

**THESE**

Présentée devant

**L'UNIVERSITE DE RENNES I**

Pour obtenir

**Le Doctorat de l'Université de Rennes I**

**Mention « Science Politique »**

Ecole doctorale « Droit, Science Politique et Philosophie »

Présentée par

**Olivier BAISNEE**

**Préparée au Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe**

**(CRAPE, UMR 6051)**

CNRS/Université de Rennes I/ Institut d'Etudes Politiques de Rennes

**LA PRODUCTION DE L'ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE  
ÉLÉMENTS D'UNE SOCIOLOGIE COMPARÉE DU CORPS DE PRESSE  
ACCREDITÉ AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE  
(FRANCE, GRANDE-BRETAGNE)**

Soutenue publiquement le 21 novembre 2003 devant le jury

**Erik NEVEU**, Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, Directeur de Thèse  
**Andy SMITH**, Directeur de recherche, Fondation nationale des sciences politiques,  
CERVL, IEP de Bordeaux, Rapporteur

**Philip SCHLESINGER**, Professeur et directeur du Stirling Media Research Institute,  
Université de Stirling, Rapporteur

**Michel OFFERLÉ**, Professeur à l'Université de Paris I

**Denis RUELLAN**, Professeur à l'Université de Rennes I

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE INTRODUCTIF</b>	<b>10</b>
<i>Une perspective de sociologie du politique et du journalisme</i>	12
Une identité floue et problématique	12
Le corps de presse de l'UE et l'étude des transformations contemporaines du journalisme	16
<i>Le parti-pris théorique</i>	20
La sociologie politique et l'UE	21
Quel « espace public » européen ?	24
Le corps de presse comme institution, le poste de correspondant comme rôle	30
<i>L'enquête de terrain et sa restitution</i>	38
<i>La démarche comparative dans l'enquête de terrain</i>	46
Pourquoi comparer ?	47
Comment comparer ?	51
Le statut de la comparaison	54
<i>Du corps de presse aux presses nationales, et retour</i>	57
L'institutionnalisation d'un corps de presse	57
Le poids des pratiques et des représentations institutionnalisées	60
Crise politique et lutte symbolique	65
<b>PARTIE I : LE CORPS DE PRESSE COMME INSTITUTION</b>	<b>70</b>
<b>CHAPITRE I - HISTOIRE ET PRÉ-HISTOIRE DU CORPS DE PRESSE</b>	<b>79</b>
<i>Section 1 - La communication des institutions européennes : origines et enjeux</i>	81
A - Des « pionniers » au service d'un projet politique	82
B - La mise en place des instruments de communication et de relations avec la presse : 1953-1967	87

C - Les débats autour de l'autonomie de la communication des institutions européennes	91
D – Des institutions politiquement faibles et leur difficulté à exister dans les médias	96
<i>Section 2 - Premiers correspondants et début de structuration des relations avec la presse</i>	99
A – Faire de Bruxelles une « place d'information »	100
B – La progressive institutionnalisation de l'actualité européenne	107
CHAPITRE II- LE POSTE ET SES TITULAIRES : PROPRIÉTÉS, HIÉRARCHIES ET FRONTIÈRES INTERNES	125
<i>Section 1 – Éléments de sociographie du corps de presse en 2000</i>	126
A - Les profils des correspondants : nombre, âge, durée des carrières et répartition sexuelle	127
B - Les frontières internes au groupe	134
<i>Section 2 – Les journalistes français et britanniques au sein du corps de presse</i>	154
A – Secteurs de presse et actualité communautaire : premiers repérages	157
B – Une actualité « invendable » : médias de grande diffusion et actualité communautaire	173
CHAPITRE III - LES JOURNALISTES AU MILIEU DU « PEUPLE EUROPÉEN »	186
<i>Section 1 - La « bruxellisation » de l'Europe</i>	197
A - L'installation des institutions européennes à Bruxelles	197
B - L'impact de l'installation des institutions européennes sur la ville	200
<i>Section 2 - Les journalistes dans Bruxelles</i>	210
A - L'exiguïté sociale : les résidences privées des journalistes	210
B - Géographie de l'entre-soi : le triangle institutionnel et le quartier européen	216
<i>Section 3 - L'interpénétration des mondes journalistique et politico-administratif</i>	226
A – La porosité des frontières entre mondes sociaux	226
B - Sphère professionnelle, sphère privée	228
C - Un système spécifique de valeurs et de croyances ?	231

CHAPITRE IV – LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE COMME SOCIALISATION POLITIQUE	237
<i>Section 1 – Socialisation et culture professionnelles</i>	239
A - En être ou pas	241
B - L'apaisement des relations professionnelles	243
<i>Section 2 – La socialisation à la polity européenne</i>	250
A – L' « exotisme » du fonctionnement de la <i>polity</i> européenne	250
B – Apprentissage et décodage	255
<i>Section 3 – Le rôle des journalistes dans le fonctionnement du système politique communautaire</i>	261
A - Le premier public de l'Union européenne	263
B - Figuration d'une « opinion publique européenne »	269
<b>PARTIE II – L'ESPACE DES POSSIBLES JOURNALISTIQUES A BRUXELLES</b>	<b>278</b>
CHAPITRE V – LE POSTE COMME TRADITION	289
<i>Section 1 - Des inconnus qui « comptent » : la constitution des personnalités historiques du corps de presse</i>	298
A- Des parcours « européens »	299
B - Les débuts des « vétérans » du corps de presse : des médias spécialisés à la « grande presse »	305
C – L'insertion des vétérans du corps de presse dans les réseaux sociaux communautaires : la culture des bonnes sources	315
<i>Section 2 - Le journalisme d'institution comme norme professionnelle</i>	318
A – De « faux eurocrates sans le salaire »	319
B – Une prédilection pour les sujets « sérieux »	322
<i>Section 3 - Une définition du « politique » en commun</i>	329
A – Les cadres de l'entendement du politique communautaire	330
B – Une communauté épistémique	336

CHAPITRE VI – LE SYSTÈME POLITIQUE COMMUNAUTAIRE COMME MILIEU DE SOURCES D’INFORMATION	341
<i>Section 1 – Le trop-plein d’informations</i>	348
A – La concurrence entre sources d’information	349
B - La montagne de papier et son ombre portée	353
<i>Section 2 – La centralité de la commission européenne dans la production de l’actualité communautaire</i>	364
A - L’organisation du Service du porte-parole	365
B – La Commission européenne : centre de gravité du corps de presse	370
B - Culture du « off » et déni du politique et du conflit	381
<i>Section 3 - La difficile maîtrise du message gouvernemental au sein du Conseil des ministres</i>	392
A – Le Conseil comme enceinte de négociation	393
B – Les « sources gouvernementales »	400
CHAPITRE VII – L’INSERTION DE L’ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE DANS LES PRESSES NATIONALES	423
<i>Section 1 – Les rédactions face à l’actualité communautaire</i>	426
A – Les médias nationaux et la « spécificité communautaire »	427
B - La question du rubriquage : la réticence à institutionnaliser et à autonomiser l’actualité communautaire	432
<i>Section 2 – Les matrices nationales d’interprétation de l’actualité communautaire</i>	438
A – Les configurations nationales des champs journalistiques et politiques	441
B – Des absents omniprésents	446
C – Les correspondants français : vendre l’invendable	451
D – Les logiques de nationalisation et de politisation de l’actualité communautaire dans la presse britannique	461

## **PARTIE III - LA CRISE DE 1998-1999 COMME « ÉVÈNEMENT ANALYSEUR » 480**

CHAPITRE VIII – DES « SCANDALES » À LA DÉMISSION DE LA COMMISSION	494
<i>Section 1 – Des premiers articles dans la presse régionale belge à la mise en place d'un groupe multinational de journalistes « d'investigation »</i>	497
A - Le lien avec Claude Perry	497
B - Premiers articles dans la presse française et britannique	500
C - Les éléments contre Edith Cresson	502
<i>Section 2 – Institutionnalisation et politisation des « révélations »</i>	505
A - L'entrée en scène du Parlement	508
B – L'apparition d'un dénonciateur public : le cas Van Buitenen	514
C - La motion de censure	516
D – « La chute de la Maison Santer »	522
<i>Section 3 - Le délitement de la cohésion interne à la Commission</i>	527
A – Edith Cresson et le collège des commissaires	528
B – L'extériorisation des conflits internes à la Commission	533
<i>Section 4 – « Faire scandale » à l'échelle européenne</i>	541
A – La réunion en « pool » des journalistes d'investigation	542
B – L'effet ambivalent de la concurrence et de la politisation de la presse britannique	546
C – L'intérêt d'un pool plurinational pour les journalistes français : éviter l'effet de croisade personnelle	553
D - Les reprises par le <i>Financial Times</i> : la crédibilisation du travail du pool	558
CHAPITRE IX – LA LUTTE SYMBOLIQUE INTERNE AU CORPS DE PRESSE	562
<i>Section 1 – Un rassemblement d' « outsiders »</i>	564
A – Les conditions de possibilité de la participation au pool	566
B - Des outsiders	569
C – Dispositions et conceptions du poste à Bruxelles	577

<i>Section 2 – (Re)prises en cause et retournement du stigmat</i>	587
A - Les procès en journalisme contre les membres du pool	587
B – L’importation de principes de légitimité nationaux dans le système local	593
<i>Section 3 – La tentative de réforme des relations de la Commission avec la presse</i>	605
A - La reprise en main du Service du porte-parole	607
B - « Un événement par jour »	612
C – Variations autour du régime du « off the record »	614
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>627</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>633</b>
<b>LISTE DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>671</b>
<b>LISTE DES ANNEXES</b>	<b>672</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>723</b>







## CHAPITRE INTRODUCTIF

« Je ne voudrais pas que quiconque pense que je veux perdre mon travail. Je ne demande pas non plus que mes collègues soient congédiés. Mais il y a une interrogation légitime à propos de ce que je – et avec moi le reste du plus grand corps de presse du monde – fais à Bruxelles. [...] Les membres du Parlement européen passent leur temps à faire des déclarations à un public qui n'est pas là ou à farfouiller au milieu de règles techniques et de règlements [...] La Commission européenne n'est pas tellement mieux. Seule une fraction infime de ses 20 000 fonctionnaires a un quelconque pouvoir exécutif, le reste passe son temps à préparer la législation pour le Parlement et les ministres qui amenderont, ignoreront ou rejetteront. Ceux qui comptent véritablement sont les mêmes que ceux que nous avons chez nous, les ministres nationaux [...] Mais ce que montre véritablement ce questionnement c'est qu'il y a finalement énormément d'endroits à Bruxelles qui ne sont absolument pas pertinents tout en se donnant de l'importance. Pas que l'ensemble du lieu soit une perte d'espace » : « Inside Brussels : Who cares about the EU ? », David Bromley, *Financial Times*, 28 octobre 2002.

« Annoncez que vous travaillez en tant que journaliste à Bruxelles et vous êtes susceptible de vous attirer un regard apitoyé et une question polie : “et vous trouvez ça intéressant ?”. Le sous-entendu étant que seuls ceux qui apprécient de regarder la peinture sécher peuvent répondre “oui”. [...] Les Américains ont Monica Lewinsky. Par comparaison, le plus gros scandale qui ait frappé Bruxelles cette année est l'accusation par le chef comptable de la Commission européenne que l'organisation a échoué à utiliser la comptabilité à double entrée. Mais alors que la quotidienneté des affaires européennes peut être sinistre, le tableau d'ensemble est fascinant. L'Union a récemment mis en route des projets tellement ambitieux qu'ils remettent en cause les conceptions fondamentales de la politique et de l'économie [...] en s'attaquant à de pareils sujets, les conventionnels vont également poser la question de savoir si l'UE est un État en devenir ou une nouvelle forme d'organisation politique. Il y a aussi une autre possibilité, peu discutée à Bruxelles. L'entreprise toute entière pourrait s'avérer finalement beaucoup trop compliquée et commencer à craquer de toute part sous l'effet de ses contradictions internes. Alors cela deviendra intéressant.» : « Why Brussels isn't boring », *The Economist*, 14 septembre 2002.

Ces exercices d'auto-analyse de leur métier mais aussi de l'actualité communautaire, publiés à quelques semaines d'intervalle par les correspondants de deux des titres qui sont parmi les plus investis dans la couverture de l'Union européenne, sont symptomatiques de la réelle indécision qui entoure l'information sur ce système institutionnel et politique. Alors même qu'ils représentent deux publications qui ont pour projet éditorial de s'adresser avant tout à une élite internationale, ces deux correspondants ne peuvent s'empêcher, même s'ils le font sur des modes divergents, de s'interroger sur la signification de leur pratique. Alors que

David Bromley laisse entendre qu'il y a quelque démesure entre l'intérêt qui est porté à l'actualité communautaire (par le *Financial Times* notamment) et la réalité des pouvoirs qu'exercent la majeure partie des acteurs européens, l'éditorialiste anonyme (comme c'est la règle au sein de ce journal) de *The Economist* souligne le hiatus entre une quotidienneté à bien des égards incroyablement peu passionnante et des enjeux politiques considérables.

L'ensemble du corps de presse de l'Union européenne est pris dans cette contradiction : la certitude qu'à Bruxelles se joue une part essentielle de l'organisation et de l'exercice du pouvoir politique en Europe et celle, non moins forte et fondée, que tout ce qui fait leur quotidien de professionnels de l'information communautaire n'intéresse « personne » hors du milieu communautaire. Certains, parmi les plus critiques, ajoutent même que c'est à raison que le « public » ne voit dans le fonctionnement de l'UE qu'un imbroglio indéchiffrable et définitivement inintéressant et que, malgré les récriminations des plus fervents défenseurs de la construction européenne à l'endroit des « médias » qui « ne joueraient pas leur rôle », les citoyens européens n'ont aucune raison de se passionner pour cette actualité. L'attitude de bien des rédactions est également révélatrice de cette double nature de l'actualité communautaire. La plupart d'entre elles ont ratifié, par l'envoi de correspondants et par un flux régulier d'articles sur le sujet, l'importance du sujet tout en éprouvant toutes les peines du monde à le traiter pour ce qu'il est : un système politique à part entière. Seules les publications à destination de ceux qui ont intérêt à s'intéresser à l'UE peuvent se permettre de mettre en œuvre les moyens et l'espace rédactionnel nécessaires à la chronique des développements les plus subtils de la vie politique communautaire.

En matière journalistique, comme pour ce qui tient à son système politique et à ses modes de production de politiques publiques, l'Union européenne constitue un défi à l'analyse dans la mesure où elle vient remettre en cause certaines des catégorisations les mieux affirmées et les plus documentées du journalisme : spécialisation, national, étranger, politique, institutionnel, technique, etc. Comprendre comment s'est socialement construite et imposée une manière historiquement située de parler journalistiquement de l'Union européenne est l'objet de ce travail. Saisir sous l'action de quels phénomènes elle a pu perdurer, comment elle s'est incarnée, au sein du corps de presse, dans une conception du poste et du « politique » communautaire en est un second temps. Expliquer la manière dont l'« actualité communautaire » que les journalistes contribuent, avec les institutions, à définir, est négociée au sein des presses nationales, un troisième. Il s'agit, enfin, d'analyser sous quelles conditions ces représentations du poste, qui sont aussi des représentations de l'actualité de l'UE et de ses institutions, ont pu être remises en cause. Pour cela, il a fallu

élaborer une démarche qui permette de rendre compte, à la fois et dans le même temps, de la permanence des comportements et de la diversité des situations nationales. C'est-à-dire des poids respectifs des caractéristiques nationales et des modes de fonctionnement du corps de presse. Pour cela, il convient de rendre compte des choix, inséparablement théoriques et méthodologiques, qui ont été effectués.

## ***UNE PERSPECTIVE DE SOCIOLOGIE DU POLITIQUE ET DU JOURNALISME***

### **Une identité floue et problématique**

Les correspondants accrédités auprès des institutions européennes offrent finalement l'image enchevêtrée des *Lobby correspondents*<sup>1</sup> décrits par Jeremy Tunstall, mais aussi de ses *specialists correspondents*<sup>2</sup>. Ils ont également certaines des caractéristiques des correspondants au Salvador étudiés par Mark Pedelty<sup>3</sup> ou de ceux de Jerusalem et Tokyo décrits par Ulf Hannerz<sup>4</sup>. Enfin, ils ont également à voir avec les *Washington correspondents* de Stephen Hess<sup>5</sup>. Pour autant, ils ne sont véritablement ni les uns ni les autres. Ni véritables correspondants à l'étranger, ni simplement journalistes spécialisés, ils ne sont pas non plus, même s'ils en partagent certains traits, comparables à ceux qui couvrent l'actualité d'un gouvernement ou d'un système politique.

La négociation avec sa rédaction que rapporte ce journaliste à propos de la couverture, par son titre, du lancement de la Convention sur l'avenir de l'Europe est significative des problèmes que soulève le suivi de l'actualité communautaire. Rattachés à des services (« internationaux ») peu passionnés par cette actualité « froide » et institutionnelle, les

---

<sup>1</sup> Jeremy Tunstall, *The Westminster Lobby Correspondents. A sociological study of national political journalism*, Routledge et Kegan Paul, 1970.

<sup>2</sup> Jeremy Tunstall, *Journalists at Work*, Constable Sage, 1971.

<sup>3</sup> Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, Routledge, 1995.

<sup>4</sup> Ulf Hannerz, « Reporting from Jerusalem », *Cultural Anthropology*, vol. 13, n°4, 1998, pp. 548-574 et « Dateline Tokyo: Telling the World about Japan », in Brian Moeran (ed.), *Asian Media Productions*, Curzon Press, 2001.

<sup>5</sup> Stephen Hess, *The Washington Reporters*, Brookings Institution Press, 1981. Sur le corps de presse de Washington, on peut aussi se reporter au travail (ancien) de Léon C. Rosten, *The Washington Correspondents*, Harcourt, Brace, 1937 et, pour un aperçu plus récent, au numéro de septembre octobre de la *Columbia Journalism Review* (« Washington. New climate, old culture ») et notamment aux articles de Charles Peters (« Eternal Washington. To Get the Real Stories, Know the Real City », *Columbia Journalism Review*, septembre-octobre 2002, pp. 60-62) et Christopher Hanson (« The other Washington », *Columbia Journalism Review*, septembre-octobre 2002, p. 63).

correspondants auprès de l'UE doivent souvent batailler pour faire en sorte d'obtenir les moyens de couvrir ce qu'ils considèrent comme des sujets cruciaux :

« J'appelle le journal et le service étranger, en disant “voilà, il y a la Convention sur l'avenir de l'Europe, ça me paraît important... Qu'est-ce que vous envisagez comme traitement ?”. La réponse ne tarde pas : trois feuillets. [...] Donc j'insiste en expliquant que c'est important. “Oui mais tu comprends c'est le début d'un processus, on aura le temps d'y revenir”. Je fais remarquer qu'avec un tel argument on aurait parlé de la Révolution française en 1816 au moment du Congrès de Vienne, voire au moment du passage à la Vème République puisqu'on considérait que la constitution de la Vème République, c'est la conséquence ultime de 1789. On peut continuer longtemps comme ça. Donc quand on voit qu'on n'hésite pas à faire des papiers après papiers sur le moindre soubresaut à Madagascar, ça pose quand même un problème. Alors Madagascar, ça passionne peut-être le service étranger mais je ne suis pas sûr que le lecteur moyen du journal soit passionné par les événements à Madagascar. [...] Que le suivi de Madagascar soit plus important que le suivi de la Convention européenne, c'est quand même un truc hallucinant. [Il relate ensuite comment il contacte le rédacteur en chef qui lui accorde finalement deux pages] Vous voyez c'est le genre de choses qui est absolument inacceptable [il insiste] dans un journal moderne. [...] [il compare avec la couverture de la concurrence beaucoup plus importante] Donc si on n'avait pas fait nos deux pages, je veux dire on avait l'air totalement ridicule. C'était même pas de la contre-programmation à la M6, là c'était de la contre-programmation à la... je sais pas, RTL 9. On était... on devient un journal du câble, confidentiel. C'était du pur délire, on est en train de se suicider. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

Suivre l'actualité de l'UE, pour les journalistes du corps de presse, présente finalement tous les inconvénients de la correspondance à l'étranger sans les avantages. D'une part, compte tenu de l'espace rédactionnel limité dont ils disposent mais aussi d'un temps de travail qui n'est pas extensible, ils ne peuvent, la plupart du temps, que faire état des décisions sans chroniquer dans son intégralité le processus qui y a conduit. Du coup, l'impression de décisions surgissant de nulle part, ou plutôt de « Bruxelles » (équivalent vide de sens social et politique de l'UE), prédomine dès lors que l'on suit avec attention leur production. Ensuite, dans la mesure où ils sont rattachés aux services étrangers (quand ce n'est pas au service « informations générales » en l'absence du premier) de leurs médias, l'actualité qu'ils couvrent fait l'objet d'arbitrages dans un contexte où elle côtoie conflits, guerres et renversements de gouvernements.

D'autre part, ils ne peuvent guère revendiquer les attributs les plus valorisants de la correspondance à l'étranger, c'est-à-dire ceux qui sont les plus souvent soulignés par les correspondants à l'étranger, et notamment son assimilation rapide et abusive à la

correspondance de guerre et à sa mythologie<sup>1</sup>. Il n'y a guère, en effet, à Bruxelles matière à nourrir des autobiographies où se côtoient danger (pourtant exceptionnel<sup>2</sup>) et exotisme. Les rares livres de correspondants<sup>3</sup> à Bruxelles tentent pourtant d'emprunter cette voie de l'exotisme et de l'ethnologie de l'« eurocratie » en en faisant un « voyage à l'intérieur de » ou un « voyage en » et s'essaient à dépeindre les mœurs de la « tribu » des fonctionnaires européens en faisant le choix de le présenter comme dépaysant<sup>4</sup>.

C'est d'ailleurs cette absence d'« exotisme » qui, enfin, rend si difficile la correspondance à Bruxelles<sup>5</sup>. Certes, l'image du « technocrate » bruxellois organisant le « gaspillage » des fonds publics est sans doute la représentation la mieux affirmée et la plus profondément ancrée au sein des audiences. Reste qu'elle n'est pas mobilisable à l'envi (hormis dans le cas particulier de la presse populaire britannique) quand il s'agit de faire la chronique quotidienne de la vie d'un système institutionnel et politique. Même les représentants de la presse eurosceptique britannique ne peuvent continuellement avoir recours à ce stéréotype. S'ils sont bien à l'étranger, celui-ci est trop multiculturel et complexe pour susciter des identifications immédiates à ce que l'on croit savoir des habitants d'autres pays. À cet égard, « Bruxelles » constitue bien un lieu à part avec quinze nationalités (et bientôt vingt-cinq) et onze langues concentrées dans des institutions elles-mêmes hybrides et qui ont sans doute donné naissance à une culture administrative spécifique<sup>6</sup>. « Apatride » ou « riche », c'est selon, ce milieu communautaire reste peuplé d'acteurs à peu près complètement inconnus du public et dont la description n'a rien d'exotique ni de simple en l'absence de référents culturels disponibles (comment décrire, par exemple, les logiques d'action de fonctionnaires ou de parlementaires allemands ou espagnols, alors même qu'ils ne sont plus simplement<sup>7</sup> « allemands » ou « espagnols » et qu'on ne peut les réduire à des représentants nationaux ?).

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir : Greg McLaughlin, *The War correspondent*, Pluto Press, 2002, p. 19 et suivantes.

<sup>2</sup> Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, *op. cit.*, p. 29 et suivantes.

<sup>3</sup> Jean de La Guérvrière, *Voyage à l'intérieur de l'eurocratie*, Le Monde Editions, 1992, et Bernard Brigouleix, *CEE. Voyage en Eurocratie*, Alain Moreau, 1986.

<sup>4</sup> Ce qui n'est d'ailleurs pas abusif.

<sup>5</sup> Ressort traditionnel de la correspondance, le stéréotype et l'« étonnement » que suscitent régulièrement les habitudes nationales, entrent, ou sont censées entrer, en résonance avec les typologies culturelles des audiences (le « flegme britannique », la « rigueur allemande », etc.).

<sup>6</sup> Marc Abélès et Irène Bellier, « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°3, juin 1996, pp. 431-455

<sup>7</sup> Ils ne l'ont, bien entendu, jamais été.

De la même manière, les correspondants partagent les inconvénients du journalisme spécialisé sans bénéficier des vertus qui lui sont attachées. Comme les journalistes spécialisés, leur actualité est considérée comme excessivement institutionnelle (dans la mesure où leur couverture valorise la parole de cette catégorie d'acteurs) et technique tant les décisions communautaires, en l'absence, justement, de « montée en généralités » politiques, semblent cantonnées à ce registre. Même si l'on peut, à bon droit, on le verra, contester que ces décisions ne soient que techniques, il reste que, pour reprendre les termes utilisés par les journalistes, « *tout ça ne parle pas* », est excessivement « *chiant* » et « *manque de couleurs* ». Car, à la différence des journalistes spécialisés nationaux, le « passage au politique » est quasiment absent de la couverture de l'UE. Ou, plutôt, il n'existe que par la voie étroite d'une « nationalisation » qui consiste, pour les correspondants, soit à injecter l'actualité communautaire dans les lignes de fracture de la vie politique nationale (dans le cas britannique), soit à ne mettre en scène les oppositions politiques que lorsque les protagonistes sont, comme dans toute négociation intergouvernementale, des gouvernements (procédé « scénique » commun à tous les correspondants d'où qu'ils viennent) ou lorsque les positions tenues par les acteurs peuvent être identifiées comme « nationales ». La mise en perspective et en écriture politique (au sens journalistique<sup>1</sup>, c'est-à-dire par les journalistes politiques) en est très largement absente. Tout d'abord, parce que souvent seuls pour suivre cette actualité, les correspondants peuvent difficilement produire chaque jour et à chaque fois deux analyses ; l'une qui ferait état d'une décision et de ses implications ; l'autre qui retracerait les tenants et les aboutissants politiques de celle-ci ainsi que les luttes qui l'ont produites. Enfin, et surtout, dans la mesure où l'UE et son personnel politique échappent largement à des systèmes de classifications et de représentations du politique qui restent éminemment nationaux, les principes de la dramaturgie politique sont inapplicables à l'actualité communautaire et, lorsqu'ils sont mis en oeuvre, passent pour « *artificiels* » et pour de la « *cuisine interne* ».

Couvrir l'actualité de l'Union européenne à Bruxelles revient finalement, pour les correspondants, à couvrir seuls et à raison, le plus souvent et dans le meilleur des cas, d'un ou deux<sup>2</sup> articles par jour, l'intégralité d'un système politique. Les accrédités ne bénéficient donc pas du temps long tant les domaines d'intervention de l'UE sont nombreux et la place limitée, et qu'ils en sont réduits à faire état des stades terminaux des processus décisionnels (« *La Commission a proposé...a autorisé...a interdit...* », « *Le Conseil a décidé...est parvenu à un*

---

<sup>1</sup> Sur les procédés d'écriture propres au journalisme politique, voir : Erik Neveu, « Pages "politique" », *Mots*, n°37, décembre 1993, pp. 6-28.

<sup>2</sup> Le second allant bien souvent trouver sa place dans les pages économiques.

*accord...a amendé la proposition... ») sans guère pouvoir les suivre ni faire intervenir tous les acteurs y ayant pris part<sup>1</sup>. Une décision chasse l'autre dans la production des correspondants sans que le lecteur, et encore moins l'auditeur et le téléspectateur, ne sachent rien des processus politiques européens (à l'exception du lectorat du *Financial Times*). Cette caractéristique de l'actualité communautaire doit sans doute moins à la nature « technocratique » du système décisionnel de l'UE qu'aux conditions de production dans lesquelles sont inscrits les correspondants et aux contraintes qui pèsent sur ces institutions. L'étude de ces dernières ouvre par contre des perspectives quant à la manière dont s'est formée et stabilisée cette image sociale d'institutions « technocratiques » et sur deux grandes séries de questionnements. L'une concerne l'étude des formes contemporaines de journalisme. L'autre renvoie à ce que peut nous apprendre l'étude de ce corps de presse sur certaines logiques propres à l'Union européenne.*

## **Le corps de presse de l'UE et l'étude des transformations contemporaines du journalisme**

Analyser la couverture de l'actualité communautaire offre l'opportunité exceptionnelle de comparer *in vivo* les pratiques de journalistes travaillant pour deux presses nationales (française et britannique) et s'inscrit ainsi dans l'étude des formes contemporaines de journalisme. Parce qu'elle rassemble les caractéristiques d'une actualité institutionnelle et étrangère, l'information sur l'UE est aussi l'occasion de comprendre les places respectives qui leur sont réservées dans les presses française et britannique. À cet égard, elle représente un bon analyseur des logiques à l'œuvre dans ces deux champs journalistiques et permet, dans une perspective comparée, de repérer des tendances différenciées. Cette occasion empirique qu'offre le corps de presse de l'UE a aussi ses limites. Elle ne permet pas, ou seulement à la marge, de comparer de manière générale ces deux cultures professionnelles et champs journalistiques (dont les logiques viennent exceptionnellement s'entrechoquer).

Plus modestement, elle permet de saisir comment des mécanismes propres à ces deux champs journalistiques viennent « travailler » le corps de presse et produire, dans des conditions de travail mais aussi une occupation professionnelle partiellement communes, des « rendus » journalistiques très distincts. Car l'étude des accrédités auprès de l'Union

---

<sup>1</sup> Même si, dans les faits, ils suivent ces processus et ces acteurs, les correspondants ne peuvent espérer « passer » de multiples papiers sur des décisions qui ne sont même pas encore prises ce qui impliquerait de toutes façons de ne pas parler de la décision qui, elle, est intervenue le jour même.



européenne laisse entrevoir deux logiques qui, loin d'être contradictoires, sont plus probablement le propre de cette construction politique : tout d'abord, le corps de presse s'organise sur une base originale et spécifique et selon des logiques qui lui sont propres. Par ailleurs, il est aussi soumis à des influences qui prennent leur source dans les réalités nationales. Ce tiraillement rappelle le débat théorique qui a structuré toute la réflexion de la science politique sur l'Union européenne<sup>1</sup> entre les « intergouvernementalistes »<sup>2</sup> et les « néo-fonctionnalistes ». Les premiers voient dans les politiques publiques communautaires le résultat des influences, inégales, des différents gouvernements qui participent à la négociation. Les seconds, au contraire, considèrent que l'Union européenne est le résultat de logiques endogènes, qu'elle répond à des besoins fonctionnels et que les pays membres ont trouvé dans ce système politique le meilleur moyen de gérer un certain nombre de problèmes.

Cette indécision sur la nature de ce poste et de cette actualité peut expliquer (il est d'autres raisons comme la faible visibilité sociale de ces journalistes) que ce corps de presse ait été peu étudié<sup>3</sup>. La thèse qu'a consacré Christoph Meyer<sup>1</sup> au corps de presse est le travail

---

<sup>1</sup> Sur ce débat et la nécessité de le dépasser : Christian Lequesne et Andy Smith, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures et conflits*, n° 28, hiver 1997, pp. 7-38.

<sup>2</sup> Pour un aperçu de cette approche voir notamment : Andrew Moravcsik, « Preferences and power in the European Community : a liberal intergovernmentalist approach », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 31, n°4, Décembre 1993, pp. 473-524.

<sup>3</sup> Les quelques travaux disponibles en français et en anglais se limitent à quelques mémoires universitaires tels que ceux de : Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, Mémoire de DEA de sciences politiques sous la direction de Grégory Derville, Université de Lille II, Septembre 2001, de Caroline Schickel, *Les journalistes accrédités auprès de l'Union européenne*, Mémoire de DEA d'Etudes politiques sur la construction de l'Europe politique et culturelle, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, novembre 1995, Ingrid Melander, *La démission de la Commission européenne, une affaire politico-médiatique*, Rapport pour le DESS Entreprises et collectivités locales dans l'Europe communautaire, 1999. Un article d'un correspondant italien sur le sujet a été publié dans une revue universitaire : Federico Fubini, « Babel à Bruxelles : géopolitique des conférences de presse », *Limes*, n°4, 1997, pp. 113-125. Quelques travaux éparés sur des correspondants d'une nationalité particulière ont également été publiés. Ceux notamment de Tore Slaatta, « Transnational Politics and News Production », in Stig Hjarvard (ed.), *News in a Globalized Society*, Nordicom, 2001, p. 143 et suivantes et de David Morgan, « British Media and European Union News. The Brussels News Beat and its Problems », *European Journal of Communication*, 1995, Vol. 10(3), pp. 321-343 et celui d'Eugenia Sapiera, « EU Correspondents in Brussels. Between Europe and the Nation-State », *Conference Paper (EUR/64) for the Conference on 'Europeanisation and Multiple Identities'*, European University Institute, Florence, 9-10 juin 2000. Cependant les travaux de plus grande ampleur (sur lesquels on reviendra) sont ceux de Gilles Bastin et de Christoph Meyer : Gilles Bastin, « Bruxelles, correspondance. Géographie économique de l'information européenne à Bruxelles », in *Bruxelles, l'Européenne. Regards croisés sur une région capitale*, Tempora-UCL, 2001, pp. 161-172 ; « Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail », in Didier Georgakakis (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses universitaires de Strasbourg, 2002, pp. 169-194 ; *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, Mémoire de DEA de sociologie, sous la direction de L. Demailly, Lille, septembre 1999, Christoph Meyer, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, PhD Dissertation, History Faculty, University of Cambridge, Septembre 2000, et son article : « Political Legitimacy and the Invisibility of Politics : Exploring the European Union's Communication Deficit », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 37, n°4, Décembre 1999, pp. 617-639.

le plus proche, dans son objet et dans ses intérêts, de celui-ci<sup>2</sup>. Cependant, il diffère largement de la présente recherche sur plusieurs points. Si l'auteur s'intéresse lui aussi aux changements intervenus au sein du corps de presse, la tournure très normative que prend cette interrogation (un des chapitre étant par exemple intitulé : « Un chien de garde vigilant ou un porte-voix protecteur ? Le corps de presse de Bruxelles ») est un obstacle à la mise à jour des phénomènes à l'œuvre. Très proche des analyses de ceux qui vont, à l'occasion de la crise de 1998-1999, remettre en cause la tradition du poste, l'auteur reprend largement à son compte les modes d'argumentation de ceux qui avaient le plus d'intérêt à présenter les « anciens » comme particulièrement « connivents » pour ne pas dire « corrompus »<sup>3</sup>. Les raisons du changement, dont on verra qu'il n'est pas aussi radical que ne l'estime Christoph Meyer, sont, selon lui, de plusieurs ordres. Tout d'abord, la compétition au sein du corps de presse se serait accrue : « *alors que les politiques européennes deviennent de plus en plus transparentes et accessibles aux observateurs non-Bruxellois, les responsables éditoriaux pouvaient plus facilement évaluer et comparer l'information à propos de l'UE, et mettaient ainsi davantage de pression sur les correspondants accrédités [...] Qui plus est, on demande de plus en plus aux journalistes d'enquêter [...] La valeur relative du journalisme chien de garde a donc augmenté pour les journalistes alors que les journalistes moins pro-actifs sont mis sous pression* »<sup>4</sup>. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de correspondants et le fait qu'on assiste à un renouvellement plus fréquent des journalistes auraient également pour effet de pousser ces derniers à mener des enquêtes. L'anglophonisation et l'anglo-saxonnisation du corps de presse aurait ensuite eu pour effet de renforcer ce phénomène car, est-il avancé, les « *standards de la vie publique* » y seraient plus exigeants qu'en France ou dans les pays du Sud de l'Europe. Surtout, mais l'hypothèse était déjà sous-jacente dans la mesure où l'auteur

---

<sup>1</sup> Christoph Meyer, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, op. cit. et son article : « Political Legitimacy and the Invisibility of Politics : Exploring the European Union's Communication Deficit », art. cit.

<sup>2</sup> Le travail de Gilles Bastin (*Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit.) et sa thèse en cours se situe, lui, dans une perspective d'une sociologie du marché du travail. S'il soulève quelques interrogations sur lesquelles on reviendra (sur la difficulté qu'il y a à comparer certains indicateurs tel que les certificats professionnels notamment), ses outils et ses intérêts méthodologiques et théoriques sont plus éloignés de ce travail que ceux de Christoph Meyer.

<sup>3</sup> « *Aux temps anciens, être un journaliste à Bruxelles pouvait être soit très confortable (lorsqu'on utilisait les sources officielles) ou très frustrant (si l'on essayait de promouvoir un angle inhabituel au sein du pays)* » : Christoph Meyer, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, op. cit., p. 157.

<sup>4</sup> Christoph Meyer, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, op. cit., pp. 161-162.

ne réintègre que sous des catégories particulièrement floues (« Europe du Sud ») les facteurs nationaux, c'est l'émergence d'une véritable sphère publique à Bruxelles, de plus en plus politisée et où on assisterait à une « transnationalisation » du processus de production de l'information (la formation d'un « pool » de journalistes d'investigation en 1998-1999), qui expliquerait la disparition du journalisme « porte-voix ».

Outre qu'un certain nombre d'arguments avancés relève plus des stéréotypes culturalistes (une Europe du Nord rigoriste face à une Europe du Sud laxiste) ou de la reproduction des discours de légitimation indigènes<sup>1</sup> que de la démonstration sociologique, la plupart soulève des interrogations auxquelles les variables avancées ne peuvent guère apporter de réponse satisfaisante. Pourquoi, sauf à présenter Jean Quatremer (correspondant de *Libération* qui publiera des « révélations » dans la presse française) comme un journaliste proprement « exceptionnel » - c'est-à-dire capable, sur la base de son « professionnalisme », de s'extirper des pesanteurs sociales, politiques et culturelles françaises – , un correspondant français sera-t-il l'un des journalistes les plus actifs ? Pourquoi, a contrario, si peu de correspondants britanniques (un seul) participeront à ce groupe de journalistes d'investigation ? Comment, enfin, mettre en évidence la mise en place d'une sphère publique à Bruxelles, alors que toutes les études quantitatives ou, plus simplement, celle de la polémique de 1998-1999<sup>2</sup> montrent que ce ne sont absolument pas les mêmes sujets qui sont abordés dans les différentes presses nationales.

Quatre erreurs de perspectives majeures semblent caractériser ce travail. Tout d'abord, en posant comme postulat de départ qu'un système politique européen efficace et légitime passe par le développement d'une sphère publique à son échelle, l'auteur subordonne son enquête à cette définition normative. Ensuite, en considérant, une nouvelle fois *a priori*, que « l'investigation » est l'avenir de la correspondance à Bruxelles, Christoph Meyer reprend à son compte les discours professionnels aujourd'hui les plus légitimes sans s'interroger justement sur les raisons de leur efficacité symbolique. Par ailleurs, en mettant sur le compte des liens coupables qu'entretiendraient les correspondants les plus anciens avec la haute-fonction publique communautaire, il s'empêche pratiquement d'expliquer par autre chose que la « connivence » les pratiques de ces journalistes. Enfin, et ce n'est que très logique compte tenu des prémisses de l'analyse, il ne prend pas la mesure de l'inertie des pratiques et fait passer pour définitifs des changements qui le sont bien peu.

---

<sup>1</sup> La présence des initiales des enquêtés voire parfois de leur noms ne laissant guère de doute sur leur intérêt à stigmatiser les pratiques des correspondants les plus anciens, c'est-à-dire aussi à valoriser les leurs.

<sup>2</sup> Sur ce point, voir la troisième partie de ce travail.

Afin de se dégager de ces formes d'interprétation qui sont d'autant plus fortes et prégnantes qu'elles sont très largement celles qui nourrissent le discours des enquêtés, il faut revendiquer un certain nombre de parti-pris. Théoriques tout d'abord, en mettant surtout l'accent sur les dimensions historique et cognitive des rapports au poste qu'entretiennent les correspondants. Plutôt que d'insister sur la « connivence » qui unirait correspondants et institutions, il s'agit de souligner le fait que ces deux catégories d'acteurs partagent un ensemble de représentations et de schèmes de perception (du « politique » au niveau communautaire notamment) et que ce phénomène, indissociablement social et cognitif, est le fruit d'un travail historique qu'il s'agit de mettre à jour. Méthodologiques ensuite, en privilégiant une enquête de terrain et la méthode comparative, c'est-à-dire en faisant l'hypothèse que, davantage que supra ou transnational<sup>1</sup>, le corps de presse était un groupe plurinational.

### ***LE PARTI-PRIS THÉORIQUE***

Avant que de développer l'approche théorique et méthodologique que l'on a privilégiée, il faut, au préalable, rappeler dans quelle perspective plus large elle s'inscrit. Car étudier ce corps de presse, c'est aussi étudier l'Union européenne. L'inflation actuelle des travaux sur l'UE<sup>2</sup>, ne va pas sans poser problème. Plusieurs auteurs, français notamment<sup>3</sup>, ont jugé que la multiplication des études de cas, en l'absence de perspective théorique autre que celle évoquée précédemment (le débat intergouvernementalisme/fonctionnalisme), était préjudiciable et conduisait à la persistance d'un certain nombre d'« angles morts » de la recherche sur l'UE. Alors même que la connaissance des logiques internes aux institutions et des modes de production des politiques publiques européennes est devenue extrêmement fine, la réflexion en termes de sociologie politique n'a guère, jusque récemment, été menée. La désertion du terrain communautaire par la sociologie politique n'a notamment pas permis

---

<sup>1</sup> Christof Meyer (*Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability, op. cit.*) faisant dès l'introduction (notamment p. 20 et suivantes) le choix de traiter le corps de presse comme un groupe transnational sans envisager d'autres alternatives.

<sup>2</sup> Qui se matérialise notamment par la création de revues et la mise en place de numéros spéciaux qui y sont consacrés.

<sup>3</sup> On pense notamment aux textes suivants : Christian Lequesne et Andy Smith, « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », art. cit., pp. 7-38. ; Virginie Guiraudon, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche », *Cultures et conflits*, n°38-39, 2000, pp. 7-37 et le numéro de *Pôle Sud* (n°15, novembre 2001) coordonné par Andy Smith sur « *La Commission européenne en politique(s)* ».

l'investissement des outils méthodologiques et théoriques appliqués à l'étude des phénomènes politiques nationaux.

## La sociologie politique et l'UE

Il est significatif que ce soient des spécialistes de l'analyse des politiques publiques ou de la politique comparée qui aient initié la réflexion autour d'un certain nombre de terrains traditionnels de la sociologie politique : légitimation, politisation, constitution d'une *polity* européenne, etc. Les anthropologues du politique<sup>1</sup> ont certes déplacé quelque peu un regard qu'on peut (ou pouvait) estimer excessivement dirigé vers l'intérieur des institutions, mais les points aveugles de la littérature sur l'UE restent considérables. Jusqu'à la parution du livre de Jean Joana et Andy Smith<sup>2</sup> on ne disposait ainsi que de données sociographiques lacunaires et très descriptives sur les commissaires européens<sup>3</sup>. De même, on sait fort peu de choses des profils sociaux de ceux qui travaillent pour les institutions européennes (qu'il s'agisse de fonctionnaires<sup>4</sup> ou de personnes travaillant pour la nébuleuse d'institutions et d'entreprises qui gravitent autour de l'UE), de leurs modes de représentation du politique<sup>5</sup>, etc.

Dans le même temps, l'investissement intellectuel nécessaire pour parvenir à se figurer l'état de la littérature scientifique sur l'UE est considérable voire décourageant. Comme l'a souligné James Caporaso<sup>6</sup>, le risque est grand d'une « ghettoïsation » des études sur l'intégration européenne, celles-ci disposant de leurs propres revues, colloques et réseaux de chercheurs. Ce tour d'horizon de la littérature sur l'Union européenne a constitué le travail

---

<sup>1</sup> Marc Abélès, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Hachette, 1992 ; Marc Abélès, *En attente d'Europe*, Hachette, 1996; Marc Abélès et Irène Bellier, « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°3, juin 1996, pp. 431-455 et, plus récemment, Cris Shore, *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*, Routledge, 2000, et Irène Bellier, « Le lieu du politique, l'usage du technocrate. "Hybridation" à la Commission européenne » in Vincent Dubois et Delphine Dulong (dirs.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999, pp. 233-253.

<sup>2</sup> Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens*, Presses de Science Po, 2002.

<sup>3</sup> Edward Page, *People who run Europe*, Oxford, Clarendon, 1997 et Andrew MacMullen, « European Commissioners : National Routes to a European Elite », in Neil Nugent (ed.), *At the Heart of Union. Studies of the European Commission*, Londres, MacMillan, 2000, pp. 28-50.

<sup>4</sup> Sur ce point néanmoins, l'ouvrage, essentiellement descriptif, de Anne et Handley Stevens : *Brussels Bureaucrats ? The Administration of the European Union*, Basingtoke, Palgrave, 2001. Une enquête sociographique de grande ampleur est actuellement en cours au Groupe de sociologie politique européenne de Strasbourg.

<sup>5</sup> À l'exception des travaux de Cécile Robert : « La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l'air ? », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 61-76.

<sup>6</sup> James Caporaso, « Regional Integration Theory : Understanding our Past and Anticipating our Future », in Wayne Sandholtz et Alec Stone Sweet (dirs.), *European integration and Supranational Governance*, Oxford University Press, 1998.

liminaire de cette recherche. On en trouvera pourtant peu de traces bibliographiques<sup>1</sup>. Il est en effet vite apparu que, outre le fait que le temps consacré à mener de front deux entreprises bibliographiques (sur le journalisme et sur l'UE) conduisait à ne rendre justice ni à l'une ni à l'autre de ces littératures, ce panorama se révélait sans grand rapport avec la démarche de cette recherche. Notamment, il aurait été intellectuellement très artificiel d'inscrire celle-ci dans les débats internes à ce sous-champ disciplinaire<sup>2</sup>. Bien entendu, lorsque cette recherche fait écho à certains travaux, on en a fait état. Cependant, on a préféré entreprendre le problème en sens inverse. On a moins cherché à trouver dans cette littérature abondante ce qui pouvait, le plus souvent à la marge, relever de la sociologie politique qu'à investir ce terrain avec ses outils intellectuels et théoriques pour voir, à rebours, ce qui entrait en résonance avec des études sur l'UE<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Parmi les travaux, chapitres ou articles de chercheurs spécialistes de l'action publique européenne qui ont le plus contribué à la maturation intellectuelle de ce travail, on souligne particulièrement ceux de : Thomas Christiansen, « Relations between the European Commission and the Council Secrétariat : the Administrative Complex of European Governance », *Politique européenne*, n°5, automne 2001, pp. 11-26, Michelle Cini, « La Commission européenne : lieu d'émergence de cultures administratives. L'exemple de la DGIV et de la DG XI », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°3, juin 1996, pp. 457-472, Olivier Costa, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000, Neil Fligstein, « The Process of Europeanization », *Politique européenne*, n°1, avril 2000, pp. 25-42., Didier Georgakakis, « La démission de la commission européenne : scandale et tournant institutionnel (octobre 1998 – mars 1999) », *Cultures et Conflits*, n°38-39, été-automne 2000, pp. 39-72., Virginie Guiraudon, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche », art. cit., Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens, op. cit.*, Beate Kohler-Koch, « Framing : the bottleneck of constructing legitimate institutions », *Journal of European Public Policy*, vol. 7, n°4, Octobre 2000, pp. 513-531., Giandomenico Majone, « The Regulatory State and its Legitimacy Problem », *West European Politics*, Vol. 22, n°1, janvier 1999, pp. 1-24., Mazey, J.J. Richardson, « La Commission européenne : une bourse pour les idées et les intérêts », *Revue française de science politique*, Vol.46, n°3, juin 1996, pp. 409-427., Anand Menon, « L'administration française à Bruxelles », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°5, octobre 2001, pp. 763-786., Andrew Moravcsik, « Preferences and power in the european Community : a liberal intergovernmentalist approach », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 31, n°4, Décembre 1993, pp. 473-524., Pierre Muller, « L'eupéanisation des politiques publiques », *Politiques et management public*, Vol. 15, n°1, mars 1997., Neil Nugent (ed.), *At the Heart of Union. Studies of the European Commission*, Londres, MacMillan, 2000, Edward Page, *People who run Europe, op. cit.*, Guy Peters, « Agenda-setting in the European Community », *Journal of European Public Policy*, vol. 1, n°1, juin 1994, pp. 9-26, John Peterson, « The Santer era : the European Commission in normative, historical and theoretical perspective », *Journal of European public policy*, Vol.6, n°1, Mars 1999, pp. 46-65, Jean-François Polo, « La relance de la politique audiovisuelle européenne : Les ressources politiques et administratives de la DG X », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 5-18., Cécile Robert, « La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l'air ? », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 61-76., Sabine Saurruger, « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°4, août 2002, pp. 375-401., Philippe C. Schmitter, « Quelques alternatives pour le futur système politique européen et leurs implications pour les politiques publiques européennes », in Yves Mény, Pierre Muller et Jean-Louis Quermonne (dirs.), *Politiques publiques en Europe*, L'Harmattan, Logiques Politiques, 1995, pp. 27-47. Ils ont tous, à un niveau plus ou moins explicite et conscient, suscité des interrogations et des remises en cause.

<sup>2</sup> Non pas que ceux-ci soient sans valeur, au contraire. Simplement les liens qu'il aurait été possible de tisser entre cette recherche et les études sur l'UE semblaient trop minces pour les poser comme préalable à l'analyse.

<sup>3</sup> Je tiens à souligner que lorsque j'ai présenté cette recherche devant des assistances composées de spécialistes de l'UE, celle-ci a été accueillie avec une vraie curiosité intellectuelle malgré son « exotisme » apparent et que ce sont souvent ces chercheurs et universitaires qui m'ont signalé ces « liens » entre certaines de leurs

Un tel parti pris a également été rendu possible par l'état de la réflexion de cette sous-discipline sur elle-même. Comme le soulignait ainsi Virginie Guiraudon dans son introduction d'un numéro de revue significativement intitulé « *Sociologie de l'Europe* », « *si les études européennes s'accordent désormais pour dire que la construction européenne n'est pas seulement un processus de "market-making" mais aussi de "polity-building", il faut étudier les individus et les organisations qui composent ce nouvel espace politique et contribuent à lui donner forme [...] L'Europe est ainsi non pas un "ghetto" mais un "laboratoire", dans la mesure où les chercheurs peuvent y "tester" leurs théories et où elle est un lieu d'"expérimentations" pour les acteurs impliqués eux-mêmes* »<sup>1</sup>. Avant que d'être un corpus de littérature et de théories, l'Union européenne est en effet un terrain et un objet sur lequel on peut légitimement mobiliser des outils et des propositions théoriques formulés ailleurs<sup>2</sup>.

Etudier le corps de presse de l'UE implique donc un déplacement du point de vue. En décentrant le regard, qu'on peut juger jusqu'à aujourd'hui excessivement obnubilé par les logiques internes aux institutions, et en faisant porter l'analyse sur des acteurs situés à côté ou en face (pour reprendre la métaphore spatiale de la salle de presse) de ces dernières, on saisit certaines des logiques, en termes de légitimation et de rapport au politique, qui les gouvernent. Notamment, ce travail fournit quelques éléments de compréhension des contraintes qui pèsent sur la définition de l'image publique de ces institutions. En étudiant la manière dont est produite l'information sur l'UE, il offre également quelques perspectives empiriques pour nourrir le débat, pour le moment essentiellement normatif et excessivement stratosphérique, sur l'espace public européen.

---

interrogations et les miennes. Il n'est pas sûr qu'en sens inverse les études sur l'UE soient toujours accueillies avec le même enthousiasme par la sociologie politique.

<sup>1</sup> Virginie Guiraudon, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche », art. cit., p. 7.

<sup>2</sup> Virginie Guiraudon poursuivait d'ailleurs en insistant sur ce que la tradition de la sociologie politique française pouvait apporter au sous-champ disciplinaire : « *la sociologie politique, et par conséquent la science politique française fortement ancrée dans la tradition sociologique, a beaucoup à offrir aux recherches internationales sur l'Europe, en particulier son attention aux processus cognitifs, aux trajectoires politiques, aux jeux d'acteurs et aux rapports de pouvoir* » : Virginie Guiraudon, « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche », art. cit., p. 8. Le projet, tout à la fois méthodologique et théorique, du livre de Jean Joana et Andy Smith (*Les commissaires européens*, op. cit., p. 13 et suivantes) est de cet ordre. Leur introduction, intitulée « *Une sociologie politique des commissaires* », note que « *les "sommets de la Commission" demeurent une boîte noire pour la recherche en sciences sociales consacrée à l'intégration européenne. Plus précisément, en aplatissant les hiérarchies de cette instances, [les études jusqu'alors consacrées à la Commission européenne] ignorent presque totalement le rôle joué par les vingt commissaires européens à l'intérieur de la "maison" et, à l'extérieur, lorsqu'ils s'en font les représentants* » (pp. 14-15).

## Quel « espace public » européen ?

La référence à l'espace public, si elle émaille nombre de réflexions sur l'Union européenne et sa difficile légitimation, reste extrêmement problématique dès lors qu'il s'agit de l'opérationnaliser dans un protocole de recherche. Trop souvent incantatoire<sup>1</sup>, l'appel à la notion formalisée par Habermas<sup>2</sup> peine à se réaliser en termes de recherches empiriques. Pourtant, comme le souligne Stig Hjarvard, la description habermassienne de l'évolution de l'espace public correspond sans doute mieux au niveau européen qu'au niveau national : « *Les déficiences de l'espace public européen ne sont pas, quoiqu'il en soit, les résultats d'un déclin, mais les effets d'un développement inégal dans lequel l'internationalisation du capital et la formation d'une administration et d'une régulation supra-étatiques ne se sont pas accompagnées d'un développement parallèle de la connaissance du public. Cela a donné naissance à un débat sur le "déficit démocratique" des institutions européennes, mais peut-être que le concept d'Habermas de (re)féodalisation est une description plus précise de l'actuelle structure politique européenne. Le véritable processus décisionnel a disparu de l'espace public et est pris en charge par les officiels et les politiciens communautaires en collaboration avec l'industrie transnationale et les différents groupes d'intérêt. Ce n'est qu'en des occasions spéciales que le public a l'opportunité de participer au processus politique, non pas pour représenter des points de vue ou des arguments mais pour être le témoin de l'exercice de l'autorité politique* »<sup>3</sup>.

Evoquant les travaux qui font référence au rôle d'un espace public européen<sup>4</sup>, Andy Smith déplore que la démarche de ceux qui s'essaient à conceptualiser l'espace public

---

<sup>1</sup> Le texte de Victor Pérez-Díaz (« La Cité européenne », *Critique internationale*, n°1, 1998, pp. 101-126) est typique de ce type d'approche.

<sup>2</sup> Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978. Édition originale en langue allemande : *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, éditions Hermann Luchterhand Verlag, 1962. Pour une présentation synthétique de la théorie, voir : Craig Calhoun, « Introduction : Habermas and the Public Sphere », in Craig Calhoun (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, MIT Press, 1993, pp. 1-42.

<sup>3</sup> Stig Hjarvard, « Pan-European Television News : Towards A European Political Public Sphere? », in Phillip Drummond, Richard Paterson et Janet Willis (Eds.), *National Identity and Europe*, BFI Publishing, 1993, pp. 71-94, p. 90. Pour une discussion sur l'émergence d'un espace public global, voir, du même auteur, Stig Hjarvard, « News Media and the Globalization of the Public Sphere », in Stig Hjarvard (ed.), *News in a Globalized Society*, Nordicom, 2001, pp. 17-39.

<sup>4</sup> Pour une présentation de ce courant de recherche, voir : Julien Weisbein, « La question de l'espace public européen », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po, 2002, pp. 91-108. Voir également, la discussion (normative) des différentes conceptions de l'espace public européen chez : Patrizia Nanz, « Les voix multiples de l'Europe. Une idée interdiscursive de la sphère publique », *Raisons politiques*, n°10, 2003, pp. 69-85.



européen soit par trop « aérienne »<sup>1</sup>. C'est-à-dire qu'elle consiste, la plupart du temps, à envisager l'espace public européen comme une réalité (ne serait-elle qu'à venir) sur des bases empiriques pour le moins réduites et à « aborder la légitimation de l'intégration européenne en avançant des certitudes théoriques par le biais d'une argumentation essentiellement déductive. En dépit de leurs différences, ce qui réunit [les différentes approches qu'il expose] est la transposition hasardeuse de catégories développées dans le cadre de l'analyse politique des Etats-nations à l'étude de l'Union européenne »<sup>2</sup>. La dimension normative est ainsi très souvent présente, laissant entendre que l'avènement d'un « espace public » est largement inéluctable et la conséquence des réalisations politiques de l'UE comme en témoigne cet extrait du texte de Victor Pérez-Díaz<sup>3</sup>: « L'arrêt du processus n'est plus à craindre. Dans les années qui viennent, la monnaie unique va dominer de plus en plus le paysage. L'impact quotidien de ce symbole sur chaque européen sera irrésistible, d'autant plus que nombre de symboles nationaux s'estompent ou se voient contestés. Tous les débats nationaux de politique économique et sociale auront l'Europe comme cadre de référence. [...] Le processus est irréversible. Il n'y a qu'une direction possible : en avant. La question n'est donc plus de savoir si la population sera impliquée, car elle le sera, mais comment : comme une communauté de citoyens en éveil, résolus et capables de discernement ou comme une masse à demi-informée, hésitante et aisément manipulable ». Dans son texte sur l'espace public européen, Bertrand Badie<sup>4</sup>, souligne lui aussi que, « un peu partout au sein de [l'Union européenne], un type social se dégage de façon cohérente, comme prédisposant à une allégeance supranationale beaucoup plus vive : on voit apparaître un type européen modal qu'on décrira comme jeune diplômé, urbain, appartenant à des régions placées au centre des réseaux de communication. Autant d'éléments qui révèlent la pertinence d'une implication européenne là où la construction de l'Union affecte les mécanismes de socialisation, atteint les stratégies quotidiennes, mobilise les individus »<sup>5</sup>. L'auteur poursuit : « Autrement dit, l'espace public européen se forme quelque peu sur le modèle qui fit jadis la fortune de l'espace public national. D'abord, à l'initiative de ses propres bourgeois dont l'implication

---

<sup>1</sup> Andy Smith, « L' « espace public européen » : une vue trop aérienne », *Critique internationale*, n°2, hiver 1999, pp. 169-180.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>3</sup> Victor Pérez-Díaz, « La Cité européenne », art. cit., pp. 101-102. Ce type d'analyse peut également se retrouver chez Jean-Marc Ferry (*La question de l'État européen*, Gallimard, 2000) pour qui l'avènement d'un espace public est un deuxième moment obligé après celui d'un marché commun.

<sup>4</sup> Bertrand Badie, « Comment se construit un espace public européen », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2000*, Presses de Sciences-Po, 2000, pp. 13-16.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 14.

*croissante dans l'ouverture européenne mêle subtilement le jeu des intérêts propres, l'effet de représentations intellectuelles et mentales ainsi que la recherche empirique de facilités nouvelles* »<sup>1</sup>. Cette vision très normative et évolutionniste<sup>2</sup> de l'espace public européen tend à oublier (à faire oublier ?) les mécanismes sociaux sur lesquels se fondent les modèles théoriques qu'ils échafaudent.

En effet, « *en s'appuyant sans distance critique sur le concept d'« espace public », ces écrits proposent une lecture a-sociologique du lien social en le déconnectant de la légitimation des institutions communautaires* »<sup>3</sup>, c'est-à-dire qu'ils ne s'interrogent pas sur le sens social accordé aux messages politiques émanant de l'UE ni même à la forme qu'ils empruntent. Andy Smith reproche aux analystes des politiques publiques européennes - qui sont, de fait, les quasi propriétaires scientifiques de l'objet « Union européenne » - l'utilisation presque routinisée d'un concept pourtant complexe ravalant celui-ci à « *une formule lapidaire qui permet de terminer un article en beauté mais qui, d'un point de vue analytique, revient à esquiver toute réflexion sur des éléments tels que la réception de ces politiques publiques par les populations de l'Europe et les difficultés de leur mise en place* »<sup>4</sup>. Car s'intéresser à l'espace public européen, c'est aussi questionner les processus de légitimation de l'action publique européenne et, plus largement, de ce système politique et institutionnel. Aussi, pour résister aux tentations de la futurologie et à celles du raccourci conceptuel et intellectuel, il faut sans doute, comme l'y invite l'auteur, « *renverser la perspective* » et : « *Plutôt que de continuer à aborder cet objet par le haut, il convient d'observer plus minutieusement la manière dont la formation de l'Union européenne déstabilise les pratiques sociales qui participent aux définitions contemporaines du territoire* »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>2</sup> Et, à certains égards, politique, car Bertrand Badie poursuit en indiquant que le jeu international ainsi modifié « *nous apprend que l'orientation souverainiste n'agit pas tant comme principe organisateur des rapports internationaux, encore moins comme mode structurant des comportements sociaux, mais davantage comme référent résiduel, cristallisant les craintes, les résistances et les frustrations des individus* » (« Comment se construit un espace public européen », chap. cit., p. 16).

<sup>3</sup> Andy Smith, « L'« espace public européen » : une vue trop aérienne », art. cit., p. 172.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.173.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.176. Pour une critique depuis le point de vue de la sociologie du journalisme, voir : Philip Schlesinger, « Europe's Contradictory Communicative Space », *Daedalus*, n°123, 1994, pp. 25-52.

Si l'on retient l'idée que, en dépit de sa validité historique contestable<sup>1</sup>, l'espace public peut constituer un questionnement valable<sup>2</sup> des sciences sociales (ne serait ce que pour en étudier les représentations, savantes ou non), il reste à l'opérationnaliser en termes de protocole de recherche. Au moins trois manières, non exclusives, d'envisager cette question de l'espace public européen sont possibles<sup>3</sup>. Les deux premières relèvent d'une approche « verticale » et amènent à s'interroger, d'une part, sur la capacité des institutions politiques européennes à rendre publiques leurs activités auprès du (des) public(s) et, d'autre part, à la capacité des acteurs nationaux, quels qu'ils soient, à se saisir des enjeux européens et à inscrire leur action dans ce cadre<sup>4</sup>. La troisième (davantage « horizontale ») revient à s'interroger sur la perméabilité des publics nationaux par rapport aux intérêts, idées, problématiques de leurs voisins<sup>5</sup>. Deux voies principales de recherche ont jusqu'alors été empruntées. La première conduit à étudier l'émergence de médias transnationaux ou européens<sup>6</sup> et la manière dont, en s'adressant à des audiences plurinationales, ils tentent d'offrir un contenu informationnel « européen ». La seconde tradition de recherche repose sur une approche beaucoup plus statistique et quantitative de l'information. Il s'agit alors de mesurer, par des comptages sophistiqués, le nombre d'items portant sur l'UE, les acteurs qui y interviennent et de repérer

---

<sup>1</sup> La première objection au concept d'espace public tient en une formule provocatrice : « *Y-a-t'il jamais eu un espace public ?* » : Michael Schudson, *The Power of News*, Harvard University Press, 1995, et « Was There Ever a Public Sphere ? », in Craig Calhoun (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, MIT Press, 1993, pp. 143-163.

<sup>2</sup> Bastien François et Erik Neveu (dirs.), *Espaces publics mosaïques*, Presses Universitaires de Rennes, 1999.

<sup>3</sup> Ruud Koopmans, Friedhelm Neidhardt et Barbara Pfetsch, « Conditions for the Constitution of a European Public Sphere », *communication à l'Euroconférence "Democracy Beyond the Nation-State"*, Athènes, 5-7 Octobre 2000.

<sup>4</sup> Ces deux approches peuvent être rassemblées derrière ce que Patrizia Nanz qualifie de « *vision substantialiste (ou holiste) du public conçu comme une communauté politique homogène intégrée – ou demos-, partageant une même identité collective, un langage commun et un système de médias* » : Patrizia Nanz, « Les voix multiples de l'Europe. Une idée interdiscursive de la sphère publique », art. cit., p. 79.

<sup>5</sup> Ce qui renvoie à l'idée de « *modèle interdiscursif de la sphère publique* » exposée par Patrizia Nanz (« Les voix multiples de l'Europe. Une idée interdiscursive de la sphère publique », art. cit., p. 80 et suivantes), à savoir « *un domaine social pluraliste composé d'une variété de publics, qui s'opposent et se recourent, engagés dans un dialogue transnational (ou interculturel) et des pratiques de citoyenneté* ».

<sup>6</sup> Sous des formes et avec des méthodologies et des objets très différents, plusieurs auteurs se sont intéressés à cette question. Voir par exemple : Stig Hjarvard, « Pan-European Television News : Towards A European Political Public Sphere? », chap. cit.; Jean K. Chalaby, « Transnational Television in Europe. The Role of Pan-European Channels », *European journal of communication*, vol. 17 n°2, 2002, pp. 183-203 ; Erik Neveu, « L'Europe comme « communauté inimaginable »? L'échec du magazine français « L'Européen », (Mars-Juillet 1998) », in Dominique Marchetti (dir.), *Signifier L'Europe*, Presses universitaires de Rennes, 2003 ; Jean-Michel Utard, *Arte : information télévisée et construction d'un point de vue transnational. Etude d'un corpus franco-allemand*, Strasbourg, thèse pour le doctorat en Sciences de l'information et de la communication, 1997 ; Olivier Baisnée et Dominique Marchetti « *Euronews, un laboratoire de la production de l'information « européenne* », *Cultures et Conflits*, n° 38-39, décembre 2000, pp. 121-152 ; Marcel Machill, « Euronews : the first European news channel as a case study for media industry development in Europe and for spectra of transnational journalism research », *Media Culture and Society*, Vol. 20, n°3, 1998, pp. 427-450.

des évolutions en termes de convergence (« européanisation ») ou, au contraire, de divergences persistantes (« territorialisation » ou « nationalisation »)<sup>1</sup>. Extrêmement précieuses dans les deux cas, ces études sont cependant différentes de celle que l'on propose.

En s'intéressant au corps de presse de l'UE, et plus précisément aux correspondants de médias nationaux<sup>2</sup>, on a affaire à des acteurs très différents de ceux qui travaillent pour des titres ou des chaînes transnationaux. L'analyse porte aussi davantage sur les logiques de production du matériau qu'analysent les études quantitatives sur l'information à propos de l'UE que sur son contenu. En privilégiant une analyse microsociologique (un groupe certes important mais dénombrable de journalistes et les contraintes de son activité) de phénomènes à portée macrosociologique<sup>3</sup> (forme et type d'informations disponibles sur un système politique et institutionnel concernant 15 et bientôt 25 Etats membres), on ne se détourne pas d'une analyse, critique, en termes d'espace public européen. Plutôt, et même si l'on ne s'intéresse qu'à la part la plus politique de la réalité européenne, on tente de sociologiser l'approche (au sens où il s'agit de repérer et de qualifier les logiques sociales qui sont au fondement des pratiques des acteurs que l'on étudie) en allant voir concrètement quelles sont les logiques de production d'informations qui, à bien des égards, constituent la seule réalité de l'UE pour la plupart de ses ressortissants qui n'ont aucune chance d'en faire l'expérience concrète<sup>4</sup>. À bien des égards, l'Union européenne reste un système politique « *de papier* »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Holli A. Semetko, Claes H. De Vreese et Jochen Peter, « Europeanised Politics – Europeanised Media ? European Integration and Political Communication », *West European Politics*, vol. 23, n°4, octobre 2000, pp. 121-141 ; Holli A. Semetko et Patti M. Valkenburg, « Framing European Politics : A Content Analysis of Press and Television News », *Journal of Communication*, Printemps 2000, vol. 50, n°2, pp. 93-109 ; Claes de Vreese, « 'Europe' in the News. A Cross-National Comparative Study of the News Coverage of Key EU Events », *European Union Politics*, Vol. 2, n°3, pp. 283-307 ; Virginie Le Torrec et alii, « Framing Europe : News coverage and legitimacy of the European Union in five countries », *Communication à la European Community Studies Association Seventh Biennial International Conference*, Madison, Wisconsin, 31 mai-2 juin 2001.

<sup>2</sup> Ne s'intéresser qu'aux médias transnationaux ou européens à Bruxelles aurait pour effet de déformer fortement la perspective dans la mesure où leurs contraintes sont très différentes de celles qui pèsent sur les correspondants nationaux. Pour autant, de telles études seraient extrêmement utiles afin d'étudier les systèmes de représentations de ceux qui travaillent au quotidien pour ou au contact de l'UE. À ma connaissance, il n'existe aucune étude de médias aussi déterminants pour comprendre le fonctionnement de la *polity* européenne que le *Financial Times* ou l'Agence Europe. Sur ce dernier cas cependant, voir : Caroline Schickel, *L'Agence Europe, une agence d'information européenne*, note d'étude, Institut d'études politiques de Strasbourg, 1995.

<sup>3</sup> Comme l'y invite Abram de Swaan : « Pour une sociologie de la société transnationale », *Revue de synthèse*, 4<sup>e</sup> S., n°1, janvier-mars 1998, pp. 89-111.

<sup>4</sup> La probabilité sociale d'avoir un avis (que celui-ci soit formulé selon des problématiques politiques légitimes ou pas) sur son gouvernement (ne serait-ce que parce que l'on paye des impôts, perçoit des prestations, a des contacts avec des représentants de l'État qu'il dirige, etc.) est en effet sensiblement plus forte qu'à l'endroit de l'UE qui est quasiment invisible (au sens propre) sauf pour quelques groupes sociaux (les agriculteurs notamment) qui font l'expérience directe des décisions qu'elle prend.

<sup>5</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Editions de Minuit, 1990.

qui, pour reprendre le terme du journaliste du *Financial Times* en exergue, s'adresse à un « public » qui « n'est pas là ».

Plus justement, l'Union européenne a un public et même une « opinion publique » mais qui prennent la forme, aujourd'hui disqualifiée<sup>1</sup>, qui caractérise le 18<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>. Celle d'un cercle d'acteurs « éclairés » dotés d'une compétence politique et d'une capacité critique qu'ils exercent à l'endroit de ce système politique et de ses acteurs. Car c'est une des fonctions que remplit le corps de presse auprès de l'UE que de lui tenir lieu d'espace public et d'opinion publique. On ne ratifie pas bien entendu en disant cela les mythologies professionnelles qui font des journalistes des « chiens de garde » (*watchdog*) de la démocratie et les représentants d'un « quatrième pouvoir ». Il s'agit simplement de prendre acte du fait que, parmi tous les acteurs envisageables, ce sont les correspondants qui sont mis en scène comme les représentants de l'opinion publique. Le paradoxe (qu'il faut expliquer) tient plutôt aux raisons pour lesquelles les jugements politiques qu'ils exercent à l'endroit d'un système qu'ils savent politique restent largement (hormis le cas anecdotique mais révélateur de « palmarès des commissaires ») dans la salle de presse où ils s'expriment. Sous l'effet de quelles contraintes, ensuite, ce que ces journalistes savent politique se transmue en autre chose dès lors qu'il s'agit d'en faire un article ou un « sujet » : une matière essentiellement technique et institutionnelle pour les journalistes français et un sujet « politique », mais de politique intérieure, pour les britanniques. On relativise ainsi la portée des analyses normatives ou macrosociologiques qui s'évertuent à analyser (c'est-à-dire aussi à faire exister) une « opinion publique » et un « espace public » européens tandis que les ressortissants de l'UE continuent à lire, à entendre et à voir des « Europe » singulièrement différentes.

Si la démesure qu'il y a entre les quelques 550 correspondants originaires des pays membres et les 380 millions de citoyens européens est une des tensions majeures que doit gérer l'UE, elle est aussi une formidable occasion de réaliser une étude à taille humaine des logiques de production de l'information communautaire. La spécificité du terrain communautaire, du point de vue comparatif, est en effet de permettre d'observer des journalistes couvrant une actualité commune. Commune à la fois parce qu'ils sont tous amenés à suivre un même agenda mais aussi, fait relativement unique (on peut à la rigueur

---

<sup>1</sup> Sur l'histoire des conceptions de l'opinion publique, voir : Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998.

<sup>2</sup> Sur ces points, on y reviendra, voir : Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, op. cit., p. 41 et suivantes et Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, op. cit., p. 71 et suivantes.

penser aux grandes institutions internationales sans que la comparaison soit véritablement satisfaisante), parce qu'ils couvrent un système institutionnel et politique dont les décisions concernent (hormis les cas spécifiques de l'« euroland » ou de la « zone Schengen ») au même niveau leurs audiences. Reste à préciser la manière dont on a choisi d'aborder ce groupe de journalistes.

## **Le corps de presse comme institution, le poste de correspondant comme rôle**

Si l'on a dit que ce travail s'inscrit dans une démarche qui emprunte l'essentiel de son appareillage conceptuel à la sociologie, il convient désormais d'explicitier quelque peu quels sont les outils majeurs que l'on a mobilisés. Pour reprendre certaines distinctions désormais traditionnelles dans l'étude du journalisme, il s'agit d'une sociologie de la production de l'information<sup>1</sup>. On privilégie en cela l'étude des conditions de production, tant du côté journalistique que de celui des sources, par rapport à d'autres modes d'appréhension de l'information : études de contenu, de réception, sémiologie, économie des médias, etc.

Cependant, s'intéresser aux conditions de production de cette actualité particulière ne signifie pas évacuer la question du sens et de la forme des discours journalistiques qu'elles favorisent<sup>2</sup>. Avec d'autres outils méthodologiques et avec d'autres résultats<sup>3</sup>, l'observation des pratiques journalistiques permet de mettre à jour les *conventions* d'une actualité (ce qui se dit et ne se dit pas, ceux qui auront « naturellement » la parole et les autres, etc.). La forme de journalisme privilégiée (institutionnel, « d'enquête », politique, « assis », spécialisé ou non, etc.), les sources qui dominent ce secteur d'actualité (institutionnelles, politiques, administratives, groupes d'intérêt, « alternatives », ...), tout cela définit des registres de discours, des points de vue journalistiques sur la « réalité » qui canalisent et orientent les

---

<sup>1</sup> Pour une présentation, par l'un de ses représentants, des travaux que l'on peut rassembler sous cette expression, voir : Michael Schudson, « The sociology of news production », *Media, Culture and Society*, vol. 11, 1989, pp. 263-282.

<sup>2</sup> Cette distinction est d'ailleurs sans doute assez artificielle comme le montre la notion de rhétorique journalistique : Jean Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n°3, 1976, pp. 256-282. En effet, les « rhétoriques » quelles qu'elles soient sont toujours dépendantes de l'espace social dont elles émanent et des mécanismes qui y prévalent : Bruno Latour et Paolo Fabbri, « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°13, février 1977, pp. 81-95.

<sup>3</sup> Au sens où, l'attention étant portée ailleurs, on n'observe pas les mêmes phénomènes.

productions de sens ultérieures<sup>1</sup>. Comme le dit Lance Bennet<sup>2</sup>, « à moins de croire en une théorie improbable selon laquelle les informations reflètent une réalité objective et non problématique, le défi théorique devant nous est d'expliquer comment des journalistes concurrents faisant des choix raisonnés et souvent très personnels peuvent finalement produire des produits informationnels [news outcomes] aussi similaires ». Si le poids des routines et des habitudes est l'un des éléments à prendre en compte, ce sont aussi des règles partagées – mais rarement explicites – de présentation d'une réalité (politique) complexe qui guident fortement la pratique des journalistes. Ces règles de narration du politique ont pour effet de voir les journalistes « faire des calculs conscients à propos des développements à venir des sujets, de l'endroit où le (meilleur) sujet va aboutir : qui devrait donner une réaction, où il convient d'envoyer davantage de correspondants, comment l'action semble se développer d'un jour sur l'autre, quand aura lieu le prochain coup [move] des joueurs clés, quel est le titre qui résume le mieux à la fois les développements passés et ceux à venir de l'intrigue choisie, et – s'il reste de la place dans l'épisode du jour – pourquoi ces évolutions de l'intrigue interviennent »<sup>3</sup>. Ces procédés de mise en écriture de la vie politique<sup>4</sup>, sont aussi des manières, largement communes aux journalistes et aux acteurs politiques, de se représenter la politique et déterminent fortement ce qu'ils considéreront comme « important », « crédible » et, en tout état de cause, méritant d'être relaté. Plutôt que de renvoyer à une « connivence » entre journalistes et acteurs politiques qui n'est pas plus forte à Bruxelles qu'ailleurs, il faut s'interroger sur l'institutionnalisation, parmi les correspondants,

---

<sup>1</sup> Comme le dit Herbert J. Gans (« What can Journalists Actually Do for American Democracy? », *Press/Politics*, vol. 3, n°4, 1998, pp. 6-12, p. 8), le lien direct qu'établissent les journalistes entre leur travail et la « démocratie » est très contestable dans la mesure où ils substituent largement leurs propres intérêts pour la « politique » (voire pour le « politique ») à celui de leurs audiences : « Les journalistes couvrent un nombre limité de controverses et de décisions législatives, budgétaires et de politiques publiques qu'ils considèrent comme pertinentes, mais ces controverses et ces décisions prennent souvent place à des niveaux gouvernementaux plus ou moins coupés de la participation citoyenne. Quoi qu'il en soit, la couverture journalistique normale n'a que peu à voir avec la démocratie [...] elle est tout juste suffisante pour permettre à l'audience de se "tenir au courant" jusqu'à la prochaine élection ». Ce « chaînon manquant » entre journalistes et audiences (les premiers ne sachant que peu de choses des intérêts des secondes) a aussi été souligné par Philip Schlesinger, *Putting Reality Together : BBC news*, Routledge, 1987, p. 116 [publié pour la première fois en 1978]. Pour un exemple de ce type de décalages entre l'électorat et ce que les journalistes croient savoir de la « réalité » politique, voir : Michael Schudson avec Elliot King, « Le mythe de la popularité de Ronald Reagan », *Politix*, n°37, 1997, pp. 97-116. En ce qui concerne l'UE, ce décalage prend encore un autre sens dans la mesure où, on l'a dit, la plupart des citoyens européens n'ont aucune expérience directe de ce système politique. C'est-à-dire aussi guère de sources alternative pour s'informer des décisions qu'il prend.

<sup>2</sup> W. Lance Bennet, « An Introduction to Journalisms Norms and Representations of Politics », *Political Communication*, n°13, pp. 373-384, p. 373.

<sup>3</sup> W. Lance Bennet, « An Introduction to Journalisms Norms and Representations of Politics », art. cit., p. 383.

<sup>4</sup> Sur ce point, voir W. Lance Bennett et Murray Edelman, « Towards a New Political Narrative », *Journal of Communication*, vol. 35, n°4, 1985, pp. 156-171.

d'une représentation du « politique » communautaire qui évacue justement tout ce qu'il y a de « politique » dans l'actualité qu'ils suivent. En cela, on s'intéresse aux processus historiques et sociaux qui ont conduit à ne pas constituer politiquement – c'est-à-dire aussi, partiellement, à ne pas faire exister comme telle pour les audiences mais aussi les acteurs communautaires – le fonctionnement du système politique européen.

Analyser la stabilité et la prédictibilité des comportements des correspondants et de leurs manières de relater les événements communautaires, supposait donc de s'intéresser à l'institutionnalisation de « manières de faire », de « recettes » et de normes au sein du corps de presse. Pour cela, on a privilégié deux niveaux d'analyse. Le premier envisage le corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne comme une institution sociale au sens que lui prêtent Peter Berger et Thomas Luckmann<sup>1</sup>, c'est-à-dire que « *l'institutionnalisation se manifeste chaque fois que des classes d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles. En d'autres termes, chacune de ces typifications est une institution. [...] Les institutions, par le simple fait de leur existence, contrôlent la conduite humaine en établissant des modèles prédéfinis de conduite, et ainsi la canalisent dans une direction bien précise au détriment de beaucoup d'autres directions qui seraient théoriquement possibles* ».

Ce sont les caractéristiques mêmes du corps de presse qui ont conduit à privilégier une approche en termes d'institution (et d'institutionnalisation) par rapport à d'autres possibles<sup>2</sup>. Ce qui fait la singularité du corps de presse, c'est à la fois son extériorité (relative) aux espaces sociaux dont dépendent ceux qui en viennent à en faire partie (les champs journalistiques et, plus largement, les espaces nationaux) et le fait qu'il est un lieu social, relativement exceptionnel en matière journalistique, où plusieurs de ces espaces sont amenés à se côtoyer et à être partiellement soumis à des logiques communes. La plupart des correspondants ne feront qu'un passage à Bruxelles, pour autant ils devront intégrer les règles de fonctionnement, les hiérarchies et un certain nombre de croyances du corps de presse sans pour autant que celles-ci continuent à s'appliquer une fois qu'ils en seront partis. Du moins, car ils retirent de cette expérience professionnelle une certaine manière d'envisager leur métier de journaliste, qui pourront plus facilement être modifiées une fois le corps de presse

---

<sup>1</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksiek, 1989, pp. 78-79.

<sup>2</sup> Afin d'éviter tout quiproquo et compte tenu de la vogue actuelle du (des) « néo-institutionnalisme(s) », on précise que c'est à une définition plus sociologique de l'institution que l'on s'attache. Pour une présentation des théories « néo-institutionnalistes » : Peter Hall et R. Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3-4, 1997, pp. 469-496. Pour une critique de ces approches (notamment en raison de leur caractère peu sociologique) voir : Andy Smith, « Institutions et intégration européenne », in CURAPP, *Les méthodes au concret*, PUF, 2000, pp. 229-252, p. 235 et suivantes.



quitté. Au terme d'un processus d'institutionnalisation qu'il faut retracer, les « *institutions qui ont maintenant été cristallisées [...] sont vécues comme existant au-dessus et en-dessous des individus qui "en viennent" à les incarner sur le moment. En d'autres termes, les institutions sont maintenant vécues en tant que détentrices d'une réalité propre, une réalité qui affronte l'individu comme un fait extérieur et coercitif* »<sup>1</sup>.

Le corps de presse a une existence propre, relativement indépendante (au sens où il ne disparaît pas en même temps qu'ils le quittent) des journalistes qui le composent<sup>2</sup>. Ceux-ci participent bien sûr, à des degrés divers en fonction notamment du temps qu'ils y passent et des ressources spécifiques qu'ils parviennent à y accumuler, à la « typification » des pratiques qui y sont admises comme pertinentes et légitimes mais, pour ceux qui n'y feront qu'un passage, « *l'objectivité du monde institutionnel "s'épaissit" et "se durcit"* » et, parce que l'institutionnalisation est aussi une routinisation des pratiques, « *le "on recommence" devient maintenant "voici comment les choses sont faites"* »<sup>3</sup>.

Le second niveau d'analyse, qui est le pendant théorique de la notion d'institution<sup>4</sup>, est celui du rôle de correspondant auprès de l'UE. La notion de rôle fait le lien entre la « *facticité historique* » de l'institution et l'individu qui y (en) participe. Les rôles sont donc entendus comme des « *typifications de conduite socialement objectivées* »<sup>5</sup> pour soi mais aussi pour les autres qui peuvent caractériser (comme « adaptée » ou « conforme » ou non) l'action et l'institution « *comme le livret non-écrit d'une pièce de théâtre. La répétition de la pièce dépend de ses rôles prescrits par des acteurs vivants* »<sup>6</sup>. Pour le dire sans le lexique spécifique à l'essai de Berger et Luckmann, on peut donc retenir, comme Jacques Lagroye, qu'un rôle est « *l'ensemble des comportements qui sont liés à la position qu'on occupe et qui*

---

<sup>1</sup> Andy Smith, « Institutions et intégration européenne », chap. cit., p. 84.

<sup>2</sup> « *Les institutions sont là, extérieures à lui, persistantes dans leur réalité, qu'il l'aime ou non. Il ne peut pas se débarrasser d'elles. Elles résistent à sa tentative de les changer ou de les fuir.* » : Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 86.

<sup>3</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., pp. 84-85.

<sup>4</sup> Pour le dire comme Jacques Lagroye, « *le rapport à l'institution c'est d'abord le rapport à celui qui tient un rôle dans une institution [...] c'est d'abord l'appréhension d'individus vivant dans l'institution qui, parce qu'ils tiennent des rôles, nous permettent d'avoir une idée de l'institution* » : Jacques Lagroye, « On ne subit pas son rôle », entretien avec Brigitte Gaïti et Frédéric Sawicki, *Politix*, n°38, 1997, pp. 7-17, p. 8.

<sup>5</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 103.

<sup>6</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 105.

permettent de faire exister cette position, de la consolider et, surtout, de la rendre sensible aux autres »<sup>1</sup>.

L'articulation du rôle à l'institution permet notamment de mettre en lumière les représentations qu'ont les acteurs de leur propre pratique dans la mesure où « elle recèle les médiations entre les univers macroscopiques de signification objectivés et les moyens par lesquels ces univers deviennent subjectivement réels pour les individus »<sup>2</sup>. Le modèle théorique proposé par Berger et Luckmann est également dynamique dans la mesure où s'ils insistent sur la « sédimentation » des institutions et le rôle de la « tradition »<sup>3</sup>, en introduisant une réflexion en termes de construction historique de la légitimité<sup>4</sup> des institutions et des rôles qu'elles prescrivent, ils rappellent<sup>5</sup> que « pour comprendre l'état d'univers socialement construit à un moment donné, ou sa transformation dans le temps, on doit comprendre l'organisation sociale qui permet aux "définisseurs" d'établir leur définition ».

On spécifiera à chaque fois, en mobilisant d'autres travaux<sup>6</sup>, la manière dont on a envisagé ces concepts, mais il fallait poser ce préalable pour le justifier, notamment par rapport à d'autres envisageables. Deux au moins méritent qu'on s'y arrête. La première est celle d'une sociologie des champs<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Jacques Lagroye, « On ne subit pas son rôle », art. cit., p. 8.

<sup>2</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 110.

<sup>3</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 95 et suivantes. Mais aussi (p. 154 et suivante) comment les « hérésies » sont combattues (par la « thérapie » : pour laquelle « une machinerie conceptuelle pour expliquer de telles déviations et pour conserver les réalités ainsi défiées » est développée et par « l'annihilation » où « la légitimation maintient la réalité de l'univers construit socialement ; l'annihilation nie la réalité de tout phénomène ou de toute interprétation d'un phénomène qui ne s'insère pas dans cet univers [...] Le but final de cette procédure est d'incorporer les conceptions déviantes à l'intérieur de l'univers propre de l'individu, et dès lors de les liquider au bout du compte » (pp. 157-158))

<sup>4</sup> « La légitimation ne dit pas seulement à l'individu pourquoi il devrait exécuter une action et pas une autre. Elle lui dit aussi pourquoi les choses sont ce qu'elles sont » : Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 130.

<sup>5</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 159.

<sup>6</sup> Ceux de Jacques Lagroye sur la notion de rôle (Jacques Lagroye, « Etre du métier », *Politix*, n°28, décembre 1994, pp. 5-15, et « On ne subit pas son rôle », art. cit.) et de Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (*Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Presses de la FNSP, 1992) sur les institutions, ainsi que ceux de Timothy E. Cook (*Governing with the news. The news media as a political institution*, The university of Chicago Press, 1998) sur les médias comme institutions politiques et de Jay G. Blumler et Michael Gurevitch (*The Crisis of Public Communication*, Routledge, 1995) sur l'utilité du concept de rôle pour étudier les journalistes et les sources.

<sup>7</sup> Entendu comme « un espace structuré de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysés indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminés par elles) » (Pierre Bourdieu, « Quelques propriétés des champs », *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1984, p. 113). Il est aussi « un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent [...], en même temps un champ de luttes de concurrences qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces » : Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°89, pp. 3-46, 1991, pp. 3-4.

Il est rapidement apparu que mobiliser à propos du corps de presse le concept de champ, alors même qu'il peut apparaître, surtout dans une démarche qui abandonnerait la comparaison<sup>1</sup>, comme particulièrement pertinent, n'aurait rendu justice ni à l'objet ni au concept. S'il « invite à penser l'espace du journalisme comme un univers structuré par des oppositions à la fois objectives et subjectives, à percevoir chaque titre et chaque journaliste dans le réseau des stratégies, des solidarités et des luttes qui le lient à d'autres espaces sociaux »<sup>2</sup>, sa mobilisation pour parler du corps de presse, notamment dans une perspective comparée, aurait supposé conférer à l'espace social que constitue le corps de presse, un degré d'autonomie qu'il n'a pas. De la même manière que Jean-Baptiste Legavre considérait que la spécialité de « conseiller en communication politique » présentait une trop faible autonomie par rapport à d'autres univers sociaux pour justifier de parler de champ<sup>3</sup>, le corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne apparaît avant tout comme un lieu d'intersection des mécanismes de plusieurs champs journalistiques nationaux. Pour le dire abruptement, si les journalistes français et britanniques sont si différents c'est moins, comme le laisserait penser le raccourci culturaliste, parce qu'ils sont Français ou Britanniques que parce qu'ils sont pris dans les logiques de leurs champs journalistiques respectifs. Son caractère plurinational (et non pas transnational ou supranational) en fait plutôt, et c'est la richesse de l'objet, un endroit privilégié pour observer les mécanismes propres à chaque champ journalistique. Ces mécanismes sont mis en évidence par les caractéristiques de l'actualité communautaire et du

---

<sup>1</sup> Ainsi, le cas français, parce qu'il a donné lieu à une lutte symbolique particulièrement virulente et spécifique entre « vétérans » et « nouveaux entrants » du corps de presse (voir la troisième partie de ce travail), semble reproduire les processus de subversion qui ont été observés dans d'autres champs. C'est ici, notamment, que les vertus de la comparaison apparaissent en rendant visibles les logiques très différentes selon lesquelles s'est faite cette contestation de la norme professionnelle et font perdre de leur « évidence » aux intuitions théoriques primordiales. Généraliser les phénomènes observés parmi les correspondants français aurait empêché de saisir les processus dans lesquels sont pris les correspondants britanniques et, on le présume, ceux qui concernent les correspondants d'autres pays.

<sup>2</sup> Erik Neveu, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2001, p. 35.

<sup>3</sup> Jean Baptiste Legavre, *Conseiller en communication politique : l'institutionnalisation d'un rôle*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 1993, p. 15 et suivantes. Comme le dit l'auteur : « sauf à perdre de sa pertinence, le concept de champ suppose une activité sociale "pleinement" autonomisée » et le groupe des communicateurs politiques est trop hétérogène, ses « frontières sont trop ténues » et « les positions sont trop fluctuantes pour construire en toute rigueur un système de positions structurées et mesurables statistiquement ». Enfin, « l'historicité du groupe est trop faible pour imaginer déconstruire sous toutes ses formes une pratique en train de se faire » (p. 15). Toutes ces remarques pourraient parfaitement se rapporter à notre objet. Le seul travail que l'on ait pu consulter qui ait tenté d'appliquer le concept de champ au corps de presse (Eugenia Sapiera, « Journalists as political actors. The case of the resignation of the Santer Commission », *Communication aux ECPR joint sessions of workshops*, 14-19 avril 2000, Copenhague. Workshop n°17 'New Trends in political journalism') semble procéder d'une double méprise. Méthodologique tout d'abord, puisque l'auteur ne prend à aucun moment en compte les logiques propres à chaque presse nationale. Théorique ensuite, puisque l'auteur ne rapporte les prises de position des acteurs à aucune de leurs dispositions, mobilisant des fragments d'entretiens pour les rapporter à des « récits » (*narratives*) représentatifs selon elle de l'espace des positions à l'intérieur du champ des correspondants européens sans que l'on sache rien de qui les porte.

corps de presse. Ce corps de presse constitue donc une occasion d'observer des effets des champs journalistiques nationaux en dehors du contexte national. S'il y a bien des luttes pour la définition légitime de la bonne correspondance à Bruxelles<sup>1</sup>, elles ne s'inscrivent pas toutes dans les mêmes logiques ni dans les mêmes espaces de référence. On reviendra sur l'intérêt, dans ce contexte du corps de presse de l'UE, de la comparaison, mais l'un des risques qu'il y aurait à n'envisager celui-ci en ne prenant en compte que des logiques communes au groupe dans son ensemble (en en faisant un espace relativement autonome), est celui de se méprendre sur la réalité des processus à l'œuvre. On risque de n'y voir qu'une lutte des « anciens » et des « modernes » là où il y a un enchevêtrement de logiques, parfois cumulatives sans pour autant être confondues, qui concourent à une remise en cause du modèle professionnel jusqu'alors dominant. Ce choix ne signifie pas pour autant que l'on renonce à penser *relationnellement* les phénomènes que l'on observe puisque ces correspondants se définissent avant tout dans leurs relations à d'autres correspondants mais aussi à leurs pairs nationaux. Au contraire, le contre-emploi du concept, sur cet objet précis, aurait justement empêché de penser et d'analyser l'ensemble de ces relations.

La seconde perspective envisageable sur cet objet est celle de la sociologie des professions. Si l'on parle, tout au long de ce travail, de « groupe professionnel », la sociologie des professions semble peu adaptée pour mettre à jour les processus que l'on souhaitait observer. Tout d'abord, le statut d'« accrédité » n'est pas une profession<sup>2</sup>. Si des dispositions (accréditation, association professionnelle) semblent recouvrir des phénomènes étudiés par les spécialistes des professions (« ticket d'entrée », autorégulation), limiter le questionnement aux rapprochements que l'on pouvait faire avec les modèles classiques<sup>3</sup> de la « professionnalisation » semblait d'autant plus préjudiciable que, s'il ne s'agit pas d'une

---

<sup>1</sup> Notamment, et c'est l'objet de la dernière partie de ce travail, lors des scandales qui conduisirent à la démission de la Commission Santer.

<sup>2</sup> Une fois encore, on renvoie à l'introduction de la thèse de Jean Baptiste Legavre (*Conseiller en communication politique : l'institutionnalisation d'un rôle*, op. cit., p. 16 et suivantes) qui synthétise les reproches que l'on peut faire à une approche en termes de profession et notamment le fait « *qu'une telle approche rend difficile toute tentative de déconstruction – l'objet est là avec ses frontières et ses problématiques imposées* » (p. 16).

<sup>3</sup> Pour une présentation de cette tradition sociologique, voir : Claude Dubar et Pierre Tripier, *Sociologie des professions*, Armand Colin, 1998. Pour une critique du concept de profession voir : Pierre Bourdieu avec Loïc Wacquant, *Réponses*, Seuil, 1992, p. 212 et suivantes. Notamment (p. 212) : « Profession est un mot du langage commun qui est passé en contrebande dans le langage scientifique ; mais c'est surtout toute une construction sociale, le produit de tout un travail social de construction d'un groupe et d'une représentation de ce groupe, qui s'est glissée en douce dans la science du monde social ». Sur la profession journalistique (et son indétermination) et sur la « faiblesse de [la] théorie » des approches canoniques des professions (notamment leur incapacité à rendre compte d'engagements différenciés par rapport au « professionnalisme ») voir : Denis Ruellan, « Le professionnalisme du flou », *Réseaux*, n° 51 et Denis Ruellan, *Le professionnalisme du flou*, Presses universitaires de Grenoble, 1993.

profession, le corps de presse et ce qu'il impose aux journalistes comme règles (écrites ou non) n'épuise pas, loin s'en faut, les contraintes qui pèsent sur leurs pratiques. Par groupe professionnel, on entend donc surtout le fait que les frontières (même malmenées par certaines catégories d'acteurs) primordiales du groupe sont fixées par le fait qu'il faille être journaliste pour appartenir au corps de presse. En termes d'approche au contraire, on privilégiera une perspective qui est celle du « métier »<sup>1</sup>, ce qui permet de mettre l'accent sur les conditions concrètes d'exercice de leur activité et les pratiques qui lui sont liées.

Afin de caractériser un peu plus la démarche, on ajoute que l'on a tenté de ne pas s'en tenir aux processus qui relèvent du corps de presse mais d'intégrer des phénomènes qui prennent leur source en dehors du groupe professionnel. À Bruxelles tout d'abord. Puisque pour souligner, notamment, comment certains systèmes de représentations sont communs à ces correspondants et à leurs interlocuteurs, il s'est agi de mettre en évidence le contexte social et intellectuel qu'intègrent les journalistes lorsqu'ils prennent leurs fonctions. Au sein des institutions ensuite. Pour comprendre le système de production de l'information communautaire, il fallait en effet s'intéresser aux sources d'informations. Mais, afin de ne pas s'en tenir à des interrogations en termes de « bonne » ou de « mauvaise » communication des institutions<sup>2</sup>, il s'agissait également de saisir les contraintes proprement politiques qui pèsent sur leur action en ce domaine. Au niveau national enfin. Dans la mesure où les employeurs mais aussi les audiences de ces correspondants restent nationaux, il convenait aussi de donner des éléments de compréhension de la manière dont cette actualité particulière trouve sa place dans les contextes journalistiques et politiques où elle s'insère.

Pour analyser comment s'est imposée, au sein de ce groupe professionnel, une représentation dominante de la « réalité » communautaire, on s'interrogera donc sur les conditions sociales et historiques d'émergence du « poste », entendu comme un rôle fortement institutionnalisé et codifié. Celui-ci vient en effet définir de manière particulièrement efficace pour les correspondants, mais aussi pour les autres acteurs (rédactions mais aussi représentants des institutions communautaires), de ce qu'il est convenu d'attendre d'un correspondant, tant en termes de comportements et de pratiques que d'interprétation de l'actualité communautaire. C'est-à-dire ce qui fonde le « bon » correspondant auprès de l'UE.

---

<sup>1</sup> Sur cette distinction : Jean-Louis Briquet, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, n°28, décembre 1994, pp. 16-26.

<sup>2</sup> Ou pour reprendre les termes de Christoph Meyer, de « *déficit de communication* » : Christoph Meyer, « Political Legitimacy and the Invisibility of Politics : Exploring the European Union's Communication Deficit », art. cit.

Il faut maintenant évoquer les choix méthodologiques qui ont été faits afin de les justifier, d'en expliciter les limites et les statuts qu'on leur assigne, mais aussi parce qu'ils ont été des manières de construire l'objet<sup>1</sup>. Ils sont principalement de deux ordres : celui d'une « enquête de terrain » tout d'abord et celui de la comparaison ensuite.

### ***L'ENQUÊTE DE TERRAIN ET SA RESTITUTION***

Le premier choix méthodologique qui structure ce travail est celui d'une enquête de terrain au sens où l'entendent Stéphane Beaud et Florence Weber<sup>2</sup> et, avant eux, la sociologie empirique inspirée par l'école de Chicago<sup>3</sup>. On a donc privilégié une approche par l'immersion dans le milieu considéré<sup>4</sup> et adjoint la prise de notes d'observation à la réalisation d'entretiens semi-directifs<sup>5</sup>. On a également tenté d'articuler ces deux matériaux. Notamment, la possibilité de pouvoir interroger les correspondants sur leurs pratiques, à partir d'exemples de choses vues à leur propos, s'est révélée d'un grand secours lorsqu'il s'agissait de les questionner sur les aspects de leur métier qui leur semblent les plus anodins et les plus naturels ou qu'ils ne souhaitent pas forcément évoquer devant quelqu'un qu'ils perçoivent comme totalement étranger à leur travail et à leurs préoccupations<sup>6</sup>. Le regard extérieur que

---

<sup>1</sup> Puisque « *les choix techniques les plus "empiriques" sont inséparables des choix de construction d'objet les plus "théoriques"* » et qu'il faut « *tenter, en chaque cas, de mobiliser toutes les techniques qui étant donnée la définition de l'objet, peuvent paraître pertinentes et qui, étant données les conditions pratiques de recollection des données, sont pratiquement utilisables* » : Pierre Bourdieu avec Loïc Wacquant, *Réponses, op. cit.*, pp. 197-198.

<sup>2</sup> Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997.

<sup>3</sup> Everett C. Hughes (*Le regard sociologique*, Editions de l'EHESS, 1996, p. 267) en donne la définition suivante : « *il s'agit de rencontrer [les gens] là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe* ». Pour une histoire sociale de cette sociologie : Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago : 1892-1961*, Seuil, 2001

<sup>4</sup> Pour une réflexion sur l'apport du regard de l'anthropologue sur les pratiques journalistiques, voir : Ulf Hannerz, « *Among the Foreign Correspondents : Reflections on Anthropological Styles and Audiences* », *Ethnos*, n°67, 2002, pp. 57-74.

<sup>5</sup> Une soixantaine en tout. La durée de ceux-ci a oscillé entre 1 heure 15 et 3 heures. Cinquante ont été réalisés avec des correspondants et des journalistes dans les rédactions, avec un léger avantage aux journalistes français qui tient surtout au fait que, les correspondants britanniques changeant souvent, je pouvais plus facilement rencontrer à nouveau les premiers que les seconds. Cependant, un représentant de chaque média généraliste a été rencontré à deux exceptions (britanniques) près : *ITN* et une *stringer* d'un tabloïd. Les premiers n'ont jamais répondu ni à mes courriers ni à mes appels. La seconde a violemment refusé de me recevoir. Enfin, une dizaine d'entretiens ont été réalisés avec des porte-parole (de la Commission, mais aussi de représentations permanentes) ainsi qu'avec des membres de cabinets de certains commissaires de la Commission Santer.

<sup>6</sup> « *Qui dispose de quelques informations et interroge pour en savoir davantage risque moins d'essuyer un refus que celui qui n'a aucune information préalable ; la meilleure formule consiste peut-être à avoir une connaissance préalable, et à ne la laisser transparaître qu'à travers les questions que l'on pose* » : Everett C. Hughes, *Le regard sociologique, op.cit.*, p. 268.

l'on faisait valoir, en soulignant des événements ou des pratiques qui finissent par ne plus étonner que ceux qui les observent de manière impromptue, permettait d'initier une réflexivité de la part de l'enquêté sur des choses qu'il n'aurait probablement pas évoquées de lui-même et qui seraient du même coup restées inconnues. La tentation est forte chez les journalistes de produire, en direction de l'enquêteur, un discours de portée générale qui laisse de côté les aspects les plus pratiques et les plus quotidiens de leur activité. Cela ne signifie pas pour autant qu'une enquête par entretiens soit impossible<sup>1</sup> auprès de cette population, au motif qu'en ayant affaire à des « professionnels de la parole », on n'enregistrerait fatalement qu'un discours parfaitement maîtrisé<sup>2</sup>. Outre que c'est accorder aux journalistes une compétence exorbitante à gérer les interactions, la possibilité d'injecter dans l'entretien des « choses vues » a notamment souvent eu l'intérêt de recentrer l'échange autour de questions très pragmatiques et immédiates<sup>3</sup>. Enfin, l'observation des interactions entre journalistes et sources revêtait un intérêt sans doute plus décisif, lorsqu'il s'agissait d'interroger des porte-parole. Le fait d'avoir pu observer les relations concrètes qui les unissent permettait de montrer, parfois à la surprise de l'interlocuteur, que l'on connaissait celles-ci et d'éviter ainsi un discours convenu<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Un entretien fut, ainsi, de ce point de vue un « échec » puisque le correspondant se refusa totalement à délaissier un discours plus proche de la géopolitique que de la description de son travail. Néanmoins, cette posture que l'enquêté se sentait obligé de tenir par rapport à l'enquêteur était significatif (ce que j'ignorais au moment) à la fois de ses propres propriétés et de la situation dans laquelle il se trouvait au moment de ce premier entretien (il était critiqué). Un encadré (« quand un expert rencontre un enquêteur ») a d'ailleurs été consacré à cet « échec ».

<sup>2</sup> Objection faite notamment par Eric Darras, *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine de télévision*, op. cit., pp. 37-38 et Pierre Leroux, *Le journalisme en représentation. Stratégies identitaires et contraintes de visibilité du journalisme télévisuel*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Rennes I, 1996, p. 72 et suivantes. Pierre Leroux écrit notamment : « la maîtrise des traits de l'identité publique est telle que l'entretien ne fait le plus souvent que confirmer les déclarations des interviews données à la presse, en d'autres termes, le chercheur se trouve confronté à des individus pour lesquels la situation d'entretien et le discours sur soi fait partie intégrante de l'exercice professionnel, et obéit par conséquent aux principes d'un échange réglé » (p. 72).

<sup>3</sup> Et de générer ainsi la mobilisation d'anecdotes. Comme le souligne Stéphane Beaud, « l'anecdote autorise l'enquêté à évoquer des phénomènes au contenu profondément sociologique sans craindre d'enfreindre la bienséance sociale, et donc à dire en toute simplicité, voire en toute ingénuité des choses que la censure sociale ordinaire interdit. À ce titre, l'anecdote est un formidable révélateur et analyseur des situations sociales et l'art de l'enquêteur est de savoir les susciter abondamment, au bon moment et dans le droit fil du discours de l'interviewé » (Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, n°35, 1996, pp. 236-257, p. 243). À ce titre, le fait de suivre dans leur journée de travail des enquêtés est d'un grand secours pour l'enquêteur.

<sup>4</sup> Le plus souvent, j'ai également préféré rencontrer des porte-parole ayant quitté leurs fonctions. On peut comprendre qu'ils ne puissent guère porter un discours, à l'endroit des journalistes ou de l'institution dont ils dépendent, qui les pénaliserait à l'avenir. En revanche les porte-parole ou les chargés de presse des relations permanentes ont été interrogés alors qu'ils étaient en fonction. Le plus souvent diplomates, certains se refusèrent à sortir de leur « rôle » ou, quand ils le faisaient, signifièrent (en arrêtant le magnétophone notamment) qu'ils ne souhaitaient pas que leurs propos soient utilisés.

Dans la mesure où l'approche retenue consistait à considérer le corps de presse comme une institution sociale, il était par ailleurs crucial d'observer celui-ci dans son cadre concret. Comme l'explique Jacques Lagroye, il ne faut pas négliger l'importance du cadre où a lieu l'interaction pour éviter une utilisation « relâchée » du concept. Les comportements attendus des représentants d'une institution ne le sont qu'en certains endroits et temps codifiés : « *Un général n'est jamais autant un général que dans une revue de la brigade. Au mess des officiers il est déjà autre chose que le rôle qu'on l'a vu tenir pendant la revue... C'est effectivement le cadre qui est le plus important pour comprendre l'importance des rôles* »<sup>1</sup>. À cet égard, les entretiens n'auraient pu se substituer à l'observation directe des pratiques.

Le travail de terrain a été réalisé en trois phases. La première, exploratoire, a consisté à se renseigner sommairement sur les caractéristiques des journalistes qui couvrent l'actualité européenne, à découvrir qu'existait, à Bruxelles, un corps de presse<sup>2</sup> qu'on ne soupçonnait pas aussi institutionnalisé, et à réaliser une première série d'entretiens au mois de juin 1999 avec des correspondants français. Alors même que la structure de la grille d'entretien n'a guère évolué entre le début et la fin de l'enquête, les retranscriptions de ces premiers entretiens font transparaître tout le bénéfice d'une immersion plus grande dans le terrain. La brièveté des réponses apportées par les journalistes, l'incompréhension visible face à des questions dont la formulation donnait trop à voir la méconnaissance de la pratique des correspondants et, enfin, la difficulté initiale à saisir le sens de ce qui était énoncé (ce qui empêchait pratiquement de « relancer » l'enquête sur un point précis) sont autant d'indices de ce qu'il n'aurait pas été possible de réaliser une enquête similaire en se contentant de va-et-vient entre la France et Bruxelles<sup>3</sup>.

Les démarches entreprises auprès du service du porte-parole pour obtenir une accréditation ayant été suivies d'effet<sup>4</sup>, les mois d'octobre à décembre 1999 ont été passés à

---

<sup>1</sup> Jacques Lagroye, « On ne subit pas son rôle », art. cit., p. 11.

<sup>2</sup> À l'origine, le questionnement de départ de cette thèse portait plus classiquement sur l'étude de la couverture de l'Union européenne par la presse. Ce n'est qu'une fois les premières informations récoltées qu'il s'est orienté vers l'étude de ce corps de presse.

<sup>3</sup> Par ailleurs, l'interrogation sur ce que Bruxelles, en tant qu'espace urbain et social, fait subir au milieu communautaire doit beaucoup au fait d'y avoir habité. Notamment, l'impression d'un véritable chaos urbain a contribué à me rendre visibles les mutations très importantes qu'avait connu la ville. Par la suite, j'ai découvert que le cas bruxellois avait fait l'objet de nombreuses études de sociologues urbains et que l'expression « bruxellisation » (qui a pris un autre sens en science politique) renvoyait à cette anarchie. Par ailleurs, le fait d'avoir été logé dans un quartier (Schaerbeek) qui n'est pas un de ceux de l'élite communautaire mais celui de la communauté turque de Bruxelles, m'a également rendu sensible aux décalages qui existaient entre cette ville largement peuplée par une immigration populaire et le quartier européen que je gagnais chaque matin.

<sup>4</sup> Je remercie au passage Mme Laura Gangemi qui a donné une suite favorable à ma demande.



Bruxelles, au milieu du corps de presse<sup>1</sup>. Il faut évoquer ici le choix qui a été fait de ne pas postuler à un poste de stagiaire ou de pigiste auprès d'un correspondant ou pour un média. Cette éventualité avait été envisagée dans l'hypothèse où je n'aurais pas pu être accrédité au titre d'étudiant ou de chercheur. Cette décision a bien entendu de multiples conséquences. Elle modifie le point de vue et le type de relations que je pouvais espérer nouer avec les correspondants (avec certains d'entre eux tout du moins). À aucun moment je n'ai pu passer pour un « collègue » aux yeux des correspondants qui ne m'ont, en retour, jamais signifié que ma présence était malvenue (la plupart d'entre eux d'ailleurs, qui n'étaient ni français ni britanniques, ignoraient mon statut ou même ma présence). Les seuls en fait à m'avoir continûment pris pour un journaliste, sont les porte-parole de représentations permanentes et les ministres qui venaient me serrer la main. Je n'ai jamais cherché à dissimuler mon statut<sup>2</sup> (qui était d'ailleurs connu de certains dans la mesure où j'avais fait avec eux des entretiens) mais j'ai tenté de limiter la probabilité d'être « découvert » afin de préserver mes chances d'accéder à des rencontres où je n'aurais peut-être pas été le bienvenu. Notamment, j'ai repoussé les entretiens avec les porte-parole de représentations permanentes à la fin de l'enquête.

En n'étant pas (même sous une forme précaire et temporaire) journaliste, je n'ai vécu ni les conditions de travail ni les rapports avec les sources qui sont ceux des correspondants. Cela est bien entendu préjudiciable à certains égards puisque bien des choses me sont restées invisibles et indirectes. Par contre, le fait d'être identifié comme un journaliste aurait lui-même induit d'autres conséquences également déformantes<sup>3</sup>. La situation d'entretien, compte tenu de l'absence de double statut (journaliste et enquêteur) par rapport à l'enquêté, est ainsi sensiblement modifiée. Lorsqu'il s'est agi de rencontrer des porte-parole notamment, le fait de ne pas être journaliste désamorçait aussi certaines préventions et n'induisait pas, en retour,

---

<sup>1</sup> Ces trois mois peuvent sembler une période trop courte. Cependant, dans la mesure où je n'étais pris par aucune autre obligation, ce temps a été uniquement consacré à l'observation, tout au long de la journée, du travail de ces journalistes et de leurs interactions avec leurs sources.

<sup>2</sup> À de rares moments, j'ai dû expliquer les raisons de ma présence. Ainsi, lorsqu'une journaliste, arrivée en retard au briefing de la Commission, me demandait de lui lire mes notes. De la même manière, il n'est arrivé qu'à une occasion (et sur le mode de la plaisanterie) qu'un journaliste évoque auprès de ses collègues que j'étais là pour les observer (« *on est espionné* »). Le plus souvent, les journalistes (même après que je les ai rencontrés) ne manifestaient d'ailleurs pas une cordialité qui aille au-delà de l'amabilité.

<sup>3</sup> À propos de la « *dialectique sans fin entre le rôle de membre (qui participe) et celui d'étranger (qui observe et rend compte)* » et des différentes approches ou postures envisageables, Everett C. Hughes rappelle que « *toutes ces démarches ont été expérimentées. Toutes comportent des pièges d'ordre moral, personnel et scientifique* » (Everett C. Hughes, *Le regard sociologique, op. cit.*, p. 275). Dès lors que ces biais ne peuvent être ni évités ni neutralisés, ce qui importe c'est de les rendre explicites et de donner à voir ce que « l'observation » recouvrait effectivement comme type d'interactions.

qu'un « intérêt bien compris » unissait les deux protagonistes. De la même manière, les journalistes, en n'ayant pas le sentiment de s'adresser à un confrère, ne tenaient sans doute pas le même type de discours, qu'il s'agisse de parler de (voire de critiquer) leurs pairs<sup>1</sup> ou de verbaliser certaines choses qu'ils ne se seraient pas senti tenus d'évoquer auprès d'un collègue. Enfin, dans une perspective comparatiste, le point de vue qui aurait été le mien en tant que journaliste d'un média français (ou même spécialisé) m'aurait sans doute rendu moins perceptibles certains phénomènes peu visibles dès lors que l'on en (et y) participe.

Lors de ce séjour de trois mois, j'ai quotidiennement pris des notes que je retranscrivais le soir-même en essayant d'omettre le moins de détails possible. Ces notes sont restées pendant deux ans largement inexploitées<sup>2</sup>. Si certaines descriptions étaient mobilisées, le sens général (et non plus anecdotique) de ce que j'avais vu n'est apparu que lors de la mise en écriture globale. Les retranscriptions d'observation en elles-mêmes n'ont subi que des remaniements superficiels (explicitation de sigles ou remplacement de noms ou de prénoms), ce qui explique que le langage y soit parfois relâché. Les didascalies et les commentaires au contraire n'ont été réécrites et ajoutées que progressivement, au cours de l'écriture et du va-et-vient avec le texte global. Certaines ont fait l'objet de développements plus longs et d'une « mise en scène » pour expliquer la signification de ce qui s'y passait, pas toujours explicite pour moi-même alors que je les vivais et les retranscrivais, mais aussi, à la suite de lectures « tests », pour les lecteurs (qu'ils soient familiers ou non de l'UE ou du journalisme).

La troisième étape du travail de terrain a consisté en des séjours plus courts (deux à trois semaines) pour compléter le matériau initial recueilli<sup>3</sup>. Il s'agissait notamment de contacter des acteurs « historiques » susceptibles d'évoquer pour moi une histoire qu'ils sont parmi les seuls à connaître, de revoir des correspondants rencontrés au début de l'enquête et

---

<sup>1</sup> Certains enquêtés ont cependant, de manière évidente, estimé que se mettre en scène vis-à-vis d'un enquêteur n'est pas sans profits à long terme.

<sup>2</sup> Dans sa remarquable postface à l'édition française de *Street Corner Society*, William Foote Whyte souligne très bien le processus, largement mystérieux, par lequel ces données accumulées finissent par prendre sens : « *Nous vivons souvent l'expérience de l'immersion dans une masse de données confuses. Nous étudions ces données avec soin, en mobilisant toutes nos capacités d'analyse logique. Nous dégageons une ou deux idées de base, mais les données refusent encore de s'inscrire dans un schéma d'analyse (pattern) cohérent. Alors nous continuons à vivre avec ces données – et avec les gens – jusqu'à ce qu'un événement aléatoire vienne éventuellement les éclairer d'une lumière totalement différente et que nous commençons à voir apparaître un modèle que nous n'avions pas vu auparavant [...]. Les idées se développent en partie grâce à notre immersion dans une masse de données et dans le flux global de l'expérience vécue. Comme une bonne partie du processus d'analyse fonctionne à un niveau inconscient, je suis persuadé qu'on ne peut pas en donner une relation complète* » : William Foote Whyte, *Street Corner Society*, La Découverte, 1995 (première édition en 1943), p. 308.

<sup>3</sup> Ayant été accrédité deux années de suite (2000-2001) je pouvais à chaque fois retourner dans les lieux de presse. Par la suite, je n'ai sollicité que des autorisations ponctuelles (lorsque j'étais présent à Bruxelles) pour accéder aux salles de presse.

qu'il s'avérait nécessaire de voir à nouveau et, enfin, de faire de nouveaux entretiens avec des correspondants dont le statut avait changé (retraite, départ), ce qui pouvait modifier leur relation à des événements et à un groupe dont ils ne faisaient plus (ou plus complètement) partie. Enfin, des entretiens ont été réalisés dans les rédactions à Paris et à Londres auprès des journalistes en charge de l'UE et qui étaient les interlocuteurs les plus réguliers du correspondant. Il s'agissait alors de tenter de saisir l'envers du discours sur les rédactions que j'avais recueilli à Bruxelles.

Cependant, l'enquête de terrain ne se termine pas une fois les entretiens effectués et les notes d'observations compilées. Le travail de retranscription<sup>1</sup> puis d'incorporation des entretiens et des notes d'observation dans le texte est en lui-même une décision et un parti-pris. Les retranscriptions ont été effectuées de manière à rendre le plus fidèlement possible les propos et la manière dont ils avaient été exposés (intonations quand nécessaire, rires, interruptions, etc.). Certains aménagements ont cependant été rendus nécessaires pour préserver l'anonymat du locuteur et, parfois, des personnes qu'il désigne. La plupart des interviewés ne semblaient pas préoccupés par le fait de savoir si leurs propos seraient cités. Cependant, au cours de plusieurs entretiens et devant la retenue perceptible et la réticence à s'exprimer clairement, j'ai souvent rappelé les règles de restitution des propos (le double anonymat<sup>2</sup>). On ne trouvera donc pas, sauf cas particuliers (lorsqu'il s'agit notamment d'évoquer la situation particulière d'un enquêté en raison du média auquel il appartient<sup>3</sup>), de référence à des titres. Un certain flou a même été entretenu sur certains statuts. Compte tenu de l'étroitesse des groupes en cause, le terme générique de « presse quotidienne nationale » a ainsi été appliqué aux quotidiens économiques afin de ne pas rendre les identités transparentes<sup>4</sup>. Certains enquêtés, fonctionnaires ou diplomates, sont dans une situation beaucoup plus délicate que ne le sont les journalistes. Aussi, j'ai tenté de gommer tout ce qui

---

<sup>1</sup> Parmi les rares auteurs à évoquer l'importance de la retranscription : Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », art. cit., p. 250 et suivantes, Jean-Michel Chapoulie, *Les Professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987, p.372 et suivantes et Myriam Bachir, « L'entretien en actes », in CURAPP, *op. cit.*

<sup>2</sup> Dans les notes d'observation également, l'anonymat a été respecté. Les prénoms utilisés pour rendre les descriptions moins arides sont totalement fictifs.

<sup>3</sup> Ce point était d'ailleurs systématiquement indiqué clairement au début de l'entretien : les seuls propos qui seraient nommément cités concerneraient leur situation (en fonction du titre auquel ils appartenaient). Sauf à réaliser une enquête totalement désincarnée, ces éléments permettent de donner un peu d'épaisseur aux descriptions de politiques éditoriales de certains titres.

<sup>4</sup> Les correspondants qui liraient ce travail pourraient bien sûr cerner grossièrement le groupe d'individus dont il est à chaque fois question mais on a tenté de rendre l'identification individuelle plus difficile ou aléatoire.

pourrait permettre de les reconnaître. C'est également la raison pour laquelle on ne trouvera pas de liste des personnes interviewées. Certains enquêtés ayant expressément souhaité ne pas y figurer<sup>1</sup>, il était absurde d'y inclure certains noms alors que d'autres ne pouvaient y apparaître.

Dans la retranscription des propos ensuite, certaines réécritures ont été nécessaires pour les entretiens (ou les portions d'entretiens) réalisés en français avec des correspondants britanniques. La plupart des correspondants britanniques parlent (avec une compétence inégale) français. La règle était donc simple : je posais les questions en français et ils répondaient dans la langue qu'ils préféraient. Certains entretiens sont donc bilingues<sup>2</sup> et d'autres ont été partiellement réécrits pour ne pas décrédibiliser la parole de ceux qui avaient eu la gentillesse de s'exprimer en français.

On trouvera dans ce travail de longs extraits d'entretiens. Il s'agit là d'un choix délibéré. Ces portions de la parole des enquêtés ne doivent pas en effet être réduites à l'état de bribes uniquement mobilisées pour « illustrer » le propos. Il s'agit au contraire de rendre, autant que faire se peut, le point de vue des acteurs ; point de vue qui ne peut, parfois, se réduire à quelques phrases soigneusement sélectionnées. Quand cela s'avérait nécessaire, on a même extrait du texte (par un système d'encadré) certaines restitutions d'entretiens pour lesquelles on a inclus des informations situant les propos dans les contextes individuels auxquels ils se rapportent. Cette place très importante du « terrain » dans le texte peut sembler excessive. Elle s'est pourtant imposée d'elle-même à la lecture de certains travaux<sup>3</sup> qui, tout en tentant de rendre au terrain et aux acteurs ce qui leur revient, ne sombrent pas pour autant dans l'empirie. Parmi les quatre catégories d'utilisation des entretiens que relève Jean-Michel Chapoulie<sup>4</sup> (« témoignages sur l'existence ou la signification des "faits" étudiés », « illustration des analyses », « partie intégrante du sujet étudié » et « support principal à l'exposé des catégories qui définissent le schéma d'analyse »), on retiendra particulièrement les deux dernières qui semblent le mieux correspondre à la manière dont on a « écrit » le

---

<sup>1</sup> Non plus que dans les remerciements comme me l'a recommandé avec humour un interlocuteur.

<sup>2</sup> Certains entretiens (quatre) ont également été réalisés intégralement (hormis mes questions) en anglais. Les retranscriptions ont alors été effectuées dans la langue d'origine par une personne parfaitement bilingue. Cette situation où les entretiens sont effectués dans une langue qui n'est pas celle de l'enquêteur ou celle de l'enquêté mériterait en soi une réflexion. Il est ainsi difficile de rendre la gêne qui envahit l'enquêteur lorsque, tard le soir et après une longue journée passée à réaliser entretiens et observations, il s'entend demander au milieu de l'entretien : « *how good is your english ?* ».

<sup>3</sup> Le travail de David Lepoutre (*Cœur de banlieue*, Poches Odile Jacob, 2001) est ainsi remarquable par l'alternance du matériau et de l'analyse sans que l'un prenne le pas sur l'autre.

<sup>4</sup> Jean-Michel Chapoulie, *Les Professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, op. cit., p. 374 et suivantes.

terrain et au statut que celle-ci réserve aux extraits d'entretien. Les extraits les plus longs sont ainsi (troisième catégorie) « *utilisés comme illustrations d'analyses des catégories de perception (ou d'expression) des acteurs sociaux ou, plus souvent et de manière ambiguë, comme illustration des interprétations subjectives que donnent ceux-ci des faits étudiés* »<sup>1</sup> et ont notamment permis de comprendre comment les correspondants « vivaient » leur poste et ses contraintes, ainsi que certains événements au cours desquels ces représentations de leur activité étaient mises à mal ou au contraire valorisées. La quatrième catégorie d'extraits intervient notamment lorsqu'il s'est agi de caractériser certaines des conceptions du poste les plus « typiques », au sens où elles structurent les représentations de la plupart des correspondants qui se positionnent par rapport à celles-ci<sup>2</sup>. Ce sont alors la manière dont ces acteurs se représentent leur activité mais aussi comment celle-ci est perçue par leurs collègues (appréciations qui sont souvent ambivalentes) qu'on a tenté de mettre en évidence.

Enfin, le statut que l'on a accordé aux entretiens et à leur restitution, ne peut se comprendre sans référence à la méthodologie d'ensemble de l'enquête. Le nombre, finalement limité par rapport à certains travaux contemporains en science politique, des entretiens, outre qu'il couvre une partie significative de la population de référence<sup>3</sup>, importe moins que le statut des entretiens à la fois dans le texte et l'analyse et dans l'enquête elle-même. Comme le dit Stéphane Beaud, « *l'inscription d'un travail par entretiens dans le cadre d'une enquête ethnographique, c'est-à-dire l'objectif de réaliser des entretiens approfondis [...] qui soient enchâssés dans l'enquête de terrain (pris par son rythme, son ambiance), permet de se libérer du joug de la pensée statistique, ou plus précisément de l'espèce de Surmoi quantitatif qui incite le chercheur à multiplier le nombre de ses entretiens. Les entretiens prennent place naturellement dans une logique d'enquête* »<sup>4</sup>.

Afin d'expliquer comment on a tenté de structurer la présentation des résultats de l'enquête, il faut évoquer le second choix méthodologique qui fut aussi une manière de construire l'objet. La décision de comparer les groupes journalistiques français et britannique

---

<sup>1</sup> Jean-Michel Chapoulie, *Les Professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, op. cit., p. 376.

<sup>2</sup> « *La sélection des citations est dans ce cas effectuée en fonction du caractère "typique" des exemples retenus, ce qui implique une plus grande facilité de déchiffrement mais non une fréquence élevée dans le corpus dont ils sont extraits* » : *Ibid.*

<sup>3</sup> En ne m'intéressant qu'aux correspondants de médias généralistes, la population concernée pour les deux pays représentait au moment de l'enquête environ 80 personnes. Plus de la moitié d'entre elles fut rencontrée, ce qui relativise la portée de l'argument de non-représentativité de l'échantillon. Il est en effet rare de pouvoir enquêter auprès d'une telle proportion d'une population de référence.

<sup>4</sup> Stéphane Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, n°35, pp. 226-257, p.234.

et le statut que l'on réserve à cette comparaison constituent, en effet, l'armature autour de laquelle viennent s'enrouler les aperçus (les extraits et les notes, aussi longs soient-ils, n'étant qu'imparfaits et partiels) du travail de terrain, lui donner du sens et informer l'analyse aussi bien que l'écriture.

### ***LA DÉMARCHE COMPARATIVE DANS L'ENQUÊTE DE TERRAIN***

Comparer les pratiques journalistiques à Bruxelles est très différent de l'étude que l'on peut envisager de correspondants à l'étranger<sup>1</sup> dans un même pays, mais aussi de la comparaison *in abstracto* de deux presses nationales. La cohabitation de journalistes présents pour les mêmes raisons (l'appartenance de leurs pays à un même système politique et institutionnel) autorise donc la comparaison, au concret si l'on veut, des logiques professionnelles de correspondants qui travaillent tous les jours dans les mêmes lieux avec un même accès aux sources, etc. On échappe ainsi aux jugements croisés, souvent teintés de stéréotypes, que peuvent porter les journalistes d'un pays particulier sur leurs pairs d'un autre pays<sup>2</sup>. On peut également s'abolir, partiellement, en étudiant non pas des « cas nationaux », mais les logiques nationales au sein d'un même groupe professionnel, des problèmes traditionnels que pose la méthode comparative : connaissance jamais équivalente des réalités nationales (sauf à délaissier, au prix d'un sacrifice rarement effectué, son propre cas national), variations infinies des situations nécessairement ramenées à quelques variables explicatives, recours massif à la littérature de seconde main pour « contextualiser » le propos, et insistance à souligner « divergences » et « convergences » qui sont au principe même du projet de recherche. La méthode comparative a des vertus nombreuses<sup>3</sup> mais aussi des servitudes qui peuvent décourager et qui, en matière de sociologie du journalisme, n'ont donné que des

---

<sup>1</sup> Comme le fait Cyril Lemieux, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Métailié, 2000, p. 222 et suivantes.

<sup>2</sup> Cyril Lemieux, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, op.cit. On peut ainsi s'étonner de voir une journaliste allemande dire que « pour un lecteur allemand, Le Monde ou Le Figaro, ce sont des déserts de plomb. Il y a beaucoup de choses écrites et pas beaucoup de photos ». Pour qui connaît, ne serait-ce que « visuellement », les standards de la presse allemande de qualité (ceux de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* par exemple), la pertinence d'une telle remarque semble douteuse. On pourrait en dire autant du correspondant britannique qui juge les journalistes français trop « proches » des sources alors que les journalistes politiques britanniques sont sans doute au moins aussi fortement impliqués dans des rapports de proximité aux états majors des partis. À moins de souhaiter enregistrer une mythologie professionnelle et un corpus, plus ou moins varié, de stéréotypes, il est très peu profitable (on l'a expérimenté) de faire parler un journaliste de ses collègues d'une autre nationalité.

<sup>3</sup> Patrick Hassenteufel, « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », in *Les méthodes au concret, op. cit.*, pp. 105-124.

résultats mitigés<sup>1</sup>, quand elle s'est voulue ambitieuse, ou stimulants, mais limitée à des études de cas<sup>2</sup>.

L'occasion relativement exceptionnelle que constitue le corps de presse de l'UE d'observer des journalistes de nationalités différentes travaillant dans des conditions comparables et en un même endroit justifie de privilégier une approche microsociologique. Elle n'interdit pas, au contraire, de repérer des tendances plus générales et plus globales<sup>3</sup>.

### **Pourquoi comparer<sup>4</sup> ?**

À la question, classique, du choix des pays retenus pour la comparaison on ne peut pas apporter de réponse satisfaisante ou, mieux, « scientifiquement » dicible. Ce sont des choix toujours pragmatiques (compétence linguistique, disponibilité et accessibilité de la littérature, etc.) qui amènent à sélectionner des cas. Il est toujours possible, après coup, d'habiller cette sélection d'une rhétorique qui souligne la pertinence du choix (en l'occurrence celui de la Grande-Bretagne : une trajectoire au sein de l'UE très différente de celle de la France, des

---

<sup>1</sup> David H. Weaver (ed.), *The Global Journalist*, Hampton Press, 1998, Mark Deuze, « National News Cultures : A Comparison of Dutch, German, British, Australian, and U.S. Journalists », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, Vol. 79, n°1, printemps 2002, pp. 134-149 ou Aralynn Abare Mc Mane, « Vers un profil du journalisme « occidental » : analyse empirique et comparative des gens de presse en France, au Royaume-Uni », en Allemagne et aux Etats-Unis, *Réseaux*, n°51, 1992.

<sup>2</sup> Jean Gustave Padioleau, « *Le Monde* » et le « *Washington Post* », Presses universitaires de France, 1985, ou Franck Esser, « Editorial Structures and Work Principles in British and German Newsrooms », *European Journal of Communication*, Vol. 13, n°3, 1998, pp. 375-405., Franck Esser, « 'Tabloidization' of news. A Comparative Analysis of Anglo-American and German Press Journalism », *European Journal of Communication*, Vol. 14, n°3, Septembre 1999, pp. 291-324. et Franck Esser, Carsten Reinemann et David Fan, « Spin Doctoring in British and German Election Campaigns », *European Journal of Communication*, juin 2000, vol. 17, n°2, pp. 209-239.

<sup>3</sup> L'un des textes les plus stimulants en matière de comparaison des pratiques journalistiques étudie ainsi la manière dont s'organisent les rédactions britanniques et allemandes. En repérant des logiques organisationnelles très différentes, Franck Esser trouve l'occasion de mettre en évidence ce qui distingue plus largement ces deux presses nationales. : Franck Esser, « Editorial Structures and Work Principles in British and German Newsrooms », art. cit.. Comme le dit Frédéric Sawicki (« Les politistes et le microscope », in CURAPP, *Les méthodes au concret*, op. cit., pp. 143-164, p. 145), « il convient en effet de bien dissocier le niveau de la construction théorique des problèmes (ce qu'on cherche à expliquer et/ou comprendre, autrement dit l'objet de recherche) et le niveau de la démarche empirique (la méthode et le terrain de la recherche) ». Autrement dit, il ne faut pas confondre « microscopique » et « micrologique ».

<sup>4</sup> Je reprends dans ce développement et dans le suivant, à propos de mon propre terrain, les interrogations qui structurent le texte de Patrick Hassenteufel : Patrick Hassenteufel, « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », chap. cit..

pratiques professionnelles réputées éloignées de celle des journalistes français<sup>1</sup>, etc.). Autant d'arguments « valables » mais guère convaincants dans la mesure où tous les pays présentent des caractéristiques contrastées et irréductibles et qu'on pourrait justifier avec autant de pertinence de comparer le cas français avec le cas allemand, espagnol ou danois. Plutôt que de se demander « que comparer ? », ce qui est une fausse bonne question, il faut sans doute s'interroger sur la pertinence même de la comparaison (en quoi se justifie-t-elle ?) et sur les modalités de sa réalisation. Le choix de comparer deux groupes nationaux de journalistes au sein du corps de presse de l'UE peut en effet paraître contestable à plusieurs titres.

Tous les correspondants auprès des institutions européennes parlent couramment au moins l'une des deux langues de travail de la salle de presse : le français et l'anglais. J'aurais donc pu parfaitement réaliser une enquête auprès d'un échantillon incluant des journalistes allemands, italiens, américains, etc. Le choix de marier observations et entretiens lors de l'enquête a nécessité de limiter celle-ci, pour des raisons très pratiques, aux journalistes britanniques et français. En effet, si les observations permettaient d'informer les entretiens (en interrogeant les correspondants sur ce qu'on les avait vus faire quelques heures ou jours auparavant), il était indispensable de pouvoir consulter en « temps réel » leur production. Cette lecture permettait de donner du sens *a posteriori* à ce que j'avais pu observer et de comprendre, car le jargon communautaire est redoutable, ce dont il avait été question. S'il était envisageable d'interviewer des correspondants allemands, italiens ou danois, il m'était impossible, pour des raisons très triviales de compétence linguistique, de suivre ce qu'ils écrivaient.

En limitant les investigations à ces deux nationalités on peut par ailleurs juger que l'on s'interdit de comprendre les logiques qui président au travail de la cinquantaine d'autres qui sont représentées. Au contraire, ce n'est qu'au prix de cette restriction initiale que l'on peut élaborer un cadre d'analyse applicable aux autres groupes. En effet, le seul moyen de mettre en évidence les influences respectives de l'appartenance au groupe des accrédités et de celle à une presse qui reste, sauf exception, avant tout nationale, est d'aller voir au plus près, comment elles pèsent différemment sur les correspondants. Le contraste des contraintes qu'implique cette situation commune fournit alors une image plus satisfaisante, non pas de ce que la nationalité implique mais, en les faisant ressortir l'un l'autre, de ce que produit la rencontre entre ces caractéristiques nationales et une actualité et un groupe professionnel

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir : Jean K. Chalaby, « Journalism as an Anglo-American Invention. A Comparison of the Development of French and Anglo-American Journalism, 1830s-1920s », *European Journal of Communication*, Vol. 11 n°3, septembre 1996, pp. 302-326.



communs. Ce qui passe inaperçu ou « naturel » dans un cas, devient problématique dans l'autre et c'est alors le « cela-va-de-soi » qui devient objet de recherche. Il ne s'agit donc pas d'une sociologie du corps de presse au sens où l'on prétendrait rendre raison des pratiques de l'ensemble des correspondants. Il s'agit plutôt d'une analyse du fonctionnement de deux groupes journalistiques nationaux au sein du corps de presse qui leur est commun. L'hypothèse de recherche reste que, par cette démarche, on peut élaborer un cadre d'analyse qui soit transposable sur les nationalités que l'on n'a pas étudiées. Comme le dit Patrick Champagne à propos de la démarche monographique souvent critiquée (au nom de la « représentativité ») par les tenants de grandes enquêtes statistiques, « *dire qu'on ne peut pas généraliser les résultats des enquêtes monographiques au-delà des cas étudiés, c'est confondre la généralisation empirique des résultats avec la généralisation théorique d'un schème d'analyse ou d'un modèle explicatif qui a été construit à partir d'un cas empirique et concret. [...] s'il est possible d'en rendre raison sans qu'il soit nécessaire d'étudier toutes les manifestations ou tous les débats télévisés entre hommes politiques, c'est qu'il est scientifiquement légitime de généraliser les principes d'analyse qui ont été dégagés à partir d'événements politiques singuliers* »<sup>1</sup>.

Pourquoi, ensuite, ne pas analyser le corps de presse dans son ensemble, comme un groupe professionnel sinon homogène, du moins commun à tous les correspondants ? Lors de l'enquête de terrain, il est apparu que, si le corps de presse structure le travail des correspondants, il est extrêmement difficile (et méthodologiquement périlleux) de repérer des tendances globales sans passer par la « petite porte » des groupes nationaux de journalistes. Les indicateurs à choisir et à documenter pour repérer des tendances globales permettant d'analyser les logiques de ce groupe professionnel sont, en effet, très discutables dans la mesure où ils ne prennent sens que dans des contextes nationaux extrêmement divers. Mettre en avant l'« anglo-saxonnisation »<sup>2</sup> du corps de presse pour expliquer le développement d'un journalisme plus critique par rapport aux institutions, outre que cela semble relever avant tout des stéréotypes croisés que les journalistes mobilisent pour parler de leurs confrères d'autres pays, revient à faire passer un processus (réel mais dont l'influence reste à démontrer) parmi d'autres pour une clé analytique décisive. De la même manière, faire de l'explosion démographique du corps de presse la variable fondamentale pour expliquer que des

---

<sup>1</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, op. cit., p. 39.

<sup>2</sup> C'est notamment la thèse soutenue par Christoph Meyer (« Political Legitimacy and the Invisibility of Politics : Exploring the European Union's Communication Deficit », art. cit. et *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, op. cit., p. 178 et suivantes).

journalistes y pratiquent désormais « l'investigation »<sup>1</sup> renvoie immédiatement à la question de savoir à partir de combien de correspondants l'apparition de « journalistes d'investigation » devient inéluctable. Enfin, faire de la capacité (croissante) des correspondants à présenter un certificat professionnel lors de leur accréditation un indicateur de la « professionnalisation »<sup>2</sup> du corps de presse pose des problèmes insolubles de comparabilité et de signification des titres présentés<sup>3</sup>.

Par ailleurs, si le corps de presse, en tant qu'institution sociale qui possède des règles, des traditions et des habitudes, encadre le travail des correspondants, celles-ci ne suffisent pas à rendre raison des pratiques de ces journalistes ; sans quoi on observerait une convergence des pratiques alors que tout indique le contraire. Les intérêts très distincts des correspondants se matérialisent notamment lors des conférences de presse quotidiennes : alors que certains se passionnent pour des sujets, les autres désespèrent, parfois bruyamment, que l'on passe « enfin » à autre chose. Romano Prodi, lorsqu'il prit la tête de la Commission européenne, souhaite réformer les relations de son institution avec la presse. L'une des innovations majeures fut de tenter de canaliser les demandes des journalistes en tentant de leur « vendre » une « histoire par jour ». L'échec immédiat de cette nouvelle orientation (« *ils se croient à Washington* ») est l'un des signes, parmi d'autres, de l'impossibilité qu'il y a à proposer un sujet commun à une salle de presse qui abrite des attentes inconciliables<sup>4</sup>.

Dernier point qu'il faut aborder et qui ouvre sur la question du « comment comparer ? », il faut justifier l'intérêt de la comparaison par rapport à une entrée sur les

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Hypothèse notamment avancée par Gilles Bastin ( *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail, op. cit.* et « Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail », chap. cit.).

<sup>3</sup> Pour ne prendre que les deux exemples qui nous intéressent, la possession d'un titre professionnel au Royaume-Uni étant fortement liée à la syndicalisation (la moitié des cartes de presse en Grande-Bretagne sont distribuées par la National Union of Journalists), celle-ci est aussi dépendante de phénomènes extérieurs à la seule profession. La très forte désyndicalisation qui suivit l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher vient alors influencer sur les données recueillies dans le fichier des accréditations à Bruxelles. Sur la question de la désyndicalisation des journalistes au Royaume-Uni, voir : Gregor Gall, « The return of the National Union of Journalists to the provincial newspaper industry in Britain? », *Media, culture and Society*, vol.24, n°5, 2002, pp. 673-692. Par ailleurs, la signification de ces titres semble varier de manière très importante. Ainsi, lors d'une enquête à *Euronews*, le responsable de la chaîne, écossais, s'étonnait à la fois des réglementations du travail françaises et de l'importance que les journalistes français qui travaillaient sous sa direction accordaient à leur « carte de presse ».

<sup>4</sup> Non seulement d'ailleurs, en raison des nombreuses nationalités présentes mais aussi parce que les statuts de ces correspondants sont très différents selon qu'ils travaillent, par exemple, pour des médias généralistes ou spécialisés.

logiques du corps de presse par une seule nationalité<sup>1</sup>. On revient alors à l'hypothèse de départ selon laquelle le corps de presse est aussi, et peut-être avant tout, un groupe divers et divisé et qu'on ne peut comprendre les logiques de production de l'actualité communautaire en n'analysant, par exemple, que la manière dont travaillent les correspondants français. Si l'on s'en était tenu aux seuls correspondants français, un certain nombre des logiques « évidentes » qui semblent s'appliquer à ces journalistes seraient passées pour également « naturelles » (et également fausses) chez leurs collègues d'autres pays. Ce n'est que par la confrontation (et l'effet de contraste qu'elle produit) des logiques de fonctionnement du groupe des correspondants français avec celles des britanniques, que l'on peut élaborer un cadre analytique qui « dénature » des phénomènes qui sont liés, entre autres, aux trajectoires de ces journalistes, à des dates d'adhésion (et des rapports au projet politique communautaire), aux économies des presses nationales et à des cultures professionnelles très différentes. L'effet d'évidence qu'a, pour un français, le caractère avant tout technique et institutionnel de l'information sur l'UE perd une grande part de sa force et de sa « naturalité » dès lors que l'on examine la production des correspondants britanniques pour qui il s'agit là avant tout d'une actualité éminemment politique et constamment réinjectée dans l'analyse de la compétition politique nationale.

## **Comment comparer ?**

Articuler le projet méthodologique de comparer, au sein d'un groupe plurinational, deux populations journalistiques à l'enquête de terrain, soulève d'innombrables problèmes. Le premier et le plus classique est celui des littératures et des données disponibles. Les états très variables de la littérature sur la profession journalistique dans les deux pays mais aussi sur les rapports entretenus avec l'UE posent des problèmes quasiment insolubles. Alors même que la production scientifique sur le journalisme et les médias en Grande-Bretagne est abondante, elle recèle des absences remarquables. Il est ainsi quasiment impossible de savoir combien de

---

<sup>1</sup> Approche mise en œuvre par Tore Slaatta, « Transnational Politics and News Production », chap. cit., p. 143 et David Morgan, « British Media and European Union News. The Brussels News Beat and its Problems », art. cit.. Les deux auteurs étudient en effet, avec un bonheur inégal, les logiques de travail des correspondants britanniques et norvégiens. Si l'étude de Tore Slaatta est riche d'enseignements sur le positionnement de journalistes dont le pays est passé du statut de pays candidat à celui de pays tiers, l'étude de David Morgan est significative des limites d'une approche centrée sur une seule nationalité. Même si le titre de l'article rappelle qu'il n'étudie que la presse britannique, son sous-titre laisse entendre que les caractéristiques qu'il relève concernent l'actualité communautaire en général. Comme on le verra, les logiques qui gouvernent le travail des correspondants britanniques sont très spécifiques et ne peuvent, en aucun cas, être étendues aux autres correspondants présents au sein du corps de presse.

journalistes exercent en Grande-Bretagne<sup>1</sup> et la seule étude disponible<sup>2</sup> a été réalisée sur des bases méthodologiques (un sondage) difficilement comparables avec celles que rend possible le fichier de la carte de presse en France<sup>3</sup>. A contrario, alors que la littérature sur la relation de la Grande-Bretagne à l'UE est abondante<sup>4</sup>, il n'existe pas d'ouvrage générique sur le même thème pour la France. Le seul travail disponible sur le sujet est, de manière révélatrice, une historiographie recensant l'ensemble des travaux épars sur la question<sup>5</sup>. De la même manière, il n'existe pas de travaux sur l'histoire de la question européenne dans la presse française<sup>6</sup>.

La comparabilité limitée des matériaux indirects disponibles fait de l'enquête proprement dite le seul qui soit complètement maîtrisable dans sa collecte (au sens où l'on n'est pas dépendant des intérêts, scientifiques ou autres, manifestés par les auteurs des sources de seconde main que l'on consulte). Pour autant, il ne s'agit pas d'un matériau comparatif « pur ». En effet, sauf à gommer tous les problèmes pratiques rencontrés par des procédés d'écriture qui le débarrassent de toute aspérité en l'indexant simplement aux variables retenues, les conditions de sa récolte sont, même dans ce cas spécifique où il a pu se faire aux mêmes moment et endroit, très différentes. C'est notamment l'observation, souvent dans des lieux identiques, des pratiques des correspondants français et britanniques qui souffre des limites « comparatives » les plus importantes.

Lorsqu'on s'installe dans un lieu de presse international pour y observer les pratiques, le choix s'oriente presque naturellement vers ses compatriotes. La capacité que l'on a alors à saisir « au vol » les échanges informels qui ont lieu, les réactions, les plaisanteries est donc fortement liée, au-delà de la compétence linguistique, à l'endroit où l'on s'est assis. Lors de la

---

<sup>1</sup> Meryl Aldridge, « Les journalistes au Royaume-Uni : “l'exceptionnalisme” britannique », *Hermès*, n°35, pp. 155-164.

<sup>2</sup> Anthony Delano et John Henningham, *The News Breed*, The London Institute, 1995.

<sup>3</sup> Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier et Rémy Rieffel, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000*, Editions Panthéon-Assas, 2001, 169p.

<sup>4</sup> Y compris en langue française : Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, Editions du Temps, 2002, Pauline Schnapper, *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, Presses de Science Po, 2000, et depuis longtemps : Françoise de La Serre, *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, 1987.

<sup>5</sup> Pierre Gerbet, *La France et l'intégration européenne*, Euroclio, Peter Lang, Berne, 1995.

<sup>6</sup> Le seul travail que nous ayons pu consulter est un mémoire de maîtrise d'histoire (Hervé Serres, *Etude de la construction européenne à travers le journal Le Monde : 1950-1962*, Mémoire de maîtrise en sciences historiques, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Strasbourg, juin 1998) mais il ne porte que sur une période limitée et sur un seul titre. Du côté britannique, le chapitre de Dominic Wring et Georges Wilkes propose une étude systématique de l'histoire de l'attitude de la presse britannique à l'égard de l'UE : Georges Wilkes et Dominic Wring, « The British Press and European Integration 1948-1996 », in D. Baker et D. Seawright (eds.), *Britain For and Against Europe : British Politics and the Question of European Integration*, Clarendon Press, 1998, pp. 185-205.

quasi-totalité de l'enquête, j'ai suivi au plus près le groupe de journalistes français et seulement marginalement celui des Britanniques. Au-delà de la plus grande facilité qu'il y a à y recueillir du matériau, c'est la très grande stabilité des pratiques du groupe qui, en rendant notamment prévisible l'endroit où j'étais le plus sûr de les trouver<sup>1</sup>, a guidé la démarche. Au contraire, il m'était très difficile de prévoir et d'anticiper les allers et venues des journalistes britanniques<sup>2</sup>. Cela ne signifie pas que je n'ai pas observé le travail des correspondants britanniques mais que je l'ai fait depuis le groupe français. Ce sont des contrastes observés entre les pratiques de ces deux groupes que sont nés certains questionnements de la recherche.

L'exemple le plus symptomatique est offert par la salle de presse de la Commission où a lieu quotidiennement une conférence de presse. Le placement dans les travées de cet hémicycle doit peu au hasard et, du côté français, chacun sait où vont s'installer les collègues. Du côté britannique, il n'y a guère de régularité. Non seulement la présence à ce « briefing » est plus variable et plus discontinue mais il est plus difficile d'identifier une « zone » territoriale britannique.

Autre exemple, alors qu'il m'était possible d'assister aux conférences de presse des ministres français venus négocier au Conseil des Ministres, je ne pouvais en faire autant pour les britanniques. Alors que la Représentation permanente française annonce systématiquement (par le biais de messages affichés sur des écrans disséminés dans le centre de presse du Conseil) quand va avoir lieu l'intervention du ministre, les diplomates britanniques préviennent uniquement (par des e-mails et un système d'alerte téléphonique) « leurs » correspondants. D'ailleurs, quand bien même je serais tombé par hasard sur l'une de ces conférences de presse d'un ministre britannique, je n'aurais pas pu y assister car elles sont, la plupart du temps, réservées aux correspondants de la presse nationale<sup>3</sup>.

Ces difficultés à récolter un matériau d'observation équivalent, outre qu'il faut en faire état, ouvrent en fait sur des questions de recherche. Elles constituent des indices concrets de logiques difficiles à percevoir autrement et qui n'apparaîtraient pas forcément « spontanément » lors des entretiens. L'apparent hasard qui semble gouverner la manière dont

---

<sup>1</sup> Accrédité mais non journaliste, je n'étais pas mis au courant par les sources des rendez-vous qu'elles fixaient.

<sup>2</sup> J'avais notamment envisagé (et commencé) de noter quels étaient les journalistes présents à chaque conférence de presse, et qui posaient des questions, afin d'avoir quelques données chiffrées sur la régularité de l'assistance aux conférences de presse, mais aussi avec l'idée qu'ainsi j'aurais pu mettre en évidence la prédominance de certains journalistes au sein de chaque groupe. Rapidement, ce comptage s'est avéré impossible à réaliser. Si je parvenais à dénombrer les journalistes français, il m'était beaucoup plus difficile de le faire pour les Britanniques, non seulement parce que le groupe était plus important mais aussi parce que je ne voyais quasiment jamais les mêmes.

<sup>3</sup> Même Reuters, agence pourtant britannique, n'est pas conviée à ces rencontres car elle est jugée comme avant tout internationale.

les correspondants britanniques occupent la salle de presse s'explique notamment par leur peu d'intérêt collectif pour cette rencontre avec les porte-parole. En revanche, alors que cette pratique est très peu développée parmi les correspondants français, il est très courant de voir des journalistes britanniques interroger en groupe un porte-parole à la sortie de la conférence de presse.

La manière très spécifique qu'ont les journalistes britanniques de couvrir l'actualité de l'UE et notamment le fait que les demandes qu'expriment leurs rédactions sont fortement liées à l'agenda politique national, aux dernières déclarations d'un ministre ou d'un parlementaire, font de leurs questions des demandes peu exprimables dans le contexte de la salle de presse où la plupart du temps elles n'intéresseraient personne d'autres. Cette extrême politisation, comparée à la France, des questions européennes en Grande-Bretagne a aussi pour effet de fermer la porte des conférences de presse ministérielles aux correspondants d'autres pays. Ce qui s'y dit est beaucoup plus stratégique politiquement au niveau national et nécessite de limiter l'assistance à ceux des correspondants avec qui l'on peut, à coup sûr, établir une relation de confiance car ce sont ceux qui ont le plus besoin de cette information et le moins d'intérêt à « briser un off ».

## **Le statut de la comparaison**

Comme le dit Patrick Hassenteufel<sup>1</sup>, l'un des pièges de la démarche comparatiste est le nominalisme. À défaut de construire l'objet, on reste prisonnier des catégories langagières et on peut être tenté de faire « comme si » derrière la catégorie « accrédité » se trouvaient regroupés des acteurs comparables. Le travail politique de regroupement (à l'intérieur d'une association professionnelle : l'Association de la presse internationale) et de représentation du groupe, s'il s'est partiellement fait contre certaines autres catégories d'acteurs (lobbyistes notamment) outre qu'il est imparfait (des lobbyistes sont toujours présents en salle de presse) masque des situations trop contrastées pour être directement comparables. Le travail préliminaire consiste donc à repérer, derrière l'apparente homogénéité, les frontières internes au groupe. Celles-ci sont de plusieurs ordres qui viennent raffiner l'analyse en termes purement nationaux. Le statut du pays d'origine par rapport à l'UE est ainsi déterminant dans la place qu'occupent ces correspondants et les relations qu'ils peuvent espérer nouer avec les sources communautaires. Que l'on vienne d'un pays membre, candidat à l'adhésion ou tiers

---

<sup>1</sup> Patrick Hassenteufel, « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », art. cit..

n'est pas indifférent (sources plus accessibles et possibilité de s'appuyer sur un réseau national d'interlocuteurs, etc.). À l'intérieur même de ces grands ensembles, d'autres variables viennent assigner un statut aux correspondants (« grands » et « petits » pays, pays fondateurs, etc.).

Ce premier repérage permet de distinguer un rapport au poste à Bruxelles et des pratiques très différentes. Enfin, à l'intérieur de chaque groupe national de correspondants (car ceux-ci sont relativement hermétiques), des principes de hiérarchisation (statut : pigiste ou correspondant permanent ; prestige du titre ; « expérience ») existent qui viennent, eux aussi, complexifier le tableau. Ces subdivisions, qu'il est possible de multiplier quasiment à l'infini (ou du moins jusqu'à ramener chaque nationalité, voire chaque journaliste, à un statut irréductible à celui des autres) justifient en même temps qu'elles relativisent la portée de la comparaison.

Ces distinctions justifient l'intérêt de comparer dans la mesure où, en reconstruisant les systèmes de contraintes qui pèsent différemment sur les groupes nationaux de correspondants, elles évitent d'en rester à un niveau de généralité qui interdirait de dire quoi que ce soit de vraisemblable sur l'objet. Elles limitent la portée de l'outil comparatiste en rappelant qu'à l'intérieur des évidentes barrières nationales, persistent des distinctions plus subtiles qu'il faut retraduire en ne tombant pas, là aussi, dans des généralisations trop hâtives (« les journalistes britanniques sont... »<sup>1</sup>). Cela ne signifie pas que l'on doive se résoudre à simplement retraduire la complexité de ce monde professionnel sans mettre en évidence des variables qui semblent déterminantes. Cela nécessite plus simplement de faire état des limites de l'outil comparatiste et de ne pas lui demander de dire plus qu'il ne peut. S'il renseigne, en l'espèce, sur la façon dont l'actualité communautaire trouve une place spécifique dans l'organisation des rédactions et dont se sont stabilisées des manières, nationalement situées, d'évoquer l'Union européenne, il est insuffisant pour saisir toutes les subtilités des rapports de pouvoir et de concurrence qui ont pu s'instaurer entre correspondants, mais aussi entre sources et entre ces deux catégories d'acteurs.

---

<sup>1</sup> Comme le souligne Christophe Charle, la comparaison doit être l'outil permettant de dépasser les propriétés (bien entendu) irréductibles de chaque société nationale : « *La comparaison n'a pas pour ambition de retrouver ces évidences les plus simples, ni de faire l'inventaire des analogies les plus formelles. Comme dans les autres branches de l'histoire, elle est une voie pour proposer des hypothèses d'explication qui ne soient pas seulement tautologiques ou qui renvoient à des différences culturelles irréductibles, du type : "Les intellectuels français ont telles caractéristiques parce qu'ils sont français, c'est-à-dire liés aux spécificités de l'histoire et de la culture françaises."* » : Christophe Charle, *Les intellectuels en Europe*, Points Seuil, 2001, p. 28.

On n'explique pas tout (et même rien) au sein d'un groupe multi-national en s'en tenant aux facteurs nationaux : ils sont déformés et redéfinis au niveau communautaire. Comparer deux groupes nationaux revient en l'espèce à délimiter des espaces de contraintes spécifiques à l'intérieur desquels d'autres variables viennent jouer : statuts et types de médias, dynamiques internes à chaque groupe (construction des légitimités respectives), caractéristiques de l'actualité communautaire, etc.... Il s'agit donc, par la comparaison, de repérer des régularités<sup>1</sup> pour définir le cadre commun à l'intérieur duquel se joue la définition du poste pour chacun et de ne pas se laisser enfermer dans les frontières nationales mais de faire état des homologues fonctionnelles (un journaliste d'agence français a, sous un certain rapport, plus à voir avec un journaliste d'agence britannique qu'avec son compatriote de la télévision...), générationnelles et biographiques etc.

Enfin, à propos du corps de presse de l'UE, il faut tenter de faire tenir ensemble les deux versants de l'analyse et rendre compte, en plus des spécificités nationales, de la spécificité de ce groupe. Le corps de presse de l'UE a une histoire, des rites et des règles qui lui sont propres et qui viennent structurer le travail des correspondants d'où qu'ils viennent. La tradition du poste (tradition avec laquelle chaque nationalité entretient des rapports plus ou moins distants et conflictuels, selon que ses représentants ont contribué à la façonner ou qu'ils se contentent de « faire avec ») et la manière dont elle s'est imposée et continue à structurer, notamment, les interactions entre sources et journalistes, ne doivent pas être envisagées comme distinctes du reste de l'analyse. C'est à l'intersection des contraintes qu'implique l'appartenance à ce groupe professionnel et de celles qui sont liées au fait qu'ils travaillent, avant tout, au sein d'une presse nationale que se définit, de manière non univoque, le rapport au poste de correspondant auprès de l'UE et le travail de chacun de ces journalistes. En retour, la manière dont l'actualité communautaire s'insère dans les logiques propres à chaque espace journalistique national permet de mettre en évidence certains phénomènes à l'œuvre à l'intérieur de ces derniers : place de l'actualité internationale, redéfinition des conceptions dominantes de l'information, etc.

Ce long détour méthodologique était nécessaire dans la mesure où ce type de réflexion en matière de recherches sur l'UE n'est que rarement explicité alors même que, compte tenu des problèmes spécifiques que pose cet objet, « *effectuer des recherches sur l'intégration*

---

<sup>1</sup> On pourrait dire avec Jean Gustave Padioleau que : « *Dans cette perspective [comparatiste], si l'étude suivante se garde de réduire les deux traditions journalistiques à un même étalon de mesure, elle prétend au contraire, en mettre à jour l'originalité et la flexibilité sous la garde d'un examen systématique des ressemblances et des différences.* » : Jean Gustave Padioleau, « *Le Monde* » et le « *Washington Post* », *op. cit.*, p. 34.



*européenne oblige à se poser des questions fondamentales sur le rapport entre objet de recherche, problématique et méthodes d'enquête »<sup>1</sup>.*

La découverte du terrain et de l'objet a donc incité à ne privilégier ni les logiques « locales » - celles qui sont propres au corps de presse – ni celles qui demeurent nationales, mais à organiser un va-et-vient entre ces deux niveaux d'analyse pour tenter de rendre perceptible leur interdépendance.

### ***DU CORPS DE PRESSE AUX PRESSES NATIONALES, ET RETOUR***

Il est rapidement apparu qu'il était impossible de saisir ce qui fait ce groupe sans se pencher sur son histoire. La référence récurrente au passé du corps de presse et à la manière dont celui-ci définissait une manière historiquement située de travailler au contact des institutions communautaires, a notamment impliqué de s'interroger sur la trajectoire de ce milieu journalistique. Trajectoire qu'on ne saurait distinguer de celle de ce système politique et institutionnel tant ces deux « histoires » sont liées.

### **L'institutionnalisation d'un corps de presse**

Il a donc d'abord fallu se pencher sur les origines de la construction européenne. La montée en puissance d'un corps de presse devenu le « plus grand du monde » n'était en effet pas jouée d'avance et, sauf à s'en remettre à une explication mécanique (l'UE s'élargissant et s'approfondissant, le nombre de correspondants ne pouvait aller que croissant), il faut retracer une histoire double : celle d'institutions qui, très tôt et dans l'adversité, vont tenter de se doter d'outils de communication et d'attirer à elles les premiers correspondants ; celle, ensuite, du groupe lui-même qui va instaurer, selon un processus bien connu de la sociologie des professions, des frontières et des barrières à l'entrée mais aussi, dans un même mouvement, revendiquer que les institutions européennes reconnaissent ses membres comme des interlocuteurs légitimes. Au milieu des années soixante-dix, le corps de presse ne compte encore qu'un peu plus de 250 membres mais il s'est doté d'une association professionnelle (l'Association de la presse internationale) et s'est vu reconnaître, par le système de l'accréditation, un statut spécifique qui les sépare de groupes concurrents (les lobbyistes notamment) mais aussi de leurs pairs du niveau national.

---

<sup>1</sup> Andy Smith, « Institutions et intégration européenne. Une méthode de recherche pour un objet problématique », chap. cit., p. 230.

À la fin des années quatre-vingt-dix, au moment de l'enquête, on compte 813 accrédités provenant d'une cinquantaine de pays. Pour autant, il ne faut pas se laisser prendre par le mot et le statut d'« accrédité ». Ce groupe, apparemment commun à tous, recèle des frontières et des hiérarchies qui ne tiennent pas qu'à des logiques internes à la profession journalistique (statut du titre et du journaliste, prestige personnel, etc.) mais sont rendues plus complexes par le caractère multinational du corps de presse. Des distinctions subtiles (grands et petits pays ; pays fondateurs ou pas) ou plus évidentes (pays membres, pays candidats, pays tiers) parcourent le groupe et ont des conséquences très immédiates sur le travail de ces correspondants. Donner quelques caractéristiques de cette fragmentation interne est un premier pas nécessaire pour replacer les contraintes de l'exercice de leur métier dans les espaces de référence où elles sont pertinentes. Notamment, en rentrant quelque peu dans le détail des groupes français et britanniques, on s'aperçoit qu'ils s'organisent selon des principes très différents : taille des groupes, types de médias présents, répartition selon les types de presse, etc. Cependant, ils se retrouvent sur un point : sur un plan statistique tout au moins, le corps de presse n'impose pas à la profession, telle qu'elle s'est organisée dans ces deux pays, ses propres modes d'organisation et les correspondants britanniques et français sont moins différents de leurs homologues au niveau national, que ne l'est l'ensemble de la population du corps de presse.

Pour comprendre les conditions de production de l'actualité communautaire dans la presse française et britannique et espérer discerner les variables discriminantes (c'est-à-dire celles qui distinguent *absolument* un correspondant français d'un correspondant britannique) qui différencient les couvertures par les différentes presses nationales, il convient donc de rendre au corps de presse et aux caractéristiques de chacun de ces groupes ce qui lui revient. Dans la mesure où il est aussi illusoire de généraliser un cas national que de prétendre délimiter une fois pour toutes les contraintes qui pèsent sur l'ensemble de ces correspondants, c'est autour de l'articulation d'une approche comparée et de l'étude du groupe que se joue la définition du poste à Bruxelles. Avant de s'intéresser à ces deux « colonies » journalistiques, il fallait donc se pencher sur le groupe en lui-même, sur ses fonctions et notamment sa capacité à intégrer et à socialiser les nouveaux entrants, à la fois au monde communautaire mais aussi à ce nouveau cadre professionnel et social qu'ils découvrent en arrivant.

En effet, afin de ne pas envisager le corps de presse comme un isolat, il faut aussi décentrer le regard et étudier le milieu social plus large dans lequel il s'inscrit. Les dangers d'une analyse purement interne, qui chercherait dans les seules caractéristiques du groupe, dans ses modes d'organisation et de fonctionnement, l'explication ultime et unique des

comportements observés, sont nombreux. Ils conduisent notamment à passer sous silence ce qui se joue à Bruxelles, entendu comme un espace à la fois géographique et social. L'installation des institutions européennes dans la capitale belge a, en effet, provoqué une mutation extrêmement profonde du tissu urbain et de la démographie de la ville. Mettre en perspective les caractéristiques du groupe social qui gravite autour, ou à l'intérieur, des institutions européennes par rapport à ces bouleversements urbains et sociaux permet notamment de saisir ce qui unit, par-delà les différences de statut, les correspondants à leurs sources. Ce monde social en commun, par ailleurs relativement clos par rapport au reste de la ville, cet aspect « *provincial* », pour reprendre les termes d'un enquêté, de ce qui est pourtant la capitale institutionnelle de l'UE sont des éléments décisifs pour comprendre les systèmes de représentations et les catégories de perception que partagent journalistes, fonctionnaires, lobbyistes et politiques européens.

Pour analyser comment se fait l'apprentissage d'un poste et d'une actualité qui, à bien des égards, désarçonnent les journalistes à leurs débuts, il convient également d'étudier les fonctions de ce groupe envers ses propres membres. Une des caractéristiques du corps de presse est de proposer un environnement peu concurrentiel. À la fois parce qu'il s'agit d'une actualité qui, le plus souvent, n'attise pas la concurrence entre titres de la presse nationale, parce que, étant donné le caractère multinational du corps de presse, la plupart des correspondants ne sont pas des concurrents directs et, enfin, car, compte tenu du modèle professionnel dominant (celui d'un journalisme très institutionnel), la définition même de cette actualité (l'« analyse » l'emportant sur « l'exclusivité ») contribue à désamorcer la concurrence. Du coup, le milieu est très confraternel et les « grands anciens » aident très largement les impétrants à s'intégrer et à développer les qualités qui feront d'eux de « bons » correspondants (carnets d'adresse, connaissance des dossiers, etc.). Cette atmosphère d'entraide et de compagnonnage a aussi pour fonction de faciliter la socialisation des nouveaux accrédités au fonctionnement et au personnel de l'UE. Durant les premiers mois de leur séjour à Bruxelles, et passée la première impression de « *débarquer sur la planète Mars* », ils vont, peu à peu, apprendre et intégrer les hiérarchies communautaires, les principes des luttes qu'y mènent les différents acteurs, l'histoire des dossiers qui « surgissent » en salle de presse. Autant de savoirs, tout à la fois pratiques et intellectuels, dont ils sont totalement dépourvus lorsqu'ils débutent dans le poste.

Si le groupe exerce des fonctions en direction de ses propres membres, il joue également un rôle dans le fonctionnement de ce système politique lui-même. Les accrédités se trouvent dans une situation socialement exceptionnelle. Ils font en effet partie des seuls

acteurs ayant eu (ils y sont professionnellement tenus) à acquérir une véritable capacité à exercer des jugements et des évaluations politiques à l'endroit de l'UE et de son personnel. À bien des égards, ils figurent le premier, et peut-être le seul, public de l'Europe politique. La salle de presse elle-même, en accueillant des acteurs capables de (et prompts à) exercer cette compétence politique venant de l'ensemble des Etats membres mais aussi du monde entier, donne une représentation (déformée et imparfaite) de ce que serait un « espace public européen » que politiques et universitaires européens appellent de leurs vœux. Par les questions qu'ils posent, les réactions qu'elles provoquent chez leurs collègues d'autres pays, les réponses des commissaires ou de leurs porte-parole qu'elles entraînent, les correspondants exercent une fonction « critique » à l'égard d'un système politique qui fonctionne dans la plus parfaite méconnaissance et la plus complète indifférence. C'est d'ailleurs tout le paradoxe du corps de presse : en tant que groupe ils contribuent à jouer un rôle politique intégré, alors qu'en tant que professionnels ils restent tenus de replacer ces informations dans un cadre qui fasse sens pour leurs audiences. Ces cadres, nationalement situés, s'opposant justement à la mise en place d'un « espace public » européen.

## **Le poids des pratiques et des représentations institutionnalisées**

Afin d'analyser comment s'est imposé, de manière socialement efficace, un cadre d'interprétation<sup>1</sup> général de l'actualité communautaire dominant au sein du corps de presse, qui est aussi une manière de couvrir ces informations et de parler de l'UE qui s'incarne dans des pratiques spécifiques, on a privilégié une approche en termes de rôle social. La mise en œuvre de ce concept permet notamment de faire le lien entre les conditions très pratiques d'exercice de leur métier par les correspondants et les contraintes qui les définissent, la manière dont les accrédités envisagent leur activité et la « bonne » et la « meilleure » manière de la mener et, enfin, les rhétoriques journalistiques envisageables sur l'UE. Ces rhétoriques<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Pour Erving Goffman, les cadres d'interprétation « *se présentent comme des systèmes cohérents d'entités, de postulats ou de règles* » qui « *nous permettent de localiser, de percevoir, d'identifier et de classer un nombre apparemment infini d'occurrences entrant dans leur champ d'application* » : Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Editions de Minuit, 1974, p.30. Pour une analyse en termes de « cadrage interprétatif » de l'information européenne mais avec une méthodologie très différente, voir : Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia, « Le cadrage médiatique de l'UE : Exploration comparée des mécanismes du frame-setting et du frame-sharing », in Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia (dirs.), *L'Union européenne et les médias*, L'Harmattan, Cahiers Politiques, 2003, pp. 126-127.

<sup>2</sup> On reprend ici la définition de Jean Gustave Padioleau, pour qui les rhétoriques journalistiques « *englobent bien sûr les procédures d'écriture de presse pour communiquer des nouvelles mais aussi les représentations qu'y projettent les journalistes d'eux-mêmes, des alter, des éléments physiques ou culturels présents dans les contextes d'interaction attachés à leurs positions de journalistes spécialistes [...] ne se réduit pas à un système de figures d'écritures [...] les rhétoriques journalistiques sont le produit de pratiques inscrites dans des contextes d'interaction spécifiques dont les caractéristiques influencent l'occurrence et l'opportunité des dites*

ne « flottent » en effet pas dans l'air, mais sont le produit et le résultat des transactions qui s'opèrent entre les conditions de production de l'actualité communautaire, les logiques propres au corps de presse (modes de fonctionnement mais aussi modèle professionnel qui y domine), l'interaction avec les sources, les systèmes de représentation des journalistes et les attentes et demandes des rédactions. Comme l'explique Erik Neveu<sup>1</sup> à propos du journalisme politique, « *si la carte des possibles rhétoriques ressemble à une palette dans laquelle l'écriture journalistique puise librement ses couleurs, la structure des interdépendances imbriquées entre les divers types de presse, les services qui composent chaque média, les hiérarchies du service politique, les lectorats ou les sources viennent en réalité placer le travail de rédaction dans un réseau serré de contraintes* ». Il convient donc d'analyser le réseau d'interdépendances<sup>2</sup> au centre duquel se définit le poste de correspondant. Il ne s'agit pas, bien entendu, de laisser entendre qu'il n'existerait qu'un seul modèle auquel les journalistes devraient s'adapter. Ces derniers investissent en effet ce rôle social en fonction de leurs propriétés respectives, des attentes de leurs hiérarchies et des contraintes que leur impose leur appartenance à un champ journalistique national. Ils peuvent d'ailleurs, comme on le verra dans la dernière partie de ce travail, tenter de remettre en cause ce modèle professionnel afin de promouvoir une nouvelle définition de l'excellence plus en accord avec leurs propriétés et attentes.

L'actualité communautaire se définit à l'intersection de l'agenda institutionnel et politique (les « événements » : réunions, agenda institutionnel, conférences de presse), de la manière dont les sources les présentent et de leur interprétation par les journalistes. Ce système n'est pourtant pas aléatoire et imprédictible. Les caractéristiques du milieu des sources, les hiérarchies historiquement établies entre elles, les pratiques de travail et les contraintes pesant sur ce que les institutions peuvent légitimement dire sont autant de bornes qui canalisent les interprétations possibles et définissent, selon des procédures très pratiques et concrètes, l'actualité communautaire du jour. Cette actualité – entendue comme

---

*rhétoriques, c'est-à-dire que les performances des acteurs dépendent, toutes choses égales par ailleurs [...], des processus d'interaction nés des perceptions et des attentes réciproques* » : Jean Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit., p. 268.

<sup>1</sup> Erik Neveu, « Pages "politique" », art. cit..

<sup>2</sup> Norbert Elias en a donné une définition, dans le cadre de ce qu'il appelle les « configurations », limpide : « *La configuration de jeu et l'image que s'en fait le joueur isolé – la façon dont il vit le jeu – évoluent ensemble dans un sens spécifique, en une interdépendance fonctionnelle, comme les deux dimensions indissociables d'un même processus. On peut les considérer séparément, mais on ne peut les considérer comme étant séparées* » : Norbert Elias, *Qu'est-ce que la Sociologie ?*, Editions de l'Aube, 1991, p. 98.

« *production collective* »<sup>1</sup> des correspondants – rencontre les attentes, les contraintes et les matrices d'interprétation nationales qui viennent sélectionner les événements pertinents et leur interprétation parmi d'autres possibles.

Afin de ne pas tomber dans l'illusion rétrospective d'un poste qui aurait toujours été là, donné et défini par une actualité qui, autre illusion, imposerait une manière relativement rigide et univoque de couvrir l'UE, il faut donc s'interroger sur la manière dont s'est historiquement imposé un modèle professionnel, une tradition du poste qui pèse sur l'ensemble de ceux qui en sont les titulaires. Une poignée de correspondants, en poste depuis parfois plus de trente ans, sont les porteurs d'une définition, le *journalisme d'institution*, historiquement située et qui renvoie à leurs parcours et à leurs propriétés sociales. Cette conception du poste valorise une approche experte de l'actualité communautaire où ce qui compte et prévaut est la capacité du journaliste à « analyser » et « mettre en perspective » l'information. Un journalisme très institutionnel également, où il s'agit moins d'obtenir des informations exclusives que de faire valoir, à propos de celles que fournissent à profusion les institutions, sa propre expertise, sa connaissance des dossiers suivis quasiment depuis leurs origines et un réseau de sources d'une qualité inégalable. Parce qu'ils ont suivi cette actualité (et cette construction politique) sur une très longue période, qu'ils arrivèrent à Bruxelles sans expérience journalistique et parfois même sans envisager d'y devenir journaliste, ces « vétérans » valorisent des ressources qui sont les leurs et sont les porteurs d'une définition du poste qui en fait d'eux les meilleurs représentants. Dans la mesure où seul le temps permet d'accumuler les ressources dont ils disposent (capital social et connaissance des dossiers sur la durée), la remise en cause de ce modèle d'excellence professionnelle est rendue très difficile sauf à le redéfinir fondamentalement et à démonétiser les formes de capitaux qu'ils ont accumulés. Dans la perspective comparée, cette histoire est davantage une histoire française que britannique dans la mesure où, parmi ces « pionniers » toujours en poste, on trouve bien plus de Français que de Britanniques. Cela ne signifie pas pour autant que ce magistère professionnel ne s'exerce qu'à l'intérieur des limites du groupe d'accrédités français. En effet, et même si la contrainte est de nature différente pour les correspondants d'autres pays, cette approche particulière de l'information communautaire, bien qu'elle finisse par paraître « naturelle », est en quelque sorte ratifiée par le système de relations qui s'est instauré entre le corps de presse et les sources communautaires.

---

<sup>1</sup> Patrick Champagne, « L'événement comme enjeu », *Réseaux*, n°100, vol. 18, mai 2000, pp. 405-426, p. 415.

Présenter le milieu des sources communautaires, c'est tout d'abord faire état de tout un ensemble d'acteurs qui ne parviennent pas à devenir des interlocuteurs des journalistes, tout en déployant des trésors d'énergie pour ce faire. Le manque de temps, d'énergie et les choix décisifs que font quotidiennement les correspondants auprès de l'UE se fait aux dépens d'acteurs qui, dans le même temps, sont une part intégrante du système politique communautaire. Les groupes d'intérêt, les mobilisations en direction des institutions européennes et même le Parlement européen font les frais des conditions de travail des correspondants à Bruxelles. Débordés par le volume considérable d'informations qu'ils reçoivent, ceux-ci ont très fortement hiérarchisé leurs sources et toute leur attention se concentre sur la Commission européenne et le Conseil des Ministres. Ce premier phénomène a des conséquences décisives en termes de cadrage d'un processus décisionnel qui se réduit, à bien des égards, à ces deux institutions, alors même qu'il est beaucoup plus complexe et fluide. Il convient ensuite d'étudier les manières, très distinctes, dont fonctionnent ces deux sources dominantes et les contraintes qui pèsent sur leurs marges de manœuvre. La Commission européenne a fortement routinisé ses interactions avec le corps de presse et mobilise essentiellement, faute de pouvoir s'en abstraire, un registre technique de prise de parole. C'est de la rencontre entre cette pratique de communication de la Commission et des journalistes qui se sont longtemps vécus comme des spécialistes, techniciens de la chose communautaire, que s'est stabilisé un mode d'interprétation du système politique de l'UE qui relègue très largement cette institution en dehors du champ du « politique », réservant ce registre au Conseil des Ministres. Les caractéristiques inséparablement institutionnelles, politiques et communicationnelles de celui-ci, en font, en effet, une enceinte où cohabitent les seuls acteurs (les sources gouvernementales) qui puissent légitimement revendiquer politiquement leurs conflits et leurs oppositions sans les transfigurer, comme le fait la Commission, en prises de position fondées en raison ou en science. Ensuite, les contraintes qui pèsent sur les sources gouvernementales, et notamment la très forte concurrence qui règne entre elles (situation pour le coup très différente du niveau national), les amènent en effet à mettre en évidence les luttes qui se déroulent au sein du Juste Lipse<sup>1</sup> et à rendre disponibles pour les journalistes, parfois contre leur intérêt individuel (mais ils n'ont que peu de prises sur ce que feront les autres), des informations sur le déroulement des négociations. Cette très grande difficulté qu'il y a, pour les sources gouvernementales, à dissimuler les conflits dans lesquels elles sont engagées, à laquelle s'ajoute le fait que ministres et diplomates des autres

---

<sup>1</sup> Immeuble qui abrite le Conseil des Ministres à Bruxelles.

pays peuvent légitimement revendiquer leur opposition, font du Conseil des Ministres le véritable lieu du « politique » communautaire.

Par conséquent, l'image que renvoie cette répartition des registres entre institutions et le fait que celles-ci dominent très largement l'agenda des journalistes, est celle d'un système politique ramené à sa plus simple expression (deux institutions) et où la seule enceinte où sont mis en évidence et revendiqués les conflits, les luttes et les options politiques privilégiées, est celle où domine la négociation intergouvernementale. C'est le système de représentation du « politique communautaire » qu'ont en commun ces journalistes avec leurs sources qui explique que les correspondants ne fassent pas état, alors même qu'ils en sont parfaitement au courant, des luttes internes à la Commission, des choix économiques, politiques et idéologiques qu'elle effectue.

Sauf à la mettre sur le compte d'une connivence coupable des correspondants ou d'une entreprise d'intoxication particulièrement réussie de la part de la Commission européenne, cette oblitération du politique (du moins du côté de la Commission) par les correspondants ne peut se comprendre qu'en prenant acte de la conception du politique commune à certains des journalistes les plus influents du corps de presse et à la Commission européenne. De ce déni du politique sur lequel s'est construite cette institution et de la proximité intellectuelle de certains journalistes d'avec le projet dont elle est la représentante, est né ce consensus (jamais explicite) sur la nature de l'institution et ce que l'on peut lui demander. Ce reflux du politique hors de la salle de presse de la Commission n'a été possible que parce que les correspondants sont persuadés que l'« important » (ou l'« info ») n'est pas là et que l'institution elle-même aurait été bien incapable d'assumer, compte tenu de sa faible légitimité politique<sup>1</sup>, des prises de position qu'on ne lui demande pas.

Les conséquences de ces représentations stabilisées du poste et de l'actualité communautaire sont nombreuses. La première tient à ce que ceux qui sont les premiers consommateurs des articles ou des sujets qu'envoient les correspondants, c'est-à-dire les rédactions, doivent composer avec une actualité très institutionnelle, très « froide »,

---

<sup>1</sup> La Commission européenne figure en effet assez mal, les institutions politiques légitimes telles que les définit Jacques Lagroye : « *D'une certaine manière, la docilité des membres d'une communauté politique paraît "aller de soi". Le pouvoir politique, ses appareils, ses exigences, font partie des structures de l'organisation sociale que l'individu a appris, au cours de sa socialisation, à considérer comme inévitables et dont la disparition est pour lui simplement impensable ; le pouvoir "est là", produit de l'objectivation, élément incontournable dans la perception qu'il a de la réalité* ». Pour la plupart des européens cette autorité politique n'est, tout simplement, « pas là » : Jacques Lagroye, *Sociologie politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, deuxième édition, 1993, p. 390. Voir également : Jacques Lagroye, « La légitimation », in Madeleine Gravitz et Jean Leca (dirs.), *Traité de Science Politique*, Tome 1, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 395-467.



extrêmement technique (malgré les efforts de pédagogie) et qui « ne parle pas ». Le parti pris comparatiste prend alors tout son sens. En prenant en compte le type d'enjeu que constitue la question européenne au sein du champ politique (structurant dans un cas, marginal dans l'autre), l'importance du positionnement politique dans la structuration du champ journalistique (déterminant dans l'un, marginal dans l'autre) et la culture organisationnelle de ces deux presses nationales (poids de la hiérarchie, politique à l'égard des correspondants à l'étranger notamment), on aboutit à deux situations contrastées. Tous ces éléments définissent en effet des *matrices d'interprétation* de l'actualité communautaire, c'est-à-dire des registres et des schèmes d'interprétation qui fonctionnent comme un tamis auquel sont passées toutes les informations que reçoivent les correspondants (qui n'en qualifieront que certaines de « pertinentes » pour leurs rédactions) et un ensemble de principes qui définissent les points de vue (qui s'incarnent dans des « angles ») que porteront ces journalistes sur l'actualité communautaire.

Dans le cas français, l'actualité communautaire est conforme à la manière dont elle se définit à Bruxelles : très institutionnelle et technique, elle est difficile à « vendre » pour les correspondants qui peinent à intéresser les rédactions à ces sujets tout en bénéficiant d'une sorte de « bonne volonté » européenne qui leur assure de « passer » un grand nombre de papiers. En retour, les médias français les plus populaires (télévision, presse quotidienne régionale et presse magazine notamment) ont totalement déserté le terrain communautaire comme ils l'ont fait, plus largement, pour l'actualité internationale. Du côté britannique, compte tenu de l'extrême politisation de l'enjeu européen que vient redoubler celle de la presse sur ces questions, les termes du problème sont totalement différents. Si les correspondants doivent s'accommoder de la manière dont fonctionnent le corps de presse et les sources communautaires, ils sont beaucoup plus impliqués que ne le sont les Français dans une entreprise de « *domestication* » de cette actualité. Ils doivent en effet faire un effort de sélection et de retraduction de cette actualité dans les termes du débat politique intérieur. Pris dans l'agenda communautaire, ils doivent constamment s'adapter à l'agenda national et interpréter l'actualité qu'ils côtoient selon les principes de cette grammaire.

## **Crise politique et lutte symbolique**

Le système de contraintes qui pèse sur le travail de correspondant auprès de l'UE qu'on analyse à partir de ces deux cas nationaux, permet de définir, en plus de la manière dont elles s'inscrivent dans les pratiques des journalistes français et britanniques, un cadre général

d'interprétation de la production de l'actualité communautaire qui se décline, en fonction des matrices nationales d'interprétation, en des « rendus » très différents. Cependant, comme on l'a dit, cette manière dominante, au sein du corps de presse, d'envisager cette actualité renvoie à une période historique qui la rendait possible et légitime, est aussi, autre caractéristique, nationalement située<sup>1</sup>. Elle semble en cela poser de nombreux problèmes et génère, en interne, des conflits entre correspondants. La crise politique de juillet 1998-mars 1999, si elle constitue un moment fort de l'histoire politique communautaire, fut aussi celle d'une mise en évidence d'oppositions à l'intérieur du corps de presse. Des conflits d'interprétation sur ce qui était en train de se jouer, qui étaient aussi, et surtout, des luttes de positions, se firent jour d'une manière beaucoup plus crue que lorsque les correspondants sont pris dans la quotidienneté de leur actualité. Surtout, elle donna lieu à une multiplication de scandales spécifiques à cet univers journalistique qui convertissaient ce qui n'était apparemment que des « oppositions de styles » en une lutte symbolique dont l'enjeu était la remise en cause de la tradition du poste et des positions de pouvoir de ceux qui l'incarnaient.

La période des « scandales » à la Commission est particulièrement propice à rendre visibles ces oppositions. L'obstination des uns à multiplier les révélations et le silence des autres, des points de vue sur la « gravité » des faits et les conséquences prévisibles des scandales totalement divergents et, surtout, des mises en accusation croisées, parfois publiques, font de la mise en récit de ces événements l'occasion de repérer des oppositions habituellement discrètes. Elle ouvre aussi sur plusieurs séries de questionnements. La première renvoie aux logiques politiques et institutionnelles de cette crise. La seconde est liée aux conditions journalistiques de possibilité de ces scandales et aux modalités concrètes selon lesquelles certains se réunirent en « pool » afin de mutualiser informations et risques. La dernière, enfin, conduit à s'interroger, sans les surestimer ni les rendre définitives, sur les remises en cause qui eurent lieu à cette occasion, au sein du corps de presse, mais aussi de la Commission européenne (à propos de ses relations avec la presse).

Afin de se départir d'une logique « héroïque » qui fait de quelques-uns (les journalistes réunis en « pool ») les protagonistes déterminants de la crise, il faut mettre en perspective ces « révélations » avec le contexte politique dans lequel elles intervenaient. Celui d'une lutte inter-institutionnelle entre le Parlement européen et la Commission bien sûr, mais aussi, de manière plus méconnue, celui d'un collège où les logiques centrifuges allaient prendre le pas sur la « collégialité ». Celui aussi d'une Edith Cresson isolée au sein d'une

---

<sup>1</sup> Du moins, dans le cadre d'une comparaison franco-britannique. Il faudrait, pour chaque groupe national de journalistes, analyser comment ils ont pu participer à son institutionnalisation.

équipe où elle avait multiplié les inimitiés et s'était peu à peu coupée de sa « base » (cabinet et fonctionnaires). Celui enfin, d'un Président qui, en privilégiant des modes de régulation internes au collège laissant peu de place à l'expression des conflits, allait faire des « fuites » un moyen de publicisation des désaccords, puis, alors que les accusations se multipliaient, perdre tout contrôle sur les stratégies de ses commissaires. La crise de 1998-1999 est donc une occasion privilégiée de mettre en évidence ce que le mot d'ordre de « collégialité » tend à dissimuler au quotidien. À savoir le fait que la Commission est aussi une institution où les stratégies politiques individuelles des acteurs qui la composent, pour être habituellement discrètes, sont une des composantes de son fonctionnement.

S'il convient d'intégrer dans l'analyse les facteurs politiques de cette crise, il faut aussi, contre l'idée d'une polémique « évidemment » européenne et de journalistes « naturellement » portés à multiplier « coups » et « scoops », souligner les dynamiques nationales de ce scandale européen et articuler la conception du poste que portaient ceux qui en participaient à leurs propriétés biographiques et sociales. La mise en place d'une structure de travail collective (le « pool »), si elle est l'occasion d'un rassemblement de journalistes partageant certaines caractéristiques, est aussi un mode de coordination et de synchronisation de mécanismes de champs journalistiques qui ne font, habituellement, que se côtoyer. L'ampleur des scandales dépendait, en effet, pour beaucoup de cette mutualisation des informations mais aussi de l'effet de réassurance qu'elle permettait auprès de rédactions inquiètes de voir leurs correspondants mener, apparemment seuls, ce qui pouvait passer pour une « croisade personnelle ». On ne comprendrait pas non plus la retenue d'une presse britannique habituellement prompt à pointer les dysfonctionnements communautaires et, en l'espèce, tardive à réagir, sans souligner ce qu'elle doit à un champ journalistique caractérisé par une extrême concurrence et une politisation des enjeux européens. Alors que la compétition entre titres interdit quasiment de citer les « révélations » des confrères, les principes de la compétition politique britannique font du thème de la « fraude » communautaire un produit bien plus « londonien » qu'il n'est « bruxellois ».

Parallèlement à la crise politique, c'est une autre lutte qui va prendre place à l'intérieur d'un corps de presse habituellement confraternel. Par leurs « révélations » mais aussi par la dénonciation de pratiques « locales », un certain nombre de correspondants va remettre en cause la tradition du poste et les modes d'appréhension de la réalité communautaire qui lui sont liés. Cependant, ce coup de force symbolique, qui faisait passer pour « daté » ce qui était jusqu'alors considéré comme la « norme », ne fut possible que parce qu'ils pouvaient se prévaloir des évolutions des champs journalistiques. Représentants d'un autre état du champ,

les correspondants les plus anciens ne pouvaient plus valablement se prévaloir d'une conception dominante de l'information et du métier dont ceux qui la contestaient mettaient en avant qu'elle avait changé.

Moment de contestation de la légitimité des correspondants jusqu'alors les plus « typiques » du corps de presse, la période des scandales va aussi ouvrir une réflexion, interne à la Commission, sur les évolutions souhaitables de ses rapports avec la presse. En tentant de réformer, dans le sens d'une plus grande « cohésion », le service du porte-parole, Romano Prodi et son équipe vont se heurter à l'inertie des pratiques propre à un corps de presse aussi important et à un attachement, plus ou moins fort selon la distance qu'entretiennent les correspondants et les groupes nationaux d'accrédités à la conception dominante du poste, aux habitudes de travail qui étaient les leurs. Révélatrice de ces rapports différenciés à la norme, cette tentative de réforme est aussi significative des contradictions qui pèsent sur la Commission. En souhaitant officialiser son rendez-vous quotidien avec la presse, tout en ne pouvant guère assumer politiquement ses positions et ses oppositions, elle va contrevenir à la règle non-écrite de l'actualité communautaire : la Commission est une institution majeure dans la production de l'information sur l'UE parce qu'elle est à même de multiplier les informations techniques à propos d'une actualité qui est considérée comme telle. Alors qu'elle souhaitait redéfinir son rôle dans l'actualité communautaire et sortir d'une registre purement expert, l'opposition des correspondants va l'inciter à revenir, au moins partiellement, sur sa position.

Est-ce à dire pour autant que rien n'a changé à Bruxelles ? Les modifications récentes, notamment dans la presse française, observables à propos de l'actualité communautaire (création d'une page « Union européenne » et renouvellement des correspondants du *Monde* par exemple) donnent plutôt à penser que, si l'on n'a pas assisté à une révolution des pratiques, ces événements ont contribué à redéfinir le rôle de correspondant auprès de l'UE. Notamment, la barrière du « pensable » journalistique à l'endroit de l'UE a certainement été déplacée. Désormais, il est, au contraire, « impensable » pour les correspondants de s'en tenir à une couverture uniquement experte et institutionnelle de l'UE. Le goût pour les luttes internes et les « coups » journalistiques s'est, en quelque sorte, routinisé<sup>1</sup> sans pour autant remplacer ce qui fait le quotidien des correspondants : le suivi d'un système institutionnel

---

<sup>1</sup> « Révélations » à propos du scandale entourant Eurostat en 2003, publications de rapports « secrets », internes à la Commission à propos de la future constitution européenne ou, plus récemment, sur l'évolution des politiques de cohésion (Rapport « Sapir »).

dont il reste très difficile de rendre la nature politique en empruntant aux règles du journalisme politique.

## PARTIE I : LE CORPS DE PRESSE COMME INSTITUTION

Le corps de presse chargé de couvrir l'Union européenne est envisagé ici comme une institution sociale. C'est-à-dire qu'on fait l'hypothèse que, sous l'effet d'une série de phénomènes historiques, ce groupe s'est doté de caractéristiques qui présentent une certaine permanence et qui viennent structurer le travail de ceux qui sont arrivés bien après que ce travail d'institutionnalisation du groupe n'ait été initié. Envisager le corps de presse comme une institution, c'est prendre acte du fait que celui-ci mène une vie relativement autonome par rapport aux membres qui le composent<sup>1</sup>. La plupart des journalistes ne feront en effet que passer à Bruxelles. Pour autant, ils seront pris dans un système de relations et d'interdépendances dont l'une des composantes est ce groupe professionnel qui s'est organisé en dehors d'eux et qui leur impose un certain nombre de contraintes et de règles qu'ils ne peuvent, individuellement, remettre en cause.

C'est à cet égard que le corps de presse peut être qualifié d'institution. Non pas tant au sens juridique du terme (même si des dispositions, fluctuantes, donnent quelques indications sur ses limites, les conditions de son accès, etc. à travers notamment le système de l'accréditation), qu'au sens sociologique. L'analyse proposée par Timothy Cook<sup>2</sup>, qui invite à étudier les médias comme des institutions sociales, peut offrir une grille de lecture des fonctions remplies par le corps de presse à l'égard de la prescription de rôle. Sa définition, classique, des institutions comme des « *modèles sociaux de comportement identifiables entre plusieurs organisations et qui sont généralement considérés à l'intérieur de la société comme devant présider dans une sphère sociale particulière* » permet d'analyser concrètement les processus de construction et d'assimilation des normes propres à un groupe particulier. En effet, dans cette conception de l'institution, « *les règles et procédures qui constituent les institutions sont comprises comme la façon quasi-naturelle de faire les choses. En tant que telles, elles persistent dans le temps et s'étendent dans l'espace et sont largement reconnues à*

---

<sup>1</sup> Comme le souligne Olivier Nay, « *la notion d'institution indique en effet que certaines formes sociales établies dans la société ont une existence qui n'est pas réductible à la seule confrontation des volontés individuelles à un moment donné ; autrement dit, que ces formes sociales présentent une certaine permanence et une autonomie qui les distinguent des situations d'interaction particulières dans lesquelles elles peuvent être observées* » : Olivier Nay, « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles », *Politix*, n°38, 1997, pp. 18-46, p. 18.

<sup>2</sup> Timothy E. Cook, *Governing with the news. The news media as a political institution*, op.cit. Classiquement, l'auteur s'inspire des travaux de Mary Douglas, *Comment pensent les institutions ?*, La Découverte, 1999.

la fois au sein des organisations qui constituent les institutions et à l'extérieur »<sup>1</sup>. Bernard Lacroix et Jacques Lagroye<sup>2</sup> insistent d'ailleurs sur l'intériorisation des comportements « attendus » des membres d'une institution dans la mesure où « l'institution n'a rien d'un objet extérieur à ceux qui s'en servent, et dont les titulaires (faut-il dire titulaires, détenteurs, maîtres ou possesseurs ?) pourraient faire usage à la façon d'un instrument, ne serait-ce que parce que la division du travail politique conduit à attendre de ces hommes qu'ils fassent certaines choses plutôt que d'autres. ». Si l'analyse de Cook est formulée pour étudier les entreprises de médias, on peut sans doute étendre cette approche à des groupes de journalistes tels que celui que constitue le corps de presse de l'UE. En effet, ceux-ci sont privés de rédaction à Bruxelles et c'est au sein de ce groupe qu'ils vont retrouver un environnement professionnel. Expatriés et souvent seuls représentants de leurs médias, leurs collègues immédiats sont bien plus leurs homologues que ceux avec qui ils sont en contact régulier par téléphone à Paris ou à Londres.

Néanmoins, ce système relativement stabilisé de relations qui s'est instauré au sein de la communauté journalistique n'est qu'un des éléments de compréhension des logiques qui pèsent sur le travail journalistique. C'est en ce sens qu'évoquer le corps de presse dans son ensemble n'a qu'une validité limitée. Si un certain nombre de règles communes président au travail de ces journalistes, il ne s'agit pour autant pas d'un groupe unifié. Par conséquent, ne prendre en compte que des éléments relevant du corps de presse et de son économie interne conduit à un certain nombre d'impasses explicatives : l'émergence de journalistes pratiquant l'« investigation » s'expliquant par l'augmentation du nombre de correspondants<sup>3</sup> (mais alors

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.70. Alain Garrigou (« Le président à l'épreuve du scandale. Déstabilisation apparente et consolidation fonctionnelle », in Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (dirs.), *Le président de la république. Usages et genèses d'une institutions*, Presses de la FNSP, 1992, pp. 281-301, p. 283) exprime d'ailleurs sensiblement la même chose lorsqu'il explique que : « Loin d'être interchangeable, les joueurs sont définis par l'occupation des positions institutionnelles dans la mesure même où celles-ci déterminent des ressources différenciées. La nature des coups joués (au-delà des "attributions" juridiquement codifiées) comme leurs résultats en dépendent. Cela doit être moins compris comme l'effet d'usages instrumentaux des institutions que comme l'effet de l'intériorisation de l'extériorité institutionnelle. Le langage courant et souvent savant, qui fétichise les institutions en leur prêtant les pensées et actions de leurs titulaires, trouve là une part de vérité. Les faits et gestes sont marqués du sceau des institutions. Elles imposent des modalités d'action et de représentation à leurs titulaires [...] elles servent de repères définissant des limites et des probabilités, des calculs et des anticipations».

<sup>2</sup> Bernard Lacroix et Jacques Lagroye, « Introduction », in Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (dirs.), *Le président de la république. Usages et genèses d'une institution*, op. cit., p.8.

<sup>3</sup> Hypothèse avancée par Christoph Meyer : *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, op.cit..

à partir de combien ?) ou la « professionnalisation » des journalistes par leur capacité à présenter un certificat professionnel<sup>1</sup>.

Par conséquent, s'il faut, dans un premier temps, souligner que ce groupe, somme toute accidentel (la plupart de ces acteurs n'ayant *a priori* aucune raison de faire partie du même groupe social), présente une certaine homogénéité (ou, à tout le moins, que tous ces journalistes, parce qu'ils appartiennent au corps de presse, ont en commun un certain nombre de caractéristiques et de manières de travailler), il est aussi nécessaire d'aller voir ce qui, derrière l'identité de statut, vient structurer et hiérarchiser ce corps de presse.

La première dimension de ce qui assure une certaine homogénéité au corps de presse, et sans doute la plus évidente, est que ses membres partagent tous la profession de journaliste. Cette identité formelle ne doit pas masquer pour autant, on le verra, les différences de statut et les contraintes très variables auxquelles ils sont soumis selon leur nationalité, le type de média pour lequel ils travaillent, leur positionnement au sein du corps de presse, etc. La seconde renvoie à leur fonction à l'intérieur de la profession dont ils font partie. Correspondants auprès des institutions européennes, ils disposent à la fois à l'égard de leurs employeurs et des institutions, du statut de spécialistes de la « chose » communautaire. Cette spécialisation fonctionnelle se traduit notamment, du point de vue institutionnel, par la détention d'une accréditation qui leur assure une reconnaissance de la part des institutions et par un rattachement organisationnel au sein de leur média à un service spécifique (le plus souvent, que ce soit dans le cas britannique ou français, au service « étranger »). La troisième caractéristique, qui les distingue de la plupart de leurs collègues, est leur expatriation et leur éloignement (qui peut-être relatif comme dans le cas français) de la rédaction centrale.

### **Retracer la genèse du corps de presse**

Le premier travail de discernement à effectuer pour saisir comment ont pu se stabiliser un certain nombre de caractéristiques du corps de presse, est de retracer la genèse de celui-ci. Il faut s'interroger notamment sur les acteurs qui furent à l'origine de la mise en place de procédures et de pratiques qui venaient définir le groupe (par la détention d'une accréditation) et ses pratiques spécifiques. Pour ce faire, il faut non seulement s'intéresser à ceux qui furent les pionniers du poste de correspondant à Bruxelles mais aussi, puisqu'une des caractéristiques des corps de presse est de fonder sa spécificité dans sa relation à des

---

<sup>1</sup> Gilles Bastin (*Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail, op. cit.*) menant une réflexion en termes de marché du travail, cette question se révèle centrale dans sa démonstration.



institutions (on peut penser à Washington mais aussi, même si l'appellation de corps de presse y est moins fréquente, aux accrédités auprès de la Présidence de la République, de Matignon ou aux *Lobby correspondents* britanniques), aux acteurs politiques et administratifs qui participèrent à cette institutionnalisation. Dans son étude de la constitution du groupe des cadres, Luc Boltanski indique ainsi que « *pour sortir du cercle où s'enferment les débats sans fin et sans solution sur la "position de classe" des cadres, il faut commencer par renoncer à donner une "définition préalable" du groupe et prendre pour objet la conjoncture historique dans laquelle les cadres se sont formés en groupe explicite, doté d'un nom, d'organisations, de porte-parole, de systèmes de représentations et de valeurs [...] on peut alors tenter de rendre compte de la forme prise par le groupe en interrogeant le travail de regroupement, d'inclusion et d'exclusion, dont il est le produit, et en analysant le travail social de définition et de délimitation qui a accompagné la formation du groupe et qui a contribué, en l'objectivant, à le faire être sur le mode du cela-va-de-soi* »<sup>1</sup>. La naissance, en 1975, d'une association (l'Association de la presse internationale) chargée de représenter auprès des institutions les correspondants, outre qu'elle permet de prendre en charge collectivement des problèmes pratiques qui se posent aux journalistes résidant en Belgique, est aussi un mode de mise en visibilité des caractéristiques qui sont désormais juridiquement attachées à ses membres et d'exclusion des acteurs concurrents (les lobbyistes notamment) qui venaient brouiller les frontières entre journalistes et catégories périphériques. Cet acte de naissance juridique n'est ni anodin, ni anecdotique. Luc Boltanski souligne ainsi l'importance revêtue par la « *représentation juridique* »<sup>2</sup> qui « *est la condition de la délégation qui fait exister la personne collective par le mystère de son incarnation dans des personnes physiques autorisées à les personnifier* », incarnation qui « *devient l'une des conditions que les groupes sociaux doivent remplir pour obtenir une sorte de visibilité sociale et pour défendre efficacement leurs intérêts économiques et politiques. L'administration, qui se veut l'"arbitre" des luttes sociales ne connaît des "groupes" que leurs "représentants" et ceux qui parlent au nom de cette abstraction, "l'État", réclame des "partenaires" ou, comme disent souvent les hauts fonctionnaires, des "interlocuteurs", en chair et en os* ». « *La représentation juridique a aussi pour effet d'accélérer l'institutionnalisation du groupe, son enracinement dans l'ordre des choses* ». L'institutionnalisation « *permet l'autonomisation relative des positions par rapport aux agents* » et la réglementation du fonctionnement de la

---

<sup>1</sup> Luc Boltanski, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Editions de Minuit, 1982, p. 51.

<sup>2</sup> Luc Boltanski, *Les cadres, op. cit.*, pp. 233-235.

personne collective « *rendent le destin de la personne collective moins dépendante du jeu des actions et des interactions entre agents [...] et, par là, moins vulnérable* ».

Cependant la seule mise en place d'une organisation chargée de représenter les intérêts des accrédités ne suffit pas à rendre compte de la face la plus formelle de l'institutionnalisation de ce groupe. C'est également la mise en place d'une accréditation qui venait redoubler ce travail de regroupement par une reconnaissance officielle qui va, en quelque sorte, « durcir » le groupe en posant un certain nombre de conditions<sup>1</sup> à l'obtention d'une carte de presse ouvrant les portes des institutions communautaires. Enfin, on ne saurait s'en tenir à la seule étude historique de la mise en place des procédures formelles ou légales qui donnent une définition a minima du statut d'accrédité. Il faut aussi évoquer les acteurs qui vont, à l'époque, investir le poste et contribuer à y établir une première définition du travail de correspondant ; définition qui a perduré alors même que ces acteurs, qui n'étaient alors qu'une poignée, étaient rejoints par des confrères de plus en plus nombreux. Car les institutions sociales, du moins si l'on ne s'en tient pas aux définitions les plus restrictives et les moins sociologiques, sont aussi des « *entreprises collectives* »<sup>2</sup> et leur durée et leur institutionnalisation définitive tiennent aux succès de ces dernières. Ce sont donc aussi à ces acteurs, journalistes ou porte-parole, qu'il faut s'intéresser pour saisir les convictions qui étaient les leurs et qui guidaient le travail politique qu'ils effectuèrent pour faire exister la « place d'information » de Bruxelles.

### **Par delà le statut d'accrédité**

Cependant, à trop mettre l'accent sur le statut tel qu'il est quasi juridiquement fixé, on risque de perdre de vue l'extrême hétérogénéité de ce groupe<sup>3</sup>. On verra que ce qui distingue ces journalistes est au moins aussi fort que ce qui les rapproche. L'apparente identité de statut dissimule mal les frontières et les fractures qui traversent le groupe. Sous ce rapport, il faut sans doute envisager le corps de presse et les journalistes qui le composent de la même

---

<sup>1</sup> Certes imparfaites ou contournables puisque des lobbyistes disposent toujours d'accréditations.

<sup>2</sup> Everett C. Hughes, *Le regard sociologique*, op. cit., p. 141. Faire des institutions des entreprises collectives c'est, comme le rappelle Hughes (*Ibid.*, p. 140), ne pas s'arrêter aux institutions les plus officielles et les mieux « instituées » : « *Pour faire avancer notre discipline nous devons accorder dans un esprit comparatif une pleine attention aux entreprises en cours, tout juste accomplies, ou pas tout à fait acceptables, de même qu'à celles qui passent inaperçues ou qui s'opposent ouvertement à notre société* ».

<sup>3</sup> Dans l'introduction de son ouvrage sur les enseignants du secondaire (Jean-Michel Chapoulie, *Les Professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, op. cit., p. 1 et suivantes), Jean-Michel Chapoulie insiste sur l'importance d'une approche extensive du groupe des enseignants (en indiquant également que la même recherche, menée trente ans auparavant, n'aurait pas mis en évidence pareille diversité).

manière que Bernard Lehman<sup>1</sup> étudie les musiciens d'orchestre ; groupe dont les membres semblent eux aussi offrir une identité de statut (musiciens appartenant à des orchestres symphoniques parisiens). En effet, comme l'explique l'auteur, « *l'orchestre, en deçà du masque d'unité qu'il produit lors des représentations, repose ainsi sur de multiples découpages opérationnels et fonctionnels qui demeurent peu visibles aux yeux des spectateurs* »<sup>2</sup>. Evoquant ensuite le discours que tiennent ses enquêtés sur leur trajectoire et leur métier, l'auteur indique : « *On ne peut ainsi comprendre complètement ce que vont dire à présent les musiciens, non seulement de leur trajectoire, mais également de leur rapport à l'orchestre, qu'en rattachant leurs propos à la position qu'ils occupent dans l'orchestre, qu'en articulant positions et prises de position* »<sup>3</sup>. Comme les orchestres, le corps de presse dispose de hiérarchies, de principes de division et de classement qui lui sont propres. Ceux-ci ne recouvrent que partiellement ceux des champs journalistiques nationaux ou, plutôt, ils se superposent à ceux-ci et les amplifient ou les atténuent : le correspondant d'un grand quotidien national peut n'avoir qu'un statut subalterne au sein du corps de presse<sup>4</sup> et, au contraire, le représentant d'une publication inconnue ou de peu d'importance au niveau national peut se situer au sommet de la hiérarchie journalistique à Bruxelles.

Pour rendre compte des logiques de fonctionnement du corps de presse accrédité à Bruxelles il faut donc tenter de donner à voir ce qui relève de l'organisation propre à ce groupe professionnel et ce qui, au contraire, renvoie à des logiques qui lui sont extérieures. Comme on le verra, la *suma divisio* du groupe renvoie à la nationalité. Loin d'être une communauté unifiée, le corps de presse se subdivise d'abord en plusieurs grands ensembles (pays membres, pays candidats, pays tiers) eux-mêmes hiérarchisés (« grands » et « petits » pays, pays proche de l'adhésion ou non, etc.). Au sein de chacun de ces ensembles enfin, chaque groupe national de journalistes dispose de ses logiques propres qui guident fortement la pratique des correspondants. L'autre axe suivant lequel se distribuent les hiérarchies subtiles du corps de presse est celui du degré de spécialisation. Au-delà de l'ordre qu'instituent les nationalités, le degré de spécificité des publications (de l'agence « généraliste » spécialisée sur l'UE aux médias ne couvrant qu'un secteur d'activité) vient lui

---

<sup>1</sup> Bernard Lehman, *L'orchestre dans tous ses éclats*, La Découverte, 2002.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.32.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.79.

<sup>4</sup> Notamment, s'il n'a pas encore « fait ses preuves ». C'est-à-dire, en l'occurrence, qu'il n'a pas signifié à ses collègues les plus immédiats qu'il présente tous les attributs du « bon correspondant » ou, pire, qu'il a fait preuve d'arrogance (en prétendant, à tort, fournir une analyse pertinente sur les questions les plus complexes de l'UE) en anticipant sur ce qu'il pourra faire lorsqu'il sera devenu « compétent ».

aussi définir le statut des correspondants. De manière plus générale, la « compétence » reconnue à un membre du corps de presse tiendra, de façon décisive, à son statut de « spécialiste », c'est-à-dire, largement, au temps qu'il aura passé à Bruxelles.

### **Les correspondants et l'élite communautaire habitant Bruxelles**

L'angle mort d'une approche centrée sur le seul corps de presse est de ne pas prendre la mesure du contexte social plus large dans lequel s'insère ce groupe spécifique. Le parti pris méthodologique qui a été le nôtre, c'est-à-dire le choix d'intégrer à l'analyse une dimension ethnographique, suppose en effet de faire état du groupe social, l'élite communautaire composée de tous ceux dont la présence à Bruxelles est liée à l'installation des institutions européennes dans la capitale belge, au sein duquel évoluent les correspondants. Le corps de presse n'est en effet qu'un des sous-groupes du monde social qui gravite autour des institutions communautaires. Pour cela, on s'est intéressé aux influences réciproques de l'expatriation des journalistes dans une ville comme Bruxelles et de leur incorporation à un groupe social plus large qui agrège tous ceux qui sont liés professionnellement à l'Union européenne au sein de cet espace urbain. Il s'agit ainsi de saisir les correspondants non seulement du point de vue professionnel, mais également du point de vue social. En s'installant à Bruxelles, ils intègrent un monde social qui ne se réduit pas à celui des collègues. Dès lors, comprendre quelle est la place occupée par ce groupe social particulier et, à l'intérieur de celui-ci, la position qu'y tiennent les journalistes, c'est envisager une des dimensions de cette catégorie particulière d'individus dont la principale marque distinctive<sup>1</sup> est de travailler pour des médias. Dans ce cadre, les correspondants seront avant tout envisagés comme des agents sociaux appartenant à une communauté qu'il est possible de distinguer de la population bruxelloise parce qu'elle partage un certain nombre de pratiques privées, au premier rang desquels la localisation dans l'espace urbain, mais aussi un certain nombre de valeurs et de coutumes qui lui sont propres. Ce dernier élément de l'identité des correspondants mérite qu'on s'y arrête. Le plus souvent en effet, notamment pour des raisons de disponibilité de données, la sociologie du journalisme s'est arrêtée aux portes des rédactions et des lieux de presse<sup>2</sup>. L'expatriation à Bruxelles permet, en l'occurrence, de

---

<sup>1</sup> Car, sous bien des rapports, ils semblent bel et bien « être du même monde » que les fonctionnaires européens, lobbyistes, diplomates qui vivent et travaillent à Bruxelles.

<sup>2</sup> Sur ce point, voir Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n°51, janvier-février 1992, pp. 75-98 [première publication en 1990 in Margorie Fergusson, *Public communication : the new imperatives*, SAGE, 1990]. Une exception néanmoins, le travail de Mark Pedelty auprès des correspondants au Salvador. Du fait de son approche

repérer les journalistes dans leur espace géographique qui est également, et sans doute avant tout, un espace social.

Pour saisir, enfin, comment les modes d'organisation propres au corps de presse, les règles et les normes qui en régissent le fonctionnement sont d'une telle efficacité, il faut analyser les processus par lesquels les correspondants en viennent à les faire leurs, à les incorporer. La socialisation qu'ils connaissent tous, les mécanismes selon lesquels elle s'opère et les acteurs qui y seront déterminants est à la fois professionnelle et politique. En même temps qu'ils vont peu à peu intégrer ce que recouvre l'occupation du poste auprès des institutions européennes, ils seront aussi initiés aux modes de fonctionnement, aux hiérarchies, aux acteurs et à leurs logiques qui composent et régissent le système politique communautaire. Ils vont ainsi développer une véritable compétence politique à l'endroit de l'UE, pouvoir en cerner les principes des luttes et des processus qui s'y déroulent.

C'est à ce titre qu'on privilégiera une analyse à plusieurs niveaux. On tentera tout d'abord de comprendre la manière dont s'est construit historiquement ce groupe professionnel, sur quels principes et avec quelles contraintes la définition du poste de correspondant auprès des institutions européennes s'est peu à peu réalisée. Retracer ainsi l'histoire du poste permet de repérer certains des traits de l'actuel corps de presse. Par l'évocation de certaines des grandes figures historiques du groupe, mais aussi des conditions de travail qui furent celles des premiers correspondants, on saisit certaines des logiques qui président encore à la vie du corps de presse : la définition technique du poste, la camaraderie et la prééminence de certains journalistes (chapitre I).

Donner un aperçu sociographique de ce qu'est le corps de presse à la fin des années quatre-vingt dix est également un préalable indispensable. Car si le corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne constitue un groupe social particulier, il s'agit d'un groupe extrêmement divers, voire divisé. Les chiffres disponibles mais également les observations et entretiens réalisés rendent visibles les frontières qui délimitent, au sein du groupe, des espaces de contraintes tout à fait différents. Les données statistiques permettent également de donner un aperçu morphologique du corps de presse, d'en repérer les éléments qui le distinguent des communautés journalistiques nationales (chapitre II).

On essaiera, par ailleurs, de saisir les liens qui unissent, dans le cadre de l'expatriation dans une ville étrangère, les journalistes à la communauté transnationale dont la vie est liée à l'installation à Bruxelles des institutions européennes (chapitre III). En donnant des éléments

---

ethnographique, il y accompagne les journalistes jusque dans leurs pratiques les plus privées : Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, op. cit..

sur certaines pratiques privées de ces correspondants, on tentera de mesurer le degré d'imbrication de ce groupe professionnel dans une communauté plus large qui rassemble à Bruxelles toutes les personnes dont l'activité professionnelle est liée à l'Union européenne.

Enfin, on donnera un aperçu de la manière dont fonctionne ce groupe journalistique, des règles, des rituels et des « moments » qui rythment et organisent le travail des correspondants (chapitre IV). La culture professionnelle des accrédités permet en effet de comprendre comment se fait l'apprentissage du métier par les nouveaux venus ainsi que des codes qui régissent leurs activités. Largement invisibles et souvent peu explicites, ceux-ci n'en sont pas moins d'une efficacité redoutable pour ceux qui ne les maîtrisent pas. L'incorporation de ces règles et la socialisation à ce milieu professionnel font dès lors partie intégrante des attributs nécessaires au bon exercice de leur métier par ces journalistes. Enfin, on mettra en évidence la fonction proprement politique qu'exerce le corps de presse auprès des institutions en leur servant, à défaut d'autres, de public voire d'« opinion publique ». En effet, cette socialisation professionnelle est aussi une socialisation politique, un apprentissage des compétences nécessaires pour interpréter une actualité qui les désarçonne à leur arrivée.

Ce sont donc deux niveaux d'analyses qui sont à privilégier. D'une part, les correspondants auprès des institutions européennes constituent un groupe social qui présente une histoire et des « personnalités » (dont la renommée est fondée sur l'accumulation de ressources spécifiques) ainsi que de modes de fonctionnement qui lui sont propres. D'autre part, ces journalistes appartiennent à cette population internationale aisée installée à Bruxelles qui constitue elle aussi un groupe social distinct et avec laquelle ils partagent un certain nombre de valeurs et de modes de pensée. Très largement d'ailleurs, ces histoires sont indissociables l'une de l'autre. Dès les origines, les correspondants installés auprès des institutions naissantes sont devenus pour les plus reconnus d'entre eux, des personnalités du groupe, à l'époque très limité, dont la vie se confondait avec celle de la construction européenne.

## CHAPITRE I - HISTOIRE ET PRÉ-HISTOIRE DU CORPS DE PRESSE

Retracer l'histoire du corps de presse qui a assuré le suivi journalistique de la construction européenne apparaît mal aisé. Il n'existe en effet quasiment aucun travaux d'historiens sur la question<sup>1</sup> comme il n'en existe d'ailleurs que peu sur les débuts de la construction européenne qui se départissent d'une approche événementielle et institutionnelle. On en est donc le plus souvent réduit à consulter les mémoires qu'ont bien voulu laisser un certain nombre d'acteurs ayant travaillé au sein des institutions communautaires<sup>2</sup> ou des gouvernements<sup>3</sup>. Peu balisé, même si des travaux généraux existent<sup>4</sup>, le terrain historique de la construction européenne a notamment été investi par des auteurs qui furent avant tout des praticiens de l'Europe<sup>5</sup>. Ceux-ci présentent essentiellement des histoires générales de la construction communautaire et prêtent davantage attention aux grandes négociations qu'aux acteurs qui, à Luxembourg puis à Bruxelles, ont formé la première fonction publique communautaire.

---

<sup>1</sup> On signale néanmoins l'ouvrage dirigé par Felice Dassetto et Michel Dumoulin (*Naissance et développement de l'information européenne*, Euroclio, Peter Lang, Berne, 1993) qui rassemble les témoignages de participants de la première heure (essentiellement des personnes ayant été en charge de services de presse et/ou ayant été porte-parole d'une des institutions). Bon nombre des interventions rassemblées dans ce volume ont fourni la base de ce développement, complétées par trois entretiens avec d'anciens porte-parole (couvrant la période 1953-début des années 1990) et des documents que ces personnes ont eu la gentillesse de me communiquer. Une des seules études historiques disponible sur le sujet est l'oeuvre de Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity », 1958-1967, in Marie-Thérèse Bitsch, Wilfried Loth et Raymond Poidevin, *Institutions européennes et identités européennes*, Bruylant, 1998, pp. 307-326.

<sup>2</sup> Les plus célèbres étant ceux de Jean Monnet (*Mémoires*, Fayard, édition de poche, 1976) mais il est également intéressant de noter que certains de ses collaborateurs, comme Jacques-René Rabier (qui fut à la tête du premier service commun d'information) fasse aujourd'hui oeuvre d'historien amateur, collaborant avec des chercheurs et effectuant un travail d'archives qui sert de base aux nombreuses conférences qu'il a pu donner. Sur le statut des mémoires de Jean Monnet (écrites en fait par François Fontaine) voir : Antonin Cohen, *Histoire d'un groupe dans l'institution d'une « communauté » européenne (1940-1950)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Paris I, Paris, septembre 1999, p. 38. Pour l'auteur, elles « constituent une magnifique reconstruction du passé à la lumière de l'histoire advenue »

<sup>3</sup> On signale notamment le livre de Michel Cointat (*Les coulloirs de l'Europe*, L'Harmattan, 2001). Paru en 2001, il fut écrit au début des années 1970 mais ne put être publié. L'auteur, qui y relatait ses souvenirs de négociateur français en matière de politique agricole et plus largement européenne, avait été entre temps nommé Ministre de l'Agriculture sous la présidence Pompidou et ce dernier lui refusa la publication de son livre.

<sup>4</sup> On signale particulièrement les ouvrages de Pierre Gerbet (*La construction de l'Europe*, Editions de l'Imprimerie nationale, nouvelle édition, 1994) et, toujours du même auteur, *La France et l'intégration européenne* (Euroclio, Peter Lang, Berne, 1995) qui propose une historiographie des travaux disponibles sur la construction communautaire.

<sup>5</sup> Il est ainsi frappant que l'un des ouvrages de référence sur l'histoire de la construction européenne soit l'oeuvre d'un de ses acteurs. Bino Olivi (*L'Europe difficile*, Gallimard, Folio Histoire, 2001) a en effet été porte-parole de la Commission européenne durant de nombreuses années.

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant qu'un aspect aussi « latéral » que les relations de ces institutions naissantes avec la presse n'ait fait l'objet d'aucun travail systématique. L'ambition n'est pas ici de combler cette lacune relative mais de fournir, à partir de sources éparses, des éléments de compréhension de ce que furent la naissance et l'évolution des relations des premières institutions européennes avec les journalistes.

De ce point de vue, un nouveau problème surgit. Il tient au type de sources auxquelles on peut se référer. Si l'on dispose de quelques éléments sur le versant institutionnel ou politique de cette histoire, il n'existe quasiment aucun témoignage de journaliste ayant été accrédité auprès des institutions européennes. La plupart des ouvrages publiés par d'anciens correspondants sont avant tout des livres de vulgarisation visant à expliquer les enjeux politiques et géopolitiques liés à l'Europe<sup>1</sup> ou à mettre en scène, sur un mode quasi ethnologique, les mœurs de l'eurocratie<sup>2</sup>. À notre connaissance, il n'existe aucun ouvrage ou mémoire de journalistes relatant cette expérience professionnelle. Si de nombreux journalistes, parfois célèbres, sont passés par le poste de Bruxelles<sup>3</sup> ils n'ont pas laissé de témoignages de cette période de leur vie professionnelle<sup>4</sup>. De manière générale, les journalistes accrédités à Bruxelles sont la plupart du temps « invisibles » et, lorsqu'ils ont acquis une certaine notoriété (généralement après avoir quitté ce poste), ne mettent pas particulièrement en avant cette facette de leur identité professionnelle<sup>5</sup>.

La face professionnelle de cette histoire reste donc limitée aux entretiens réalisés auprès de correspondants en poste depuis de nombreuses années<sup>6</sup> et aux témoignages et récits

---

<sup>1</sup> Pour des exemples de ce type, voir par exemple le livre de David Buchan (*Europe. L'étrange superpuissance*, Editions Apogée, Rennes, 1993) journaliste du *Financial Times* ayant occupé les postes de Bruxelles (1976-1978 puis 1988-1992) puis de Paris. Ou celui de Yann de L'Écotais : *Naissance d'une nation*, Grasset, 1990.

<sup>2</sup> Les titres des ouvrages de deux anciens correspondants français à Bruxelles sont à cet égard significatifs. Celui de Bernard Brigouleix (journaliste du *Monde* ayant occupé de nombreux postes à l'étranger) et celui de Jean de la Guérvivière (ancien correspondant du *Monde* à Bruxelles) mettent tous les deux en avant le caractère « exotique » du récit : Bernard Brigouleix (*CEE. Voyage en Eurocratie, op. cit.*) et Jean de la Guérvivière (*Voyage à l'intérieur de l'eurocratie, op. cit.*).

<sup>3</sup> On cite par exemple François-Henri de Virieu et Claude Julien pour *Le Monde*, Jérôme Bellay (aujourd'hui directeur d'*Europe 1*), Emmanuel de La Taille, Yann de l'Écotais ou Christine Ockrent (qui ne sera pas correspondante mais travaillera, de 1965 à 1967, au bureau d'information des CEE).

<sup>4</sup> Christine Ockrent a cependant publié (avec Michel Antoine Burnier), mais bien après son passage à Bruxelles, un ouvrage de vulgarisation sur l'Union européenne (*L'Europe racontée à mon fils*, Robert Laffont, 1999) et dirigera, pendant ses quelques mois d'existence, la rédaction de *L'Européen* (sur ce point voir Erik Neveu, « L'Europe comme « communauté inimaginable »? L'échec du magazine français « L'Européen », (Mars-Juillet 1998) », in Dominique Marchetti (dir.), *Dire L'Europe*, Presses universitaires de Rennes, 2003). José-Alain Fralon (*Mariage blanc place rouge*, Jean-Claude Lattès, 1984) évoque lui aussi son expérience à Bruxelles en tant que correspondant : cité dans Gilles Bastin, « Bruxelles, correspondance. Géographie économique de l'information européenne à Bruxelles », in *Bruxelles, l'Européenne. Regards croisés sur une région capitale*, Tempora-UCL, 2001, pp. 161-172.

<sup>5</sup> Sur le rôle et les usages des biographies : Annie Collovald, *Jacques Chirac et le gaullisme : biographie d'un héritier à histoires*, Belin, 1999 et Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°62-63, pp. 69-72.

<sup>6</sup> Le contact pris auprès de l'Association de la presse internationale, qui représente et défend les intérêts des correspondants à Bruxelles, ne s'est pas non plus avéré fructueux. Il semble que cette ASBL (Association sans but lucratif) ne dispose pas d'archives véritables et les seuls documents historiques qui ont pu nous être fournis renvoient à la création de cette structure de représentation des intérêts professionnels.



de ceux au contact desquels ils travaillaient. On peut néanmoins, sur la base de ce matériau lacunaire et disparate, tenter de donner des éléments sur les débuts des relations entre les institutions européennes et la presse.

## ***SECTION I - LA COMMUNICATION DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES : ORIGINES ET ENJEUX***

Dès les origines, on peut lire les contradictions et les oppositions qui structurent encore les problèmes rencontrés par l'actuelle Commission européenne en matière de communication. Ceux-ci renvoient à la problématique plus large des fondements de sa légitimité et de sa capacité à s'affirmer comme une institution politique. Mise au service d'un projet politique qui, pour ne pas être explicite dans les premiers traités, l'était dans l'esprit de Jean Monnet et de ses collaborateurs, la politique d'information des premières institutions européennes va devoir trouver sa place et sa cohérence face à des gouvernements - et plus particulièrement le gouvernement français - qui n'entendaient pas laisser des institutions considérées comme avant tout techniques et administratives mener une politique de communication autonome.

Les problèmes pratiques (langue de travail, nationalité des porte-parole, etc.) et politiques<sup>1</sup> (la Haute Autorité doit-elle avoir la possibilité de s'exprimer de manière indépendante des gouvernements ? Peut-elle prendre position sur des domaines qui ne sont pas explicitement de sa compétence ? etc.) qui vont se poser au sein de la Haute Autorité sont significatifs de phénomènes qui vont perdurer bien au-delà de cette période. Les enjeux sous-jacents de décisions telles que celles portant sur le nombre de porte-parole, l'éclatement du service de presse puis sa réunification et les affrontements entre l'institution supranationale et le gouvernement français, sont autant de manifestations de logiques institutionnelles et politiques qui sont toujours à l'œuvre aujourd'hui. Le fait de ne pas nommer autant de porte-parole que de commissaires pose dès le départ la question de la collégialité de la communication des commissaires. L'éclatement du service de presse entre les différentes institutions est, lui, significatif d'une interrogation sur leur nature même. Si elles ne sont que

---

<sup>1</sup> Il est entendu que la frontière entre problèmes pratiques et politiques est purement symbolique. Le choix d'une langue de travail ou les conditions de nomination d'un porte-parole ayant fait l'objet de tractations évidemment politiques. Pour une discussion du premier point, voir : Pierre Bourdieu, Abram De Swaan, Claude Hagège, Marc Fumaroli et Immanuel Wallerstein, « Quelles langues pour une Europe démocratique ? », *Raisons Politiques*, n°2, mai 2001, pp. 41-64 et Peter A. Kraus, « Political unity and linguistic diversity in Europe », *Archives européennes de sociologie*, vol. , n°1, 2000, pp. 138-163.

techniques, les agents de presse doivent s'en tenir à fournir de l'information spécialisée et leur place est alors au plus près de leurs institutions respectives. Si, au contraire, les différentes institutions font système et sont l'expression d'un projet politique, elles se doivent d'assurer la cohésion et la coordination de l'information qu'elles délivrent. De la même manière, qu'elles soient en charge d'assurer le bon fonctionnement de secteurs spécifiques de l'économie (charbon, acier puis énergie et agriculture), comme l'estime le gouvernement français, ou qu'elles préfigurent une union politique, la volonté affichée du service de presse de sortir des domaines spécialisés fixés par les traités apparaît, alternativement, légitime ou extravagante.

Comme le dit Piers Ludlow<sup>1</sup>, cette histoire est largement celle des « *ambitions déçues* » d'institutions et d'hommes qui après avoir souhaité (et tenté) de faire de la communication et de l'information un moyen de sortir des limites juridiques posées par les textes et de promouvoir un projet politique, vont largement, sous la pression des gouvernements mais aussi en raison du peu d'intérêt manifesté par les journalistes, revenir à des objectifs plus modestes et moins explicitement « politiques ». Le registre technique qui domine aujourd'hui les relations de la Commission européenne avec la presse est ainsi partiellement le produit de ces affrontements. Il est également le signe d'une actualité dont l'image actuelle est différente des ambitions initiales. Cependant, cette histoire n'est pas la chronique d'un échec. En effet, si l'information communautaire prit un tour essentiellement technique et spécialisé, Bruxelles est, dans le même temps, devenue l'une des principales « places » journalistiques mondiales.

## **A - Des « pionniers » au service d'un projet politique**

Tous les participants aux débuts de la construction européenne insistent sur l'atmosphère de pionniers, d'avant-garde qui imprégnait les premiers participants. L'isolement relatif à Luxembourg et la mise en présence de jeunes gens originaires des six pays originels devaient permettre, selon l'ambition de Jean Monnet, de faire naître un « esprit européen ».

*« Le 10 août 1952 au matin, l'Europe avait rendez-vous à Luxembourg. La charmante capitale du grand-duché n'était pas préparée à cet afflux de personnages d'origines et de comportements variés qui, sans*

---

<sup>1</sup> Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit..

*perdre un instant, s'installèrent pour travailler vite au sein d'une population au rythme mesuré. En quelques jours, de vieilles administrations furent démenagées pour laisser la place à nos institutions nouvelles dont les premiers éléments disparates débarquaient par vagues de Bonn, de Paris, de Rome, de Bruxelles et de La Haye, comme des envahisseurs venus d'un autre monde »<sup>1</sup>. Les nombreux visiteurs (experts nationaux et journalistes) « [répandaient] la légende qu'un nouveau type d'hommes était en train de naître dans les institutions de Luxembourg comme dans un laboratoire [...] Sans doute, quelque chose de neuf et de fort prenait vie au sein de notre équipe : c'était l'esprit européen qui était le fruit du travail en commun et surtout de la nécessité pour tous d'aboutir à une même conclusion après une large discussion et une large consultation [...] L'influence dont Luxembourg était le centre tenait à la vertu de l'exemple que des hommes enthousiastes, venus de six pays et parlant un langage commun, donnaient à leurs compatriotes [...] L'expérience n'en avait jamais été faite, alors comment les Européens séparés par des frontières auraient-ils pu ressentir leur solidarité et imaginer leur unité ? Maintenant une preuve existait et, parmi tous nos visiteurs, nombre de journalistes et d'universitaires venaient de loin pour l'observer »<sup>2</sup>.*

L'idée qu'à Luxembourg puis à Bruxelles allaient naître des pratiques et un groupe uni par des valeurs et des modes de pensée communs a profondément marqué ceux (journalistes ou fonctionnaires) présents à l'époque. Ceci a sans doute laissé une trace durable dans les modes de fonctionnement de l'actuelle Commission européenne<sup>3</sup>, comme par exemple la mise en avant de la « méthode communautaire »<sup>4</sup>.

On reviendra sur ce point, mais nombre de ces journalistes évoquent la conjonction de leur jeunesse et de cette ambiance où dominait l'impression de participer à une « aventure » politique et d'avoir sous les yeux « l'Europe en train de se faire »<sup>5</sup>. Les caractéristiques communes avec les membres de la fonction publique communautaire - notamment la jeunesse mais aussi le fait de devoir sa carrière de manière directe ou indirecte à l'Europe et, parfois, un militantisme européen - ne pouvaient que leur donner le sentiment d'appartenir à cette « avant-garde » européenne dont parle Jean Monnet.

L'insistance de ceux qui furent les premiers porte-parole des institutions européennes ou les responsables de l'information à souligner l'influence du personnage de Jean Monnet et

---

<sup>1</sup> Jean Monnet, *Mémoires*, op. cit., p. 543.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 551.

<sup>3</sup> Cette idée qu'au sein de la Commission européenne se sont développées des pratiques liées à sa composition plurinationale et à sa « culture du compromis » est particulièrement soulignée par les travaux de Marc Abélès et Irène Bellier (Marc Abélès et Irène Bellier, « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », art. cit.).

<sup>4</sup> Jean Monnet (*Mémoires*, op. cit., p. 646) en donne la définition suivante : « j'ai toujours pensé que la construction de l'Europe ne se ferait pas par des compromis intergouvernementaux : ces soit-disant échanges de bon procédés n'ont jamais de fin et ne satisfont personne. La recherche de l'intérêt commun n'exclut pas, au contraire, que chacun tienne compte de la position de l'autre, mais elle ne doit pas emprunter la voie du marchandage. Nous nous attachions à notre méthode qui consiste à déterminer d'abord ce qui est bon pour l'ensemble des pays réunis dans la Communauté, et à mesurer ensuite l'effort que tel ou tel aura à faire en particulier, sans rechercher, comme dans le passé, de vaines équivalences ponctuelles ».

<sup>5</sup> Entretien avec un journaliste français de la presse quotidienne nationale.

l'esprit de « mercenaires » qui les animait est d'ailleurs constante. Au début d'une intervention<sup>1</sup>, Jacques-René Rabier, qui dirigea le service commun de presse et d'information et rejoignit Monnet à Luxembourg dès 1953, explique : « *Ce que je vais vous dire porte sur une action collective : celle d'une petite équipe de pionniers, qu'un journaliste français avisé - Jean Boissonat - a qualifié, il y a bien longtemps, de "fonctionnaires-militants" : fonctionnaires loyaux envers les institutions qu'ils servaient ; militants, parce que l'aventure européenne ne les trouvait pas neutres, mais engagés* ».

#### **Jacques-René Rabier**

Né en 1919, il est diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et titulaire d'un DES de droit public et d'économie politique de la Faculté de droit de Paris. Aujourd'hui retraité, il est cependant directeur général honoraire de la Commission européenne. Très proche collaborateur de Monnet, il fait aujourd'hui œuvre d'historien amateur notamment sur les questions d'information. C'est notamment lui qui présente<sup>2</sup> à Monnet Paul Reuter dont Antonin Cohen fait le « *juriste de la « Communauté* »<sup>3</sup> et l'un « *des principaux inspirateurs du Plan Schuman* ». Il a participé à la mise en place des premiers rapports avec la presse et des premiers instruments de communication.

Il collabore avec Jean Monnet dès 1946 au Plan et ce jusqu'en 1952. Lorsque Jean Monnet prend la tête de la CECA, ce dernier lui demande de le rejoindre à Luxembourg dès janvier 1953. Il est chargé au départ, au sein du cabinet technique de Jean Monnet, de rédiger des rapports destinés aux parlementaires de l'Assemblée de la CECA et qui étaient distribués à la presse et aux autres institutions. Il intègre le service de presse et d'information de la Haute-autorité. Il décrit ainsi son arrivée et l'ambiance qui règne à Luxembourg : « *Il y avait déjà quatre mois et demi que la Haute Autorité, entourée de quelques dizaines de "chargés de mission" venus des six pays membres, commençait à s'organiser, dans une atmosphère de "commando" (pacifique évidemment)* »<sup>4</sup>.

En 1955, alors que Jean Monnet quitte la tête de la Haute-Autorité, il devient le responsable du service de presse. En 1958, alors que la CEE et Euratom entrent en vigueur, chaque institution se dote de son propre porte-parole. Cependant, un service commun (aux trois institutions) de presse et d'information est créé ; service dont il prend la tête d'abord comme directeur de l'information (1958) puis comme directeur général (1960).

<sup>1</sup> Jacques-René Rabier, *Les origines de la politique d'information européenne (1953-1973)*, conférence à La Sapienza, Rome, 19-20 février 1999, document multigraphié. Document fourni par l'auteur.

<sup>2</sup> Antonin Cohen, *Histoire d'un groupe dans l'institution d'une « communauté » européenne (1940-1950)*, op. cit., p. 72.

<sup>3</sup> Antonin Cohen, *Histoire d'un groupe dans l'institution d'une « communauté » européenne (1940-1950)*, op. cit., p. 71.

<sup>4</sup> Jacques-René Rabier, *Les origines de la politique d'information européenne (1953-1973)*, document cité, p. 1.

Le 1<sup>er</sup> Mars 1960, il part de Luxembourg pour Bruxelles et, en 1973, il quitte la tête du service (il est « démissionné » suite à l'élargissement) et créé, alors qu'on lui demande ce qu'il souhaite faire, Eurobaromètre<sup>1</sup>.

Lorsque Jean Monnet recrute ceux qui seront les premiers porte-parole de la Haute Autorité, « *il ne recherchait pas nécessairement des collaborateurs diplômés, bien que certains le fussent, mais des “missionnaires”, si vous me permettez l'expression. Un détail par exemple : nous étions tous, alors, des sortes de “chargés de mission”, payés sur avances, sans statut définitif ni classement dans une grille administrative* »<sup>2</sup>. Ce fort investissement demandé et consenti a contribué à l'activisme d'un service d'information qui va tenter de donner à une institution aux missions circonscrites (la Haute-Autorité puis la Commission des Communautés européennes), une visibilité médiatique qui dépasse ce cadre technique. La certitude de Monnet, partagée par ses collaborateurs, que la nature limitée de cette première Communauté ne faisait que préfigurer l'union politique, a ainsi conduit le service commun de presse et d'information à ne pas s'en tenir aux seules décisions concernant le charbon et l'acier mais à mettre activement en avant le projet plus large de construction européenne. Ils vont ainsi constamment se battre pour faire reconnaître la vie autonome des institutions européennes mais également pour que leurs dirigeants bénéficient de quelque attention journalistique.

Pour autant, l'information et la visibilité ne constituaient pas les priorités de tous les membres de la Haute Autorité. Il semble à cet égard que Jean Monnet ait joué un rôle prépondérant dans le souci de publiciser l'action de l'institution qu'il dirigeait. Considérant justement qu'il ne s'agissait que d'une étape et que la vocation de la construction européenne était beaucoup plus large et sa finalité politique, il a constamment soutenu une politique active en la matière. Jacques-René Rabier explique ainsi<sup>3</sup> : « *Au tout début de cette première Communauté européenne, l'information du public n'était certes pas la préoccupation majeure des membres de la Haute Autorité. Certains d'entre eux eussent sans doute même préféré travailler dans le secret, ou limiter leurs confidences à quelque porte-parole de l'industrie ou à des journalistes de leurs pays. Seul Monnet attachait une très grande*

---

<sup>1</sup> Sur ce point : Jacques-René Rabier, « “Euro-baromètre” : un enfant qui a bien grandi », in Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp. 17-22.

<sup>2</sup> Jacques-René Rabier, « La naissance d'une politique d'information sur la Communauté européenne (1952-1967) », in Felice Dassetto et Michel Dumoulin (dirs.), *Naissance et développement de l'information européenne*, op.cit. ,pp. 21-32, p. 25.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 23.

*importance aux relations avec la presse, aux contacts personnels avec les journalistes et à l'information du public. C'était là l'effet d'une longue pratique des milieux dirigeants des Etats-Unis, la manifestation du souci d'expliquer en toute circonstance qu'il fallait voir - plus loin que le charbon et l'acier - la dynamique européenne, et plus profondément un trait marqué de sa personnalité ».*

Si l'on en croit Elisabeth Guichaoua<sup>1</sup>, Jean Monnet était très soucieux de récolter les avis des journalistes<sup>2</sup> mais également de l'« opinion publique ». D'après les témoignages recueillis par cette historienne, « pour “prendre la température”, c'est souvent avec les journalistes qu'il préfère déjeuner »<sup>3</sup>. Elle cite d'ailleurs Monnet<sup>4</sup> disant : « Là où se traitent les grandes affaires – à Londres, à New York, à Washington – je vais d'abord voir les hommes dont la première règle est de ne pas se tromper : banquiers industriels, avocats, journalistes ». Et, lorsqu'il arrive à Luxembourg, il déclare<sup>5</sup> : « Ce que nous avons de plus difficile à faire, c'est notre service de presse car je n'en ai pas connu de valable depuis la Société des Nations ». Monnet semble convaincu que, face à ce qu'il considère comme de la frilosité de la part des gouvernements, les institutions européennes doivent s'appuyer sur l'« opinion publique » qui semble plus favorable puisqu'un sondage<sup>6</sup> réalisé en 1950 indiquait que 65% des personnes interrogées soutenaient la création d'institutions européennes. Ce qui provoque la réaction suivante de Jean Monnet : « Je suis très heureux des résultats de ce sondage, ils confirment ce que j'ai toujours cru : l'opinion publique est européenne [...] L'opinion publique est plus fermement déterminée sur l'objectif des Etats-Unis d'Europe que les gouvernements ne le sont eux-mêmes. Ce qui nous manque aujourd'hui dans la construction de l'Europe, c'est l'expression d'une opinion publique [...] L'opinion publique devance. Du moment qu'elle devance, qu'elle veut aller dans cette voie, les gouvernements le feront »<sup>7</sup>. Ce souci de l'« opinion publique » et le souhait de la voir « s'exprimer »

---

<sup>1</sup> Elisabeth Guichaoua, « Jean Monnet, l'information et l'opinion publique », in Elisabeth du Réau (dir.), *Europe des Elites ? Europe des peuples ?*, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1998, pp. 317-338.

<sup>2</sup> Il demande à François Fontaine, dès son expérience au Commissariat général au Plan, de réaliser des revues de presse sur les activités de l'institution et la manière dont elles sont perçues : Elisabeth Guichaoua, « Jean Monnet, l'information et l'opinion publique », chap. cit., p. 322.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 319.

<sup>4</sup> Jean Monnet, *Mémoires*, Fayard, *op. cit.*, p. 321.

<sup>5</sup> D'après François Fontaine, cité dans Elisabeth Guichaoua, « Jean Monnet, l'information et l'opinion publique », chap. cit., p. 328.

<sup>6</sup> Sondage réalisé par l'IFOP en octobre 1950, cité dans Elisabeth Guichaoua, « Jean Monnet, l'information et l'opinion publique », chap. cit., p. 329.

<sup>7</sup> Jean Monnet, cité dans Elisabeth Guichaoua, « Jean Monnet, l'information et l'opinion publique », chap. cit., p. 329.

s'institutionnalisera d'ailleurs, en 1973, à l'instigation de Jacques-René Rabier, qui, lorsqu'il sera contraint de quitter la direction du service de presse et d'information, créera Eurobaromètre.

Dès l'origine, les premiers responsables de la communication de la Haute-Autorité vont donc avoir le souci de valoriser des actions dépassant le strict cadre du charbon et de l'acier. Ainsi, évoquant comment il avait tenté (avec succès) de « vendre » au directeur d'Europe 1 de l'époque (Maurice Siegel) l'idée de couvrir le premier « baccalauréat européen », Paul Collowald, qui fut porte-parole de la Haute Autorité, explique ainsi que « *si [il] a rappelé cette anecdote, c'est pour souligner [leur] approche, dans l'information européenne, celle qui consiste à s'appuyer sur les premières réalisations de la CECA, mais pour aller au-delà... En 1990, 40 ans après le 9 mai 1950, ce contre quoi je lutte encore, c'est l'idée réductrice du charbon et de l'acier (d'alors), comme, aujourd'hui l'Europe ce serait le grand marché, donc « mercantile » - or, il s'agit en vérité, d'une aventure politique extraordinaire, d'une ambition folle !* »<sup>1</sup>. Cependant, c'est à Luxembourg puis à Bruxelles que vont se mettre en place les instruments les plus durables de relations avec la presse.

## **B - La mise en place des instruments de communication et de relations avec la presse : 1953-1967**

Les premiers instruments de la communication des institutions européennes vont rapidement se structurer sous l'impulsion de Jean Monnet et sous la direction de Jacques-René Rabier. L'existence d'une (Haute Autorité du charbon et de l'acier) puis trois institutions distinctes (avec le traité de Rome et la création de la Communauté économique européenne et d'Euratom) et les oppositions, parfois féroces, d'un certain nombre de gouvernement vont dès le départ poser problème.

### ***1 - Les premiers attachés de presse***

---

<sup>1</sup> Paul Collowald, « La «Trajectoire» Strasbourg - Luxembourg – Bruxelles », in Felice Dassseto et Michel Dumoulin, *Naissance et développement de l'information européenne*, op. cit., pp. 33-48, p. 36.

Jean Monnet allait s'entourer de deux personnes chargées de répondre aux journalistes<sup>1</sup> : François Fontaine<sup>2</sup>, son ancien chef de cabinet au Commissariat du plan et François Duchêne, britannique et ancien journaliste du *Manchester Guardian*. Le vice-président Etzel laissait cette tâche à Winrich Behr, son plus proche collaborateur, comme la plupart des membres de la Haute Autorité. Qualifié par Jacques-René Rabier « *d'embryon d'un "petit service de presse et d'information"* »<sup>3</sup>, ce groupe informel était rattaché au secrétaire de la Haute Autorité, Max Kohnstamm. En fonction des compétences linguistiques ou des affinités et caractéristiques des membres de ce groupe, s'effectuait une division du travail. François Fontaine se charge de la presse francophone, Mühlenbach (un journaliste choisi par le vice-président Etzel) de la presse allemande, François Duchêne de la presse anglo-saxonne et, un peu plus tard, un ancien syndicaliste belge, Joseph Moons, sera chargé des relations avec les syndicats. Les interlocuteurs de ces premiers agents de presse sont alors pour l'essentiel, des correspondants à Luxembourg et des journalistes des presses nationales ayant fait le déplacement.

En octobre 1955, Jacques-René Rabier, qui jouait déjà un rôle en matière d'information mais était formellement rattaché au cabinet de Jean Monnet, prend, au départ de celui-ci, la tête du Service de presse et d'information ; service toujours rattaché au secrétariat de la Haute Autorité. Entre temps, le service s'était quelque peu réorganisé avec le renforcement de sa composante en direction des syndicats, l'installation d'un certain nombre des « pionniers » dans les grandes capitales européennes (mais aussi à Londres) et l'ouverture d'un bureau à Washington<sup>4</sup>. De plus, depuis la fin 1953-début 1954, ce service était désormais

---

<sup>1</sup> Lecteur assidu de la presse, Jean Monnet recrutait souvent ses collaborateurs après avoir lu des articles qu'ils avaient publiés : « *Dès qu'un journaliste avait de l'influence, du talent, Monnet souhaitait le rencontrer* » (Jacques-René Rabier, cité dans Elisabeth Guichaoua, « Jean Monnet, l'information et l'opinion publique », chap. cit., p. 319). C'est ainsi qu'il recrute Maurice Duverger au Plan après l'avoir lu dans *Le Monde* et François Duchêne dans le *Manchester Guardian*.

<sup>2</sup> Né en 1917, licencié en droit et diplômé de l'École libre des sciences politiques, il débute sa carrière à l'agence Havas (1944) puis au service de presse du ministère des Affaires étrangères (1946). Il devient chef de cabinet de Jean Monnet au Commissariat au Plan (1947-1952), puis chef du service d'information de la Haute autorité du charbon et de l'acier (1952-1954). Il dirigera enfin le Bureau d'information des Communautés européennes à Paris (1955-1981). On reprend ici les éléments biographiques donnés par Antonin Cohen, *Histoire d'un groupe dans l'institution d'une « communauté » européenne (1940-1950)*, op. cit., p. 31. Par ailleurs, c'est François Fontaine qui rédigera les *Mémoires* de Jean Monnet (Antonin Cohen, *Histoire d'un groupe dans l'institution d'une « communauté » européenne (1940-1950)*, op. cit., p. 38).

<sup>3</sup> Jacques-René Rabier, « La naissance d'une politique d'information sur la Communauté européenne (1952-1967) », chap. cité, p.24. La plupart des remarques sont, sauf indication contraire, tirées de ce texte.

<sup>4</sup> Cette politique d'ouverture de bureaux d'information décentralisés s'est poursuivie puisqu'un article publié dans la revue *Presse Actualités* (n°43, juin, juillet 1968) signale l'existence de huit bureaux : Bonn, La Haye, Paris, Rome, Genève, Londres, Montevideo et Washington.



placé sous la responsabilité d'un groupe de travail composé de membres de la Haute Autorité et présidé par Enzo Giacchero. Signe de l'institutionnalisation croissante de ce service, le rapport général de la Haute Autorité d'avril 1957 comporte pour la première fois un chapitre sur la politique d'information de la Haute Autorité. À cette occasion, le souhait de la Haute Autorité de s'adresser à des segments particuliers de population est réaffirmé (après, on l'a vu, une attention particulière portée aux syndicats), puisqu'il est précisé qu'une action particulière en direction des milieux de l'enseignement devait être entreprise (ce dont se chargera Paul Collowald).

## ***2 - Mise en place et division des services de porte-parole***

Entre 1958 et 1960, la politique d'information des institutions européennes va être traversée de plusieurs conflits. Le premier tient à l'émergence institutionnelle, à la suite de la signature du Traité de Rome le 25 mars 1957, de deux nouvelles entités : la CEE et Euratom. L'enjeu pour les membres du service de presse de la Haute Autorité est alors de ne pas voir cette politique de communication divisée entre les trois institutions. Alors que les services statistiques et juridiques sont rapidement assurés de leur unité, le service de presse et d'information est sous la menace d'un éclatement. Si les présidents d'Euratom (Louis Armand puis Etienne Hirsch) ne s'opposent pas à un service unique, Walter Hallstein, à la tête de la nouvelle Commission de la CEE, entend conserver la mainmise sur la communication de son institution. Finalement, ce sont trois services du porte-parole, rattachés chacun à leur institution qui seront créés tandis que le service commun de presse et d'information est en charge des tâches qualifiées de « *techniques* ». En 1967, avec la fusion des trois exécutifs, les trois services du porte-parole fusionnent également et Bino Olivi devient alors le premier porte-parole de la Commission des Communautés européennes.

Après une période d'indécision, liée à sa création naissante et à des débats internes sur la manière dont il doit s'organiser, le service du porte-parole de la toute nouvelle Commission des CE se met en place. À cette occasion, les principes qui sont toujours aux fondements de l'organisation du service du porte-parole (SPP) s'établissent. Les débats et les solutions trouvées aux problèmes concernant la collégialité du SPP et le rôle que jouent les nationalités dans les nominations sont en effet toujours actuels.

**Paul Collowald**

À la fin des années 40, Paul Collowald est journaliste au *Nouvel Alsacien*. Il réalise son premier entretien avec Robert Schuman en août 1949 lors de la première session du Conseil de l'Europe. De 1952 à 1958, il sera le correspondant du *Monde* à Strasbourg, tout d'abord en tant que correspondant local, puis, alors que les journalistes de la rédaction (Claude Julien, fondateur du *Monde Diplomatique* notamment) ne souhaitent plus venir, auprès des institutions européennes (Conseil de l'Europe puis CECA).

Au printemps 1958, le vice-président français Robert Marjolin lui demande de rejoindre le service commun de presse et d'information alors en formation. Il est chargé des relations avec le « milieu » : jeunes, éducation, universités.

En novembre 1959, il rejoint le porte-parole de la CEE et sera porte-parole de tous les vice-présidents français (économie, DGII) puis d'un Allemand brisant la loi qui voulait que le porte-parole soit de la nationalité du commissaire (le président étant français, le vice-président chargé de l'économie ne pouvait pas être français).

À l'automne 1981, il quitte la CEE et envisage alors de lancer un périodique : *L'Européen*. Projet qui n'aboutira pas faute de financements.

À l'issue des élections européennes de 1984, Pierre Pflimlin le contacte (alors qu'il est en vacances et « au bord de la piscine ») pour qu'il devienne son porte-parole. En fait, il deviendra rapidement, à la retraite de son prédécesseur, le directeur général de l'information et des relations publiques du Parlement européen. Il sera aussi directeur de cabinet de Pierre Pflimlin.

Il prend sa retraite le 1er Juillet 1988.

Dans l'extrait d'entretien qui suit, Paul Collowald relate la manière dont il rejoint cette première équipe de porte-parole. On y voit que sa nationalité va entraîner, *de facto*, sa spécialisation fonctionnelle (chaque nationalité se voyait en effet attribuer un secteur d'activité) mais également que, dès les origines, un principe de collégialité est instauré dans la mesure où le nombre de porte-parole ne correspond pas à celui des commissaires. Ce principe de collégialité (qui n'interdit pas la spécialisation) perdure encore aujourd'hui : les membres de l'actuel SPP sont rattachés collectivement à la présidence de la Commission européenne et non individuellement à « leur » commissaire.

« Assez rapidement, ici à Bruxelles où le premier porte-parole a été un diplomate italien Giorgio Smoquina, il y a eu un débat métaphysique entre Hallstein et ses deux vice-présidents principaux, c'est à dire Mansholt et Marjolin pour dire : “est-ce que nous faisons un service de presse au service d'un collègue?”, donc une équipe au service d'un collègue, dans notre jargon. Le collègue c'était les neuf personnages. Et ils ont cafouillé pendant un certain temps et comme le président qui était Hallstein avait un attaché de presse, un conseiller de presse qui était un jeune diplomate au nom célèbre [Von Stulpenhagel?] il se trouve que le vice-président Mansholt a piqué l'attachée de presse néerlandaise au Conseil de l'Europe, c'était Clara Mayers et Robert Marjolin a dit : “eh bon et alors moi le français...?”. Il a demandé à son cabinet où était passé Paul Collowald qu'il lisait autrefois dans *Le Monde*. Alors on lui répond que je suis à Luxembourg. Il dit “ça c'est pas le même,

qu'est-ce qu'il ferait au Luxembourg?». On lui répond «non, non c'est le même, il est chez Jacques Rabier» (rires). [...] Et j'ai débarqué dans l'équipe de Giorgio Smoquina, avec un dispositif relativement simple : il n'y aura pas neuf adjoints (parce qu'il y avait neuf commissaires) on commence par une équipe de cinq ou six [...] On était à quatre ou cinq. Donc la première organisation, parce qu'on va retrouver ça jusqu'à aujourd'hui, était de prendre en compte la nationalité pour couvrir le commissaire compétent et le commissaire compétent avait lui-même sous ses ordres, une direction générale. Ce qui fait que nous nous sommes semi-spécialisés les uns et les autres selon la nationalité et les responsabilités de notre commissaire. Moi-même je suis donc devenu ce qu'on appellerait aujourd'hui le porte-parole de Robert Marjolin, le vice-président français mais à l'intérieur d'une équipe. ».

Une fois encore, les solutions pratiques qui ont été apportées dans la foulée de la création des institutions ont eu des conséquences durables. Le principe de collégialité est ainsi toujours celui qui est censé guider l'action des porte-parole afin d'éviter la « privatisation » de son porte-parole par chaque commissaire. Spécialisés sur les domaines de leur commissaire, ils n'en restent pas moins les représentants d'un collectif<sup>1</sup> (le Service du porte-parole) de la même manière que leur commissaire est supposé se comporter comme le membre d'un collège. On reviendra sur les problèmes que posent ce principe de collégialité mais on peut déjà constater que ce débat sur la communication<sup>2</sup> était présent dès la fin des années 50 au sein du groupe des porte-parole de l'époque.

## **C - Les débats autour de l'autonomie de la communication des institutions européennes**

Dans son analyse du rôle de la Commission européenne dans le projet de faire émerger une identité européenne, Piers Ludlow<sup>3</sup> note que la question de l'information figure aux côtés d'autres stratégies, mieux connues et plus étudiées, comme la volonté de s'imposer comme un acteur déterminant dans le processus législatif ou comme « *un représentant clé – et finalement*

---

<sup>1</sup> D'ailleurs, l'utilisation du singulier (« service du porte-parole ») pour désigner l'ensemble de l'équipe des porte-parole vient rappeler qu'ils sont censés travailler au service de l'institution et non de ses membres individuels

<sup>2</sup> L'une des premières réformes de Romano Prodi, lorsqu'il fut nommé à la tête de la Commission européenne, fut de renforcer le principe de collégialité au sein du Service du porte-parole (SPP). Jugeant que la division du service et l'oubli de ce principe avaient eu une influence dans la polémique qui avait entraîné la chute de la Commission, il prit deux décisions symboliques : les bureaux des porte-parole resteraient au Breydel (siège de la présidence de la Commission), alors qu'il était demandé aux commissaires de s'installer dans les locaux de leurs Directions générales. D'autre part, les porte-parole choisis ne devaient pas être de la même nationalité que leur commissaire afin d'éviter qu'ils ne deviennent des membres de cabinet officieux. Pour cela, le nouveau président de la Commission envisagea, avant d'abandonner l'idée, de réduire l'équipe de porte-parole en ne rattachant pas systématiquement un porte-parole à chaque commissaire (voir le chapitre VIII).

<sup>3</sup> Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit.

*le seul représentant - de l'“Europe” dans la diplomatie commerciale internationale »*<sup>1</sup>. Les « efforts pour établir une relation directe avec le peuple européen »<sup>2</sup> sont en effet significatifs des « espoirs de la Commission d'aller au-delà de la construction d'une Communauté économique qui fonctionne et de son désir de voir la formation d'une Europe véritablement unifiée »<sup>3</sup>.

Dès le retour du Général de Gaulle au gouvernement en France en 1958, la question de la communication de ces institutions va constituer un des enjeux de la dispute entre la France et les institutions européennes qui aboutiront à la « crise de la chaise vide », puis au compromis de Luxembourg (1965-1966<sup>4</sup>). Comme le remarque Jacques-René Rabier, « ce qui [était] révélateur, [c'était] la suspicion dans laquelle était tenue l'activité - sans doute jugée trop « communautaire »- du Service commun [de presse et d'information] »<sup>5</sup>. D'ailleurs la Commission revendiquait un droit à informer dans le but explicite d'en faire un instrument d'unification politique. Un mémorandum de 1963 destiné au Conseil<sup>6</sup> explique en effet :

« Chacun des Etats membres affecte des moyens considérables à l'information de son opinion publique, et des moyens souvent plus importants encore à l'information de l'opinion publique des autres pays, à son expansion commerciale, touristique, culturelle, etc., en un mot à l'illustration de ce qu'il est, de ce qu'il fait, de son prestige et de sa politique. La Communauté, représentée par ses institutions a, dans beaucoup de domaines, un devoir d'information analogue à remplir à l'intérieur et à l'extérieur : celui de présenter ce qu'est et ce que fait la Communauté ».

Dans ce mémorandum, l'objectif du Service de presse et d'information est d'ailleurs défini comme devant « contribuer à la formation d'une “conscience civique” européenne » . Si l'on peut, à bon droit, juger naïve et normative cette conception du rôle de l'information<sup>7</sup>, c'est davantage le fait que la politique d'information ait été constituée en outil de dépassement

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.309.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.310.

<sup>3</sup> Sauf indication contraire, et pour ne pas multiplier ce rappel, c'est nous qui traduisons.

<sup>4</sup> Sur cette période, on renvoie à Pierre Gerbet, *La construction de l'Europe*, Editions de l'Imprimerie nationale, nouvelle édition, 1999, p. 269 et suivantes et Bino Olivi, *L'Europe difficile, op. cit.*, pp. 123-134.

<sup>5</sup> Jacques-René Rabier, « La naissance d'une politique d'information sur la Communauté européenne (1952-1967) », chap. cit., p. 30.

<sup>6</sup> ECHA., CEAB 2, N°. 27796/1, 1963/4. COM(63) 242, *Mémorandum sur la politique des Communautés en matière d'information à l'attention des Conseils*, 26/06/1963. Document cité dans Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit., p.313.

<sup>7</sup> Philip Schlesinger, *Media, State and Nation*, Sage, 1991, p. 137 et suivantes. Au vu des textes que cite l'auteur, il semble, d'ailleurs, que cette conception de l'information marque encore fortement la réflexion des institutions communautaires en la matière mais également celle d'un certain nombre de ceux qui l'étudient.

des missions circonscrites des Communautés qui est significatif. Cet objectif très élevé assigné à la politique d'information des Communautés va rapidement faire problème et cristalliser une partie des griefs que le gouvernement français va adresser aux institutions.

Une circulaire, citée par Jacques-René Rabier, est significative du souci des autorités françaises de reprendre le contrôle de la politique de communication des institutions européennes. Datée du 25 juin 1965, elle émane du secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne et évoque : « *les errements fâcheux suivis dans le passé par ce Service commun* » avant de poursuivre : « *L'occasion de cette remise en ordre peut être, sans même attendre la fusion des institutions, la nécessité de définir à nouveau [...] le fonctionnement du service actuel de presse et d'information selon une orientation qui imposerait à ce service le respect d'un « code de bonne conduite » dans les matières délicates, touchant à des activités de caractère politique ou culturel qui ne sont pas du domaine des Traités de Rome et de Paris* »<sup>1</sup>.

Le 30 avril 1965, le représentant français à Bruxelles (Jean-Marc Boegner<sup>2</sup>), signalait par télégramme à Paris une interview du chef de cabinet du vice-président Mansholt « *particulièrement déplaisante à l'égard de la France* » publiée dans le magazine édité par le bureau de presse et d'information à La Haye et poursuivait : « *Dans ces conditions nous étions résolus à nous désolidariser entièrement des activités de ce service en attendant que l'on institue un contrôle réel des Etats membres dans un domaine qu'il n'y avait aucune raison d'abandonner à l'autorité exclusive des Commissions et de la Haute Autorité* »<sup>3</sup>. C'est dans ce contexte qu'allait éclater la « crise de la chaise vide » à propos des modalités de vote au Conseil. La France rappelait son ambassadeur auprès des Communautés et plus aucun de ses représentants ne participent aux réunions.

---

<sup>1</sup> Circulaire citée dans Jacques-René Rabier, « La naissance d'une politique d'information sur la Communauté européenne (1952-1967) », chap. cit., p. 30.

<sup>2</sup> Qualifié par Christian Lequesne (*Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, p. 187) d'« homme de la diplomatie “de choc” à Bruxelles » Gaulliste convaincu, il « partageait les réticences du Général de Gaulle à l'égard de la politique d'affirmation des pouvoirs de l'exécutif communautaire que mena le président Walter Hallstein » (*Ibid.*, p. 187). D'ailleurs, au-delà de la question de la communication de la Commission, ce sont les questions de protocole, toutes aussi symboliques, qui irritaient Jean-Marc Boegner comme il l'écrit dans son ouvrage (*Le Marché commun de six à neuf*, Armand Colin, 1974, p. 163) : « *L'usage qu'elle faisait, en particulier son président, des règles de protocole réservées traditionnellement aux seuls chefs d'État à l'occasion de la présentation des lettres de créance des ambassadeurs des pays tiers ou d'autres cérémonies, tout cela éveillait l'impression qu'elle cherchait à outrepasser les limites de ses pouvoirs* » (cité dans Christian Lequesne, *Paris-Bruxelles*, op. cit., p. 187).

<sup>3</sup> Télégramme du 26 mai 1965 (signé Boegner) cité dans Jacques-René Rabier, *Les origines de la politique d'information européenne (1953-1973)*, document cité, p. 8.

Si cette question ne constitue pas le seul point de discordance entre la France et les institutions européennes, une source différente permet de montrer qu'elle en était l'une des composantes. Dans son livre sur la période où lui-même faisait partie des négociateurs, Michel Cointat<sup>1</sup> confirme que la question des « libertés » que prenaient les institutions européennes en matière de communication constituaient bien un des sujets sur lesquels le gouvernement français souhaitait que l'on revienne. La propension des institutions européennes et du service commun de presse et d'information à mener une politique de communication autonome et indépendante des gouvernements était en effet considérée comme un abus de pouvoir. Parmi les deux préalables posés à la reprise des négociations, après que l'ambassadeur français (Jean-Marc Boegner) eut été rappelé à Paris, figurent, selon Michel Cointat<sup>2</sup>, en effet les relations entre le Conseil des Ministres et la Commission (qualifiée par l'auteur « *d'exécutive* »). Plus précisément, ces « relations » concernaient le contrôle que souhaitaient effectuer les gouvernements sur la communication de la Commission : « *Le président Hallstein avait pris quelques libertés politiques sans avoir de responsabilité politique. Les commissaires avaient tiré la laisse sur les textes. Ils tenaient des conférences de presse sans informer les gouvernements. Ils publiaient des communiqués, sans en référer à personne, même pas aux gouvernements nationaux. Que dirait un président de société si son directeur divulguait les projets de l'entreprise sans lui en parler et sans son autorisation* ». Un paragraphe dans les accords de Luxembourg sera d'ailleurs consacré à ce point, signe que cette question était un des sujets de discordance entre la France et les institutions. Le point huit du « décalogue » des changements dans le comportement de la Commission demandés par la France stipulait en effet que les membres de l'institution devaient observer « *une neutralité décente à l'égard de la politique suivie par les gouvernements de tous les Etats membres* » alors que le point neuf indiquait, quant à lui, que « *la politique d'information ne doit pas être conçue et mise en œuvre par la Commission seule mais conjointement par le Conseil et la Commission* »<sup>3</sup>.

Finalement, l'article six du document accepté lors du sommet extraordinaire de Luxembourg de janvier 1966, précisera que « *la coopération entre le Conseil et la Commission dans le domaine de l'information de la Communauté [...] sera renforcée de telle*

---

<sup>1</sup> Michel Cointat, *Les coulours de l'Europe*, op. cit..

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 156-157.

<sup>3</sup> Ministère des Affaires étrangères, Paris. Série DE-CE 1961-6, Bte. 402, *Aide mémoire*, 17/01/1966. Document cité dans Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit., p. 324.

*sorte que le programme du Service de Presse et d'Information sera défini et sa mise en œuvre suivie conjointement selon des procédures qui seront précisées ultérieurement* »<sup>1</sup>. On s'acheminait donc vers une reprise en main de la politique d'information par le Conseil.

À la suite du règlement du conflit, le SGCI (Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne<sup>2</sup>) convoquera d'ailleurs une réunion le 16 mars 1966 entre les représentants des départements ministériels. La note<sup>3</sup> qui accompagne cette convocation indique clairement la manière dont le gouvernement français de l'époque envisage les choses :

« On ne peut admettre que la politique de la Communauté soit présentée par la Commission ou son service d'information, d'une manière unilatérale et de telle sorte qu'elle en tire un bénéfice politique. La Commission ne peut constituer un organe ayant une expression politique autonome [...] Le rôle des services d'information n'est point de définir et d'engager le devenir politique des constructions européennes, non plus que d'entreprendre des activités concourant à la "formation" des hommes, sauf accord unanime des Etats pour participer à ces activités ».

Il semble que la réunion qui avait pour but de faire remonter des différents ministères les suggestions visant à proposer une réforme du service n'eut guère de suite. D'ailleurs, « *en pratique aucun mécanisme puissant de contrôle par les Etats membres ne fut jamais créé* »<sup>4</sup> mais le « *mal était fait. À la suite, à la fois des objections françaises et, de manière aussi importante, de la défense pusillanime [half-hearted] de la politique d'information de la Commission par les autres Etats membres, l'espèce de saut en avant fondamental, à la fois en termes d'échelle et d'envergure, que les activités d'information de la Commission auraient dû effectuer si ses ambitions vertigineuses [lofty] avaient dû être atteintes, n'advint jamais* »<sup>5</sup>.

Cependant, cette sensibilité du gouvernement français de l'époque à la question de l'information est significative, en creux, de l'objectif assigné à cette politique par les

---

<sup>1</sup> CMA. Procès-Verbal de la session extraordinaire du Conseil de la Communauté Economique Européenne tenue à Luxembourg, les lundi 17, mardi 18, vendredi 27 et samedi 28 janvier 1966. Document cité dans Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit., p. 324.

<sup>2</sup> Sur le rôle « coordinateur » du SGCI, voir : Christian Lequesne, *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, op. cit., p. 97 et suivantes. C'est à cet organe que « la France [a] choisi de confier la coordination de ses positions au sein de la Communauté européenne » (*Ibid.*, p. 97).

<sup>3</sup> Note du 16 mars 1966 (doc 399.80), signée H.B., citée dans Jacques-René Rabier, « Les origines de la politique d'information européenne (1953-1973) », document cité, p. 11.

<sup>4</sup> Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit., p. 325.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 325.

institutions européennes. Limitées dans leur objet, il s'agissait pour elles d'exister publiquement et, comme l'indique cette note, « *d'en tirer un bénéfice politique* ». Cependant, on ne peut qu'être frappé par la vigueur de la controverse dans la mesure où les institutions communautaires semblent avoir rencontré beaucoup de difficultés à obtenir une quelconque notoriété et, pour ce qui concerne cette recherche, à intéresser la presse à ses activités. Citant un sondage d'opinion de 1962 commandé par la Haute Autorité<sup>1</sup>, Piers Ludlow relève en effet que le « *niveau de connaissance [lorsqu'il s'agissait pour l'enquête de nommer l'une des institutions] était, de manière décevante [disappointingly], bas* »<sup>2</sup> et que seuls 18% de la population européenne était classée comme « bien informée » contre 32% qui n'était absolument pas informée. Comme le notaient d'ailleurs les auteurs de l'époque, il y avait « *peu de passion, peu de curiosité pour les étapes de la construction de l'Europe* »<sup>3</sup>.

Malgré l'activisme du service de presse et d'information et les espoirs que plaçait la Commission dans sa politique d'information, cette dernière va connaître beaucoup de difficultés lorsqu'il s'agira d'intéresser la presse et plus largement le « public » à ses activités et à son rôle.

## **D – Des institutions politiquement faibles et leur difficulté à exister dans les médias**

La faiblesse politique des institutions européennes explique en grande partie son manque de visibilité médiatique. Il semble en effet que le service avait de grandes difficultés à s'ouvrir les portes des rédactions et des studios audiovisuels. Un acteur de l'époque, Paul Collowald, donne ainsi l'exemple du Sommet de Paris (19-21 octobre 1972) où il lui fut particulièrement difficile de faire en sorte que le président de la Commission, Sicco Mansholt, retienne l'attention des journalistes<sup>4</sup>. Après avoir manœuvré pour être placé à côté Michel

---

<sup>1</sup> ECHA. CEAB 2, N°2174, 1962, *L'Opinion Publique et l'Europe des Six*. Document cité dans Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap.cit., p. 316.

<sup>2</sup> Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit., p. 316.

<sup>3</sup> Si les résultats de ce sondage sont « *décevants* » pour ceux qui les ont commandités, cette volonté de faire exister, y compris à une époque où elle était encore plus improbable qu'aujourd'hui, une « opinion publique » européenne est significative du volontarisme politique de l'époque. C'est d'ailleurs Jacques-René Rabier qui créera, à sa demande personnelle, Eurobaromètre chargé depuis le milieu des années 1970 de produire des données d'opinion à l'échelle européenne. Sur cet instrument, voir Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998.

<sup>4</sup> Paul Collowald, « La « Trajectoire » Strasbourg - Luxembourg – Bruxelles », chap. cit., pp. 42-43.



Tatu, le nouveau chef du service diplomatique du *Monde*<sup>1</sup>, lors d'un déjeuner débat avec la presse diplomatique, il dut, pour éviter les équivoques lorsque ceux-ci arriveraient, signaler aux journalistes qui seraient les personnes qui s'assiéraient aux côtés du président de la Commission: il s'agissait des trois vice-présidents (Raymond Barre, W. Haferkamp et Sacraschia Mugnozza). Visiblement, ce lobbying ne fut pas très efficace, le président de la Commission n'apparaissant même pas dans la traditionnelle « photo de famille »<sup>2</sup>, lors du sujet consacré à la rencontre dans le journal télévisé du midi comme dans celui du soir. Néanmoins grâce à cette conférence de presse, « *les journalistes ont vu qu'il [Mansholt] sortait du sommet et qu'il venait de dire cela* »<sup>3</sup>.

C'est bien à la faiblesse politique de la Commission, politiquement étouffée par les gouvernements, qu'était due cette quasi invisibilité auprès des journalistes lors des grandes rencontres européennes. Institution jeune, dirigée par des personnalités de faible envergure politique, la Commission n'était en effet invitée à la table des négociations qu'avec un statut précaire et un temps de parole minuté.

Autre sommet, autre humiliation pour le président de la Commission des Communautés européennes. Ce porte-parole de l'époque explique comment les gouvernements souhaitaient minimiser, autant que faire se pouvait, l'importance de la Commission. À cette occasion, et alors que le président de la Commission de l'époque (Jean Rey), n'était qu'un acteur secondaire dans la négociation, les porte-parole vont mobiliser les accrédités de chaque pays pour qu'ils battent le rappel de leurs presses nationales afin d'organiser une grande conférence de presse visant à faire exister publiquement le rôle de la Commission dans le sommet.

« Moi j'ai vécu avec Bino Olivi<sup>4</sup> le sommet de La Haye de décembre 69. Où j'ai vécu cette chose horrible du point de vue d'un fonctionnaire vis-à-vis de son patron avec Bino Olivi [...] Pompidou qui était quand même le grade le plus élevé etc. avait décidé, avec le Quai d'Orsay, que la Commission pouvait apparaître une heure dans la salle [où se tenait la négociation], qu'il expliquerait ce que c'est que le communautaire. L'huissier l'a [Jean Rey] fait venir etc.... Donc c'est dur à vivre. Mais alors ce que je veux dire du côté des accrédités [...] c'est qu'avec Bino Olivi, porte-parole et moi porte-parole adjoint et [...] notre chef de bureau sur place qui avait de bonnes relations avec les autorités néerlandaises, on s'est dit

---

<sup>1</sup> Il craignait en effet qu'il ne maîtrise pas bien le dossier européen (il rentrait de Moscou).

<sup>2</sup> Paul Collowald relate ensuite l'altercation qui suivit avec Léon Zitrone, présentateur du journal, ce dernier lui reprochant que les services de la Commission ne lui avaient pas fait parvenir le *curriculum vitae* du Président Mansholt... laissant ainsi entendre qu'il ne savait rien du personnage.

<sup>3</sup> Entretien avec un ancien porte-parole.

<sup>4</sup> Alors porte-parole de la Commission des CE.

«mais alors on va être complètement balayés. Nous n'allons pas exister» puisque tous les Quais d'Orsay des petits copains à six vont dire : «ah oui M. Jean Rey est venu...». Nous on a réservé la grande salle de conférence de presse [d'un bâtiment néerlandais]... il y a des photos, c'est extraordinaire : il y avait au moins deux cent journalistes dans la salle. Nous avons donc mis à contribution tous nos accrédités, toute la complicité [pour qu'ils fassent venir leurs collègues des presses nationales]. Nous avons donc eu la plus forte conférence de presse où nous avons expliqué ce que Jean Rey avait dit pendant une heure alors qu'on avait essayé d'éliminer complètement la Commission » (entretien avec un ancien porte-parole).

On voit bien ici comment les accrédités pouvaient, à l'occasion, constituer une ressource pour la Commission. En faisant appel à ces journalistes qu'ils connaissaient, les porte-parole pouvaient tenter de contourner la mise à l'écart politique de leur institution.

La manière dont s'interrompirent ces humiliations successives mérite d'être racontée car cette possibilité pour le président de la Commission de s'asseoir, à statut égal, à la table des négociations européennes, a sans doute eu des conséquences importantes sur sa visibilité médiatique.

« Plus loin [dans le temps], quand même un monsieur qui était le patron du Shadow Cabinet, qui était le premier grand homme politique après Hallstein, qui était Jenkins [...] Un beau jour arrive un monsieur qui, certes il était travailliste alors qu'il y avait la mère Thatcher, mais c'était le patron, le Premier Ministre potentiel du Royaume-Uni et c'était le premier président de la Commission britannique. Eh bien je me souviens comme si c'était hier, en 1977, il était au 10, Downing Street où se tenait le sommet européen et il était seul avec son chef de cabinet, assis sur une chaise dans... derrière la porte du Conseil à attendre comme un connard comme ça [...] il attendait qu'on le fasse rentrer. C'était le dernier président de la Commission à être au piquet dans les Conseils européens. Et après, pour une mauvaise raison qui n'a rien à voir avec le statut du bonhomme ni avec sa stature, c'est-à-dire avec Thorn, qui était un ancien Premier Ministre, d'un petit pays peut-être [le Luxembourg] mais un ancien Premier Ministre. Mais il faisait partie du club. On n'a pas osé le foutre dehors alors qu'il valait pas la moitié de Jenkins. [...] C'est le premier qui a assisté à partir de 81, es qualités si on peut dire [rires] aux Conseils européens »<sup>1</sup>.

Cet épisode montre tout à la fois la fragilité du statut politique de la Commission et les raisons, davantage liées aux circonstances qu'au poids politique de son président, qui permirent à l'institution de participer aux négociations.

Si elle pouvait être ponctuellement assurée par l'activisme des porte-parole et la complicité des journalistes accrédités, la capacité à retenir l'attention des journalistes reste en effet indissociable du statut politique des institutions européennes. Tant que leur objet et leur ambition furent limités, le public journalistique de ces institutions s'est trouvé, logiquement,

---

<sup>1</sup> Entretien avec un ancien porte-parole.

réduit à des médias spécialisés et à quelques grandes agences de presse internationales qui, dans leur souci d'exhaustivité, avaient dépêché des correspondants à Luxembourg puis à Bruxelles. Cependant, ce n'est qu'à compter de la relance institutionnelle des années 1980 que la taille du corps de presse va considérablement augmenter. À cette occasion, le poids grandissant des institutions européennes va se trouver ratifié par les textes. Comme dans l'exemple anecdotique des sommets européens, mais cette fois-ci à la suite d'un processus de relance communautaire, le système institutionnel européen va devenir un acteur incontournable pour les gouvernements, mais également pour les journalistes et leurs entreprises qui vont massivement envoyer des correspondants à Bruxelles.

## ***SECTION 2 - PREMIERS CORRESPONDANTS ET DÉBUT DE STRUCTURATION DES RELATIONS AVEC LA PRESSE***

Aujourd'hui, « *l'accréditation auprès de la Commission donne droit aux journalistes à un laissez-passer qui leur permet également d'accéder au Conseil de Ministres et au Parlement européen. L'accréditation est attribuée par le porte-parole, sur avis du comité consultatif des accréditations, composé de représentants du Service du porte-parole, de l'Association de la presse internationale, du Conseil des Ministres et du Parlement européen.* »<sup>1</sup>. Attribuée par le Service du porte-parole de la Commission, l'accréditation ouvre donc les portes des autres institutions communautaires à Bruxelles<sup>2</sup>. Véritable « sésame » des lieux de presse de l'UE, son acquisition est bien évidemment indispensable pour les correspondants et stratégique pour des catégories d'acteurs qui souhaitent accéder à la masse d'information qui y est distribuée. Les documents exigés des journalistes lorsqu'ils demandent au Service du porte-parole à être accrédité, viennent définir (c'est-à-dire restreindre l'accès au statut) ceux qui ont vocation à devenir des « accrédités » et ceux qui devront se contenter d'autorisations temporaires. Ils écartent aussi, plus ou moins efficacement, les lobbyistes.

Les plus significatives de ces exigences sont l'assurance (que doit apporter l'employeur) que le journaliste couvrira les questions européennes ; la présentation d'un

---

<sup>1</sup> *Bienvenue à la Commission européenne. Guide pratique pour journalistes*, Service du porte-parole, 1998, p. 11. D'après Gilles Bastin, cette procédure date de 1983 : Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit., p. 33.

<sup>2</sup> Le Parlement européen a maintenu une procédure d'accréditation distincte à Strasbourg qui permet notamment aux journalistes installés dans la capitale alsacienne (locaux, mais aussi ARTE) ou à proximité d'y avoir accès sans répondre aux critères posés par la Commission européenne.

certificat professionnel ou d'un document attestant de deux années d'expérience ; la preuve que « *le demandeur est employé à plein temps exclusivement en qualité de journaliste professionnel* » ; et qu'il « *représente un journal ou une société de radiodiffusion de nature commerciale dont la diffusion ne fait l'objet d'aucune restriction* » ; et, enfin, il doit faire la « *preuve de la résidence à Bruxelles ou dans la périphérie* ». On le voit, ces exigences concourent toutes à faire de l' « *accrédité* » un « *professionnel* ». Ni « *amateur* » ne présentant pas tous les attributs formels de « *professionnalisme* ». Ni « *dilettante* » qui ne couvrirait les questions européennes qu'à l'occasion (obligation de résidence et assurance qu'il couvrira l'actualité communautaire).

La mise en place de cette accréditation qui vient en quelque sorte « durcir » le groupe et en définir les frontières, est l'aboutissement du travail historique qu'ont accompli deux catégories d'acteurs. Les correspondants eux-mêmes, tout d'abord, qui vont se doter d'une structure de représentation et de défense de leurs intérêts (l'Association de la presse internationale). Le service du porte-parole ensuite, qui va promouvoir l'institutionnalisation du corps de presse et mettre en place toute une série d'instruments et de pratiques qui assuraient aux correspondants qu'il valait mieux pour eux être installés à Bruxelles que suivre l'actualité communautaire depuis les capitales.

## **A – Faire de Bruxelles une « place d'information »**

Il n'existe, à notre connaissance, pas de données sur le nombre des premiers correspondants. D'après les témoignages<sup>1</sup>, il n'y avait là qu'une poignée de journalistes : quelques belges, deux ou trois allemands, des italiens et très peu de français. Dès 1955, une première accréditation est cependant mise en place<sup>2</sup>. Auparavant, « *les journalistes s'étaient accrédités tout seuls* »<sup>3</sup>, dans la mesure où ils avaient fait l'effort de se déplacer. Plus tard, ce sont les journalistes qui vont réclamer qu'une procédure soit mise en place pour les accréditer et officialiser leur statut. Il s'agissait ainsi pour eux d'empêcher à la fois des mesures de rétorsion dont certains avaient été victimes et l'envahissement de la salle de presse par des lobbyistes. C'est notamment l'action d'Emanuele Gazzo (cf. infra) qui fut à l'origine de la

---

<sup>1</sup> Entretiens avec trois anciens porte-parole ou membres du service commun de presse et d'information.

<sup>2</sup> Yves Conrad, « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », in Felice Dassetto et Michel Dumoulin (dirs.), *Naissance et développement de l'information européenne*, op. cit., pp. 119-132, p. 120.

<sup>3</sup> Entretien avec un membre du service de presse de l'époque.

demande des journalistes lorsque le président Hallstein décida de le boycotter à la suite de la publication d'informations confidentielles. Les confrères de ce journaliste de l'Agence Europe allaient alors réclamer que soit mis en place un système d'accréditation qui les reconnaisse comme interlocuteurs des institutions. L'instauration d'une procédure d'accréditation devait aussi permettre de faire le tri entre journalistes et lobbyistes, c'est-à-dire d'instaurer une frontière entre le groupe de journalistes professionnels et les autres interlocuteurs de la Commission<sup>1</sup>.

« Les journalistes ont très vite commencé à demander d'être des partenaires, de vrais partenaires organisés. Et puis qu'on n'accepte pas n'importe qui. Parce qu'à l'époque, le lobbying a commencé à être tellement ambitieux que le deuxième porte-parole, Olivi, a commencé à faire des briefings pour les lobbys. Puis les journalistes ont dit "qu'est-ce que c'est que cette connerie et cette confusion des genres : M. Olivi, vous êtes porte-parole de la Commission, vous êtes notre interlocuteur, ne mélangez pas les genres. Laissez quelqu'un, l'un de vos collègues, responsable d'autre chose". Donc il y a eu une demande de la part des journalistes pour avoir un partenariat. Un : pour ne pas se laisser marcher sur les pieds. Et deux : pour ne pas... pour, également, ne pas se laisser envahir par des membres soit lobbyistes ou soit fumistes. Et c'est une constante qui a duré, qui dure encore. »<sup>2</sup>.

Comme l'a montré Sandrine Lévêque<sup>3</sup>, l'analyse de la constitution des institutions en charge de défendre, au sein de la profession journalistique, une spécificité professionnelle est une des conditions de l'émergence et de la pérennité d'une catégorie du débat public (en l'occurrence le « social »). Comme l'explique l'auteur, « *l'intérêt que représente la catégorie social dans l'espace journalistique ne peut s'envisager qu'au travers de l'analyse de la constitution du groupe (celui des journalistes sociaux) qui en devient dès lors le porte parole, la fait exister et la représente. Il s'agit de comprendre comment certains journalistes constituent le social en intérêt "digne" d'être défendu à l'intérieur de la profession journalistique et comment, par diverses stratégies de mobilisation, ils contribuent à le rendre légitime [...] de s'intéresser aux conditions qui ont rendu possible, à un moment donné,*

---

<sup>1</sup> Jean Quatremer relatait cependant dans *Libération* (« Diplomates espions », 28 avril 2000) comment d'autres catégories d'acteurs, les diplomates de pays tiers, avaient accès aux lieux de presse et aux documents destinés aux journalistes : « *Discrets à défaut d'être invisibles, ils sont de toutes les réunions, rôdent dans les couloirs, ramassent tous les documents qui se présentent, ne démentent pas lorsqu'on les prend pour ce qu'ils ne sont pas, c'est-à-dire des journalistes.* ».

<sup>2</sup> Entretien avec un ancien porte-parole.

<sup>3</sup> Sandrine Lévêque, *La construction journalistique d'une catégorie du débat public*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris I, janvier 1996.

*l'émergence du social comme catégorie pertinente de l'entendement journalistique* »<sup>1</sup>. Il ne s'agit pourtant pas ici de réaliser un travail d'une ampleur comparable mais de donner quelques éléments de compréhension de la manière dont le groupe des accrédités, en se dotant au milieu des années soixante-dix d'une structure commune de représentation de ses intérêts (l'Association de la Presse internationale), va délimiter ses propres frontières et, en quelque sorte, solidifier un groupe particulier à l'intérieur de la profession. Comme on va le voir, l'association est aussi une « *police de la profession* »<sup>2</sup> dans la mesure où, comme dans le cas des accrédités de la mairie de Paris, « *les interventions du syndicat se sont toujours manifestées dans le sens d'une tentative de définition restrictive de la profession. Le premier souci est de circonscrire la profession, le second est d'intervenir dans le choix des accrédités* ».

Les correspondants auprès des institutions européennes proposent à cet égard une configuration intéressante. En effet, en tant que groupe multi-national, il s'agissait de défendre un statut (celui de journaliste professionnel en charge de la couverture de l'actualité communautaire) face à des groupes concurrents (les lobbyistes notamment), et d'instituer une spécialité à part entière. C'est-à-dire que le statut de correspondant ne pouvait être attribué (et reconnu par les institutions) qu'aux journalistes effectivement spécialistes de la chose communautaire et qui y consacraient l'essentiel de leur activité professionnelle.

Comme lors de l'émergence de la profession au niveau national, il s'agissait d'écartier les « amateurs » et les professions concurrentes de celle de journaliste<sup>3</sup>. À cet égard, l'API va jouer un rôle central, de même que les institutions qui vont aussi favoriser l'émergence de ce groupe de journalistes car, de cette institutionnalisation, dépendait la constitution de Bruxelles en « *place d'information* »<sup>4</sup>.

## ***1 - La création de l'Association de la Presse internationale : délimitation, représentation et défense des intérêts du groupe des correspondants***

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>2</sup> Florence Haegel, « Des journalistes pris dans leurs sources. Les accrédités de l'Hôtel de Ville de Paris », *Politix*, n°19, 1992, pp. 102-119, p. 107.

<sup>3</sup> Sur le cas français on peut se reporter à Christian Delporte, *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Seuil, 1999, Denis Ruellan, *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, 1997 et Thomas Ferenczi, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXème siècle*, Plon, 1993.

<sup>4</sup> Entretien avec un ancien porte-parole.

Comme l'explique le texte de présentation de l'association sur l'un des sites Internet où elle est présente<sup>1</sup>, « *L'API n'est pas un syndicat de journalistes dans le sens classique du terme. C'est une association dont le but est l'assistance de ses membres dans l'exercice de leur profession ainsi que dans leur vie quotidienne dans un pays étranger* ». L'association rassemble en effet les journalistes étrangers « *de toutes catégories et de toutes spécialisations* » installés en Belgique et travaillant pour des médias étrangers. En juin 1999, l'association comptait environ 450 membres et « *on [pouvait] estimer qu'environ 60% des journalistes étrangers travaillant en Belgique [étaient] membres de l'Association et [étaient] originaires d'environ 50 pays* »<sup>2</sup>. L'API est l'interlocuteur des institutions dès lors qu'il est question de leurs relations avec la presse. À ce titre, elle s'occupe des questions très pratiques (places de parkings, qualité des lieux de presse), représente les intérêts professionnels lors de l'examen des demandes d'accréditation et apporte également des propositions sur l'organisation du service du porte-parole<sup>3</sup>, voire des critiques relatives aux agissements de ses membres ou même de commissaires.

L'API est née officiellement le 27 juin 1975 (les statuts ne paraissant eux qu'en novembre 1975) dans le grand Auditorium de l'International Press Centre<sup>4</sup>. Cette naissance est le produit d'une fusion entre les deux associations qui lui préexistaient : l'Union de la presse étrangère en Belgique et l'Organisation des journalistes européens<sup>5</sup>. La lettre de l'UPE convoquant ses membres à l'assemblée extraordinaire du 27 juin<sup>6</sup> indiquait en effet que l'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire était la « *dissolution de l'Union de la presse étrangère en Belgique en vue de créer une seule association groupant les membres de l'Union de la Presse Etrangère en Belgique et de l'Organisation des Journaliste Européens* » et poursuivait : « *Si, comme nous l'espérons, l'Assemblée Générale Extraordinaire suivra le comité dans ses propositions, nous tiendrons aussitôt une Assemblée constituante créant l'Association de la Presse Internationale en Belgique et en établissant les statuts* ». Si l'UPE se réunissait à 16 heures, l'OJE quant à elle rassemblait ses membres (pour les mêmes motifs)

---

<sup>1</sup> <http://www.brusselsreporter.org/start/organisations.html>.

<sup>2</sup> Courrier du secrétaire général de l'API en date du 25 juin 1999.

<sup>3</sup> Là aussi il peut s'agir de sujets très concrets (demande que les téléphones portables soient généralisés parmi les porte-parole par exemple) ou plus généraux : organisation du service du porte-parole, mise en cause de certaines pratiques, etc...

<sup>4</sup> Immeuble qui fait face au Berlaymont et qui avait été construit afin d'accueillir les correspondants. Cependant, ses loyers prohibitifs le rendent inaccessible à la plupart des journalistes.

<sup>5</sup> Créée en 1961. On ne dispose pas de la date de création de l'UPE.

<sup>6</sup> *Lettre de l'Union de la presse étrangère en Belgique à ses membres*, Secrétariat Général de l'Union de la presse étrangère en Belgique, Henry Schavoir, Bruxelles, 20 juin 1975.

à 12 h30 dans la salle de Presse de la Communauté. Dans la convocation de ses membres, on apprend que « *la création d'une seule organisation a été suggérée par l'Union de la Presse Etrangère en Belgique* » et que, lors de la précédente assemblée générale en décembre 1974, l'OJE avait mandaté son comité pour « *négoier sur cette proposition avec l'Union de la Presse Etrangère en Belgique et pour discuter un projet de statuts pour la nouvelle organisation* ». Le Comité précise qu'il « *pense que ces statuts seraient acceptables pour la nouvelle association* ». Il semble cependant qu'au sein de l'OJE, des débats aient eu lieu sur la pertinence d'une fusion puisque la lettre fait état de deux conceptions opposées : « *L'Avantage<sup>1</sup> d'une seule organisation serait d'éviter la dispersion et concentrerait l'influence de la presse internationale à Bruxelles derrière un seul comité. D'autre part, il y a ceux qui soutiennent que les deux organisations ont travaillé séparément sans problème et qu'une seule organisation pourrait manquer de souplesse et être monolithique* ».

On ne dispose malheureusement pas du compte rendu de l'Assemblée générale de l'OJE. Cependant, celui de l'UPE<sup>2</sup> précise que la dissolution « *est acceptée à la majorité moins une voix contre* » et que « *les avoirs de l'Union de la Presse Etrangère en Belgique seront transférés à une nouvelle association à créer, qui reprendra notamment les activités de l'association dissoute* ». C'est le président de feu l'UPE qui prend la présidence de l'API (Henry Schavoir) alors que le président de l'OJE en prend la vice-présidence (Reginald Dale).

Les statuts de l'Association, publiés le 20 novembre 1975<sup>3</sup> précisent dans l'article premier que « *l'Association de la Presse Internationale a pour but la défense des droits et des intérêts de ses membres, ainsi que leur protection. Elle obtient pour ses membres effectifs, les documents officiels belges, ainsi que tout autre document nécessaire à l'exercice de leur profession* ». Les statuts distinguent quatre types de membres : les membres effectifs « *résidant régulièrement en Belgique [...] régulièrement rémunérés par un ou plusieurs organes d'information générale (quotidiens ou hebdomadaires, écrits, parlés, télévisés) ou par une agence d'information générale dont le siège est à l'étranger* » ; les membres adhérents (membres des deux associations de journalistes belges « *qui sont accrédités pour les médias qui les rémunèrent auprès des associations internationales dont le siège est en Belgique*») ; les membres non-résidents (« *les confrères membres de l'Association de la Presse Etrangère aux Pays-Bas et au grand-duché de Luxembourg, résidant en ces pays et*

---

<sup>1</sup> La majuscule est d'origine.

<sup>2</sup> Procès verbal de l'assemblée générale de l'Union de la presse étrangère en Belgique, 27 juin 1975.

<sup>3</sup> Bijlage tot het Belgisch Staatblad van 20 november 1975, 20 novembre 1975.



*dont la mission s'étend également en Belgique »* et, enfin, les membres d'honneurs (élus par l'Assemblée générale à bulletins secrets). Il s'agit donc de limiter la portée de l'association aux journalistes travaillant explicitement en relation directe avec les institutions internationales installées à Bruxelles.

Néanmoins, les statuts indiquent également que l'association a vocation à défendre le « professionnalisme », puisqu'ils précisent que « *le conseil d'administration siège en conseil de discipline lorsqu'il est saisi d'incidents entre les membres ou lorsqu'il doit statuer sur les manquements aux règles professionnelles [...] Le conseil d'administration peut décréter la radiation d'un membre qui serait reconnu indigne par le conseil d'administration ou qui aurait commis des actes portant atteinte à la dignité professionnelle* ».

Par les conditions qu'elle pose à l'adhésion, redoublées par celles qu'il faut remplir pour obtenir une accréditation, l'API a contribué à définir le groupe des correspondants comme celui des journalistes étrangers en Belgique et des journalistes belges suivant les activités des organisations internationales.

## ***2 - La mise en place d'une procédure d'accréditation et des premiers instruments de relation avec la presse***

La mise en place d'une procédure d'accréditation (qui associe l'API) s'inscrivait, comme le rapporte cet ancien porte-parole, dans une volonté d'institutionnaliser Bruxelles comme une place d'information d'importance, sur laquelle chaque journal se devrait d'avoir un correspondant. Si les journalistes s'étaient organisés en corporation professionnelle, les institutions elles-mêmes souhaitaient stabiliser le groupe des journalistes qui suivaient leurs activités. L'accréditation, en ouvrant les portes des institutions, devait ainsi permettre aux journalistes présents sur place de bénéficier d'un avantage sur leurs collègues restés dans les salles de rédaction nationales :

« Les vieux messieurs que vous avez en face de vous<sup>1</sup> ont essayé de privilégier la place de Bruxelles comme lieu de rassemblement de journalistes. Ça veut dire que nous pensions, tous, que si un journal faisait un effort financier pour avoir deux représentants à Bruxelles, il était normal que ce journal ait un bénéfice, ait un avantage en contrepartie de cet effort financier. Et donc nous pensions qu'il n'était pas bon de donner la même information au même moment partout ailleurs. Il fallait laisser un tout petit avantage concurrentiel aux gens de Bruxelles.[...] la tentation de se servir de ces informations pour s'acheter un crédit

---

<sup>1</sup> L'entretien a lieu, à l'instigation d'un des interlocuteurs, dans un restaurant avec trois anciens porte-parole.

auprès de la presse de Paris, ou de Londres ou d'ailleurs ou d'Edimbourg... enfin bref ou de Rome ou de Milan eh bien est grande bien sûr. Mais il est vrai que nous pensions que, à force de répercuter ces informations immédiatement sur place, nous allions, d'une certaine manière, saper doucement le crédit de Bruxelles comme place d'information. » (entretien avec un ancien porte-parole).

Comme l'explique Florence Haegel à propos des journalistes municipaux à Paris, « *l'accréditation fixe le cadre de travail des journalistes. Elle suppose une définition des interlocuteurs légitimes, associe officiellement un journaliste à son institution et, enfin, instaure une relation de confiance* », étymologiquement « *c'est donc autoriser, rendre crédible une parole, rendre légitime un porte-parole* »<sup>1</sup>. Reconnaître, par le biais de l'accréditation, un statut aux journalistes présents à Bruxelles et leur offrir des avantages et des facilités dont ne pouvaient disposer leurs collègues restés dans les capitales, constituait, pour les institutions communautaires, un moyen de s'attacher une clientèle et un public.

Alors même que les institutions européennes ne disposaient que de compétences limitées et d'un faible poids politique, la présence permanente de journalistes spécialisés était, pour celles-ci, un moyen de s'assurer un écho, même limité, et une existence publique sur lesquels elles ne pouvaient guère compter si elles s'en remettaient aux seuls canaux nationaux (médiatiques ou politiques). Très rapidement, elles vont donc mettre en place les premiers instruments leur permettant de travailler avec la presse et d'offrir aux journalistes ces « *avantages comparatifs* » par rapport à ceux de leurs collègues restés dans les capitales.

Les services des porte-parole, celui de la Commission des CE pour les phrases qui suivent, allaient donc s'organiser pour accueillir ces premiers journalistes et les alimenter en informations. Les premiers briefings avaient lieu dans les locaux de la CEE, avenue de la Joyeuse Entrée à Bruxelles. On avait supprimé une cloison amovible entre deux bureaux pour créer la première « salle de presse ». Comme le rapporte un porte-parole de l'époque, le premier problème qui se posera concernera le jour de cette rencontre hebdomadaire. La réponse des institutions arrive rapidement : « *vous ne parlez pas avant le vendredi* ». La réunion des commissaires ayant lieu le mercredi, il s'agissait de laisser le temps aux représentations permanentes des Etats membres de prendre connaissance des décisions avant de prévenir les journalistes. Devant les récriminations des journalistes qui jugent le jour trop tardif, un compromis est finalement trouvé pour le jeudi. Cette date du jeudi va

---

<sup>1</sup> Florence Haegel, « Des journalistes pris dans leurs sources. Les accrédités de l'Hôtel de Ville de Paris », art. cit. et Florence Haegel, *Un maire à Paris*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 150 et suivantes.

s'institutionnaliser et perdurer jusqu'à ce que, les réformes aidant, le briefing devienne quotidien<sup>1</sup>.

Les porte-parole ont également à résoudre des questions inédites liées au nombre de nationalités et de langues représentées. C'est finalement le français qui deviendra la langue de travail au terme d'un raisonnement purement pragmatique : les Belges (francophones), Luxembourgeois et Français recouvraient alors un nombre d'Etats membres supérieur aux autres mais également parce que Giorgio Smoquina, le porte-parole italien de la Commission, faisait lui aussi l'effort de s'exprimer dans une langue qui n'était pas la sienne : « *Il fallut rapidement trouver un consensus pour la langue de travail. Giorgio Smoquina, Italien, s'adressait aux premiers journalistes accrédités en français : « Soyez gentils. Faites, vous aussi, un petit effort... ». Nos amis belges n'insistèrent pas pour le néerlandais ; les Allemands, Ferdinand Himpele (Die Welt) en tête, entendaient être de bons "Européens"...* C'est ainsi que le français fut adopté de manière pragmatique et il est encore, trente ans après, la langue de travail de la salle de presse »<sup>3</sup>. Ce monopole du français en salle de presse perdurera jusqu'en 1995, date à laquelle l'anglais devient également langue de travail. Lors du premier élargissement, en 1973, les journalistes britanniques réclameront pourtant de pouvoir s'exprimer dans leur langue mais, comme l'explique un porte-parole de l'époque, « *on leur a fait comprendre que quand on rentre dans un club on en accepte les règles* ». Aussi, après deux ou trois rappels à l'ordre, les journalistes britanniques se résoudreont-ils à parler français.

## **B – La progressive institutionnalisation de l'actualité européenne**

L'immense corps de presse qui couvre actuellement les activités de l'Union européenne a connu des débuts modestes. Comme on l'a dit, ces premiers correspondants étaient fort peu nombreux. D'après un document cité par Yves Conrad<sup>4</sup> ils étaient 23 en juillet

---

<sup>1</sup> Malgré nos demandes, il a été impossible de définir exactement à quelle date le briefing devint quotidien. Il semble que cette réforme ait eu lieu sous l'impulsion de Bino Olivi (porte-parole de la Commission) au milieu des années 70.

<sup>2</sup> Les qualités de germaniste de Paul Collowald permettront de faire accepter aux journalistes allemands de ne pas pouvoir s'exprimer dans leur langue. Numériquement les plus nombreux, le porte-parole français les recevait dans son bureau à l'issue du briefing et répondait en allemand à leurs questions.

<sup>3</sup> Paul Collowald, « La « Trajectoire » Strasbourg - Luxembourg – Bruxelles », chap. cit., p. 37.

<sup>4</sup> *Procès verbal de la 278<sup>ème</sup> séance de la Haute Autorité [de la CECA] - 20/07/1955 - pt. 15 pour la première procédure d'accréditation et CEAB 13 n°69, Liste des journalistes actuellement membres de l'Association [des journalistes accrédités auprès de la CECA], 27/02/1956 ; CEAB 13 n°68, Rapport d'activité du service d'information août 1954-février 1955, 18/02/1955 (CEAB = Commission européenne archives Bruxelles) pour*

1955 à bénéficier d'une accréditation, dont la moitié représentaient des agences de presse : *Associated Press, Reuter, Belga, Agence Europe, Vereinigte Wirtschaftsdienste* notamment<sup>1</sup>. Très peu de journalistes français étaient alors présents, comme le rapporte un porte-parole de l'époque : « *Les grands journaux français n'envoyaient personne, ils travaillaient sur agence* »<sup>2</sup>.

Les premiers médias à s'être intéressés à la CECA - et à avoir dévolu des moyens spécifiques - furent donc essentiellement les grandes agences de presse internationales. L'*AFP*, après avoir tout d'abord chargé son bureau de Metz de suivre les institutions, toutes proches, de Luxembourg, a envoyé dès 1955 un correspondant permanent sur place. L'agence allemande, *VWD*, quant à elle, dépêcha un correspondant à Bruxelles dès 1959 et eut un bureau à Luxembourg jusqu'en 1967. Cependant, même pour des agences de presse, l'actualité européenne restait une matière très spécifique et technique, difficilement « vendable »<sup>3</sup>. Comme le note Yves Conrad<sup>4</sup> si « *les agences mondiales et internationales couvrent depuis les années cinquante les événements majeurs de l'actualité de la construction européenne, [...] leur intérêt pour la "quotidienneté" communautaire resta longtemps sporadique, au gré des grands événements politiques européens* ». D'abord cantonnée aux domaines du charbon de l'acier puis à ceux de l'agriculture et de l'énergie atomique, la vie des Communautés a surtout suscité un intérêt spécialisé, symbolisé par la création de médias spécifiques.

Au total, ces premiers correspondants auprès des institutions européennes émanaient donc essentiellement des agences de presse internationales et d'organes spécialisés. Avec la presse audiovisuelle au contraire « *les relations étaient beaucoup plus compliquées. D'abord parce qu'il n'y avait pas ou peu de correspondants et pour les attirer et leur faciliter la tâche*

---

le nombre et les titres pour lesquels travaillaient les premiers accrédités. Documents cités dans Yves Conrad, « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », chap. cit., p. 120.

<sup>1</sup> Il est à noter que, dès les origines, les journalistes accrédités ne se limitent pas aux seuls Etats membres (*Reuter*) ni même à l'Europe (*Associated Press*). On reviendra sur ce point mais, dès 1955, existe également un média spécialisé sur les questions communautaires (*Agence Europe*).

<sup>2</sup> Entretien avec un ancien porte-parole.

<sup>3</sup> Un correspondant d'*Associated Press* cité par Yves Conrad, explique ainsi que « *pour intéresser son public américain, il plaçait dans une seule dépêche des informations concernant l'OTAN et la CEE !* » (le siège du commandement européen de l'OTAN étant également installé à Bruxelles) : « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », chap. cit..

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 123.

[...] nous avons monté des studios d'enregistrement et d'émissions<sup>1</sup> à l'intérieur de la Joyeuse-Entrée<sup>2</sup>. C'était encore la Joyeuse-Entrée. Mais l'entrée dans ces médias est beaucoup plus difficile que l'entrée dans la presse écrite. Je me souviens de conversations avec un directeur de chaîne en France : "mais vos affaires ça emmerde tout le monde". Ce à quoi j'ai répondu : "il n'y a pas de bonnes affaires, il y a de bons journalistes". On peut expliquer la constitution française aux enfants à condition de prendre leur langage [...] au début l'accent s'est trouvé mis de fait sur la presse écrite parce que c'était là qu'il y avait à la fois une offre et une demande »<sup>3</sup>. Cette difficulté à accéder aux médias audiovisuels, et principalement à la télévision, était d'ailleurs renforcée, dans le cas français, par la méfiance évoquée à propos de toute politique de communication autonome de la part des institutions européennes, et du contrôle gouvernemental sur la télévision<sup>4</sup>. Comme l'explique l'un des témoins de l'époque : « Je suis bien placé pour le savoir. Tout ce qui était sous le contrôle gouvernemental était extrêmement réservé sur toute information européenne qui allait au-delà d'un compte-rendu succinct de ce qui avait été décidé la veille et sans commentaire ».

### ***1 - Emanuele Gazzo : pionnier du corps de presse***

Au sein de ce petit groupe, une personnalité va très vite émerger pour devenir l'une des figures historiques du corps de presse : Emanuele Gazzo<sup>5</sup> (1908-1994), fondateur de l'Agence Europe et l'un des « inventeurs » du poste de correspondant. Licencié en sciences économiques, il devient éditeur sous le régime fasciste et entre dans la clandestinité et la Résistance en 1943. Au sortir de la guerre, il devient journaliste et entre comme rédacteur à l'agence de presse italienne ANSA. Le président d'ANSA, le Comte Riccardi, envisage en 1953 de créer une agence de presse spécialisée sur les questions européennes, localisée au contact direct de la CECA, c'est-à-dire, à l'époque, à Luxembourg. C'est Emanuele Gazzo qui ouvre le bureau et le premier bulletin de l'Agence Europe paraît en mars 1953 avec une interview de Paul-Henri Spaak. Cette agence, véritable journal (non)officiel des institutions

---

<sup>1</sup> En 1965, comme le rapporte Piers Ludlow, « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », chap. cit., p. 312.

<sup>2</sup> Avenue où étaient installées, à l'époque, les institutions européennes.

<sup>3</sup> Entretien avec un ancien membre du service de presse.

<sup>4</sup> Sur la question des rapports entre pouvoirs politiques et télévision en France, voir : Jérôme Bourdon, *Haute fidélité*, Seuil, 1994. Sur cette période particulière, se reporter aux pages 53 et suivantes.

<sup>5</sup> Ces informations sont tirées de la notice biographique consacrée à Emanuele Gazzo aux Archives historiques des Communautés européennes (<http://www.arc.iue.it/pdf/inv-eg.pdf>).

européennes, publie chaque jour, outre un éditorial de son directeur, une liste exhaustive des activités des institutions et des documents bruts émanant de ces dernières. Gazzo va rapidement se faire connaître en publiant des « fuites » et des informations confidentielles provoquant ainsi la colère des dirigeants des institutions. Par exemple, l'agence rétribuait les femmes de ménages pour vider les poubelles des institutions et lui en fournir le contenu. Extrêmement bien informé<sup>1</sup>, Emanuele Gazzo entretenait, dès le début, des relations très étroites avec les principaux dirigeants de la CECA qui préféraient, connaissant justement son extrême acuité sur ces questions, lui fournir des explications « off the record », ce qui l'empêchait pratiquement d'en parler<sup>2</sup>. Cependant, ses relations avec les dirigeants des institutions communautaires furent parfois houleuses. Walter Hallstein notamment boycottera le journaliste à la suite de la publication d'informations exclusives<sup>3</sup> et interdira aux fonctionnaires de lire les dépêches de l'agence. Un ancien porte-parole de la Commission décrit ainsi le personnage d'Emanuele Gazzo et sa manière de travailler :

« Il y a eu un agencier qui était un monsieur qui était... qui venait de la CECA... c'est un Italien, un Génois et qui est déjà le patron d'une agence, l'*Agence Europe* et qui est restée une agence très en pointe : Gazzo. Alors lui est un Monsieur qui n'était pas journaliste. Il était rien du tout. Il était un Monsieur qui n'avait que des poches et des petits papiers dans les poches et qui allait voir tous les commissaires et qui savait tout. Qui est un homme formidable [...] Justement Monsieur Gazzo avec ses papiers comme ça, il a emmerdé la Commission parce qu'il a sorti une information comme le fait n'importe quel journaliste et le Président a décidé de plus le voir et ça a fait un bordel de Dieu le Père ».

Cet autre porte-parole souligne l'avantage comparatif dont bénéficiait Emanuele Gazzo en travaillant au contact direct des institutions et des fonctionnaires : « *l'une des caractéristiques d'E. Gazzo – et qui faisait sa force – c'était de saisir l'événement sur le terrain (les Conseils, les Sommets, l'Assemblée) et de s'entretenir avec les ministres, les parlementaires, les commissaires, les diplomates et les fonctionnaires. Pour expliquer, il faut comprendre. Et pas seulement à travers les milliers de documents, mais en prenant en compte les personnes, avec leur tempérament, leurs approches et leurs convictions* »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> « Il en savait souvent plus que les porte-parole » témoigne l'un d'eux.

<sup>2</sup> Entretien avec un ancien porte-parole.

<sup>3</sup> Après une discussion aux sujets de ces articles, Hallstein aurait dit à Gazzo, « bon, je suis sûr que cela ne se produira plus ». Ce à quoi Gazzo aurait répondu : « Non, M. le Président, je ne suis pas sûr que vous compreniez. Cela arrivera encore. Mais la prochaine fois vous comprendrez l'esprit dans lequel nous écrivons ». Propos cités dans *The Economist* (« Gazzo's gospel », 25 mars 1980).

<sup>4</sup> Paul Collovald, *plaquette-hommage*, 1994 citée dans Caroline Schickel, *L'Agence Europe, une agence d'information européenne*, note d'étude, Institut d'études politiques de Strasbourg, 1995.

Mais l'agence est avant tout réputée pour son exhaustivité. Elle correspond en cela à la conception qu'avait Emanuele Gazzo de son rôle de journaliste : « *Nous prenons surtout ce qui se prépare et qui se produit dans le cadre européen, évidemment aussi avec les suppositions, les répercussions, les incidences dans les différents pays [...] En tant que journaliste, je considère que le devoir de la presse est bien sûr d'informer [...] Nous devons mettre l'opinion en position de juger ; nous ne devons pas juger nous-mêmes. L'opinion publique ne doit [pas] juger seulement lorsque le fait est accompli, mais elle doit aussi pouvoir juger sur l'élaboration de certaines décisions qui la touchent de près [...] En principe, nous ne négligeons rien, nous estimons que tout apporte quelque chose à la construction de l'Europe, quoi qu'on dise sur la technicité de tout cela* »<sup>1</sup>. Même extrêmement spécialisée (une large part des abonnements de l'agence est localisée à Bruxelles), l'ambition de l'agence restait de mettre l'opinion en état de « *juger* » en publiant des informations souvent extrêmement techniques.

L'anecdote, rappelée par Paul Collowald (ancien porte-parole de la Commission) dans une plaquette réalisée à l'occasion du décès de Gazzo<sup>2</sup>, est révélatrice du statut, souvent considéré comme quasi officiel, occupé par l'agence : « *Lors de la première visite à Moscou de fonctionnaires de la Commission, en vue d'explorer les possibilités d'une collaboration, M. Wellestein, directeur général des Relations Extérieures, se voit opposer un argument tiré d'une information de l'Agence Europe. M. Wellenstein commente, explique, introduit des nuances. "Mais cela est officiel", réplique le fonctionnaire soviétique. "Non", répond le représentant de la Commission, "l'Agence Europe n'est pas officielle mais elle est sûre"* ». Aujourd'hui encore, la consultation quotidienne de l'agence et la lecture de son éditorial font partie du travail quotidien de tout ceux qui travaillent pour ou avec les institutions européennes (fonctionnaires, diplomates, lobbyistes, journalistes).

En tant que « figure » incontestée du corps de presse, Gazzo a incarné « le » correspondant à Bruxelles pour les journalistes qui vont débiter à sa suite. Présent depuis les débuts, dépositaire d'une connaissance très pointue des questions communautaires, il a durablement marqué la culture professionnelle du groupe mais également les stratégies des

---

<sup>1</sup> Claude André, « *L'Agence Europe toujours à la pointe de l'information européenne. Entretien avec E. Gazzo...* », dans *Courrier du personnel de la Commission des C.E.*, n°376, 25/11/1976, pp. 12-17. Document cité dans Yves Conrad, « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », chap. cit., p. 120.

<sup>2</sup> Paul Collowald, plaquette-hommage, document cité.

institutions en tant que sources d'informations. Comme le dit Gilles Bastin<sup>1</sup>, dans les portraits qui ont été produits à son propos les registres du « *journaliste professionnel* » et du « *fédéraliste convaincu* », sont « *systématiquement fondus dans la définition du “journaliste européen”, c’est-à-dire capable de parler en européen pour l’opinion publique européenne* ». D’autres correspondants vont s’inscrire dans le sillage de Gazzo et de son agence en épousant, on le verra, la définition experte de l’actualité communautaire qu’il incarnait. D’autre part, compte tenu de la conception de l’information que promouvait l’Agence Europe, les institutions elles-mêmes vont s’adapter à cette forme spécifique de demande journalistique en diffusant abondamment des informations pointues.

Aux côtés de Gazzo et de ceux qui furent les premiers à ouvrir le poste<sup>2</sup>, vont arriver, à un rythme d’abord faible mais qui va s’accélérer à partir du milieu des années soixante-dix, d’autres correspondants représentants de titres jusqu’alors absents de Bruxelles.

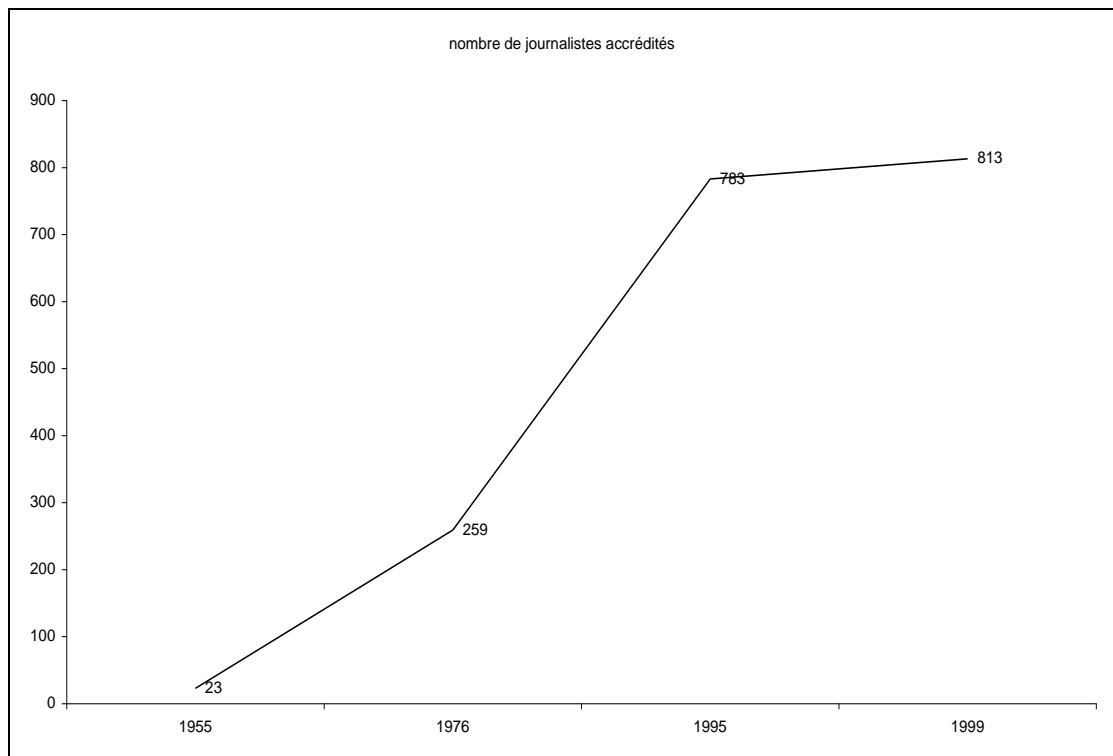
## ***2 – La montée en puissance du corps de presse***

---

<sup>1</sup> Gilles Bastin, « L’Europe saisie par l’information (1952-2001) : des professionnels du journalisme engagé aux content coordinators », *Cahiers Politiques*, L’Harmattan, pp. 19-42, p. 24.

<sup>2</sup> On retrouvera un certain nombre d’entre eux lorsqu’il s’agira de souligner la prégnance d’une « tradition » du poste (chapitre V).





**Figure 1 : Evolution démographique du corps de presse (1955-1999)<sup>1</sup>.**

Comme l'indique la courbe démographique reproduite ci-dessus, la progression de la population de correspondants va essentiellement se faire à partir du milieu des années 70 puisqu'on passe alors de 259 journalistes en 1976 à 783 en 1995. La progression se poursuit ensuite à un rythme d'une trentaine d'unités supplémentaires pour les quatre années qui suivent (soit à peu près le rythme annuel moyen dans la période précédente). Auparavant, l'augmentation avait été beaucoup plus lente avec 236 correspondants supplémentaires entre 1955 et 1976. Bien entendu, cette évolution doit beaucoup aux élargissements successifs, qui font que, pour les presses nationales de chaque pays nouvellement admis, il devient nécessaire d'avoir des correspondants à Bruxelles. Elle témoigne aussi de l'approfondissement qui modifie la portée des décisions prises au sein des institutions communautaires et l'éventail des domaines où elles interviennent. Ce double mouvement concerne aussi, bien évidemment, les correspondants des pays tiers qui, à mesure que l'UE devenait un acteur international (dans les négociations commerciales notamment) et un des échelons pertinents de la définition des politiques nationales en Europe, vont eux aussi envoyer des correspondants.

<sup>1</sup> Courbe réalisée à partir des chiffres cités dans : Yves Conrad, « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », chap. cit. et Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit.

Il serait quasiment impossible de réaliser une histoire suffisamment fine de cette évolution tant elle rassemble des éléments redevables à la fois de l'histoire de cette construction politique, de celles des pays membres mais aussi des presses nationales (tant du point de vue économique, politique que professionnel). Tenter de broser un tableau général où il conviendrait d'inclure des données en provenance des quinze pays membres mais aussi, pour que celui-ci soit complet, d'un certain nombre de pays tiers dont la présence est significative, est inenvisageable. Il est déjà très difficile, compte tenu des sources disponibles, de retracer rapidement ce que fut l'histoire de l'arrivée et de la multiplication des correspondants français et britanniques.

### **La construction européenne et les presses française et britannique: des débuts discrets (1955-1975)**

Comme l'ont rapporté des porte-parole de l'époque il n'y avait, aux premières heures de la CECA, quasiment aucun journaliste français présent à Bruxelles. La plupart des journaux se contentaient alors d'envoyer ponctuellement un reporter. Ainsi, le plus ancien des correspondants français, Philippe Lemaître, va ouvrir le poste pour le compte du *Monde* en 1966 et inaugurer une correspondance pour *Ouest-France* dès 1965<sup>1</sup>. Auparavant, le quotidien missionnait des envoyés spéciaux ou, lorsqu'il s'agissait (comme souvent) de suivre les marathons agricoles, le correspondant pour l'agriculture du journal. *La Tribune* se dote, en la personne de Marc Paoloni, d'un correspondant permanent en 1985<sup>2</sup>, six ans après *Les Echos* (Jacques Docquier en 1979). *Libération* de son côté n'enverra un journaliste qu'à compter de 1992, de même que le *Nouvel Observateur*.

Les correspondants les plus anciens soulignent une évolution où la montée en puissance de la politique agricole commune puis la politisation de la question européenne - à la suite de la « crise de la chaise vide » au milieu des années 60 et des veto successifs à la fin de la même décennie - vont contribuer à faire d'un suivi depuis Paris quelque chose de « *notoirement insuffisant* »<sup>3</sup> alors que le gouvernement de l'époque « *orientait* » fortement toute l'information. Cependant, comme le rapporte ce journaliste, l'intérêt pour la

---

<sup>1</sup> Il n'a pas été possible de définir une date pour l'arrivée du premier correspondant pour *Le Figaro*. Un journaliste a indiqué que le journal avait quelqu'un à Bruxelles depuis les années 60 sans qu'on ait pu le vérifier (ce qui est contradictoire avec ce qu'indique Yann de l'Écotais, cf. infra).

<sup>2</sup> Mais Marc Paoloni est lui-même présent depuis 1969.

<sup>3</sup> Entretien avec un correspondant français, presse quotidienne nationale.

quotidienneté communautaire était relativement faible jusqu'à ce que, les conflits aidant, cette actualité devienne peu à peu une préoccupation de la presse française.

« Si vous voulez, ce qui était au début une décision, certes politique, mais qui roulait tout seul : la mise en place de l'Union douanière..., compte tenu des obstacles successifs qui se sont dressés est devenu... un sujet très médiatique. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Jusqu'au milieu des années 80 et surtout le début des années 90, le correspondant du *Monde* va constituer une exception dans la presse française. Seules *Radio-France*, avec Quentin Dickinson depuis 1976 et l'AFP (qui a, depuis les origines, suivi les développements des institutions européennes) sont présentes de manière permanente depuis très longtemps.

### **Quentin Dickinson**

Seul journaliste titulaire de *Radio France* en poste à Bruxelles (la station dispose par ailleurs de plusieurs pigistes) jusqu'en janvier 2001, Quentin Dickinson est, en plus des institutions européennes, en charge de l'OTAN, des pays du Benelux et des pays scandinaves. Ancien élève de l'École de journalisme de Bruxelles, il a fait des études de droit à Canterbury, de Lettres à Lausanne et de communication à Bruxelles. Outre son passage comme stagiaire au sein d'une institution européenne et ses études multinationales, les propriétés biographiques de Quentin Dickinson (une famille « européenne avant l'heure ») en font un européen « prédestiné » ; prédestiné en tous cas à s'intéresser aux questions européennes, à promouvoir le multilinguisme et à s'abolir des frontières. Né en 1949 en Angleterre, d'un père britannique et d'une mère française il est parfaitement polyglotte. Qui plus est son père dirigera une institution européenne (mais non communautaire) de télévision<sup>1</sup>.

Son parcours, à la différence de certains autres correspondants parmi les plus anciens dans le poste, est celui d'un éternel va-et-vient entre Bruxelles et d'autres responsabilités au sein de *Radio France*. S'il ne quittera jamais véritablement la responsabilité éditoriale de la station sur l'actualité européenne, il va également occuper d'autres postes pour toujours revenir à Bruxelles tout en occupant des responsabilités administratives de plus en plus importantes.

Après un passage en 1970 comme stagiaire à la Commission à la direction générale de l'information, il débute (1971-1973) dans le journalisme à Bruxelles pour la radio télévision publique irlandaise (*Radio Telefís Éireann*). Entre 1974 et 1976, il sera présentateur des journaux télévisés de RTL à Luxembourg puis de ceux, radiodiffusés, de *Radio France*, *France Culture* et *France Musique*. Il sera aussi correspondant adjoint en 1975 pour TF1.

Depuis 1976, il est le correspondant permanent de *Radio France* et *Radio France Internationale* à Bruxelles. Cependant, cette responsabilité ininterrompue de la correspondance auprès de l'UE ne l'empêchera pas d'effectuer d'autres tâches au sein du groupe. De la fin 1978 au mois de septembre 1979, il est chargé, à la direction de

<sup>1</sup> Probablement (sans qu'on ait pu le vérifier) la *European Broadcasting Union* qui gère les échanges audiovisuels entre les télévisions partenaires.

l'information de *Radio France*, des émissions spéciales consacrées aux premières élections européennes. En 1980, il devient rédacteur en chef de *Fréquence Nord* à Lille. À partir de 1981, il est chargé de mission auprès du directeur de la rédaction à Paris et suivra, à compter du 11 mai 1981, la présidence de la République puis la candidature de Jacques Chirac à la présidence de la République et sera également chargé des opérations exceptionnelles.

Fin 1981, début 1982, il revient à Bruxelles. Mais en 1982 et 1983, il est chargé par le président de *Radio France* de tâches de management auprès des déclinaisons locales de la station (il effectuera un tour de France des locales pour promouvoir la culture d'entreprise et assurer une mise à niveau technique). De décembre 1986 à 1989, il devient chargé de mission auprès du groupe pour les questions internationales et occupe des responsabilités au sein du cabinet du président. À la fin de l'année 1989, il revient à Bruxelles en tant qu'envoyé spécial permanent et chef du bureau de Bruxelles. Enfin, le 23 janvier 2001 il est nommé directeur délégué de *Radio France* auprès de Jean-Marie Cavada, chargé des affaires européennes. Il reste cependant directeur du bureau spécial à Bruxelles et Pierre Cayrol (ancien correspondant à Hongkong pour *Radio France Internationale*) le rejoint en tant que deuxième titulaire.

(sources : *Biographies de l'audiovisuel*, 2001 ; informations personnelles)

Yann de L'Ecotais<sup>1</sup> souligne qu'« entre 1965 et 1973, il y avait à Bruxelles deux journalistes français salariés par le Monde et l'Agence France-Presse, attachés à la couverture des affaires que l'on devine. Deux sur environ 150 accrédités auprès des institutions communautaires. Les envoyés spéciaux permanents espagnols ou soviétiques, à l'époque, étaient déjà plus nombreux, pour ne pas parler des Britanniques, des Allemands, des Italiens ou des Américains. En termes relatifs, la situation ne paraît pas avoir beaucoup évolué depuis, et les médias français s'accrochent fermement à leur lanterne rouge ». Dans ce passage, intitulé « acte de contrition » et se terminant par un « mea culpa », Yann de L'Ecotais, alors directeur de la rédaction de *L'Express*, reconnaît que l'actualité communautaire n'a jamais suscité l'enthousiasme des rédactions en chef : « Comparées aux chroniques, en nombre et en volume, des médias de nos partenaires, les colonnes ou les minutes d'antenne distribuées par nos rédacteurs en chef [...] ressemblent à ces "brèves" dont la rédaction est le banc d'essai et la croix des stagiaires. Elles placent d'ailleurs, dans la hiérarchie de l'information française, l'Europe à peu près au même niveau d'intérêt que le Sénégal, la Corée du Sud ou le Canada [...] Entre l'apparition d'un courant supplémentaire dans les eaux du PS et un accord communautaire sur les transports par route, le responsable d'édition n'hésitera pas une seconde à l'instant crucial des arbitrages de place : il choisira de ne pas dépasser le pont de Kiel et les affaires franco-françaises ».

<sup>1</sup> Yann De L'Ecotais, *Naissance d'une nation*, op. cit., pp. 123-124.

En dépit de ce plaidoyer, l'actualité d'alors<sup>1</sup> ne paraissait pas, même à ceux qui étaient titulaires du poste, justifier tellement plus d'investissement. Limitée à quelques domaines (essentiellement l'agriculture et l'Union douanière) et à 6 pays, la Communauté d'alors ne pouvait guère susciter l'envoi de très nombreux journalistes et la plupart des médias pouvaient parfaitement se contenter des dépêches d'agence.

« Mais il y avait 6 États membres comme vous le savez, ça c'est sous l'aspect géographique, et sous l'aspect des disciplines traitées, il y en avait quand même beaucoup moins : il y avait le conseil des affaires générales qui jouait son rôle de coordination et puis le conseil agricole et c'était à peu près tout. Le traité disait qu'on parlait de temps en temps de transports mais rarement et ça ne marchait pas. Donc les affaires européennes c'était à ce moment là essentiellement la mise en place de l'Union douanière, dont s'occupait le Conseil des affaires générales et la politique agricole commune. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Du côté britannique<sup>2</sup>, les réactions de la presse à la déclaration Schuman furent plutôt positives (avec les exceptions notables du *Herald* et de *The Express*)<sup>3</sup> mais l'intérêt pour les questions européennes fut de courte durée<sup>4</sup> : « les médias mirent un temps considérable à réaliser la signification de l'exclusion de la Grande-Bretagne de la Communauté économique européenne. La sagesse de la politique européenne du gouvernement britannique ne fut pas mise en cause par le gros de la presse avant l'effondrement des négociations sur un espace de libre échange en 1958 »<sup>5</sup>. Le *Times* et le *Telegraph* minimisèrent d'ailleurs l'importance de la conférence de Messine et la presse populaire l'ignora totalement. Alors que la plupart des journaux ne couvraient pas de manière importante la signature du Traité de Rome<sup>6</sup>, *The Economist* prit, le 11 février 1956, une position isolée en faveur d'Euratom. Les débuts de la

---

<sup>1</sup> Non pas en 1992, lorsque paraît le livre mais entre le milieu des années 60 et le début de la décennie suivante.

<sup>2</sup> On trouvera également des éléments de compréhension de l'évolution de l'attitude de la presse britannique à l'égard de l'UE dans Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, *op. cit.* et Pauline Schnapper, *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, *op. cit.*, p. 165 et suivantes. Voir également, l'annexe 3, sur l'histoire politique du rapport de la Grande-Bretagne à la construction européenne.

<sup>3</sup> Georges Wilkes et Dominic Wring, « The British Press and European Integration 1948-1996 », in D. Baker et D. Seawright (eds.), *Britain For and Against Europe : British Politics and the Question of European Integration*, Clarendon Press, 1998, pp. 185-205, p. 187.

<sup>4</sup> D'ailleurs, même la déclaration « fondatrice », ne fut guère couverte par des journaux comme le *Financial Times* et *the Observer* (Georges Wilkes et Dominic Wring, « The British Press and European Integration 1948-1996 », *chap. cit.*, p. 187).

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 188.

<sup>6</sup> Georges Wilkes et Dominic Wring (*Ibid.*, p. 189) notent cependant que la contre-proposition britannique ne fut pas davantage couverte. Cependant, à mesure que le gouvernement multipliait les déclarations à propos de l'AELE, la couverture se fit plus importante et « à partir de 1957 la tendance de la presse écrite fut de privilégier un espace européen de libre échange ».

construction européenne dans les presses française et britannique furent donc pour le moins discrets.

En fait, le véritable débat au sujet de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE ne s'ouvrit qu'à compter de 1960 et la majeure partie de la presse britannique prit, dès 1961, position en faveur de l'adhésion<sup>1</sup>. Cependant, le consensus « pro-adhésion » avait disparu dès l'été 1962 et une opposition à l'accord obtenu à Bruxelles apparut dans *The Observer*, *The Times* ainsi que dans *The Guardian*. Dans la presse populaire toutefois, les positions n'évoluèrent guère, y compris après le veto gaullien à l'adhésion de la Grande Bretagne<sup>2</sup>. Avec le report de l'adhésion, la question européenne va peu à peu disparaître des colonnes pour ne reprendre de l'importance qu'à compter de 1971, lorsque la perspective d'entrer dans la communauté se dessine.

Comme l'indique ce journaliste qui arrive en 1969 pour le compte de *Reuters* et prend la direction du bureau de l'agence à Bruxelles : « *les choses ont changé dès que je suis arrivé ici parce que à ce moment là les anglais venaient de soumettre leur deuxième demande d'adhésion... De Gaulle avait quitté la scène, donc il n'y avait plus de veto français et rapidement ça a pris une autre taille, une autre envergure pour tout le monde mais aussi pour une agence comme Reuters qui servait évidemment une clientèle au niveau mondial mais aussi, à l'époque, dans la presse britannique pour les négociations* »<sup>3</sup>. En 1972, *The Economist* envoie un correspondant à Bruxelles et à partir de la fin des années 1970, le journal dispose de deux correspondants sur place<sup>4</sup>. À l'époque d'ailleurs, une rubrique consacrée aux institutions européennes est insérée dans le journal. Elle va être supprimée au début des années 1980, la direction éditoriale estimant qu'il n'y avait pas de raison valable pour réserver une partie de la pagination à ce sujet<sup>5</sup>. Très largement, la presse se montrait

---

<sup>1</sup> Le décompte des journaux en faveur de l'adhésion en juin 1961, effectué par Wilkes et Wring, est le suivant : *The Financial Times*, *Times*, *Telegraph*, *Guardian*, *Mirror*, *Herald*, *Scotsman*, *Statist*, *Sunday Times*. Les opposants à l'adhésion : *Daily and Sunday Express*, *Evening Standard*, *City Press*, *Daily Worker*, *Reynolds News*, *Sunday Citizen*, *New Statesman*, *Tribune*, *New Left Review*.

<sup>2</sup> *The Express*, adversaire de l'adhésion saluant même l'échec des négociations par un titre sans équivoque le 30 janvier 1963 : « *Glory Glory Hallelujah!* ».

<sup>3</sup> Entretien avec un journaliste britannique, *stringer* (pigiste basé à l'étranger) présent à Bruxelles depuis 1969.

<sup>4</sup> Dès auparavant, le journal faisait figure d'autorité en matière européenne d'après Georges Wilkes et Dominic Wring (« *The British Press and European Integration 1948-1996* », chap. cit., p. 191) et notamment les articles de Christopher Layton.

<sup>5</sup> « *On pensait que tous les articles devaient se battre pour rentrer dans le journal, il ne fallait pas réserver de la place pour l'Europe, la Communauté européenne ; si l'information qu'on mettait pour la Communauté européenne devait impliquer la suppression d'informations d'ailleurs, plus intéressantes. Donc on a dit "non, pas de place réservée, on va diminuer plutôt et laisser place à d'autres..."* ». Entretien avec un journaliste britannique, *stringer* présent à Bruxelles depuis 1969.

alors favorable à l'adhésion et lors de la campagne du référendum de 1975, le « *biais pro-Communauté* » atteint même son « *apogée* »<sup>1</sup> : « *non seulement il y avait une domination quasi totale de la couverture en faveur de la Communauté, mais la couverture médiatique épousait également la stratégie des pro-Communauté en mettant l'accent sur les personnalités*<sup>2</sup> plutôt que sur les différences politiques ».

Après 1975 il y eut, selon Jeremy Tunstall<sup>3</sup>, un déclin de la couverture de l'Europe : « *Aucune manière de rendre Bruxelles intéressant et lisible ne fut trouvée. Cela apparaissait difficile à personnaliser (à l'exception de la couverture négative de Jacques Delors). Les problèmes semblaient trop complexes et les négociations traîner trop en longueur, idéologiquement cela s'avérait embarrassant* ».

### **La relance communautaire et la multiplication des correspondants : 1975-2000**

L'actualité communautaire va rapidement changer d'échelle au tournant des années quatre-vingt. La première élection du Parlement européen au suffrage universel en 1979 va ainsi, comme le relate ce correspondant d'une agence de presse, provoquer au sein de la presse britannique des espérances, vite déçues, sur la possibilité de produire un flux régulier d'informations politiques en provenance de Strasbourg et Bruxelles. La tradition fortement ancrée du journalisme parlementaire<sup>4</sup> et la singularité du mode d'élection des députés britanniques<sup>5</sup>, qui laissait espérer un intérêt de la presse régionale pour des informations sur les députés locaux, vont en effet provoquer une politique active de certains médias britanniques. Les agences de presse vont ainsi envoyer sur place des correspondants chargés de couvrir la vie du Parlement européen et de relayer l'action de chacun des députés britanniques avec l'espoir que la presse régionale reprendrait les reportages sur « leur » député. Rapidement, il va apparaître que cette débauche d'énergie et d'argent est sans objet. La vie parlementaire européenne n'ayant que peu à voir avec celle de Westminster et les journaux dont la direction de l'agence à laquelle appartient ce correspondant escomptait un

---

<sup>1</sup> Georges Wilkes et Dominic Wring, « The British Press and European Integration 1948-1996 », chap. cit., p. 195.

<sup>2</sup> Et principalement sur celles du camp opposé à l'adhésion. Le travailliste Tony Benn dépeint notamment comme le « *ministre de la peur* » par le *Mirror*, en raison de la manière dont il avait décrit les conséquences d'une adhésion et comme « *un vampire, un fanatique et un tyran* » par *the Evening News*...

<sup>3</sup> Jeremy Tunstall, *Newspaper power*, Clarendon Press, 1996, pp. 352-353.

<sup>4</sup> Sur ce point voir Jeremy Tunstall, *The Westminster Lobby correspondents. A sociological study of national political journalism*, Routledge et Kegan Paul, 1970.

<sup>5</sup> Elus dans des circonscriptions et non sur des listes nationales.

intérêt se révélant fort peu demandeurs de dépêches sur le sujet. Bien vite, l'équipe initiale de quatre journalistes va se réduire à un seul correspondant qui va d'ailleurs largement délaissier le Parlement européen.

« Parce que premièrement, c'était... nous avons le Parlement européen, élu pour la première fois directement. Voilà, pour nous la question c'était : "est-ce que ça signifie que ce sera exactement comme Westminster ?". Réponse : "non". Mais... au début, pour les six premiers mois après les élections de 79, nous avons envoyé au total quatre correspondants : moi évidemment, le correspondant d'Irlande (Dublin), quelqu'un de... le *political editor* et quelqu'un d'autre. Quatre. C'était très cher évidemment. Après six mois, on s'est dit "c'est inutile, c'est bizarre" : chaque mois à Strasbourg pour les "plenary sessions" on faisait au moins une histoire par membre [britannique]. Il y avait 80 quelque chose, 88 membres britanniques je crois et on pensait : nous sommes une agence nationale, il y a 140 journaux partout en Angleterre qui reprennent notre service. Evidemment, si on fait une petite histoire chaque mois au Parlement européen avec chaque membre britannique, il y aura une petite histoire dans chaque journal. Pas du tout. Absolument pas. Même les journaux régionaux ne voulaient pas de tout ça : "oui, nous avons un parlementaire européen mais c'est pas exactement la même chose que Westminster". C'est toujours le membre du Parlement britannique qui est le plus important. OK donc après 6 mois alors on a jeté tout ça et c'était moi... on a décidé que dans le futur, c'est moi qui décide si je dois aller au Parlement européen ou pas... Si ça mérite, comme on dit, s'il y a une histoire. Mais pas automatiquement comme on le fait évidemment à Westminster. On a décidé... C'était clair rapidement que la politique du Parlement européen ne justifiait pas ce travail. Maintenant, j'y vais pffft... même pas chaque mois. Peut-être un jour, deux jours par mois mais pas ce mois-ci. » (entretien avec un journaliste britannique, agence de presse).

L'entrée de la Grande-Bretagne en 1973, les *Premierships* de Margaret Thatcher et son attitude conflictuelle à l'égard de la question européenne vont contribuer à faire prendre une tournure plus politique à cette actualité. La position très réticente de la Premier Ministre anglaise à l'égard de tout ce qui pouvait apparaître comme une tentation « fédéraliste », alors même que se trouvait à la tête de la Commission européenne un Président porteur d'un projet politique fort, allait multiplier les affrontements. Parallèlement, le projet d'un grand marché puis d'une monnaie unique faisait de l'Europe un sujet « passionnant » pour les correspondants et suscitait l'intérêt des rédactions :

« À l'époque c'était aussi des sujets... c'était l'époque des grandes crises budgétaires des années 80, avec Thatcher. Moi je suis arrivé en 84, on était en plein dedans et y avaient deux sujets qui archi dominaient les choses c'était l'agriculture et les crises budgétaires donc c'était... l'impression c'était aussi l'impression d'un sujet extrêmement technique. Comme j'ai eu la chance à l'époque de commencer ma carrière à [agence spécialisée] en couvrant l'agriculture, j'étais à un moment... vraiment au cœur du sujet. Alors que maintenant ceux qui couvrent l'agriculture sont un peu marginalisés. Ça c'est les premières impressions. Après ça a très vite évolué avec l'arrivée de Delors.



## Oui, qu'est-ce qui a changé ?

Ben c'est devenu quelque chose de politique. Entre le lancement de l'idée qui était politique et la suite qui était uniquement des négociations techniques sur l'agriculture et quelques politiques communes : Transports, Pêche, etc... L'idéal politique était tout à fait oublié par ces soucis-là. Et dès que Delors est arrivé, je crois qu'il a attendu deux mois avant de faire son premier discours qui avait beaucoup de souffle et c'est là où il a lancé, à Strasbourg, le mot d'ordre du marché unique de 93. Avec déjà... je veux dire, tous ceux qui étaient ici savaient très bien où il voulait en venir. Il le disait pas, pour pas braquer les britanniques et Thatcher, mais il pensait déjà monnaie unique etc. Donc on voyait déjà le but de la manœuvre et l'objectif final. Donc le souffle politique est revenu très très vite. Et là c'est devenu passionnant. » (entretien avec un journaliste français, agence de presse).

La signature de l'Acte unique européen en 1986 et les positions prises par le Président de la Commission Jacques Delors en faveur d'une union plus poussée conduisirent au revirement du gouvernement Thatcher en septembre 1988 à l'occasion de son célèbre discours de Bruges. La Premier Ministre fut suivie dans son interprétation restrictive de la Communauté (limitée au libre échange) par la presse conservatrice. Ce n'est cependant qu'à la faveur d'une campagne dirigée contre Jacques Delors par le *Sun*<sup>1</sup> en 1990 que la question de l'avenir de la construction européenne revint sur le devant de la scène britannique. Le retrait, à l'automne 1992, de la livre Sterling du système monétaire européen fut vécu par une partie de la presse britannique comme une humiliation et les titres, à l'origine plutôt favorables à la ratification du traité de Maastricht, devinrent très critiques. Le *Sun* radicalisa de son côté sa position en appelant le gouvernement à « *déchirer le traité* » (22 septembre 1992). Si l'ensemble de la presse conservatrice ne fut pas aussi vindicative que le tabloïd (notamment en matière économique), la méfiance à l'égard de la tentation « fédéraliste » devint assez générale au sein de ces titres.

Surtout, les positions de plus en plus tranchées de Margaret Thatcher à l'égard de la construction communautaire changèrent la nature de cette actualité qui passa d'un sujet de politique étrangère à un sujet de politique intérieure.

« Et c'est simplement avec l'arrivée de Mme Thatcher [que tout a changé]. Elle a demandé "qu'est-ce qu'il se passe à Bruxelles ? On perd de la souveraineté et tout ça"... Ah, à ce moment là ça commence, ça devient une politique britannique si vous voulez. C'était plus quelque chose de l'autre côté de la Manche. [...] Petit à petit ça s'est mélangé tout à fait avec la politique britannique. Et à ce moment là, quand ça commence, j'ai commencé à travailler.

---

<sup>1</sup> Qui le qualifia à cette occasion de « *bureaucrate le plus ennuyeux de Bruxelles* » (30 octobre 1990). Le lendemain, le journal demandait à ses lecteurs « *de dire à l'idiot de Français où il pouvait se mettre son ECU* » (*Sun*, 1<sup>er</sup> novembre 1990) en criant en direction de l'autre côté de la Manche...

Parce que c'est...petit à petit j'ai été chaque jour en contact avec nos... mon *political editor* à Westminster. Pour commencer il n'y avait rien du tout, c'était inutile : rien à discuter. Mais avec Thatcher : ah oui quand il y a quelque chose qui se passe à Westminster, évidemment il y a un petit quelque chose qui se passe ici. Et maintenant comme vous le savez, c'est toujours comme ça. Chaque histoire, il y a un élément politique européen avec un élément politique britannique. Et les deux sont tout à fait mêlés. Je suis maintenant simplement une extension de Westminster. Ou bien je peux dire que Westminster est une extension de moi [rires]. La différence c'est que nous avons 19 je crois, 20 reporters à Westminster et moi je suis tout seul [...] Alors, oui 79 c'était pas grand chose je faisais peut-être 3 ou 4 histoires par semaine, 5 quelque chose comme ça. Et comme vous le voyez assez clairement maintenant...[rires : l'entretien a été repoussé plusieurs fois par manque de temps].» (entretien avec un journaliste britannique, agence de presse).

À la suite de ces changements, tout à la fois intérieurs et propres à l'évolution de la construction européenne, l'attitude des médias nationaux à l'égard de l'actualité européenne va se modifier. Devenue un sujet de politique intérieure en Grande-Bretagne, l'Europe constituait désormais un incontournable pour la presse haut de gamme en général. À partir des années 90 et la « prise de conscience » de l'interpénétration des économies et le fait que, de plus en plus, le sort du Royaume-Uni se jouait à Bruxelles, « *la vieille saga de la presse britannique et de Bruxelles prit de nouvelles formes* »<sup>1</sup>: celles de l'hostilité. Ce fut en effet, à partir de 1993, une couverture essentiellement négative qui domina. Cependant, la presse économique<sup>2</sup> se montra une fervente supportrice de l'UE et notamment du Système Monétaire Européen et saisit l'occasion de la sortie Royaume-Uni de celui-ci pour critiquer de manière très virulente le gouvernement de John Major. Du côté de la presse française, en l'absence de polarisation du champ politique autour de l'enjeu européen (hormis lors de la campagne du référendum de Maastricht<sup>3</sup>), l'UE ne va guère déchaîner les passions comme elle le fit en Grande-Bretagne. 1992, en politisant fortement mais de façon éphémère, la question de la construction européenne, va néanmoins contribuer à l'envoi de journalistes par certains titres

---

<sup>1</sup> Jeremy Tunstall, *Newspaper power*, Clarendon Press, 1996, p. 352.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 369.

<sup>3</sup> Sur cette campagne, voir : Bernard Denni, « Du référendum du 20 septembre 1992 sur l'union européenne aux élections législatives de mars 1993 », in Philippe Habert, Pascal Perrineau et Colette Ysmal (eds.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Département d'études électorales du *Figaro* et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 91-110. Plus largement sur la place de l'enjeu européen dans la compétition politique en France voir : Michel Mangenot, *Une saillance relative. Les questions européennes dans la campagne présidentielle de 1995*, Mémoire pour le DEA de science politique, Université Robert Schuman-Institut d'études politiques de Strasbourg, Novembre 1995 et Jacques Gerstlé, « La dynamique nationale d'une campagne européenne », in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (eds.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du *Figaro* et Presses de Science-Po, 1995, pp. 203-228.

(de la même manière que la mise en place de l'euro provoquera l'ouverture d'un bureau important par *Le Monde*).

« Et ensuite je suis venu ici euh disons que en 92 après la... le référendum sur le traité de Maastricht où j'avais le sentiment que les français avaient été particulièrement mal informés sur le... l'enjeu du débat : qu'est-ce qu'était... qu'est-ce que c'était que ce traité. J'ai trouvé que c'était assez intéressant de venir ici à Bruxelles, également pour des raisons personnelles en plus... et ouvrir ce bureau de correspondant qui n'existait pas.[...]

### **Et, donc c'est une initiative de votre part de proposer d'ouvrir un bureau ?**

Oui. Ben en l'occurrence, mon patron a été un peu sceptique au début je crois. Intéressé mais sceptique. D'autant que les... on était encore en plein dans les années de Delors et... enfin en plein, on approchait de la fin mais c'était encore Jacques Delors qui était président de la Commission européenne et que, à Paris, on avait le sentiment que, de toute façon, les grandes décisions européennes se prenaient plus à Paris qu'à Bruxelles et que au fond à Bruxelles on ne faisait que, après, la cuisine quoi, hein. La mise en musique de quelque chose qui avait été décidé au fond essentiellement entre Paris et Bonn quoi... les deux grands partenaires et peut-être je crois que les français avaient encore à cette époque là le sentiment que de toute façon c'était plus à Paris qu'à Bonn. C'était... d'autant plus fort que donc Jacques Delors était là-bas... enfin était ici, à Bruxelles. » (journaliste français, presse hebdomadaire nationale).

On assiste en fait à deux évolutions disjointes à propos d'une même actualité. Si d'un côté et de l'autre de la Manche, l'intérêt va aller croissant pour les questions communautaires, celui-ci s'exprimera sous deux formes diamétralement opposées. En France, les évolutions institutionnelles vont, en faisant de l'UE un acteur de plus en plus important, provoquer l'envoi de correspondants. Reste que la couverture de l'actualité communautaire se fera essentiellement, sinon uniquement, sous un angle institutionnel et en s'intéressant avant tout à la mise en place de politiques publiques européennes. Du côté britannique, sous l'impulsion du passage de Margaret Thatcher au 10, *Downing street*, l'actualité communautaire va rapidement devenir un sujet éminemment politique tant au sein du champ politique que dans la presse.

Bruxelles est donc devenue, selon les souhaits des premiers porte-parole, une place d'information incontournable<sup>1</sup> rassemblant plus de 800 journalistes et devançant ainsi Washington. Reste que ce « plus grand corps de presse du monde », au-delà de son

---

<sup>1</sup> Même si cette évolution est avant tout une évolution institutionnelle et non pas la conséquence de l'activisme d'un service de presse.

impressionnante démographie, est un groupe professionnel largement peuplé d'inconnus et qu'il a lui-même donné lieu à fort peu d'investigations. Il faut donc dépasser l'évidence d'un rassemblement quantitativement important de journalistes pour s'interroger sur la manière dont fonctionne et se structure ce groupe journalistique multi-national.

## CHAPITRE II- LE POSTE ET SES TITULAIRES : PROPRIÉTÉS, HIÉRARCHIES ET FRONTIÈRES INTERNES

Comme le remarque Gilles Bastin<sup>1</sup>, la question du nombre est d'importance tant au sein du groupe des accrédités que des institutions. Revenant régulièrement, la thématique du « plus grand corps de presse du monde » est étayée par les chiffres effectivement impressionnants du nombre de journalistes accrédités auprès de l'Union européenne. Cependant, il existe une certaine imprécision dans l'esprit des journalistes, même si un chiffre supérieur à 900 revient régulièrement. Celui-ci est sans doute tiré du Rapport Général de l'UE, qui signalait, en 1997<sup>2</sup>, « *plus de 900 journalistes professionnels accrédités* ».

Cependant, bien souvent, l'espace professionnel qui apparaît pertinent aux journalistes reste celui constitué par la salle de presse de la Commission européenne en tant qu'espace physique de rassemblement des journalistes. Pouvant accueillir près de 200 journalistes, c'est cette population qui sert de référence aux journalistes pour signifier le groupe professionnel et son évolution. Le « noyau dur » du groupe des accrédités est en effet constitué par cette assistance même si certains y font preuve d'une plus grande assiduité que d'autres. D'ailleurs, le chiffre global du nombre d'accrédités est souvent remis en cause et une frontière - difficile à cerner à partir des seules données disponibles - semble séparer les « vrais » journalistes des « lobbyistes ».

« Donc on a vu arriver des centaines et des centaines de journalistes... euh... maintenant je crois que la liste officielle, c'est à peu près 1000. Je crois pas qu'il faille y accorder trop d'importance parce que là-dedans y a pas mal de lobbyistes, des gens accrédités pour des lettres confidentielles, des prétextes pour avoir accès à la salle de presse. Mais disons qu'il y a environ 500 journalistes donc je dirais 4 fois plus facilement qu'à l'époque [de son arrivée au début des années 80]. » (journaliste, agence de presse britannique).

Un certain nombre de lobbyistes ont en effet accès à la salle de presse en tant que représentants de publications spécialisées dont la principale raison d'être semble justement tenir à cet accès aux rendez-vous de presse. Comme les journalistes, les lobbyistes sont de gros utilisateurs et consommateurs d'information et l'accès au briefing quotidien représente

---

<sup>1</sup> Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit., pp. 85-86.

<sup>2</sup> *Rapport général 1997*, Activités de presse, p. 447.

dans cette optique une ressource très intéressante<sup>1</sup>. Pour autant, il est quasiment impossible de distinguer à première vue le représentant d'un véritable média spécialisé d'un lobbyiste. On en est donc réduit à se reporter aux chiffres globaux disponibles ; chiffres qui eux-mêmes varient quelque peu.

## ***SECTION I – ÉLÉMENTS DE SOCIOGRAPHIE DU CORPS DE PRESSE EN 2000***

Si le Rapport Général de 1997 évoque plus de 900 journalistes, l'annuaire des journalistes accrédités<sup>2</sup> en comptait 764 dans son édition de février 1999. Le recensement effectué par Gilles Bastin à partir du fichier des journalistes accrédités, disponible au service du porte-parole, répertorie quant à lui 813 journalistes à la date du 1er janvier 1999. Les distorsions entre ces chiffres tiennent sans doute à la fois au fait que l'annuaire, au contraire du fichier dépouillé par Gilles Bastin<sup>3</sup>, ne mentionne pas les stagiaires de courte durée ou les universitaires<sup>4</sup> et à ce que le chiffre du Rapport Général tient plus de l'estimation que d'un comptage véritable. La tentation de « grossir » le chiffre du nombre d'accrédités constitue en effet à la fois un élément de la fierté professionnelle des journalistes et un mode de présentation flatteur pour les institutions. Il semble néanmoins que le chiffre de 813 soit le plus fiable et celui de l'annuaire le plus représentatif de la population journalistique stable. Pour notre part, nous utiliserons uniquement la « base de données » que constitue l'annuaire et les données obtenues par le travail statistique de Gilles Bastin<sup>5</sup>.

Afin de mettre ces chiffres en perspective, on les comparera aux données disponibles pour nos deux pays de comparaison que sont la France et la Grande-Bretagne. Si celles-ci sont

---

<sup>1</sup> A titre d'exemple, c'est un jeune lobbyiste qui m'a fourni le numéro de téléphone par lequel accéder au système du « perroquet » : un service téléphonique qui permet aux journalistes, mais également apparemment à certains lobbyistes, d'écouter le briefing de la Commission de leur bureau.

<sup>2</sup> Edité par le service du porte-parole, ce document (estampillé « confidentiel » même s'il circule parmi les correspondants) recense les journalistes accrédités. La présentation propose plusieurs classements : alphabétique, par pays, par agence et les journalistes travaillant dans l'audiovisuel et la presse écrite. Les renseignements fournis sont essentiellement le nom, l'adresse, les numéros de téléphone (personnels, de téléphone portable et professionnels) et de fax, l'adresse e-mail, les médias pour lesquels travaillent le journaliste et une photo.

<sup>3</sup> Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit. , p. 87.

<sup>4</sup> Comme Gilles Bastin ou moi-même.

<sup>5</sup> Les distorsions n'étant pas réductibles, sauf à refaire ce travail de dépouillement.

relativement accessibles pour la France<sup>1</sup>, fort peu sont disponibles concernant la Grande-Bretagne<sup>2</sup>.

## **A - Les profils des correspondants : nombre, âge, durée des carrières et répartition sexuelle**

Il ne s'agit pas ici de comparer la population du corps de presse de l'Union européenne à celles des journalistes exerçant en France et en Grande-Bretagne. On s'intéresse plutôt aux déformations du marché du travail que fait subir ce poste spécifique à la morphologie de la profession dans ces deux pays. La plupart des médias (appartenant à la presse technique ou professionnelle notamment) pour lesquels travaille la majorité des journalistes nationaux n'est en effet pas concernée par la correspondance à l'étranger en général et à Bruxelles en particulier. Les chiffres convoqués le sont simplement pour contextualiser ceux concernant le corps de presse. Dans un second temps, on raisonnera par secteurs de presse afin, cette fois-ci, de mesurer les poids respectifs des différents types d'entreprise de média au sein du groupe professionnel.

---

<sup>1</sup> Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier et Rémy Rieffel, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000*, Editions Panthéon-Assas, 2001, et Institut Français de presse, *Les Journalistes français en 1990 : radiographie d'une profession*, La documentation française, 1991. Pour des données spécifiques aux conditions d'entrée sur le marché du travail, on peut se reporter utilement à Dominique Marchetti et Denis Ruellan, *Devenir journalistes*, La Documentation française, 2001.

<sup>2</sup> La seule étude disponible est celle réalisée par Anthony Delano et John Henningham, (*The News Breed*, The London Institute, 1995) qui procède d'une méthodologie différente (en l'absence du système français de carte de presse) puisqu'il s'agit d'un sondage et porte sur une période antérieure (1995). Une note méthodologique sur les problèmes que pose l'utilisation de ces données est disponible en annexe (annexe 1). Comme le dit Meryl Aldridge (« Les journalistes au Royaume-Uni : « l'exceptionnalisme » britannique », *Hermès*, n°35, pp. 155-164, p. 155) : « Nul ne sait combien de journalistes exercent au Royaume-Uni ». Elle cite ensuite une étude qui évalue le nombre de journalistes entre 50 000 et 60 000 (dont 8 000 pour la seule *BBC*) ; chiffre très supérieur à celui de l'enquête de Delano et Henningham. D'ailleurs dans un autre article (Anthony Delano, « No Sign of a Better Job : 100 years of British journalism », *Journalism Studies*, Vol. 1, n°2, 2000, pp. 261-272, p. 263), Anthony Delano retient le chiffre de 30 000 journalistes britanniques en 2000.

## 1 – Quelques caractéristiques des correspondants auprès de l'UE

	<i>Corps de presse</i>	<i>Ensemble des journalistes français</i>	<i>Ecart corps de presse /France</i>	<i>Ensemble des journalistes britanniques</i>	<i>Ecart corps de presse/ Grande-Bretagne</i>
<b>âge moyen</b>	42,3 ans	42 ans	+0,3 an	38 ans	+ 4,3 ans
<b>part des moins de trente ans</b>	11,4%	14%	-2,6%	24,5%	-13,1%
<b>part des plus de 46 ans</b>	32,8%	35,7%	-2,9%	27,5%	+5,3%
<b>pourcentage de femmes</b>	35,4%	39%	-3,6%	25%	+10,4%

Figure 2 : Comparaison du corps de presse et des professions journalistiques en France et en Grande-Bretagne.

En huit ans, l'âge moyen des accrédités a sensiblement augmenté. Il est ainsi passé de 41,1 ans en 1991 à 42,3 ans en 1999<sup>1</sup>. Ce chiffre est très comparable à celui des journalistes français (42 ans<sup>2</sup>) à une date similaire, mais est supérieur à celui des journalistes britanniques (38 ans<sup>3</sup>) pour 1995.

Cependant, lorsque l'on compare cette fois les groupes nationaux de journalistes, les écarts (entre correspondants à Bruxelles et journalistes nationaux des deux pays) sont sensiblement les mêmes et convergent vers une plus grande ancienneté : 39,51 ans contre 38 pour les Britanniques et 43,46 ans contre 42 pour les Français.

<sup>1</sup> Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op.cit., p. 99.

<sup>2</sup> Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier et Rémy Rieffel, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000*, op. cit., p. 38.

<sup>3</sup> Anthony Delano et John Henningham, *The News Breed*, op. cit., p. 6.



	<i>Correspondants français</i>	<i>Journalistes français</i>	<i>Ecart</i>	<i>Correspondants britanniques</i>	<i>Journalistes britanniques</i>	<i>Ecart</i>
<b>âge moyen</b>	43,46 ans	42 ans	+1,46 ans	39,51 ans	38 ans	+1,51 ans
<b>pourcentage de femmes</b>	37,9%	39%	-1,1 %	23,9%	25 %	-2,1%

**Figure 3 : Comparaison de la population des correspondants français et britanniques et des groupes professionnels nationaux : âge et sex ratio.**

La part des journalistes les plus jeunes (moins de trente ans) est passée de 12,6% à 11,4% entre 1991 et 1999, alors que la part des journalistes de plus de 46 ans passait de 27,7 à 32,8%<sup>1</sup>. Comparée aux journalistes français, la population des correspondants auprès de l'UE apparaît plus âgée malgré des chiffres moyens comparables, 14% des journalistes français ayant moins de trente ans<sup>2</sup>. Par rapport à la population journalistique britannique, l'écart est encore plus sensible dans la mesure où la tranche d'âge inférieure à 30 ans représentait 24,5%<sup>3</sup> en 1995. Pour la tranche d'âge supérieur (plus de 46 ans), le chiffre est de 35,7% pour la France contre 32,8% en 1998 pour les accrédités ; chiffres beaucoup plus élevés que pour la Grande-Bretagne (27,5%).

Le corps de presse se trouve donc dans une situation intermédiaire entre nos deux pays de référence. Il s'agit cependant d'une population qui, pour près de la moitié, est composée de journalistes ayant entre 31 et 45 ans. Cet élément recoupe les informations obtenues lors des entretiens sur le fait qu'il ne s'agit pas (ou plus) d'un poste que les rédactions souhaitent confier à de jeunes journalistes voire à des journalistes sans expérience professionnelle antérieure. Cette situation a d'ailleurs fortement évolué puisque, alors que 14,5% des nouveaux accrédités avaient moins de 25 ans en 1979, ils ne sont plus que 5,2% en 1998. L'époque où l'on pouvait arriver à Bruxelles et y devenir journaliste semble aujourd'hui révolue<sup>4</sup>. De plus en plus, on a affaire à un poste confié à des journalistes expérimentés : des journalistes qui sont envoyés par les rédactions beaucoup plus que des pigistes proposant

<sup>1</sup> Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit., p. 99.

<sup>2</sup> Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier et Rémy Rieffel, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000*, op.cit, p. 38.

<sup>3</sup> Anthony Delano et John Henningham, *The News Breed*, op. cit., p. 6.

<sup>4</sup> Ce mode d'entrée dans la correspondance à Bruxelles est celui qu'ont connu la plupart des « pionniers » français du poste. Sur ce point, on renvoie au chapitre V.

leurs services à des titres qui finissaient par les titulariser. Une évolution que semble confirmer le fait que la part des journalistes de plus de 46 ans ait augmenté de 5,1% entre 1991 et 1998.

Cette part grandissante des journalistes expérimentés ne peut, par ailleurs, pas s'expliquer par la durée des carrières au sein du corps de presse puisque celle-ci, calculée à partir des dossiers des journalistes quittant le corps de presse, n'a guère évolué, oscillant entre 3,57 et 5,32 ans entre 1992 et 1998 sans qu'une évolution linéaire soit observable<sup>1</sup>. Sur cette période, la durée moyenne des carrières s'établit à 4,25 années ce qui correspond aux politiques de turn-over mises en place de manières différentes selon les pays (beaucoup plus en Grande-Bretagne qu'en France où il n'est pas rare de passer plus de 10 ans à Bruxelles) et selon les médias (les agences de presse ayant souvent des pratiques établies en la matière).

Si l'âge moyen d'arrivée est comparable pour les journalistes français et britanniques (respectivement 34,87 et 33,33 ans), le groupe français apparaît plus âgé avec une moyenne de 43,46 contre 39,51 ans pour les britanniques. L'ancienneté moyenne dans le poste est elle aussi supérieure pour la France (6,88 années contre 4,39) mais ce chiffre rend mal compte de la réalité dans la mesure où le poids démographique de l'Agence France Presse<sup>2</sup> dans le groupe de journalistes français, vient atténuer l'écart entre des logiques de carrières qui s'opposent largement. Alors qu'une bonne partie des journalistes français sont à Bruxelles depuis plus de 10 ans, seul un journaliste britannique à statut et média équivalents<sup>3</sup> est dans le même cas.

La part des femmes dans le corps de presse se situe largement en retrait par rapport aux chiffres français avec 35,4% contre 39%. Par contre, le rapport s'inverse avec la Grande-Bretagne où la profession ne compte que 25% de femmes. Cependant, dès lors que l'on ne raisonne plus en termes globaux mais en fonction des nationalités, les différences s'estompent : 37,9% de correspondantes françaises contre 39% de journalistes françaises et 23,9% contre 25% pour la Grande-Bretagne.

---

<sup>1</sup> Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit., p. 104 et suivantes.

<sup>2</sup> L'AFP applique en effet une stricte politique de turn-over tous les 5 ans. Sur ce point, on peut se reporter aux articles d'Eric Lagneau sur l'Agence France Presse : « Le style agencier et ses déclinaisons thématiques. L'exemple des journalistes de l'Agence France Presse », *Réseaux*, vol. 20, n°111, 2002, pp. 57-100 et « Agencier à l'AFP : l'éthique du métier menacée », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 109-118.

<sup>3</sup> On ne prend pas en compte ici les journalistes travaillant pour des médias spécialisés ou (cas d'un britannique) dont la majorité du temps est occupé par une activité autre que le journalisme et qui peuvent être présents, eux aussi, depuis très longtemps.

En matière de répartition sexuelle, comme en ce qui concerne l'âge moyen, lorsque l'on compare les chiffres concernant les correspondants avec ceux de la profession dans chaque pays, on remarque nettement que les différences observables entre le corps de presse dans son ensemble et les chiffres nationaux s'atténuent. Moins féminisé et plus âgé dans sa globalité, le corps de presse indique les mêmes tendances, mais de manière beaucoup moins accentuée, en termes de groupes nationaux. Ce constat permet de souligner la prégnance des principes nationaux d'organisation de la profession par rapport à un hypothétique arrangement spécifique au corps de presse. Sous ce rapport statistique au moins, on peut donc déjà remarquer que les journalistes restent contraints par des logiques professionnelles qui demeurent nationales. Tout indique qu'il n'existe pas un, mais des marchés du travail journalistique à Bruxelles et que ceux-ci fonctionnent sur un mode proche de celui qu'on trouve au niveau national.

## ***2 - Une population de correspondants à l'étranger ?***

Compte tenu de l'incertitude concernant la nature du poste de Bruxelles, puisqu'un certain nombre d'éléments laisseraient penser qu'il s'agit là d'un poste de correspondant à l'étranger (rubrique et service de rattachement, trajectoires professionnelles antérieures), il semble pertinent de comparer cette population à cette spécialisation journalistique<sup>1</sup>.

Malheureusement, il n'existe à notre connaissance pas de données sur les correspondants à l'étranger que ce soit en France ou en Grande-Bretagne. Spécialité journalistique peu étudiée, les correspondants à l'étranger n'ont fait l'objet d'aucune recherche spécifique dans ces deux pays<sup>2</sup>. Stephen Hess<sup>3</sup> a, cependant, étudié les correspondants à l'étranger américains et on peut tenter de comparer ces données à celles qui concernent le corps de presse<sup>4</sup>. On pourra ainsi mettre en évidence ce que doivent les caractéristiques de ces correspondants à la spécialisation fonctionnelle que constitue le postage à l'étranger. De la même façon, il aurait été profitable de comparer le corps de presse

---

<sup>1</sup> Sur la différence entre le poste à Bruxelles et les correspondances à l'étranger traditionnelles, voir le chapitre VII, section 1.

<sup>2</sup> Sur le cas, spécifique, des correspondants des agences de presse, voir : Oliver Boyd-Barret et Terhi Ratanen, « News Agency Foreign Correspondents », in Jeremy Tunstall (ed.), *Media occupations and professions. A Reader*, Oxford University Press, 2001, pp. 127-143.

<sup>3</sup> Stephen Hess, *International News and Foreign Correspondents*, Brookings Institution Press, Washington, 1996.

<sup>4</sup> Il convient également de prendre en compte le décalage dans le temps de ces chiffres puisque les données de l'étude de Stephen Hess portent sur 1992.

de l'UE et celui de Washington. Si une telle étude existe<sup>1</sup>, elle est déjà ancienne et les données qu'elle recèle ne permettent pas une comparaison systématique notamment parce qu'elles sont ordonnées en fonction de questionnements en termes de genre et de race. Néanmoins, lorsque cela est possible on indiquera les chiffres et les tendances observables parmi les *Washington reporters*.

Bien entendu, il faut tenir compte des distorsions qu'impliquent les particularités de la profession de journaliste aux Etats-Unis. Aussi faut-il introduire les variations en tendance à l'intérieur de l'espace professionnel journalistique américain pour voir si ces différences sont également repérables au niveau du corps de presse. Il ne s'agit donc pas tant de comparer les correspondants auprès de l'UE avec les correspondants américains à l'étranger, que de tenter de vérifier si les profils de ces derniers proposent le même type de variations par rapport à la profession aux Etats-Unis que ceux des correspondants auprès de l'UE, lorsqu'on les compare aux journalistes français et britanniques.

	<i>Corps de presse UE</i>	<i>Correspondants à l'étranger américains</i>	<i>Ecart</i>
<b>âge moyen</b>	42,3 ans	42,9 ans	- 0,6 an
<b>part des moins de trente ans</b>	11,4%	7,3%	+3,1%
<b>pourcentage de femmes</b>	35,4%	29,3%	+6,1%

**Figure 4 : Populations comparées des correspondants à l'étranger américains et du corps de presse.**

Du point de vue de l'âge moyen, les accrédités du corps de presse et les correspondants américains sont comparables. On ajoutera que les données de l'étude de Stephen Hess, ventilées par aires géographiques, indiquent que ce sont les correspondants postés en Europe qui sont parmi les plus âgés en moyenne (43,1 ans), seul le Moyen-Orient présente un âge moyen supérieur (44,1 ans). On peut y voir à la fois le signe que les rédactions américaines souhaitent envoyer dans cette région du globe des correspondants plus expérimentés mais également que les postes européens sont parmi les plus convoités et les plus prestigieux et qu'ils reviennent donc à ceux qui ont déjà une carrière de correspondant qu'ils peuvent faire valoir.

<sup>1</sup> Stephen Hess, *The Washington Reporters*, op. cit.

Comparés à l'ensemble des journalistes américains, les correspondants à l'étranger se révèlent de manière générale plus âgés (38 ans au niveau national contre 42,9), de même qu'entre les niveaux nationaux et le corps de presse de l'Union européenne, les tranches d'âge les plus basses sont celles qui sont les moins bien représentées<sup>1</sup> (les moins de trente ans représentant 23% des journalistes américains contre 7,3% des correspondants à l'étranger). Inversement, et de la même manière qu'au niveau européen, les journalistes les plus âgés (50 ans et plus) sont sur-représentés parmi les journalistes américains postés à l'étranger, puisqu'ils constituent 20,1% de cette sous-population contre 13% de l'ensemble de la profession aux Etats-Unis. La population des correspondants américains à l'étranger épouse enfin la même tendance que celle du corps de presse en matière de féminisation. Si leur proportion est encore plus faible qu'au sein du corps de presse, la tendance à une plus faible présence féminine à Bruxelles qu'au niveau national est aussi repérable entre les correspondants à l'étranger et les journalistes « nationaux », puisque seuls 29,3% des correspondants sont des femmes, contre 34% des journalistes<sup>2</sup>.

Certaines des tendances observées pour les correspondants américains à l'étranger concordent donc avec l'image du corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne. Ils sont, en tendance, sensiblement plus âgés et comptent moins de femmes dans leurs rangs. Ces quelques éléments ne permettent pas pour autant de conclure définitivement sur la nature du poste. Du moins on peut estimer que, si on ne peut l'assimiler à une correspondance à l'étranger, le poste de Bruxelles semble partager un certain nombre de caractéristiques de cette spécialité journalistique : réputé difficile, les rédactions le réservent à des journalistes expérimentés ; relativement prestigieux, il induit une présence plus massive des journalistes hommes dans la mesure où ce sont eux qui occupent, en tendance, le haut de la hiérarchie journalistique<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> A Washington, ils sont 25% à avoir moins de trente ans, ils sont massivement assignés aux institutions les moins centrales du système politique américain et représentent souvent des médias de faible influence.

<sup>2</sup> Les journalistes femmes à Washington sont sous-représentées surtout dans les tranches d'âge les plus élevées. Seules 6,7% des reporters entre 40 et 49 ans sont des femmes ; 10,3% au-delà de 50 ans. Là-aussi, comme pour les journalistes les plus jeunes, elles sont en général assignées aux « *beats* » (actualités) jugées les moins importantes.

<sup>3</sup> Ainsi, dans la presse française, 37,8% des journalistes hommes occupent une position « cadre » contre 24,9% seulement des journalistes femmes : Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier et Rémy Rieffel, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000*, op.cit., p. 49. Par ailleurs, Stephen Hess remarque que, parmi les correspondants à l'étranger, les journalistes femmes sont trois fois plus susceptibles que leurs homologues masculins d'être pigistes (Stephen Hess, *International News and Foreign Correspondents*, op. cit., p. 18) et qu'il s'agit souvent d'épouses ayant dû suivre un mari expatrié (situation que l'on rencontre également fréquemment à Bruxelles).

Deux conclusions provisoires se dégagent de cette rapide analyse chiffrée. Tout d'abord, les correspondants français et britanniques sont plus proches, dans leurs caractéristiques, de la profession au niveau national que de leurs pairs d'autres pays. Ensuite, les distorsions observables entre les accrédités et la profession vont dans le même sens (plus âgé, moins de femmes) que celles qui existent entre les correspondants à l'étranger américains et l'ensemble des journalistes aux Etats-Unis.

## **B - Les frontières internes au groupe**

S'intéresser aux distinctions subtiles entre correspondants, aux lignes de partage qui traversent ce groupe en apparence peuplé d'acteurs similaires, c'est se demander ce que recouvre réellement ce statut d'accrédité qui leur est commun. On tentera ainsi de se prémunir contre le nominalisme qui tend à faire de ces journalistes, parce qu'ils sont tous accrédités, des semblables, mais aussi de justifier la méthode comparative retenue. Si saisir les logiques spécifiques de ce groupe professionnel suffisait à rendre raison des pratiques de tous ces journalistes, la nécessité de comparer deux groupes nationaux de correspondants ne s'imposerait pas aussi fortement. C'est justement parce que, à côté des principes qui règlent la vie collective de ces correspondants, d'autres facteurs, notamment nationaux, viennent faire de ce corps de presse un groupe divers, aux hiérarchies complexes, qu'il importait de privilégier une approche qui fasse la part de ce que leurs pratiques doivent à leur statut d'accrédité et à leur pays d'origine. C'est surtout rappeler que, davantage que transnational ou supranational (ce qui sous-entend, peu ou prou, l'émergence d'une forme spécifique, et distincte des réalités nationales, de journalisme), le corps de presse est un groupe plurinational. Y cohabitent en effet des traditions et cultures professionnelles, des espaces de contraintes qui distinguent irréductiblement les sous-groupes nationaux de correspondants entre-eux. Il n'y a cependant pas à trancher entre les deux alternatives (un groupe dont les hiérarchies et les logiques de fonctionnement dépendraient soit d'un arrangement spécifiquement européen, soit des espaces journalistiques nationaux). Au contraire, c'est l'un des éléments spécifiques aux groupes plurinationaux que de faire de la nationalité un des attributs qui permettent à ceux qui en font partie de se distinguer entre eux.

Comme l'a remarqué Anne-Catherine Wagner à propos de l'élite transnationale, « à l'encontre de ce que pourraient laisser penser certains discours sur la mondialisation des managers, les références nationales sont loin d'avoir disparu. Tout au contraire, le propre d'un groupe international pourrait justement être de constituer les nationalités en attributs

*distinctifs des identités, de les situer les unes par rapport aux autres* »<sup>1</sup>. D'ailleurs, au sein de la population qu'elle étudie, la nationalité est au fondement de la hiérarchie implicite qui s'instaure entre les membres de l'élite transnationale : « *C'est par la confrontation des groupes nationaux dans des espaces internationaux que s'établit la hiérarchie des valeurs accordées aux langues et aux cultures. La bourgeoisie d'affaires internationale, les cadres des multinationales, les fonctionnaires internationaux sont particulièrement portés à ressentir ces inégalités, qui produisent des conséquences immédiates sur les positions dans des univers sociaux internationaux. Cette population peut être considérée comme un des instruments de la reproduction des rapports de domination culturelle entre les nations* »<sup>2</sup>.

### ***1 - La géopolitique du corps de presse***

La question des nationalités n'est pas sans effet sur le fonctionnement du corps de presse. Loin de proposer une forme unifiée de pratique journalistique<sup>3</sup>, le corps de presse de l'Union européenne donne au contraire l'image de journalistes largement organisés sur un mode national. Même si l'appartenance à ce corps de presse offre un cadre commun et impose un certain nombre de contraintes, les journalistes restent avant tout des ressortissants de leurs pays, inscrits dans des traditions historiques, culturelles, politiques mais aussi professionnelles nationales. Cette influence des logiques nationales est si prégnante, qu'un journaliste français travaillant pour un média britannique peut affirmer s'identifier avant tout au groupe de journalistes de son pays d'origine, plutôt qu'à celui de son média<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, Presses universitaires de France, 1998, p. 18.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>3</sup> Hypothèse notamment avancée par David H. Weaver (ed.), *The Global Journalist*, Hampton Press, 1998, p. 456 : « *L'hypothèse principale est que les profils et les idées des journalistes ont à voir avec ce qui est couvert (et la manière dont cela est couvert) dans les différents médias dans le monde malgré des contraintes différentes* ». On a vu que, si les accrédités présentent quelques similitudes avec les correspondants à l'étranger américains, ce sont les caractéristiques de la profession en France et en Grande-Bretagne qui influent le plus fortement. Surtout, comme on va le voir, dès lors que l'on s'intéresse aux pratiques de ces journalistes et pas seulement à leurs caractéristiques qu'il est possible de comptabiliser, ce sont des modes d'organisation autrement plus complexes que la seule appartenance au corps de presse qui rentrent en jeu.

<sup>4</sup> Entretien avec un journaliste français travaillant pour un média britannique.

**« Et je voulais savoir pour vous par exemple vous vous considérez comme un journaliste français ou comme un journaliste britannique ?**

Non non français. Vu la... le fossé culturel qu'il y a entre eux et moi c'est vraiment... J'aime beaucoup travailler avec eux parce que c'est des gens très professionnels sur les faits par exemple. Mais comme mon boulot... bon alors bien sûr c'est une agence alors c'est factuel mais comme je suis seul ici, je dois trier et mes clients me demandent plutôt des analyses, ce qui va venir, etc. Là, on est très souvent en décalage total et je me retrouve beaucoup plus près de l'analyse française, même si c'est pas l'analyse des dinosaures » (entretien avec un journaliste français travaillant pour un média anglo-saxon).

D'ailleurs, dans l'observation des pratiques de travail, ce correspondant, comme les journalistes travaillant pour les différents services étranger de l'*Agence France Presse* par exemple, côtoie et collabore avant tout avec ses pairs de même origine géographique. Cela tient notamment au fait que, bien qu'employés de médias étrangers, ils s'adressent à des audiences qui sont celles de leur nationalité (et essentiellement composées de journalistes). Par conséquent, leur production, pour faire sens auprès de ces publics nationaux, doivent se soumettre aux mêmes contraintes de réception de l'actualité communautaire que celles de leurs collègues de même origine géographique.

La matérialisation de cette organisation géographique du corps de presse est fournie par son image projetée à l'intérieur de la salle de presse de la Commission européenne lors de la rencontre quotidienne du « rendez-vous de midi ». La « géopolitique »<sup>1</sup> de cette salle de presse, c'est-à-dire l'inscription spatiale des journalistes dans l'hémicycle qui les accueille tous les jours, est en effet remarquable. Celle-ci est d'une surprenante inertie et est sustentée par deux séries de facteurs : nationaux et statutaires, facteurs dont on verra qu'ils ne sont pas indépendants l'un de l'autre. À cet égard, cette salle de presse constitue donc une spatialisation des principes de classement et de hiérarchisation propres au groupe professionnel.

L'hémicycle se compose schématiquement de trois parties séparées par deux travées. La partie gauche est traditionnellement occupée par les anglo-saxons, le centre est accaparé à part égale par les francophones (moitié gauche deux derniers rangs pour être précis) et les espagnols. La partie droite accueille les Italiens mais aussi les pays nordiques. Les Allemands se disséminent, eux, dans toute la salle, voire même se massent derrière l'hémicycle, sans qu'il soit possible de les identifier à une « région » particulière.

---

<sup>1</sup> On emprunte cette expression à Federico Fubini, correspondant italien d'*Il Giornale* : Federico Fubini, « Babel à Bruxelles : géopolitique des conférences de presse », *Limes*, n°4, 1997, pp. 113-125.



Avant et après le briefing, les groupes nationaux se reforment, dans le bar du centre de presse cette fois. Comme l'explique ce journaliste britannique, on trouve en salle de presse comme dans les lieux de sociabilité journalistique non pas un, mais « *quinze petits microcosmes différents* ». Chacun ayant ses habitudes et ses modes d'organisation spécifiques.

« Mais c'est vrai que dans le briefing [...] on est dans les cadres nationaux : c'est les Anglais là, les Français là, les Italiens sont là-bas. C'est subliminal, c'est pas... Mais c'est la même chose dans le foyer, dans le bar. Si vous voyez... il y a moi avec mes amis britanniques. Evidemment il y a un aspect professionnel là-dedans parce qu'on discute de ce qu'on va faire. Y a ça. Mais en même temps quand c'est une rencontre tout à fait sociale, c'est là même chose. Il y a les petites tables rondes là, dans le bar, il y a les Anglais à une table avec les cappuccinos, il y a les Français avec les petits quelque chose, les Italiens sont tout au fond près de la télévision, ça c'est une zone tout à fait italienne... pas tout à fait italienne mais... Mais à 14h, en ce moment, je suis sûr qu'il n'y a que les italiens au fond du bar. On a l'impression qu'ils habitent là. Je sais pas pourquoi mais c'est quelque chose de culturel. » (journaliste britannique, agence de presse).

« Même s'il y a des rapports entre les journalistes des différents pays, il n'empêche que : les Français sont avec les Français, les Anglais avec les Anglais, les Allemands avec les Allemands, etc. etc. Ça ne se mélange pas. Ça discute. Parfois il y a des journal... Enfin on va dîner ensemble enfin je veux dire. Y a quand même des échanges, il faut pas non plus... Y a pas de mur de Berlin c'est pas ça du tout. Mais ceci dit, il suffit de regarder d'ailleurs, c'est très flagrant, quand on va en salle de presse, ça se répartit en fonction des nationalités. Je suppose que c'est logique. Je suppose que c'est logique. » (journaliste français, radio).

Le second facteur explicatif du placement en salle de presse est statutaire. En effet, comme à l'église, les dignitaires du lieu ont leurs places « attribuées » que personne, sauf l'impétrant nouvellement arrivé, n'ira leur disputer. Il en va ainsi de Ferdinando Riccardi, directeur de l'*Agence Europe*, que son âge et sa qualité autorisent à revendiquer la première place en partant de la gauche de la partie droite de l'hémicycle. Ce phénomène se retrouve également chez certains journalistes français qui, présents depuis parfois plus de trente ans, constituent le point nodal autour duquel s'organise la petite colonie française. Généralement placés côte à côte, les correspondants du *Monde*, des *Echos* et de *La Tribune Desfossés* sont en effet connus de tous en même temps qu'ils connaissent tout le monde.

[notes du 16 décembre 1999]

Salle de presse de la Commission européenne, briefing de midi.

Un journaliste indien s'installe au milieu des français, lorsqu'il s'aperçoit qu'il se trouve au milieu de la colonie et que tout le monde se connaît, il se propose de partir. Le journaliste à sa gauche lui dit de ne rien en faire et évoque les « *apparatchiks* » qui, autrefois, s'en seraient offusqués mais que ce temps là est dépassé. Après lui avoir tout de même dit que d'habitude il se met là où le journaliste indien voulait s'asseoir... il continue « *je n'oserais comparer ce modeste rendez-vous à la prière... Je trouve que les prêtres ne sont pas souvent à la hauteur* ». Une journaliste a vu que j'avais noté ça et lance à ses voisins en rigolant qu'ils sont espionnés pour me dire ensuite que ce que vient de dire ce journaliste est intéressant.

Parmi les Britanniques, ce phénomène est nettement moins présent notamment en raison du plus grand renouvellement des correspondants. Cependant, les journalistes du *Financial Times* et le correspondant de l'agence *Press Association* sont ceux autour desquels s'organisent les discussions à la sortie de la conférence de presse. Il n'y a finalement rien d'étonnant à ce que des personnes, travaillant ensemble depuis des dizaines d'années et se rendant quotidiennement aux mêmes endroits, aient finalement pris des habitudes qui relèvent de la convivialité. Cependant ce point mérite d'être souligné car il évite d'appréhender ces journalistes comme un groupe homogène, dont les pratiques ne seraient dictées que par l'émergence d'une forme transnationale de journalisme. La conséquence très immédiate de ce fonctionnement nationalisé du corps de presse tient en ce que les rapports de force ou, plus simplement, les interactions les plus significatives s'établissent au sein de groupes très limités numériquement. Quelques journalistes constituent les pôles structurants de chaque groupes, et c'est autour de ces quelques personnalités que s'organisent les oppositions et les concurrences entre les styles ou les traditions journalistiques. Alors que la consultation des chiffres globaux peut donner une impression de gigantisme, les groupes de références, ceux qui sont pertinents dans les rapports entre confrères, se limitent à une poignée de personnes.

La nationalité reste donc une variable décisive dans les opérations de classement que réalisent les journalistes et dans la hiérarchie qui s'instaure entre-eux<sup>1</sup>. Elle n'est bien entendu pas la seule, le prestige interne et la notoriété du titre pour lequel travaille le journaliste restant fondamentaux dans l'établissement des hiérarchies. Cependant, et c'est une des particularités d'un groupe journalistique pluri-national, la nationalité influe fortement sur ces éléments de classement. Elle offre un avantage décisif ou au contraire un handicap difficile à surmonter dans la reconnaissance par les pairs et par les sources. Travailler pour un « petit » journal d'un

---

<sup>1</sup> Le recours aux stéréotypes nationaux et aux arguments culturalistes est d'ailleurs extrêmement fréquent dans les entretiens.

« grand » pays équivaut assez largement dans ces conditions à collaborer au premier quotidien luxembourgeois.

[notes du 24 novembre 1999]

Salle de presse de la Commission.

Avant le début du briefing, un journaliste français travaillant pour un titre de la presse économique discute avec un journaliste belge d'un quotidien flamand. Ce dernier lui explique qu'il a publié dans l'édition du matin un article sur les prévisions économiques de la zone euro. L'article constitue un scoop dans la mesure où le communiqué de presse a été diffusé le matin avec un embargo jusqu'à 12h30.

- Journaliste belge : « *moi, je ne savais pas qu'il y avait un embargo alors j'ai fait un petit papier* ».

- Journaliste français : « *mais t'avais pas les chiffres ?* ».

- Journaliste belge : « *bah, je les savais* ».

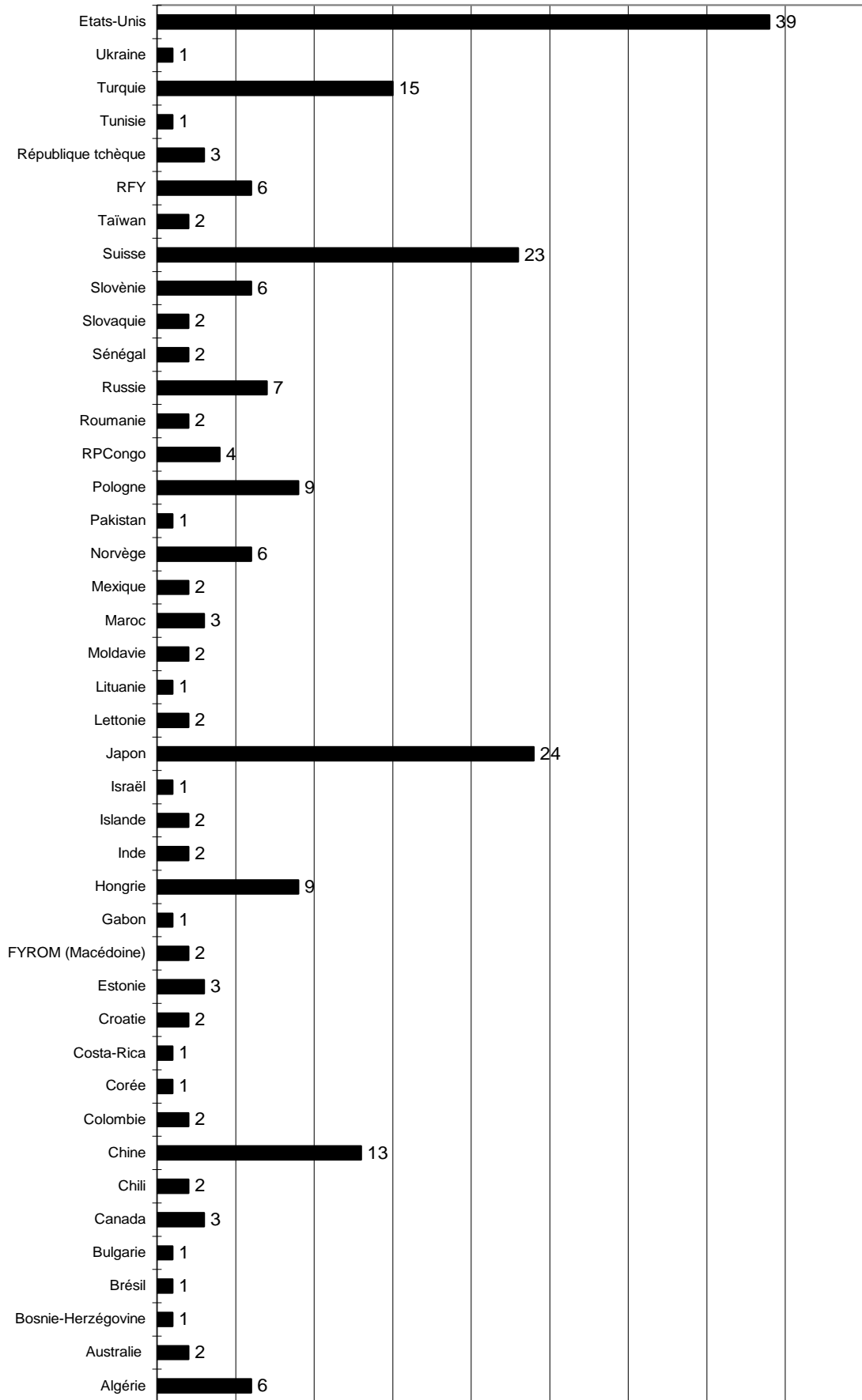
- Journaliste français : « *de toute façon, personne le lit ton journal* ».

La conférence de presse débute.

Dans cette optique, Anne-Catherine Wagner indique que « *la nationalité ne confère un "statut" qu'en tant qu'elle constitue une propriété indissociable des propriétés de classe* »<sup>1</sup>. Autrement dit, la nationalité n'est qu'un des critères de hiérarchisation du groupe mais elle est un critère propre aux milieux internationaux et une partie du prestige et de la reconnaissance internes lui sont attachés. Venir d'un pays tiers ou d'un pays membre, d'un « grand » pays ou d'un « petit », des Etats-Unis ou du Gabon est un élément discriminant qui rentre en compte dans les procédures de classement qui s'opèrent quotidiennement dans les interactions entre pairs et avec les sources.

---

<sup>1</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit., p. 37.



**Figure 5 : Répartition des correspondants des pays tiers et candidats (année 2000)**

## **2 - Correspondants des pays tiers et candidats**

Des lignes de fracture traversent le corps de presse. Malgré leur identité de statut, les accrédités ne sont pas égaux devant les institutions : en termes numériques tout d'abord, les différentes régions du globe et les différents pays ne sont pas également représentés ; en termes d'influence sur le groupe ensuite, les correspondants des différents pays ne pèsent pas d'un même poids.

### **Les correspondants des pays tiers**

57 nationalités sont représentées au sein du corps de presse. La première frontière qui traverse le groupe des accrédités sépare les journalistes originaires des pays membres de ceux qui viennent du reste du monde. Au sein des journalistes originaires de pays tiers, il convient d'opérer des distinctions. La première tient aux importances relatives des différents contingents de journalistes. Les trois pays les mieux représentés sont à cet égard les Etats-Unis, avec 39 journalistes, le Japon, avec 24 correspondants et la Suisse avec 23<sup>1</sup>. Les disparités sont donc énormes entre ces pays très bien représentés et les correspondant uniques pour le Gabon, la Tunisie ou l'Ukraine. L'importance de l'Union européenne en matière de politique commerciale, la situation géographique de la Suisse et ses relations privilégiées avec l'Union européenne et enfin les presses nationales très développées du Japon et des Etats-Unis et l'influence de l'UE sur le commerce international expliquent en grande partie cet intérêt massif pour l'actualité communautaire.

La frontière, invisible mais effective, qui sépare les journalistes de l'Union européenne des autres tient, d'après les témoignages et nos observations, à la nécessité pratique qui s'est imposée au sein des services de presse de hiérarchiser leurs relations avec les journalistes. Si la tradition d'ouverture des institutions et, sans doute, un décalage entre les légitimités respectives de ces systèmes politiques n'engendrent pas les mêmes phénomènes qu'à Washington par exemple, où les correspondants des pays tiers ne peuvent guère espérer d'être seulement reçus par les services gouvernementaux<sup>2</sup>, il n'en reste pas moins que l'immensité du corps de presse rend le travail plus difficile aux correspondants hors-UE.

---

<sup>1</sup> La Chine est elle aussi très présente avec 13 journalistes.

<sup>2</sup> « *Mo, j'avais une grande frustration quand j'étais à Washington justement à cause de cela. C'est-à-dire que on pouvait très bien couvrir une partie de la vie institutionnelle du Washington politique et diplomatique en restant dans son bureau. Parce que... parce qu'on croule sous l'information quoi et que... c'est vrai, quand j'appelais le département [d'État] je veux dire j'avais toutes les peines du monde en fait à avoir une source intéressante parce que X [nom de son journal]... Bon.* » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

Il semble que les problèmes rencontrés par les journalistes venant de pays tiers se soient accentués avec la mise en place du nouveau service de presse lorsque Romano Prodi est entré en fonction. Après les problèmes rencontrés par la Commission Santer au sein du service du porte-parole (fuites, messages peu cohérents, individualisme, etc.), le nouveau président a souhaité rationaliser la communication de son institution. Les deux notes d'observation indiquent que cette réorganisation s'est visiblement faite au détriment, notamment, des journalistes de pays non-membres de l'Union européenne.

#### **[23 novembre 1999, briefing de midi]**

Un journaliste (américain) prend la parole à propos « *de la nouvelle politique du porte-parole* » : « *hier j'ai essayé d'obtenir des informations sur les négociations de libéralisation entre l'Union européenne et le Mexique. On m'a dit d'aller voir ailleurs, que le service du porte-parole n'avait pas de temps à me consacrer et que je n'avais qu'à aller voir les dépêches Reuters. S'agit-il de la nouvelle politique du service du porte-parole ?* » (Applaudissements de la salle).

Le porte-parole en charge du dossier : « *La réponse est non... malgré l'admiration que nous portons à Reuters...mais nous avons d'autres engagements avec une télévision* ».

Le journaliste : « *me renvoyer à Reuters est inacceptable... ça fait 5 ans que je suis là et ça ne m'est jamais arrivé* ». Il insiste « *voulez-vous dire qu'il s'agit de la nouvelle politique du service [du porte-parole]* ».

Le porte-parole de la Commission très cassant : « *je n'ai rien à ajouter. Prochaine question* ».

#### **[L'assemblée extraordinaire de l'API (25 novembre 1999).]**

Lors de l'assemblée générale exceptionnelle de l'API à propos des problèmes rencontrés avec le nouveau service de presse et de communication.

Un correspondant d'un journal en langue arabe explique que « *moi et mes collègues on n'a pratiquement pas d'accès à l'information* », il raconte qu'on l'envoie balader et qu'il ne peut écrire ses papiers faute d'informations (lié à la région pour laquelle il travaille, le Maghreb et le monde musulman, jugée secondaire).

La situation des correspondants originaires de pays candidats à l'adhésion est différente de ceux qui viennent de pays tiers. Tout se passe comme si, de la même manière que leurs gouvernements sont de plus en plus associés à la vie institutionnelle de l'UE, leur intégration à venir était précédée d'une phase transitoire au cours de laquelle ils changent de statut.

#### **Le statut intermédiaire des pays candidats**

Les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne représentent 61 journalistes parmi lesquels on trouve, pour les pays les mieux représentés, 15 journalistes turcs, 9 Polonais et 9 Hongrois. Ce groupe tient une place à part dans ses relations avec les institutions. Il

occupe une position intermédiaire entre les pays membres et ceux qui ne figurent pas parmi les candidats à l'adhésion. L'importance, depuis les années 90, des négociations concernant l'élargissement et ses conséquences institutionnelles dans l'actualité communautaire en ont fait de grands demandeurs d'information mais également des interlocuteurs légitimes. Ce phénomène est renforcé, en interne, par la ressource que ces journalistes constituent pour leurs collègues. En effet, les négociations d'adhésion entraînent de très nombreuses visites des différents gouvernements auprès du Conseil des Ministres de l'Union européenne et de la Commission. Compte tenu des enjeux de l'élargissement, et du fonctionnement du Conseil du point de vue de l'obtention des informations<sup>1</sup>, les journalistes des pays candidats sont souvent les seuls à pouvoir obtenir des réactions et des informations sur l'avancement des négociations. Ils rencontrent notamment, et dans leur langue maternelle, les représentants de leurs gouvernements à l'issue des réunions et sont, dans ces conditions, d'une grande aide pour les autres journalistes.

Le cas norvégien est à cet égard très éclairant. Tore Slaatta<sup>2</sup> indique ainsi qu'à la suite du second référendum négatif en Norvège, les relations des correspondants norvégiens avec leurs sources institutionnelles changèrent : « *La Commission a été considérée comme plus difficile d'accès dans la mesure où les différentes DG n'informaient plus les Norvégiens sur une base générale. Ainsi, ils devaient désormais passer des coups de téléphone continuels dans les différents bureaux pour continuer à écrire leurs papiers* ». Passant du statut de journalistes originaires d'un pays candidat à l'adhésion à celui de correspondants d'un État dont on n'attend plus, à brève échéance, qu'il intègre l'UE, les sources devinrent beaucoup moins faciles d'accès. Les relations avec les collègues d'autres pays, changèrent également : « *dans la période qui suivit le référendum, la position des correspondants norvégiens dans le corps de presse international a changé. Ils se mirent à penser rétrospectivement à la période intérimaire et aux négociations d'adhésion comme à un temps où leurs articles avaient une audience internationale et où ils pouvaient échanger avec leurs collègues internationaux l'information de l'intérieur provenant des sources norvégiennes. À présent, les sources norvégiennes ne sont plus d'un intérêt particulier pour les collègues internationaux et c'est seulement en de rares occasions qu'ils peuvent échanger de l'information* »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur ce point, on renvoie au chapitre VI, section 3.

<sup>2</sup> Tore Slaatta, « Transnational Politics and News Production », chap. cit., p. 143 et suivantes

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 140.

On voit bien à travers l'exemple de la Norvège que la position qu'occupent les journalistes dans la hiérarchie interne au corps de presse, mais également dans l'ordre des priorités des sources, renvoie pour une large part à la nationalité du titulaire de l'accréditation. Plus précisément, cette place renvoie à la position du pays d'origine par rapport à l'Union européenne : pays membres, pays candidats, pays tiers. Chacune de ces catégories donne lieu en son sein à des hiérarchisations, mais la position des journalistes est d'abord contrainte par la configuration institutionnelle. Configuration institutionnelle dans laquelle n'entrent pas en considération des principes professionnels (réputation, prestige du titre, etc.) ou internes au corps de presse (ancienneté dans le poste, réseaux sociaux, etc.), éléments en revanche déterminants dans l'établissement des hiérarchies internes à chaque sous-catégories.

### 3 - Les correspondants des pays membres

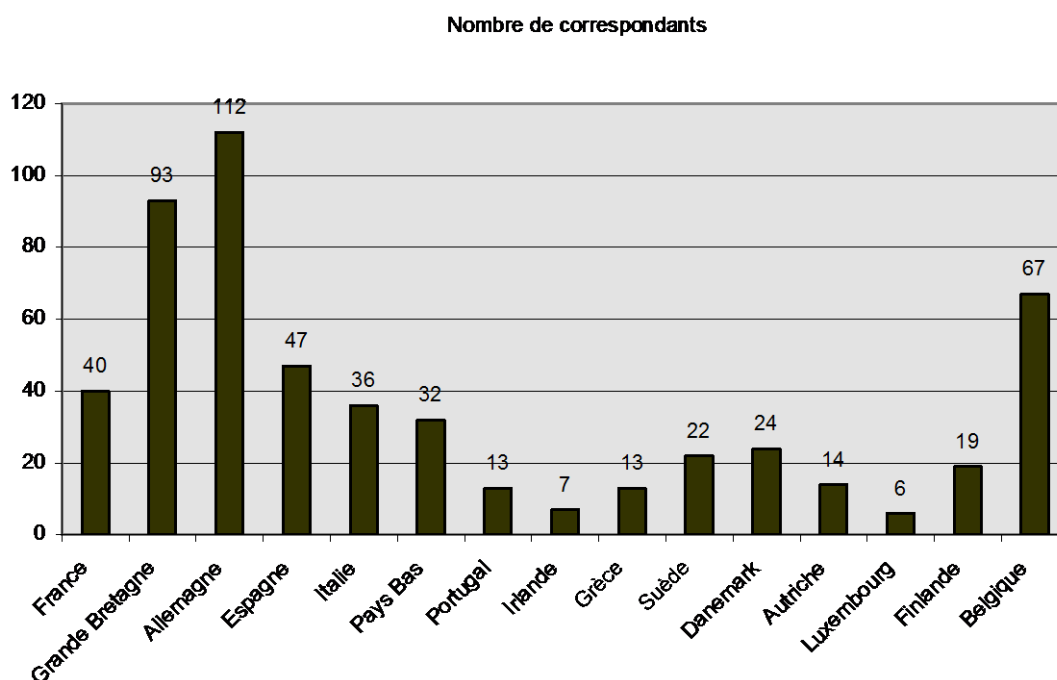


Figure 6 : Répartition des correspondants par pays membre (année 2000).

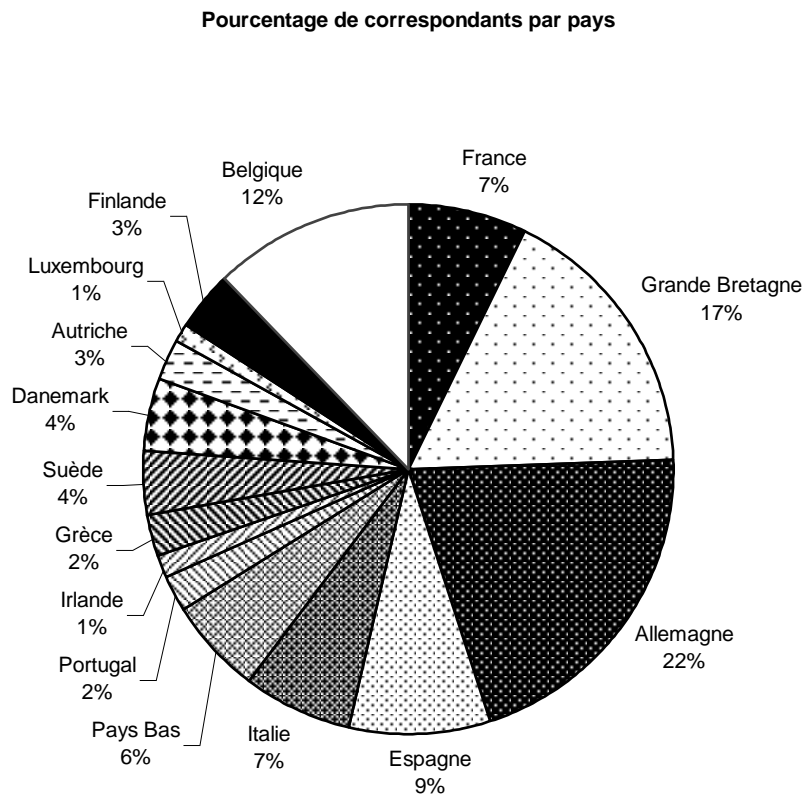
En juillet 2000, le nombre de correspondants originaires des 15 pays membres était de 545<sup>1</sup> et de 572 à la fin de l'année<sup>2</sup>. Sans surprise donc, les pays membres fournissent la majeure partie des correspondants du corps de presse (plus de 71%). Cependant, ce chiffre

<sup>1</sup> Comptage effectué à partir de l'annuaire des journalistes accrédités.

<sup>2</sup> Chiffres fournis par le service du porte-parole lors d'un déplacement en novembre 2000.



important recouvre de très fortes disparités. Entre les six correspondants du Luxembourg, les sept d'Irlande ou les 112 journalistes allemands, le fossé est énorme. D'ailleurs, la plupart des pays (Allemagne, Grande-Bretagne et Belgique mis à part) ont un nombre de correspondants équivalent, voire inférieur, à celui des Etats-Unis (39 journalistes).



**Figure 7 : Parts respectives des différents pays membres dans le corps de presse.**

Les trois pays majeurs en termes numériques sont donc la Grande-Bretagne et l'Allemagne qui atteignent ou dépassent les 100 correspondants et la Belgique avec 67. À l'évidence, ce dernier chiffre est difficilement comparable aux autres dans la mesure où les journalistes belges sont dans une situation qui n'a rien à voir avec celle des autres pays. Journalistes et médias peuvent en effet demander des accréditations sans que cela signifie pour autant que le journaliste devienne un spécialiste à plein temps de l'actualité européenne<sup>1</sup>. Si l'on exclut donc la Belgique, les deux pays qui dominent largement le corps de presse sont l'Allemagne et la Grande-Bretagne, puisque le troisième pays en termes démographiques est

<sup>1</sup> Parmi les conditions posées à l'accréditation, l'obligation de résidence en Belgique est un préalable. Les titres sont néanmoins tenus d'assurer que le journaliste couvrira les questions européennes.

l'Espagne avec 47 correspondants. À eux deux, ces pays rassemblent près de 40% des correspondants originaires des pays membres.

La nombre de correspondants par média s'établit en moyenne à 1,57 avec, là aussi, de fortes disparités. Si l'on raisonne cette fois en terme de nombre de médias représentés, l'écart entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne se creuse puisque les 112 correspondants allemands représentent 69 médias contre 40 pour les Britanniques sur un total de 348 médias représentés. L'Espagne dépasse d'ailleurs alors la Grande-Bretagne avec 48 médias représentés.

<b>PAYS</b>	<b>Nombre de correspondants par médias représentés (moyenne)</b>
<b>Allemagne</b>	<b>1,62</b>
<b>Autriche</b>	<b>2</b>
<b>Belgique</b>	<b>2,03</b>
<b>Danemark</b>	<b>1,71</b>
<b>Espagne</b>	<b>0,97</b>
<b>Finlande</b>	<b>1,9</b>
<b>France</b>	<b>1,37</b>
<b>Grande-Bretagne</b>	<b>2,32</b>
<b>Grèce</b>	<b>0,68</b>
<b>Irlande</b>	<b>2,3</b>
<b>Italie</b>	<b>2,4</b>
<b>Luxembourg</b>	<b>1,5</b>
<b>Pays-Bas</b>	<b>1,18</b>
<b>Portugal</b>	<b>1,18</b>
<b>Suède</b>	<b>2</b>

**Figure 8 : Nombre moyen de correspondants par média représenté.**

Les médias britanniques ont donc tendance à envoyer plusieurs correspondants pour couvrir l'actualité communautaire. La pratique courante, notamment dans la presse écrite, est en effet de charger deux journalistes de suivre ce type d'information : en général, un journaliste expérimenté et un jeune correspondant qui fait ses armes à ses côtés.

« Nous avons une formule... par exemple, c'est la même chose à Moscou par exemple, nous avons un bureau avec deux personnes. Alors ici ils ont choisi : moi, je suis un correspondant relativement inexpérimenté mais lui par contre c'est quelqu'un de très expérimenté. Il a travaillé pour le journal pendant plus de 20 ans, il a de l'expérience... il a

travaillé pendant 8 ans en Israël, à Jérusalem et puis il a travaillé pendant 5 ans à Londres en tant que correspondant diplomatique. Lui c'est quelqu'un... c'est l'inverse de moi. C'est exprès, c'est fait exprès comme ça. [...] Moi je m'occupe de tout ce qui est "business", commerce premièrement. Deuxièmement en fait c'est lui qui choisit avant moi. Donc s'il y a une histoire, une bonne histoire, il a le droit de la choisir avant moi et puis moi je suis obligé [rires] de plutôt de trouver quelque chose d'autre. Alors ça marche... alors pour lui c'est plus facile : c'est comme un plat principal qui est servi tous les jours. Mais pour moi, c'est moins évident parce que je dois fouiller, je dois chercher un peu plus. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale)

Cela tient également à la présence dans les rangs britanniques de trois médias qui emploient de nombreux correspondants : la *BBC*, *Reuters* et le *Financial Times*, ce qui permet de relativiser le chiffre global de 2,3 correspondants par média. La spécificité espagnole renvoie à la présence importante des médias régionaux (audiovisuel ou presse écrite) et répond, d'une part, à un mode d'organisation politique et territoriale qui fait une large part aux niveaux infra-étatiques et, d'autre part, à un marché de la presse organisé sur ces bases. À de véritables bureaux, voire dans le cas de la *BBC* ou de *Reuters* une quasi-rédaction, répondent dans le cas espagnol des correspondants uniques (le ratio nombre de correspondants/nombre de médias s'établissant à 0,97) représentant plusieurs titres et médias.

Afin d'illustrer, dans le domaine de la presse écrite, les efforts inégaux réalisés par les presses nationales pour suivre l'actualité communautaire, on a rapporté le nombre de correspondants de la presse écrite de chaque pays au nombre d'exemplaires pour mille habitants<sup>1</sup>. On obtient ainsi une indication, même très imparfaite, de la relation qui peut exister entre ampleur du lectorat de la presse écrite dans un pays donné, et le nombre de correspondants à Bruxelles. Ce rapport n'est pas automatique. Ainsi la Finlande, avec une des presses écrites les plus vendues au monde, se situe parmi les pays où ce ratio est le plus faible. Il y a évidemment une limite au-delà de laquelle un nombre de correspondants rapporté au nombre d'exemplaires vendus deviendrait extravagant. Plus intéressants sont les cas de l'Espagne et de l'Italie où, malgré une presse écrite peu diffusée, le nombre de correspondants reste comparativement très important<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Fédération internationale des éditeurs de journaux, *World press trends*, 2000.

<sup>2</sup> Pour comprendre pleinement les raisons de ces phénomènes, il aurait fallu étudier spécifiquement ces deux populations et ces deux marchés du travail journalistique. Néanmoins, une recherche annexe, menée avec Dominique Marchetti, sur *Euronews* (Olivier Baisnée et Dominique Marchetti, « Euronews, un laboratoire de la production de l'information "européenne" », *Cultures et Conflits*, n° 38-39, décembre 2000, pp. 121-152 et « L'économie de l'information en continu. A propos des conditions de production dans les chaînes d'information en général et à Euronews en particulier », *Réseaux*, Vol. 20 n°114, 2002, pp. 181-214) a fait apparaître que les situations très difficiles sur les marchés de l'emploi journalistique en Italie et en Espagne incitaient fortement les journalistes de la chaîne qui étaient originaires de ces pays, à se satisfaire des conditions de travail et de rémunération proposées par la chaîne d'information en continu. Dans ce contexte, Bruxelles constitue une place

ratio nbre correspondants presse écrite/nbre d'exemplaires pour 1000 habitants

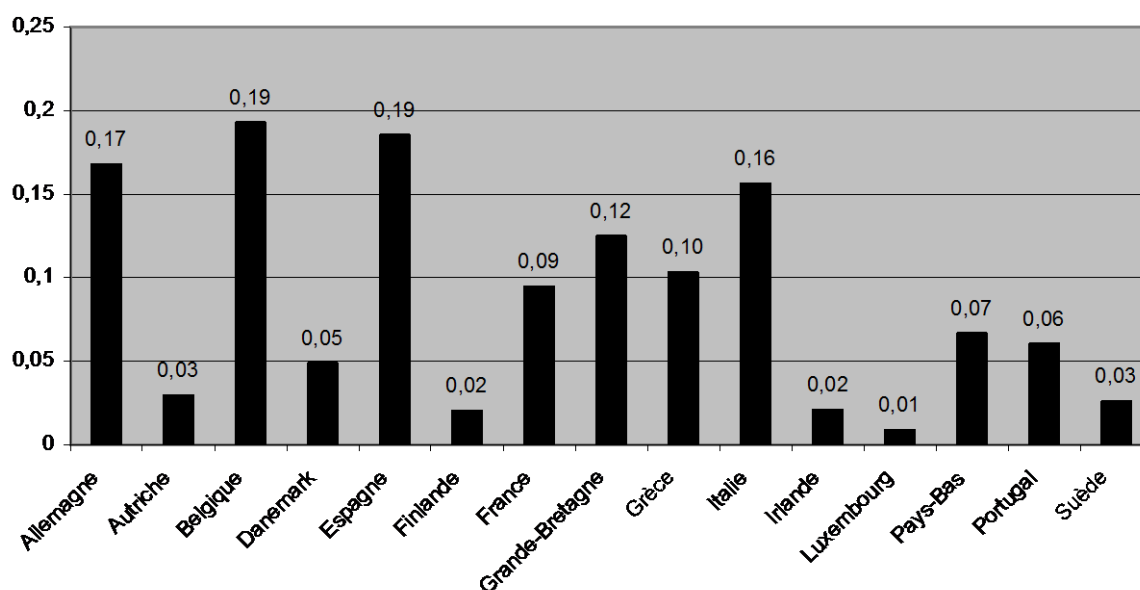


Figure 9 : Nombre de correspondants et taux de pénétration de la presse écrite.

Pour ce qui est de la France et de la Grande-Bretagne, ce ratio permet de constater que, malgré un écart important en termes de populations de correspondants, celui-ci se réduit lorsqu'il est rapporté à l'ampleur des lectorats nationaux de la presse écrite. Les deux pays se trouvent au dessus de la moyenne des pays membres (0,087) : très légèrement dans le cas de la France (0,094) et significativement pour la Grande-Bretagne (0,124).

Les principes de classements propres au corps de presse doivent beaucoup à la nationalité. Cependant, la hiérarchie interne au corps de presse s'établit aussi pour partie de manière autonome par rapport à ces logiques nationales. Pour les médias spécialisés en effet l'échelon pertinent est européen ou, de manière plus adéquate, communautaire (entendu comme milieu social et professionnel), et la référence au niveau national perd de son effectivité. Le meilleur exemple de cette capacité d'organisation propre au corps de presse reste sans doute le *Financial Times*. Titre, certes britannique, mais, avant tout, « bible » de tous ceux qui gravitent autour des institutions européennes.

#### 4 - La place du *Financial Times* dans la « galaxie » des titres

---

journalistique où ils peuvent multiplier les collaborations, voire les travaux annexes (rédaction de brochures pour la Commission par exemple, cf. infra).

Lorsqu'il étudie le corps de presse de Washington, Stephen Hess compare son organisation à celui d'un « système solaire »<sup>1</sup> au centre duquel se trouve le gouvernement et dont les médias seraient les planètes, plus ou moins proches du « soleil » (les institutions) selon leur statut et leur prestige : « À Washington, les journalistes disent que "l'enjeu, c'est l'accès" ["access is the name of the game"] et la proximité du centre détermine habituellement l'accès : par exemple, les agents de presse fuient généralement l'information en direction de ceux qui appartiennent à la première couronne, moins souvent vers les autres ». Selon lui, le statut des médias et leur positionnement dans le corps de presse de Washington s'établissent en fonction de quatre critères<sup>2</sup> : l'envergure (*scope*) du média (plus un média est local plus sa position est basse), les ressources (le nombre de journalistes suivant cette actualité particulière), l'audience (importance en termes de nombre ou de composition sociale) et le but (*purpose*) : plus un journal est considéré comme « sérieux », de « qualité » plus sa position est élevée. La transposition à Bruxelles de ces critères suppose de les envisager non pas comme des variables absolues mais, au contraire, contingentes, relatives au système politique auquel elles s'appliquent. On peut ainsi imaginer qu'au niveau infranational, c'est justement le caractère le plus local (en terme de proximité des journalistes mais aussi de lectorat) qui permet un meilleur accès aux institutions.

À cet égard, le *Financial Times*<sup>3</sup> occupe une position en parfaite homologie avec le système institutionnel et politique de l'Union européenne. D'envergure internationale, son lectorat est en même temps limité (notamment quand on le compare aux standards de la presse britannique) mais sa composition est celle de l'élite économique internationale. Quotidien économique, il peut accorder une place importante aux aspects les plus techniques de l'Union européenne. Sous tous ces rapports, le quotidien britannique épouse parfaitement les contours de l'Union européenne : supra-national, ce système institutionnel et politique ne concerne directement qu'une élite économique internationale<sup>4</sup> que les décisions

---

<sup>1</sup> Stéphan Hess, *The Washinton Reporters*, op. cit., p. 24 et suivantes.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 26-27.

<sup>3</sup> Fondé en 1888, sa stratégie éditoriale, surtout depuis les années 80, a consisté à s'imposer comme un quotidien international de référence ce qui lui permet, notamment, d'être moins sensible aux évolutions d'un marché de la presse écrite extrêmement concurrentiel que les autres quotidiens britanniques.

<sup>4</sup> En 1973, la part des ventes à l'étranger du *Financial Times* s'élevait à 12%. En 1998, elle atteignait désormais 52% (informations disponibles sur le site du *Financial Times*). Une étude (European Business Readership Survey, 1998) indiquait que le titre était le plus lu parmi ceux qui exercent des responsabilités importantes au sein des entreprises européennes. Le taux de lecture du *Financial Times* oscillant, selon les types de poste, entre 19% et 28%. Lorsque l'on compare le prix des espaces publicitaires du *Financial Times* à ceux d'autres titres, ont saisi mieux la « valeur » de ce lectorat. En rapportant le prix de l'espace publicitaire au nombre de lecteurs, Bob Franklin (*Newszak and News Media*, Arnold, 1997, p. 90) arrive aux résultats suivants : pour toucher 1000 lecteurs du *Sun*, un annonceur dépense 2,84 £, 12,20 £ pour *The Independent* et 39,69 £ pour le *Financial Times*.

communautaires en matière de concurrence, de politique commerciale ou, plus largement, de réglementations, influencent. Enfin, le journal a parfaitement intégré cette opportunité d'attirer un lectorat qui, pour être limité<sup>1</sup>, n'en est pas moins intéressant car fortement rémunérateur en termes publicitaires. En se spécialisant et en ouvrant un important bureau à Bruxelles (sept journalistes), le *Financial Times* est devenu le quotidien de l'Union européenne, lu par tous ceux dont l'activité est liée, directement ou indirectement, à son fonctionnement. Comme l'explique ce journaliste, les correspondants du journal à Bruxelles sont parfaitement conscients d'être dans une position de pouvoir<sup>2</sup> au sein du corps de presse :

« sans être présomptueux, le FT est le journal qui est lu au sein de l'Union européenne, particulièrement dans les institutions. Mais je pense que c'est en tant que journal international, probablement la principale réussite en tant que journal international, et l'Union européenne est une histoire internationale [...] L'Union européenne est une histoire parfaite pour nous, c'est notre histoire... Je ne sais pas si vous avez parlé à quelques personnes ici mais vous vous rendez compte que le FT est ce que tout le monde lit le matin [...] c'est une position très étrange que nous occupons, très puissante d'une certaine manière [...] nous influençons, nous établissons un agenda, nous décidons que quelque chose est une histoire et les autres personnes suivent notre "lead" » (entretien avec un journaliste du Financial Times).

Les correspondants sont d'ailleurs les premiers à ratifier la position de pouvoir qu'occupe le quotidien international. On a choisi à dessein des extraits d'entretiens avec des journalistes français pour montrer que l'influence du *Financial Times* s'exerce bien au-delà (et peut-être même surtout au-delà) des frontières de la Grande-Bretagne et même du monde anglo-saxon.

« En revanche, celui qui nous taille souvent des croupières, je dois bien le constater, c'est le FT. C'est clair. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

Le journal est en effet le principal destinataire des fuites provenant des sources communautaires. Les commissaires notamment l'utilisent pour lancer leurs « ballons d'essais » sachant que « *l'opinion publique mobilisée* »<sup>3</sup> sur les questions européennes est

---

<sup>1</sup> En 2003, sa diffusion s'établit à plus de 410 000 exemplaires (source : Audit bureau of Circulation).

<sup>2</sup> À cet égard, il occupe une position équivalente à celle du *Monde* dans le champ journalistique français : Patrick Champagne avec Dominique Marchetti, « L'information médicale sous contrainte », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°101-102, 1994, pp. 40-62.

<sup>3</sup> C'est-à-dire l'ensemble des acteurs dont l'activité (professionnelle et/ou politique) les amène à s'intéresser fortement à l'UE et à participer (directement ou non) à son fonctionnement. Si la manifestation peut être une forme d'expression de l'opinion publique mobilisée (Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu*

largement constituée du lectorat du *Financial Times*<sup>1</sup>. Cette position de pouvoir occupée par le journal aiguise d'ailleurs une forme de rancœur parmi les confrères. Moins à l'égard du titre d'ailleurs que des rédactions nationales qui ne jurent que par ce qu'il publie.

« On va pas dire que c'est de la manipulation mais c'est vrai que quand on a envie qu'une information passe et quelle fasse du bruit et qu'elle ait de l'effet par exemple sur les marchés, c'est plus efficace de la donner au *FT*. Par ce que tout ce qui compte, tous les décideurs le lisent chaque matin donc si on veut avoir de l'effet c'est ce qu'il faut faire. [...] Par exemple, nous c'est le *Financial Times* qui est un concurrent redoutable. Parce qu'ils ont un accès incroyable... enfin la plupart du temps c'est pas la peine de chercher, ça atterrit chez eux sans effort. C'est comme ce que je vous disais, c'est le moyen le plus efficace de faire bouger les décideurs sur une info. Même si quelques fois, ils présentent... Je veux dire, on peut très bien écrire quelque chose, avoir un scoop 15 jours avant tout le monde, le *FT* ressort le truc 15 jours après et Londres pousse de hauts cris en disant "ah, le *FT* sort ça". Ils ont pas vu nos papiers. » (journaliste, agence de presse britannique)

D'autre part, certains reprochent au quotidien d'être resté marqué par un tropisme britannique que dissimule, à leur avis, l'existence d'une édition « européenne » (les britanniques parlant d'une édition « continentale »).

« La seule correction qu'on n'arrive pas à faire c'est à faire comprendre à nos rédactions que le *Financial Times* qu'ils voient est le *Financial Times* Europe et pas le *Financial Times* du Royaume-Uni. Donc, c'est un *Financial Times* qui est à destination des pays autres que le Royaume-Uni. Donc c'est normal qu'il s'occupe des affaires européennes puisqu'il faut bien qu'ils les allèchent par autre chose que de la politique intérieure britannique. Deuxièmement, que ces articles sont loin d'être des articles d'une neutralité euh... époustouflante. Y a qu'à voir dans tout ce qu'a écrit le *Financial Times* avant que l'euro ne soit décidé et puis la conversion subite quand ils ont vu que l'euro était inéluctable. Je veux dire c'est un constat qui n'est pas une critique, c'est un constat » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Journal des élites politiques et économiques européennes par excellence, le *Financial Times* et ses journalistes se trouvent de fait situés au sommet de la hiérarchie interne du corps de presse. Se sont souvent ses journalistes qui mènent les interviews de porte-parole à la sortie

---

*politique, op. cit.*, p. 201 et suivantes), plus largement, il s'agit de « ces forces d'opinion réellement constituées qui n'affleurent à [la] perception [ici, d'un ministre] que dans la mesure où elles ont de la force et où elles ont de la force parce qu'elles sont mobilisées » : Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1984, p. 232. Contrairement à ce que donne à croire les sondages Eurobaromètre, on y reviendra, l'« opinion » de l'UE est essentiellement celle « des opinions constituées, mobilisées, des groupes de pression mobilisés autour d'un système d'intérêts explicitement formulés » (*Ibid.*, p. 234).

<sup>1</sup> Auquel il faudrait ajouter le groupe des agriculteurs dont la presse ou les rubriques spécialisées (comme dans *Ouest-France*) couvrent abondamment les questions communautaires.

du briefing et chacun sait que les sources le privilégient comme destinataire de leurs exclusivités.

« S'ils ne rappellent pas le *FT*, c'est qu'ils ne rappellent personne [...] L'accès que tu as avec le *FT* est beaucoup plus important que pour les autres journalistes. Je peux voir tous les directeurs généraux que je veux, de même que les commissaires, en n'abusant pas... » (journaliste, *Financial Times*).

Enfin, au-delà du cas particulier du *Financial Times*, les limites nationales ne suffisent pas à rendre compte des hiérarchies internes au corps de presse. L'optique comparatiste ne doit pas conduire à passer sous silence d'autres principes de classements à l'intérieur de chaque groupe national. Si l'on reconstruira plus avant les modes d'organisation internes aux groupes de journalistes français et britanniques, il faut d'ores et déjà dire que, malgré la nature multinationale du corps de presse, on n'assiste pas à un nivellement des statuts. Plutôt, ce contexte brouille partiellement les hiérarchies nationales, en introduisant notamment parmi les journalistes ou les médias les plus influents des acteurs et des structures inconnues au niveau national (*Agence Europe* ou *Europolitique* par exemple), mais ne remet pas en cause les positions dominantes les mieux établies. C'est notamment ce qu'explique cette journaliste, pigiste pour un titre de la presse quotidienne régionale française.

« Oui bien sûr qu'il y a une hiérarchie. C'est évident qu'on vit... qu'on est étiquetés quelque soit notre personnalité propre, vous êtes surtout Monsieur *Le Monde* ou Monsieur *Le Figaro* ou Monsieur *Libération*. Donc il est clair qu'ils ont accès à des informations qu'on va ... que si il y a des informations à donner on va les appeler et on va pas m'appeler. C'est évident. » (journaliste française, presse quotidienne régionale).

A contrario, comme l'indiquent ces deux journalistes, pouvoir se prévaloir d'un média prestigieux permet de « *s'affirmer* » au sein du corps de presse et à « *ouvrir des portes* » de sources qui seraient plus difficiles à franchir sans ce sésame :

« c'est le meilleur avantage que j'ai jamais eu en tant que journaliste : pouvoir dire "je suis de la *BBC*" et si vous parlez à la plupart des correspondants, aussi bons soient-ils, ils reconnaîtront que dire que vous travaillez pour la *BBC* vous ouvre des portes » (journaliste, *BBC*).

« Donc c'est clair que d'une manière générale pour arriver à te faire ta place, t'as deux choses : t'as soit ta propre personnalité qui fait que tu t'affirmes qu'on te reconnaît (si tu t'affirmes pas trop connement) et puis ton média. Ton média est à la limite plus important.



Un mec qu'est complètement terne, qu'on entend jamais mais qu'est au *Monde* sera de toute façon invité partout.» (journaliste français, média spécialisé et presse quotidienne régionale).

Ces quelques indications sur la structuration interne du corps de presse permettent de schématiser la hiérarchie spécifique de ce groupe journalistique. Au sommet, se trouvent les « grands » médias spécialisés sur l'actualité communautaire ou qui apparaissent comme tels : le *Financial Times* et l'*Agence Europe*. Ce sont eux qui sont privilégiés par les sources qui, lorsqu'elles souhaitent qu'une information « agite » le milieu communautaire, les informent en priorité et leur assurent des « exclusivités ». Extrêmement bien informés et dotés d'un personnel important, ils sont reconnus parmi les correspondants qui ne peuvent faire l'économie de les lire. Les journalistes des pays membres suivent immédiatement, mais avec une hiérarchie des nationalités qui tient notamment à la date d'adhésion, et une autre, des correspondants, qui est liée à la durée des carrières des journalistes à Bruxelles. Ce dernier facteur n'est pourtant pas qu'individuel puisque des politiques organisationnelles (de *turn-over* notamment) viennent assurer un renouvellement plus ou moins rapide des correspondants. Enfin, et dans l'ordre, on trouve les pays candidats et les pays tiers avec, là-aussi, une hiérarchie (qui est également vraie pour les pays membres) entre « grands » et « petits » pays. Bien entendu, ces espaces hiérarchisés se chevauchent et, selon les cas, un journaliste du *Monde* bénéficiera d'un statut supérieur à celui d'*Agra* (hormis, peut être, au sein de la DG Agriculture), de même qu'un journaliste américain sera sans doute favorisé, dans ses rapports avec les institutions, par rapport à un journaliste de la presse régionale belge.

Cette hiérarchie interne ne recouvre que partiellement celles établies par les institutions puisque les « grands » titres des presses nationales resteront, quelle que soit la « valeur » de leurs représentants, favorisés. D'ailleurs, il faut également souligner les différences selon les institutions puisque les Représentations permanentes privilégieront (sans surprise) les titres de leurs presses nationales quand la Commission préférera le *Financial Times*.

Pour résumer, les principes de classement et de hiérarchisation des correspondants au sein du corps de presse sont, au moins, au nombre de quatre :

- 1) le *degré de spécialisation* du titre avec, à l'intérieur de ce secteur, une hiérarchie qui ne fait pas figurer l'unique journaliste d'une lettre confidentielle au même niveau que ceux du *Financial Times* ;
- 2) la *nationalité*, ordonnée en grands ensembles : pays membres, candidats, tiers puis en fonction de distinctions plus fines : « grands » et « petits » pays, pays fondateur ou non, proche de l'adhésion ou non, etc. ;
- 3) la *place du titre dans le champ journalistique national* vient, comme au sein de la presse spécialisée, définir le statut du correspondant pour les sources (avec là aussi une différence selon les institutions) ;
- 4) *l'ancienneté dans le poste* est le discriminant spécifique qui, enfin, fonde la « réputation » du correspondant, son influence auprès de ses pairs et son importance pour les institutions (notamment parce qu'il est écouté par les confrères) ;

Ces principes de hiérarchisation interne n'ont de valeur qu'indicative. S'ils encadrent, a priori, les appréciations que peuvent porter pairs et sources à propos des correspondants, les structurations internes à chaque groupe national viennent complexifier les situations. La « réputation », la « valeur » ou les « qualités personnelles » reconnues ou attribuées à un correspondant – autant de critères qui se définissent et s'évaluent à l'intérieur du groupe de référence – peuvent contribuer à en faire un acteur de plus (ou de moins) d'influence sur le corps de presse que son titre et/ou sa nationalité ne le laisseraient supposer. La hiérarchie globale du corps de presse n'est en effet pas la seule ni sans doute la plus importante s'appliquant aux correspondants. Au sein de chacun des groupes nationaux, se sont imposés des journalistes qui constituent des « références » pour chaque pays. On verra plus avant comment se sont établies un certain nombre de « personnalités » des groupes français et britanniques mais on peut d'ores et déjà donner un aperçu des correspondants qui les peuplent et de la manière dont ils s'organisent.

## ***SECTION 2 – LES JOURNALISTES FRANÇAIS ET BRITANNIQUES AU SEIN DU CORPS DE PRESSE***

Après avoir donné quelques éléments de cadrage de la situation du corps de presse dans son ensemble, il convient maintenant de s'interroger sur les deux sous-populations qui

font l'objet de ce travail. En analysant les poids respectifs des grandes familles de média, on s'aperçoit notamment que le type d'actualité que représente l'information sur l'UE est réservée de fait aux franges les plus élitaires de la presse et de l'audiovisuel. Presse écrite nationale et agences de presse sont très bien représentées à Bruxelles. Tandis que les presses populaire et locale britannique, l'audiovisuel, les presses magazine, régionale et locale françaises en sont quasiment absentes. Les groupes français et britanniques au sein du corps de presse présentent donc un profil très spécifique par rapport à ce que sont ces deux presses nationales. Médias « de référence », de « qualité » ou « médias pour journalistes » (les agences de presse), la plupart des titres présents à Bruxelles ne sont pas les plus vendus ou les plus diffusés (à l'exception de la *BBC*) dans leurs pays d'origine.

Ici, comme au niveau d'ensemble, la question du nombre a son importance même si elle ne suffit pas à rendre compte des influences respectives de chaque nationalité. Avec 7% des correspondants des pays membres et 40 journalistes, la France pèse peu en comparaison de la Grande-Bretagne et de ses 93 journalistes (17%). La faible présence française, en termes purement numériques, n'empêche pas ces journalistes de compter parmi les plus influents de la salle de presse. Les effectifs réduits sont en effet compensés par la longue présence d'un certain nombre de correspondants qui font figure de « *grands anciens* ». Le simple fait que le français soit resté l'unique langue de travail en salle de presse jusqu'en 1995 est un premier indice de leur importance. Largement dépassés en nombre par les Allemands (et ce depuis les origines), par les Britanniques et, dans une moindre mesure, par les Espagnols, les journalistes français<sup>1</sup> ont longtemps conservé le privilège d'être les seuls à pouvoir s'exprimer dans leur langue<sup>2</sup>. On peut bien parler ici de privilège dans la mesure où la plupart des journalistes sont dans l'obligation de travailler quotidiennement dans une langue qui n'est pas la leur<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Journalistes français auxquels il faut ajouter ceux venant de pays francophones ou partiellement francophones comme la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, les pays du Maghreb et un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne.

<sup>2</sup> *The Independent*, du 24 septembre 1994 (« *It's all a terrible anglo-saxon conspiracy, non ?* ») relate comment les journalistes français vécurent comme un drame le fait qu'un porte-parole allemand réponde en anglais à une question en français et comment ils firent bruyamment (avec l'appui d'un diplomate français présent) savoir leur désaccord. La règle est en effet qu'à une question en français (ou en anglais) soit apportée une réponse dans la même langue.

<sup>3</sup> La règle n'est pas la même au Conseil des Ministres puisque chaque conférence de presse commune (c'est-à-dire tenue par le secrétariat général du Conseil ou par le pays assurant la présidence de l'Union européenne) donne lieu à une traduction simultanée dans les onze langues de l'UE. Autre entorse à cette règle, les conférences de presse données par les commissaires (notamment le mercredi à l'issue de la réunion du collège) ont lieu dans leur langue maternelle avec une traduction dans toutes les langues officielles. La présence de traducteurs est d'ailleurs immédiatement saisie par les journalistes pour s'exprimer dans leur langue (ils indiquent alors aux traducteurs, avant de poser leur question, dans quelle langue ils vont le faire : « *castillano por favor* »).

Si l'on tient compte du fait qu'à lui seul, le bureau de Bruxelles de l'Agence France Presse compte neuf journalistes (dont trois pour les services en langue étrangère), les effectifs journalistiques français apparaissent singulièrement réduits. Ce que ne manque pas de souligner ce journaliste qui connaît bien le poste de Bruxelles pour y avoir effectué deux séjours au cours de sa carrière.

« Si vous parlez des quotidiens nationaux français alors là je vais vous dire un truc : les journalistes français, si vous enlevez l'AFP, ne sont pas plus nombreux que les journalistes autrichiens ou suisses hein. Et même je vous dirais je me demande si les Suisses ne sont pas plus nombreux. Je donne toujours cet exemple frappant parce qu'ils ne sont même pas membres de l'Union européenne. Vous avez en tout et pour tout, moi je prends les accrédités, j'enlève l'AFP, vous avez effectivement (pour les institutions européennes) *Le Monde* : 1, *Figaro* : 1, *Libération* : 1, *La Tribune* : 1, *les Echos* : 1, pour les quotidiens y a *Ouest-France* et les *Dernières nouvelles* qui ont ce que je nomme un *stringer*, un type qui travaille, non c'est pas un type c'est des femmes d'ailleurs, qui travaillent (enfin les journalistes femmes j'ai rien contre mais je veux dire elles sont pas... elles travaillent sur demande, elles sont même des pigistes. Vu le travail etc., il faut quand même que ces gens puissent aller partout dans les grandes réunions et qu'on leur paye le truc. C'est quand même une activité plus réduite). Donc ça c'est la presse écrite. Est-ce que j'ai oublié quelqu'un ?

### **Je crois qu'il y a quelqu'un pour le *Nouvel Obs*.**

Oui y a quelqu'un pour le *Nouvel Obs* mais il fait pas que ça, ils ont un multicarte. Si Pavy vous dit qu'il gagne sa vie seulement avec le *Nouvel Obs* moi je veux bien mais... [...] Mais je veux dire à part ces 5 c'est quand même assez... Soit par manque d'intérêt puisque *Ouest-France* et les *Dernières Nouvelles* demandent seulement des choses soit ils sont pas représentés du tout. Ou alors, ils couvrent de Paris. C'est frappant, c'est frappant parce que je vous dis, il faut voir les pays comparables : les Espagnols, tiens je vais demander (il tente de trouver le correspondant AFP hispanophone et ne le trouvera pas). Mais bon moi je vois à vue de nez y en a 40-50. [...] Enfin bon y a sûrement des gens qui font des piges. Surtout que là ça a pas évolué. Au fond, la représentation française n'a pas évolué depuis mon premier séjour. Parce que *le Monde*, ils en ont deux, mais le deuxième couvre la Belgique et l'OTAN<sup>1</sup>. C'est très bien pour *le Monde* d'ailleurs, mais il couvre pas l'Union européenne. Non, si on compare, les grands journaux danois, on dit toujours les Danois sont pas européens mais le (inaudible) ils en ont trois. *Le Guardian* : 2, le *Financial Times* : 4. Le *Frankfurter* : 2,5 enfin 2,5 (2 plus un type qui collabore). C'est quand même... *El País* : 2. Y a un journal espagnol de Barcelone la *Vanguardia* qu'est vendu à 200 000 exemplaires eh ben ils ont quelqu'un ici. C'est une question de choix. Alors évidemment ils peuvent vous dire : « l'AFP nous couvre les trucs », mais bon. Mais un correspondant, il peut faire des trucs que nous en agence on peut pas [...] Alors ou c'est une question d'argent ou alors c'est une question d'intérêt. A mon avis *Ouest-France* c'est pas une question d'argent ». (journaliste français, agence de presse).

---

<sup>1</sup> Au moment de l'entretien, *Le Monde* n'avait pas encore ouvert de « bureau européen » et Luc Rozensweig assuré la correspondance du journal sur la Belgique et l'OTAN.

Avant que d'expliquer les raisons de cette faiblesse des effectifs français au sein du corps de presse, il convient tout d'abord d'en faire un état des lieux. Ce sont pour le moment moins les chiffres globaux en termes de nombre de correspondants pour chacun des pays qui retiendront l'attention que ce qu'ils révèlent des intérêts, très divers selon les marchés sur lesquels ils évoluent, des médias français et britanniques pour l'actualité de l'UE. Les absences ou, au contraire, les sur-représentations de certains types de médias constituent en effet un premier indicateur de ce que représente cette information pour les rédactions nationales.

## **A – Secteurs de presse et actualité communautaire : premiers repérages**

L'information à propos de l'UE souffre d'un double handicap. D'une part, elle subit les changements intervenus à propos du statut de l'actualité « étrangère » dans les priorités éditoriales<sup>1</sup>. D'autre part, elle apparaît de plus en plus en décalage avec les critères de sélection de l'information qui dominent au sein des services étrangers. Parce qu'elle est considérée comme relevant du domaine de l'actualité étrangère, l'information communautaire subit les mêmes contraintes que celles en provenance d'autres parties du globe<sup>2</sup>. La place de l'actualité internationale n'ayant eu de cesse que de reculer à la fois en termes de volume et de rang dans la hiérarchie journalistique, l'actualité communautaire, qui présente en plus le gros handicap de ne pas se prêter à des images spectaculaires, rencontre d'énormes difficultés à trouver sa place dans les médias qui ont le plus accentué ce retrait du domaine étranger.

Dans le cas français, ce sont les secteurs de l'audiovisuel et de la presse hebdomadaire d'information générale qui semblent les plus directement concernés dans la mesure où ils n'ont que marginalement des correspondants permanents à Bruxelles. En Grande-Bretagne, c'est essentiellement la presse populaire qui se montre peu impliquée par un traitement

---

<sup>1</sup> Une actualité qui subissait déjà de nombreuses contraintes, étudiées, en 1965, par Johan Galtung et Mari Holmboe Ruge : « The structure of foreign news », *Journal of International Peace Research*, n°1, 1965, pp. 64-90 reproduit in Jeremy Tunstall (ed.), *Media Sociology*, 1970, pp. 259-298. Les principes de hiérarchisation de l'information internationale sont listés p. 286 et suivantes.

<sup>2</sup> Dan Rather, figure emblématique de la télévision américaine, s'exprimait ainsi lors d'un discours à Harvard face à un auditoire d'aspirants journalistes : « *Ne vous méprenez pas, la tendance lourde du journalisme américain est de s'écarter, et non de se rapprocher, d'une couverture internationale intensive. L'information internationale est la plus chère. C'est elle qui a besoin du plus de place parce que vous y traitez de situations complexes que vous devez beaucoup expliquer. Et il y a toujours quelqu'un autour de vous pour vous dire que les gens n'en ont rien à faire de ces histoires de toute façon... Si tu dois faire quelque chose sur l'étranger, Dan pour l'amour du ciel, fais court, s'il te plaît.* ». Cité dans Stephen Hess, *International news and foreign correspondents*, op. cit., p. 6.

régulier des questions communautaires alors même qu'elle est fortement positionnée sur le sujet.

En proposant une information essentiellement institutionnelle et centrée sur des politiques publiques, l'UE s'oppose fortement aux principes qui gouvernent les préférences éditoriales d'une presse que nombre de chercheurs considèrent en voie de « tabloidization »<sup>1</sup>. C'est à dire, pour reprendre la définition retenue par Franck Esser<sup>2</sup> d'une part, « *un déclin généralisé des standards journalistiques* », d'autre part, « *une diminution des informations denses [hard news] telles que la politique et l'économie et une montée des sujets légers [soft news] telles que la fraude, le scandale, le sensationnalisme et le divertissement* » et, enfin, « *un changement général (ou une diffusion) de la définition médiatique de ce qu'ils pensent que les électeurs sont en droit de savoir afin d'évaluer l'adéquation d'une personne à une charge publique* ». Par conséquent, les différences de styles éditoriaux entre les journaux de qualité et la presse populaire se seraient atténuées ou, dans une version radicale, auraient disparus<sup>3</sup>. On assisterait à la montée et la consécration du chroniqueur-éditorialiste (*columnist*) au détriment du journaliste et au remplacement, à la télévision, des journalistes d'investigation « sérieux » par des « *liseurs de nouvelles, soigneusement coiffés* » et choisis par des panels de téléspectateurs. En Grande-Bretagne, ces changements se sont accompagnés, on le verra, d'une politisation très forte, essentiellement à droite, de la presse écrite. Ce concept décrit un processus historique de diffusion des valeurs journalistiques de la presse populaire en direction de la presse de qualité. En travaillant dans une perspective comparative (il étudie le phénomène en Allemagne et en Grande-Bretagne), Franck Esser

---

<sup>1</sup> La question de la « tabloidization » de l'information a originellement été formulée par le Glasgow Media Group (*Bad News*, Routledge et Kegan Paul, 1976 et *More Bad News*, Routledge et Kegan Paul, 1980). En soulignant que les informations étaient idéologiquement biaisées et tendaient à introduire de plus en plus d'informations « légères » dans les médias réputés « sérieux », ces publications allaient provoquer une polémique importante. Pour une histoire (par celui qui dirigeait alors le projet) de cette interrogation et un retour, 26 ans plus tard, sur les conclusions de ces études : Brian Winston, « Towards Tabloidization ? Glasgow revisited, 1975-2001 », *Journalism Studies*, Vol. 3, n°1, 2002, pp. 5-20. Ces interrogations ont été prolongées par d'autres auteurs comme Bob Franklin : Bob Franklin, *Newszak and News Media*, Arnold, 1997. L'auteur explique (p. 6), le phénomène par l'influence de trois facteurs : « *Premièrement, le renversement en faveur du divertissement dans les médias d'information a rarement, sinon jamais, été aussi évident. [...] Deuxièmement, ce changement s'est accompagné par un déclin (qui lui est lié) dans l'attention des médias pour l'actualité et, en particulier, certains types d'informations; l'information internationale et le journalisme d'investigation ont virtuellement disparu de certains types de media. Troisièmement, ce déclin dans la couverture de l'actualité et dans la montée du divertissement est évident dans tous les médias [...] Plus significativement, ces changements reflètent une congruence de changements de long terme sans précédent dans les structures financières, organisationnelles et réglementaires des médias d'information combinée avec une impulsion dérégulatoire fournie par la politique gouvernementale en matière de médias qui va résister à tout retour en arrière* ».

<sup>2</sup> Frank Esser, « 'Tabloidization' of news. A Comparative Analysis of Anglo-American and German Press Journalism », *European Journal of Communication*, Vol. 14, n°3, Septembre 1999, pp. 291-324, p. 293.

<sup>3</sup> Bob Franklin (ed.), *Social Policy, the Media and Misrepresentation*, Routledge, 1999, p. 5 et suivantes.

remarque, à juste titre, qu'il ne s'agit pas d'un phénomène uniforme au niveau international et que c'est sans doute au niveau micro-sociologique qu'il convient d'aborder la question<sup>1</sup>.

Dans ces conditions, le constat posé par Bob Franklin<sup>2</sup> d'un agenda médiatique revu à la baisse (*dumbed down*) doit être replacé dans le contexte britannique. Celui d'une compétition intense entre les titres<sup>3</sup>, d'une faiblesse de la presse régionale et d'un secteur audiovisuel encore dominé par l'institution que constitue la *BBC* qui a contribué (au moins dans le cadre des chaînes hertziennes) à le tenir partiellement à l'écart du phénomène. Il convient donc de situer ce phénomène dans des contextes nationaux où il renvoie à des réalités différenciées. D'ailleurs, Franck Esser, dans sa comparaison germano-britannique, souligne que le phénomène qui touche la presse britannique est davantage repérable, en Allemagne, à la télévision<sup>4</sup>.

La notion de « *tabloidization* », si elle décrit effectivement un certain nombre de tendances de fond à l'œuvre dans les champs journalistiques nationaux, semble poser au moins autant de problèmes qu'elle n'en résout. D'ailleurs, le terme lui-même est problématique dans la mesure où de nombreux pays, tels que la France, ne disposent pas de presse populaire comparable aux tabloïds. Mais aussi parce qu'il semble, *a priori*, déterminer l'origine de ces processus dans la presse populaire. D'une part, en formulant des propositions générales et indifférenciées elle semble par trop influencée par le modèle britannique et dit peu de choses de situations nationales contrastées<sup>5</sup>. D'autre part, le phénomène, souligné par

---

<sup>1</sup> Franck Esser (« 'Tabloidization' of news. A Comparative Analysis of Anglo-American and German Press Journalism », art. cit., p. 293) indique que « dans ce contexte, [la "tabloidization"] signifie une modification de l'éventail de sujets couverts ( plus de divertissement, moins d'information), de la manière de les présenter (moins d'articles longs, plus de papiers courts avec des photos et des illustrations) et un changement dans la manière de s'exprimer (plus direct [street walk]) lorsqu'ils s'adressent aux lecteurs ».

<sup>2</sup> Bob Franklin (*Social Policy, the Media and Misrepresentation*, op. cit., p. 4) : « Le marché de plus en plus compétitif dans lequel le journalisme de presse écrite et celui de l'audiovisuel sont obligés d'opérer a impliqué une révision des priorités éditoriales dans laquelle le besoin de distraire l'audience et les lecteurs a dépassé le besoin de les informer. Cette révision à la baisse [dumbing down] des médias d'information a impliqué la trivialisatation et la sensationnalisation des informations accompagnées par une emphase plus importante sur les articles sur le "human interest" plutôt que sur l'intérêt public, la prévalence de sujets consommation "légers" sur des sujets "difficiles" centrés sur des politiques publiques et une préférence pour des informations courtes et concises par rapport à des analyses soutenues, longues et détaillées. L' "infotainment" est de plus en plus devenu le régime habituel des bulletins d'information ».

<sup>3</sup> Franck Esser (« 'Tabloidization' of news. A Comparative Analysis of Anglo-American and German Press Journalism », art. cit., p. 318.) souligne ainsi, à juste titre, que la vente par abonnement est très faible en Grande-Bretagne (un tiers environ) comparée à l'Allemagne (entre 75 et 90%). La nécessité de susciter, par des titres et des sujets tapageurs, l'achat du journal est donc d'autant plus forte.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>5</sup> Franck Esser (« 'Tabloidization' of news. A Comparative Analysis of Anglo-American and German Press Journalism », art. cit.) donne notamment des indications stimulantes sur la circulation internationale des formats de presse en soulignant que c'est à son retour d'Angleterre, en 1919, que Joseph Medill Patterson créera le premier tabloïd américain (*Illustrated Daily News*). De la même manière, l'introduction de tabloïds en

les différents auteurs, ne doit sans doute pas être conçu comme intervenant de la même manière et avec la même intensité dans tous les secteurs de presse<sup>1</sup>. Enfin, la thèse du « *spillover* », en ne tenant pas compte des résistances, des ajustements différenciés et surtout du fait que des stratégies de positionnement en opposition à ce phénomène peuvent être rentables économiquement, est problématique. Si un renouvellement des pratiques journalistiques est observable, on n'assiste pas non plus à une uniformisation qui verrait les standards de la presse de qualité (les *broadsheets*) converger vers ceux de la « *gutter press* ». Ce sont des phénomènes liés notamment à la manière dont se financent presse de qualité et presse populaire qui peuvent expliquer la polarisation du champ journalistique britannique : « *La presse de qualité retire généralement plus des deux-tiers de ses revenus de la publicité, assurés par l'attraction de niches d'audience à hauts revenus. La presse populaire de son côté, obtient plus de la moitié de ses ressources des ventes et sa valeur aux yeux des annonceurs est ancrée dans ces succès de diffusion. Ainsi, un secteur a besoin de "sélectionner" ses lecteurs de façon à sauvegarder ses revenus publicitaires, tandis que l'autre a besoin de construire et de conserver une diffusion massive* »<sup>2</sup>.

Plutôt que de mettre en cause de manière normative les choix éditoriaux des médias absents de Bruxelles, il convient de replacer ces décisions lourdes de conséquences (en termes économiques et de surface éditoriale) dans les contextes journalistiques et économiques dans lesquels ils interviennent. Si ce sont bien les médias les plus populaires, ceux dont la survie économique passe par l'attraction d'une audience aussi large que possible, qui sont les moins impliqués dans la couverture de l'UE il convient, compte tenu des économies internes très différentes des presses française et britannique, de spécifier les secteurs en cause.

Comme l'indique Jeremy Tunstall<sup>3</sup>, « *à seulement 200 miles de Londres, Bruxelles a constitué le centre d'un nouvel arrangement européen de nations. Mais le public britannique a été plutôt ennuyé par Bruxelles. La couverture de l'international par la presse écrite a accepté cette attitude et a porté son attention ailleurs, vers les conflits internationaux, les personnalités et l'excitation. Suspendue entre ses voisins européens, son Empire et l'histoire du Commonwealth, et sa proximité culturelle et linguistique d'avec les Etats-Unis, la*

---

Allemagne est, d'après l'auteur, largement liée au fait qu'après la Seconde Guerre Mondiale, des journalistes britanniques furent envoyés en Allemagne pour « rééduquer » la presse nationale .

<sup>1</sup> Ce que souligne également Brian Winston ( « Towards Tabloidization ? Glasgow revisited, 1975-2001 », art. cit., p. 6) lorsqu'il réalise un panorama des études qui ont été consacrées au sujet et analyse les changements intervenus dans les bulletins d'information à la télévision en comparant les résultats de 1975 avec ceux de 2001.

<sup>2</sup> James Curran et Jean Seaton, *Power without Responsibility*, Routledge, 5ème édition, 1997, p. 97.

<sup>3</sup> Jeremy Tunstall, *Newspaper power*, Clarendon Press, 1996, p. 342.



*couverture britannique de l'actualité internationale s'est efforcée de se concentrer sur le plus appétissant des trois menus*». En France également, l'actualité communautaire fait les frais de sa mise en concurrence avec le reste de l'actualité internationale. Cependant, si les raisons (économiques mais relevant aussi de la conception dominante de l'information) de cette désaffection sont les mêmes dans les deux pays, les secteurs concernés diffèrent grandement. Dans les deux cas cependant, c'est moins l'Europe (en tant que réalité culturelle, géographique) qui pose problème que l'Union européenne et l'aspect très institutionnel de l'information qui en émane. Ce paradoxe relatif est d'ailleurs souligné par Jeremy Tunstall<sup>1</sup> qui indique qu'il y a « *une remarquable absence d'adéquation entre la façon dont l'Europe (et l'Union européenne) est dépeinte dans les différentes rubriques d'un journal. Dans les pages économiques, l'économie britannique est présentée comme située en Europe. Dans les pages d'informations générales et les éditoriaux, l'Europe est présentée comme trop ennuyeuse pour être couverte, mais aussi comme trop menaçante pour lui faire confiance. Dans le même temps, dans les pages voyages, loisirs, cuisine, l'Europe apparaît chaleureuse, accueillante, photogénique et même vraiment attrayante* ». D'ailleurs, si certains types de médias, comme l'audiovisuel et, dans une certaine mesure, la presse hebdomadaire d'information générale en France et la presse populaire en Grande-Bretagne, sont réticents à institutionnaliser l'Union européenne comme sujet journalistique (par l'envoi d'un correspondant, un flux régulier d'articles et de sujets, voire une rubrique ou une émission spécifiques), d'autres trouvent justement dans son caractère ardu ou plutôt dans le type de public prêt à s'accommoder de cette difficulté de compréhension, l'occasion de revendiquer leur statut de presse ou de média « de qualité » mais aussi de fidéliser un lectorat qui, pour être limité, n'en est pas moins rémunérateur en termes de recettes publicitaires<sup>2</sup>. Il faut donc introduire ici une distinction entre *l'information communautaire* d'une part, c'est-à-dire celle portant sur l'espace politique communautaire et dont sont en charge les correspondants à Bruxelles, et *l'information européenne* d'autre part. Cette dernière relevant davantage des secteurs d'actualité (économie, culture, tourisme, etc...) évoqués par Jeremy Tunstall mais

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 424.

<sup>2</sup> Pour ne prendre qu'un exemple, le statut, revendiqué et mis en valeur, de « *quotidien des cadres* » du *Monde* a sans doute joué un rôle dans sa décision de consacrer davantage d'espace aux questions européennes. S'il est un « *acte militant* » de la part du journal, comme le dit un de journaliste, celui-ci est d'autant moins coûteux que le lectorat du quotidien est aussi celui qui est le plus disposé et le plus intéressé à s'intéresser à l'actualité communautaire (voir annexe 5). À ce sujet, les réflexions de Julien Duval à propos des rubriques économiques résonnent fortement avec celles concernant la rentabilité économique de « *pages européennes* » : Julien Duval, « *Concessions et conversions à l'économie* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000, n°131-132, pp. 56-75.

également de modes de traitement où la dimension proprement communautaire est marginale (qu'elle explique l'absence de correspondant ou qu'elle s'explique par celle-ci).

En opérant cette distinction, on comprend mieux que la France arrive en tête des comptages effectués par Virginie Le Torrec et alii<sup>1</sup> des sujets européens diffusés à la télévision tout en n'ayant (cf. infra) qu'un journaliste de télévision à Bruxelles. En effet, les sujets où les acteurs communautaires y sont marginaux ( dans seulement 3,4% des sujets ils sont évoqués de manière exclusive contre 62% pour les acteurs nationaux). Dans ces conditions, les questions européennes sont prises en charge par des acteurs nationaux présentés comme agissant dans un cadre intergouvernemental. L'idée avancée par les auteurs que la couverture de l'UE par la télévision est avant tout soumise à une logique événementielle<sup>2</sup> (*event-driven*) et que la vie institutionnelle qui échappe à celle-ci (en dehors des sommets européens et des crises) n'obtient qu'une attention marginale, renvoie de fait, on le verra, à des modes de traitement de l'actualité internationale en général et communautaire en particulier qui privilégient les envoyés spéciaux au détriment des correspondants. La proportion encore plus forte d'acteurs nationaux (70%) présents dans les sujets télévisés en Grande-Bretagne, renvoie sans doute à des logiques différentes, sans que les données fournies permettent de trancher. Comme on va le voir, l'information sur l'Union européenne est très fortement contrainte par la politisation de l'enjeu européen au sein des champs politique et journalistique. La nationalisation de l'information communautaire se fait alors à travers le prisme de la politisation, c'est-à-dire la retraduction des enjeux européens dans les termes du débat politique interne<sup>3</sup>. On verra notamment que, compte tenu de l'attention très forte que porte le gouvernement britannique à ce qu'écrit la presse populaire, celui-ci est souvent amené à réagir à des articles qui envisagent essentiellement le jeu politique communautaire sur le mode de ce que ce dernier a obtenu de (ou au contraire abandonné à) « Bruxelles ».

## ***1- Les correspondants par grandes familles de médias***

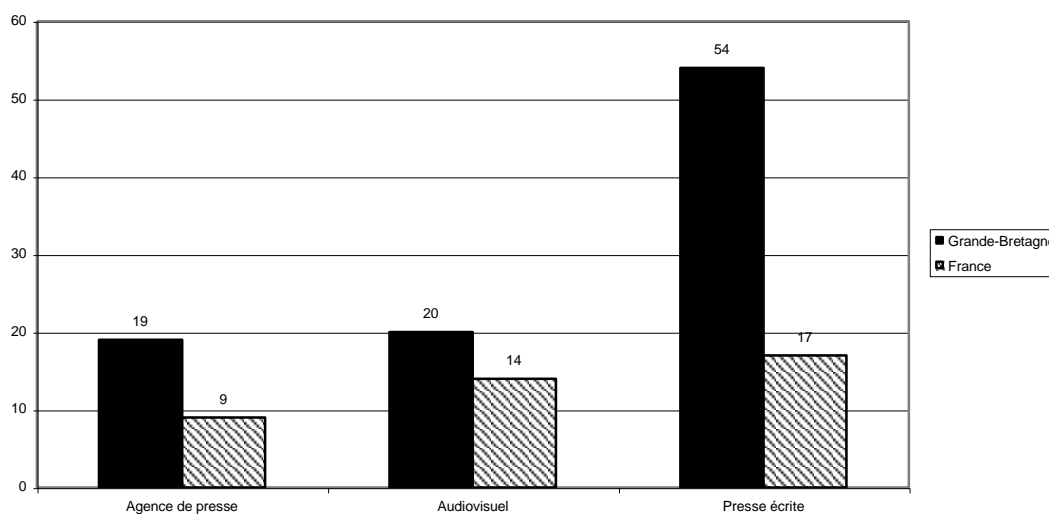
---

<sup>1</sup> Virginie Le Torrec et alii, « Framing Europe: News coverage and legitimacy of the European Union in five countries », *Communication à la European Community Studies Association Seventh Biennial International Conference*, Madison, Wisconsin, 31 mai-2 juin 2001, p. 14. Le cas français rassemble en effet 41% de l'ensemble des sujets ayant une dimension européenne codés à partir des journaux télévisés dans cinq pays (France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne et Pays Bas). L'année retenue, 1999, permet également d'expliquer pour partie cette importance du score français en raison de la polémique sur la vache folle qui concernait au premier chef la France et la Grande-Bretagne et les élections européennes qui donnèrent lieu à de nombreux sujets (les auteurs n'indiquant pas si les dispositions légales concernant la couverture des élections peuvent expliquer ce fort topisme de la télévision française pour des élections pourtant réputées peu mobilisatrices).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>3</sup> Ce qui peut expliquer (Virginie Le Torrec et alii, « Framing Europe: News coverage and legitimacy of the European Union in five countries », art. cit., p. 24) que, d'après les auteurs, l'information sur l'UE à la télévision britannique ne dépende que faiblement des agendas institutionnels, que les acteurs majoritairement évoqués soient nationaux et relevant essentiellement de l'exécutif.

**Nombre de journalistes par types de presse**



**Figure 10 : Types de médias et actualité communautaire.**

Encore une fois, ces chiffres bruts, reflétant le nombre de correspondants de chaque pays recensés par les services de la Commission, appellent un commentaire. En effet, dans l'annuaire des journalistes accrédités un certain nombre de journalistes sont répertoriés parmi les français et les britanniques qui relèvent davantage de publications ou d'agences qu'on peut qualifier de « microcosmiques », c'est-à-dire dont la production est spécialisée sur l'UE et/ou à destination explicite des professionnels de l'UE plutôt qu'à des publics nationaux. Le service du porte-parole recense d'ailleurs dans une rubrique particulière (« Europe/international ») un certain nombre de ces organes de presse : l'*Agence Europe*, *Europolitique*, *European Report*... 53 journalistes sont classés dans cette rubrique. Pour autant, parmi les journalistes français et britanniques, on retrouve un certain nombre de publications qui pourraient être rapportées à cette rubrique. On en a retenu trois : l'agence *Agra-Europe*, *The Bulletin* et *European Voice*. Alors que la première est une agence de presse spécialisée sur les questions agricoles au niveau européen<sup>1</sup> les deux autres sont des publications à destination du microcosme. *The Bulletin* est un newsmagazine pour expatriés de Bruxelles qui comporte à la fois des informations sur l'UE et sur la vie à Bruxelles (sorties, restaurants, etc.) et *European Voice* est un hebdomadaire d'information politique spécialisé sur l'UE, filiale de *the Economist*. *Agra Europe* emploie six journalistes britanniques et trois français, *The Bulletin* emploie un journaliste britannique et *European Voice*, six. Parmi les journalistes français,

<sup>1</sup> Originellement *Agra-Europe* était une filiale de *Agra S. A.* société française. Aujourd'hui, le siège d'*Agra Group* est installé à Londres et publie cinquante bulletins d'informations différents répartis par zones géographiques et par types de produits.

deux sont en même temps correspondants pour des titres de la presse nationale et employés par *Europolitique*<sup>1</sup>. Il est par ailleurs difficile, comme on l'a dit, de faire la part des réelles entreprises de médias et des publications (qui porte parfois le nom du « journaliste » : « Jim Gibbons Ltd. » par exemple) qui servent essentiellement de prétexte à des lobbyistes pour avoir accès à la salle de presse. Ces chiffres, notamment ceux des correspondants britanniques, viennent quelque peu tempérer les écarts avec le groupe français, particulièrement dans le secteur de la presse écrite (*Agra-Europe* étant étonnamment classée par le service du porte-parole comme relevant de la presse écrite). 13 journalistes sont en effet concernés et l'écart entre Britanniques et Français passe alors de 37 unités à 27.

Répartition par type de presse (France-Grande-Bretagne)

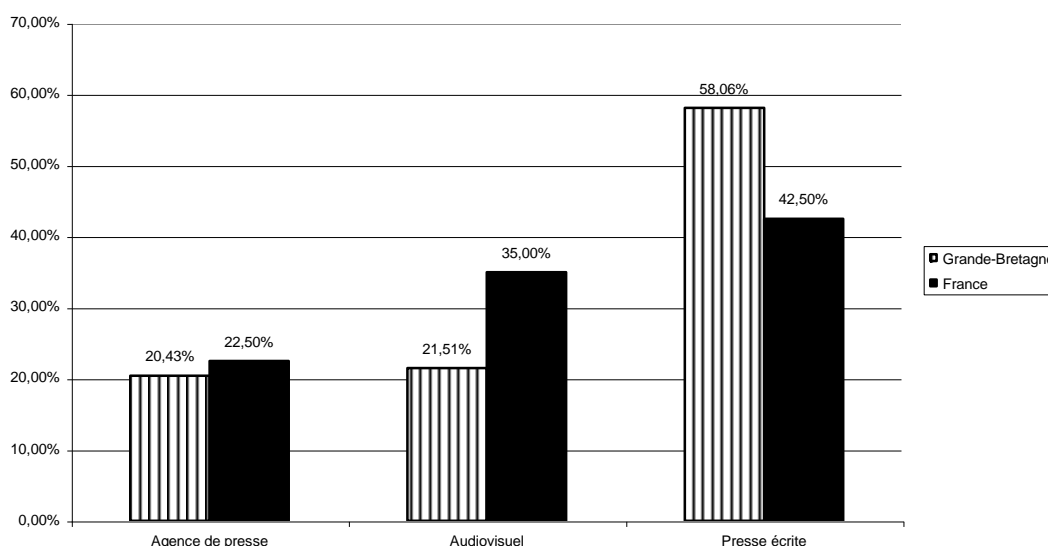


Figure 11 : Parts respectives des secteurs de médias (France, Grande-Bretagne).

La ventilation par type de presse laisse apparaître la prépondérance de la presse écrite sur les deux autres secteurs d'emplois<sup>2</sup>. Cette tendance recouvre d'ailleurs, mais en l'atténuant, la répartition des secteurs d'emploi aux niveaux nationaux.

	<i>Agence de presse</i>	<i>Audiovisuel</i>	<i>Presse écrite</i>
<b>Correspondants britanniques<sup>3</sup></b>	33,87 %	30,64%	35,48%

<sup>1</sup> Dans le cas de l'un d'entre eux, c'est même cette seconde occupation qui occupe la majeure partie de son temps, ses correspondances pour la presse nationale et régionale étant plus épisodiques et moins stables (il est pigiste pour ces titres).

<sup>2</sup> Une nouvelle fois, la proportion de journalistes britanniques de la presse écrite doit être tempérée par la présence dans leurs rangs de correspondants de médias comme *Agra-Europe*, *The Bulletin* et *European Voice*.

<sup>3</sup> Afin de pouvoir comparer les chiffres de l'enquête de Delano et Henningham (*The News Breed, op. cit.*), il s'agit là de données obtenues à partir de l'échantillon réduit pour le rendre compatible avec le protocole

<b>Journalistes britanniques<sup>1</sup></b>	9%	15%	76%
<b>Ecart corps de presse/Grande-Bretagne</b>	+24,87%	+15,64%	-40,52%
<b>Correspondants français</b>	22,5%	21,51%	42,5%
<b>Journalistes français</b>	6,1%	20,9%	72,8%
<b>Ecart corps de presse/France</b>	+16,4%	+0,61%	-30,3%

Figure 12 : Comparaison des secteurs d'emploi journalistique par nationalité au niveau national et au sein du corps de presse<sup>2</sup>.

Comme on l'a vu du point de vue du profil des correspondants, le corps de presse constitue un prisme déformant des secteurs journalistiques nationaux. Il réfracte et fournit une image des groupes nationaux de correspondants qui reflète les caractéristiques du poste et de l'actualité communautaire. Plus âgé, moins féminin que les professions au niveau national, le corps de presse déforme également la structuration des marchés de l'emploi et les poids respectifs des grands secteurs des entreprises de média<sup>3</sup> sont profondément modifiés à Bruxelles.

La presse écrite notamment est un secteur d'emploi des correspondants beaucoup moins important qu'au niveau national ( - 40,52% pour les britanniques et - 30,3% pour les français). S'ils restent les plus nombreux, la proportion des correspondants de la presse écrite est moindre qu'au niveau national essentiellement parce qu'à Bruxelles, ce sont essentiellement les titres de la presse d'information générale et politique qui sont représentés. Les agences de presse et le secteur audiovisuel se trouvent par contre sur-représentés par rapport aux niveaux nationaux : respectivement + 24,87% et + 15,64% pour la Grande-Bretagne et +16.4% et +0.61% pour la France.

## 2 – Présents et absents du corps de presse

---

méthodologique de ces auteurs (d'où la variation avec ceux comparant correspondants français et britanniques). Voir la note méthodologique en annexe (annexe 1).

<sup>1</sup> Il s'agit là d'agrégats réalisés à partir de l'échantillon de l'étude de Delano et Henningham (*The News Breed*, op.cit.). Dans la mesure où il n'existe aucun chiffre officiel recensant la population journalistique en Grande-Bretagne, les auteurs ont dû réaliser une estimation de la répartition des journalistes par type de presse pour monter leur échantillon.

<sup>2</sup> Données corrigées pour la Grande-Bretagne.

<sup>3</sup> On reprend ici la classification, sommaire, de l'annuaire des journalistes accrédités. Il aurait été extrêmement difficile de retrouver la nature exacte de chaque média simplement indiqué par son nom.

## Les agences de presse

Ce sont donc les agences de presse et plus particulièrement les agences internationales (*AFP* et *Reuters*) qui se trouvent massivement représentées. Avec 9 journalistes pour la première et 14 pour la seconde, on a là affaire à de véritables rédactions où s'effectue une répartition des tâches et une spécialisation thématique des journalistes. Comme on l'a vu, les agences de presse internationales ont été parmi les premières à dépêcher des correspondants permanents pour suivre l'actualité communautaire. L'obligation d'exhaustivité mais aussi la dominante économique<sup>1</sup> de la construction européenne ont amené ces agences à développer leurs bureaux à Bruxelles.

À elle seule, *Reuter* représente ainsi les 2/3 des journalistes d'agence alors que *Press Association* ne dispose que d'un correspondant sur place et propose plusieurs produits spécifiques très en pointe sur les questions communautaires<sup>2</sup> (*Reuters EC Report*, *EC News*, *EC Press Releases* et *EC Diary*). La seconde agence est *AFX*, spécialisée dans les informations financières avec cinq journalistes<sup>3</sup>. L'actualité communautaire reste pour les agences de presse avant tout une actualité internationale (*Press Association* étant une agence purement nationale), dominée par les questions économiques. Ce dernier élément constituant la principale attractivité de Bruxelles pour ces entreprises.

## L'audiovisuel

Le cas de l'audiovisuel français est le plus significatif quant à l'attitude de rédactions qui hésitent à envoyer des correspondants permanents à Bruxelles. Si les chiffres globaux donnent l'impression d'une présence relativement importante, la réalité conduit à tempérer ce jugement. Pour ce qui est de la télévision tout d'abord. L'absence d'une chaîne comme *TF1*, première télévision privée en Europe, et de *LCI* est particulièrement frappante<sup>4</sup>. Si *France 2*

---

<sup>1</sup> Eric Lagneau (Eric Lagneau, « Le style agencier et ses déclinaisons thématiques. L'exemple des journalistes de l'Agence France Presse », art. cit..) indique notamment que l'information économique fait partie des priorités de l'Agence France Presse. Michael Palmer, à propos de Reuter, écrit : « *L'information économique est rentable ; l'information générale ne l'est pas [...] Quoiqu'elle répugne à l'admettre [...] Reuter finance le déficit de l'information générale par les recettes, prodigieuses, des services économiques* » : Michael Palmer, « Les agences d'information en France et en Grande-Bretagne : Quelques éléments de comparaison », in Jean-Claude Sergeant (dir.), *Visages de la presse britannique*, Presses universitaires de Nancy, 1987, pp. 117-127, p. 125.

<sup>2</sup> Sur ce point voir : Yves Conrad, « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », chap. cit., p. 124.

<sup>3</sup> A celle-ci s'ajoute un correspondant pour une autre agence d'information financière : *Market News Service*.

<sup>4</sup> *TF1* a pourtant disposé d'un correspondant en la personne de Bernard Volker (1976-1982) même s'il se partageait entre le poste de Bonn et de Bruxelles. En avril 1982, il réintègre la rédaction centrale tout en étant toujours en charge des problèmes de l'Union européenne. Il est, depuis 1996, éditorialiste de la politique

dispose bien d'un journaliste accrédité, en la personne de Christian Marie-Monnot, ce dernier a son bureau à Paris et se rend à Bruxelles à un rythme hebdomadaire. En fait, seule *France 3* dispose d'un correspondant permanent à Bruxelles, Pascal Verdeau, mais celui-ci est également en charge de la couverture de l'Europe au sens large (Europe de l'Est et pays scandinaves). L'investissement que représente l'ouverture d'un bureau véritable apparaît démesuré aux chaînes de télévision qui préfèrent dépêcher un envoyé spécial lorsque l'actualité « le commande ».

Cette remarque vaut également assez largement pour les radios puisque, hormis *Radio-France*, seule *Europe 1* dispose d'un journaliste (pigiste) accrédité, quoique celui-ci consacre la majeure partie de son temps à la station belge dont il dirige la rédaction. La forte présence de *Radio-France* doit enfin être relativisée puisque deux des sept journalistes travaillent pour les services en langues étrangères de *Radio France Internationale*. Par ailleurs, seul Quentin Dickinson est titulaire et ces correspondants travaillent pour l'ensemble des stations du groupe : *France-Inter*, *France-Info*, *Radio-France Internationale*, pour les plus importantes.

L'emploi massif de pigistes dans l'audiovisuel français est particulièrement bien connu<sup>1</sup> : 31,7% des journalistes des télévisions régionales sont pigistes, 30,2% dans les autres télévisions, 23,1% dans les radios nationales, et 21,9% des télévisions nationales. Seules les radios locales ont un nombre de journalistes pigistes inférieur à 20%. Il semble qu'à Bruxelles, la proportion (sans que l'on dispose de chiffres précis) soit encore beaucoup plus importante.

	Nombre de journalistes
Radio-France	7 <sup>2</sup>
France 3	1
RFO	2
Euronews	1 <sup>3</sup>

---

étrangère et, depuis 2000, envoyé spécial permanent en Allemagne pour *TF1* (source : *Biographies de l'audiovisuel*).

<sup>1</sup> Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier et Rémi Rieffel, *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000*, *op.cit.*, p. 43 et suivantes et p. 60 et suivantes. Voir également Alain Accardo (dir.), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, 1998 et Gilles Balbastre, « Une information précaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, Mars 2000, pp. 76-85.

<sup>2</sup> Parmi ces sept journalistes, deux travaillent pour les services en langues étrangères (allemands et arabe) et un seul est titulaire. La collaboration de certains journalistes pigistes est d'ailleurs extrêmement épisodique.

<sup>3</sup> Le classement d'*Euronews* en média français est discutable (média pan-européen détenu de manière majoritaire par *ITN*, entreprise britannique) mais c'est celui retenu par le service du porte-parole qui prend certainement en compte l'adresse d'implantation du média (Lyon en l'occurrence). Le cas de cette correspondante (pigiste) est

Europe 1	1 <sup>1</sup>
Radio Orient	1
France 2	1 <sup>2</sup>

**Figure 13 : Audiovisuel français, répartition des effectifs.**

Du côté britannique, l'importance des effectifs du bureau de la *BBC* est frappante : ses 17 journalistes représentent 81% des correspondants pour l'audiovisuel britannique. *ITN* de son côté dispose de deux correspondants<sup>3</sup>. L'écart entre service public et télévision privée semble démesuré mais doit être relativisé par la structure de la *BBC*. Comme l'explique un de ces correspondants, c'est « *une grosse organisation qui doit être alimentée en informations et c'est une organisation très affamée* ». Ainsi dans la liste des correspondants, 4 journalistes sont répertoriés comme *BBC* ou *BBC* télévision et radio, 2 comme appartenant au *World Service*, 2 comme *BBC TV* et un comme *BBC radio*. Tous les autres correspondent à des services régionaux ou d'aires géographiques (Pays de Galles, Ecosse ; programme bulgare, service russe, service arabe, service mondial Afrique et service tchèque). Cette énumération rend bien compte à la fois de la dualité (télévision et radio) de la *BBC* et de ses multiples dimensions (régionale, nationale, internationale)<sup>4</sup>. On comprend mieux alors l'importance du bureau de Bruxelles qui dispose sur place d'une infrastructure très importante avec un véritable plateau de télévision permettant de réaliser des interviews (placé devant une baie vitrée ouvrant sur le Berlaymont, immeuble symbolique de l'UE), de plusieurs cabines radio,

---

d'autant plus problématique, qu'elle est britannique et reconnaît n'assurer pour la chaîne qu'un suivi informationnel, l'alertant sur les événements en cours.

<sup>1</sup> Là aussi, le cas de ce journaliste est problématique : de nationalité belge, il n'assurait, au moment de l'entretien, que les urgences pour la station française. Par ailleurs salarié d'une station belge de la bande FM, la plupart des sujets sur l'UE diffusés par *Europe 1* sont en fait réalisés par des envoyés spéciaux venant de Paris ou de Lille.

<sup>2</sup> Christian Marie-Monnot ne réside pas à Bruxelles mais s'y rend toutes les semaines le mercredi à l'occasion de la réunion du collège.

<sup>3</sup> En concurrence directe avec la *BBC* sur le territoire britannique, *International Television News* (qui possède *ITV*) s'est également positionnée sur le marché de l'information internationale (où elle est à nouveau en concurrence avec *BBC World* mais aussi toutes les grandes chaînes internationales d'information en continu), en devenant notamment actionnaire majoritaire d'*Euronews*. Sur ce point voir nos articles (avec Dominique Marchetti) : « L'économie de l'information en continu. A propos des conditions de production dans les chaînes d'information en général et à *Euronews* en particulier », *Réseaux*, Vol. 20 n°114, 2002, pp. 181-214 et « *Euronews*, un laboratoire de la production de l'information "européenne" », *Cultures et Conflits*, n° 38-39, décembre 2000, pp. 121-152. Le groupe détient également une part du capital de *Reuters Television* d'une des agences audiovisuelles internationales majeures (sur ce point voir Dominique Marchetti, « L'internationale des images », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, décembre 2002, pp. 71-83, p. 74).

<sup>4</sup> La *British Broadcasting Corporation* emploie 24 000 personnes dont 2000 journalistes (dans 55 bureaux à travers le monde). Elle comprend deux chaînes de télévision (*BBC1*, créée en 1936 et *BBC2*, en 1964), de cinq stations de radio nationales, d'une chaîne d'information en continu (*BBC News 24*), de *BBC Knowledge* et du *World Service*. Elle est financée à 94% pour la redevance et est placée sous la tutelle d'un Conseil des gouverneurs (12 membres, nommés par la Reine).



d'un studio de montage audiovisuel ainsi que de moyens de montage virtuel installés sur les ordinateurs dans les bureaux des journalistes. La déclinaison de la *BBC* en plusieurs langues et en plusieurs structures explique donc, de la même manière que pour les journalistes de *Radio-France*, l'importance de ses effectifs. Néanmoins, l'importance des moyens de la *BBC* n'a que peu à voir avec la précarité de ceux de *Radio-France*<sup>1</sup>.

### La presse écrite

Secteurs de presse écrite	Nombre de correspondants (France)	Nombre de correspondants (Grande-Bretagne)
PQN	5	5 <sup>2</sup>
Presse quotidienne économique	2	7
PHN	1	3
PQR	5 <sup>3</sup>	3
PHR	0	0
Presse spécialisée	1	4
Autres PQN/PHN	0	3 <sup>4</sup>

Figure 14 : Répartition des effectifs dans la presse écrite.

Secteur journalistique numériquement qui présente le plus de correspondants, la presse écrite n'en recèle pas moins des absences remarquables dans les deux pays. Si la presse quotidienne nationale de qualité (*The Times*, *The Daily Telegraph*, *The Independent*, *The Guardian* pour la Grande-Bretagne ; *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* et *La Croix*<sup>5</sup> pour la France) et la presse quotidienne économique (*Financial Times* ; *Les Echos*, *La Tribune*) sont bien représentées, il n'en va pas de même pour la presse régionale. Elle est quasiment absente dans le cas britannique, hormis les cas, particuliers, de *The Evening Standard*<sup>6</sup>, *The Scotsman*

<sup>1</sup> Dont les journalistes ne disposent que de vieux appareils à bande et sont obligés d'utiliser les cabines radiophoniques mises à disposition par les institutions.

<sup>2</sup> Au moment de la réalisation de l'annuaire, les correspondants de la presse quotidienne nationale de qualité britannique étaient en plein renouvellement. Depuis, *The Guardian* et *The Times* disposent de deux correspondants.

<sup>3</sup> Tous pigistes ou à temps partiel.

<sup>4</sup> Il s'agit de correspondants de quotidiens en langue arabe publiés à Londres : *Al Hayat* et *Al Arab*.

<sup>5</sup> Dans ce dernier cas, il s'agit d'un pigiste.

<sup>6</sup> Quotidien londonien.

et *The Daily Herald*<sup>1</sup> comme dans la presse française. Seuls, *Ouest-France*, *Le Télégramme de Brest*, *La Voix du Nord* et les *Dernières Nouvelles d'Alsace* disposent de correspondants attitrés même s'il ne s'agit que de pigistes ou de temps partiels. Le tropisme européen de ces trois quotidiens peut s'analyser notamment par la proximité géographique des *DNA*<sup>2</sup> et de la *Voix du Nord* du Parlement européen ou de Bruxelles alors que l'importance de la pêche et de l'agriculture pour l'économie bretonne peut expliquer qu'ils s'adjoignent des collaborateurs à Bruxelles. Aucun autre titre de la presse quotidienne ou hebdomadaire régionale française ou britannique ne dispose de correspondants permanents (même pigistes) et se contentent de travailler à partir des dépêches d'agences ou, à l'occasion de sommets européens, de missioner un envoyé spécial.

### **L'exceptionnalisme de *Ouest-France***

*Ouest-France* tient une place à part dans l'attitude générale de la presse française (et particulièrement de la presse quotidienne régionale) à l'égard de l'UE. Les convictions personnelles de son président (François-Régis Hutin), la tradition d'engagement européen du titre et un lectorat particulièrement favorable à la construction européenne, ont conduit le titre à développer une politique active à l'égard de l'UE sur deux fronts.

Celui des pages agricoles tout d'abord. Un contrat lie le journal, depuis la retraite de Philippe Lemaître (également ancien correspondant du *Monde*), à *Agra-Europe* et les membres de l'agence à Bruxelles signent leurs papiers dans le journal sans référence à leur média. Par ailleurs, *Ouest-France* a, depuis longtemps, en plus de son contrat avec *Agra-Europe*, des correspondants permanents à Bruxelles. Il s'agit de temps partiels, les correspondants étant laissés libres de contracter avec d'autres titres non-concurrents.

Par ailleurs, le journal a mis en place une politique de formation de ses journalistes de la rédaction rennaise. Tous les nouveaux recrutés et, à terme, tous les membres de la rédaction suivent en effet un stage de « formation à l'Europe » et vont même passer plusieurs jours à Bruxelles ou à Strasbourg. Il s'agit, d'après un responsable de la rédaction, de les sensibiliser à la dimension européenne de l'actualité mais aussi de leur permettre de mieux connaître le fonctionnement des institutions.

S'il y a bien une part de militantisme européen revendiqué dans cette politique de *Ouest-France*, celle-ci n'échappe pas à toute rationalité économique et éditoriale. Les études « vu-lu » du journal<sup>3</sup>, mais aussi les courriers de lecteurs indiquent en effet que son lectorat est plus intéressé par l'information internationale que nationale. Par ailleurs, la composante agricole du lectorat sait « *et depuis longtemps* »<sup>4</sup> qu'une part essentielle de la vie de son secteur économique se joue à Bruxelles. La permanence d'une page agriculture, alors même que la proportion du

<sup>1</sup> Quotidiens écossais.

<sup>2</sup> Les *DNA* ont d'ailleurs lancé, en 2002, un bi-mensuel spécialisé sur les questions européennes, *La Quinzaine européenne*.

<sup>3</sup> D'après les chiffres cités par un enquêté, les lecteurs de *Ouest-France* sont entre 10 et 12% à lire dans leur intégralité les articles concernant la politique nationale quand ils sont 15% pour ceux sur la politique internationale.

<sup>4</sup> Entretien avec un responsable des pages agricoles de *Ouest-France*.

lectorat que représente les agriculteurs a beaucoup baissé, où l'actualité communautaire tient une place considérable témoigne à la fois du « *lien historique* »<sup>1</sup> qui lie journal à cette population et du caractère « mobilisé » sur les enjeux européens de celle-ci.

Dans les autres secteurs de la presse quotidienne nationale, des absences ponctuelles pour la France (*L'Humanité* et *Le Parisien*<sup>2</sup>) concernent des secteurs entiers en Grande-Bretagne. La presse tabloïd ou de milieu de marché est ainsi totalement absente, alors même qu'elle se révèle dans son immense majorité violemment eurosceptique. Seuls le *Daily Express*<sup>3</sup> et le *Daily Mirror*<sup>4</sup> disposent de *stringers* sur place. La plupart des journalistes britanniques ne s'étonnent guère de cette absence, remarquant qu'ils « *n'ont pas besoin d'avoir quelqu'un ici pour écrire ce qu'ils écrivent* ». Là aussi, l'investissement économique représenté par l'envoi d'un correspondant permanent à Bruxelles semble démesuré à des titres qui n'en voient pas l'utilité.

L'image réfractée des marchés de la presse nationale au sein du corps de presse offre de premiers indices sur la manière dont cette actualité est envisagée au sein des rédactions des différents médias et des différents types d'entreprises de presse. L'Union européenne reste avant tout un sujet international, à dominante économique, ce qui explique l'intérêt des grandes agences de presse internationales et la sur-représentation de leurs journalistes au sein des groupes nationaux. La nature de l'actualité européenne décourage par ailleurs de nombreux supports (la presse populaire britannique, l'audiovisuel et la presse hebdomadaire nationale et régionale pour la France) : trop technique, trop compliquée, difficile à rendre « *vivant* » et à illustrer pour des pans entiers de la presse nationale. Ces médias, souvent dominants au sein des champs journalistiques nationaux d'ailleurs, ne voient pas la nécessité de l'investissement que représente l'ouverture d'un bureau ou l'envoi d'un correspondant permanent.

Au contraire, au sein de la presse « de référence », qu'il s'agisse d'ailleurs de la presse quotidienne nationale ou d'une institution journalistique comme la *BBC*, la couverture de l'Union européenne apparaît comme un passage obligé, voire comme un mal nécessaire. On semble se trouver typiquement dans la configuration décrite par Jeremy Tunstall<sup>5</sup> d'un « *non*

---

<sup>1</sup> Entretien avec un responsable de la rédaction.

<sup>2</sup> *France-Soir* semble disposer d'un correspondant (répertorié dans l'annuaire) mais il ne semble pas très présent auprès des institutions puisque je ne l'ai jamais vu.

<sup>3</sup> Elle sera d'ailleurs la seule à violemment refuser de me recevoir.

<sup>4</sup> Seul titre de la presse populaire britannique qui ne soit pas eurosceptique.

<sup>5</sup> Jeremy Tunstall, *Journalists at Work*, *op. cit.*, p. 81.

*revenue goal journalism* »<sup>1</sup>. Cependant, il convient sans doute de nuancer cette appréciation. Cette nécessité, au sein de la presse de qualité, de couvrir même les sujets difficiles n'en est pas moins indirectement profitable puisqu'elle attire un public certes restreint mais particulièrement rémunérateur au sein des régies publicitaires<sup>2</sup>. L'exemple du *Financial Times* montre que s'adresser à un public restreint mais au statut socio-économique très élevé peut rendre ce type de stratégie éditoriale payante (dans tous les sens du terme). Actualité qui contribue à entretenir le prestige d'un titre ou la réputation d'excellence d'un média (cas de la *BBC*), l'actualité communautaire peut également se révéler nécessaire lorsqu'elle contribue à fidéliser un lectorat très particulier, directement affecté par les décisions prises à Bruxelles. Il peut s'agir d'une élite transnationale (cas du *Financial Times*) ou nationale (titres de la presse nationale quotidienne de qualité), mais aussi de représentants de secteurs professionnels spécifiques (pêcheurs et agriculteurs dans le cas de *Ouest-France* et du *Télégramme de Brest*). C'est au contraire le décrochage, supposé ou réel, entre l'audience ou le lectorat susceptible d'être intéressé par l'information communautaire et la cible prioritaire ou traditionnelle des entreprises de médias, qui n'incite pas ces dernières à dépêcher des correspondants à Bruxelles.

Pour saisir l'intérêt économique que peuvent trouver certains médias à « investir » dans un correspondant, voire un bureau, à Bruxelles, il faut non seulement tenir compte de l'amplitude du lectorat susceptible d'être intéressé par ce type d'informations, mais aussi des caractéristiques socio-économiques de cette portion, qui peut être effectivement réduite, de cette population. L'acception quantitative de l'audience qu'a imposé la télévision ne doit pas oblitérer celle, qualitative, qui pousse certains médias à fidéliser des catégories de lectorat particulièrement attractives pour les annonceurs<sup>3</sup>. S'il ne s'agit pas de dire que les médias ne sont *que* des entreprises, il convient de rappeler qu'ils le sont *aussi*<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Caractéristique d'ailleurs réservé aux actualités internationale et diplomatique : *Ibid.*, p. 84 et suivantes.

<sup>2</sup> Sur ce point, onr envoie aux remarques que fait Julien Duval à propos des pages « économie » (Julien Duval, « Concessions et conversions à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000, n°131-132, pp. 56-75).

<sup>3</sup> Sur ce point voir l'annexe 5 à propos de la page « Union européenne » du *Monde*.

<sup>4</sup> Pour une analyse en ces termes, voir : Jean Gustave Padioleau, « Un schéma d'analyse des entreprises de presse », in W. Maihoffer (ed.), *Noi si mura*, De Gruyter, 1986, pp. 131-157.

## **B – Une actualité « invendable » : médias de grande diffusion et actualité communautaire**

Un correspondant permanent pour l'ensemble des chaînes de télévision françaises. Un correspondant également pour l'ensemble de la presse hebdomadaire nationale. Une seule *stringer* pour toute la presse populaire britannique. L'actualité communautaire ne fait guère recette auprès des médias engagés dans l'attraction d'un public aussi large que possible.

Elle peine en effet à se conformer à la conception dominante de l'information. Réputée austère, technique et réservée aux spécialistes, elle entre en conflit avec des stratégies éditoriales qui privilégient l'actualité dite « chaude », les crises, les scandales et un traitement axé sur la proximité<sup>1</sup>. Dans ces conditions, et hors événements exceptionnels, l'actualité de l'UE semble aux antipodes des sujets « vendeurs ». Passage obligé ou mal nécessaire pour bon nombre de médias, elle pose à tous des problèmes similaires (« exotisme » des acteurs et des procédures, technicité des enjeux, caractère institutionnel, etc.) mais elle ne les pose pas dans les mêmes espaces de contraintes. Selon les supports et les situations nationales, cette même actualité ouvre sur des modes de traitement et des attitudes éditoriales très différentes.

Une nouvelle fois, le cas de l'information sur l'UE et la perspective comparative permettent de mettre en évidence les logiques, toutes à la fois nationales et journalistiques, à l'œuvre. En effet, ce n'est pas dans une hypothétique nature de l'information communautaire qu'il faut chercher les raisons du manque d'intérêt de certains médias. Ne serait-ce que parce que certains d'entre eux, au contraire, s'en montrent friands et en ont même fait leur produit d'appel (comme le *Financial Times*). Ne serait-ce également que parce que ce ne sont pas les mêmes secteurs d'entreprises de médias qui sont concernés en France et en Grande-Bretagne. Sans chercher à réaliser une sociologie comparée de ces deux champs journalistiques, entreprise qui dépasserait largement le cadre de ce travail, on peut donner quelques éléments

---

<sup>1</sup> Neil T. Gavin, (« British journalists in the spotlight », *Journalism*, Vol. 2, n°3, 2001, pp. 299-314) indique notamment que « les problèmes d'image rencontrés par l'UE ne sont pas simplement le reflet de l'hostilité des propriétaires de journaux, mais viennent de difficultés profondément ancrées qui tournent autour de la structure des institutions européennes et de l'absence d'une machinerie de relations publiques intégrée, pro-active et professionnalisée ». Si l'on peut douter que les problèmes « d'image » de l'UE ne tiennent qu'à une communication déficiente, il reste qu'on ne peut qu'être d'accord avec l'auteur quand il explique que la réflexion sur l'attitude de la presse (britannique en l'occurrence) est trop souvent encline à procéder par affirmations normatives (les médias étant accusés de « déformer » la réalité, d'être xénophobes et nationalistes, etc.). Type d'approches dont ne sont pas exempts Peter J. Anderson et Tony Weymouth (*Insulting the public ? The British Press and the European Union*, Longman, 1999) ou Agnès Alexandre-Collier (*La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, Editions du Temps, 2002). On s'accorde donc avec Neil T. Gavin lorsqu'il dit qu'il « faut situer les pratiques journalistiques à propos de l'actualité européenne dans le contexte du type de sujets qui sont couverts » à condition de ne pas en rester au stade programmatique.

de compréhension de logiques qui s'exercent de manière différenciée selon les secteurs de média.

Si l'Union européenne pose problème à de nombreuses rédactions, c'est bien parce qu'elle ne rencontre pas leurs logiques de production de l'actualité. Cependant il ne s'agit ni d'un phénomène généralisé, ni d'un phénomène uniforme. Le cas de l'audiovisuel est en l'espèce remarquable puisque selon le côté de la Manche où l'on se trouve, on constate soit une quasi-absence (seules *France 3* pour la télévision et *Radio-France* disposent d'un correspondant permanent) soit une très forte présence (le bureau de la *BBC* à Bruxelles est une très imposante structure et *ITV* a pour sa part deux correspondants en permanence). Ce sont donc les structururations très différentes de ces deux champs journalistiques qui expliquent qu'un même phénomène (le caractère institutionnel de l'actualité communautaire) ne produisent pas ses effets dans les mêmes secteurs de presse.

### ***1- La désaffection de l'audiovisuel français pour l'information internationale en général et communautaire en particulier***

Si l'information communautaire occupe une place si marginale dans le contenu éditorial des chaînes hertziennes françaises, c'est notamment parce qu'elle ne convient plus, à la faveur des bouleversements intervenus dans l'économie internationale de l'information<sup>1</sup>, aux standards journalistiques de l'information télévisée en France. Là, comme ailleurs (mais avec des variations importantes<sup>2</sup>), s'est imposée « *l'audience comme critère dominant de l'excellence journalistique, entraînant par là un traitement de l'information de plus en plus dépolitisé au profit de visions du monde plus personnalisées et psychologiques* »<sup>3</sup> et l'actualité communautaire a pâti « *du recul de l'actualité politique traditionnelle [qui] s'est opéré soit au profit d'informations traitées sous forme de faits divers (les guerres, les catastrophes, les accidents, les risques, les scandales, etc.) ou à travers des exemples pouvant*

---

<sup>1</sup> Sur ce point, on peut se reporter à Dominique Marchetti, « L'internationale des images », art. cit..

<sup>2</sup> La *BBC* constituant, à cet égard, un contre-exemple intéressant dans la mesure où sa tradition de service public (malgré des évolutions récentes sous l'impulsion de son nouveau président Greg Dyke) et une conception particulièrement exigeante de l'actualité, la conduisent à rester (au moins provisoirement et partiellement) à l'écart de ce mouvement international. C'est notamment ce qu'indique le journaliste de l'UER cité par Dominique Marchetti (Dominique Marchetti, « L'internationale des images », art. cit., p. 78) lorsqu'il précise que la *BBC* « *n'utilise jamais les sujets légers* » ou ces deux correspondants français, travaillant ou ayant travaillé pour des chaînes françaises, qui tous les deux soulignaient que, par contraste, « *les anglais, l'institutionnel, ça leur fait pas peur* » et que « *eux, ils prennent les trucs institutionnels* ».

<sup>3</sup> Dominique Marchetti, « L'internationale des images », art. cit., p. 83.

*susciter des identifications multiples de la part des téléspectateurs, soit au profit de sujets souvent anecdotiques reposant sur de « belles images » [...] ou des « histoires humaines » »<sup>1</sup>.*

Comme l'explique ce journaliste, pigiste pour une radio nationale française, sa production (celle qui est demandée et diffusée par sa station) est en décalage complet avec ce qui fait le quotidien de l'actualité communautaire. Si les crises (comme celle de la vache folle) sont des sujets qu'il n'a aucune peine à faire accepter par sa rédaction, l'essentiel (en termes de volume) de ses sujets portent sur des questions qui n'ont à voir avec l'UE que dans la mesure où elles sont adaptées à ces nouveaux standards journalistiques.

« Ce qui est vendeur c'est la vache folle, la vache folle et puis la vache folle. Pour l'instant c'est ça. Je veux dire y a les... communications... enfin l'OMC, les négociations sur l'OMC qui commencent à la fin de la semaine. Bon j'ai pris le machin de Lamy par précaution puisque je vais leur proposer un truc là-dessus mais ça ne passera pas. L'institution en tant que telle ne les intéresse pas [...]. Bon oui, la monnaie unique quand ça a été le lancement officiel, la présentation des pièces et ces machins-là oui mais... [...] Mais c'est vrai que en termes de volume la Belgique représente plus. Ces derniers mois moins. C'est vrai qu'avec toute la merde qu'il y a eu autour de la vache folle et la guerre franco-britannique, ça a quand même été mon sujet principal, mon sujet vendeur. Vraiment c'est question de circonstances. La Belgique et ses scandales, ça m'a alimenté pendant... pendant deux ans, même plus. T'ajoutes Renault-Vilvorde et puis voilà, c'est bon. J'ai des caisses sur ces sujets-là. Mes trois plus gros dossiers depuis que je suis à Bruxelles c'est : Dutroux (dans l'ordre enfin non pas... donc volume), vache folle, Vilvorde. Vilvorde ça a quand même duré des mois. Vilvorde et ses conséquences. Au total, ça a duré un an. Entre l'annonce de la fermeture en février 97... février 97 et la fermeture effective en juillet et le reclassement, toutes mes conséquences, les manifs et tout ça, jusqu'en janvier. Dutroux ça a duré, ça dure encore. Enfin ça c'est calmé quand même cette année mais ça va revenir. Je veux dire... un procès tout le machin. Et la vache folle là c'est une question depuis que je suis en poste jusqu'à maintenant. Ça n'arrête pas. Toujours des rebondissements. Enfin vache folle... vache folle et dérivés... vache folle et dérivés... vache folle et dioxine... vache folle et viande, farines animales. Ça c'est... J'ai des caisses et des caisses et des caisses. Je garde tous mes papiers et je garde tout ce que je trouve dans la presse et récapitulatifs, ces machins-là quoi. » (journaliste français, radio nationale).

Ce qui ressort finalement de cet extrait c'est que la majeure partie des sujets qu'il réalise pour la radio française sont liés au fait que le hasard de la géographie institutionnelle a placé les institutions de l'UE en Belgique. Il est donc au moins autant correspondant en Belgique qu'auprès de l'UE.

Dans la mesure où les moyens logistiques nécessaires pour réaliser les sujets radio sont relativement légers, les stations peuvent facilement faire appel à des pigistes sur place<sup>1</sup> ou

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p.81.

envoyer des journalistes de la rédaction. Il en va tout autrement pour la télévision pour laquelle les dispositifs techniques (faisceau, recrutement de cameramen, etc.) à mettre en place sont relativement lourds et coûteux. Le choix d'ouvrir à Bruxelles une structure permanente (un « bureau ») est donc lourde de conséquences puisqu'il conditionne la capacité de la chaîne à produire ses propres images et des sujets qui ne soient pas de simples « off » (lorsque le présentateur du journal produit un commentaire, en direct, d'images d'agence). Dans le cas de la télévision française, les choix qui ont été réalisés sont extrêmement drastiques. Les deux chaînes principales (*France 2* et *TF1*) n'ayant pas de correspondant sur place.

### **Un « lobbyiste européen »**

Certains journalistes audiovisuels, chargés de suivre les questions communautaires depuis Paris, ratifient en quelque sorte le choix de leurs chaînes car, comme le dit l'un d'eux, « *un bureau, c'est trois millions. Ce serait de l'argent foutu en l'air* » puisque les différentes éditions des journaux télévisés ne se sont guère demandeuses. Chargé depuis le milieu des années 90 de suivre les questions communautaires pour une chaîne de télévision, ce journaliste « *passé pour un lobbyiste européen* » au sein de la rédaction. Alors que le président de sa chaîne (« *faut faire de l'Europe, faut faire de l'Europe* ») avait fait d'une plus grande ouverture sur les questions européennes l'un des objectifs de la chaîne, cette volonté affichée ne s'est pas traduite dans la pratique. La chaîne n'a, notamment, pas jugé utile d'ouvrir un bureau à Bruxelles et ce journaliste est tenu de suivre l'actualité européenne depuis Paris. S'il met un point d'honneur à se rendre toutes les semaines à Bruxelles (le mercredi pour suivre la conférence de presse qui suit la réunion du collège), il est du même coup dans une position inconfortable vis-à-vis des sources : « *moi quand j'appelle quelqu'un, il faut que j'argumente* ».

Si certaines éditions (matinales) sont relativement demandeuses de sujets, le 13 heures quant à lui ne passe quasiment aucun des reportages qu'il propose : « *Au 13 heures, ils considèrent que c'est chiant [...] c'est le rôle des ayatollahs des éditions* ». D'ailleurs, ironise-t-il, « *il n'y a pas encore de serial killer à la Commission donc ça les intéresse pas* ». Même lorsque son sujet a été accepté en conférence de rédaction, celui-ci n'est jamais prioritaire et, au contraire, figure en tête de liste de ceux que l'on peut supprimer : « *Quand le journal est trop long, quel est le papier qu'on trappe ? C'est le papier européen [...] l'Europe, c'est après l'éco et la culture [...] un papier politique, il passera jamais à la trappe* ». S'il reconnaît d'ailleurs que le présentateur du 20 heures de l'époque prêtait attention aux questions européennes, il ne parvenait guère à « *placer* » davantage de sujets pour autant (« *[il] m'écoute gentiment mais c'est tout* »).

Cet exemple est significatif de la tension entre les retombées symbolique attendues de la couverture de sujets réputés « difficiles » et « haut de gamme » (ce président de chaîne qui lui dit qu'il « *faut faire de l'Europe* ») et les contraintes économiques et professionnelles qui organisent les préférences des responsables éditoriaux (« *les ayatollahs des éditions* » qui « *considèrent que c'est chiant* »). Chère et peu rentable si l'on considère le nombre de sujets

---

<sup>1</sup> De nombreux journalistes de la presse écrite réalisent ainsi des sujets pour des stations de radio. Jean Quatremer (*Libération*) et Pierre Bocev (*Le Figaro*), par exemple, travaillent ou ont travaillé pour *BFM*.



susceptibles d'intéresser la rédaction nationale<sup>1</sup>, l'actualité internationale a subi de plein fouet les logiques cumulatives de maximisation des audiences et de rationalisation des coûts dans les rédactions audiovisuelles.

### **TF1 et l'actualité internationale**

Durant le mois de juin 2002, les colonnes du courrier des téléspectateurs du supplément radio-télévision du *Monde* vont se faire l'écho du malaise d'un certain nombre d'anciens journalistes de TF1 à propos de la politique de la chaîne en matière d'information internationale. Le 1<sup>er</sup> juin 2002, Alain Chaillou (qui fut journaliste à TF1 de 1977 à 2001) fait paraître une lettre intitulée « *National-cathodisme* ». Il y explique comment « *avant d'être licencié, [il] a été, entre 1982 et 2000, directeur de cinq bureaux de TF1 dans cinq pays différents... et contraint par la direction de l'information, la rage au cœur, de fermer les quatre derniers : New-york, parce que, [cite-t-il] : "À part la Bourse, il ne s'y passe jamais rien" ; Tokyo et Hong-Kong, parce que, [cite-t-il] encore : "L'Asie c'est loin et ça n'intéresse pas les Français", et enfin Berlin, parce que, et [il] cite toujours, "l'Allemagne c'est chiant et ça ne fait bander personne"* ». Le 15 juin, Robert Namias<sup>2</sup> directeur de l'information de TF1 publie une réponse à la chronique<sup>3</sup> de Daniel Schneiderman qui avait repris la lettre d'Alain Chaillou pour inviter ses lecteurs à ne pas « *confondre cette entreprise quotidienne de nombrilisme qu'est devenu le journal de TF1 avec le beau mot d'information* ». Après avoir rappelé que le journal de TF1 est le plus regardé de la télévision française et que les sondages concernant la déontologie des journalistes et la crédibilité des journaux télévisés placent régulièrement la chaîne privée en tête : « *Les dix millions de Français qui nous font chaque jour confiance et qui accordent à notre chaîne une crédibilité deux fois supérieure à celle de nos principaux concurrents apprécieront* », Robert Namias explique la manière dont sa chaîne envisage désormais l'actualité internationale. « *La politique étrangère n'est pas moins traitée sur TF1 qu'elle ne l'était auparavant, elle est seulement traitée différemment comme c'est le cas d'ailleurs pour la plupart des journaux, qu'ils soient de presse écrite, de radio ou de télévision* ». Soulignant au passage que *Le Monde* a lui-même mis fin au « *bulletin de l'étranger* » en première page, il explique que, désormais, la couverture de l'étranger ne fonctionne plus sur le principe des correspondants mais par l'envoi d'équipes d'envoyés spéciaux chaque fois que l'actualité le commande. On apprend au passage que désormais TF1 ne dispose plus que de cinq bureaux permanents (Washington, Londres, Moscou, Rome et Jérusalem) et que c'est Bernard Volker qui est chargé de couvrir l'ensemble des pays européens. La lettre se termine par un plaidoyer pour cette nouvelle organisation en forme de critique de l'aristocratie des services étrangers : « *Quant à savoir s'il y a ou non un service de politique étrangère à la rédaction de TF1, qu'on me permette de remarquer que la question n'est qu'affaire de terminologie et d'organisation interne. Dans notre rédaction, loin d'être réservée à quelques-uns, la couverture de la politique étrangère est ouverte à la plupart, ce qui permet à nos collaborateurs d'enrichir leurs compétences et d'explorer en permanence de nouveaux domaines* ». Le 29 juin 2002, c'est au tour de Régis Faucon<sup>4</sup> d'utiliser les colonnes du supplément du *Monde* pour confirmer, en sa qualité d'ancien rédacteur en chef responsable de la politique étrangère de la chaîne<sup>5</sup>, « *la lente désaffection pour ce secteur d'actualité* ». La suppression du service de politique étrangère de TF1 en 1996 et la fermeture de nombreux bureaux à l'étranger illustre selon lui « *une politique éditoriale visant à réserver le traitement*

<sup>1</sup> L'ensemble du livre d'Alain Chaillou (*La lésion étrangère*, Alias etc., 2002) est émaillé des refus répétés et successifs des sujets qu'il envoie depuis l'Asie à sa rédaction.

<sup>2</sup> Robert Namias, « *Une lettre du directeur de l'information de TF1* », *Le Monde Télévision*, 15 juin 2002.

<sup>3</sup> Daniel Schneiderman, « *Le crime parfait* », *Le Monde Télévision*, 8 juin 2002.

<sup>4</sup> Régis Faucon, « *Des précisions de Régis Faucon* », *Le Monde Télévision*, 29 juin 2002.

<sup>5</sup> Il indique avoir quitté TF1 le 31 décembre 2000.

*minimum à une spécialité qui n'intéresserait pas le plus grand monde* ». Le nombre de sujets tournés à l'étranger avancé par Robert Namias ne doit masquer le fait, d'après Régis Faucon, qu'ils « *ils ne sont pas des sujets de politique étrangère. La baisse de la criminalité à New-York, les péripéties de la famille royale britannique, le goût des Allemands pour les asperges ou celui des coréens pour le ragoût de chien, cela ne [lui] paraît pas relever de la politique internationale* ».

Ces diverses contributions illustrent bien le malaise qui touche ceux parmi les journalistes audiovisuels qui s'étaient spécialisés dans la correspondance à l'étranger. La disparition des services et des bureaux, le passage d'une logique de suivi à une logique événementielle<sup>1</sup> ont profondément modifié la place de la politique étrangère dans l'audiovisuel français. En dehors des périodes d'actualité forte, dont les attentats du 11 septembre 2001 restent le meilleur exemple, celle-ci est réduite à sa portion congrue et la plus spectaculaire (les conflits armés) ou la plus anecdotique (les sujets sur le « *ragoût de chien* » ou les « *asperges* »).

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant qu'une actualité aussi « froide » que celle relative à l'Union européenne ne suscite pas l'enthousiasme des responsables éditoriaux de l'audiovisuel français. Sauf dans des cas relativement exceptionnels comme celui d'Arte, l'information télévisuelle sur l'UE est largement contrainte par son caractère institutionnel et la difficulté ressentie par les journalistes à illustrer les sujets. Dans le cas de l'information communautaire, si l'ouverture et l'entretien d'un bureau à Bruxelles est effectivement un investissement conséquent, on ne peut pour autant en conclure que le seul critère économique<sup>2</sup> puisse expliquer sa marginalité à l'antenne. En effet, la Commission européenne propose gratuitement des images<sup>3</sup>, via une chaîne spécifique (*Europe by Satellite*) et une banque d'images importante, aux chaînes nationales. Réaliser un sujet européen est, dans ces conditions, moins coûteux que de faire un reportage à l'étranger ou même d'acheter des images à une agence pour les monter depuis Paris. C'est donc moins le coût de ces sujets qui pose problème que le type d'information en cause.

D'ailleurs, comme le souligne en fin d'extrait ce journaliste qui travaille également pour un média spécialisé et pige pour des titres nationaux ou locaux, le journalisme télévisuel ne correspond guère à la conception du métier qu'ont les correspondants. Dominé par la

---

<sup>1</sup> Où la couverture de l'actualité internationale s'effectue par l'envoi d' « envoyés spéciaux » et non par la mise à profit d'un réseau de correspondants à l'étranger.

<sup>2</sup> Au sens des sommes nécessaires pour réaliser les sujets.

<sup>3</sup> Et avec une traduction quand il s'agit d'interviews ou de conférences de presse.

« technique » et peu intéressé par le « fond », il estime qu'il y a « 20% de journalisme là-dedans » :

« Pour *Arte* c'est d'autant plus faisable qu'ils sont prêts à prendre de l'institutionnel. C'est vrai qu'ici, soit chaque sujet nécessite des prises d'images dans l'Europe entière, soit il faut se contenter des archives de la Commission européenne [...] la Commission a un service audiovisuel énorme qui fait qu'ils ont sur toutes sortes de sujets divers et variés, même sur l'OMC même sur n'importe quoi, des tas d'images en stock qu'ils donnent et qui peuvent servir à monter des sujets. Sinon, qu'est-ce que vous avez ? Toujours la même chose, des vues de la Commission, des vues du Parlement, des vues du Conseil, y a pas beaucoup d'images faut bien dire ce qui est. Alors c'est pas vraiment très dur, j'aurais jamais de difficulté à monter des sujets. Seulement évidemment, c'est pas... ça rentre pas dans le cadre du journal de *TF1* de Jean-Pierre Pernaut. C'est toujours évidemment toujours un peu plus ardu même si on essaye de le rendre grand public. Mais la télévision c'est... Moi ça m'emmerde, j'aurais jamais pu faire ça longtemps quoi. C'était quand même très bien payé et c'est la principale raison pour laquelle j'ai fait ça. Parce que pour le reste c'est tout de même... c'est 80% de technique quoi. [...] y a 20% de journalisme là-dedans. » (entretien avec un journaliste français, média spécialisé et presse quotidienne régionale et nationale).

Dans un contexte où les services « étrangers » disparaissent, l'actualité communautaire entre en concurrence, non seulement avec d'autres sujets à l'étranger autrement plus « vendeurs » mais également avec l'ensemble de l'actualité qui constituera l'édition du journal, qu'il soit télévisé ou radiodiffusé. L'existence d'un service étranger constituait en effet un atout pour les correspondants qui pouvaient s'appuyer sur un allié organisationnel au sein de la rédaction qui allait défendre, en conférence de rédaction notamment, la place de l'actualité internationale.

Comme l'explique ce journaliste, la disparition du service étranger au sein de la radio pour laquelle il travaille s'est traduite par un rattachement au « bocal » (qui centralise toutes les demandes de sujets et les répercute aux correspondants). D'ailleurs comme il le reconnaît bien volontiers, il ne produit pas que des sujets concernant l'Union européenne mais aussi sur la Belgique et sur un mode souvent « léger ».

**« Et l'interlocuteur à Paris c'est qui, parce que les sujets ça pourrait être très bien... ?**

Non, l'interlocuteur, c'est ce qu'on appelle le bocal. Le bocal [...] c'est le centre nerveux de la radio. C'est là que se concentre... enfin c'est le lieu décisionnel de la rédaction avec les rédacteurs en chef parce qu'il y en a pas qu'un. T'as le rédacteur en chef matin, t'as le rédacteur en chef journée, t'as le rédacteur en chef soirée, t'as le rédacteur en chef qui prépare le lendemain. Donc t'en as quatre. Et il y a les chefs d'édition... enfin les chefs

d'édition pffft, on appelle ça les chefs d'édition... coordinateurs on va plutôt dire ça comme ça. Les coordinateurs c'est eux qui sont chargés, après les conférences de rédaction d'appeler les... en général c'est pas les... j'ai rarement les rédac chef en ligne. Enfin ça arrive quand y a un sujet qui tombe boum, c'est le rédac chef qui est là qui appelle. Suite à la réunion de rédaction, là t'as les coordinateurs qui appellent tous les correspondants. Ils ont une liste de sujets à faire faire par leurs correspondants à Toulouse, à Nantes... à Bordeaux à Grenoble, à Bruxelles, à Londres et ils les appellent.

### **Et y a pas, je sais pas, de rédacteur en chef étranger... ?**

Non. Y a une... la cellule étrangère n'existe plus. Elle n'existe plus. Elle a existé, elle n'existe plus. C'est le rédac' chef qui décide "voilà, on prend... on prend Jérôme à Bruxelles sur...". Qu'est-ce que j'ai eu récemment ? Le dernier machin que j'ai eu... la neige, ah ah [ironique], au quotidien. J'ai eu un papier à faire dimanche sur : "chez nous la neige (enfin en France) ne fait que des malheureux parce que c'est le bordel dans tout l'Est du pays. En Belgique pas..." Donc voilà, c'est... au contraire. Et j'ai fait un sujet là-dessus sous l'angle "ah ben vous voyez le point culminant de la Belgique c'est 694 mètres mais là-bas quand ils voient un flocon de neige ils sont heureux comme c'est pas possible et ça se passe bien".» (entretien avec un journaliste, radio nationale française).

En l'absence d'un service étranger et dans une logique qui voit se substituer les « envoyés spéciaux » aux « correspondants à l'étranger », la place pour le moins réduite de l'Union européenne dans les journaux télévisés et radiodiffusés français s'explique aisément. Il s'agit, en effet, d'une actualité pour laquelle le système des envoyés spéciaux ne peut guère fonctionner : la nature institutionnelle de l'actualité, la difficulté à l'appréhender sur un mode politique et surtout l'absence quasi totale d'événements susceptibles de susciter l'envoi d'un journaliste (crises, conflits, etc.) fait du traitement de l'information communautaire à la télévision, et sur la majorité des radios françaises, un sujet marginal, souvent fabriqué sur la base de dépêches d'agences et des images que fournit *Europe by Satellite*. Comme le dit, désabusé, un journaliste présent à Bruxelles depuis plus de vingt ans : « *la seule fois où [il] a vu une équipe de TF1 à Bruxelles, c'est le soir de la démission de la Commission Santer* ». C'est-à-dire à l'occasion d'un événement inédit et spectaculaire, d'une crise. C'est-à-dire aussi un moment où, exceptionnellement, l'UE a, pour une période très limitée, donné lieu à une actualité conforme aux critères de sélection des médias audiovisuels.

Comme l'a montré Dominique Marchetti<sup>1</sup>, l'information internationale à la télévision est de plus en plus dépendante d'un marché international des images et notamment du rôle que jouent, à l'intérieur de ce marché, les grandes agences audiovisuelles (comme *APTN* et *Reuters Television*). Dans la mesure où ces évolutions du marché international des images ont

---

<sup>1</sup> Dominique Marchetti, « L'internationale des images », art. cit.

contribué à une homogénéisation de l'actualité télévisée dans le domaine étranger, saisir la production de l'actualité communautaire à la télévision aurait nécessité une étude spécifique de la manière dont travaillent ces agences à Bruxelles. Ces témoignages des correspondants travaillant ou ayant travaillé pour des médias audiovisuels français, traduisent cependant bien l'inadéquation de l'actualité communautaire à la conception dominante de l'information dans ce secteur en France. Mais, comme on va le voir, il ne s'agit pas du seul secteur concerné puisque aussi bien la presse populaire britannique que la presse hebdomadaire française n'ont eux-mêmes guère ou pas de correspondants.

## ***2- La presse hebdomadaire française***

Pour ce qui est de la presse écrite française, c'est davantage la quasi-absence de la presse hebdomadaire nationale qui s'avère frappante<sup>1</sup>. Seul *Le Nouvel Observateur* dispose sur place d'un correspondant permanent (Didier Pavy). Encore s'agit-il avant tout du correspondant du Groupe Perdriel, venu au nom du mensuel *Challenges* (dont il a été rédacteur en chef) et entré au *Nouvel Observateur* par la « porte de derrière », l'hebdomadaire profitant de sa présence sur place. De nombreux correspondants font cependant état de collaborations ponctuelles avec des titres de la presse hebdomadaire mais jamais d'une manière assez régulière pour le faire apparaître comme leur primo employeur.

L'actualité communautaire sied mal au style journalistique de la presse hebdomadaire française. Elle se prête en effet difficilement, dans la mesure où les sujets y sont techniques et supposent un suivi de longue durée pour accompagner l'ensemble du processus décisionnel, à un traitement léger (« magazine ») ou de proximité et à la dramatisation. Compte tenu de la concurrence féroce qui sévit dans ce secteur de la presse française et de la rentabilité difficile de ces titres<sup>2</sup>, le traitement de sujets aussi peu attrayants que l'Union européenne est difficilement envisageable sauf à l'entreprendre sur un mode épisodique et polémique :

« J'ai travaillé un peu pour *l'Événement* [du Jeudi] mais ça m'a vite fatigué parce qu'ils voulaient toujours des trucs très... très people quoi. Ils appelaient ça les "eurofolies", ils

---

<sup>1</sup> Dans le cas britannique, la tradition des *Sunday Newspapers*, souvent liés à des quotidiens, permet la collaboration des journalistes aux deux titres : les journalistes du *Guardian* publient également des articles dans *The Observer*, ceux du *Daily Telegraph* dans le *Sunday Telegraph*, etc. Seul le *Sunday Times* dispose d'un correspondant spécifique sur lequel on reviendra.

<sup>2</sup> Sur ce point, voir Jean-Marie Charon, *La presse magazine*, La Découverte, 1999, p. 64 et suivantes et Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op. cit., 2<sup>ème</sup> partie, chapitre 1.

voulaient des trucs... Ça me faisait chier quoi. Enfin moi (rires) je n'avais pas envie de travailler pour...[...] tu vois les... style, les aides agricoles européennes détournées comme en Corse. Tu vois : qu'on a des aides qui ne correspondent pas au nombre de vaches ou de... qu'on a quoi. Des trucs comme ça. Que des trucs un peu... des choses qui sentent un peu le souffre quoi. Des choses comme ça.[...] Ils s'en foutent totalement eux [de l'actualité de l'UE]. Déjà les journaux plus sérieux, ils en ont un [correspondant]. Alors eux t'imagines... [...] La presse hebdo elle en n'a pas [de correspondants]. Pourquoi ? Je crois qu'elle a pas beaucoup de correspondants déjà à l'étranger. Et ensuite elle s'en fout de l'Europe comme une grande partie des médias français. » (journaliste français, agence de presse, ancien correspondant auprès de l'Union européenne)

Entrant en compétition avec le reste de l'actualité internationale (souvent plus facile à intégrer dans la presse hebdomadaire quand il s'agit de conflits et de guerres qui se prêtent mieux à l'illustration iconographique) dans un espace rédactionnel beaucoup plus réduit que dans la presse quotidienne, les informations communautaires ne donnent lieu qu'à un nombre très limité d'articles. L'envoi d'un correspondant permanent devient, dans ces conditions, peu rentable et peut utilement être remplacé par le système des envoyés spéciaux ou le recours à des pigistes.

### ***3 – La presse populaire britannique***

La presse populaire britannique semble présenter une configuration sensiblement identique à celle de l'audiovisuel français puisqu'elle n'a, elle aussi, quasiment aucun correspondant à Bruxelles<sup>1</sup>. Cependant, au contraire de l'audiovisuel français, elle publie, même s'il s'agit souvent de brusques accès d'intérêt, comparativement beaucoup d'articles sur l'Union européenne. Simplement, pour la plupart de ceux-ci, elle ne mobilise pas le travail d'un correspondant.

La présence à Bruxelles d'un correspondant attitré est en effet apparu à ce secteur de la presse britannique comme peu rentable économiquement. En raison du type de suivi dont il s'agissait, cet investissement semblait en complet décalage avec le type d'actualité qui s'y déroule. C'est ce qu'explique ce correspondant, à qui le rédacteur en chef du *Sun* a proposé de collaborer avec son titre :

---

<sup>1</sup> Là aussi, il s'agit d'un mouvement plus général de désaffection pour l'actualité internationale dans la presse populaire. Jeremy Tunstall (*Newspaper power, op.cit.*, p. 340) indique ainsi que, si, en 1965, la presse populaire comptait 11 correspondants à l'étranger, en 1990-1991, elle n'en comptait plus aucun. Au contraire, dans le secteur de la presse de qualité (*up-market*) le nombre des correspondants à l'étranger a sensiblement augmenté passant de 70 en 1965 à 101 en 1990-1991.

## « Je voulais savoir pourquoi la presse tabloïd n'a pas de correspondant ici ? »

C'est plus simple que ce que vous croyez. C'est à cause de l'argent. Ça je le sais bien parce qu'il y a deux mois, trois mois j'ai mangé avec l'éditeur du *Sun* [...] qui m'a demandé si je connaissais quelqu'un ici qui pouvait faire tout pour le *Sun*. Est-ce que ça m'intéressait moi-même et si la réponse était oui, est-ce que je pourrais écrire des histoires avec l'angle du *Sun* ? Y compris sur l'euro parce qu'il y a une campagne, le journal fait une campagne contre l'euro. C'était intéressant parce qu'il m'a dit : «ok, vous êtes en agence, ça fait longtemps. Est-ce que vous pourriez faire ce type d'histoires, les mêmes histoires mais avec le *Sun* ? Et des histoires qui disent que l'euro c'est mal et blablabla». [...] Mais c'est une question d'argent, c'est très très cher d'avoir un bureau ici et même le *Sun* ne veut pas payer tous les...la sécurité sociale et tout ça. Premièrement, c'est le fait que ça ne représente pas une histoire par jour. Il y a vingt ans, il y a dix ans il n'y avait pas une histoire pour les tabloïds chaque jour. Pour les journaux plus sérieux, évidemment oui. Mais pour le *Daily Mail*, *Sun*, *Mirror* de temps en temps, il y a une histoire de concombres comme ça ou les bananes blablabla. Maintenant, c'est une histoire qui se mélange avec la politique britannique et la société britannique. Lentement l'histoire devient britannique. Premièrement, c'était...ça occupait les politiciens tout ça, et puis les élites si vous voulez. Maintenant ça préoccupe les classes populaires aussi, ceux qui lisent le *Sun* et tout ça. C'est pour ça qu'on considère que peut-être maintenant il faut un correspondant ici. Mais *Mail*, *Sun*, *Mirror*, *Daily Star* ne veulent pas payer. Même maintenant alors que c'est évident que c'est une histoire structurelle, si vous voulez que c'est pas simplement quelque chose où il y a un drame là, un feu là, blablabla, une crise. C'est : chaque jour il y a quelque chose. Mais c'est ça. C'est assez simple. C'est un gros investissement » (journaliste britannique, agence de presse)

La plupart des journalistes britanniques interrogés insistent sur le fait que l'actualité européenne telle qu'elle se fabrique à Bruxelles ne correspond pas aux attentes de la presse populaire. Un correspondant sur place serait sans doute même, comme l'explique ironiquement un ancien correspondant, plus encombrant qu'utile dans la couverture des questions européennes que réalisent ces journaux. Trop complexe, trop technique pour ces titres qui peuvent parfaitement suppléer à cette absence en utilisant les dépêches d'agence, les *stringers* ou les envoyés spéciaux occasionnels et surtout les déclarations des hommes politiques nationaux<sup>1</sup>.

« Ils ont probablement des pigistes mais ils ont aussi vous savez, une agence de presse qui s'appelle *Press Association* qu'ils ont tous et ils ont les agences internationales et ils envoient des gens pour les sommets et ils ont simplement... pour les sujets plus généraux, ils ne

---

<sup>1</sup> Bien entendu, pour être complet, il faudrait réaliser une enquête auprès de ces rédactions pour saisir comment se réalise concrètement le traitement de l'UE. Le choix méthodologique d'une « entrée » par le corps de presse qui est au principe de cette recherche a nécessité d'abandonner largement les médias qui ne sont pas présents au sein de celui-ci. Pour la presse tabloïd, comme pour la télévision française, on en est réduit à faire état de ce qu'ont pu en dire certains correspondants ayant travaillé occasionnellement pour ces médias. Elle n'empêche pas cependant d'évoquer comment cette « absence » pèse sur les pratiques et les contraintes des correspondants. Sur ce point, voir le Chapitre VII, section 3.

considèrent pas ce que ça vaille la peine. En fait, je pense qu'ils vont y réfléchir. Vous savez, c'est assez étrange qu'ils ne le fassent pas. Parce que même d'un point de vue eurosceptique, il [le correspondant] produirait. Si vous le souhaitez, vous pouvez produire pas mal de matériau ici. Mais vous savez... le point crucial c'est qu'ils ne sont pas intéressés par la rubrique dont nous parlons : la relation britannique à l'Union européenne. Habituellement ils prendront n'importe quoi du moment que ça a été repris par un politicien national, un eurosceptique le plus souvent.» (journaliste britannique, presse quotidienne nationale de qualité)

« La réponse méchante, c'est que ça gâcherait leur version de l'Union européenne. Parce que... qui est très simpliste et très propagandiste, anti-Europe sauf *the Mirror*, c'est l'exception, les autres c'est... ils jouent le jeu du méchant : la méchante Commission, les méchants européens qui veulent faire du mal tout le temps aux britanniques. Un correspondant à Bruxelles n'aiderait pas, n'ajouterait pas... pas grand chose. Ils utilisent les agences de presse et ils mettent leur interprétation.» (journaliste britannique, ancien correspondant à Bruxelles pour un titre de la presse quotidienne nationale de qualité).

Le principal changement qui a affecté la presse populaire britannique durant l'après-guerre tient en effet à sa dépolitisation croissante. Non pas que celle-ci fut moins fermement politisée – au sens des soutiens qu'elle apportera, dans sa très grande majorité, au parti conservateur et à Margaret Thatcher – mais elle a offert, au fil du temps, de moins en moins d'espace à la couverture de la politique et des affaires publiques<sup>1</sup>. Surtout, alors que les correspondants britanniques auprès de l'UE sont eux-mêmes, on va le voir, obligés de perpétuellement réinsérer l'actualité communautaire dans les cadres d'interprétation de la vie politique nationale, les tabloïds ont, pour leur part, purement et simplement substitué ces derniers à ceux qui dominent à Bruxelles.

L'information communautaire agit donc comme un formidable révélateur des priorités éditoriales dans la mesure où elle symbolise une sorte d'archétype des « hard news », ces informations politiques et institutionnelles particulièrement ardues. Parce qu'elle incarne l'« invendable » pour des secteurs entiers du champ journalistique, l'information communautaire est du même coup significative des changements intervenus dans les priorités éditoriales de certains médias. Elle permet notamment, dans une perspective comparative, de mettre en évidence les évolutions disjointes des presses britanniques et françaises. Ainsi, la question de la « tabloïdization » peut être resituée dans les situations qui lui donnent sens. En se débarrassant d'une approche trop surplombante et des *a priori* normatifs que charrie cette

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir le tableau édifiant présenté dans James Curran et Jean Seaton, *Power without Responsibility*, *op. cit.*, p. 98. La part de la place accordée aux informations sur les affaires publiques (politique, social, économie, industrie, sciences et médecine) passe ainsi de 34 à 8% dans le *Daily Herald* (devenu *The Sun*) entre 1946 et 1976 et de 27% à 12% dans le *Daily Mail*.



notion, on peut repérer des modes d'adaptation différents selon les pays et l'inscrire dans des phénomènes plus globaux qui touchent l'économie de l'information et notamment la question plus large de la place de l'information internationale et de l'évolution des formes qu'elle revêt.

Cet aperçu, en quelque sorte morphologique, du corps de presse et de ceux qui le peuplent est bien entendu incapable de restituer toute la subtilité de ses modes de fonctionnement et de ses hiérarchies. Il permet néanmoins d'esquisser certains de ses traits. Le fait tout d'abord que, malgré des modes de présentation qui valorisent son gigantisme, le corps de presse est avant tout caractérisé par son fractionnement et sa hiérarchisation et qu'à trop valoriser sa frange la plus « communautaire » (les médias spécialisés), on oublie qu'il accueille des correspondants pris dans des réseaux d'interdépendances qui restent avant tout nationales. Pour comprendre les logiques d'action des correspondants il faut donc, et cela justifie la méthode comparative, en passer par les groupes nationaux. Néanmoins, le fait d'intégrer ce groupe professionnel, d'être expatrié n'est pas neutre. *Professionnellement* tenus de demeurer des représentants de presses nationales, les accrédités sont par contre *socialement* inclus dans un monde social qui fonctionne sur le mode des poupées russes. Si le groupe qu'ils intègrent est celui du corps de presse, ce-dernier implique aussi – et participe à favoriser cette incorporation – qu'ils deviennent membres de ce « milieu communautaire » qui vit et travaille à Bruxelles.

## CHAPITRE III - LES JOURNALISTES AU MILIEU DU « PEUPLE EUROPÉEN »

Dans un article programmatique<sup>1</sup>, Abram De Swaan indiquait que « *la sociologie de la société transnationale doit [...] enquêter empiriquement sur ces entrepreneurs, ces fonctionnaires, ces experts et ces célébrités médiatiques qui incarnent ces réseaux [mondiaux]. Il s'agit notamment de scruter les points de rencontre entre les réseaux nationaux – par exemple, des fonctionnaires et des experts d'un pays donné – et internationaux – par exemple, des dirigeants et spécialistes qui opèrent au niveau international* »<sup>2</sup>. Notamment, il invitait à articuler la microsociologie et la macrosociologie de cette société transnationale car « *bien que la société mondiale n'existe pas en un endroit précis et unique, il n'en est pas moins possible de l'étudier in situ, c'est-à-dire partout où des gens se retrouvent dans une situation qui leur donne la possibilité de passer d'un niveau d'orientation à un autre* »<sup>3</sup>. Des phénomènes d'envergure mondiale peuvent donc donner lieu à des analyses de type microsociologique. La pertinence des études microsociologiques pour mettre à jour des logiques d'un niveau supérieur a déjà été montré<sup>4</sup>. Cette démarche nous semble particulièrement adaptée aux questions européennes et, si l'on peut parfaitement et légitimement étudier des processus européens hors de Bruxelles et à un niveau inférieur<sup>5</sup>, la question des processus sociaux à l'œuvre dans ce qui constitue la capitale institutionnelle de l'UE reste largement sous-explorée.

Les implantations successives de l'OTAN, de l'UEO, du Benelux et de l'UE ont transformé en profondeur la ville de Bruxelles. L'arrivée massive de migrants présentant la particularité de présenter un profil socio-économique très favorisé a contribué à modifier la morphologie urbaine de la capitale belge. Afin de prendre la mesure des conséquences à la fois sur Bruxelles et sur les représentants de cette communauté, il semble pertinent de se

---

<sup>1</sup> Abram de Swaan, « Pour une sociologie de la société transnationale », art. cit.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.110.

<sup>4</sup> Sur la distinction « microscopique »/ « micrologique », voir : Frédéric Sawicki, « Les politistes et le microscope », in CURAPP, *Les méthodes au concret, op. cit.*, pp. 143-164 et, du même auteur, « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, n°2, 1988, pp. 13-27.

<sup>5</sup> Romain Pasquier, « Quand l'Europe frappe à la porte des régions. Européanisation et mobilisations régionales en France et en Espagne », *Politique européenne*, n°7, 2002, pp. 159-177.

tourner vers la sociologie urbaine. On saisira ainsi mieux ce qui fait la particularité du groupe, ce qui le cimente autour de pratiques et de coutumes qui vont au-delà de la seule appartenance professionnelle.

L'étude de l'émergence d'une élite communautaire à Bruxelles, c'est-à-dire du groupe social dont l'installation à Bruxelles tient à la présence des institutions communautaires et qui, compte tenu des niveaux de salaire et des profils sociaux de ses membres, se distingue fortement du reste de la population bruxelloise, et des rapports qu'elle entretient avec les correspondants auprès de l'UE, reste pour le moment, très largement ignorée<sup>1</sup>. Notamment, et ce malgré l'inflation des études et recherches portant sur les questions communautaires, on ne sait presque rien de ce que sont et font les fonctionnaires européens lorsqu'ils quittent leurs bureaux. Sans prétendre combler ce vide empirique et théorique, on souhaite ici donner des éléments de compréhension de ce qu'est la capitale institutionnelle de l'UE et de la manière dont l'élite communautaire y vit. Donner quelques indices de l'épaisseur sociale du groupe qui gravite autour des institutions européennes et des processus sociaux spécifiques à l'œuvre à Bruxelles constitue en effet un préalable si l'on veut dépasser le stade de l'intuition<sup>2</sup> et étudier les conséquences qu'ils peuvent avoir sur le fonctionnement global de l'UE.

On entend donc étudier ici l'existence d'un microcosme, d'un monde social à part, miniature. Un monde social qui a ses règles, ses traditions et son histoire. Autant d'éléments qui sont, pour partie au moins, distincts des niveaux nationaux. L'utilisation usuelle du terme microcosme, surtout quand elle s'applique aux mondes politique et journalistique, a valeur péjorative. Elle sert à dénoncer des réseaux de connivences et de connaissances souvent dissimulés car les acteurs engagés sont censés, justement, ne pas appartenir au même monde.

Étudier le microcosme bruxellois, ce n'est pas dénoncer l'étroitesse des liens existant entre monde politico-administratif et journalistique à Bruxelles. Ce type de réseaux sociaux et d'interconnaissance sont en effet tout à fait banals que ce soit au niveau national<sup>3</sup> ou local<sup>4</sup>. Si l'on évoque les liens sociaux qui unissent journalistes et sources, c'est dans la mesure où

---

<sup>1</sup> Alors même qu'il s'agit là de questionnements traditionnels de la sociologie et de la science politique.

<sup>2</sup> Trop souvent en effet, des modes d'explication de phénomènes observés (comme la thématique de la « bruxellisation ») semblent davantage fondés sur des « intuitions », qu'empiriquement étayés. Ce reproche peut être adressé notamment aux études, par ailleurs stimulantes, de Cris Shore, *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*, Routledge, 2000 et de Thomas Christiansen, « Relations between the European Commission and the Council Secretariat : the Administrative Complex of European Governance », *Politique européenne*, n°5, automne 2001, pp. 11-26.

<sup>3</sup> Rémy Rieffel, *L'élite des journalistes*, PUF, 1984.

<sup>4</sup> Jacques Le Bohec, *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie "idéale"*, L'Harmattan, 1997.

ceux-ci ont des conséquences très directes et très immédiates sur le travail des correspondants ; liens que n'épuise pas une réflexion en termes de « connivence ». Il ne s'agit donc pas de se limiter aux manquements supposés ou réels à la déontologie professionnelle. L'approche du travail journalistique est essentiellement passée par la qualification et l'étude des relations entre les journalistes et entre ceux-ci et leurs sources dans le cadre professionnel. Parler de, et étudier le microcosme bruxellois, c'est essayer de saisir, au-delà du seul monde professionnel, ce qui fait la spécificité du monde social dans lequel vivent les correspondants auprès de l'UE.

Le cas de Bruxelles n'est pas unique, on pourrait étudier ailleurs et à une autre échelle des phénomènes sensiblement identiques. Cependant, il offre une occasion de saisir le travail journalistique et ceux qui l'exercent dans le monde social et culturel dans lequel ils s'inscrivent. Saisir l'écologie du « peuple européen » de Bruxelles et, par là-même, des correspondants auprès de l'UE, signifie en effet prendre en compte l'environnement de ce groupe social à part dans la population belge. L'expatriation, la ségrégation - résidentielle et sociale - que rend visible et observable la taille modeste de la ville, l'existence d'un milieu étranger (au sens fort du terme) lié par des activités communes (professionnelles mais pas uniquement) et qui a une histoire distincte de celle de Bruxelles et des Bruxellois sont autant de facteurs qui rendent possible et nécessaire une approche des journalistes en dehors de leur seul cadre de travail<sup>1</sup>.

Pour cela, il est nécessaire de caractériser le microcosme bruxellois au sens large, d'en donner un aperçu sociologique, économique et culturel. En montrant comment les journalistes qui couvrent les institutions européennes font partie intégrante de l'élite communautaire qui vit à Bruxelles, on s'autorise à comprendre des phénomènes que la seule prise en compte des logiques professionnelles rendrait invisibles. Pour autant, il convient de s'interroger sur la pertinence de l'unité d'analyse que constitue cet espace urbain. Patrick Champagne<sup>2</sup> a souligné les problèmes méthodologiques que posent les études monographiques fondées sur la

---

<sup>1</sup> Pour des raisons qui tiennent notamment à la disponibilité des données, à la plus grande difficulté qu'il y a à souligner ces phénomènes à l'intérieur de capitales plus peuplées, mais aussi au cloisonnement disciplinaire qui tient éloignée la sociologie du journalisme de la sociologie urbaine, peu d'études sur les journalistes prennent en compte cette dimension. Deux exceptions néanmoins : Sandrine Anglade, « Des journalistes au théâtre. Identité professionnelle et espace parisien (1880-1930) », in Christian Delporte (dir.), *Médias et villes XVIIIe-XXe siècle*, Publication de l'Université François Rabelais, Tours, 1999, pp. 137-151 et Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, Routledge, 1995. Dans ce dernier cas, c'est une nouvelle fois l'expatriation qui fait du groupe des correspondants une population « à part » au Salvador. A la fois parce qu'un certain nombre d'entre eux ne souhaitent pas se mêler à la population locale mais aussi parce que cette dernière, notamment dans ses franges les moins proches socialement des journalistes américains, est littéralement « inaccessible » culturellement aux correspondants.

<sup>2</sup> Patrick Champagne, *L'héritage refusé*, Points Seuil, 2002.

délimitation des groupes à partir de la seule géographie : « *Se donner comme objet d'étudier le "pouvoir local", c'est-à-dire les relations de domination qui s'instaurent à l'intérieur d'une "collectivité locale", n'est-ce pas cependant évacuer par avance le problème de l'unité pertinente d'analyse en présupposant, premièrement, que toute collectivité locale forme un "groupe" et, deuxièmement, que l'on peut analyser chaque collectivité locale comme un champ clos de pouvoir, et mettre ainsi entre parenthèses les processus de domination qui s'exercent de l'extérieur sur les membres de ce "groupe"?* »<sup>1</sup>. Du même coup, rejetant un parti pris qui constituerait la communauté paysanne comme construite par la géographie ou les entités politico-administratives, c'est-à-dire construite en dehors de toute décision méthodologique, l'auteur privilégie une définition en termes d'espaces : « *Aux notions préconstruites de "village" ou de "communauté rurale", qui désignent de façon substantialiste des ensembles réalistes de populations de composition et de structure très diverses, on peut substituer celle d'espace villageois comme projection, dans l'espace géographique, de l'intersection des champs de relations (théoriquement distincts) des populations résidant dans un lieu donné. Chaque village concret peut ainsi être considéré comme un cas particulier de groupement d'individus dans l'espace qui ne prend tout son sens que resitué à l'intérieur de l'ensemble des cas possibles de relations susceptibles de s'instaurer dans l'espace matériel de la géographie, purement dimensionnel et planimétrique, et les différents espaces construits, constitués par les champs de relations objectives qui sont partiellement indépendants de la localisation spatiale des individus* »<sup>2</sup>. Aussi, même si des données qui renvoient à l'inscription géographique des journalistes dans l'espace bruxellois sont mobilisées, on les tiendra avant tout pour significatives de l'appartenance à la communauté plus large de l'élite européenne qui vit dans la capitale du Royaume de Belgique.

En d'autres termes, ce qui est révélateur ce n'est pas tant que ces journalistes habitent une zone particulière de la ville que le fait, qu'en cela, ils rejoignent les pratiques d'habitation de ce « peuple européen » qui vit à Bruxelles. Ce sont donc ces liens qui unissent le groupe des journalistes à l'élite européenne composée de fonctionnaires, de diplomates ou de lobbyistes, cette variable « bruxelloise » qui pèse sur le travail journalistique, que permettent, imparfaitement, de mettre en évidence ces éléments de la sociologie urbaine de la ville. Tous ces acteurs partagent en effet d'être expatriés et de se trouver à Bruxelles parce qu'y siègent

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 52.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 88.

les principales institutions européennes. Comme on le verra, l'autre grande caractéristique de ce groupe, lorsqu'il est rapporté au reste de la population de la ville, est de composer un milieu social homogène, très distinct en tout cas du reste des bruxellois, tant du point de vue des échelles de salaires que des caractéristiques sociales.

### **Ce que Bruxelles fait aux correspondants**

Dans son ouvrage au ton parfois polémique, Cris Shore a souligné ce qu'il appelle le processus « d'engrenage » dans lequel sont pris les fonctionnaires européens ; processus au terme duquel, ils finissent par devenir les membres d'une élite, d'une avant-garde européenne dotée d'une conscience de groupe, d'un système de valeurs, etc. : *« L'importance [du phénomène] d'engrenage [...] est son rôle de mécanisme d'incorporation institutionnelle et idéologique [...]. Ses "fonctions" sont d'intégrer et de socialiser des sujets nationaux dans les structures, les normes et les valeurs de l'UE : d'amener des individus dans le réseau institutionnel de signification de l'UE afin de modifier la manière dont ils se voient eux-mêmes. L'engrenage est alors mieux compris comme une "technologie politique" ou un instrument administratif établi pour forger une conscience européenne et une identité européenne parmi ces professionnels des politiques publiques [policy professionals] qui opèrent au-dessus du niveau national. En résumé, il fonctionne comme un mécanisme à "européaniser" les élites politiques et administratives en les transformant socialement et symboliquement en une élite collective et "supranationale" qui se considère comme distinctement et transcendentalement "Européenne" »*<sup>1</sup>. Selon lui, ce processus aurait abouti à l'émergence d'une « coterie spécialisée de cadres internationaux » largement détachée des sociétés nationales, y compris celle au sein de laquelle ils vivent, à savoir, Bruxelles et la Belgique.

« Les fonctionnaires de la Commission à Bruxelles vivent et travaillent ainsi dans ce qu'ils appellent eux-mêmes "une sorte de bulle diplomatique à part", ou un "bocal de poissons rouges", où il est, selon eux, "très facile d'oublier que l'on vit en Belgique" parce que les contacts quotidiens avec les Belges sont très limités. [...] Il est très facile pour les fonctionnaires européens de passer leur journée concentrés sur des activités liées à l'UE, en ne se mélangeant qu'à d'autres membres du personnel de l'UE, pensant et parlant exclusivement de questions communautaires et socialisant dans les bars et restaurants fréquentés uniquement par d'autres membres de l'élite technocratique européenne [...] si ces facteurs peuvent aider à distancer les fonctionnaires européens des Belges ordinaires, ils

---

<sup>1</sup> Cris Shore, *Building Europe*, op. cit., p. 148.

contribuent également à forger une solidarité et un sens de l'«identité européenne» parmi les Eurocrates »<sup>1</sup>.

La question de l'existence de ce milieu international est donc à prendre au sérieux dans la mesure où celle-ci aurait d'importants effets sur les membres de cette communauté. D'autres auteurs ont souligné et documenté l'existence de communautés transnationales partageant, outre un statut économique privilégié, un certain nombre de valeurs, de codes et de visions du monde<sup>2</sup>. L'expatriation et l'installation dans une ville qui accueille une forte communauté immigrée dont la particularité est de disposer d'un statut social et économique très élevé, est un des éléments à prendre en compte pour saisir les logiques dans lesquelles sont pris les correspondants à Bruxelles. Tenter de saisir l'appartenance de ces journalistes au monde social de ceux qui sont, dans le cadre professionnel, leurs sources d'information, c'est tenter de mettre en évidence un certain nombre de facteurs qui, pour relever de la sphère privée, ont des effets dans la sphère professionnelle. Cela implique également, sans donner à cette variable plus d'importance qu'elle n'en a, que l'installation à Bruxelles n'est pas sans conséquences sur le travail journalistique. Il s'agit donc moins de mesurer ce qu'implique ce facteur géographique, somme toute contingent (les institutions étant à l'origine installées à Luxembourg et toujours divisées en trois places institutionnelles), que de montrer comment, à l'intérieur de cet espace urbain et social, on peut repérer certains traits qui permettent d'interpréter des phénomènes sans recourir à des problématiques aussi peu fécondes que celle de la « connivence » .

La coupure à la fois géographique et culturelle du « peuple européen » qui vit à Bruxelles produit des effets puissants et, sauf à les prendre en compte, on risque de passer à côté d'une partie de l'explication des comportements observés. Car cette césure ne concerne pas uniquement celle qui s'est instaurée au fil du temps d'avec les Bruxellois mais aussi celle d'avec les pays d'origine. L'histoire de la construction communautaire est aussi celle de l'invention, au sein des institutions, mais pas seulement, de manières communes de penser et de travailler<sup>3</sup>. C'est également l'histoire de l'instauration de hiérarchies qui sont propres au

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>2</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, *op. cit.* Une autre étude portant, partiellement, sur l'élite internationale est celle d'Alain Tarrus : Alain Tarrus, *Les nouveaux cosmopolitismes*, Editions de l'Aube, 2000. Cependant, l'auteur s'intéresse avant tout à ceux qui sont caractérisés par leur très grande mobilité internationale davantage qu'à ceux qui s'installent dans une ville ou un pays particulier.

<sup>3</sup> Sur ce point, voir Thomas Christiansen, « Relations between the European Commission and the Council Secrétariat : the Administrative Complex of European Governance », *art. cit.*

milieu communautaire et qui ne respectent pas celles, nationales, qui viennent s'y entrechoquer.

Une anthropologue, Irène Bellier, travaillant plus spécifiquement sur les méthodes de travail qui se sont développées au sein de la Commission européenne a elle aussi insisté, dans le cadre plus limité du monde professionnel, sur l'émergence de pratiques inédites et propres au niveau communautaire<sup>1</sup> : « *L'Union n'est pas la somme des Etats qui la composent ni donc stricto sensu la simple agrégation de leurs cultures politiques. C'est une entité qui, en se construisant, transforme progressivement les éléments qui lui donnent corps* »<sup>2</sup>.

La sédimentation progressive d'habitudes et de pratiques, mais aussi d'une histoire - qui ne se limite pas à l'histoire officielle et politique de l'Union européenne mais englobe celle, invisible et mal connue, du groupe lui-même avec ses héros, ses événements, ses légendes, etc., propres au « peuple européen » qui vit à Bruxelles – contribue à créer une « ambiance » (que l'on s'efforcera de rendre) mais aussi, pour ce qui nous occupe principalement, à délimiter les frontières du pensable et de l'impensable dans le travail journalistique.

### **Ecologie<sup>3</sup> de l'entre-soi : les journalistes au cœur du peuple européen**

Un des indices concrets de l'imbrication du monde journalistique dans celui du milieu européen est son inscription dans l'espace physique et spatial de Bruxelles. Or cette localisation n'est jamais innocente. Elle contribue à façonner les rapports sociaux et la sociabilité dans la mesure où l'espace résidentiel « *suscite [...] des occasions d'interaction ou au moins des situations de coprésence. Qu'elle soit souhaitée ou subie, qu'elle induise des*

---

<sup>1</sup> Pour Cris Shore, le passage à Bruxelles s'apparente à un véritable « rite de passage » : « *Comme tous les néophytes connaissant un rite de passage, les nouveaux fonctionnaires européens doivent d'abord être séparés puis débarrassés de leurs anciennes identités avant que d'être totalement intégrés dans leur nouveau statut et leur nouvelle identité [...] Le dépaysement et l'engrenage sont donc des éléments clés dans ce processus qui tendent efficacement à produire le type de milieu culturel transnational nécessaire à la naissance de l'homme européen* » : Cris Shore, *Building Europe*, op. cit., p. 166.

<sup>2</sup> Irène Bellier, « Le lieu du politique, l'usage du technocrate. "Hybridation" à la Commission européenne » in Vincent Dubois et Delphine Dulong (dirs.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999, pp. 233-253, p. 233.

<sup>3</sup> Roderick McKenzie définit l'approche écologique comme « *l'étude des relations spatiales et temporelles des êtres humains en tant qu'affectées par des facteurs de sélection, de distribution et d'adaptation liés à l'environnement* » ajoutant que « *L'écologie humaine s'intéresse fondamentalement à l'effet de la position, à la fois dans le temps et l'espace, sur les institutions humaines et le comportement humain* ». Cette définition souligne bien qu'il s'agit dès lors de s'intéresser à l'influence d'un contexte urbain particulier sur des groupes sociaux (Roderick D. McKenzie, « L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine » in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (ed.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1984, pp. 149-166, p. 150).



*sociabilités, des tensions ou des conduites d'évitement, la proximité de l'autre n'est jamais indifférente* »<sup>1</sup>. Élément du statut social<sup>2</sup>, le lieu d'habitation n'en est pas que le simple reflet, il autorise l'insertion dans des réseaux de relations locales et contribue à signifier et à renforcer le sentiment d'appartenance à un même groupe<sup>3</sup>.

Les fondateurs de la sociologie urbaine de l'école de Chicago se sont particulièrement intéressés aux phénomènes de quartiers et envisagent le cadre urbain comme un espace indissociable des groupes qui s'y forment et de leurs dynamiques. Robert Park et Roderick McKenzie ont notamment souligné le processus de sélection sociale qui organise la distribution spatiale des groupes au sein de l'espace urbain. Processus avant tout social, il n'est véritablement voulu par personne mais sa réalité et son effectivité s'imposent à tous : « *Les convenances et les goûts personnels, les intérêts professionnels et économiques tendent infailliblement à la ségrégation, donc à la répartition des populations dans les grandes villes. De sorte que les populations urbaines s'organisent et se distribuent suivant un processus qui n'est ni voulu ni maîtrisé* »<sup>4</sup>.

Outre que la ségrégation<sup>5</sup> est un phénomène urbain qui amène les populations à se regrouper en fonction de leur proximité sociale, culturelle et économique, l'apparition de ces quartiers socialement homogènes renforce et nourrit cette progressive homogénéisation. Robert Ezra Park a de nombreuses fois souligné le mécanisme de sélection qui conduit les populations socialement et économiquement homogènes à se regrouper dans des quartiers spécifiques : « *Au fur et à mesure que la population urbaine s'accroît, les influences subtiles de la sympathie, de la rivalité et de la nécessité économique tendent à contrôler la répartition des populations [...] Des quartiers résidentiels voient le jour, et l'augmentation de la valeur*

---

<sup>1</sup> Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, Coll. 128, Nathan Université, 1994, p. 44.

<sup>2</sup> Dans leur ouvrage sur la transformation des quartiers bourgeois en quartiers d'affaires, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (*Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, 1992, p. 7-8) expliquent que les « *belles adresses* » constituent un « *attribut du pouvoir parmi d'autres, affirmation publique de la prééminence des positions atteintes* » et qu'en conséquence « *familles et affaires se trouvent mises en concurrence pour occuper un espace dont la valeur symbolique est d'autant plus élevée qu'il constitue l'un des biens les plus rares et les plus difficilement reproductibles, donc particulièrement convoité* ».

<sup>3</sup> Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine, op. cit.*, p. 70.

<sup>4</sup> Robert Ezra Park, « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (ed.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, op. cit.*, p. 87.

<sup>5</sup> Historiens et sociologues de l'urbanisme se sont abondamment interrogés sur la portée et la pertinence de cette notion de ségrégation. En témoignent les deux ouvrages collectifs : Nicole Haumont (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996 et Jacques Brun et Catherine Rhein (eds.), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, 1994. Pour une présentation critique de la notion à partir de perspectives disciplinaires différentes on se reportera particulièrement aux chapitres de Jacques Brun, de Jean-Luc Pinol et d'Yves Grafmeyer dans Nicole Haumont (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales, op. cit.*, pp. 21-58, pp. 59-72 et pp. 85-118.

*foncière dans ces quartiers en exclut les classes pauvres. C'est alors qu'apparaissent des quartiers de taudis habités par une multitude de pauvres incapables de se prémunir face à l'association du vice et de la déréliction. Au fil des années, chaque secteur, chaque quartier de la ville acquiert quelque chose du caractère et des qualités de ses habitants. Chaque partie de la ville prend inévitablement la couleur que lui impriment les sentiments particuliers de sa population, de sorte que ce qui n'était qu'une simple expression géographique se transforme en voisinage, c'est à dire une localité avec sa sensibilité, ses traditions, son histoire propre »<sup>1</sup>.*

Une fois leurs populations triées, ces quartiers constituent des « régions morales », pour reprendre les termes de Park<sup>2</sup>, dont les habitants partagent un certain nombre de valeurs et de croyances qui influencent leur pratiques individuelles : « *toute communauté est jusqu'à un certain point une unité culturelle indépendante, ayant ses propres modèles, sa propre conception de ce qui est convenable, bien-séant et digne de respect. Quand des individus s'élèvent ou descendent dans la compétition pour le statut au sein de la communauté, invariablement ils se déplacent d'un secteur à un autre [...] En tout cas, ils apprennent à s'adapter plus ou moins complètement aux conditions et au code du secteur dans lequel ils s'installent* »<sup>3</sup>. Car la ségrégation, comme l'indique Yves Grafmeyer, « *est toujours à la fois un fait social de mise à distance, et une séparation physique* »<sup>4</sup> car, comme les travaux de Chombart de Lauwe l'ont montré, « *par-delà la diversité des contextes locaux, les appartenances sociales commandent de manière forte les modes d'organisation de l'espace domestique, des sociabilités, des mobilités quotidiennes et des pratiques urbaines [...] À cette diversité des modèles socioculturels se trouve associée, dans une assez large mesure, une disparité des modes de localisation qui contribue en retour à la conforter* »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Robert Ezra Park, « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », chap. cit., p. 88. Par conséquent, comme l'explique Robert Park dans un autre texte, « *la métropole est, en quelque sorte, un gigantesque mécanisme de tri et de filtrage qui, selon des voies que l'on ne saisit pas encore complètement, sélectionne infailliblement dans l'ensemble de la population les individus les plus à même de vivre dans un secteur particulier et un milieu particulier [...] La ville croît par extension, mais elle tient son caractère de la sélection et de la ségrégation de sa population, de telle sorte que chacun trouve en fin de compte l'endroit dans lequel il peut vivre ou doit vivre* ». Robert Ezra Park, « La ville comme laboratoire social » in Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (ed.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, op. cit., pp. 167-183, p. 175.

<sup>2</sup> Robert Ezra Park, « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », chap. cit., pp. 128-130.

<sup>3</sup> Robert Ezra Park, « La ville comme laboratoire social », chap. cit., p. 176.

<sup>4</sup> Yves Grafmeyer, *Sociologie urbaine*, op. cit., p. 39.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 42-43.

Sans aller jusqu'à qualifier les communes de Bruxelles investies par l'élite européenne de régions « morales », étudier les stratégies résidentielles des journalistes parallèlement à celles des hauts-fonctionnaires communautaires nous renseigne sur les liens existants entre ces deux mondes sociaux et la manière dont ceux-ci se matérialisent dans l'espace urbain.

### **Les journalistes comme groupe social urbain**

Tenter de montrer comment ces journalistes expatriés font partie, jusque dans leurs pratiques privées d'habitation, de l'élite européenne qui vit à Bruxelles, ne signifie pas simplement relever leur statut économique privilégié par rapport au reste de la population bruxelloise. C'est également prendre en compte un certain nombre d'éléments qui, pour être extérieurs à leur seul monde professionnel, influencent leur travail. Partager des pratiques privées avec le personnel politique et administratif avec lequel on travaille, vivre dans un même quartier, finit par construire une complicité, un partage de valeurs qui restent largement invisibles ou en tout cas inexplicables dans les seules interactions de travail.

Prendre la mesure de l'impact de l'installation des institutions internationales (et particulièrement européennes) à Bruxelles, c'est donc comprendre comment ce contexte urbain n'est pas indifférent à la manière dont fonctionne le système politique communautaire. La présence d'une communauté expatriée dans une ville de taille modeste (moins d'un million d'habitants) et jouissant d'un statut économique et social bien supérieur à celui de la majorité des bruxellois, a contribué à l'institution de pratiques locales de sociabilité. Dans la mesure où les membres de cette élite européenne se reconnaissent d'autant mieux entre eux qu'ils sont visibles en raison de leur nombre important mais aussi de leur regroupement dans des communes très circonscrites de la ville, l'idée d'appartenir au même monde - un monde largement séparé de celui des bruxellois mais aussi des communautés nationales d'origine - finit par s'imposer<sup>1</sup>. À la fois relativement réduite en nombre (les expatriés dont l'activité professionnelle est liée à l'Union européenne représentant une population comparable à une ville moyenne de province) et extrêmement concentrée géographiquement dans la ville, cette élite européenne mène l'existence d'un groupe se mélangeant peu à la population bruxelloise.

---

<sup>1</sup> Michel Pinçon et Monique Pinçon-Chalot (*Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires, op. cit.*, p. 9) insistent *a contrario* sur les bouleversements qu'introduit l'arrivée de représentants de groupe sociaux n'appartenant pas aux populations traditionnelles des beaux quartiers : « la présence de plus en plus massive de salariés étrangers à la "bonne société" réduit puis anéantit ce qui faisait pour elle l'intérêt des beaux quartiers, à savoir la certitude d'être entre soi ».

Comme le remarquait Sandrine Anglade à propos des critiques de théâtre : « *La sociologie de ce micro-milieu journalistique est très fortement liée à la structuration de l'espace parisien, et laisse émerger une homologie certaine entre les caractéristiques sociales du groupe et la nouvelle urbanisation particulièrement lorsque celle-ci concerne la distribution spatiale des théâtres ou des rédactions des journaux et des revues [...] Ce rapport entre le positionnement spatial et la situation sociale induit pour le groupe professionnel une intuition certaine de sa place à l'intérieur de l'espace social parisien. Il génère ainsi un vaste système de représentations (vécu de l'intérieur ou attribué de l'extérieur) qui participe plus largement des stratégies de reconnaissance sociale du groupe* »<sup>1</sup>. Les critiques appartiennent en effet à l'époque au champ littéraire, ils font partie des « hommes de lettres » et tendent, à ce titre, à conformer leurs pratiques privées de domiciliation avec celles des littérateurs et à rechercher un logement à proximité des théâtres. La formation, dans le Paris de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début du XX<sup>ème</sup>, d'un quartier où s'installent théâtres et journaux, contribue à créer un « *espace ramassé, clos* » où s'installent les journalistes. « *Très proches les uns des autres, les théâtres et les sièges des journaux ou des revues constituent un lien concret entre les acteurs du champ, sans doute encore accentué par les salons littéraires. Cette proximité contribue à développer des réseaux de connaissances qui servent la promotion sociale de chacun. Mais elle contribue à forger dans les mentalités tout un ensemble de représentations et à orienter les caractéristiques professionnelles des différents groupes* »<sup>2</sup>.

Position sociale et situation spatiale sont indissociables<sup>3</sup> et de l'étude de la seconde on peut cerner certains éléments de la première. L'« opportunité empirique » que constituait la possibilité de retrouver les adresses privées des correspondants permettait de donner quelque épaisseur aux indices recueillis au hasard des entretiens. Cependant, pour prendre la mesure de ce que signifie ce partage de pratiques privées entre fonctionnaires et correspondants, il fallait aussi mettre en évidence les métamorphoses qu'a connu la ville. De ces phénomènes plus larges, se dégagent des tendances très lourdes qui contribuent à exacerber le phénomène d'« entre soi » qui domine la vie de l'élite communautaire installée à Bruxelles.

---

<sup>1</sup> Sandrine Anglade, « Des journalistes au théâtre. Identité professionnelle et espace parisien (1880-1930) », chap. cit., pp. 138-139.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>3</sup> Christophe Charle, « Situation spatiale et position sociale », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°13, février 1977, pp. 45-59.

## **SECTION 1 - LA « BRUXELLISATION » DE L'EUROPE**

Si Bruxelles est aujourd'hui incontestablement la capitale institutionnelle de l'Union européenne, la question de l'installation des institutions dans la capitale belge n'a jamais véritablement connu de terme<sup>1</sup>. Ce sont la pratique, la nécessité et l'incapacité des gouvernements à s'accorder qui contribueront à faire de Bruxelles la principale place institutionnelle de l'Europe, Luxembourg et Strasbourg n'accueillant qu'épisodiquement ou marginalement les grandes institutions de l'UE (Conseil des Ministres, Commission et sessions et secrétariat du Parlement européen).

### **A - L'installation des institutions européennes à Bruxelles**

À la signature du traité de la CECA à Paris le 18 avril 1951, la candidature de Strasbourg est proposée par la France alors que la Belgique soutient Liège. Etant donné la nature du traité, sa situation au cœur des bassins sidérurgiques et houillers semblait adéquate. Les cinq partenaires privilégient quant à eux Bruxelles comme ville candidate pour la Belgique. Le 25 juillet 1952, devant le refus belge d'envisager d'autre candidature que celle de Liège, les gouvernements optent pour une solution provisoire et décident d'installer la Haute Autorité de la CECA à Luxembourg.

En 1956, au moment où sont organisées les négociations sur le futur traité de Rome, le gouvernement belge pose cette fois-ci la candidature de Bruxelles pour accueillir les futures institutions, alors que la ville vient de connaître une mutation urbaine importante en vue de l'exposition universelle de 1958. Les 7 et 8 janvier 1958, alors que le traité de Rome vient d'entrer en vigueur, les Ministres des Affaires étrangères des six pays signataires se réunissent pour tenter de s'accorder sur la ville d'installation des nouvelles institutions. Devant l'impossibilité de parvenir à un consensus, il est simplement prévu que, pour les six premiers mois, le pays qui assure la présidence du Conseil accueillera les sièges de celui-ci et de la Commission. Suivant l'ordre de rotation alphabétique, c'est donc la Belgique qui entame le cycle<sup>2</sup>. Les discussions sur l'emplacement des institutions ne progressant pas, Bruxelles conservera ces institutions, les administrations ne pouvant guère déménager tous les six mois.

---

<sup>1</sup> Sur ces points, on peut se reporter à Serge Govaert, *Bruxelles en capitales. 1958-2000 de l'expo à l'euro*, De Boek Université, 2000 et Georges-Henri Dumont, *Histoire de Bruxelles. Biographie d'une capitale*, Le Cri, 1999, p. 429 et suivantes.

<sup>2</sup> Par ailleurs, le 3 février 1958, Bruxelles est devenue le siège permanent du secrétariat général de l'Union économique du Benelux. En 1966, alors que la France annonce son retrait de l'OTAN, l'organisation militaire doit se trouver un nouveau siège en Europe. C'est une nouvelle fois Bruxelles qui sera retenue.

Cette progressive installation du Conseil et de la Commission sera d'ailleurs symbolisée par les constructions du Berlaymont (Commission), du Charlemagne puis du Juste Lipse (Conseil)<sup>1</sup>.

Le cas le plus symptomatique de cette incapacité à s'accorder sur un lieu institutionnel unique reste celui du Parlement européen qui se partage entre Bruxelles (séances de commission), Strasbourg (séances plénières) et Luxembourg, où est installé le secrétariat général. Symptomatique également, la non-décision de 1967 dans la foulée de la signature du traité qui fusionne les différents exécutifs (CECA, CEE et Euratom), puisqu'il est simplement indiqué que « *Luxembourg, Bruxelles et Strasbourg deviennent les lieux de travail provisoires des institutions européennes* »<sup>2</sup>. Le cas du Parlement européen restera le plus épineux puisque à la suite de la première élection au suffrage universel en juin 1979, les parlementaires n'ont cessé de réclamer que soit réglée la question d'un siège unique. Le sommet d'Edimbourg en 1992 va provisoirement mettre un terme à la querelle en décidant que les douze sessions plénières ordinaires du Parlement auront lieu à Strasbourg et les sessions supplémentaires ainsi que les réunions de commissions et de groupes politiques se tiendront à Bruxelles. Dans les faits, les parlementaires européens passent la majeure partie de leur temps à Bruxelles, car c'est là que l'essentiel du travail parlementaire s'accomplit. D'ailleurs jusqu'en 1999, le Parlement européen ne disposait pas de bâtiment à Strasbourg et se contentait de louer ses locaux au Conseil de l'Europe. Entre-temps, Bruxelles s'était dotée d'un bâtiment ironiquement qualifié par les Bruxellois de « caprice des Dieux » à la fois en raison de sa forme (rappelant le fromage du même nom) et de son coût, faramineux. Régulièrement d'ailleurs, et notamment à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment à Strasbourg, la polémique resurgit sur l'opportunité de la transhumance mensuelle à laquelle sont soumis les parlementaires. La plupart d'entre-eux, autres que Français, insistent en effet sur la gêne et le coût occasionnés par ce double siège : parlementaires, assistants et documents devant faire le voyage une semaine par mois.

Le dernier événement qui soit venu renforcer le statut de Bruxelles comme capitale institutionnelle de l'UE est intervenu à l'occasion du sommet européen de Nice en décembre 2000. Devant les difficiles négociations du traité, portant notamment sur les questions

---

<sup>1</sup> Auparavant, ces deux institutions se réunissaient au Palais des Congrès au Mont des Arts, construit à l'occasion de l'exposition universelle. Sur le processus de transformation urbaine initié par l'installation de l'UE et les péripéties ayant entouré ces diverses constructions, on peut se reporter à Guy Baeten, *The Leopold Quartier*, URSPIC (Urban development and social polarisation in the city), IFRESI, Lille, 2002 (<http://www.ifresi.univ-lille1.fr/PagesHTML/URSPIC/Raphtml/Brussels/Brussels.htm>), notamment p. 6 et suivantes.

<sup>2</sup> *Journal officiel des Communautés européennes*, 13 juillet 1967, n°152, p. 18.

sensibles de repondération des voix au sein du Conseil des Ministres, la Belgique s'est vue accorder qu'un sommet européen par présidence se tiendrait dans sa capitale, puis, lorsque l'Union européenne comportera 18 membres qu'ils auraient tous lieu à Bruxelles<sup>1</sup>.

Les administrations les plus importantes en termes de personnels (Commission et Conseil) s'étant installées à Bruxelles, la ville est véritablement devenue le lieu décisionnel de l'UE. Groupes de pression, journalistes, représentations des Etats membres et non-membres ont d'ailleurs tous investi la capitale belge<sup>2</sup>. Cette installation progressive – accompagnée de celles de l'OTAN et du Benelux – a profondément modifié la ville. L'installation de cette communauté internationale aisée a eu des conséquences importantes sur la structure sociale et urbanistique de Bruxelles. Une ville de moins en moins belge et où les décalages socio-économiques – qui s'accompagnent d'une division spatiale très forte – sont très importants. Une ville paradoxale comme le résume très bien Guy Baeten<sup>3</sup> puisque, alors que « *les chiffres de la pauvreté à Bruxelles tendent à être systématiquement plus élevés que dans le reste de la Belgique [...] la région de Bruxelles est, en termes de produit régional brut per capita, la troisième plus riche région en Europe. Elle n'est précédée que par Hambourg et Paris et laisse les deux autres régions de Belgique, la Flandre et la Wallonie, loin derrière* ».

---

<sup>1</sup> Jusqu'alors les sommets européens avaient lieu dans les pays présidant l'Union européenne (présidence tournante tous les six mois). A l'époque, les journalistes suivant le sommet expliquaient cette décision par la compensation qu'il avait fallu accorder au gouvernement belge qui ne bénéficiait plus d'une égalité de voix avec le voisin néerlandais.

<sup>2</sup> Les enjeux économiques étant énormes. Bruxelles est ainsi devenue la ville où les activités de lobbying et de consulting sont, avec Washington, parmi les plus développées au monde.

<sup>3</sup> Guy Baeten, *The Leopold Quartier, op. cit.*, p. 2 et Guy Baeten, « The europeanization of Brussels and the urbanization of Europe », *European Urban and Regional Studies*, vol. 8, n°2, pp. 117-130.

## B - L'impact de l'installation des institutions européennes sur la ville

### 1 - La mutation urbaine de Bruxelles

En trente ans, Bruxelles a connu une modification de sa structure sociale et urbaine très profonde. Alors que la population bruxelloise n'a cessé de baisser depuis 1967 passant de 1 081 000 habitants à 960 000 au 1er janvier 2000, la proportion de la population étrangère n'a cessé d'y augmenter. Elle représente en effet 31% de la population étrangère en Belgique (alors que Bruxelles rassemble seulement 9,53% de la population du pays)

Principales nationalités étrangères (en milliers)	1994	1995	1996	1997	1998
Union européenne	131	134	135	138	140
Afrique méditerranéenne <sup>1</sup>	82	81	79	78	74
Asie méditerranéenne <sup>2</sup>	24	24	23	22	21

Figure 15 : Principales populations étrangères à Bruxelles.

En 1998<sup>3</sup>, le nombre de citoyens originaires de l'Union européenne à Bruxelles était estimé à 134 500<sup>4</sup> alors que les habitants originaires d'autres pays atteignait lui 149 500. Ces deux chiffres surpassent d'ailleurs la population d'expression flamande (110 000), groupe social devenu minoritaire non seulement par rapport aux Wallons (550 000), mais aussi par rapport aux populations issues de l'immigration. Au total, la seule population immigrante qui soit en constante augmentation est donc celle en provenance de l'Union européenne.

L'autre modification fondamentale de la population bruxelloise est le processus de paupérisation qui caractérise la ville. Le revenu moyen des Bruxellois est aujourd'hui inférieur (91,3%) à la moyenne belge alors qu'il se situait en 1971 à 139% de la moyenne

<sup>1</sup> Surtout Maroc.

<sup>2</sup> Surtout Turquie.

<sup>3</sup> Chiffres cités dans Guy Baeten, *The Leopold Quartier*, op. cit., p. 22.

<sup>4</sup> La différence avec les chiffres reproduits dans le tableau tiennent à la prise en compte, ou non, des naturalisés.



nationale<sup>1</sup>. Comme l'indique le Plan régional de développement, « *cette situation correspond à un phénomène de concentration de la pauvreté dans certains quartiers centraux de la région* », on assiste en effet à « *un départ des populations aisées et actives et leur remplacement par des populations fragilisées* »<sup>2</sup> avant de conclure à une « *polarisation socio-spatiale de la pauvreté. C'est-à-dire au renforcement de la ségrégation spatiale entre riches et pauvres* »<sup>3</sup>.

Dans ce contexte d'immigration forte (elle représente 30% de la population de la ville<sup>4</sup>) et de paupérisation, on assiste à l'apparition de deux immigrations totalement opposées. L'une aisée, largement issue de l'Union européenne, et l'autre défavorisée (41% des chômeurs bruxellois étant d'origine étrangère) qui cristallise l'hostilité d'une partie de la classe politique belge<sup>5</sup>.

Ce qui fonde la particularité de Bruxelles, dans la mesure où l'immigration pauvre est un phénomène commun à toutes les grandes capitales européennes, c'est l'importance de l'immigration aisée liée à l'installation des diverses institutions internationales<sup>6</sup>. Ces installations successives ont modifié la structure économique de la ville qui a perdu 35% de ses emplois liés à l'industrie traditionnelle entre 1986 et 1997 alors que le secteur tertiaire non-marchand devenait dominant. Le fait que la majorité des emplois directs liés aux institutions internationales soient occupés par des étrangers a contribué à alimenter l'amertume des Bruxellois à l'égard d'institutions qui ont également détruit un certain nombre de quartiers de la ville. Comme l'indique le plan régional de développement « *la "cicatrisation" des plaies ouvertes par la greffe des institutions, sur un tissu résidentiel malmené, reste inachevée. Par ailleurs les fonctionnaires européens, de par leur pouvoir d'achat élevé, sont perçus comme exerçant une pression à la hausse sur le marché immobilier du logement* »<sup>7</sup>. En effet, les constructions dans le quartier européen ont alimenté les

---

<sup>1</sup> Projet de plan régional de développement, <http://www.prd.irisnet.be/Fr/constat/constat02.htm>, p.1.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.3. Sur cette double nature de Bruxelles, voir : Bernard Francq et Xavier Leloup, « Bruxelles riche, Bruxelles pauvre », *Les annales de la recherche urbaine*, n°93, mars 2003, pp. 7-14.

<sup>4</sup> La population étrangère représente 285 000 personnes soit 30% avec une progression de 20% en 10 ans. Cette proportion passe à 34% si l'on y ajoute les personnes ayant été naturalisées.

<sup>5</sup> Guy Baeten, *The Leopold Quartier*, *op. cit.*, p.4. Comme le remarque l'auteur, au contraire d'autres minorités ethniques (Concolais, Juifs, Asiatiques, etc.) ce sont les populations Turques et Marocaines qui sont les plus stigmatisées par des partis comme le Vlaams Blok.

<sup>6</sup> A titre de comparaison, en 1999, Paris comptait environ 306 000 étrangers soit 14% de sa population. 70% de ces personnes étaient d'origine non-communautaire.

<sup>7</sup> Projet de plan régional de développement, <http://www.prd.irisnet.be/Fr/constat/constat05.htm>, p. .2.

polémiques en raison de choix architecturaux contestés. Comme le rappelle un historien belge : « *Pour créer ce quartier européen, il aura fallu – en dix ans à peine – démolir une brasserie du XIX<sup>ème</sup> siècle, sacrifier une partie du parc Léopold et quelques-unes des plus belles maisons de Bruxelles, au cœur d’un coin de la ville qui a compté Auguste Rodin parmi ses résidents* »<sup>1</sup>. L’opposition des habitants des quartiers concernés, relayée notamment par les nationalistes flamands, a contribué à rendre la communauté internationale peu populaire auprès de la population bruxelloise<sup>2</sup>.

Si les fonctionnaires européens ne représentent que 2% de la population de la ville, ils symbolisent, aux yeux des habitants autochtones, cette communauté internationale aisée beaucoup plus large qui a effectivement, en même temps qu’initié la construction massive d’immeubles de bureaux, contribué à repousser les classes moyennes belges à l’extérieur de la ville. Les prix des habitations ont ainsi plus que doublé en dix ans, rendant certaines communes de la Région Bruxelles Capitale (RBC) inabordable pour une part non négligeable de la population, dans la mesure où le revenu moyen des fonctionnaires européens, on y reviendra, est trois fois supérieur à celui des habitants de Bruxelles<sup>3</sup>.

Bien entendu, les différentes immigrations ne se répartissent pas également sur le territoire de Bruxelles. Ces deux populations étrangères (venant de l’Union européenne ou de pays tiers) ont investi des quartiers distincts de Bruxelles, le Sud-Est de la ville accueillant l’immigration dorée alors que les quartiers Ouest et Nord sont massivement occupés par les communautés turques et maghrébines<sup>4</sup>. Il ne s’agit guère d’ailleurs de phénomènes comparables tant les niveaux socio-économiques de ces diverses immigrations sont différents.

La pression sur les prix immobiliers, du fait de la présence des institutions européennes et internationales, est largement à l’origine de cette dualisation sociale et

---

<sup>1</sup> Serge Govaert, *op. cit.*, p.204.

<sup>2</sup> En août 2001, Louis Michel, Ministre belge des affaires étrangères, critiquait ainsi « *la technocratie européenne qui étale ses privilèges, comme ces fonctionnaires européens qui ne paient pas d’impôts...* ». Ce que Neil Kinnock, commissaire en charge du personnel, démentira. Reste que l’image de cette communauté internationale semble très mauvaise auprès de la population belge de Bruxelles. Cité dans la *Libre Belgique*, « Ces fonctionnaires jalouxés », 8 août 2001.

<sup>3</sup> Guy Baeten, *The Leopold Quartier*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>4</sup> Sur cette autre immigration, voir : Christian Kesteloot, « The Creation of Socio-spatial Marginalisation in Brussels : Tale of Flexibility, Geographical Competition and Guest-worker Neighbourhoods », in Costis Hadjimichalis et David Sadler (eds.), *Europe at the Margins. New Mosaics of Inequality*, Wiley, 1995, pp. 69-86., Christian Kesteloot et Cees Cortie, « Housing Turks and Moroccans in Brussels and Amsterdam : the Difference between Private and Public Markets », *Urban Studies*, Vol. 35, n° 10, pp. 1835-1853, Karen Phalet et Marc Swyngedouw, « National identities and representations of citizenship. A comparison of Turks, Morroccans and working-class Belgians in Brussels », *Ethnicities*, Vol. 2, n°1, pp. 5-30.

spatiale. La construction de quartiers entiers de bureaux<sup>1</sup> largement occupés par les institutions européennes (13% de la superficie totale des bureaux dans la ville et 1/3 dans le quartier Léopold) aux dépens des quartiers résidentiels, a provoqué une hausse des prix immobiliers et la constitution de deux types de quartiers résidentiels : ceux occupés de manière massive par la communauté internationale aisée et ceux accueillant les populations défavorisées et issues de l'immigration<sup>2</sup>. Ce phénomène tout à la fois démographique et urbain a d'ailleurs été souligné par Cris Shore<sup>3</sup> : « À la différence de la plupart des capitales européennes, [Bruxelles] a un surplus d'appartements à louer ou à vendre. Cela reflète un phénomène démographique intéressant : à mesure que l'UE s'étend, Bruxelles rapetisse, et alors que les anciens résidents bruxellois gagnent les banlieues riches et les villages du Brabant qui entourent la ville, les "outsiders" arrivent pour coloniser les places laissées vacantes [...] Une des conséquences de la croissance de l'UE aura été des loyers et des prix à la vente plus élevés. Le corollaire de tout cela a été la création d'une économie duale proposant des prix totalement différents pour les riches fonctionnaires européens et les représentants de firmes privées ce qui a, en retour, conduit à la création d'enclaves résidentielles ou de "ghettos" de riches diplomates, eurocrates ou chefs d'entreprises étrangers »<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Phénomène auquel il faut ajouter celui de la transformation d'immeubles d'habitation en immeubles de bureaux. Ce qui est souvent le cas pour les journalistes.

<sup>2</sup> La RBC insistait ainsi sur la difficulté à trouver un logement pour les populations les plus défavorisées : « l'accès au marché locatif privé pour les revenus les plus faibles... s'est fortement comprimé ». Les revenus les plus faibles représentant en l'occurrence 50% de la population bruxelloise : Conférence de presse 2/03/99. *Présentation du rapport sur l'état de la pauvreté 1998. L'annuaire 1998*, Région Bruxelles-Capitale, document multigraphié, p. 10.

<sup>3</sup> Cris Shore, *Building Europe*, op. cit., p.161.

<sup>4</sup> A l'opposé de la vision pessimiste et polémique de Cris Shore, celle d'Adrian Favell (Adrian Favell, *Free Movers in Brussels. A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City*, IPSOM Working Paper, Rapport financé par le programme « Research in Brussels » de la Région Bruxelles-Capitale, novembre 2001) peut sembler par trop enthousiaste. Ne prenant notamment pas en compte le contexte urbain plus large dans lequel s'insère ce milieu communautaire, l'auteur semble lui-même pris dans les schèmes de pensée de ceux qu'il étudie (« Bruxelles est probablement unique en ce qu'elle est une ville où les cultures peuvent s'épanouir dans une atmosphère largement dégagée des pressions assimilatrices "nationales" qui pèsent sur la vie à, par exemple, Amsterdam et Paris. La ville devrait en fait faire davantage d'efforts pour célébrer ce fait remarquable », *ibid.*, p. 4). « Ces autres européens "inconnus" ne vivent pas les vies isolées, distantes des riches « eurocrates » de banlieue dépeints par les Belges, mais participent pleinement aux dynamiques culturelles et économiques de la ville. [Le rapport] souligne leur impact sur la gentrification de certaines communes, et leur impact sur la diversification du Bruxelles multiculturel ». Pour autant l'auteur peine à donner des éléments probants (hormis la gentrification dont on ne voit pas pourquoi elle constituerait, *a priori* et *per se*, un élément positif) de cette participation (les chiffres cités concernant la participation aux élections locales constituent plutôt des éléments étayant une impression inverse à la thèse défendue) à la vie de la ville à l'exception de la vie nocturne, de l'avant-gardisme culturel, et des lieux de loisirs « alternatifs ». Autant de biens et de services avant tout consommés par les personnes qu'il étudie. Paradoxe qui ne semble pas arrêter l'auteur : « Les résidents participent activement et tout le temps en tant que consommateurs et usagers de services ; l'évidence est que les résidents européens participent dans ce sens plutôt davantage en moyenne que les Belges.

## ***2 - L'installation d'une élite européenne à Bruxelles***

Si le milieu communautaire constitue un microcosme, c'est également parce qu'il s'agit d'un milieu socialement homogène. Compte tenu de la difficulté des concours et des salaires proposés aux fonctionnaires, on a là affaire à une élite tant économique que culturelle qui remplit les théâtres de Bruxelles et en fréquente les grands restaurants. En 1998, une étude commandée par la région Bruxelles-Capitale<sup>1</sup>, estimait le nombre de fonctionnaires travaillant dans les institutions européennes à 20 052 auxquels il convenait d'ajouter les experts nationaux détachés et les personnels intérimaires qui représentaient 4 000 personnes. Avec leurs familles, les fonctionnaires européens constituent une population de 48 000 personnes à Bruxelles (dont 13 500 sont belges). 57% de ces fonctionnaires se situent dans les catégories les plus élevées de la fonction publique communautaire<sup>2</sup> (rang A et traducteurs) et donc, compte tenu des échelles de salaire, parmi les catégories socio-professionnelles les plus élevées.

Trois fonctionnaires sur cinq résident dans la région Bruxelles-Capitale ce qui représente, avec leurs familles, 27 200 personnes, soit 3% de la population bruxelloise. Au sein de ce groupe, 22 700 ne sont pas belges. Il s'agit donc là d'une communauté numériquement visible au sein d'une population internationale elle-même extrêmement importante à Bruxelles<sup>3</sup>. Le nombre de personnes ayant une activité directement liée à la présence des institutions européennes à Bruxelles était estimé à 7 943 personnes dont 2 380 lobbyistes<sup>4</sup> et 1 705 journalistes (les données agrégeant les journalistes [761] et les personnels logistiques [944 personnes]), 5 290 de ces personnes n'étant pas belges. Au total, ce sont 62

---

*Cet élément fonctionne également très bien socialement et culturellement : leurs réseaux et leurs activités culturelles peuvent bien ne pas rencontrer celles des Belges, mais sont la preuve d'une forte intégration dans la ville qui permet ces activités » (ibid , p. 47). L'auteur fournit finalement plus d'éléments, tout en entendant défendre une thèse inverse, sur la parfaite intégration de ces « eurostars » au sein d'un monde social et culturel qui leur est propre qu'à celle de la ville qui les accueille (les institutions belges, la police et les impôts notamment, étant systématiquement dépeints négativement, sur le mode de l'entrave à l'épanouissement multiculturel). On peut donc lire cette étude comme un aperçu des modes de pensées des résidents européens de Bruxelles et, à ce titre, elle fournit de précieuses indications.*

<sup>1</sup> Iris Consulting, *L'impact socio-économique des institutions européennes et internationales dans la région Bruxelles-Capitale (Résumé)*, document multigraphié, 1998.

<sup>2</sup> Il est à noter que, parmi les fonctionnaires belges, la proportion de ceux appartenant aux catégories hiérarchiques les plus élevées est beaucoup plus faible (16%). Les postes peu qualifiés ayant massivement été pourvus parmi la population locale.

<sup>3</sup> Cette population internationale comprend, en effet, également tous les lobbyistes, les diplomates et personnes ayant une activité professionnelle en rapport direct avec l'UE mais aussi un grand nombre de fonctionnaires travaillant pour d'autres institutions internationales installées à Bruxelles : OTAN, UEO, Bénélux notamment.

<sup>4</sup> Ce chiffre ne prend pas en compte les employés d'entreprises de conseil juridique (1 311 personnes en 1998), ni de service aux entreprises (13 714 personnes), répertoriés comme directement liées à la présence des institutions européennes à Bruxelles.

303 personnes dont l'occupation professionnelle est liée directement ou indirectement à la présence de l'UE et des autres institutions internationales à Bruxelles<sup>1</sup>. Entre 1989 et 1997, Bruxelles est donc devenue une ville de moins en moins belge (puisque cette population a baissé de 6%) et de plus en plus européenne : le nombre des résidents ressortissants de l'UE ayant augmenté de 13% contre 3% pour ceux des pays tiers<sup>2</sup>. Avec l'aboutissement du processus d'élargissement ce sont 14 600 emplois directs et 16 600 emplois indirects qui vont être créés, portant le total de cette population à près de 100 000 personnes<sup>3</sup>. S'il faut souligner la grande diversité de cette population, il convient aussi de relever que dans le contexte urbain de Bruxelles, celle-ci se distingue fortement du reste des habitants de la ville.

La ségrégation géographique de la population communautaire à Bruxelles est elle-même un phénomène remarquable. De véritables enclaves privilégiées se sont formées à Bruxelles. Ainsi, sur les 3/5<sup>èmes</sup> des fonctionnaires européens résidant à Bruxelles, 63% résident dans cinq communes<sup>4</sup> : Woluwé St. Lambert, Woluwé St. Pierre, Ixelles, Etterbeek et Bruxelles-Ville. Les enfants du petit peuple européen sont d'ailleurs très largement scolarisés dans un système scolaire qui n'est pas celui qui accueille les élèves belges. 2 écoles européennes et 12 écoles internationales se sont en effet établies dans la région Bruxelles-Capitale ou à sa proximité immédiate. Elles accueillent 13 482 élèves pour l'année scolaire 1997-1998. Le travail de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot<sup>5</sup> a montré à propos de la bourgeoisie fortunée parisienne combien l'école (mais aussi en l'occurrence les « rallyes ») constituait un élément de réassurance sociale permettant de redoubler le filtre que constitue déjà le lieu d'habitation : « *Les beaux quartiers fonctionnent comme un groupe relativement ouvert où les critères d'admission ne sont pas suffisamment exclusifs [...] pour éliminer la présence d'intrus, d'agents qui, du point de vue de ceux qui occupent la position la plus éminente, n'y sont pas véritablement à leur place [...] Pour pallier ces insuffisances de la*

---

<sup>1</sup> Comme le remarque fort justement Adrian Favell (Adrian Favell, *Free Movers in Brussels. A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City*, op. cit., p. 28) c'est une lourde erreur que de limiter l'étude, et notamment sa quantification, de la population constituant les « milieux communautaires » aux seuls fonctionnaires.

<sup>2</sup> Chiffres qui devraient se confirmer avec l'arrivée estimée selon l'étude de 5 000 fonctionnaires nouveaux au gré de l'extension des compétences et de l'élargissement de l'UE.

<sup>3</sup> Guy Baeten, *Urban regeneration and social exclusion in Brussels*, URSPIC (Urban development and social polarisation in the city), IFRESI, Lille, 2002, (<http://www.ifresi.univ-lille1.fr/PagesHTML/URSPIC/Raphtml/Brussels/Brussels2.htm>), p. 14.

<sup>4</sup> Un sondage réalisé auprès des fonctionnaires européens habitant Bruxelles ([www.blbe.irisnet.be/europe/sondage](http://www.blbe.irisnet.be/europe/sondage)) indique quant à lui que 71,8% des répondants habitent dans la RBC.

<sup>5</sup> Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, L'épreuve des faits, 1989. On trouve également cette thématique chez Béatrix Le Wita, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1988.

*ségrégation spatiale spontanée, toujours susceptible d'introduire des relations douteuses parmi le cercle des familiers [...] le recours à la cooptation sociale vient parfaire la sélection d'une population déjà sévèrement triée [...] On a alors affaire à une sorte d'ostracisme mondain qui écarte sans autre forme de procès ceux que quelque stigmat social marque inexorablement [...] La cooptation des hautes classes, dans ces institutions, leur assure enfin une intimité sans faille, un entre-soi absolu où peuvent se gérer sans interférences les conditions de la reproduction des positions sociales les plus élevées »<sup>1</sup>. Comme l'indique d'ailleurs Anne-Catherine Wagner<sup>2</sup> à propos de l'élite internationale installée à Paris, « ce sont les modes d'organisation de la population qui peuvent faire apparaître les fondements d'une cohésion sociale [...] La visibilité d'une population dans un espace ne résulte pas seulement de sa concentration numérique. Elle tient d'abord à un marquage symbolique de l'espace ; toute une série d'infrastructures dessinent [...] les contours d'une vie internationale consolidée et révèlent un processus d'appropriation symbolique ». D'ailleurs, « les familles étrangères résident ainsi dans des lieux où les marques de leur présence, les institutions internationales, les commerces, les écoles leur semblent omniprésentes ». À cet égard elle évoque un phénomène « d'appropriation symbolique de l'espace » : « D'une part cette population est loin d'être insensible au prestige associé à certains lieux français ; d'autre part la concentration des étrangers de haut niveau social définit des lieux protégés, où le fait de venir de l'étranger, loin de constituer un stigmat, apparaît comme un élément « naturel » d'une identité bourgeoise particulière »<sup>3</sup>. Cet aspect mériterait bien entendu une étude spécifique qui dépasse largement le cadre de ce travail. Néanmoins, on peut considérer que le seul statut international de ces écoles restreint fortement leur accès et les réservent de fait aux enfants de l'immigration d'origine européenne<sup>4</sup>.*

L'immigration originaire de l'Union européenne est donc le principal flux affectant la composition de la population de Bruxelles loin devant les deux autres grandes aires géographiques d'origine des immigrés. Compte tenu de l'importance des immigrations concernées et, surtout, de toutes les entreprises employant majoritairement des étrangers ayant des caractéristiques similaires à celles des fonctionnaires européens (niveaux d'études et de

---

<sup>1</sup> Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, op. cit., pp. 145-146.

<sup>2</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit., p. 39.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>4</sup> Sur l'importance de ces écoles pour les élites internationalisées, se reporter à Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit.

rémunération notamment<sup>1</sup>), l'une des immigrations les plus importantes numériquement à Bruxelles est donc une immigration « dorée » composée d'individus aux niveaux socio-économiques bien supérieurs à ceux des belges et, bien entendu, des ressortissants des autres immigrations.

Les fonctionnaires européens perçoivent des salaires élevés, ce qui explique le décalage avec le reste de la population bruxelloise mais aussi la mauvaise image de la fonction publique communautaire parmi les habitants belges. D'après une étude commandée par la Commission européenne<sup>2</sup>, les fonctionnaires européens sont payés à un niveau équivalent à ceux des autres institutions internationales, mieux que les fonctionnaires nationaux mais moins bien que le personnel des multinationales et des représentations permanentes des Etats membres. À titre d'exemple, un fonctionnaire de grade A1 (le plus élevé) célibataire perçoit un salaire de 116 494 euros par an et un fonctionnaire célibataire de grade D2/D3 (le plus bas échelon de la hiérarchie) perçoit 28 819 euros. On passe à 135 696 euros pour un fonctionnaire A1 marié avec deux enfants et à 37 671 euros pour un fonctionnaire D2/D3 dans la même situation.

Les études de lectorat d'un hebdomadaire aussi spécifique que *European Voice* s'avèrent également instructives en donnant une idée du profil social du « peuple européen ». 80% des lecteurs de *European Voice* possèdent une voiture, 65% ont au moins deux voitures<sup>3</sup>, les lecteurs résidant en Belgique sont ceux qui ont les voitures les plus chères et, en moyenne, le lecteur dépense 30 000 euros pour sa première voiture<sup>4</sup>. Plutôt jeunes<sup>5</sup> (plus de 30% des abonnés ont entre 25 et 34 ans), ils appartiennent aux catégories sociales les plus élevées (seuls un peu plus de 10% ont un salaire inférieur à 20 000 euros par an, 40% d'entre eux gagnent entre 20 000 et 50 000 euros par an, et environ 30% entre 50 000 et 150 000 euros). Comme le souligne l'étude publiée par le journal (qui cherche à attirer une publicité ciblée vers les catégories sociales les plus hautes), il s'agit de « *faiseurs d'opinion* » puisque 43% d'entre eux ont publié un livre ou un article, 64% ont donné des conférences ou prononcé des discours, 39% ont été interviewés et 42% sont consultés par leurs gouvernements. Il s'agit enfin d'une véritable élite internationale puisqu'ils ont effectué en moyenne 12,1 trajets internationaux dans l'année qui précédait (18,3 et dans 60% des cas avec des billets classe affaire pour ceux qui gagnent plus 100 000 euros) et ont passé 27 nuits à l'hôtel (38,4 pour le deuxième groupe). Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que l'étude conclue, à propos de l'abonné *European Voice*, qu'il s'agit d'un « *lectorat cible unique au cœur de l'Europe* ».

---

<sup>1</sup> Compte tenu des quotas nationaux de recrutement de fonctionnaires européens, de nombreux diplômés du Collège de Bruges issus de pays membres de longue date de l'Union européenne voient leurs chances de recrutement dans la haute fonction publique communautaire diminuer. Leurs stratégies de carrières s'orientent alors vers le secteur privé.

<sup>2</sup> *Comparative Study of the Remuneration of Officials of the European Institutions*, (99/12/IX.D1), avril 2000.

<sup>3</sup> Ce qui, dans un contexte urbain, est relativement important.

<sup>4</sup> Ces informations proviennent d'une étude (*Reader Profile and Circulation data*, 2000) disponible sur le site du journal ([www.european-voice.com](http://www.european-voice.com))

<sup>5</sup> Etude *European voice subscriber study*, Total Press Search, 1997.

La visibilité de ce groupe est d'autant plus forte au sein de Bruxelles que les décalages socio-économiques sont importants. En effet, le revenu moyen par habitant à Bruxelles se situe 7% en dessous de la moyenne fédérale et plus de 10% de la population y vit sous le minimum vital (contre 6% au niveau national). Comme le note le document de la région Bruxelles-Capitale, on assiste de plus en plus à une « *dualisation sociale de la ville* »<sup>1</sup> ; ville fuie par la population à revenus moyens<sup>2</sup> et où la « *paupérisation d'une grande partie de la population est accentuée par la "riche" communauté internationale* ». Alors que la ville accueille une très forte communauté internationale ayant des revenus très élevés, la population bruxelloise dans son ensemble connaît une paupérisation croissante comparativement au reste du pays et à la périphérie de la capitale. La population belge diminuant, l'écart s'accroît entre communes accueillant séparément les communautés étrangères aisées et défavorisées (origine géographique des étrangers et niveau de revenus se superposant sans surprise).

Comme le souligne d'ailleurs l'étude commandée par la RBC<sup>3</sup>, « *il n'existe pas d'indication selon laquelle naîtrait à Bruxelles un "creuset bruxellois multinational"* » car « *beaucoup d'étrangers (de toutes nationalités) tiennent [...] depuis longtemps leur séjour à Bruxelles et en Belgique pour une situation provisoire. Ceci se manifeste dès lors dans la ségrégation spatiale des diverses communautés étrangères dans la RBC [Région Bruxelles-Capitale]. Dans ces conditions l'intégration se réalise difficilement* ». Ces communautés très distinctes économiquement et socialement que sont celles de l'« *immigration dorée* »<sup>4</sup>, des Bruxellois et celle issue de l'immigration, vivent donc les unes à côté des autres et ne se fréquentent qu'accidentellement. D'ailleurs, ce phénomène de polarisation économique-spatiale de Bruxelles devrait continuer de s'accroître, car dans tous les scénarios populationnels cités par Guy Baeten<sup>5</sup>, les deux catégories de populations qui verront leurs poids augmenter dans la structure sociale de la ville sont les plus hautes et les plus basses, alors que les classes moyennes perdent inexorablement du terrain. Cet écartèlement de la ville entre deux immigrations distinctes est d'ailleurs source d'inquiétude pour la population belge de Bruxelles : « *Les parts les plus vulnérables de la traditionnelle classe ouvrière blanche et de*

---

<sup>1</sup> Iris Consulting, *L'impact socio-économique des institutions européennes et internationales dans la région Bruxelles-Capitale (Résumé)*, op. cit., p. 13.

<sup>2</sup> Ces derniers ont préféré gagner la banlieue de l'agglomération plutôt que de supporter des prix à la location de plus en plus importants ou de s'installer dans des quartiers d'immigration plus défavorisés.

<sup>3</sup> Iris Consulting, *L'impact socio-économique des institutions européennes et internationales dans la région Bruxelles-Capitale (Résumé)*, op. cit., p. 15.

<sup>4</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit.

<sup>5</sup> Guy Baeten, *The Leopold Quartier*, op. cit., p. 5.



*la classe moyenne dans ses franges les moins favorisées qui habitent Bruxelles se sentent évidemment menacées par les transformations rapides de Bruxelles, à la fois par en bas (immigration Nord-africaine et communautés transnationales turques) et par en haut (immigration en provenance de l'UE et autres employés internationaux) »<sup>1</sup>. La « pluriculturalité » évoquée par le document de la Région Bruxelles-Capitale par opposition au « multiculturalisme » fait en effet état de cultures spécifiques à chaque groupe ; culture qui, dans le cas de la population liée à l'Union européenne, présente un certain nombre de particularités. Comme le remarquait d'ailleurs Cris Shore<sup>2</sup>, « le problème, quoiqu'il en soit, est que le personnel de l'UE vit et travaille de fait dans un Euro-ghetto ; un monde social et économique qui est très détaché de celui des Bruxellois ordinaires [...] Leur style de vie est très différent de celui des résidents locaux : ils bénéficient de privilèges diplomatiques qui les immunisent relativement des désagréments rencontrés par la plupart des résidents locaux lorsqu'ils ont affaire aux autorités belges, leurs salaires sont souvent deux ou trois fois ceux accordés pour un travail équivalent en Belgique et l'essentiel du personnel vit dans une région très circonscrite de Bruxelles ».*

---

<sup>1</sup> Guy Baeten, *Urban regeneration and social exclusion in Brussels*, op. cit., p. 11.

<sup>2</sup> Cris Shore, *Building Europe*, op. cit., p. 162.

## **SECTION 2 - LES JOURNALISTES DANS BRUXELLES**

### **A - L'exiguïté sociale : les résidences privées des journalistes**

Afin de prendre la mesure de l'imbrication du milieu des journalistes dans celui du « peuple européen » qui vit à Bruxelles, on a tenté de mettre en évidence les stratégies résidentielles des journalistes ; stratégies que l'on peut rapporter à celles des fonctionnaires européens et des porte-parole. Sur la base d'un annuaire professionnel<sup>1</sup> et des renseignements obtenus lorsque les entretiens avaient lieu à domicile, on a ainsi pu obtenir les adresses privées de 60,61% des journalistes français<sup>2</sup> et de 58,1% des journalistes britanniques. La même recherche a été effectuée pour les porte-parole à partir de la liste officielle disponible sur le site de la Commission européenne et a permis de retrouver 73,9% des adresses. Parmi ces derniers, seuls les porte-parole principaux (supervisant l'ensemble du portefeuille d'un commissaire ou en charge de la gestion du service) ont été retenus<sup>3</sup>. Ces données ont été ordonnées en fonction des renseignements fournis par l'enquête déjà citée sur l'impact de l'implantation des institutions communautaires à Bruxelles. L'hypothèse de départ étant que les proportions de journalistes résidant dans les cinq communes privilégiées par les fonctionnaires européens seraient identiques<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Dans la mesure où cet annuaire, s'il ne fournit pas d'adresses personnelles, recense les numéros de téléphone du domicile des journalistes ayant accepté de le fournir, on a utilisé un annuaire téléphonique inversé ou, lorsque ce numéro était absent, un annuaire électronique. Toutes les adresses incertaines (homonymes ou prénom uniquement marqués par une lettre) ont été systématiquement écartées. Sur un total de 23 porte-parole, 17 adresses ont pu être retrouvées (soit 73,9%). Sur un total de 33 journalistes français, 20 adresses ont pu être retrouvées (60,61%). Sur un total de 62 journalistes britanniques, 36 adresses ont pu être retrouvées (58,1%). Le taux plus faible de recoupement pour les journalistes britanniques tient notamment au caractère périmé de l'annuaire. Valable pour l'année 2000, la recherche a été effectuée en 2002. Etant donnée la durée moyenne de séjour des correspondants britanniques (4 à 5 ans) une partie d'entre eux avaient déjà quitté Bruxelles au moment de la recherche des adresses.

<sup>2</sup> Parmi les adresses de journalistes français qu'il a été impossible de retrouver figurent notamment celles des correspondants qui ne résident pas à Bruxelles mais en France et ne se rendent sur place qu'en fonction de l'actualité.

<sup>3</sup> La même recherche a été tentée à propos des Directeurs généraux mais la faiblesse (probablement par l'inscription sur une liste rouge) du nombre des coordonnées retrouvées rendait ces résultats inexploitable.

<sup>4</sup> Alain Tarrius (*Les nouveaux cosmopolitismes, op. cit.*, p. 67) explique aussi, à propos des migrants internationaux à Bruxelles, que « *quelle que soit la nationalité de chacun [...] ils se regroupent en "colonies nationales" dans des zones particulièrement consacrées à leur présence [...] Ces professionnels de très haut niveau suivent des "pistes traditionnelles" dans leur localisation : celles de leurs collègues qui les ont précédé* ». Compte tenu des données disponibles et de l'étroitesse des groupes journalistiques en cause, il était difficile de tester cette hypothèse.

	<b>Woluwé St. Lambert</b>	<b>Woluwé St. Pierre</b>	<b>Ixelles</b>	<b>Etterbeek</b>	<b>Bruxelles- Ville</b>	<b>Total</b>	<b>Autres</b>
<b>Journalistes Français (n=20)</b>	5%	0%	35%	20%	15%	75%	25%
<b>Journalistes Britanniques (n=36)</b>	8,33%	2,77%	30,55%	16,66%	19,44%	77,75%	22,25%
<b>Porte-parole (n=17)</b>	11,76%	17,64%	17,64%	11,76%	5,88%	64,7%	35,3%
Fonctionnaires européens <sup>1</sup>	9%	9,2%	9,1%	8,1%	11,5%	45,9% <sup>2</sup>	

**Figure 16 : Pratiques d'habitation des correspondants français et britanniques.**

Cinq communes (Woluwé St. Lambert, Woluwé St. Pierre, Etterbeek et Bruxelles-Ville), parmi les dix-neuf qui composent l'agglomération bruxelloise, accueillent 63% des fonctionnaires européens résidant à Bruxelles. Ce sont également ces communes qui accueillent respectivement 75% des journalistes français, 77,75% des journalistes britanniques et 64,7% des porte-parole de la Commission européenne. Ces quartiers sont, sans surprise, les plus chics ou les plus à la mode de Bruxelles et se situent dans la partie sud et sud-est de la ville<sup>3</sup>. Ces chiffres permettent de donner corps à des anecdotes rapportées au cours de l'enquête sur l'aspect « vie de groupe » entre journalistes et entre expatriés<sup>4</sup>.

Il existe cependant des différences fortes entre les choix résidentiels des journalistes et des porte-parole. D'ailleurs comme le remarquait Monique Pinçon-Charlot<sup>5</sup>, si « *l'espace urbain est toujours une projection des lignes de partage de la société et il n'est jamais*

<sup>1</sup> Sondage réalisé auprès des fonctionnaires européens ([www.blbe.irisnet.be/europe/sondage](http://www.blbe.irisnet.be/europe/sondage)).

<sup>2</sup> Ce chiffre est inférieur au 63% annoncés plus haut car il prend en compte l'ensemble des fonctionnaires ayant répondu et non uniquement ceux habitant la RBC (71,8% du total).

<sup>3</sup> Il est ainsi à noter que parmi ceux qui habitent la commune de Bruxelles-Ville (qui s'étend de l'hyper centre au nord de la ville) la grande majorité des adresses retrouvées correspondent à la partie la plus centrale de la commune.

<sup>4</sup> Comme ce journaliste français qui a pendant longtemps habité dans le même immeuble que celui qui était alors porte-parole de la Commission européenne.

<sup>5</sup> Monique Pinçon-Charlot, « Fragmentations sociales et fragmentations spatiales dans la grande bourgeoisie parisienne », in Nicole Haumont (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996, pp. 101-108, p. 101.

*indifférent d'habiter là plutôt qu'ailleurs [...] ces grands systèmes d'opposition doivent être précisés, car même l'unité apparente que semble sous-entendre l'expression "beaux quartiers" n'est qu'une illusion d'optique due à un point de vue trop lointain. Un examen plus attentif de ces quartiers met en évidence que loin de constituer un bloc monolithique, ils dessinent en fait une véritable mosaïque à l'image des classes dominantes et de leur diversité interne* ». Alors que les journalistes privilégient massivement la commune d'Ixelles, les porte-parole, tout en se répartissant de manière comparable dans ces cinq communes, sont beaucoup plus présents dans les quartiers les plus résidentiels et huppés de Bruxelles. Woluwé Saint-Pierre (WSP) et Woluwé Saint-Lambert (WSL) font en effet incontestablement partie des quartiers de Bruxelles les plus sélectifs socialement<sup>1</sup>. On peut faire l'hypothèse que ceux qui occupent, au sein de la haute fonction publique communautaire les positions les plus enviables, peuvent jouer ce rôle de « consécration » sociale<sup>2</sup> des lieux d'habitation à Bruxelles.

#### **Les « deux Woluwés » : enclaves dorées de la haute fonction publique communautaire.**

Les porte-parole mais également les fonctionnaires européens appartenant aux échelons supérieurs ont massivement investis les « deux Woluwés » : près de 30% des premiers et 20% des seconds y résident en effet. Essentiellement résidentielles, ces communes sont situées au sud-ouest de Bruxelles et bordent le bois de la Cambre. Ces communes ont la particularité de présenter des taux de chômage très inférieurs à la moyenne régionale (9,7 % pour Woluwé-Saint-Lambert [WSL] et 8,2% pour Woluwé-Saint-Pierre [WSP] alors que la moyenne dans la Région Bruxelles-Capitale était de 18,6% en 1998). Elles font également partie avec Bruxelles<sup>3</sup>, des communes où la densité de population est la plus faible avec 6391 habitants par kilomètres carrés pour WSL et 4293 pour WSP. Autre indicateur de la morphologie sociale de ces deux communes, elles

---

<sup>1</sup> D'ailleurs, alors que les adresses dans les deux Woluwés sont sur-représentées parmi les porte-parole par rapport aux fonctionnaires européens pris dans leur ensemble (+2,76 % pour Woluwé Saint Lambert et + 8,44 % pour Woluwé Saint-Pierre), celles domiciliées dans Bruxelles-Ville sont sous-représentées (-6,64 %). Cette commune, si elle englobe l'îlot sacré (autour de la Grand Place) figure parmi les communes où les indicateurs socio-économiques sont les plus défavorables (compte tenu notamment de la taille de la commune, très importante, qui en fait un espace très divers quant au « standing » des adresses).

<sup>2</sup> Notamment car, comme l'expliquent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, « l'augmentation de la valeur symbolique d'un espace suppose qu'y soient concentrés des agents sociaux susceptibles, par leur présence simultanée d'en former une image cohérente et positive » et que « le rassemblement de grandes familles est nécessaire à l'affirmation de cet espace comme espace d'excellence ». Autrement dit, un nombre limité d'individus mais extrêmement dotés en capital symbolique peut contribuer au prestige d'un quartier et à sa consécration car « assurées de leur position par plusieurs générations d'appartenance aux premiers rangs de la société, elles ont assez de ressources symboliques pour aller occuper, si elles le désirent, des terres vierges que leur renom suffit à consacrer » : Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, 1992, pp. 28-31.

<sup>3</sup> la faible densité de population dans la commune de Bruxelles pouvant s'expliquer par sa superficie importante.

figurent parmi celles qui accueillent le moins de titulaires du minimex<sup>1</sup> : 1,9% de l'ensemble des personnes le percevant à Bruxelles (soit 0,85% de la population de la commune) pour WSL et 1,3% (0,71%) pour WSP.

Les écarts de salaires entre journalistes et porte-parole peuvent partiellement expliquer ces différences dans la mesure où les revenus de ces fonctionnaires assimilés au rang A (le plus haut de la fonction publique communautaire) sont extrêmement élevés et, en tout cas, bien supérieurs à ceux des journalistes.

### **Ixelles : lieu privilégié d'habitation des journalistes**

La recherche, notamment chez les journalistes les plus jeunes, de lieux d'habitation moins bourgeois, plus animés, explique en retour le choix massif du quartier d'Ixelles<sup>2</sup> qui est à la fois le quartier de la communauté africaine issue des anciennes colonies belges et aussi celui des artistes et des étudiants. La seule commune d'Ixelles accueille ainsi plus du tiers des journalistes français, plus de 30% des journalistes britanniques et 17% des porte-parole. D'ailleurs la commune compte 28% d'habitants d'origine communautaire (Belgique mise à part)<sup>3</sup> et abrite, au sein de cette population communautaire importante, une très forte proportion de Français<sup>4</sup> (4 201 personnes, première origine après les Belges) et de Britanniques (1 391 personnes). Cette commune peut être tenue pour exemplaire de tendances repérables au niveau général à Bruxelles : la population globale y a baissé marginalement (on passe de 73 146 habitants en 1989 à 72 814 en 2000) mais sa composition a été profondément bouleversée. La part des Belges dans la population globale de la commune a baissé de près de 6% entre 1989 et 2000 (on passe de 69,32% à 63,62%) comme celle des étrangers extra-communautaires (de plus de 3%, on passe de 14,67% à 11,96%). Dans le même temps la part de résidents communautaires a considérablement augmenté (plus 9%) et ils représentent aujourd'hui près du quart de la population d'Ixelles (24,96%) soit le double des étrangers extra-communautaires<sup>5</sup>.

Comme Etterbeek et Bruxelles, elle ne fait pas partie, si on les considère dans leur ensemble, des communes les plus favorisées de l'agglomération. Mais Ixelles est à la fois une commune où réside une immigration africaine importante (mais en diminution) et abrite des quartiers investis par les classes moyennes supérieures. La profusion de restaurants, de librairies, son animation en font un endroit où les loyers restent relativement

---

<sup>1</sup> Équivalent belge du RMI.

<sup>2</sup> Ce phénomène est souligné par le Projet de plan régional de développement (<http://www.prd.irisnet.be/Fr/constat/constat07.htm>, p.9) pour la partie Est de la première couronne (communes d'Ixelles et Etterbeek ainsi que le Nord de Saint-Gilles). Plus de la moitié (14 sur 27) des personnes interviewées par Adrian Favell (*Free Movers in Brussels. A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City, op. cit.*) réside ainsi à Ixelles. Il s'agit de la frange la plus jeune (très majoritairement entre 20 et 35 ans) de son « échantillon ».

<sup>3</sup> Proportion qui tombe à 24% si l'on prend en compte les enfants. Chiffres cités par Adrian Favell, *Free Movers in Brussels. A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City, op. cit.*, p. 28.

<sup>4</sup> Chiffres cités dans Adrian Favell, *Free Movers in Brussels. A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City, op. cit.*, p. 66.

<sup>5</sup> Chiffres cités dans (ou obtenus à partir de) Adrian Favell, *Free Movers in Brussels. A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City, op.cit.*, p. 67.

abordables dans un contexte agréable. En témoigne la description qu'en fait un guide touristique : « *Venant du centre, et plus précisément du quartier du Palais royal, Ixelles débute à la porte de Namur où s'amorce la chaussée d'Ixelles aboutissant à la place Flagey. Ce quartier est connu à plus d'un titre. Cette portion du "haut de la ville" est un pivot où convergent pré-méto (tramuys souterrains), bus et voitures, drainant ainsi quotidiennement une foule nombreuse vers les bureaux et les commerces qui s'étendent vers l'avenue de la Toison-d'Or. On y trouve par ailleurs des boutiques spécialisées dans les produits d'Afrique centrale, concentrés dans la galerie d'Ixelles (entre les chaussées d'Ixelles et de Wavre), dite "Matonge". Ixelles est renommée pour l'agrément de ses étangs vestiges de la vallée de Maelbeek qui s'étendait jusqu'à l'actuel square Marie-Louise à Etterbeek mais également pour son animation entretenue par ses nombreux cafés et restaurants, ainsi que par ses commerces et sa population estudiantine. Enfin cette commune est avant tout celle qui attire et où logent les étudiants, les artistes et les amateurs d'art* »<sup>1</sup>. Quartier étudiant, vivant et coloré, il s'agit d'une partie de Bruxelles en voie de gentrification<sup>2</sup> où les attributs autrefois stigmatisés (notamment la forte immigration d'Afrique centrale) se trouvent revalorisés et requalifiés par une population nouvelle qui y trouve des loyers encore modérés et des caractéristiques qu'elle recherche : la profusion de lieux de sociabilité et de consommation culturelle.

Les modes de vie des correspondants à Bruxelles, que l'on peut partiellement retraduire à l'aide de ces indicateurs, se superposent donc à celle des fonctionnaires européens. Habitant les mêmes quartiers et fréquentant les même lieux, leurs pratiques privées rencontrent et renforcent donc l'interconnaissance professionnelle. Toutes ces personnes habitent de fait davantage dans la capitale institutionnelle de l'Union européenne que dans celle du royaume de Belgique. Mark Pedelty<sup>3</sup>, dans son étude des correspondants à El Salvador, soulignait que les journalistes en titre des médias américains les plus prestigieux (ceux qui forment le *A team* alors que les *stringers* composent le *B team*) partageaient le même quartier que le personnel diplomatique: « *la plupart d'entre eux vivent à Escalon, un quartier résidentiel et commerçant opulent [...] L'endroit est plus proche de Miami que des bidonvilles de San Salvador* ». À propos des différences entre ces correspondants et ceux du *B Team*, Pedelty insistait sur ce que signifiait la plus ou moins grande intégration des journalistes au monde social des sources institutionnelles et gouvernementales : « *Alors que les journalistes du A team sortent principalement avec les élites locales et étrangères, les stringers tendent à socialiser avec un groupe légèrement différent qui inclut les travailleurs religieux [church workers], les activistes des droits de l'homme, les membres des groupes internationaux de solidarité et quelques intellectuels locaux. Ces groupes, comme les*

---

<sup>1</sup> Guide Vert, *Bruxelles*, Michelin Editions des voyages, 2000, p. 171

<sup>2</sup> Sur ce concept : Saskia Sassen, *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, 1991.

<sup>3</sup> Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, op. cit., pp. 69-81.

stringers eux-mêmes, tendent à avoir des opinions politiques allant du libéralisme<sup>1</sup> à la gauche [...] En résumé, une combinaison de facteurs – motivation, expérience et environnement social – contribuent à fournir aux stringers un aperçu plus libéral que leurs collègues mieux placés ».

La situation de Bruxelles peut d'ailleurs être rapprochée de celle que connaissent les correspondants à Washington. Capitale institutionnelle et politique des Etats-Unis, Washington constitue elle aussi une ville, de taille modeste lorsqu'elle est rapportée aux grandes villes américaines, où cohabitent hauts fonctionnaires, hommes politiques et un corps de presse numériquement important. Comme le remarque Stephen Hess, les correspondants des journaux américains à Washington appartiennent à une élite en même temps qu'ils en constituent une : « *Le journalisme à Washington est, en d'autres termes, une interaction entre élites. Une élite couvrant une autre élite.* »<sup>2</sup>. Il insiste d'ailleurs sur l'influence de la taille de celle-ci sur les pratiques journalistiques : « *Le Washington des journalistes n'est pas une ville de dentistes, d'agents d'assurance, Rotary ou Little League. Ce n'est pas New York, Chicago ou Los Angeles rapetissés. C'est plutôt Albany ou Springfield agrandis. Le monde des reporters à Washington est peuplé de législateurs et de leurs équipes, de politiciens, de bureaucrates, de diplomates, de lobbyistes et, par dessus tout, d'autres reporters. La chambre d'écho de ce monde donne une résonance spéciale, comme les corridors d'un hôpital ou des institutions pénales. Le son de l'intérieur est différent de celui de l'extérieur ; ni vrai ni faux, simplement différent.* »<sup>3</sup>.

L'arrivée dans une place institutionnelle, politique mais également journalistique, n'est pas sans conséquence pour les correspondants. Ils vont peu à peu acquérir les caractéristiques du groupe qu'ils intègrent et ce d'autant plus qu'ils y passeront un temps important. Là aussi, Stephen Hess insiste sur ce phénomène qui voit les journalistes arrivant à Washington changer de statut : « *Ceux qui gagnent leurs rangs – quel que soient leur race, religion, sexe ou condition économique – feront aussi partie de cette élite. Ce sont des travailleurs en matière de mots et de symboles. Ils doivent être préparés aux compétences nécessaires pour le poste, ce qui signifie qu'ils seront de plus en plus éduqués. Ils seront de mieux en mieux payés. Ils seront de plus en plus fraternels avec ceux de statut comparable* »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Au sens américain de « libéraux ».

<sup>2</sup> Stephen Hess, *The Washington reporters*, op. cit., p. 118.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.117-118

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.117

## **B - Géographie de l'entre-soi<sup>1</sup> : le triangle institutionnel et le quartier européen**

Pour la plupart des correspondants, l'appartenance au corps de presse implique de se conformer à un certain nombre d'habitudes et de règles. Elle implique également d'intégrer un monde professionnel qui se réduit à quelques kilomètres carrés. La plupart des correspondants ont en effet leurs bureaux à l'intérieur ou à proximité immédiate d'un triangle à la fois institutionnel et géographique que délimitent les trois institutions majeures de l'Union européenne. Car les sources des correspondants européens sont aussi des lieux, des immeubles, des salles, un quartier même : celui qui rayonne à partir du Rond-Point Schumann : Avenue d'Auderghem, rue de la Loi, rond-point Charlemagne, etc. L'Union européenne à Bruxelles se concentre en effet à l'intérieur du « quartier européen ». Le Berlaymont (ancien immeuble de la Commission actuellement en cours de désamiantage) et le Justus Lipsius (immeuble qui abrite le Conseil des Ministres) se trouvent en effet sur ce rond-point. Le Breydel (siège actuel de la présidence de la Commission européenne) se situe à quelques centaines de mètres. Tandis que le siège bruxellois du Parlement européen est à quelques rues de là. Toutes les grandes institutions de l'Union européenne se trouvent donc concentrées dans un périmètre d'une extrême exigüité. Cette topographie des lieux institutionnels révèle tout d'abord l'extrême concentration géographique des institutions européennes dans le quartier du même nom. Quelques quelques centaines de mètres à pied permettent de passer du Justus Lipsius, au Breydel, au Parlement européen et aux différents immeubles (une quarantaine en tout) abritant les différentes directions générales et, depuis une décision de Romano Prodi, les cabinets et les bureaux des 20 commissaires. Toutes ces adresses qui sont autant d'immeubles, constituent en quelque sorte le *chemin de ronde* des journalistes couvrant l'Union européenne.

---

<sup>1</sup> Sur le phénomène de l'entre-soi dans un cadre plus général, on peut se reporter au texte de Peter Willmott, « Ségrégation et "entre soi" en Grande Bretagne », in Nicole Haumont (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, op. cit., pp. 67-72.



## ***1- Un quartier-institution***

L'arrivée des institutions européennes mais aussi d'autres organisations internationales (OTAN, UEO), qui s'est accompagnée de l'installation de nombreuses entreprises, a contribué à une véritable explosion de la construction d'immeubles de bureaux<sup>1</sup>. Vidé de ses habitants, le quartier européen donne l'image d'une institution en lui-même. Quartier sans habitants, sans autre vie que celle qui l'anime la journée, les rues qui rayonnent autour du rond-point Schuman ne sont absolument pas des lieux de vie. Comme le remarque ironiquement C. Shore<sup>2</sup>, « *L'endroit le plus atteint – autour des stations Léopold et Schuman – est connu comme le “quartier européen” ; une masse de haut buildings de bureaux en verre et en béton traversée par des autoroutes rapides et bruyantes à six voies qui font du déplacement à pied au mieux une activité difficile et déplaisante et, au pire, où l'on met en danger sa vie [...] Du point de vue d'un résident ou d'un piéton, le quartier européen est un environnement anti-social : un espace urbain fait pour les bureaux et les engins où le besoin d'accès rapides et faciles à des parkings et des garages souterrains semble avoir pris le pas sur tout autre préoccupation* ».

Entre 1965 et 1988, la surface brute totale de plancher occupée par des bureaux a triplé à Bruxelles. On est ainsi passé de plus de 2 millions de m<sup>2</sup> à 6,4 millions<sup>3</sup>. Par rapport à Londres ou Paris (27 millions) ce chiffre peut sembler faible mais pour les 162 km<sup>2</sup> et les 975 000 habitants de Bruxelles et quand il est rapporté aux autres villes belges (Anvers : 700 000 m<sup>2</sup>, Liège : 500 000 m<sup>2</sup>), il est considérable. Le nombre de mètres carrés de bureaux par habitant y est ainsi deux fois supérieur à celui de Paris et Londres (7m<sup>2</sup> contre 3m<sup>2</sup>)<sup>4</sup>.

D'après l'étude de A. M. Vanden Bossche<sup>5</sup>, ces bureaux sont des constructions récentes puisque construits pour 51,7% d'entre eux entre 1964 et 1978, de grande taille (avec une moyenne de 7 000 m<sup>2</sup>) et présentent des caractéristiques repérables et distinctives (recherche architecturale, confort, sécurité et parkings). Les six principaux occupants de ces bureaux sont dans l'ordre : secteur public belge (31,4%), les sociétés privées autres que banques et assurances (27,5%), le secteur public international (14,8%), assurances (10,9%), banques (10,6%), ASBL et assimilés (4,5%).

---

<sup>1</sup> Ces remarques sont principalement tirées de Bernadette Mérenne-Schoumaker, « Un problème métropolitain majeur : l'intégration des bureaux dans les espaces urbains. Le cas de Bruxelles », in Jacqueline Beaujeu-Garnier et Bernard Dézert (dirs), *La grande ville : enjeu du XXIe siècle*, PUF, 1991, pp. 363-377.

<sup>2</sup> Cris Shore, *Building Europe*, op. cit., p. 157.

<sup>3</sup> Ce chiffre peut, d'après l'auteur, être porté à 8,5 millions si l'on tient compte des bureaux installés dans des immeubles d'habitations.

<sup>4</sup> Guy Baeten, *The Leopold Quartier*, op.cit., p. 22.

<sup>5</sup> A.M.Vanden Bossche, *L'implantation des bureaux en Région bruxelloise*, Ministère de la Région bruxelloise, Administration de l'urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Bruxelles, 1988.

Cette montée en puissance de la construction d'immeubles de bureaux n'a bien sûr pas été sans conséquences sur l'urbanisme de la ville car comme l'indique Bernadette Mérenne, « *les grandes concentrations de bureaux détruisent la ville. Plusieurs quartiers bruxellois en témoignent : ils furent totalement ou partiellement détruits afin de construire des immeubles de bureaux* »<sup>1</sup> (ce phénomène étant principalement observable dans le Nord de la ville).

Au-delà des destructions pures et simples, l'impact sur les habitants de ces quartiers entiers de bureaux continue de se faire sentir : « *Les quartiers (ou rues) touchés perdent leur habitabilité soit par disparition pure et simple des logements, soit par dégradation du cadre général : problèmes exacerbés de circulation et de parking, disparition des commerces et des services de première nécessité, désertion des lieux en dehors des heures de bureau, ombrage, courants d'air et contraintes visuelles engendrés par les immeubles-tours, etc.* »<sup>2</sup>. Ces phénomènes sont particulièrement observables dans le quartier européen qui paraît difficilement vivable (tant pour l'habitant que pour le piéton) et dont la désertion de nuit contraste avec l'agitation de la journée. L'Espace-Bruxelles-Europe où se situent les institutions européennes (de l'avenue des Arts au parc du cinquantenaire [quartier Léopold et abords de la zone européenne]) est typique de ce type de quartier. Il représente 272 ha qui abritent 80 000 emplois pour seulement 22 500 habitants. C'est dire s'il s'agit avant tout d'un lieu de travail et non d'un lieu de vie. Les institutions européennes en sont les principales occupantes puisque près d'un tiers des 1,9 millions de m<sup>2</sup> de bureaux sont occupés par l'Union européenne (467 912 m<sup>2</sup>). D'autre part, la demande de ce type de constructions a conduit à une spéculation immobilière qui a augmenté sensiblement les loyers et contraint au déménagement un certain nombre de bruxellois issus des classes moyennes. Dans ce quartier, et d'après le recensement de 1991, 22,57% des habitants étaient des ressortissants de l'Union européenne (Belges mis à part) ce qui représentait 53,38% des non-Belges du quartier<sup>3</sup>.

L'impression d'enfermement à ciel ouvert ressentie par un certain nombre de journalistes, notamment les plus jeunes, et sur laquelle on reviendra, se confirme lors des séjours prolongés. Au bout de quelques semaines, on finit par se rendre compte que l'on croise toujours les mêmes personnes, qu'il est très difficile de distinguer les fonctions (journalistes, diplomates ou fonctionnaires) car les codes vestimentaires semblent être les mêmes (même si le port de la cravate est exceptionnel chez les journalistes) et que les nationalités finissent par s'estomper tant on s'habitue à passer d'une langue à l'autre au gré des personnes rencontrées dans la rue.

Alors qu'on a beaucoup débattu de l'éloignement et de la « transhumance » qu'impliquaient les différents lieux de résidence des institutions (Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg), il faut bien remarquer que les lobbyistes (et les journalistes) ne s'y sont pas

---

<sup>1</sup> Bernadette Mérenne-Schoumaker, « Un problème métropolitain majeur : l'intégration des bureaux dans les espaces urbains. Le cas de Bruxelles », chap. cit., p. 373.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 373.

<sup>3</sup> Guy Baeten, *Urban regeneration and social exclusion in Brussels*, URSPIC (Urban development and social polarisation in the city), IFRESI, Lille, 2002 (<http://www.ifresi.univ-Lille1.fr/PagesHTML/URSPIC/Raphtml/Brussels/Brussels2.htm>), p. 11.

trompés. La plupart ont installé leurs bureaux dans le périmètre que délimitent les sièges bruxellois des différentes institutions et qui constitue le centre névralgique de l'Union européenne. À l'ombre des buildings qui ont défiguré le Bruxelles précédent l'Union européenne<sup>1</sup> et définitivement brouillés les Bruxellois avec cette dernière, grouille le « petit peuple européen » : lobbyistes, journalistes, diplomates, fonctionnaires (reconnaissables à leurs plaques d'immatriculation inspirées du corps diplomatique sans leur en offrir les avantages).

On ne peut d'ailleurs qu'être frappé par l'architecture européenne. Si le **Berlaymont** (siège originel de la Commission européenne) apparaît (trop ?) imposant, les immeubles **Justus Lipsius** (Conseil européen) ou du **Breydel** (Présidence de la Commission européenne) semblent sans style, sans âme et finissent par ressembler à n'importe lequel des immeubles de bureaux qui bordent le rond-point Schumann. Alors que le pouvoir politique a toujours cherché à faire des bâtiments qu'il occupait un signe de sa puissance et de sa majesté<sup>2</sup>, une projection matérielle de son propre pouvoir, il semble que l'Union européenne tire de ses origines modestes, des jalousies nationales et de son absence d'identité artistique<sup>3</sup>, une politique architecturale dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle gomme la nature politique de ces institutions. Cela donne d'ailleurs parfois lieu à des scènes comiques car certains immeubles loués par la Commission ne possèdent même pas de plaques à leur entrée ce qui oblige les services, sans doute importunés, à placer une affichette indiquant que l'entrée de la banque se fait par la porte située juste à côté.

Pas d'apparat donc et aucun cérémoniel<sup>4</sup>, puisque les vigiles de la Commission ne se distinguent même pas de ceux des immeubles privés. À l'intérieur de ces bâtiments, l'impression de se trouver dans un immeuble

---

<sup>1</sup> Serge Govaert, *Bruxelles en capitales 1958-2000. De l'expo à l'euro, op. cit.*

<sup>2</sup> Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire II. La Nation. Tome 2*, 1986 et notamment : Anne-Marie Lecoq, « La symbolique de l'État. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire II. La Nation. Tome 2*, 1986, pp. 145-192.

<sup>3</sup> L'absence, ou plutôt la difficulté à déterminer ce qui doit en faire partie, de « fonds commun » artistique a récemment été symbolisée par l'incapacité dans laquelle se trouvèrent les institutions de l'Union de décider des monuments devant orner les futurs billets « euro ». C'est finalement un programme informatique qui a été chargé de générer aléatoirement des monuments « virtuels » qui ne risquaient pas, ainsi, de froisser les sensibilités nationales. Sur les difficultés que rencontre l'UE à s'incarner dans des symboles, on peut utilement se reporter à Carole Lager, *L'Europe en quête de ses symboles*, Euroclio, Peter Lang, 1995.

<sup>4</sup> François Foret, « Le protocole européen ou la mise en forme d'un ordre politique inachevé », *communication au VIIème congrès de l'AFSP*, Table Ronde "L'institutionnalisation de l'Europe", Lille, Septembre 2002. L'auteur conclut en effet que, malgré son apparente discrétion et l'absence de fort volontarisme en la matière, « le culte de l'informel et de la sobriété marquant le cérémonial communautaire a pu alimenter un imaginaire bureaucratique spécifique où les fonctionnaires européens ancrent leur identité et leur loyauté professionnelle. Ces pratiques renvoient en effet à une culture d'administration pionnière et d'avant-garde éclairée se plaçant au-delà des conventions de la politique nationale et internationale [...] Le critère d'impersonnalisation de la fonction, constitutif de toute forme de domination rationnelle-légale, tend à être nuancé par le "laisser-faire" en matière protocolaire qui redonne toute son importance au facteur individuel du détenteur du poste dans la plus ou moins grande valorisation de ladite fonction. Enfin, l'intégration par le protocole de toutes les composantes administratives dans un schéma institutionnel unique dominé par un centre est clairement battue en brèche par le polycentrisme de l'Union européenne et l'absence d'unité de ses pratiques cérémonielles. Sur le plan protocolaire, l'ordre politique communautaire s'est différencié des ordres politiques nationaux, il s'est institutionnalisé par la pratique, mais il demeure subordonné et hétérogène, sans logique globale d'exposition. »

d'affaires quelconque se prolonge. En effet, là aussi, à aucun moment n'est présente l'impression de se trouver au cœur des institutions politiques de l'Union : l'absence d'uniformes et même de service de sécurité apparent (tout au moins pour rentrer dans le hall), la présence au sein même de ces buildings de marchands de journaux, d'agences de voyages et de distributeurs de billets finissent de désacraliser les lieux. Pour l'observateur français, cette absence totale de décorum, d'histoire incorporée dans les lieux s'avère déstabilisante ou tout au moins surprenante. Il peut d'ailleurs, dans l'immeuble de la Commission, fort bien se retrouver passant la porte tournante en même temps qu'un commissaire puisqu'il n'y a qu'une entrée à ce bâtiment. Cette absence de symbolique politique de l'Union européenne a sans doute contribué à la dépolitisation de son interprétation sociale.

À aucun moment n'est en effet rappelé à celui qui pénètre ces lieux (au nombre desquels les journalistes) qu'il se trouve dans une institution politique : tout juste voit-on flotter les drapeaux des pays membres devant le Conseil et (plus révélateur sans doute) remarque-t-on un grand panneau électronique indiquant la parité de l'euro avec les monnaies nationales dans le hall du Breydel... Ces pratiques n'empruntent peu ou pas à la symbolique politique telle qu'on l'envisage au niveau national : absence ou discrétion du protocole<sup>1</sup> et de la mise en scène politique, etc. Du coup, elles viennent nourrir une ambiance où l'impression dominante est de ne pas se trouver au centre politique de l'Union européenne. Comme le dit un journaliste britannique, « *à Bruxelles on n'a pas le sentiment d'être dans un lieu de pouvoir ou de puissance. À Washington c'est le siège d'une superpuissance* ». Même s'il est difficile à mesurer, ce sentiment a certainement une influence sur la manière dont les journalistes, notamment lorsqu'ils débudent à Bruxelles, envisagent cette actualité. De prime abord, la nature politique de ce qui s'y déroule est masquée par cette « discrétion » des lieux qui ne viennent jamais rappeler leur statut.

Cette concentration extrême est encore renforcée par la présence massive, dans ces quelques kilomètres carrés, d'un bon nombre de bureaux d'offices de lobbying, de certaines représentations permanentes des Etats<sup>2</sup>. Le pouvoir politique de l'Union européenne se trouve donc regroupé de manière extrême dans un quartier où la plupart des déplacements s'effectuent à pied.

« C'est le vrai problème de Bruxelles d'ailleurs parce que Bruxelles est un peu ce monde... je veux dire maintenant vous avez... bon maintenant beaucoup plus, à l'époque il devait y avoir 400 ou 500 journalistes, maintenant y en a 1 000 [...]. Mais disons que ces journalistes, vous avez donc 25 000 fonctionnaires, vous avez quoi 10 000 diplomates, 30 000 lobbyistes et tous ces gens vivent dans un quadrilatère de deux kilomètres de côté...

---

<sup>1</sup> Yves Deloye, Claudine Haroche et Olivier Ihl (dirs.), *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, L'Harmattan, 1996, p. 15 en donnent la définition suivante : « *Parce qu'il fixe la liste des "rangs et des préséances", la hiérarchie des fonctions politiques, parce qu'il rappelle à chacun la place qui est la sienne, les gestes qu'il doit accomplir, parce qu'il justifie la distribution des corps dans l'espace politique, parce qu'il règle le mouvement et le rythme des cérémonies, le protocole garantit l'expression de l'ordre politique.* ».

<sup>2</sup> La représentation permanente britannique a ainsi son siège dans la même rue que l'immeuble Breydel.

euh, fréquentent les mêmes écoles, fréquentent forcément les mêmes restaurants qui sont chers parce que seuls les expatriés ou les fonctionnaires ont les moyens de s'offrir ce type de restaurant. Donc on se retrouve dans les mêmes bars, dans les mêmes écoles, dans les mêmes magasins, dans les mêmes... Donc, il est très difficile de ne pas tomber, de ne pas sombrer dans cette connivence. On rencontre un jeune fonctionnaire qu'est sympa, qui a votre âge et puis, petit à petit, il grimpe dans la hiérarchie, un jour il se retrouve directeur général voire commissaire. On se tutoie. On est vraiment entre soi. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

La majeure partie des journalistes ont eux aussi leurs bureaux au sein de ce quartier européen. À la concentration du pouvoir politique s'ajoute donc celle des journalistes qui ont, par commodité, choisi de s'installer dans le même quartier. Les conséquences de cette superposition des sphères politico-administrative et journalistique sur les conditions de travail des journalistes sont très importantes. Ces derniers travaillent et vivent en effet totalement immergés dans le monde de leurs sources. Ils ne vont cesser de les croiser, que ce soit dans la rue ou à l'intérieur des immeubles, vont manger dans les mêmes restaurants et les mêmes bars et entendre parler toutes les langues de l'Union. L'impression de se situer au sein du territoire de l'Union européenne, lorsque l'on se trouve dans le quartier européen, l'emporte d'ailleurs largement sur celle de se trouver à Bruxelles. Au fur et à mesure que l'on converge vers le quartier européen, la population bruxelloise laisse la place dans les wagons du métro au « peuple européen », aux costumes sombres, pour se remplir à nouveau, une fois passé l'arrêt Schuman, de Bruxellois. Les kiosques à journaux sont d'ailleurs un bon indicateur du niveau de « communautarisation » de la rue dans laquelle on se trouve : la densité de presse internationale dans les présentoirs (inversement proportionnelle à celle de la presse belge) et le statut de quotidien local du *Financial Times* dans certains d'entre eux sont autant d'indicateurs de la proximité du centre névralgique de l'Union européenne.

## **2 – Un quartier-rédaction**

Privés de rédaction, les correspondants ne sont pas pour autant totalement isolés. La plupart d'entre eux<sup>1</sup> ont non seulement choisi de travailler dans le quartier européen mais aussi de partager des locaux avec des confrères. Ainsi ce journaliste écossais qui travaille dans la même pièce qu'un collègue danois simplement séparé par ce qui fut auparavant une cuisine « américaine ». Car les employeurs de la plupart d'entre eux n'ont pas les moyens de leur offrir un bureau dans l'International Press Centre situé en face du Berlaymont et à deux pas

---

<sup>1</sup> A l'exception des journalistes de la presse hebdomadaire qui travaillent souvent à leur domicile.

du « Charlemagne » (autre immeuble de la Commission). Les plus désargentés ou les pigistes ont investi des immeubles d'habitation qui sont devenus, de fait, de véritables immeubles de bureaux. Le 15, rue Philippe Le Bon, abrite ainsi les correspondants du *Times*, du *Guardian*, une pigiste de *Ouest-France*, une autre des *Dernières nouvelles d'Alsace* et bien d'autres correspondants d'autres nationalités. Un immeuble de bureaux loge de son côté, l'Agence France Presse et *Le Monde* depuis que ce dernier a étoffé sa rédaction. Jean Quatremer de *Libération* et Pascal Verdeau de *France 3* sont accueillis dans les locaux d'une chaîne de télévision qui n'est pas française<sup>1</sup>. Marc Paoloni de *La Tribune* et Yannick Laude du *Télégramme de Brest* profitent du fait qu'ils travaillent également pour Europolitique (agence spécialisée) et sont ainsi intégrés à une véritable rédaction. Jacques Docquier des *Echos* a son bureau au dessus de la petite rédaction du *Financial Times* car le groupe Pearsons est aussi propriétaire du titre de la presse économique nationale française. D'une manière générale, et hormis les cas où ils travaillent depuis leur domicile, il est rare de ne pas voir des plaques indiquant la présence d'autres correspondants au bas des immeubles où sont installés les journalistes.

---

<sup>1</sup> Ils ont même suivi cette dernière lorsqu'elle a quitté l'avenue de Louvain (éloignée du quartier européen) pour un immeuble de la rue de la Loi (où la Commission a de nombreux bureaux).

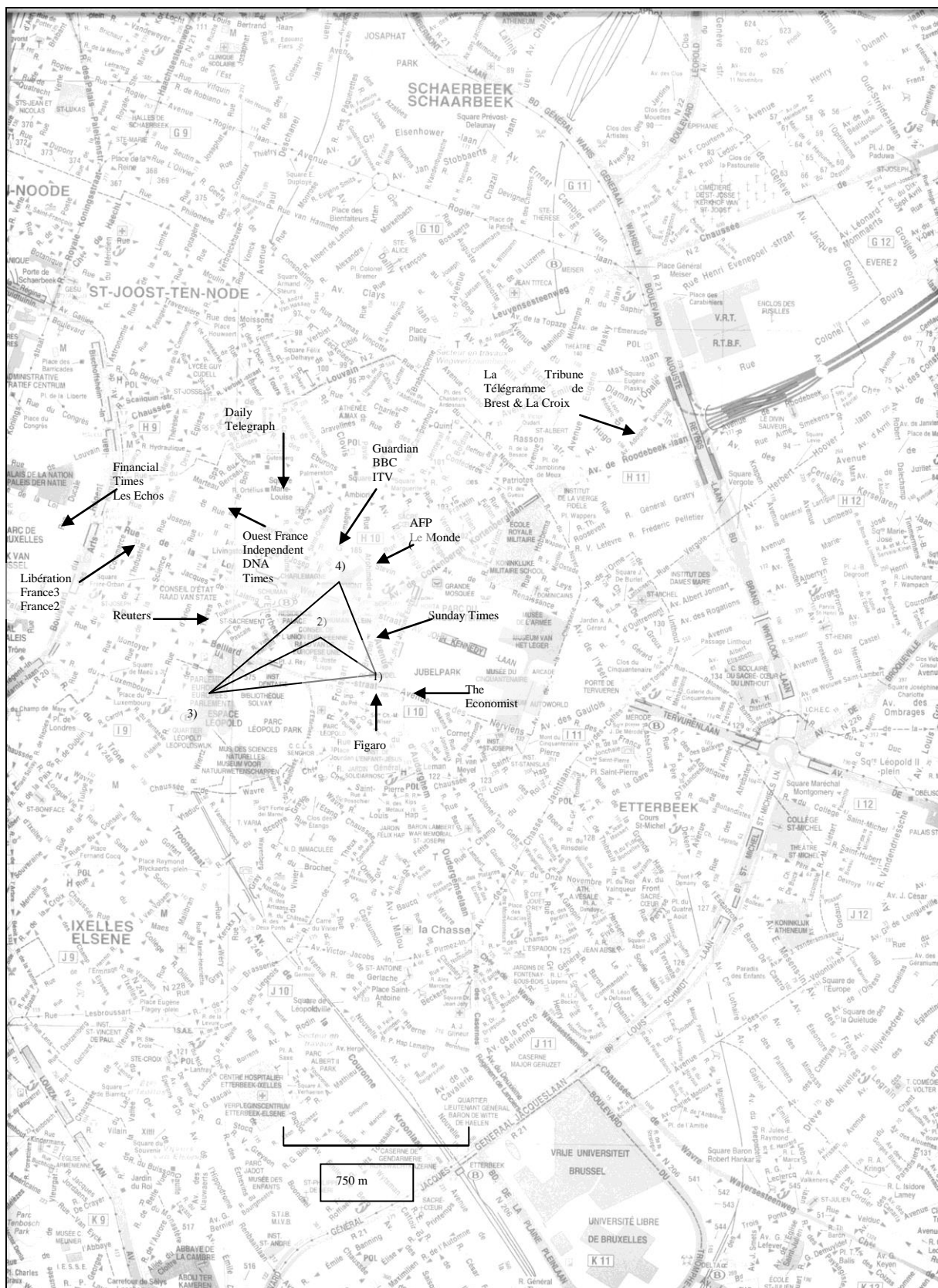


Figure 17 : Implantation des bureaux des correspondants français et britanniques (2000).

(1) Commission européenne ; (2) Conseil des Ministres ; (3) Parlement européen ; (4) Berlaymont.

Véritable îlot à l'intérieur de Bruxelles, le quartier européen marque le territoire des journalistes qui passeront leur journée, bien plus que dans leurs bureaux, à naviguer entre les différents centres de presse que proposent les institutions.

« De fait il y a une osmose entre ces différents acteurs qui sont fonctionnaires de la Commission, fonctionnaires des Etats-membres, parlementaires, journalistes. Les gens se connaissent. On peut dire qu'il y a une espèce de mafia bruxelloise. Ce sont des gens qui se voient souvent, travaillent beaucoup ensemble et évidemment ça facilite les contacts. Donc tant au niveau humain que sur le plan des relations professionnelles, les relations sont bonnes. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

« Parce que c'est vrai qu'il y a plein de... je veux dire si on se laisse aller, c'est un truc où on déjeune à midi avec des lobbyistes, le soir avec des diplomates et se laisse encroûter par un milieu très très confortable etc... Faut garder les yeux ouverts. » (journaliste français, agence de presse)

Ce triangle tout à la fois institutionnel, géographique et social renferme donc les institutions et les sièges des principaux lobbys mais aussi les bureaux de bien des journalistes. C'est aussi dans ce quartier qu'ont ouvert restaurants et brasseries qui profitent de l'effet d'aubaine que représente cette concentration extrême de pouvoir d'achat<sup>1</sup>. C'est donc dans ces quelques kilomètres carrés que se meuvent et travaillent les 800 journalistes accrédités auprès des institutions de l'Union européenne. Au cours de leur journée, ils vont arpenter ces quelques rues, faire parfois plusieurs fois (au gré des échéances) le trajet de ce qui s'apparente à un véritable *chemin de ronde* : un ensemble de points de passage « obligés », « incontournables », qu'il convient de fréquenter assidûment afin de ne rien laisser passer. Prévenus à l'avance<sup>2</sup>, ils savent en effet à quel endroit ils doivent se trouver à tel moment de la journée. Au gré de leurs choix et de l'importance des sujets, des négociations avec la rédaction (qui prendra ou non un sujet), de l'actualité, ils vont, tout au long de la journée, effectuer un véritable itinéraire : allant recueillir des informations sur la réunion du Conseil qui vient de commencer, se rendant au briefing de midi de la Commission, pour revenir au

---

<sup>1</sup> D'après Jean de la Guérivière (Jean de la Guérivière, *op. cit.*) si autant de ces restaurants sont italiens c'est parce qu'ils sont tenus par d'anciens huissiers de la Commission qui ont économisé sur leur confortable salaire pour ouvrir ce type d'établissements. Certains bars ou restaurants sont d'ailleurs réputés pour accueillir les fonctionnaires de certaines DG (le *Kitty O'Shea* serait ainsi le repère des fonctionnaires de la DG Agriculture) et certains restaurants sont connus pour avoir certains commissaires pour habitués.

<sup>2</sup> Outre qu'un certain nombre de rendez-vous interviennent avec une grande régularité (briefing de midi, briefing de la Présidence de l'Union), des plannings indiquant les activités de la commission, et les rendez-vous presse auxquelles elles donneront lieu, sont diffusés toutes les semaines. Au Conseil, sont également disponibles de tels plannings indiquant les conseils spécialisés à venir.



Conseil en fin de journée afin d'obtenir les réactions du ministre qui a fait le déplacement. Plus rarement, ils se rendront au Parlement, où le travail des commissions n'offre guère de possibilité d'articles mais où des réactions de parlementaires nationaux peuvent enrichir un papier. Dans les couloirs de toutes ces institutions, les journalistes vont pouvoir discuter avec des fonctionnaires de leurs amis, obtenir auprès d'eux des informations sur tel ou tel dossier. C'est aussi dans les différents lobbys qui offrent autant de bars, qu'ils vont pouvoir discuter avec leurs collègues nationaux, évaluer les sujets, évoquer leurs projets d'articles, partager de l'information, voire du travail.

Ces regroupements à l'intérieur d'une même zone urbaine qui, elle-même, concentre la plupart des institutions et des bureaux des collègues viennent renforcer l'impression que le véritable lieu de travail des correspondants est bien ce quartier européen qui, s'il est en lui-même à bien des égards une institution (on n'a jamais vraiment l'impression de sortir d'aucune) est aussi, en quelque sorte, une grande rédaction totalement imbriquée dans le réseau des immeubles occupés par la Commission, le Conseil et le Parlement.

Au fur et à mesure qu'ils vont passer du temps au sein de ce corps de presse et au contact de l'élite communautaire, les correspondants deviennent des *insiders*. Ils font partie du petit groupe qui se trouve « *au cœur des choses* », qui a le sentiment de véritablement saisir ce qui se joue à Bruxelles. Ce sentiment, qui alimente d'ailleurs le dédain envers des rédactions qui « *ne comprennent pas* », « *n'y connaissent rien* », conforte au passage l'impression chez les correspondants de faire partie de ceux qui savent.

« Je dirais que Bruxelles c'est quand même une ville où, pour travailler, (enfin je dis pas Bruxelles la cité) mais je veux dire le milieu est tellement riche parce qu'il est multinational, parce que on y voit souvent les meilleurs, parce qu'on y côtoie plus facilement qu'ailleurs les meilleurs [...] Mais ici, c'est un milieu enrichissant, c'est un milieu où on crée des réseaux assez extraordinaires. » (entretien avec un journaliste de la presse quotidienne nationale).

Outre le phénomène, sur lequel on reviendra, qui amène les correspondants à faire partie du groupe très restreint des personnes qui se passionnent pour la chose communautaire et qui en connaissent tous les ressorts, cette immersion au cœur du « peuple européen » de Bruxelles a pour conséquence le développement de réseaux sociaux considérables.

[notes du 18 novembre 1999]

À la suite d'un entretien dans son bureau, un journaliste m'emmène au Breydel où il va suivre le briefing de midi et s'enquiert de ce que je veux faire après la thèse. Quand je lui dis que je vais donner un cours sur la politique étrangère de la France, il me conseille de contacter, en vrac, et en me donnant les numéros de téléphone : l'ambassadeur de France auprès de l'Union européenne (« *Vous dites que vous venez de [ma] part* ») De Boissieu, Catherine Colonna à l'Élysée, Delors qui « *s'emmerde* ». Il me conseille enfin d'appeler un autre ambassadeur « *Appelez-le de ma part, c'est un copain* ».

D'ailleurs, s'il peut à l'occasion servir à faire la preuve à un enquêteur de sa surface sociale, ce phénomène apparaît à tous comme normal tant le contexte bruxellois conduit à multiplier les interactions et à rapprocher les différents sous-groupes de l'élite communautaire<sup>1</sup>.

### ***SECTION 3 - L'INTERPÉNÉTRATION DES MONDES JOURNALISTIQUE ET POLITICO-ADMINISTRATIF***

#### **A – La porosité des frontières entre mondes sociaux**

Au-delà du recouvrement spatial des sphères journalistique et politico-administrative, de nombreux liens et passerelles existent entre ces deux univers sociaux. Si l'on reviendra sur les liens amicaux qui unissent les vétérans du corps de presse et certains membres de la haute fonction publique communautaire, les frontières entre journalistes et institutions et, plus largement, entre journalistes et monde communautaire, sont largement brouillées voire théoriques.

« L'horreur absolue : un monde techno, obscur, obéissant à des codes indéchiffrables de l'extérieur ; un monde convenu ; un monde où je dirais les journalistes et les fonctionnaires et les diplomates couchaient ensemble. Il n'y avait pas de distance, pas de recul. Un monde de militants européens, de gens persuadés de travailler pour le bien de l'humanité. Bref, j'arrivais jamais à distinguer qui était journaliste, qui était fonctionnaire, qui était diplomate. C'est quand même un peu bizarre. Alors c'était à l'époque de Delors, donc en plus les Français s'étaient formés la garde noire de Delors et les Français, quand je dis les Français je dis y compris journalistes, c'était fabuleux. Je veux dire je ne... Vous savez quand on parle de la connivence qui tue la presse française, là j'ai rarement vu la connivence érigée à

---

<sup>1</sup> Sur les usages et les fonctions du capital social : Pierre Bourdieu, *La distinction*, Editions de minuit, 1979.

un tel degré de...je dirais...de norme. C'était totalement normal. Il fallait être en connivence avec Delors quoi. Delors avait forcément raison, c'était le bien de l'Europe et donc le bien de la France. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

La biographie d'un certain nombre de correspondants est ainsi souvent faite de va-et-vient entre ces deux univers voire de coexistence de ces deux dimensions. D'anciens journalistes se reconvertissent ainsi dans le conseil en communication tout en continuant à piger pour des publications, à participer à des groupes d'experts gouvernementaux (mais, « *travailler pour la République ça ne nourrit pas son homme* », note l'un d'eux) et à des *think-tanks*.

### **La « double casquette ».**

Ce journaliste, arrivé dans les années 60 explique la nature de sa « *double casquette* » comme il l'appelle. Correspondant d'un quotidien national, il dirige une structure qui, elle aussi, a une double nature : média spécialisé sur l'Union européenne, elle a ouvert une école de formation en *public affairs*. Dans cette entreprise, il fait profiter le service des ventes de ses contacts au sein du monde communautaire alors qu'un nouveau produit s'apprête à être lancé : « *Et donc là on est en train de créer notre truc à nous. Voilà. Et dans cette affaire, là moi je ne fais que du conseil. Hein, je peux dire mon avis, "c'est bon, c'est pas bon", j'organise les contacts avec les consommateurs entre guillemets pour les gens du commercial ici. Parce qu'ils ont des difficultés à rencontrer les gens du marché commun, ou parlementaires etc. Je suis un peu le... Je suis un peu sur une politique de planète à part, un peu un électron libre là.* »

Pour ce qui est de l'école qui forme aux arcanes de la politique communautaire, il fait profiter l'entreprise de son carnet d'adresses et des liens personnels dont il dispose auprès de certains commissaires et hauts-fonctionnaires :

« *On a lancé ici une école de formation en Public affairs [...] C'est une école de haut niveau, je veux dire normalement de haut niveau dans le sens où c'est assez cher, les élèves entre guillemets sont grosso modo 20-25, ils viennent ici apprendre...soit à travers un cours de trois mois qui a eu lieu deux fois par semaine, le soir, etc...soit parce qu'il y a des semaines qu'on fabrique en cours intensifs pour des gens qui ont une semaine comme ça. On leur apprend ce qu'est la communauté et comment travailler avec la communauté. Et on essaie de leur apprendre concrètement parce qu'il y a la plupart du temps des parrains qui travaillent avec deux-trois élèves entre guillemets et avec lesquels ils montent des dossiers : comment avoir une subvention, comment manœuvrer pour faire normaliser quelque chose, comment défendre un dossier direction générale de la concurrence, etc. Eh bien, il est clair aussi que dans le lancement de cette école, dans sa conduite, même si [la responsable de l'école] maintenant est largement maîtresse de la vie, elle connaît bien ça, il est clair que au début, pour amorcer la pompe, pour faire venir ici des hauts fonctionnaires qui viennent faire part de leur expérience, pour faire connaître à la Commission cette société. Au début, les deux premières années, on faisait parrainer chaque session par un commissaire européen : bon Edith Cresson, Mario Monti, etc. donc de la précédente commission, Karel Van Miert sont venus. Parce qu'Edith Cresson je la connais bien, Karel Van Miert, j'ai été stagiaire avec lui à la Commission. Voilà donc je veux dire, mon job c'est ça. C'est de faire l'entremetteur ou d'avoir des idées.. »*

Dans ce second passage, il relate les profits dont a pu bénéficier l'entreprise qui possède le titre pour lequel il est correspondant, de ses amitiés au plus haut niveau de la fonction publique communautaire :

*« Je veux dire, c'est aussi, c'est beaucoup plus concrètement bon ben là un exemple que je peux vous donner. Le groupe Vivendi auquel appartient le groupe [de presse dont son titre fait partie] a fait hier, non avant hier, un grand rassemblement à Paris de dix mille jeunes qu'ils avaient engagés dans les deux dernières années dans l'ensemble des sociétés du groupe Vivendi, Jean Marie Meissier souhaitait que Romano Prodi, nouveau président de la Commission, vienne à Paris. Romano Prodi, comment l'approcher ? En quelque sorte. Jean Marie Meissier peut écrire mais des hommes comme ça n'aiment pas qu'on puisse leur dire non directement, on préfère que ce soit les gens d'en dessous à qui on dise non. Les gens d'en dessous savaient pas très bien où aller. Par hasard, ils sont venus ici. Il se trouve que les deux chefs de cabinet, chef de cabinet, chef de cabinet adjoint de Prodi, je les connais depuis une vingtaine d'années si c'est pas plus. Donc je prends mon téléphone et je lui dis "tiens ça m'arrangerais que... est-ce que tu crois que ?", "fais moi une lettre, on la fait suivre". Bon Prodi n'a pas pu y aller parce qu'il allait en Chine mais il a accepté qu'on le...de faire une cassette vidéo. C'est moi qui ai fait le discours, c'est lui qui l'a lu, c'est lui qu'on a enregistré, c'est lui qu'on a projeté mardi à Paris dans le truc. Voilà. Je veux dire, probablement que quelqu'un d'autre aurait pu faire tout ça et même certainement. J'ai peut-être servi à aller plus vite. »*

L'entregent dont disposent certains des correspondants<sup>1</sup> les plus anciens, si elle est une ressource difficilement remplaçable pour les médias auxquels ils collaborent (et qui hésitent souvent, dans le cas français, à les remplacer pour cette raison), est également monnayable sur le marché des entreprises qui gravitent autour des institutions européennes.

## **B - Sphère professionnelle, sphère privée**

Cette interpénétration des mondes sociaux journalistique et politico-administratif est encore renforcée par les liens familiaux ou personnels existant entre un certain nombre de journalistes et de fonctionnaires. Ce phénomène est notamment courant parmi les journalistes femmes (souvent pigistes) qui ont suivi leur conjoint à Bruxelles et entamé, pour « *s'occuper* » ou pour « *leur argent de poche* » raillent certains de leurs collègues masculins, une carrière de journaliste une fois sur place. Même s'il est rare de voir entre un journaliste et un fonctionnaire les signes d'une intimité affichée, le phénomène est bien connu des membres de la communauté.

---

<sup>1</sup> Marie Cousin relate ainsi un repas organisé par un « conseiller politique » français pour permettre au nouveau président d'un groupe industriel de rencontrer les journalistes. D'ailleurs, le journaliste n'est pas dupe qui déclare « *c'est un type qui estime qu'il peut manipuler la presse et que les journalistes sont tous des cons à son service à partir du moment où on leur offre une bonne bouffe bien arrosée et quelques cigares* » : Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, Mémoire de DEA de sciences politiques, Université de Lille II, Septembre 2001, p. 62.

« C'est vrai que le bruit a également circulé que... enfin c'est pas un bruit... mais c'est vrai que y a quand même des journalistes qui ont quand même des accointances au niveau de la Commission. Ne fut-ce qu'en termes de famille. Des journalistes qui ont des... époux, épouses qui font partie du service du porte-parole ou qui sont dans des directions générales ou des choses comme ça... Ça n'aide pas forcément même s'il faut pas non plus chercher la petite bête où elle n'est pas. Hein je veux dire, t'as le droit d'avoir ton épouse qui est porte-parole mais bon... » (journaliste français, radio nationale)

« Il y a une partie de la population des gens qui exercent cette profession ici (je suis incapable de dire quel pourcentage, donc je...). Parce que j'ai pas fait d'enquête là-dessus et que au fond je préfère pas... enfin c'est pas que je veuille pas faire cette enquête... Je veux dire si je devais commencer à faire une enquête comme celle-là, pfft je crois qu'il vaudrait mieux que je quitte Bruxelles après quoi (rires). Mais il y a quand même des gens qui exercent le métier de journaliste parce que ils sont liés à quelqu'un qui travaille dans une institution européenne. C'est-à-dire... c'est le schéma : le couple hein, lui ou elle ont décroché un poste de haut fonctionnaire à Bruxelles et ils arrivent de Turin, de Madrid, je sais pas de Glasgow ou de Porto, bon ils vont s'installer à Bruxelles, ils ont éventuellement des enfants en plus et l'autre conjoint suit. Or le conjoint qui a quand même bien sûr un diplôme, enfin des diplômes, une formation etc. et qui ne trouvera pas nécessairement un job dans un lobby (c'est aussi un débouché les lobbys hein) ou à la Commission européenne parce qu'il a pas la fibre de fonctionnaire ou bien parce que il a pas les compétences requises etc. eh ben y a une partie je dirais de ces gens là, de ces conjoints qui... va se retrouver... euh... va proposer à des journaux dans les pays où il habite etc., ou va trouver sur place des organes de presse qui vont... qui vont les embaucher à des tarifs, en plus de ça, d'autant plus avantageux pour les médias en question que le conjoint ou la conjointe, qui est haut fonctionnaire, touche un gros salaire. Bon, donc le salaire d'appoint évidemment est toujours bienvenu mais il est pas forcément indispensable. Donc dans ces conditions, quand vous cherchez du travail, vous êtes moins gourmand sur la rémunération. Alors, 1) non seulement vous êtes moins gourmand sur la rémunération donc déjà bon on dévalorise d'une certaine manière le... comment dire... le profil du journaliste en poste ici ; 2) vous avez votre mari, votre femme, votre compagnon, votre compagne qui travaille à la Commission et alors évidemment vous allez peut-être grâce à lui ou à elle, accès à des informations mais en même temps, je veux dire, c'est très difficile de tirer à boulets rouges, de faire un papier qui révèle des pratiques... sulfureuses sur l'institution dans laquelle travaille votre mari ou votre femme. Imaginez les discussions après le soir (rires) quand vous rentrez à la maison quoi. Bon et en plus de ça, c'est grâce à la grosse paye que donne l'institution en question à votre mari ou à votre femme que vous pouvez vous permettre de vivre confortablement. » (journaliste français, presse hebdomadaire nationale).

Ce sont moins les problèmes que peuvent impliquer de telles relations entre journalistes et fonctionnaires qui nous semblent ici importants que l'indication qu'apporte ce type de pratiques sur l'absence de séparation entre monde journalistique et politico-administratif. Journalistes et élite administrative font, à Bruxelles, partie du même monde social. Ce phénomène, également observable au niveau national, revêt néanmoins à Bruxelles une autre signification. Alors que cette interpénétration ne concerne au niveau national que

l'élite des journalistes<sup>1</sup>, elle est ici beaucoup plus généralisée. La double appartenance d'un certain nombre de correspondants à la sphère journalistique (professionnelle) et politico-administrative (familiale) est un indicateur de l'osmose qui existe entre ces deux milieux au niveau communautaire ; osmose rendue possible par la perméabilité de la frontière entre ces deux univers.

Le second type de liens directs renvoie aux « ménages » réalisés par certains journalistes pour le compte de la Commission. La production de littérature destinée au grand public est en effet le plus souvent sous-traitée à des journalistes, même si cette pratique est largement tue à la fois par les institutions et par les journalistes. Lors de son travail sur la communication grand public de la Commission européenne, François Foret s'est ainsi vu opposer une fin de non recevoir lorsqu'il a demandé à rencontrer certains des journalistes qui réalisent les travaux de rédaction nécessaires à ces supports<sup>2</sup>. Cependant, parmi les journalistes, cette pratique est bien connue, même si elle est rarement assumée personnellement.

[notes du 27 octobre 1999]

À la suite de l'entretien réalisé à son domicile, Luc m'emmène au Breydel où il va assister au briefing de la Commission. On est mercredi et c'est le jour de la réunion du collègue. Il évoque alors sa propre expérience des ménages. Il avait dû aider un « copain », rédacteur en chef d'une revue scientifique, à publier un numéro spécial européen (financé par la Commission). Ensuite, on lui téléphone pour faire une plaquette pour un salon qui conclura « l'année européenne machin ». Il propose un prix (« normal » selon lui) et se voit répondre « *mais vous savez, on ne prend que les meilleurs* » avec force toussotements dans la voix. « *D'abord, j'ai été flatté, ensuite j'ai compris* ». Il sera finalement payé le double de ce qu'il avait d'abord demandé et, ajoute-t-il, « *encore, c'est rien* ». Sous-entendu par rapport à ce que d'autres peuvent toucher pour le même type de travail.

Il y a donc pour les correspondants, particulièrement chez ceux qui sont présents depuis très longtemps, un recouvrement assez large des sphères privée et professionnelle. Nombre d'entre eux ont des amis personnels dans les institutions, voire des conjoints. Dans la mesure où l'élite communautaire qui vit à Bruxelles représente un groupe finalement restreint en termes de population (une petite ville de province) qui vit largement entre-soi, les horizons sociaux sont singulièrement rétrécis. Dire, comme certains correspondants, qu'ici « tout le

---

<sup>1</sup> Sur ces questions, voir : Rémy Rieffel, *L'élite des journalistes*, PUF, 1984 et « Les relations des journalistes et du pouvoir dans la presse écrite et audiovisuelle nationale de 1960 à 1985 », in Marc Martin (dir.), *Histoire et médias*, Albin Michel, 1991, pp. 251-265.

<sup>2</sup> François Foret, « Dire l'Europe : Les brochures grand public de la Commission : entre rhétoriques politique et bureaucratique », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 77-95.

monde connaît tout le monde » est bien entendu abusif. Néanmoins, la densité des réseaux sociaux de certains dans un milieu aussi ramassé, fait qu'effectivement quelques journalistes connaissent personnellement un nombre proportionnellement exceptionnel de hauts-fonctionnaires, de diplomates et d'hommes politiques européens.

## C - Un système spécifique de valeurs et de croyances ?

Au-delà du repérage qu'il est possible de faire de l'élite communautaire à Bruxelles, la question des effets de l'existence de ce milieu social sur ceux qui y vivent a été peu étudiée. Des éléments épars, tirés d'études portant sur des terrains variés, semblent confirmer des phénomènes que l'on a pu observer lors du travail de terrain et permettent d'en souligner certains traits saillants.

Dans ce milieu international, se sont en effet formés un esprit et une culture propres au niveau communautaire<sup>1</sup>. Si certains de ces traits ont été repérés parmi les élites expatriées, d'autres caractéristiques<sup>2</sup> semblent particulières au milieu communautaire : la culture du compromis, un discours rejetant tout ce qui semble caractériser le national<sup>3</sup>, la valorisation du plurilinguisme et une « ouverture » sur l'étranger de bon aloi (étant entendu que l'étranger valorisé est européen et d'un haut niveau socioculturel).

On a donc ici affaire à une partie de ce groupe social identifié par Anne-Catherine Wagner comme « *l'élite internationale* »<sup>4</sup>, c'est-à-dire cette immigration « *dorée* » d'acteurs

---

<sup>1</sup> On trouvera également dans le travail de Nico Wilterdink (« The European Ideal », *Archives européennes de sociologie*, XXXIV, 1993, pp. 119-136) des représentations qui imprègnent les étudiants de l'institut européen de Florence, mais aussi les travaux historiques sur l'identité européenne. Ces derniers se caractérisent, selon l'auteur, par une impression qui s'en dégage, « *que tout cela [l'histoire européenne] est un progrès lent mais continu dans lequel la forte résistance, née du conservatisme et du nationalisme borné, est peu à peu dépassée* » (p. 122), mais aussi que, « *alors que les Etats nations n'ont jamais émergé sans violence, le processus d'intégration est supposé se dérouler pacifiquement : les différences doivent être dépassées et le danger d'une guerre doit être banni. Cet objectif ne peut s'accommoder d'une conception de l'histoire dans laquelle les conflits entre Etats prennent un rôle central. Au contraire, il cherche les choses qui réconcilient et dépassent les différences nationales, et celles-ci sont trouvées dans la culture et la civilisation* » (p. 123).

<sup>2</sup> Parmi ces travaux, les plus saillants semblent être : Marc Abélès, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Hachette, 1992, Marc Abélès et Irène Bellier, « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », art. cit., Irène Bellier, « Le lieu du politique, l'usage du technocrate. "Hybridation" à la Commission européenne », chap. cit., Cris Shore, *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*, op. cit., Virginie Schnabel, « Elites européennes en formation. Les étudiants du « Collège de Bruges » et leurs études », *Politix*, n°43, 1998, pp. 33-52 et « La « mafia de Bruges » : mythes et réalités du networking européen », in Didier Georgakakis (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pp. 243-270.

<sup>3</sup> Erik Neveu, « L'Europe comme « communauté inimaginable »? L'échec du magazine français « L'Européen », (Mars-Juillet 1998) », in Dominique Marchetti (dir.), *Signifier L'Europe*, Presses universitaires de Rennes, 2003.

<sup>4</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit.

aux statuts économique et social privilégiés qui se trouve expatriée pour des raisons professionnelles. Comme l'indique l'auteur, « *l'internationalisation des activités économiques se traduit par l'émergence d'un groupe social nouveau, structuré par des institutions, un système de valeurs et un style de vie spécifiques [...] Le propre de la culture internationale tient en effet dans le cumul de ressources sociales dans toute une série de domaines. La connaissance des langues, des cultures et des modes de vie étrangers, la dispersion géographique de la famille et des relations, la possibilité d'organiser le déroulement de la carrière dans plusieurs pays produisent une sorte d'alchimie des capitaux linguistiques, culturels, sociaux, professionnels et symboliques* »<sup>1</sup>. Le plurilinguisme, des positions professionnelles enviables et, dans le cas présent, un dénominateur professionnel commun, conduisent à distinguer ce groupe. Non seulement celui-ci s'organise spatialement dans Bruxelles de manière très ordonnée mais il a développé un ensemble de modes de pensée et de visions du monde qui le distingue au sein même de cette élite internationale<sup>2</sup>.

Un certain nombre de traits repérés par Anne-Catherine Wagner sont pourtant présents dans l'élite européenne installée à Bruxelles. Cela renvoie justement à la fois à cette appartenance à ce nouveau groupe social que constitue l'élite internationale, mais aussi au parallélisme existant entre un certain nombre des fondements idéologiques ou normatifs de la construction européenne et les thèmes les plus présents dans le discours des enquêtés de l'auteur<sup>3</sup>. Il est d'ailleurs impossible de faire la part de ce que la prégnance, au sein des institutions, d'un certain nombre de ces modes de pensée doit à cette composition sociale particulière de leur fonction publique et, à rebours, de la contribution de ces institutions à une « culture » partagée d'une élite internationale.

#### **La maîtrise des codes sociaux communautaires**

Pour ceux qui pénètrent par erreur ou par hasard dans ce milieu social, la méconnaissance des règles implicites qui imprègnent le monde communautaire peut cruellement se faire sentir. L'ironie, lorsque les habitudes sont raillées, ou le malaise, lorsque ce décalage doit être géré, sont les révélateurs, par contraste, de l'homogénéité d'un groupe social. Les « fautes de goût », la « grossièreté », voire la « vulgarité » d'un certain nombre d'attitudes qui tranchent avec les habitudes communautaires peuvent même transparaître dans les articles des correspondants. Ainsi, dans un article du *Monde* du 4 février 2000<sup>4</sup>, Philippe Lemaître ne peut

---

<sup>1</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit., p. 17.

<sup>2</sup> Sur ce point voir le chapitre V.

<sup>3</sup> L'étude d'Anne-Catherine Wagner porte sur des représentants (managers internationaux, hauts-fonctionnaires d'institutions internationales et diplomates) de cette élite installée à Paris.

<sup>4</sup> « L'Europe et les pays ACP réforment leur relation privilégiée », *Le Monde*, 4 février 2000.



s'empêcher de relever l'attitude « surprenante » de ministres africains : « *La bureaucratie africaine est plutôt de bonne qualité, les ambassadeurs qui ont conduit les quatre principaux groupes de travail connaissent leurs dossiers. Mais dans ces enceintes euro-africaines, où l'on débat de la pauvreté extrême et des moyens d'y remédier, comment ne pas être surpris par l'image de ces ministres africains – y compris parmi les plus expérimentés !- habillés chez les meilleurs tailleurs, couverts d'or, hâbleurs, bref parodiques !* ». Si cette remarque souligne le décalage entre les thèmes abordés et la richesse affichée des négociateurs, elle est également significative de la visibilité de ces pratiques vestimentaires et oratoires au sein d'un milieu où elles n'ont pas cours.

Virginie Schnabel<sup>1</sup> notait ainsi à propos des pratiques de sociabilité des étudiants du Collège d'Europe de Bruges que « *la socialisation brugeoise, en proposant des références culturelles transnationales, impose aussi un code de "bonne conduite européenne" : un humour allégé de son implicite national, un certain sens des écarts, un savoir-vivre "européen". Toute la pertinence des attitudes nationales doit être révisée à Bruges. Les étudiants, en constatant que leur façon d'être ou d'agir est mal perçue par les autres nationalités, sont ainsi amenés à modifier leurs comportements par apprentissage réciproque* ». Pour ceux qui n'ont pas connu cet apprentissage des codes sociaux « européens » ou que leurs caractéristiques biographiques et sociales prédisposent peu à les trouver « naturels », la confrontation à ces manières de se comporter au sein du milieu communautaire peut être difficile à gérer.

#### [notes du 6 décembre 1999]

Une jeune journaliste m'ayant invité à une soirée qu'elle et ses colocataires organisaient et m'ayant demandé d'amener d'autres personnes, j'ai proposé aux locataires de l'immeuble où je suis logé de m'accompagner. La résidence, qui appartient à une université privée de Bruxelles, accueille les étudiants étrangers venus y suivre un cursus. Finalement, Emmanuel (étudiant camerounais en philosophie et concierge de l'immeuble) et Rachid (étudiant tunisien en droit) ont accepté de venir. Tous les deux se sont mis « sur leur 31 » : Emmanuel porte un costume d'un vert très voyant et une chemise « col mao » et Rachid un blazer à écusson. Dès l'arrivée dans l'immeuble, le malaise va s'installer (à la fois chez les hôtes et en moi-même qui vais regretter de les avoir emmenés). L'immeuble, comme la soirée, n'accueille en effet que des stagiaires, jeunes lobbyistes ou fonctionnaires<sup>2</sup>. Au milieu d'une assistance socialement et ethniquement homogène, Emmanuel et Rachid vont rapidement trancher. À la fois et dès l'abord à cause de leurs vêtements, puisqu'ils sont les seuls à s'être vêtus « *formal dress* », et dans leur évidente méconnaissance des manières de se comporter au milieu de cette assistance. Les mines compassées et les sourires gênés en leur présence vont rapidement montrer qu'on considère leur présence comme « étrange », voire « mal venue » (de ma part). Le milieu communautaire, y compris dans sa frange la plus jeune, se montre en effet assez impitoyable envers ceux qui ne maîtrisent pas les codes sociaux du groupe. S'habiller de manière voyante ou « décalée », utiliser un langage inadapté à la situation et au public sont autant de « fautes » qui signifient à ceux qui « en sont » que ceux qui les perpètrent

---

<sup>1</sup> Virginie Schnabel, « Elites européennes en formation. Les étudiants du « Collège de Bruges » et leurs études », art. cit., p. 51.

<sup>2</sup> Les pratiques de colocation chez les jeunes fonctionnaires, stagiaires ou lobbyistes sont très développées à Bruxelles puisqu'elles permettent, pour un prix modique, de louer de véritables hôtels particuliers. Recrutés par recommandation, par inter-connaissance ou par les réseaux de « Bruges » et devant souvent passer un « casting », les habitants de ces logements collectifs présentent un profil social et culturel sans surprise.

« n'en sont pas »<sup>1</sup>. Comme l'explique Anne-Catherine Wagner en s'inspirant des travaux d'Erving Goffman<sup>2</sup> « la compréhension linguistique ne suffit pas à garantir le bon déroulement d'une interaction, qui dépend avant tout de la maîtrise par les participants des "règles fondamentales de l'interaction". C'est une socialisation commune qui permet aux membres d'un groupe d'interpréter de la même façon les "messages discrets" qui peuvent consister en un changement de ton, un geste significatif, une insinuation ou une pause calculée. La connaissance de ces règles et la maîtrise de leur emploi définissent ce qu'on appelle le tact, le savoir-faire ou la diplomatie. Inversement, l'interaction est source de gêne quand les participants ne s'accordent pas sur ces règles implicites »<sup>3</sup>. Ainsi, une des règles fondamentales du savoir-vivre communautaire est celle qui veut que deux personnes d'un même pays abandonnent aussitôt leur langue maternelle en présence d'un tiers à moins que ce dernier ne signifie qu'il comprend la conversation. Ce n'est donc pas tant la compétence linguistique qui est en cause que le savoir pratique qui doit guider son activation à bon escient (en s'interdisant notamment de signifier à l'autre qu'il maîtrise mal la langue qu'il est en train d'employer).

Ainsi, la stigmatisation du national comme porteur d'archaïsmes et de freins est parfaitement identifiable<sup>4</sup> au sein du discours communautaire. Les écoles qui accueillent la progéniture de cette élite concourent d'ailleurs à la formation de cet « esprit international ». Comme l'explique Anne-Catherine Wagner : « [Elles] cherchent à produire une conversion de l'identité de l'élève, son adhésion à un "esprit international". Le brassage des nationalités doit produire des élèves nouveaux, qui sauront faire preuve d'ouverture, de tolérance, de compréhension internationale. On trouve des références constantes à la générosité de l'idéal international qui doit mettre fin aux conflits, attribués aux égoïsmes nationaux et aux

---

<sup>1</sup> Comme l'explique Beatrix Le Wita (Béatrix Le Wita, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, op. cit., p. 73) à propos de la bourgeoisie, les signes non-verbaux d'appartenance sont d'une efficacité redoutable dans les processus de classement : « Maîtrisant l'art du détail qui va les différencier et à la façon d'un rituel les consacrer, les bourgeois "se reconnaissent" dans la foule urbaine. Leur tenue vestimentaire témoigne de l'appartenance au milieu. Plus exactement, elle est repérée intuitivement comme telle par les pairs. En effet, la différence recherchée ne fonctionne peut-être pas tant par rapport "aux autres", elle permet avant tout à un bourgeois de reconnaître et se faire reconnaître par les siens ». D'ailleurs comme le dit Pierre Bourdieu, parce qu'elle figure au nombre des compétences qui ne s'apprennent pas ou qui perdent de leur « naturel » lorsqu'elles sont apprises, l'hexis corporel et la capacité à gérer de manière « adaptée » les interactions sociales sont constitutives des différences les plus définitives, avant même le capital scolaire : « des individus scolairement équivalents (les élèves des grandes écoles par exemple) peuvent être profondément séparés du point de vue de l'hexis corporelle, de la prononciation, de la manière de s'habiller, du rapport de familiarité avec la culture légitime, sans parler de tout l'ensemble des compétences spécifiques qui fonctionnent comme des droits d'entrée dans l'univers bourgeois [...] et qui, au travers des rencontres qu'elles assurent et du capital social qu'elles permettent d'accumuler, sont sans doute au principe des différences ultérieures de carrière » : Pierre Bourdieu, *La distinction*, op. cit., p. 100.

<sup>2</sup> Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Editions de Minuit, 1987, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Editions de Minuit, 1990, et *Les rites d'interaction*, Editions de Minuit, 1993.

<sup>3</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit., p.58.

<sup>4</sup> Interrogés sur leur conception de leur pays d'accueil, « Les termes les plus souvent associés à la société française [par les enquêtés] appartiennent au registre de l'inertie (rigidité, immobilisme, conservatisme, traditionnel) ou du retard (archaïque, historique, passé, vieille France, rétrograde) » in Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op.cit, p. 203.

“incompréhensions” qui en résultent »<sup>1</sup>. Comme le notait d’ailleurs Irène Bellier<sup>2</sup>, « lorsqu’est évoquée l’Europe, est éminemment “politique” ce qui met en jeu le national » alors que la Commission européenne fonde sa légitimité au contraire sur son expertise « technique » et, justement, sa capacité à jouer les médiateurs, dégagée de tout intérêt politique<sup>3</sup>.

Le rôle de la référence à l’espace national est, à Bruxelles, aussi ambivalent que dans la population étudiée par Anne-Catherine Wagner. Il est à la fois un principe de hiérarchisation et de division du groupe et, dès qu’il s’agit de porter un discours politique, l’objet d’une forme de mépris ou de condescendance. Ce type d’oppositions, présenté sur un mode binaire, trouve d’ailleurs parfois des formulations savantes tel le tableau que proposait Pascal Perrineau à propos de la recomposition du paysage électoral à la suite du référendum de Maastricht<sup>4</sup> qui opposait une « France ouverte » à une « France fermée », un « bloc social central » aux « ailes de travailleurs indépendants et de petits salariés », une « France périphérique » à une « France centrale » : une France qui a voté « oui » en 1992 à une France ayant voté « non »<sup>5</sup>...

D’un point de vue plus général, un des traits communs est également le refus d’identification à toute « idéologie » et la mise en avant de la nécessaire adaptation à l’économie mondialisée. L’analyse qui suit pourrait ainsi parfaitement être appliquée au discours de la Commission européenne : « Les cadres internationaux revendiquent volontiers une position politique médiane ou neutre, affirmant leur pragmatisme contre les idéologies, elles aussi reléguées dans le passé. C’est par rapport aux exigences du libéralisme économique, opposé à toutes les formes de “rigidité étatique”, que s’organisent les catégories politiques »<sup>6</sup>. D’ailleurs Pascal Perrineau<sup>7</sup> ne substituait-il pas l’enjeu européen

---

<sup>1</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit., p. 61.

<sup>2</sup> Irène Bellier, *Le lieu du politique, l’usage du technocrate*, chap. cit., p. 239.

<sup>3</sup> Sur ce point : Cécile Robert, « La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l’air ? », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 61-76 et, plus généralement, l’ensemble de ce numéro consacré aux rapports qu’entretient la Commission européenne avec le « politique ».

<sup>4</sup> Pascal Perrineau, « L’enjeu européen, révélateur de la mutation des clivages politiques dans les années 1990 », in François d’Arcy et Luc Rouban (dirs.), *De la Vème République à l’Europe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996, pp. 45-59, p. 58.

<sup>5</sup> Oppositions qui structuraient également le discours d’un magazine comme l’Européen : Erik Neveu, « L’Europe comme « communauté inimaginable »? L’échec du magazine français « L’Européen », (Mars-Juillet 1998) », chap. cit.

<sup>6</sup> Anne-Catherine Wagner, *Les nouvelles élites de la mondialisation*, op. cit., p. 204.

<sup>7</sup> Pascal Perrineau, « L’enjeu européen, révélateur de la mutation des clivages politiques dans les années 1990 », chap.cit., p. 58.

comme révélateur d'un « *nouveau* » clivage (celui qui divise ses « *deux* » France) à l'« *ancien* » qui séparait la gauche et la droite. Comme l'a indiqué Erik Neveu<sup>1</sup> à propos du discours que portait *L'Européen*, on voit finalement mal ce qui distingue cette vision du monde de la *doxa* libérale qui va bien au-delà des cercles bruxellois<sup>2</sup>.

Une sociologie de l'élite européenne habitant Bruxelles et notamment des représentations qui s'y forment reste à faire. Néanmoins, les éléments concernant son inscription spatiale dans le territoire de la ville permettent de mettre en évidence un mode de vie particulier qui est aussi celui des correspondants. On étudiera plus avant comment le partage de représentations qui existe entre journalistes et élite communautaire est repérable dans les interactions qui les rassemblent. On peut d'ores et déjà avancer que cette superposition des pratiques privées n'est assurément pas anodine et qu'elle a des effets sur le travail des correspondants. Si le contexte social dans lequel vivent les correspondants les conduit à partager avec leurs sources non seulement des quartiers et des modes de vie mais aussi un certain nombre de caractéristiques, c'est également le corps de presse lui-même, en ce qu'il constitue un mode de socialisation et d'appréhension du poste à Bruxelles, qu'il convient d'étudier.

---

<sup>1</sup> Erik Neveu, « L'Europe comme « communauté inimaginable »? L'échec du magazine français « L'Européen », (Mars-Juillet 1998) », chap. cit.

<sup>2</sup> Sur ce point voir : Julien Duval, « Concessions et conversions à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000, n°131-132, pp. 56-75.

## CHAPITRE IV – LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE COMME SOCIALISATION POLITIQUE

En intégrant le corps de presse, les correspondants pénètrent un univers, tant professionnel que politique, dont ils ne maîtrisent pas les règles et dont il est, dans le même temps, extrêmement difficile de s'abstraire. Cependant, compte tenu de l'apaisement des relations professionnelles qui caractérise le groupe, ils vont rapidement être pris en charge par les collègues, notamment les plus anciens et les plus aguerris, qui vont peu à peu leur apprendre ses us et coutumes, son fonctionnement implicite et, plus largement, leur permettre d'accumuler les connaissances, inséparablement pratiques et intellectuelles, nécessaires pour, à la fois, pratiquer leur métier et faire sens d'une actualité qu'ils découvrent. Cet apprentissage des « règles du métier » qui est aussi un apprentissage des « règles du jeu » politique communautaire s'effectue sous l'effet d'une double socialisation. Une socialisation professionnelle tout d'abord par laquelle ils intègrent les modes de fonctionnement du corps de presse (les endroits où « il faut être », les contacts « utiles », etc.). Une socialisation politique ensuite, qui les voit accumuler un stock de savoirs (qui sont aussi des schèmes de perception de l'actualité communautaire) spécifiques qui sont nécessaires pour comprendre les informations qui leur sont quotidiennement prodiguées.

Si l'on reprend la définition d'Annick Percheron<sup>1</sup> de la socialisation politique comme recouvrant « *les mécanismes et les processus de formation et de transformation des systèmes individuels de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques* », on peut estimer que les correspondants connaissent à l'occasion de leur passage à Bruxelles un tel processus. S'il ne s'agit pas en l'occurrence pour ces journalistes d'activer ces « *systèmes individuels de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques* » sous des formes qui sont généralement celles étudiées par les recherches sur la socialisation (et au premier rang desquels le vote), la possession, par ces journalistes, d'un « *fond de carte* »<sup>2</sup> ou, pour reprendre l'expression de Hall et alii, de « *cartes culturelles* » leur permettant d'interpréter l'actualité dont ils sont chargés de rendre compte, est un attribut fondamental de leur professionnalisme. Comme l'indique Stuart Hall et ses co-auteurs, « *un événement ne “prend sens” que si il peut être situé à l'intérieur d'un ensemble d'identifications sociales et culturelles connues. Si les*

---

<sup>1</sup> Annick Percheron, « La socialisation politique », in Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique. L'action politique*, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 165-236, p. 165.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 224.

*journalistes ne disposaient pas – de quelque manière routinière que ce soit – de telles “cartes” culturelles du monde social, ils ne pourraient pas “donner du sens” pour leurs audiences de l’inhabituel, de l’inattendu de l’imprévisible qui forme la base essentielle de ce qui est pertinent journalistiquement [newsworthy]. Les choses sont pertinentes parce qu’elles représentent la nature changeante, inhabituelle, conflictuelle du monde. Mais ces événements ne peuvent rester dans les limbes de “l’aléatoire” – ils doivent être ramenés dans l’horizon du “significatif” [meaningful] »<sup>1</sup>. En l’absence de telles « cartes de signification », il leur serait impossible de saisir les luttes, les acteurs et les modes de fonctionnement spécifiques qui sont au fondement des décisions qu’ils sont chargés de rapporter.*

« Il y a un niveau d’information qui est difficile tout d’abord pour quelqu’un qui n’est pas habitué. Tout d’abord, ça vaut la peine de, simplement, prendre du temps, peut-être six mois, pour faire connaissance avec Bruxelles. Parce que c’est vachement compliqué comment ça marche, le système de la comitologie<sup>2</sup> et de comprendre en fait qui décide quoi, qui est important et qui n’est pas important. Alors tout d’abord, c’était pas évident, difficile. Mais j’étais aussi très spécialisé... Mais c’est comme quand j’ai appris le russe. Tout d’abord, l’alphabet c’est totalement différent mais après six mois vous êtes habitué et ça va. [...] La salle de presse c’est comme une première journée à l’école, il faut connaître les gens. Vous y arrivez et ils ont un certain système, une certaine façon de faire les choses et... je pense que c’est pas évident pour quelqu’un qui vient de l’extérieur. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

Cette socialisation à la *polity* européenne est largement le produit d’une autre forme de socialisation qui la rend possible. Il s’agit de la socialisation au milieu professionnel qu’ils intègrent. Le passage par le corps de presse constitue en effet aussi une socialisation secondaire, pour reprendre la distinction effectuée par Berger et Luckmann<sup>3</sup>, c’est-à-dire l’« *intériorisation de sous-mondes institutionnels spécialisés* » et l’« *acquisition de savoirs spécifiques et de rôles directement ou indirectement enracinés dans la division du travail* »<sup>4</sup>. Claude Dubar les qualifie de « *savoirs professionnels* » qui sont « *des machineries conceptuelles comprenant un vocabulaire, des recettes (ou formules, propositions, procédures), un programme formalisé et un véritable “univers symbolique” véhiculant une*

---

<sup>1</sup> Stuart Hall, Chas Crichton, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, Macmillan, 1978, p. 54.

<sup>2</sup> Terme qui désigne l’association, dans le cadre des processus d’adoption de mesures d’exécution, des groupes d’experts désignés par les Etats-membres au travail de la Commission. La comitologie s’est développée lorsque le Conseil a commencé, à partir de 1962, à déléguer des pouvoirs d’exécution à la Commission européenne.

<sup>3</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 189.

<sup>4</sup> Cité dans Claude Dubar, *La socialisation*, Armand Colin, 2000, 3<sup>ème</sup> édition, p. 99.

*conception du monde (Weltsanschauung) mais qui, contrairement aux savoirs de base de la socialisation primaire, sont définis et construits en référence à un champ spécialisé d'activités »<sup>1</sup>.*

La distinction entre le versant professionnel de cette socialisation et son pendant politique, est purement analytique. Ces processus par lesquels les correspondants en viennent à savoir ce qu'il faut savoir pour être un « bon » correspondant et ce qu'il faut savoir pour comprendre l'actualité communautaire, sont en effet indissociables. De ces premiers contacts avec ce système politique et ces sources, dépend en effet pour une large part la formation de la grille analytique et des formes de raisonnement qu'ils appliqueront par la suite aux informations. C'est notamment ce qui donne tant de poids aux correspondants les plus anciens qui, parce qu'ils sont parmi les mieux introduits dans les réseaux sociaux communautaires et connaissent mieux que quiconque les technicités des dossiers, représentent les « grands anciens » sous le magistère desquels s'effectue l'apprentissage du métier. Des conseils qu'ils prodigent, des interprétations qu'ils fournissent aux collègues, naissent des modes d'appréhension de l'actualité communautaire d'autant plus partagés au sein du groupe que, pour s'en abstraire, il faut aller à l'encontre de ceux qui incarnent l'excellence professionnelle.

Cependant, l'influence de cette double socialisation ne s'arrête pas aux effets cognitifs qu'elle produit. Dans la mesure où ces compétences qu'acquièrent les correspondants sont très peu partagées en dehors du périmètre social de ceux qui sont amenés (professionnellement ou politiquement) à s'intéresser intensivement à l'UE, ce groupe joue également un rôle dans le fonctionnement politique communautaire. En l'absence de tout autre, il lui tient lieu de « public » voire d'« opinion publique ».

## ***SECTION I – SOCIALISATION ET CULTURE PROFESSIONNELLES***

Invités à évoquer ce que furent leurs premières impressions lorsqu'ils commencèrent à travailler à Bruxelles, la plupart des correspondants soulignent la découverte d'un monde socialement et intellectuellement clos. L'impression de confinement va bien au-delà de la simple répartition des lieux de travail et d'habitation des journalistes dans Bruxelles. Elle renvoie aussi à un sentiment, parfois douloureusement ressenti, de vivre dans un « bocal » intellectuel et social. Ces deux variables (spatiale et sociale) ne sont pas pour autant

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 99.

indépendantes et les journalistes eux-mêmes les considèrent comme intimement liées. Ainsi l'un d'entre eux, pour signifier qu'il n'est pas dupe de cet effet « microcosmique » et qu'il ne souhaite pas faire partie de la « coterie » bruxelloise explique, au milieu de l'entretien, qu'il habite, à la différence de ses collègues, Anderlecht, « *un des derniers quartiers populaires et typiquement belge de Bruxelles* » avant d'ajouter que ses enfants sont scolarisés dans une école belge et non internationale. L'impression d'étouffement peut, d'ailleurs, notamment chez les journalistes les plus jeunes, s'exprimer justement par le besoin de profiter de la situation d'entretien pour sortir de ce quartier européen. Plusieurs fois, des journalistes qui avaient donné rendez-vous dans celui-ci préférèrent prendre leur voiture pour aller discuter dans un café à « l'extérieur » (du quartier européen). Expatriés dans une ville qui a longtemps pu apparaître à leurs yeux comme « *provinciale* », ils sont très vite frappés par l'étroitesse de leur monde de travail (le « *bocal* » dans l'extrait qui suit) et par leur coupure (à la fois géographique et intellectuelle) d'avec la « *société réelle* ».

« Quand on arrive à Bruxelles l'impression très rapide c'est qu'on vit à l'intérieur d'un bocal. Ça je le savais avant, c'était même une des raisons de la création de ce bureau européen, c'est d'essayer de casser un petit peu cette cette... tradition et propension des journalistes bruxellois à être des spécialistes qui parlent à des spécialistes en quelque sorte [...] d'où ce déficit de pédagogie sur [...] ce que fait l'Europe. Mais c'est un bocal parce que [...] les journalistes vivent vraiment dans un espèce de microcosme. Ils se voient tous les jours, à la même heure au briefing de la Commission européenne [...] Mais quand même, je veux dire, on vit dans l'institution et on n'a pas toujours de contact avec la société réelle quoi. Alors on va sur le terrain mais bon moins souvent que ce ne serait souhaitable. Donc ça c'est effectivement une impression forte. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

Si, comme le rappelle ce journaliste, la taille du corps de presse et la variété des sujets traités contribuent sans doute à décloisonner le milieu journalistique bruxellois, il n'en reste pas moins que l'on a affaire à un monde social propre, possédant ses us et coutumes ; un monde social qui, s'il est divers, connaît une concentration géographique qu'on ne rencontre pas dans les capitales.

« Moi je le trouve pas pesant. D'abord parce que le sujet m'intéresse c'est un facteur important et ensuite, c'est un milliard de fois moins microcosmique que le milieu parisien. Il faut voir ce que c'est la presse présidentielle en France. C'est un milieu extraordinaire. Je veux dire, c'est des gens qui suivent Chirac à longueur d'année. Ils doivent être quoi ? Une quarantaine, une cinquantaine, je sais pas exactement, qui voyagent dans le même avion, l'avion de presse présidentiel, avec en plus tout ceux qui suivent Chirac : les services



spéciaux, le service de presse etc. dans un avion à eux. Qui dorment dans le même hôtel, qui vont bouffer tous les soirs au restaurant ensemble, qui, quand ils vont couvrir un sommet comme le sommet d'Helsinki, Chirac donne sa conférence de presse, ils ont deux heures après pour écrire leur papier et pour faire leurs bagages parce qu'ils partent... pour vraiment ne leur laisser aucune possibilité d'analyser la chose. C'est "le président Chirac a déclaré que" point. Qui couvrent toujours le même sujet.» (journaliste français, agence de presse).

Si l'actualité communautaire est effectivement variée, sans doute plus que l'actualité politique nationale, la découverte du groupe professionnel et de ce qu'implique le fait d'être correspondant (en termes d'habitudes de travail, de types de rapports avec les sources, etc.) sont parfois mal vécus par les nouveaux arrivants.

## **A - En être ou pas**

Cette exigüité des horizons sociaux et professionnels peut en effet susciter le malaise chez certains journalistes, notamment les plus jeunes, qui vivent mal cette intégration « obligée » à ce milieu, à ce microcosme. Il est d'ailleurs intéressant de noter que des pigistes occasionnels profitent de la latitude que leur permet une source de revenus extérieure à celle qu'ils retirent des papiers sur l'Union européenne pour prendre leur distance avec cette communauté. La prégnance de l'opposition intérieur/extérieur pour évoquer le groupe professionnel est à cet égard frappante.

### **Le malaise**

Jérôme est référencé dans l'annuaire des journalistes comme le représentant d'une radio nationale française. C'est sur cette base que je l'ai contacté et il a très sympathiquement accepté de me rencontrer. De nationalité belge, il a fait ses études de journalisme à l'Université catholique de Louvain, a débuté pour deux radios françaises de la bande FM (à chaque fois pour les déclinaisons belges de ces stations) avant que la correspondante d'une radio nationale avec qui il avait sympathisé ne lui propose de la remplacer alors qu'elle quitte Bruxelles. Il fera ensuite un stage de 6 mois au sein du bureau de Bruxelles d'une agence de presse avant de prendre la tête de la rédaction d'une radio de la bande FM belge. Bien que ne travaillant plus qu'épisodiquement pour la radio française, il en reste le correspondant attitré. Compte tenu de son statut, il se sent largement étranger au petit monde des correspondants à Bruxelles ; monde auquel il reconnaît n'avoir jamais véritablement appartenu. Le sentiment de ne pas faire partie du même monde que ces correspondants est contrebalancé par le soulagement que constitue la possibilité de rester à « l'extérieur » de ce milieu. « L'immersion » qu'il a connu au cours d'emplois précédents lui était en effet apparue extrêmement pesante.

*« J'ai des billets d'une minute à faire pour [ma radio]. En une minute, t'as pas le temps d'entrer vraiment dans les détails des sujets. Et donc j'estime connaître suffisamment mon truc pour pouvoir faire des billets qui ressemblent à quelque chose et qui sont*

*corrects et tout en restant à l'extérieur. Je préfère ça. De loin. Je me sens beaucoup mieux comme ça. Et tant pis si effectivement mes rapports avec mes collègues ne sont peut-être pas aussi... comment dire... aussi proches que les rapports entraînent entre eux. C'est vrai que j'aimerais bien de temps en temps avoir des rapports plus amicaux avec un certain nombre de journalistes de cette salle de presse que j'apprécie vraiment. Mais là en termes de rapports humains. Mais bon je les vois pas assez souvent et... Mais je suis bien comme ça. Je préfère vraiment, bonnêtement. Maintenant si effectivement je devais animer tous les jours une chronique de deux minutes sur [la radio] sur le sujet, ce que je fais maintenant serait insuffisant. Et il faudrait que je m'immerge plus. Mais bon c'est pas le cas donc j'ai pas besoin de m'immerger plus. Et j'ai pas envie d'entrer dans ces systèmes : "tiens... j'appelle le porte-parole. Il me reçoit dans son bureau, on va prendre un café ensemble". On peut le faire de temps en temps, je l'ai déjà fait. Mais quand c'est sur un sujet bien précis à un moment bien donné. Pas comme ça : "tiens, j'ai rien à faire, je vais l'appeler on va aller boire un café". C'est euh... M'enfin ça me correspond pas, ça me convient pas. »*

Moins pris qu'il était dans la routine d'interactions dont la chaleur finit par ne plus choquer, il pouvait repérer le type de relations, qu'il qualifie de « bizarre », qui existe entre journalistes et porte paroles.

*« C'est vrai que de temps en temps, vu de l'extérieur, moi je me considérais pas comme étant vraiment un journaliste... comment dire... je suis pas spécialiste de ces sujets-là. J'y suis pas tout le temps. Mais en voyant (c'est donc pour ça que je dis en voyant ça un petit peu de l'extérieur) c'est vrai que j'ai toujours trouvé la connivence entre certains journalistes et ce milieu... bizarre on va dire. Parce que je me dis "tiens c'est quand même un peu particulier : ils sont journalistes". Y a quand même une barrière... enfin il est censé y avoir une barrière entre les journalistes, les porte-parole, les commissaires... Ça n'a pas toujours été le cas. Alors maintenant effectivement, avoir un bon contact avec les commissaires, avec les porte-parole, c'est très important parce que... ça te permet aussi d'avoir accès à un certain nombre d'informations auxquelles tu n'aurais pas accès si t'avais pas quand même un certain contact avec eux. Mais il faut savoir ne pas pousser le bouchon trop loin. Moi je me suis souvent posé la question : tiens... j'ai souvent été interloqué par certaines choses. »*

*« J'ai quand même eu contact avec un certain nombre de mes collègues. Même si j'ai trouvé que c'était un milieu assez fermé et que c'est assez difficile de s'intégrer dans un groupe qui est formé depuis très longtemps et dans lequel on se sent un petit peu en décalage. Quand on débarque au milieu de Lemaître, Paoloni, Docquier<sup>1</sup> et compagnie euh... Ce sont des gens que j'estime énormément, attention hein. Ce sont des gens qui ont d'énormes qualités professionnelles, une connaissance des sujets qui est quand même assez phénoménale. Mais qui moi m'intimidaient énormément évidemment. Forcément. Mais bon, tout à fait disponibles quand on leur posait une question, quand on s'adressait à eux. Donc finalement les choses se sont faites petit à petit. Mais je me suis jamais vraiment intégré totalement dans la mesure où au bout d'un moment, je me suis rendu compte que ben je perdais mon temps en y allant tous les jours. Vu la demande [de la radio] par rapport à ces sujets, et donc j'ai commencé à m'en éloigner. Maintenant, j'ai gardé contact avec eux et quand je les croise on se salue. »*

Tout se passe comme s'il n'existait pas d'entre-deux, pas d'alternative à l'appartenance à ce groupe (soit on « en est », soit l'on restera toujours à « l'extérieur »). Qui plus est, cette impression peut se prolonger en dehors de la sphère professionnelle lorsque ces journalistes habitent des quartiers colonisés par des fonctionnaires, des lobbyistes et des

---

<sup>1</sup> Respectivement correspondants du *Monde*, de *La Tribune* et des *Echos*.

collègues. Le recours aux métaphores spatiales renvoyant à l'enfermement<sup>1</sup>, l'immersion et aux lieux clos n'est pas anodin et révèle combien la limitation des horizons sociaux et intellectuels est vécu sur un mode quasi physique.

Le corps de presse constitue donc un groupe qui inclut très fortement ses membres à la fois au groupe professionnel et à celle des expatriés habitant Bruxelles. Qui plus est, il le fait de manière relativement exclusive par rapport à d'autres mondes sociaux (autres habitants de Bruxelles mais aussi journalistes ne couvrant qu'occasionnellement les questions communautaires qu'il soient Belges ou en poste dans les rédactions).

La césure plus ou moins forte - on verra notamment que l'épaisseur des liens qui relie le correspondant à sa rédaction dépend à la fois de la durée de son séjour à Bruxelles, de ses propriétés biographiques et de la presse nationale dont il est ressortissant - liée à l'appartenance au corps de presse est le produit d'une double socialisation. L'une, professionnelle, conduit les correspondants à peu à peu incorporer les modes de fonctionnement de cette communauté professionnelle. L'autre, politique, les amène, avec plus ou moins d'efficacité en fonction notamment du temps qu'ils passeront à Bruxelles, à devenir des « initiés » (*insiders*), de fins connaisseurs des arcanes communautaires. Ils finissent par travailler et penser d'une manière qui, au sein des rédactions, renvoie l'image de journalistes vivant « *sur une autre planète* »<sup>2</sup>.

Cependant, avant même de s'interroger sur les effets que produit cette définition du politique communautaire, il faut s'interroger sur les modes de transmission de ces compétences particulières et sur les effets que ces dernières produisent sur le statut des correspondants au sein du système politique européen et le rôle qu'ils sont amenés à y jouer.

## **B - L'apaisement des relations professionnelles**

Un des éléments marquants du milieu journalistique à Bruxelles tient à la nature confraternelle très accentuée de son fonctionnement. Il semble que pour reprendre l'heureuse

---

<sup>1</sup> Il faut en effet ajouter que la clôture architecturale des lieux réservés à la presse conduit à renforcer l'impression d'exiguïté. Parce que réservés à la presse justement et parce que les correspondants y passent une bonne partie de leurs journées, la coupure d'avec l'extérieur qu'organisent ces lieux de travail peut conduire à la claustrophobie. Comme l'indique ce journaliste britannique à propos du briefing quotidien de la Commission européenne (qui a lieu dans le centre de presse en sous-sol du bâtiment Breydel) : « *J'aime la lumière. C'est affreux d'être là une heure à midi tous les jours* ».

<sup>2</sup> Sur ce point, voir le Chapitre VII, section 3.

expression de Jeremy Tunstall<sup>1</sup>, le caractère de « collègue » prenne largement le dessus sur celui de « concurrent ». Bien entendu, la concurrence n'est pas absente de la salle de presse mais il ne semble pas, au contraire d'autres corps de presse, qu'elle prenne le pas sur la camaraderie et l'entraide entre journalistes.

« On débarque pas comme à Washington où un nouveau est regardé comme un concurrent potentiel auquel on en est à, je veux dire, on ne relit même pas les notes qu'on vient de prendre dans un briefing qui était tout à fait public. Si l'autre l'a raté, tant pis pour lui et ça peut être un avantage sur lui de ne pas lui dire. [...] c'est pas du tout la loi de la jungle comme à Washington. Je vous disais, quand on sort d'un briefing à Washington et qu'un collègue est arrivé en retard et demande "tu peux me dire ce qu'il a dit ?", il est tout à fait normal de refuser. Ici, ça reste une bonne collaboration. » (entretien avec un journaliste français, agence de presse)

Comme l'explique ce journaliste, qui a fréquenté le corps de presse à Washington et qui évoque également la situation des journalistes travaillant dans les rédactions nationales, la géographie de la ville et des institutions et la concentration extraordinaire du milieu journalistique ne sont sans doute pas étrangères à cette culture de la bonne entente et à la densité des rapports confraternels :

« J'ai pas fait de places...j'ai pas fait beaucoup de places journalistiques mais je me souviens, parce que j'étais un peu impressionné par le centre de presse de Washington, je regardais comment il fonctionnait. Il fonctionne malgré tout beaucoup moins...de manière beaucoup moins collégiale, consensuelle, fraternelle ou confraternelle (peu importe le mot) qu'à Bruxelles. Alors dans les capitales, chacun va à une conférence de presse puis on repart dans son journal. Donc ils se voient pas sauf si des amitiés particulières les lient et qu'ils vont dîner ou boire un pot ensemble. Et la plupart du temps, on va déjeuner avec son collègue de bureau et on va pas déjeuner avec son collègue de secteur de l'autre journal. Parce qu'ils sont éparpillés dans toute la ville. À Washington, j'avais l'impression aussi qu'ils étaient (mais c'est une impression, il faudrait la vérifier) qu'ils étaient assez...assez solitaires dans le travail. Mais il doit y avoir des exceptions où les gens se téléphonent, se parlent etc. Sur Bruxelles c'est un...c'est beaucoup plus une vie de groupe. D'abord parce que les institutions sont concentrées géographiquement donc les gens sont concentrés eux aussi géographiquement autour. Ça vaut surtout pour les Français, les Italiens et les Allemands. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

Isolés dans une ville étrangère, souvent seuls représentants de leurs médias, les correspondants cherchent dans les interactions avec leurs confrères un environnement professionnel qu'ils trouveraient au sein de leur rédaction s'ils étaient en poste dans leur pays. La situation d'expatrié a une nouvelle fois une part décisive dans la manière dont travaillent

---

<sup>1</sup> Jeremy Tunstall, *Journalists at Work*, Constable Sage, 1971, p. 205 et suivantes.

ces journalistes. À la différence des journalistes spécialisés au niveau national, ceux-ci ne retournent pas dans leur rédaction une fois les conférences de presse terminées mais côtoient de fait leurs collègues à longueur de journée et tout au long de la semaine. Si les communautés de journalistes spécialisés donnent lieu à un sentiment et à des pratiques de confraternité<sup>1</sup>, il semble qu'à Bruxelles ce phénomène soit encore accentué par l'installation à l'étranger. Le côté « vie de groupe » est souvent souligné ainsi que l'aspect quelque peu « provincial » de Bruxelles comparé à Washington :

« C'est plus petit à Bruxelles. Je sais qu'à Bruxelles ils disent que c'est le plus grand corps de presse international qui existe. C'est peut-être vrai sur le papier mais Washington c'est énorme. C'est... on a le sentiment d'être dans une ville beaucoup plus importante à Washington qu'à Bruxelles. Bruxelles c'est une petite ville, c'est un village. Et la communauté de la presse là, c'est très petit. Tout le monde se connaît très très bien, on se voit tous les jours. C'est un peu comme un cocktail ambulante. Même les voyages, les déplacements on les fait en avion ensemble, on les fait en bus ensemble. On appelait ça les "sorties scolaires" chaque fois qu'on allait à un Conseil des Ministres ailleurs.» (entretien avec un journaliste britannique, presse quotidienne nationale, ancien correspondant à Bruxelles).

En plus de l'influence d'un milieu professionnel qui, du fait de la manière dont s'organise la production de l'information à Bruxelles, conduit ceux qui en font partie à passer beaucoup de temps ensemble<sup>2</sup>, le fait de côtoyer depuis parfois plus de 20 ans les mêmes collègues conduit également à développer des pratiques d'entraide. Ainsi, ce journaliste présent depuis plus de 25 ans, explique comment les « copains » peuvent être d'une aide précieuse pour un autre vétéran du corps de presse qui n'est pas soumis aux mêmes *deadlines*.

« Un garçon comme Louis qui doit écrire avant 10h ou avant 11h, s'il n'a pas [les chiffres] avant 10h ou 11h, c'est-à-dire qu'ils vont sortir le lendemain après-midi quand tous les autres journaux les auront donné. Donc pour lui, c'est très important, avec embargo, de pouvoir les sortir dans l'après-midi. Eh bien les [diplomates] Français ne lui auraient jamais donné. Jamais, jamais, jamais, jamais. S'il a eu deux trois chiffres, quatre trucs c'est parce que d'autres lui ont donné ou que des copains français lui ont donné en disant "bon moi de

---

<sup>1</sup> Sandrine Lévêque, *La construction journalistique d'une catégorie du débat public*, op. cit. et, pour les chroniqueurs judiciaires, Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op. cit.. Voir également, à propos des journalistes en charge des rubriques religieuses : Philippe Riutort, « L'information en matière de religion. Une spécialisation moralement fondée ? », *Réseaux*, vol. 20, n°111, pp. 131-161, p. 150 et suivantes.

<sup>2</sup> L'exemple le plus frappant étant les réunions des Conseils des Ministres « importants » pendant lesquels les journalistes vont passer la majeure partie de leur journée dans le centre de presse du Juste Lipse naviguant entre les salles de presse, les salles de travail et le bar, ne s'échappant que le temps du briefing de midi pour ne pas manquer ce qu'ils sont tous venus chercher : la conférence de presse du ministre qui intervient souvent tard en fin de journée.

toute façon je sors demain matin donc j'en ai plus rien à faire, je te les donne". » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

Cette collaboration revendiquée, car il s'agit avant tout, pour la plupart des correspondants, de ne pas laisser passer une information ou de se méprendre sur l'interprétation à en donner, n'évacue pas complètement l'importance des sources personnelles et exclusives. Cependant, il s'agit moins de « griller » ses pairs que de mettre à profit les réseaux dont chacun dispose pour fournir l'interprétation la plus « informée » possible. La dimension collective du travail des correspondants, tout le monde se rendant aux mêmes endroits aux mêmes moments, est donc très importante. Cependant, la plus-value que chacun tente d'apporter est liée à l'ampleur et à la qualité des réseaux d'informateurs dont dispose le journaliste. Le volume d'informations « officielles » et publiques étant extrêmement important, ce sont les éléments de « background » qu'ils pourront collecter qui viendront éclairer ce que tout le monde sait.

D'ailleurs, comme l'explique cette journaliste, les périodes de travail où les journalistes travaillent de fait en groupe, comme c'est le cas lors des Conseils des Ministres, sont les plus propices à la collaboration.

« Moi j'ai trouvé les premiers temps, j'étais vraiment étonnée : je trouvais que les journalistes travaillaient entre eux, se passaient des informations et que, finalement, il n'y avait pas vraiment de concurrence. Or ce qui est vrai avec un peu plus de recul et d'expérience ici...c'est vrai par exemple que les jours de Conseil, où tout le monde est là...c'est vrai qu'il faut pas se leurrer. C'est vrai que si quelqu'un apprend un truc il en parle en général à ses collègues. Il est très rare que quelqu'un garde une info dans son coin sans en parler aux autres. Donc en ça moi je trouve qu'il y a quand même une bonne collaboration entre les journalistes soit de pays différents soit à l'intérieur d'une même nationalité. Après la concurrence existe sur d'autres dossiers, sur la manière justement dont on travaille, dans les couloirs, les autres jours. Mais c'est pas tellement les jours de Conseil que la concurrence s'exacerbe. » (entretien avec une journaliste française, presse quotidienne régionale)

Pour autant, cette pratique très développée du partage d'informations ne signifie pas que ces dernières soient totalement mutualisées. La dimension collective du travail du corps de presse doit s'entendre à plusieurs niveaux. D'une part, comme ils passent une part importante de leur temps de travail dans les salles de presse des institutions, l'essentiel de l'actualité communautaire est commune à tous les correspondants qui assistent aux mêmes « briefings », interrogent souvent en groupe les porte-parole à la sortie des conférences de presse, etc. D'autre part, les affinités, le passé commun et les intérêts bien compris de chacun

conduisent nombre d'entre eux à partager leurs analyses et leurs informations. L'entraide fonctionne alors sur des bases interpersonnelles, en petits groupes de journalistes que des affinités rassemblent, mais ne va pas jusqu'à faire profiter l'ensemble des collègues des exclusivités dont on dispose :

« En fait, il y a de moins en moins [...] de questions parce que finalement quand les gens sont sur une enquête quelconque et qu'ils veulent avoir une information, ils se disent (à tort ou à raison, peut-être plus à tort d'ailleurs) que c'est pas une bonne idée de déflorer le sujet en salle de presse et donc ils se réservent de pouvoir passer des coups de fil après à telle ou telle source de la Commission européenne pour avoir une information privilégiée en quelque sorte. Et c'est ce qui se passe de plus en plus. C'est vrai que quand on poursuit une enquête, on demande pas au porte-parole de chez Monti, effectivement de donner l'information en salle de presse. Parce que de toute façon, chacun sait que cette information ce serait une information officielle et que c'est pas ça qui ajoutera un plus à un papier. Pour avoir un plus à un papier, il faut appeler les gens et les voir en tête-à-tête après. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

La nécessité pratique, dans une enceinte où chacun fait jouer ses accointances personnelles pour obtenir des informations sur les négociations qui sont en train de se dérouler, de partager les informations, ne serait-ce que pour recouper des présentations souvent biaisées car elles émanent de gouvernements nationaux, varie donc également selon les moments et les lieux.

Par ailleurs, la plupart des correspondants s'accordent à dire que la nature de l'actualité qu'ils couvrent et la place qu'elle occupe dans la hiérarchie des priorités éditoriales de leur rédaction n'est guère propice, du moins dans la conception qui a longtemps dominé le corps de presse, à la pratique du « scoop » .

**« Le scoop à Bruxelles, il remue un quart d'heure le Landerneau ».**

Ce journaliste présent depuis trente ans au moment de l'entretien relate sur un mode désabusé à la fois la manière dont la plupart des informations exclusives arrivent aux journalistes et le caractère « microcosmique » de la plupart de ces scoops.

*« D'abord il faut savoir ce que ça veut dire un scoop à Bruxelles. Bon je veux dire le scoop à Bruxelles je veux dire, il remue un quart d'heure le Landerneau. En plus, avoir un scoop quand il y a 1000 journalistes, c'est très difficile. Un scoop il est souvent sur "Karel Van Miert envisage..." bon voilà. Deuxièmement, c'est un hasard c'est-à-dire que : ou vous cherchez mais comme tout le monde cherche au même endroit, c'est à un moment donné [...] vous avez posé une question à laquelle les autres n'ont pas pensé et qui vous fait faire un scoop sur un aspect du dossier qui n'était pas celui que vous cherchiez ; ou alors c'est parce que vous allez chez quelqu'un qui s'occupe de la pêche et il a sur son bureau à droite, parce qu'il est censé donner son avis, un dossier sur les télécommunications et vous lui dites "ah, merde je peux pas jeter un coup d'œil ?", "Bah prends le parce que moi il m'intéresse pas". Je veux dire c'est à peu près ce niveau-là. C'est rare que vous ayez...en tout cas ça m'est pas arrivé de nombreuses fois dans*

*ma vie...vous allez voir quelqu'un en lui disant "je voudrais voir le dossier machin" et il vous dit "prenez le". [...] Sur Bruxelles c'est un...c'est beaucoup plus, beaucoup plus une vie de groupe. D'abord parce que les institutions sont concentrées géographiquement donc les gens sont concentrés eux aussi géographiquement autour [...] Mais on vit beaucoup plus ensemble. Ça ne veut pas dire que chacun ne garde pas ses scoops ou euh...se passe systématiquement toutes ses informations mais je veux dire on sait très très bien que sur Bruxelles, le scoop...le scoop pour Bruxelles est rarement un scoop au niveau national. Sauf quand il s'agit de...un cas de concurrence où il y a Air France, Renault ou quelque chose sur la fin de la guerre du bœuf ou...Sinon ce sont des choses extrêmement techniques. Quand je suis le premier à avoir le projet de document sur l'harmonisation des fréquences radio, je suis le premier à l'avoir à Bruxelles c'est un scoop mais par rapport à Paris, personne ne le voit. Tout le monde s'en fout. Donc je veux dire que sur Bruxelles, compte beaucoup plus, soit le scoop sur le cas français ou quelque chose de gros je veux dire...J'ai sorti un scoop il y a quoi ? maintenant trois semaines sur les intentions de la Commission dans un projet de directive pour lutter contre le tabac. Ça a été un scoop dans le sens où on a été le premier à le sortir et puis que, le lendemain, la fédération française du tabac ou je sais pas quoi a répondu très facilement à [mon journal] qu'elle pensait que...Je veux dire, j'ai pas vu mon petit camarade du X ou de Y venir affolé en me disant "merde, tu m'as mis un scoop dans la vue, on est embêtés". Non. Si on sort avant les autres que la France va être condamnée parce que elle a donné de l'argent à Renault, 5 milliards, et que, finalement, Karel Van Miert décide qu'il va frapper, ça c'est un scoop, on fait la une. Je veux dire c'est quand même assez rare. Je crois que la différence se fait beaucoup plus au fond sur l'analyse, sur le choix de l'angle, sur le choix du détail. Sur un dossier, on écrit rarement de la même manière. Ça dépend, y a pas d'impartialité en journalisme, y a que de la déontologie. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).*

Cette conception d'un journalisme où ce qui prime est la capacité d'analyse est partagée par cet autre vétéran du corps de presse. Il distingue ainsi la situation des agences de presse (notamment économiques) de celle qui est la sienne (la presse quotidienne nationale) sur laquelle une conception compétitive de l'information ne semble pas avoir de prise.

*« Y en a d'abord [de la concurrence] au niveau des agences... Ça tient un peu à la nature de... Y en a certainement au niveau des agences. Y en a sur des sujets assez pointus comme les questions de concurrence. Annoncez par exemple une amende pour le cartel du ciment ou dire... c'est un scoop. Les choses ont un peu changé depuis l'arrivée massive et récente des agences économiques surtout anglo-saxonnes du type Bloomberg, Dow-Jones qui sont maintenant ici très nombreux. Mais sur l'information européenne généraliste, celle qui concerne les grands quotidiens, bien entendu on est content... chacun est content quand il découvre un rapport, quand il a accès à un rapport avant les autres. Mais enfin c'est une satisfaction un peu mineure parce que... parce que c'est pas des matières où ce qui compte c'est vraiment d'être le premier à sortir le rapport. Ce qui compte c'est effectivement de le sortir, de bien le comprendre et de bien l'expliquer. C'est pas... c'est pas un journalisme très compétitif. Et l'autre raison aussi à ça c'est que comme on peut pas être partout, on a absolument besoin de la coopération avec les collègues. C'est une... un lieu où (y a toujours des exceptions) mais moi j'y suis quand même depuis trente ans, où les gens en général s'entendent bien. Et euh... c'est peu compétitif dans le sens que... les gens ont plus tendance à coopérer qu'à se tirer dans les pattes ». (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)*

Même dans une tradition journalistique beaucoup plus concurrentielle, comme c'est le cas dans la presse britannique, il semble que l'actualité communautaire ne donne guère lieu à la compétition à laquelle sont habitués ces journalistes (en l'occurrence, ce journaliste était, avant d'arriver à Bruxelles, journaliste politique et habitué au Wesminster Lobby)



*« C'est un petit peu différent parce que les scoops européens très intéressants pour les journaux sont rares et si vous avez un scoop c'est très bien mais pour la plupart d'entre nous, nous écrivons l'actualité du jour et ça c'est pour tout le monde. Par exemple aujourd'hui il y a une conférence de presse de Prodi et il y a... C'est difficile de faire quelque chose de différent des collègues. Je pense que c'est... simplement pour obtenir une bonne histoire. Quand vous obtenez une exclusivité, la plupart du temps ça finira en bas de page... Je vous donne un exemple : j'ai eu une bonne fuite sur la défense européenne qu'aucun de mes collègues n'avait. Si ça avait été une histoire nationale et que j'avais eu une fuite d'un document du ministère de la Défense à Londres, ça aurait été en travers de toute la première page et tous mes collègues m'auraient appelé à minuit en me demandant des infos sur cette histoire. Mais c'est une histoire européenne. Ça affecte la Grande-Bretagne mais essentiellement l'avenir de la défense européenne. Donc vous savez, j'ai eu une exposition raisonnable dans le journal mais c'était à peu près en page 8, dans le bas de la page et personne ne s'est relevé pour ça (rires). Donc peut-être que le lendemain matin je peux faire le malin pour les, vous savez, 700 personnes qui regardent ces trucs et qui sont intéressés par les questions de défense. Mais vous savez ça n'est pas si... Ce n'est pas si stratégique que ça dans le journal. »* (entretien avec un journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

La surcharge en informations institutionnelles, liée à la pratique de diffusion très large et quotidienne d'informations par la Commission européenne, a notamment pour effet de faire davantage des journalistes des agents de tri que de recherche d'information : *« Mais tout est là. Faut même pas se baisser pour le ramasser c'est servi sur une table<sup>1</sup>. Il y a plutôt trop d'informations, il y a une nécessité de tri beaucoup plus que de recherche. »<sup>2</sup>*. Comme l'explique ce journaliste britannique, il est bien rare d'avoir une mauvaise surprise à Bruxelles et de découvrir dans la nuit (par un rédacteur en chef qui appelle) qu'un collègue vient de sortir un scoop : *« la rivalité n'est pas si forte que les gens ne soient pas préparés... qu'ils ne soient pas assez généreux pour aider les collègues et ne pas voir le problème si vous voulez. En plus, c'est simplement une question de politesse quand vous travaillez quotidiennement avec des collègues. Quand vous avez un vrai scoop, les gens le conservent mais juste pour que vous n'ayez pas une mauvaise surprise de votre rédacteur en chef qui vous téléphone à deux heures du matin parce que quelqu'un d'autre a écrit cette histoire, à moins que ce soit un vrai scoop pour le journal, la plupart du temps ils vous diront "simplement pour que tu sois au courant, je travaille là-dessus..." »<sup>3</sup>*.

Les informations, parfois exclusives, qui arrivent entre les mains des correspondants ne constituent à proprement parler des « scoops » que sous certaines conditions. Si l'annonce d'une autorisation de fusion dans un secteur industriel est très stratégique, dans la mesure où il s'agit d'un domaine d'action où la Commission européenne dispose d'une compétence exclusive et que les décisions qu'elle rend en la matière ont des conséquences très

---

<sup>1</sup> Allusion aux présentoirs sur lesquels sont disposés les documents de presse quelques minutes avant le début de la conférence de presse quotidienne.

<sup>2</sup> Entretien avec un journaliste français, presse quotidienne française.

<sup>3</sup> Entretien avec un journaliste britannique, pigiste pour plusieurs titres de la presse écrite.

immédiates, celle qui concerne une politique qui n'est, en l'état actuel, qu'embryonnaire (la Défense) ou pour laquelle la Commission n'est qu'un acteur parmi d'autres n'obligera aucun journaliste à se « relever la nuit ». Pour la plupart des correspondants ensuite, le support pour lequel ils travaillent les amène à privilégier la « profondeur » de l'analyse à la préservation des exclusivités. Hormis le cas des journalistes d'agence pour qui quelques minutes d'avance sur la concurrence suffisent à asseoir la crédibilité, les correspondants sont placés dans une situation où il est plus profitable de mettre en commun leurs informations pour éviter les « ratages » que de préserver un « scoop » qui n'en sera pas un pour la rédaction et risque de leur attirer l'inimitié de leurs collègues.

## ***SECTION 2 – LA SOCIALISATION À LA POLITY EUROPÉENNE***

La confraternité qui caractérise le corps de presse explique sans doute la prise en charge dont font l'objet les journalistes nouvellement arrivés. Souvent déstabilisés par une actualité qu'ils ne maîtrisent pas bien, un milieu communautaire au sein duquel ils ne connaissent personne, un jargon et des règles implicites qu'ils ne possèdent pas, ils vont rapidement bénéficier du concours de correspondants expérimentés qui vont les aider à faire leurs premiers pas de correspondants auprès de l'UE.

### **A – L' « exotisme » du fonctionnement de la *polity* européenne**

Hormis les cas où, par des liens familiaux, ils connaissent d'ores et déjà le système institutionnel et politique de l'UE et son personnel, les journalistes doivent faire cet apprentissage.

« Mes premières impressions ? J'étais dans le bain donc j'ai pas été... J'étais dans le bain parce que mon mari travaille à la Commission européenne donc les affaires européennes...en tout cas je connaissais pas mal de gens. J'ai pas été dépaysée par le processus. J'ai pas souffert. Au contraire, j'avais l'impression de pouvoir rentrer enfin dans des choses dont j'entendais parler mais là je pouvais les analyser. Donc je n'ai pas été...déconcertée. » (entretien avec une journaliste française, presse quotidienne régionale)

En effet, si certains (comme cette journaliste) disposent d'un carnet d'adresses et d'une connaissance « de l'intérieur » du monde communautaire, l'immense majorité des

journalistes avouent leur impression de « *débarquer sur la planète Mars* »<sup>1</sup> lorsqu'ils débutèrent à Bruxelles.

« En sachant que [...] j'étais nommé ici j'ai évidemment acheté des bouquins pour essayer de comprendre et j'ai constaté que l'apprentissage de la construction européenne par manuel interposé ne menait à rien. Je m'endormais dessus malgré toute ma bonne volonté. Et donc j'ai débarqué ici, je crois que c'était le 4 septembre 94 et puis on m'a demandé un premier papier le 4 septembre hein. C'était techno à souhait. [...] Bon, il faut se lancer. Et comme ça, je parle uniquement de l'Europe là, y a une quarantaine de sujets plus ou moins majeurs qui reviennent périodiquement puisqu'ils font la navette entre les institutions et donc j'ai fait une quarantaine disons d'apprentissages successifs. Je pense que les quatre premières semaines, dans la rétrospective, il ne vaudrait mieux pas relire ce qu'on a écrit. Au bout de 3 mois, on est en terrain mouvant mais ça va. Sauf si, au bout du cinquième mois, il y a un sujet qui vient et dont on a jamais entendu parler. À ce moment là, on retourne à la case départ mais uniquement sur ce sujet là. Et, en plus, on s'est fait des contacts on sait qui appeler [...] je pense qu'au bout de six mois on est à l'aise. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

De nombreux journalistes réalisent cet apprentissage avec l'aide de journalistes plus aguerris qui leur présentent les « bonnes » personnes, leur apprennent les subtilités du jargon communautaire et du système institutionnel de l'Union européenne.

#### **Le jargon en salle de presse**

Le décodage de ce qui se dit dans la salle de presse nécessite un certain nombre de savoirs pratiques que seuls les collègues peuvent transmettre et que chaque rendez-vous entre l'institution et les journalistes met à l'épreuve. L'observateur extérieur ne disposant pas de la possibilité d'interroger les journalistes, comme le fait l'un d'eux à la sortie d'un briefing en demandant la différence entre les « *boîtes bleues* » et les « *boîtes vertes* »<sup>2</sup>, se trouve confronté à un échange de propos obscurs (mais qui ne semblent pas l'être pour la plupart des participants). Au bout de quelques semaines, cependant, on finit par comprendre, ne serait-ce que confusément, de quoi il est question car les sujets évoqués quelques jours auparavant reviennent en salle de presse et que la lecture des journaux permet de comprendre *a posteriori* ce qui s'y était dit. Il arrive pourtant parfois que les journalistes, pourtant mieux armés, se plaignent de la technicité du langage utilisé et de la multiplication des acronymes.

---

<sup>1</sup> Entretien avec un journaliste britannique, agence de presse.

<sup>2</sup> Question à laquelle j'aurais bien aimé avoir une réponse...

**[notes du 26 octobre 1999]**

À l'occasion d'un briefing technique<sup>1</sup>, un journaliste (italien) demande une définition claire de ce que signifie le mécanisme « REPO », une « *définition grand public* » précise-t-il. « *Pour que l'homme de la rue comprenne* » reprend le porte-parole qui préside la conférence en s'adressant à l'expert venu expliquer.

Ce phénomène est relativement redondant, ce sont souvent des demandes d'éclaircissements, des demandes sur les procédures applicables.

**[notes du 9 novembre 1999]**

Un journaliste français reprend Jonathan Faull (alors porte-parole adjoint de la Commission) qui a évoqué la DG SanCo pour « Santé et protection des consommateurs » : « *De quelle DG parles-tu [ironique] ? Est-ce bien nécessaire de remplacer un jargon par un autre* ». Une des priorités de la nouvelle Commission était en effet de débarrasser le langage de l'institution de sa propension à jargonner. « *Oui tu as raison Henri* » répond-il en précisant de quelle DG il s'agit.

**[notes du 10 novembre 1999]**

Un briefing « bananes » est prévu avec Mr. Z. L'attente avant que le briefing technique ne débute est assez longue car la Commission est en train de statuer sur le sujet. Les journalistes en profitent pour contacter les porte-parole. Au début de l'intervention, Ricardo Levi (porte-parole de la Commission) précise « *on the record but no camera so attribute it* ». Mr. Z. : « *Vous pouvez citer ce que je vous dis mais si plus tard dans les questions il y avait des propos officieux, je vous le dirais* ». L'exposé est très long, très technique. Un journaliste (présent depuis dix ans) : « *je comprends rien de ce qu'il dit* ».

La faible compétition au sein du corps de presse rend possible cette aide des plus jeunes par les plus anciens. Elle est sans doute d'ailleurs nourrie en retour par cette tradition d'entraide, en créant chez les correspondants un sentiment de reconnaissance à l'égard d'un milieu qui les a aidés à leurs débuts et leur a fait comprendre dès le départ qu'« *on n'était pas là pour se tirer dans les pattes* ».

Selon cette journaliste qui a suivi son conjoint à Bruxelles quasiment sans expérience professionnelle, l'aide qu'elle va recevoir de vétérans du corps de presse va s'avérer décisive. « *Livrée à elle-même* » puisque le correspondant qu'elle venait épauler quitte le poste au moment où elle arrive, des correspondants présents depuis longtemps vont l'aider à se constituer un carnet d'adresses, ressource aussi indispensable pour un journaliste que difficile à accumuler<sup>2</sup>. Si elle dut faire son apprentissage « *de la matière* » toute seule, elle reconnaît ce

---

<sup>1</sup> A côté du *midday briefing*, des briefings spécialisés sont organisés sur des points précis à l'ordre du jour. Ce sont alors de haut-fonctionnaires qui viennent expliquer, avec l'aide du porte-parole compétent, de quoi il retourne. L'assistance est alors souvent très limitée, le niveau de technicité à son maximum et l'échange se réalise souvent sur une base de « *off the record* ».

<sup>2</sup> A titre d'exemple, un journaliste avec lequel j'avais pris rendez-vous et qui ne s'était pas présenté m'expliqua qu'il venait d'être cambriolé et que son problème majeur était qu'on lui avait, entre autres, dérobé son agenda et son carnet d'adresses.

qu'elle doit à ceux qui la prirent sous leur aile à son arrivée.

*« Ecoutez, moi donc je travaillais pour le Z avec quelqu'un qui s'appelait André à l'époque qui en plus est parti au bout d'un mois, donc pour moi c'était assez... Non, écoutez on arrive... mon premier souvenir c'est le souvenir de la salle de presse. Salle de presse de l'époque qui était assez différente de la salle de presse d'aujourd'hui. C'est vrai qu'on arrive dans un monde qu'on ne connaît pas. [...] J'avais une petite expérience professionnelle puisque j'avais travaillé uniquement quelques mois et à Paris. Donc c'est vrai que c'était à la fois la découverte de la matière, la découverte des lieux, la découverte des gens [...] ce qui n'est pas tout à fait évident au départ. Donc c'est vrai que je suis arrivée ici, totalement profane sur tous ces sujets et, en fait, les choses se sont assez rapidement bien passées. J'ai rencontré quelques journalistes qui m'ont aidé, qui m'ont un peu guidé, qui m'ont un peu expliqué. Mais c'est vrai que j'ai été assez rapidement, pour la matière, assez rapidement livrée à moi-même puisque je vous dis la personne qui travaillait pour le Z à ce moment-là a dû partir assez rapidement et n'a été remplacée qu'au bout de deux mois par quelqu'un qui lui même arrivait. Donc j'ai fait un peu mon apprentissage toute seule... largement.*

### **Et ça a été difficile de se familiariser à... ?**

*Ecoutez là pour ce qui est des gens pas trop. C'est à dire, je vous dis en fait finalement... comme le monde de Bruxelles est assez petit, quand vous commencez à connaître quelque deux trois personnes, vous en connaissez rapidement dix puis vingt puis cinquante donc finalement de ce point de vue-là ça a été... les gens, les journalistes qui sont ici plusieurs m'ont aidé quand je suis arrivée ici. » (journaliste française, pigiste multi-supports)*

Afin de bien comprendre comment le « noyau dur » des correspondants historiques français a pu jouer un rôle déterminant dans la carrière d'un certain nombre de journalistes, il faut en effet prendre la mesure de ces phénomènes d'entraide qui prennent place au sein du corps de presse. Ce journaliste, arrivé à Bruxelles en 1990 et dont l'employeur fait faillite en 1993, relate bien comment ses pairs vont l'aider à traverser cette période de sa vie professionnelle et lui permettre, finalement, de rester à Bruxelles puis de retrouver du travail. Pendant cinq ans, il va en effet bénéficier de piges ou d'activités annexes au journalisme, qui sont très largement liées au fait qu'il était particulièrement bien intégré au groupe des journalistes français.

*« Je me suis retrouvé ici. Bon ça a été un an plus ou moins de galère quand même. J'avais fait suffisamment de relations dans le fait que j'étais quand même... comment dire... déjà bien intégré dans le groupe, j'avais été reconnu tout de même par mes pairs [...] La communauté journalistique française ici [...] historiquement elle était constituée finalement de très peu de personnes qui sont Philippe Lemaître [correspondant du *Monde*], Marc Paoloni [correspondant de *La Tribune*] et Jacques Docquier [correspondant des *Echos*]. C'est vraiment un petit milieu. C'est ce que l'équipe de Delors, Pascal Lamy notamment le commissaire qui était à l'époque le chef de cabinet de Delors, appelait le soviet. Tous les trois, c'était le soviet. Cela dit, c'est des très bons confrères, ils sont très sympathiques. Philippe Lemaître est adorable. Ils m'ont beaucoup aidé à l'époque, surtout... bon c'est un petit milieu donc il y a eux, gravitent autour d'eux des gens et notamment Gérard Rousselot que tu verras pas, qu'est pas journaliste, qui l'a été mais qui l'est plus, qui à l'époque avait quelque chose qui s'appelait le Club de Bruxelles, qui organise des manifestations à*

l'intention des milieux d'affaires etc. fait rencontrer des gens de la Commission, du Parlement à des milieux d'affaires au Palais des Congrès de Bruxelles. Donc moi je faisais des conférences quoi tout bêtement. Une douzaine par an ou plus, enfin au moins une par mois. Ces conférences étaient soutenues par des études, donc des documents portant sur le sujet et c'est ce qui m'a permis de vivre pendant les années 93-94. C'était pas très facile si tu veux parce que effectivement comme j'étais chômeur et j'étais sous le régime français... enfin bref c'était pas simple cela dit. Et surtout j'avais pas envie de rentrer. J'aurais pu retrouver du travail à Paris, j'ai eu des offres mais je voulais pas retourner à Paris ni ma femme ni moi (rires). J'étais coincé là. Coincé c'est pas le mot parce que, de toute façon, je voulais essayer de m'accrocher. Donc l'année 93, 94 a passé comme ça. 94 j'ai commencé à travailler pour le [titre de la presse quotidienne régionale] qui m'a embauché. Donc c'est un mi-temps, c'est un gros mi-temps. Donc c'est le premier truc qui m'a ressorti et puis surtout qui m'a permis d'avoir la carte de presse. Parce qu'évidemment la difficulté c'est de garder sa carte de presse donc j'ai réussi... Et puis j'ai fait des tas de... j'ai travaillé quasiment pour tout ce qu'on peut imaginer. J'ai travaillé pour [titre de la presse quotidienne régionale], [titre de la presse hebdomadaire nationale], j'ai travaillé pour [titre de la presse quotidienne régionale], j'ai travaillé pour... [titre de la presse hebdomadaire nationale], j'ai fait toutes sortes de journaux, pour la télé, j'ai fait pas mal de télé, j'ai travaillé pour [chaîne de télévision nationale]. [...] Ça me permettait de toujours faire mon travail correctement, d'être toujours au contact des milieux communautaires, de pouvoir bien suivre mais c'était assez... c'est très différent de ce que j'ai commencé donc à partir de janvier 98, où j'ai commencé à travailler pour [média spécialisé]. » (journaliste français, média spécialisé et presse quotidienne régionale).

On verra qu'au-delà du fait qu'un certain nombre de journalistes se sentent redevables auprès des correspondants les plus anciens qui les ont aidés, à la fois en leur permettant de trouver leurs marques dans le poste mais aussi, et plus directement, en leur permettant de travailler, ces derniers constituent également des modèles à suivre et exercent un magistère professionnel auprès de leurs collègues plus jeunes et plus inexpérimentés.

« De tous les postes qu'on puisse imaginer c'est un des plus complexes parce qu'il y a beaucoup de choses à comprendre avant, qu'on n'a pas à comprendre ailleurs. Si on t'envoie sur un incendie, même le plus grand, tu comprends ce qui se passe. Et là, il faut quand même suivre quoi. [...] Je te dis vraiment, c'est très important de comprendre ce phénomène, t'as eu [...] Marc Paoloni, il est venu dans les années 70 avec une bande qu'on appelait les Grenoblois [...] Si bien que si tu veux j'ai eu de très bons rapports avec eux parce que bon je pense que je travaille bien parce que je me fais remarquer, je comprends assez bien les choses donc ça s'est bien passé. Mais c'est vrai qu'au début des années 90, c'était vraiment autour de ce groupe que se constituait la... les journalistes français [...] T'avais très peu de presse représentée, très très peu. Donc s'était constitué un cœur, si t'étais dans cette bande (étroite) ça te permettait d'avoir un apprentissage et une aide et de comprendre les choses. Je sais que Philippe il a toujours essayé de me faire inviter à des machins et à des trucs par exemple, si j'avais besoin. Donc j'ai été aidé, ça c'est évident, à m'intégrer. » (journaliste français, média spécialisé et presse quotidienne régionale)

C'est avec leur aide que s'effectue la socialisation des nouveaux arrivants au monde communautaire. Ce sont eux qui permettent de repérer ce qui est « important », les endroits où il faut être (et pour lesquels ils obtiennent des invitations pour les nouveaux), les personnes qui « comptent », etc. Il est difficile de mesurer l'importance de cette influence, diffuse et primordiale, dans la manière dont les correspondants se forment, au cours des premiers mois qui suivent leur arrivée, à la fois des réseaux de relations mais aussi leur conception de ce qu'est le travail de correspondant auprès de l'UE. Alors qu'ils sont la plupart du temps démunis, car ils n'ont le plus souvent que peu de connaissances sur un monde qu'ils découvrent, pour affronter la complexité communautaire, la socialisation aux arcanes bruxelloises et la manière dont elle s'effectue sont des éléments déterminants de la formalisation progressive de leur mode d'appréhension de l'actualité communautaire.

## **B – Apprentissage et décodage**

Rapidement incorporés au groupe, les correspondants font peu à peu leur apprentissage du fonctionnement du système institutionnel et politique de l'Union européenne, apprennent à connaître le personnel politique et administratif qui le compose et à évaluer les rapports de force inter-institutionnels et internes à chaque institution. Tout prend alors sens, les propos en salle de presse, les personnes à contacter sur tel ou tel sujet et les développements à venir des dossiers. Les correspondants finissent alors par ne plus totalement subir l'actualité européenne mais à en anticiper les évolutions et parviennent, au terme de leur socialisation, à se détacher du flot continu d'informations qu'ils reçoivent. Le processus législatif communautaire étant éclaté entre de nombreuses institutions et particulièrement long, les réapparitions régulières d'un certain nombre de sujets ne les prennent plus au dépourvu, et les « *apprentissages successifs* »<sup>1</sup> qu'ils ont connus leur permettent de les comprendre.

---

<sup>1</sup> Entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale.

## Le décodage par les journalistes

[notes du 23 novembre 1999]

Conférence de presse conjointe de Pascal Lamy et Franz Fischler avant qu'ils ne se rendent à Seattle négocier au nom de l'UE à l'OMC. Arrivée des commissaires (de nombreux journalistes quittent la salle).

Lamy explique qu'il s'agit de « *donner l'état d'esprit dans lequel nous partons à Seattle* » : positifs, préoccupés, déterminés. « *Nous avons besoin d'un nouveau round, nous avons besoin de plus de libéralisation* ». Il procède essentiellement par négations : « *Non, nous ne voulons pas... Non, nous ne pensons pas* ». Il explique qu'ils [Fischler et lui] sont préoccupés car le « *processus genevois est extrêmement poussif... ce qui sort de Genève ne nous permet pas de lancer un nouveau round* ». Selon lui, le principal obstacle à l'aboutissement des négociations est la coalition entre ceux qui plaident pour le minimalisme et ceux qui défendent le protectionnisme.

En fin d'après-midi, pendant un entretien avec Gilbert, le téléphone sonne. C'est une collègue de la rédaction à Paris qui a lu le compte rendu de la conférence de presse et qui souhaite avoir des éclaircissements car elle ne comprend pas de quoi parlait Lamy. Gilbert lui explique alors que les « *minimalistes* », ce sont les PVD et les protectionnistes « *paradoxalement* » ce doivent être les Etats-Unis, « *mais si on lui avait demandé de préciser il aurait refusé* ». Son explication : soit c'est tactique, soit (hypothèse qu'il privilégie) il y a de profondes divergences et il n'y a pas de consensus sur les nouveaux domaines à aborder dans un nouveau round.

Membres à part entière de l'élite communautaire qui vit à Bruxelles, ils appartiennent au cercle limité des « *happy few* » capables de porter des jugements politiques informés sur l'Union européenne et son personnel. Ils maîtrisent notamment les hiérarchies subtiles qui ordonnent le monde politique communautaire. Ils connaissent son personnel, les rivalités qui y règnent, les coalitions qui s'y forment, etc.

[note du 6 décembre 1999]

Alors que j'attends dans le bar de presse du Conseil, une discussion s'engage entre un membre de la représentation permanente française et un journaliste. Le ton est très détendu, d'autant que la salle est quasiment déserte. Le fonctionnaire français sur le ton de la plaisanterie lui raconte qu'il est allé chercher Moscovici à l'entrée du bâtiment du Conseil et qu'il l'a accompagné jusqu'à la réunion. On lui aurait dit ensuite qu'un fonctionnaire d'un autre pays qu'il avait croisé sur son chemin a demandé à ses collègues « *qui c'était ce type avec Jean-Claude [le fonctionnaire] ?* ». Et les deux de se tordre de rire. C'est moins le recyclage dans le contexte bruxellois d'une plaisanterie déjà ancienne qui s'avère ici intéressant que le fait que, sur le ton de l'humour, ces deux personnes font état de l'existence d'un milieu politique et social à Bruxelles où les hiérarchies nationales n'ont plus cours. Un ministre (même en charge des affaires européennes) peut ainsi être un parfait inconnu alors que le fonctionnaire qui l'accompagne est aisément identifiable.



D'ailleurs, les journalistes voient dans le décalage entre le stock de connaissances dont ils disposent pour interpréter la vie politique communautaire et celui que possède leur audience, un des principaux obstacles à une politisation (au sens de spécialité journalistique) de la couverture de l'Union européenne. Le journaliste qui débute à Bruxelles se trouve finalement dans une situation où il est totalement dépourvu des outils intellectuels qui lui permettraient de saisir les subtilités du fonctionnement des institutions et des évolutions. Ne sachant le plus souvent de ce système politique que ce qu'il en a lu dans la presse, qui fait peu état de la « cuisine interne » communautaire, il peut même, comme dans l'exemple suivant, se méprendre sur le sens de ce qu'il croit percevoir (la division de la Commission entre « régulateurs » et « libéraux ») et encourir l'ironie des confrères qui ne manqueront pas de lui rappeler qu'il doit, devant une actualité qu'il ne maîtrise pas et qui suppose un lent apprentissage, faire preuve d'humilité (« *la prétention est immédiatement sanctionnée* »).

« Former quelqu'un ça prendra deux ans. Pourquoi je dis ça ? Arnaud Leparmentier a fait un grand papier sur la Commission européenne<sup>1</sup>, qu'était un papier... c'est l'art d'enfoncer les portes ouvertes. [...] Ce que j'ai dit à Arnaud... quand j'ai lu le papier j'étais vraiment plié en deux de rire parce qu'il découvre qu'au sein de la Commission, il y a une gauche et une droite... Bravo ! Alors je lui ai dit, je lui ai envoyé un mail en disant : “et le prochain papier ça sera : la Commission profondément divisée entre hommes et femmes ?” et puis la grande enquête : “y-a-t-il des gays à la Commission ?”. Parce que... pourquoi il a écrit ça ? Parce qu'il découvre effectivement que la Commission c'est pas un gouvernement qui est appuyé sur une majorité et qu'il y a des hommes de gauche, des hommes de droite, des hommes d'extrême droite et que ça correspond à la diversité politique de l'Europe et au fait que la Commission n'est pas élue mais nommée par des gouvernements qui appartiennent, eux, à des majorités clairement définies. Et alors c'était merveilleux parce que... en plus il passait complètement à côté de l'information clé qu'il donnait, sans le savoir, parce qu'il explique qu'il y a quatre personnes, quatre commissaires européens qui ont voté contre la décision de la Commission de libéraliser davantage la distribution automobile. Et parmi ces quatre, il y avait les deux commissaires français, un commissaire allemand (Verheugen) et Liikanen. Il tirent de ces quatre votes contre, la conséquence donc que vous avez vue : “voilà le camp des régulateurs”. Verheugen, s'il est régulateur c'est pas par hasard, c'est parce que son copain c'est le chancelier Schroeder et que Schroeder a été président du Länd de Basse-Saxe... de Saxe pardon qui est propriétaire, qui est actionnaire de Volkswagen. Et un des meilleurs amis de Schroeder c'est le patron de Volkswagen. Donc si Verheugen devient d'un seul coup défenseur des intérêts de l'industrie automobile c'est pas par hasard. De même, Liikanen, c'est un libéral fou. Je veux dire qu'il est contre toute réglementation mais là il s'est fait “lobbyiser” par l'industrie automobile parce qu'il est très sensible aux arguments de l'industrie. Or l'industrie elle est contre la réglementation, les normes obligatoires sauf que là, ces normes obligatoires la protègent. [...] Mauvaise interprétation. Donc la seule interprétation possible qu'on peut donner d'un vote où on se soucie de l'intérêt général c'est celui des commissaires français.[...] On peut concevoir qu'il

---

<sup>1</sup> L'article du *Monde* en question présentait la Commission comme divisée entre les « régulateurs », partisans d'une intervention de l'UE dans l'organisation de l'économie, et les « libéraux ».

y a un souci chez les Français de sauvegarder une distribution automobile équitablement répartie sur le territoire français voire européen, etc. Et en plus ce qu'il ne savait pas, il est là depuis six mois donc c'est le genre de papiers qu'il faut surtout pas écrire au bout de six mois. Il a oublié qu'en 95 il y avait eu un précédent règlement d'exemption qui avait déjà ouvert un peu plus la concurrence et qu'à l'époque il y avait eu un vote 11 contre 9. Donc la vraie information qu'il donnait (mais il s'en est pas rendu compte) c'est que des régulateurs, il n'y en avait plus que quatre. Moi à mon avis il n'y en a plus que deux. Donc le fait que ça passe de 9 à quatre : voilà la vraie info. C'est que les régulateurs sont en chute libre à la Commission. [...] Moi ça m'a rappelé quand je suis arrivé, moi, au bout d'un an ou six mois ou huit mois, même chose j'avais fait un grand papier sur le thème de la dialectique élargissement-approfondissement. Et le lendemain, donc j'étais assez fier de ce papier c'était mon gros papier d'analyse sur la question, et le lendemain je croise le numéro 3 de la RP française et qui me dit en rigolant : "bien, bien ton papier sur la dialectique élargissement-approfondissement on sent que tu progresses... la prochaine fois tu vas nous faire le triangle institutionnel ?". Et là je me suis dit "ouh là". Parce que l'Europe ça s'improvise pas. Parce que vous pouvez vous improviser "analyste de la vie politique française" parce qu'une fois que vous avez compris où est la gauche, la droite, etc. c'est quand même pas très compliqué, vous suivez ça pendant quatre jours. Au bout de quatre jours vous pouvez quand même faire un truc sur la campagne nulle de Bayrou etc. Parce que tout est là, on est dedans, on baigne là-dedans. Mais là sur l'Europe c'est pas possible. La prétention est immédiatement sanctionnée.» (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Le nouvel arrivant ne peut donc espérer réinvestir à Bruxelles des compétences amassées au niveau national. Il va lui falloir réapprendre tous les savoirs implicites sur le fonctionnement du système politique communautaire, des plus élémentaires (le fonctionnement institutionnel) aux plus spécifiques (être capable d'évaluer des rapports de force internes, le poids politique d'un commissaire, etc.). Tout cela demande une patiente accumulation de compétences qui, parce qu'elles concernent un corpus de savoirs qui n'a rien à voir avec ceux nécessaires pour suivre l'actualité politique nationale, vont permettre de saisir toutes les subtilités de la mécanique communautaire. Comme les fumeurs de marijuana étudiés par Howard Becker<sup>1</sup>, les correspondants doivent non seulement faire l'apprentissage d'une technique mais aussi des significations de leur pratique. Ce qui passe au début pour incompréhensible, ou en tout cas difficile à appréhender à travers les schèmes de perception traditionnels, finit par faire sens au fur et à mesure que les correspondants disposent des instruments intellectuels pour leur donner du sens.

« Bon mais je dirais qu'au bout de quatre ans, j'ai commencé à être effectif, c'est-à-dire que j'ai commencé à comprendre tous les mécanismes, les rapports de force internes à la boîte. J'ai commencé à connaître suffisamment de fonctionnaires et c'est là qu'on commence à pouvoir révéler des affaires [...]. Et moi c'est vrai que les affaires que j'ai pu relayer... [...]

<sup>1</sup> Howard S. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985, p. 69 et suivantes.

j'aurais pas pu les révéler au bout de deux ans. C'est des trucs qui ont nécessité d'être complètement intégré à la mécanique, connaître les gens, que les gens vous fassent confiance, sachent que vous ne briserez jamais un *off*, que les documents qu'ils vous donnent seront dans un coffre-fort et que personne pourra mettre la main dessus. Je veux dire ça nécessite des réseaux pour comprendre ce qui se passe. Ecrire un papier par exemple sur l'équilibre géographique au sein de la Commission c'est pas quelque chose qu'un type peut faire au bout de deux ans parce que c'est des équilibres extrêmement subtils, que lorsque vous arrivez vous êtes là en disant "bah nous on est tous européens, on est tous frères". Non, non, hé hé on n'est pas tous frères, l'Europe c'est une lutte permanente, attention... on a tous des intérêts qui sont divergents et c'est ça qu'il faut faire valoir. Le problème c'est que ça c'est pas au bout de deux ans que vous pouvez le dire. C'est pas au bout de deux ans que vous pouvez le faire, c'est des choses...ça nécessite une connaissance tellement intime de la machine, mais avec du recul toujours parce que sinon vous n'écrirez jamais ce papier-là.» (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

Un certain nombre de caractéristiques de la culture professionnelle des correspondants - son caractère très inclusif et la nature apaisée des rapports entre collègues - favorisent largement l'incorporation progressive des connaissances et des schèmes de pensée nécessaires à la compréhension de l'actualité communautaire. Les plus anciens des correspondants, c'est-à-dire ceux qui occupent le poste depuis de longues années incarnent un magistère professionnel qui se traduit par les conseils et les remarques qu'on leur demande et qu'ils prodiguent bien volontiers. Cette fonction de socialisation que remplit, à travers ses membres les plus expérimentés, le corps de presse, est également assurée par un certain nombre d'institutions. Ce sont notamment les différents médias spécialisés sur l'actualité communautaire qui sont souvent tenus par des vétérans du corps de presse (Marc Paoloni pour *Europolitique* ou Ferdinando Riccardi pour l'*Agence Europe*) et par lesquels de nombreux journalistes vont passer et faire leurs premières armes. D'ailleurs, ce responsable éditorial de l'une de ces publications spécialisées souligne le rôle que son média et lui-même jouent pour les jeunes journalistes qui y débutent. Outre l'aide que peuvent leur fournir les collègues plus expérimentés, le fait de travailler pour ces médias (qui, pour être quasi inconnus du grand public, sont très fameux à Bruxelles) et de pouvoir se prévaloir d'un collègue bien connu de son interlocuteur permet d'ouvrir bien des portes.

« Quand un jeune arrive ici, puisqu'il y a aussi bien au Conseil des Ministres qu'à la Commission qu'au Parlement des services de presse et d'information...je veux dire, dire "je travaille pour"...Bon [nom d'une des publications du média] est moins bien connu que dire "je travaille pour [nom d'une des principales publications] ou [nom d'une autre publication]" et "je viens de la part de Georges", je veux dire...ça paraît immodeste ...je veux dire je suis pas une grande clé pour rentrer partout...mais je veux dire, c'est la seule

carte extérieure qu'ils peuvent utiliser.» (journaliste français, responsable éditorial d'un média spécialisé)

Même s'il est difficile d'en mesurer les conséquences, cette voie d'entrée dans la correspondance communautaire par les médias spécialisés a sans doute des effets sur la manière dont ces journalistes poursuivront leur carrière dans des titres plus généraux. Leur premier contact avec l'actualité communautaire à travers un prisme hyperspécialisé<sup>1</sup> et leur apprentissage du métier au contact et sous le magistère de correspondants dont on verra qu'ils ont eux-mêmes promu une définition experte du poste, n'est sans doute pas sans relation avec la manière dont se stabilise peu à peu leur conception du poste. La capacité à comprendre le « jargon » communautaire, à décoder les événements communautaires est le résultat de cet apprentissage du métier tel qu'il s'effectue, de manière plus ou moins directe et formalisée, selon qu'il inclut ou non le passage par des médias spécialisés, au sein du corps de presse.

Comme on l'a dit, cette intégration au groupe des correspondants signifie également que ces journalistes intègrent un monde social plus large (l'élite communautaire qui habite Bruxelles) dont les modes de pensées et les croyances partagées ne sont pas sans effet sur les manières dont le corps de presse fonctionne. Avant de s'interroger sur les modes d'appréhension du politique communautaire de ce groupe social spécifique, il convient tout d'abord d'étudier le rôle que leur statut d'*insiders* leur autorise à jouer dans ce système politique.

En effet, outre le caractère d'obligation professionnelle que constitue cette forme particulière de savoir, cette intime connaissance de l'UE et de ses acteurs est une compétence relativement exclusive et peu partagée en dehors des cercles bruxellois. Dès lors, la position particulière qu'occupent les journalistes (à la fois connaisseurs intimes de la vie politique communautaire et extérieurs aux institutions) et la légitimité (que leur confère leur profession) à s'exprimer publiquement et à émettre des jugements qui ne passent pas pour « intéressés », font qu'ils remplissent finalement un rôle spécifique auprès de l'UE : celui de *premier public* d'un système politique qui n'en a guère d'autres.

---

<sup>1</sup> Ces structures, outre leur focalisation sur l'actualité communautaire, organisent en effet un autre niveau de spécialisation dans la mesure où leurs journalistes sont en général affectés à des secteurs particuliers : énergie, environnement, agriculture, etc.

### **SECTION 3 – LE RÔLE DES JOURNALISTES DANS LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME POLITIQUE COMMUNAUTAIRE**

Alors que, pour nombre d'Européens, les décisions semblent venir de nulle part ou plutôt de « Bruxelles », entendu comme synonyme vague et sans signification des institutions communautaires, les journalistes accrédités, une fois la grammaire du fonctionnement des institutions communautaires assimilée, sont à même de comprendre les enjeux, de repérer les acteurs et les problèmes qui entourent une décision et de l'interpréter. Ce qui distingue sans doute l'élite européenne de Bruxelles, c'est certainement cet intérêt sans commune mesure pour la chose européenne. Le décalage, maintes fois souligné par les correspondants, existant entre le nombre et l'importance (en termes de répercussion) des décisions prises au sein du système institutionnel et politique communautaire et son absence de visibilité et de connaissance au sein des publics nationaux, n'existe pas à Bruxelles. L'« élite communautaire » est en effet extrêmement bien informée sur les affaires européennes comparativement aux populations au sein des États-membres. L'existence d'une importante presse spécialisée essentiellement lue au sein du monde communautaire constitue l'une de ces particularités. Ainsi, la lecture du *Financial Times*, de l'éditorial et des bulletins de l'*Agence Europe*, la consultation de *European Voice* et de *The Bulletin*<sup>1</sup> font partie du mode de vie de l'élite européenne. Ces lectures très spécifiques qui ne s'adressent *de facto* qu'à ceux qui sont à même d'en comprendre le contenu, semblent en effet trop « exotiques » pour dépasser le cercle des « initiés ».

#### **La presse microcosmique**

*European Voice* est un véritable hebdomadaire politique dédié à l'Union européenne (« *A weekly view of the Union* » annonce le journal). On y retrouve toutes les formes traditionnelles du journalisme politique (portraits, coulisses, indiscretions, etc.) appliquées à ce système politique et institutionnel particulier. En fonctionnant largement au « supposé connu » qui, en matière communautaire, s'avère redoutable compte tenu de l'anonymat des acteurs pour le grand public, de la multiplication des acronymes et de la spécialisation des dossiers évoqués, ce journal ne s'adresse qu'à une élite d'ores et déjà socialisée au fonctionnement du système politique communautaire. D'ailleurs 83% des abonnés approuvent la phrase « *European Voice*

---

<sup>1</sup> Newsmagazine publié depuis 1962 par un groupe de presse belge spécialisé dans les titres à destination des expatriés. La nature de cette publication est différente de celle d'*European Voice* dans la mesure où elle offre des informations pratiques (loisirs, sorties, petites annonces immobilières et d'emploi très recherchées par les expatriés de Bruxelles) et que sa partie information se focalise sur ce qui peut rassembler un lectorat d'expatriés à Bruxelles : l'actualité communautaire. Son tirage et le profil de son lectorat sont néanmoins sensiblement identiques à ceux de *European Voice*. Le revenu mensuel moyen des lecteurs est 251 235 francs belges, 40% d'entre eux décident des achats de leurs organisations (22% pour des budgets supérieurs à 25 millions de francs belges), 31% d'entre eux possèdent leur logement et ils dépensent en moyenne 683 000 francs belges pour leur voiture. Les indications fournies sur le site du groupe de presse sont issues d'une étude de lectorat (*Bulletin Readership Survey*, 1998).

me donne l'information que je ne trouve pas dans la presse locale »<sup>1</sup> et indiquent ainsi qu'ils sont demandeurs d'une information très spécialisée. *European Voice* est tiré à 18 000 exemplaires dont 13 500 sont vendus en Belgique et plus de 6 750 à des lecteurs travaillant pour les institutions européennes (5100 à la Commission, 750 au Parlement et 900 au Conseil des Ministres)<sup>2</sup>. Enfin 7% de ces abonnés sont des journalistes soit environ 1260 individus.

Un sondage sur les habitudes de lecture des parlementaires européens<sup>3</sup> souligne bien la déconnexion des sources d'informations du monde communautaire par rapport à celles des communautés nationales. Ce que lisent ces représentants du personnel politique de l'Union européenne n'a en effet rien à voir avec les hiérarchies de tirages des titres. L'information pertinente sur l'UE ne se trouve pas, ou en tout cas pas seulement, dans les quotidiens nationaux traditionnels. Les deux hebdomadaires les plus lus sont en effet très nettement et dans l'ordre *European Voice* et *The Economist* (respectivement 36% et 30% des parlementaires déclarant les lire). La hiérarchie des quotidiens est elle aussi révélatrice puisque parmi les quatre journaux les plus consultés figurent trois titres à dimension internationale : le *Financial Times* (36%), le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (20%), l'*International Herald Tribune* (16%) et le *Wall Street Journal Europe* (4%). Enfin, les parlementaires européens déclarent lire en priorité de manière quasi systématique *European Voice* (23%) puis le *Financial Times* (20%). Ce dernier est également le titre le plus crédible aux yeux des parlementaires.

Le contenu de cette presse est si spécialisé qu'il est de fait réservé aux membres de l'élite communautaire qui vont venir y chercher ce qu'ils ne trouveront pas dans leurs presses nationales. Les portraits de directeurs généraux ou les indiscretions et petites phrases que publie *European Voice*, s'ils passionnent tous ceux qui travaillent pour ou dans l'entourage immédiat des institutions, font figure d'actualité étrangère (au sens fort du terme) pour le reste de l'Europe.

Parce qu'ils sont tenus (« *vous devez toucher le sol et vous mettre à courir* » explique un correspondant britannique) de faire l'apprentissage d'un ensemble de connaissances que ne possèdent pas la plupart des Européens, les journalistes constituent probablement l'un des seuls publics de l'Europe politique. Public parce qu'ils sont quotidiennement confrontés à une actualité sur laquelle ils doivent exercer des jugements qu'ils sont assez largement les seuls à pouvoir porter. Public également car on mobilise justement cette capacité à exercer des jugements et des appréciations sur le personnel politique de l'UE à travers des instruments qui tentent de reproduire les mécanismes des sondages d'opinion.

---

<sup>1</sup> Etude *European voice subscriber study*, Total Press Search, 1997.

<sup>2</sup> Comme l'indique le journal, celui-ci bénéficie d'un accord avec les institutions qui lui assure (et qui assure à l'annonceur) que le journal est distribué auprès de tous les commissaires, de leurs cabinets, des parlementaires européens et des fonctionnaires de rang A.

<sup>3</sup> *The Reading Habits of MEPs*, MORI et *European Voice* Advertising department, 1997.

## A - Le premier public de l'Union européenne

Au sein de cette élite comme au sein des sociétés nationales, les journalistes figurent parmi ceux qui sont les plus gros consommateurs d'information. La nécessité de lire les confrères, de se « tenir au courant », constitue en effet l'un des attributs et l'une des nécessités de la profession. Ils sont également, de par leur situation, les destinataires de la production des sources d'information et des confidences de ceux de leurs relations qui travaillent pour ces institutions. Ils sont donc parmi les plus fins connaisseurs de la vie communautaire.

### La capacité à porter des jugements sur le personnel politique de l'UE

[notes du 10 novembre 1999]

Arrivée de Liikanen pour une conférence de presse : Louis s'en va en lançant à ses collègues français « *je m'en vais... je m'en fous de Liikanen... je m'en tape le coquillard avec une pince à huître* », le journaliste suisse qui est à côté de moi s'en va aussi « *c'est vrai que Liikanen...* ». D'ailleurs beaucoup de journalistes leur emboîtent le pas.

[notes du 25 novembre 1999]

Je discute avec un journaliste radio français dans le bar du centre de presse de la Commission. On évoque la conférence de presse de Diamantopoulou qui a lieu au moment même, le fait qu'il n'y assiste pas et qu'il y ait plus de journalistes au bar qu'à suivre son intervention. Pour expliquer son choix (et celui de ses collègues) il me dit « *elle parle en grec et elle a un portefeuille de Grecque* » avant d'ajouter que, par contre, « *De Palacio est bien et puis elle est importante, elle a un gros portefeuille* ».

[notes du 16 décembre 1999]

À la suite du *midday briefing* deux conférences de presse sont organisées. La première avec Chris Patten (commissaire en charge des relations extérieures) à propos des relations avec la Russie. La plupart des journalistes sont restés (peut-être parce qu'il s'agissait de sa première venue en salle de presse) et la conférence de presse a largement débordé sur l'horaire prévu.

13h05 : conférence de presse de Viviane Redding (commissaire à la Culture et à l'éducation).

La plupart des journalistes quitte la salle alors que la commissaire entre (regard atterré de Redding d'autant qu'elle attend depuis un quart d'heure). Seule une vingtaine de personnes reste et encore, il y a parmi eux 6 ou 7 fonctionnaires. Une journaliste remarque d'ailleurs « *heureusement qu'il y a les fonctionnaires* ». Le micro est ouvert, on entend le porte-parole expliquer, embarrassé, à Redding que la plupart des journalistes étaient là pour les « *questions générales* ».

D'ailleurs, dès leurs débuts, cette complexité et cette méconnaissance, même si elle rebute, peut constituer un atout car, compte tenu du fait qu'elle est partagée par tous y compris

les rédactions, le peu qu'en savent les nouveaux arrivants suffit à leur donner un statut de quasi-spécialiste.

« La première impression, c'est une confusion totale, on se demande si on va jamais y comprendre quelque chose [...] Vous ne comprenez pas le langage que les gens parlent [...] mais en fait, ça n'est pas si mal... vous pouvez, au moins au départ, apprendre suffisamment vite pour donner l'impression que vous en savez plus que vous n'en savez. Et en fait, de manière quasi certaine, vous en savez plus que n'importe qui à part les spécialistes et ceux qui en ont fait leur métier. Par rapport au pays, vous êtes beaucoup mieux informé que le public, le truc principal c'est, bien sûr, d'en savoir juste un petit peu plus que le public. » (journaliste britannique, presse locale quotidienne).

Premier public de l'Union européenne, le corps de presse en est peut-être aussi le seul. Le symbole le plus frappant de ce rôle étrange est sans doute fourni par certains « sondages ». Comme l'organe (Eurobaromètre) chargé de collecter des données d'opinion sur l'Union européenne n'est pas autorisé à réaliser des sondages concernant la popularité des commissaires pris individuellement, certains journaux ont cherché à la mesurer par eux-mêmes. Lorsque le magazine français *L'Expansion* a voulu évaluer la popularité des différents commissaires, comme la presse le fait pour n'importe quelle personnalité politique, la question de l'échantillon s'est posée. Si le coût de l'organisation d'un sondage à l'échelle européenne rend difficile la réalisation de telles enquêtes, le problème majeur semble avoir tenu au fait que les commissaires sont généralement de parfaits inconnus pour la plupart des Européens<sup>1</sup>, à l'exception de quelques-uns d'entre eux qui ont su s'assurer une visibilité médiatique (Emma Bonino<sup>2</sup> par exemple) et (peut-être) des commissaires de leur propre pays. La plupart des sondés auraient donc été bien incapables de porter un jugement sur des personnes dont ils ne connaissent même pas le nom. Ce sont donc les correspondants auprès de l'UE que le journal a décidé d'interroger pour établir un palmarès<sup>3</sup> des commissaires européens.

---

<sup>1</sup> Dans leur étude sur la compétence politique des étudiants, Pierre Favre et Michel Offerlé, ont ainsi posé des questions sur l'UE qui montrent combien, y compris parmi un public ayant intérêt à s'intéresser à ces questions (les étudiants en droit et en science politique), le savoir nécessaire pour réaliser ce type d'évaluations n'est pas largement partagé en dehors de ceux pour qui il constitue un élément de la compétence professionnelle : Pierre Favre et Michel Offerlé, « Connaissance politique, compétence politique ? Enquête sur les performances cognitives des étudiants français », *Revue française de Science politique*, vol. 52, n°2-3, avril-juin 2002, pp. 201-232.

<sup>2</sup> Sa capacité à susciter l'intérêt des médias est d'ailleurs raillée par un correspondant dans le palmarès du 4 mars 1999 : « *Le paraître plutôt que l'être. Belle image mais contenu très discutabile* ».

<sup>3</sup> Pour une étude d'un autre type de palmarès (des hôpitaux) voir : Frédéric Pierru, « La Fabrique des palmarès », in Jean-Baptiste Legavre (dir.), *La presse écrite : un objet délaissé*, L'Harmattan, 2003 (à paraître).



## Les palmarès de commissaires de *L'Expansion*

On a rassemblé quatre des sondages effectués par *L'Expansion*<sup>1</sup>. Ils portent sur la fin de la présidence Santer et surtout sur la Commission Prodi. Le premier palmarès est expressément lié à la crise qui secoue la Commission Santer (« *Alors que les accusations de mauvaise gestion pleuvent sur la Commission, "L'Expansion" a demandé à 32 journalistes<sup>2</sup> en poste à Bruxelles de noter les dirigeants de l'exécutif européen* ») et paraît deux semaines avant que celle-ci ne démissionne. Le rôle qu'entend faire jouer le magazine à ses sondés est très explicite. Dans le premier numéro, *L'Expansion* justifie d'ailleurs sa « méthodologie » et la portée qu'il attribue à ce « *premier palmarès des commissaires européens* » : les accusations dont la Commission est alors l'objet est la raison pour laquelle « *l'Expansion a voulu sonder les observateurs quotidiens que sont les correspondants permanents de trente-deux des plus grands médias représentés à Bruxelles. Ils passent leur vie dans les couloirs de la Commission et suivent tous les grands dossiers en observateurs avisés [...] Ces correspondants ont ainsi réalisé un classement inédit – et instructif – au moment où les capitales de l'Union bruissent de rumeurs sur les noms des prochains commissaires. Ce classement – souvent sévère, parfois pathétique – apporte plusieurs enseignements que les gouvernements ne pourront plus ignorer longtemps* ». C'est donc bien parce qu'on leur attribue les qualités nécessaires (« *observateurs avisés* ») à l'exercice d'un jugement informé, que les correspondants et les appréciations qu'ils portent (« *souvent sévère, parfois pathétique* ») doivent être écoutés. De tels palmarès nous renseignent à la fois sur les opérations de classement que réalisent les journalistes et sur les critères à l'aune desquels ils les effectuent<sup>3</sup>. À la fois mise en scène, par la titraille et par le rôle attribué au palmarès par l'hebdomadaire, de la compétence politique supposée des correspondants, il est aussi un indicateur agrégé et, en quelque sorte, solidifié, des évaluations des performances des commissaires qu'opèrent tous les jours les journalistes, mais le plus souvent dans les couloirs. Ces palmarès constituent donc aussi de formidables raccourcis qui substituent à la conception dominante de l'« opinion publique », telle qu'elle s'est imposée avec la consécration sociale des sondages<sup>4</sup>, une représentation plus ancienne (et aujourd'hui disqualifiée) de l'« opinion ». Celle d'avant les sondages où les journalistes tenaient lieu d'opinion publique voire même, puisque les correspondants interrogés le sont moins en raison de leur profession que de leur compétence à porter des jugements, la conception initiale de l'« opinion publique » entendue comme celles de « *minorités éclairées* »<sup>5</sup>.

Les titres (« *Romano Prodi rate son entrée sur la scène européenne* »<sup>6</sup>, « *Commission Prodi :*

---

<sup>1</sup> N° 592 du 4 mars 1999, n°615 du 17 février 2000, n°628 du 14 septembre 2000 et n°657 du 22 novembre 2001. Malheureusement pour les numéros 615 et 628, il s'est avéré impossible de télécharger les versions imprimées des articles. On dispose donc pour ceux-ci uniquement des textes des articles et non des tableaux récapitulatifs des « scores » des différents commissaires. On a reproduit le premier de ces palmarès en annexe : annexe 7.

<sup>2</sup> On passe à 38 correspondants pour celui du 14 septembre 2000, puis à 42 pour celui du 22 novembre 2001.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu (*Homo Academicus*, Editions de Minuit, 1984, p. 284-285) indiquait ainsi à propos du palmarès de *Lire* : « *Ainsi, la stratégie du bilan – individuel ou collectif – dont le hit-parade représente l'accomplissement, tend à substituer aux actes classificatoires opérés au hasard des échanges quotidiens et au classement non écrit, qui est à la fois en vigueur et sans cesse en question dans le champ, la réalité objective, visible, publiée, publique, quasi officielle, d'un classement qui, bien qu'il soit l'expression de la vision propre à un secteur particulier, et culturellement dominé, du champ de production culturelle, est doté de toutes les apparences de l'objectivité. Il donne une juste idée de l'action qu'accomplissent, jour après jour, semaine après semaine, sans avoir besoin de se concerter ou de conspirer, l'ensemble de ceux qui ont répondu au questionnaire de Lire et leurs pareils* ».

<sup>4</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, op. cit.

<sup>5</sup> Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, op. cit., p. 43 et suivantes et Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, op. cit., p. 34 et suivantes.

<sup>6</sup> N°615.

un an après, la désillusion »<sup>1</sup> et « Commission européenne : où est la tête ? »<sup>2</sup>) réalisent dès l'abord deux opérations qui sont souvent absentes du traitement de l'actualité communautaire : la personnalisation (autour du personnage du Président de la Commission) et la politisation (au sens journalistique) en mettant en scène la performance individuelle de l'exécutif et ses capacités de leadership. L'évaluation du bilan des présidences Santer et Prodi (« *Après dix années d'un règne delorien médiatisé, la Commission Santer passe pour manquer d'envergure, faute de leadership suffisant* »<sup>3</sup>, « *le premier bilan de Romano Prodi laisse pourtant à beaucoup un sentiment mitigé* »<sup>4</sup>) et de ses performances et compétences individuelles (« *Jacques Santer, apparaît comme un homme discrédité : "indécis", "faible", "pas d'autorité", "incapable de s'imposer"* »<sup>5</sup>, « *L'été dernier, nous avons beaucoup soutenu Romano Prodi, mais il s'exprime mal dans toutes les langues, y compris en italien [...] le nouveau président n'a certes guère affirmé ses talents d'orateur [...] son verbe lent et bas [...] Il écoute tellement qu'il donne l'impression de dormir* »<sup>6</sup>) la comparaison du titulaire avec ses prédécesseurs (« *Delors avait un style inspiré et messianique, Santer se voulait le primus inter pares, Prodi, lui, n'a pas encore trouvé son style* »<sup>7</sup>).

Le système de palmarès a bien entendu pour but de discerner des gagnants et des perdants<sup>8</sup> (à la manière d'autres exercice du même style : « en hausse/en baisse ») avec en plus, ici, la possibilité, qui n'existe pas dans les sondages d'opinion, d'accompagner le classement de commentaires présentés sous la forme de « petites phrases ». Les commissaires sont notés en fonction de quatre puis de trois<sup>9</sup> critères (travail sur le fond, management, influence, communication) sur une échelle de 10, ce qui donne lieu à une note globale. Pour le palmarès du 4 mars 1999, les notes globales s'échelonnaient de 32,5 sur 40 (Karel Van Miert) à 11,8 (Edith Cresson) et pour celui du 22 novembre 2001 de 15,02 sur 20 (Mario Monti) à 7,47 (Romano Prodi). Par trois<sup>10</sup> fois, ce sont donc les commissaires à la concurrence qui ont été distingués<sup>11</sup>. C'est-à-dire les commissaires disposant du pouvoir le plus important (ils peuvent autoriser les fusions et les acquisitions d'entreprises mais également sanctionner les Etats membres) et

<sup>1</sup> N°628.

<sup>2</sup> N°657.

<sup>3</sup> N°592.

<sup>4</sup> N°615.

<sup>5</sup> N°592.

<sup>6</sup> N°615.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Pour autant, il ne s'agit pas de ratifier ici le rôle de « censeur » de la vie politique auxquels prétendent les journalistes. Comme l'a montré Eric Darras, les journalistes sont avant tout contraints d'enregistrer les consécration politiques qui sont réalisées dans le champ politique beaucoup plus qu'ils ne peuvent « faire » ou « défaire » une carrière politique : « *En effet, la "réalité politique", et plus avant les "cadres" de sa formation, s'avèrent être le plus souvent préconstruits, au moins pour partie, par les acteurs et institutions qui ont intérêt à sa définition mais surtout par ceux qui, à ce moment précis, bénéficient, dans une configuration particulière ni prévue, ni voulue, de la puissance relative nécessaire pour s'imposer et imposer leurs vues* » : Eric Darras, *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine de télévision*, op. cit., p. 17. Voir également, sur le même sujet, : Eric Darras, « Le "pouvoir médiocratique ?" - Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision », *Politix*, n° 31, juillet 1995, pp. 183-198.

<sup>9</sup> La variable « management » n'apparaissant plus à compter, au moins, du palmarès du 14 septembre 2000. L'impossibilité d'obtenir la version imprimée (impossible à télécharger depuis le site des archives du magazine) des numéros 615 et 628 et l'absence de rappel de la méthodologie employée pour le numéro 615, ne permettent pas de savoir si ce critère avait d'ores et déjà disparu.

<sup>10</sup> Lors du palmarès du 14 septembre 2000, c'est déjà Mario Monti qui était distingué.

<sup>11</sup> Même si le document dont on dispose n'est pas très clair, il semble (il fait l'objet d'un encart) que ce soit Neil Kinnock (commissaire en charge de la réforme administrative) qui ait été distingué le 17 février 2000.

chapeautant les services les plus stratégiques de la Commission, ce que souligne un commentaire d'un correspondant qui accompagne le classement : « *l'homme le plus puissant d'Europe* »<sup>1</sup> ou encore, une appréciation du journaliste de *L'Expansion*, indiquant<sup>2</sup> qu'il « *a déjà son nom dans les livres d'histoire* ». Les présidents, pour leur part, ne bénéficient pas de leur position institutionnelle et semblent plutôt pâtir de leur exposition si les correspondants ne les jugent pas à la hauteur de leur charge : Jacques Santer est ainsi classé 12ème sur 20 (« *Aucune séduction, mauvais orateur, pas de vision* » et « *Solide et courageux mais sans éclat. Pas l'allure d'un président* ») et Romano Prodi 20ème sur 20 (« *Plus rien à sauver. Le désespoir de l'inexistence* », « *Intelligent, courtois, bon travailleur. Mais est-ce un homme politique ?* », « *Le meilleur qu'il puisse faire pour l'Europe : partir tout de suite* »). Ce sont souvent les propriétés politiques (ou plutôt leur absence) les plus déterminantes pour les journalistes (capacité à communiquer, à exister publiquement et au sein du collège, à peser sur l'espace politique communautaire) qui font l'objet des critiques les plus virulentes<sup>3</sup> : « *Ses dossiers existent malgré lui, le golf grâce à lui* » (Joao De Deus Pinheiro), « *Prototype du commissaire surnuméraire. Aucune influence sur le traité d'Amsterdam* » (Marcelino Oreja), « *Aussi invisible que le CO2* » (Ritt Bjerregaard), « *Ah bon ? Il est commissaire ?* » (Christos Papoutsis), « *R&D : Recherché Désespérément* », « *Peut-être un rôle quelconque en Belgique, mais nulle part ailleurs* » (Philippe Busquin), « *Difficile même de se souvenir de son visage* » (Poul Nielson). Par contre, la « compétence », le « travail », la « connaissance des dossiers », l'« efficacité » sont les caractéristiques souvent associées aux mieux classés. L'importance des portefeuilles dont sont titulaires les commissaires semblent aussi peser sur le classement (comme le montrent les excellents classements des commissaires à la concurrence). Des commissaires font les frais des missions dont ils ont la charge qu'ils soient, comme Neil Kinnock dans la Commission Santer (commissaire aux Transports), sur-dimensionnés par rapport aux portefeuilles dont ils sont les titulaires (« *Pas de grand dossier, mais un bon négociateur* », « *Sous-estimé travaille beaucoup* »), ou Chris Patten, commissaire aux relations extérieures (« *Le meilleur de tous. Devrait être à la place de Prodi* ») ou au contraire jugés trop faibles par rapport à leur tâche, comme David Byrne (Santé et Protection des consommateurs, Commission Prodi) : « *Avec un tel dossier, d'autres caracoleraient en tête* ». Enfin, la conjoncture influence elle aussi lourdement les classements. Les révélations sur les affaires de népotisme au sein de la Commission placent ainsi les deux commissaires les plus impliqués, Manuel Marin<sup>4</sup> (« *trop soumis à son entourage, moins bien intentionné que lui. D'où les affaires...* ») et Edith Cresson (« *Son maintien à son poste nuit à l'ensemble de l'institution* ») respectivement classés 17ème et 20ème. De la même manière, la réforme controversée (notamment à l'intérieur de l'institution par les fonctionnaires européens) de l'administration communautaire a également visiblement pesé sur l'appréciation de Neil Kinnock (13ème le 22 novembre 2001 après avoir été 8ème le 4 mars 1999 et 1<sup>er</sup> le 17 février 2000) : « *Réformer = insulter les collaborateurs, quel syndicaliste ?* », « *Il n'arrive pas à croire qu'il existe autre chose que le modèle anglo-saxon* ».

Ampleur et nature du portefeuille (concurrence, agriculture) semblent, à la lecture de ces palmarès, définir l'« importance » du commissaire qui sera alors jugé « à la hauteur » de sa charge ou, au contraire, « dépassé » par celle-ci. Ce sont ensuite les propriétés politiques des commissaires (celles qui sont en tous cas les plus perceptibles pour les journalistes : capacité à « bien s'exprimer », visibilité, etc.) qui viennent définir la « qualité » de celui-ci. Le décalage perçu par les correspondants entre le statut de Président et les caractéristiques attribuées à leur

<sup>1</sup> A propos de Karel Van Miert, n°592.

<sup>2</sup> Toujours à propos de Karel Van Miert.

<sup>3</sup> En ce sens, comme le hit parade des intellectuels qu'analyse Pierre Bourdieu (*Homo Academicus, op. cit.*, p. 279-280) « *outre qu'il fournit une bonne mesure de la visibilité journalistique, ce palmarès permet de poser la question des facteurs qui contribuent à la déterminer. Il va de soi que la visibilité [...] se définit dans la relation entre la chose vue – dans le cas particulier, l'œuvre et surtout l'auteur – et les catégories de perception et d'appréciation susceptibles de lui être appliquées par la population concernée* ».

<sup>4</sup> Le rapport des sages écartera d'ailleurs toutes les suspensions qui pesaient sur lui.

deux derniers titulaires (Jacques Santer manquant « d'envergure » ou Romano Prodi « s'exprimant mal ») a ainsi produit parmi les journalistes le sentiment qu'ils « n'étaient pas à la hauteur ». Au contraire, certains sont considérés comme bridés par des portefeuilles peu en rapport avec leurs « qualités ». Enfin, ceux qui ne disposent ni d'un porte-feuille « important », ni des attributs attendus chez un commissaire par les accrédités font l'objet de toutes les railleries.

Les jugements (« *il est nul* », « *Prodi n'a pas de vision politique* », « *lui c'est un bon* » ou le simple fait de savoir que ce que va dire un commissaire n'est pas important) que portent chaque jour les correspondants, s'ils leur paraissent naturels, sont pourtant relativement exceptionnels dans la mesure où la plupart de ceux sur qui s'exerce leur évaluation, et les critères au regard desquels elle s'effectue (le portefeuille, la nationalité, les dons oratoires, la maîtrise des dossiers etc.), sont complètement inconnus et inexplicables à l'immense majorité des Européens. À la différence de Ronald Reagan qui pouvait apparaître aux journalistes de Washington comme très populaire lorsque toutes les données d'opinion disponibles indiquaient le contraire<sup>1</sup>, ces évaluations, positives ou négatives, des commissaires par les correspondants s'effectuent alors même que la plupart d'entre eux n'existent tout simplement pas pour la plupart des Européens.

Outre ce qu'ils peuvent nous apprendre sur la compétence politique à propos de l'UE que partagent les correspondants avec tous ceux dont les activités professionnelles et politiques sont liées à l'Europe, ces palmarès soulignent, a contrario, toutes les limites auxquelles se heurtent ces acteurs politiques dès lors qu'ils cherchent à légitimer leur action. Comme le dit Loïc Blondiaux<sup>2</sup>, les sondages disposent en effet d'un « *quasi-monopole de l'énonciation de l'opinion publique* ». À ce titre<sup>3</sup>, ils « *réalisent l'opinion publique au sens où "réaliser" signifie faire exister à titre de réalité concrète ce qui n'existait que dans l'esprit ou à faire correspondre une chose à une idée, à un mot* ». Dans le cas particulier de l'UE, non seulement l'institution en charge de produire les données d'opinion ne peut, statutairement, réaliser de sondages individualisés mais encore les résultats qu'il est possible d'anticiper (notamment en termes de taux de non-réponses) rendent ceux-ci difficilement envisageables politiquement, dans la mesure où ils auraient assurément un effet contre-productif.

---

<sup>1</sup> Michael Schudson avec Elliot King, « Le mythe de la popularité de Ronald Reagan », *Politix*, n°37, 1997, pp. 97-116. Et notamment (p. 112) : « *Ainsi, la perception d'un Reagan rencontrant un large succès auprès du peuple américain a été dans une certaine mesure une projection sur le public américain de sa popularité comme homme politique et comme personne à Washington, une extrapolation de son efficacité à mobiliser l'opinion active des électeurs de la Nouvelle Droite* » et (*Ibid.*, p. 114) « *il est au moins aussi raisonnable de penser que c'était la communauté de Washington, et non "le public", qui voulait que le Président réussisse et qui projetait ses propres sentiments sur le public* ».

<sup>2</sup> Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 15.

L'existence, même anecdotique, de ces palmarès est significative également du dénuement dans lequel se trouvent les journalistes dès lors qu'ils doivent évoquer, sans le recours aux sondages, un système politique et les acteurs qui l'animent.

L'existence de ces palmarès invite aussi à revenir sur les présupposés des discours, scientifiques ou politiques, portant sur l'« opinion publique » et l'« espace public » européens, à questionner les représentations savantes qu'en ont (et en font) leurs promoteurs et à opposer aux conceptions dominantes – qui dissertent sans fin sur les « déficits » démocratiques ou de communication dont souffrirait l'Union – une vision plus réaliste et empiriquement fondée de ce qu'est la réalité de ces deux *artefacts*, devenus attributs de la démocratie « moderne ».

## **B - Figuration d'une « opinion publique européenne »**

L'idée qu'existe une « opinion publique européenne » que semble attester la création d'une institution comme Eurobaromètre et la mise en scène scientifique<sup>1</sup> dont bénéficient les résultats qu'elle produit, suppose des conditions minimales au nombre desquelles figurent en bonne place celle d'un espace public qui lui corresponde et assure justement la formation d'une telle opinion. Si l'on souhaite se départir d'une approche stratosphérique et uniquement normative de l'espace public<sup>2</sup>, il faut alors s'interroger sur ses conditions sociales de possibilité. C'est-à-dire qu'il convient de se demander ce que suppose, bien souvent de manière non explicite, la prétention à présenter des résultats censés donner une indication de l'opinion des européens sur les domaines considérés. En d'autres termes, il convient de prendre au mot les représentations (savantes ou non) de l'« opinion publique européenne » et

---

<sup>1</sup> Notamment à travers la publication annuelle d'enquêtes largement basées sur les données Eurobaromètres : Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2000*, Presses de Science Po, 2000, 220p. ; *L'opinion européenne 2001*, Presses de Science Po, 2001 et, des mêmes auteurs, *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po, 2002. Pour autant, les mêmes qui mobilisent les résultats de ses enquêtes ont fait état des limites de l'instrument (comparabilité des données et des catégories utilisées) et des problèmes qu'impliquent ses origines politico-administratives (formulation des questions et imposition de problématiques institutionnelles) : Dominique Reynié, « L'Eurobaromètre et la recherche en science politique », in Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp. 41-52.

<sup>2</sup> Pour une présentation synthétique des théories, essentiellement œuvres de philosophes, sur l'espace public européen, voir : Julien Weisbein, « La question de l'espace public européen », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2002, op. cit.*, pp. 91-108. Le questionnement, à partir des sciences sociales, en termes d'espace(s) public(s) n'est pas pour autant caduc à condition de ne pas s'en tenir à une approche normative et en opérationnalisant la proposition théorique initiale (Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978. [Édition originale en langue allemande : *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, éditions Hermann Luchterhand Verlag, 1962.]) en un protocole de recherche. Sur l'utilité de la notion d'espace public et sa possible utilisation en sciences sociales, voir : Bastien François et Erik Neveu (dirs.), *Espaces publics mosaïques, op. cit.*

de questionner, à l'étalon de leurs propres pré-requis intellectuels, les fondements théoriques de la production de ces données empiriques.

Celles-ci conduisent à se demander quelle est la nature et les frontières des groupes qui disposent de la compétence politique<sup>1</sup> nécessaire, en matière européenne, à l'expression de jugements politiques. C'est-à-dire aussi sur les groupes qui ont un intérêt à s'intéresser à des questions qui sont, de ce point de vue, encore plus discriminantes selon les groupes sociaux que ne le sont les enquêtes d'opinion traditionnelles. En matière européenne, il est par ailleurs très difficile d'affirmer que selon le pays où l'on se trouve l'on parle bien de la même chose, y compris lorsque le sujet est commun à tous les pays membres. Enfin, et cela ouvre sur des questions auxquelles cette étude peut apporter quelques éléments de réponse, sauf à n'envisager l'espace public que dans sa version minimaliste d'une seule mise en visibilité publique, cela suppose l'idée d'un débat, qu'existe une interconnaissance ou, à tout le moins, d'une inter-visibilité des points de vues en présence.

Si l'on expose la production de données d'opinion européennes aux critiques, désormais classiques, qu'adressait Pierre Bourdieu aux enquêtes nationales, on retrouve, mais sous une forme sans doute amplifiée voire caricaturale, les mêmes phénomènes<sup>2</sup>. Notamment, le fait que « toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion » et que « toutes les opinions se valent »<sup>3</sup>, autant de postulats largement contestables au niveau national et qui deviennent, dès lors qu'on passe au niveau européen, incroyables au sens propre. Du coup, l'affirmation de Pierre Bourdieu, selon laquelle : « cumuler des opinions qui n'ont pas du tout la même force réelle conduit à produire des artefacts dépourvus de sens »<sup>4</sup> prend, à propos de sondages à l'échelle de l'UE, une force encore plus importante.

On est bien entendu fondé à rappeler la critique sociologique des sondages pour évoquer les données d'opinion européennes (essentiellement celles d'Eurobaromètre). Les reprendre, alors même qu'elles sont sans doute encore plus évidentes à propos de la probabilité qu'ont les répondants européens de parler de la même chose et d'avoir une opinion sur la question qu'on leur pose, n'aurait donc qu'un intérêt limité. Ce sont plutôt sur les spécificités du niveau communautaire (cloisonnement des populations dont on agrège les « opinions », type d'« espace public » que l'on peut repérer à l'endroit de l'UE, etc.) sur lesquelles on insistera.

---

<sup>1</sup> Sur le caractère socialement discriminant et inégalement réparti de la compétence politique : Daniel Gaxie, *Le cens caché*, Seuil, 1978, p. 63 et suivantes.

<sup>2</sup> Sur cette critique et celles qui lui étaient contemporaines, voir : Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, *op. cit.*, p. 206 et suivantes.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », in *Questions de sociologie*, *op. cit.*, pp. 222-235, p. 222. « La première condition pour répondre adéquatement à une question politique est donc d'être capable de la constituer comme politique; la deuxième, l'ayant constituée comme politique, est d'être capable de lui appliquer des catégories proprement politiques qui peuvent être plus ou moins adéquates, plus ou moins raffinées, etc. Telles sont les conditions spécifiques de production des opinions, celles que l'enquête d'opinion suppose universellement et uniformément remplies avec le premier postulat selon lequel tout le monde peut produire une opinion » (*Ibid.*, p. 227).

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 222.

En supposant que tous les répondants disposent d'une compétence égale à répondre aux questions que posent ces enquêtes d'opinion, qu'ils parlent tous, quelles que soient leurs caractéristiques sociales ou leur nationalité, de la même chose lorsqu'ils y répondent, et, bien souvent, en agrégeant les données au niveau européen sous la forme d'énoncés performatifs du type « les Européens pensent que... », « les Européens sont opposés à... », les sondages Eurobaromètre réalisent une double opération. Ils font exister et « parler » l'opinion européenne. Ils évacuent, en agrégeant les données nationales, les questions relatives à l'interconnaissance des points de vues<sup>1</sup>, c'est-à-dire qu'alors (ou peut-être parce que) qu'« espace public » et « opinion publique » sont, pour les théoriciens et les praticiens du premier comme de la seconde, intimement liés, les opérations statistiques d'Eurobaromètre font « comme si » le premier existait pour justifier que l'on présente des données modélisant la seconde.

Tous les résultats de cette recherche tendent à montrer qu'au contraire les conditions minimales à l'expression d'une « opinion publique européenne », telle qu'elle s'est socialement imposée comme la seule légitime, ne sont pas remplies. Ou plutôt qu'elles le sont mais sous une forme qui diffère de celle que prétendent enregistrer les sondages ce qui invalide toute prétention à faire « parler » les citoyens européens de thèmes supposés communs. Si l'on admet que les médias, en ce qu'ils mettent à disposition de l'information censée « éclairer » le jugement, jouent un rôle fondamental dans la formalisation de l'opinion publique<sup>2</sup> qu'enregistre les sondages, alors l'étude des modes de fonctionnement du groupe de journalistes chargés justement de diffuser l'information sur les questions européennes est fondamental.

Les correspondants parlent entre eux et de manière quotidienne de la même chose car ils suivent au moins le même agenda institutionnel. Ils font partie des rares acteurs qui ont la compétence politique pour exprimer un jugement sur les questions communautaires ; compétence qu'ils partagent avec les institutions et les acteurs politiques, administratifs et privés (lobbyistes, consultants et experts communautaires) européens. Pour autant, les logiques de production de l'information dans lesquelles ils sont pris les amènent à réinsérer ce

---

<sup>1</sup> Au sens où ils ne sont jamais mis en présence les uns des autres.

<sup>2</sup> Sur les liens théoriques entre « opinion publique » et « espace public », voir : Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, op. cit., p. 39 et suivantes. Ce lien est bien entendu contestable car « contrairement à une idée fort répandue, la radio, la télévision ou les journaux ne peuvent [...], à eux seuls, éduquer les citoyens. Lorsqu'ils exercent un effet dans ce domaine, ils n'éduquent que ceux qui sont déjà éduqués » : Daniel Gaxie, *Le cens caché*, op. cit., p. 70.

qu'ils disent dans des cadres nationaux d'interprétation. Cela pour effet de fragmenter les publics nationaux et de diffracter des questions, supposées communes, en autant d'agendas qu'il y a de pays membres. Pour le dire rapidement, les Européens n'entendent pas, ne lisent pas et ne voient pas la même « Europe » au même moment. Les intérêts très distincts des groupes nationaux de correspondants en fonction des thèmes qui apparaissent en salle de presse ne sont que les répercussions de phénomènes sociaux et économiques beaucoup plus larges. Ainsi, les questions de quotas de pêche ou la réforme de la législation bancaire passionnent les journalistes britanniques parce qu'elles résonnent fortement avec la structure économique de leur pays et la manière dont s'organise la compétition politique nationale. Certains correspondants ne viennent ainsi suivre les conférences de presse que lorsque ces questions sont abordées alors que d'autres désespèrent au même moment que l'on passe à autre chose. Plusieurs études quantitatives de la presse ou la télévision européennes ont montré combien les contenus à destination des audiences étaient distincts d'un pays à l'autre<sup>1</sup>. La simple consultation de revues de presse portant sur des périodes de temps et des événements similaires<sup>2</sup> permet de se rendre compte à quels points les intérêts journalistiques sont très distincts.

#### « L'espace public européen n'existe pas »

Ce porte-parole, interrogé par Marie Cousin, n'exprime d'ailleurs aucune illusion à propos de l'existence d'un « espace public » à l'échelle de l'ensemble des Etats membres : *« l'espace public européen n'existe pas car il est fragmenté en sous-espaces nationaux auxquels correspondent des corps nationaux de journalistes. Donc ce qu'on dit publiquement doit rester assez général et applicable à tous. Ensuite, s'il doit y avoir un briefing avec des journalistes sur un sujet précis, je ne présenterais pas les choses de la même manière à tous les journalistes. Si je parle d'EDF par exemple, je ne dirais pas la même chose aux Italiens et aux Français [...] Comment dépasser ce problème d'absence d'espace public ? Nous n'avons pas la solution. Ce n'est pas à nous de changer de méthodes de communication pour que cela touche les gens... On pourrait sans doute faire les choses un peu mieux. Mais je ne suis pas sûr que les journalistes soient plus intéressés tant ils sont marqués par le poids de leurs rédactions qui restent elles-*

---

<sup>1</sup> Voir notamment : Claes de Vreese, « 'Europe' in the News. A Cross-National Comparative Study of the News Coverage of Key EU Events », *European Union Politics*, Vol. 2, n°3, pp. 283-307, Holli A. Semetko et Patti M. Valkenburg, « Framing European Politics : A Content Analysis of Press and Television News », *Journal of Communication*, Printemps 2000, vol. 50, n°2, pp. 93-109., Holli A. Semetko, Claes H. De Vreese et Jochen Peter, « Europeanised Politics – Europeanised Media? European Integration and Political Communication », *West European Politics*, vol. 23, n°4, octobre 2000, pp. 121-141., Nicolas Hubé, L'Union européenne à la « Une » : un cadrage difficile d'une actualité peu visible. Regard comparé sur la presse française et allemande », art. cit., Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia, « Le cadrage médiatique de l'UE : Exploration comparée des mécanismes du frame-setting et du frame-sharing », in Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia (dirs.), *L'Union européenne et les médias*, L'Harmattan, Cahiers Politiques, 2003, pp. 126-127. Voir également : Jérôme Bourdon, « Une communauté inimaginable : L'Europe et ses politiques de l'image », *Mots*, n°67, Décembre 2001, pp. 150-167.

<sup>2</sup> Comme on l'a fait à propos des scandales qui aboutiront à la démission de la Commission Santer. Voir le chapitre VIII.



*mêmes centrées sur l'actualité nationale* »<sup>1</sup>.

Ce même porte-parole poursuit d'ailleurs en indiquant que « *tant qu'il n'y a pas d'espace public européen, de grand débat public européen avec des conflits européens puisque c'est ça qui intéresse la presse, tant qu'il n'y a pas de pouvoir, pas d'enjeux, la presse restera nationale. [...] Qui est le commissaire qui communique le moins, en tant que présence physique, etc ? Mais qui sort des communiqués de presse quasiment tout le temps et qui est côté partout - alors qu'il ne communique pas - comme le plus grand communicateur ? C'est le commissaire à la concurrence, Mario Monti. Parce que ses sujets sont des conflits : la Commission attaque des Etats ou des entreprises. C'est des sujets qui marchent. À côté, l'efficacité énergétique des bâtiments... Mais j'empêche la fusion GE-Honeywell, j'attaque la golden share de ELF, ce sont des sujets qui intéressent. [...] L'agriculture, c'est bien quand on a la vache folle. Voilà un sujet qui a marqué les 15 pays. Beau sujet. La chute de la commission, très beau sujet : un vrai conflit avec menaces, un Parlement qui hésite " je destitue, je ne destitue pas ",.. donc un conflit* »<sup>2</sup>.

À ce cloisonnement, s'ajoute l'imposition de problématiques institutionnelles dominantes dans la construction des questionnaires qui font que, encore plus que dans le cadre de sondages nationaux, ces enquêtes posent des questions que personne, en dehors de Bruxelles, ne se pose. Dans la mesure où le travail politique de traduction et de mobilisation sur les questions communautaires, outre qu'il est très variable dans sa forme, ne s'effectue que marginalement au niveau national, qu'il n'existe que peu ou pas de débat sur l'Europe qui emprunte les termes que mettent en scène ces sondages, on peut se demander avec quels moyens se stabilisent les jugements enregistrés. Renvoyer à la méconnaissance des répondants<sup>3</sup> et, dans un deuxième temps souvent, à la responsabilité des « médias » dans ce manque d'information, c'est oublier justement que le périmètre social où ces questions sont pertinentes est très limité et très spécifique<sup>4</sup>.

Le paradoxe de ces palmarès qui interrogent les correspondants pour établir un classement des commissaires européens, n'est donc que relatif étant entendu que ce type de

---

<sup>1</sup> Cité dans Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., pp. 28-29.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>3</sup> Ce type de critique, voire de stigmatisation, est d'ailleurs très ancienne puisqu'en 1953, à propos d'un sondage réalisé sur la Communauté européenne de défense, l'éditorialiste de *Paris-Presse* écrivait : « *Quelle montagne d'indifférence ! 52% des personnes interrogées ne savent pas si le traité a été signé. Il y a là un phénomène affligeant de rébellion du public contre sa propre information. Qu'on n'aille pas me dire que c'est la faute de la presse si les Français sont mal informés, tous les journaux en parlent [...]. Bref, à notre époque, il est des ignorances qui ne devraient plus être excusables* ». Cité dans : Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion*, op. cit., pp. 491-492. Certains font d'ailleurs de cette méconnaissance une arme politique. Ainsi les partisans irlandais du « non » au référendum sur le traité de Nice, utilisèrent, avec succès, un slogan emblématique : « *if you don't know, vote no* ».

<sup>4</sup> Une des particularités de l'UE est notamment de faire redescendre le taux de non-réponses des agriculteurs dans les sondages à son sujet au niveau de celui des cadres supérieurs et des professions libérales : Daniel Gaxie, *Le cens caché*, op. cit., p. 111.

« hit-parade » politique intéresse en premier lieu les journalistes eux-mêmes<sup>1</sup>. Il est par ailleurs au moins aussi fondé que les sondages qui demandent aux Européens s'ils sont favorables à une constitution européenne, à une politique étrangère commune ou s'ils estiment que leur pays bénéficie de son appartenance à l'UE<sup>2</sup>. Car les correspondants auprès de l'UE appartiennent à un groupe qui présente la particularité d'être quotidiennement au contact d'un système politique et institutionnel dont une des spécificités est de ne disposer que marginalement de personnels en dehors de Bruxelles et qui laisse à la charge des Etats la mise en place des mesures qu'il décide. Par conséquent, l'espace public européen est, pour le dire comme Paul Magnette<sup>3</sup>, « orléaniste », au sens où il n'implique qu'une élite socialisée à, et intéressée par, les questions communautaires. Dans ces conditions, le corps de presse de l'UE occupe une place spécifique dans la mesure où ses membres sont supposés plus « extérieurs » et moins directement « intéressés » que les autres groupes sociaux (fonctionnaires ou lobbyistes) qui auraient pu être interrogés, et leurs réponses sont par conséquent plus « recevables ». À cet égard ils figurent donc, de façon presque idéale, une « opinion publique » européenne et la salle de presse où ils se retrouvent tous les jours donne, par ailleurs, une idée de la manière dont fonctionnerait l'« espace public » à l'échelle de l'Europe que certains, hommes politiques ou journalistes, appellent de leurs vœux.

Dans cette pièce sont en effet rassemblés des acteurs qui portent et expriment, à travers leurs questions, des jugements qui réintègrent les questions évoquées dans les

---

<sup>1</sup> Notamment en raison des intérêts convergents qui rassemblent acteurs politiques et journalistes comme l'a souligné Eric Darras : « *D'une part, si au terme d'un processus de différenciation désormais bien engagé, les professionnels du champ journalistique disposent de ressources, d'enjeux, de positions de pouvoirs et de manière de les conquérir spécifiques, les élites politiques et journalistiques paraissent pourtant constituer un monde d'interconnaissances ou de " points communs " et se fédèrent en tous cas sur l'essentiel : la foi dans une doxa. D'autre part, les cadres professionnels de l'entendement journalistique, induits notamment par des contraintes économiques, qui transfigurent la compétition politique au travers des logiques de la personnalisation, de la simplification et de la dramatisation, figurent également dans les préceptes du marketing politique et peuvent logiquement entrer en congruence avec les intérêts des principaux leaders politiques* » : Eric Darras, *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine de télévision*, op. cit., p. 18.

<sup>2</sup> Toutes ces questions sont tirées de l'Eurobaromètre n°56 de l'automne 2001. On mesure la complexité des connaissances qu'il faut mobiliser pour répondre à de telles questions (comment mesurer, par exemple, les bénéfices que retire son pays de son appartenance à l'UE lorsqu'on n'a jamais connu que cette situation ?). Complexité que, bien entendu, une réponse limitée à un choix binaire ne permet pas de rendre.

<sup>3</sup> Paul Magnette, *L'Europe, l'État et la démocratie*, Editions Complexe, 2000, p. 233 et suivantes. L'auteur y explique notamment (pp. 236-237) que « *l'Union européenne, concourt à développer les inégalités politiques. La complexité de son organisation institutionnelle, en rendant difficile la compréhension des rapports de force, accroît le sentiment d'incompétence politique des citoyens les moins instruits. L'absence, et même le rejet, des clivages idéologiques traditionnels et des acteurs politiques qui les portent, favorisent le retrait du politique : les citoyens ne disposent pas de grilles de lecture qui leur permettent de comprendre les enjeux, et se voient offrir un choix électoral flou qui peut encourager l'abstention [...] la construction européenne est doublement inégalitaire en termes de mobilisation politique : elle décourage les formes de participation privilégiées par les catégories socio-culturelles inférieures et favorise les modes d'implication des catégories supérieures* ».

contextes nationaux qui leur donnent sens. Qui plus est, de manière exceptionnelle, ces points de vue nationaux sur les questions communautaires sont mis en présence les uns des autres.

[notes du 25 octobre 1999]

Question d'un journaliste allemand sur la Commission qui bloquerait les fonds structurels destinés à certains länders pour non application de directives écologiques (il demande la base légale de telles sanctions d'une manière relativement vindicative). Les journalistes français devant moi, visiblement surpris par l'information, discutent entre eux puis un Français pose une question : « *explique nous en off pourquoi on bloque les fonds structurels pour des raisons écologiques ?* ». Le porte-parole adjoint : « *On va vérifier et on organisera un briefing en off* » (rires). Il refuse de donner des informations complémentaires sans s'être davantage renseigné (ce n'était pas au programme, la porte-parole du commissaire à l'environnement invite les journalistes à la contacter dans la journée, en off quoi, puis le porte-parole adjoint, devant le début de bronca, déclare que le sujet sera évoqué le lendemain).

*« Les questions que les journalistes posent en salle de presse contiennent des informations. C'est-à-dire que quand un journaliste pose une question, souvent ça permet un peu à tous ses collègues d'apprendre quelque chose et c'est vrai que la question contient un élément d'information. Par exemple hier, si je prends un exemple, un journaliste allemand a posé une question sur le fait que la Commission envisageait de supprimer des aides régionales à l'Allemagne pour non respect d'une directive environnementale. C'est vrai que moi, j'étais pas au courant, mes collègues autour de moi n'étaient pas au courant et c'est vrai que ça a suscité un intérêt. À partir de là bon moi je me suis renseignée après pour savoir ce qu'il en était. Donc la question contenait cette information. »* (entretien avec une journaliste française, pigiste multi-support).

D'ailleurs, certains correspondants ont mis en place des systèmes de coordination pour se mettre à l'abri des « *réflexes nationalistes* ». C'est ce qu'explique Pierre Bocev, correspondant du *Figaro*, à Marie Cousin<sup>1</sup> en faisant état d'un groupe de dix correspondants de pays différents pour rencontrer ensemble des acteurs communautaires : « *C'est essentiellement pour inviter ensemble en off des responsables et être à l'abri des réflexes nationalistes. Quand un Français rencontre Monti, il va poser des questions sur tous les cas de concurrence française, point final. Alors que quand on est 10 de nationalités différentes, on ne va pas poser 10 questions sur un même pays. On va plutôt essayer de dégager les idées de fond sur l'évolution de la politique de concurrence ect. Aux sommets européens, à de rarissimes exceptions près, les tables de travail sont par nationalité. C'est un autre moyen de s'opposer aux pratiques de certains ministres français qui organisent des réunions spécifiques pour les journalistes de leur nationalité* ».

Dans ces conditions, les correspondants auprès des institutions européennes constituent le premier, et peut-être le seul, public de l'UE. Quotidiennement, porte-parole mais aussi commissaires ont face à eux une assistance venue les écouter, qui leur posera des questions et qui, parce qu'ils y sont professionnellement tenus, connaîtra bien les sujets

---

<sup>1</sup> Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., p. 88.

évoqués, les processus dont ils sont l'aboutissement et les luttes dans lesquelles sont pris ces acteurs.

Les journalistes s'enorgueillissent d'ailleurs de ce rôle qu'ils tiennent auprès d'une institution qui n'a guère d'autre voie d'accès au « public » européen :

« Les médias fonctionnent je dirais comme opinion publique des institutions européennes [...] En gros, c'est que la Commission n'a pas d'opinion publique. Un gouvernement, s'il se fâche avec sa presse, s'ils se tapent sur la gueule, genre Berlusconi en Italie par exemple (la presse écrite au moins) il a toujours la possibilité de se retourner directement vers l'opinion publique en s'adressant, par l'intermédiaire de la télévision, à son opinion publique. Alors que Prodi, si tout le monde... toute la salle de presse, tous les journalistes accrédités ici décident de lui claquer sur la tronche (il tape dans ses mains) c'est fini (rires). Parce qu'il peut pas passer au journal de 20 heures, journal européen de 20 heures qui traduise simultanément en 11 langues et demain en 20 langues... » (journaliste français presse quotidienne nationale).

Ce qui importe pour l'étude du corps de presse, c'est que la croyance en une « opinion publique » qui se réduise aux dimensions de la salle de presse ou, de manière plus extensive et réaliste, au microcosme social et politique qui gravite autour de l'UE<sup>1</sup> est partagée par les acteurs de l'UE et que ce sont les membres de cette communauté politique, cette « opinion mobilisée », qu'ils tenteront de convaincre et dont ils rechercheront l'assentiment.

Cette situation dans laquelle se trouvent plongés institutions et journalistes et où les rapports qu'ils entretiennent et les échanges croisés dont ils sont les protagonistes ne sortent guère des salles de presse où ils ont lieu, est singulière. Par conséquent, il est au moins aussi fondé de poser les questions que posent les enquêtes Eurobaromètre à ceux qui sont les plus à même d'y répondre (et dont les journalistes ne sont qu'une partie). Bien entendu, le problème n'est jamais posé en ces termes car, compte tenu de l'importance sociale et politique des sondages d'opinion et le rôle qu'ils jouent désormais dans le jeu politique, ce serait rendre visibles les discriminants sociaux sur lesquels sont fondés l'intérêt et le soutien à (ainsi que la connaissance de) l'Union européenne.

La conséquence théorique de ce que l'on a tenté de mettre en évidence est de remettre en cause les fondements mêmes de la plupart des travaux qui prétendent étudier les formes

---

<sup>1</sup> Les travaux de Julien Weisbein sur les associations chargées de représenter la « société civile » européenne montrent notamment que ces structures sont largement entretenues par les institutions de l'UE et, qu'en conséquence, elles incarnent une conception très restrictive de la diversité de la « société civile » (où n'apparaissent jamais ceux qui sont en conflit avec l'UE) et sont, surtout, totalement invisibles socialement. À cet égard, elles représentent une société qui ignore même leur existence : Julien Weisbein, « Le militant et l'expert. Les associations civiques face au système politique européen », *Politique européenne*, n°4, printemps 2001, pp. 105-118.

prises par l' « espace public européen » en partant du présupposé, très fort, qu'il engloberait, de manière indifférenciée, l'ensemble des Européens. Peu ou prou, la plupart de ces études partagent l'idée d'un « espace public » à l'échelle de l'Europe dont il s'agit d'étudier les défaillances ou les potentialités. C'est-à-dire une conception purement géographique et a-sociologique de l' « espace public ». À aucun moment n'est questionné le type d' « espace public » qu'il s'agit d'étudier comme si, et c'est le signe de la prégnance sociale de cette représentation, celui-ci avait, de tout temps, était tel qu'on se le représente aujourd'hui<sup>1</sup>.

\*\*\*

Cette mise au clair de la « réalité » de l' « espace public européen » constituait un préalable à l'étude concrète des principes qui sont au fondement de la production de l'actualité communautaire. En prenant à rebours cette question de l' « espace public européen » on évacue toute une série de questionnements « préfabriqués » et « pré-constitués » qui apparaissent inévitablement dans le sillage du concept habermassien : assiste-t-on à une convergence ? pourquoi les divergences sont-elles si tenaces ? comment les institutions européennes peuvent-elles espérer communiquer auprès de l'ensemble des citoyens ? etc.

En étudiant les logiques de production de l'actualité communautaire on n'évade pas la question, tant empirique que normative, du sens social que peut accorder l'immense majorité des Européens à ces informations et des conséquences politiques de ces phénomènes. Mais, plutôt que de se demander pourquoi ces informations ne font pas sens pour la plupart des citoyens européens<sup>2</sup>, il faut sans doute s'interroger sur les raisons de la forme prise par cette actualité ; forme encore moins susceptible de faire sens pour eux que les informations politiques nationales.

---

<sup>1</sup> Représentation qui est d'ailleurs fort éloignée de celle d'Habermas.

<sup>2</sup> Ce qui conduit (au mieux) à s'interroger sans fin sur la manière de rendre « accessible » la « technicité » communautaire et (au pire) à dissimuler ces inégalités derrière un discours volontariste (« les européens devraient s'y intéresser ») voire à camoufler cette dépossession par une rhétorique de l'inachèvement (« les européens finiront par s'y intéresser »).

## PARTIE II – L’ESPACE DES POSSIBLES JOURNALISTIQUES

### A BRUXELLES

Lorsqu’ils prennent leurs fonctions à Bruxelles, les journalistes ne pénètrent pas un espace social vierge, libre de toutes contraintes et au sein duquel ils pourraient totalement définir la manière dont ils envisagent de couvrir l’actualité communautaire. Les rédactions qui les envoient ne peuvent, elles non plus, imposer à leurs correspondants une « ligne » ou une couverture spécifique de l’UE qui seraient totalement déconnectées de l’environnement social et professionnel qu’ils intègrent. Au contraire, ils vont devoir composer, plus ou moins facilement en fonction de leurs propriétés respectives, avec un poste déjà fortement institutionnalisé et consolidé. Cette institutionnalisation s’est largement faite en dehors d’eux et ils n’ont qu’une prise limitée sur la définition de celui-ci<sup>1</sup>. La tradition du poste, tout d’abord, entendue comme le produit d’une sédimentation des pratiques et des habitudes tant du côté des sources que de celui des correspondants; les stratégies des sources contraintes par le contexte institutionnel et les rapports de force ensuite ; les représentations stabilisées de l’actualité communautaire qui s’incarnent dans des attentes et des stratégies des rédactions : tous ces éléments concourent à délimiter l’espace des possibles journalistiques à Bruxelles.

Pour autant, les correspondants ne trouvent pas le poste « tout fait » et univoque. La dimension internationale du corps de presse interdit pratiquement d’évoquer un mode d’appréhension du métier qui vaudrait pour tous les groupes nationaux de journalistes. Si les contextes nationaux viennent donner sens aux contraintes du poste (en rendant plus criants certains aspects ou en évacuant pratiquement d’autres), les propriétés (sociales, biographiques) de ceux qui prennent leurs fonctions vont elles aussi actualiser, en quelque sorte, ces caractéristiques du poste<sup>2</sup>. Cependant, si les correspondant participent, ont participé

---

<sup>1</sup> Bernard Lacroix et Jacques Lagroye (Bernard Lacroix et Jacques Lagroye, « Introduction », chap. cit., p. 9-10) indiquent d’ailleurs que cette conception des institutions « conduit à mettre l’accent sur la construction de l’institution comme résultat d’engagements et d’activités hétérogènes, jamais complètement voulu par quiconque non plus que jamais totalement contrôlé par personne, sans rien abandonner de l’idée que l’institution échappe, pour cette raison même, à ses auteurs comme à ses interprètes, quoiqu’elle n’ait cependant peut-être pas d’autre circonstance que celle que lui confère la variété des entreprises tendant à s’en saisir et à s’en servir ».

<sup>2</sup> Comme le métier politique, celui de journaliste, en l’occurrence spécialisé sur l’UE, est « également fonction [de leurs] propriétés sociales [...], propriétés qui les prédisposent plus ou moins à tenir les rôles prescrits, à jouer “naturellement” le jeu, voire à jouer de leur aptitude à jouer le jeu – en affichant par exemple une distance à l’égard des contraintes du rôle ». En effet, « Leur apprentissage du métier [...] est assimilable à la découverte de rapports sociaux et de savoirs constitutifs de rôles qui non seulement se sont objectivés dans des états différents des rapports sociaux et en des sites d’interaction pour partie séparés, mais encore se sont imposés à eux avec une intensité variable et sous la forme d’obligations de nature différente (selon qu’ils y adhéraient par conviction, par raison ou par devoir) [...] Ainsi les prescriptions de rôle, entretenues par des partenaires

à la définition des caractéristiques du poste et peuvent partiellement contester les contraintes qui leur sont liées, tous ces éléments sont intériorisés et assimilés à la norme, voire à la « normale »<sup>1</sup>. En empruntant à la sociologie des rôles et à une approche relationnelle de cette spécialité journalistique, on souhaiterait montrer comment une série de contraintes vient borner l'espace des possibles journalistiques à Bruxelles.

La manière dont les correspondants vont couvrir l'actualité communautaire ne tient pas qu'à leurs propriétés individuelles (sans quoi il y aurait autant de manières de le faire que de correspondants) mais est fortement enserrée par un ensemble de normes et de conditions d'exercice de leur métier qui viennent définir ce qu'il est convenu d'attendre d'un journaliste accrédité auprès de l'UE. Pour le dire comme Luc Boltanski, pour échapper au psychologisme et à la réduction des phénomènes collectifs à l'agrégation d'« opinions » individuelles, il faut s'intéresser à ce qui structure, sur un mode impensé, la pratique des membres du groupe<sup>2</sup>. Par ailleurs, les situations des correspondants à l'intérieur d'un même groupe national sont trop contrastées pour simplement renvoyer à des facteurs nationaux l'explication des comportements observés. Il faut donc mettre ces variables en relation avec les problèmes spécifiques que pose l'actualité communautaire dans les différents contextes nationaux ; problèmes qui ne se posent pas non plus de la même manière en fonction des médias pour lesquels travaillent ces journalistes.

---

*différents de l'élu, sont-elles pour lui des "contraintes" dont son histoire personnelle la plus ou moins, et pas de manière analogue, prédisposé à s'accommoder; mais il ne peut en ignorer aucune, même s'il ne s'acquitte pas de toutes avec un bonheur égal » : Jacques Lagroye, « Etre du métier », art. cit., p.13.*

<sup>1</sup> En effet, la définition du rôle ne fonctionne pas comme un carcan s'imposant à l'individu. S'il s'agit bien de contraintes, celles-ci ne sont pas vécues comme telles sous l'effet de l'apprentissage et de la socialisation qui lui sont associés : « *en effet, les règles de comportement qui structurent le rôle des élus sont autant des contraintes que des modèles pour l'action : en jouant son rôle, un homme politique ne répond pas simplement à une obligation qui s'imposerait à lui de l'extérieur ; il agit selon des modèles cognitifs et des systèmes de représentations qu'il a intériorisés et qui guident ses actions* » : Jean-Louis Briquet, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, n°28, décembre 1994, pp. 16-26, p. 25. L'auteur indique à ce propos préférer la notion de « prescription de rôle » empruntée à Anthony Giddens, à celle de « contraintes de rôles » des auteurs inscrits dans la tradition interactionniste.

<sup>2</sup> « *Seule la connaissance de l'histoire du groupe et de ses structures livre la clef de phénomènes singuliers, quotidiens et fugaces qui appartiennent, en apparence, à l'ordre de la psychologie du sujet et dont pourtant la signification échappe tant qu'on se borne à les saisir au niveau de la personne ou même, en agrégeant, dans la logique du sondage, des opinions et des comportements individuels auxquels il ne suffit pas d'appliquer des techniques statistiques pour que leur soit restituée la dimension collective d'où ils tirent leur sens. On ne pourrait ainsi construire des hypothèses sur la formation et les propriétés des instruments cognitifs (schèmes, catégories, concepts, etc.) au moyen desquels les agents pensent le groupe et leur appartenance au groupe sans les rapporter à la structure du groupe et à son histoire, dont ces instruments sont le produit intériorisés et réifié, et qu'ils reproduisent à leur tour chaque fois qu'ils sont mis en pratique* » : Luc Boltanski, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, op. cit., p. 463.

## Le poste comme rôle

Afin d'analyser la manière dont ce poste a peu à peu été défini, on propose de l'envisager comme un rôle. C'est-à-dire un ensemble de prescriptions de comportement qui sont reconnus, à l'intérieur du groupe mais également à l'extérieur (perception qui peut être partiellement contradictoire avec la première), comme, en l'occurrence, la « bonne » manière d'exercer son métier. Comme le rappelle Jacques Lagroye à propos des hommes politiques, « avoir la connaissance pratique de ce qu'il convient de faire quand on est appelé à s'insérer dans des interactions successives en y occupant la même position (celle d'expert, de l'arbitre, du trouble-fête, etc.), et être éventuellement capable d'expliquer pourquoi on agit ainsi, c'est être en mesure d'entrer dans "son" rôle [...] Nul doute que le rôle, ainsi défini, soit d'abord déterminé par l'état particulier, ou la configuration spécifique, des rapports sociaux en un lieu et en un temps donnés »<sup>1</sup>. À cet égard, chaque rôle est défini par un nombre limité de registres ou répertoires mobilisables par celui qui l'endosse<sup>2</sup>. Or ces registres « ne planent pas dans l'air du temps »<sup>3</sup> mais « sont entretenus par les usages socialement autorisés qu'en font les élus et leurs conseillers; s'ils peuvent contribuer à une homogénéisation des pratiques, et par là à la consolidation de rôles, c'est à raison des multiples intérêts de groupes constitués à faire advenir cette homogénéité relative ». La définition du rôle de correspondant se joue donc à deux niveaux. Il y a, tout d'abord, ce qu'il faut être pour être un « bon » correspondant au sein du corps de presse et par rapport aux sources et ce qu'il faut être pour sa rédaction. À la rencontre de ces deux niveaux de définition se réalise l'espace des possibles journalistiques à propos de l'UE. Il faut donc s'intéresser à la manière dont se construisent et s'imposent, de manière plus ou moins efficace socialement, ces registres possibles et comment les correspondants gèrent les tensions éventuelles entre ceux-ci et leurs propres dispositions ou encore ce que leur impose le fait d'appartenir à une presse nationale.

Jay G. Blumler et Michael Gurevitch<sup>4</sup> invitaient à envisager les relations des journalistes aux hommes politiques à partir d'une théorie des rôles. Selon eux, « les messages politiques disséminés par les médias sont le fruit d'interactions entre (1) deux ensembles d'acteurs mutuellement dépendants et mutuellement adaptables, qui poursuivent des objectifs

---

<sup>1</sup> Jacques Lagroye, « Etre du métier », art. cit., p.6.

<sup>2</sup> Pour deux exemples d'études mobilisant la notion de rôle politique et la fonction de prescription de comportement des institutions, on peut se reporter à Florence Haegel, *Un maire à Paris*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994 et Olivier Nay, *La région : une institution*, L'Harmattan, 1997.

<sup>3</sup> Jacques Lagroye, « Etre du métier », art. cit., p.8.

<sup>4</sup> Jay G. Blumler et Michael Gurevitch, *The Crisis of Public Communication*, Routledge, 1995, p. 25 et suivantes.



*divergents (bien qu'ils se chevauchent), dont les relations sont typiquement (2) régulées par les rôles, donnent lieu à (3) l'émergence d'une culture partagée qui spécifie comment ils devraient se conduire les uns avec les autres, mais dont les règles de base sont (4) ouvertes à la contestation et à une interprétation divergente et permettent une potentielle dislocation qui est souvent (5) contrôlée par des mécanismes formels et/ou informels de gestion du conflit »<sup>1</sup>.*

D'après les auteurs, cette approche permet de sortir du dilemme récurrent entre les partisans d'une théorie soulignant, sur un mode souvent normatif, que les journalistes devraient se comporter en adversaires des hommes politiques et ceux qui, au contraire, mettent l'accent sur les transactions et les échanges tout en sortant difficilement de la seule description des interactions. En partant du concept de rôle<sup>2</sup> au contraire, on met l'accent sur la manière dont s'institutionnalisent et se perpétuent des formes spécifiques d'interaction<sup>3</sup>. Ce modèle d'analyse semble particulièrement stimulant dès lors que l'on s'intéresse à la stabilité des comportements et à la manière dont ceux-ci tendent à perdurer alors même que les acteurs changent. Il permet également de réfléchir au changement dans les règles d'interaction et les conceptions de rôle dont les acteurs sont à la fois les porteurs, les interprètes et, pour certains et dans une certaine mesure, les concepteurs ou les adaptateurs. D'autre part, l'approche par les rôles permet d'analyser dans le même temps le travail des sources et celui des journalistes et de dépasser ainsi la césure entre deux littératures scientifiques, à bien des égards distinctes. Elle autorise ensuite à chercher dans les pratiques professionnelles et les conditions d'exercice du métier les origines des discours journalistiques entendus comme une coproduction des sources et des journalistes. Enfin, en mettant l'accent sur l'harmonie des représentations entre sources et journalistes qui n'est jamais aussi visible que lors de leurs interactions, elle permet de dépasser les interprétations en termes de « connivence ».

### **Rôle et rhétoriques journalistiques**

À cet égard, cette approche fait largement écho à celle développée par Jean-Gustave Padioleau ; perspective qu'il qualifie d'« action sociale »<sup>4</sup>, c'est à dire qui s'attache à « *montrer*

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>2</sup> « *Les interactions récurrentes qui aboutissent à la communication politique à destination du public sont négociées, non par des individus non-socialisés, mais par des individus tenant un rôle et dont les relations de travail son par conséquent affectées par des engagements normatifs et institutionnels* » : Jay G. Blumler et Michael Gurevitch, *The Crisis of Public Communication*, *op. cit.*, p. 34.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>4</sup> Jean Gustave Padioleau, « *Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques* », *art. cit.*, p.257.

*comment les “rhétoriques journalistiques” [...] mises en œuvre par les rédacteurs dépendent de systèmes d’interaction dont on examine les modalités d’emprise* ». D'ailleurs, la notion de « *rhétorique journalistique* » peut largement être rapprochée de celle de « *registres* » de rôle, puisqu'elle ne définit pas seulement des procédures d'écriture journalistique<sup>1</sup> mais aussi « *les représentations qu’y projettent les journalistes d’eux-mêmes, des alter, des éléments physiques ou culturels présents dans les contextes d’interaction attachés à leurs positions de journalistes spécialistes [...] les rhétoriques journalistiques sont le produit de pratiques inscrites dans des contextes d’interaction spécifiques dont les caractéristiques influencent l’occurrence et l’opportunité des dites rhétoriques, c’est-à-dire que les performances des acteurs dépendent, toutes choses égales par ailleurs [...], des processus d’interaction nés des perceptions et des attentes réciproques* »<sup>2</sup>. C'est-à-dire que l'on ne saurait séparer les discours journalistiques de leurs conditions de production, des systèmes d'interdépendances<sup>3</sup> dans lesquels s'inscrivent les pratiques journalistiques<sup>4</sup>.

Les débuts au poste de correspondant sont marqués par un apprentissage, une socialisation à un monde professionnel qui a ses règles, ses coutumes, son histoire particulière. En privilégiant une approche en termes de métier, on met alors l'accent sur les processus d'intériorisation de ce qui est constitutif du « rôle social » des correspondants et des attributs qui lui sont généralement attachés<sup>5</sup>. Comme on l'a vu, le corps de presse joue un rôle intégrateur pour les nouveaux venus qui sont, aidés en cela par leurs collègues plus expérimentés, peu à peu socialisés à la fois à la politique communautaire et au fonctionnement du groupe professionnel. À travers ce processus de socialisation qui est aussi une intégration progressive au groupe professionnel et, plus largement, au monde social

---

<sup>1</sup> Sur les procédés d'écriture journalistiques, on peut utilement se reporter à Yves de la Haye, *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, La pensée sauvage, Grenoble, 1985.

<sup>2</sup> Jean Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit., p.268.

<sup>3</sup> La notion d'interdépendance semble en effet mieux adaptée que celle d'interaction dans la mesure où elle met davantage l'accent sur la dimension relationnelle des espaces de contraintes dans lesquels s'inscrit le travail journalistique. Sur ce point voir Erik Neveu et Raymond Kuhn, « Political journalism. Mapping the terrain », *op. cit.*, p.6. En conséquence, lorsqu'on parle dans ce travail d'interactions, c'est essentiellement pour désigner des lieux et des moments d'échanges entre les journalistes et leurs sources d'information (conférences de presse, etc.).

<sup>4</sup> Erik Neveu, « Pages “politique” », art. cit.

<sup>5</sup> Comme l'indique Jean-Louis Briquet (Jean-Louis Briquet, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *op. cit.*, p.18) : « *L'attention apportée aux conditions effectives d'exercice d'un métier aboutit ainsi à privilégier une analyse en termes de rôle social, d'apprentissage de comportements selon des normes considérées comme légitimes à l'intérieur du groupe professionnel. Plus précisément, elle permet de faire l'hypothèse que c'est à travers l'engagement situationnel que les règles et normes constitutives d'un métier sont à la fois intériorisées par les professionnels et reproduites à l'intérieur des institutions où agissent ces professionnels* ».

communautaire, les correspondants intériorisent peu à peu les règles non-écrites de fonctionnement du poste mais aussi celles de la *polity* européenne. Ils entrent progressivement dans leur rôle.

L'obligation tacite de se conformer au rôle, c'est-à-dire à ce qu'on attend d'un correspondant auprès de l'UE qu'il fasse, passe donc par l'apprentissage des « fautes », ou des manquements au rôle. Des plus grossiers (comme dans l'exemple qui suit où un journaliste qui maîtrise mal les langues de la salle de presse et les « règles » de cette interaction et qui a visiblement mal interprété des informations) aux plus subtils.

[notes du 5 novembre 1999]

À la fin du briefing, un journaliste (italien) agace tout le monde et provoque des ricanements (y compris du porte-parole) en posant plusieurs questions de suite, dans un mauvais anglais, à propos des mesures que compte prendre Prodi pour lutter contre « *l'exportation de drogues synthétiques par la Hollande y compris via des serveurs Internet* ». Le porte-parole lui explique calmement que ce n'est pas la Hollande en tant qu'État qui exporte de la drogue, que c'est une compétence qui se met en place progressivement au niveau communautaire, qu'à sa connaissance ces drogues sont interdites par la Hollande et que les gens qui les exportent sont considérés comme des criminels etc. Alors qu'une autre question est posée (à un autre porte-parole) à propos d'une rencontre entre la commissaire De Palacio et le Ministre des transports autrichien, le porte-parole qui quitte l'estrade raille le journaliste précédent en disant qu'en tous cas, « *ils n'ont pas parlé de drogues* ».

Le manque de maîtrise d'une des langues de la salle de presse est un handicap lourd pour un journaliste ; il y a une sorte de censure collective, de mesures de rétorsion lorsque la question ne semble pas adaptée, mal informée. Il y a, en tout état de cause, des questions qui n'ont rien à faire dans la salle de presse de la Commission. Ce n'est pas la première fois qu'un journaliste est raillé par ses collègues (sourires entendus) voire rappelé à l'ordre lorsqu'il se méprend (comme lorsqu'un journaliste a évoqué plus tôt la baisse des taux d'intérêt intervenu hier au lieu de la hausse).

L'intériorisation de ce (et ceux) qui « compte », de ce qui est « important » et de ce qui ne l'est pas, du type de questions qui « se posent » et de celles qui ne viendront bientôt même plus à l'esprit, etc. est un des effets de cette socialisation. Toute une série de normes, largement silencieuses, qui viennent définir des conventions qui guident à la fois la pratique (où aller et quand ? qui voir ?) et le discours journalistique à propos de l'UE.

Reste à définir justement où s'écrivent ces rôles, au terme de quels processus et sous l'action de quelles catégories d'acteurs. Reste également à envisager les mécanismes par lesquels ces répertoires pour l'action s'imposent aux acteurs comme des modèles à imiter. Comme on l'a dit, les modèles de rôle se définissent en dehors des individus qui doivent

apprendre à s'accommoder des prescriptions de comportement qu'ils proposent<sup>1</sup>, pour bientôt les oublier. Si l'on envisage le corps de presse comme une institution qui fournit des modèles de comportement à ses membres, on peut alors s'intéresser à la manière dont (et sous l'action de quels facteurs) ceux-ci se sont formés et aux poids respectifs de chacune de ses composantes qui peut s'avérer variable dans le temps et selon les individus.

Il faut pour cela porter une attention particulière à la dimension historique de la constitution des rôles et de leurs institutionnalisation. Ceux-ci sont redevables d'une période temporelle particulière qui les rendait possibles et légitimes et qui leur a permis de s'imposer durablement en raison d'une caractéristique fondamentale du corps de presse : son inertie<sup>2</sup>. Le gigantisme du corps de presse est à l'origine d'une stabilité importante des pratiques que le nouvel arrivant subit bien plus qu'il ne peut les maîtriser ou les infléchir. Les règles qu'il doit intégrer étaient là avant qu'il n'arrive et persisteront (même si elles peuvent avoir évolué) lorsqu'il quittera son poste. Qui plus est, dans la mesure où il est presque totalement dépourvu des ressources pertinentes au sein du corps de presse (notamment parce qu'elles supposent une très longue présence sur place) et doit faire largement appel à l'aide des confrères plus expérimentés, le correspondant qui débute est fortement incité à s'inscrire dans cette tradition du poste. L'importance numérique de ce groupe professionnel tout d'abord, le fait que la plupart des journalistes n'y feront qu'un passage de quelques années ensuite, sont certains des fondements les plus efficaces de l'inertie des pratiques au sein du corps de presse.

Dans la mesure où la remise en cause des principes selon lesquels s'organise le groupe est rendue extrêmement difficile par l'isolement et le manque de ressources pour le faire, la conformation à ceux-ci a des effets puissants sur le type de couverture qui sera effectué. L'idée par exemple que pour être au courant de l'actualité de l'Union européenne il faille assister de manière très régulière au briefing quotidien de la Commission européenne ou la forme que prennent les rapports des journalistes avec les porte-parole contribuent à définir *l'impensable* du travail de ces journalistes : couvrir l'Union européenne sans accorder une place privilégiée aux institutions ou développer une attitude systématiquement critique, voire agressive à l'égard des sources institutionnelles par exemple.

---

<sup>1</sup> Sur le malaise ressenti par certains correspondants à leur débuts, voir le chapitre IV.

<sup>2</sup> Comme le notent Peter Berger et Thomas Luckman (Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, op. cit., p. 161.) il y a une « *tendance naturelle de l'institutionnalisation à l'inertie. [...] Cela signifie que les institutions peuvent persister même si, pour un observateur étranger, elles ont perdu leur fonctionnalité originelle ou leur qualité pratique. On fait certaines choses non pas parce qu'elles marchent, mais parce qu'elles sont justes, - c'est-à-dire justes en termes de définitions de la réalité promulguées par des experts universels* ».

Trois séries de variables semblent peser sur la définition du rôle de correspondant auprès de l'UE et viennent circonscrire l'espace des possibles journalistiques à Bruxelles. La première tient à l'épaisseur historique du corps de presse, à la tradition d'un poste qui s'est forgée depuis le début des années soixante et dont certains de ceux qui ont contribué à la créer et à l'entretenir étaient toujours présents à la fin des années quatre-vingt dix<sup>1</sup>. Cette première dimension est davantage interne au corps de presse. Elle renvoie à la constitution de « figures » du corps de presse et à la manière dont ces journalistes ont longtemps (et avec succès) incarné « le » correspondant à Bruxelles.

Ce sont aussi les sources elles-mêmes, par la manière dont elles fonctionnent et les formes d'interaction qu'elles privilégient, qui délimitent l'espace des possibles journalistiques<sup>2</sup>. Dans ces conditions, la remise en cause de cette définition du poste se révèle très coûteuse et ne peut être réalisée qu'à certaines conditions (notamment historiques et institutionnelles comme on le verra dans la troisième partie de ce travail) ; conditions qui ne dépendent pas, ou en tout cas pas seulement, de l'action de journalistes aux propriétés spécifiques<sup>3</sup>.

Enfin, des influences externes au corps de presse s'exercent sur la manière dont ces journalistes appréhendent leur poste. Celles qui naissent tout d'abord au sein des rédactions qui formulent des attentes, plus ou moins explicites et directives, à l'égard des journalistes qu'elles envoient à Bruxelles<sup>4</sup>. Les matrices cognitives, nationalement situées, qui viennent donner du sens à la vie politique communautaire, loin d'être totalement désincarnées, trouvent leur expression dans des types particuliers d'arrangements entre les correspondants et leurs rédactions. Par les choix qu'elles opèrent dans le recrutement de profils particuliers de journalistes, les demandes qu'elles expriment, les rubriques auxquelles elles les rattachent et les relations plus ou moins étroites qu'elles entretiennent avec eux, les rédactions nationales contribuent à construire une image de son rôle chez le correspondant. C'est-à-dire, à la fois la manière dont il conçoit la façon d'exercer son métier auprès des institutions de l'UE mais aussi ce qu'il anticipe<sup>5</sup> des attentes de ses interlocuteurs (sources ou hiérarchie).

---

<sup>1</sup> Chapitre V.

<sup>2</sup> Chapitre VI.

<sup>3</sup> Ce que tendrait à laisser penser une vision « héroïque » et personnalisée des évolutions observées.

<sup>4</sup> Chapitre VII.

<sup>5</sup> Ces anticipations étant, bien entendu, incorporées dans la pratique et largement routinisées. Leur explicitation n'intervenant qu'exceptionnellement (à la demande d'un enquêteur), elles ne font pas non plus l'objet de « décisions » conscientes et récurrentes mais fonctionnent très largement au « cela-va-de-soi ».

Chacune de ces variables entretient une relation dialectique avec les deux autres. Elles s'informent et s'actualisent même si, comme on l'a dit, l'inertie du corps de presse, comme celle des institutions, rend les changements lents et difficilement maîtrisables par quiconque. Par conséquent, des décalages peuvent conduire à des conflits sur la définition de l'excellence journalistique mais également entre les différentes composantes de celle-ci (notamment entre ce qu'attendent les rédactions de leurs correspondants et le système de production de l'information dans lequel ils sont pris). Reste qu'aucune de ces variables ne se comprend indépendamment des deux autres : la tradition du poste a contribué à stabiliser une conception de l'actualité communautaire au sein des rédactions qui adaptent leur recrutement et leurs demandes à ce contexte ; les sources ont, elles aussi, établi leurs stratégies en fonction du public journalistique auquel elles ont affaire, à ses demandes et à ses habitudes. Ces deux phénomènes viennent, en retour, conforter l'idée chez les nouveaux titulaires du poste que celui-ci a toujours été tel qu'ils le trouvent et que le meilleur, et le seul, moyen d'exercer « correctement » leur métier est de s'inscrire dans cette tradition. Ces différentes facettes du rôle de correspondant sont donc largement interdépendantes. De la mise en évidence de ces interdépendances, apparaissent des modes d'explication des phénomènes observés qui permettent de ne pas rabattre l'analyse sur des explications « indigènes » comme celles qui font appel aux thématiques de la connivence ou de la propagande. La culture relationnelle qui a longtemps caractérisé le poste de Bruxelles n'est en effet pas le fait de journalistes particulièrement versés dans la déférence mais davantage le résultat d'un état, historiquement situé, du système de relations entre journalistes et institutions communautaires. De la même manière, la capacité, réelle, de la Commission européenne à définir l'agenda des accrédités n'est pas le produit d'une entreprise d'intoxication<sup>1</sup> mais, là aussi, d'habitudes de travail qui ont eu leur validité historique compte tenu de la manière dont le poste était défini. Enfin, le processus, discret mais redoutablement efficace, par lequel les nouveaux accrédités ajustent peu à peu leurs représentations de l'actualité communautaire et de l'UE à celles qui ont cours au sein du corps de presse et des institutions, a une influence décisive sur leur manière d'envisager les informations, de les hiérarchiser et d'en rendre compte.

En prenant en compte ces trois dimensions et les relations qu'elles entretiennent entre elles, on privilégie une approche qui intègre les différentes forces sociales qui pèsent sur le

---

<sup>1</sup> Pour une analyse en ces termes, voir : Gérard de Selys, « L'information européenne ou des informations européennes », in Felice Dassetto et Michel Dumoulin, *Naissance et développement de l'information européenne*, op. cit. pp. 103-108.

travail journalistique. C'est notamment ce que proposait Philip Schlesinger<sup>1</sup> en critiquant le « média-centrisme » de la plupart des études portant sur le journalisme. S'il faut analyser au concret les contraintes qui pèsent, et notamment celles exercées par les sources d'informations, sur les journalistes, il faut également prendre en compte celles qui contraignent l'action de ces dernières. On ajoutera que s'il faut sortir des seules salles de rédaction<sup>2</sup> pour analyser les relations entre sources et journalistes, il faut sans doute aussi y revenir pour analyser comment stratégies des sources et manières de faire journalistiques influent sur l'organisation des rédactions et les modes de traitement, ainsi que sur les registres journalistiques mobilisés sur des actualités spécifiques.

La définition du poste de correspondant auprès des institutions européennes s'effectue donc à l'intersection de ces trois systèmes de contraintes, indissociables dans les effets qu'ils produisent. Cependant, on verra qu'ils ne pèsent pas d'un même poids selon les origines nationales de ces journalistes<sup>3</sup>. Une nouvelle fois, on ne peut repérer et qualifier des modes de traitement différenciés qu'à la condition de prendre en compte le fait que ces systèmes de contraintes varient fortement d'un groupe journalistique national à un autre, que si les ingrédients qui les composent sont identiques, ils ne sont pas présents en même quantité, ni avec les mêmes effets. Le modèle d'analyse que l'on propose ici n'est pourtant pas uniquement valable sur les cas britannique et français. Simplement, comme le montrent les résultats contrastés des deux pays, il faut à chaque fois prendre la mesure de chacun de ces éléments en relation avec la réalité nationale dans laquelle il s'inscrit. Des facteurs aussi discriminants que les cultures professionnelles des journalistes, les rapports contrastés des pays membres à l'UE ou l'économie des presses nationales, ou bien plus contingents comme les dates d'adhésion, rendent peu opératoires le repérage de tendances indifférenciées.

---

<sup>1</sup> Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », art. cit.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 77 : « Cette méconnaissance est en partie due au fait que la sociologie des médias a eu pour principal - mais certainement pas unique - centre d'intérêt la manière dont les organismes de médias, et notamment ceux qui diffusent les nouvelles, utilisent les sources d'information (un terme qu'il faut entendre dans son acception la plus large afin d'y intégrer, par exemple, la désinformation ou les « économies sur la vérité »). En un mot, comme je l'explique ci-après, la sociologie des médias s'est montrée excessivement média-centrique. »

<sup>3</sup> Ces contraintes sont en effet plus ou moins immédiates. Ainsi, la tradition du poste, dans la mesure où elle s'incarne dans un certain nombre de journalistes français présents depuis très longtemps beaucoup plus que chez des correspondants britanniques, constitue un élément de définition du poste sans doute plus prégnant dans le premier cas que dans le second. Cependant, la culture relationnelle et les habitudes de travail collectives qu'implique cette histoire du corps de presse pèsent sur le quotidien de tous ses membres.

Enfin, parler du corps de presse comme d'une institution sociale n'empêche pas de penser le changement et les reconfigurations. Au contraire, l'institution « *se fait et se rejoue continuellement, aussi bien dans des conjonctures critiques, où l'affrontement sur sa forme remet en question les définitions stabilisées et révèle la fragilité de sa fonctionnalité présumée, que dans les conjonctures de stabilisation, où semble momentanément conjuré le risque d'une redéfinition radicale, et où la force propre de la codification paraît s'imposer à tous les agents. De cette succession irrégulière d'affrontements spectaculaires et de conflits discrets résulte la sédimentation de prescriptions, de pratiques, de savoirs et de croyances qui dessine les formes de l'institution ; mais chaque nouvel apport, loin de s'ajouter simplement aux précédents, modifie aussi leur structure et leur poids, brise l'ordonnance de leur ajustement, remet partiellement en question les définition qu'ils avaient consacrées* »<sup>1</sup>. C'est à l'un de ces moments « critiques » que l'on consacra la troisième partie de ce travail.

---

<sup>1</sup> Bernard Lacroix et Jacques Lagroye, « Introduction », chap. cit., p. 11.



## CHAPITRE V – LE POSTE COMME TRADITION

Si, comme on a tenté de le montrer, le corps de presse est un rassemblement de journalistes, hiérarchisé voire divisé, il constitue néanmoins un groupe qui s'organise selon des règles qui lui sont propres. Notamment, et au-delà des principes de hiérarchisation que l'on a évoqué (liés à la nationalité et au statut des titres pour lesquels travaillent les journalistes, etc.), le groupe des accrédités se structure et assigne des statuts à ses membres selon des règles qui tiennent à l'histoire du groupe et aux ressources pertinentes pour y obtenir et y tenir des positions de pouvoir. Une poignée de correspondants est présente à Bruxelles depuis plus de vingt ans<sup>1</sup>. Ces quelques individus représentent et incarnent une génération de journalistes qui a traversé (et activement participé à) une période historique particulière : celle des débuts de la construction européenne qui était aussi celle, pour eux, de l'« invention »<sup>2</sup> du poste. Ils retirent de cette expérience (à la fois personnelle et historique) commune des propriétés et des conceptions partagées, dont les effets s'exercent bien au-delà de leurs cas individuels. Dans la mesure où ils ont largement « inventé » le poste<sup>3</sup>, le modèle d'excellence professionnelle qu'ils incarnent continue de peser sur les pratiques de leurs collègues mais également sur leurs sources et la manière dont elles fonctionnent.

C'est notamment cette tradition<sup>4</sup> qui a pour effet de « tirer » le poste vers une logique de spécialisation et de technicisation. Compte tenu de l'approche du métier que valorisent ceux qui sont les plus anciens du corps de presse, cette dernière a imposé une définition experte du poste qui déborde largement les frontières d'un groupe très restreint numériquement.

Plutôt qu'à l'accumulation d'anecdotes sur ses membres c'est à la « biographie collective » de ce groupe particulier que l'on doit s'attacher. En effet, comme le dit Jean-

---

<sup>1</sup> D'après les chiffres cités par Gilles Bastin (Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit., Annexe 12, p. 96) sur les 813 journalistes présents au premier janvier 1999, 43 étaient déjà là en 1975 et 8 en 1964 (date à laquelle est arrivée le correspondant dont la carrière a été la plus longue parmi mes interviewés).

<sup>2</sup> Au double sens de l'innovation et de celui où l'on invente un trésor, c'est-à-dire, à la fois, qu'on le découvre et qu'on en devient propriétaire.

<sup>3</sup> Avec d'autres, aujourd'hui disparus (comme Emanuele Gazzo déjà évoqué), retraités ou, plus couramment, ayant quitté Bruxelles.

<sup>4</sup> Comme le dit Pierre Bourdieu : « on comprend mieux ce que l'on appelle la force de la tradition lorsqu'on voit qu'elle peut imposer une perception du présent organisée conformément aux catégories proposées par les représentations rétrospectives des anciens » : Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Editions de Minuit, 1989, p. 111.

Claude Passeron, « *la biographie collective ne se déduit pas des biographies individuelles. Les groupes ou classes dont le découpage s'atteste dans des effets durables (ou, si l'on préfère, par l'objectivité des relations qui les mettent en rapport de conflit ou de coopération, de domination ou d'obéissance) possèdent des propriétés et une histoire qui ne se réduisent pas à celles des individus ou des lignées qui circulent entre les groupes, au cours d'une génération ou d'une génération à l'autre* »<sup>1</sup>. Si l'on donnera quelques éléments biographiques de certains des correspondants les plus anciens, c'est surtout aux conditions historiques d'émergence de ce groupe que l'on s'intéressera.

Par ailleurs, c'est moins la date (d'autant qu'elle fluctue) à laquelle arrivent ces journalistes qui nous intéresse que le contexte professionnel que celle-ci rendait possible. Le type de ressources spécifiques qu'il était alors relativement aisé d'accumuler (notamment en termes d'interconnaissance et de « carnet d'adresses ») vont constituer une sorte de « trésor de guerre » qui va modeler le poste et contribuer à lui donner sa forme contemporaine. Quasiment démunis des ressources traditionnelles de la profession (la plupart débutent à Bruxelles) et éloignés des rédactions, ils vont faire équivaloir les caractéristiques du poste à celles des compétences qui leurs sont disponibles : facilité à développer des réseaux sociaux de grande ampleur et de grande qualité, exclusivité de la connaissance de matières qui, à l'époque encore plus qu'aujourd'hui, n'étaient l'affaire que de quelques-uns (dont ils étaient).

### **Le poids d'une génération**

Ce contexte que d'autres n'ont pas connu et cette expérience intransmissible parce qu'elle est à la fois la source de leur légitimité mais aussi, et inséparablement, de la contestation de cette même légitimité, unissent ces journalistes autour de pratiques et de conceptions communes. Le capital social qu'ils ont accumulé (et les processus par lesquels s'est faite cette acquisition<sup>2</sup>) et les manières dont ils le mobilisent sont historiquement situés. Ils correspondent à une période qui leur est à la fois personnelle et redevable de conditions

---

<sup>1</sup> Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, XXXI, 1989, pp. 3-22, p. 8.

<sup>2</sup> « *Le capital social [...] c'est ce que le langage ordinaire appelle les "relations"* » mais surtout, « *construire ce concept, c'est produire le moyen d'analyser la logique selon laquelle cette espèce particulière de capital est accumulée, transmise, reproduite, le moyen de comprendre comment elle se transforme en capital économique, le moyen de saisir la fonction d'institutions comme les clubs ou, tout simplement, la famille, lieu principal de l'accumulation et de la transmission de cette espèce de capital* » : Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1984, 277 p., p. 55-56. Par conséquent ce qui importe (au moins autant que le volume de ce capital) ce sont ses modes d'acquisition dont on verra qu'ils sont très spécifiques dans le cas de ces correspondants les plus anciens. Notamment par rapport à ceux qui, arrivés plus tard, ne sont pas placés dans les mêmes conditions historiques.

historiques : celles de la construction politique et de l'institutionnalisation de l'Europe. Cette expérience historique en commun, parce qu'elle s'est sédimentée dans des pratiques, des habitudes et une mémoire communes, distingue de manière irréductible ces vétérans de leurs collègues. C'est à cet égard que l'on peut parler à leur endroit de génération. Génération dont on verra que, si elle est cimentée par des propriétés communes, est également durcie et solidifiée par sa relation à une autre « génération » qui vient lui disputer et lui contester ses positions de pouvoir au sein du corps de presse<sup>1</sup>.

Comme l'indique Olivier Ihl<sup>2</sup>, les historiens<sup>3</sup> privilégient l'idée que « *si certains épisodes historiques ont la capacité de marquer, sinon de démarquer des cohortes d'individus au sein d'une population, c'est parce qu'ils leur confèrent une conscience spécifique* ». Pourtant, « *la force de séduction du mot génération est source d'équivoques* »<sup>4</sup> et c'est sans doute à une définition complexe<sup>5</sup> de l'« effet générationnel » qu'il faut s'attacher comme étant « *le produit d'un double mouvement inscrit dans le temps enchevêtré des pratiques et des représentations. D'un côté, celui inscrit dans l'expérience elle-même, par lequel les premières rationalisations de ce qui s'est passé se diffusent en se diversifiant selon la position occupée par les individus et les groupes mobilisés ; de l'autre celui, opéré de manière rétrospective, par lequel la marque des comportements passés devient au cœur des batailles de mémoire, l'objet d'un travail de redéfinition commémorative et historiographique* ». L'expérience historique commune à ces correspondants ne fournit donc pas de clé unique

---

<sup>1</sup> Karl Mannheim (Karl Mannheim, *Le problème des générations*, Nathan, 1990, p. 51) évoque d'ailleurs ces liens entre générations différentes : « *Que la jeunesse soit très inexpérimentée signifie une diminution du lest, un allègement de la vie ultérieure. On est vieux surtout parce qu'on vit dans un cadre d'expérience préstructurant spécifique, acquis par soi-même, dont chaque nouvelle expérience possible reçoit une forme et un lieu jusqu'à un certain point marqués d'avance ; cadre à l'intérieur duquel se forment d'abord les forces structurantes dans la vie nouvelle, et à l'intérieur duquel ensuite les intentions fondamentales peuvent assimiler l'emprise des nouvelles situations. Une espèce qui vivrait éternellement devrait pouvoir apprendre à oublier pour compenser le manque de nouvelles générations* ».

<sup>2</sup> Olivier Ihl, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol.52, n°2-3, avril-juin 2002, pp. 125-144, p. 126.

<sup>3</sup> Pour une histoire de la notion et un vaste panorama des travaux historiens sur la question : Pierre Nora, « La génération », in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire III Les France. Tome 1*, Gallimard, 1992, p. 931-971.

<sup>4</sup> Olivier Ihl, « Socialisation et événements politiques », art. cit., p. 142. Pierre Nora de son côté inaugure lui aussi son texte (Pierre Nora, « La génération », chap. cit., p. 931) en insistant sur les ambiguïtés qui pèsent sur la notion de génération : « *Pas de notion devenue plus triviale et malgré tout plus opaque* ».

<sup>5</sup> Comme le dit Pierre Nora (« La génération », chap. cit., p. 938) il faut renoncer à donner une définition précise (c'est à dire chiffrable ou quantifiable) et définitive à la notion de génération, comme s'y essayèrent certains historiens de la littérature : « *L'instrument générationnel ne leur paraît scientifique que précis, mais à l'application précise on recule devant les incohérences de la vie. On reste dans l'ordre de l'évocatrice dans l'effort même consenti pour en sortir, et l'on y revient. Ces courageuses tentatives font penser à cet amateur célèbre qui aurait trouvé au caoutchouc toutes les vertus, si son élasticité ne l'avait rendu impropre à tant d'usages* ».

d'explication des trajectoires, ne serait-ce que parce que la diversité de leurs parcours antérieurs et des raisons de leur venue à Bruxelles font de ces journalistes des individus que le contexte de l'époque trouvait différemment situés et disposés<sup>1</sup>. Qui plus est, il s'agit d'une fraction minime<sup>2</sup> des journalistes qui sont arrivés dans les années soixante mais d'une population qui présente la particularité d'être restée à Bruxelles quand d'autres quittaient le corps de presse<sup>3</sup>. Leur vision rétrospective de cette période particulière est donc fortement influencée par leur position spécifique. Le fait qu'ils soient restés aussi longtemps dans le poste, même si on verra que les raisons en sont diverses, exprime au moins qu'ils ressentent une satisfaction personnelle dans leur emploi ce qui les conduit nécessairement à valoriser, plus que d'autres sans doute, les caractéristiques qui sont attachées au poste à Bruxelles. Remettre en cause la définition du poste telle qu'elle est fortement inscrite dans le corps de presse signifierait, en effet, dévaloriser leur propre pratique ce qui est incompatible avec le fait d'y avoir passé la totalité de sa vie de journaliste. L'« âge d'or » de l'exercice de leur métier<sup>4</sup> étant passé, la remise en cause de pratiques qui étaient d'autant plus admises qu'elles étaient adaptées à un contexte historique qui les autorisait, est devenue possible et légitime. Pour autant, la force d'inertie du corps de presse a conduit à stabiliser ce modèle professionnel qui a durablement marqué et marque encore, les habitudes de travail des correspondants à Bruxelles. Il pèse, à travers ceux qui l'incarnent au sein du groupe, quotidiennement sur la définition de l'« actualité » et de ce qu'il convient d'en penser.

---

<sup>1</sup> Comme le dit Rémy Rieffel à propos des intellectuels français d'après-guerre (*La tribu des clercs*, Calmann-Lévy, 1993, p. 113) : « *Les solidarités engendrées par les luttes politiques, par le militantisme de parti, ne se limitent évidemment pas à des effets d'âge, mais désignent une communauté d'expériences autour d'un événement fondateur qui entraîne des répercussions différenciées sur la conscience des acteurs en présence* ».

<sup>2</sup> D'après les chiffres de Gilles Bastin (Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit., annexe 12, p. 96) 7,91 % des journalistes du corps de presse de 1969 étaient toujours présents au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

<sup>3</sup> En quelque sorte, le corps de presse et le cours du temps et de l'histoire se sont chargés de faire de ces quelques correspondants des représentants « typiques » du groupe, ce qui résout le problème, soulevé par Jean-Claude Passeron, des critères de sélection des cas supposés « exemplaires » par les travaux historiens ou sociologiques (« Biographies, flux itinéraires, trajectoires », art. cité, p. 14) : « *on pourrait se persuader, à la lecture de certaines publications modernes, tant anthropologiques que sociologiques, que l'auteur-chercheur, avant de choisir son héros tiré des profondeurs de l'anonymat populaire ou exotique, a mis en compétition des vies d'homme (ou aussi bien de village, de lignée, de famille étendue), non plus pour décerner un prix d'excellence éthique, mais celui de la typicité ; qu'il les a fait en somme concourir – sans méthodologie ni règles du jeu – pour une excellence doxique, l'excellence dans le pouvoir d'illustrer rhétoriquement un schéma d'auteur - et dans le pire des cas un dada ou un stéréotype* ». Pour reprendre sa métaphore de l'autobus (« *c'est-à-dire des segmentations, plus ou moins contraignantes, plus ou moins durables, selon lesquelles sont conjoints ou disjoints les paquets d'individus véhiculés dans un réseau de déterminations* », p. 8), on a là affaire à ceux qui n'en sont jamais descendus (qu'ils l'aient trouvé confortable ou qu'il les aient emmenés à une destination qui leur convenait). C'est alors au véhicule (le corps de presse), au moins autant qu'à ses passagers, qu'il faut s'intéresser et tenter de qualifier.

<sup>4</sup> Du moins tels qu'ils le conçoivent.

Les nouveaux arrivants doivent en effet tenir compte de la manière dont ceux qui sont souvent leurs *alter ego* pour des journaux concurrents ont couvert et couvrent parfois toujours, cette actualité particulière. Cette reconnaissance interne n'est possible et valide que dans la mesure où ces journalistes correspondent au (et incarnent le) modèle d'excellence professionnelle qui domine au sein du corps de presse. Leur longévité dans le poste, caractéristique qu'il est impossible de rattraper (du moins aussi longtemps que ces vétérans sont en poste), leur a, à la fois, permis d'incarner la figure du « correspondant à Bruxelles » auprès de ceux qui débutaient et d'empêcher pratiquement la remise en cause de leur magistère professionnel. En effet, comme le souligne Pierre Bourdieu, faire du temps un critère décisif de l'excellence est l'un des plus sûrs moyens de rappeler à ceux qui débutent qu'ils ne sont que des « nouveau venus » : « *Placer l'effort d'assimilation sous le signe du passé, de l'ancien et de l'ordre établi dont les plus « anciens » sont les garants et les gardiens, c'est mettre un obstacle infranchissable à l'impatience des nouveaux venus. Il n'est pas de barrière plus insurmontable que le temps [...] et tous les corps sociaux en usent pour maintenir l'ordre des successions [...] c'est-à-dire les distances qu'il faut tenir, comme on dit, parce qu'elles sont constitutives de l'ordre social, celles qui séparent tenants et prétendants, pères et fils, possesseurs et héritiers, maîtres et disciples, prédécesseurs et successeurs, autant de statuts sociaux que rien ne distingue, bien souvent, sinon du temps* »<sup>1</sup>.

Cette tradition du poste contribue en effet à définir, au sein des rédactions nationales (particulièrement en France), ce que l'on attend du correspondant à Bruxelles. Les institutions elles-mêmes contribuent à renforcer ce poids de l'histoire du poste. Elles se sont en effet adaptées, et notamment la Commission européenne on le verra, aux demandes des journalistes et ont, dans une relation dialectique, renforcé l'image traditionnelle du poste en même temps qu'elles rendaient très difficile toute tentative de redéfinition. Par ailleurs, le rôle socialisateur que jouent ces « grands anciens » pour leurs collègues plus jeunes, tend à perpétuer, à travers la transmission de savoir-faire et de réseaux relationnels, la forme de journalisme qu'ils incarnent<sup>2</sup>.

### **Un journalisme d'institution**

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, op. cit., p. 477.

<sup>2</sup> Sur ce point on renvoie au chapitre IV. Pour des exemples de généalogies de sous-univers journalistiques et des luttes de légitimité qui y prirent place voir : Sandrine Lévêque, *La construction journalistique d'une catégorie du débat public*, op. cit., Jean Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit., et Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op. cit..

La manière très spécifique dont ces « vétérans » couvrent l'actualité communautaire est liée à la période de leur arrivée et au type de ressources (notamment en termes de capital social) que cette dernière leur a permis d'accumuler. Il s'agit tout d'abord d'un journalisme très institutionnel<sup>1</sup>, davantage intéressé par les politiques publiques que par les luttes politiques, par les *policies* que par les *politics*. Ce journalisme d'institution s'inscrit donc dans le « régime de l'information institutionnelle » où « *la presse se fait l'écho de ce que disent ou veulent communiquer des institutions, savantes ou officielles, sans intervenir directement dans les luttes internes qui, inévitablement, agitent ces milieux* »<sup>2</sup>. En cela, il s'apparente donc à l'un des traits fondamentaux que relève Jean-Gustave Padioleau à propos des journalistes spécialisés, à savoir le « *journalisme de routines* » qui « *correspond à des activités de façonnage et de montage par l'intermédiaire desquelles les informations émises par les sources deviennent des nouvelles* »<sup>3</sup>. Pour ces journalistes il s'agit avant tout de « mettre en perspective », c'est-à-dire d'apporter au lecteur une analyse informée (la leur) des informations qui émanent des institutions<sup>4</sup>. Cependant cette capacité (réelle) d'analyse est elle-même le produit d'un rapport de proximité intellectuelle à l'égard des institutions.

En effet, ces journalistes s'identifient fortement aux institutions qu'ils couvrent. Parce que leur parcours professionnel, mais aussi à bien des égards personnel, est totalement lié à la construction européenne, leur capacité critique ne s'exprime que dans les termes des institutions qu'ils couvrent (l'élargissement va-t-il mettre à mal les fonds structurels et la politique agricole commune ? La Commission européenne aurait-elle dû promouvoir le système français de dépistage de l'ESB ? etc.). Il s'agit moins pour eux de « protéger » les

---

<sup>1</sup> Décivant, sans qu'une véritable définition ne soit donnée, ce qu'il appelle le « *journalisme institutionnel* », Rémy Rieffel, avance un certain nombre d'explications à la prégnance de cette forme de journalisme et notamment que « *la quasi-totalité ou presque des institutions politiques étant concentrées à Paris, le petit monde des médias se voit obligé de graviter sans cesse autour du pôle décisionnel : le recul par rapport à cette centralisation des sources d'information s'avère malaisé. Ce contexte particulier, aggravé pendant longtemps par la prédominance du modèle du monopole public de radiodiffusion et de télévision, favorise insensiblement la confection d'une information formaliste ou redondante* » : Rémy Rieffel, « Les relations des journalistes et du pouvoir dans la presse écrite et audiovisuelle nationale de 1960 à 1985 », in Marc Martin (dir.), *Histoire et médias*, Albin Michel, 1991, pp. 251-265, p. 259. Comme on l'a montré dans la première partie de ce travail, Bruxelles offre, pour les correspondants, la particularité d'une hyper-concentration géographique des lieux institutionnels qui va au-delà de leur localisation dans la même ville. La centralisation des sources d'information et des lieux de travail des journalistes y est donc encore plus forte qu'à Paris ou même à Londres (notamment en ce qui concerne le recouvrement des lieux institutionnels et journalistiques) et constitue un des éléments d'explication d'un discours qui valorise à l'extrême la parole des institutions dans la mesure où les journalistes travaillent, pour l'essentiel, à l'intérieur même de celles-ci.

<sup>2</sup> Patrick Champagne avec Dominique Marchetti, « L'information médicale sous contrainte », art. cit., p. 57.

<sup>3</sup> Jean Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit., p. 272.

<sup>4</sup> Ce que certains collègues traduisent en : « *je recopie l'IP [information presse] de la Commission* », « *ils font du couper-coller* » omettant au passage de souligner que s'ils reprennent effectivement les communiqués de la Commission, ils y adjoignent une analyse qui leur donne sens.

institutions communautaires, comme le leur reprochent leurs collègues, que de se concentrer sur ce qu'ils considèrent comme les aspects majeurs de cette actualité et non sur les « *broutilles* ». D'où ce paradoxe relatif que souligne un correspondant français de la presse quotidienne nationale interrogé par Marie Cousin<sup>1</sup> : alors qu'ils comptent parmi les personnes les mieux informées de Bruxelles, ils sont aussi les journalistes les moins susceptibles de faire état de ce qu'ils savent des pratiques les moins avouables :

« Philippe Lemaître<sup>2</sup> est sans doute l'homme le plus informé sur ce qui se passe à Bruxelles. Il en sait environ 20 fois plus que moi. Philippe pourrait écrire un livre qui ravagerait les institutions. Il sait tout sur les emplois fictifs, les réseaux de copinage, comment untel est arrivé à son poste... [...] Je vous assure que lorsque vous parlez avec lui, et j'ai une profonde admiration à son égard, c'est un puits de connaissances. Je suis un enfant à côté de lui. Il y a des secteurs entiers que j'ai appris à connaître grâce à Philippe Lemaître ».

Ce journalisme, emprunte ainsi, jusqu'à un certain point, au registre de l'expertise critique dépeinte par Jean-Gustave Padioleau<sup>3</sup> à propos des journalistes spécialisés sur l'éducation. « *Dans la rhétorique de l'expertise critique, l'expression de jugements est également présente mais les rédacteurs usent d'un atout supplémentaire, celui de la compétence technique qui atténue les risques du journalisme d'opinion* ». Cette rhétorique « *expose les éléments d'un problème, elle insère des données factuelles parfois même détaillées avec soin, elle introduit ici et là des conclusions d'études ou des déclarations de personnalités reconnues socialement comme des experts* ». Par conséquent, « *les jugements accompagnés de données factuelles apparaissent dépouillés du caractère saillant des propos d'opinion* ». En tant qu'experts de la matière communautaire, les critiques que peuvent porter ces journalistes à l'égard des institutions et des politiques qu'elles mettent en place, se limitent à un registre qui emprunte largement les modes de raisonnement des institutions et, singulièrement, de la Commission européenne.

Ce que leurs collègues critiquent, en la qualifiant de « connivence », c'est en fait leur définition du poste ; définition qui doit moins aux intérêts (du moins dans leur sens le plus matériel ou immédiat) qu'ils auraient en commun avec les institutions qu'à des parcours où la socialisation au monde politique et social communautaire a sans doute prévalu sur celle à la profession journalistique. Ils partagent en effet largement avec les acteurs qui peuplent les

---

<sup>1</sup> Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., p. 75.

<sup>2</sup> Journaliste du *Monde*.

<sup>3</sup> Jean Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit., p. 277.

institutions, les représentations et les définitions de l'importance des sujets. Comme le dit Herbert J. Gans, « *les reporters spécialisés [beat reporters] deviennent des alliés virtuels de leurs sources, soit parce qu'ils développent des relations symbiotiques avec elles, soit parce qu'ils s'identifient à elles dans un processus que les anthropologues appellent devenir autochtone [going native]* »<sup>1</sup>. Par conséquent, leur chronique de l'actualité communautaire évacue toute une série d'aspects (les « scandales » et les affaires mais aussi les luttes personnalisées internes aux institutions) dont certains de leurs collègues arrivés plus récemment font au contraire grand cas.

Ce sont les profils et les trajectoires de ces journalistes qui ont rendu possible l'émergence de cette approche de l'actualité communautaire. Par contre, c'est sans doute la très forte inertie qui caractérise le corps de presse et, même s'il est difficile de mesurer l'influence de ce facteur, l'éloignement de ces correspondants de leurs rédactions qui peuvent expliquer la permanence de ce modèle professionnel alors même que les transformations récentes de la profession se caractérisent par une montée en puissance du « journalisme d'investigation », des « affaires » au détriment de l'actualité politique et institutionnelle traditionnelle<sup>2</sup>.

De leurs débuts de spécialistes (à la fois parce qu'ils collaboraient à des titres effectivement spécialisés et couvraient une actualité qui était à l'époque beaucoup moins « politique » qu'elle ne l'est aujourd'hui) ils ont conservé une représentation de leur pratique qui valorise la connaissance intime des sujets et de ceux qui en sont les acteurs et une définition située de ce que sont les sujets « sérieux », « importants » de l'actualité communautaire. Pour éviter de reprendre à son compte ce qui est avant tout une rhétorique professionnelle (l'accusation de « connivence »), il faut articuler cette définition du poste à leurs propriétés et à leurs trajectoires biographiques et professionnelles. En étudiant celles-ci, on comprendra mieux la conception du journalisme (c'est-à-dire aussi celle du poste en l'occurrence) qu'ils défendent et qui influe fortement sur les pratiques des autres

---

<sup>1</sup> Herbert J. Gans, [*Deciding What's News*, Constable, 1979] in Howard Tumber, *News : a Reader*, Oxford University Press, 1999, 408 p., p. 247.

<sup>2</sup> Sur ces changements, voir les travaux de Dominique Marchetti : Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op. cit. et « Les révélations du "journalisme d'investigation" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, Mars 2000, pp. 30-40. Sur l'évolution du *Monde*, voir l'article de Patrick Champagne : « Le médiateur entre deux *Monde* », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, Mars 2000, pp. 8-29. Sur les transformations de la couverture du Parlement britannique, voir : Ralph Negrine, « Parliaments and the Media. A Changing Relationship », *European Journal of Communication*, Septembre 1999, Vol. 14, n°3, pp. 325-352.



correspondants qui doivent s'y adapter. Car s'ils sont des journalistes d'institution, ils sont également aux yeux de leurs collègues, plus jeunes et plus inexpérimentés, des « institutions »<sup>1</sup> eux-mêmes.

À bien des égards, ils incarnent « le » correspondant à Bruxelles et, dans la mesure où ils collaborent à certains des titres les plus prestigieux ou les plus influents, qu'ils connaissent mieux que quiconque cette actualité et que leur analyse sera parmi les mieux informées, ils représentent soit un modèle à suivre, soit une contrainte dans la mesure où l'influence qu'ils exercent (dans les rédactions nationales et au sein des institutions dont la pratique de relations avec la presse s'est définie à leur contact) pèse sur le travail de la plupart des journalistes<sup>2</sup>. Si ces correspondants incarnent le poste aux yeux de leurs collègues, c'est aussi parce qu'ils entretiennent avec celui-ci un rapport de félicité et ressentent le fait de l'occuper comme une élection. Pour la plupart d'entre eux, c'est le sentiment, largement rétrospectif, de faire ce « qu'ils ont toujours eu envie de faire » qui domine. En effet, « *le miracle de l'efficacité symbolique s'abolit si l'on voit que cette véritable action magique d'influence ou, le mot n'est pas trop fort, de possession, ne réussit que pour autant que celui qui la subit contribue à son efficacité ; qu'elle ne le contraint que dans la mesure où il est prédisposé par un apprentissage préalable à la reconnaître. [...] ces possédés qui font les quatre volontés de l'institution, parce qu'ils sont l'institution faite homme et qui, dominés ou dominants, ne peuvent en subir ou en exercer pleinement la nécessité que parce qu'ils l'ont incorporée, qu'ils font corps avec elle, qu'ils lui donnent corps* »<sup>3</sup>. Si on peut qualifier ces correspondants de « journalistes d'institution » c'est non seulement parce qu'ils partagent avec les structures bureaucratiques et politiques de l'UE un ensemble de schèmes de perception mais aussi parce qu'ils « sont » aussi l'institution, du corps de presse cette fois.

---

<sup>1</sup> A propos d'un de ces journalistes, un jeune correspondant français d'une agence de presse dira : « *ce type est une institution* ».

<sup>2</sup> Comme l'explique, Jean-Gustave Padioleau à propos des journalistes spécialisés sur l'éducation qu'il étudie, il y a « *dans ce groupe, des journalistes représentant des organes de presse occupant des positions de premier plan et même pour certains d'entre eux possédant le rang de leader d'opinion dans la profession. Or l'attribution du caractère de nouvelle à une information par ces organes de références suffit souvent à la légitimer au regard des autres publications.* » : Jean Gustave Padioleau, « *Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques* », art. cit., pp. 262-263.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, op. cit., p. 10

## **SECTION 1 - DES INCONNUS QUI « COMPTENT » : LA CONSTITUTION DES PERSONNALITÉS HISTORIQUES DU CORPS DE PRESSE**

Si le poste de correspondant peut être défini comme un rôle, alors ces « grands anciens » en sont les meilleurs interprètes, ceux auxquels il sied le mieux, qui se sentent le plus à l'aise à l'égard des prescriptions de comportements attendus qu'il propose. En effet, le rôle de correspondant a été, en quelque sorte, écrit pour eux, c'est-à-dire pour des journalistes qui présentaient un certain nombre de propriétés spécifiques. Par conséquent, ce qui apparaît à certains comme une contrainte leur semble la plus naturelle et la meilleure manière d'exercer son métier de correspondant.

Un certain nombre d'études de journalismes spécialisés<sup>1</sup> ont mis en évidence les luttes et les transactions qui s'opèrent entre générations de journalistes, porteurs de propriétés distinctes, autour de la définition et de la redéfinition des modèles professionnels. À cet égard, cette étude fait largement écho à des recherches antérieures et souligne, comme l'a fait Dominique Marchetti<sup>2</sup>, qu'étudier des univers journalistiques spécialisés permet de mettre en évidence des tendances plus générales d'évolution du journalisme. Une nouvelle fois c'est, semble-t-il, l'approche comparée qui éclaire sous un autre angle cette question de l'évolution des spécialités journalistiques et, partant, du journalisme dans son ensemble. Car l'histoire de l'invention du poste à Bruxelles est avant tout une histoire française. Ou plutôt, car d'autres nationalités y ont participé, une histoire qui n'a que marginalement impliqué les journalistes britanniques.

À cela il y a plusieurs raisons. Tout d'abord l'entrée tardive de la Grande-Bretagne, même si des correspondants étaient déjà présents, a largement tenu à l'écart ce groupe journalistique de la définition primordiale du poste. Parce qu'ils étaient peu nombreux, comparativement à aujourd'hui, mais surtout parce que, ne faisant pas partie de la Communauté, ils ne pouvaient que faiblement influencer les pratiques<sup>3</sup>. Cependant, passée l'adhésion, leur rôle restera peu significatif dans l'évolution du poste. Même si l'on reviendra

---

<sup>1</sup> Voir, pour les journalistes sociaux, la thèse de Sandrine Lévêque (Sandrine Lévêque, *La construction journalistique d'une catégorie du débat public*, op. cit.) et pour les journalistes médicaux, celle de Dominique Marchetti (*Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op. cit.).

<sup>2</sup> Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op.cit. et Dominique Marchetti, « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, vol. 20, n°111, pp. 21-56.

<sup>3</sup> Sur ce point, on renvoie au récit que fait un porte-parole de l'époque de la manière dont les correspondants britanniques furent tenus de se comporter conformément aux règles (notamment linguistiques) en vigueur dans le « club » (chapitre I).

sur ce point, le fait que les correspondants britanniques ne restent, conformément à une tradition établie de *turn over*, que quatre à cinq ans dans le poste les rend plus sujets que d'autres à l'inertie du corps de presse. Ils ne peuvent guère participer à la redéfinition du poste car, dans la mesure où le temps passé est un des fondements de la légitimité des correspondants, ils sont dépourvus des ressources pour le faire. Aux yeux des correspondants les plus anciens, les journalistes britanniques ne feront en effet jamais figure que de « nouveaux venus ». Par conséquent, les contraintes qu'impose la définition du poste sont plus criantes pour les journalistes britanniques qui y voient un patron peu adapté à celles qui sont les leurs. L'enjeu est donc ici de montrer non seulement comment une manière spécifique d'envisager le poste à Bruxelles a pu s'imposer historiquement mais aussi, dans un second temps, d'étudier comment les différents groupes nationaux de journalistes s'adaptent, avec plus ou moins de difficultés, à cette contrainte<sup>1</sup>.

## **A- Des parcours « européens »**

Du point de vue de leurs profils, ces journalistes sont les vétérans du corps de presse, et sont devenus, au fil du temps, des experts de la chose européenne : vingt ou trente ans<sup>2</sup> passés à travailler avec ces institutions et les inestimables contacts qu'ils acquièrent alors que, jeunes journalistes, ils côtoyaient de futurs hauts fonctionnaires, en font « *les meilleurs carnets d'adresse de Bruxelles* »<sup>3</sup>. Extrêmement peu nombreux, leur influence est largement fondée sur l'adéquation entre des ressources qu'ils sont les seuls à posséder à ce niveau et la conception dominante du poste de correspondant à Bruxelles. L'ampleur de leur capital social au sein de l'élite communautaire est ainsi sans commune mesure avec celle de leurs confrères. Leur connaissance des dossiers qu'ils couvrent pour certains (comme la politique agricole commune) depuis plus de trente ans est, elle aussi, inégalable.

---

<sup>1</sup> Car on verra que les journalistes français doivent eux aussi composer avec ce qui leur apparaît, ainsi qu'à leurs rédactions, comme une contrainte.

<sup>2</sup> Cinq journalistes français et deux Britanniques (dont un *stringer*) sont en poste à Bruxelles depuis plus de 15 ans.

<sup>3</sup> Entretien avec un journaliste français, agence de presse.

## ***1 – La longévité comme ressource***

Le poste, tel qu'ils ont contribué à le définir, valorise les ressources dont ils sont les mieux pourvus (carnets d'adresses, maîtrise des technicités des dossiers communautaires) ; ressources dont ils sont par ailleurs les seuls à pouvoir disposer à ce niveau puisque seul le temps permet de les accumuler. La culture professionnelle qui favorise l'entraide et la prise en charge des nouveaux arrivants venait enfin renforcer leur statut de modèles à imiter<sup>1</sup>.

### **Le parcours d'un vétéran**

Marc Paoloni<sup>2</sup>, correspondant à Bruxelles pour un quotidien économique français (*La Tribune*), est arrivé à la fin des années 60. Il raconte son intérêt précoce pour l'Europe et l'engagement intellectuel et associatif qui était le sien dès avant qu'il ne vienne dans la capitale institutionnelle de l'Union européenne. Etudiant à Science-Po Grenoble, il faisait partie d'un groupe d'étudiants rassemblé en association qui discutait des sujets européens.

*« Dès l'époque où j'ai été étudiant à Grenoble nous avons été un certain nombre à monter une association sur les affaires européennes. On était un peu des fadas, il faut reconnaître, parce que on se faisait...on était un petit groupe... on se faisait des cours mutuels sur les institutions européennes, sur ce qu'était à l'époque le COMECON, sur ce qu'était à l'époque, l'embryon du GATT puisque c'était le Kennedy Round. C'est des vieux souvenirs, mais je veux dire mais quand on fait Science-Po et droit, les uns et les autres faisaient science-po et sciences-éco etc. donc y avait une sorte de mécanique mutuelle. On avait noué des contacts avec des groupes de jeunes comme ça...pas nombreux parce qu'à l'époque on était 6 dans la Communauté faut pas oublier, c'était des Belges, des Allemands, des Italiens, qui ont, eux, pas très bien tournés. Donc à un moment donné on a senti que nous on était des amateurs, on faisait ça pour l'intellect et eux avaient des idées politiques, donc on est sortis de cette mouvance. »*

Lorsqu'il arrive à Bruxelles, il n'a pas l'intention d'y devenir journaliste mais de poursuivre ses études. Après un passage comme stagiaire à la Commission où il croise et se noue d'amitié avec Karel Van Miert, il intègre progressivement, et pour des raisons essentiellement alimentaires, le journalisme. Passé par les agences spécialisées, *Telex*, *Agra* puis membre fondateur d'*Europolitique*, il n'a jamais quitté Bruxelles.

*« Le parcours ? Le parcours c'est...c'est venir à Bruxelles après donc avoir été licencié pour faire un troisième cycle à l'ULB ici en affaires européennes. Ne pas l'avoir fini, même pas à moitié pour des raisons personnelles et familiales. Avoir dû trouver du travail, sur place à Bruxelles de manière impromptue. Avoir eu une offre dans bi-mensuel, dans un mensuel donc...pour être tout à fait exact, c'est un bimestriel...ça n'a pas beaucoup d'importance mais...[...] franco-anglais. Etre rentré dans ce cercle donc par hasard et de ne plus en avoir bougé (c'est-à-dire du journalisme) jusqu'à aujourd'hui. Donc je n'avais aucune vocation journalistique.*

---

<sup>1</sup> Il ne s'agit pas ici de défendre une vision instrumentale de cette inertie des pratiques qui profiterait à quelques-uns. C'est bien davantage la structure et la nature de leurs ressources qui rendent difficiles leur remise en cause.

<sup>2</sup> Comme pour Geoffrey Meade (Cf. infra) il était illusoire d'anonymiser la situation de Marc Paoloni. Comme on l'a dit en introduction, les éléments de la biographie professionnelle n'étaient pas assurés d'anonymat.

## **D'accord et vous avez commencé à travailler dans le journalisme en quelle année ?**

*Donc c'était en 69.*

## **D'accord et après ce...**

*Alors là qu'est-ce que j'ai fait ? j'ai travaillé dans ce magazine puis j'ai travaillé dans une lettre qui a été créée, enfin deux lettres qui ont été créées, l'une sur l'Afrique et l'autre sur la méditerranée qui s'appelaient Telex Afrique Telex Méditerranée. Puis je suis...j'ai été recruté par l'agence de presse Agra, agence de presse agricole qui avait envie de lancer une lettre plus généraliste. Donc j'ai participé à la création d'Europolitique et d'European report qui existe aujourd'hui (dans cette maison). Ça c'était en septante deux. Vous êtes français ou belge ?*

## **Français.**

*Donc soixante douze. Non c'était fin 72 début 73. En 76...je suis rentré donc comme journaliste lambda. En 76, les propriétaires de la société qu'ils avaient créée en filiale d'Agra ont décidé de fermer la maison. Et nous avons été trois à reprendre la maison : celui qui en était le directeur qui est un français qui s'appelle Gérard Rousselot-Payet, le rédacteur en chef actuel qui est Eric Van Beurent. Donc nous l'avons repris, financièrement pour 0 centime bien entendu avec les dettes de la société qui comme toute entreprise de presse qui vit par abonnement a une dette au 1<sup>er</sup> janvier puisqu'elle encaisse l'argent et elle doit servir pendant douze mois. Et puis je suis resté propriétaire en partie donc d'Europolitique, enfin de ce qui était devenu European information Service (EIS) jusqu'à...propriétaire je veux dire de manière notable...jusqu'en 1990. En ayant au passage (parce que ça ne nourrissait pas son homme) euh...fait beaucoup de, comment dirais-je, de collaborations en tant que free lance. Donc j'ai travaillé pour Europe n°1, j'ai travaillé pendant 5 ans pour le Figaro, j'ai travaillé pour l'Express, j'ai travaillé pour une série de journaux de province (le Télégramme de Brest, dont a hérité Yannick Laude, le Dauphiné Libéré, Les Dernières Nouvelles d'Alsace). Voilà grosso modo, le reste c'étaient des choses plus légères ».*

Le réseau d'interconnaissance formé par ce « noyau dur » historique de jeunes gens arrivés sur la base d'une même volonté de prendre la mesure de ce qu'était l'Europe en construction, remplit donc, comme l'explique bien l'enquêté, une fonction de solidarité : il permet d'obtenir un flux régulier de piges ou de travaux annexes<sup>1</sup> ; piges et rémunérations dont ils pourront à leur tour faire bénéficier des collègues plus jeunes.

Présents à Bruxelles depuis les années 60 ou 70, ils vinrent majoritairement pour deux raisons. En tant que « croyants », en tant que « militants » s'identifiant aux institutions européennes et à leur projet politique pour un certain nombre d'entre eux. Pour d'autres, ce sont les conditions d'entrée dans le poste (et le journalisme) et l'évolution de celui-ci qui auront été déterminantes. Alors âgés d'une vingtaine d'années, ils se voyaient confier, dans des conditions souvent extrêmement confortables, une actualité certes technique mais qui

---

<sup>1</sup> Comme le relate José-Alain Fralon, ancien correspondant du *Matin de Paris* puis du *Monde*, dans son livre (*Mariage blanc place rouge*, Jean-Claude Lattès, 1984) cité dans Gilles Bastin, « Bruxelles, correspondance. Géographie économique de l'information européenne à Bruxelles », in *Bruxelles, l'Européenne. Regards croisés sur une région capitale*, Tempora-UCL, 2001, pp. 161-172, p. 171 : « Nous nous étions associés pour créer une société d'études sur le Marché commun [...] Bref, je jouais toutes les nuits [référence à son goût pour le jeu et les dettes qu'il avait accumulé] et le matin, je me précipitais au bureau pour gagner de l'argent en rédigeant des études ineptes sur le Marché commun »..

allait au fil du temps leur offrir la possibilité de faire leur entrée dans la grande presse.

## 2 - Les raisons de la durée

Cette longévité dans le poste, ne doit pas qu'au fait que, ayant accumulé des ressources spécifiques qui leur permettaient d'exercer leur métier avec le plus de réussite, ces journalistes ne souhaitaient plus quitter une situation professionnelle où ils pouvaient rentabiliser ces capitaux. Compte tenu de l'adéquation de leurs ressources au poste tel qu'il était défini et reconnu au sein des rédactions, ces dernières refusèrent souvent aux correspondants de quitter Bruxelles.

Le coût (en temps pour former un journaliste aussi apte que le précédent et en déperdition dans la qualité des informations produites) du départ du correspondant en place semblait en effet trop important comme l'explique ce journaliste français de la presse quotidienne nationale qui regrette pour sa part de ne s'être jamais vu offrir de « bon de sortie » :

*« Si vous voulez l'idée c'est tout simplement c'est qu'il y a quand même à la fois ici un carnet d'adresses et puis une accumulation de connaissances due au caractère technique des dossiers qui ne se remplacent pas facilement. Enfin [le rédacteur en chef] voulait que je reste. Je crois qu'il ne m'a pas rendu service et pas non plus au [journal]. Je crois qu'il a eu tort. ».*

Cependant, il va négocier avec la rédaction la prolongation de son séjour à Bruxelles et obtenir en contrepartie de se voir adjoindre un autre journaliste et une certaine latitude pour aller réaliser des enquêtes économiques qui lui permettront de s'éloigner de manière ponctuelle de l'actualité communautaire : *« Mais il y a eu... accord entre nous deux... Ça devenait répétitif et embêtant... pour engager à ce moment-là, ça s'étend en plusieurs stades, peut-être d'abord comme pigiste, peut-être tout de suite... enfin d'engager Jean-Pierre de telle manière que je puisse moi faire des études... ils étaient d'accord, des études économiques en fait ça débordait l'économie, dans les pays de l'Union, hors les pays de l'Union. Et ce qui m'a permis par la suite de beaucoup me balader. Et d'écrire souvent des papiers sur l'économie allemande, un peu au gré des besoins du journal. Un peu aussi en fonction de ce que je disais. Comme il y avait eu cet accord [...] Ça fait qu'on me laissait faire un peu ce que je voulais, j'allais... Mais voilà c'est parce que comme on m'avait donné ça. Ça pas été utilisé au mieux. Enfin j'ai fait beaucoup d'enquêtes aux Etats-Unis, au Maroc, surtout en Europe quand même. Mais je suivais les G7, enfin un sur deux on faisait des combinaisons. [...] Tout ça me donnait une... je suivais l'OMC enfin c'était le GATT à l'époque, tout ça me donnait un champ d'activité et d'intérêt très large. »* Ensuite ce sont des circonstances familiales qui vont le contraindre à abandonner ses projets professionnels (on lui propose de partir à New-York pour suivre l'Organisation Mondiale du Commerce). Lorsque je lui demande s'il regrette de n'être jamais parti il est sans ambiguïté : *« Ecoutez je crois que c'est une erreur oui. Je crois que c'est une erreur. Je ne me suis pas emmerdé ici, je trouve ça très sympa. Quand je dis que c'est une erreur, c'est que ça a abouti à une tension entre le journal et moi [...] quand vous connaissez les gens depuis trente ans, que vous travaillez pour un média important, ça vous donne une facilité donc c'est un peu de confort intellectuel, c'est pas beaucoup de remise en cause... Je crois que c'est pas sain. Je ne suis pas amer, j'ai été satisfait d'un point de vue professionnel au journal jusqu'au bout. Je regrette beaucoup les deux jobs qui ont été envisagés : celui de reporter économique général, plus approfondir ces affaires. Ce côté, un peu le même travail qu'ici : institutionnel à New-York ou Washington et puis le reportage économique et je crois*

*que le poste de New-York... J'ai jamais été aux Etats-Unis, je suis allé souvent aux Etats-Unis mais j'ai jamais travaillé je veux dire plusieurs années enfin j'ai jamais travaillé plus que les sommets. Et ça en tant que journaliste c'est quand même une expérience qu'il faudrait presque rendre obligatoire je trouve ».*

Cependant, comme dans l'extrait d'entretien qui suit, c'est également parfois aussi une intense satisfaction professionnelle et personnelle que retirent ces correspondants qui peut expliquer leur souhait de ne pas quitter un milieu où ils se sentent particulièrement bien et pour tout dire privilégiés par rapport à leurs collègues dans les capitales. Leur attrait pour un milieu « riche », « multinational » où l'on côtoie les « meilleurs » est d'autant plus fort qu'ils sont, du fait de leur position particulière, également ceux qui sont les plus à mêmes de profiter de ces avantages : ministres nationaux et commissaires sont rapidement mis au courant par leurs porte-parole<sup>1</sup> de leur statut de journalistes « qui comptent » et se plient d'autant plus facilement avec eux à la décontraction des rapports sociaux qui caractérise Bruxelles. La diversité des sujets abordés permet, qui plus est, de relativiser la routine qu'implique nécessairement vingt ou trente ans de présence à Bruxelles. Enfin et surtout, alors que la plupart d'entre eux arrivèrent à Bruxelles sans aucune expérience professionnelle dans le journalisme, ce poste, à mesure que l'intégration se faisait de plus en plus poussée, gagnait lui aussi en importance, les faisait grimper dans la hiérarchie professionnelle tandis que, dans le même temps, leur sujet de spécialisation montait, lui, dans celle des sujets.

**« Et vous n'avez jamais eu l'envie ou l'intention de continuer votre carrière de journaliste ailleurs qu'à Bruxelles ? »**

Mais je vais dire non. Parce que, j'ai eu deux propositions : une fois du A [quotidien national] pour rentrer à Paris (parce que j'étais free lance) donc pour être engagé comme chef de service adjoint... chef du service économique adjoint à l'époque, puis par deux fois, une fois pour être rédacteur en chef de B [quotidien économique national] et une fois pour être l'un des trois directeurs généraux...des directeurs généraux adjoints de B (je me perds un peu dans les titres mais ça a tellement peu d'importance). [...] Bon à chaque fois j'ai dit non pour des raisons qui n'étaient pas simplement de ne pas aller à Paris. Mais je vais répondre à votre question d'une autre manière. Je dirais que Bruxelles c'est quand même une ville où pour travailler (enfin je dis pas Bruxelles la cité) mais je veux dire le milieu est tellement riche parce qu'il est multinational, parce qu'on y voit souvent les meilleurs, parce qu'on y côtoie plus facilement qu'ailleurs les meilleurs. Je veux dire, les contacts avec les ministres, avec les dirigeants etc. sont beaucoup plus simples me semble-t-il qu'à Paris. Je parle de Paris parce que c'est la capitale que je connais le mieux mais en plus elle est exemplaire parce que les Français, les autorités qu'elles soient privées ou publiques ont un tel sens de la hiérarchie, du décorum et du protocole que ça tranche avec tout ce qu'il y a

---

<sup>1</sup> Entretien avec des chargés de presse de représentations nationales et des porte-parole de la Commission européenne.

ailleurs. Je veux dire quand on vient en Belgique ou aux Pays-Bas on tape sur l'épaule du Premier Ministre et on boit une bière avec lui. Vous pouvez imaginez comment ça peut se passer avec Jospin ou Balladur. Juppé, c'était plus simple. Mais ici, c'est un milieu enrichissant, c'est un milieu où on crée des réseaux assez extraordinaires. Les dossiers sont passionnants parce qu'on touche tout. Alors que dans un journal quand on y revient on est dans une...on est la plupart du temps dans un secteur. Ici à Bruxelles on est touché à tout alors on doit tout connaître. Alors bien entendu on connaît pas tout. On est souvent sur une petite planète. C'est-à-dire qu'il faut faire un effort pour comprendre ce qu'il y a derrière certains textes. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

D'un point de vue interne au groupe, comme l'indiquent les extraits d'entretiens qui suivent, ces journalistes symbolisent à la fois le poste mais également l'actualité communautaire dans son ensemble voire même le projet européen lui-même : ils « *ont participé à l'aventure européenne* », « *l'idée européenne* » est « *leur bébé* » et ils font partie, dans l'esprit des journalistes arrivés plus tard, de la génération « *qui a construit l'Europe* ».

« Je pense quand même que ces journalistes là sont arrivés à une époque où le traitement de l'actualité communautaire était très différent. Ils sont arrivés ici, je pense à Henri, il est arrivé ici un peu comme pionnier. C'était un des seuls journalistes en poste ici. Il a vécu toute la construction européenne. Donc c'est vrai qu'il a participé un peu à l'aventure de la construction européenne. Il est un peu partie prenante de tout ça. Donc forcément il a une attitude moins critique que ne peut l'avoir quelqu'un comme Louis qui est arrivé il y a quelques années et qui a choisi d'avoir une approche un peu plus critique. Mais critique ça peut être positif aussi d'ailleurs. Mais qui a beaucoup plus de recul par rapport à l'actualité, aux gens qui sont ici. Parce que, pour revenir à Henri, c'est vrai que forcément il est arrivé ici, il y a je crois trente ans, donc les gens qui sont aujourd'hui directeurs et directeurs généraux, commissaires il les a connus stagiaires ou simples fonctionnaires. Et donc forcément il a développé des liens d'amitié avec beaucoup de gens ici qui forcément freinent un petit peu peut être le traitement critique de l'information. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'il ne fait pas son travail tout à fait correctement et bien. Mais dans le ton...ça peut expliquer, ça. » (journaliste française, pigiste multi-support).

« Je me suis aperçu que ces journalistes étaient là depuis trente-quarante ans, en réalité étaient là depuis le départ, étaient des militants européens. C'est-à-dire qu'ils croyaient en l'idée européenne. Ils ont aussi largement fait l'Europe que les eurocrates eux-mêmes. C'est eux qui ont popularisé l'idée européenne, qui l'ont couvert depuis le début. C'est leur bébé. Sauf que le bébé a grandi et leur a un petit peu échappé. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

« La première [génération] effectivement qui a construit l'Europe. Bon c'est plutôt comment dire des missionnaires. Et donc au fond l'Europe avançait, ils étaient fascinés par ça. » (journaliste français, agence de presse).



Journalistes spécialisés, ne travaillant qu'épisodiquement pour les grands titres de la presse nationale, ils vont quitter les titres confidentiels de Bruxelles pour devenir les correspondants attirés de certains des journaux les plus prestigieux. On comprend mieux alors les remarques de collègues arrivés plus tard qui expliquent que ces vétérans sont « *partie prenante* » d'une histoire (au double sens de sujet journalistique et de période de temps d'ailleurs) qui est aussi la leur. Ayant accompagné la construction européenne sur une durée très longue, ayant surtout connu des périodes où elle n'était pas ce qu'elle est devenue, ces journalistes doivent toute leur carrière à une actualité qui n'a cessé de croître. Leur histoire est largement celle d'une actualité qui, après avoir connu des débuts extrêmement spécialisés, a progressivement grimpé dans la hiérarchie des sujets journalistiques au point, on y reviendra, de faire l'objet, comme dans le *Monde*, d'une rubrique particulière.

Cette longévité dans le poste, parce qu'elle détermine largement la capacité des correspondants à approcher l'excellence professionnelle, est déterminante lorsqu'il s'agit d'établir les hiérarchies internes au corps de presse. C'est à cet égard, qu'on a là affaire à des « inconnus qui comptent ». Afin de bien saisir le processus qui a vu s'incarner durablement la figure du « correspondant à Bruxelles » dans ces quelques journalistes, il est nécessaire de revenir sur leurs parcours. À la fois pour comprendre cette identification forte, projetée vers les pairs mais aussi, souvent, vécue comme telle<sup>1</sup>, à la construction européenne. Mais également pour donner des éléments de la généalogie du mode de relation entre les institutions et le corps de presse mais aussi, plus largement, de la conception de leur métier qu'ont développé, dans un contexte qui y était favorable, ces journalistes.

## **B - Les débuts des « vétérans » du corps de presse : des médias spécialisés à la « grande presse »**

Dans les années 1960-1970 va se développer, autour des institutions communautaires alors adolescentes, toute une nébuleuse de médias spécialisés ; médias qui vont jouer un grand rôle dans la carrière d'un certain nombre de correspondants français. Comme le dit Yves Conrad<sup>2</sup>, « *tout s'organisera autour d'une poignée de personnes qui, d'initiatives en projets, demeurent, aujourd'hui encore, au centre du paysage de l'information "européenne" à*

---

<sup>1</sup> Notamment, comme on le verra, dans la mise en scène, y compris en direction d'un enquêteur, de leur statut d'expert.

<sup>2</sup> Yves Conrad, « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », chap. cit., p. 127.

*Bruxelles* ». Il s'agit de Philippe Lemaître (qui fut pendant près de 35 ans le correspondant du *Monde* après avoir ouvert le bureau d'*Agra Europe*), Gérard Rousselot fondateur d'*Europolitique* et du Club de Bruxelles<sup>1</sup> avec Marc Paoloni (aujourd'hui correspondant de *La Tribune*), José-Alain Fralon<sup>2</sup> et de Xavier Simon, rédacteur à *Agra Europe*. Au début des années soixante-dix, va notamment arriver un groupe de jeunes gens tous diplômés de l'Institut d'études politiques de Grenoble et dont un certain nombre étaient pieds noirs. Rapidement, ils vont être identifiés au sein du corps de presse comme le « groupe des grenoblois » : « oui c'était un groupe... et parmi ces grenoblois y avait beaucoup d'entre eux qui était d'anciens pieds noirs, ils ont tous fait Science-po Grenoble : Marcel Scotto<sup>3</sup>, Marc Paoloni, José Fralon. C'est eux essentiellement qui sont arrivés ensemble, il y avait aussi Jean-Louis Giraudy qui est délégué de la Commission à Paris qui était au début journaliste à l'Agence Europe. Et ils sont tous arrivés ensemble en effet et ils ont fait Science-po Grenoble. »<sup>4</sup>. À leur initiative ou avec leur participation, toute une série d'institutions vont être créées qui ont joué un rôle important d'un point de vue interne au corps de presse : le Club de Bruxelles et *Europolitique* notamment ou plus éphémères comme *La Lettre européenne* publiée par Philippe Lemaître, José-Alain Fralon et Franco Papitto<sup>5</sup>. D'autre part, ils vont investir un certain nombre de postes de correspondant et multiplier les piges en direction de la presse française, contribuant ainsi à définir ce poste inédit.

### ***1- La presse spécialisée : vivier et sas d'entrée***

*Agra Europe* naît en 1958 en tant que filiale d'*Agra France*, média spécialisé sur les questions agricoles. Etant donné la place qu'occupait à l'époque les questions agricoles dans

---

<sup>1</sup> Cette association organisait des conférences réunissant des personnalités du monde communautaire. Elle a également participé à la rédaction de documents pour les institutions européennes. Elle a permis à de nombreux correspondants d'améliorer, par la pratique de ménages, leurs émoluments comme en témoigne ce journaliste : « Ah oui, moi j'ai travaillé là pendant dix ans. C'est un ami à nous qui s'appelle Gérard Rousselot, Gérard Rousselot-Payet, qui... était un organisateur de conférences. Et ça marchait très bien et moi j'étais là simplement pour animer des conférences, comme d'autres. Et ça a très bien marché, c'était très bien [...] Moi j'ai travaillé pour animer des conférences et j'ai dû aussi superviser, parmi les diverses piges que j'ai pu faire dans ma vie, c'était superviser des études. Oui, oui il vendait des études. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

<sup>2</sup> Correspondant à Bruxelles de l'agence *Agra-Press* (1969-1974), du *Matin de Paris* (1977-1983) puis du *Monde* (1985-1992) période pendant laquelle il intègre le service Europe du quotidien à Paris. Il a également été correspondant du *Monde* à Moscou (1992-1994) avant d'intégrer la hiérarchie du service international du *Monde* et de devenir grand reporter en 1997 (source : *Biographies de la presse*, 2001).

<sup>3</sup> Qui fut correspondant du *Monde* à Strasbourg.

<sup>4</sup> Entretien avec un journaliste français de la presse quotidienne nationale.

<sup>5</sup> Aujourd'hui correspondant de *La Repubblica*.

l'activité des Communautés, il semblait pertinent de suivre au plus près les négociations européennes sur le sujet. C'est Philippe Lemaître qui, au sortir de son service militaire ouvre, sans aucune expérience journalistique antérieure, le bureau de l'agence à Bruxelles (après le déménagement des institutions) en 1963.

### **Philippe Lemaître**

Aujourd'hui retraité du *Monde* et de *Ouest France*, Philippe Lemaître a passé toute sa vie professionnelle à Bruxelles. Né en 1936, il est diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris en 1960 et poursuit des études supérieures (DES) d'économie politique et de sciences économiques. Il effectue ensuite son service militaire en Allemagne et se voit proposé d'ouvrir le bureau bruxellois d'*Agra Presse* et *Agra Europe*. Membre de nombreux *think tanks* européens, il est une personnalité historique du corps de presse et, plus largement, du monde politique communautaire.

Il arrive à Bruxelles en 1963 et restera correspondant d'*Agra Presse* jusqu'en 1972. Dès 1964, il entame une collaboration avec *Le Monde* par des piges et collabore avec le correspondant agricole du quotidien (François-Henri de Virieu) lorsque ce dernier se rend à Bruxelles. En 1965, il inaugure une collaboration (en tant que pigiste) avec *Ouest-France*<sup>1</sup> en alimentant notamment la rubrique agricole du quotidien (plus tard, Catherine Goybet, pigiste elle aussi, s'occupera de la pêche). En 1966, il devient le correspondant titulaire du *Monde* auprès des Communautés européennes.

Parmi ses activités annexes, on trouve celle de chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et de chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg (Bas-Rhin). Il a également été conseiller auprès du Club de Bruxelles (organisateur de conférences). Il est membre du bureau éditorial de Challenge Europe (European Policy Center), du Philip Morris Institute (PMI), de The independent commission for the reform of the institutions and procedures of the union (think tank où l'on trouve des ministres, d'anciens commissaires, des politistes). Enfin, il a publié deux ouvrages : *Le dossier de l'Europe des six* (en collaboration, Marabout) et *Les entreprises multinationales dans la communauté européenne* (en collaboration avec Catherine Goybet) (PUF, 1984).

Depuis 2001, il est retraité du *Monde* mais continue à collaborer à des titres comme *La Quinzaine européenne* (publication des *Dernières Nouvelles d'Alsace*). Il met également à profit, sa connaissance du monde communautaire en travaillant pour une officine de conseil en relations publiques : *Gplus*<sup>2</sup>, fondée par un ancien porte-parole de la

<sup>1</sup> Signe que l'on ne remplace pas un correspondant aussi chevronné facilement, *Ouest-France*, après son départ à la retraite, dispose désormais d'un correspondant « et demi » (un journaliste qui collabore plus occasionnellement) sur les questions générales et a signé un contrat avec *Agra-Europe* dont les trois correspondants à Bruxelles signent sous leur nom personnel dans le quotidien breton.

<sup>2</sup> Le site de *Gplus* décrit ainsi son nouveau collaborateur, prouvant au passage que la connaissance des arcanes communautaires est une compétence très recherchée et monnayable : « Philippe a été correspondant à Bruxelles pour *Le Monde* pendant 35 ans ce qui lui donne une connaissance inégalée [...] des questions européennes. Il est probablement le journaliste français le plus influent et le plus respecté qui ai jamais écrit sur l'Union européenne. Auparavant, il a fondé le bureau à Bruxelles de la publication *Agra Europe*, la plus respectée dans son genre. Philippe a contribué à de nombreuses autres publications et est impliqué dans plusieurs think-tanks, et notamment dans le Centre of European Policy Studies (CEPS). L'année dernière il a été choisi par le président français, Jacques Chirac et le Premier Ministre Lionel Jospin pour rejoindre une équipe de dix personnalités bien connues pour conseiller le gouvernement français sur le futur de l'Europe. »

Commission européenne et un ancien porte-parole de la Commission puis du *Labour* au Parlement européen qui sont également d'anciens journalistes (du *Times* et de la *BBC*).

Enfin, il a été nommé le 11 avril 2001 par le Président de la République, membre de la Commission du « débat national sur l'avenir de l'Europe » présidée par Guy Braibant ; Commission chargée d'organiser des débats en région sur l'Europe.

(Sources : *Biographies de la presse*, 2001; informations personnelles)

Entré par la « petite porte » au *Monde*, il va poursuivre le travail du correspondant agricole du journal dont il était le collaborateur (François-Henri de Virieu) qui ne fait plus le déplacement à Bruxelles pour suivre les « marathons agricoles ». Par la suite, il va bénéficier de l'élargissement des compétences européennes et passer du statut de correspondant agricole à celui de correspondant auprès des Communautés. La sortie d'une définition restrictive du poste (couvrir les « marathons agricoles ») correspond en l'occurrence davantage à une évolution institutionnelle qu'à une redéfinition du poste. Sur place et disposant des ressources (notamment en termes de capital social) nécessaires, Philippe Lemaître a donc bénéficié de la montée en généralité des domaines de compétences de l'Europe, pour devenir le titulaire d'un poste de plus en plus important dans la hiérarchie du service « international ».

En 1974, Gérard Rousselot et quelques uns de ses collaborateurs convainquent un certain nombre des actionnaires d'*Agra S.A.* (société qui détient *Agra Europe*) de soutenir son projet de création d'une feuille généraliste sur l'Europe : *Europolitique* qui paraît à l'époque deux fois par mois. En 1976, alors que l'entreprise menace de fermer, trois des membres d'*Europolitique* rachètent le titre (Gérard Rousselot, Marc Paoloni et Eric Van Beurent)<sup>1</sup>. Au milieu des années 80, c'est Jean-Louis Servan Schreiber qui rachète ce qui est devenu *Europe Information Service* avec l'idée de développer un réseau d'information en Europe intitulé *Eurexpansion*<sup>2</sup>. Moins connu que l'Agence Europe, *Europolitique* dispose toujours aujourd'hui à Bruxelles d'une reconnaissance très forte. Qui plus est, ce média spécialisé reste une institution par laquelle de nombreux correspondants vont débiter et faire leurs armes avec l'aide de ses rubricards et de Marc Paoloni<sup>3</sup>.

Ces pionniers français du poste de correspondant, dont certains sont toujours à Bruxelles, ont profondément et durablement marqué le corps de presse. Ils figurent au nombre

---

<sup>1</sup> Etant donné l'état financier de la société, il s'agissait surtout pour ces trois journalistes de reprendre les dettes.

<sup>2</sup> D'après un témoignage, dans cette entreprise Jean-Louis Servan Schreiber avait également racheté 49% de *L'Echo de la Bourse* à Bruxelles et toute une série de titres dans les pays de l'Est.

<sup>3</sup> Sur ce point, voir le chapitre IV.

de ceux qui ont contribué à inventer et à définir un poste qui évoluait en même temps que les institutions qu'ils couvraient. Tous ces journalistes se sont croisés, ont souvent travaillé ensemble dans des médias spécialisés (*Agra-Europe* ou *Telex*) ce qui a contribué à souder un groupe présent désormais depuis plus de trente ans. Il semble que, lors de ces débuts, il y ait eu une cohésion très forte du groupe des journalistes français qui, même si l'anecdote qui suit n'est peut-être pas exacte factuellement, donnait une impression de fort volontarisme aux collègues d'autres pays :

« Il y avait, je sais pas si c'est vrai maintenant mais il y avait une période où les journalistes français principaux : Philippe Lemaître tout ça, les doyens... chaque lunch time, y a un petit restaurant, pas exclusif, pas cher du tout, un petit restaurant, mais chaque jour ils se rencontraient là après le briefing pour discuter les choses. C'était presque une société pour discuter formellement des affaires européennes du jour. Et ça c'était tout à fait français. Evidemment nous [les journalistes britanniques] nous rencontrons pour manger mais on discute presque jamais de travail. Pas sérieusement en tout cas. » (entretien avec un journaliste britannique, agence de presse).

Ils ont tous partagé, dans des conditions et avec des trajectoires comparables (des débuts dans la presse spécialisée avant d'intégrer la presse nationale), une expérience professionnelle mais également personnelle que les journalistes arrivés plus tardivement n'ont pour leur part pas connue.

## ***2 - Une expérience de jeunesse***

Ces vétérans du corps de presse insistent, lorsqu'ils évoquent leurs débuts à Bruxelles, sur la conjonction de leur jeunesse, de l'expatriation et, parfois, de leur « fascination » pour l'aventure européenne. Souvent en tout cas, ils restent marqués par la qualité des interlocuteurs qu'ils découvrirent à Bruxelles. Arrivant au sein d'un milieu lui aussi essentiellement composé de jeunes gens travaillant au sein d'institutions qui laissaient, compte tenu de leur création récente, une large marge de manœuvre pour « inventer » la politique communautaire, il existait une réelle homologie de position entre ces jeunes journalistes et ces jeunes fonctionnaires.

« Vous savez moi j'étais jeune. Je rentrais de l'armée. Je vais vous dire des petites choses très bêtes : j'avais été... avant de partir à l'armée j'habitais chez mes parents à Paris... à l'armée j'avais été très libre, ça avait duré longtemps. Je m'entendais très bien avec mes parents mais à Paris il y avait la crise du logement, j'avais trouvé formidable d'avoir ici un appartement qui m'était payé par mon employeur. C'était aussi... j'ai beaucoup apprécié ces

débuts. D'abord parce que l'entreprise A, s'est comportée de manière très sympathique, ouverte à mon égard. C'est-à-dire que j'avais des conditions de premier travail tout à fait agréables, protégées. Ça a été pareil pour B et puis l'intérêt de ce travail c'est quand même que ça confère une certaine liberté à la fois dans l'organisation de son travail mais aussi, même déjà à l'époque, dans les choix des sujets... les gens, Bruxelles à cette particularité [...] de proposer des sources d'information nombreuses et avec une qualité des interlocuteurs... Moi je me suis quand même pas mal baladé dans le monde et j'ai rencontré un nombre d'ambassadeurs de France proches de la débilité, c'était très très fréquent. C'est quelque chose qu'on retrouve pas ici [...] Alors c'est des interlocuteurs de grande qualité. C'est vrai aussi à la Commission où pour attirer les gens, surtout au début, y avait d'abord les gens qui étaient là autour de certains leaders comme (?) par militantisme européen. Mais surtout ils attireraient aussi, pour le dire simplement, avec de forts salaires. Et la qualité de la fonction publique européenne était très bonne. »<sup>1</sup>.

« Mais on est arrivés ici, je crois qu'il y a (il compte sur ses doigts)...je crois qu'il y avait 8 grenoblois de ce groupe qui sont arrivés en même temps à Bruxelles dans les années 69, 68-70. Et ils sont tous venus parce que c'était l'Europe, parce qu'on avait été baignés là-dedans on a dit "on va voir". Donc moi mon souhait, enfin mon souhait...je me disais que j'allais faire l'ENA, si j'arrivais à réussir le concours et je me voyais dans l'administration française. Je voulais faire la préfecture, ça avait pas grand chose à voir. L'Europe était mon dada mais le reste était...Donc les autres, l'un dont je vous ai parlé Gérard Rousselot a été avec moi dans Europolitique, il a créé ensuite le Club de Bruxelles qui faisait des conférences sur les affaires européennes etc. L'un est correspondant sur les affaires européennes à Strasbourg, l'autre a été longtemps sur les affaires européennes au *Monde* à Paris. Je veux dire, ce groupe même s'il s'est un peu éparpillé a joué et est passé par Bruxelles. Bruxelles est aussi, est un tremplin. On s'en rend pas compte...On est pas venu parce que c'est un tremplin mais je me rends bien compte que Bruxelles est un tremplin. Pour plein de gens hein. Des commissaires aux journalistes en passant par des fonctionnaires et des représentants d'entreprises »<sup>2</sup>.

Tremplin pour les jeunes fonctionnaires, Bruxelles (et auparavant Luxembourg) en fut également un pour toute une génération de journalistes, notamment français, qui vont y faire toute leur carrière. Débutant le plus souvent sans expérience journalistique et intégrant des titres prestigieux après une période passée dans des médias spécialisés, ils doivent toute leur carrière à la construction européenne. Eux qui « *n'étaient pas journalistes la veille* » et faisaient office de « *porteurs de valises* »<sup>3</sup> pour les correspondants de journaux de la presse nationale, vont, grâce à l'Europe, progressivement intégrer des journaux prestigieux auxquels ils n'auraient sans doute pas eu accès au niveau national.

---

<sup>1</sup> Entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale.

<sup>2</sup> Entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale.

<sup>3</sup> Entretien avec un ancien porte parole.

D'autres encore, comme ce journaliste britannique, insistent sur le contraste entre cette période de grande liberté où la charge de travail était limitée et la situation actuelle où ils sont débordés par une actualité de plus en plus foisonnante.

Geoffrey Meade<sup>1</sup> est arrivé à Bruxelles en 1979 et n'a jamais depuis quitté ce poste. À cet égard, il constitue une exception à la règle de rotation à laquelle sont soumis tous les correspondants britanniques. Venu dans la foulée des premières élections européennes au suffrage universel et arrivé avec trois autres collègues, il restera rapidement le seul correspondant de son média tant les moyens sont rapidement apparus disproportionnés. Comme les correspondants français ayant connu cette époque, il fait part d'une période de sa vie où il jouissait d'une grande liberté dans son travail et de beaucoup de temps libre.

*« Du point de vue du travail c'était, à ce moment là [...] assez facile parce que à cette époque il n'y avait pas un grand intérêt. À cette époque je crois que c'était pareil exactement pour tous les journaux anglais, cette idée que c'était assez important... il fallait absolument avoir quelqu'un ici mais il n'y avait pas un grand intérêt là-dedans : "Il faut faire quelque chose mais, s'il vous plaît, pas trop". Je me rappelle clairement que mes amis à Londres je leur disais "ouah, j'ai une histoire c'est assez bon je propose 500 mots", "Ah, Francis non. Merci, 300 peut-être ?" (rires). [...] Alors c'était assez facile parce que en tant correspondant européen, je suis assez important, assez haut dans la hiérarchie mais il n'y avait pas grand chose à faire parce que le "news desk" ne voulait pas de tout ça. [...] Il y avait à cette époque (vous connaissez le Kathy O'Shea<sup>2</sup> ?) un bar, près du Parlement, mais à cette époque c'était un petit bar belge, tout à fait belge : petit, sale...qui s'appelait "the Europa" en fait, et avec un flipper. J'avais jamais joué au flipper avant, mais chaque après-midi, après le briefing, je jouais au pinball jusqu'à 15h et peut-être au billard jusqu'à 18h. Mais c'était comme ça, c'était bizarre. Maintenant quand on réfléchit, ça semble stupide maintenant de parler comme ça. [...] Quand je suis arrivé il y avait 6-7 correspondants britanniques, même moins que ça : (il compte en anglais) nous étions 5-6 peut-être. Evidemment aussi il y avait des gens qui s'occupaient des journaux spécialisés. Mais à cette époque, encore une fois, on était peu : 2,3,4 peut être. Maintenant pour chaque sujet, du monde entier, pour chaque journal il y a un correspondant ici. [...] Je suis arrivé dans un petit hôtel, j'ai rencontré tous mes collègues, 2 ou 3 qui sont toujours ici et je leur ai demandé "ok, qu'est-ce qu'on fait ?", "oh, rien du tout. On mange demain dans un petit restaurant ?". Je blague pas, c'était comme ça : "Est-ce qu'il faut... ?", "Non, pas grand chose" ou alors "oui je crois qu'il y a les ministres qui se rencontrent vendredi prochain mais entre temps, pas grand chose". On allait au briefing, ça oui. C'était petit, je t'assure que, au moins deux jours par semaine au briefing le seul mot du porte-parole dans le briefing c'était : "y a rien. À demain". Au moins deux jours par semaine. "Bonjour mes amis, comme vous avez pu le voir, il n'y pas de note IP<sup>3</sup>, y a rien alors à demain". C'était comme ça : 5 minutes ou moins et puis une petite boisson. C'était la routine. "Pas de problème. Ok ok y a rien, y a rien". "Bonjour, ici le newsdesk", "Pfft, c'est tranquille hein", "ah bon ok ça va". Les années 80-81, il n'y avait rien. C'était pas une histoire qui préoccupait les journaux britanniques en Angleterre. Maintenant, s'il y a rien et évidemment même aujourd'hui des jours quand c'est tranquille, ils disent à Londres "ah non mais Francis, il y a à Westminster... il y a un document au sujet de quelque chose..." et évidemment il faut une réaction de Kinnock. [...] À l'époque...C'était...J'étais ce correspondant bizarre ici, à qui on disait "qu'est-ce que c'est*

<sup>1</sup> Seul correspondant britannique dans cette situation, il était, en l'espèce, impossible de préserver l'anonymat. Néanmoins, et cette règle s'appliquait à tous, je précisais au début de l'entretien que les éléments tenant à leur situation personnelle ne pouvaient être assurés d'être anonymes.

<sup>2</sup> Pub irlandais en plein cœur du quartier européen.

<sup>3</sup> Abréviation de « Information Presse » qui désigne les communiqués distribués aux journalistes au moment du briefing quotidien.

*que ça ?” et je répondais “C’est rien”. “Bon ben c’est parfait parce qu’on comprend pas ce qu’on écrit alors c’est mieux s’il y a rien” (rires).[...] Maintenant évidemment on arrive “br”, le jour-même où on arrive, il y a deux Conseils des Ministres, nous sommes au milieu de la guerre du bœuf ou quelque chose...La semaine prochaine ce sera quelque chose d’autre ».*

Cette période était également celle, comme il le raconte, d’une très forte interconnaissance entre collègues mais également entre journalistes et porte-parole rendue possible par la taille réduite du corps de presse.

*« Oui les relations entre le Conseil et la Commission et nous, c’est différent parce que nous sommes 800 en tout, avec les cameramen et tout ça. Mais c’est difficile de connaître quelqu’un comme avant. Norbert Schwaiger, l’agent de presse ici<sup>1</sup>, il a pas le temps de causer et tout ça et je connais pas la moitié du corps de presse ici. Je connais pas les gens. Je vois les visages mais il y a 10, il y a 15 ans et 20 ans nous étions petit petit et on mangeait ensemble même pratiquement. (La porte-parole d’un commissaire arrive et lui demande un renseignement, “yes my dear”). C’était plus petit, c’était plus facile. [...] Il y a 15 ans le mois d’août, la Commission, c’était tout à fait fermé. Il n’y avait pas le “midday briefing”. Une année seulement je suis resté ici le mois d’août, pour les vacances et, à cette époque, en 88 peut être, il y avait un briefing mais c’était dans le bureau du porte-parole, avec un petit verre de vin blanc. Nous étions au maximum... je crois qu’il y avait 6 ou 7 personnes qui restaient ici, donc qui demandaient le briefing. Maintenant, je reste pas ici au mois d’août, mais mes collègues disent que c’est un briefing presque normal. Y a 30,40, 50 personnes qui sont là. C’est un mois comme les autres. Et c’est ça qui a changé le plus visiblement : “nous ne fermons jamais”. Ça c’est le mot maintenant. C’est impossible. Même les vacances scolaires, c’était fermé, comme un magasin, comme...Et ça ne posait pas de problème, il n’y avait personne qui disait “pourquoi c’est fermé ? c’est une institution internationale, c’est pas possible”. À cette époque là c’était normal. Maintenant si les portes de la Commission ferment...Même la nuit, s’il y a un journaliste qui dit “mais je suis le correspondant de Tokyo quelque chose et je veux parler avec un porte-parole à 3h du matin”, il y a quelqu’un pour lui répondre. ».*

Pour ceux qui ont vécu cette période de convivialité et de sociabilité très forte que permettait la taille réduite du corps de presse, ce moment de leur vie apparaît comme un « âge d’or » de leur métier de correspondant. À la fois libres de s’organiser comme bon leur semblait et relativement peu surchargés de travail, ils se trouvaient dans une situation idéale pour faire leur apprentissage du poste et accumulèrent, dans une ambiance de très grande cordialité, un capital relationnel inestimable.

*« Un porte-parole jadis quand il y avait cent journalistes, il les connaissait tous par leurs prénoms. Aujourd’hui, je mets au défi Ricardo Levi<sup>2</sup> de dire les noms (pas les prénoms mais les noms) de tous les gens qui sont en salle de presse. C’est très difficile de nouer des complicités dans le bon ou dans le mauvais sens, des amitiés, avoir des atomes crochus avec 500 ou 300 journalistes qu’on ne côtoie que quelques minutes par jour en salle de presse. Donc le rapport change parce que si vous avez un rapport de travail, vous n’avez pas un rapport de confiance. C’est à dire que le “off” étant bilatéral est beaucoup plus compliqué. Jadis, on pouvait me dire “bon Georges je t’explique tout mais tu fais attention” parce qu’il me connaissait et que on savait que “Georges” allait faire comme ça. Si je tombe*

<sup>1</sup> L’entretien se déroulait dans le bar du centre de presse du Conseil des Ministres.

<sup>2</sup> Premier porte-parole de la Commission Prodi.



demain matin sur un trois quart de Danois que je connais pas et que je suis porte-parole, j'ai aucune raison de savoir si ce type n'est pas un salopard, n'est pas un abruti. Je vais, par essence, prendre beaucoup de précaution en tant que porte-parole. Le rite a changé dans la complicité, et puis dans le refus de beaucoup de gens du Nord d'établir avec les porte-parole des relations j'allais dire là vraiment de complicité. C'est à dire que c'est un peu ce que je disais tout à l'heure avec leur rapport avec leurs représentants publics : il y a une sorte de camaraderie bourrue mais pas de (inaudible)...on ne sert pas la main. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Aujourd'hui, lorsque les journalistes intègrent un corps de presse gigantesque et sont soumis à une charge de travail importante, ces conditions exceptionnelles n'existent bien évidemment plus. Des relations de la qualité de celles nouées à l'époque avec les porte-parole et les fonctionnaires de la Commission sont beaucoup plus difficiles à établir aujourd'hui que ces acteurs doivent répondre aux demandes de 800 journalistes et qu'ils ne peuvent tous les connaître.

« Moi quand je suis arrivé ici, faire des photocopies, c'était pas complètement évident [...] et puis c'était quasi familial. La communauté et la Commission, tout le monde se connaissait : journalistes, interprètes, fonctionnaires. Bien sûr y avait à peu près la même structure qu'aujourd'hui [...] [mais] nous étions très peu de journalistes. C'était je vous dis : un peu familial et un peu provincial. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

La date où arrivèrent ces correspondants n'est pas étranger au type de relation à l'institution Commission mais aussi à la qualité et à l'ampleur des réseaux sociaux qu'ils ont pu développer. En effet, de nombreux correspondants, notamment français, sont présents à Bruxelles depuis plus de dix ans<sup>1</sup>. Pour autant, ils n'appartiennent pas à la même catégorie de correspondants que ces pionniers. Si l'on reviendra sur les profils différents que présentent ces journalistes arrivés plus tardivement, il faut d'ores et déjà insister sur l'effet générationnel qui nous semble l'emporter sur la durée des carrières de correspondant à Bruxelles. Si la longévité au poste de correspondant auprès de l'Union européenne a bien entendu des conséquences sur la manière dont ces journalistes envisagent cette actualité, c'est davantage la culture relationnelle qui marquait la période à laquelle les plus anciens d'entre eux arrivèrent (et qu'ils ont contribué à façonner et à entretenir) qui reste déterminante pour comprendre leur conception du poste.

---

<sup>1</sup> 206 (soit plus d'un quart) des journalistes présents au 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'étaient déjà en 1990 (Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op. cit., annexe 12, p.96)

« C'était à l'époque ce qu'on appelle une salle de presse tout à fait familiale avec, les grands jours, une centaine de journalistes qui assistaient au briefing quotidien de la Commission. On se connaissait tous... Il y avait finalement très peu d'Anglais. Alors que maintenant c'est le gros bataillon euh ben y avait pas d'Espagnols qui sont je crois les plus nombreux en salle de presse... euh donc c'était quelque chose de...pas confidentiel, on parlait déjà du deuxième corps de presse accrédité après celui de Washington (maintenant Bruxelles est passé devant Washington)... mais c'était à des années lumières derrière Washington. Donc les premières impressions c'était que c'était pas quelque chose de très très...comment dire?...traumatisant ou impressionnant. C'était plutôt la grande famille des militants européens en fait parce que, pour la plupart, c'était des militants européens qui croyaient à une idée. Qui étaient là autant en tant que journaliste qu'en tant qu'acteur de la construction européenne. Déjà à l'époque certains étaient là depuis 15 ans ou 20 ans. [...] C'est à dire qu'ils voyaient pas les choses en termes de concurrence, ils voyaient les choses comme une grande famille où tout le monde participe à la construction d'un idéal. » (journaliste français, agence de presse).

Arrivés à la fin des années 60 ou au début des années 70, ils débutaient dans le contexte d'un corps de presse réduit, où les rapports de camaraderie et de cordialité étaient de mise entre collègues et avec les sources. Une période où il était possible et même sans doute nécessaire pour un porte-parole de connaître les noms et les prénoms de tous les correspondants et où le tutoiement était de rigueur.

Ces journalistes ont donc vécu une période qui leur paraît rétrospectivement « exceptionnelle », où « tout le monde connaissait tout le monde » et où il y « avait tout à faire ». À la différence de nombre de leurs collègues arrivés à la faveur de la relance de l'intégration communautaire (c'est-à-dire le plus souvent au moment du référendum de Maastricht ou de la première présidence Delors), ces correspondants ont débuté alors que l'Europe avait (après la période initiale de fort volontarisme) des ambitions limitées et où la portée de ses décisions se bornait à des domaines très limités. Les effectifs de la fonction publique communautaire étaient eux-mêmes beaucoup plus réduits qu'aujourd'hui<sup>1</sup> et il était beaucoup plus facile de se repérer dans les services, de connaître et de nouer des relations avec des interlocuteurs qui peu à peu devenaient des amis personnels. Ceux qu'ils côtoyaient alors et qui n'étaient que fonctionnaires de base (même promis à un brillant avenir) ou stagiaires, ont depuis gravi les échelons de la hiérarchie administrative et se sont retrouvés Directeur Général, chefs d'unité, voire, pour ceux qui ont embrassé une carrière politique, commissaire européen (le cas de Karel Van Miert est ainsi souvent évoqué).

---

<sup>1</sup> À titre d'exemple, la Commission européenne comptait 1 066 fonctionnaires de rang A en 1962 contre 7 068 en 2001. Respectivement 76 et 343 pour le secrétariat général du Conseil. Chiffres tirés de Michel Mangent, « L'affirmation du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne : les transformations du rôle d'une institution non codifiée », table ronde n°5 dirigée par Renaud Dehousse et Yves Surel, L'institutionnalisation de l'Europe", VIIe Congrès de l'Association française de science politique, Lille, 19-20 septembre 2002, pp. 9-10.

## **C – L'insertion des vétérans du corps de presse dans les réseaux sociaux communautaires : la culture des bonnes sources**

Ces journalistes, faiblement dotés en capital spécifiquement journalistique et arrivés sans expérience professionnelle antérieure, sans avoir fait d'école de journalisme et parfois même sans l'intention de devenir journaliste, étaient dépourvus des ressources traditionnellement valorisables au sein de la profession. Ce sont d'autres compétences qu'ils vont thésauriser et activer pour finir par incarner aux yeux des collègues immédiats mais aussi plus lointains (dans les rédactions) la figure du « correspondant à Bruxelles ».

Les effets d'autorité qu'exerce, sur leurs pairs plus jeunes et plus inexpérimentés, la parole de ces journalistes sont très importants. Du point de vue interne au groupe, ces vétérans inspirent le respect du fait de leur connaissance intime des dossiers européens et de leur capacité d'analyse que personne ne leur dispute. Les avis et conseils qu'ils délivrent quotidiennement à leurs collègues au bar du centre de presse et les questions qu'ils posent en salle de presse sont écoutés attentivement tant il est entendu qu'ils figurent parmi les mieux informés du corps de presse. Même si leur position est depuis peu contestée, ils ont pendant longtemps exercé un magistère moral et professionnel car leurs propriétés et les ressources qu'ils possédaient étaient les plus valorisées dans le cadre de l'exercice du métier de correspondant. Leurs analyses, qu'il s'agisse de celles qu'ils publient ou de celles qu'ils réservent aux collègues, font autorité puisque tout le monde sait au sein du corps de presse que s'ils affirment quelque chose c'est parce qu'ils disposent de sources qu'ils sont les seuls à posséder.

« C'est pas la durée [le problème] parce que franchement Henri est le meilleur carnet d'adresses de Bruxelles, il peut appeler 10 commissaires dans les 5 minutes qui viennent, ils le prennent au téléphone donc c'est un plus ça.» (journaliste français, agence de presse).

Ils ont aussi acquis une influence certaine en aidant les journalistes débutants à Bruxelles, en leur fournissant des contacts, en les présentant aux personnes utiles et en leur faisant profiter de piges auprès de journaux qu'eux-mêmes délaissaient. Alors qu'aucun d'entre eux n'est une « star médiatique », ils bénéficient ainsi de gratifications symboliques au sein du petit monde de Bruxelles : ils sont influents et considérés comme des experts, ce sont des personnalités incontournables du microcosme et parlent d'égal à égal avec les ministres et les commissaires.

### « Une source en béton »

Cette qualité des sources des vétérans peut cependant amener des déconvenues. Le 13 octobre 2000, *Le Monde* annonce en première page que la Commission s'apprête à interdire la fusion des groupes Vivendi et Seagram. Finalement, cette fusion sera avalisée par la Commission obligeant *Le Monde* à présenter ses excuses à ses lecteurs dans un éditorial<sup>1</sup> en indiquant que « *la surprise a eu lieu, et si elle est heureuse pour Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi, elle l'est moins pour Le Monde, en raison de cette erreur d'anticipation* ». Le journal avançait également ce qu'il tenait pour les raisons de cette « *erreur d'anticipation* » : « *On peut se demander si la Commission, en laissant filtrer les informations que nous avons reprises, n'a pas choisi ce moyen pour exercer sur Jean-Marie Messier une forte pression et le conduire ainsi aux importantes concessions qu'il a dû consentir. Exactes au moment où nous les avons publiées, ces informations auraient ainsi été délivrées à seule fin de boucler le dossier au plus vite* ».

Philippe Lemaître, l'auteur de l'article et de ce qui passait alors pour un scoop, disposait pourtant d'après un de ses collègues de très bonnes sources (« *Je connais la source de Philippe qui était une source tout à fait en béton [...] compte tenu de la personne qui lui a donné l'information y avait pas grand chose à faire quoi* »<sup>2</sup>) ; sources dont il était le seul à disposer. Compte tenu de son statut, il semblait alors très improbable au journal et à ses collègues qu'un journaliste aussi chevronné, disposant de contacts au plus haut niveau de la Commission ait pu être le destinataire d'une information erronée et la victime d'une forme de manipulation. Au moment des faits, tout le monde était persuadé (à raison sans doute) que sa source ne pouvait être autre que Mario Monti lui-même (Commissaire à la Concurrence en charge du dossier) ou, à tout le moins, un membre de son entourage ou du plus haut niveau de la DG IV (concurrence).

Cet épisode illustre bien les éléments sur lesquels se fondent la réputation de ces journalistes. Le fait qu'en l'occurrence il s'agisse d'un exemple où l'information était erronée ne doit pas induire en erreur. Ce n'est justement qu'à l'occasion d'une telle erreur que deviennent visibles, *a contrario* si l'on veut, les réseaux dont disposent ces journalistes au plus haut niveau de la Commission ; réseaux qui ont eu pour effet de ne pas inciter la rédaction du *Monde* à plus de prudence<sup>3</sup>.

Cette qualité de l'accès aux sources de très haut niveau (politique ou administratif) n'est bien entendu pas sans effets sur les pratiques professionnelles. La proximité sociale, les liens personnels, de camaraderie voire d'intimité qu'ont pu lier ces journalistes avec le personnel politique et administratif communautaire s'ils offrent des avantages professionnels indéniables, ont également une contrepartie qui tient à la difficulté de critiquer des amis de trente ans.

---

<sup>1</sup> « Les espoirs de Vivendi », *Le Monde*, 16 octobre 2000.

<sup>2</sup> Entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale.

<sup>3</sup> D'après Pierre Péan et Philippe Cohen (*La face cachée du Monde*, Mille et une nuits, 2003, p. 411), cet article (et notamment la titraille) avait pour but de nuire à Jean-Marie Messier. D'après nos entretiens, si le titre de « une » (« Bruxelles bloque la fusion Vivendi-Seagram ») était beaucoup moins prudent que l'article de Philippe Lemaître, il reste que ce dernier avait bien eu des informations indiquant que la Commission s'apprêtait à interdire le rapprochement des deux entreprises.

« Alors c'est très dur quand on connaît des gens dans une circonstance et qu'on les retrouve dans d'autres. Karel Van Miert j'avais joué au football avec lui quand j'étais stagiaire ici. Donc il est commissaire. C'est clair qu'on s'appelle "tu" et qu'on s'appelle "Georges" et qu'il s'appelle "Karel" mais que c'est dur à un moment donné de... dans l'affaire Crédit Lyonnais, de dire "il est obsédé contre les français" ou... voilà. C'est pas simple parfois. Je veux dire c'est vrai qu'il faudrait pouvoir garder des distances<sup>1</sup> et comme les autres font tout pour les casser... Parce que : ou ils mettent beaucoup de distance et vous leur posez une question, ils vous répondent par trois banalités et ils vous montrent bien que vous de toute façon ils en ont rien à faire et que vous les intéressez pas. Et alors vous vous dites "merde, par rapport à celui qui les intéresse je vais devoir ramer" parce qu'on va me dire "t'es pas capable d'avoir l'info". Donc on en fait un peu plus pour se rapprocher et ils sont pas dupes. Ou alors ils en jouent... ils jouent complètement de cette proximité pour dire "bon écoute, tu vas pas m'esquinter". Ça c'est un jeu qui existe à travers le monde et depuis 2000 ans. Mais on y échappe pas à Bruxelles. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

« Quand X a commencé ici... simple exemple, Karel Van Miert, commissaire à la concurrence, était stagiaire à la Commission et ils allaient baiser les filles ensemble. Ça crée des liens que, au fil des années, on peut mettre à profit. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

L'accusation de connivence est rituelle dans le monde journalistique et constitue une appellation indigène pour caractériser un certain nombre de pratiques qui, à Bruxelles, sont davantage le propre des journalistes d'institution. Celles-ci ont trait en fait au temps que ces journalistes ont passé à Bruxelles et aux types de rapport noués avec un certain nombre de représentants du personnel politique de l'UE.

Le fait que ces journalistes soient particulièrement proches des agents des institutions européennes n'est en soi guère étonnant. Il s'agit même d'une pratique courante du journalisme<sup>2</sup> même si les canons éthiques de la profession rendent son dévoilement non souhaitable et donc rare et, lorsqu'il existe publiquement, soumis à l'opprobre du milieu professionnel. Il fait en effet partie du quotidien des journalistes de dîner avec ceux dont ils

---

<sup>1</sup> Georg Simmel (*Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, PUF, 1999, pp. 358-359) souligne bien les rapports entre importance sociale et distance : « tout être humain est entouré d'une sphère invisible dont la dimension peut varier selon les différentes directions et les différentes personnes auxquelles on s'adresse [...] De même que les peintres soulignent souvent l'importance d'une figure dans un tableau plein de personnages en disposant les autres autour d'elle à une distance notable, de même, la métaphore sociologique de l'importance, c'est la distance qui maintient l'autre à l'extérieur d'une certaine sphère que la personnalité remplit de son pouvoir, de sa volonté, de sa grandeur ». L'abolition de cette distance, l'entrée dans la « sphère », si elle a bien entendu des fonctions professionnelles (le « off » étant basé sur la confiance réciproque) est donc aussi source de gratifications symboliques.

<sup>2</sup> Comme l'explique Rémy Rieffel, le quotidien des journalistes politiques est fait de dîners, de sorties et de cocktails avec les hommes politiques. Rémy Rieffel, *L'élite des journalistes*, PUF, 1984. Pour analyse en termes de « grammaires de justification » de ce type d'écarts apparents aux « règles du métier », on renvoie à Cyril Lemieux, *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Métailié, 2000.

relatent le lendemain les affres, de fréquenter les mêmes endroits et les mêmes personnes, d'avoir même des relations d'amitié et d'intimité avec certains d'entre eux. Affectés à une rubrique, ceux-ci sont fatalement amenés à développer des relations qui dépassent les interactions policées de personnes qui se rencontrent pour la première fois. Cette proximité, qui peut sembler choquante au regard de la mythologie professionnelle d'objectivité et de distance critique, s'explique bien entendu par la nécessité pour les journalistes d'obtenir du « off »<sup>1</sup>, des propos non attribuables qui nourrissent leurs articles d'indiscrétions, de confidences et leur permettent de jeter un éclairage différent sur les événements, notamment politiques.

Ces parcours sont avant tout des modes spécifiques – et aujourd'hui disparus – d'accumulation d'un capital social inestimable qui assure à ces correspondants de figurer parmi les personnes les « mieux informées ». Cependant, ils sont aussi au principe d'une manière spécifique d'envisager le poste à Bruxelles et, inséparablement, l'actualité communautaire.

## ***SECTION 2 - LE JOURNALISME D'INSTITUTION COMME NORME PROFESSIONNELLE***

Disposant de ressources liées davantage à leur appartenance à l'élite communautaire qu'à leur statut de journaliste, l'activation de celles-ci va produire une forme de journalisme expert qui va s'imposer et perdurer comme référence pour l'ensemble du groupe. En effet, comme le relate très bien ce membre d'une représentation permanente, cette figure de « l'expert » domine fortement un groupe dont le fonctionnement est, comme on l'a dit, fortement codifié :

« J'ai été frappé probablement assez vite par le niveau d'expertise enfin on va dire l'extrême... la remarquable compétence de la plupart des journalistes. Quelque chose qui ressemble à un niveau d'expertise, enfin ils sont très remarquables. Ils sont pour beaucoup... ils connaissent très très bien les dossiers. Même les généralistes ont une connaissance extrêmement profonde et fine des dossiers. C'est incroyable. On comprend assez vite que c'est logique parce que ça fait longtemps qu'ils sont là d'une part mais d'autre part, les sujets qui sont à l'ordre du jour dans l'Union pour la plupart mettent comme on sait, des années et des années à prendre corps, à voir le jour etc. Tellement longtemps qu'évidemment ils ont le temps de les mâcher, les remâcher, de les digérer, de les vomir, de

---

<sup>1</sup> Jean Baptiste Legavre, « Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*, n°19, 1992, pp. 135-157. L'auteur rappelle d'ailleurs l'importance des liens d'interconnaissance pour le bon fonctionnement du « off » : (p. 147) « Chacun a besoin dans l'interaction de bien connaître l'autre : le journaliste pour être sûr que l'information livrée n'a pas été donnée à d'autres journalistes ou que l'explication fournie est "la bonne" ; le conseiller, pour que l'information ne soit pas éventée plus vite qu'il ne le faut ou que les explications complémentaires ne soient pas imputées nominativement ».

les ravalent... Enfin bon c'est comme ça. [...] Il y a un vrai niveau d'expertise qui tient évidemment à leurs compétences réelles et à leurs capacités mais également au côté un peu redondant de ces choses. Toujours sur la table on remet l'ouvrage enfin ça n'en finit pas. [...] Simultanément quelque chose qui me rappelait un petit peu les milieux journalistiques où j'avais évolué. Le milieu cinéma. C'est à dire un tout petit petit monde. Un peu fermé au reste du monde journalistique... non, pas fermé... enfin si c'est vraiment un État dans l'État. C'est un groupe de journalistes très particulier. Ils sont très européens. Ils sont peut-être pas tous des européens convaincus de la même manière mais tous ont ça dans le sang. Exactement comme tous les journalistes de cinéma adorent le cinéma même ceux qui passent leur temps à assassiner les films. [...] Une espèce d'atmosphère de salle de classe comme ça : toujours les mêmes. De temps en temps il y a un nouveau mais c'est assez rare et de temps en temps il y en a un qui s'en va mais c'est assez rare. C'est un tout petit monde... qui tourne... enfin qui est entre soi. [...] C'est vraiment un milieu tout petit avec jargon, avec codes, avec des habitudes... Alors avec encore plus d'habitudes que dans le milieu cinématographique. C'est probablement un des endroits où les journalistes sont les plus fonctionnarisés. À l'œil nu c'est très impressionnant. Je leur dis d'ailleurs, c'est pas du tout... Je leur dis : "mais c'est incroyable" parce que ce sont des journalistes qui tous, tous les jours vont à midi au point de presse de la Commission, pointent pratiquement. Enfin, ils y vont à midi. Qu'ils sachent ou non ce qu'il va y avoir enfin ils s'en fichent, ils y vont toujours, ils y prennent des notes (c'est quand même là où ils ont leur pain quotidien). » (entretien avec un membre d'une représentation permanente).

## **A – De « faux eurocrates sans le salaire »<sup>1</sup>**

Le premier trait de la pratique journalistique de ces vétérans est son caractère institutionnel. C'est-à-dire, un journalisme qui valorise la parole des institutions et porte une attention extrême à tout ce qui en émane. Ces journalistes font notamment partie de ceux qui assistent extrêmement assidûment au « rendez-vous de midi » de la Commission européenne et aux conférences de presse données à l'issue des Conseils des Ministres. Comme l'explique cette journaliste qui compare les habitudes de travail d'un des journalistes les plus anciens de la place de Bruxelles avec celles d'un correspondant arrivé il y a moins longtemps, les absences du premier sont exceptionnelles et remarquables.

« [lui] quand il est à Bruxelles, il est très très rarissime qu'il rate un briefing de la commission. Il va pratiquement à tous les conseils, y compris quand les choses se passent à Luxembourg. Et lui, c'est vrai, essaye d'avoir une approche plus exhaustive de l'actualité. À partir de là c'est vrai que parfois... son journal d'ailleurs ne prend pas tous ses papiers. Mais c'est vrai qu'il essaye de suivre vraiment d'une manière régulière. Je vous dis quasi exhaustive ce qui se passe ici. [...] C'est vrai qu'il voit aussi beaucoup de monde, qu'il a énormément de sources, il visite beaucoup de gens. Donc c'est vrai qu'il y a aussi tout ce

---

<sup>1</sup> Expression utilisée (pour qualifier sa propre conception du poste) par un correspondant français de la presse quotidienne nationale.

travail là. Mais c'est vrai que c'est un travail plus, il me semble, plus classique. Une manière de faire plus classique, qui ressemble plus à celle que je peux voir chez d'autres collègues. » (journaliste française, pigiste multi-support).

Le second élément que relève cette journaliste est le souci d'exhaustivité. Des éléments qui peuvent paraître mineurs ou trop techniques à certains collègues (voire aux rédactions) sont suivis avec attention par ces journalistes pour qui chaque communiqué de presse peut faire l'objet d'une brève.

Lors d'une journée type, un correspondant se voit remettre un très grand nombre de documents de presse qui émanent des services de la Commission. De la même manière, lors du « rendez-vous de midi » un grand nombre de sujets seront abordés, souvent extrêmement spécialisés et qui n'intéresseront qu'une poignée de journalistes dans la salle. Un ou deux briefings techniques (« bananes », « quotas de pêche », etc. pour prendre des exemples survenus lors de notre travail de terrain) seront organisés. Certains journalistes n'y prêteront pas attention : ne prenant pas les documents en question, s'énervant durant la conférence de presse si l'on s'éternise sur un sujet pointu, n'assistant pas aux briefings techniques. Les journalistes d'institution, au contraire, collecteront l'ensemble des documents de presse<sup>1</sup>, se plaindront du bruit pendant les conférences de presse et suivront souvent les briefings spécialisés. Le type de questions adressées aux porte-parole lors de la conférence de presse quotidienne de la Commission sont elles-mêmes significatives. Le plus souvent il s'agira de demandes d'éclaircissements et de précisions sur des montants et des procédures.

### **Quand un expert rencontre un enquêteur**

Lors de mon premier entretien avec l'un des journalistes les plus anciens dans le poste, il y eut visiblement un quiproquo sur la nature de notre entrevue. Outre qu'il m'avait demandé de le rejoindre dans le lobby du centre de presse de la Commission à une heure d'affluence (du coup l'entretien se réalisait sur un coin de table, dans le brouhaha et au milieu des collègues qui venaient le saluer, etc.), la manière dont il répondit à mes questions est très significative de ce qu'il pense représenter (c'est-à-dire ce qu'on lui demande le plus souvent de représenter) : un expert des affaires européennes. Souvent sollicité pour donner son avis « d'observateur avisé » des questions européennes (dans des revues diverses mais également au sein de nombreux think-tanks), il semble avoir compris que je lui demandais de renouveler ce type de prestation.

À mes questions qui portaient sur des aspects très pratiques de l'exercice de son métier et qui devaient lui paraître bien triviales, il répondait systématiquement par des considérations de portée générale qui renvoyaient plus à un questionnement en termes de géopolitique que d'expérience professionnelle.

---

<sup>1</sup> Bien souvent, d'ailleurs, on les leur aura donnés avant même qu'ils ne descendent en salle de presse.



Même s'il s'agit d'un des acteurs clés du corps de presse, j'ai préféré attendre sa quasi-retraite pour le solliciter à nouveau. Sorti (au moins partiellement) de son « rôle » et surtout dégagé des luttes et concurrences internes au milieu des correspondants<sup>1</sup>, ce second entretien se déroulera de manière beaucoup plus productive (dans l'optique de cette recherche). Cependant, ce premier entretien « raté » donne à voir la conception qu'a ce correspondant de son rôle : c'est-à-dire ce qu'il croit savoir de ce que l'on attend de lui lorsque l'on vient l'interroger *es qualité*. Habitué à intervenir en tant qu'expert des affaires communautaires, il comprenait visiblement mal où je voulais en venir lorsque je l'interrogeais sur des aspects très pratiques et très quotidiens de son travail.

D'ailleurs ces journalistes assument bien volontiers leur statut d'experts qui se passionnent pour des sujets dont ils ne connaissent que la face communautaire, c'est-à-dire bien souvent l'aspect réglementaire :

« [À Bruxelles] il faut faire un effort pour comprendre qu'est-ce qu'il y a derrière certains textes. Si je dois faire un texte sur le...les paiements financiers à distance, c'est vrai que je vais lire un texte et puis je vais dire "on dit que, on dit que". Mais j'ai jamais été voir une banque pour dire...je dis toujours à des gens qui viennent me poser ce genre de questions : j'ai écrit pendant je sais pas combien de temps sur les avantages de la coulée continue à froid par rapport au je sais pas quoi sur les ronds à béton. J'ai jamais vu une usine sidérurgique de ma vie. [...] C'est l'inconvénient, c'est le revers de la médaille. C'est qu'ici, on me demande d'écrire sur le calibrage des carottes, sur l'avenir de la défense européenne, sur les risques de migration des phtalates dans les jouets pour enfants, sur les avantages comparés de l'euro par rapport au dollar. Donc j'ai tout. Mais en même temps, il manque souvent le substrat. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

Ils en plaisaient même parfois comme ce journaliste qui raconte à ses collègues alors qu'ils attendent une conférence de presse d'un ministre français au Conseil, qu'à « *la rédaction, ils [l]'appellent l'ingénieur* »<sup>2</sup> parce qu'il a fait un papier sur « *les bananes* » alors que le rapport d'expert était « *imbitable* ».

Pour certains d'entre eux, ils ont suivi tous les développements des dossiers depuis les débuts de la mise en place du marché commun dans les années soixante. Ils en connaissent toute l'histoire et font figure, au même titre que les fonctionnaires les plus anciens, de « *mémoire de l'institution* » comme le dit un journaliste. En représentant la frange la plus socialisée au fonctionnement et au monde politique communautaires, ils revendiquent d'être, comme le dit un journaliste, des « *eurocrates sans le salaire* ».

---

<sup>1</sup> Stéphane Beaud (« L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », art. cit.) note bien l'exceptionnalité de la situation d'entretien qui sort l'individu de ce jeu de concurrence et de rivalités. Reste qu'il est des situations, de quiproquo comme ici, où cette exceptionnalité n'est pas rendue possible par le contexte, par le malentendu ou le manque de clarté de l'enquêteur sur les objectifs de l'entrevue.

<sup>2</sup> Notes du 15 novembre 1999.

« Mais encore une fois, au bout de tant d'années, on est un peu, on est probablement ... un peu des eurocrates d'une certaine manière. On connaît bien les dossiers. On connaît assez bien les dossiers, soyons modeste. On connaît aussi, intuitivement maintenant, les limites de ce genre d'exercice. On sait parfaitement quand une directive sort... quelles sont les raisons de son ambition ou de sa modestie et à peu près les obstacles qu'elle va devoir franchir et on pourrait presque écrire déjà le résultat : que l'Italie va enlever ça parce que ceci, que les Français vont gueuler parce que la souveraineté machin, que les Allemands les syndicats et les Danois l'écologie. [...] Alors y a aussi quand même à la fois, ça donne au bout du temps à la fois une sorte de cynisme et euh comment dirais-je... pas de résignation, un petit peu. Je veux dire il y a...il faut du tempérament au bout de trente ans pour s'emballer sur une directive sur le tabac. Mais en même temps, là aussi c'est le revers de la médaille, ça...ça évite les tempêtes dans un verre d'eau. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

Après avoir vu ce qui retenait l'attention de ces journalistes, il convient de s'intéresser à ce qu'implique leur définition très institutionnelle de l'actualité communautaire. Si elle se caractérise par un souci d'exhaustivité dans l'éventail des sujets suivis, elle signifie également des exclusions qui tiennent moins aux sujets qu'à la manière de les aborder. Les « *tempêtes dans un verre d'eau* » qu'évoque ce journaliste renvoient à une approche de l'information européenne qui n'est pas la leur et qui est apparue bien longtemps après qu'ils soient arrivés à Bruxelles.

## **B – Une prédilection pour les sujets « sérieux »**

On reviendra plus avant sur l'émergence à Bruxelles de journalistes porteurs d'une définition concurrente du journalisme institutionnel. On peut cependant d'ores et déjà indiquer ce qu'a impliqué l'apparition de journalistes menant des enquêtes, appréhendant l'actualité communautaire de manière plus « critique » voire agressive pour ces correspondants plus anciens. Leur positionnement par rapport aux scandales est intéressant non pas tant en ce qu'il permettrait de pointer des manquements supposés ou réels à la « déontologie professionnelle » que parce qu'il indique *a contrario* ce qu'ils tiennent pour important ou méritant un article dans le flot continu d'information auquel ils sont exposés.

### **Les « coups » et le « suivi »**

Ce correspondant (de la presse quotidienne nationale française) défend une conception de l'information sur l'Union européenne qui rentre en conflit avec celle de son rédacteur en chef. Pour des raisons qui sont liées à leurs trajectoires respectives, à bien des égards contradictoires, mais aussi, comme il l'explique, à la « nature » de l'information communautaire, sa production ne correspond pas (ou plus) à ce qu'attend sa rédaction.

« *Ce à quoi il est plus sensible, ce sont les affaires. [...] C'est les affaires de tensions. L'Europe*

*c'est une dialectique dont l'objet est d'aboutir à un compromis. Y a des tensions mais le... mais c'est exactement l'inverse de ce qu'il aime. C'est une quête continuelle de compromis. Et puis c'est vrai que c'est un peu... technique. »*

Présent depuis très longtemps à Bruxelles, il défend la manière dont il couvre cette actualité par rapport à celle d'un de ses confrères qui préfère mettre l'accent sur les tensions et les affrontements.

*« Présenter des coups en termes de tensions, c'est pas évident. Une fois deux fois oui. Et ça je crois que c'est... [mon rédacteur en chef] et ses homologues ont raison d'inciter... Mais c'est pas toujours facile, pas toujours faisable. Il faut pas non plus que ça devienne artificiel. Si on compare avec ce que fait [nom d'un correspondant], à ce que fait [son journal], [mon journal] a quand même le souci d'avoir une couverture continue, pas de coups. »*

Le désaccord, à la fois sur les méthodes et sur la définition de l'information communautaire, qu'il affiche à la fois par rapport à sa rédaction et par rapport à un collègue est significatif d'une conception historiquement et professionnellement située du travail de correspondant. Les obstacles, réels<sup>1</sup>, qui rendent particulièrement difficile la réalisation d'un journalisme politique ne sont pourtant pas aussi « naturels » que ne semble l'exprimer ce journaliste. On verra notamment que lorsque, à de rares occasions, la Commission européenne laisse entrevoir ce qu'il y a de proprement politique dans les processus ou les justifications des positions qu'elle défend, ces éléments tombent, pour ainsi dire, dans « l'oreille d'un sourd »

Comme on l'a dit, l'idée qui domine au sein du corps de presse et qui contribue à apaiser les relations entre collègues est qu'il ne s'agit pas d'un journalisme très concurrentiel. Cette conception du travail où ce qui prévaut est la qualité de l'analyse et des sources (c'est-à-dire, dans ce cadre, celles qui sont les plus « proches du dossier ») est particulièrement répandue parmi la fraction la plus ancienne du corps de presse.

*« Mais sur l'information européenne généraliste, celle qui concerne les grands quotidiens, bien entendu on est content... chacun est content quand il découvre un rapport, quand il a accès à un rapport avant les autres. Mais enfin c'est une satisfaction un peu mineure parce que... parce que c'est pas des matières où ce qui compte c'est vraiment d'être le premier à sortir le rapport. Ce qui compte c'est effectivement de le sortir, de bien le comprendre et de bien l'expliquer. C'est pas... c'est pas un journalisme très compétitif. Et l'autre raison aussi à ça c'est que comme on peut pas être partout, on a absolument besoin de la coopération avec les collègues. C'est une... un lieu où (y a toujours des exceptions) mais moi j'y suis quand même depuis trente ans, où les gens en général s'entendent bien. Et euh... c'est peu*

---

<sup>1</sup> Sur ces questions, Paul Magonet (*L'Europe, l'État et la démocratie*, Editions Complexe, 2000, notamment p. 199 et suivantes) apporte des éclairages stimulants sur les spécificités propres au processus politique européen et les difficultés qu'elles impliquent : « éclatement des autorités », « détemporalisation des décisions » (« Le « moment législatif » n'est souvent qu'une étape dans un processus décisionnel continu, qui peut être moins déterminante que les stades antérieurs ou ultérieurs », p. 208), « déstructuration des espaces civiques », « l'entropie des acteurs politiques traditionnels », « le renforcement des acteurs sectoriels » (« le caractère fonctionnel de l'Union, qui implique le déclassement des partis, explique aussi la floraison des groupes d'intérêts : construits autour d'un enjeu limité, d'un intérêt particulier, ils présentent une « homologie structurale » avec la nature des politiques communautaires [...] Il est extrêmement difficile de conceptualiser l'espace public amorphe que ces groupes contribuent à former autrement qu'en recourant à des concepts fourre-tout tels ceux de « réseau » ou de « multi-level governance » », p. 216-217) notamment.

compétitif dans le sens que... les gens ont plus tendance à coopérer qu'à se tirer dans les pattes. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

« D'abord parce qu'ici c'est quand même une matière assez spécifique, en général les gens la connaissent bien (presque autant souvent que certains de leurs interlocuteurs). Y a pas tellement... la recherche du scoop... bien sûr existe mais de manière très limitée. Il est beaucoup plus important de bien comprendre l'information pour pouvoir la restituer que d'être le premier à la sortir. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

La mise en exergue de l'analyse a pour corollaire, on l'a dit, une prédilection pour les sujets « sérieux » et, par contraste, un désintérêt assumé pour d'autres modes de traitement de l'actualité communautaire. Le premier est le peu d'appétence pour une présentation des faits qui mette l'accent sur les tensions et les conflits internes aux institutions. C'est-à-dire, le refus d'appliquer au système institutionnel et politique de l'UE les grilles de lecture et les modes de narration traditionnels du journalisme politique<sup>1</sup>.

Ce goût pour le « fond » trouve d'ailleurs un écho chez des journalistes arrivés plus tard. Comme ce correspondant français qui après une carrière de journaliste politique en France dont il avait fini par se lasser, va découvrir le « Nirvana » à Bruxelles :

« Bon ça m'a tout de suite beaucoup plu. Parce que, si je reviens un petit peu en arrière, pourquoi la politique ne me plaisait plus, enfin le journalisme politique tel qu'on le pratique en France ou qu'on le pratique ailleurs, c'est que c'est très... des petites histoires politiques, c'est très... les combines d'hommes, les choses comme ça mais y a peu de fond. C'est-à-dire que dès qu'à l'Assemblée nationale on parle d'un truc sur le fond, c'est plus le journaliste politique qui le suit, c'est le journaliste social si c'est un texte social, c'est le journaliste économique si c'est un texte économique, c'est le spécialiste... Bon c'est ça qui m'énervait. Si bien qu'ici j'ai découvert vraiment le Nirvana avec de la politique mais du fond et ça j'ai trouvé ça très intéressant et, du coup, j'ai jamais voulu partir. » (journaliste français, média spécialisé et presse quotidienne régionale).

S'il existe des obstacles très sérieux à la mise en scène du jeu politique communautaire (acteurs inconnus, « exotisme » des sujets et des enjeux, un système institutionnel réputé complexe, etc.), il n'en reste pas moins que les événements qui se déroulent au sein de ce système politique et institutionnel peuvent parfaitement donner lieu à ce type de présentation.

---

<sup>1</sup> Pour une présentation par des praticiens du journalisme politique, on peut se reporter aux entretiens publiés dans *Mots* (« Entretiens avec des journalistes », n°37, Décembre 1993, pp. 87-105). Fabien Roland-Lévy du *Parisien* y explique notamment que le papier politique « type » est celui où « il s'agit d'expliquer au lecteur en quoi telle phrase de Chirac modifie la situation politique du moment, en quoi elles orientent son positionnement par rapport à Balladur ou à Giscard, quelles sont les arrière-pensées tactiques qu'elles révèlent, dire s'il se contredit par rapport à des déclarations précédentes [...] l'article politique type doit donc comporter une part d'analyse, indispensable au décryptage de l'information sèche que constitue le discours politique ».

Comme le dit ce membre d'une représentation permanente, une des caractéristiques de ces correspondants c'est qu'ils n'ont pas « *les têtes politiques* » et que, d'ailleurs, leurs rédactions ne leur demandent pas d'appliquer ce type de grille de lecture :

« On partage beaucoup, sur beaucoup de dossiers... Pourquoi la Commission a fait tel ou tel truc ? On en parle. Très souvent on se rend compte qu'il y a une dimension politique. Ce sont des journalistes très très peu politiques. Chose qui me frappe toujours. Ils ont pas les têtes politiques comme on dit. Enfin ils sont très peu politiques. Ce qui est logique aussi : ils sont vraiment... du monde entier, en tout cas de l'Europe entière. Ils sont plus tellement de leur pays d'origine pour la plupart. Et même s'ils sont un petit peu informés de ce qui se passe dans leur pays... d'ailleurs beaucoup se sont remariés avec des belges etc. ils sont complètement implantés ici. Je trouve frappant oui... voyez depuis quelques semaines, pas beaucoup mais on va dire en gros peut-être un mois et plus précisément une quinzaine de jours la vache folle a redémarré en France à tout le moins et pas seulement en France. [...] Et j'ai reçu très très peu de coups de téléphone. Alors bien sûr les questions sont traitées d'abord par les rédactions nationales. C'est vrai. Mais quand même, il est intéressant de voir que les rédactions nationales n'envisagent pas une seconde de les interroger sur ces dossiers là. C'est vrai pourquoi ne pas faire appel à leurs correspondants à Bruxelles pour avoir un éclairage bruxellois? Pour avoir aussi un petit rappel des faits ou un petit rappel du fond. [...] Bah non, entre l'engouement réel des rédactions nationales pour tout ce qui est politique politicienne, polémique, surenchère etc. et qui... ils ont tout chez eux, ils ont pas besoin d'aller à Bruxelles pour ça. Au contraire y a même un risque que le gâteau retombe enfin c'est pas... Mais ici, non seulement on leur demande pas sinon j'aurais eu des coups de fil (j'en ai eu très très peu vraiment, j'en ai eu quelques uns) mais eux-mêmes spontanément non plus n'en parlent pas. C'est-à-dire qu'ils pourraient eux-mêmes, étant à Bruxelles, y en a certains qui suivent ça de très près qui connaissent très bien les sujets, avoir cet intérêt là. Ils auraient pu m'appeler en disant "mais alors...?". Pas du tout. Ils sont, eux, très peu politiques » (entretien avec un membre d'une représentation permanente).

Cette occultation du caractère politique (au sens journalistique) de l'actualité communautaire se manifeste également par le peu d'intérêt de ces journalistes pour le Parlement européen. Ce désintérêt qui, une nouvelle fois, n'est pas le propre<sup>1</sup> de ces seuls correspondants de la première heure, est pourtant particulièrement fort chez ces journalistes qui, par ailleurs, se distinguent par leur très grande assiduité aux rendez-vous que leur fixent les deux autres institutions majeures de l'UE (Commission européenne et Conseil des Ministres).

« C'est une partie de la salle de presse [...] qui n'a pas compris que l'Europe a changé, les institutions européennes ont changé, l'équilibre institutionnel a changé. Et ce qui se passe

---

<sup>1</sup> Un journaliste français, arrivé au début des années 90, me dira ainsi que « *les parlementaires européens sont, en général, d'illustres inconnus de troisième zone* ». Ce type de remarques sur la piètre qualité des parlementaires européens est extrêmement courant parmi les correspondants.

au Parlement est largement aussi important que ce qui se passe au Conseil des Ministres. Et ça, on a des gens qu'ont toujours pas compris. D'ailleurs ici, faire déplacer nos cartes vermeil vers le parlement de Strasbourg, ils ont presque l'impression de fumer leur première cigarette ou leur premier joint en cachette. Parce qu'ils en sont restés à cette vieille idée de l'Europe centralisée à la française où le Parlement n'a aucun pouvoir etc. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

« Ecoutez, le problème c'est que pendant longtemps comme je vous disais aussi tout à l'heure, le travail ici était un travail technique sur des directives, sur une harmonisation, sur la préparation du marché intérieur. Qu'on travaillait beaucoup et essentiellement sur la Commission et le Conseil et sur des dossiers encore une fois qui étaient des dossiers techniques. Alors que moi je pense que là vous avez une très forte évolution. C'est-à-dire que dans la mesure où le Parlement européen prend de plus en plus d'importance, intervient maintenant énormément dans les cadres des procédures de codécision et intervient sur des dossiers, sur beaucoup de dossiers, de manière politique. Je pense que progressivement le style de journalisme à Bruxelles est en train d'évoluer. Et je pense que de plus en plus, les journalistes qui travaillent sur l'Europe vont devoir s'intéresser au Parlement. S'intéresser au Parlement, c'est un travail beaucoup plus classique de suivi, de journalisme politique. Mais c'est vrai que si vous devez travailler sur la préparation de textes de la Commission que ce soit sur l'euro ou sur la fiscalité ou sur l'environnement, ce sont des dossiers techniques. Donc c'est vrai qu'après vous pouvez essayer de voir du côté du Conseil quelles sont les positions des uns et des autres mais ça restera quand même du domaine du technique. Donc je pense que si vous voulez à la fois avec l'évolution au niveau du Parlement et avec l'évolution, l'extension des compétences communautaires. La compétence de la Commission qui maintenant que ce soit en termes de Politique étrangère et de sécurité commune, affaires judiciaires, c'est vrai que je pense que au sein même de la Commission vous allez avoir un regard plus politique. Et puis c'est vrai que la Commission aujourd'hui est plus politique qu'elle ne l'était il y a quelques années. » (journaliste française, pigiste multi-support).

La seconde conséquence de leur conception du poste sur leurs pratiques renvoie à la méfiance, voire au rejet assumé, de prêter attention aux « affaires » et « scandales » qui émaillent depuis peu l'actualité communautaire. Jean-Gustave Padioleau<sup>1</sup> expliquait d'ailleurs la force que possède ce qu'il qualifie de « *rhétorique de l'objectivité* » qu'il associe au registre d'expertise critique : « *Dans ce contexte de production journalistique tout se passe comme si les mécanismes de censure de fait et de contrôle normatif étaient à l'œuvre bien qu'il n'existe pas d'institutions formelles de censure* ». La rhétorique de l'objectivité « *définit les transactions qu'on peut opérer avec lui, ce qu'il peut « dire »*. *Quand les acteurs-journalistes possèdent des informations inédites, résultat d'un travail personnel de reportage, les règles de la rhétorique de l'objectivité les incitent à “parler d'autre chose”* ».

Dans ses explications de son attitude « *amortie* » lors des scandales internes à la Commission, ce journaliste français de la presse quotidienne nationale met en avant que les

---

<sup>1</sup> Jean Gustave Padioleau, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », art. cit., p. 280.

faits en cause, notamment dans l'affaire Cresson, sont d'une importance négligeable et que leur nature scandaleuse est très discutable. En tout état de cause, ce sont d'autres sujets, plus « sérieux », « graves » ou « importants » qui lui semblent scandaleux ; ce qui lui fait dire ironiquement qu'il n'est sans doute pas assez « vendeur » :

« C'est clair que les gens qui sont arrivés il y a pas longtemps...on peut prendre l'affaire qui a fait tomber la Commission européenne. En trente ans j'ai connu, j'ai subodoré ou j'ai touché beaucoup de choses qui n'étaient pas tout à fait conformes à la morale des affaires ou à la morale de l'administration publique. Mais j'ai pas connu, moi personnellement, de fonctionnaires s'enrichissant. Je trouve que quand on gagne déjà 250 000 francs belges par mois, grosso modo sans impôts, c'est rare les gens qui se mouillent au risque de perdre leur job, leur retraite dorée etc. Donc je veux dire, on ne peut pas penser que tous les gens sont des ripoux. Mais des gens qui aient pu avantager d'autres par copinage, par intérêt politique, par intérêt syndical, par sensibilité nationale, par sensibilité religieuse. J'en sais rien...Je veux dire ça ça a toujours existé. Mais ça existe dans tous les agrégats. [...] Alors je veux dire, quand Jean Quatremer (qui est un copain donc je ne l'attaque pas) dit "c'est un scandale" et le sort comme un scandale : "un dentiste rémunéré comme conseiller scientifique machin, qui a pas fait vraiment ses rapports". Effectivement, ça paraît scandaleux. Probablement pour elle et pour son entourage : "ben bon, s'il avait fallu pas le prendre, on l'aurait pas pris, s'il avait fallu qu'il passe un concours, on lui aurait fait passer". Je veux dire, c'est des problèmes de mentalités. J'ai pas trouvé que c'était scandaleux parce que ce que je trouve scandaleux c'est que l'argent que...qu'on mette dix fonctionnaires pour faire remplir un dossier de subvention sur je ne sais pas quoi, l'ASBL<sup>1</sup> "Musique et joie" à Perpignan mais qu'on n'envoie pas cinq fonctionnaires pour aller vérifier que le riz il est pas piqué par quelqu'un à la douane à Dakar quand il arrive. Parce que là il s'agit de faire bouffer des gens. Alors encore une fois, c'est le verre à demi plein, à demi vide. Donc je crois que c'est vrai qu'on a un côté...moi j'avais un côté peut-être un peu amorti. En disant "bon ben, c'qu'elle a fait n'est pas bien". Et je lui ai dit d'ailleurs, parce que je la connais bien : "c'est pas bien vous auriez pu prendre...vous auriez dû prendre des précautions de voir que Bruxelles n'était pas Paris". Mais voilà. Donc je crois qu'il y a un côté...bon je sais pas, il y a eu hier ou avant hier des articles dans la presse française, ils sont partis par *Le Parisien* ou *France-Soir* je ne sais pas, "1/3 du budget communautaire entaché de fraudes et irrégularités" ou je sais pas quoi. C'est faux. C'était la Cour des comptes a épinglé 5% du budget communautaire et elle dit...sur lesquels ça lui semble pas très clair...et elle dit qu'un tiers de ces 5% pourrait être des fraudes ou des irrégularités. En termes de volume, c'est pas la même chose. Mais...moi je me suis mis...engueulé avec mon journal parce que je leur ai dit : "C'est pas sérieux. C'est pas sérieux, c'est un feu de cheminée qu'on transforme en incendie de la ville". Voilà mais je veux dire, c'est aussi le revers de la médaille : peut-être que je suis pas assez prompt sur ce qui fait vendre. Peut-être pas assez vendeur. »

Au-delà de l'appréciation portée sur la gravité des faits reprochés aux services de la Commission et/ou à des commissaires, c'est bien davantage l'inadéquation de ce type de

---

<sup>1</sup> Abréviation belge pour les associations sans but lucratif.

couverture à la conception que portent ces journalistes de leur métier qui les conduit à ne pas y reconnaître leur propre pratique.

« Pour moi ça c'est du *France-Soir* c'est pas du journalisme. Je déteste qu'on... enfin chacun s'appelle comme il veut hein... mais le journalisme d'investigation qui consiste simplement à faire un gros titre, un gros truc où on éclabousse tout le monde, qui permet à tout le monde de vous connaître, pour moi c'est pas du journalisme. C'est une forme de journalisme qui n'est pas la mienne. J'ai pas dit que c'était pas du journalisme, je corrige... c'est pas la mienne. »(journaliste français, presse quotidienne nationale).

D'ailleurs ces correspondants reconnaissent, en le regrettant, que depuis peu l'ambiance en salle de presse, les profils des journalistes et les rapports entretenus avec les sources ont changé.

Ces formes de discours qui empruntent au désabusement de ceux qui « en ont vu d'autres », constituèrent aussi un moyen de se défendre lorsqu'ils furent critiqués. Elles sont surtout significatives de leur conception du rôle de correspondant auprès de l'UE ; conception où l'excellence passe par la capacité à analyser, grâce aux réseaux sociaux dont ils disposent, l'activité institutionnelle de l'UE bien plus que par la réalisation de « coups » qui se font, selon eux, au détriment du « suivi ».

En mettant de leur côté le « sérieux », le « discernement » et la capacité à « analyser », ils revendiquaient aussi de représenter la « normalité », voire la « fatalité », du poste. Ceux qui s'écartaient, momentanément, de cette norme seraient donc, à les en croire, rapidement rattrapés par la « réalité ». Ces modes de légitimation d'une pratique journalistique tendent tous à naturaliser ce qui apparaît, à l'examen, comme une définition historiquement située du poste. La force de conviction de cette définition du poste tient largement au fait qu'elle rencontre au sein même des sources, qui ont fini par identifier l'ensemble du corps de presse à ces quelques correspondants archétypiques, un accord tacite sur ce qu'il est convenu d'attendre d'un correspondant.

On peut largement, comme on va le voir, expliquer ce manque de goût pour une présentation des faits qui mette l'accent sur le jeu politique et ses acteurs par les conceptions du politique que partagent, plus que d'autres sans doute, ces correspondants avec les acteurs de ce système institutionnel et politique. Elle tient également, on le verra, aux pratiques des sources d'information communautaires qui viennent nourrir et valider en quelque sorte cette grille de lecture de l'actualité européenne.



### **SECTION 3 - UNE DÉFINITION DU « POLITIQUE » EN COMMUN**

De la même manière qu'à Paris ou à Londres, les journalistes chargés de relater les activités de l'UE ont leurs entrées dans ce monde social et politique. La capacité à entretenir des rapports de confiance avec ses représentants fait même partie des attributs qui fondent le « bon » correspondant : celui qui peut connaître le dossier de l'intérieur, celui dont la qualité des réseaux sociaux lui assure des exclusivités, à qui l'on réserve les petites phrases, etc... Il serait d'une grande naïveté que de croire que les journalistes ne savent rien des luttes politiques qui se déroulent à l'intérieur de la Commission. Ils sont sans doute même parmi ceux qui les connaissent les mieux. Cependant, l'incapacité de cette institution à assumer ce type d'informations et la représentation stabilisée parmi les journalistes qu'il s'agit là d'éléments mineurs et anecdotiques, conduisent à faire de leur dévoilement une exception. Du moins aussi longtemps que cette représentation de l'actualité communautaire que l'on peut repérer parmi les journalistes les plus anciens est demeurée la norme professionnelle dominante au sein du corps de presse.

Comme les journalistes politiques nationaux, ils ont aussi une définition du politique en commun avec le milieu qu'ils couvrent. À cet égard, les correspondants peuvent sembler s'apparenter aux journalistes politiques nationaux, mais la reproduction des schèmes de pensées du personnel politique et administratif communautaire conduit à un paradoxe apparent : alors même qu'il y a peu de différences entre ce qui constitue une « histoire » politique au niveau national et ce qui n'en devient pas une au niveau communautaire, ceux qui sont les plus à même de décrire sur un mode politique (au sens journalistique) l'activité de l'UE sont également ceux qui ont promu un mode de relation qui passe justement sous silence tous ces aspects.

Il y a, bien évidemment, des obstacles importants à la mise en scène politique de l'actualité communautaire. L'anonymat des acteurs, la spécificité du processus politique communautaire, l'absence de culture politique commune permettant, en dehors de Bruxelles, de donner du sens aux rapports de force sont autant de facteurs qui, comme l'explique ce journaliste, viennent gêner une relation « politique » de l'actualité communautaire.

« Le jour où on pourra faire des papiers comme le font *Libé* et *Le Monde* sur les petites histoires du gouvernement français... le jour où on pourra faire ça en Europe, le jour où on pourra dire... maintenant on dit "ouais Chevènement râle sur la Corse parce qu'il a fait dire à Jospin qu'il était pas d'accord", le jour où on pourra dire : "Kinnock a dit à Schreyer que ça allait pas" et le jour où les gens visualiseront ces personnages, alors ça deviendra une couverture politique au sens politique intérieure. Mais déjà je suis pas sûr que les gens en

France sachent très bien qui est Barnier et que... (il claqué des doigts) ça marche pas quoi. Y a pas de visibilité politique de cette institution. Ça reste des technocrates qui sont nommés commissaires, quelques uns qui sont des politiques.[...] Mais ça se fait, ce genre de trucs là, ça se fait. Mais pas centré sur les personnalités ce qui est possible dans un espace national et ce qui n'est pas possible dans un espace européen qui est pas encore un espace culturel unique où les gens ont des repères et des jalons qui leur parlent. » (entretien avec un journaliste français, agence de presse).

Outre qu'on peut objecter qu'il est bien difficile de distinguer l'effet de la cause (est-ce le mode de relation technique qui est à l'origine de cette absence de « *repères et de jalons* » pour que cette actualité « *parle* » ou cette carence empêche-t-elle les correspondants d'emprunter au registre politique ?), la technicisation de la correspondance à Bruxelles a des fondements qui ne tiennent pas seulement à cette absence de culture politique commune. Notamment parce que, y compris au niveau national, les modes d'entendements journalistiques du politique divergent de ceux de la grande majorité du corps social<sup>1</sup>. C'est, plus fondamentalement, la reproduction par les correspondants des schèmes de pensée et des représentations du politique de l'institution autour de laquelle leur vie professionnelle se déroule (la Commission européenne) qui conduit à passer sous silence ce qu'il y a de plus « politique », au sens journalistique c'est-à-dire pour un journaliste, dans l'activité de l'UE.

## **A – Les cadres de l'entendement du politique communautaire<sup>2</sup>**

Il ne faut, en effet, sans doute pas voir dans ce décalage les conséquences d'une « connivence » dont on a dit qu'elle n'était sans doute pas plus répandue à Bruxelles qu'elle ne l'est au niveau national. C'est davantage dans la proximité intellectuelle qui unit correspondants les plus anciens et personnels politique et administratif communautaires (et particulièrement celui de la Commission) qu'il faut chercher cette définition particulière de ce qui se joue à Bruxelles.

---

<sup>1</sup> Sur ce point, W. Russel Neuman, Marion R. Just et Ann N. Crigler (*Common Knowledge. News and the Construction of Political Meaning*, the University of Chicago Press, 1992, p. 110 et suivantes) signalent d'ailleurs que cet accord sur l'importance des événements ne dépasse guère le cercle des officiels et des journalistes et que, même lorsqu'il s'agit de politique nationale, le public a, quant à lui, des priorités et des intérêts très différents. Ce qui relativise le discours ambiant sur le manque d'intérêt des « gens » pour l'actualité européenne ; intérêt qui ne semble guère plus prononcé pour la politique nationale ou tout du moins la manière dont celle-ci est traitée. Voir aussi, sur la manière dont les audiences interprètent, de manières très différentes, l'information en matière d'environnement, : Jacquelin Burgess, Carolyn Harrison and Paul Maiteny, « Contested meanings : the consumption of news about nature conservation », *Media, Culture and Society*, Vol.13, 1991, pp. 499-519.

<sup>2</sup> Proche en cela des « *cadres de l'entendement* » des universitaires étudiés par Pierre Bourdieu : Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Editions de Minuit, 1984.

Les réseaux sociaux des correspondants les plus anciens prennent racine dans ces institutions bien plus que dans les ministères. Alors que ministres et diplomates (dans une moindre mesure que les premiers) et même parlementaires européens et personnel politique de la Commission (le collège des commissaires) ne font que passer à Bruxelles, ce sont les représentants de la haute administration de ces institutions qui sont les membres permanents et durables de l'élite politique communautaire. Tous leurs contacts travaillent dans les structures les plus durables de l'UE : représentations permanentes, secrétariat général du Conseil et surtout Commission. En effet, si l'UE propose à Bruxelles plusieurs institutions, celle qui est au centre de la vie et du travail des accrédités est bien la Commission européenne. C'est largement au milieu de son personnel qu'ils vivent. C'est donc la Commission qui occupe une place centrale<sup>1</sup>, en raison de son poids démographique dans la fonction publique communautaire et du caractère très routinisé et quotidien des interactions entre journalistes, porte-parole et fonctionnaires auxquelles elle donne lieu<sup>2</sup>.

On comprend mieux alors que ce soient également les modes d'entendement de cette institution qui dominent la conception de ce qui est politique et de ce qui ne l'est pas parmi ces correspondants. Un des fondements de la capacité de la Commission européenne à peser sur la définition de l'actualité communautaire tient largement à la force d'attraction qu'elle exerce à l'endroit des journalistes (comme de l'ensemble du milieu communautaire qui gravite largement autour de cette seule institution). Centre de gravité du milieu politique au sein duquel ils évoluent, elle est aussi celui de leur mode d'intelligence de la vie institutionnelle qu'ils couvrent.

« Le problème c'est que très souvent, les gens, les journalistes "pensent bien" parce que leur désir, c'est d'être intégrés à cette machine au lieu de la suivre et de la critiquer, de l'analyser, de la disséquer. Leur rêve, c'est d'être acceptés par ces gens-là. » (entretien avec un journaliste de la presse quotidienne nationale française)

À cet égard, ils s'apparentent aux accrédités de l'Hôtel de Ville de Paris qu'étudie Florence Haegel. Comme l'explique l'auteur, la salle de presse de l'Hôtel de ville de Paris « *accueille ceux qui ont pour mission de diffuser des informations sur ce monde municipal parisien qui semble si fermé. Or, leur position dans l'imposante "entreprise municipale" est*

---

<sup>1</sup> À cet égard, il n'est pas surprenant que, pour évoquer la proximité de ces vétérans d'avec leurs sources leurs collègues parlent, comme dans l'extrait suivant, d'institution au singulier : « *C'est d'abord une affaire de génération me semble-t-il. Il y a pas mal de journalistes qui sont là depuis très longtemps, qui ont grandi avec l'institution et qui s'en sentent solidaires* » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

<sup>2</sup> Voir le chapitre VI.

à l'image même de cette salle nichée dans le décor de la mairie : ils font véritablement, et depuis longtemps, partie de l'institution »<sup>1</sup>. Plutôt que d'insister sur ce qui est une collaboration somme toute naturelle entre les journalistes et leurs sources, il paraît plus judicieux d'analyser ce phénomène en termes de conceptions et de croyances partagées.

C'est d'ailleurs ce qu'exprimait, à sa manière, Margaret Thatcher en accusant les correspondants britanniques à Bruxelles<sup>2</sup> de « *devenir des autochtones* » (« *going native* »)<sup>3</sup>. Les correspondants sont d'ailleurs les premiers à reconnaître qu'à Bruxelles comme ailleurs, le contact direct et perpétuel à l'actualité communautaire modifie profondément leur point de vue sur les questions européennes.

« C'est la chose la plus naturelle. Vous allez... maintenant les affrontements sont moins sérieux mais dans les années 60, dans les années 70, si vous alliez au Moyen-Orient vous étiez pro-israélien si vous étiez en poste à Tel-Aviv mais vous étiez pro-arabe si vous étiez en poste au Caire par exemple ou à Beyrouth. Parce qu'on partage la position des gens, on vit avec les gens, on partage, si c'est une situation de guerre, on partage leurs privations, leurs difficultés à vivre. Ici oui on voit la situation en direct sans passer par une certaine falsification de la perspective vue de l'extérieur. Mais je vois ça avec plusieurs des ambassadeurs ici, les chefs des Représentations permanentes britanniques où ils sont arrivés en tant que porte-parole de Londres à Bruxelles mais après un certain temps, ils deviennent les porte-parole de Bruxelles vis-à-vis de Londres. C'est naturel. Mais si on dévie de la ligne gouvernementale on est vite accusé d'avoir "*gone native*". » (entretien avec un journaliste britannique, presse hebdomadaire nationale).

En devenant des « *insiders* », l'empathie qu'ils développent par rapport à leurs sources, à leurs motivations, à leurs modes de raisonnement a pour corollaire une définition commune de ce qui est « important », « pertinent »<sup>4</sup>. En faisant littéralement « corps » avec

---

<sup>1</sup> Florence Haegel, « Des journalistes pris dans leurs sources. Les accrédités de l'Hôtel de Ville de Paris », *Politix*, n°19, 1992, pp. 102-119. Ce phénomène peut même aller jusqu'à la caricature comme l'indique William de Lange à propos du journalisme japonais. William de Lange, *A History of Japanese Journalism*, Japan Library, 1998. Voir aussi, à propos des journalistes thaïlandais, les travaux de Duncan Mc Cargo : *Politics and the press in Thailand : media machinations*, Routledge, 2000 et Duncan McCargo, « Political journalists and their sources in Thailand », in Raymond Kuhn et Erik Neveu (eds.), *Political Journalism*, op. cit., pp. 92-107.

<sup>2</sup> David Morgan, « British Media and European Union News. The Brussels News Beat and its Problems », art. cit.

<sup>3</sup> Il semble, d'ailleurs, qu'au-delà des journalistes, la Premier Ministre britannique visait également les fonctionnaires européens et les commissaires britanniques.

<sup>4</sup> Todd Gitlin, *The Whole World is Watching : Mass Media and the Making and the Unmaking of the New Left*, op. cit., pp. 268-269 : « Les journalistes sont éduqués pour être désensibilisés par rapport aux voix des classes laborieuses et des minorités [...] "la crédibilité", "l'objectivité" – ces catégories floues (elusives) ne sont ni arbitraires ni fixées. Elles sont assez flexibles pour correspondre aux attentes et à l'expérience des responsables éditoriaux et des sources de haut niveau mais aussi suffisamment définies pour justifier les revendications de statut et de standards professionnels des journalistes [...] Les idéaux des journalistes sont suffisamment fluides pour les empêcher de voir que leur autonomie est limitée : qu'en faisant leur travail de manière professionnelle, ils adaptent systématiquement les informations pour qu'elles cadrent avec les arrangements institutionnels de la

les institutions communautaires et particulièrement la Commission, les correspondants se sentent solidaires d'un système politique dont ils partagent les schèmes de perception : « *cet enchantement affectif, qui naît de pouvoir s'aimer et s'admirer soi-même dans ses pareils, est un des fondements, avec le conformisme logique associé à l'homogénéité des structures mentales, de ce que l'on appelle esprit de corps : ce sentiment de solidarité avec le groupe repose en effet sur la communauté des schèmes de perception, d'appréciation, de pensée et d'action qui fonde la connivence réflexe des inconscients bien orchestrés* »<sup>1</sup>.

Cette conception du politique à la Commission comme étant tout sauf de la politique ne relève pas d'une stratégie qui viserait à permettre à la « technocratie » bruxelloise d'agir au nom de la raison technicienne alors même qu'elle impose une idéologie (libérale) dont elle ne serait qu'un des agents. Elle est au contraire au fondement des principes d'action et de fonctionnement de la Commission qui renvoie aux Etats (c'est-à-dire au Conseil) le soin d'assumer le caractère politique du fonctionnement de l'UE<sup>2</sup>. La seule légitimité dont peut se prévaloir la Commission tient justement à ce qu'elle revendique de ne pas être politique et de ne pas effectuer ses choix au nom de principes qui le seraient. Car l'une des particularités de la Commission européenne est de systématiquement euphémiser la dimension politique de son action. Comme le souligne Cécile Robert, « *ce qui distingue [la Commission européenne] de ses partenaires institutionnels (Parlement Conseil, Etats membres) ne paraît pas résider dans le fait que son activité se réduirait à des tâches purement techniques, juridiques et administratives, mais bien dans les efforts qu'elle déploie pour la présenter comme telle et apparaître comme un simple instrument au service de forces sociales et de principes immanents* »<sup>3</sup>. Ce « refoulement » du politique passe alors par « l'effacement de la dimension créatrice de son travail » et « l'effacement de la dimension "idéologique" [...] de ses positions et propositions en les présentant comme dictées par une rationalité (juridique, technique) et/ou imposées par l'intérêt général communautaire ».

---

*société. Les journalistes soutiennent ainsi les cadres d'interprétation dominants à travers leurs routines les plus banales et les plus quotidiennes ».*

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, op. cit., pp. 111-112.

<sup>2</sup> Irène Bellier, « Le lieu du politique, l'usage du technocrate. "Hybridation" à la Commission européenne », chap. cit., p. 233.

<sup>3</sup> Cécile Robert, « La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l'air », art. cit., p. 65.

Dans la mesure où la construction communautaire s'est essentiellement faite sur le mode du déni du politique<sup>1</sup> et que c'est même dans cette capacité à mettre en avant sa compétence technique que l'institution communautaire par excellence, la Commission, puise la seule légitimité dont elle peut se prévaloir, les journalistes qui sont, socialement et intellectuellement, les plus proches des porteurs de ce discours, ont eu tendance à reproduire ce point de vue « technique » sur les activités communautaires. Et ce, alors même qu'on peut penser à bon droit que ce qui s'y déroule est éminemment politique<sup>2</sup>. On peut même aller plus loin et dire que cette « *politique de l'apolitisme* »<sup>3</sup> plonge ses racines dans les parcours idéologiques et intellectuels de ceux qui vont, dans l'entourage de Jean Monnet, « instituer » la Communauté européenne. Le regard rétrospectif que porte Antonin Cohen sur la genèse de ce projet politique éclaire de manière novatrice la prégnance d'un discours dont on continue aujourd'hui d'enregistrer les effets. En effet, comme le dit l'auteur dans sa conclusion, « *la "communauté", dont la genèse sociale et la fonction idéologique ne sont jamais interrogées en tant que telles et dont le sens se perd dans l'ensemble des transfigurations liées aux conditions de son émergence, est l'expression condensée d'une série de représentations qui, à*

---

<sup>1</sup> A la fois dans la manière dont la Commission européenne élabore et justifie ses politiques publiques mais aussi dont elle les met en représentation (François Foret, « Dire l'Europe : Les brochures grand public de la Commission : entre rhétoriques politique et bureaucratique », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 77-95.), l'institution gomme autant qu'elle le peut le caractère politique des choix qu'elle opère en mobilisant un discours de légitimation qui est celui de la technique et de l'expertise. On voit là toutes les homologues discursives qu'il est possible de repérer entre ce discours des institutions sur elles-mêmes et les visions du monde communautaire dont les correspondants sont porteurs.

<sup>2</sup> Le déni du politique doit en effet avant tout être envisagé comme un registre discursif comme l'ont fort bien montré Cécile Robert (« La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l'air ? », art. cit.) et Jean-François Polo (« La Commission européenne : une administration politique », communication dans l'atelier 'la Commission européenne une administration politique ?' (Eve Fouilleux et Cécile Robert [dirs.]), 6<sup>ème</sup> congrès de l'Association Française de Science Politique, Rennes, 28 septembre-1<sup>er</sup> octobre 1999). Jean Joana et Andy Smith (*Les commissaires européens*, Presses de Science Po, 2002) dans leur étude des commissaires européens indiquent en effet qu'écarter *a priori* la dimension proprement politique du travail des commissaires conduit à passer sous silence un registre de discours et d'action qui, s'il n'est pas le seul qui soit mobilisé (mais l'est-il jamais y compris au niveau national ?), est une des dimensions de leur action. Dans leur conclusions, les auteurs soulignent donc que « *ces dimensions, "technique", "diplomatique" et "politique" apparaissent plutôt comme des registres discursifs labiles utilisés par les commissaires et leurs collaborateurs pour se légitimer ou délégitimer un adversaire [...] Pour cette raison, il ne s'agit pas de distinguer les commissaires-techniciens des commissaires politiques, mais de saisir comment et pourquoi, dans différents contextes, chaque commissaire combine et instrumentalise les registres technocratique, diplomatique et politique* » (Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens*, op. cit., pp. 242-243). On ajoutera, avec les auteurs, que la science politique a sans doute elle aussi été victime d'un discours institutionnel qui écarte la dimension politique de l'action de la Commission ou plutôt la relègue et la renvoie au Conseil des Ministres. Cette division du monde institutionnel européen (fortement influencée par les catégorisations empruntées au droit communautaire) a notamment eu pour effet de rendre pendant longtemps difficilement pensable l'investissement des outils traditionnels de la sociologie politique sur un objet qui semblait si différent et si peu approprié.

<sup>3</sup> Antonin Cohen, *Histoire d'un groupe dans l'institution d'une « communauté » européenne (1940-1950)*, op. cit., p. 422 et suivantes.

la manière d'une fractale, suivant un schème toujours différent mais identique, ordonnaient la vision du monde de certains de ceux qui se sont le plus tôt investis dans la "construction" de l'Europe »<sup>1</sup>. Or, cette série de représentations passait notamment par une « vision du monde politique caractéristique de l'entourage de Jean Monnet, qui, à travers l'opposition idéal-typique entre "technique" et "politique", [...] , rejette dans l'inaction, l'inefficacité et le bavardage, tout ce qui de près ou de loin peut être lié au monde parlementaire »<sup>2</sup>. Cette « idéologie "technocratique", qui tend à naturaliser derrière un discours technique les investissements les plus directement politiques de ses agents »<sup>3</sup> produit de nombreux effets qui sont la plupart du temps inexprimables car invisibles pour ceux qui les subissent, au premier rang desquels on trouve les fonctionnaires et commissaires européens mais aussi les journalistes.

Comme l'indique Pierre Bourdieu<sup>4</sup> à propos de l'État, « si l'État est en mesure d'exercer une violence symbolique, c'est qu'il s'incarne à la fois dans l'objectivité sous forme de structures et de mécanismes spécifiques et aussi dans la "subjectivité" ou, si l'on veut, dans les cerveaux, sous forme de structures mentales, de catégories de perception et de pensée. En se réalisant dans des structures sociales et dans des structures mentales adaptées à ces structures, l'institution instituée fait oublier qu'elle est issue d'une longue série d'actes d'institution et se présente avec toutes les apparences du naturel. ». En effet, « l'État contribue pour une part déterminante à la production et à la reproduction des instruments de construction de la réalité sociale. En tant que structure organisationnelle et instance régulatrice des pratiques, il exerce en permanence une action formatrice de dispositions durables, à travers toutes les contraintes et les disciplines corporelles et mentales qu'il impose uniformément à ses agents »<sup>5</sup>. Sans prêter à l'UE les caractères d'un État, les catégorisations et les divisions de la réalité (le « politique », le « technique » ; l' « important », le « subalterne », etc.) produites par le discours de ces institutions instaurent eux aussi, « des formes et des catégories de perception et de pensée communes, des cadres sociaux de la perception, de l'entendement ou de la mémoire, des structures mentales, des formes étatiques de classification » qui sont « le fondement d'une sorte de consensus sur cet

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 438-439.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 425-426.

<sup>4</sup> Pierre Bourdieu, « Esprits d'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°96-97, mars 1993, pp. 49-62, p. 51.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 59.

*ensemble d'évidences partagées qui sont constitutives du sens commun* ». Les effets cognitifs que produit un discours institutionnel qui est aussi un mode d'appréhension et de compréhension du monde communautaire, s'exercent bien entendu sur ceux qui sont parmi ses principaux destinataires mais aussi ses principaux reproducteurs<sup>1</sup>.

## **B – Une communauté épistémique**

Si ce sont des conditions extérieures (le fait que l'enjeu européen soit constitué politiquement par les acteurs politiques) qui rendent possible, légitime voire incontournable cette requalification de l'actualité communautaire en actualité politique, c'est également la naturalisation, par les correspondants, du discours que la Commission tient sur elle-même, qui a rendu caduque toute tentative d'en faire un sujet politique. Cette capacité à occulter la dimension politique de l'action de la Commission peut d'ailleurs aller jusqu'à surprendre les membres mêmes de cette dernière :

« J'ai été un peu surpris, j'étais surpris au départ. Du côté [des journalistes], et ça c'est même pas une critique je veux dire, c'est un peu le système qui a fait ça je pense. Je les ai trouvé extrêmement institutionnels. C'est à dire à la limite comme faisant partie, comme réagissant parfois comme des fonctionnaires. Et en ayant peut être pas suffisamment de recul, pas de recul et peut-être pas suffisamment de vision. C'est un peu la chose qui m'avait surpris dans ce groupe c'était donc leur grande connaissance technique mais peut être pas disons une...un petit peu une absence de vision politique. Vous voyez ce que je veux dire. Et euh, ça ça m'avait un petit peu surpris. J'ai eu très peu de discussions, vous allez dire que j'ai peut être pas eu beaucoup d'occasions de les avoir, mais j'ai eu très peu de discussions sur des visions de l'Europe. Avec eux j'ai vu relativement peu de ces choses là. Alors effectivement aussi, étant très techniques et très spécialisés notamment dans des domaines de "high-politics", c'est-à-dire politique étrangère, euh... [...] Donc tout ça baignait, c'est pour ça que je dis que c'est un peu incestueux, parce que tout ça baignait dans... tout ça c'était des considérations techniques, parce qu'on parlait de la préparation des Conseils mais je veux dire, il y avait relativement peu de débats. » (entretien avec un ancien porte-parole de la Commission européenne).

---

<sup>1</sup> Erik Neveu et Raymond Kuhn (« Political journalism. Mapping the terrain », chap. cit., p. 4) insistent sur le fait que le poids des « *représentations institutionnalisées* » de ce qui relève du politique et de ce qui ne saurait en faire partie, pèse lourdement sur les travaux académiques qui tendent à épouser des définitions formulées en dehors du champ scientifique. On pourrait étendre cette remarque aux journalistes qui tendent aussi à reprendre les définitions du politique les plus légitimes ce qui a pour effet, parmi les correspondants, de reléguer l'actualité communautaire en dehors du champ du politique tel qu'il est entendu dans les rédactions (c'est-à-dire tel qu'institutionnalisé dans les rubriques et les services « politique » des médias) ou à n'en faire un sujet politique que dans la mesure où il trouve sa place dans le débat politique interne (cas britannique).



De la même manière que Thomas Christiansen<sup>1</sup> explique que la collaboration entre fonctionnaires de la Commission et du Conseil soit efficace par le fait qu'ils partagent un ensemble de schèmes de pensée qui les rapprochent et les distinguent des administrations nationales, on peut dire que journalistes et fonctionnaires appartiennent à une même « communauté épistémique »<sup>2</sup>. C'est-à-dire, à « un réseau de professionnels ayant une expertise et une compétence reconnue dans un domaine particulier et une revendication autoritaire du savoir concernant une politique donnée dans ce domaine ou cet espace d'enjeux » qui se caractérise, pour reprendre la typologie de Haas, par quatre traits :

1 - un ensemble de croyances normatives et basées sur des principes qui fournissent les bases logiques de l'action sociale des membres de la communauté ;

2 - des croyances causales concernant notamment les mesures les mieux à même d'amener aux résultats escomptés ;

3 - des notions de validité de ce qu'est le savoir pertinent dans le domaine qu'ils occupent ;

4 - une entreprise politique commune, c'est-à-dire un ensemble de pratiques associées à un ensemble de problèmes, vers laquelle leur compétence professionnelle est dirigée, vraisemblablement avec la conviction que le bien-être humain en sera amélioré.

Comme l'indique Peter M. Haas, « en pointant quelles sont les alternatives qui ne sont pas viables sur les bases de leur interprétation causale des problèmes qui leurs sont présentés, la communauté peut limiter l'étendue des alternatives prises en considération » et ainsi guider d'une manière sans doute plus forte que par la pression les choix politiques qui sont effectués. Cette épistémè en commun a des effets très puissants sur l'interprétation de l'actualité communautaire que réalisent quotidiennement les correspondants. En organisant leur préférences tant en termes de sources à privilégier que de type d'information et d'analyse à prodiguer, en venant définir de manière très efficace ce qui, au milieu des très nombreuses informations qui leurs sont fournies quotidiennement, retiendra leur attention, elle fonctionne comme un puissant mécanisme de tri : tri des acteurs et des institutions qu'il convient de

---

<sup>1</sup> Thomas Christiansen, « Relations between the European Commission and the Council Secrétariat : the Administrative Complex of European Governance », art. cit. L'auteur explique notamment (p. 22) que « malgré des logiques institutionnelles très différentes le comportement coopératif l'emporte [entre les fonctionnaires du Conseil et ceux de la Commission] sur le comportement conflictuel ». Selon lui c'est une « allégeance commune en tant que fonctionnaires de l'UE », « l'expérience d'un travail dans une culture bureaucratique commune » et, enfin, « la présence d'une communauté épistémique d'experts dans les matières très techniques du processus décisionnel de l'UE » qui peuvent expliquer ces comportements coopératifs.

<sup>2</sup> Peter M. Haas, « Introduction : epistemic communities and international policy coordination », *International Organisation*, Vol. 46, n°1, hiver 1992, pp. 1-35.

prendre en considération ; tri également des éléments « pertinents » dans tout ce qu'ils peuvent dire ou annoncer.

De ce point de vue, ce partage de représentations entre les journalistes et les institutions (c'est-à-dire leurs sources) rappelle les travaux de Stuart Hall et ses coauteurs<sup>1</sup> qui indiquaient que la présence de « *cartes de significations* » communes aux journalistes et à leurs sources étaient un des fondements de la « *nature consensuelle de la société* ». C'est-à-dire l'existence d'un accord, jamais explicité comme tel<sup>2</sup>, sur la signification qu'il convient d'accorder aux événements et aux informations : « *Le processus de signification – qui donne une signification sociale aux événements – reprend et aide à construire la société comme un consensus. Nous existons en tant que membres d'une société en raison – est-il estimé ici – du fait que nous partageons avec nos semblables un stock commun de savoirs culturels: nous avons accès aux mêmes “cartes de significations”* »<sup>3</sup>.

Ces définitions primaires ou, pour reprendre cette fois le lexique de Todd Gitlin<sup>4</sup>, de « *cadres hégémoniques* » d'interprétation des événements contraignent fortement la manière dont les journalistes vont analyser l'actualité (cerner les « vrais » enjeux, prévoir les conséquences probables, etc.). La socialisation à un milieu de sources particulier a pour effet de voir les journalistes épouser les modes d'entendement de la réalité des institutions au contact desquels ils travaillent : « *Une fois recrutés et postés, les reporters développent habituellement des liens forts avec les sources (particulièrement à Washington) desquelles ils dépendent pour leurs papiers. Ils absorbent les visions du monde des puissants. Ils peuvent également les contester [...] mais même lorsque des conflits politiques existent entre reporters et sources ou entre reporters et rédacteurs en chef, ou entre rédacteurs en chef et directeurs de la publication, ces conflits se jouent à l'intérieur d'un champs de termes et de prémices qui ne dépasse pas la limite hégémonique* »<sup>5</sup>. Ce phénomène est d'autant plus fort chez ces vétérans qu'ils ont bien souvent débuté leur carrière de journaliste en même temps

---

<sup>1</sup> Stuart Hall, Chas Crichton, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, op. cit.

<sup>2</sup> Todd Gitlin, *The Whole World is Watching : Mass Media and the Making and the Unmaking of the New Left*, op. cit., p. 357: « *En règle générale, les cadres interprétatifs dominants sont considérés comme allant de soi par les journalistes et qui les reproduisent et défendent pour des raisons et par des pratiques, qu'ils ne conçoivent pas comme hégémoniques* ».

<sup>3</sup> Stuart Hall, Chas Crichton, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, op. cit., p.55.

<sup>4</sup> Todd Gitlin, *The Whole World is Watching : Mass Media and the Making and the Unmaking of the New Left*, op. cit.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 262-263.

qu'ils arrivaient à Bruxelles et au contact des institutions communautaires. Ils n'ont donc pas pu pratiquer les modes d'analyse propres au journalisme politique. Par la suite, l'influence déterminante qu'exercent ces correspondants auprès de leurs collègues qui débutent, contribue à la permanence de ces représentations de l'actualité communautaire.

Ces modes d'entendement du « politique » communautaire, communs à la Commission et aux correspondants, ont produit une conception particulière du poste. Une conception fondée sur la valorisation de l'expertise et de la capacité à analyser des dossiers complexes bien plus que sur la mise en scène et en évidence des conflits internes et des affrontements personnalisés. Dans la mesure où la Commission reste la source majeure des journalistes, cette actualité a pris un tour éminemment technique qui imprègne l'information sur l'UE bien au-delà des nouvelles concernant l'activité de cette institution. Si l'on considère l'« actualité communautaire » comme une co-production de l'activité des sources et des correspondants mais aussi, et surtout, comme un accord tacite sur ce qui « compte », on ne peut comprendre la tonalité qu'a pris celle-ci sans prendre en considération ce partage de représentations et de schèmes de pensée.

Le journalisme d'institution en tant que norme dominante du groupe professionnel contribue au quotidien à « cadrer » et à définir les bases sur lesquelles se réalise l'accord sur ce qui constitue l'actualité du jour. Afin de saisir les logiques de production de l'actualité communautaire, il faut s'intéresser au travail des sources de ces correspondants, aux types d'interactions et de hiérarchies que recouvre l'appellation générique de « sources communautaires ». En effet, pour repérer ces cadres d'entendement de l'actualité communautaire, il faut moins s'en remettre au discours des acteurs, pour qui ils ne sont plus « sensibles » ni pensables comme tels<sup>1</sup>, mais s'intéresser à leurs sources et aux formes d'interactions dans lesquelles ils sont pris. Il faut donc à la fois donner une idée de cet ensemble d'acteurs qui peuvent potentiellement constituer des sources pour voir tous ceux qui ne parviennent pas à le devenir puis s'intéresser aux caractéristiques de ceux qui y réussissent. Dans ce dernier cas de figure, il convient d'envisager à la fois leurs caractéristiques politiques spécifiques et, sans que l'une de ces dimensions soit distincte de l'autre, le type de relations avec la presse qu'elles privilégient.

---

<sup>1</sup> S'intéresser aux sources d'information c'est, dans cette perspective, se demander comment un point de vue particulier sur la réalité communautaire prend toutes les apparences de la « réalité » puisque ces institutions diffusent quotidiennement, en direction des correspondants, des formes de discours qui sont autant d'éléments de validité de leur manière d'envisager ce système politique.



## CHAPITRE VI - LE SYSTÈME POLITIQUE COMMUNAUTAIRE COMME MILIEU DE SOURCES D'INFORMATION

L'objectif de ce chapitre est double. Il s'agit d'une part d'analyser comment le système de relations qui s'est stabilisé entre journalistes et sources communautaires conduit à ratifier et à valider le mode de traitement promu avec succès par les correspondants les plus archétypiques du corps de presse. On fait, d'autre part l'hypothèse que le corps de presse peut constituer un « analyseur » ou un révélateur (au sens photographique du terme) de certaines logiques institutionnelles et politiques de l'UE.

### Un cadre d'analyse du milieu des sources communautaires

La sociologie du journalisme, lorsqu'elle s'interroge sur les relations des journalistes avec les sources d'information, est traversée par une tension entre des auteurs qui privilégient une interprétation « hégémoniste » des relations entre sources et journalistes et ceux qui lui préfèrent une conception plus dynamique et concurrentielle. Les premiers<sup>1</sup> se sont faits les tenants d'une approche où les journalistes sont largement soumis aux volontés de sources socialement puissantes. Celles-ci, que ce soit du fait de leur autorité sociale et/ou politique ou de la proximité sociale et idéologique des journalistes et des propriétaires d'entreprises de média vis-à-vis des classes dominantes<sup>2</sup>, seraient à même d'assurer la diffusion et la reproduction de l'idéologie « hégémonique ». Les interprétations des puissants (socialement, économiquement, politiquement) ne laisseraient alors place à la contestation que dans les limites qu'ils ont eux-mêmes fixées. Les interprétations « déviantes » seraient alors ravalées au rang de simples incongruités ne méritant même pas que l'on s'y arrête et ne pouvant, en tout état de cause, que s'inscrire dans les termes du débat imposés par les « *interprètes primaires* ». Le cadrage interprétatif réalisé par ceux-ci serait, en lui-même, alors peu susceptible de remise en cause.

À travers l'hypothèse de l'existence d'« *interprètes primaires* », Hall et ses coauteurs ont en effet mis l'accent sur la situation de dépendance des journalistes à l'égard des cadrages

---

<sup>1</sup> Stuart Hall, Chas Crichton, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, Macmillan, *op. cit.*.

<sup>2</sup> Pour Todd Gitlin (Todd Gitlin, *The Whole World is Watching : Mass Media and the Making and the Unmaking of the New Left*, *op.cit.*, p. 258), c'est à travers la socialisation que la domination idéologique est organisée : « Par socialisation, par les liens de l'expérience et des relations – en d'autres termes, par des intérêts directs et collectifs – les propriétaires et dirigeants des médias principaux sont impliqués dans la perpétuation, dans ces principales caractéristiques, du système tel qu'il est ».

interprétatifs réalisés par leurs sources officielles : « *L'élément important à propos de la relation structurée entre les médias et les interprètes institutionnels primaires est qu'elle permet aux interprètes institutionnels d'établir la définition initiale ou interprétation primaire du sujet en question. Cette définition "dirige alors le champ" dans tous les traitements suivants et définit les termes de références à l'intérieur desquels tous les futurs commentaires ou débats prennent place. Les arguments allant contre la définition primaire sont tenus de s'insérer dans cette définition de "ce qui pose problème" - ils doivent prendre ce cadre d'interprétation comme point de départ. Ce cadre interprétatif [...] est extrêmement difficile à altérer fondamentalement une fois qu'il est établi.* »<sup>1</sup>. Dans cette acception, une institution socialement et politiquement puissante est une source d'information dominante et, plus largement, possède une capacité à définir le cadre interprétatif primordial des événements.

De cette perspective « hégémoniste » des relations sources-journalistes, il convient sans doute de conserver l'idée qu'un certain nombre de sources sont à même de faire triompher leur interprétation, leur cadrage interprétatif de « ce qui est en jeu ». La tradition de technicité du poste s'est ainsi construite en relation avec la manière dont la Commission européenne a développé ses relations avec le corps de presse. Pour autant, afin de ne pas se méprendre sur l'origine de cette domination d'une interprétation experte et technicisée de l'actualité communautaire, il convient d'envisager les deux versants du phénomène. Dans la mesure où c'est de la rencontre des aspirations de journalistes aux profils et aux parcours spécifiques et des problèmes structurels d'une institution comme la Commission européenne qu'est née la forme prise par l'actualité communautaire, il est bien difficile de privilégier l'une ou l'autre cause. Au contraire, c'est dans l'interdépendance entre les besoins des journalistes et les stratégies des institutions mais aussi les contraintes qui pesaient sur elles, que s'est stabilisée une forme spécifique d'actualité à dominante technique et institutionnelle. Autrement dit, on ne peut comprendre cette capacité de la Commission<sup>2</sup> à « cadrer »

---

<sup>1</sup> Stuart Hall, Chas Crichton, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, op. cit., pp. 58-59. Hypothèse par ailleurs également développée par Todd Gitlin (*The Whole World is Watching : Mass Media and the Making and the Unmaking of the New Left*, op. cit., p. 257) lorsqu'il écrit « *le système économique génère, encourage, et tolère de manière routinière des idéologies qui remettent en cause son propre fonctionnement [...] Mais les contradictions de ce type n'opèrent qu'à l'intérieur d'un cadre hégémonique qui limite et réduit l'ampleur des vues contestataires, actuelles ou potentielles, du monde. L'hégémonie est un processus historique au terme duquel une image du monde est systématiquement préférée aux autres* ».

<sup>2</sup> On utilise ici l'expression « Commission » pour faciliter la lecture. Il ne s'agit pas d'envisager les institutions comme monolithiques (comme le montreront les développements de la troisième partie) mais de tenter de comprendre sur quels éléments est fondée la domination d'une institution qui occupe une part importante de l'actualité communautaire. Qui plus est, il s'agit de voir que, derrière le vocable générique de « Commission » qu'utilisent les journalistes, se trouvent en fait un service et des porte-parole qui n'apparaissent, eux, que rarement.

l'interprétation de l'actualité communautaire, sans prendre en compte le partage de représentations et de croyances entre journalistes et acteurs communautaires que l'on a évoqué.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, des travaux<sup>1</sup> sont venus tempérer les conclusions de ce courant de pensée en introduisant notamment l'idée que lorsque la cohérence interne des sources dominantes est mise à mal, leur capacité à imposer une définition de la situation est remise en cause<sup>2</sup>. D'autre part, la concurrence qui peut exister entre différentes sources officielles est elle aussi un facteur à prendre en compte : des définitions concurrentes peuvent en effet être promues par des institutions également légitimes<sup>3</sup>. La principale conclusion de ces remises en cause théoriques est donc le constat qu'il est bien difficile de déterminer *a priori* quelle institution est capable d'imposer aux autres son interprétation de la situation. C'est-à-dire, comme l'explique Grégory Derville, que « *le statut d' "interprète primaire" n'est pas une rente de situation* »<sup>4</sup> et que « *contrairement aux présupposés du modèle de S. Hall, ce n'est que lorsque les sources mettent en place une action stratégique appropriée en direction des journalistes qu'elles parviennent à peser sur l'agenda des médias, même lorsqu'elles bénéficient d'un statut de source "accréditée"* ». La relation d'une institution avec les journalistes doit donc être envisagée de manière pragmatique<sup>5</sup>. Il s'agit notamment de comprendre quels sont éléments constitutifs d'une « bonne source »<sup>6</sup> pour les correspondants et comment cet ensemble de préférences s'est construit historiquement. Surtout, il convient de ne pas faire l'économie d'une réflexion en termes de légitimité. Autrement dit, il ne faut pas déconnecter l'analyse des pratiques de relations avec la presse des institutions de celle de leur légitimité<sup>1</sup>, ni abandonner l'étude des

---

<sup>1</sup> Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », art. cit.

<sup>2</sup> Daniel C. Hallin, *The 'Uncensored War'*, University of California Press, 1989.

<sup>3</sup> David Miller, « Official sources and 'primary definition' : the case of Northern Ireland », *Media Culture and Society*, Vol. 15, n°3, juillet 1993, pp. 385-406.

<sup>4</sup> Grégory Derville, « Le combat singulier Greenpeace - SIRPA . La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, Octobre 1997, vol.5., n°47, pp. 589-629, p. 622.

<sup>5</sup> Grégory Derville (*Ibid.*, p. 622) explique en effet que : « *Le rapport entre les médias et les sources se déroule sur un champ qui est à la fois concurrentiel et structurellement inégal. Des sources concurrentes ou antagonistes s'affrontent pour avoir accès aux médias, mais la compétition entre elles est inégale car elles n'ont pas à leur disposition des moyens financiers, matériels, institutionnels ou symboliques équivalents, elles ne jouissent pas toutes du même soutien auprès du public, et elles n'ont donc pas une capacité égale à produire des informations newsworthy (disponibles, utilisables et intéressantes) pour les journalistes* ».

<sup>6</sup> Herbert J. Gans (*Deciding What's News*, Constable, 1979) en donne notamment un certain nombre d'exemples.

premières en présupposant que leur domination politique et sociale suffit à rendre raison de leur capacité à peser sur l'interprétation des enjeux<sup>2</sup>.

Historiquement, la Commission européenne a longtemps été, et demeure sans doute, la source dominante en matière d'actualité communautaire. Agissant dans un environnement caractérisé par la profusion de l'information, la diversité de sources en concurrence entre elles et la nécessité pour les journalistes de hiérarchiser les informations qui leur sont fournies, la Commission s'est révélée être l'institution la plus à même de faire partager, par les journalistes, son interprétation des enjeux. Surtout, la position dominante qu'occupe la Commission européenne au sein du monde des sources communautaires lui a permis de proposer, avec succès, un cadre général d'interprétation de cette actualité ; cadre général qui lui réserve un rôle avant tout technique et renvoie tout ce qui est politique au jeu des Etats, c'est-à-dire, à Bruxelles, au Conseil des Ministres. Hors période de crise, la Commission figure donc assez bien ces institutions qualifiées par Stuart Hall et ses coauteurs d'« interprètes primaires ». Sa capacité à « cadrer » les débats et à ordonner l'agenda des correspondants est réelle. C'est davantage sur l'origine de ce pouvoir social de définition que l'on peut questionner la tradition « hégémoniste ».

La Commission européenne ne peut être considérée comme une institution suffisamment puissante socialement et politiquement pour s'imposer *a priori* comme la source incontournable des journalistes. En effet, elle est avant tout caractérisée par sa faible légitimité politique et pour tout dire son invisibilité sociale. C'est également parce qu'il ne faut sans doute pas envisager la domination d'une source sur une actualité particulière de

---

<sup>1</sup> Entendue comme « le produit d'attitudes et de croyances d'intensité inégales, dotées de significations variées selon les groupes sociaux ; elle assure à un régime politique et aux dirigeants des soutiens variés, allant d'une docilité consentie habituelle à la mobilisation de groupes particuliers pour la défense d'un pouvoir menacé. Elle garantit une acceptation de la domination politique par les agents sociaux sur lesquels cette domination s'exerce, même s'ils ne sont pas en tout temps les mêmes, et s'ils peuvent espérer (par leurs actions collectives, par l'activité de leurs "représentants") bénéficier à leur tour – au moins partiellement – de ce rapport inégalitaire. Elle est la base morale et légale qui permet aux dirigeants de préserver leur position » : Jacques Lagroye, *sociologie politique, op. cit.*, p. 394. En ce sens, il faut s'intéresser aux « procédures de légitimation » (*Ibid.*, p. 396-397) qui « nous renseignent [...] sur les représentations que les dirigeants et leurs interlocuteurs habituels ont des fondements de la légitimité [...] Ainsi entendue, la légitimation est d'abord l'entretien par les gouvernants et les groupes dominants de l'image d'un pouvoir politique accordé à des valeurs qui sont, dans le même temps, présentées comme constitutives de la cohésion morale de la société ».

<sup>2</sup> Davantage qu'une interrogation en termes de *newsworthiness* des différentes sources institutionnelles, c'est le type et la forme de discours que peuvent tenir ces différentes institutions qui retiendra l'attention. En effet, s'il est légitime de s'interroger sur les stratégies et les moyens de communication mis en œuvre par une institution telle que la Commission, l'omniprésence des gouvernements, et notamment des ministres nationaux, dans les comptes rendus de l'actualité communautaire que réalisent quotidiennement les journalistes est, quant à elle, relativement évidente et ne mérite pas de longs développements. En revanche, la manière dont se comportent les sources gouvernementales dans un contexte concurrentiel – situation rare pour ce type d'acteurs – et les conséquences de celui-ci sur ce que les journalistes savent et peuvent écrire et dire des négociations au Conseil est déterminant pour comprendre le « rendu » journalistique de l'actualité communautaire.



manière absolue. Au contraire, il faut replacer le pouvoir social et la capacité à peser sur les définitions de la réalité des institutions européennes dans l'espace où ceux-ci s'avèrent pertinents. En l'occurrence, les hiérarchies institutionnelles (qui sont devenues, pour les accrédités, des hiérarchies de sources) qui sont propres au niveau communautaire et distinctes de celles que l'on trouve au niveau national, placent la Commission en situation de force pour influencer l'interprétation dominante de l'actualité communautaire. Elle peut alors être considérée comme une institution dont le pouvoir social de définition de la réalité est fondamental.

### **Le milieu des sources communautaires comme cadre d'interprétation de l'actualité de l'UE.**

Cependant, ce pouvoir de définition n'est valable que si on le pense en relation avec celui qu'exerce les autres institutions (et notamment le Conseil on le verra). C'est-à-dire si l'institution se conforme à la place que lui accorde le système de représentations de ce système politique parmi les correspondants ; système de représentations qui est aussi une hiérarchie des sources et une distribution des rôles institutionnels et des légitimités respectives à porter tel ou tel type de discours. Il agit alors comme une contrainte pour l'institution au sens où il canalise le discours qu'elle peut tenir. Dans ses activités publiques, celles qui la mettent en relation avec la presse, le statut d'institution politiquement peu légitime de la Commission européenne s'actualise régulièrement et borne fortement ce qu'elle peut assumer publiquement et ce qu'elle se doit de dissimuler. Notamment, il lui est très difficile de revendiquer que les choix qu'elle effectue sont éminemment politiques, fruits de tractations et de rapports de force, et non simplement guidés par la rationalité experte.

En effet, le système de relations qu'entretiennent les sources institutionnelles avec les journalistes ne trouve sa validité que dans le contexte plus large des légitimités différenciées (en importance et en nature) dont elles peuvent se prévaloir. Si l'on ne prend pas en compte les forces institutionnelles et politiques qui influencent fortement ces relations, on risque d'analyser celles-ci en termes d'échecs ou de succès de politiques de communication<sup>1</sup>, voire même de propagande<sup>2</sup>. C'est-à-dire de survaloriser des éléments qui, pour être importants, ne prennent sens que lorsqu'ils sont mis en relation avec des facteurs qui trouvent leur origine en dehors des services de presse ou de communication.

---

<sup>1</sup> Sur les mythologies et croyances qui entourent la « communication » : Erik Neveu, *Une Société de communication*, Montchrestien, 1997.

<sup>2</sup> Gérard de Selys, « L'information européenne ou des informations européennes », chap. cit..

À cette configuration institutionnelle, qui définit les légitimités respectives et les registres de discours publics mobilisables (expert, technocratique, politique, etc.), correspond un cadre cognitif dans lequel les institutions s'inscrivent comme sources d'information pour les journalistes. De manière déterminante, le cadre d'interprétation qui imprègne les représentations que se font les correspondants du fonctionnement du système politique de l'UE définit : 1) les « inclus » et les « exclus » de l'actualité communautaire; 2) la hiérarchie des sources ; 3) les registres de discours attendus de ces institutions et (inséparablement) le type d'informations que les journalistes vont venir y chercher. Ce qui peut alors être dit publiquement et ce qui ne peut l'être sous peine d'être accusé de sortir de son rôle institutionnel, doit donc être pris en considération. L'approche proposée par Jay G. Blumler et Michael Gurevitch permet justement d'insister sur cette « *culture commune* » aux journalistes et à leurs sources<sup>1</sup> où journalistes et sources « *peuvent être envisagés comme jouant un jeu dont les règles sont plus ou moins acceptées, dans lequel l'un ou l'autre des participants peut parfois jouer un coup inattendu* ». Les normes de cette culture « (1) régulent la relation, (2) sont incorporées dans les routines comportementales qui souvent considèrent le statut des précédents comme devant être poursuivis dans le futur, (3) sont des points de référence lorsque des controverses émergent à propos d'erreurs concernant le respect de règles de base existantes ou de demandes de les changer, et (4) sont renvoyés à et progressivement assimilés dans les définitions internes de rôle des acteurs respectifs »<sup>2</sup>. Cette culture commune définit de manière très efficace ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas dans la mesure où « *l'interaction est régulée par un cadre d'interprétation de l'information [framework of news values] qui est jusqu'à un certain point partagé et indique à la fois qui et quoi sera considéré comme pertinent [newsworthy]* »<sup>3</sup>. Ce cadre d'interprétation est donc commun aux journalistes et à leurs sources sans qu'aucune de ces catégories d'acteurs ne maîtrise totalement le processus.

De ce point de vue, il s'agit donc d'analyser le travail des sources en tant qu'elles font partie de ce cadre d'interprétation : quel(s) rôle(s) elles y tiennent ? Quel(s) registre(s) ou répertoire(s) de discours et de légitimation elles peuvent mobiliser ? Registres de discours qui sont définis par leur statut auprès des journalistes (centrale, alternative, importante, secondaire, politique, technique, diplomatique, etc.) et leurs propres caractéristiques

---

<sup>1</sup> Jay G. Blumler et Michael Gurevitch, *The Crisis of Public Communication*, op. cit., p. 36 et suivantes.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.36.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 37.

institutionnelles et politiques. En ce sens, les stratégies de relation avec la presse ne peuvent s'analyser qu'en prenant en compte le fait que ces institutions sont elles aussi contraintes et ce, même si elles occupent une place déterminante dans le travail des journalistes. Si la sociologie du journalisme a souvent insisté sur les contraintes qui pèsent sur le travail des journalistes, celles qui opèrent au sein des institutions ont été peu analysées. Le rôle que peut tenir une institution auprès des journalistes est en effet étroitement dépendant de la définition plus large de ce qu'il est convenu d'attendre d'elle. On ne saurait donc s'en tenir à analyser ses seules stratégies de relation avec la presse sans évoquer ce qu'elles doivent au rôle institutionnel qui lui est attribué.

Après avoir tenté de caractériser le milieu des sources institutionnelles de l'UE, on s'attachera à spécifier les types de relations qu'entretiennent les deux institutions majeures (dans le travail des correspondants) que sont le Conseil et la Commission avec le corps de presse. Pour cela, on mettra à chaque fois en perspective leur nature de source d'information à partir des contraintes ou des opportunités institutionnelles et politiques qui leurs sont attachées. Si l'on verra la manière dont la Commission a réussi à s'imposer comme la source dominante, incontournable des journalistes, il faut également envisager la manière dont les caractéristiques de l'autre source institutionnelle d'importance pour les correspondants, le Conseil des Ministres, ont elles aussi pesées sur l'interprétation de l'actualité européenne. Car, le « politique » n'est pas absent de la couverture de l'UE par les correspondants. Il est néanmoins cantonné aux négociations intergouvernementales qui prennent place au sein du Juste Lipse<sup>1</sup> et lors des sommets européens. Dans les pratiques de travail, on peut repérer un certain nombre de moments et de lieux où se définit l'« actualité communautaire ». C'est-à-dire ce sur quoi les correspondants s'accordent entre-eux comme étant d'importance. En observant, au concret, ces « moments » et notamment les épisodes où des éléments interviennent qui viennent bousculer la routine des comportements attendus (« incongruité » de certaines questions, apparition d'informations inhabituelles dans une salle de presse, etc.) on perçoit, comme en creux<sup>2</sup>, tout ce que la pertinence journalistique (*newsworthiness*) des informations doit à un système de représentations de l'UE dont on a dit qu'il était fortement influencé par les modes d'entendement du politique propres à la Commission européenne.

---

<sup>1</sup> Immeuble qui abrite le Conseil des Ministres à Bruxelles.

<sup>2</sup> Car il est très difficile d'obtenir par des entretiens des éléments de compréhension de tout ce qui constitue le « non-dit » de l'actualité communautaire tant celui-ci est rendu invisible par l'évidence routinisée de ce qui constitue, pour les journalistes, une « information ».

## SECTION I – LE TROP-PLEIN D’INFORMATIONS

On ne peut comprendre l’emprise de la Commission sur l’actualité communautaire en n’analysant que ses seules stratégies en la matière. L’abondance de sources d’informations à Bruxelles, loin d’être la garante d’une grande ouverture et d’un accès « pluraliste » aux journalistes, contribue au contraire, dans un contexte où les journalistes sont amenés à effectuer des choix décisifs et hiérarchiques entre les sources qu’ils décident de privilégier, à un resserrement des horizons journalistiques. Tout un ensemble d’acteurs<sup>1</sup> dont certains participent au processus décisionnel (lobbies et groupes d’intérêt, parlementaires) ou qui souhaitent l’influencer (mouvements sociaux) sont, par le volume (en temps et charge de travail) qu’occupent les deux institutions majeures de l’UE dans le travail des journalistes, contraints d’œuvrer dans l’ombre portée par la montagne d’informations que ces deux institutions produisent<sup>2</sup>. Cette multiplication des sources possibles conduit en fait à une raréfaction des interlocuteurs réguliers.

De même que, dans un contexte de rareté de l’information, une prime est accordée aux informations apparemment les plus sûres et les plus légitimes (c’est-à-dire les informations labellisées par les institutions), un milieu caractérisé par la multiplication des sources possibles, loin de diminuer l’incertitude des journalistes et d’élargir la palette de leurs interlocuteurs, contribue à renforcer les positions institutionnelles les mieux établies. Aussi, pour le dire comme Timothy Cook<sup>3</sup>, « nous ne devons pas seulement regarder le système de production de l’actualité pour les informations qu’il rend possible, mais aussi pour les informations qu’il empêche ».

---

<sup>1</sup> Sur ce point voir l’imposante synthèse de Richard Balme et Didier Chabanet qui introduit l’ouvrage collectif qu’ils dirigent avec Vincent Wright : Richard Balme, Didier Chabanet, « Action collective et gouvernance européenne », in Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright (dirs.), *L’action collective en Europe*, Presses de Science Po, 2002, pp. 21-120.

<sup>2</sup> Lorsqu’ils exposent leur modèle d’arènes publiques, Stephen Hilgartner et Charles L. Bosk, insistent sur le fait qu’une des caractéristiques fondamentales de celles-ci tient en leurs « capacités de transport » limitées qui ont pour effet de faire de certaines catégories d’acteurs ou de certaines institutions, de véritables « propriétaires de problèmes publics » : Stephen Hilgartner et Charles L. Bosk, « The Rise and Fall of Social Problems : A Public Arenas Model », *American Journal of Sociology*, vol 94 (n°1), juillet 1990, pp. 53-78 [publié pour la première fois en 1988].

<sup>3</sup> Timothy E. Cook, *Governing with the news. The news media as a political institution*, op. cit., p. 93.

## A – La concurrence entre sources d'information

La caractéristique la plus frappante du milieu des sources communautaires tient à la diversité et au nombre de sources disponibles pour les journalistes. Souvent seuls pour couvrir l'ensemble de l'actualité des institutions communautaires, les correspondants à Bruxelles doivent composer avec une multitude d'acteurs qui les abreuvent d'informations.

Si cette abondance de sources est un atout majeur pour se tenir au courant des dissensions intra et inter-institutionnelles, elle implique une sélection drastique (et impitoyable pour ceux qui en font les frais) d'un nombre finalement très limité d'interlocuteurs réguliers. Dans une journée de correspondant, les rendez-vous fixés à la presse par la Commission européenne et par le Conseil des Ministres (et les documents qui leur sont remis à ces occasions) suffisent très largement à remplir leur agenda et, par là même, à nourrir les articles qu'ils écriront ou les sujets qu'ils produiront. C'est d'ailleurs ce qu'explique ce jeune correspondant français travaillant pour une agence de presse :

« [La première impression] ça a été l'omniprésence de la Commission. C'est-à-dire que chaque jour le briefing à midi, j'étais loin de penser que ça pouvait être possible. Parce que quand on lit les papiers en France on n'a pas l'impression qu'il y a un tel rythme. Et que moi donc je trouve... ça m'a vraiment totalement surpris. Pour moi c'était une façon pour la Commission d'avoir toujours des journalistes près d'elle et puis de se vendre. J'ai été surpris par le fait que par exemple, le Parlement a beaucoup moins de journalistes intéressés. Je me souviens d'une remarque d'un journaliste assez expérimenté qui disait « de toutes façons, au Parlement c'est des incapables. Y a qu'à la Commission qu'ils sont bons ». Donc voilà l'omniprésence de la Commission. [...] [la conséquence sur le travail] c'est qu'on réfléchit un peu trop justement en termes de la Commission, y a pas vraiment de contre-pouvoir quoi. Je pense que les journalistes ont pas tellement le réflexe d'aller voir des syndicats ou des associations de consommateurs ou... ils estiment de toutes façons que dans les institutions européennes il y a des pouvoirs et des contre-pouvoirs quoi et que les trois institutions sont les pouvoirs et les contre-pouvoirs à eux-mêmes. Donc je pensais que c'était vraiment pas terrible. Enfin je trouvais vraiment que c'était de l'intox, de la propagande de faire comme ça régulièrement un briefing. » (journaliste français, agence de presse)

La structuration du système politique communautaire, qui se traduit, pour les correspondants, par une distribution des rôles (« central », « mineur », « important », etc.) et une hiérarchisation des interlocuteurs, a pour conséquence d'interdire pratiquement à certaines catégories d'acteurs d'apparaître dans leur production. Notamment on va le voir, le besoin en sources alternatives au Conseil et à la Commission, est singulièrement diminué par le fait que ces institutions abritent une multitude d'acteurs aux intérêts parfois divergents. Dans un premier temps on a donc, la représentation routinisée des importances respectives des

différents acteurs et, dans un second temps, le fait que celles-ci soient à la fois concurrentes entre elles et abritent, derrière leur nom générique (« Commission », « Conseil »), une multitude d'acteurs disposés à parler aux journalistes (en « off » ou officiellement) qui sont autant de « points de vue » qui permettent à ceux-ci de construire leurs papiers.

Au contraire du niveau national<sup>1</sup>, le Conseil constitue en effet un lieu relativement « ouvert » où les chargés de presse des gouvernements et les ministres nationaux doivent composer avec la présence et la concurrence de quinze autres sources légitimes (les quatorze autres gouvernements et la Commission). Comme on le verra, cette multiplicité de sources également légitimes et dont le niveau d'information sur ce qui est en train de se passer est équivalent, complexifie singulièrement le travail des ministres lorsqu'ils descendent en salle de presse pour rencontrer les journalistes<sup>2</sup>. De manière plus quotidienne et plus générale, cette multiplicité de sources aux intérêts souvent divergents voire contradictoires rend la tâche des porte-parole (qu'il s'agisse de ceux de la Commission ou des représentations permanentes) beaucoup plus difficile.

Comme l'expliquent ces journalistes, le travail des porte-parole, et notamment ceux du gouvernement, se trouve singulièrement compliqué à Bruxelles.

« D'une certaine manière, c'est plus ouvert ici en dépit de ce que je viens de dire. C'est très difficile de parler à ces types ici [les fonctionnaires en charge d'un dossier], mais au Royaume-Uni, c'est impossible de parler à ces types là-bas [les fonctionnaires qui seraient chargés du même dossier au niveau national]. C'est la même chose probablement en France et probablement en Allemagne. Donc, on se plaint et on geint ici, mais en fait c'est plus facile et les sources d'information sont plus accessibles aussi parce qu'il y en a tellement. Donc si je veux vraiment savoir ce qui se passe, je peux essayer là, mais probablement ils ne me rappelleront pas mais alors je peux aller voir à la représentation britannique, et aller voir le gars qui s'occupe des produits chimiques là-bas et dire : “Bon, qu'est-ce que tu penses de ça ?”. Ou alors il ne voudra pas et alors j'irai voir la France et j'irai voir l'Allemagne [...] Au Royaume-Uni vous n'auriez pas un seul indice, vous devriez aller au service de presse. » (entretien avec un journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

---

<sup>1</sup> Au sens où c'est la même source, gouvernementale, avec laquelle travaillent les journalistes.

<sup>2</sup> D'une manière moins importante et moins généralisée, il semble qu'au sein même de la Commission, les commissaires profitent de certaines opportunités pour obtenir une relation privilégiée avec quelques journalistes. En témoigne cet extrait d'entretien de Marie Cousin avec Jean Quatremer : « *Je me souviens de m'être fâché avec Delors à la suite d'une série de papiers sur le Delorisme finissant des années 93-94. J'avais été interdit de cabinet: en clair, je n'avais plus accès à personne. Ça c'est évidemment su rapidement et un jour, je croise Brittan dans les couloirs qui était à l'époque commissaire et qui me lance “well, Jean. J'ai appris que vous étiez fâché avec Delors. Il n'y a aucun problème, passez me voir”* » : Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., p. 93.

« T'as une multiplication de sources considérable. C'est-à-dire que en France ou au Royaume-Uni dans des pays de tradition un peu secrète, si on veut pas te raconter quelque chose, on te raconte rien. De toute façon, tu rentres pas au ministère si t'as pas rendez-vous et point barre. Ici, bon on gueule mais enfin tu rentres quasiment n'importe où. Euh, tu montes dans les étages, tu vois les gens. Si le français veut pas te dire ce qui se passe, c'est avec le Danois, si c'est pas le Danois, ça va être l'Anglais, si c'est pas l'Anglais ça va être un autre mais bon c'est pas les sources qui manquent. » (entretien avec un journaliste français, média spécialisé et presse quotidienne régionale).

La concurrence que se livrent les sources gouvernementales mais également celles des différentes institutions est observable physiquement tous les jours. En effet, les porte-parole des différentes représentations permanentes assistent quotidiennement au briefing de la Commission européenne. La plupart du temps debout au fond de la salle, ils suivent avec attention les déclarations des différents porte-parole de la Commission et en profitent pour commenter ce qui se dit auprès des journalistes qui les entourent. Si cette présence a, pour eux comme pour les journalistes, une fonction d'information (« *c'est le baromètre* », dit un membre d'une représentation permanente) elle leur permet aussi de présenter, « à chaud », les réactions de leurs gouvernements à ce qui vient de se dire et, ainsi, de ne pas laisser « seule », en quelque sorte, la présentation de la Commission.

« [J'y vais] tous les jours. Parce que... Bon il y a deux raisons. Tout d'abord, c'est une bonne partie de mon boulot de savoir ce qui se passe à l'intérieur de la Commission et ce qu'ils disent sur les points importants de la journée. Pour me renseigner moi-même pour pouvoir renseigner mes collègues ici<sup>1</sup> mais aussi parce que ça me donne des indices, des bons indices sur l'approche des journalistes. Parce que la plupart des journalistes ici bon ils se lèvent vers 11 heures, ils prennent leur café et ils arrivent au briefing de midi et ça c'est le début de la journée. Et pour ceux qui sont un peu paresseux, heureusement ils sont pas tous comme ça, mais ceux qui sont paresseux ils écrivent ce que la Commission leur indique comme étant les sujets de la journée. La plupart du temps, on sait ce que ce sera la veille ou la semaine précédente. Mais des fois il y a des questions qui apparaissent de nulle part et qui dominent le briefing de midi et sur lesquels il faut qu'on soit préparés à représenter la position [du gouvernement]. Une autre raison pour y aller c'est que même si le briefing lui-même n'apporte pas grand chose, c'est une bonne occasion pour moi de voir tous les journalistes, [...] parce que je parle aux 150, ensemble dans le même endroit. Donc aujourd'hui, j'ai pu faire un petit briefing avec un journaliste estonien. J'ai un peu bossé avec les britanniques, j'ai parlé un petit peu avec les collègues de la Commission sur d'autres petits points et si tu veux je trouve que entre midi et une heure si on veut vraiment avoir une impression des points importants de la journée, et les... lignes de fracture, de rupture entre les institutions et les Etats membres, c'est dans la salle de presse. C'est le baromètre. ». (membre d'une représentation permanente).

---

<sup>1</sup> À la représentation permanente.

Cependant, cette omniprésence de porte-parole dans une institution qui n'est pas la leur ne s'exerce pas à sens unique. Lors des réunions du Conseil, le porte-parole du commissaire en charge du dossier accompagne ce dernier et navigue, comme le font les porte-parole de représentations permanentes, de groupes de journalistes en groupes de journalistes. Là aussi, il s'agit pour eux de réagir immédiatement aux négociations en cours voire, comme dans l'exemple qui suit, aux déclarations d'un porte-parole d'un gouvernement.

[Notes du 14 Décembre 1999].

Dans le bar du centre de presse du Conseil : 16h10, pendant l'entretien avec Francis, le porte-parole anglais (Dany Pruce) arrive, l'entretien s'interrompt.

Où l'on va voir la compétition entre sources (gouvernementales mais aussi institutionnelles) qui se matérialise physiquement. La réunion du jour est celle des Ministres de l'Agriculture et l'atmosphère est particulièrement tendue. On est alors en effet en pleine « crise du bœuf »<sup>1</sup>, la France venant de refuser, contre l'avis de la Commission, de lever son embargo sur la viande britannique.

Le porte-parole de la représentation britannique descend de la réunion en cours au Conseil et réunit, ils le font d'eux-mêmes d'ailleurs, les journalistes britanniques qui forment immédiatement un cercle autour de lui. Il leur cite (lit avec intonation) des propos (qu'il a noté dans un petit calepin) tenus par Glavany et Brown en Conseil. Les journalistes lui demandent des précisions, de répéter. Les journalistes discutent ensemble des implications.

Beate (porte parole de David Byrne, commissaire en charge de la santé et de la protection des consommateurs) arrive : « *je peux écouter ?* » (rires). Le porte-parole anglais lui indique alors : « *je ne me suis pas attardé sur le Commissaire Byrne. J'ai peur d'avoir insisté sur toutes les choses méchantes que Brown a dit sur Glavany* » et reprend son compte rendu de la réunion. Un journaliste demande quelle était l'ambiance : « *hostile, business-like* ».

Jospin s'en est pris aux médias britanniques, le porte-parole et Francis disent qu'il signifie par là le *Financial Times* (rires, car un des correspondants est présent). Sous la pression de Boris (*Financial Times*), Beate donne une réaction « *off, off, off, the record* », Boris « *Bien, je t'écoute* ». Tous les journalistes se rapprochent.

Dans ce contexte hautement concurrentiel, deux institutions émergent : la Commission européenne et le Conseil des Ministres (entendu à la fois comme source d'information et comme institution en abritant d'autres, gouvernementales cette fois). Chacune d'elles, pour des raisons et avec des intérêts différents, déploie des trésors d'énergie pour obtenir l'oreille des journalistes. Si elles parviennent à occuper l'essentiel du temps des correspondants, leur

---

<sup>1</sup> A la fin de l'année 1999 (moment où eurent lieu l'essentiel des observations), un conflit opposait la France à la Grande-Bretagne et à la Commission européenne à propos de son refus de lever l'embargo sur la viande bovine britannique.



marge de manœuvre est limitée. Limitée tout d'abord par cette disponibilité de sources innombrables qui restreignent leur champ d'action et rend très difficile la maîtrise, par une seule institution ou un seul acteur, du discours journalistique sur une question particulière. Limitée ensuite, parce qu'on ne saurait les considérer comme monolithiques. Elles abritent au contraire des intérêts très divers qui peuvent se manifester par la diffusion d'interprétations alternatives.

Reste que, très largement, Conseil et Commission monopolisent la parole sur les affaires européennes tout en étant cantonnés chacun dans un registre discursif (politique pour le premier, technique pour la seconde) distinct. Cette emprise sur l'actualité communautaire tient autant au pouvoir social de ces institutions qu'à des conditions d'exercice du métier de correspondant qui voient des journalistes, souvent seuls, devoir gérer une véritable « montagne de papier » et, pour ce faire, écarter tout un ensemble d'acteurs et de sources potentielles.

## **B - La montagne de papier et son ombre portée**

L'abondance des dossiers de presse et l'épaisseur de ceux-ci, si elles multiplient les sources et le volume d'informations en direction des journalistes ne vont pas sans poser problème. Comme le dit un journaliste, ils sont « *pris dans le courant* », ce qui les empêche, à l'entendre, de prendre du recul, de mener des investigations, de s'intéresser à autre chose que l'ordre du jour proposé par la Commission<sup>1</sup>.

« La Commission tient un briefing quotidien qui lui permet de vendre sa soupe. Ça fait une routine qui empêche l'investigation. On est pris dans le courant ». (journaliste français, agence de presse).

« Moi je trouve que le problème ici. Enfin j'ai pas été journaliste dans une rédaction nationale mais ce que je sens c'est qu'ici on est confronté...voyez, regardez les documents [elle montre les piles de papiers qui s'entassent dans le bureau], il n'y a qu'à regarder. Alors tous les jours vous avez ça de documents [elle fait le geste]. Et c'est des dossiers techniques.

---

<sup>1</sup> A ce volume d'informations, il faut ajouter le fait que certains de ces journalistes ne couvrent pas seulement l'Union européenne mais également l'OTAN et la Belgique, quand ils ne travaillent pas en même temps pour différents organes de presse. Un correspondant d'un quotidien national nous dira ainsi que son travail se répartit entre 80% d'Union européenne, 15% d'OTAN et 5% de Belgique. Cependant, l'actualité peut, bien entendu, modifier cette répartition. Ainsi lorsque nous avons réalisé cet entretien, avaient lieu à la fois la crise de la dioxine mais également la fin de la guerre au Kosovo, ce qui avait pour conséquence de saturer l'emploi du temps de ce journaliste et de ne laisser à l'Union européenne que la portion congrue (même s'il s'agissait de la semaine précédant les élections européennes).

Il faut y rentrer. On fait un travail, parfois moi je le dis, j'épluche des rapports comme je pourrais le faire à l'Université ou à... Et c'est très difficile [...]

### **Vous parliez de l'abondance des communiqués... et comment on la gère ?**

C'est horrible, c'est horrible (rires). C'est affreux, je m'assois dessus. J'essaie de faire du classement. Il faut surtout pas être scrupuleux ni consciencieux, de toute façon on n'y arrive pas donc il faut ... c'est empirique. Il y a peut être des gens qui ont des secrétaires mais le plus souvent c'est ça [elle montre le bureau de son collègue italien qui croule sous le papier]. C'est pas moi, c'est mon collègue italien, c'est un poème. Je crois qu'il s'en servira jamais. » (journaliste française, presse quotidienne régionale).

Du coup, la masse d'information à leur disposition suffit largement à ces journalistes pour produire un flot régulier d'articles. Toutefois, cette profusion a un pendant : elle routinise fortement la production de l'information. Les correspondants n'arrivent qu'à grand peine à gérer les monceaux de documents qui leur parviennent et ne peuvent qu'épisodiquement mener des investigations de leur propre chef puisque leur quotidien est, comme leur bureau, déjà encombré par les innombrables rapports, décisions, propositions, communiqués. Comme le dit avec humour un correspondant d'une radio française, « *c'est un moyen de lutter contre la maladie d'Alzheimer [...] comme ces gens qui apprennent l'indicateur des trains ou le bottin pour combattre la maladie* ».

Ce volume très important d'informations écrites distribuées aux journalistes, d'autant qu'il est redoublé par le nombre de rendez-vous fixés quotidiennement à la presse (les briefings techniques, les conférences de presse de commissaires et de ministres, etc.) est amplifié par le caractère souvent extrêmement technique du contenu. Du même coup, tout un ensemble de sources potentielles ne peuvent tout simplement pas retenir l'attention des journalistes. Les lobbies, les groupes représentant les différents intérêts (économiques, sociaux, territoriaux), les parlementaires mêmes ont bien du mal à avoir accès à ce « plus grand corps de presse du monde » que leur vante les officines de relations publiques dans la presse spécialisée<sup>1</sup>. S'ils abreuvent en communiqués<sup>2</sup> les fax des journalistes, il est très rare que les correspondants leur donnent quelque écho que ce soit dans leur production.

---

<sup>1</sup> Annexe 8.

<sup>2</sup> Ce qui provoque l'énervement des journalistes qui se demandent qui les leur a fourni...

## 1 - Groupes d'intérêt et mobilisations

Pour les correspondants français, les obstacles sont nombreux à la mise en évidence du travail politique de ces groupes d'intérêt<sup>1</sup>. C'est notamment l'absence, dans la culture politique française, de légitimité de l'intervention de cette catégorie d'acteurs<sup>2</sup> qui fait qu'elle est très peu présente dans leur présentation des processus.

« Oui bon d'abord parce que en France le lobby c'est quelque chose qui n'est pas... qui ne fait pas partie de la culture politique française. C'est avant tout un... une création des anglo-saxons et les anglo-saxons trouvent absolument naturel qu'il y ait des lobbies euh... ils savent comment ça fonctionne, ils en créent et... ils estiment tout à fait naturel que les lobbies soient là, auprès des institutions politiques pour, à la fois défendre des intérêts et en même temps apporter du... aussi des informations, pour avoir des expertises ou des conseils aux hommes politiques. Ça ça choque évidemment beaucoup les Français et donc dès qu'on... je dirais qu'en France dès qu'on prononce le nom de lobby ben on est... Bon moi quand je suis arrivé à Bruxelles, c'est vrai que j'ai découvert tous ces lobbies, j'ai... au départ, j'étais plutôt désagréablement surpris en quelque sorte. Je me suis dit "ah les institutions sont donc sous l'influence de tous ces groupes d'intérêt... est-ce que c'est bien sain ?", bon. Mais j'ai découvert au fil du temps que en fait euh les gens qui travaillent à l'intérieur des institutions...euh... trouvent, eux, que c'est très pratique au contraire de les avoir là, de pouvoir discuter avec eux de façon à mettre en place des projets législatifs qui tiennent compte déjà de...de leur avis. Alors si on doit... comment dire... utiliser le qualificatif politique à propos de lobbies, c'est déjà un petit peu plus compliqué [...] Bon le lobby de l'automobile, le lobby de l'aéronautique, le lobby des agriculteurs etc. Alors évidemment ces gens là font de la politique mais... peut-être pas au sens où on l'entend traditionnellement en France en tout cas. Quand on dit politique en France on pense en effet débat entre les élus et le pouvoir, entre les citoyens ou les associations et le pouvoir. Donc des choses qui sont assez éloignées de la notion d'intérêt matériel, financier immédiat quoi hein. [...] On a tort parce qu'ils sont bien réels, ils existent donc il faut... il faut les, en parler, ne pas faire comme s'ils n'existaient pas, il faut pas avoir la politique de l'autruche en ce qui concerne les lobbies et il faut bien voir quelle peut être leur utilité. » (journaliste français, presse hebdomadaire nationale).

---

<sup>1</sup> On reprend ici, la définition de Michel Offerlé de « groupements et regroupements de représentation, ponctuels ou durables, que leur porte-parole font agir pour promouvoir, à titre principal ou accessoire, la défense d'intérêts sociaux de quelque nature que ce soient, dans un débat permanent sur la délimitation et la division du travail de représentation politique avec, les porte-parole des partis politiques » : Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, 1994, p. 38. Cette définition permet, à la fois, d'embrasser des catégories d'acteurs extrêmement diverses et de tenir à distance les représentations, souvent nationalement situées, les plus communes de la promotion d'intérêts parfois assimilée, notamment en France, au « trafic d'influence » (cf. infra).

<sup>2</sup> Comme souvent, le vocabulaire est ici piégé car s'il est parfaitement admis, à Bruxelles, de parler de « lobby », ce terme est, en France, entendu « non dans le sens américain d'entreprise commerciale enregistrée de représentation d'intérêts et de répertoire particulier de courtage [...] mais comme réseau d'influence borgne et illégitime contournant l'intérêt général par des pressions occultes voire par la corruption pure et simple » : Michel Offerlé, *Sociologie des groupes d'intérêt*, op. cit., p. 29.

Plus largement, la mise en évidence du travail politique des groupes d'intérêt suppose du temps car il faut alors s'écarter de l'« actualité ».

« Pour faire des enquêtes comme ça il faut, il faut beaucoup de temps... Odile est en train de se mettre sur une enquête comme ça justement pour voir un petit peu les groupes de pression au niveau budgétaire notamment : comment ils exercent au sein du Parlement et de la Commission. Mais là aussi, c'est des enquêtes de longue haleine et ça suppose de... d'y consacrer beaucoup de temps et, pendant ce temps là il y a une information institutionnelle dont on ne peut pas s'affranchir totalement parce que... sur le papier on dit "oui, il faut faire autre chose" mais, en même temps, le journal est demandeur d'informations institutionnelles. Quand il se passe un événement quelconque, on comprendrait pas que le bureau européen ne fasse pas un papier. Donc voilà, il faut faire un choix entre effectivement des enquêtes et la couverture normale de ce qui se passe à Bruxelles. » (journaliste française, presse quotidienne nationale)

Pourtant, l'un des enseignements majeurs des travaux de science politique portant sur l'Union européenne est la mise en évidence du rôle joué par les groupes d'intérêt dans le processus décisionnel<sup>1</sup>. Les groupes d'intérêt constituent en effet pour la Commission européenne une ressource importante dans un contexte où, compte tenu du peu de fonctionnaires dont elle dispose et de leur concentration à Bruxelles, ils font remonter des informations (nationales et sectorielles) jusqu'à l'institution. Sources d'information et d'expertise, les groupes d'intérêt mobilisés à Bruxelles sont partie prenante d'un processus décisionnel qui les met fortement à contribution<sup>2</sup>. Pour autant, ces groupes d'intérêt sont totalement invisibles si l'on s'en tient à la lecture de la presse. Si des auteurs<sup>3</sup> ont pu considérer que l'ouverture de la Commission européenne sur les groupes d'intérêt constituait un élément de sa légitimité (« démocratie associative ») et de son caractère démocratique, il

---

<sup>1</sup> Sonia Mazey, J.J. Richardson, « La Commission européenne : une bourse pour les idées et les intérêts », *Revue française de science politique*, Vol.46, n°3, juin 1996, pp. 409-427. Notamment, par l'expertise qu'ils fournissent à une institution qui manque de personnel, les groupes d'intérêt sont membres à part entière du processus politique européen : Sabine Sauruger, « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°4, août 2002, pp. 375-401. Pour des études de cas de l'action de groupes d'intérêts de nature diverse, voir les contributions de Sonia Mazey et Jeremy Richardson, Justin Greenwood, David Coen, Ann P. Branch, Hélène Delorme et Liesbet Hooghe dans l'ouvrage déjà cité de Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright : *L'action collective en Europe*, op. cit., pp. 123-161 et 227-374.

<sup>2</sup> Pour une étude de cas de l'euro-périsation d'un groupe d'intérêt (celui des propriétaires immobiliers) qui n'avait pourtant a priori qu'un intérêt diffus à se mobiliser au niveau européen (son domaine d'activité n'étant que marginalement géré à ce niveau), on renvoie à l'article de Hélène Michel : Hélène Michel, « Le droit comme registre d'euro-périsation d'un groupe d'intérêt », *Politique européenne*, n°6, printemps 2002, pp. 19-42

<sup>3</sup> Pour une présentation de ces approches dites « pluralistes » et « néocorporatistes », voir : Sabine Sauruger, « Représentation des intérêts ou représentation politique ? Les groupes d'intérêt dans le système politique de l'Union », *communication au VIIème congrès de l'AFSP*, Table Ronde "L'institutionnalisation de l'Europe", Lille, Septembre 2002.

reste que ces acteurs essentiels du processus décisionnel oeuvrent dans l'ombre portée par l'institution communautaire sur l'actualité communautaire.

Autres acteurs que l'encombrement en information subit par les correspondants ne permet pas de rendre visibles : les mouvements sociaux et les intérêts qui pour ne pas disposer des ressources (financières, logistiques, humaines, etc.) permettant de prendre part à la « bourse pour les intérêts et les idées »<sup>1</sup> que constitue la Commission européenne, se tournent vers les répertoires, plus classiques, de l'action collective. Plusieurs études quantitatives<sup>2</sup> de grande ampleur ont tenté de mesurer l'eupéanisation des revendications. Elles concluent toutes, quelque soit le matériau qu'elles retiennent<sup>3</sup>, à une faible dimension européenne dans les mobilisations.

---

<sup>1</sup> Sonia Mazey, J.J. Richardson, « La Commission européenne : une bourse pour les idées et les intérêts », art. cit., p. 427 : « *Les groupes d'intérêts commencent donc à jouer un rôle important dans le processus d'intégration européenne, comme l'avaient prévu les néo-fonctionnalistes. Ils interviennent en effet dans les processus de définition des problèmes, de recherche d'options et d'élaboration des politiques au sein de la commission. La Commission étant amenée à s'intéresser davantage à la mise en oeuvre des politiques publiques, on peut s'attendre à ce qu'une nouvelle dimension vienne s'ajouter à cette relation déjà symbiotique. Elle renforcera la tendance à un style politique reposant sur la "concertation" au niveau européen.* »

<sup>2</sup> Le livre de Doug Imig et Sydney Tarrow (*Contentious Europeans : Protest and Politics in an Integrating Europe*, Boulder, Rowman and Littlefield Press, 2001) en rassemble un certain nombre. Voir également : Sydney Tarrow, « The Europeanisation of Conflict : Reflections from a Social Movement Perspective », *West European Politics*, vol. 18, n°2, 1995, pp. 223-251. Le livre dirigé par Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright (*L'action collective en Europe, op. cit.*) rassemble des contributions sur cette question de Christopher A. Rootes, Marco Giugni et Florence Passy, Dieter Rucht et Doug Imig et Sydney Tarrow.

<sup>3</sup> Alors que l'enquête menée par Dieter Rucht (« The EU as a Target of Political Mobilisation : is there a Europeanisation of Conflict », in Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright (dirs.), *L'action collective en Europe, op. cit.*, pp. 163-194) utilisait comme base de données la presse nationale allemande, celle dirigée par Sydney Tarrow et Doug Imig (« La contestation politique dans l'Europe en formation », in Richard Balme, Didier Chabanet et Vincent Wright (dirs.), *L'action collective en Europe, op. cit.*, pp. 195-223) entendait remédier au biais que constitue l'espace rédactionnel limité dans la presse nationale, en utilisant les dépêches d'agence (celles de Reuters). On peut objecter que si, effectivement, les agences de presse ne souffrent pas d'une limitation de place, le temps de travail et les moyens humains ne sont pas plus extensibles que ne l'est la pagination d'un journal. Si l'on prend l'exemple des bureaux des grandes agences implantées à Bruxelles telles Reuters ou l'AFP, si leurs effectifs sur place sont importants, elles se spécialisent avant tout sur les questions économiques et institutionnelles et n'offrent pas davantage que les médias papier ou audiovisuel de couverture extensive des mobilisations en direction des institutions. Sur la couverture des conflits sociaux européens, on peut se reporter à Eric Lagneau et Pierre Lefébure (« La spirale de Vilvorde : médiatisation et politisation de la protestation », *Cahier n°22 du CEVIPOF*, janvier 1999) qui montrent bien que le mouvement de Vilvoorde fut essentiellement couvert par les journalistes sociaux des capitales et non pas par les correspondants à Bruxelles pourtant sur place et, au moins partiellement, concernés (l'un des enjeux étant la création de comités d'entreprise européen. Une nouvelle fois, comme l'a suggéré Olivier Fillieule (*Stratégies de la rue*, Presses de Science Po, 1997, p. 163 et suivantes et son annexe méthodologique : p. 373 et suivantes) pour tempérer les conclusions parfois définitives de ces études, il semble pertinent de multiplier les sources et de se tourner notamment vers les archives de la police bruxelloise qui donneraient certainement une autre image des mobilisations à dimension européenne. Pour des analyses plus « qualitatives » de manifestations à dimension européenne : Pierre Lefébure, « Euro-manifs, contre-sommets et marches européennes », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po, 2002, pp. 109-130 et Chabanet Didier, « Chômeurs de tous les pays, unissez-vous ! », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po., 2002, pp. 131-152.

Pourtant, il ne passe guère une semaine sans que le quartier européen ne soit le théâtre de mobilisations explicitement dirigées vers les institutions européennes : des familles zaïroises protestant contre la visite de leur chef d'État à la Commission européenne, des militants opposés à la politique israélienne en Palestine venus de toute l'Europe demander au Conseil d'intervenir, Greenpeace, etc. De très nombreuses manifestations, ne rassemblant parfois qu'une poignée de participants il est vrai, mais aussi souvent extrêmement mises en scène et qui prennent pour cible les institutions européennes, passent donc totalement inaperçues dans la presse et, par voie de conséquence, dans les comptages statistiques qui la prennent pour matériau.

Outre le manque de temps, c'est aussi le fait que ces manifestations ne cadrent littéralement pas avec les représentations de l'actualité communautaire des responsables éditoriaux qui n'incitent guère les correspondants à en faire état. L'exemple que donne François Ruffin dans son livre sur le Centre de Formation des Journalistes<sup>1</sup> est à cet égard très révélateur. Un élève de l'école se rend à Bruxelles pour couvrir un contre-sommet européen. Visiblement maltraité par la police, il décide d'en faire un article. Cependant, les responsables de la formation (tous journalistes) considèrent, comme le dit Ruffin, que « *l'événement, cette semaine-là, était ailleurs : Valéry Giscard d'Estaing venait d'être nommé président d'une commission sur l'avenir de l'Europe* ». Du coup, un demi-feuilleton est consacré aux violences policières contre quatre à l'ancien Président de la République<sup>2</sup>.

## 2 - Le Parlement européen

Alors qu'au niveau national la couverture du Parlement ne se discute pas, dans le cadre de l'Union européenne, celle-ci n'a rien d'automatique<sup>3</sup>. En effet, dans le système

---

<sup>1</sup> François Ruffin, *Les petits soldats du journalisme*, Les Arènes, 2003, p. 73 et suivantes.

<sup>2</sup> L'élève à Bruxelles étant même contacté par téléphone pendant la manifestation à laquelle il participe : « *Si tu pouvais demander aux antimondialistes de réagir à la nomination de Giscard...* » (*Ibid.*, p. 74).

<sup>3</sup> La manière dont j'ai choisi d'effectuer mon enquête de terrain fait du Parlement européen un acteur marginal. En choisissant de suivre, autant que faire se pouvait, les emplois du temps des journalistes, je ne suis allé que très peu au Parlement. Ce qui est, en soi, significatif. A contrario, le choix qui aurait consisté à donner une place équivalente à chacune des institutions majeures de l'UE aurait signifié donner au Parlement européen une place qu'il n'a pas dans le travail quotidien des correspondants. Les journalistes s'y rendent bien évidemment mais le plus souvent individuellement : pour une interview, pour suivre une séance de Commission. On ne perçoit à aucun moment le grégairisme qu'on peut observer pour la Commission et le Conseil. Si la courbe de fréquentation du Parlement européen par les journalistes reproduite en annexe (annexe 4) indique une présence de plus en plus nombreuse, elle n'épouse guère que la progression démographique du corps de presse. Par ailleurs, ce ne sont pas toujours les accrédités qui couvrent le Parlement à Strasbourg et, enfin, compte tenu de la politique de cette institution pour attirer les journalistes (facilités de financement des déplacements notamment), ces chiffres sont, finalement, relativement faibles.

politique de l'UE, le Parlement n'est pas en situation de force. Il doit compter avec les nombreuses autres sources qui apparaissent bien souvent beaucoup plus pertinentes pour les journalistes.

[notes du 10 novembre 1999]

Fait relativement exceptionnel, de nombreux journalistes se sont pressés dans la salle de presse du bâtiment Paul-Henri Spaak qui fait partie de l'immeuble bruxellois du Parlement européen. Pour comprendre cette affluence inhabituelle, il faut prendre la mesure de l'importance de ce qui se passe ce jour-là au Parlement. Le commissaire français Michel Barnier et le président de la Commission Romano Prodi sont venus expliquer aux parlementaires les propositions faites par la Commission au sujet de la Conférence intergouvernementale d'Helsinki.

L'enjeu est d'importance car il s'agit pour l'Union européenne d'adapter son fonctionnement institutionnel à l'arrivée de nouveaux membres suite au processus d'élargissement à l'Est. Lors des premières minutes de ce rendez-vous annoncé le midi lors du briefing quotidien de la Commission, seule une vingtaine de journalistes sont venus dans la vaste salle de presse du Parlement européen suivre les débats retransmis sur un écran géant. Cependant, alors que le commissaire et son président (dont la présence n'était pas prévue) sont annoncés, la salle se remplit rapidement et les assistants parlementaires jusqu'alors présents dans la salle sont évacués (« *il faut faire le ménage* » explique une fonctionnaire du Parlement) pour laisser place aux journalistes. Les représentants des grands titres de la presse nationale s'installent pour entendre les propositions de la Commission sur ce problème crucial pour l'avenir de l'Union européenne.

Après la (courte) conférence de presse du commissaire Barnier, M. Napolitano, le président de la Commission des questions constitutionnelles, prend la parole. Cependant, celui-ci doit faire face à une véritable hémorragie dans la salle de presse. La plupart des journalistes venus assister à la conférence de presse du Commissaire quittent en effet la salle alors que le parlementaire européen italien s'apprête à s'exprimer. Cette attitude, si significative du peu d'intérêt que suscite les positions du Parlement européen y compris sur des sujets aussi importants, produit chez lui une réaction teintée d'humour où l'on voit bien qu'il a depuis longtemps compris que l'institution dont il est membre ne suscite pas l'enthousiasme des correspondants auprès de l'Union européenne. Devant le départ massif des journalistes, il prend en effet le parti de saluer (en français) « tous les « *béros* » qui ont décidé de rester ».

Un certain nombre de facteurs, qui tiennent aux modes de fonctionnement du Parlement, tendent à rendre les activités politiques qui s'y déroulent peu pertinentes aux yeux des journalistes. Le mode de recrutement politique, les contraintes imposées par une assemblée multinationale, la forme qu'y prennent les débats sont autant de problèmes qui rendent particulièrement difficiles les comptes rendus journalistiques d'une actualité parlementaire qui ne correspond ni aux critères professionnels classiques de pertinence, ni schèmes traditionnels d'interprétation de la vie politique.

## **Un Parlement qui n'en est pas un**

Au fil des traités successifs et notamment ceux de Maastricht et Amsterdam, le Parlement européen a obtenu des pouvoirs de plus en plus importants<sup>1</sup>. D'Assemblée purement consultative, le Parlement européen s'est vu reconnaître un pouvoir législatif partagé dans le cadre de la procédure de codécision dans laquelle le Conseil des Ministres ne peut décider contre l'avis du Parlement. Ce pouvoir législatif est cependant limité, même s'il a été étendu par le traité d'Amsterdam à de nouvelles sphères de compétences, et ne s'applique pas, par exemple, en matière de Politiques étrangère et de sécurité commune (PESC) ou dans le cadre de la coopération dans les domaines de justice et des affaires intérieures.

Seconde limitation au fonctionnement du Parlement européen, il n'a pas de pouvoir d'initiative, même partagé, puisque c'est la Commission seule qui détient la possibilité de proposer de légiférer dans tel ou tel domaine.

Enfin, et c'est encore un rôle traditionnel des Assemblées législatives nationales, le Parlement n'exerce un contrôle politique de la Commission que très limité. Si c'est le Parlement qui investit la Commission, il investit le collège dans son ensemble et ne peut refuser de donner son aval à une candidature particulière même s'il procède à des audiences individuelles et fait parfois savoir qu'il n'approuve pas les choix effectués par les gouvernements (ce fut le cas avec Mme Cresson lors de son investiture en 1995). Enfin, si le Parlement dispose d'un droit de censure à l'égard de la Commission européenne, celui-ci est très difficile à mettre en œuvre – il faut réunir une majorité absolue des membres et les 2/3 des suffrages exprimés – et il ne peut sanctionner le Conseil des Ministres. Dans son fonctionnement quotidien, dans la mesure où la Commission est formée indépendamment de la composition du Parlement, il n'existe pas d'équivalent à une « majorité gouvernementale » ce qui contribue à brouiller les rapports de force à la fois au sein du Parlement (absence du « ciment » que constitue le soutien à un gouvernement) et entre les institutions.

## **Le brouillage des modes d'interprétation de la vie parlementaire**

À voir la manière dont se déroule le travail parlementaire, on comprend que les journalistes aient bien du mal à en rendre compte. Les contraintes qui pèsent sur cette enceinte

---

<sup>1</sup> Marc Abélès, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Hachette, 1992 ; Pascal Delwit, Jean-Michel DeWaele et Paul Magnette (dirs.), *A quoi sert le Parlement européen ?*, Editions Complexe, 1999 ; Olivier Costa, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.



multiculturelle et multilingue ne font pas peu pour l'absence de lisibilité des enjeux qui semble la caractériser<sup>1</sup>. Souvent évoquée, la question du plurilinguisme pose de réels problèmes à la vie parlementaire européenne. Elle induit que certains modes d'exercice du métier politique ne sont plus pertinents au niveau communautaire. En s'adressant à une audience qui comprend quinze nationalités, de nombreuses langues différentes, le parlementaire européen ne peut mobiliser les ressorts traditionnels de l'éloquence politique. L'humour, trop marqué nationalement, est ainsi quasiment proscrit<sup>2</sup>. De même, les références à des contextes historiques et culturels particuliers sont difficilement utilisables dans la mesure où ils ne seront pas compris par la majeure partie de l'auditoire. C'est ce qui donne aux débats parlementaires européens un aspect terne, dépouillés de tout lyrisme. Du point de vue journalistique, il ne s'agit pas là d'une matière immédiatement utilisable. Il est ainsi extrêmement rare que des extraits du débat soient retranscrits dans la presse.

D'ailleurs, le débat politique est très souvent absent dans la mesure où le fonctionnement de l'assemblée s'assimile davantage à une suite de monologues où chaque représentant d'un groupe politique prend successivement la parole sans qu'il y ait réellement d'échange. Le vote lui-même est assez surprenant dans la mesure où il se résume le plus souvent à une question de la présidente demandant « *qui est d'accord pour adopter la résolution jusqu'au paragraphe...* », sans que l'on sache vraiment de quoi il s'agit. Les oppositions semblent bien souvent se résumer à des désaccords sur des bouts de phrases et les enjeux restent relativement obscurs.

L'autre aspect qui tend à amoindrir la pertinence journalistique de la vie parlementaire européenne tient au caractère extrêmement technique des dossiers. La presse eurosceptique a souvent raillé les dispositions prises à propos de la courbure des bananes ou l'écartement des voies de chemin de fer. Dans l'enceinte du Parlement, les eurodéputés puisent en effet moins leur légitimité de leur capacité à se rallier des soutiens politiques qu'à leur expertise dans des domaines extrêmement techniques. Du même coup, il devient difficile, et même sans objet, de tenter de ramener les débats à des enjeux plus généraux et plus traditionnels du jeu politique. Cela a pour effet, de rendre les comptes rendus journalistiques des débats extrêmement problématiques pour les journalistes qui ne peuvent les faire correspondre aux formes de lutte politique connues de leur audience.

---

<sup>1</sup> Sur ce point, on renvoie aux analyses de Marc Abélès, *La vie quotidienne au Parlement européen*, op. cit. et Olivier Costa, *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, op. cit.

<sup>2</sup> Ce problème ne concerne pas uniquement les parlementaires. Ainsi, lors d'une conférence de presse, Pascal Lamy évoquant l'OMC tenta une plaisanterie (« *c'est comme les Galeries Lafayette, il s'y passe toujours quelque chose* ») proprement intraduisible et qui ne fit sourire que la poignée de journalistes français présents.

D'ailleurs, comme l'explique ce journaliste : *« je pense que en France comme ailleurs on se fiche un peu de savoir quel est le rapport de forces au sein du Parlement européen, quels sont les leaders de ce Parlement, qu'est-ce qui se raconte etc. etc. Bien que ce soit une institution qui travaille de façon tout à fait intensive tous les jours. Mais parce que le Parlement européen ne mène pas, par exemple, un gouvernement européen et que le Parlement européen ne contrôle pas véritablement un gouvernement de l'Europe. Le jour où on aura un gouvernement de l'Europe alors, à ce moment là, je pense qu'il y a une bonne partie de la vie politique qui va en effet désertter... les Etats nations pour se concentrer sur Bruxelles ».*

Au sein du Parlement européen, la plupart des repères traditionnels servant à analyser la vie politique disparaissent ou sont à tout le moins brouillés, ce qui rend la chronique de sa vie quotidienne et de son rôle extrêmement difficile pour les journalistes. L'absence de partis et de campagnes électorales au niveau européen est un obstacle de taille pour rendre compte des oppositions qui prennent place dans l'enceinte du Parlement. Ainsi, il est bien difficile – même si lors des soirées électorales européennes, les commentateurs prennent des libertés à ce sujet – de distinguer une majorité et une opposition parlementaires. Jusqu'aux élections de 1999, les deux grands groupes politiques du Parlement, le Parti Populaire Européen (PPE) et le Parti Socialiste Européen (PSE), faute de majorité suffisante, votaient de conserve lors des sessions plénières dans près de 80% des cas<sup>1</sup>. Difficile dans ces conditions de distinguer une droite et une gauche, d'autant que, derrière l'unité de façade des groupes politiques, existe une grande diversité idéologique. Etre libéral en Europe du Nord ne signifie pas la même chose qu'en Europe du Sud (opposition notamment sur les questions de mœurs), un certain nombre de socialistes français n'accepteraient pas d'être assimilés à un membre du New Labour de Tony Blair et le PPE rassemble à la fois les membres fédéralistes de l'Union pour la Démocratie Française (UDF) et les conservateurs britanniques... Les majorités (extrêmement larges, puisqu'il faut réunir la majorité absolue des membres) et les oppositions se forment au coup par coup, sur la base de critères qui n'ont rien d'idéologiques ou de partisans : représentants de petits pays contre grands pays, par zone géographique, par structure économique du pays (poids de l'agriculture notamment), etc. L'absence de stabilité des coalitions (à l'intérieur même des groupes politiques) et surtout le fait qu'elles ne recouvrent pas des oppositions partisanes ou idéologiques traditionnelles donnent aux débats, tels qu'ils se déroulent au sein du Parlement européen, un aspect abscons très difficile à relater pour les

---

<sup>1</sup> Jean Michel De Waele, « La structuration partisane interne au Parlement européen », in Pascal Delwit, Jean-Michel DeWaele et Paul Magnette (dirs.), *A quoi sert le Parlement européen ?*, op. cit., pp. 131-146, p. 137.

journalistes auprès d'audiences qui ne connaissent pas les acteurs politiques et les logiques de prise de position en présence.

### **Absence de visibilité des acteurs et de leur théâtre.**

L'un des problèmes auquel doit faire face cette assemblée politique dès lors qu'elle entend retenir l'attention des journalistes tient au relatif anonymat de son personnel politique. Cette difficulté, qui touche l'ensemble des acteurs de l'Union européenne (et notamment les commissaires), est encore accentuée dans le cadre du Parlement. Compte tenu de ses pouvoirs limités et de sa faible visibilité, le Parlement européen n'attire pas les grandes figures politiques nationales et, en retour, celui-ci ne bénéficie pas d'une grande attention car la plupart de ses membres demeurent des inconnus. Dans la mesure où il n'est pas de carrière politique qui naisse à Strasbourg pour se poursuivre au niveau national (faute de publicité de l'activité parlementaire), les grands leaders politiques continuent de privilégier les élections nationales au détriment de l'échelon européen. Les plus connus parmi les eurodéputés sont le plus souvent des pré-retraités du champ politique national (c'était notamment le cas de Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République Française ou actuellement de Michel Rocard) qui ont assez largement leur carrière derrière eux. Dans ces conditions, les eurodéputés passent bien souvent auprès des journalistes pour des « *losers* », voire des « *incompétents* » ne méritant pas que l'on s'y intéresse. Cela est particulièrement vrai parmi les journalistes arrivés aux débuts de la construction européenne qui ont connu le temps où le Parlement européen n'était qu'un moignon politique sans réels pouvoirs. Ce sentiment vivace provoque parfois des réactions de condescendance à l'égard de députés qui rechercheraient une publicité qu'ils ne méritent pas.

La surexposition de la Commission et du Conseil repousse donc, par l'espace et le temps qu'ils occupent dans les agendas et les charges de travail des journalistes, toute une série d'acteurs aux marges de l'actualité communautaire. Cependant, comme on l'a dit, cette emprise sur l'information communautaire ne peut, notamment dans le cas de la Commission, s'expliquer par la seule légitimité de ces institutions. C'est plutôt dans les relations concrètes nouées entre les correspondants et ces deux sources majeures qu'il faut chercher les raisons de l'accaparement dont sont l'objet les premiers par les seconds.

## ***SECTION 2 – LA CENTRALITÉ DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DANS LA PRODUCTION DE L'ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE***

S'il est important d'envisager les sources communautaires comme un milieu concurrentiel, où chacune tente de faire triompher son point de vue, il n'en reste pas moins que la Commission européenne constitue sans doute l'institution dominante de la production de l'information communautaire. Si l'on ne peut parler d'une domination sans partage, d'un monopole ou d'une mainmise de cette institution sur ce qui se dit ou s'écrit de l'Europe communautaire, son rôle est absolument déterminant dans le système d'interdépendances dans lequel sont pris journalistes et sources. L'idée qu'une institution peut, à elle seule, maîtriser le discours médiatique tenu à son endroit ou à celui du système politique et institutionnel duquel elle participe, apparaît tout à la fois simplificatrice et, dès lors que l'on observe les phénomènes à l'œuvre, d'une faible valeur explicative ou même descriptive. Ce qu'avaient déjà relevé Schlesinger et Tumber<sup>1</sup> au niveau national est sans doute encore amplifié au niveau communautaire où aucune source d'information ne possède de légitimité suffisante pour ne pas être valablement contestée par d'autres. Cependant, certains des phénomènes mis en évidence par la sociologie du journalisme et de ses sources à ses origines, si on peut en contester la validité quand à l'absolutisme de la domination d'une source, qu'on l'appelle interprète primaire ou source hégémonique, permet de mettre en évidence un certain nombre de phénomènes qui concernent la Commission européenne. Sa capacité à routiniser la production de l'information à Bruxelles, et notamment à fournir un volume phénoménal d'informations, est un des fondements les plus sûrs de sa domination. C'est aussi sa limite dans la mesure où, lorsqu'on entre dans des situations inhabituelles ou de crise, ces pratiques apparaissent alors inadaptées au contexte.

Car, s'il s'agit d'une institution dominante dans la construction de l'actualité communautaire, c'est aussi une source contrainte par la position qu'elle occupe dans les représentations de l'UE que se font les correspondants; position dont il lui est très difficile de sortir.

---

<sup>1</sup> Philip Schlesinger et Howard Tumber, *Reporting crime :the media politics of criminal justice*, Clarendon, 1994.

## A - L'organisation du Service du porte-parole

Comme l'explique Herbert J. Gans<sup>1</sup>, « étant donné l'appétit insatiable des journalistes pour des idées de papiers et des papiers, les sources qui sont capables de fournir des informations adaptées peuvent dépasser les différences de pouvoir. Même dans ce cas, la capacité à être pertinent journalistiquement [newsworthy] requiert des ressources et des aptitudes, la plupart desquelles vont de pair avec le pouvoir économique et ne sont, à tout le moins, possédées que par quelques uns ». À cet égard, les moyens mobilisés par la Commission européenne pour communiquer sont considérables. Le chiffre de 10% du budget de fonctionnement de l'institution est celui qui revient le plus régulièrement<sup>2</sup>. Pour autant, les débats sur la qualité de l'information prodiguée par la Commission européenne sont récurrents comme le prouve le nombre de rapports, de journées d'études et d'avis qui y sont consacrés<sup>3</sup>. L'enjeu n'est pas ici d'analyser le discours que l'institution tient sur elle-même en matière d'information et de communication mais de voir concrètement comment une partie de cette stratégie, celle qui concerne ses relations avec la presse, se réalise concrètement. Il s'agit notamment de ne pas se laisser enfermer par des problématiques (le « déficit démocratique », la « transparence ») formulées et entretenues par les institutions elles-mêmes et dont la pertinence est contestable. Pour ne prendre que les exemples cités, la thématique du « déficit démocratique » laisse notamment à penser que la faible légitimité de l'Union européenne tiendrait essentiellement à des problèmes institutionnels et juridiques et notamment au rôle ambigu du Parlement européen. Les débats autour de la transparence et l'ouverture des institutions, de leur côté, en ne posant le débat que dans les termes d'une plus grande

---

<sup>1</sup> Herbert J. Gans, [*Deciding What's News*, Constable, 1979] in Howard Tumber, *News : a Reader*, Oxford University Press, 1999, 408 p., p. 247.

<sup>2</sup> C'est notamment le chiffre avancé par Jonathan Faull (porte-parole de la Commission jusqu'en 2003) lors d'une conférence organisée par le think-tank Friends of Europe et dont un résumé des débats est disponible : *Getting the message across*, Friends of Europe, 2001, p. 5.

<sup>3</sup> Friends of Europe, *Getting the message across*, 2001, , Commission européenne, *Un nouveau cadre de coopération pour les activités concernant la politique d'information et de communication de l'Union européenne*, Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social, au Comité des régions, COM(2001)354, 27 juin 2001 , Notis Lebessis et John Paterson, *Accroître l'efficacité et la légitimité de la gouvernance de l'Union européenne, Document de travail de la cellule de prospective de la Commission européenne*, CdP(99) 750, 21-22 mai 1999, Peter Pex (rapporteur), *Rapport sur la politique d'information et de communication dans l'Union européenne*, Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias, PE 225.022, A4-0115/98, 5 mai 1998. On s'en tient là aux exemples les plus récents. Pour une présentation critique de ce type de rapports et des conceptions de l'information et de l'identité qu'on y trouve, voir Philip Schlesinger, « From cultural defence to political culture : media, politics and collective identity in the European Union », *Media Culture and society*, 1997, Vol. 19, pp. 369-391, Philip Schlesinger, « Wishful Thinking: Cultural politics, Media, and Collective Identities in Europe », *Journal of Communication*, n°43, vol. 2, 1991, Philip Schlesinger, « Europe's Contradictory Communicative Space », *Daedalus*, n°123, 1994, pp. 25-52. Voir également : Howard Tumber, « Marketing Maastricht : the EU and news management », *Media Culture and Society*, Vol. 17, 1995, pp. 511-519.

accessibilité (entendue comme mise à disposition) de l'information pour les citoyens européens, ne s'interrogent jamais sur le sens social de l'information, privilégient la quantité à la pertinence de celle-ci et mettent en avant des solutions techniques (mises en ligne de documents essentiellement) en partant du présupposé, très fort, que les citoyens ont un désir de s'informer par eux-mêmes<sup>1</sup>. Le discours institutionnalisé sur la « transparence » et l'ouverture des institutions doit en effet être tempéré. Si la Commission européenne fournit effectivement un très grand nombre d'informations, il lui est beaucoup plus difficile de s'écarter d'un discours et d'une information institutionnelle. Comme le dit d'ailleurs un journaliste français de la presse quotidienne nationale, la Commission européenne accepte de répondre « à toutes les questions institutionnelles, normales, admises, banales. Dès qu'on s'écarte un peu du droit chemin, il y a un réflexe d'institution, d'opacité. ». Le Conseil des Ministres au contraire se caractérise paradoxalement, compte tenu de son statut quasi diplomatique et apparemment « fermé », par un accès beaucoup plus grand des journalistes à ce qui s'y déroule en coulisses.

On limitera donc le propos aux relations qu'entretient la Commission européenne avec les correspondants du corps de presse, aux moyens qu'elle met en œuvre et aux contraintes qui pèsent sur cette activité pour une institution telle que celle-ci. Le service de presse et d'information devenu, sous la présidence de Romano Prodi, la Direction générale Presse et Communication est en charge des relations de la Commission européenne avec le public. Jusqu'en 1999, une Direction Générale (DG X) était responsable de la communication avec le grand public<sup>2</sup> tandis que le service du porte-parole s'occupait des relations avec la presse. Aujourd'hui, la Direction Générale Presse et Communication rassemble l'ensemble de ces activités et, à l'intérieur de cette DG, c'est le groupe du porte-parole qui s'occupe des relations avec la presse. Même si l'on reviendra sur la réforme de la politique de communication à l'instigation de Romano Prodi on parlera, pour faciliter la lecture, du « service du porte-parole » (SPP) pour désigner l'ensemble des porte-parole dans la mesure

---

<sup>1</sup> Sur ce point on peut se reporter à Andy Smith, *Une information sans effets ? Un exemple de l'agenda des commissaires européens*, Communication à la table ronde « Les effets d'information », Congrès de l'AFSP, Rennes, 28 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 1999 et le chapitre consacré à l'information communautaire dans : Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens*, op. cit., pp. 177-204.

<sup>2</sup> Pour une présentation de la politique de communication grand public de la Commission, voir François Foret, « Dire l'Europe : Les brochures grand public de la Commission : entre rhétoriques politique et bureaucratique », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 77-95. et sa thèse : François Foret, *L'Europe en représentations. Eléments pour une analyse de la politique symbolique de l'Union européenne*, doctorat de science politique, Université de Paris I, juin 2001.

où durant la période de notre enquête de terrain l'appellation venait de changer et que les enquêtés (journalistes ou porte-parole) continuaient d'utiliser l'ancien terme.

### **Les missions du service du porte-parole**

*« La Commission a pour politique d'informer la presse, l'opinion publique et les organismes extérieurs de ses activités. Cependant, pour que l'impact nécessaire puisse être obtenu, il est nécessaire que son action soit présentée de façon cohérente et coordonnée. Il est donc indispensable que les informations soient communiquées à la presse par les voies prévues à cet effet.*

*C'est essentiellement le Service du Porte-Parole qui est chargé d'informer la presse. C'est à lui que toutes les demandes émanant de la presse (écrite, radio ou télévisée) doivent être adressées.*

*Les autres fonctionnaires ne sont pas autorisés à donner des informations, orales ou écrites, à la presse sans consultation préalable avec le service du Porte-Parole »<sup>1</sup>*

*« À l'intérieur des Instructions données par la Commission, par le Président et par chaque membre du collège pour son secteur de responsabilité, la politique d'Information du SPP obéit aux principes suivants :*

*L'information est aussi complète que les circonstances le permettent. La Commission a tout intérêt à ce que ses activités soient connues du grand public.*

*L'information doit être aussi claire, simple et concrète que possible. Elle doit situer la décision de la Commission dans son contexte, afin de faire ressortir ses liens avec la stratégie de l'institution, ses priorités, ses responsabilités.*

*Combinées avec la transparence évoquée sous a), les explications de contexte sont le meilleur moyen de protéger la Commission contre le reproche de centralisation inutile, de surréglementation, de violation du principe de subsidiarité.*

*L'information doit être rapide.*

*L'information doit être non-discriminatoire »<sup>2</sup>.*

Rattaché directement au président de la Commission européenne, le SPP rassemble vingt porte-parole pour autant de commissaires<sup>3</sup>, des assistants, porte-parole adjoints et un personnel en charge de la salle de presse et des accréditations. Même s'ils sont censés respecter le principe de collégialité, les porte-parole, compte tenu de leur nécessaire

---

<sup>1</sup> *Vade-Mecum* du service du porte-parole, mai 1989, p. 46, cité dans Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op.cit., p. 53.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 5 cité dans Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, op.cit., p. 52.

<sup>3</sup> Ce n'est, d'après Jean Joana et Andy Smith (*Les commissaires européens*, op. cit., p. 197), que depuis 1995 que chaque commissaire est doté d'un porte-parole. Auparavant (voir le chapitre I), pour assurer la « collégialité » de la communication de la Commission, il y avait moins de porte-parole que de commissaires.

spécialisation sur les dossiers du portefeuille de leur commissaire, sont de fait les représentants d'un membre du collège auprès des journalistes. Les correspondants ne s'y trompent pas d'ailleurs et ne parlent pas, par exemple, du « porte-parole de l'Agriculture, du développement durable et de la pêche » mais du « porte-parole de Fischler ». Ils sont placés sous l'autorité du porte-parole de la Commission<sup>1</sup> qui a statut de Directeur Général et chapeaute l'ensemble du service.

S'ils ne font pas partie du cabinet du commissaire, ils sont étroitement associés à son travail et préparent, lors d'une réunion quotidienne le matin, les documents à remettre à la presse, les réponses à apporter aux journalistes, etc. Le flou sur leur statut est d'ailleurs un grand avantage pour eux car les fonctionnaires européens, persuadés qu'ils font partie du cabinet, sont d'autant plus prompts à leur fournir l'information dont ils ont besoin<sup>2</sup>. Appartenant à un service distinct, leur mode de nomination échappe aux procédures normales de recrutement puisque ce sont les commissaires qui choisissent leur porte-parole contribuant ainsi à entretenir la confusion cabinet/porte-parole<sup>3</sup>. D'ailleurs nombre d'entre eux n'ont pas un profil de fonctionnaire et sont recrutés directement au sein du corps de presse<sup>4</sup>.

### **Une journée de porte-parole**

On retranscrit ici la description que fait un ancien porte-parole de la Commission européenne de sa journée de travail. Celle-ci débute à huit heures par la consultation de la revue de presse réalisée par le service (sur la base des informations qu'envoient les bureaux décentralisés de la Commission dans les Etats membres) et qui est disponible pour tous les fonctionnaires qui la trouvent sur leur bureau en arrivant le matin. Cet outil, permet aux porte-parole de préparer la journée en relation avec le cabinet de leur commissaire, de rédiger les réactions en mobilisant les services pour faire remonter l'information, etc. À dix heures, l'ensemble du service du porte-parole se réunit pour fixer un ordre du jour, les tours de prise de parole, anticiper les réactions,

---

<sup>1</sup> Aussi, lorsqu'on parle, dans les notes d'observation, du « porte-parole de la Commission », il s'agit de celui qui dirige le service. Dans tous les autres cas, on précise de quel commissaire dépend le porte-parole qui s'exprime. Cette règle ne s'applique pas, bien entendu, aux extraits d'entretiens.

<sup>2</sup> Entretien avec un ancien porte-parole.

<sup>3</sup> Ce mode de recrutement a été modifié par Romano Prodi qui a organisé un recrutement interne (par entretien) de la nouvelle équipe.

<sup>4</sup> « *Beaucoup de commissaires avaient à l'époque, donc sous la précédente Commission, (mais c'est quelque chose qui était très largement répandu) donc vous aviez quelques fonctionnaires et la plupart étaient des agents temporaires soit d'anciens journalistes soit des gens qui, comme moi, venaient des services mais qui avaient [...] travaillé sur des actions de communication. Et, en fait la Commission donnait ce genre de contrat d'agent temporaire justement à des gens, enfin pour des tâches notamment de communication. Chose pour lesquelles les fonctionnaires de la Commission ne sont pas forcément formés.* » (entretien avec un ancien porte-parole). Comme on le verra, l'étroitesse des liens entre le commissaire et son porte-parole n'a pas été sans conséquences sur la crise de 1998-1999 dans la mesure où la cohérence du service, dans un contexte de crise politique, a volé en éclat et où chaque porte-parole a commencé à défendre son commissaire individuel prouvant au passage que le principe de « collégialité » sert avant tout à euphémiser les tensions internes à l'institution.



etc.<sup>1</sup> Le temps qui sépare cette réunion du briefing de midi est celui où les porte-parole rassemblent l'information nécessaire et mettent une touche finale aux communiqués de presse. S'ensuit la conférence de presse proprement dite avec une ouverture par le porte-parole de la Commission, suivie des interventions des porte-parole concernés par les dossiers du jour puis les réponses aux questions qui peuvent concerner n'importe lequel des porte-parole, ce qui explique leur présence sur place même s'il n'est pas prévu qu'ils interviennent. L'après-midi est enfin consacrée à rencontrer les journalistes qui souhaitent davantage d'explications et à préparer les communiqués de presse du lendemain.

*« Donc ce qui se passait c'est que quand vous arriviez vers huit heures, huit heures et demi au bureau, vous aviez donc accès directement à la revue de presse quotidienne. Donc vous saviez ce qui touchait dans l'ensemble des points-presse ou des revues de presse qui étaient réalisées déjà pendant la nuit par les quinze bureaux dans la Commission. Donc vous saviez un petit peu quel allait être le climat général au départ. C'est à dire, s'il y avait des articles sur lesquels vous alliez devoir réagir ou autre. Et donc le service de presse quand il y avait des choses un petit peu désagréables ou qui pouvaient poser un problème, vous apportez effectivement les coupures. Y avait donc à la réunion de dix heures, une réunion de préparation du briefing de midi où vous aviez effectivement entre vos mains un certain nombre d'outils et vous deviez...on pouvait dire prévoir un certain nombre de choses... donc vous aviez après 1h30 pour aller chercher l'info. Alors si c'était des choses techniques effectivement, vous pouviez contacter tout de suite les services. Je dois dire que le fait d'être porte parole...dans un sens, beaucoup de gens croient que les porte-parole font partie des cabinets même dans les services, beaucoup de gens ne croient pas que vous faites partie d'un service particulier, donc il est de ce fait...ça vous donne une position un peu privilégiée. Donc quand on voulait chercher l'information, on pouvait téléphoner n'importe où et les gens vous la donnaient je veux dire. Il y avait un très bon retour de ce point de vue là en général, ça se passait relativement bien avec les services sur des questions techniques. Ça vous donnait aussi le temps quand il le fallait d'écrire ou d'achever les communiqués de presse qui allaient être distribués à midi. Et euh, donc y avait en général une période de stress entre la fin de la réunion vers 10h30 et midi. Parce qu'il fallait terminer exactement pour midi. À midi, les porte-parole descendent et le porte-parole de la commission annonçait les...ce qui se trouvait dans les...faisait l'énoncé des communiqués de presse et des documents à disposition et appelait en fait à la table<sup>2</sup> notamment un certain nombre de porte-parole qui donnaient une information en général courte et assez ciblée notamment lorsqu'il y avait des points contentieux ou des points politiques je dirais dans les conseils de ce jour là ou les conseils en préparation ou faisaient un débriefing du conseil précédent. Et puis euh, la salle avait le droit de poser donc des questions et en fonction des questions nous allions les un ou les autres à la table pour répondre. Ça durait, le point presse pouvait durer ben vous avez vu, une heure, parfois ça dure...oui une heure environ. Entre une demi-heure et une heure environ et l'après-midi servait effectivement à préparer déjà les documents pour le lendemain en fonction notamment des points en conseil ou autre, si un point passait en Commission. Donc c'est là qu'on passait le temps à faire, à préparer les communiqués de presse ; voilà en gros comment se passait la journée. Et l'après-midi servait aussi effectivement de...était ouvert disons aux contacts avec les journalistes qui demandaient des précisions. En général une journée se passait comme ça. » (ancien porte-parole de la Commission européenne).*

Comme l'explique ce porte-parole, le centre de gravité de sa journée est constituée par le « rendez-vous de midi » quotidien que fixe la Commission européenne au corps de presse. C'est en effet en fonction de cette rencontre journalière que s'organise la majeure partie de

---

<sup>1</sup> L'annexe 9 est le produit d'une telle réunion. Y sont notés, les points qui seront annoncés en début de briefing, les sujets développés par les porte-parole concernés et les questions qui sont susceptibles de venir de la salle.

<sup>2</sup> Disposition qui a changé. Aujourd'hui, les porte-parole prennent place derrière des pupitres.

son travail en amont (préparation des communiqués, anticipation des points litigieux, etc.) et en aval (les journalistes qui viennent le rencontrer dans l'après-midi pour avoir de plus amples renseignements<sup>1</sup>).

Si elle régule l'emploi du temps des porte-parole, cette rencontre constitue également souvent la première étape de la journée des correspondants. Comme le dit une jeune journaliste française qui pige pour plusieurs médias : « *Si vous voulez, la grande force de la Commission ça a été d'imposer le briefing de midi. Ils ont un public captif dans le sens où, tous les jours ou presque, les gens viennent à midi écouter le briefing.* ». Seule institution européenne à organiser sur une base quotidienne un briefing de portée générale, la Commission européenne se trouve en conséquence dans une position privilégiée pour maîtriser l'agenda (au sens très pratique comme au sens plus général) des correspondants.

## **B – La Commission européenne : centre de gravité du corps de presse**

Léon V. Sigal<sup>2</sup> a depuis longtemps souligné l'importance des sources institutionnelles dans la production quotidienne de l'information. Une des caractéristiques de l'actualité communautaire est en effet de laisser une place prépondérante à la parole des institutions. En indiquant que c'est le plus souvent dans une relation routinisée que s'inscrivent ces relations, Léon Sigal met davantage l'accent sur les besoins organisationnels des entreprises de média et sur les habitudes de travail des journalistes que sur la dimension structurelle de la domination idéologique. Contrairement à l'image sociale du journaliste allant chercher ses informations, la plupart de celles-ci arrivent en effet jusque dans le journal à travers des canaux extrêmement routiniers. Sigal<sup>3</sup> utilise d'ailleurs la métaphore du pipeline pour souligner l'importance des sources dans le processus de production de l'actualité : « *Tel un pipeline transportant de l'eau d'un réservoir à une ville, il a des effets sur ce qui arrive finalement au bout du tuyau. Toutes les gouttes qui entrent dans le pipeline ne finissent pas au même endroit ; certaines vont ailleurs, d'autres s'évaporent en route. Pourtant l'effet du pipeline est minime comparé à la source de l'eau – le réservoir. De la même manière, les journalistes, en adhérant à des chaînes routinisées de production de l'actualité, laissent la majeure partie du*

---

<sup>1</sup> Il est notamment très fréquent que, lors de la conférence de presse, les différents porte-parole donnent rendez-vous aux journalistes dans leur bureau s'ils souhaitent en savoir davantage.

<sup>2</sup> Léon V. Sigal, *Reporters and officials : the organization and politics of newsmaking*, Lexington, 1973 in Howard Tumber, *News : a Reader*, Oxford University Press, 1999, pp. 224-234 .

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 234.

*travail de sélection des information à ces sources* ». Le fait que ces informations proviennent de sources institutionnelles et auxquelles les journalistes ont l'habitude d'avoir à faire ne fait pas peu pour leur assurer un accès incomparable par rapport à leurs concurrents : « *L'incertitude adore la compagnie : la similarité de leurs papiers fournit quelque assurance que les journalistes comprennent bien ce qui se passe dans leur monde. Pour les hommes qui ne savent pas et ne peuvent pas savoir ce que sont les "vraies" informations, les routines de la production de l'actualité produisent des "informations officielles" – des informations qui semblent valables dans la mesure où il s'agit du savoir commun aux journalistes et à leurs sources* »<sup>1</sup>. En insistant sur les conditions de production de l'actualité et les besoins des journalistes en informations « certifiées », Léon Sigal invite à prendre la mesure de l'importance de la dimension institutionnelle de l'information et à la dimension routinière de sa production. Cependant, l'importance de cette rencontre quotidienne ne peut s'expliquer par sa simple existence. C'est parce qu'il est aussi un lieu de sociabilité et un moment d'échange entre correspondants qu'il revêt une telle importance pour les accrédités.

### ***1 - Les journalistes dans l'institution***

« *C'est une maison de verre* », explique, en montrant le Breydel sur lequel donne son bureau, un journaliste interrogé sur les rapports qu'il entretient avec la source Commission ; et de continuer en expliquant que, par comparaison avec les autres postes à l'étranger qu'il a pu occuper, il ne rencontre aucune difficulté pour contacter le personnel de la Commission (y compris les commissaires qu'il connaît). Mais cette « maison de verre » est aussi largement « leur » maison dans la mesure où elle constitue un de leurs lieux de travail majeurs, l'endroit où ils vont passer une partie de la journée<sup>2</sup>.

Le discours institutionnalisé sur la transparence de la Commission européenne en matière de communication a pour corollaire, au-delà de la tenue quotidienne d'une conférence de presse, la très grande ouverture (au sens physique du terme) des institutions. En effet, un journaliste muni de sa carte de presse peut accéder à l'ensemble des bâtiments de la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>2</sup> L'endroit n'est certes pas aussi exotique que le Café Terrace au Honduras d'où la plupart des correspondants suivaient les événements selon un enquêté de Mark Pedelty (Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, *op. cit.*, p. 113) où le second étage de l'hôtel Camino Real à El Salvador (*Ibid.*, p. 117 et suivantes) mais il remplit les mêmes fonctions : c'est l'endroit où l'on a le moins de risques de « passer au travers », de connaître un « ratage ».

Commission européenne et notamment aux étages du bâtiment Breydel (où sont installés la présidence, les porte-parole mais aussi, jusqu'à il y a peu, les bureaux des commissaires).

« Puisque le fait que tout se passait dans le Breydel donc vous aviez en fait, c'est pour ça que je disais ça... un petit peu incestueux toute cette relation (rires) [...] Mais c'est un peu le cas. C'est à dire, vous aviez un bâtiment, vous aviez tous les commissaires, les cabinets, les services presse et communication, audiovisuel et le service du porte-parole. Donc tout ce qui comptait un peu sur le terrain politique se trouvait réuni en un seul lieu. » (ancien porte-parole de la Commission européenne).

Le plus souvent à la suite du briefing, les journalistes gagnent les étages supérieurs par un escalier de service qui part du centre de presse en sous-sol afin de gagner les bureaux des porte-parole qui d'ailleurs bien souvent les invitent à les y rejoindre lorsqu'un sujet pointu est évoqué en salle de presse et qu'ils souhaitent en savoir davantage. Cette ouverture exceptionnelle de l'institution aux journalistes leur permet également de naviguer dans les couloirs des différentes DG et de rencontrer ainsi les fonctionnaires en charge des différents dossiers.

Cette accessibilité des fonctionnaires et des locaux de la Commission a un effet très pratique sur le partage du temps de travail des journalistes qui, compte tenu de sa facilité d'accès, passent de longs moments à l'intérieur même de l'institution<sup>1</sup>. Outre que cette promiscuité permet l'établissement de rapports personnalisés et cordiaux avec les fonctionnaires de la Commission qui finissent par bien connaître les journalistes qui passent régulièrement dans leurs couloirs et auxquels ils peuvent, le cas échéant, confier une information, elle a également des effets très immédiats sur la probabilité de connaître mieux et davantage de personnes de cette institution que du Parlement européen ou du secrétariat général du Conseil des Ministres. Cette occupation de l'espace physique de la Commission par les journalistes est encore renforcée, on l'a vu, par la propension de l'institution à littéralement submerger d'informations les correspondants. Si le quartier européen est en quelque sorte une rédaction (au sens où la plupart des journalistes y ont leurs bureaux), alors le Breydel en est le centre où les correspondants partagent, autour d'un café, leurs impressions sur l'actualité du jour. De ces discussions informelles, fortement influencées par les correspondants les plus anciens et les plus respectés, naît la définition quotidienne des sujets et des angles des papiers. En termes de temps comme de lieu, la Commission européenne est donc au cœur du monde professionnel des accrédités.

---

<sup>1</sup> Ils ont également accès à la cafétéria du Breydel.

Très largement, le « rendez-vous de midi » constitue le lieu et le moment où se définit quotidiennement « l'actualité communautaire ». Lieu où la Commission européenne vient tous les jours présenter aux correspondants « son » actualité, il est aussi le moment où les correspondants échangent entre eux, se renseignent les uns auprès des autres sur ce que chacun va écrire. Point de départ de la journée pour la plupart d'entre eux, le « midday briefing » est l'endroit où « il faut être » - que l'on soit journaliste ou, comme dans le cas qui suit, porte-parole - pour savoir « ce qui se passe » :

« Parce qu'il y aura toujours une histoire, même si on ne fait rien à part y aller. Le fait de s'asseoir dans la salle de briefing pendant une demi-heure et le fait de prendre les communiqués de presse ça vous donne en tant que journaliste le produit de base pour, je sais pas, un article de 300 mots. Mais ça c'est du bon travail pour eux. Et aussi ils peuvent se renseigner les uns sur les autres. Il y a une mentalité... bon évidemment il y a de la concurrence entre les journalistes mais il y a aussi une mentalité de surveiller ce qui se passe dans les bureaux de leurs collègues. Donc ils échangent des histoires, les articles et les sources. Je sais très bien que si je dis quelque chose au *Daily Express*, puisque le *Daily Express* a des liens très proches avec le *Times*, *The Independent* et *The Guardian*, ils le sauront tous donc... »(entretien avec un porte-parole).

La concentration tous les jours, en un même lieu, d'une proportion importante des correspondants qui peuvent à la fois y recevoir une information qui leur sera commune et surtout s'enquérir auprès des collègues des sujets du jour, leur évite les « ratages » et les assure de disposer d'une base commune à leur travail. Comme on va le voir, c'est au moins autant le mécanisme de réassurance que permet cette conférence de presse quotidienne que l'information qui y est prodiguée qui importe aux journalistes.

## ***2 - La « grand messe de midi » : moment et lieu de définition de l'« actualité communautaire »***

Le « centre de presse » qui accueille chaque jour les journalistes se trouve au sous-sol du bâtiment Breydel. On y accède en descendant deux volées de marches précédées d'une cloison vitrée derrière laquelle se trouve un vigile qui, selon que l'arrivant est un habitué des lieux ou non, demandera à voir la carte de presse délivrée par les services de la Commission. Une fois encore, il n'y a là aucune solennité, le ton étant plutôt à la désinvolture lors d'échanges qui tournent souvent autour des derniers résultats de football.

« 6 mars 2000.

Dans le sous-sol crasseux et enfumé de l'immeuble du Breydel à Bruxelles, les membres du corps de presse de l'Union européenne se réunissent à midi pour leur briefing. [...] Le sujet d'aujourd'hui est l'imposition d'une taxe sur le kérosène pour tous les avions volant en Europe. Je note les détails, mais alors que je le fais, ils semblent s'évanouir. Une pellicule de langage mort enveloppe tout, avec des phrases comme « effort parallèle » et « approche globale ».

Je découvre un livre rassemblant toutes les réalisations législatives de l'UE pour 1999. Ouvert au hasard, la page 406 montre une directive réglementant le prix des voitures d'occasion en Ukraine. Un porte-parole britannique m'interpelle pour se plaindre de l'attitude des journaux londoniens. Rien, semble-t-il, ne les incitera à écrire des articles positifs. Je ne sais pas quoi lui répondre »

« In search of the real Europe », Nick Fraser, *The Guardian*, 27 novembre 2000.

Ces impressions sont celles d'un journaliste, Nick Fraser, à l'occasion d'un tournage d'un documentaire sur l'Union européenne. Elles donnent une bonne idée de ce que peuvent être les sentiments de celui qui pénètre pour la première fois dans la salle de presse et se trouve confronté au langage communautaire et à l'apparente absence de sens de tout ce qui s'y déroule.

Une fois descendues les marches, on accède alors au lobby du centre de presse. On y trouve de nombreux fauteuils et canapés où les journalistes s'installent autour d'un café ou d'un sandwich qu'ils ont pu obtenir auprès du bar attendant. Dans toute la pièce sont placés des téléviseurs qui retransmettent les programmes de *EbS (Europe by Satellite)*, la chaîne qui produit les images institutionnelles des institutions européennes. On peut y voir notamment de mini reportages (sans commentaires autres que des « cartons » indiquant ce dont il s'agit) sur les Conseils en cours (arrivées des ministres au Justus Lipsius, tour de table), les réunions de la Commission, la réception d'hôtes étrangers mais aussi les séances plénières du Parlement européen<sup>1</sup>. Ce dispositif télévisuel permet également aux journalistes de suivre d'un œil et d'une oreille plus ou moins attentifs, depuis le lobby, les différentes conférences de presse tenues dans la pièce attenante et, le cas échéant, s'il « se passe quelque chose », aller dans la salle de presse.

Deux salles de travail sont également à leur disposition. Ils y trouvent des tables munies de prises électriques et téléphoniques pour rédiger leurs articles sur place. Ils ont également accès à des téléphones leur permettant de communiquer avec l'ensemble du personnel de la Commission (des cabines téléphoniques sont aussi à leur disposition pour des appels extérieurs), à des fax et à une photocopieuse (qui n'utilise que du papier recyclé comme c'est la règle...). Plusieurs panneaux d'informations sont également disposés dans le

---

<sup>1</sup> Le seul moment où une séance plénière fut suivie avec attention durant notre séjour fut lorsque les parlementaires britanniques quittèrent l'hémicycle à l'arrivée de Jacques Chirac venu y prononcer un discours. On était alors en pleine crise du bœuf et les eurodéputés britanniques souhaitaient ainsi manifester leur mécontentement à l'égard de la France qui refusait de lever l'embargo sur l'importation de leur viande bovine.

lobby : l'un est réservé à l'Association de la Presse Internationale (API) et on y trouve des demandes d'emploi, les communiqués de l'association, des offres pour les déplacements (l'association se propose ainsi de louer un avion pour emmener les journalistes à moindre coût assister au Conseil européen d'Helsinki) etc. ; un autre présente le programme de toutes les rencontres avec la presse organisées par la Commission ; le dernier sert quant à lui à accrocher le « midday express » récapitulatif des points à l'ordre du jour du briefing de midi. Ce dernier document est scruté avec attention dès qu'il est affiché car il donne un récapitulatif synthétique des événements du jour permettant ainsi aux agenciers de téléphoner directement à leur bureau les nouvelles les plus urgentes.

Dans cette même salle au plafond bas, se trouvent les présentoirs sur lesquels sont disposés chaque jour les documents destinés à la presse. Quelques minutes avant midi, au moment où les journalistes rentrent dans la salle de presse proprement dite, les informations presse (IP), les discours prononcés ou allant être prononcés (ceux-ci étant alors sous embargo), diverses communications émanant des services (rapports, données économiques, sondages) leurs sont distribués. Les plus scrupuleux d'entre eux se saisiront de tous ces papiers à des fins d'archivage quand les plus débonnaires se contenteront de prendre ceux dont ils pensent qu'ils peuvent présenter un quelconque intérêt. Les plus pressés sont, à ce moment, les journalistes d'agence qui, téléphone portable en main, s'empressent de dicter les décisions qui nécessitent d'être traitées dans l'instant.

[notes du 23 novembre 1999]

Dès que les IP sont distribuées, des journalistes donnent en direct par téléphone leur contenu, la primeur de l'information étant alors de l'ordre de quelques minutes. En l'occurrence, il s'agit d'une IP (99/869) sur la décision de la Commission à propos d'une acquisition. Une journaliste derrière moi devant l'agitation : « *c'est la ruée vers l'or* ».

Mais le rituel proprement dit n'a lieu qu'après que les correspondants aient terminé de faire la queue pour obtenir les fameux documents. Ils pénètrent alors dans la salle de presse qui, avec ses quelques 200 places assises, peine à tous les accueillir<sup>1</sup>. Lorsqu'on évoque une rencontre ritualisée<sup>2</sup>, c'est bien pour signifier qu'il y a dans ce rendez-vous quotidien une

---

<sup>1</sup> Sur l'intérêt d'étudier des interactions telles que les conférences de presse pour saisir les liens concrets qui unissent les protagonistes : Sandrine Lévêque, « La conférence de presse. Les transactions entre syndicalistes et journalistes sociaux », *Politix*, n°19, 1992, pp. 120-134.

<sup>2</sup> Les journalistes reconnaissent eux-mêmes cette dimension rituelle en empruntant, pour décrire le briefing, au vocabulaire religieux : les informations qui y sont distribués sont qualifiées de « *pain quotidien* » et les porte-parole, de « *prêtres* » ou d'« *officiants* ».

structure relativement immuable qui fait que si chaque jour les sujets sont nouveaux l'interaction entre l'institution et « ses » journalistes présente un caractère dont on peut repérer certains traits invariants.

La chronologie du « rendez-vous de midi » est en effet d'une remarquable stabilité. Le porte-parole (Ricardo Levi) ou son assistant (Jonathan Faull<sup>1</sup>), après avoir salué les journalistes, entreprend, avec un effet de bande annonce parfois assez comique, de fixer à son auditoire des rendez-vous : conférence de presse de commissaires, briefing techniques (où des hauts fonctionnaires viennent expliquer en détail le contenu des dossiers à l'ordre du jour), rencontres avec la presse au « VIP corner »<sup>2</sup> lorsque des chefs d'Etats et de gouvernements étrangers sont en visite auprès de la Commission européenne. Viennent ensuite les points à l'ordre du jour. Lorsqu'ils concernent la présidence, c'est le porte-parole de la Commission qui se charge de la communication. Dans les cas de dossiers de commissaires qui sont évoqués, ce sont leurs porte-parole qui viennent au pupitre et se soumettent ensuite aux questions s'il y a lieu. Ensuite, le porte-parole laisse l'opportunité à la salle de poser des questions sur les sujets qu'ils souhaitent, et, selon les thèmes abordés, les porte-parole qui restent debout dans les travées rejoignent l'estrade et tentent de répondre aux questions. Celles-ci sont bien souvent techniques et les réponses ne concernent qu'une poignée de journalistes dans la salle ce qui provoque fréquemment l'agacement de ceux qui souhaiteraient que l'on passe à autre chose ou qui trouvent que le briefing s'éternise. Les questions les plus délicates sont souvent renvoyées au lendemain (surtout, aux dires des journalistes, depuis la présidence Prodi) et la réponse, souvent invoquée par les porte-parole, est qu'il faut qu'ils « vérifient ».

### ***3 - L'utilité du briefing***

Ce « rendez-vous de midi » se caractérise par la régularité avec laquelle une bonne partie du corps de presse y assiste. Il reste en effet remarquable, que près du tiers des journalistes de ce corps de presse se sente tenu de passer tous les jours une heure de leur

---

<sup>1</sup> Par la suite, c'est ce dernier qui remplacera Ricardo Levi à la tête de la DG Presse et Communication. Ricardo Levi prendra lui la direction de la cellule de prospective de la Commission européenne. Le 26 mars 2003, un nouveau directeur général (Jorge de Oliveira e Sousa) a été nommé mais il n'a plus fonction de porte-parole ; poste occupé désormais par Reijo Kemppinen.

<sup>2</sup> Situé à l'entrée du bâtiment Breydel, c'est le lieu où le président de la Commission accueille ses hôtes de marque. Il s'agit d'une sorte de couloir le long duquel un lieu (ouvrant sur la rue par où arrivent les personnalités) a été aménagé pour ces mini conférences de presse. A leur arrivée, le président et l'invité prononcent quelques mots, en général très convenus mais qui permettent aux journalistes de l'audiovisuel (largement les plus nombreux à assister à ce type d'interaction) d'obtenir des images pour illustrer leurs sujets.



temps, dont on sait qu'il est une ressource rare pour cette profession, dans les murs du Breydel. Alors même que, la plupart du temps, ils y apprendront peu de choses qu'ils ne sachent déjà, un bon nombre d'entre eux, ceux qui forment le « noyau dur » du corps de presse, y assiste quasi quotidiennement. Comme l'expliquent fort bien ces journalistes, l'utilité de cette rencontre quotidienne est multiple : elle permet de « prendre le pouls » de l'Union européenne car sa portée est générale (même si les questions et les interventions sont, elles, souvent très spécialisées) ; la valeur ajoutée de cette rencontre tient bien souvent davantage à la mise en présence de points de vue en provenance de l'ensemble des pays membres ; et enfin, et peut-être surtout, la dimension de sociabilité (« *c'est important d'être sur place* ») qu'elle permet est extrêmement utile pour des journalistes isolés et souvent seuls représentants de leur média.

« Le rythme de travail est devenu très très élevé, surtout de nouveau pour revenir à la raison pour laquelle les correspondants vont tous les jours à la Commission c'est parce que l'étendue des sujets est telle qu'on peut pas tout contrôler, donc il faut un point central où on peut se dire, plus ou moins, "je sais ce qui se passe aujourd'hui en Europe".[...] Il y a le contact avec les journalistes des autres nationalités. C'est pas évident que, même si on lit que la presse qu'on connaît, qu'on se soit aperçu que tels sujet est vraiment énorme au Danemark, que ça peut provoquer une crise. Imaginons qu'entre le Danemark et la présidence, il y ait un sujet qui est à la une des journaux qui peut paralyser la présidence, c'est pas évident qu'on s'en rende compte en France ou en Allemagne très très vite. Donc les contact avec les collègues étrangers est très très utile de ce point de vue là. Et puis bon ça a un côté grand messe. Ces gens sont isolés. Ils travaillent toute la journée dans leur bureau. Pour beaucoup chez eux, dans leur appartement. Ça fait un peu... c'est un contact assez utile. » (journaliste, agence de presse britannique)

« Mais il est indispensable aussi ce briefing. On peut pas s'en passer. On peut pas s'en passer. Je veux dire, je calcule mes journées aussi en me disant il faut que j'aille au briefing de midi parce que c'est quand même... bon l'actualité de la vie de la Commission se passe là quoi. Donc en y allant tous les jours, on se dit que, au moins, bon on sait ce qui se passe quoi. Ça n'empêche pas de faire autre chose mais, au moins, bon voilà, on a ce lien direct avec la vie de la Commission. [...] Y a de plus en plus de gens d'ailleurs qui l'écoutent au téléphone avec la ligne directe mais ça rend... c'est pas la même chose. Je pense que c'est important d'être sur place, de voir les gens parce qu'on rencontre tel ou tel porte-parole et que c'est pas inintéressant au contraire de discuter avec des confrères, de confronter des informations »(journaliste français, presse quotidienne nationale)

D'ailleurs, comme l'indique cet ancien porte-parole, c'est sans doute moins la conférence de presse en elle-même qui importe, que ce qui se passe autour de l'échange formel. C'est en effet le moment où les journalistes peuvent obtenir du « off » mais aussi des précisions, étant entendu que les questions les plus précises peuvent difficilement être posées

durant la conférence de presse sous peine de provoquer l'agacement ou de « griller » une exclusivité.

**« Mais avec ce briefing, le plus important, est-ce que ça se passe dans la salle de presse ou autour de la salle de presse. C'est à dire quand on discute avec les journalistes ?**

Les deux. C'est-à-dire que vous aviez les points, je dirais plutôt politiques et qui arrivaient en point de presse et puis vous aviez les contacts avec les journalistes. Alors c'est là que vous rencontriez les journalistes plus spécialisés qui venaient, qui passaient par votre bureau. Parce qu'ils savaient très bien que ce qu'ils allaient demander sur [le portefeuille de mon commissaire]...je n'avais pas un grand domaine de visibilité, de ce point de vue là je veux dire. Ceux qui étaient intéressés venaient me voir, ils ne posaient pas de questions en salle de presse parce qu'ils savaient très bien que ça n'allait pas intéresser leurs collègues. Donc en général il y avait une certaine réserve de ce côté là et puis ça permettait de faire des commentaires un peu plus "off" justement et notamment d'avoir des réactions, notamment lorsque des points politiques passaient en Commission et que les journalistes voulaient avoir des points de vue plus politiques de la part de commissaires dont les points ne passaient pas forcément en Commission mais qui allaient provoquer une réaction forcément en Commission. Et là ça permettait d'avoir un contact un peu plus direct mais assez professionnel et plus politique certainement. » (entretien avec un ancien porte-parole de la Commission européenne).

Cependant, l'utilité du briefing est aussi fonction du type de média pour lequel travaillent les correspondants. S'il est jugé indispensable (même si on verra que certains mettent en doute ce caractère obligatoire) par la plupart des journalistes travaillant pour des quotidiens et des agences, ceux d'entre eux qui représentent des hebdomadaires ou des magazines et qui ont des agendas distincts de leurs confrères, n'y vont qu'épisodiquement ou pour profiter de l'occasion de sociabilité qu'il propose.

« J'y vais... il m'arrive de ne pas y aller pendant deux mois par exemple. [...] J'ai beaucoup moins besoin d'actualité immédiate, d'informations immédiates que quelqu'un qui travaille dans un quotidien ou dans une agence. Donc je peux échapper à cette... contrainte quotidienne. Et faire mes enquêtes beaucoup plus en passant des coups de téléphone ou en prenant rendez-vous avec des gens, en les voyant à l'extérieur, en déjeunant avec eux ou des choses comme ça que en allant à la Commission. Moi quand je vais au briefing de la Commission j'y vais plutôt pour prendre un peu la température quoi, l'atmosphère. Qu'est-ce qui se passe... Quels sont les sujets qui sont importants, il n'y a pas besoin d'y aller tous les jours pour le sentir. Parce que bien souvent il se répète dans une même semaine on reparle de la même chose, plusieurs fois et comme en plus de ça, il faut que je fasse des papiers qui soient un peu originaux par rapport aux quotidiens ou par rapport... aux agences n'en parlons pas évidemment, et par rapport aux quotidiens qui ont de plus en plus tendance à faire du magazine d'ailleurs, ne l'oublions pas. Il faut donc que je cherche d'autres sujets et d'autres sources d'informations que ceux qui sont traités tous les jours par

les agences et par les quotidiens et qui généralement émanent, entre autres pas uniquement bien entendu, je dis pas que mes confrères et consœurs qui travaillent dans les agences ou les quotidiens ne prennent leurs infos qu'à l'occasion du briefing de la Commission, mais c'est vrai qu'ils baignent de fait dans un... disons un espèce oui de malstrom relationnel quoi, qui est... auquel j'arrive moi à échapper. » (journaliste français, presse hebdomadaire)

« Normalement [...] nos lecteurs ont déjà lu des journaux quotidiens alors ils sont pas intéressés par les histoires qui ont déjà été publiées pendant la semaine. Alors, ils cherchent quelque chose de différent : parfois des analyses, parfois des histoires nouvelles qui anticipent sur la semaine d'après et aussi ils cherchent des enquêtes, des articles qui posent plus de questions. Et non... parce que... ça ne me sert à rien d'aller à chaque briefing de midi pour reprendre ou écrire les histoires qui vont déjà être publiées dans les autres concurrents quotidiens.

### **Donc le briefing vous n'y allez pas?**

Bon, j'étais là pour<sup>1</sup>... pour moi c'est un lieu pour rencontrer les autres et pour nouer des contacts surtout avec des journalistes des autres pays. En principe. Mais je suis aussi parfois trop fatigué pour parler avec les autres parce que c'est un lieu social aussi. Parce que quand vous travaillez pour un journal en fait d'enquêtes ou de... qui est hebdomadaire, c'est parfois un peu isolé alors c'est parfois (rires) on cherche simplement à rencontrer des gens, des amis et de parader un peu. Parfois le rendez-vous de midi, c'est simplement ça. » (journaliste britannique, presse hebdomadaire)

Les conséquences de cette rencontre quotidienne sont aussi plus souterraines. Le fait que les correspondants s'y rencontrent tous les jours, qu'ils échangent, avant et après la conférence de presse, leurs points de vue (entre-eux mais aussi avec les porte-parole), ce moment de leur journée est celui où ils analysent collectivement l'information fournie par la Commission. Ce faisant, ils définissent, à l'intérieur du groupe, l'actualité du jour. Comme le dit Patrick Champagne, « *ce que l'on appelle aujourd'hui événement est une production collective dont les sujets apparents sont les journalistes. Il y a événement, lorsque l'ensemble des médias qui "comptent" dans la production de l'information perçue comme crédible s'accordent à traiter une information comme telle* »<sup>2</sup>. À ce titre, et au-delà de la logique événementielle, l'actualité est une « *production collective* » des journalistes et, on ajoutera, de leurs sources.

« C'est pas pour le briefing lui-même. c'est plutôt pour ce qui se passe après et avant. Il y a tous les contacts là, vous échangez les infos avec les collègues et les fonctionnaires de la

---

<sup>1</sup> Lors d'une question précédente, je l'interrogeais sur la raison de sa présence au briefing le jour-même.

<sup>2</sup> Patrick Champagne, « L'événement comme enjeu », *Réseaux*, n°100, vol. 18, mai 2000, pp. 403-426, p. 415.

Commission deviennent beaucoup plus ouverts après le briefing. Le vrai travail ça se passe en dehors de la salle de presse. Là c'est le coeur quand même de Bruxelles, de la Commission et vous avez l'occasion d'avoir une idée de l'ambiance de l'intérieur de la Commission, de l'UE en général. Alors ça vaut la peine d'y aller et les jours où, si vous décidez de ne pas y aller ("oh non ça vaut pas la peine"), c'est justement là qu'il y aura quelque chose, c'est sûr. Et des fois il y a des choses qui sont servies et qui, pour vous,... mais qui sont importantes quand même. Il y a des choses pour lesquelles vous n'êtes pas obligé de faire les recherches, ils vous donnent des histoire toutes faites, ça arrive quand même. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

Comme l'explique presque ingénument cet autre journaliste journaliste (qui « compte » en l'occurrence) ce travail de décryptage, ce moment où ils « soupèsent » les informations qui leurs sont fournies est déterminant dans la définition quotidienne de l'actualité communautaire<sup>1</sup> :

« Oui on discute beaucoup des matières. Je veux dire ce soir y en a un qui peut dire "à mon avis, ils vont droit dans le mur", l'autre dit "oui mais quand même il me semble que". Donc je veux dire qu'on se nourrit mutuellement de nos réflexions. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

En établissant quotidiennement un ordre du jour (la liste des points abordés lors de ce briefing), en développant ces points (par l'intermédiaire des porte-parole qui viennent à la tribune), en fournissant des documents de supports et en distillant dans le bar du centre de presse ou dans les couloirs des informations de « background », la Commission a un poids très important sur la manière dont les correspondants vont aborder l'actualité européenne et dont ils vont pouvoir en rendre compte. En effet, sauf à entreprendre eux-mêmes un travail très important de collecte d'informations et de points de vue « alternatifs », il leur est très difficile de s'abstraire de ce cadrage effectué par la Commission<sup>2</sup>. Non seulement, la Commission, en routinisant, par ce briefing quotidien, l'accès des correspondants à l'information, dispose d'un important pouvoir de définition de l'agenda de ces derniers, mais elle capte également une grande partie de leur temps de travail puisqu'ils peuvent aussi aller dans les différents services. En dehors de l'heure que passent les journalistes dans le centre de

---

<sup>1</sup> À cet égard, ce type d'interactions entre pairs s'apparentent aussi aux procédures que mettent en place les journalistes au sein des rédactions pour s'assurer de l'« objectivité » de ce qu'ils produisent ; procédures, rituelles, qu'étudie Gaye Tuchman : Gaye Tuchman, « Objectivity as Strategic Ritual : An Examination of Newsmen Notions of Objectivity », *American Journal of Sociology*, vol. 77, n°4, 1972, pp. 660-679.

<sup>2</sup> Ce qui explique notamment que les porte-parole des différentes représentations permanentes y assistent eux-aussi. L'enjeu est pour eux de pouvoir ajouter immédiatement à cette présentation des faits celle du gouvernement et de ne pas laisser ainsi les correspondants « seuls » avec le discours de la Commission européenne.

presse, le fait qu'ils puissent accéder, sur simple présentation de leur accréditation, à l'ensemble des bureaux de la Commission, a pour effet de monopoliser l'essentiel de leur énergie.

Pour saisir sur quel mode se fait cette co-production de l'actualité par les correspondants et leur source majeure, il faut également évoquer les contraintes qui pèsent sur la parole de la Commission et notamment son incapacité à parler « politique ».

## **B - Culture du « off » et déni du politique et du conflit**

Si l'on passe maintenant de la forme de l'interaction, au contenu, c'est-à-dire aux registres de discours que mobilise la Commission européenne, on aperçoit alors mieux comment une définition du poste de Bruxelles comme technique et expert a pu s'imposer. En effet, celle-ci n'a pu prévaloir sous le seul effet de journalistes particulièrement portés à valoriser cette dimension, non plus qu'elle ne l'a fait en raison d'une volonté de la source « Commission européenne » qui souhaitait dissimuler la nature politique de son action. C'est davantage de la rencontre entre des profils spécifiques de journalistes et d'une source qui, parce qu'elle a su routiniser sa relation avec les correspondants, a pu devenir l'institution majeure de production d'information sur l'UE, que l'information communautaire a pris cette forme spécifique. Mais la Commission est aussi une source qui, malgré l'emprise qu'elle exerce sur l'agenda journalistique communautaire, agit dans un cadre extrêmement contraignant qui lui interdit pratiquement, sous peine de paraître « hors-sujet » et/ou de se voir rappeler à l'ordre par l'institution qui incarne le politique (le Conseil des Ministres), de mobiliser le registre politique lorsqu'il s'agit d'évoquer ses activités. Les variations autour du régime du « off » sont ainsi révélatrices de la frontière qui sépare ce que la Commission peut assumer publiquement de ce qu'elle doit évoquer sur le mode de la confidence.

Ici se pose le problème de la période de l'enquête. C'est-à-dire principalement octobre-décembre 1999 pour ce qui concerne les observations. En effet, ce moment est particulier dans la vie du service du porte-parole puisque le nouveau président de la Commission a souhaité réformer, à la suite des déboires de la Commission précédente, les rapports de l'institution avec les journalistes. Comme on l'évoquera dans la dernière partie de ce travail, le nouveau président a tenté de mieux contrôler le discours de l'institution en remettant notamment en cause la règle du « off » en salle de presse. Ces quelques mois sont aussi ceux d'une très grande tension entre les journalistes et la Commission ; tensions qui portent justement sur cette nouvelle politique de communication.

Un courrier du porte-parole cité par Gilles Bastin<sup>1</sup> datant de 1995 indiquait pourtant que tous les propos tenus en salle de presse étaient, « *sauf indication expresse d'un autre régime [...] on the record* ». Cependant, aux dires des journalistes, il était très fréquent que des propos « off » soient tenus en salle de presse (en étant signalés comme tels) où les porte-parole pouvaient faire état des conflits inter-institutionnels. Avec l'apparition d'un système de diffusion télévisée<sup>2</sup> du briefing, la possibilité de passer en off à la demande a disparu.

Ce qui pouvait se dire « off » ne peut plus se dire du tout car la Commission peut difficilement, on le verra, assumer le caractère politique de son action mais aussi les oppositions dans lesquelles elle est engagée : vis-à-vis d'Etats (hormis le cas spécifique du commissaire à la concurrence) ou d'autres institutions. C'est donc moins le passage du « off » au « on » qui est significatif, que la manière dont cette évolution a immédiatement entraîné une disparition de tout élément controversé (au sein de l'institution ou entre l'institution et une autre) du discours des porte-parole<sup>3</sup>.

Il faut entendre ici le politique d'au moins deux manières. Du point de vue de l'institution, c'est l'impossibilité de présenter ses décisions comme politiques, c'est-à-dire de faire appel à des principes de légitimation et d'argumentation du même ordre (idéologiques, partisans, sectoriels, etc.). Du point de vue des journalistes, c'est l'évacuation du registre du journalisme politique. C'est-à-dire, l'absence, pour la première, de mise en évidence des conflits internes et des principes et des choix politiques qui fondent son action et, pour les seconds, d'intérêt pour ce type d'informations ou plutôt, car ils sont au courant des conflits internes et des tractations qui sont au principe des prises de position de la Commission européenne, l'emprunt à ce répertoire journalistique.

### **Quand les luttes politiques internes à la Commission européenne font leur apparition en salle de presse.**

À la mi décembre 1999, les tensions internes et les tractations politiques entre commissaires vont faire irruption dans la salle de presse. Le débat portait sur l'essence sans plomb et la dérogation dont pourraient bénéficier certains Etats (Italie, Espagne, Grèce principalement) qui leur permettrait de continuer à distribuer du super<sup>4</sup>.

Tout le monde dans la salle de presse s'attendait à ce que la commissaire Wallström prenne une décision interdisant, à un horizon d'un an, le carburant super. Ce qui va rapidement apparaître, c'est que des commissaires (De Palacio et Prodi) sont intervenus, suite à l'action de gouvernements lors du sommet européen d'Helsinki. D'une décision qui devait passer sans vote au sein du collège (si aucun commissaire ne fait savoir qu'il souhaite qu'une discussion ait lieu les décisions sont réputées adoptées ; jusqu'alors aucun commissaire, Prodi compris, n'en avait

---

<sup>1</sup> Gilles Bastin, *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail, op.cit.*, p. 57

<sup>2</sup> Sur *Europe by Satellite* mais aussi sur Internet sur le site de la Commission européenne.

<sup>3</sup> Sur ce point, voir la fin du chapitre IX.

<sup>4</sup> Ces éléments sont tirés de mes notes d'observation mais aussi de discussions avec des journalistes à l'issue des briefings concernés. A ces occasions, ils m'ont donné leur interprétation de ce qui était « en train de se passer » et des éléments de compréhension du « non-dit » qui recouvrait toutes ces interactions (ces éléments d'interprétation sont signalés entre crochets et en italique).

fait la demande) on passe à un vif débat où la commissaire doit non seulement interrompre la procédure engagée mais changer sa proposition.

Pia (porte-parole de Wallström en charge des questions environnementales), explique, qu'étant donné les problèmes ressentis au Conseil, sa commissaire a souhaité en discuter avec ses collègues (elle a donc interrompu la procédure écrite qui permet de se passer de débat). Le collègue a décidé qu'elle était en charge du dossier et qu'elle devait donc prendre la décision.

Journaliste : « *qu'est-ce qui s'est dit au sein du collègue ?* »

Pia répond qu'il n'y a pas eu de vote, mais qu'un débat a existé.

[*La décision prévue devait accorder une dérogation pour un an, visiblement les pays souhaitent un délai plus long.*]

Alors qu'un journaliste demande si cela signifie que finalement le délai accordé sera plus long, Levi (chef du service du porte-parole également présent à la tribune) « *s'il y a eu débat, ce serait étonnant que la décision ne change pas, non ?* ».

Journaliste : « *est-ce que je dois conclure que M. Prodi n'est pas content du tout puisqu'il soutenait la décision précédente ?* ».

Et le journaliste de continuer en demandant à Gilles de venir expliquer ce qu'en pense Mme De Palacio (Commissaire espagnole en charge des questions de transport et d'énergie).

[*Si Wallström a été influencée par le débat en Commission, cela signifie que Prodi et d'autres n'étaient pas (plus) d'accord et qu'ils ont défendu des positions nationales. Ce serait à la demande de la commissaire De Palacio (et vraisemblablement du gouvernement espagnol) que la procédure écrite aurait été interrompue*]

Levi appelle d'abord Gilles à répondre [rires dans la salle]. Ce dernier ne veut pas se prononcer sur le premier point.

[*le fait que Prodi devrait logiquement être mécontent de ce revirement puisqu'il était d'accord pour le délai d'un an (il n'avait pas fait interrompre la procédure écrite). Question à laquelle c'est Ricardo Levi en tant que porte-parole en chef et donc du président qui aurait dû répondre*].

Gilles évoque le « *débat politique qui prend place au Collège* », le fait que les commissaires ont débattu « *âprement* ».

Alors que Levi indique qu'il est normal qu'un commissaire interrompe la procédure écrite, le journaliste à ma droite tique : « *c'est pas normal* ».

[*De Palacio aurait contredit l'avis de ses services.*]

Un journaliste américain (ingénu) : « *Prodi a parlé avec trois chefs d'Etats<sup>1</sup> à Helsinki<sup>2</sup> et la décision va changer, est-ce une coïncidence ?* ».

Réponse de Lévi « *non ce n'est pas une coïncidence, il s'agit d'un débat politique* ».

[*En clair : la Commission allait accorder une dérogation d'un an aux trois pays qui le*

---

<sup>1</sup> Référence aux trois pays (Italie, Grèce, Espagne) qui souhaitent un délai supplémentaire.

<sup>2</sup> Où avait lieu un Conseil européen.

demandaient. À Helsinki, les chefs d'Etats de ces pays en ont « parlé » avec Prodi et, vraisemblablement, « leurs » commissaires. Du coup, Wallström se trouve dans une position délicate : elle est sommée d'interrompre la procédure écrite, un débat a lieu en Commission où des commissaires défendent les positions nationales (contre l'avis des services de la Commission). Prodi lui même intervient. Finalement Wallström va produire une décision vraisemblablement différente (exemption plus longue) après que la Commission se soit « mise d'accord » (que la commissaire « ait avalé une couleuvre » en clair) et ait « décidé » que c'était à elle de prendre une « décision ».]

Le lendemain, Pia revient sur la question de l'essence sans plomb (à la demande d'un journaliste) : la décision de Wallström sera prise lundi, on apprend que la procédure écrite a été relancée ( ce qui suppose l'unanimité). Alors que Faull (porte-parole adjoint de la Commission) explique que cela signifie qu'il y a consensus au sein du collège, un journaliste espagnol s'exclame au fond de la salle « *entre les Etats membres ?* » [allusion au fait que certains commissaires ont sûrement défendu des positions nationales] et Faull de lancer un regard noir « *au sein de la Commission* ».

Joseph (journaliste de la presse quotidienne nationale française, absent hier) intervient comme à son habitude pour mettre les choses au clair.

Un journaliste italien : « *on tourne un peu autour du pot là. Elle a unanimité sur un an ou sur deux. Qu'elle nous le dise* ».

Faull « *Mais qu'elle nous le dise à nous aussi* ».

Commentaire de Jean-Louis « *c'est vraiment des amateurs... Ça s'améliore pas* ». (rires pendant tout cet échange).

[*En fait, les porte-parole n'ont pas le droit de dire ce que tout le monde sait dans la salle*].

Cet échange n'a fait l'objet d'aucun article dans la presse française ou britannique qui ait mis en scène ces dissensions internes.

Un des traits qui fait de la Commission européenne une institution singulière est que, à la différence d'un gouvernement national, ses membres ne représentent pas une majorité politique<sup>1</sup>. Elle abrite donc des personnalités d'opinions et de partis différents qui envisagent leur rôle de manière plus ou moins politique<sup>2</sup>. À ces divergences politiques s'ajoutent celles des nationalités qui, bien souvent, selon les sujets (plus ou moins sensibles), contribuent à produire des coalitions ponctuelles entre membres du collège. Qui plus est, à ces luttes entre commissaires s'ajoutent celles qui opposent des Directions générales entre elles : pour la

---

<sup>1</sup> La composition de la Commission est formellement approuvée par le Parlement mais sur la base des propositions des Etats membres ; Etats membres qui, eux-mêmes choisissent souvent, dans le cas des pays ayant droit à deux commissaires, d'envoyer un représentant de la majorité et un de l'opposition. Enfin, le concept même de majorité parlementaire n'a guère de sens pour le Parlement européen puisque jusqu'aux élections de 1999, les deux groupes principaux (PPE et PSE) ont, la majeure partie du temps, voté de conserve. Sur ce point voir Pascal Delwit, Jean-Michel DeWaele et Paul Magnette (dir.), *A quoi sert le Parlement européen ?*, Editions Complexe, 1999.

<sup>2</sup> Sur les différentes manières, chez les commissaires européens, d'envisager leur fonction, voir : Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens*, Presses de Science Po, 2002.



maîtrise d'un dossier, autour de normes d'action publique, etc.<sup>1</sup> La cohérence de ce rassemblement est formellement assurée par le principe de collégialité. C'est-à-dire que les propositions faites par la Commission sont assumées par l'ensemble du collège. Ce principe de cohésion est tout à fait classique et se retrouve, au niveau national, appliqué aux gouvernements (principe de responsabilité collective). Cependant, comme dans un gouvernement, des divergences, des oppositions et des conflits existent entre les membres du collège et, de la même manière, celles-ci ne feront pas l'objet de communications officielles à la presse, mais passeront par les canaux officieux des « indiscretions » et des déclarations « off ». Ce qui fait sans doute une des spécificités de la Commission est que les seules oppositions exprimables (même sous le sceau de la confidentialité) et « pensables » sont celles qui ont pour fondement la défense, par un commissaire ou un groupe de commissaires, d'intérêts nationaux. Une nouvelle fois, le seul angle sous lequel est envisagé le « politique », comme l'exprime bien cet ancien porte-parole, est l'angle « national ».

« La question que vous abordez sur une vision plus politique de la part de commissaires, là il faut quand même dire que, même si ça a peut être pas trop joué à partir d'un certain temps, que la Commission est quand même basée sur le principe de collégialité. Donc il est tout à fait logique qu'à partir du moment où une décision est prise elle soit...le principe de collégialité transparaisse à partir de là. Ça veut dire que on en discute, enfin on discute au niveau d'abord de la phase de préparation, donc entre le spécialiste de tel et tel thème au niveau des cabinets. Et, fatalement, il y a des positions nationales qui sont parfois très différentes. Et alors tout ça est drainé le lundi après-midi par la réunion des chefs de cabinet. On essaye de se mettre d'accord. Si on parvient à se mettre d'accord, donc le point en question devient ce qu'on appelle un point A, c'est à dire qu'il passe en Commission sans discussion. S'il y a des discussions politiques, reste un point B, ce qu'on appelle un point B qui est donc...qui fait l'objet d'une discussion en Commission. C'est quand même le principe de sauvegarder [...] le principe de la collégialité. Sinon, effectivement ça devient une enceinte strictement politique et, à ce moment-là, il n'y a pas de...retrouver des points communs et développer un peu une...serait devenu complètement impossible. Quand même je veux dire par la force des choses parfois il y a des intérêts nationaux et, par le service du porte-parole, on pouvait donner certaines indications mais c'était, à ce moment là, "off, off, off" et notre rôle n'était certainement pas de stimuler des bagarres entre les commissaires, au contraire. Mais parfois effectivement il y avait des intérêts qui étaient suffisamment importants pour que...il fallait peut-être faire passer des signes aux pays en question que "oui, bon le commissaire du pays en question a quand même essayé de freiner", parfois a pu faire passer certains messages. Mais certainement le principe de la collégialité a joué et parce que c'est quand même ce principe-là qui est fondamental. Les commissaires ne sont pas là comme représentants de leur pays. Même s'ils ont effectivement parfois des pressions de la part de leurs gouvernements. Mais effectivement,

---

<sup>1</sup> Pour un exemple où s'affrontent, au sein de l'institution, des conceptions de ce que devrait être la politique audiovisuelle européenne (et même si elle devrait seulement exister) portées par différentes Directions générales et relayées par « leurs » commissaires : Jean-François Polo, « La relance de la politique audiovisuelle européenne : Les ressources politiques et administratives de la DG X », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 5-18.

ils sont politiques tout en ne l'étant pas je veux dire et tout en étant au service de la Commission. C'est subtil, mais c'est important ce rôle-là. De temps en temps sur des questions très contentieuses, on parvenait à faire passer un petit message et ils savaient très bien, donc les journalistes savaient très bien que c'était vraiment fait avec beaucoup de précaution et voilà. Et les journalistes respectaient toujours aussi ce jeu. » (entretien avec un ancien porte-parole de la Commission européenne).

D'ailleurs, selon les présidences de la Commission, le principe de collégialité revêt des formes très différentes. Ainsi, sous les présidences Delors, les décisions du collège donnaient lieu à un vote alors que sous celle de Jacques Santer les décisions étaient prises sous un régime proche du consensus<sup>1</sup>. Il semble aussi que, en fonction de propriétés qui ne tiennent pas qu'à la valeur intrinsèque des individus<sup>2</sup> mais aussi aux circonstances de nomination, à la capacité à développer des réseaux sur lesquels ils pourront s'appuyer à l'intérieur de la Commission, les présidents soient plus ou moins capables de mettre en avant une cohérence globale à l'action du collège et à la défendre en interne et en externe. Reste que les dissensions internes qui sont les plus souvent discrètement relayées auprès de la presse, sont strictement cantonnées dans un seul registre : la défense des intérêts nationaux, ce qui évacue toutes les autres dimensions (idéologiques ou sectorielles notamment).

« Je veux dire, il y a quand même une grosse différence de ce point de vue là entre la période Delors où il y avait quelque chose de politique mis sur la table et qui pouvait stimuler un débat. Je veux dire, c'est un peu lié aux personnalités qui sont à la tête de la Commission et du rôle qu'ils entendent donner à la Commission ou qu'ils peuvent donner à la Commission. Sous Santer ça a été beaucoup moins politique de ce point de vue là. Et, fatalement, ça m'a un petit peu surpris de voir cette technicité des débats. Et je pensais que peut-être la presse allait aborder ou apporter une vision. Parce que je sais que, j'ai parlé avec un certain nombre de gens, je sais qu'il y en a qui peuvent développer une vision d'ensemble, qui peuvent pousser peut-être la Commission à se prononcer sur des thèmes plus politiques. Mais au moins, durant la dernière partie mais je pense que c'était un peu comme ça durant toute la période Santer il n'y avait pas [...] je pense cette vision du côté de la Commission. Donc il n'y avait pas ce contrepoids donc du côté de la presse. Donc tout ça baignait, c'est pour ça que je dis que c'est un peu incestueux, parce que tout ça baignait dans... tout ça c'était des considérations techniques, parce qu'on parlait de la préparation des Conseils mais je veux dire, il y avait relativement peu de débats. » (ancien porte-parole de la Commission européenne).

---

<sup>1</sup> Sur les questions des différentes formes de leadership présidentiel au sein de la Commission européenne, voir : Andy Smith, « Who governs in Brussels ? Une comparaison des configurations de leadership de Delors, Santer et Prodi », in Andy Smith et Claude Sorbets (dirs.), *Le leadership politique et le territoire*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, (à paraître).

<sup>2</sup> Evoquer la « vision » de Jacques Delors ou la « médiocrité » de Jacques Santer n'apporte en effet que peu d'éléments de compréhension.

Il ne faut sans doute pas voir dans cette relégation du politique à l'autre bout de la rue d'Auderghem<sup>1</sup> la preuve que la Commission souhaite dissimuler son projet politique et idéologique. Cette identification du « politique » au jeu des intérêts nationaux est, beaucoup plus fondamentalement, non seulement au principe des modes de travail de cette institution mais aussi de l'identité de ses fonctionnaires. Comme l'exprime Cécile Robert<sup>2</sup>, « *l'association faite sur la place de Bruxelles entre ce qui relève du politique et ce qui s'apparente à la défense d'intérêts nationaux exacerbe les tensions entre administration et politique, donne plus de poids à la construction de leur opposition, et permet aux fonctionnaires de revendiquer, plus fortement qu'au niveau national, le monopole de la capacité à penser "européen", et à représenter, seuls, l'intérêt général et la défense du projet communautaire. En outre, il ne faut pas négliger le rôle que joue ce rapport à la dimension politique dans le processus de socialisation des fonctionnaires et d'élaboration d'une identité commune* ». Par conséquent, la « défense de l'intérêt communautaire » apparaît débarrassé de toutes considérations « politiques », c'est-à-dire nationales. Il y a donc une tension forte entre un processus de décision qui n'est pas qu'influencé par un principe immanent (la définition et la défense de l'intérêt communautaire) et l'incapacité à officialiser les tractations (lorsque les décisions sont influencées par la défense d'intérêts nationaux) ou même à simplement évoquer les fondements idéologiques et politiques dont ces décisions sont aussi le produit.

Dans son discours public, le registre technique domine donc. Quasiment jamais les porte-parole ne rentrent en salle de presse dans des considérations politiques non plus que les journalistes ne le leur demandent. Aussi, lorsqu'un porte-parole veut répondre aux attentes des journalistes en leur donnant un aperçu des discussions ayant pris place au sein du collège, les contradictions entre le principe de collégialité et les tensions internes au collège deviennent évidentes et même, dans le cas qui suit, presque comiques.

[notes du 17 novembre 1999]

À la fin du rendez-vous de midi, Ricardo Levi<sup>3</sup> reprend la parole : « *À titre officieux, sans Ebs<sup>4</sup>, je voudrais vous donner des informations sur les travaux de la Commission hier* ». Il avait annoncé au début du briefing qu'il interviendrait de nouveau pour donner une idée de ce qui s'est dit lors de la réunion du collège qui portait sur

---

<sup>1</sup> Où se trouve le rond-point Schumann et le bâtiment du Conseil.

<sup>2</sup> Cécile Robert, « La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l'air ? », art. cit., p. 66.

<sup>3</sup> Chef du service du porte-parole.

<sup>4</sup> *Europe by Satellite* : chaîne de télévision qui produit les images institutionnelles de l'UE qui retransmet le briefing sur Internet et par satellite.

les mesures que comptait mettre en place la Commission à propos de l'ESB. Réunion importante car on est alors en pleine crise du bœuf (la France a décidé de maintenir son interdiction des importations de viande bovine britannique).

Les journalistes ne vont pas être déçus : on est en plein faux « off ». Le porte-parole va en effet se trouver pris en plein dans les contradictions qui tiraillent la Commission européenne sur ce qu'elle peut ou ne peut pas dire. Le principe de collégialité lui interdit pratiquement d'évoquer de manière claire et précise (c'est à dire de nommer les commissaires et les pays en cause) les oppositions qui se sont faites jour lors de la réunion des commissaires intervenue la veille. Du coup, comment évoquer des discussions (dont il laisse tout de même percevoir qu'elles ont été vives et nationalement situées) sans remettre en cause le principe d'une décision collégiale ?

Riccardo Lévi explique qu'aucun vote n'a eu lieu, qu'il s'est agi de la recherche d'une décision collégiale.

Brouhaha alors qu'une grande partie des journalistes quittent la salle. Ceux qui restent : « chut ! ».

Lévi explique, à propos de la réaction française, qu'elle est « *due aux séquelles du sang contaminé* » puis il expose les raisons britanniques. Impression de délayage (tout ce qu'il dit était dans la presse des jours derniers). Il parle d'une ambiance « *constructive* » : « *même si je sais qu'on vous a un peu trop rebattu les oreilles avec ce terme* ». Il entend par là que tous les commissaires étaient d'accord avec David Byrne (en charge des questions de santé et de protection du consommateur et donc du dossier ESB). Au fur et à mesure, de nombreux journalistes s'en vont. « *Je dois dire que les commissaires ressortissants des pays qui allaient être les plus concernés ont participé à la discussion* », il précise que c'est normal car, comme on le dit dans le langage politiquement correct des commissaires, il s'agit du « *pays qu'ils connaissent le mieux* ».

Il reproduit les propos d'un commissaire qui indiquait que « *la loi et la science sont du même côté* ».

À la suite d'une question d'un journaliste : « *je n'ai jamais dit que les commissaires avaient adopté la position de leur pays...le Président ne l'accepterait jamais [...] mais ils peuvent faire part du savoir très précieux qu'ils ont de la situation nationale* ».

Une journaliste : « *Comment peut-on décider sans vote ?* »

Lévi : « *C'est un collège, c'est une discussion, un tour de table* ».

Journaliste : « *Donc c'est une décision du commissaire en charge du dossier et pas de la Commission* ».

Lévi : « *Non, c'est une décision de la Commission...à l'unanimité si vous voulez* ».

Deux journalistes à la sortie : « *c'est n'importe quoi, une heure de blabla pour nous dire que la Commission a pris une décision collégiale etc* », l'autre poursuit « *...que la Commission est composée de 20 commissaires* ».

Un journaliste reviendra d'ailleurs sur cet épisode au cours d'un entretien qui avait lieu le lendemain : « *Oui c'est ridicule parce qu'il nous dit bon maintenant on arrête Ebs tout ça et je vous fait un truc « off the record ». Off the record devant une salle qu'était vidée là pour le coup au trois quarts hein. Tout ça pour quand même expliquer en séance des évidences,*

*des choses que tout le monde sait : les deux commissaires français ont dit qu'il fallait pas ouvrir de procédure et les deux commissaires anglais ont dit qu'il fallait ouvrir une procédure. Bon je veux dire, expliquer que c'était une atmosphère consensuelle, que y a pas eu de vote et... C'est totalement ridicule surtout quand on te dit que c'est off. Ça n'a pas de sens. Soit tu fais un truc "on" soit tu dis pas que c'est "off" pour te raconter des conneries pareilles. Tenir une langue de bois dans le off tout ça, ça ridiculise l'affaire. Ça n'a pas beaucoup de sens. » (entretien avec un journaliste français, média spécialisé et presse quotidienne régionale).*

Les logiques institutionnelles et politiques qui président non seulement à l'action de la Commission mais aussi à la manière dont elle les présente publiquement sont contradictoires avec la mise en scène du travail politique à l'œuvre au sein du collège. Le porte-parole ne peut, dans la scène reproduite ci-dessus, officialiser ce que tous les journalistes savent par ailleurs. C'est-à-dire que les commissaires défendent aussi des positions nationales lorsque les questions à l'ordre du jour sont particulièrement sensibles pour les « pays qu'ils connaissent le mieux ». De la même manière, les options politiques que privilégient la Commission ne sont jamais explicitées et lorsque, presque par accident, la question du bien-fondé de son action est posée, elle semble tellement « incroyable » aux porte-parole qu'ils la relèguent au rang de « *question partielle* » :

**[notes du 18 novembre 1999]**

Il s'agit d'un briefing technique précédant le déplacement à Seattle où les représentants de la Commission européenne allaient participer aux négociations au sein de l'OMC sur de nouveaux domaines de libéralisation et la nécessité d'ouvrir un nouveau cycle de négociation (un nouveau « round »).

Une journaliste (apparemment originaire d'un pays concerné par l'élargissement) interroge le directeur général venu expliquer (assisté en cela par le porte-parole de Pascal Lamy) les enjeux de la négociation qui s'apprête à débiter à Seattle.

Journaliste : « *Pourriez-vous nous donner des exemples de ce qui n'est pas sur l'agenda de Seattle ? Je veux dire qu'en tant que citoyenne, y a-t-il des aspects de ma vie qui ne sont pas sur la table de Genève ?* ».

Le Directeur général : « *Il ne manque en effet pas grand chose [...] nous voulons dépasser la méfiance parmi certains européens envers l'OMC qui menacerait certaines de leurs valeurs* ».

Le porte-parole prend ensuite la parole : « *votre question est un peu partielle... il y a un certain nombre de réalités comme la globalisation et nous devons en tirer les conclusions* ».

Plus tard, la même journaliste poursuit : « *j'aimerais vraiment bien savoir quels ont été les bénéfices de l'Uruguay Round... Je n'ai pas vu les prix baisser par exemple* ».

Le Directeur général : « *les gens y voient surtout les conséquences négatives : le chômage, la fermeture d'entreprises [...] qui voudrait revenir à l'état antérieur ? Voudriez-vous devoir à nouveau présenter votre passeport dès que vous passez une frontière ? déclarer quand vous importez deux bouteilles de vin... ?* » .

Dès que les journalistes sortent, dans leurs questions, (ce qui est de fait extrêmement rare) du registre technique ou national et demandent à la Commission européenne d'expliquer les choix économiques et politiques qu'elle effectue, les porte-parole, mais également souvent les journalistes dans l'assistance, sont relativement stupéfaits et jugent la question incongrue et hors-sujet.

Comme l'indique Corinne Gobin<sup>1</sup>, l'Union européenne a eu notamment pour effet, à travers un « *important travail de production d'un vocabulaire neuf* », de « *“déclasser” d'anciens systèmes de représentation dans la conception de ce qu'est l'économie, des rapports qu'entretiennent le politique et l'économique et in fine, dans la perception de ce qu'est un pouvoir politique et le sens d'une société* ». En analysant le vocabulaire privilégié par les institutions européennes, elle souligne « *l'apparition dans les textes [...] d'un florilège de termes économiques et une grande utilisation d'indicateurs et de taux présentés comme des outils neutres car techniques, donc en dehors du débat pour non-initiés* ». Il faut ajouter que le recours au registre juridique, entendu à la fois comme technologie politique et comme compétence indispensable pour participer à l'espace politique européen, contribue lui aussi à la technicisation des enjeux. Comme le dit Hélène Michel<sup>2</sup>, « *le droit apparaît alors non seulement comme une ressource pertinente pour faire de la politique dans l'Union européenne, mais aussi comme un moyen, sinon le seul, d'y faire de la “bonne politique”* » et d'ajouter que « *dans cette valorisation du droit comme seul mode d'intervention légitime dans l'espace européen se jouent non seulement la disqualification d'autres modes d'intervention mais aussi la clôture de cet espace* »<sup>3</sup>. Cette « naturalisation » de l'économique, doublée d'une évacuation du politique et d'une extrême technicisation des termes (notamment juridiques) du débat rendent sa réinterprétation politique par les journalistes extrêmement rares. François Foret<sup>4</sup> note d'ailleurs que lorsqu'elle s'adresse au « grand public » au travers de brochures, « *le discours communautaire [...] traduit une réticence à défendre des positions trop engagées. Le facteur idéologique est minoré par une rhétorique dépouillée qui se*

---

<sup>1</sup> Corinne Gobin, « Le discours programmatique de l'Union européenne. D'une privatisation de l'économie à une privatisation du politique », *Sciences de la société*, n°55, février 2002, pp. 157-169, p. 159.

<sup>2</sup> Hélène Michel, « Le droit comme registre d'euro-périsation d'un groupe d'intérêt », art. cit., p. 37.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>4</sup> François Foret, « Dire l'Europe : Les brochures grand public de la Commission : entre rhétoriques politique et bureaucratique », art. cit., p. 87.

*présente comme un énoncé d'évidences dictées par le bon sens ou des conditions rationnelles d'intérêt. L'objectif est d'offrir le moins possible prise à la critique pour protéger l'institution émettrice, au risque d'affadir le contenu proprement politique du message ».*

L'accord, jamais exprimé comme tel, qui existent entre les journalistes et les porte-parole sur ce qu'il est légitime de demander à la Commission européenne qui est aussi le produit des contraintes spécifiques qui pèsent sur cette institution, a abouti à une forme très spécifique de discours. Focalisé sur les questions techniques, n'effectuant que rarement des montées en généralité politiques et gommant, autant que faire se peut, les tractations politiques qui sont à l'origine des décisions prises, le discours des porte-parole aseptise totalement ce qu'il y a de « politique » dans le travail de la Commission. D'ailleurs, lorsque celle-ci a souhaité, sous l'impulsion de Romano Prodi et pour des raisons essentiellement tactiques<sup>1</sup>, mettre en avant des messages explicitement politiques (même si compte tenu des rapports de force institutionnels et de la définition du rôle de la Commission ceux-ci apparaissent la plupart du temps « lénifiants » aux correspondants) lors de chaque briefing, elle a provoqué la colère des journalistes (« *quand vous voulez organiser des meetings électoraux, faites les ailleurs* », « *on s'en fout* »). De la même manière que les reporters au Salvador qu'étudie Mark Pedelty n'imaginent à aucun moment de reproduire les paroles d'un militaire américain (qui n'était d'ailleurs pas censé être là) disant, à propos de la rébellion que le « *sang doit être purgé* »<sup>2</sup> et, lorsque Pedelty lui demande ce qu'il entend par là, qu'il faut « *tous les tuer* », les correspondants auprès de l'UE présents dans la salle<sup>3</sup> ne reprirent pas les propos de ce haut fonctionnaire expliquant que « *les gens voient [dans la libéralisation] surtout les conséquences négatives : le chômage, la fermeture d'entreprises [...] qui voudrait revenir à l'état antérieur ? voudriez-vous devoir à nouveau présenter votre passeport dès que vous passez une frontière ? déclarer quand vous importez deux bouteilles de vin... ?* ».

Ce que viennent chercher les journalistes dans la salle de presse de la Commission et ce qu'elle est à même de leur donner est en effet strictement limité à ce que permet la configuration institutionnelle et politique de l'UE : de l'information technique sur des sujets spécialisés. C'est au contraire au Conseil que les journalistes vont chercher le politique. Etant entendu que, n'est politique au niveau communautaire, que ce qui renvoie aux positions nationales.

---

<sup>1</sup> On reviendra sur cette réforme et sur ses motivations dans la dernière partie.

<sup>2</sup> Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, op. cit., p. 104 et suivantes.

<sup>3</sup> Au moins ceux pour lesquels mes compétences linguistiques me permettaient de le vérifier.

### ***SECTION 3 - LA DIFFICILE MAÎTRISE DU MESSAGE GOUVERNEMENTAL AU SEIN DU CONSEIL DES MINISTRES***

Le Conseil des Ministres est l'autre source fondamentale des correspondants auprès de l'Union européenne. C'est ici que sont recueillies les déclarations de la Présidence de l'Union européenne et que les décisions sont enregistrées. Mais c'est également et surtout l'endroit où les journalistes rencontrent les représentants de « leurs » gouvernements, qu'ils obtiennent des déclarations concernant les positions de chaque pays. Que celles-ci soient officielles comme dans le cas des conférences de presse des ministres (les seuls, le plus souvent, à être autorisés à parler en « on ») ou « off » quand ce sont des membres spécialisés du COREPER<sup>1</sup> ou des porte-parole de la Représentation permanente (RP) qui s'expriment (et qui sont sourcés comme « le camp français », « sources diplomatiques », « entourage gouvernemental », etc...), ces informations se révèlent fondamentales dans la construction des sujets. La référence aux conséquences nationales de ces décisions est en effet omniprésente dans la grande majorité de la production de ces correspondants.

Au contraire de ce qui se passe à la Commission, l'interaction des journalistes avec cette institution connaît des temps forts (les Conseils d'importance et les briefings de la présidence) et des temps morts : les jours de Conseil mineurs (les Conseils « transports » étant l'exemple emblématique cité par la plupart des journalistes comme de peu d'intérêt) ou lorsque aucune réunion de ministres n'a lieu. Si les journalistes sont en contact régulièrement avec la représentation permanente de leur pays, l'immeuble du Conseil devient, lors des moments d'affluence, le principal centre de presse de l'Union européenne ; celui où la plupart des correspondants passent la journée (et parfois une bonne partie de la nuit) à travailler dans les salles de travail, discuter avec collègues et porte-parole en attendant l'issue de la réunion. Ces moments forts voient s'exprimer un certain nombre de phénomènes : la concurrence (observable physiquement par la co-présence de porte-parole des différents gouvernements) entre sources gouvernementales mais aussi entre institutions (puisque les porte-parole de la Commission sont eux aussi présents), la difficulté pour les ministres à faire passer le message gouvernemental auprès de journalistes qui disposent de nombreux autres canaux

---

<sup>1</sup> Comité des représentants permanents qui négocie en aval des Conseils des Ministres et fait le tri entre les points ne nécessitant pas un débat entre ministres et ceux qui devront y donner lieu. Il rassemble pour chaque domaine de politique publique, les diplomates responsables des différentes représentations permanentes.



d'information et qui sont bien souvent au moins autant au fait des dossiers que les hommes politiques eux-mêmes.

De ce contexte naît la tonalité intergouvernementale de l'actualité communautaire. Comme l'explique Norbert Schwaiger<sup>1</sup>, chef du service de presse du secrétariat général du Conseil des Ministres<sup>2</sup>, « *formellement, il incombe à la présidence en exercice du Conseil à présenter à la presse les résultats des délibérations du Conseil notamment lors de conférences de presse en cours ou à l'issue des sessions du Conseil [...] le Secrétariat Général (Service de Presse) joue un rôle complémentaire avec pour tâche essentielle de refléter dans ses communiqués de presse d'une manière aussi objective que possible les activités/résultats du Conseil* », avant d'ajouter, « *en plus il est très facile pour des journalistes persévérants – en exploitant la situation concurrentielle qui existe régulièrement entre différents acteurs – d'aller très loin et très vite pour obtenir des informations additionnelles* ». À la dominante technique qu'apporte la Commission, s'ajoute celle de cette enceinte de négociation qui, malgré sa fermeture formelle, se révèle une des plus « ouvertes » lorsqu'il s'agit d'en connaître les débats internes. Expertise d'un côté, marchandage étatique de l'autre, la présentation du fonctionnement de l'UE se réduit souvent à ces deux facettes d'une réalité autrement plus complexe.

## **A – Le Conseil comme enceinte de négociation**

Le Juste Lipse n'abrite pas une mais des institutions. Les obligations et les logiques politiques de la Présidence de l'UE et du secrétariat général du Conseil, d'une part, et celles des porte-parole des gouvernements qui viennent défendre auprès des journalistes la position de leurs pays, d'autre part, sont en effet très différentes voire opposées. Cette nature hybride du Conseil peut d'ailleurs s'incarner dans les mêmes personnes. En effet, les porte-parole des pays assurant la présidence tournante de l'UE sont les mêmes qui défendent les positions gouvernementales auprès des journalistes quelques minutes plus tard. La distinction, dans la mesure où le Conseil en tant qu'institution ne dispose pas de porte-parole, se réalise selon les lieux (salle de presse commune ou salle de presse « nationale ») où ils s'expriment. Lieu de négociation, lieu diplomatique aussi, le Conseil est en apparence beaucoup plus opaque pour

---

<sup>1</sup> Norbert Schwaiger, *Information et transparence au Conseil dans la perspective de l'Europe à 25*, document multigraphié fourni par l'auteur, 4 août 1998, p. 1.

<sup>2</sup> Aujourd'hui retraité.

les correspondants qui n'ont accès qu'aux lieux de presse et dépendent des porte-parole pour savoir ce qui se passe « en haut »<sup>1</sup>.

### **Des journalistes en situation de dépendance relative.**

Pendant la durée de la négociation, les journalistes sont dans l'attente des informations qui filtrent (essentiellement via les porte-parole des représentations permanentes qui assistent aux réunions et viennent, à intervalles plus ou moins réguliers, tenir au courant les journalistes du déroulement de la rencontre). Confinés dans le centre de presse, ils n'ont guère de moyens de connaître l'avancement des travaux du Conseil. Dans la mesure où ils ne peuvent prédire à quel moment la décision va être prise et les ministres « descendre » en salle de presse, les journalistes se sentent tenus de rester sur place et passent donc de longues heures à vaquer dans ce centre de presse.

#### **[notes du 16 novembre 2000 ]**

13 heures

Conseil « recherche » aujourd'hui. Très peu de monde. Ceux qui sont là vont passer leur après-midi à attendre une conférence de presse qui durera 3 minutes...

Deux équipes télé sont là.

L'une vient faire une interview d'un négociateur PECO et s'apprête à partir. L'autre (belge ?) attend la conférence de presse du Conseil : « *vous nous quittez déjà,* », « *oui et vous, vous êtes là pour quoi ?* » « *on attend la conférence de presse du Conseil. Ils l'ont retardé, ça devrait être après le dîner* ». Une annonce passe alors sur les écrans indiquant qu'elle aura lieu « *dans l'après-midi* ». Le journaliste télé jette un coup d'œil à l'écran et dit : « *dans l'après-midi, ça peut tout dire. Ça peut être à 17h* ». Les autres : « *on sera peut-être encore là à l'apéro...* ».

Plus tard, un journaliste s'adresse à l'équipe télé : « *Vous êtes là pour ce grand Conseil recherche ? c'est à se demander qui ça peut intéresser...* ».

À propos de l'imminence de la conférence de presse : « *Je pense pas. J'ai pas encore vu de porte-parole. En général, ils descendent nous prévenir* ».

#### **16h20 :**

Conférence de presse de la présidence sur les résultats du Conseil recherche est annoncée.

Conversation entre deux interprètes français entrant en cabine de traduction « *je suis pas sûr que ça va les passionner...* », l'autre « *ouais : on cherche journalistes...* ».

Petite dizaine de journalistes : il y a plus d'interprètes (2 ou 3 pour chacune des 11 langues) et de fonctionnaires et de diplomates etc.

#### **16h35 :**

Roger-Gérard Schwartzberg (Ministre français de la recherche) et Philippe Busquin (commissaire en charge des questions de recherche) montent à la tribune.

L'ESB n'était pas au programme du Conseil mais a été évoquée : création d'un groupe

---

<sup>1</sup> Le centre de presse se trouve au rez-de-chaussée.

d'experts par la Commission.

Intervention de Lord Sainsbury président de l'ESA (agence spatiale européenne).

Pas de questions.

**16h40** : fin.

Ces situations d'attente sont d'ailleurs un des traits marquants du poste, comme le relate ce jeune journaliste plus habitué à couvrir des événements « à chaud » :

*« Et là encore ce qui m'a frappé à l'époque, en termes professionnels c'est l'attente. Moi j'étais habitué à travailler vraiment sur l'événement et que ça aille vite et là bon le boulot c'était quoi ? C'était effectivement se rendre à Bruxelles ou à Luxembourg pour un Conseil agricole et attendre que le Conseil se termine. À peu de choses près. Et ça c'est quelque chose qui m'a beaucoup frappé : attendre des jours et des nuits qu'une décision tombe sans vraiment pouvoir se détacher de l'événement parce que ça peut tomber à tout moment. Bien souvent en sachant quelle serait la décision parce qu'il y a jamais énormément de suspense quand même... ça arrive mais je dirais pas que souvent c'est joué d'avance mais souvent quand même le terrain a quand même été bien défriché. Et ça ce sont des choses qui m'avaient... qui m'ont toujours beaucoup frappées par rapport à la couverture des événements européens. Et effectivement, impossibilité de s'en détacher parce que quand le ministre français sort il faut être dessus pour avoir sa réaction et l'envoyer immédiatement à Paris parce qu'ils en ont besoin. Et c'est... oui c'était très frappant au moment des conseils vache folle. Il fallait absolument attendre Vasseur, on n'avait pas le choix donc on passait des jours et des nuits à l'attendre. Fort heureusement les contacts avec les politiques sont en général assez bons et entre guillemets, ils descendent quand même assez souvent nous voir pour rendre compte de la situation. » (entretien avec un journaliste français, radio).*

Le fait que les journalistes soient tenus d'attendre, parfois longuement, que les ministres viennent les rencontrer, influence fortement leur niveau d'information. Dans la mesure où les ministres ne font pas leurs conférences de presse au même moment, les échanges qui ont lieu entre ceux qui reviennent de l'une d'entre elles et ceux qui attendent « la leur », sont aussi des moments où les correspondants s'informent de ce qu'ont dit « les autres ». S'ils assistent peu aux conférences de presse « étrangères », ils ont accès, par le biais de leurs confrères, aux compte-rendus qu'ont fait les négociateurs des différents pays. Enfin, le laps de temps qui sépare encore l'arrivée du ministre, leur permet, entre eux cette fois, d'évaluer l'information qu'on vient de leur donner, de se répartir les questions et de jauger la situation nationale dans la négociation.

Lieu relativement fermé, il est pourtant aussi, on le verra, un immeuble où tout se sait ou peut se savoir. En effet, les porte-parole, forcément neutres, de la présidence qui doit assurer le bon déroulement de la négociation, cohabitent avec ceux de tous les autres Etats membres qui sont, eux, avant tout là pour présenter sous son meilleur jour l'action des gouvernements qu'ils représentent. Cette cohabitation a pour effet de ne pas obliger la présidence à débarrasser sa parole de toute aspérité. Puisqu'à sa suite les porte-parole des RP viendront imprimer leur propre interprétation à l'information générale qu'elle apporte, il ne lui sert à rien de dissimuler les conflits.

## ***1 – La double nature du Conseil***

Le Conseil, du point de vue du travail journalistique, renvoie concrètement à trois lieux : le lobby et les salles de travail des journalistes, la salle de presse et les salles de presse nationales. La topographie des lieux de presse qu'abrite le Conseil est révélatrice de la double nature de cette institution et des logiques différentes, voire opposées, qu'elle abrite.

Le Conseil est en effet à la fois le lieu de presse de la présidence de l'Union européenne et du secrétariat général et celui des représentations des gouvernements des Etats-membres venues y négocier. Au sein d'un même bâtiment cohabitent donc deux types de sources qui agissent selon des logiques bien distinctes. La présidence et le secrétariat général sont les garants du bon déroulement des négociations et ne peuvent, à ce titre, guère se départir d'une attitude neutraliste. Les représentants des gouvernements au contraire sont là pour faire triompher les orientations et les intérêts nationaux aussi bien dans l'enceinte du Conseil des Ministres qu'auprès de « leurs » journalistes.

### **La projection spatiale de la double nature du Conseil.**

Le centre de presse du Conseil des Ministres se trouve à l'intérieur du bâtiment Juste Lipse qui donne sur le rond-point Schumann. On y accède via l'entrée principale du Conseil en prenant immédiatement à gauche avant de passer devant les agents de sécurité qui gardent l'accès au bâtiment. Comme à l'entrée du centre de presse de la Commission, des vigiles contrôlent la possession de la carte de presse mais l'endroit semble plus sécurisé (portique détecteur de métal, portillon). Notamment, contrairement au bâtiment Breydel, les journalistes ne peuvent pas monter dans les étages par des escaliers de service et sont cantonnés dans le vaste centre de presse qui occupe deux niveaux.

Le premier est constitué d'un bar, de deux salles de travail et d'un vaste hémicycle (avec un couloir extérieur avec tables de travail et téléphones) où ont lieu les conférences de presse de la présidence et du secrétariat général. Ce rez-de-chaussée représente la partie « communautaire » du Conseil des Ministres car en sous-sol on pénètre dans l'univers nationalisé de l'institution.

Chaque pays y dispose en effet d'une salle de presse individuelle où ambassadeurs, diplomates et ministres viendront présenter la position nationale. Ce qui s'est dit « en haut » viendra prendre sens dans ces petites pièces exigües où les correspondants viennent enregistrer l'attitude du gouvernement ; indications qu'ils recouperont, si le temps le permet, auprès de leurs collègues d'autres pays qui auront eux-mêmes entendu « leur » version.

Ces deux sources d'importance (Présidence de l'UE/Secrétariat général du Conseil et gouvernements) sont très distinctes dans leurs fonctionnements et se répartissent différemment au sein du bâtiment Juste Lipse. Deux lieux, qui sont aussi deux modes de fonctionnement des sources au Conseil, réalisent spatialement cette dichotomie institutionnelle : la grande salle de presse où commissaires et représentants de la présidence de l'Union viennent présenter l'avancée des négociations au niveau global : propositions de la Commission, de la Présidence pour arriver à un accord, etc. ; et salles nationales où chacun va essayer de faire prévaloir, auprès des journalistes de son pays, la position de son

gouvernement. Cette dissociation, si elle a bien entendu des origines pratiques (répartition de l'occupation des lieux) renvoie de fait à la nature de l'institution qui est à la fois intergouvernementale et intégrée selon les domaines dont il s'agit ; lieu d'expression des conflits d'intérêts nationaux et organe d'impulsion fondamental de l'Union européenne où est adoptée la législation communautaire.

## ***2 - Le rôle de la présidence et du secrétariat du Conseil***

Présidence de l'UE et secrétariat général<sup>1</sup> du Conseil des Ministres jouent visiblement un grand rôle et les journalistes leur sont redevables de bien des informations et ce même s'ils ne disposent pas d'une grande visibilité<sup>2</sup> (mise à part la présidence au sein du pays dont il s'agit). Chaque semaine, une conférence de presse (de « background ») est organisée (le vendredi) au sein de la salle de presse du Conseil où les représentants de la présidence<sup>3</sup> vont présenter l'ordre du jour des conseils à venir, les problèmes qui se posent, les propositions qu'ils vont faire.

« Vous avez un service de presse au Conseil qui est excellent. Moi je défends toujours à fond le service de presse du Conseil qui a une approche très différente de son travail par rapport à la Commission. Puisque bon on n'assure pas un briefing comme ça quotidien, ils travaillent plus dans l'ombre mais justement ils sont pas porte-parole d'un...de quelqu'un mais finalement c'est un service de presse qui travaille sur l'ensemble des questions communautaires avec des gens extrêmement, je trouve, compétents, disponibles et prêts...extrêmement respectueux, je trouve, des journalistes. Eux vous pouvez les contacter tous les jours, les appeler, avoir des informations par leur intermédiaire et eux produisent avant chaque conseil ce qu'ils appellent une note de background qui présente les grands points à l'ordre du jour du Conseil. Donc qui essaie de développer les grands

---

<sup>1</sup> Si la présidence tournante joue un grand rôle dans l'information des correspondants sur les travaux du Conseil, au jour le jour, c'est le service de presse du secrétariat qui est leur source privilégiée. Pour les journalistes spécialisés notamment, les compte-rendus, réputés extrêmement fiables, qu'il réalise constituent un incontournable. Et de l'aveu même des membres de ce service, ce sont ces journalistes travaillant pour des agences spécialisées qu'ils reçoivent le plus régulièrement. Sur l'importance de cet acteur mal connu : Michel Manganot, « L'affirmation du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne : les transformations du rôle d'une institution non codifiée », table ronde n°5 dirigée par Renaud Dehousse et Yves Surel, "L'institutionnalisation de l'Europe", VIIe Congrès de l'Association française de science politique, Lille, 19-20 septembre 2002.

<sup>2</sup> Comme l'explique Norbert Schwaiger (*Information et transparence au Conseil dans la perspective de l'Europe à 25*, document cité, p. 4), le Conseil « est très peu visible comme acteur collectif, à part quelques prises de vues des ministres au début des sessions ou des conférences de presse de temps en temps – surtout pour les Conseils européens – une photo de famille, il n'y a que très peu d'éléments qui contribuent au "corporate image building" de l'institution ». Depuis l'institution d'un « Monsieur PESC » il existe cependant une personnalité qui incarne, dans un domaine précis, publiquement le Conseil (il dispose d'ailleurs d'un porte-parole distinct du service de presse du secrétariat général).

<sup>3</sup> Auparavant, c'était le secrétariat qui assurait ces conférences de presse.

éléments. À ces notes de background s'ajoutent en fait des briefings. Au début où j'étais là, les premiers temps où j'étais là, c'était assuré par le responsable du service de presse qui est M. Schwaiger qui est quelqu'un d'extraordinaire et... c'est lui qui assurait ces briefings et maintenant ce sont en fait les représentations permanentes, enfin les présidences de l'Union qui assure ces briefings : vous avez soit l'ambassadeur du pays qui assure la présidence soit l'un ou l'autre des conseillers de l'ambassade enfin de la représentation permanente qui assure le briefing et qui présente là aussi le Conseil en soulignant les grands points à l'ordre du jour, les problèmes qui se posent, les points susceptibles de faire l'objet d'un accord.»(journaliste française, pigiste pour plusieurs médias).

Des documents de « background » sont alors disponibles à propos de chaque Conseil et permettent de cerner les enjeux, de préparer les papiers en anticipant les points litigieux et ainsi de se renseigner sur les positions gouvernementales. Dans le cas des présidences finlandaise et française qu'on a pu observer, ces présentations sont relativement claires et ne cachent pas les problèmes qui se posent. Les journalistes ne tarissaient d'ailleurs pas d'éloges sur la présidence finlandaise alors qu'ils se montraient beaucoup plus pessimiste à l'égard de la présidence portugaise qui allait lui succéder (ils avaient recueilli des informations auprès des collègues lusophones qui expliquaient les rapports traditionnellement difficiles du gouvernement avec la presse). Cependant, même pour les pays réputés, parmi les journalistes, pour leur réticence à informer la presse, le contexte semble l'emporter sur les habitudes diplomatiques ou politiques<sup>1</sup>. Dans la mesure où les correspondants trouveront de toute façon l'information qu'ils cherchent auprès de leurs gouvernements ou d'autres représentations nationales, les pays assurant la présidence sont tenus d'offrir un accès très important à l'information<sup>2</sup>.

#### Un briefing de la Présidence

---

<sup>1</sup> Jean Quatremer fera cependant état dans *Libération* (« Bourdes françaises », 8 septembre 2000) des pratiques de la présidence française qui souhaitait contrôler l'accès des journalistes aux ministres et de la manière dont c'est le membre d'un autre gouvernement qui rendra ces velléités caduques : « *Alors que la transparence est de rigueur à Bruxelles, les diplomates français ont reçu l'instruction de ne transmettre aucun document aux journalistes. D'où leur affolement en découvrant que la presse avait réussi à se procurer le pourtant très inodore rapport de Javier Solana sur l'efficacité de l'action extérieure de l'UE... A Evian, le week-end dernier, lors de la réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères, Hubert Védrine avait demandé à ses collègues de s'abstenir de rencontrer les journalistes afin d'esquiver les 'pressions' médiatiques. Au départ, aucune salle de presse n'était même prévue... Le problème est que les journalistes ont pris l'habitude d'assister à ces réunions, occasion de rencontrer de façon décontractée les ministres [...] Le Vert allemand Joschka Fischer a publiquement violé la consigne en recevant les journalistes dans la nuit de samedi* ».

<sup>2</sup> Un membre de la représentation française expliquait ainsi, alors que la France venait de commencer à assurer la présidence du Conseil, qu'ils avaient été « obligés » d'investir dans des téléphones portables de dernière génération qui permettaient d'envoyer des e-mail car la présidence finlandaise précédente (qualifiée par le diplomate de « *présidence high-tech* ») avait mis en place un système d'alerte électronique et que les correspondants avaient plébiscité le système.

[notes du 17 novembre 2000]

Dans la grande salle de presse du Conseil des Ministres.

**9 heures :** Briefing de la présidence française pour préparer la semaine qui vient (traduction uniquement en français et en anglais).

C'est Vimont (le représentant français auprès de l'UE) qui parle (à ses côtés se trouvent les deux porte-parole de la RP française). Les autres porte-parole des RP sont présents dans la salle ou dans les couloirs.

Il annonce les événements à venir et évoque les « *points les plus difficiles* ». Par contre, il ne donne pas les noms des pays qui « bloquent », et parle de « *telle ou telle délégation qui n'est pas d'accord* ».

On est dans le non-dit permanent (« *un ou deux points qui font débat* ») le supposé connu lorsqu'il s'adresse aux journalistes est très important (il n'y a que moi à ne pas comprendre : je n'ai pas eu le temps de lire la note de background).

Le micro est donné à un journaliste français mais le porte-parole indique que c'est un autre journaliste qui doit poser la première question. Le correspondant français est visiblement désappointé, Vimont « *c'est comme ça ici...* » (en référence à la situation dans la salle de presse nationale où, compte tenu de sa nationalité et de son journal, il aurait certainement eu la parole en priorité).

Vimont sur des questions sur le Kosovo refuse de répondre sur l'attitude de la France (il ne peut parler au nom des autorités françaises).

Un journaliste demande le timing du Conseil de Nice : « *Par exemple à l'Élysée, ils disent qu'un sommet européen ça se finit toujours le vendredi soir...* » (rires) « *c'est pour mieux vous tromper* » (re-rires). Vimont se met à rire, laissant entendre que cela risque de se prolonger tardivement le dimanche (ce qui fut le cas).

**10 heures :** Briefing sur le Conseil Agriculture par le conseiller membre de la RP française en charge du dossier.

25-30 journalistes présents.

Il annonce une « *discussion difficile* » sur les fruit et légumes compte tenu des souhaits des pays du Sud.

Sur la question du test ESB, c'est un autre conseiller qui prend la parole. Il évoque le fait qu'un aspect va bloquer (le test généralisé dès juillet 2001) et un autre va être adopté (test généralisé pour les bêtes à risque).

« *Quels sont les pays les plus opposés ? Off* » demande un journaliste. Le conseiller se tourne vers le porte-parole pour savoir ce qu'il peut dire. Il obtient l'aval de celui-ci et donne le nom des trois pays opposés et ajoute que le Royaume-Uni (évoqué dans les questions) n'est pas concerné. Par contre, il ne donne pas toutes les positions car elles ne sont pas « *officielles* », « *pas validées* », « *vous comprendrez que je sois plus prudent pour ne pas laisser entendre que tout est joué d'avance* ».

10h40 :

Le porte-parole adjoint de la RP est censé intervenir mais tout le monde s'en va.

« *Laisse moi voir s'il y en a qui restent* » dit l'adjoint à son porte-parole en chef.

La conférence de presse est reportée puisque personne ne reste.

Même si la présidence doit préserver la confidentialité de certains débats et ne pas embarrasser les pays qui interviennent dans la négociation, l'exemple qui précède montre bien que, au contraire de ce que l'on peut observer à la Commission, les conflits ne sont absolument pas dissimulés. D'ailleurs, et c'est le rôle cette fois-ci des représentations permanentes, les gouvernements revendiquent les positions qu'ils tiennent au sein du Conseil auprès des journalistes et l'intérêt de la présidence est donc de faire état, d'une manière qui préserve les chances de voir la négociation aboutir, des conflits qui opposent les gouvernements.

La différence majeure entre la Commission et le Conseil, tient à la capacité de ce dernier à expliciter les conflits qu'il abrite. La Présidence notamment, alors même qu'elle se doit de rester neutre, ne passe pas sous silence les « blocages », les « oppositions », les « problèmes ». Cette attitude très distincte n'est pas le fait de conceptions différentes des relations avec la presse. Elle tient, de manière plus fondamentale, aux légitimités très distinctes dont peuvent se prévaloir ces deux institutions. Alors que la Commission est avant tout reconnue pour sa capacité d'expertise et est censée incarner l'« intérêt communautaire », le Conseil quant à lui est « bien entendu » une institution politique qui abrite des acteurs politiques et n'a pas à lisser les divergences qui existent entre ces derniers (notamment parce qu'ils ont toute la légitimité pour revendiquer publiquement leur position) ou à les ramener à des oppositions « techniques ».

## **B – Les « sources gouvernementales »**

Derrière le vocable « sources gouvernementales » se trouvent rassemblées deux catégories d'acteurs dont le statut auprès des journalistes est différent. On trouve d'une part, la représentation permanente qui, le plus souvent (le cas britannique faisant exception, on y reviendra), n'apparaîtront jamais dans les articles (même les porte-parole de la RP s'expriment en « off ») que sous des formes extrêmement vagues (le « camp français », « diplomate proche du dossier », etc.) et les ministres d'autre part. Alors que les porte-parole



des RP sont là pour assurer la continuité de l'information des correspondants à propos des positions nationales, les ministres ou les secrétaires d'État<sup>1</sup>, qui rencontrent les accrédités au sortir des négociations, viennent ponctuellement tenter d'assurer auprès de ces spécialistes que le gouvernement a atteint, dans la négociation, ses objectifs. La mise en présence, au sein du Conseil, de très nombreuses sources alternatives et souvent disposées à parler aux correspondants mais aussi le degré de spécialisation de ce public qui n'a que peu à voir avec les journalistes politiques qu'ils côtoient à Paris ou à Londres rend l'exercice du passage en salle de presse « nationale » très périlleux pour les ministres.

Si le recueil de leurs déclarations est indispensable aux correspondants, au quotidien c'est aux chargés de presse des RP que revient le soin de faire en sorte qu'ils soient informés de ce que va être la position nationale à l'égard des dossiers qui arrivent sur la table de négociation mais aussi, en sens inverse, d'informer leurs homologues à Paris ou à Londres des derniers développements communautaire et de tenter de coordonner la réponse à apporter. Ces porte-parole des RP, plus que les ministres, peu habitués à pareille situation, ont pris acte d'un contexte où les correspondants peuvent facilement connaître le déroulement réel du processus de négociation (en allant simplement consulter leurs homologues d'autres pays). Aussi, c'est d'avantage un travail, discret mais permanent, de mise en perspective des informations communautaires par rapport aux positions nationales (ce qu'ils appellent « *expliquer* » ou « *réfléchir avec eux [les correspondants]* ») afin de ne pas laisser les accrédités « seuls » avec les interprétations d'autres gouvernements ou de la Commission qui leur échoit.

### **1 - Le rôle de la Représentation permanente**

Comme l'a souligné Christian Lequesne<sup>2</sup>, la Représentation permanente ne peut pas être simplement tenue pour la représentante de l'État membre à Bruxelles : « *son originalité et sa spécificité tiennent au fait qu'elle est un acteur binaire, à la fois national et communautaire, dans l'un et l'autre de ces deux cadres* ». C'est à cet égard, mais également à partir des observations effectuées, qu'il convient de distinguer son rôle et sa fonction dans ses relations avec les journalistes de ceux des ministres.

---

<sup>1</sup> Pour faciliter la lecture, on ne parlera plus désormais que des ministres.

<sup>2</sup> Sur le rôle des représentations permanentes, voir : Christian Lequesne, *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, op. cit., p. 200 et Anand Menon, « L'administration française à Bruxelles », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°5, octobre 2001, pp. 763-786.

Si les attachés de presse et les porte-parole<sup>1</sup> des Représentations permanentes apportent conseils et assistance aux ministres lors de leurs passages à Bruxelles, leur tâche est beaucoup plus quotidienne et certainement distincte de celles des attachés de presse des ministres.

### **La « langue de bois »**

À entendre ce membre d'une RP, il y a fort peu de consignes ou de stratégies explicites qui leurs soient données par le gouvernement. D'ailleurs, le fait que tout ce qu'ils peuvent dire soit « off » contribue à rendre la « langue de bois » inutile, même si les énarques et les diplomates (il n'est ni l'un, ni l'autre) en sont, selon lui, friands. D'après lui, il s'agit beaucoup plus de « réfléchir avec eux [les journalistes] » que de chercher une maîtrise illusoire du message gouvernementale :

*« Alors bien sûr quand c'est un petit peu plus fort on en parle un petit peu entre nous : "qu'est-ce qu'il faut faire là-dessus? Est-ce qu'on en parle, on n'en parle pas ?". Et puis il arrive qu'il y ait des instructions, mais c'est pas vraiment des instructions, c'est très rare en fait. C'est plutôt des instructions en creux, c'est plutôt : "ne dites pas". Qu'on respecte ou pas. Qu'on respecte généralement pas en fait. Parce qu'on s'en fiche parce que c'est pas le problème. Parce qu'on parle off, c'est clair, toujours, on n'est pas citable, on n'a pas vocation à l'être. En revanche voilà on est là pour aider. Comme on n'est pas des abrutis complets on fait un petit peu attention à ce qu'on dit. Donc bon mais voilà. On essaie d'être utiles... Et il est très clair qu'il vaut toujours mieux parler que pas parler. La langue de bois... l'histoire de la langue de bois, en général on veut parler du silence. C'est un silence avec des mots pour l'habiller... La langue de bois est un truc qui me frappe dans ces milieux-là... comment dire tout le monde ricane, tout le monde rigole en disant "langue de bois" comme si c'était une honte. Et en même temps on sent une espèce de fascination pour la langue de bois. Moi je vois... je respecte tout à fait l'ENA... mais je vois des énarques entre eux parler de telle ou telle réponse ou de tel ou tel qu'a le même genre de formation et qui a dû communiquer et qui a réussi à éviter une question, on dit "ah... langue de bois épouvantable" et on sent qu'ils le disent en souriant... et il y a une espèce de plaisir à entendre cette langue de bois-là... à entendre qu'un mec a pu ne rien dire pendant deux minutes. Moi ça me consterne absolument parce que je trouve ça consternant toujours, du début jusqu'à la fin... C'est très français. ».*

D'ailleurs la plupart du temps, ces porte-parole et attachés de presse sont des diplomates et revendiquent ce statut lorsqu'ils présentent leurs fonctions. En tant que fonctionnaires, ils n'ont d'ailleurs pas vocation à être cités.

« Pas du tout. Je suis diplomate, je suis très sensible au fait qu'on puisse me considérer comme quelqu'un qui a plutôt des sensibilités politiques vers le [parti du gouvernement]. Ça c'est pas mon travail. Si quelqu'un cherche une présentation très politique à mon avis il doit s'adresser au parti [...] Evidemment, en tant que porte-parole, un de mes objectifs c'est de présenter la position nationale d'une manière aussi positive que possible. Mais il y a une différence entre cela, ce qui est mon boulot et une présentation qui essaie de profiter des divisions qui existent entre les partis politiques. Ce n'est pas toujours évident la distinction entre les deux mais je suis très sensible à ne pas traverser la frontière, franchir la

---

<sup>1</sup> Trois personnes sont chargées, au sein de la représentation permanente française, des tâches de relations avec la presse. Une seule pour la représentation britannique.

limite entre mon travail en tant que porte-parole, bon fonctionnaire et celui d'un conseiller en communication qui sont là plutôt pour donner une présentation politique pour le public national » (entretien avec un membre d'une représentation permanente).

« Je trouve toujours un peu curieux des journalistes qui me disent : “est-ce que je peux vous citer?”. Non d'abord et puis quel intérêt. Je ne suis rien, je n'existe pas, je suis un petit fonctionnaire... je ne suis pas un homme politique, je ne représente rien pour les gens. Alors vous ça vous paraît quelque chose pour vous et pour votre rédaction mais c'est consternant, vous devriez leur expliquer que ça n'a pas du tout d'importance. Ce qui est important c'est que l'information soit vraie. C'est que ce que je vous dise soit vrai. C'est qu'on bavarde utilement ensemble. C'est qu'on apprenne des choses en en parlant... Mais on n'est rien quoi. Alors c'est complètement illusoire. C'est une espèce de drôle d'idée de journaliste. On a besoin de sourcer. Je dis pas que... parfois il le faut. Si c'est stupéfiant bien sûr alors oui : “contre toute attente...”. De toutes manières on est des fonctionnaires, on n'est pas des politiques. Vous avez des fonctionnaires d'extrême droite enfin je suppose qu'il y en a. C'est pas pour ça que c'est le pays. [...] Ils ont été embauchés parce qu'ils ont eu un concours. C'est pas parce qu'ils avaient une carte de parti. Mais donc on est donc toujours off. Mais tous, tous. Y compris l'ambassadeur. Quand l'ambassadeur parle il est également off. Ça veut pas dire que vous trouverez pas une dépêche où on le cite. Mais on le citera pour dire des choses très très vagues. Donc des généralités qui auront déjà été dites 100 fois ou par le ministre, ou par le sous-ministre ou par le troisième. Donc c'est rien... Y aura jamais rien de révolutionnaire qui sortira et qui sera sourcé... » (membre d'une représentation permanente).

Même s'ils ne sont en général jamais nommément cités, ils doivent s'assurer de la cohérence de leurs discours par rapport à ce qu'ont dit ou diront leurs homologues dans les capitales. Il y a là une différence forte entre le cas britannique et le cas français. En effet, à la différence de ses homologues français, le porte-parole de la RP britannique parle « *on the record* ». Aussi, la coordination entre le niveau national et la Représentation permanente doit être très forte. Notamment, le porte-parole peut alerter ses collègues au gouvernement et les aider à anticiper sur des événements pour lesquels il a été mis au courant avant eux. En retour, Londres lui fournit très rapidement des éléments lui permettant d'expliquer la position gouvernementale aux correspondants britanniques.

« On reste dans un contact qui est très étroit. J'étais dans la capitale hier j'ai passé toute la journée à parler avec les porte-parole du gouvernement et aussi au Ministère des Affaires étrangères. Nous avons, grâce aux e-mails, la possibilité de rester en contact toutes les cinq minutes comme on l'a vu avec le discours de M. Fischer aujourd'hui. Moi j'en ai entendu parler avant que ça soit connu au niveau national, j'ai obtenu un texte que j'ai envoyé par fax aux collègues au gouvernement. J'ai envoyé un e-mail, juste avant ton arrivée, qui leur donnait une indication de ce qu'il y a dedans. Moi je sais un peu quelles vont être leurs réactions et je peux déjà en donner un avant-goût aux journalistes. Mais évidemment les experts du gouvernement vont réfléchir là-dessus, vont construire des lignes de réaction qui

sont beaucoup plus formulées. Mais la technologie nous aide beaucoup. Ça c'est une grande différence. ».(entretien avec un membre d'une RP).

La nécessité pour les chargés de presse des représentations permanentes d'assurer la cohérence du message gouvernemental est par ailleurs plus ou moins problématique selon qu'il s'agit d'un sujet sensible politiquement ou pas. En Grande Bretagne notamment, comme l'explique ce correspondant d'un titre eurosceptique, le fait qu'un certain nombre d'articles sur l'UE trouvent leur origine à Londres plutôt qu'à Bruxelles, implique que la « ligne » gouvernementale soit cohérente d'un côté et de l'autre de la Manche.

« Mais son équipe [du responsable du service politique], et ça fait partie de la tradition en Angleterre, son équipe fait beaucoup d'articles sur l'Europe sans connaître vraiment les institutions ici, toujours en contact généralement avec les "Tories" ou alors ça peut être avec Downing Street aussi, les deux côtés et puis ça a créé un débat un peu déformé en Angleterre. Parce que... par exemple on a une accusation, qui venait des Tories, que l'Union européenne veut introduire des passeports européens et éliminer les passeports britanniques qui est apparu il y a dix jours. Ça venait des Tories. Les Tories qui avaient mal compris quelque chose qui venait d'ici. Et puis ils l'ont exploité... exploité... Ils ont mal compris premièrement. Et puis ils ont exagéré la chose. Et puis ils ont vendu l'idée aux "political editors" de tous les journaux qui ont écrit toute une série de bêtises. Des mensonges ont été publiés sans que personne ici à Bruxelles, de tous les journaux, n'ait été contacté. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale)

Si la très forte politisation des questions européennes au sein du champ politique national et de la presse, est un élément déterminant de la production des correspondants britanniques, elle pèse également sur les relations qu'entretient la RP britannique avec le corps de presse. Cette-dernière est très sélective, au contraire de la plupart des autres RP, et réserve la plupart du temps ses conférences de presse ou ses briefings, à la seule presse nationale<sup>1</sup>. Dans la mesure où ce qui s'y dit fait immédiatement l'objet d'une interprétation proprement politique, porte-parole et ministres préfèrent que ces échanges aient lieu dans un cadre qui limite l'assistance aux correspondants britanniques<sup>2</sup>. Cela permet notamment un meilleur contrôle de la production des journalistes et assure que ce que le gouvernement ne souhaite pas voir divulgué, ne réapparaîtra pas, par la bande, dans une autre presse nationale. Les correspondants britanniques ne peuvent en effet guère se couper d'une source

---

<sup>1</sup> C'est la raison pour laquelle on ne trouvera pas de compte-rendu de conférences de presse britanniques. Je n'ai, en effet, jamais pu y assister.

<sup>2</sup> Même Reuters, comme nous l'a confié un journaliste de l'agence, n'est pas conviée à ces conférences de presse. Jugée trop « internationale », elle subit le même sort que les correspondants « étrangers ».

(gouvernementale) qui leur est encore plus fondamentale que pour les journalistes d'autres pays pour lesquels cette politisation est moins intense.

Cette distinction des fonctions (diplomate/politique), des niveaux de responsabilité (RP ou gouvernement) auxquels ils correspondent et, parfois, la pression « par le bas » supposent donc le déploiement de stratégies globales de communication entre Bruxelles et le niveau national et, dans le cadre de ce dernier, une coordination du discours entre ministères.

« Ce qu'on essaie de faire maintenant c'est de lier ce que je fais ici en tant que porte-parole avec ce qui se passe dans la capitale au gouvernement et au Ministère des Affaires étrangères mais aussi dans tous les autres ministères et on essaie d'abolir la différence entre les journalistes parlementaires, les journalistes diplomatiques dans la capitale et les correspondants ici. Parce que ça aide pour ce dont on a discuté tout à l'heure. C'est-à-dire être sûr que le message que nous utilisons à Bruxelles mais également au niveau national est cohérent. Il y a aussi de notre point de vue de meilleures possibilités d'avoir une bonne représentation de notre position si les journalistes ici peuvent parler avec moi mais peuvent aussi parler avec mes collègues au gouvernement. Donc on essaie de travailler de manière cohérente. Donc oui j'ai souvent des journalistes accrédités auprès du gouvernement qui appellent ici et je sais que les journalistes ici parlent souvent avec la capitale. Comme nous disons tous la même chose, ça va (rires). Mais je crois qu'un point fort dans nos efforts sur la présentation, c'est précisément cela. On a des mécanismes de coordination qui sont très sophistiqués et qui marchent. Et aussi il y a si tu veux un réflexe naturel de parler tout de suite avec les collègues au gouvernement juste pour être sûr que ce qu'on dit est vrai. Mais bon j'ai déjà envoyé un e-mail à la capitale sur le discours de Fischer mais si quelqu'un au gouvernement trouve que ce que je dis n'est pas approprié, ils me le diront tout de suite pour corriger » (membre d'une représentation permanente).

À Bruxelles néanmoins, le rôle de la RP et de ses conseillers de presse est stratégique et ils figurent au nombre des interlocuteurs réguliers des journalistes. En amont des ministres et de leurs réunions, ce sont eux qui vont tenir les journalistes informés des négociations à venir, des points d'accord et de blocage et présenter la position nationale sur le sujet.

À la présentation globale et neutre des négociations réalisée par la présidence de l'UE et du service de presse du secrétariat du Conseil, les RP, en organisant des briefings « *off the record* » réservés aux journalistes nationaux, viennent s'ajouter, comme en surimpression, la stratégie et les objectifs gouvernementaux. Ils n'hésitent ainsi pas à mettre en évidence les tensions à l'œuvre au sein du Conseil des Ministres et du COREPER mais également entre cette institution et la Commission européenne.

[notes du 6 décembre 1999]

10h45 : Conseil des Ministres, salle de briefing française.

Une dizaine de journalistes sont présents.

L'objet du briefing est de présenter les points à l'ordre du jour dans les différentes réunions du Conseil des Ministres qui ont lieu le jour même ou le lendemain. Alors que les réunions viennent de débiter, le porte-parole de la Représentation permanente française va faire le tour de l'ensemble des points à l'ordre du jour. Cela permet aux journalistes d'anticiper les points de blocage entre Etats membres et ainsi de préparer leurs papiers (notamment en sachant à l'avance quels points n'ont aucune chance d'être adoptés ou, au contraire, lesquels vont certainement « passer ») mais aussi les questions qu'ils adresseront aux ministres et les informations qu'ils peuvent tenter d'obtenir auprès d'autres délégations ou d'autres journalistes.

Comme on va le voir, à la différence de ce qui se passe dans la salle de presse de la Commission, les désaccords internes au Conseil sont clairement mis en évidence et on n'hésite pas dans cette enceinte, à mettre l'accent dessus.

C'est un diplomate de la représentation permanente française qui parle, sur un mode décontracté (il ne s'agit pas du briefing proprement dit), en premier alors qu'on attend le porte-parole de la RP : il explique ce qui va se passer, sur quels points il risque d'y avoir blocage.

La porte-parole du Quai d'Orsay arrive<sup>1</sup> et est présentée aux journalistes par le porte-parole de la RP française : elle serre des mains mais ne prendra pas la parole.

Le porte-parole de la RP à celle du Quai d'Orsay : « *ne vous faites pas d'illusions, ils sont là pour le ministre* ». Il poursuit : « *je veux vous parler d'un Conseil Transports qui s'annonce fort intéressant* ».

Un journaliste : « *c'est pas l'impression qu'a donné Jean-Pierre [le membre de la RP qui parlait précédemment]* ».

Porte-parole de la RP : « *quel salaud* ».

« Jean-Pierre » : « *j'en n'étais qu'au début* » en souriant.

Le porte-parole de la RP passe en revue un certain nombre de points sur lesquels ça ne vaut pas la peine de s'attarder (qui passeront sans problème car il y a eu accord précédemment au sein du COREPER). Par contre, il développe sur le point de la propriété intellectuelle dans la société de l'information. Le projet est conforme à la volonté de départ même si des pays ont ajouté un certain nombre de restrictions : « *on pourrait arriver à un accord demain...le travail préparatoire a été très bien mené...Des pays resteront opposés mais ne réuniront pas la minorité de blocage* ».

Une journaliste demande quel est l'équilibre politique. Le porte-parole explique que c'est au sein de chaque pays que se sont réglés les problèmes entre ministères. « *Je ne donnerai pas les noms* », un autre journaliste « *Ben si justement* ». Du coup il les donne en expliquant qu'il ne sait pas quelle sera leur position finale. Il s'agit des pays nordiques plus l'Allemagne qui pourtant se revendiquent volontiers comme libéraux.

---

<sup>1</sup> Elle est venue pour accompagner Hubert Védrine qui assiste au Conseil « Affaires générales ».

Le journaliste qui demandait les noms : « *Pratiquement, quand est-ce que cette législation entrera en vigueur et qu'est-ce que ça changera ?* ».

Le porte-parole de la RP passe le témoin à un conseiller qui « *connaît mieux le dossier* » et qui explique les conséquences de cette législation.

Le porte-parole de la RP : « *D'autres questions sur ce point qui vient demain ?* ». Un journaliste enchaîne aussitôt « *Droit de suite, OPA,...* » il énumère en comptant sur ses doigts.

Porte-parole « *Attends, attends, j'y viens* ».

Droit de suite (conseil marché intérieur du 7/12) : indique que la Grande Bretagne est opposée, quels pays l'ont rejoint et le fait que, désormais, on atteint une minorité de blocage.

Le journaliste « *c'est un beau sujet pour Helsinki<sup>1</sup>* ».

Porte-parole : « *c'est quand même pas du même niveau que la fiscalité de l'épargne...Mais c'est vrai que le Premier Ministre britannique y a pris un intérêt personnel* ».

À propos d'un texte établissant le code des douanes communautaire, il fait état de la menace de la Commission de retirer sa proposition si les Etats membres ne changent pas leur position : il signale que la Commission n'a pas retiré « *politiquement* » de proposition depuis 15 ans . « *La solution la plus probable serait que ce point sera repoussé le temps que tout ça retombe* ». Le vocabulaire mobilisé utilise un lexique qui insiste sur les tensions avec l'institution communautaire : « *ne pas céder à la Commission...rapports de force avec la Commission...exemple type du manque de coordination au sein de la Commission* ».

Le journaliste, le reprend : « *footnote historique : c'est quoi "Erasmus 1" ?* » (la proposition retirée il y a 15 ans).

Un cameraman arrive, un conseiller va lui expliquer qu'il ne faut pas filmer car c'est un briefing « *off the record* ».

Le porte-parole évoque ensuite trois directives agroalimentaires : sucre, lait en poudre et jus de fruits (explique la ressemblance avec la directive sur le chocolat [faut-il indiquer le pourcentage de telle matière ?]).

Une journaliste demande si, dans le cas où il y aurait une « *formule magique* » entre l'Espagne et l'Allemagne, on peut attendre un accord demain. Le porte-parole refuse de spéculer.

Il poursuit en évoquant un Conseil « transports » « *extrêmement important<sup>2</sup> parce qu'il concerne la libéralisation, notamment du chemin de fer* ». Parle du « *syndrome EDF* » : la Grande-Bretagne et les Pays-Bas ne voudraient pas que des entreprises non soumises à la concurrence aient accès à leur réseau.

---

<sup>1</sup> Où aura lieu le prochain Conseil européen.

<sup>2</sup> Alors même qu'il s'agit du Conseil réputé le moins stratégique et le moins intéressant.

Sur chaque dossier, le porte-parole demande à la fin au conseiller en charge du dossier s'il a oublié quelque chose.

Le porte-parole au conseiller en lisant son papier « *la notification de l'interopérabilité ça a un intérêt quelconque ?* », « *non* ».

Un conseiller retient un journaliste de la presse quotidienne nationale qui s'en allait : « *je voulais donner des infos sur le Conseil Affaires générale<sup>1</sup>* », lui indique que Moscovici et Védrine feront une conférence à 13h15 et lui explique ce qu'ils sont en train de traiter.

Qu'on se trouve au rez-de-chaussée dans la salle de presse commune ou au sous-sol, dans les salles de presse nationales, le Juste Lipse apparaît comme le lieu où naissent des coalitions, où les conflits sont parfois très vifs et où les acteurs revendiquent leur droit de ne pas être d'accord. Le ton et le contenu des conférences de presse tranchent très nettement avec ceux qui dominent au Breydel. Ici, même si les sujets sont parfois extrêmement techniques (la « *notification d'interopérabilité* »), on ne rentre que peu dans le détail. Ce qui importe aux journalistes et aux sources gouvernementales, ce sont les évolutions de la négociation et l'issue de celle-ci pour le gouvernement (a-t-il réuni une minorité de blocage ? Va-t-on obliger EDF à ouvrir son réseau à la concurrence communautaire ? Que peut faire le gouvernement pour l'empêcher ? etc.). Les sujets n'ont d'intérêt que s'ils sont sources de conflits et de blocage probables de la négociation. C'est à ce titre qu'on peut qualifier cette institution pourtant gouvernementale et diplomatique, d'ouverte. Il est en effet extrêmement aisé, pour les correspondants, de savoir ce qui se passe au sein du Conseil mais aussi de vérifier la présentation des faits qui leur est faite par « leur » RP ou « leurs » ministres.

## ***2 - Le Conseil : une enceinte inter-gouvernementale « ouverte »***

Comme on l'a précisé précédemment, les journalistes sont, au Conseil, physiquement cantonnés dans le centre de presse attendant que ministres et porte-parole « descendent » les tenir au courant du déroulement des négociations. Il ne faudrait pas en déduire pour autant que les journalistes sont, dans le contexte de ces négociations intergouvernementales, totalement dépendants du message de leur gouvernement. Si, ponctuellement, les ministres et porte-parole gouvernementaux peuvent tenter de présenter sous un jour favorable la manière dont les discussions se sont déroulées, cette maîtrise ne peut être qu'éphémère (parce que le Conseil s'est terminé tard, qu'en matière d'audiovisuel notamment l'obligation de faire un

---

<sup>1</sup> Conseil affaires générales.



« son » du ministre national est très forte, etc.) et rapidement contredite. Cependant, cette situation d'attente et la proximité des *deadlines* de chacun produit une atmosphère de stress lorsque les réunions s'éternisent. Du coup, lorsque le ministre apparaît enfin (et certains d'entre eux s'en amusent), les journalistes sont extrêmement pressés de connaître les résultats de la négociation ce qui peut conduire à des effets de focalisation extrême sur des éléments mineurs lorsque ce sont les seuls dont disposent les correspondants. Alors même que les sources en présence bénéficient d'une légitimité plus grande que la Commission, le contexte dans lequel elles opèrent rend très difficile la maîtrise de l'interprétation des événements<sup>1</sup> par les gouvernements. Ils doivent en effet compter sur une source très écoutée (la Commission) et sur les autres gouvernements qui, compte tenu de la nature fragmentée de l'institution, peuvent leur apporter un démenti.

« On n'a pas accès aux réunions, donc on dépend des porte-parole : soit porte-parole de la présidence soit porte-parole nationaux, porte-parole du Conseil, porte-parole de la Commission. Donc on a différentes sources d'information qui nous permettent de savoir ce qui s'est passé ou ce qui se passe.

### **Et c'est difficile de savoir ce qui se passe vraiment ?**

Ben écoutez, je vous dis, le problème du Conseil...donc on ne peut pas avoir accès, donc on est un peu confinés, d'autant plus maintenant qu'on est...surtout dans les nouveaux bâtiments, donc on est un peu confinés dans nos salles de presse, c'est pas toujours facile de voir les gens. C'est vrai qu'on doit attendre. L'avantage c'est que finalement vous arrivez à recouper les informations. C'est à dire que très souvent les informations sortent côté luxembourgeois, les luxembourgeois et les belges parlent plutôt plus par exemple que les français, alors vous apprenez quelque chose comme ça et puis vous parlez avec vos collègues beaucoup. Ça c'est le côté sympa d'être ici, finalement vous arrivez à savoir par vos collègues allemands, britanniques etc...ce qui est un peu en train de se passer. Finalement vous évitez la propagande de votre pays en recoupant avec les autres. En fait, on voit nos ministres. En général outre les porte-parole, les ministres présents assurent le plus souvent une conférence de presse le jour des Conseils. Donc délivrent leur message et donc forcément, là, c'est un message assez orienté que vous devez recouper avec celui des autres ministres par le biais des autres porte-parole ; donc finalement vous avez des informations mais c'est vrai qu'il arrive aussi que sur un conseil certains points soient totalement occultés, évacués soit volontairement soit involontairement finalement aussi. Il arrive aussi finalement qu'une information soit extrêmement grossie. Parce que justement comme on attend un petit peu il suffit qu'il y ait quelque chose qui tombe pour que les choses se focalisent là-dessus. » (journaliste française, pigiste multi-supports)

---

<sup>1</sup> Ce qui contredit pour partie, dans un contexte certes très spécifique, les conclusions de Hall et de ses co-auteurs dans la mesure où leurs présupposés théoriques rendent très difficiles de penser ces institutions comme fragmentées, parfois dominées par des logiques centrifuges : Stuart Hall, Chas Crichton, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, op. cit.

C'est tout le paradoxe du Conseil que d'être à la fois le lieu le plus secret pour les journalistes qui ne peuvent guère sortir du centre de presse et celui où il est le plus facile de savoir ce qui s'y dit. Comme l'explique ce membre d'une représentation permanente, la marge de manœuvre des ministres est très limitée. La plupart du temps, et alors qu'eux-mêmes l'ignorent le plus souvent, les correspondants sont en effet très au courant de la teneur des discussions :

« Les journalistes qui sont ici, même depuis 30 ans, n'ont jamais assisté à un COREPER. C'est pas autorisé. Ils n'ont jamais assisté à un Conseil. Ils assistent parfois aux débats publics. Mais les débats publics justement ont assez peu de succès auprès de la presse parce que justement ils sont publics, ils ne les intéressent plus... [...] Donc c'est la place pour tous les fantasmes. Les uns pour imaginer qu'il ne s'y passe rien. Les autres qu'il s'y passe plein de choses. Alors que la vérité est entre les deux évidemment. Souvent il ne s'y passe rien. Des fois il s'y passe quelque chose. [...] Les conseils « pêche » par exemple où on parle des volumes de pêche accordés à chaque pays etc. Les négociations en marge, bilatérales, les négociations dans les couloirs tout ça, c'est dément. C'est la criée. Mais c'est bien en même temps, c'est bien. Tout d'un coup on se dit "tiens ça existe ce truc-là". Ça n'est pas du tout du vent. C'est bien des histoires de fric, de tonnes de machin, de tonnes de sardines et de tonnes de morues. C'est bien de cela dont on parle, c'est du concret.[...] Il y a beaucoup d'informations [dans les notes de background que distribue la présidence du Conseil], dont les gens qui participent aux réunions dont ces notes sont le fruit, ne soupçonnent pas une seconde l'existence. Ils sont convaincus qu'ils travaillent dans le secret, dans un secret absolu. Alors que la presse reçoit des papiers qui, diffusés tels quels, seraient déjà un truc très intéressant. Enfin, où on sait les positions des uns et des autres. C'est pas très détaillé mais c'est quand même très détaillé... C'est très précis, il y a beaucoup de choses. Et ils ne le savent pas. C'est à dire que moi je vois les conseillers qui font les briefings, même l'ambassadeur d'ailleurs... ils reprennent tout le temps tout à zéro, ils savent pas que les gens ont déjà 80% des informations. Et qu'on ne peut ajouter à ça que quelques éléments politiques, un petit peu de perspective... Et puis quelques rapports de force comme ça qui sont pas indiqués. Pas grand chose en fait. Ils savent déjà l'essentiel. » (entretien avec un membre d'une RP).

Au contraire du niveau national, où le monopole sur l'information gouvernementale officielle est plus effectif, il n'est guère possible pour un gouvernement de tenir secret les déconvenues et les échecs qu'il rencontre. Les correspondants ne sont pas en effet confrontés à une mais à quinze sources gouvernementales et peuvent s'enquérir auprès d'autres représentations nationales (notamment grâce aux collègues d'autres pays) du déroulement des négociations. Ainsi, les pays qui n'ont pas d'intérêt en jeu dans les négociations en question, ou dont l'intérêt les pousse justement à souhaiter la diffusion du déroulement de la négociation, constituent pour les journalistes des sources contradictoires à opposer ou à croiser avec la source gouvernementale.

« La purification ethnique journalistique, il faut qu'ils oublient »<sup>1</sup>

« Il suffit par exemple de dire aux Polonais :

- vous savez que Védrine vient de dire quelque chose de pas très sympa pour vous...

- Ah bon, qu'est ce qu'il a dit ?

Je retrouve la phrase et je lui dis:

- Voilà, il a dit ça devant une dizaine de journalistes français, ça ne devait pas sortir mais bon, je vous la balance à charge de revanche

Et le lendemain, gros titre dans la presse polonaise : "Hubert Védrine a dit que ...".

Moi, si on n'a pas précisé que c'était du off, je considère que ça appartient à tout le monde.

Simplement, il faut apprendre aux Français que les briefings réservés à la presse française, ça n'existe pas. La purification ethnique journalistique, il faut qu'ils l'oublient. Le mec me dit un truc sur les Polonais, s'il ne me dit pas que c'est off, je vais aller voir le copain polonais ».

Dans ces conditions, la maîtrise du message gouvernemental s'avère extrêmement précaire. Présenter les négociations dans lesquelles est engagé le gouvernement sous un jour avantageux ou tronqué s'avère beaucoup plus difficile dans une configuration où le démenti peut être apporté relativement facilement. Cette situation paradoxale d'une institution où les journalistes se trouvent à la fois en situation de dépendance par rapport à la source gouvernementale et, en même temps, capables de vérifier, voire de contredire, la parole ministérielle est très différente de celle que l'on rencontre au niveau national. Enfin, la Commission européenne (commissaires ou porte-parole) peut elle-même, comme dans l'extrait qui suit, constituer une source alternative à la parole gouvernementale<sup>2</sup>.

« Je ne dis pas qu'on arrive toujours à avoir la vérité pure parce que mon dieu mon dieu qu'on est malins. Mais je veux dire leur langage, leur langue de bois est plus difficile et elle apparaît. Elle est visible et ils se rendent compte qu'elle est visible. Alors qu'ailleurs, on s'attache à bien montrer qu'elle ne l'est pas. Alors c'est vrai que ça crée, ça crée (comment

---

<sup>1</sup> C'est Jean Quatremer (correspondant de *Libération*) qui s'exprime dans le mémoire de Marie Cousin : *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., p. 89.

<sup>2</sup> On se trouve donc dans la situation type évoquée par Philip Schlesinger et Howard Tumber (Philip Schlesinger et Howard Tumber, *Reporting crime : the media politics of criminal justice*, Clarendon, 1994) où une source, même puissante, peut, de par sa fragmentation interne, abriter des interprétations divergentes et concurrentes des événements en cours. Sur ces questions voir aussi : Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », art. cit.

dirais-je ?) ça crée des relations différentes. [...] là, ils peuvent pas trop raconter de bêtises parce qu'ils apprennent vite à leurs dépens qu'il y a 15 autres sources : quatorze autres pays, plus la Commission. Que si eux disent... Par exemple la dernière fois c'était quoi cet exemple ? Je sais plus ce que c'était, mais c'était passé comme une lettre à la poste. C'était Pierret mais c'était sur quoi, je ne me souviens plus. Enfin je veux dire vraiment, il n'y a pas eu de problèmes. Ah c'était sur EDF, sur l'ouverture du marché. Il a dit "non, non, non je les ai informés y a pas eu de problèmes, ça a été". On est allé voir les autres, j'ai été voir la commissaire De Palacio qui m'a dit "Ah oui, il s'est fait secoué hein, etc.". Donc moi j'ai écrit : "Ça s'est pas bien passé". Bon, je l'ai su trop tard pour pouvoir lui dire "attendez les autres disent le contraire". Tandis qu'en France, s'il y a la langue de bois elle est partout. Faut vraiment qu'il y ait un type qui veuille faire un croche-pied à l'autre pour aller raconter ce qui s'est passé dans l'intimité du Conseil des Ministres ou un truc comme ça. Là c'est quand même très transparent. Alors la première fois ils pensent que ça peut... et puis la deuxième fois ou la troisième fois ils se font avoir. Je veux dire quand ils disent 'non, non je peux pas vous donner ce papier' et puis qu'ils voient tous les journalistes à 4h qui ont la photocopie en anglais parce qu'elle est passée en anglais et puis qu'il dit "écoutez dans la ligne machin vous devriez pas l'avoir"... la réflexion "vous devriez pas l'avoir" je l'ai quand même entendu pas mal de fois dans ma vie et on disait "mais on l'a... donc... qu'on devrait pas l'avoir, c'est autre chose". » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Au contraire de la Commission, où il est relativement peu fréquent que les tensions internes fassent irruption dans la salle de presse (à la fois en raison du principe de collégialité et du manque de légitimité pour le faire), les stratégies divergentes des sources gouvernementales, au sein du Juste Lipse, amènent les journalistes à connaître assez précisément le déroulement des tractations alors même qu'ils sont beaucoup plus confinés qu'au Breydel.

« Je crois que les gouvernements ont appris qu'il faut donner des choses à la presse parce que autrement, si vous ne le faites pas vous même, la presse va s'informer ailleurs. Ça c'est un des avantages de Bruxelles. C'est que, il y a tellement de sources d'information... Donc si le gouvernement français ne veut pas expliquer ce qui se passe à la presse française, les journalistes français vont ailleurs. Ils auront un... une explication des événements beaucoup plus hostile ou au moins, moins favorable à la position française que la délégation française aurait donné. Donc, automatiquement par précaution, il faut informer la presse. ». (entretien avec un journaliste britannique, presse hebdomadaire nationale).

Par conséquent, la maîtrise du message gouvernemental s'avère beaucoup plus périlleuse et a conduit ministres et attachés de presse à adapter leurs stratégies. S'ils peuvent tenter de profiter du fait que les correspondants dépendent fortement de ce qu'ils veulent bien leur dire, notamment dans les médias audiovisuels<sup>1</sup>, le travail des porte-parole des RP sur le

---

<sup>1</sup> « Parce qu'une déclaration "on the record" d'un ministre on ne peut pas le négliger même s'il dit le contraire. Il faut au moins commencer par "voilà le ministre, voilà ce qu'il a dit" et puis beaucoup plus bas dans le texte on explique que les autres ne sont pas sur la même position que lui. Mais le tout est gagné pour le gouvernement

temps long consiste davantage à ménager une relation de confiance avec les correspondants, en les informant de manière fiable sur les travaux du Conseil et du COREPER :

« Moi ce que j'ai cherché à faire, c'est à m'établir comme quelqu'un qui clarifie ce qui se passe ici et qui donne une perspective assez fiable sur ce qui se passe dans les enceintes assez secrètes. Soit le Conseil, soit les groupes de travail, soit le COREPER. J'évite de donner l'impression qu'il y a [...] une perspective de présentation qui n'est pas 100% vraisemblable. Evidemment c'est mon travail de donner la meilleure impression et la meilleure explication possible de la position nationale sur tous les dossiers. Mais il me semble que ça ne sert pas mes intérêts de le faire d'une façon qui est visiblement de parti pris » (entretien avec un membre d'une représentation permanente).

Ce qu'il convient de souligner, c'est moins que les gouvernements peuvent plus difficilement, à Bruxelles, « intoxiquer » les journalistes, que le fait que ce contexte institutionnel les contraint à diffuser de leur propre chef des informations plutôt que de se voir opposé un démenti. La « crédibilité » de la source gouvernementale à Bruxelles passe donc, aussi, par sa capacité à évoquer y compris les points embarrassants.

### ***3 – Les ministres face aux correspondants***

Au sous-sol du centre de presse se trouvent les salles de briefing nationales<sup>1</sup> : chaque État membre en possède une où ministres et porte-parole de la représentation permanente viennent rencontrer les correspondants. Avant et à l'issue de chaque réunion, les ministres ou les conseillers de la RP viennent s'expliquer auprès de « leurs » journalistes (il est assez rare de voir des journalistes étrangers sauf en cas de crise). Quand il s'agit de conseillers, de porte-parole de la RP et même de l'ambassadeur, la règle générale est celle du « off ». Dans le cas des ministres, a priori tout est « *on the record* » ce qui explique parfois les mésaventures de

---

*parce que c'est le ministre qui a sa position en tête de l'article. C'est pas de la manipulation mais c'est quelque chose qui change un peu la position [...] On est plus futés, mais les adversaires (les hommes politiques) sont plus futés aussi. Ils savent manipuler les délais, les deadlines et les horaires des émissions à la télévision »* : entretien avec un ancien correspondant à Bruxelles de la presse quotidienne nationale britannique.

<sup>1</sup> Extrêmement exigües, notamment dans le cas de la salle de presse française (une vingtaine de mètres carrés), les salles de presse nationales n'offrent aucun système de traduction simultanée (ce qui limite l'assistance à ceux qui ont les compétences linguistiques pour les suivre). Sobrement décorées (quelques photos censées incarner l'engagement européen du pays) et meublées (du matériel de bureau extrêmement simple), le dispositif qu'elles proposent du point de vue de l'interaction ne favorise pas la solennité (les ministres doivent se frayer un chemin à travers les chaises des journalistes pour arriver jusqu'au bureau, ils se situent au même niveau qu'eux, assis à une table, et très proches du premier rang).

certain d'entre eux. D'ailleurs, pour maîtriser au mieux ces interactions, certains ministres (Hubert Védrine notamment) disposent de quelqu'un qui tente d'organiser la conférence de presse en distribuant (sans grand succès) les tours de parole et en enregistrant l'ensemble de la conférence de presse<sup>1</sup>.

Les conférences de presse des ministres sont l'occasion pour ces derniers de tenter de faire passer les vues du gouvernement sur les discussions en cours. Il s'agit de proposer la lecture nationale des décisions du Conseil, d'expliquer les raisons du conflit qui oppose son gouvernement aux autres pays membres, de se féliciter d'une réalisation conforme aux vœux gouvernementaux ou de critiquer le gouvernement d'un autre État pour son attitude dans une négociation en cours.

Ce type d'interactions pose un certain nombre de problèmes aux ministres qui doivent tenter, aidés en cela par leurs porte-parole et ceux de la représentation permanente, de maîtriser au mieux le message gouvernemental sur des sujets extrêmement complexes qui ne sont parfois pas ceux de leur attribution, de répondre à une salle de presse où les journalistes auxquels ils font face sont des spécialistes de la chose communautaire .

La difficulté majeure pour les ministres lorsqu'ils viennent rencontrer la presse à Bruxelles tient notamment au fait qu'il s'agit là de journalistes qui ne sont que très marginalement intéressés par la dimension politique (au sens de compétition partisane). Parce qu'ils viennent, lorsque ces conférences de presse sont ouvertes à d'autres nationalités, du monde entier et n'ont guère d'intérêt pour les luttes propres au champ politique national tout d'abord. Parce que, compte tenu de la forme de journalisme qui domine le corps de presse, ensuite, ils sont avant tout des spécialistes de la dimension communautaire<sup>2</sup> et que la variété des sujets qu'ils maîtrisent s'oppose fortement à la segmentation ministérielle. Tous ces éléments contribuent à singulièrement compliquer la tâche de ministres qui ne sont, pour les correspondants, que de passage.

Par conséquent, lorsque les ministres s'aventurent, comme dans l'exemple qui suit, sur un terrain qui n'est pas le leur, mais qui passionne les correspondants, ils s'exposent à des mésaventures.

---

<sup>1</sup> Ce qui offre la possibilité de contredire ce qu'écrit ou dit un journaliste. Ainsi, une journaliste m'expliquera que le cabinet de Martine Aubry l'avait rappelée le lendemain d'un de ses passages à Bruxelles suite à la dépêche qu'elle avait publiée. Même si la journaliste était sûre de son fait, l'attaché de presse de la ministre lui avait opposé qu'eux avaient l'enregistrement de la conférence de presse et qu'ils pouvaient lui prouver qu'elle avait tort. La journaliste n'ayant pour sa part pas enregistré la conférence de presse avait donc dû publier une dépêche rectificative.

<sup>2</sup> Même s'ils peuvent être, comme dans le cas britannique, à la fois des spécialistes et devoir intégrer une dimension politique importante.

[notes du 15 novembre 1999]

À la sortie de la conférence de presse, des journalistes de RTL et Radio France font une interview d'Hubert Védrine. Les journalistes lui demandent sa réaction sur le sujet « chaud » du jour à savoir la crise du bœuf qui oppose la France à la Grande Bretagne. Après les radios, c'est au tour d'une télévision de demander une interview ; interview qui a lieu dans le couloir du sous-sol de la salle de presse. Alors que Védrine explique quelle est la position de la France, un conseiller vient parler à l'oreille du ministre (et interrompt de fait l'interview en entrant dans le champ) et prétexte auprès des journalistes qu'ils n'entendront rien avec la soufflerie d'aération. Les conseillers attirent vers eux le ministre et lui parlent. Finalement on refait la prise un peu plus loin mais surtout parce que Védrine a fait une gaffe sur le bœuf.

En effet, dans le même temps, un conseiller rattrape la journaliste de RTL pour ne pas qu'elle diffuse une phrase de Védrine en expliquant que « *ce n'est pas la peine de mettre de l'huile sur le feu... Je compte sur vous alors ?* ». En fait, alors que Luc est parti monter le sujet<sup>1</sup> qu'il vient de réaliser, Thierry (un pigiste de la station également présent) a refait le son sur le bœuf (c'est celui-là qui sera diffusé).

Le problème linguistique peut lui aussi être d'importance. Compte tenu du fait que les installations de ces salles de presse sont tout à fait sommaires (des tables, des chaises et une décoration qui met en scène la place du pays dans l'Union), aucun dispositif de traduction simultanée n'est disponible. Il peut donc arriver, lorsqu'un sujet particulièrement « chaud » (comme c'était le cas lors de la crise du bœuf entre la France et la Grande-Bretagne) a fait venir dans une salle nationale des journalistes « non-nationaux », qu'un ministre ne puisse, parce qu'il ne souhaite pas s'exprimer sur un sujet sensible dans une langue qui n'est pas la sienne, produire de commentaire (en radio ou en télévision, comme c'est le cas dans l'épisode qui suit, l'absence de déclaration diffusable interdit pratiquement l'accès à l'antenne).

Toujours le 15 novembre 1999, c'est Jean Glavany qui est la vedette de la dernière conférence de presse<sup>2</sup>. Contrairement à ce qui s'est passé pour les autres ministres français qui ont défilé toute la journée, des journalistes britanniques ont fait le déplacement. Après la conférence de presse, un **journaliste britannique** : « *une question pour la BBC* », **Glavany** : « *en français alors* ». Et le journaliste d'acquiescer. Un autre demande une interview en anglais. Glavany : « *Ab non. Je parle un peu anglais mais sur des questions aussi importantes il faut toujours être précis et j'ai toujours peur d'utiliser un mot pas assez précis* ».

C'est surtout l'obligation d'évoquer des sujets techniques face à une assistance de spécialistes qui pose problème. Certains d'entre eux, spécialisés sur certains aspects de la politique communautaire (la pêche dans l'exemple qui suit), posent ainsi des questions

---

<sup>1</sup> Au montage, il supprime les hésitations (il « yoyote » un peu) de Védrine (« *ça nous fait gagner de précieuses secondes et sinon son propos est complètement décrédibilisé* »).

<sup>2</sup> On est alors en plein dans le conflit franco-britannique sur l'embargo sur la viande bovine.

extrêmement pointues à des ministres peu habitués à rentrer à ce point dans le détail des explications alors qu'il s'agit d'une pratique courante au niveau communautaire :

[notes du 22 novembre 1999]

À la sortie, une journaliste de la presse quotidienne régionale spécialisée sur les questions de pêche repose une question à Jean Glavany sur la taille des mailles des filets de capture.

Le conseiller de la représentation permanente intervient : « *on peut vous expliquer ça* ».

Un autre journaliste : « *ou alors vous nous donnez la petite fiche très simple que vous préparez pour le ministre* » (rires).

Glavany : « *c'est vrai que sur des trucs aussi techniques...* ».

Confrontés à une salle de spécialistes alors qu'eux-mêmes ne viennent que ponctuellement à Bruxelles, devant par ailleurs composer avec une multiplicité de sources alternatives, les ministres sont placés dans une situation délicate<sup>1</sup>. D'autant que, compte tenu de la composition internationale de l'assistance, les ministres ne disposent que de peu de moyens de rétorsion à leur égard :

« Souvent, il ont un peu peur d'abord du niveau d'excellence des journalistes. Je pense qu'il y a un petit peu cette peur là. Non et puis des fois, ils sont fatigués, ça les barbe ils disent "qu'est-ce que je vais bien pouvoir dire ?". Ils savent très bien que c'est pas des journalistes comme on en a dans son pays où on les connaît, on les a déjà vu, on va les revoir... on les reverra. S'ils vous flinguent, on sait qu'on peut les emmerder, on peut les priver d'interviews pendant 10 ans, on peut, on peut... On a une petite pression. Là y en a beaucoup beaucoup moins. C'est des gens du monde entier, très peu de pression. C'est très difficile de faire pression sur des journalistes qui sont assez indépendants... Enfin y a un mélange, ils sont aussi leur côté fonctionnarisé. Ils ont aussi un immense respect pour les institutions. Y a quelque chose comme ça. Ils peuvent shooter un petit peu dedans, mais ils shootent dedans en potaches. Avec beaucoup beaucoup de tendresse et pas mal de fascination. Pour les institutions quelles qu'elles soient [...] Alors c'est vrai que pour les ministres parfois c'est difficile parce qu'il y a une compétence qu'ils n'ont pas toujours. Ils

---

<sup>1</sup> D'ailleurs, certains gouvernements, comme celui de Tony Blair à ses débuts, hésitent à affronter cette salle de presse : « *les correspondants britanniques auprès de l'UE sont considérés comme considérablement plus difficiles à contrôler que les journalistes parlementaires à Londres. C'est une des raisons pour lesquelles les correspondants auprès de l'UE de médias britanniques doivent se contenter de porte-parole, alors que leurs collègues sont informés par les ministres responsables des derniers développements. Le responsable de presse du Chancelier de l'Echiquier Gordon Brown, à qui l'on demandait si Brown donnerait un briefing, répond : "je ne mettrai pas le ministre en face de ces types".* » (*The Observer*, « Britain abroad – the new Germans », 21 décembre 1997). Le gouvernement britannique sera obligé de revenir sur cette pratique. D'autres accusations, d'impolitesse à l'égard des correspondants britanniques (accusés d'être « *devenus des autochtones* » par Alastair Campbell et leurs papiers des « *euro-crap* » ou des « *euro-bollocks* » par le porte-parole de Gordon Brown) notamment, étaient parues la veille dans *The Guardian* (« Spin doctors' turn for worse in EU press », 20 décembre 1997) et des correspondants (Pierre Bocev du *Figaro* notamment) s'inquiétaient de la présidence britannique de l'UE à venir.



sont pas toujours très pointus. Sauf certains. Il y en a quelques uns qui sont très bons. Enfin c'est clair qu'ils connaissent bien leurs domaines. [...] Pour d'autres, c'est barbant et puis c'est aussi un niveau de langage différent parce qu'il s'agit pas de faire de la politique française. C'est une vraie énergie qui est demandée. Mais je vous dis, c'est rarement les ministres qui ne veulent pas. C'est plutôt l'entourage. L'entourage des ministres en France est épouvantable. Ce ne sont pas des conseillers. Ils ont le titre de conseiller mais ils ne conseillent jamais. Jamais, jamais, jamais. C'est pas leur fonction du tout. Ils évitent... ils sont là juste pour éviter les vagues.» (entretien avec un membre de la représentation permanente française).

L'absence de monopole gouvernemental sur l'information au Conseil et le sentiment répandu parmi les correspondants<sup>1</sup> (et qu'ils ont régulièrement l'occasion de tester) qu'ils en savent plus que les ministres ont pour conséquence une interaction dont la forme peut être relativement agressive et où, à tout le moins, les journalistes sont loin d'afficher une quelconque déférence par rapport à la parole ministérielle.

[notes du 15 novembre 1999].

**13 heures** : Conférence de presse de Pierre Moscovici, Ministre des Affaires européennes, qui entre sans saluer les journalistes. La plupart des correspondants français sont présents (dont Jean Quatremer de *Libération* et Philippe Lemaître du *Monde*) et il y a une caméra de télé (RFO, « *autant dire personne* » dira méchamment un journaliste radio). Moscovici réagit au rapport Dehaene (« *idée trop globalisante d'une constitution européenne* ») qu'il rejette lui préférant la « *proposition pragmatique de la Commission* » dont « *l'ambition [...] est la nôtre* ». Il parle pendant dix minutes puis laisse la place aux questions.

- **Quatremer** (ne se présente pas, pose sa question dès que Moscovici a fini) : « *Si je résume votre pensée : vous êtes d'accord avec la Commission, mais en fait vous n'êtes d'accord sur rien* »,

- **Moscovici** : « *Vous résumez mal* »,

- **Lemaître** : « *toujours* »,

- **Moscovici** : « *c'est une présentation...* »,

- **Quatremer** : « *...politicienne* »,

- **Quelqu'un dans la salle** : « *quatremérienne* »,

- **Moscovici** : « *quatremérienne c'est ça* ».

---

<sup>1</sup> « *Et sur des dossiers aussi complexes ils ont... eux ils s'y penchent qu'une fois par mois ou presque...donc quand ils arrivent là, ils ont un peu un sentiment, pas d'infériorité mais... une sensibilité au fait qu'ils risquent de se faire moucher en disant une grosse connerie. Tandis qu'à Paris, ils connaissent le dossier très bien parce que c'est des affaires françaises, en face les journalistes connaissent bien aussi les dossiers mais ils sont pas à égalité. Là le ministre est vraiment plus fort qu'eux. Parce qu'il a l'info quoi.* » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

La salle est réactive, les questions « fusent », il est mis sur le grill.

- **Quatremer** : « *ce que vous venez de dire là, c'est votre position où celle du gouvernement ?* ».

- **Moscovici** : « *c'est celle du Ministre des Affaires européennes. On n'a pas eu d'interministérielle sur le rapport de la Commission* ».

Plus tard, Pierre Moscovici revient sur son échange avec Jean Quatremer, « *oubliez cette histoire de deuxième étape sur l'élargissement, c'était une réaction personnelle, intellectuelle* » (rires dans la salle : il ne veut pas engager le gouvernement là-dessus car cela mettrait les PECO<sup>1</sup> en furie en laissant présager un processus d'élargissement très long. Il vient de se rendre compte qu'il a dit une énormité). Quatremer n'en parlera pas.

**Moscovici** : « *Au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, c'est une réaction positive* » à la proposition de la Commission alors qu'il vient de réfuter ou de repousser chaque point (il se sent obligé d'enfoncer le clou, le message c'est ça, même s'il faudrait être sourd pour l'écrire).

**Quatremer** : « *vous remarquerez que la salle était d'accord avec moi* ».

Le lendemain Quatremer publiera deux papiers et un entrefilet « *Pierre Moscovici ou l'art de la dialectique* » où il pointe les contradictions de sa présentation.

Malgré tout, ce membre d'une représentation permanente, souligne « l'indulgence » des correspondants qui, la plupart du temps, ne font pas état des erreurs ou des contradictions dans la parole ministérielle : « *J'en ai vu pas mal en effet se contredire complètement. On dire "oublier tout à fait ce que je viens de dire depuis dix minutes et on recommence à 0". Et ils sont très intelligents les journalistes parce que, au lieu de relater ça, ils n'en parlent pas. Ils sont très indulgents. Très indulgents. J'évolue dans un milieu qui, comme vous le savez, a une méfiance extrême pour la presse. Déjà les ministres ont beaucoup de méfiance par rapport à la presse... enfin pour eux c'est un instrument mais c'est tout. [...] Pour eux, en gros les journalistes sont des gens, en vrac, pas fiables, des gens qui racontent n'importe quoi. C'est très injuste, très très injuste. Y a des gens très bien dans la presse et beaucoup de minables dans les administrations et dans les cabinets. [...] Au Quai d'Orsay ça peut-être multiplié par 100, il y a une espèce de suspicion a priori extrême, une incapacité à avoir des relations humaines normales avec les gens. C'est pratiquement un truc... c'est dans l'œuf. Enfin c'est très impressionnant. Donc c'est vrai que c'est pas facile.* »

D'ailleurs, comme l'explique ce membre d'une représentation permanente, les ministres sont systématiquement briefés par les attachés de presse de la représentation permanente afin de les préparer à leur rencontre avec une salle de journalistes très spécialisés : « *[On les briefe] à chaque fois. Pour leur donner une idée des publications qui sont représentées et aussi sur les grands sujets de préoccupation des journalistes [...] Les journalistes nationaux se concentrent plutôt sur le contexte politique, la question de l'euro et les possibilités de disputes entre les ministres. Alors que ici les journalistes travaillent plutôt*

---

<sup>1</sup> Pays d'Europe centrale et orientale.

*dans le contexte de la matière technique, ils cherchent à poser des questions qui sont la plupart du temps, mieux informées sur la matière que sur le contexte politique. C'est pour ça qu'il faut que les ministres soient bien préparés à faire ces briefings à la presse ici. ».*

La production de l'information au Conseil des Ministres se caractérise par trois traits majeurs. Tout d'abord, il convient de distinguer la Présidence (qui fournit, sur un mode assez neutre, la trame des négociations en cours) des sources gouvernementales (qui sont, elles, soucieuses de présenter sous son meilleur jour l'action du gouvernement). Ensuite, il faut prendre acte de l'extrême concurrence qui règne entre les différents acteurs et de son corollaire : la très grande difficulté qu'il y a (pour les ministres, diplomates ou porte-parole) à contrôler l'information concernant la position du gouvernement dans la négociation. Enfin, la tâche des ministres de passage à Bruxelles est encore complexifiée par ce public journalistique spécifique. Composée de spécialistes de la matière communautaire, les registres traditionnels de la parole politique et les anticipations des attentes des journalistes qu'ils rencontrent habituellement, ne sont plus valables. Tous ces éléments ont pour effet de faire de la vie du Conseil, du point de vue journalistique, une « bonne histoire » tant il est facile pour les correspondants d'en reconstruire les luttes.

Au refus de la Commission européenne de mettre à jour ses dissensions internes vient donc s'opposer le dévoilement revendiqué des tensions et des oppositions qui prennent place à l'intérieur du Conseil des Ministres. Lieu de négociation intergouvernementale, celui-ci est aussi celui où les oppositions et les divergences politiques sont assumées comme telles. Alors que contrainte par sa nature institutionnelle, la Commission ne peut guère revendiquer comme telles, sous peine de se voir accuser de le faire sans légitimité, ses options politiques, les représentants des gouvernements, qu'il s'agisse des diplomates du COREPER ou des ministres, affichent au contraire au grand jour les tractations internes au processus législatif.

Une nouvelle fois, configuration institutionnelle et fonctionnement en tant que source d'information sont inséparables. Si les rapports de force du Conseil sont explicitement mis en avant, c'est-à-dire que les journalistes ont accès aux « coulisses »<sup>1</sup>, c'est bien parce que les

---

<sup>1</sup> Ericson et alii (Richard V. Ericson, Patricia M. Baranek, et Janet B.L. Chan, *Negotiating Control : a Study of News Sources*, Open University Press, 1989, chapitre 1, « negotiating the news », reproduit dans Howard Tumber, *News : a Reader, op.cit.*, pp.280-284) insistent en effet sur les différenciations qu'il convient d'apporter entre les multiples situations et contextes d'interaction auxquels journalistes et sources peuvent être confrontés. Comme l'expliquent les auteurs (p. 280, « la plupart des chercheurs ont conclu que les liens institutionnels et organisationnels laissent les journalistes dans un état de dépendance par rapport à leurs sources [...] Confronté à un univers bureaucratiquement construit, le journaliste ne peut que reproduire les construits bureaucratique à des fins de consommation publique ». A leurs yeux, ces théories ne différencient pas assez le type de situations dans lesquelles journalistes et sources sont placés et ils présentent un modèle qui, pour être simple, a le mérite de

acteurs qui prennent part à la négociation ont la légitimité pour le faire<sup>1</sup> mais aussi parce que l'environnement informationnel dans lequel ils évoluent les y contraint. Dans un contexte fortement concurrentiel, les gouvernements ne peuvent guère, en tout cas de manière prolongée et sans qu'on puisse les démentir, taire les divergences qui les opposent aux autres. Nul doute que dans certaines situations, ceux-ci souhaiteraient éviter des modes de présentation des faits qui les présentent comme « isolés » ou dans lesquels leurs argumentations sont mises à mal et concurrencées. Néanmoins, la concentration en un même lieu (qu'il s'agisse du bâtiment du Conseil ou plus largement de Bruxelles) de sources d'égale légitimité, rend la maîtrise gouvernementale sur l'actualité communautaire extrêmement difficile et précaire. Au contraire, la Commission est, elle, largement cantonnée aux régions de « façade » et ne peut guère faire état publiquement de ses dissensions internes. Le fait que seul le registre technique et rationnel soit mobilisé par cette institution qui, par ailleurs, est une des sources majeures de l'actualité communautaire, a produit une représentation du fonctionnement de l'UE qui évacue toute discussion qui n'emprunterait pas au registre de l'expertise d'une part et de la négociation intergouvernementale (la phase « politique » pour les correspondants). Une représentation où n'apparaissent quasiment que deux types d'acteurs : la Commission (sans que l'on sache rien du processus qui l'a amenée à défendre une position plutôt qu'une autre) et les Etats.

Ce qui frappe lorsque l'on observe sur place et sur une durée suffisamment longue ce système politique et institutionnel « en action », c'est ce décalage entre l'évidence que ce qui s'y passe est éminemment politique, qu'on y trouve une variété d'acteurs en concurrence difficile à soupçonner de « l'extérieur » et l'image que l'on s'en faisait ; image qui devait beaucoup à la lecture de la presse<sup>2</sup>. Il est devenu rituel de dire, parmi les correspondants mais

---

différencier les différents types de rapports pouvant se nouer entre les journalistes et leurs informateurs. Ils proposent donc de distinguer sur deux axes : les régions de façade (*front regions*) où selon que l'on se trouve dans une situation où la source souhaite divulguer ou non l'information, l'information prend la forme de la publicité (façade + divulgation) ou de la censure (façade + refus de divulguer) ; les régions de coulisses (*back regions*) où l'on a deux situations possibles : le secret (coulisse + refus de divulguer) ou la confiance (coulisses + divulgation). « *Il y a une variation considérable entre l'accès aux régions des sources et le savoir, en fonction du type de source (source organization) dont il s'agit et du type de savoir recherché à l'intérieur d'une source donnée* » (p. 282). Ce qui importe alors, c'est de définir, pour chaque institution, à quoi correspondent ces régions et ces situations qui dépendent du contexte institutionnel et politique plus large. Les variables institutionnelles qui pèsent sur la définition de ce qui constitue les régions de « façade » et celles de « coulisses » ont peu été prises en compte. Si les moyens économiques dont disposent les sources pour s'imposer sont déterminants, les institutions sont contraintes par le contexte institutionnel et politique dans lequel elles évoluent.

<sup>1</sup> Il n'est ainsi pas rare de voir des porte-parole de représentations permanentes critiquer ouvertement les positions de la Commission. L'inverse n'est jamais arrivé lors de nos observations.

<sup>2</sup> Mais aussi de la littérature scientifique sur l'UE qui n'est pas encore parvenue à théoriser le fonctionnement d'ensemble d'un système qui mêle (avec à l'intérieur même de ces catégories une diversité considérable) : institutions, groupes d'intérêts, groupes d'experts, diplomates, gouvernements, etc.

pas uniquement, que ce qui fait obstacle à une lecture « politique » (et, par suite, à une légitimation plus achevée des institutions européennes) de l'UE, c'est son extraordinaire complexité, la subtilité de ses mécanismes institutionnels, son caractère dual (elle est à la fois intégrée et intergouvernementale), la diversité des acteurs qui prennent part au jeu politique communautaire. Tous les systèmes politiques et constitutionnels sont complexes. Il n'est pas sûr que le fonctionnement du système présidentiel américain (pour ne pas parler de la « kremlinologie » de l'époque soviétique) soit conceptuellement plus difficile à intégrer pour les audiences, mais aussi pour les journalistes qui sont postés à Washington. La différence fondamentale entre ces systèmes politiques (et ces postes) tient largement à ce que, à Bruxelles, l'une des institutions majeures du processus décisionnel revendique de ne pas être « politique ». Ce déni du politique, parce qu'il est partagé par les accrédités (notamment parce qu'il est un des éléments d'identité des fonctionnaires européens au milieu desquels ils vivent) et dans la mesure où la Commission est une institution centrale dans la production de l'actualité communautaire, a imprégné l'ensemble de cette information et contribué à donner sa tonalité (technique et institutionnelle) au poste.

Ces deux premiers chapitres avaient pour but de mettre en évidence ces modes « locaux » de production de l'information communautaire. Cependant, ceux-ci ne sont pas les seuls (hormis le cas, spécifique, de la presse spécialisée dont la production « reste », en quelque sorte, à Bruxelles) qui contribue à façonner le discours sur l'UE tel qu'il apparaît dans les presses nationales. Comme on l'a dit, contre l'idée de l'émergence d'une forme transnationale de journalisme, il convient de rappeler que les correspondants sont *à la fois* les membres d'un corps de presse *et* d'une rédaction qui a, elle, d'autres contraintes et d'autres objectifs que ceux qui caractérisent la place de Bruxelles.

Considérée comme « *techno* », « *excessivement institutionnelle* », « *chiant* » ou « *imbitable* » au sein des rédactions, cette représentation stabilisée de l'information communautaire n'est bien entendu pas sans conséquences pour les correspondants qui doivent « faire avec » les handicaps de l'actualité qu'ils couvrent. Elle n'est pas non plus sans effets sur l'image sociale de l'UE dans les Etats membres. Dans la mesure où la seule expérience que les populations peuvent avoir de ce système institutionnel (hormis lors des élections au Parlement européen ; moments électoraux qui, bien souvent, n'impliquent pas une européanisation du débat politique<sup>1</sup>) passent par ce qu'ils peuvent en apprendre dans les

---

<sup>1</sup> Jacques Gerstlé, « La dynamique nationale d'une campagne européenne », in Pascal Perrineau et Colette Ysmal (eds.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Science-Po, 1995, pp. 203-228.

médias, la manière dont s'insère cette actualité dans le travail rédactionnel global, sont décisifs.

En effet, il peut y avoir conflit entre conception du poste et contraintes éditoriales. Au cadre d'interprétation de l'actualité communautaire propre aux accrédités se superpose voire se substitue (dans le cas des titres qui n'ont pas de correspondant) un autre, influencé par les modes de fonctionnement des champs politique et journalistiques. C'est alors le rapport, nationalement situé, qui s'est instauré entre l'actualité communautaire telle qu'elle se définit à Bruxelles et les attentes des rédactions qu'il faut qualifier.

## CHAPITRE VII - L'INSERTION DE L'ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE DANS LES PRESSES NATIONALES

L'actualité communautaire telle que définie à Bruxelles au sein du corps de presse et dans l'interaction avec les sources est, on l'a dit, très institutionnelle et technique. Etudier comment elle vient s'insérer dans les contraintes éditoriales des presses française et britannique c'est donc aussi mettre au jour les modes de structuration de ces deux champs journalistiques. C'est également qualifier le statut indécis d'un poste et d'une actualité qui vient bouleverser les structures organisationnelles et les chemins de fer des journaux. Enfin, il faut spécifier, après avoir étudié ce que recouvre le fait d'être correspondant auprès de l'UE, ce que l'occupation de ce poste signifie dans le contexte de ces deux presses nationales.

Pour cela, il convient de repérer et d'expliquer les *matrices nationales d'interprétation* de l'actualité communautaire dans lesquelles viennent s'insérer leur production. C'est-à-dire l'ensemble des schèmes cognitifs, produit des structurations différentes des champs journalistique et politique dans ces deux pays, qui enserment la production de ces correspondants à propos de l'UE dans un cadre d'interprétation qui modifie profondément la « nature » de l'information à destination de leurs audiences.

Ces matrices nationales d'interprétation de l'actualité communautaire qui pèsent très fortement sur ce que les rédactions attendent de leurs correspondants (en termes d'angles, de choix des sujets, etc.), induit également des rapports au rôle d'accrédité très différents. Selon que la norme interne au corps de presse (le journalisme d'institution) est centrale ou au contraire périphérique car dominée par une autre, nationale cette fois, les investissements des correspondants français et britanniques dans l'entretien, mais aussi la contestation, de celle-ci sont très distincts. Dans un cas – lorsque mode de traitement et conception dominante du poste se recouvrent et sont quasiment synonymes – il s'agit de remettre en cause ou de préserver ce qui fonde le « bon » correspondant à la fois à Bruxelles et dans les rédactions. Dans l'autre – où les agendas politique et journalistique nationaux l'emportent sur l'agenda communautaire – le modèle professionnel qui domine le corps de presse et auquel les correspondants doivent, à Bruxelles, se conformer constitue avant tout une contrainte et sa contestation, l'occasion d'accorder plus fortement conditions de production de l'actualité communautaire et attentes éditoriales<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir le chapitre VIII.

L'information à propos de l'Union européenne a donné lieu à une multiplication des études<sup>1</sup> qui permettent de mettre en évidence certaines caractéristiques de ses modes de traitement. Tout d'abord, il s'agit d'une information peu visible. Elle n'occupe ainsi que 2% des manchettes dans la presse française<sup>2</sup> (à l'occasion de Conseils européens essentiellement). C'est également une actualité qui reste largement catégorisée comme « étrangère » et/ou « économique » (dans le cas du *Figaro*, et de son cahier « saumon », notamment)<sup>3</sup>. Autre caractéristique fondamentale, l'UE ne donne que très marginalement lieu dans la presse française à une mise en récit « politique »<sup>4</sup>. Au contraire, « *l'information communautaire présente une hypertrophie des enjeux de politiques publiques. [...] Les journaux ne tendent à faire exister une question européenne qu'à partir du moment où elle est constituée comme étant une question légitime, ressortissant du domaine d'intervention publique, c'est-à-dire ici de décisions du Conseil européen, du Conseil des Ministres ou de la Commission* »<sup>5</sup>. Pour reprendre le vocabulaire journalistique, on a là affaire à une actualité éminemment « institutionnelle » pour laquelle domine un agenda qui est celui des institutions entendues comme productrices de politiques publiques. Ce sont d'ailleurs très majoritairement des acteurs nationaux qui apparaissent à la télévision française lorsque l'UE est évoquée<sup>6</sup>. Dans la

---

<sup>1</sup> Cette relative abondance des études de contenu (à partir de matériaux tirés de la presse écrite ou de la télévision) a également incité, dans la mesure où elles constituent des synthèses efficaces des grands traits de l'information sur l'UE, à ne pas organiser un « saupoudrage » d'articles, tenus pour représentatifs. En présentant synthétiquement les principaux résultats de ces recherches qui sont concordantes avec ce que cette sociologie du corps de presse donne à voir, il s'agit de montrer que ce que l'on peut repérer par l'étude des pratiques des correspondants est *aussi* confirmé par ceux qui analysent leur production. Dans la dernière partie de ce travail néanmoins, mais sur un corpus limité d'articles, on repèrera comment on peut relier les dispositions de chacun, aux positions qu'ils tinrent à l'occasion de la crise politique de 1998-1999.

<sup>2</sup> Nicolas Hubé, « L'Union européenne à la « Une » : un cadrage difficile d'une actualité peu visible. Regard comparé sur la presse française et allemande », in Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia (dirs.), *L'Union européenne et les médias*, L'Harmattan, Cahiers Politiques, 2003, pp. 67-90, p. 73.

<sup>3</sup> Nicolas Hubé, « L'Union européenne à la « Une », chap. cit., p. 77.

<sup>4</sup> Ce phénomène est également observable à la télévision : « *Quand bien même les élites politico-administratives dominant sans conteste l'information à teneur européenne, l'UE est paradoxalement présentée comme une arène dépolitisée* » : Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia, « Le cadrage médiatique de l'UE : Exploration comparée des mécanismes du frame-setting et du frame-sharing », chap. cit., p. 126-127.

<sup>5</sup> Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia, « Le cadrage médiatique de l'UE : Exploration comparée des mécanismes du frame-setting et du frame-sharing », chap. cit., p. 79. L'auteur précise par ailleurs, que beaucoup plus qu'en Allemagne, la presse française donne une place quasi monopolistique aux « enjeux » par rapport aux « jeux » politiques communautaires : « *En d'autres termes, on constate que la presse allemande, bien plus que la presse française, donne à voir un espace politique où les jeux de configurations et de négociations ont une place importante quant aux prises de décisions* ». (p. 81). Élément également repérable à la télévision : « *L'Union européenne est principalement envisagée – et couverte par les rédactions – à travers ses manifestations institutionnelles exceptionnelles* » (Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia, « Le cadrage médiatique de l'UE : Exploration comparée des mécanismes du frame-setting et du frame-sharing », chap. cit., p. 123).

<sup>6</sup> Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia, « Le cadrage médiatique de l'UE : Exploration comparée des mécanismes du frame-setting et du frame-sharing », chap. cit., p. 125.



presse et à la télévision française, l'UE n'est donc que très marginalement tenue pour (et mise en scène comme) un espace politique autonome. D'ailleurs, à la télévision, « *les questions à dimension européenne sont [...] très fortement associées à des acteurs relevant du niveau intergouvernemental, alors que parallèlement elles mobilisent un nombre relativement faible d'acteurs référant au niveau supranational* »<sup>1</sup>.

À la télévision britannique, l'impact de la dimension européenne sur l'économie nationale ainsi que la question de la monnaie unique (bien que la Grande-Bretagne n'y participe pas) constitue une part importante de la couverture<sup>2</sup>, y compris en période de forte actualité internationale (conflit au Kosovo, sur la période étudiée). Le contenu même de ces informations économiques à la télévision semble indiquer, selon Neil Gavin, que la tendance est à une présentation où « *l'emphase sur les implications négatives de l'engagement européen ; les sujets présentant les retombées et les développements économiques positifs sont, dans l'ensemble, moins courant* »<sup>3</sup> et ce, alors même que la BBC<sup>4</sup> est réputée « pro-européenne ». L'élément structurant de la couverture de l'UE par la télévision britannique tient à la focale nationale<sup>5</sup> et à l'intérêt pour les débats internes au champ politique<sup>6</sup> à propos des enjeux européens<sup>7</sup>. Cela tient notamment, on le verra, au caractère structurant de la question de la monnaie unique dans le débat politique britannique et, plus largement, de l'intégration européenne. C'est aussi l'ensemble du champ journalistique britannique (en particulier la presse écrite, plus politisée d'une manière générale) qui est polarisé par la

---

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> Neil T.Gavin, « *Imagining Europe : political identity and British television coverage of European economy* », *British Journal of Politics and International Relations*, Vol.2, n°3, Octobre 2000, pp. 352-373, p. 361. On ne partage pas, en revanche, l'approche très normative de l'auteur quand à la contribution de l'information télévisée sur l'UE à la formation d'une « identité », d'un « sentiment d'appartenance », non plus que son point de vue sur ce que « devrait » être l'information sur l'UE dans le domaine économique : « *si le public n'est pas en mesure d'accéder à une information à propos des développements dans ces domaines [les avantages économiques liés à l'UE] [...] alors le rêve d'une solidarité européenne ou d'une loyauté basée sur un espace civique partagé ou des allocations économiques généralisées, ne sera que cela – un rêve* » (*Ibid.*, p. 368).

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 366.

<sup>4</sup> ITN est également prise en compte dans ces comptages.

<sup>5</sup> Sur ce point voir également à propos de la couverture de l'introduction de l'euro par la télévision britannique : Holli A. Semetko, Claes H. De Vreese et Jochen Peter, « *Europeanised Politics – Europeanised Media? European Integration and Political Communication* », *West European Politics*, vol. 23, n°4, octobre 2000, pp. 121-141, p. 133.

<sup>6</sup> Claes de Vreese, « *'Europe' in the News. A Cross-National Comparative Study of the News Coverage of Key EU Events* », *European Union Politics*, Vol. 2, n°3, pp. 283-307, p. 293.

<sup>7</sup> D'après Claes de Vreese (*Ibid.*, p. 295) la couverture du sommet de Nice par les télévisions britanniques se concentra ainsi sur les questions, très sensibles en Grande-Bretagne, de l'avenir d'une défense européenne puis du droit de veto en matière de taxation et de droits sociaux qui étaient alors négociées.

question européenne<sup>1</sup>. Pour expliquer ces deux « rendus » journalistiques très dissemblables (une information essentiellement « institutionnelle » et très peu « politique » dans le cas français, une information « politique » mais de politique intérieure pour la Grande-Bretagne), il faut quitter, provisoirement, Bruxelles et le corps de presse et s'intéresser aux contraintes nationales qui viennent, depuis Paris et Londres, peser sur les correspondants de ces deux pays.

En effet, après avoir étudié comment se définit quotidiennement l'« actualité communautaire », il faut voir maintenant comment celle-ci est négociée, et avec quelles contraintes, auprès des rédactions. Autrement dit, il s'agit de voir comment la « réalité » communautaire dans laquelle sont plongés les correspondants du corps de presse, prend sens dans les contextes nationaux. Si l'on n'étudie ici que les cas français et britanniques, le contraste de ces deux configurations, s'il ne saurait rendre raison de toutes les situations nationales, définit les variables à prendre en compte pour qualifier à chaque fois ces matrices nationales d'interprétation. Puisqu'il faut « *mutiler la réalité* »<sup>2</sup> pour ne pas en rester à une énumération, sans autre fin qu'arbitraire, des variables intervenant dans ces définitions ou, au contraire, à l'évocation d'un « esprit national », la sélection raisonnée des éléments qui les structurent fait émerger un cadre d'analyse transposable sur d'autres cas nationaux.

### ***SECTION I – LES RÉDACTIONS FACE À L'ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE***

Tout à la fois, supra-nationale et nationale, spécialisée et généraliste, l'actualité communautaire est un défi majeur à l'organisation interne des journaux et aux découpages du monde social qu'ils opèrent. Comme on va le voir, l'ambiguïté sur la nature de l'information communautaire se traduit en termes de rubriquage et de statut du poste de Bruxelles.

Rattachés aux services étrangers, les correspondants auprès de l'UE voient leur production s'insérer dans des rubriques qui ne se limitent pas à celle dévolue à l'actualité internationale. Il s'agit là d'un premier indice à la fois du fait que ces informations échappent, pour une part plus ou moins grande, aux espaces rédactionnels auxquels sont rattachés ceux chargés d'en rendre compte et, en fonction justement des rubriques où cette partie « non-

---

<sup>1</sup> Pour un panorama, descriptif, des discours « eurosceptiques » et « pro-européens » repérables on peut se reporter à : Peter J. Anderson et Tony Weymouth, *Insulting the public ? The British Press and the European Union*, Longman, 1999, pp. 60-112.

<sup>2</sup> Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1986, 319p., p. 46.

internationale » de la production des correspondant trouve sa place, d'ajustements nationaux par rapport à cette nature incertaine.

Avant de voir les problèmes que soulève la création de rubriques et de services dédiés à l'actualité communautaire, il convient d'envisager brièvement les caractères généraux d'un poste qui n'a que récemment (avec la création d'espaces qui lui sont consacrées dans certains titres) fait l'objet d'une réflexion sur sa définition. Jusqu'à présent, les correspondants se sont vus assigner un statut, celui de correspondant à l'étranger, qui a eu sa validité historique (alors que l'UE était avant tout une enceinte de négociation intergouvernementale) mais qui est, depuis la montée en puissance des acteurs communautaires et l'élargissement de leurs secteurs d'intervention, une conception largement obsolète.

## **A – Les médias nationaux et la « spécificité communautaire »**

Pour ce qui est du recrutement, le poste reste, aujourd'hui encore, marqué par cette tradition de la correspondance à l'étranger. Bien souvent en effet, ceux qui en deviennent titulaires ont auparavant occupé d'autres postes à l'étranger. Dans la mesure où la couverture des questions communautaires ne s'apparente pas à une spécialité institutionnalisée, que le poste est rattaché au service international, ce sont souvent des correspondants à l'étranger qui en deviennent titulaires. Celui-ci s'inscrit d'ailleurs dans le droit fil d'une « belle » carrière internationale et est destiné à ceux qui ont déjà l'expérience de « grands » postes (Washington, New York, Jérusalem, Londres, Rome et Moscou).

« Quoi d'autre dans une carrière de journaliste ? Il n'y a pas 36 000 solutions, en tout cas à C [nom de son journal]. Quand on a fait cette filière de correspondant étranger... alors c'est vrai que je pourrais rejoindre un jour le service "France" ou d'autres services mais ce n'est pas très logique et ce n'est pas mon inclination naturelle. Donc le choix il est soit d'intégrer la hiérarchie du service "international", ce qu'on m'a proposé à plusieurs reprises, soit de continuer dans une logique de correspondant étranger qui correspond plus à ce que j'ai envie de faire, à mon mode de fonctionnement, à mon caractère probablement. Après dans la hiérarchie des postes, chacun peut avoir des idées différentes. C'est vrai que les grands postes c'est Washington, c'est Londres mais il y en a d'autres». (entretien avec un journaliste de la presse quotidienne nationale française).

S'il est un poste prestigieux, auquel prétendent des journalistes ayant déjà effectué de nombreux passages parmi les capitales les plus réputées parmi les correspondants, il n'est pas

l'objet de vocations<sup>1</sup> et compte tenu de son image (« techno », institutionnel) fait même parfois figure de repoussoir.

« Bon, cela dit quand moi je recherchais des gens pour effectivement rejoindre le bureau européen, j'ai rencontré un certain nombre de confrères à D [nom de son journal], j'ai discuté avec eux. J'ai discuté avec une demi douzaine de candidats potentiels mais il n'y a pas eu 25 candidatures. Ça c'est vrai. C'est vrai parce que Bruxelles est... a toujours pâti de cette idée que bon on fait des papiers très techniques et que c'est pas forcément exaltant. Le challenge il est là : c'est d'arriver à faire en sorte que cette opinion change et qu'il y ait des gens de valeur qui se portent candidat à ce bureau européen ». (entretien avec un journaliste de la presse quotidienne nationale française).

Par conséquent, les luttes pour son obtention sont la plupart du temps inexistantes. C'est le cas, on vient de le voir, pour ce correspondant qui cherchait à recruter des adjoints. C'est aussi ce qui transparaît de ces extraits d'entretiens avec un correspondant et celui qui est son interlocuteur à Paris à propos des circonstances de sa nomination :

**« J'aurais suggéré le Kazakhstan je me serais retrouvé au Kazakhstan ».**

Ce membre du service étranger d'un titre de la presse nationale, explique ainsi les circonstances de l'ouverture d'un poste à Bruxelles en 1992 :

*« Bah c'était un manque dramatique je veux dire. Vu l'importance que prenait le fonctionnement de la Communauté européenne. [...] Voilà : on lançait le marché unique et on n'avait personne à Bruxelles. C'est de la folie furieuse. On était très très en retard donc voilà il a posé sa candidature et puis je crois qu'à l'époque y avait pas eu de concurrence phénoménale. Donc y avait pas eu de problème ».*

La version que donne le correspondant de son arrivée est légèrement différente. C'est à sa demande que va être créé le poste et, si elle n'a guère posé de problèmes, c'est aussi parce que les luttes internes au journal dans lesquelles il était pris rendaient son départ d'autant plus souhaitable.

*« Et puis, finalement, fin 91 on n'avait pas de poste [au journal] [...] et donc j'ai suggéré la création d'un poste à Bruxelles parce que je considérais que ça commençait à devenir légèrement urgent à un an du marché unique. Et donc le poste a été créé en janvier 92 et c'est votre serviteur qui l'occupe depuis cette date. [...]*

**Oui. Et est-ce que ça a été difficile de convaincre [le journal] d'envoyer quelqu'un à Bruxelles ?**

*« Ça a été extrêmement facile parce que, à ce moment-là, il y avait une...des...une lutte interne extrêmement violente et je faisais partie d'une minorité qu'il convenait d'éloigner. Lorsque j'ai suggéré la création du poste, que j'ai suggéré en même temps ma propre candidature... disons que j'aurais suggéré le Kazakhstan je me serais retrouvé au Kazakhstan. Donc non, ça a été extrêmement simple en réalité à ce moment là (rires). Il faut savoir surfer je dirais sur les opportunités historiques (rires). ».*

---

<sup>1</sup> Comme il a pu l'être dans le cas de certains journalistes arrivés dans les années 60 et 70.

D'une manière plus générale, la venue à Bruxelles, parce qu'elle suppose, *a priori*, moins d'investissements et de sacrifices en termes d'éloignement et de compétences linguistiques, s'effectue souvent pour des raisons personnelles<sup>1</sup> ou de manière fortuite<sup>2</sup>. C'est, le plus souvent, un ensemble entremêlé de motivations qui relèvent de tout ces registres qui est avancé. Beaucoup plus rarement, hormis dans les cas déjà évoqués de certains des plus anciens des correspondants, les journalistes mettent en avant un « intérêt » qui aille au-delà de celui de quiconque, une « vocation ». En tout cas, cette nomination n'est jamais vécue comme une consécration professionnelle ou avec l'intense satisfaction personnelle que procure le fait de faire ce que l'on a toujours souhaité faire. Par la suite, certains, comme on l'a dit, vont peu à peu prendre goût au poste, voire y trouver « *ce qu'ils ont toujours cherché* »<sup>3</sup>. Cependant, cette satisfaction découverte peu à peu, passés les premiers mois ingrats, n'avait jamais été anticipée avant que d'arriver à Bruxelles. Tous reconnaissent que l'image du poste est au contraire très peu valorisante à l'intérieur des rédactions et ce, alors même que son importance objective est reconnue par tous.

Le statut du poste est donc flou. Rattachés aux services internationaux, nombre de ses titulaires présentent des profils de correspondants à l'étranger<sup>4</sup>. Pour autant, ils reconnaissent tous, et en premier lieu ceux qui en ont eu l'expérience, qu'il ne s'agit pas là d'une correspondance à l'étranger.

« Je dois dire que Bruxelles, faut pas considérer ça comme un poste étranger. C'est un poste national maintenant. C'est du décentralisé. Je veux dire, si vous êtes le *Télégramme de Brest* vous n'allez pas suivre l'actualité parisienne de Brest, vous allez avoir un bureau à Paris et les mecs qui sont à Paris, il faut qu'ils soient intégrés au truc. Et vous ne trouverez pas ça anormal que ce soit le même mec qui occupe le poste de Paris pendant 50 ans. Parce que le mec il est là-bas, il connaît bien, il connaît des gens, etc. C'est la même chose pour Bruxelles. Bruxelles c'est devenu un poste interne ». (entretien avec un journaliste de la presse quotidienne nationale française)

Notamment, le rapport aux sources n'y est pas du tout le même que celui qui prévaut pour les autres correspondants à l'étranger ; rapport qui se caractérise avant tout par un accès

---

<sup>1</sup> Comme ce journaliste qui, correspondant à l'étranger, souhaitait, à la suite d'un divorce, ne pas s'éloigner de ses enfants qui habitaient Paris. Ou ceux, plus nombreux, qui viennent à Bruxelles pour suivre un conjoint.

<sup>2</sup> Comme ce journaliste anglais qui souhaitait obtenir le poste de Moscou (il a appris le russe au cours de ses études) et qui, alors qu'il apprend qu'il n'aura pas le poste, décide de venir à Bruxelles car il espère y recycler les compétences acquises à Westminster à propos des questions communautaires.

<sup>3</sup> Entretien avec un correspondant français de la presse quotidienne régionale.

<sup>4</sup> Près d'un tiers des enquêtés avait auparavant occupé des postes à l'étranger.

très difficile aux sources de première main. À cet égard, le poste de Washington apparaît comme un repoussoir où, noyés dans un corps de presse gigantesque, les journalistes étrangers n'ont quasiment aucun droit d'accès à des sources gouvernementales qui privilégient, logiquement, les journalistes américains<sup>1</sup>.

« Faire quoi ? Washington ? Pour être coincé devant CNN 24h sur 24h parce que eux sortent tout, parce que les Américains quand on ne travaille pas pour un journal américain, les mecs vous prennent même pas au téléphone. On peut téléphoner au porte-parole de la Maison Blanche, y a un répondeur téléphonique et quand ils entendent que c'est *Wall Street Journal* ils prennent, sinon ils décrochent même pas et ils rappellent jamais. Donc quand on a fait l'Europe avec la diversité, l'accès aux sources qu'on a... du reportage d'initiative qu'on peut faire nous-mêmes, alors que dans la plupart des pays, il faut pas se faire d'illusions, les correspondants vivent de la presse, ils se nourrissent de la presse et ils voient dans le, je sais pas moi, dans le *Los Angeles Times* un reportage super intéressant qui les bottent là dessus, il dira "ça intéresse mon journal, je vais aller voir". Donc ils remettent leurs pas dans des traces qui ont déjà été faites par d'autres. Hein, c'est ça être en poste quand on est étranger. Il n'y a vraiment qu'à Bruxelles où on peut vraiment faire des trucs. Donc à part être grand reporter, ce qui est une race un peu en voie de disparition, Bruxelles comme poste à l'étranger c'est à peu près ce qu'il y a de plus intéressant. » (entretien avec un journaliste, agence de presse britannique).

À Bruxelles au contraire, et si l'on voulait raisonner par l'absurde, il n'y a aucun avantage à être ressortissant belge. Tous les journalistes issus d'un pays de l'UE ont un accès équivalent aux sources communautaires même si des différences apparaissent bien entendu au profit des médias qui font figure de médias européens, c'est-à-dire « locaux » à Bruxelles, comme le *Financial Times*.

Alors qu'en poste dans une capitale étrangère, les journalistes en sont souvent réduits à trouver une grande partie de la matière de leurs articles dans la presse nationale, ils se trouvent à Bruxelles au contact direct des sources. Toutes les institutions de l'Union européenne les accueillent ce qui a pour effet de gommer, dans les pratiques de travail, l'impression d'être à l'étranger.

« Une des caractéristiques essentielles du travail journalistique ici, qu'est quand même différent de plein d'autres postes, c'est que... on est à la base si tu veux. C'est toujours du travail sur des sources premières. Ce qui est quasiment un des seuls endroits au monde au niveau des institutions, tu vois ce que je veux dire. C'est que... souvent dans les autres pays, les correspondants à l'étranger ils travaillent soit avec la presse soit ils ont pas systématiquement accès aux institutions. Ici on a accès à... c'est vraiment... C'est un peu à part. » (journaliste français, agence de presse).

---

<sup>1</sup> Sur le corps de presse de Washington, voir Stephen Hess, *The Washington Reporters*, *op. cit.*

Là aussi ils se trouvent dans un entre-deux (ni au niveau national, ni à l'étranger) qui fait du poste à Bruxelles un cas à part au sein du service international. En fait, ce n'est que lorsqu'ils couvrent l'actualité belge qu'ils retrouvent les conditions de travail habituelles d'un correspondant à l'étranger.

« Mais c'est très spécial parce que c'est difficile [à Washington] pour un journal français d'être le premier par rapport à la presse américaine ou par rapport à la presse britannique. Ici, tout le monde est un peu à égalité quand même par rapport à l'information européenne. Donc c'est plus... excitant. Enfin je veux dire qu'on peut espérer quand même sortir des informations avant les autres. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

De plus, à Bruxelles, ces journalistes retrouvent aussi les sources nationales incarnées par les porte-parole des représentations permanentes (RP) auprès de l'Union européenne. Au sein même des cabinets des commissaires, une personne est souvent en charge de fournir en information les journalistes de la presse nationale. Le milieu des sources à Bruxelles n'est donc pas complètement dé-nationalisé, pas plus que ne l'est le fonctionnement du système politique communautaire. Y compris au sein de l'institution communautaire par excellence (la Commission européenne), des contacts privilégiés sont noués avec la presse nationale du commissaire. Ce contact permanent avec les sources nationales mais aussi avec les représentants politiques nationaux (puisque les ministres organisent des conférences de presse à l'issue des réunions du Conseil des Ministres auxquelles ils participent) mais aussi cet accès direct aux sources communautaires font de Bruxelles un poste fort différent, du point de vue des conditions de travail, d'un poste de correspondant à l'étranger.

Au-delà de ce que l'on peut repérer dans les pratiques professionnelles, la logique du poste sort celui-ci de celle de la correspondance à l'étranger. À bien des égards, couvrir l'actualité communautaire s'apparente davantage à une forme de spécialité journalistique, mais une spécialité journalistique qui ne serait pas thématique (hormis dans les grandes structures ou, a contrario, dans les médias spécialisés ces journalistes couvrent l'ensemble des domaines d'intervention communautaires) mais géographique et/ou institutionnelle. Les correspondants sont en effet davantage des spécialistes du niveau communautaire que de domaines d'action publique particuliers. L'apprentissage et la socialisation que l'on a évoqué dans la première partie et qui constituent une des caractéristiques du poste à Bruxelles comme de la plupart des journalismes spécialisés, sont significatifs de cette logique de spécialisation.

« Spécificité : ça demande une disponibilité à traiter de tas de sujets. Parce que c'est éminemment horizontal. C'est à la fois très spécialisé sur les questions européennes mais éminemment horizontal. Je veux dire, il faut pouvoir se débrouiller avec des sujets quelque fois très pointus. Je prends l'actualité du moment : les OGM, les problèmes de la dioxine, le bœuf aux hormones et puis à côté de ça, l'élargissement [...] la gestion de l'euro, l'euro 11. Vous voyez il y a quand même une diversité... on pourrait en remplir une page... une diversité de sujets très grande. C'est donc un travail de généraliste spécialisé [...] Ça a quand même un inconvénient [...] c'est que c'est un journalisme très papier. Alors bien sûr il y a aussi, ce qui est irremplaçable, le contact avec les fonctionnaires, avec l'équipe d'informateurs qu'on a, les gens qu'on trouve les plus doués et puis maintenant on ne reste pas coincé... déjà on ne reste pas coincé à Bruxelles, le système de la présidence tournante avec les Conseils informels fait que l'Europe... on fait du nomadisme, on se balade un peu partout. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

Le poste de Bruxelles reproduit en fait l'évolution qu'a connu l'Union européenne. De la même manière que l'on est passé d'institutions économiques, où l'essentiel de l'activité était de nature intergouvernementale, à un système institutionnel et politique ayant une dynamique propre et relativement autonome des seules négociations entre gouvernements, le poste, originellement de correspondant à l'étranger, est devenu un niveau géographique et politique de couverture journalistique à part entière. Le succès d'un titre comme le *Financial Times* ou la création récente d'une page dans *Le Monde* sont autant de signes de l'institutionnalisation (et de l'autonomisation) partielle et incomplète de cette actualité dans le travail journalistique. D'une actualité offrant des informations relevant du même type de couverture que les grandes institutions internationales (ONU, OMC) on est passé à une actualité distincte pouvant faire l'objet d'un journal entier ou d'une rubrique autonome.

## **B - La question du rubriquage : la réticence à institutionnaliser et à autonomiser l'actualité communautaire**

La création de rubriques et de services spécifiques à une actualité particulière sont les signes les plus sûrs de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. Comme le souligne Sandrine Lévêque à propos des journalistes sociaux, « *si la mobilisation sur le social est pensable et si cette catégorie s'impose comme catégorie pertinente de l'entendement journalistique, c'est parce que les agents qui s'en emparent parviennent à s'insérer, à être reconnus, dans le groupe des journalistes professionnels [...] en un sens, défendre la spécificité et l'autonomie du social revient, pour les journalistes sociaux, à discuter les règles de l'espace journalistique et, ce faisant, à entériner leur existence [...] Ceux qui investissent la catégorie social doivent en quelque sorte lutter sur deux tableaux. Ils doivent construire le*



social comme catégorie légitime dans l'espace journalistique et, dans le même temps, contribuer à définir un espace professionnel dans lequel cette catégorie fait sens »<sup>1</sup>. La relative autonomisation de ces journalistes et de « leur » actualité est ainsi notamment passée par la création de rubrique « social »<sup>2</sup> dont ils étaient devenus les titulaires légitimes<sup>3</sup>.

Le rattachement des correspondants à Bruxelles aux services internationaux de leurs médias pose des problèmes de plus en plus nombreux. Il entretient notamment un hiatus, à la fois, entre la réalité des pratiques de ces correspondants (qui n'ont plus guère à voir avec celles de la correspondance à l'étranger) et une actualité qui n'a d'étranger que son lieu d'émanation et un service (« international ») avec les contraintes duquel elles entrent en contradiction. La plupart des correspondants ou des membres de services « étranger » rencontrés ont donc fait état des solutions envisagées. La plupart du temps, il s'agit de la création d'une page et d'une rubrique « Union européenne ». Certains journaux ont d'ailleurs lancé de telles pages<sup>4</sup> et ont le plus souvent mis fin à l'expérience<sup>5</sup>.

La création d'une rubrique et d'une page « Europe » ou « Union européenne » pose en effet de nombreux problèmes. Les tensions que suscite et révèle une telle création, voire le simple fait de l'envisager, sont en elles-mêmes très significatives de la manière dont l'actualité communautaire vient remettre en cause les principes d'organisation des rédactions qui sont aussi des principes de découpage du monde social en aires géographique (national/étranger) et en catégorie du débat public (politique/société/économie/sports/culture etc.). Ces rubriques, qui sont souvent aussi des services spécifiques avec des hiérarchies et des responsabilités éditoriales distinctes, sont particulièrement malmenées par l'actualité en provenance des institutions européennes et ce, à un double niveau. Géographique tout d'abord, car l'Union européenne se situe dans un entre-deux mal défini entre le national et l'international. Fonctionnel ensuite dans la mesure où, l'extension des champs de

---

<sup>1</sup> Sandrine Lévêque, *La construction journalistique d'une catégorie du débat public*, op. cit., p. 50-51.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 214 et suivantes.

<sup>3</sup> On peut aussi penser à la mise en place de formations spécialisées au sein des écoles de journalisme. Le Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg propose ainsi un DESS d'« eurojournalisme ». Cependant, aucun de nos enquêtés n'avait suivi ce cursus.

<sup>4</sup> *The Economist* à la fin des années 70 avait une telle rubrique. *Libération* au début des années 1990 avait lancé un « cahier Europe » alors même que le journal n'avait pas encore de correspondant et, récemment, *L'Humanité* a lancé une page hebdomadaire paraissant le vendredi consacrée à l'Union européenne (en n'ayant pas non plus de correspondant à Bruxelles).

<sup>5</sup> Les échecs successifs de *The European* puis de *L'Européen* montrent également la difficile rentabilité économique de titres consacrés exclusivement à l'actualité européenne. Sur le cas de *L'Européen* on renvoie à l'article d'Erik Neveu : « L'Europe comme « communauté inimaginable »? L'échec du magazine français « L'Européen », (Mars-Juillet 1998) », in Dominique Marchetti (dir.), *En quête d'Europe*, Presses universitaires de Rennes, 2003.

compétences des institutions aidant, l'UE intervient dans des domaines qui touchent à peu près toutes les rubriques d'un journal (y compris le sport<sup>1</sup> et la culture<sup>2</sup>) ; c'est-à-dire aussi dans les « chasses gardées » de services et de journalistes spécialisés.

Certains d'ailleurs, parmi les correspondants, considèrent la création d'une telle rubrique comme peu satisfaisante voire surannée : « *Oui mais rubrique régulière, c'est un peu compliqué, ça finit par ressembler à "Lettre de Bruxelles". Un petit parfum vétuste. Non on pourrait sans doute faire des pages un peu factices "Europe" en mettant l'Union et mettons, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et tout ça dans les mêmes pages mais ce ne serait guère qu'une présentation un peu différente.* »<sup>3</sup>. Le plus souvent, les correspondants remarquent qu'une page « Europe » existe d'elle-même dans la mesure où les services étrangers regroupent les papiers des correspondants installés dans les capitales européennes. Bien souvent, la création d'un espace rédactionnel particulier entre en contradiction avec les impératifs de flexibilité. Flexibilité en termes publicitaires, car la vente d'espaces influence le nombre de pages et de signes dévolus à l'actualité internationale. Flexibilité également en termes de contenu ensuite, car les responsables éditoriaux souhaitent pouvoir alterner, sur la même page, les sujets « difficiles » et des articles plus « légers » (opportunité qu'offre peu l'actualité communautaire) :

« C'est un peu difficile à expliquer parce que c'est la structure du journal qui est importante. Parce que [il prend un exemplaire de son journal]. Vous avez : actualités internationale et nationale. Il y a une grande différence entre les deux et Bruxelles est situé entre (rires) entre les deux. Par exemple, fiscalité, c'est un sujet... c'est les relations de la Grande-Bretagne avec l'Europe. C'est "Home news". S'il y a un développement par exemple dans l'élargissement ça c'est pour l'actualité internationale. Et il y a un style différent entre les deux dans le journal. Mais pour l'actualité britannique, c'est plus politique comme sujet. [...] Par exemple, la dimension militaire de l'Europe, ça c'est un papier pour la rubrique étrangère ce que l'Union fait dans ce domaine. Mais vraiment, le bœuf, la fiscalité, ça c'est de l'information nationale.[...] Je pense qu'il y a deux problèmes [pour la création d'une page Union européenne]. Le premier problème, c'est celui de la pagination du journal. La taille du journal varie d'un jour sur l'autre en fonction en fait de l'espace publicitaire. Donc le dimanche la... rubrique étrangère sera assez importante parfois et d'autres fois plus réduite. Je pense que l'idée [...] c'est de ne pas s'enfermer dans une page sur l'Europe. Ça limite votre flexibilité parce que ce qu'ils aiment faire...(je ne sais pas pour les journaux français, j'ai pas l'impression que ce soit pareil)... mais ce qu'ils aiment c'est, sur une page, c'est de varier les sujets. Donc vous avez [il tourne les pages du journal] une sorte de

---

<sup>1</sup> Avec l'influence notamment de la législation communautaire sur les possibilités de transfert des joueurs (Arrêt Bosman).

<sup>2</sup> Notamment dans le cadre de la politique audiovisuelle de l'UE et des négociations à l'OMC (thématique de l' « exception culturelle », problèmes des quotas de diffusion d'œuvres télévisuelles européennes, etc.).

<sup>3</sup> Entretien avec un journaliste français de la presse quotidienne nationale.

mélange entre les informations politiques lourdes et des papiers plus légers [human-interest] avec des gens. Et vous savez parfois, si vous avez une page entière sur l'Europe, alors c'est un peu...indigeste. Donc je pense que ça offre plus de flexibilité. L'autre problème je pense c'est que nous... c'est difficile à dire parfois... Je veux dire qu'en général, ils le feront de manière informelle. Si vous regardez ces pages [il me montre une page du journal], là vous avez Seattle, vous avez l'Autriche... Ça n'a pas été appelé "page européenne" mais on a des papiers sur... qui viennent de Madrid, de Rome et de Moscou. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale de qualité).

C'est bien parce que l'actualité en provenance de Bruxelles malmène le chemin de fer du journal que des tensions peuvent apparaître au sein des rédactions entre les partisans de la création d'un « *espace affirmé* » et ceux qui soutiennent l'idée que les informations communautaires doivent trouver leur place dans l'ensemble du journal :

« C'est compliqué cela dit. C'est pas simple parce que... précisément la la... l'idée de base qui consiste à donner plus de place à l'Union européenne parce que ça concerne tous les secteurs de la société signifie pratiquement que tous les secteurs du journal sont concernés par l'Union européenne. Donc la logique qui consiste à enfermer les problèmes de l'Union européenne dans une page et de ne pas les distiller dans tout le chemin de fer du journal, elle n'est pas évidente. Donc... il faudra effectivement concevoir qu'il y a un certain nombre de papiers qui concernent l'institution européenne, les institutions européennes qui viendraient dans une page mais le bureau européen devrait être aussi l'apporteur de copies pour les autres secteurs, les autres services du journal. Donc tout ça n'est pas... n'est pas encore bien clair. C'est vrai. Et il y a d'autres effectivement partisans de, d'une conception au contraire : "il faut pas créer un espace affirmé, comme on dit dans le jargon journalistique, mais au contraire que le bureau européen envoie des papiers un peu partout dans le chemin de fer". Bon, ce débat-là est toujours en cours. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

« C'est l'un des reproches que lui [le correspondant] fait souvent au journal. C'est que la dimension Europe n'est pas dans les têtes chez tout le monde. C'est que là-dessus on a un dysfonctionnement auquel on a réfléchi de temps en temps en se disant "est-ce qu'il faudrait pas qu'on aie une cellule Europe avec des gens qui soient vraiment mobilisés et qui soient capables de faire passer la dimension européenne dans tous les thèmes qui sont abordés : que ce soit en société, en culture ? Qu'on ne perde jamais de vue la dimension européenne". Ça commence à se faire. On sent quand même maintenant que sur les sujets qu'on traite, on a maintenant beaucoup plus systématiquement le réflexe du comparatif quoi, d'aller voir ce que font les voisins et quelle est l'évolution. Voir si la France s'inscrit dans une dimension européenne. [...] Mais c'est vrai que pour le moment l'Europe [dans le journal] c'est quand même incarné à 95% par X [le correspondant] hein. Et on n'a jamais réussi non plus... Alors on y a songé, on est très tenté par ce que font certains canards, d'avoir des pages Europe. Europe et puis de l'autre côté reste du monde. On a essayé de le faire au moment [de la nouvelle formule] mais ça bloque très rapidement sur des contraintes de pagination, de pub, de machins ce qui fait qu'au niveau des maquettes après ça c'est insoluble (inaudible) tout en se disant que ce serait formidable si on avait une séquence Europe. » (journaliste française du service étranger d'un quotidien national).

La création d'une rubrique spécifique ne résoudrait d'ailleurs sans doute pas cette tension, car, comme l'anticipe ce journaliste, celle-ci, compte tenu de l'étendue des compétences communautaires, aurait tendance à « vampiriser » l'ensemble du journal :

« Mais ça c'est un problème de chemin de fer c'est-à-dire que le traitement de l'Europe : où est-ce que ça doit se faire ? C'est à dire bon en pages « politique intérieure », c'est pas... La politique vous verrez dans [le journal] si vous regardez le découpage des séquences... euh... y a des sujets qui sont à la limite de l'international et du politique donc c'est un choix. La vache folle par exemple vous pouvez regarder dans le journal où c'est traité. Ça passe son temps à naviguer entre l'international, la société et l'économie. C'est hallucinant. Je veux dire que le lecteur bon “débrouille-toi”. Le lecteur si tu t'y retrouves tu gagneras un voyage et c'est... il devrait y avoir un traitement unitaire et ça ça n'est pas fait dans [le journal] ou dans [nom du journal concurrent] d'ailleurs, c'est pareil. C'est vrai que ça nécessiterait la création de pages “Europe”. Le problème c'est que si on crée les pages Europe : qu'est-ce que vous mettez dans vos pages Europe donc entre l'international et la politique intérieure ? Vous créez une section Europe. La section Europe est-ce que vous mettez l'actualité intérieure des pays européens : oui, non ? Oui manifestement, ça va dedans. Où s'arrête l'Europe ? La Russie vous la mettez où ? Hors Europe ? Bon manifestement hors Europe. L'Ukraine ? Dans ou hors ? Bon allez hors ? La Moldavie ? Dans, hors ? Allez bon allez on la met dedans. Donc, vous voyez, il faut faire tout un découpage... un raisonnement géographique, un raisonnement en termes de sujets. La culture européenne vous la mettez où ? Dans les pages Europe ou dans la section culture ? Ah non, la culture par nature c'est international donc vous allez laisser la culture dans les pages culture. Mais la directive “télé sans frontières”, ça rentre dans vos pages Europe ou ça va dans les pages culture, ou dans les pages médias ? Purée ! Personne n'arrive à s'en sortir de ça. On peut pas créer... Il faut faire des choix clairs. C'est vrai que les pages Europe permettraient de simplifier le choix et... mais les pages Europe sont pas forcément les pages “construction communautaire”. Et si c'est des pages “construction communautaire”, encore une fois vous vous retrouvez avec des sujets qui normalement iraient en pages médias qui se retrouvent là et vous purgez toute la séquence économique de la plupart de ses sujets. La fusion DASA-Aérospatiale c'est de l'Europe ou c'est de l'économie ? Les conséquences sont sur la défense européenne sont énormes donc il est évident que moi si j'avais été chef des pages Europe j'aurais exigé que le sujet soit traité en pages Europe, la fusion DASA-Aérospatiale. Et on se serait castagnés avec le chef du service économie. Donc c'est difficile... C'est vrai que c'est frappant mais, en même temps, il faut comprendre dans le déroulé d'un journal que c'est pas évident. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Hormis dans le cadre de la création récente d'une page européenne quotidienne dans *Le Monde*, la plupart des correspondants doivent donc composer avec le service international qui est leur service de rattachement. Les inclinations des responsables du service, la place disponible et le reste de l'actualité avec lequel entre en concurrence l'information en provenance de Bruxelles, rendent aléatoire la place qu'occupe quotidiennement l'Union européenne dans les pages du journal.

« C'est vrai que rouler sur la certitude qu'on a un espace imparti, ça permet plus de choses parce qu'on peut anticiper, demander à l'ensemble des correspondants qu'on a en Europe par exemple de donner des contributions sur un thème qu'on aura envie de mettre en valeur tel jour et donc c'est plus dynamique. Tandis que là finalement, on fonctionne sur cinq pages dont on ne sait jamais le matin qui va toucher le gros lot ou pas. [...] Bah c'est en fonction de hiérarchies... déjà propres à... il y a trois chefs de service, non un chef de service et deux adjoints au service étranger donc chacun a ses affinités géographiques plus ou moins prononcées déjà (rires) et non mais sinon on fait une hiérarchie de ce qui est plus ou moins important pour l'avenir de l'humanité (rires). » (journaliste française, service étranger d'un quotidien national).

L'apparition, en janvier 2000, d'une page « Union européenne » dans *Le Monde* constitue un très bon révélateur des problèmes que posent l'institutionnalisation de l'actualité communautaire<sup>1</sup>. En remettant en cause les hiérarchies internes et la culture organisationnelle du quotidien, elle met à jour les problèmes de rubriquage que l'on vient d'évoquer. Cependant, cette stratégie est aussi significative de la pertinence économique et éditoriale d'une couverture intensive de l'UE lorsque celle-ci est resituée, non plus, comme on l'a évoqué précédemment, dans des stratégies éditoriales qui cherchent à attirer un lectorat aussi large que possible mais guidées par le souci de fidéliser des franges de lectorat intéressant fortement certains annonceurs<sup>2</sup>.

Au-delà des enjeux économiques et organisationnels qu'elle soulève, l'enjeu sous-jacent de la création de rubriques ou de pages « Union européenne » est celui des modes d'appréhension de ce système politique et institutionnel. La création d'un espace rédactionnel dédié constitue une reconnaissance de sa relative autonomie et du fait que son fonctionnement, ses acteurs et ses décisions, obéissent à des logiques spécifiques auxquelles il convient de réserver une place à part. A contrario, le fait de ne pas institutionnaliser une rubrique revient à faire de l'UE une simple dimension supplémentaire de l'information voire un continuum de la compétition politique nationale.

On va maintenant voir comment, ceux qui disposent d'un correspondant à Bruxelles, tentent de gérer, et sous quelles formes, la tension très forte qui s'exerce entre le type d'information qui en provient et la définition dominante de l'information.

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe 5.

<sup>2</sup> Comme le soulignent Patrick Le Floch et Nathalie Sonnac (*Economie de la presse*, La Découverte, 2000), ce qui fait la spécificité économique de la presse est la nécessité, pour ces entreprises, de se situer sur deux marchés : celui du lectorat et celui des annonceurs. Les journaux sont en effet vendus deux fois. La première au lecteur et la seconde aux annonceurs. Ces deux marchés ne sont, bien entendu, pas indépendants l'un de l'autre puisque de l'ampleur et de la structure de la première vente dépendra l'ampleur et la structure de la seconde.

## **SECTION 2 – LES MATRICES NATIONALES D’INTERPRÉTATION DE L’ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE**

Si, comme on l’a dit, l’ensemble des correspondants à Bruxelles sont statutairement rattachés à la rubrique et au service « internationaux » de leurs médias, l’intégralité de leur production ne trouve pas sa place dans les seules pages « étranger ». Du côté français, nombre de papiers iront en effet dans la rubrique « économie », tandis que, pour les correspondants britanniques, en plus des deux destinations prioritaires (étranger et économie) évoquées, un certain nombre aboutiront en pages « politiques ». D’un point de vue analytique et non pas simplement comptable, ce sont des différences encore plus profondes dans les modes de traitement de cette actualité commune qui apparaissent. Non seulement, on l’a dit, les correspondants doivent compter avec une tradition du poste et un milieu de sources qui pèsent lourdement sur leurs pratiques, mais ils doivent tenir compte du cadre cognitif dans lequel les éléments qu’ils rapportent vont prendre sens. Des logiques nationales irréductibles, qui renvoient aux histoires politiques des deux pays, mais aussi à celles de leurs champs journalistiques, viennent en effet encadrer leur production. Il ne s’agit pourtant pas ici de dépeindre, voire de théoriser, des rapports nationaux à l’UE. Evoquer des cadres cognitifs distincts, ne signifie pas forcément en effet en rester au niveau des phénomènes langagiers et culturels. Au contraire, ces logiques intellectuelles n’importent que dans la mesure où elles trouvent leur expression dans des types de relation différenciée des correspondants avec leurs rédactions.

Retracer les histoires parallèles et enchevêtrées des rapports nationaux à l’Union européenne de la France et de la Grande-Bretagne, et analyser les modes de structuration et les principes de fonctionnement de leurs champs journalistiques outrepassent, et de loin, l’ambition de cette recherche. Ils constituent en effet deux objets de recherche à part entière. Néanmoins, et même si en l’espèce on doit se contenter de sources de seconde main<sup>1</sup>, on ne

---

<sup>1</sup> Ici se pose un problème de sources consultables sur le sujet. Alors que la littérature sur la relation de la Grande-Bretagne est abondante (y compris en langue française : Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, *op. cit.*, Pauline Schnapper, *La Grande-Bretagne et l’Europe. Le grand malentendu*, *op. cit.* et depuis longtemps : Françoise de La Serre, *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, 1987), il n’existe pas d’ouvrage générique sur le même thème pour la France. Le seul ouvrage disponible sur le sujet est, de manière révélatrice, une historiographie recensant l’ensemble des travaux épars sur la question : Pierre Gerbet, *La France et l’intégration européenne*, *op. cit.* De la même manière, il n’existe pas de travaux sur l’histoire de la question européenne dans la presse française. Le seul travail que nous ayons pu consulter est un mémoire de maîtrise d’histoire (Hervé Serres, *Etude de la construction européenne à travers le journal Le Monde : 1950-1962*, Mémoire de maîtrise en sciences historiques, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, juin 1998) mais il ne porte que sur une période limitée et sur un seul titre. L’objet de cette recherche n’étant pas de retracer de manière historique les trajectoires suivies par ces deux presses nationales à l’égard de l’Union européenne, on en est réduit à faire état des quelques renseignements trouvés dans des ouvrages ne

peut faire l'économie de ce détour (qui n'en est pas un, tant les éléments qu'il contient traversent le discours des correspondants et guident fortement leurs pratiques). Afin de limiter le propos à ce qu'il peut nous apprendre sur l'objet, on s'en tiendra aux différences majeures entre nos deux cas nationaux, tant d'un point de vue politique que journalistique. La méthode comparative n'a en effet de sens que dans la sélection des variables pertinentes ; sélection qui abandonne alors les variations infinies qui existent entre deux pays<sup>1</sup>.

Puisqu'il ne s'agit pas de comparer deux pays non plus que d'analyser comment deux presses nationales traitent de l'UE, mais de comprendre les différences de fonctionnement de deux groupes nationaux de journalistes appartenant à un même groupe professionnel, on s'en tiendra à deux éléments qui permettent de mieux comprendre comment ces correspondants se positionnent par rapport à l'actualité communautaire. On a dit que, parmi l'éventail des possibles journalistiques, s'était imposée une tradition experte et institutionnelle de couverture de l'Union européenne. Cependant, celle-ci n'a pas la même prégnance selon que l'on est journaliste français ou britannique. Non seulement parce qu'il s'agit avant tout, comme on l'a vu, d'une histoire française<sup>2</sup> mais aussi parce que les éléments structurants du débat interne sur l'UE font de ce modèle professionnel un patron plus ou moins adapté aux demandes des rédactions.

Dans la mesure où, on vient de le voir, les médias se montrent réticents à institutionnaliser (par la création de rubriques spécifiques) l'actualité communautaire, cette information reste dépendante, dans son interprétation, de schèmes de perceptions dont les termes se définissent ailleurs. À l'intérieur du champ politique où, selon que la question européenne est un enjeu de la compétition partisane ou non, il devient possible de la constituer politiquement dans ce cadre. Au sein du champ journalistique, ensuite, selon

---

portant pas explicitement sur le thème. La comparaison, lorsque l'on entreprend de travailler à partir de sources de seconde main, trouve donc ici ses limites et, paradoxalement, on se trouve mieux renseigné sur le cas national qui n'est pas celui de notre état civil.

<sup>1</sup> Il s'agit plutôt ici de souligner ce qui distingue de manière saillante les deux situations nationales en ne retenant que les éléments qui viennent informer le travail de terrain. Ces éléments comparatifs n'ont donc de sens que parce qu'ils viennent, en quelque sorte, surplomber tout ce que l'on a dit et va dire à propos de ces deux groupes journalistiques. Si, dans la première partie de ce travail, on a analysé le corps de presse accrédité auprès des institutions communautaires comme une institution sociale dont il est possible de souligner certaines caractéristiques et certains principes de fonctionnement, la pratique des journalistes ne peut se comprendre qu'en rapport avec les logiques nationales qui président à leur activité. Le travail de terrain, qu'il s'agisse d'ailleurs des entretiens ou des observations, donnait en effet à voir et à entendre trop de différences pour s'en remettre uniquement aux éléments relevant de l'organisation de ce groupe professionnel.

<sup>2</sup> Ou plutôt d'une histoire qui n'a guère concerné les britanniques en raison de l'entrée tardive de la Grande-Bretagne dans la Communauté mais aussi d'une politique de *turn-over* qui voit ces correspondants changer beaucoup plus souvent que ne le font les Français.

qu'elle clive les positions qui occupent les différents médias ou, au contraire, qu'elle n'est que marginale dans sa structuration.

Bien entendu, ces deux variables ne sont pas indépendantes l'une de l'autre : on comprendrait ainsi mal comment une presse pourrait se déchirer sur les questions européennes si le champ politique national n'était pas lui-même traversé par cette ligne de fracture. Cependant, les logiques propres au champ journalistique viennent donner son sens et sa pertinence à ce facteur. Selon qu'un espace journalistique national est plus ou moins structuré par des variables politiques et qu'elles constituent même un élément de l'identité et du positionnement de chaque titre, les échos du débat qui prend place au sein de la compétition politique prennent plus ou moins d'ampleur dans la presse. Dans un cas, justement, la presse peut amplifier et radicaliser les termes du débat. Dans l'autre, elle contribuera à assourdir et à marginaliser ces éléments en les ramenant à ce qu'ils sont, c'est-à-dire un enjeu, parmi d'autres, de la compétition politique.

Correspondants français et britanniques doivent donc composer avec des situations politiques et journalistiques très différentes. Pour les journalistes français, la principale contrainte dans leurs relations à la rédaction nationale réside dans l'impossibilité de convoquer des schèmes d'interprétation politiques de l'actualité, que ceux-ci soient nationaux ou communautaires. Dans la mesure où les questions européennes ne sont que peu discriminantes au sein du champ politique français (au moins depuis le référendum de Maastricht) et que les médias, déjà peu politisés, s'accordent largement sur les bienfaits de l'UE, ils sont largement cantonnés au registre journalistique de l'information institutionnelle. Ils doivent dès lors gérer la tension entre une conception de l'information, dominante au sein des rédactions et des services internationaux, qui entre justement en contradiction avec ce type d'information.

Les correspondants britanniques se trouvent dans une situation qui se présente comme l'image inversée du cas français. Pour ceux-ci, c'est l'obligation de faire entrer une information institutionnelle dans des cadres d'interprétation politique nationaux, c'est-à-dire étrangers aux logiques propres au niveau européen, qui est problématique. Si, parce qu'elle est éminemment politique dans le contexte britannique, l'information sur l'UE est davantage susceptible d'intéresser les rédactions, cet intérêt de Londres se traduit, pour les correspondants, par une subordination à des attentes, tant en termes de sujets à couvrir que de manières de le faire, souvent contradictoires avec les logiques de production de l'actualité communautaire à Bruxelles.



## A – Les configurations nationales des champs journalistiques et politiques

« La difficulté particulière pour la Grande-Bretagne est certainement que nous avons un véritable problème avec une partie de nos médias sur l'enjeu européen » (Tony Blair, *The Guardian*, 12 décembre 1998<sup>1</sup>)

« Globalement les médias nationaux, particulièrement français, particulièrement audiovisuels, ne s'intéressent pas à l'Europe, n'y connaissent pas grand-chose, décrètent que tout cela ennue tout le monde et caressent ainsi le cercle vicieux comme disait Ionesco » (Olivier Duhamel, parlementaire européen, PSE, cité dans *Libération*, « Insondables européens », 12 septembre 2000).

À bien des égards, les champs journalistiques français et britanniques proposent, en matière de politisation, des configurations à fronts renversés. Alors que l'histoire de la presse française d'après-guerre est celle d'une dépolitisation des titres après une période, celle qui suivit immédiatement la Libération, de floraison de titres engagés, celle de la presse britannique est au contraire celle d'une politisation<sup>2</sup> très forte, où les titres se positionnent idéologiquement et politiquement de manière très explicite.

Comme le dit Marc Martin<sup>3</sup>, « *alors que la presse quotidienne de la Libération est d'abord une presse engagée, l'évolution conduit rapidement à une presse qui évite avant tout d'affirmer une position sur les sujets délicats, de crainte de choquer une partie de son public. Dès 1946, un phénomène de dépolitisation s'amorce, pour aboutir à une presse d'information* ». Sous la pression de facteurs économiques (grèves de 1946-1947 des ouvriers du Livre, renchérissement des coûts de fabrication et faiblesse du marché publicitaire), de nombreux titres vont disparaître et ceux qui resteront préféreront, afin d'attirer un lectorat important, neutraliser leur positionnement politique. « *Ainsi, une demi-douzaine d'années après sa naissance, la presse engagée de la Libération est en pleine déroute, et, vingt ans après, la plupart des titres qui survivent sont devenus des journaux commerciaux, au contenu suffisamment incolore pour convenir à un large public* »<sup>4</sup>. À la suite de la victoire de la gauche en 1981 et de l'intensification de la concurrence entre les titres idéologiquement

---

<sup>1</sup> Cité dans Agnès Alexandre-Collier, *op. cit.*, p. 148.

<sup>2</sup> On entend ici par politisation, le fait qu'un média défende explicitement certaines options politiques, voire soutienne, à l'occasion des élections, un parti ou un candidat plutôt qu'un autre.

<sup>3</sup> Marc Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, p. 305.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 307.

proches du nouveau pouvoir, la « *neutralisation politique* »<sup>1</sup> de la presse écrite et de la télévision (sous l'effet, notamment, des privatisations) va s'imposer comme la nouvelle norme. Du coup, « *alors que [les journalistes] devaient auparavant faire valoir leur compétence politique, c'est-à-dire à la fois leur fidélité partisane et leur capacité à mettre en forme l'information selon les catégories requises par les luttes politiques, il leur est maintenant nécessaire de traiter l'information de façon "objective" afin que la crédibilité et l'impartialité du journal ne puissent être mises en cause* »<sup>2</sup>. Ces processus, conduiront à un marché de la presse écrite où le prix de vente est élevé, les titres peu nombreux et les lectorats relativement limités. C'est-à-dire l'opposé, termes à termes, du marché de la presse britannique.

La presse britannique est en effet quant à elle, très politisée<sup>3</sup>. Qui plus est, comme le rappelle Jeremy Tunstall<sup>4</sup>, il s'agit aujourd'hui d'une presse très majoritairement positionnée à droite c'est-à-dire également eurosceptique dans la mesure où ces titres reprennent assez largement à leur compte l'euro-scepticisme thatcherien<sup>5</sup>. Ainsi, alors que l'écart entre le parti conservateur et le parti travailliste n'était, en 1992, que de 8%, il atteignait, dans la presse, 43% en termes de diffusion des titres selon le parti qu'ils soutiennent. En 1997, 60% des quotidiens et 5 *sunday papers* sur 9 soutenaient Blair alors que les résultats des élections donnaient 3,4 millions de voix pour les Tories et 8,6 pour le Labour<sup>6</sup>. Cependant, davantage qu'un revirement politique, ces soutiens pour le leader du parti travailliste semblent liés au discrédit qui frappait John Major et les membres les plus impopulaires de son cabinet ainsi

---

<sup>1</sup> Philippe Juhem, « Alternances politiques et transformations du champ de l'information en France après 1981 », *Politix*, vol. 14, n°56, 2001, pp. 185-208.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>3</sup> Contrairement à des analyses qui tendent à réserver à la presse populaire cette tendance à la politisation de l'information, il apparaît que la presse de qualité est elle aussi extrêmement politisée. L'assimilation, parfois rapide, de la presse britannique au modèle américain, qui ne manque pas une occasion de rappeler la distinction entre information et commentaire dans ces derniers, semble singulièrement datée et formaliste. Datée car la presse française sépare, elle aussi, éditoriaux et commentaires de l'information proprement dite. Formaliste car le degré de politisation de la presse ne peut se mesurer uniquement à cette distinction. Par ailleurs, l'argument qui réserve à la presse populaire d'être politisée n'est guère tenable comme on va le voir à partir de notre terrain. Terrain où, on le rappelle, on ne trouve aucun journaliste travaillant pour la presse populaire. D'ailleurs, le groupe socio-professionnel le mieux représenté (après les enseignants) aux Communes était celui des journalistes qui a dépassé celui des avocats qui le devançait en 1951 (« From the editor's chair to the back benches », *The Independent*, 21 mai 2001).

<sup>4</sup> Jeremy Tunstall, *Newspaper power*, *op. cit.*, p. 240 et suivantes.

<sup>5</sup> Sur ce point, voir Peter J. Anderson et Tony Weymouth, *Insulting the public ? The British Press and the European Union*, *op. cit.*

<sup>6</sup> Bob Franklin (ed.), *Social Policy, the Media and Misrepresentation*, *op. cit.*, p. 7.

qu'au renouvellement idéologique que Tony Blair venait de faire connaître au parti travailliste.

D'après Jeremy Tunstall<sup>1</sup>, Winston Churchill fut la première star médiatique durant une période (1940-1955) qui fut celle d'une forte politisation. Entre 1955 et 1975, la politisation des journaux fut beaucoup moins intense : notamment en raison de personnalités politiques (Macmillan, Heath et Wilson) consensuelles. D'autre part<sup>2</sup>, « *la télévision montra que sa couverture, précautionneusement équilibrée, de la vie politique (requise par la loi), pouvait être populaire, le sentiment que la couverture bruyante et partisane de la presse dans l'ère précédente appartenait, à l'âge de la télévision, au passé* ». Et ce, d'autant plus que les journaux les plus liés aux partis politiques ne rencontraient plus le succès commercial.

À partir de 1975, on assiste à un retour de la politisation de la presse liée à la personnalité de Margaret Thatcher mais aussi à des changements dans l'industrie de la presse. La montée de l'hostilité à l'égard des syndicats de la presse que Margaret Thatcher se promettait de mater en même temps qu'elle lançait de nombreuses privatisations ce qui augmentait le marché publicitaire, va entraîner une politisation très à droite de la presse écrite. À partir de 1979, les journaux conservateurs dominent les trois marchés de la presse britannique et cette domination est encore plus forte dans les secteurs « *midmarket* » et « *upmarket* ». Ce qui, d'après Jeremy Tunstall<sup>3</sup>, « *signifia que, jour après jour (aussi bien que pendant les élections), la presse favorable aux Conservateurs dirigeait l'agenda de la presse écrite et, inévitablement, au moins jusqu'à un certain point, également celui de la radio et de la télévision* ».

Deux changements éditoriaux vont contribuer à la montée du pro-conservatisme : la tabloïdisation et l'introduction de la couleur. À compter de cette période, les premières pages politiques des journaux de milieu de marché deviennent de véritables slogans politiques (les tabloïds étant quant à eux encore moins inhibés). C'est également l'époque des *columnists* politiques, majoritairement à droite, dans les journaux conservateurs et de l'interventionnisme de grands propriétaires qui influencent le fonctionnement de leurs rédactions : les événements relatés deviennent de plus en plus l'occasion pour les journaux de mettre en avant leur ligne politique. Comme l'expliquent James Curran et Jean Seaton, les années 1970 et 1980 furent marquées par l'émergence d'« *une nouvelle génération de propriétaires majoritairement à droite [...] qui adoptèrent un style de management plus interventionniste et personnalisé [...] L'impact du changement managérial fut renforcé par les mécanismes impersonnels des forces du marché. Les coûts croissants et la redistribution de la publicité, qui suivirent la déréglementation, contribuèrent à mater et à dépolitiser la presse populaire radicale qui avait survécu* »<sup>4</sup>.

Pour saisir, à la fois la politisation de l'ensemble de la presse britannique mais aussi la domination d'une presse très majoritairement marquée à droite, il faut prendre la mesure de l'importance de la constitution de véritables empires de presse<sup>5</sup> comme celui de Rupert Murdoch<sup>6</sup> : trois (*The Sun*, *News of the World*<sup>1</sup>, *The Sunday Times*) des six journaux leaders en

---

<sup>1</sup> Jeremy Tunstall, *Newspaper Power*, *op.cit.*, p. 243.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 244.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.241.

<sup>4</sup> James Curran et Jean Seaton, *Power without Responsibility*, *op. cit.*, p. 104.

<sup>5</sup> Sur cette question, voir Jeremy Tunstall et Michael Palmer, *Media Moguls*, Routledge, 1993.

<sup>6</sup> D'autres grands patrons de presse dirigent des groupes qui dominent largement le marché de la presse écrite. Si News Corporation (détenu par Rupert Murdoch) représentait en 1997 une diffusion de 10,6 millions d'exemplaires, le groupe *Daily Mail/Associated Newspapers* (détenu par Lord Rothermere et comprenant le *Daily Mail* et le *Mail on Sunday*) en diffusait 5 millions et le groupe Hollinger (appartenant à Conrad Black :

terme de diffusion lui appartiennent. N'ayant jamais fait mystère de son orientation politique ni de son souhait de voir ses journaux épouser ses vues, ce sont aussi des raisons économiques<sup>2</sup> qui le poussèrent à faire de ses titres des soutiens des gouvernements conservateurs (jusqu'en 1995).<sup>3</sup>.

Afin de conserver la part travailliste de son lectorat, Rupert Murdoch va ramener la rubrique politique à une seule page et ses journaux vont attaquer les ministres conservateurs notoirement impopulaires. C'est cependant l'ampleur de la diffusion de ces journaux qui les rend si importants.

Le passage de Margaret Thatcher au 10, Downing Street (1979-1990) va personnaliser cette politisation. La Premier Ministre et son conseiller en matière de presse (Bernard Ingham) vont se concentrer leurs relations publiques (qu'ils vont fortement professionnaliser) sur la télévision et les tabloïds et ignorer largement la presse de qualité. La « Maggiemania » et la proximité des propriétaires de journaux à la Premier Ministre vont aussi atteindre des sommets lorsque des éditeurs devinrent Lords une fois Margaret Thatcher arrivée au pouvoir (ce furent le cas de ceux du *Sun*, du *Sunday Express* et du *Daily Mail*)<sup>4</sup>.

Le départ des journaux de Murdoch sur les quais de Wapping<sup>5</sup> va entraîner une baisse des soutiens de la presse favorable à Margaret Thatcher. D'autre part, le lancement en 1986 de *The Independent* positionné au centre gauche, qui, en dépit de la faiblesse de son tirage, tend à recentrer politiquement le marché de la presse de qualité. Enfin, des journaux comme le *Times*, le *Daily Telegraph*, *The Independent*, et le *Financial Times* s'avèrent alors, de manière plus ou moins accentuée et récurrente, critiques à l'égard du gouvernement conservateur.

En 1992-1993, John Major, et plus largement les conservateurs, connaissent une forte baisse de popularité. En 1995, conformément au pragmatisme politique qui caractérise la politique éditoriale de la plupart de ces titres, le *Daily Mail*, le *Sun*, le *Times* et le *Daily Telegraph*, tous titres traditionnellement à droite, s'opposent à sa réélection à la tête du parti conservateur et apporteront ensuite leur soutien à la candidature de Tony Blair. En 1997, alors même que la majeure partie des journaux étaient d'obédience conservatrice et affichaient leur euroscepticisme, seuls *The Express* et *The Daily Telegraph* soutinrent les Tories. Le *Sun* appela même à voter pour Tony Blair et le *Times*, pour la première fois depuis plus de trente ans, ne donna aucune consigne de vote. Signe, cependant, que la question européenne, transcende celle du soutien apporté à tel ou tel parti, le *Sun*, tout en soutenant Tony Blair depuis 1997, continue d'être violemment anti-européen et a même fait de cette question un des points de tractation du renouvellement de son soutien au leader travailliste lors des dernières élections législatives.

---

*Daily Telegraph* et *Sunday Telegraph*, premier quotidien de qualité) 1,7 millions : chiffres cités dans James Curran et Jean Seaton, *Power without Responsibility*, op. cit., pp. 80-81.

<sup>1</sup> Traditionnellement à droite bien avant son acquisition en 1979.

<sup>2</sup> Acquis en 1969, *The Sun* est à l'origine à gauche. Ce n'est qu'en 1979 qu'il passe à droite. Murdoch court au secours de la victoire et espère des faveurs en matière de régulation du marché. Si *The Sun* n'était pas devenu conservateur en 1979, le *Daily Star* aurait été le seul journal populaire de ce bord politique. Or ce dernier est lancé en 1978 alors que le *Daily Mirror* est traditionnellement Labour. Ce sont donc également des questions de différenciation compétitive qui font changer Murdoch. Le positionnement politique des titres étant également, au moins partiellement, un positionnement sur le marché, très compétitif, de la presse populaire.

<sup>3</sup> Jeremy Tunstall, *Newspaper power*, op.cit, p. 242.

<sup>4</sup> La manière dont ces titres couvrent la vie politique va même jusqu'à provoquer au sein du *Daily Mail* en 1983, la protestation de 57 journalistes à l'encontre de la manière dont leur journal suit les élections (cité dans Jeremy Tunstall, *Newspaper Power*, op. cit., p. 248).

<sup>5</sup> Afin de contourner les syndicats des imprimeurs de presse, Rupert Murdoch va préparer, dans le plus grand secret, le déménagement de l'ensemble de ses titres sur un même site, à Wapping.

Très majoritairement à droite, la presse britannique est également très largement eurosceptique. Trait qu'il est très hasardeux de tenter de repérer dans le champ journalistique dans la mesure où la presse est, comme on l'a dit, peu politisée et où le champ politique lui-même n'est pas, ou plus, polarisé par la question européenne. Dans son ouvrage, Agnès Alexandre-Collier<sup>1</sup> indique que « *l'enjeu européen a joué un rôle fondamental dans le débat national, dépassant les clivages traditionnels qui définissent les grandes familles politiques britanniques au point d'aboutir, selon les périodes, à une recomposition radicale du système politique* » et de conclure l'introduction de son ouvrage en soulignant que « *d'une simple question marginale, l'Europe est finalement devenue, dans le débat politique britannique, l'enjeu politique le plus important et, également, le plus dévastateur de ces dernières années* »<sup>2</sup>. Bien évidemment, on ne saurait en dire autant du cas français où la question européenne n'est plus, depuis la ratification du référendum de Maastricht et la marginalisation (que ce soit au sein des partis ou du champ politique) des opposants à l'UE<sup>3</sup>, qu'un enjeu périphérique de la compétition électorale<sup>4</sup>. D'ailleurs, à l'affirmation d'Agnès Alexandre-Collier répond, à distance, celle de Pia Christina Wood<sup>5</sup> : « *Le consensus général qui traverse le spectre politique, combiné avec le contrôle personnel de Mitterrand sur la politique européenne de la France, ainsi que le relatif désintérêt du public par rapport à la Communauté, ont signifié que "l'Europe" n'est jamais<sup>6</sup> devenue une question politique*

---

<sup>1</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p. 9-10. Sur le rapport de la Grande-Bretagne à la construction européenne, on renvoie à l'annexe 3.

<sup>2</sup> Karine Cabrol (« Les partis politiques britanniques et l'intégration européenne », *Politique européenne*, n°6, 2002, pp. 5-17, p. 13) souligne la même chose : « *Depuis le début des années 1990, et lors de la ratification du traité de Maastricht par le Parlement de Westminster, l'intégration européenne semble être en effet devenue un véritable enjeu politique, qui a permis la recomposition de la compétition partisane, voire de la vie politique britannique, c'est-à-dire l'alignement des clivages partisans sur les attitudes envers l'Europe* ».

<sup>3</sup> Sur ce point, on renvoie à : Pia Christina Wood, « French Political Party Opposition to European Integration, 1981-1996 : Myth or Reality ? », in Alan W. Cafruny et Carl Lankowski (eds.), *Europe's Ambiguous Unity. Conflict and Consensus in the Post-Maastricht Era*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 1997, pp. 131-154. Et notamment p. 144 : « *La question de "l'Europe" comme question nationale cruciale a [été] provoquée par le référendum de Maastricht. Beaucoup ont soutenu, prématurément, qu'avec le référendum l'Union européenne avait franchi la barrière de l'indifférence du public et du désintérêt des partis et avait été élevée au rang de question nationale au même titre que le chômage, l'économie, l'éducation, et ainsi de suite. L'UE a certainement été au centre du débat au moment du référendum, mais il pouvait difficilement en être autrement.* ». D'ailleurs, les élections européennes de 1994 ont finalement prouvé « *que la force de l'opposition politique au traité de Maastricht avait signifié que "l'Europe" ne pouvait plus ne pas être considérée comme une question politique, mais elle ne pouvait pas non plus mettre en cause la priorité accordée aux questions nationales* » (*Ibid.*, p. 146).

<sup>4</sup> Michel Mangenot, *Une saillance relative. Les questions européennes dans la campagne présidentielle de 1995*, op. cit. et Jacques Gerstlé, « La dynamique nationale d'une campagne européenne », chap. cit.

<sup>5</sup> Pia Christina Wood, « French Political Party Opposition to European Integration, 1981-1996 : Myth or Reality ? », chap. cit., pp. 149-150.

<sup>6</sup> Depuis 1981.

*nationale contentieuse d'importance. En conséquence, les partis politiques ont rarement consacré beaucoup d'attention à l'Europe dans leurs campagnes électorales ».*

Paradoxalement, c'est parmi les médias absents de Bruxelles qu'on repère le mieux l'influence de ces deux configurations. Médias souvent dominants dans leurs champs journalistiques respectifs, ils sont déterminant dans la définition des cadres nationaux de réception de l'actualité communautaire.

## **B – Des absents omniprésents**

Malgré leur quasi-absence à Bruxelles, l'influence qu'exercent les médias de grande diffusion, compte tenu cette fois de facteurs renvoyant aux modes de fonctionnement des champs journalistiques, n'est pas nulle. Si les correspondants ne sont guère concernés, au quotidien, par ce que disent ou écrivent ces médias absents de Bruxelles<sup>1</sup>, leurs rédactions sont, elles, influencées, de manière plus ou moins prononcée selon les périodes et les pays, par une production dont l'importance ne se comprend qu'à la lumière de la position qu'ils occupent dans leurs espaces journalistiques respectifs.

Le fait que la presse populaire britannique, l'audiovisuel et la presse hebdomadaire français soient particulièrement discrets, voire inexistants, à Bruxelles ne signifie pas pour autant qu'ils n'aient aucune influence sur la couverture de l'actualité communautaire. Compte tenu des positions dominantes qu'ils occupent dans leurs champs journalistiques respectifs, la place et le traitement qu'ils accordent à la vie institutionnelle et politique de l'UE (même faibles et intermittents) contribuent à influencer sur le travail des correspondants. Les phénomènes de reprise<sup>2</sup> et de « *circulation circulaire* »<sup>3</sup> de l'information, lorsque ces médias en viennent à s'intéresser à l'actualité communautaire (notamment lors des sommets, des crises ou encore des « campagnes » que mènent à intervalles réguliers les tabloïds britanniques), leur poids sur la définition et la hiérarchie des enjeux, alors même qu'il est habituellement marginal, peut devenir déterminant.

---

<sup>1</sup> Voir le chapitre II pour un repérage de ces secteurs de presse peu mobilisés dans la correspondance à Bruxelles.

<sup>2</sup> Comme l'expliquent Patrick Champagne et Dominique Marchetti (Patrick Champagne avec Dominique Marchetti, « L'information médicale sous contrainte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102, pp. 40-62, p. 60): « *Ce qui donne tout son poids politique à une information, c'est sa circulation à l'intérieur du champ journalistique. La presse est d'abord lue par l'ensemble des journalistes qui cherchent des idées d'articles et essaient, sur les sujets imposés, de se démarquer des journalistes concurrents en apportant, parfois dans une logique de la surenchère, un plus (comme on dit à Libération) ou un angle d'attaque original* ».

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Liber, 1996, p. 22

C'est notamment ce qu'explique ce correspondant français à propos des rares moments où la télévision française fait le déplacement pour suivre la vie de l'UE c'est-à-dire les sommets européens où chefs d'Etats et de gouvernements privilégient visiblement les médias télévisés par rapport aux correspondants. Les sommets européens, en mettant en scène des hommes politiques de premier plan (national ou international) contribuent en effet à attirer les équipes de télévision, et ce d'autant plus que ce qui se déroule peut facilement être retraduit dans les termes d'une négociation internationale traditionnelle. Pour les correspondants auprès de l'UE, comme ce vétéran du corps de presse, la présentation des faits que réalisent les télévisions est à la fois tronquée et déterminante pour leurs rédactions :

« Venez un jour à un sommet européen. Chirac, Blair, Jospin et les autres ne sont là que pour la télé, que pour la télé. D'ailleurs, dès que la télé a fini, l'avion qui ramène la presse s'en va. Les pauvres journalistes qui veulent aller faire autre chose, ils ne peuvent pas. La télé a fini donc on a fini. Et quand vous faites une minute et demi, deux minutes à la télévision, deux minutes et demi comme a fait X [journaliste pour une chaîne de télévision nationale française] où vous mettez un peu de : "il neige il fait froid. Helsinki bloqué par les avions". Deux : "Jospin et Chirac sont vraiment rentrés en même temps" et "Blair était derrière mais faisait pas la tête" ou machin, il vous reste une demi minute pour dire "et ils ont lancé la défense, lancé une conférence intergouvernementale...". C'est terminé. "Bonjour papa, bonjour maman" et puis c'est fini. Et on dit "ça s'est bien passé hein", "Mais attends, ils ont pas vraiment sur le fond...", "Ah non vraiment y a eu trois gros succès. Non non trois gros succès". C'est fini, ils ont donné le "la". Donc si vous êtes *Le Monde*, si vous êtes *Libération*, vous pouvez parce qu'ils ont des envies d'être anticonformistes. Si vous tombez à un moment donné sur un interlocuteur qui... à qui ça ne plaît pas, c'est fichu. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

La quasi-absence de la télévision française à Bruxelles n'est bien évidemment pas sans conséquence sur la manière dont l'actualité communautaire est envisagée au sein des rédactions parisiennes.

« Est-ce que vous ne trouvez pas surprenant qu'il n'y ait pas *TF1* et *Antenne 2* à Bruxelles ? Je veux dire au jour d'aujourd'hui, le vrai média populaire, c'est la télévision. Y en a pas, ils sont pas là. Donc je veux dire (c'est vraiment le cercle vicieux) à partir du moment où on n'en parle pas à la télé c'est que ça intéresse pas les peuples. Parce qu'il faut bien voir une chose, c'est que les patrons de journaux sont attentifs à ce genre de choses. C'est la télé qui fait le... qui donne le "la". C'est pas la lettre confidentielle, c'est la télé. Donc quand il y a une affaire européenne que la télé traite, même si elle se plante complètement, c'est pas grave, l'essentiel, c'est qu'on en parle aussi et puis c'est le critère : "mais attends ils ont dit à la télé que...", "Non non c'est pas comme ça, ils se sont plantés, ils ont fait un peu court". C'est pas grave. C'est pas de l'amertume parce que c'est un fait c'est tout. La télé, c'est la télé. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

Comme l'explique ce correspondant, la position désormais dominante de la télévision au sein du champ journalistique français<sup>1</sup>, contribue au faible traitement accordé aux questions européennes et, inversement, à des effets d'emballement que subissent les correspondants à Bruxelles.

De son côté, ce journaliste du *Financial Times* reconnaît que la presse populaire, pourtant aux antipodes de son journal tant en termes de contenu que de lectorat, influence son propre travail dans la mesure où le traitement des tabloïds contribue à structurer le débat national et donc à influencer les attentes de la rédaction à Londres : « *Si ça en a [de l'influence]. Parce que le Sun mène une campagne, bon il avait un titre en première page lundi à propos de la parité de l'euro avec le dollar... Je ne l'ai pas vu mais ça a eu une influence sur la BBC, ça a une influence sur la façon dont nous pensons tous. Parce que c'est tellement politique. Tout en disant cela, je veux dire le FT... On n'achète pas la presse populaire, bon, je lis toute la presse de qualité... ça n'a pas tant d'influence que ça. Mais vous savez, ça a sans doute davantage d'influence au niveau national* ».

Comme le confirme ce journaliste, ancien correspondant à Bruxelles d'un titre de la presse nationale de qualité, ce sont moins les correspondants que leurs rédactions qui sont influencées par le traitement de l'actualité communautaire par les tabloïds. Par ricochet, dans la mesure où, on le verra, les relations entre la rédaction centrale et le correspondant sont, dans le cas britannique, très fortes et structurées, la couverture de l'UE par la presse populaire a des répercussions sur les accrédités. Elle conduit notamment les rédactions à réclamer de leurs correspondants qu'ils s'adaptent au style lapidaire des tabloïds et tentent de réduire une réalité complexe à quelques formules simples :

« Ce n'est pas très important mais ils peuvent [avoir de l'influence] parce qu'ils simplifient, ça rend toujours... ça rend souvent plus lisible aussi pour le public. Donc s'il y a une version simplifiée d'un événement compliqué, ils ont tendance à essayer de... à pousser leur correspondant à Bruxelles, les rédactions soit disant sérieuses, ont tendance à pousser leur correspondant à simplifier aussi. Et expliquer de cette... de la même manière. Très souvent malheureusement... bon c'est le cas pour tous les correspondants de tous les pays... on a le choix entre rapporter l'événement d'une façon plus ou moins objective et simplifier et le voir publier. La première version ne sera pas publiée (rires) donc tout le monde... le travail de Bruxelles pour tout le monde c'est de simplification. Mettre dans une phrase... réduire à une phrase ou deux ou trois phrases au début d'un papier, une réunion à 15 très

---

<sup>1</sup> Sur ce point, on renvoie à la thèse de Dominique Marchetti : Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole des Hautes études en sciences sociales, 1997.



compliquée sur un dossier compliqué c'est ça le défi de la couverture de l'Union européenne. » (journaliste britannique, ancien correspondant pour la presse quotidienne nationale de qualité).

Dans la situation britannique, ce sont également les rapports qu'entretient le gouvernement de Tony Blair avec la presse populaire<sup>1</sup> qui renforce l'influence de cette dernière sur le travail des correspondants. Si ce qu'écrivent les tabloïds sur l'Union européenne est « *tellement politique* » c'est également, comme le dit ce correspondant, parce que le gouvernement « *prend au sérieux* » cette presse et notamment son positionnement à l'égard des questions européennes.

« Vous avez Rupert Murdoch, qui est Australien avec la nationalité américaine qui détient le *Times*, le *Sun*, *Sunday Times*, *News of the World*, Conrad Black, qui est Canadien, détient le *Telegraph*, le *Spectator* et d'autres publications diverses et le *Mail* qui est détenu par un Britannique et qui est très eurosceptique. Donc il y a un biais eurosceptique très fort. Et ce qui rend les choses difficiles pour les journaux pro-européens c'est qu'en principe il faudrait ignorer la plupart des trucs qui sont dans les journaux eurosceptiques. Mais ce qui est difficile pour nous, c'est que le gouvernement est obsédé par les médias et la gestion de son image. Et il réagit à ces articles. Donc à partir de choses qui sont légèrement exagérées, ils amplifient... [...] Si le gouvernement... Une nouvelle fois, il faut revenir à l'histoire politique, le Labour a perdu quatre élections en 79,83,87,92 et la raison en était vraiment, pour la part la plus récente, 87 et 92, particulièrement 92, que la presse tabloïd et beaucoup d'autres pans de la presse était très hostile à Neil Kinnock. Et à cause de ça quand Tony Blair a mis au point son approche et Alastair Campbell, vous avez probablement entendu parler d'Alastair Campbell, c'est l'officier de presse du Premier Ministre et c'est un ancien... il était journaliste au Sunday... Quand j'ai commencé au [journal] il était le responsable du service politique du *Daily Mirror* puis au *Daily Mirror* et il est venu au gouvernement. Donc il est arrivé avec cette culture de la presse populaire et il a passé des années à amadouer la presse qui est largement eurosceptique. Donc il y a un lien entre la couverture par la presse et la politique européenne [du gouvernement]. Et pour cette raison, nous devons (rires) prendre au sérieux l'agenda eurosceptique. Parce que le gouvernement le prend au sérieux. Donc, en fait, c'est un cercle vicieux. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale de qualité).

L'influence qu'exercent ces médias qui ont la double caractéristique d'appartenir au pôle commercial de leurs champs journalistiques respectifs et de ne pas avoir de correspondants à Bruxelles est limitée au sein du corps de presse mais déterminante pour comprendre les conditions de réception de l'actualité au niveau national. En effet, si cette

---

<sup>1</sup> Sur ces questions, abondamment commentées par les chercheurs et les journalistes britanniques, on peut se reporter à Dennis Kavanagh, « Les politiciens face aux médias », *Pouvoirs*, n°93, 2000, pp. 161-175 et Nicholas Jones, *Soundbites and spindoctors*, Cassell, 1995. Pour un aperçu général du processus ainsi que de la littérature qui lui a été consacrée, voir Raymond Kuhn, « The first Blair government and political journalism », in Raymond Kuhn et Erik Neveu (eds.), *op. cit.*, pp. 47-68.

information apparaît « *chiant* » ou « *imbitable* »<sup>1</sup> à de nombreux responsables éditoriaux français, c'est, non seulement en raison de sa « nature » supposée, mais aussi parce que le pôle dominant du champ journalistique français l'a totalement délaissé. Si elle n'enthousiasme ni les dirigeants de rédaction, ni les journalistes (peu prompts à réclamer d'être affectés à ce poste), c'est aussi parce qu'il s'agit d'une actualité qui ne fera que marginalement la « une » des quotidiens ou l'ouverture du journal télévisé et qui ne sera que peu reprise par les confrères. Il s'agit donc d'une actualité autour de laquelle ne se joue guère la répartition des profits spécifiquement journalistiques. Si (cf. infra) les correspondants qui s'essaient, à Bruxelles, au journalisme politique sont accusés de donner trop d'importance à la « *cuisine interne* » c'est avant tout parce que, à l'intérieur du champ journalistique français, « *personne n'embraye* »<sup>2</sup> et surtout pas ceux qui y occupent les positions dominantes.

Dans le cas britannique, l'attitude de la presse populaire, qui substitue totalement à l'actualité communautaire une perspective nationale et extrêmement politisée, contribue elle aussi à structurer les termes de la réception de l'information en provenance des correspondants. En politisant à l'extrême ces questions et en privilégiant la compétition politique nationale par rapport à la définition des enjeux au sein du système politique de l'UE, elle influence fortement les critères de pertinence des informations que doivent produire les correspondants britanniques à Bruxelles. Enjeu structurant de la compétition politique nationale et du positionnement des titres de la presse écrite, l'actualité communautaire est largement dominée par un agenda un champ politique qui lui substitue très largement ses propres schèmes de perception de ce qui se joue à Bruxelles.

Ces configurations politiques et journalistiques nationales ont, bien entendu, des effets très puissants sur la manière dont les correspondants rendent compte de l'actualité européenne. Elles agissent en effet comme des primo définitions, des cadres généraux dans lesquels l'information communautaire s'insère. Elles bornent aussi par conséquent l'espace des registres discursifs et journalistiques mobilisables à l'endroit de l'UE. Enfin, elles informent et rendent plus ou moins difficile et problématique, selon qu'elles sont ou non en adéquation avec le système de production de l'actualité communautaire qui s'est stabilisé à Bruxelles, l'adaptation des journalistes à leur nouveau rôle de correspondant auprès de l'Union européenne.

---

<sup>1</sup> Expressions utilisées par des correspondants français à propos de leur actualité.

<sup>2</sup> Entretien avec une journaliste d'une rédaction nationale de la presse écrite.

Afin de présenter les systèmes de relation qui existent entre les correspondants français et britanniques et leurs rédactions, on présentera dans les deux cas, à la fois le schéma général dans lequel ils s'inscrivent et des études de cas individuelles afin d'illustrer la manière dont ils viennent organiser le travail des accrédités.

## **C – Les correspondants français : vendre l'invendable**

Pour les correspondants français, le principal enjeu est de convaincre leurs hiérarchies de l'utilité et de la pertinence des sujets qu'ils proposent. Si cela s'avère plus facile pour certains, notamment ceux qui assurent la correspondance de quotidiens économiques ou, comme au *Figaro*, dont le journal a une importante section économique, la tâche n'est pas simple pour la plupart d'entre eux qui doivent composer avec une actualité très peu conforme aux attentes des responsables éditoriaux :

« C'est trop chiant, c'est trop compliqué, c'est trop institutionnel, ça manque de couleur, ça manque de concret.

### **Et il n'y a pas moyen pour un journaliste de rendre ça plus...coloré ?**

Pourquoi, par exemple, n'y a-t-il pratiquement pas de télévisions à Bruxelles ? Parce qu'il n'y a rien à montrer. Ce qu'on montre, c'est l'arrivée des ministres des finances, monsieur Strauss-Kahn...et après. S'il y a une illustration possible, elle est dans les pays membre, sur le terrain. Que veut dire la réforme de la PAC pour un paysan de la Lozère... » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

La pression économique, comme dans le premier extrait qui suit, et/ou le statut du titre (second extrait) constituent aussi de puissantes barrières au traitement d'enjeux qui figurent parfois pourtant en tête de l'agenda communautaire.

« Eux [les patrons de journaux], il faut qu'ils fassent du fric puisqu'on est rentré... la presse est rentrée dans le cercle des marchands du temple. Il n'y a plus l'époque où on se payait un journal. Alors on lui faisait faire des articles sympathiques sur soi-même. Quand on était Dassault ou quand on était Prouvost, quand on était Hersant (enfin Hersant c'est la nouvelle génération). Donc c'était pas important si on perdait de l'argent ou pas, on renflouait. L'essentiel c'est qu'on avait un journal. Maintenant on regarde la ligne bleue des comptes et c'est clair que vous pouvez pas mettre en première page : "Enfin l'harmonisation des compteurs à gaz", ça n'intéresse personne. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

« Ecoutez, là encore ça rejoint ce que je disais sur l'image techno de Bruxelles. C'est-à-dire que finalement, comme la matière est effectivement assez complexe, assez... parfois un peu aride on a un petit peu du mal à vendre les sujets à nos rédactions. Et les rédactions, enfin moi je vois j'ai quand même travaillé avec plusieurs rédactions, ont quand même une image un peu de rejet de l'actualité communautaire. Donc, à partir de là, soit vous arrivez quand même à vendre vos papiers en choisissant un angle, en le trouvant. Soit c'est vrai que sur certains dossiers, notamment par exemple si vous travaillez pour la presse régionale, il est très difficile de vendre certains sujets. Bon par exemple la semaine dernière je sais pas si vous avez vu Jean Luc Dehaene a présenté un rapport sur la CIG<sup>1</sup>. C'est vrai que moi j'ai essayé de proposer un papier au K [titre de la presse quotidienne régionale], ils n'en ont pas voulu. Parce que c'est vrai qu'essayer de leur faire comprendre, ben que ce rapport aura une influence, pas déterminante forcément, mais en tous cas importante sur le suivi de la préparation de la CIG... Même la CIG, derrière un aspect un peu rébarbatif aura aussi un impact sur la vie des gens parce qu'il aura un impact sur le mode de construction communautaire. C'est assez difficile. » (journaliste français, pigiste multi-supports).

Dans le contexte français où les questions communautaires ne prêtent que peu à controverses, les informations en provenance de Bruxelles sont largement cantonnées aux registres institutionnels et techniques. De surcroît, il est très difficile pour ces correspondants de contourner cette difficulté en introduisant une tonalité plus proche du « reportage » car ils sont déjà débordés par l'actualité institutionnelle et que, les « *articles à quatre mains* » qu'évoque ce journaliste, relèvent davantage du souhait que de la réalité de sa pratique :

« C'est pour ça que je suis un grand adepte de ce que j'appelle les "articles à quatre mains" avec les journaux nationaux. Parce que je trouve qu'il faut que quelqu'un lui donne la couleur du terrain et l'odeur du terrain. Alors ça ne se fait pas souvent parce que c'est pas dans les us et coutumes. Parce que sur sa machine, on fait un papier, on l'envoie et puis c'est fini et puis le rédacteur le relit, il est tout content d'avoir un papier parce qu'en principe, ils arrivent tard, et il se dit "on va pas commencer à tripoter". Mais je suis un adepte du quatre mains parce que il y a une réalité que moi je ne touche pas comme les autres. [...] Pourquoi l'Italie importe du bœuf britannique et pourquoi pas l'Allemagne ? Pourquoi interdit-on la publicité pour les jouets à la télévision en Grèce qui paraît un pays laxiste ou je-m'en-foutiste etc. et pourquoi ne l'interdit-on pas en France où y a pas un parent qui ronchonne aux alentours de Noël parce que les enfants veulent tout etc. Et je le sais pas ou je les sais à travers un fonctionnaire de l'ambassade, c'est pas suffisant. Alors moi j'aimerais...c'est ça que j'aimerais mais bon c'est...ça coûte cher, c'est probablement pas du domaine du quotidien, donc ça se fait pas. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Du coup, lorsqu'ils en viennent, au gré des hasards de l'actualité belge, à traiter de sujets « de société », leur tâche leur semble beaucoup plus simple et « *facile* » que d'expliquer

---

<sup>1</sup> Conférence intergouvernementale.

les conséquences des résultats d'une conférence intergouvernementale sur les équilibres politiques au sein de l'UE :

« Mais c'est vrai que c'est un travail assez, je pense, difficile. Je pense que c'est plus... Moi j'ai travaillé sur la dioxine<sup>1</sup> pendant deux mois pour Y [nom d'un quotidien national], aux mois de juin et juillet. Finalement, là, j'ai fait des reportages, je suis allé dans les magasins, j'ai vu des gens. Et c'est beaucoup plus facile, enfin je trouve, c'est beaucoup plus facile d'écrire sur des choses comme ça que finalement écrire sur effectivement sur le traité d'Amsterdam ou la conférence intergouvernementale. Qui sont...et en même temps les enjeux sont extrêmement importants. Donc je pense que c'est tout à fait nécessaire et essentiel d'en parler dans les journaux. Mais c'est vrai que nous sommes confrontés à une matière difficile...je trouve » (journaliste français, pigiste multi-supports).

La matière « difficile », les rédactions « ignorantes » et le manque de « couleurs » et de « concret » de cette actualité, définissent les termes du débat qui a lieu entre les correspondants et leurs rédactions. Pris qu'ils sont dans un agenda qui n'est pas celui de leurs hiérarchies, les accrédités français doivent littéralement « vendre » leur actualité à leurs hiérarchies avant que d'espérer « passer » un article sur les sujets les plus complexes.

### ***1 - « C'est chiant »***

Les relations qu'entretiennent les correspondants avec les rédactions nationales sont largement empreintes d'incompréhension voire de condescendance. Cette dernière caractéristique s'applique d'ailleurs tant au regard que portent les rédactions sur leur correspondant, qu'à celui de ces derniers sur ceux qui, restés à Paris, « ne comprennent rien » à une actualité qui les rend pourtant, à leur insu, si « *parisianistes* », c'est-à-dire « provinciaux » vus de Bruxelles.

« Moi j'ai un desk comme interlocuteur à Paris qui... Côté étranger, il y a un desk qui s'occupe que ce soit de la Chine ou de l'Union. En fonction de mes capacités à les intéresser à l'actualité européenne et de la place disponible... Avec le service économique c'est beaucoup plus simple parce que c'est très compartimenté. Il y a des rubriquards qui sont très faciles à convaincre, ils sont demandeurs. Ça se passe à raison de au total une demi douzaine de coups de fil par jour.

### **Et c'est vous qui proposez les ...**

---

<sup>1</sup> Des traces de dioxine ayant été découvertes dans de la viande de volailles belges, cela avait provoqué, à l'été 1999, une vive polémique en Belgique et, plus largement, en Europe.

Ah oui il vaut mieux, vaut mieux. Vaut mieux empêcher Paris d'avoir des idées. C'est très dangereux ça.

### **Pourquoi ?**

Parce qu'ils sont loufoques. Ils comprennent rien à rien. Ah non, il faut leur servir un produit, une idée d'un produit fini et surtout empêcher que...

### **Vous voulez dire qu'ils comprennent pas comment ça fonctionne ?**

Non mais ils ont des idées parisianistes : parce qu'on a attrapé une demi phrase dans un dîner en ville la veille, maintenant on veut un papier de huit feuillets sur le fromage de chèvre. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Le sentiment d'élection ressenti par un certain nombre de correspondants passe, comme on l'a déjà dit, par l'impression d'appartenir, à la fois en raison du poste qu'ils occupent et de la socialisation à la chose communautaire qui lui est associée, à la catégorie de ceux qui « *sont au cœur des choses* », qui sont des *insiders*, qui font partie de ceux qui « savent » l'importance des décisions qui se prennent au niveau communautaire pour la vie des Etats membres ; décisions dont les journalistes « restés » dans les capitales n'enregistrent finalement que les effets sans prendre la mesure de ce qu'elles doivent justement au niveau décisionnel dont ils sont, eux, les commentateurs. Comme l'exprime ironiquement un correspondant français, c'est seulement récemment que les journalistes de sa rédaction « *commencent à se rendre compte que sommes toutes entre la société française et le Kazakhstan il y a quand même un moyen terme qui s'appelle l'Europe et brutalement ça commence à intéresser les gens* ».

Du coup, les pratiques des journalistes nationaux lorsqu'ils en viennent à couvrir, par hasard ou par nécessité, les questions européennes sont largement critiquées par les correspondants à qui elles apparaissent comme passablement nationalo-centrées et uniquement préoccupées des déclarations des officiels français.

« Ce qui est vrai c'est que le traitement des affaires européennes, ou de la dimension européenne des affaires françaises, est rad...enfin pas radicalement mais sensiblement différente entre les journalistes de Bruxelles et les journalistes de France. Le prisme n'est pas le même. Et surtout pour le français, c'est très...à mon avis c'est très (c'est pas très gentil pour mes petits camarades)... j'arrive d'Helsinki<sup>1</sup>, ça m'a encore frappé. Il y avait une

---

<sup>1</sup> Où avait lieu un Conseil européen.

salle de presse qui aurait accueilli je dirais...deux salles de presse qui accueilleraient un millier de journalistes sans problème, les seuls qui travaillaient dans leur salle de presse nationale, c'étaient les Français. C'est-à-dire que dans un sommet où il y a 15 Etats membres avec la Commission plus là en l'occurrence, il y avait un problème turc. Donc il y avait plein de journalistes turcs etc. Leur polarité s'arrêtait assez fortement à la salle de presse française. Quelques-uns avaient été à Bruxelles ou plus souvent alors ils tournaient un peu, ils allaient se renseigner mais le mélange ne se faisait pas. Alors que les Français bruxellois, si je peux m'exprimer ainsi, étaient tous dans la salle de presse commune. Parce que je crois qu'il y a... il y a un plus grand réflexe, mais c'est normal on est là depuis longtemps donc c'est pas une qualité, c'est un, c'est une sorte de forme de moulage, de formation : on a plus le réflexe de demander à l'italien, à l'espagnol "qu'est-ce qu'il a dit, qu'est-ce qu'ils disent, pourquoi, comment?". Il n'y a pas de parole d'évangile hein.» (journaliste française, presse quotidienne nationale)

À l' « ouverture » d'esprit et la connaissance approfondie des arcanes communautaires des accrédités, correspondraient l'incompétence en matière européenne et le tropisme national de rédactions qui privilégient la parole des responsables nationaux et continuent de confondre Conseil de l'Europe et Conseil européen.

« Les journaux ont baigné là-dedans. On n'avait pas besoin. On allait voir le ministre, il vous disait ce qui se passait sur l'Europe. Au fond, il faut se battre pour mettre de l'Europe dans les journaux hein. Je suis sûr que si vous allez voir Bocev du *Figaro*, il faut vraiment se battre. Alors si vous tombez sur quelqu'un en face qui est un peu passionné ou convaincu ça va. Si vous tombez sur quelqu'un qui dit "ah oui oui Bruxelles, ah oui tous ces eurocrates, ouh ces trucs incompréhensibles, ouh la la. Tout vos trucs là, c'est imbitable. Alors le Conseil...oui ce Conseil de l'Europe qui est à Strasbourg là et puis vous envoyez tout devant la cour de la Haye". "Enfin bon non c'est pas tout à fait comme ça, c'est pas ça etc.". Il y a une méconnaissance de l'Europe en France qui est crasse. On n'enseigne pas l'Europe en classe. Le cours de... des institutions européennes, ça devrait faire partie de la...allégé... mais ça devrait faire partie du cours d'instruction civique parce que ça influe autant sur la vie quotidienne des Français que la constitution de la Vème République. Donc les patrons de journaux sont comme ça. Ils sont...L'Europe...Alors là aussi les générations changent, là aussi les générations changent et il y a des gens qui ont plus voyagé que d'autres...[...] Donc il y a toute une mentalité qui a été, une mentalité : l'Europe c'est de la politique étrangère point à la ligne. »(journaliste français, presse quotidienne nationale).

Dans la mesure où l'actualité européenne n'apparaît pas stratégique aux rédactions nationales, ces-dernières laissent à leurs correspondants une grande marge de manœuvre dans leurs choix de sujets et les angles de traitement. « *Mon poste, il a même jamais été défini* » explique l'un d'eux.

« En fait faut bien voir qu'ici c'est un bureau [...] extérieur de la rédaction donc on a des rapports...en gros, on travaille comme on veut. C'est-à-dire que je ne suis pas redevable ou quasiment pas. Mon journal ne me passe pas commande. C'est rare [...] Bon parfois, il y a

des poussées d'actualité, là vous suivez parce que tout le monde se met d'un seul coup à s'exciter sur la directive "chocolat". Vous avez beau dire : "mais non, y a encore une dernière lecture au Parlement et c'est celle-là qui compte c'est pas la discussion au Conseil des Ministres...". Bon on voit des trucs apparaître à droite à gauche parce que l'AFP commence à balancer dépêche sur dépêche sur tel sujet. Mais en règle générale ce n'est pas le cas. Donc c'est un peu nous qui décidons comment on va gérer l'actualité. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Au contraire, on va le voir, des correspondants britanniques, les journalistes français n'ont guère de consignes et sont largement laissés seuls juges de la pertinence des informations. Bien entendu, des commandes de papiers leur parviennent, sur la base de dépêches d'agence, d'articles d'autres journaux ou de conversations de « *dîners en ville* », c'est alors à eux d'argumenter pour ne pas réaliser les sujets ou les articles demandés.

« Il y a aussi quelques obsessions, quelques obsessions qui sont partagées par pratiquement toutes les rédactions. C'est d'abord les agences de presse. Donc là, il y a une sorte de...surtout en France...on a un très grand respect du pouvoir en place et beaucoup de difficultés à mettre en (quel qu'il soit) beaucoup de difficultés à mettre en cause ce qui est dit par les pouvoirs publics. Pour des tas de raisons qui mériteraient quelques digressions. L'AFP est considérée comme une agence officielle donc si l'AFP le dit, c'est que c'est vrai. Il y a une sorte de... Ça s'estompe au fil du temps enfin ça existe encore. La deuxième chose pour nos journaux en France (parce que je l'ai vérifié à travers quand même deux ou trois rédactions et puis je vois mes petits camarades) il y a le sacro-saint *Financial Times*. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

Du coup, les correspondants ont dû développer des stratégies pour concilier ce qu'ils savent de la complexité communautaire et la nécessité de proposer des articles ou des sujets susceptibles d'intéresser leurs rédactions.

Si les journalistes doivent se conformer au « *rythme* »<sup>1</sup> que leur impose leur rédaction, ils peuvent aussi ruser afin de ne pas faire des sujets qu'ils savent sans fondements. Au contraire, même dans le cas de pigistes comme dans l'exemple qui suit, ils peuvent tenter de « faire passer » des papiers qu'ils jugent fondamentaux mais dont il leur faut dissimuler le caractère complexe :

« Ça dépend... en général, ils me font quand même relativement confiance. C'est-à-dire que si après avoir gratté je les appelle et j'argumente évidemment, faut pas leur dire "non, j'ai

---

<sup>1</sup> « Je trouve que... Est-ce qu'ils sentent le rythme ? Mais ils ont imprimé leur rythme, c'est leur rythme qui prime sur le rythme communautaire de l'information. Ils ont pas tort, ils sentent leurs lecteurs beaucoup mieux que moi et sans doute qu'ils sentent qu'ils ont pas besoin de faire une avalanche de papiers pour raconter par le menu tout ce qui se passe au Conseil. C'est leur rythme qui prime. Et parfois, c'est vrai que c'est frustrant ici. » (journaliste pigiste française, presse quotidienne régionale)



pas envie de faire ton sujet. C'est démago", ça c'est mal perçu... Si tu le prends le temps de réfléchir, de... d'argumenter, de leur faire comprendre que... Mais là en l'occurrence il faut voir aussi quand ils commandent et qu'ils disent (il prend l'accent parisien) "ouais voilà, Commission européenne... enfin les fonctionnaires font grève, ouais va un peu voir s'ils ont pas honte de faire ça", après c'est toi qui tourne un peu le sujet comme tu l'entends. Donc... c'est-à-dire qu'ils reflètent un petit peu la pensée populaire on va dire. Souvent. Enfin ça arrive quand ils commandent des sujets comme ça. Mais si tu vas sur place, tu te rends compte que et que tu parviens à argumenter et que tu... je veux dire que tu as un raisonnement logique et que tu leur dis : "voilà pourquoi votre truc tiens pas la route", ça va, ça passe. Mais il faut pas... il faut pas accueillir ça en disant "non, votre truc c'est nul ça va pas". C'est très mal vu. Parce que là-bas, il faut bien voir aussi que là-bas t'as des rédacteurs en chef, des rédacteurs en chef adjoints, des chefs d'édition. Autrement dit des chefs, on va dire ça comme ça, et ils aiment tous... ils ont tous leurs prérogatives de chef hein. Donc bon moi je ne suis pas le chef. Donc ils m'appellent, "oui, je vérifie". Voilà, après vérification s'il s'avère que le soufflé tombe... Même parfois c'est dès le coup de fil que je m'aperçois que leur truc ça tient pas la route mais tututut : jamais dire non tout de suite. Appelle les un quart d'heure après, tu leur dis "écoute, ton machin là y a un truc qui ne va pas". C'est beaucoup plus difficile encore quand... Là tout à l'heure j'ai eu un truc... ouais, j'ai pas encore appelé la bonne femme, tant pis, j'ai pas le temps... Elle m'a appelé, elle dit "oui, y avait un entrefilet dans *Libé* sur l'octroi de la nationalité belge : beaucoup plus facile d'être belge etc. etc.". Je lui dis, je dis "attends, c'est un raccourci" et bon... "ouais mais vérifie quand même". "OK je vérifie". Faut dire oui.

### **Et est-ce qu'ils connaissent bien... [il me coupe]**

Non. Non. Pas tous... mais en général non. Tu sais les gens à qui tu es confronté pour les commandes de sujets sont ceux qui baignent dans l'actualité à longueur de journée mais ils n'étudient pas en profondeur les sujets. Je veux dire, ils connaissent l'actu, ils connaissent l'actu à la surface. Et bon eux réagissent par rapport à une dépêche, ils lisent en général les deux-trois premières lignes de la dépêche et ils t'appellent. Bon après c'est à toi aussi d'argumenter. C'est aussi ça mon rôle. Est-ce qu'ils connaissent : non. Bien sûr que non. » (journaliste français, radio nationale).

Relativement libres de s'organiser comme ils l'entendent, ils doivent cependant composer avec une actualité qui, parce qu'elle ne peut pas être retraduite dans les termes du débat politique national, reste avant tout institutionnelle et dont les aspects les plus politiques passent pour « exotiques » et n'intéressant personne.

## **2 – Un bon vendeur**

On retranscrit ici de longs extraits d'un entretien avec une journaliste qui, au sein de la rédaction d'un quotidien national, est en charge des questions européennes. On y lit en effet très bien les tensions et les contradictions qui peuvent survenir entre un correspondant et sa rédaction, entre ses intérêts propres et ceux d'une hiérarchie qui répond à d'autres impératifs,

entre un agenda journalistique communautaire et celui auquel répond le journal et qui reste quant à lui national.

Cette journaliste décrit ainsi la relation, ambiguë, qu'entretient le journal avec l'actualité communautaire : effrayé par l'institutionnel (« *qui emmerde tout le monde* ») il doit néanmoins faire état, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, des grands événements que suit son correspondant. Les agendas, disjoints, dans lesquels sont pris la rédaction et le correspondant conduisent donc à une tension entre une vie institutionnelle et politique qui pourrait remplir le journal entier et les contraintes d'un service qui gère l'actualité de la terre entière.

« Matériellement, je ne sais pas qui peut faire une couverture exhaustive de l'UE. C'est totalement impossible. Sauf à être l'Agence Europe ce qu'on n'a pas envie d'être. [...] La CIG<sup>1</sup> bon on est en plein dedans bon c'est vrai que sur la CIG on pourrait faire un papier ou deux par semaine sans difficultés. À raconter tel ou tel développement de la négociation, où ça bloque, ce qui se passe dans un pays. Bon ça... mais on sait qu'on n'a pas la place quoi. [...] il faut surmonter la barrière... l'appréhension des gens vis-à-vis de ces sujets-là qui sont conçus comme des sujets qui emmerdent tout le monde. Donc il y a une prévention assez claire de la rédaction en chef et même au niveau des chefs de service, sans même monter jusqu'à la rédaction en chef, sur le fait qu'il faut pas trop en faire là-dessus quoi. C'est de l'institutionnel qui embête. Donc on s'autocensure un peu et puis on essaye de suivre quand même, de marquer les grands tournants avec de temps en temps une interview forte ou un bon dossier de vulgarisation, quand il y a une échéance majeure à la négociation. ».

Elle explique ainsi son rôle de relais de la « cause européenne » au sein du service international qui doit trancher entre les intérêts des différents correspondants et des différents journalistes en charge de régions géographiques :

« Je suis la courroie de transmission entre Paris et Bruxelles. Je suis l'une des interfaces les plus régulières [du correspondant]. On discute ensemble des sujets européens et je fais le relais... Lui me téléphone régulièrement tous les jours et on passe en revue les sujets qu'il a projeté de faire. Moi de mon côté, je répercute ce que j'ai comme info, ce que j'ai lu et ce qui me paraît nécessaire de traiter. Donc on échange là-dessus et puis [il] vend ses sujets soit directement au chef du Service étranger ou économie selon le thème. Soit passe par moi qui vais les vendre puisqu'il faut que les sujets soient pré-annoncés le plus tôt possible s'ils veulent passer.

**Est-ce que c'est un bon vendeur ?**

---

<sup>1</sup> Conférence intergouvernementale.

Excellent. Il vendrait n'importe quoi (rires).[...] ah il les vend bien, disons qu'il arrive bien à les vendre. Il les vend tellement bien qu'effectivement on lui dit "vas-y fais le" et que *in fine*, à midi on s'aperçoit qu'on a trop de sujets et que... et on lui a commandé des trucs qui n'ont pas vocation à passer. [Elle évoque ensuite le goût du correspondant pour les papiers "décalés", "d'ambiance" qui sont bien souvent sacrifiés car trop peu liés à l'actualité] Donc tous les sujets qui ne sont pas brûlants, sont généralement mis au frigidaire et peuvent périr au frigidaire. »

C'est elle qui, comme elle le dit, fait « l'interface » entre le correspondant et la hiérarchie du service international. D'ailleurs, sa description de ses propres sources d'information est significative de son positionnement : la majeure partie de ses lectures renvoie à un agenda journalistique qui est avant tout européen alors qu'elle reste membre d'une rédaction qui a d'autres priorités :

« Ça nécessite un boulot de lectures quand même très assidu. Moi je suis abonnée à l'agence Europe que je lis... que je survole quasiment tous les jours pour savoir quels sont les sujets et puis les grands titres de la presse européenne. Donc j'ai surtout le *Financial Times*, le *Wall Street Journal* et puis la presse espagnole, italienne pour suivre les sujets et puis bon je vais régulièrement sur le site web de la Commission. C'est vrai qu'avec l'agence Europe, j'arrive à peu près à être à niveau sur ce qui se passe. Plus ce que nous envoie la Commission, le Parlement européen. Donc en survolant tous les jours les liasses de papiers qu'on a, on arrive à se tenir informer. Mais c'est vrai que ça tombe pas tout cuit, il faut se taper la lecture de trucs assez... chiants (rires), je ne sais pas comment mieux dire. »

Néanmoins, elle est elle-même impliquée sur le sujet. C'est elle qui signe les articles sur la politique européenne de la France, et est tiraillée entre les impératifs qui incombent au journal (maximiser les ventes) et ceux d'un sujet, dont elle reconnaît volontiers qu'il est ardu.

« C'est vrai que c'est pas des sujets... C'est un peu ce que je disais sur la difficulté que j'avais eu moi à me mettre à la matière européenne. C'est que c'est très impalpable. Ça parle pas aux gens. C'est plein de jargon : la CIG, les piliers, intergouvernemental, la PESC<sup>1</sup>. Voilà et puis tout ça c'est très abstrait quoi. Donc c'est un effort à la fois pour nous d'essayer d'écrire simple, de trouver des sujets qui soient compréhensibles et puis on sait que c'est pas très vendeur quand même. Faire une "une" là-dessus on se ramasse je ne sais pas combien de lectorat en moins, donc... C'est un peu normal. C'est quand même tellement... et puis c'est vachement difficile à illustrer. Parce qu'illustrer le besoin absolu d'une réforme du mode de fonctionnement de l'UE... Bonjour, hein. Oh de temps en temps [il] dit "bon je vais le faire, je vais expliquer et tout" après ça on rentre dans les méandres du circuit de décision de l'UE, des Conseils des Ministres complètement engorgés mais ça c'est pas des sujets de reportage très... très vivants (rires). Même quand on essaye de faire *people*, c'est pas très *people*. »

---

<sup>1</sup> Politique étrangère et de sécurité commune.

D'ailleurs, elle reconnaît volontiers que, malgré le fait qu'elle soit elle-même spécialisée sur les questions européennes, elle ne peut partager avec le correspondant les mêmes intérêts : « *Je l'adore, on travaille très bien ensemble mais en même temps, on n'est pas sur la même planète. [...] Mais bon c'est [lui] qui est sur place, c'est lui qui est à Bruxelles. Moi je lui fait entière confiance aussi sur [...] l'appréciation de ce qui se passe là-bas. C'est lui qui va tous les jours en salle de presse, qui connaît la Commission dix fois mieux que moi qui n'y vais que très occasionnellement.* »

Elle se trouve donc prise entre un correspondant dont la capacité à « vendre » les sujets, y compris les plus « improbables »<sup>1</sup>, amène le journal à publier des articles dont elle-même juge qu'ils n'intéressent que très peu de lecteurs, et une hiérarchie qui juge tout cela bien éloigné des préoccupations de son lectorat :

« Ça démontre parfaitement sa capacité à vendre des sujets (rires). Parce qu'effectivement il a une manière de parler avec un tel enthousiasme de trucs qui, a priori, n'intéressent que très peu de monde qui déjà sont pas évidents à comprendre pour le pékin moyen qui sait pas comment sont recrutés les fonctionnaires, quels sont les principes d'équilibre des nationalités. Déjà vendre le sujet c'est assez fort...[...] Moi j'avoue que ça m'a pas passionnée cette histoire parce qu'effectivement ça me paraissait trop bruxello-bruxellois et ne pas intéresser plus de 15 personnes sur la place... Vraiment je... Bon c'est là que je suis en net décalage avec lui. Parce que lui vit là-dedans, dans son microcosme toute l'année, depuis presque 10 ans. Donc il va s'emballer pour des sujets comme ça. Moi je dois dire que je suis plus réservée. Je serais infichue de les vendre en conférence de rédaction comme lui les vend mais c'est pas une polémique qui m'a semblé très intéressante à monter. Franchement parce que : 1) le nombre de lecteurs intéressés me paraît minime et que 2) j'avais l'impression qu'il y avait beaucoup de règlements de compte qui se faisaient comme ça. [...] Oui il traitait ça un peu comme on aurait pu traiter la composition d'un gouvernement de coalition où tel parti pouvait se plaindre d'avoir des porte-feuilles pourris ou de pas être représenté. Non mais c'est très bien, c'est une manière de faire vivre aussi... C'est bien qu'il s'attaque à des sujets comme ça puisque c'est une manière de faire vivre cette Commission européenne qui reste un peu une espèce de monstre froid et distant. Mais je sais pas qui en France a embrayé sur ces sujets-là. »

Reconnus comme des experts d'une actualité qui passe pour technique, les correspondants français sont confrontés à une difficulté majeure : « vendre » à leurs rédactions une information qui paraît à celles-ci « invendable » (aux lecteurs) et qui reste marginale dans la structuration du champ journalistique. Dans la mesure où la norme d'un journalisme d'institution telle qu'elle s'est historiquement imposée au sein du corps de presse

---

<sup>1</sup> Dans l'exemple qui suit, il s'agit d'un article sur les questions d'équilibre géographique au sein des institutions communautaires. Il s'agissait, à l'époque, des nominations, controversées, de fonctionnaires britanniques à des postes stratégiques de l'institution ; nominations qui se faisaient, aux dires du correspondant, au détriment des Français.

est identifiée, en France, à l'actualité communautaire, les transformations intervenues au sein du champ journalistique français, et notamment la perte de terrain de l'actualité politique et institutionnelle au profit d'une logique qui valorise les « coups » et le traitement de « proximité », ont rendu de moins en moins tenable et défendable ce modèle professionnel.

La remise en cause de la tradition du poste qui intervint en 1998-1999 constitua donc aussi, dans le cas français, une tentative de redéfinition des modes de traitement légitimes de l'actualité communautaire. En faisant valoir que cette conception de l'actualité communautaire comme avant tout institutionnelle et experte était « dépassée », certains correspondants reprenaient en fait à leur compte, la conception désormais dominante de l'actualité au sein du champ journalistique national en soulignant qu'elle devait désormais également s'appliquer à Bruxelles.

Le cas britannique constitue à cet égard un excellent contrepoint car les logiques propres aux champs politique et journalistique nationaux ont depuis longtemps pris le pas sur les modes d'organisation du corps de presse. L'extrême politisation de l'enjeu européen, tant au sein de la compétition partisane que sur le marché de la presse écrite, a en effet impliqué que les correspondants britanniques, tout en vivant sur la « même planète » que les journalistes français, fassent preuve d'ubiquité, voire de schizophrénie. Obligés d'être à la fois « ici » (pris dans les logiques de production de l'actualité communautaire) et « là-bas » (représentants d'un titre pour qui cette actualité doit avant tout être interprétée en termes de compétition politique nationale).

## **D – Les logiques de nationalisation et de politisation de l'actualité communautaire dans la presse britannique**

La position des correspondants britanniques par rapport aux contraintes qu'impose le poste de Bruxelles à ses titulaires est très différente de celle des journalistes français. Leur capacité à être de « bons » correspondants, c'est-à-dire à combler les attentes de leurs rédactions entre largement en contradiction avec le système de relations stabilisé entre correspondants et sources. Surtout, les attentes de Londres sont très largement contradictoires avec la figure traditionnelle du correspondant à Bruxelles, telle qu'elle s'est historiquement imposée.

Deux contraintes pèsent principalement sur la manière dont ils travaillent et rendent compte de la vie l'UE. Tout d'abord, ils sont tenus d'envisager l'actualité sous un angle national. Cette première contrainte est partagée par l'ensemble des correspondants à

l'exclusion, peut-être, de ceux d'entre eux qui travaillent pour des titres et des médias « microcosmiques » (*European Voice*, *Agence Europe*, *Europolitique*, ...) ou internationaux (le *Financial Times* dans son édition « continentale »). Tous les journalistes, de quelque pays qu'ils viennent, privilégient en effet, dans leur souci d'intéresser leurs rédactions, des sujets censés entrer en résonance avec les préoccupations nationales ou qui mettent en scène des acteurs nationaux. Les réseaux de sources eux-mêmes, au travers notamment de l'activisme des représentations permanentes mais aussi des commissaires, tendent à alimenter un angle plus ou moins nationalisé.

Cependant, la situation britannique diffère de celle des journalistes français dans la mesure où les contraintes des champs politique et journalistique s'y exercent d'une manière qui fait redoubler cette nationalisation de l'actualité communautaire par une politisation très forte. Une fois encore, il faut distinguer ce que l'on entend par politisation dans le cas britannique et dans le cas français. Lorsqu'ils rendent compte des négociations au Conseil, les correspondants français comme leurs collègues britanniques, font bien entendu état de tractations politiques. Pour les britanniques, c'est à travers le prisme du champ politique interne que s'effectue cette politisation plus systématique de l'actualité communautaire. Ils sont en effet tenus de retraduire ce qui se passe à Bruxelles dans les termes du débat tel qu'il se déroule à Londres. Dans la mesure où la question européenne polarise à la fois le champ politique et le champ journalistique, leur production ne prend sens que dans ce contexte national. Par conséquent, leur appétence pour une information purement institutionnelle ou qui s'en tiendrait à ce type de négociations, s'avère très faible. Enfin, les positionnements éditoriaux d'un certain nombre de titres impliquent qu'un certain nombre de journalistes doivent largement ajuster leur production au service d'une politique éditoriale<sup>1</sup>.

La capacité à contenter les rédactions dans le cas de correspondants est d'autant plus importante que, comme le dit un rédacteur d'un service étranger à Jeremy Tunstall<sup>2</sup>, « *en tant que correspondant à l'étranger on vous demande d'exercer un très haut niveau d'indépendance de jugement dans la manière dont vous travaillez et dans ce que vous écrivez, mais on vous demande également d'être extrêmement obéissant et réactif à la machine de Londres ; ce sont des postes très rares qui ont aussi un prix, celui du retour quand vous avez*

---

<sup>1</sup> Comme l'explique Bob Franklin, il ne faut pourtant pas réduire les positions politiques des journaux britanniques à leur soutien pour un parti particulier. Au milieu des années 90, les revirements d'un bon nombre des titres conservateurs en faveur de Tony Blair n'ont, en effet, pas signifié un changement de la position politique et idéologique de ceux-ci : Bob Franklin (ed.), *Social Policy, the Media and Misrepresentation*, Routledge, 1999, p. 7.

<sup>2</sup> Jeremy Tunstall, *Newspaper Power*, op. cit., p. 348.

été vingt ans sur la route après 4 ou 5 postes ». La contrainte, largement tacite, qu'exercent les rédactions londoniennes est d'ailleurs sans doute d'autant plus forte que, à la différence de la presse française, celles-ci ne laisseront leur correspondant en place que pour quatre ou cinq ans et qu'au sortir de celui-ci, s'ils souhaitent obtenir un autre poste prestigieux à l'étranger (postes qui sont rares) ou une fonction importante au sein du journal au retour, ils devront avoir donné satisfaction à leurs responsables.

D'une manière plus visible (et plus quotidienne pour les journalistes), les relations du correspondant à sa rédaction apparaissent beaucoup plus directives et marquées par ce qu'ils savent des attentes de Londres. Alors que les correspondants français doivent avant tout batailler pour faire en sorte que leurs papiers soient publiés tout en étant relativement libres de leurs priorités, les journalistes britanniques sont beaucoup plus dépendants des demandes de leurs rédactions. L'étude comparative de Franck Esser<sup>1</sup> montrait déjà combien la culture organisationnelle des rédactions britanniques était beaucoup plus directive qu'en Allemagne. Les résultats de cette étude semblent confirmés, y compris en dehors des rédactions et par rapport au cas français. Le poids du travail rédactionnel effectué à Londres (ré-écriture, coupes, etc.) est ainsi beaucoup plus fort que pour les journalistes français.

« Je crois que le journaliste français quand il écrit quelque chose sous son nom, c'est plus ou moins ça qui... qui est publié... le lendemain. C'est pas le cas chez nous. On le change beaucoup à Londres. C'est une tradition, c'est un style différent. Et ça va plus ou moins si on est sur place. Si on est là pour voir ce qu'ils ont fait. S'ils ont condensé un peu ou corrigé ou ajouté des choses, si on peut les lire, on peut dire "non c'est pas vrai, c'est pas exact". Mais si on est ici [à Bruxelles] on ne sait pas ce qu'ils ont fait. Et deuxièmement les gens qui font les changements : les "subs", "subeditors"<sup>2</sup>... il y a des échéances, la deadline : le *subeditor* au moment avant d'envoyer l'article arrive quand même souvent on ne sait jamais combien de lignes seront publiées alors souvent au dernier moment, il faut couper un peu et ce sont ces gens-là qui le font et ils coupent un peu par ici, un peu par là et ils changent... souvent ils changent le sens un peu. Sans s'en rendre compte et ça c'est un grand problème. Parce que les gens qui le font, ils ne connaissent pas l'Europe. Si c'est une question de la politique interne en Grande-Bretagne, généralement ils sont plus ou moins au courant. Mais si c'est quelque chose sur l'Europe, ils sont complètement bêtes. Ils font des erreurs terribles tout le temps. Ils ont fait ça aujourd'hui avec un article que j'ai écrit

---

<sup>1</sup> Franck Esser, « Editorial Structures and Work Principles in British and German Newsrooms », *European Journal of Communication*, Vol. 13, n°3, 1998, pp. 375-405. Il semble que ce phénomène se soit fortement accentué dans les années 1970-1980 avec la constitution des empires de presse et de l'interventionnisme très fort d'un certain nombre de propriétaires de journaux. Sur ce point, voir : James Curran et Jean Seaton, *Power without Responsibility*, *op. cit.*, p. 85 et suivantes.

<sup>2</sup> Equivalent britannique du secrétaire de rédaction. Sur l'influence, diffuse mais efficace, de ces journalistes sur le contenu éditorial en France : Frédéric Blin, « Les secrétaires de rédactions et les éditeurs de *Libération*. Des journalistes spécialisés dans le journal », *Réseaux*, vol. 20, n°111, pp. 163-190. Sur le rôle des monteurs d'images à la télévision : Jacques Siracusa, « Le montage de l'information télévisée », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, Mars 2000, pp. 92-106

hier sur l'élargissement. Ils ont changé... c'était terrible parce que j'ai écrit les "12 candidats" et puis il y avait une confusion là-bas parce qu'ils pensaient que la Turquie n'était pas un candidat et puis ils ont réduit, ils ont mis "onze".

### **Oui j'ai vu ça.**

Sans me consulter mais ce sont des choses comme ça qui arrivent tous les jours.»  
(entretien avec un journaliste britannique, presse quotidienne nationale)

Les correspondants britanniques doivent anticiper ce que leurs responsables éditoriaux attendent d'eux et ce sur un mode très différent des journalistes français. Dans le cas britannique, les correspondants doivent tout à la fois tenir compte de la position qu'entretient leur titre avec la question européenne et des derniers développements du débat politique interne. Sous peine d'écrire dans le vide, ils doivent donc s'assurer que leurs papiers sont conformes, non seulement à la « ligne » du journal mais, plus profondément, aux schèmes britanniques d'interprétation de l'actualité communautaire<sup>1</sup>. Très concrètement, on va le voir, cela passe par des procédures pratiques de vérification internes au groupe. La nécessité de s'accorder entre eux et avec les correspondants les plus influents (c'est-à-dire les mieux ajustés aux demandes de Londres), sur le sens à donner aux événements et les importances respectives des différents éléments d'actualité qui leur sont chaque jour proposés est sans doute plus forte dans le cas britannique.

### ***1- L'actualité communautaire au rythme de Westminster***

Comme le dit un correspondant britannique, pigiste, qui travaille notamment pour un titre très eurosceptique de milieu de marché, « ça n'aurait aucun sens d'écrire d'une manière qui ne corresponde pas aux vues du journal, ils ne prendraient pas [l'article] où vous irriteriez tout simplement les responsables éditoriaux. Du coup dans ma situation<sup>2</sup>, je fournis au journal de l'information relativement brute et factuelle pour le X [quotidien eurosceptique pour lequel il pige], parce que le style du journal et l'interprétation sont faits à Londres, pour tous les papiers, pas seulement dans ce cas, après ils l'adapteront [edit] ou le commenteront

---

<sup>1</sup> Ce problème est d'ailleurs évoqué par David Morgan (« British Media and European Union News. The Brussels News Beat and its Problems », *European Journal of Communication*, 1995, Vol. 10, n°3, pp. 321-343) qui voit dans l'anticipation du « nationalement acceptable » la principale contrainte à laquelle sont confrontés les correspondants britanniques.

<sup>2</sup> Il est pigiste.



*pour que ça corresponde à leur ligne [...] Quoiqu'il en soit, ce sont en général les journalistes expérimentés [senior journalists] qui écrivent le papier. Donc il y aura de toute façon des informations venant de Westminster, du Parlement, de Downing Street et ils mettront ensemble et combineront des éléments de sources différentes et, en général, ils y mettent leur interprétation politique et c'est leur nom qui apparaît<sup>1</sup> ... »<sup>2</sup>.*

Si la contrainte est sans doute encore plus forte pour ceux d'entre eux qui ne sont pas titulaires, elle s'exerce sur l'ensemble des journalistes britanniques. Les interviewés insistent en effet tous sur la manière dont est envisagée l'information sur l'UE au sein de leurs rédactions, c'est-à-dire aussi la manière dont eux-mêmes se doivent de l'aborder :

« Ils [les responsables éditoriaux à Londres] ont une notion prédéterminée de ce à quoi devrait ressembler une "histoire" européenne et, en général, c'est complètement dépassé et suranné. C'est suranné et hors-sujet par rapport à ce qui se passe ici. Et si vous ne vous conformez pas à ce stéréotype [...] c'est très difficile d'être publié. Alors les journalistes [...] mettent en scène les articles [...] Donc ils plaquent une construction dessus... qui n'est pas correcte parce que sinon ce ne serait jamais publié. Donc on se met à s'adapter à ça, presque par réflexe parce qu'on sait ce qu'ils utiliseront et ce qu'ils n'utiliseront pas. Et si vous écrivez un article [...] qui est trop sophistiqué, trop subtil ou qui ne se conforme pas à cette idée, vous savez, "la Grande-Bretagne menacée" ou "la Grande Bretagne va perdre davantage de souveraineté", si ça ne se conforme pas à ça... Ils ne comprennent tout simplement pas et ne le publient pas. C'est un énorme problème ». (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

« Tout est ramené à une histoire politique nationale et Bruxelles, l'Europe, fait partie de ça. C'est le conflit entre les conservateurs et les travaillistes, l'opposition traditionnelle à l'intérieur de la position gouvernementale, c'est un élément injecté entre les différences et les divisions à l'intérieur du gouvernement lui-même. Par exemple entre Robin Cook et Tony Blair, qui sont considérés comme pro-euro, et Gordon Brown qui est dépeint dans la presse, que ce soit vrai ou non, comme étant eurosceptique et prudent [...] L'Europe n'est importante que dans la mesure où elle influence ce débat ». (correspondant britannique, presse quotidienne nationale).

Cette *domestication* de l'information communautaire, au double sens (et au prix d'un anglicisme) de la nécessité de faire entrer une actualité rétive dans des cadres d'interprétation politiques nationaux et, pour les correspondants, de « nationaliser » leur point de vue, conduit les journalistes britanniques à s'adapter plus ostensiblement aux attentes et aux demandes des

---

<sup>1</sup> Ce qui, à l'entendre, le soulage et simplifie ses rapports avec ses sources.

<sup>2</sup> Entretien avec un journaliste britannique, pigiste pour plusieurs journaux. Un correspondant, titulaire, commente d'ailleurs ainsi la situation des pigistes britanniques à Bruxelles : « *Les personnes qui écrivent pour des journaux mais ne sont pas employés par eux, trouvent que tout ces trucs sont fortement réécrits de toute façon par les journalistes politiques à Westminster, à la chambre des Communes.* ».

rédactions. Celles-ci entrent largement en contradiction avec les informations et les sources dont disposent les journalistes à Bruxelles. Pour les journalistes britanniques, la marge de manœuvre est réduite du fait du caractère stratégique de l'information communautaire et il leur est difficile de contourner les demandes de leurs hiérarchies. Élément du positionnement idéologique des titres, qui sont aussi des positions sur le marché, très concurrentiel, de la presse écrite britannique, l'enjeu européen ne leur laisse que peu de liberté quant à la manière de l'aborder et de désamorcer des demandes rédactionnelles qu'ils estiment peu fondées :

« Ce n'est pas quelque chose à l'extérieur du pays et l'enjeu politique, c'est un enjeu national comment dire, il est à l'intérieur. Donc on doit être beaucoup plus... Chaque pays a des sujets sensibles et les britanniques ont plein de sujets sensibles [...] Oui, il y a toujours un peu de concurrence, un peu de tensions [entre les correspondants et les journalistes politiques à Londres]. Parce que les gens à Bruxelles voient les choses d'une autre façon. Très souvent l'Union européenne est un sujet de grande émotion comme vous le savez. Plus qu'ici, plus qu'ailleurs sauf peut-être le Danemark. Et c'est un... c'est un... l'Union est utilisée des deux côtés du monde politique comme un ballon de football comme on dit, pour gagner des points contre l'opposition. Donc ce jeu-là n'est pas toujours lié à la réalité. Il y a des distorsions, des idées, des fausses idées en fait [la secrétaire amène le café, il la remercie. Il plaisante, alors que je refuse du lait, sur le fait que ce sont les Anglais qui veulent toujours du lait]. Non il faut... quand on est journaliste britannique à Bruxelles, ou on accepte de jouer le jeu et tourner les événements d'une façon assez politique ou on essaie de faire du journalisme objectif et là on risque d'avoir des problèmes. Parce que les journaux britanniques ont tous des tendances politiques. Moi j'essayais de faire un peu les deux en même temps parce que mon journal est très anti-européen, anti-Union européenne. C'est peut-être pas très précis de dire ça. Il est anti-Maastricht, anti-Union entre... anti monnaie unique et je naviguais un peu toujours entre... avec difficulté... entre la politique du journal et mon optique sur les événements. C'est un problème que tout le monde a à Bruxelles sauf peut-être le *Financial Times* dans la presse britannique. Parce que eux c'est un journal spécialisé où ils peuvent être plus neutres. ». (journaliste britannique, presse quotidienne nationale)

Les relations très structurées qu'entretiennent les correspondants britanniques avec leurs rédactions, sont redoublées par les anticipations et adaptations qu'ils réalisent quotidiennement afin que leurs articles soient publiés. Si, dans certains cas, des consignes explicites existent, comme ce rédacteur en chef adjoint du service étranger d'un hebdomadaire qui explique que le journal demande à son correspondant (poste qu'il a occupé auparavant) de « *mettre à jour des choses sur la corruption et les malversations* » et de traiter l'actualité sous l'angle de la « *menace à la souveraineté nationale* » car le journal est « *vraiment eurosceptique* », la plupart du temps c'est parce qu'ils savent « *ce qui se vend* » et sera publié, qu'ils écrivent sous un angle très spécifique.

« Non, non pas de consignes mais on sait ce qui se vend. Comme journaliste, on veut que ses articles soient publiés et si on écrit des choses qui vont à l'encontre de... qui sont... comment dire... qui n'ont pas le ton que le journal veut, on ne publie pas. On peut le faire sans être malhonnête mais il faut simplement présenter des fois les choses... Je prends un exemple : la soi-disant "guerre du bœuf" sur l'ESB britannique en 96. Les Anglais voyaient ça comme une bataille, comme une guerre entre l'Angleterre et l'Europe. Nous à Bruxelles on voyait la situation des deux côtés mais on pouvait pas dire que l'Union européenne a interdit l'importation de bœuf britannique parce qu'elle considérait qu'elle présentait de grands risques et il fallait dire que l'Union européenne avait déclaré la guerre contre l'Angleterre. C'est le genre de choses... ça c'est journalistique. Ça rend un article lisible pour le lecteur. Tout le monde fait ces choix tout le temps.

**Mais est-ce que ça veut dire aussi qu'il y a des sujets dont c'est difficile de parler parce qu'on ne peut pas les mettre en scène de cette manière là ?**

Oui, il y a... tout ce qui touche la monnaie unique, la monnaie unique pour la presse britannique est difficile, est très sensible. On ne peut... les rédactions britanniques, en général (il y a quelques exceptions : *The Independent* est plus pro-européen et bien sûr le *Financial Times* est tout à fait neutre sur le sujet) mais on ne peut pas passer des papiers facilement qui font les louanges de la monnaie unique, qui disent que ça... que le projet marche très bien en ce moment ce qui est... on peut dire, on pourrait faire un cas pour dire que le lancement de la monnaie unique a très bien marché même si la valeur a chuté. Mais pour l'Angleterre c'est un désastre pour l'Europe parce que la valeur s'est écroulée. On peut pas faire... c'est difficile de passer ce genre de papiers. Je simplifie mais en général pendant le lancement de la monnaie unique, la presse britannique, les journaux britanniques voulaient entendre tous les jours que c'était voué à l'échec, que ça allait mal, que ça n'allait pas marcher. Même si moi avant le lancement, même la presse britannique, mon journal prédisait la catastrophe pour le lancement de la monnaie unique et ça c'est une question culturelle, de culture, de préjugés. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

Afin de mettre en évidence la manière dont la double contrainte de la politisation et de la nationalisation de la couverture de l'UE se réalise concrètement, on a choisi de s'attarder sur deux cas de correspondants. Ceux-ci n'ont cependant d'intérêt que dans la mesure où leurs situations et propriétés personnelles sont significatives de logiques structurelles desquelles procèdent largement le travail de l'ensemble des correspondants britanniques. Le premier cas est celui d'Ambrose Evans-Pritchard, correspondant du *Daily Telegraph*. Par son caractère presque caricatural, il symbolise bien comment le poste de Bruxelles peut être envisagé comme un outil au service d'une politique éditoriale. Le second, celui de Geoffrey Meade de *Press Association*, est quant à lui révélateur de la logique de nationalisation de l'actualité communautaire qui est imprimée au travail des journalistes britanniques. Parce que son statut et sa trajectoire en font le correspondant le plus adapté à cette contrainte, lui et sa production incarnent parfaitement (en même temps qu'ils participent à son entretien quotidien) le filtre national auquel est passée toute l'information en provenance de l'UE.

## **2 – Le poste de Bruxelles au service d’une politique éditoriale : parcours d’un « Prodi-Killer »**

Ambrose Evans-Pritchard est arrivé à Bruxelles en janvier 2000 en tant que correspondant du *Daily Telegraph*. Avant son arrivée, sa nomination avait déjà fait le tour du corps de presse. On parlait à son endroit de l’arrivée d’un « Prodi killer » explicitement choisi par son titre, très eurosceptique, pour nuire au Président de la Commission.

« Le *Daily Telegraph*, entre nous, le type qui est ici maintenant, qui va partir est un eurosceptique bon teint, sortant d’une *public school* avec des papiers assez négatifs, celui qui l’a remplacé, c’est ce qu’on appelle un “Prodi killer”. Sa seule mission ici c’est de mettre à bas la Commission Prodi. Trouver n’importe quoi pour forcer la Commission à la démission. Parce qu’il est jugé comme étant trop fédéraliste. C’est vraiment une presse avec un agenda (rires). » (journaliste français, agence de presse).

Afin de bien saisir l’origine de ce sobriquet, il faut revenir sur le parcours très particulier de ce correspondant qui reconnaît aujourd’hui avoir bien du mal (du fait du poids de l’information institutionnelle) à justifier sa réputation.

Après une maîtrise d’histoire moderne à Cambridge, où il se lie d’amitié avec celui qui est aujourd’hui le directeur du *Daily Telegraph*, Ambrose Evans-Pritchard suit plusieurs cursus en France (littérature à la Sorbonne), en Italie et en Allemagne<sup>1</sup>. Il va rapidement intégrer le journalisme dans les années 80 en devenant tout d’abord correspondant du *Spectator* aux Etats-Unis pendant deux ans. Il passe ensuite quatre ans et demi en Amérique Latine et devient entre 1984-1987 correspondant de *The Economist* en Amérique centrale. En 1988, il gagne Washington pour le compte du *Sunday Telegraph* et entre en 1991 au *Daily Telegraph* à la rédaction londonienne en tant qu’éditorialiste économique.

Fin 1992<sup>2</sup>, il retourne à Washington et va rapidement y devenir très célèbre par la virulence et la gravité des attaques qu’il va mener contre Bill Clinton (il a « refusé de jouer le rôle d’un observateur passif » selon les termes de Stephen Robinson qui rédige sa biographie pour le compte du site du *Daily Telegraph*). Là-bas, il va en effet écrire toute une série d’articles sur Clinton (et un livre<sup>3</sup>) à propos des investissements faits par le couple dans les

---

<sup>1</sup> Un peu à la manière, comme il l’explique avec humour, des jeunes aristocrates anglais qui se devaient de faire leur « *Grand Tour* » en Europe continentale.

<sup>2</sup> Biographie fournie par le site du *Daily Telegraph*

<sup>3</sup> *The secret life of Bill Clinton*, Regnery, 1997.

années 70-80. Il va notamment enquêter sur l'assassinat de Jerry Parks (ancien chef de la sécurité de Bill Clinton) et de Vincent Foster (ami d'enfance de Bill Clinton trouvé mort dans un parc de Washington<sup>1</sup>). Il réalisera également une interview de Paula Jones qui accusait Bill Clinton d'avoir entretenu avec elle une relation amoureuse, écrira que Roger, le frère du président américain, était un dealer de drogue notoire et que Bill Clinton avait été enregistré disant : « *il faut que j'en trouve pour mon frère, il a un nez comme un aspirateur* ». Il a été très mal vu par la presse américaine et des portraits de lui peu flatteurs ont été publiés dans la presse américaine. Il sera également montré du doigt (ce que le journal tient pour un honneur) par l'équipe présidentielle (Mike Mc Curry, le porte-parole de Clinton). Il va être mis en cause par l'équipe Clinton et un certain nombre de journalistes américains (le *Washington Post* notamment) vont l'accuser d'être intimement lié aux milieux de la droite ultra-conservatrice qui le fournissent en informations. Le 12 janvier 1997, il fait paraître un article intitulé « *Pourquoi Clinton me persécute-t-il ?* ». Lors d'une audition au congrès, il est même accusé d'appartenir au MI5 (services de contre-espionnage britanniques).

Le 20 avril 1997, Evans-Pritchard fait paraître un article (« *Goodbye, good riddance* », « *Au revoir, bon débarras* ») où il retrace, au moment de quitter la capitale américaine, son passage à Washington et ce qu'il pense de Clinton. À propos de son travail et de ses collègues il écrit : « *Le corps de presse de Washington a choisi de ne pas relayer ce genre de choses, bien sûr, parce qu'il donne toujours plus de poids aux boniments [utterings] d'une source "officielle", qui dispose d'un titre, qu'il n'en donne au témoignage d'un citoyen ordinaire. Ce qui importe est, à mon sens, en coulisse car les "officiels" ont en général le plus grand intérêt à mentir [...] les critiques me disent que j'ai investi trop d'émotion dans ma querelle avec les Clinton. En cela, je plaide coupable. Cela vient du fait que je me suis pris d'amitié pour leurs victimes. Je suis heureux d'être placé sur la liste noire comme le "scribouillard fou" - comme m'a appelé le Washington Post cette semaine – car je suis confiant dans le fait que les historiens verront un jour Clinton comme la pire canaille du 20<sup>ème</sup> siècle, ou pire encore.*».

En avril 1997, il quitte Washington et rentre à Londres au *Daily Telegraph* avec, comme double casquette, les fonctions d'éditorialiste et de journaliste d'investigation. En janvier 2000, il devient correspondant à Bruxelles pour le *Daily Telegraph*. Mais avant que de venir à Bruxelles, il va effectuer de nombreux déplacements en Italie pour enquêter sur Romano Prodi. Il publiera plusieurs articles où il présente le résultat de ses investigations et

---

<sup>1</sup> La thèse du suicide sera retenue alors que, d'après Evans-Pritchard, deux pistolets ont été utilisés et un seul pris en compte dans le rapport d'autopsie.

qui mettent en doute la probité de celui que le Parlement européen se prépare à confirmer dans ses fonctions de Président de la Commission européenne.

Le 15 septembre 1999, alors que les eurodéputés vont voter l'investiture de la nouvelle Commission, il fait paraître un article intitulé : « *Ce que les eurodéputés devraient savoir avant de voter pour Prodi* ». Le 14 septembre, c'était un article intitulé : « *Prodi "va probablement" être bientôt confronté à des accusations de corruption en Italie* ». Le 13 décembre, il accuse (avec Bruce Johnston) le futur Président de la Commission de tout mettre en œuvre pour saboter une enquête en cours. Il y affirme que depuis deux ans le procureur de Salerno mène une enquête sur Prodi qui concerne la période où celui-ci était le président de l'Istituto di Ricostruzione Industriale (IRI, compagnie nationale) et que, précise-t-il, la presse du nord de l'Italie passe sous silence. L'IRI y est décrite comme une « vache à lait » alimentant les caisses des partis politiques. La plainte évoquée porte sur la privatisation de deux compagnies agro-alimentaires (Italgel et GS-Autogrill) ; privatisation supervisée par l'IRI. Prodi aurait favorisé un candidat moins offrant lors de la vente. Même si Prodi a été blanchi de toutes les charges, il insinue qu'il n'est sans doute pas l'homme qu'il faut pour diriger la Commission.

Le futur président de la Commission est également accusé d'avoir perçu, *via* une société qu'il a fondé (Nomisma), 20 millions de francs pour des études concernant la mise en place d'un train à grande vitesse entre Milan et Naples. Enfin une officine, Analisi e Studi Economici, fondée par Prodi et son épouse en 1990, aurait reçu des honoraires d'entreprises qui furent plus tard impliquées dans les transactions effectuées sous l'égide de l'IRI pour produire des rapports d'expertise.

On comprend mieux, au vu de ce parcours de journaliste, les raisons qui poussèrent ses collègues à anticiper sa venue comme celle d'un « Prodi killer ». Ce sont moins les faits d'armes de ce journaliste qui nous intéressent ici, que ce que révèle la décision de son journal de l'envoyer à Bruxelles. Surtout, le choix du journaliste et du *Daily Telegraph* de débiter en quelque sorte sa correspondance européenne par un passage en Italie, dans le but explicite de dénicher des éléments compromettants à l'endroit de celui qui était en passe de devenir le nouveau Président de la Commission européenne, est révélateur. Au-delà de l'influence du débat politique interne sur la manière dont le poste de correspondant est envisagé dans les rédactions mais également par ceux qui en sont les titulaires, l'exemple, exceptionnel il est

vrai<sup>1</sup>, de la nomination d'Ambrose Evans-Pritchard est révélateur de stratégies éditoriales parfois explicites au sein de la presse eurosceptique. Non seulement, la couverture des correspondants britanniques est contrainte de s'insérer dans le cadre plus large du débat sur l'Union européenne tel qu'il prend place au sein du champ politique britannique, mais certains d'entre eux sont délibérément choisis et affectés en fonction de leur capacité de nuisance supposée par rapport aux institutions dont ces journaux se sont faits les adversaires.

### 3 – L' « oracle » des correspondants britanniques

Ces logiques spécifiques dans lesquelles sont pris les correspondants britanniques ont aussi pour conséquence de modifier le rapport aux hiérarchies internes du corps de presse et les principes de légitimité (ainsi que ceux qui l'incarnent) qui structurent le groupe. Ainsi, le journaliste considéré par ses collègues comme celui dont la production est la plus influente et autour duquel s'organise largement la colonie britannique, ne travaille ni pour le *Financial Times* ni pour *Reuters*<sup>2</sup> mais pour *Press Association*, l'agence de presse britannique. S'il est le correspondant britannique le plus ancien dans le poste, il n'est pas un représentant du journalisme d'institution mais, au contraire, le journaliste le plus en phase avec l'agenda britannique à propos des questions européennes. Geoffrey Meade<sup>3</sup>, à l'inverse de ses prestigieux collègues qui travaillent pour les grands médias internationaux, propose en effet plusieurs caractéristiques qui en font, au sein du groupe de journalistes britanniques, l'« oracle », comme il le dit lui-même ironiquement, que viennent consulter les autres journalistes.

---

<sup>1</sup> Mais le *Daily Telegraph* est le titre le plus vendu de la presse de qualité britannique.

<sup>2</sup> C'est justement la vocation internationale de *Reuters* qui en fait un produit peu adapté au marché britannique : « *Oui Reuters c'est tout à fait international. Ils n'écrivent pas pour la Grande-Bretagne, ils écrivent pour le marché international. Ils font beaucoup d'efforts pour ne pas être trop britannique. Le personnel, les dirigeants maintenant, c'est un mélange de pays. Ils écrivent en anglais, il y a une culture britannique mais leurs clients sont à 95% dans les autres pays.* » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale). D'ailleurs un journaliste de l'agence m'indiquera qu'elle n'est pas conviée à certaines rencontres entre la représentation permanente britannique et les journalistes nationaux car elle n'est pas considérée comme « nationale ». Cet élément la distingue de l'AFP qui, bien qu'ayant une clientèle internationale, reste un acteur très important de la diffusion de l'information au niveau national. Comme le dit Michael Palmer, « *L'AFP est à la fois agence nationale et agence mondiale. Reuter, elle, est agence mondiale, le rôle d'agence nationale britannique étant remplie par Press Association* » : Michael Palmer, « Les agences d'information en France et en Grande-Bretagne : Quelques éléments de comparaison », chap. cit., p 124. Sur ce point voir également : Olivier Boyd-Barrett et Terhi Rantanen, « News Agency Foreign Correspondents », in Jeremy Tunstall (ed.), *Media Occupations and Professions*, Oxford University Press, 2001, pp. 127-143, p. 128.

<sup>3</sup> Il est, en l'espèce, impossible de ne pas citer le nom du journaliste en question dans la mesure où il est le seul représentant de la seule agence nationale...

« Hum, [ce n'est] pas un grand avantage sauf que je suis le... en anglais on dit l'"oracle". Je suis... : "Ah vous connaissez tout le monde, vous comprenez tout". C'est un peu comme ça peut-être que...Evidemment je suis beaucoup plus habitué que les autres et j'ai plus d'instinct. Souvent on m'a dit : "ah tiens qu'est-ce que vous pensez ? est-ce que ça va durer longtemps cette rencontre ? est-ce que c'est important?". Et, évidemment, je sais. Franchement...Mais c'est plus facile si on est là depuis longtemps de dire "hum, ça marche pas comme ça non, non : il faut être ici ou là-bas". Hier, on m'a dit : "est-ce qu'il faut aller à Strasbourg ou est-ce que vous pensez que Bruxelles c'est mieux parce qu'il y a des choses qui se passent dans les deux endroits ?", "hum, Bruxelles c'est mieux", "Ah, ok". ».

Cependant, son influence ne tient pas qu'à son « *instinct* » et à l'« *habitude* » qu'il a des arcanes communautaires. Tout d'abord il compte parmi les journalistes britanniques les plus anciens dans le poste<sup>1</sup>. Alors que la plupart des correspondants ne font qu'un séjour de quelques années (entre quatre et cinq), il est arrivé à Bruxelles en 1979 et n'en est jamais parti. Les journaux britanniques appliquent en effet des règles de rotation très strictes pour des raisons à la fois déontologiques<sup>2</sup> et économiques<sup>3</sup> à leurs correspondants à l'étranger.

Cependant, Geoffrey Meade, n'est pas un correspondant à l'étranger. En effet, son employeur, *Press Association* ne couvre que l'actualité britannique et n'a donc pas de correspondants en dehors des frontières du Royaume-Uni. Puisque les journalistes de l'agence, disséminés dans tout le pays, ne sont pas tenus de changer régulièrement de poste, aucun statut spécial n'a été édicté pour lui. S'il n'est pas considéré comme un correspondant à l'étranger, c'est aussi parce qu'il effectue une couverture de l'UE entièrement focalisée sur les questions touchant la Grande-Bretagne. Ce dernier élément ouvre sur la caractéristique la plus importante de l'influence qu'il exerce sur ses collègues.

En effet, compte tenu de la couverture très particulière qu'il effectue (totalement « nationalisée »), à laquelle s'ajoute sa connaissance très pointue des sujets, les dépêches qu'il rédige, outre qu'elles « *se trouvent sur les bureaux de tous les rédacteurs en chef* »<sup>4</sup> ce qui est le propre des agences de presse, sont, comme le reconnaissent les correspondants britanniques, parfaitement adaptées à ce qu'attendent les rédactions de leurs correspondants :

---

<sup>1</sup> Le seul autre correspondant britannique présent depuis très longtemps n'est plus aujourd'hui que pigiste et dirige une officine de consultance.

<sup>2</sup> La crainte de les voir « *devenir des autochtones* » (*going native*) originellement exprimée par Margaret Thatcher (citée dans David Morgan, « British Media and European Union News. The Brussels News Beat and its Problems », *article cité*) étant reprise à leur compte par les responsables éditoriaux (à Bruxelles mais aussi ailleurs). A ma connaissance et concernant Bruxelles, seule l'Agence France Presse a, du côté français, une politique établie en la matière et fait régulièrement tourner ses effectifs (certains journalistes de l'agence font cependant figures de doyens car ils sont revenus à Bruxelles après être passés par d'autres postes).

<sup>3</sup> Passée une certaine période de temps, les journaux seraient tenus de s'acquitter des charges sociales en vigueur en Belgique.

<sup>4</sup> Entretien avec un journaliste britannique, presse quotidienne nationale.



« Il y a deux choses : sa longue expérience personnelle de Bruxelles et le fait qu'il travaille pour une agence. Tous les journaux à travers le pays verront son papier et, bien entendu, c'est influent. S'il décide que quelque chose est un sujet, en effet, ça devient un sujet. Parce que les gens comparent ce qu'ils reçoivent de leurs correspondants avec ce qu'ils voient sur PA<sup>1</sup> et la BBC » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

Cette influence ne va pas sans poser problème aux correspondants qui, comme le dit ce journaliste, « *passent leur journée à expliquer que la version de Geoffrey Meade n'est pas la bonne* ».

« Il travaille pour une agence qui est l'agence qui correspond à l'AFP pour l'intérieur de la Grande-Bretagne et il cueille tout ce qui soulève l'agenda, l'ordre du jour tous les jours et c'est sa version que voit la direction à Londres. C'est une agence. Et il a tendance à tout interpréter du... sous cette optique "politique britannique". C'est lui qui donne la première explication que voient les rédactions. Tous... très souvent ça leur plaît. Il est... très souvent ça arrive que les journalistes à Bruxelles doivent... passent leur journée à expliquer que la version de Geoffrey Meade n'est pas la bonne. Parce qu'il fait... c'est un ami donc je ne critique pas, c'est sa fonction de faire ça mais très souvent il y a une autre interprétation. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

« Il a un pouvoir énorme ici parmi les journalistes britanniques, "he sets the agenda". Il écrit plus tôt que nous généralement parce que ses articles sortent à deux ou trois heures l'après-midi et puis le desk à Londres télé... y a un coup de fil "bon, Geoff Meade a écrit quelque chose. Nous pouvons avoir un petit article ?". Ça se passe souvent. Et il est très modeste mais il... même s'il a énormément d'influence ici, il est toujours très très "humble" [prononciation britannique]. [...]

### **Et donc son influence à Geoff Meade, elle tient à quoi ?**

Il sort plus tôt et puis c'est un bon professionnel. Il... comment on dit ? ... "il connaît son boulot". Il maîtrise tout à fait son boulot, c'est exactement ça qu'ils veulent à Londres, il sait où se trouve l'information ici, il opère comme une ramification du bureau à Londres. Il le fait très très bien. Alors il accepte les limitations de son travail. Ça fait 20 ans je crois qu'il est ici, il n'a pas d'autre ambition. Mais si nous voulons savoir... Par exemple je crois qu'il parle beaucoup avec son bureau à Londres tous les matins pour savoir exactement... Il prend le pouls de la scène politique britannique. Il sait exactement ce qu'ils veulent à... ce que les chefs de services politiques veulent à Londres. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

À ces éléments, qui tiennent aux positionnements très spécifiques et adaptés au contexte britannique de ce correspondant et de son agence, s'ajoute le rôle social actif que joue Geoffrey Meade au sein du corps de presse. Il est notamment l'un des organisateurs et

---

<sup>1</sup> *Press Association.*

des protagonistes du gala annuel de la presse où journalistes et porte-parole tiennent (et tournent en dérision) leurs propres rôles<sup>1</sup>.

Le cas individuel de Geoffrey Meade, comme celui d'Ambrose Evans-Pritchard, n'est intéressant que dans la mesure où il est significatif de tendances plus globales qui affectent le travail des correspondants britanniques à Bruxelles. La place qu'il occupe au sein du groupe des correspondants britanniques est en effet révélatrice des contraintes plus larges qui pèsent sur le travail de ces derniers. Fin connaisseur de l'UE qu'il pratique depuis plus de vingt ans, alors que ses collègues n'y passeront que quelques années, il est aussi celui dont le statut correspond le mieux à l'approche de l'actualité communautaire par la presse britannique. En travaillant pour une agence qui ne se préoccupe que de la dimension britannique de l'actualité (y compris à Bruxelles), les contradictions que peuvent ressentir les correspondants entre une actualité qui ne se réduit pas à cette dimension et les demandes des rédactions sont, dans son cas, marginales.

Avant de s'intéresser au moment de contestation interne au corps de presse qu'a représenté la crise de 1998-1999, il faut synthétiser (comme on l'a fait dans le tableau ci-dessous) les variables à prendre en compte pour saisir ce qui vient organiser le travail des correspondants. Pour cela, il faut prendre en compte deux niveaux d'analyse. Un premier, qui vient définir le cadre commun dans lequel s'insèrent les accrédités d'où qu'ils viennent. C'est-à-dire ce corps de presse caractérisé par plusieurs traits : le fait qu'il soit particulièrement inclusif pour ses membres, qu'il s'inscrive dans un monde social spécifique, qu'il socialise les nouveaux accrédités à son fonctionnement mais aussi au système politique communautaire et, enfin, qui propose des hiérarchies spécifiques. Les principes de cette hiérarchisation interne (spécialisation, longévité, nationalité, statut du titre) sont aussi des éléments de définition de l'excellence professionnelle (la proximité du « sommet » dépendant de l'adéquation des propriétés des correspondants aux ressources spécifiques) ; excellence professionnelle, que l'on a qualifié de *journalisme d'institution*, qui valorise l'expertise, la qualité des « carnets d'adresses » et une approche davantage intéressée par les *policies* que les « *politics* ».

---

<sup>1</sup> Un journaliste a également souligné le fait qu'il a chroniqué dans *The Bulletin* la maladie et le décès de son épouse, elle-même journaliste du corps de presse, en indiquant que cela en faisait « *quelqu'un de spécial* » pour ses collègues.

Le second niveau d'analyse est national. Il renvoie aux structurations différenciées des champs journalistique et politique dans chaque pays par rapport aux questions européennes. Elles définissent, à la fois, les termes de la réception de l'actualité communautaire que couvrent les correspondants (les « grilles de lecture » qu'ils devront lui appliquer pour qu'elle fasse sens dans le contexte national) et les types de rapports qu'entreprendront les correspondants par rapport à la norme professionnelle qui domine le corps de presse. Dans un cas (français) le journalisme d'institution constitue une norme *dominante* au sens où c'est autour d'elle que s'organisent les concurrences (la contestation de 1998-1999) et que c'est sur elle que se fonde la légitimité des correspondants les plus respectés. Dans le cas britannique, il s'agit beaucoup plus d'une norme *contraignante* au sens où, en organisant largement la manière dont les accrédités travaillent et dont les sources fonctionnent à Bruxelles, elle pèse sur leurs pratiques tout en ne correspondant que marginalement à ce qu'attendent d'eux leurs rédactions.

De ces positionnements différents par rapport à la norme, qui sont aussi des rapports au rôle de correspondant, naissent des « possibles » journalistiques à propos de l'UE qui ne sont pas interchangeables selon les situations nationales. Hormis dans le cadre de publications spécialisées, il est difficilement envisageable pour les correspondants britanniques de pratiquer un journalisme purement institutionnel qui ne réaliserait pas le travail de traduction dans les termes de la compétition partisane nationale. De la même manière, ces formes d'interprétations « politiques » ne concernent que peu les accrédités français dans la mesure où, le champ politique étant peu clivé et mobilisé sur ces questions, elles ne feraient littéralement pas sens pour les audiences et les rédactions. Comme on va le voir, ces rapports nationalement situés à l'actualité communautaire conditionnent aussi des relations différentes à la pratique du « journalisme d'investigation » : largement liée au positionnement du titre pour le journaliste britannique qui participera au groupe qui réalisait des enquêtes, plus directement guidée par une conception plus « critique » et « politique » de l'information sur l'UE pour les correspondants français.

Entre ces positions existe bien entendu tout un dégradé de postures tenables et envisageables<sup>1</sup> pour les correspondants de ces presses nationales. Celles que l'on présente

---

<sup>1</sup> Postures qui tiennent, notamment, aux types de média pour lesquels travaillent les correspondants qui rendent plus ou moins compatibles la pratique de telle ou telle forme de journalisme. Il est ainsi beaucoup plus difficile pour les journalistes de télévision ou d'agence de pratiquer « l'investigation ». Reste qu'ils se sentent plus ou moins proches, en fonction de leurs dispositions, de ces conceptions du poste.

sont celles qui organisent le débat interne à chaque groupe national de correspondants et par rapport auxquels chacun se positionne peu ou prou<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Elles concernent aussi, plus ou moins, selon qu'il s'agit d'une norme spécifique à un groupe national ou qui concerne l'ensemble du corps de presse, le corps de presse dans son ensemble (dans le cas du journalisme d'institution).

<b>CORPS DE PRESSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fortement inclusif</li> <li>• Inscrit dans un monde social spécifique</li> <li>• Fonction de socialisation de ses membres</li> <li>• Hiérarchies spécifiques</li> </ul>			
<b>STRUCTURATION ET HIÉRARCHISATION INTERNES</b> Norme spécifique/Définition de l'excellence et des ressources spécifiques des correspondants. Vient définir le correspondant qu'il faut être à Bruxelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Degré de spécialisation du titre</li> <li>• Longévité du correspondant</li> <li>• Nationalité : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) pays membres, pays candidats, pays tiers ;</li> <li>2) « Grands »/ « Petits pays », Pays fondateurs/Pays d'adhésion plus récente</li> </ol> </li> <li>• Statut du titre</li> </ul>			
<b>MATRICES NATIONALES D'INTERPRÉTATION</b> Définition des cadres de réception de l'actualité communautaire.	<u><b>FRANCE</b></u> Champ journalistique peu structuré par l'enjeu européen Champ politique peu structuré par l'enjeu européen → enjeu peu clivant : information qui reste « étrangère », technique et institutionnelle		<u><b>GRANDE-BRETAGNE</b></u> Champ politique structuré par l'enjeu européen Champ journalistique structuré par l'orientation politique et, notamment, l'enjeu européen → enjeu clivant : information institutionnelle qu'il faut traduire dans les termes de la compétition politique nationale	
<b>RAPPORT À LA NORME SPÉCIFIQUE</b>	<i>Norme dominante mais contestée</i>		<i>Norme contraignante</i> par rapport au statut de cette information	
<b>RENDUS JOURNALISTIQUES</b>	<i>Journalisme spécialisé</i> (journalisme d'institution)	<i>Journalisme plus politique et « critique »</i> : intérêt pour les luttes internes, « faire des coups »	<i>Journalisme spécialisé dont la production est interprétée en termes politiques nationaux</i> (« domestication »)	<i>Journalisme d'investigation indexé à une ligne éditoriale</i> ( <i>Sunday times</i> , « Prodi Killer »)

\*\*\*

Pour saisir la prégnance, au sein du corps de presse, d'un mode d'appréhension de l'actualité communautaire qui privilégie une conception technique et institutionnelle de l'actualité de l'UE il faut donc, on l'a vu, prendre la mesure du poids de la tradition d'un poste qui s'est longtemps incarné dans une poignée de journalistes aux propriétés et aux parcours spécifiques. Cette influence qu'exerce (ou exerçait) cette génération de journalistes dépend : 1) du fait que leur définition du poste est assimilée à la norme professionnelle, 2) qu'elle est, en quelque sorte, ratifiée et « naturalisée » par des institutions dont ils partagent les schèmes de perception. Il faut aussi prendre en compte le fait que cette influence va bien au-delà des rangs français et pèse sur l'ensemble du groupe, ce qui dénote un certain degré d'autonomie dans l'organisation du corps de presse.

Cependant, on ne saurait expliquer comment cette définition située du poste et de cette information s'est imposée durablement sans voir ce qu'elle doit à un système politique qui est aussi un mode de structuration des sources d'information (qui distribue les légitimités et les registres de discours mobilisables) qui vient, ensuite, en définir chaque jour l'« actualité ».

Cependant l'actualité communautaire, celle que reçoivent les audiences nationales, ne se définit pas qu'à Bruxelles. Le contexte professionnel dans lequel évoluent les correspondants n'est pas celui de leurs rédactions qui sont elles-mêmes prises dans d'autres systèmes de contraintes et ont, en conséquence, des exigences et des attentes qui peuvent entrer en contradiction avec cette réalité « locale ». Tout du moins, les contraintes qui pèsent sur les rédactions et qu'elles répercutent auprès de leurs correspondants, viennent définir (plus ou moins fortement) parmi la multitude de sujets possibles (et de perspectives sur ceux-ci) ceux qui feront sens dans les contextes nationaux.

On voit déjà poindre les prémises de la contestation de la norme interne au corps de presse qui occupe la dernière partie de ce travail. Le décalage et la tension entre ce mode de production de l'information, propre au corps de presse et les hiérarchies de l'information (qui sont aussi des échelles de légitimité des formes de journalisme pratiquées) qui n'ont eu de cesse que de s'accroître à mesure que le « monde » des accrédités se montrait de moins en moins synchrone avec celui de leurs rédactions, a rendu possible et légitime la contestation des positions de pouvoir au sein du corps de presse.

C'est du décalage, devenu perceptible à l'occasion d'événements politiques exceptionnels, entre ce mode de production « local » de l'information et les modifications intervenues dans les espaces journalistiques nationaux, que sont nées les conditions de

possibilité d'une remise en cause des « grands anciens », devenus brutalement des « dinosaures ».

## PARTIE III - LA CRISE DE 1998-1999 COMME « ÉVÈNEMENT

### ANALYSEUR »

La cause semble entendue. Les événements de 1998-1999 sont le premier « scandale politique européen » et, au-delà, le signe de la victoire de la démocratie avec un Parlement qui jouait pour la première fois son rôle de contrôle politique de la Commission et l'apparition d'une presse qui remplissait enfin sa fonction de « quatrième pouvoir » à Bruxelles. Parlementaires, journalistes et universitaires<sup>1</sup> s'entendent au lendemain de la démission de la Commission pour fêter, la « victoire du parlementarisme » et, pour tout dire, de la « démocratie européenne ».

Les réactions des éditorialistes de la presse favorable à l'UE au lendemain de la démission sont à cet égard significatives :

« Tous les partisans de la construction démocratique de l'Europe devraient fêter le 16 mars 1999 comme une date historique. L'avènement d'un Parlement, donc d'une instance législative, disposant d'un pouvoir de contrôle et de censure sur l'exécutif, est un moment clé dans la gestation d'un espace démocratique [...] la Commission de Bruxelles a été renversée grâce à l'acharnement des députés européens et sous la pression d'une opinion publique continentale qui a pris corps à travers divers organes de presse dans toute l'Europe [...] En 1999, l'Europe aura accouché d'une monnaie fédérale et sera entrée dans l'ère parlementaire. » : Serge July, « Une très bonne nouvelle », *Libération*, 17 mars 1999.

« Depuis quarante-neuf ans que les pères fondateurs de l'Europe ont institué une Haute Autorité, depuis quarante-deux ans que le traité de Rome a retenu le nom plus modeste de Commission, jamais l'institution la plus caractéristique de l'Europe n'avait traversé pareille crise. Jamais elle n'avait été sous le coup d'une motion de censure de l'Assemblée. Elle avait pris l'habitude de remplir sa tâche sans véritable contrôle. Le réveil est rude. [...] L'Europe avait besoin de cette leçon de morale publique. » : Alain Peyrefitte, « Rude réveil », *Le Figaro*, 17 mars 1999.

« Il est des sacrifices salvateurs. Frappée à mort par le verdict sans appel du comité des sages, la Commission Santer n'avait plus d'autre choix que de se démettre. Son geste sans précédent ouvre la plus grave crise institutionnelle que l'Europe ait connue en quarante-deux ans d'existence communautaire. Il témoigne d'un rééquilibrage spectaculaire des pouvoirs européens au profit du Parlement de Strasbourg. Mais surtout, ce suicide collectif de l'exécutif bruxellois offre à l'Union - au-delà de ses tourments immédiats - une chance inédite, celle de mieux concilier morale et efficacité, éthique et démocratie, dynamisme et transparence.[...] Mais c'est justement là que Bruxelles a commis sa plus grave erreur politique, en sous-estimant l'évolution de l'"esprit public" européen. L'opinion européenne

---

<sup>1</sup> Pour une telle analyse, voir l'article déjà cité de Renaud Dehousse (« 1999 : An I du parlementarisme européen », *art. cit.*) et la thèse de Christoph Meyer (Christoph Meyer, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, *op. cit.*).



réclame la mise en oeuvre d'une morale publique sans faille. "Eurocritique" sans être europhobe - comme l'attestent les sondages -, elle exige plus des institutions de l'Union que de ses gouvernements. Elle veut une Commission "irréprochable", à laquelle elle est prête à demander des comptes, par la voix de ses élus à Strasbourg. » : Editorial, « Une chance pour l'Europe », *Le Monde*, 17 mars 1999.

« La démission en masse de tous ses commissaires pourrait être le catalyseur pour faire de l'UE une entité démocratique dotée d'un contrôle [*accountability*] digne du 20<sup>ème</sup> siècle et d'un fédéralisme qui soit acceptable pour son peuple. » : Editorial, « Europe's new era », *The Guardian*, 18 mars 1999.

« Perçue pendant des années comme un organe suffisant, extravagant et largement dépourvu de pouvoir, l'assemblée directement élue de l'UE a soudain montré qu'elle avait des dents. [...] Il s'agit d'un pas vital et positif dans l'évolution continue de l'UE. [...] Le soi-disant déficit démocratique a singulièrement rétréci cette semaine » : Editorial, « A victory for EU democracy », *Financial Times*, 18 mars 1999.

Dans la presse eurosceptique, on se félicitait surtout que la gabegie communautaire soit enfin devenue éclatante pour tous et on appelait à tirer les conséquences de cette démission : supprimer la Commission et mettre un terme aux tentations « fédéralistes » censées favoriser la montée en puissance d'une bureaucratie dépensière<sup>1</sup>. Eurosceptiques ou partisans de la construction communautaire, tous, au lendemain de la démission, se réjouissent de cette crise même s'ils diffèrent sur les enseignements à en tirer.

Globalement, l'interprétation dominante est celle d'une « victoire de la démocratie »<sup>2</sup>. Qu'ils l'analysent comme une « démocratisation » souhaitable et profitable de l'UE ou comme la mise en évidence, grâce à l'action des « garants de la démocratie » que sont les journalistes et les parlementaires, de son caractère illégitime et incontrôlé, tous les éditorialistes s'accordent pour y voir l'émergence d'une « opinion publique », d'un « esprit public », d'un « jeu politique », tous européens. On aurait donc assisté, à cette occasion, à une revanche des institutions et des représentants de la démocratie sur la « technocratie ».

Les faits semblent plaider en faveur de cette interprétation. Le Parlement européen a bien fait chuter la Commission même s'il n'a jamais voté la censure, le collègue ayant démissionné avant. Des journalistes de plusieurs pays ont mené ensemble des enquêtes, révélé

---

<sup>1</sup> *Daily Telegraph*, 17 mars 1999, « DeComission them » : « Selon toute logique normale, les événements de cette semaine devraient mettre un terme à la course à toute nouvelle intégration européenne, et ils devraient sûrement mettre en évidence, au niveau national, le fait que ce serait une folie que de porter atteinte à notre monnaie ».

<sup>2</sup> Cependant, John Laughland dans le *Daily Mail* (17 septembre 1999, « Too many snouts in the trough for things to change »), écrit : « La lutte entre le Parlement et la Commission est donc simplement de pure forme et a, à peu près, autant de signification morale qu'une rixe entre deux clans mafieux pour le contrôle d'un territoire ».

des « scandales »<sup>1</sup> contribuant à faire de cette crise l'une des premières à être publicisée à l'échelle du continent. Pour autant, cette thèse de l'« européanité » du scandale ne résiste pas à l'analyse, non plus que le rôle, présenté comme déterminant, du Parlement européen. Lorsqu'on étudie la manière dont a fonctionné le groupe de journalistes qui s'est formé à cette occasion, et sauf à reprendre à son compte les éléments de l'idéologie professionnelle sur le rôle démocratique de la presse et les « devoirs » des journalistes, on se rend compte que les logiques et les intérêts en jeu, ainsi que les mécanismes de publicisation du scandale, sont très hétérogènes et qu'il convient d'expliquer par autre chose qu'une simple évolution normale d'un système politique vers plus de démocratie, l'apparition d'un groupe multinational de journalistes réalisant et publiant des enquêtes. Enfin, le lieu institutionnel où s'est joué l'essentiel de la polémique est bien davantage la Commission européenne que le Parlement. Si certains membres de ce dernier vont bien participer activement à l'émergence et à la publicisation des scandales, ce sont des dynamiques politiques internes à la Commission qui s'avèrent décisives.

### **Un moment de contestation de la norme professionnelle**

La période qui va de l'été 1998 au 15 mars 1999 a constitué un moment particulier dans l'histoire de l'Union européenne mais aussi dans celle du corps de presse. En effet, si elle constitue un épisode inédit dans l'histoire politique de l'Europe communautaire dans la mesure où on est en présence d'une crise qui va aboutir à la démission de la Commission Santer, elle est aussi celle d'une contestation, qui n'avait jusqu'alors jamais été aussi forte, de la norme professionnelle qui domine le travail des correspondants.

Cette remise en cause allait en effet faire passer la conception dominante du poste du statut de « norme » impensée à celui de *convention* d'autant plus évidente et d'autant moins

---

<sup>1</sup> La question de la corruption et des scandales politiques a fait l'objet de nombreux travaux, notamment français (Yves Mény, *La Corruption de la République*, Armand Fayard, 1992 ; Pierre Lascoumes, *Elites irrégulières : essai sur la délinquance d'affaires*, Gallimard, 1997 et *Corruptions*, Presses de Science Po, 1999 ; Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud (dirs.), *Juger la politique*, Presses universitaires de Rennes, 2002) et dans une perspective comparée (Donatella Della Porta et Yves Mény (dirs.), *Démocratie et corruption en Europe*, La Découverte, 1995 ; Arnold J. Heidenheimer, Michael Johnston, Victor T. Levine (eds.), *Political corruption*, Transaction publishers, 1989). Sur les scandales politiques en France, voir : Violaine Roussel, *Affaires de juges : les magistrats dans les scandales politiques en France*, La Découverte, 2002 ; Alain Garrigou, « Le 'boss', la machine et le scandale. La chute de la maison Médecin », *Politix*, 1992, n°17, pp. 7-35 et « Le président à l'épreuve du scandale. Déstabilisation apparente et consolidation fonctionnelle », chap. cit.. Sur les liens entre médias et « scandales », on renvoie à : Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op. cit., Christian Delporte, Michael Palmer et Denis Ruellan (eds), *Presse à scandale, scandale de presse*, L'Harmattan, 2001 et Howard Tumber, « 'Selling scandal': business and the media », *Media Culture and Society*, Vol. 15 n°3, juillet 1993, pp.345-361.

légitime qu'elle semblait dater d'un « autre âge ». Celui où l'UE était avant tout affaire de spécialistes et limitée à quelques domaines extrêmement restreints (l'agriculture, la réalisation du marché intérieur). Celui aussi, dans le cas français, d'un autre état du champ journalistique où il s'agissait moins de « faire des coups » que de valoriser le « sérieux » et la capacité d'analyse<sup>1</sup>. À l'occasion de cette crise et de la lutte symbolique entre tenants de deux conceptions concurrentes du poste à laquelle elle donna lieu, la « *culture partagée qui spécifie comment [...] devraient se conduire [sources et journalistes] les uns avec les autres* » qu'évoquent Jay Blumler et Michael Gurevitch<sup>2</sup>, fut remise en cause. Du côté des institutions et spécialement de la Commission européenne, la réflexion et la tentative de réforme des rapports avec la presse sont significatives d'un essai d'ajustement à des interlocuteurs qui avaient changé. Si le système stabilisé de relations entre correspondants et institution semblait désormais caduc, c'est en effet parce que, du côté des journalistes, les hiérarchies internes au groupe étaient elles-mêmes malmenées.

La multiplication des « affaires » et des « révélations » à propos des pratiques « népotiques » et de la « mauvaise gestion » au sein de la Commission fut en effet révélatrice des logiques, inséparablement politiques et communicationnelles, qui pèsent sur la Commission européenne. En mettant entre parenthèses les principes routiniers qui règlent l'interaction entre les journalistes et l'institution, cette crise allait mettre à jour des processus habituellement discrets et euphémisés. Notamment, l'évidence d'une Commission comme espace de luttes proprement politiques entre commissaires n'aura jamais été aussi forte que durant ce laps de temps. La « collégialité », qui surplombe et encadre l'ensemble du discours de l'institution à propos du fonctionnement de son organe le plus politique, devint une rhétorique intenable alors que, en salle de presse ou plus souterrainement, les conflits entre commissaires devenaient publics.

Moment d'intense politisation d'une actualité habituellement débarrassée, justement, de ses aspects les plus politiques, la crise fut aussi celui d'une multiplication des scandales spécifiques à ce sous-univers journalistique. L'apparition d'un document interne au service du porte-parole discernant les journalistes « amis » sur lesquels l'institution devait s'appuyer, des journalistes « d'investigation », la publication d'accusations portant sur les relations entretenues par un certain nombre de correspondants avec la Commission (voyages de presse payés, cadeaux, « ménages », etc.) qui répondaient à des articles évoquant la proximité

---

<sup>1</sup> Sur ces évolutions, on y reviendra, voir : Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, op. cit.

<sup>2</sup> Jay G. Blumler et Michael Gurevitch, *The Crisis of Public Communication*, op. cit., p. 32.

supposée d'un membre du groupe des journalistes qui enquêtaient avec l'extrême droite et sa relation financière avec sa principale source d'information, furent autant d'épisodes dans la lutte symbolique qui opposait alors deux fractions du corps de presse.

La crise va donc polariser le corps de presse autour de deux groupes de journalistes qui vont, parfois violemment et publiquement, s'affronter à propos d'un enjeu spécifique : la définition de l'excellence journalistique au sein du corps de presse de l'UE. Faire passer ce qui était jusqu'alors la norme largement admise pour une position intenable et indéfendable constitue le « coup de force symbolique » réalisé par ces journalistes.

Reste à comprendre comment et selon quels principes, cette contestation s'effectua. On l'a déjà dit, se contenter d'une analyse purement interne au corps de presse conduit à des impasses explicatives et des apories méthodologiques. Cela revient également à niveler et uniformiser des processus largement distincts dans leurs modes de fonctionnement et dans le sens qu'y injectaient les acteurs impliqués. C'est pourquoi il faut réintroduire dans l'analyse des facteurs externes à ce seul groupe et penser ces événements *en relation* avec d'autres évolutions au sein d'autres univers sociaux.

Du point de vue qui est celui de ce travail, cette crise politique est l'occasion de repérer un certain nombre de ces phénomènes. D'une part, la mise en visibilité de logiques internes à la Commission et la manière dont elles influèrent dans ses rapports avec la presse pendant et après les tensions. La perte de cohésion interne qui se traduit par la multiplication des fuites en direction des journalistes est significative du fait que la Commission n'est pas qu'une institution « collégiale » mais aussi le lieu d'expression des stratégies concurrentes des commissaires et de leurs cabinets. La tentative de réforme des rapports de l'institution avec la presse est elle aussi révélatrice – dans son échec – des contraintes qui pèsent sur ses capacités d'action. D'autre part, l'exacerbation momentanée (car la confraternité professionnelle a depuis repris le dessus) d'oppositions entre représentants de manières concurrentes d'envisager le poste de correspondant fait de cette période un événement « analyseur » d'autres processus plus larges<sup>1</sup>. Elle permet notamment de s'interroger sur les raisons qui poussèrent un certain nombre de journalistes à se rassembler en un « pool » et à mutualiser leurs efforts et leurs informations. Les conditions de possibilité de cette coopération et les effets qu'elle eut, nous renseignent sur des logiques qui ne sont qu'apparemment contradictoires.

---

<sup>1</sup> De la même manière qu'une manifestation agricole avait pu apparaître à Patrick Champagne (*Faire l'opinion le nouveau jeu politique, op. cit.*, p. 8) comme un « événement analyseur », permettant « de saisir [...] les changements importants survenus » dans le secteur agricole.

Cette mise en commun des efforts de ces journalistes est à la fois un des éléments qui permirent à la polémique de perdurer et de gagner en envergure, et le signe d'un corps de presse dont les membres restent pris dans des contraintes et des mécanismes liés aux espaces nationaux. Cette collaboration était en effet nécessaire pour réaliser le changement d'échelle du « scandale » en même temps qu'elle ne pouvait exister que parce que les journalistes qui y participaient ne faisaient pas partie des mêmes espaces de références (professionnel, économique mais aussi en termes de publics). Au contraire de ceux qui ont pu y voir l'acte de naissance d'un « espace public européen »<sup>1</sup>, on peut objecter que la forme que prit cette polémique (collaboration entre journalistes de plusieurs pays, diffusion « européenne », etc.) n'a été possible que parce qu'un tel « espace public » n'existe pas. D'ailleurs, les attitudes très différentes des deux presses nationales permettent également de vérifier les hypothèses avancées dans les développements précédents. Notamment, le très net décalage chronologique dans la couverture des « affaires » à la Commission par la presse britannique, et ce alors même que de très nombreux titres eurosceptiques auraient pu y voir une occasion de souligner, une nouvelle fois, l'incurie de l'institution communautaire, ne peut s'expliquer par la seule variable politique. Ce sont, comme on le verra, les logiques très spécifiques de traitement de l'actualité communautaire par la presse britannique (notamment son très fort tropisme national) qui ont conduit à ce paradoxe. Davantage que le signe de l'émergence d'un espace public à l'échelle européenne, cet épisode de la vie du corps de presse est sans doute la preuve que, dans la configuration actuelle de ce groupe professionnel, l'émergence d'un « scandale européen » n'est en partie possible que parce que ses promoteurs agissent au sein d'espaces nationaux et qu'en conséquence, ils ne sont pas en concurrence directe les uns avec les autres.

L'analyse doit donc se situer à un triple niveau<sup>2</sup>. Celui, tout d'abord, de l'institution qui fut à la fois la victime (contrainte à démissionner) et, inséparablement, la co-productrice des scandales. Ce sont en effet un rapport interne de l'unité anti-fraude de la Commission puis les stratégies croisées de commissaires et de leurs cabinets qui, en divulguant des informations à la presse, vont alimenter la chronique des « affaires ». Par ailleurs, on peut lire dans les problèmes de communication rencontrés par la Commission toutes les ambiguïtés de

---

<sup>1</sup> Christoph Meyer, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, op. cit.

<sup>2</sup> Cependant, dans la mesure où il s'agit de logiques enchevêtrées et très peu indépendantes les unes des autres, il aurait été artificiel de les séparer dans la présentation. S'il fallait les distinguer d'un point de vue analytique, le plan de cette partie ne suit pas néanmoins ces trois niveaux afin de conserver la dynamique de ces processus.

cette institution dont les pratiques s'avèrent, en ce domaine, peu stabilisées dès lors qu'on sort d'une configuration routinière. Le phénomène de « fuites » et de perte de cohérence du service du porte-parole au moment des scandales concernant un certain nombre de commissaires, sont une indication du manque de cohésion de cette institution en situation exceptionnelle. Il permet notamment de questionner le discours officiel sur la « collégialité » et de remettre au cœur de l'analyse la question des conflits et des luttes internes à l'institution. Enfin, il faut envisager les effets de cette crise sur les pratiques de l'institution en matière de relations avec la presse. La réforme entreprise par Romano Prodi, et son échec assez généralisé, est en effet révélatrice des ambiguïtés fondamentales qui pèsent sur la Commission européenne. Prise dans un mode de production de l'information qu'elle a contribué à instaurer, elle ne peut guère s'en extraire et revendiquer un autre rôle et un autre registre de discours.

Le second niveau d'analyse porte sur les dynamiques internes au corps de presse et plus spécifiquement sur les conditions de possibilité des pratiques que mirent en place ceux qui publièrent des révélations. L'instauration d'un groupe de travail auquel participaient des journalistes venant de différents pays et la mutualisation des informations à laquelle il donnait lieu méritent en effet qu'on s'y arrête. Elles semblent en effet contrevenir à la logique même des « révélations » journalistiques. On verra que ce travail collectif et les publications coordonnées d'articles eurent pour effet de crédibiliser en interne, mais aussi au sein des champs journalistiques nationaux, le travail du groupe et de faire de ces affaires un véritable scandale à l'échelle européenne. Enfin, il faut retraduire la lutte symbolique qui opposait certains membres de ce groupe à d'autres correspondants et articuler celle-ci aux dispositions et aux propriétés sociales et biographiques de ceux qui incarnaient cette remise en cause du magistère professionnel.

Dernier niveau d'analyse, la prise en compte des logiques propres aux champs journalistiques français et britannique permet de donner du sens, à la fois à la manière dont ces « révélations » vont être médiatisées dans ces deux presses nationales, mais aussi aux principes sur lesquels se fondait la contestation symbolique. Dans la mesure où le corps de presse est avant tout un lieu de co-présence des mécanismes propres à chaque champ journalistique national, les enjeux ne se posent pas dans les mêmes termes pour tous les correspondants. Si, dans le cas français, il s'agissait aussi de remettre en cause le magistère exercé par des confrères appartenant à des titres concurrents et occupant une large surface éditoriale ainsi que d'imposer une nouvelle définition du poste, les britanniques pour leur part n'étaient pas investis dans les mêmes luttes. Puisque l'invention du poste s'est largement faite

sans qu'ils y aient pris une part importante, ils ne sont pas dans le même rapport à cette tradition du poste que les correspondants français qui, eux, ont porté cette définition. La participation de journalistes britanniques au pool qui se forme à cette occasion ne peut notamment pas se comprendre si l'on ne l'articule pas à la lutte concurrentielle qui structure le champ journalistique britannique et qui prend notamment la forme d'une politisation très forte des titres, sur l'UE en particulier. Par ailleurs, si les correspondants de ces deux pays qui participaient au pool étaient isolés au sein de leurs presses nationales, les raisons en sont très largement différentes. Dans un cas (français), le fait que le journalisme d'institution constitue une norme très forte (un certain nombre des correspondants des titres les plus prestigieux en sont parmi les meilleurs représentants) a incité la plupart des journalistes à ne pas considérer qu'il s'agissait d'informations importantes et méritant qu'on les traite de manière importante (leurs collègues aux statuts plus précaires ou dont la position était moins bien affirmée, ne souhaitant pas, de leur côté, entreprendre une remise en cause de cette interprétation tenue par les représentants français les plus influents du corps de presse). Dans la situation britannique au contraire, c'est l'extrême concurrence entre titres qui va différer la reprise de ces informations jusqu'à l'apparition d'un « dénonciateur public » (*whistleblower*) qu'il devenait possible de citer.

Sauf à réintroduire les mécanismes des champs journalistiques nationaux, on ne peut, par ailleurs, expliquer que la médiatisation de ces affaires fut extrêmement tardive dans la presse britannique. De la même manière, les évolutions récentes du champ journalistique en France ont rendu possibles et légitimes, par l'importation des principes de « professionnalisme » qui y dominent désormais, les disqualifications des pratiques de journalistes qui correspondaient à un état antérieur du champ. En effet, compte-tenu de l'identification, beaucoup plus forte dans la presse française, de l'actualité communautaire au journalisme d'institution qui domine le corps de presse, la remise en cause de la norme constituait également une remise en cause de la manière de couvrir l'UE mais aussi des positions des correspondants français les plus influents ; correspondants qui vont soudainement apparaître, en même temps que leur conception du poste, « dépassés » et « révolus ». Dans le cas britannique au contraire, la prégnance beaucoup moins forte de ce modèle professionnel transformait l'enjeu et les principes mêmes de la contestation. Dans la mesure où cette tradition d'un poste technique et institutionnel correspond très peu aux attentes des rédactions londoniennes et que les correspondants britanniques doivent surtout « faire avec » l'actualité telle qu'elle se construit à Bruxelles, cette remise en cause était aussi celle des logiques de production de l'information communautaire. Ce fut aussi l'occasion,

pour les quelques journalistes britanniques qui prirent part à ces enquêtes, de faire la preuve que l'on pouvait, depuis Bruxelles et non plus Londres, publier des révélations concernant la « fraude » communautaire qui ne soient pas initiées par les état-majors politiques nationaux. Cette période fut enfin, mais de manière moins explicite que pour les journalistes français, une remise en cause du travail traditionnel des correspondants britanniques, accusés de se contenter d'appliquer une grille de lecture nationale à une information essentiellement fournie par les institutions.

### **Crise politique et scandale spécifique**

Il est souvent malaisé de tenter de rendre compte, avec les outils des sciences sociales, d'événements ayant conduit à de fortes tensions, à des crises. L'objet de ces chapitres n'est pas de décrire ce qui s'est « réellement » passé au sein de la Commission européenne et du corps de presse, non plus que de dénombrer ceux, parmi les journalistes, qui auraient exercé leur métier de manière conforme aux règles « déontologiques » et « professionnelles » durant cette période. En effet, cet « événement » est avant tout un « enjeu »<sup>1</sup>, l'objet de définitions concurrentes de ce qui est « advenu » et « *il s'ensuit que la seule définition sociologiquement possible consiste non pas à trancher entre les définitions en présence ni à en produire une de plus mais à prendre acte de cette lutte et d'essayer d'en rendre raison* ».

Lors de l'enquête, le chercheur est confronté à des formes de discours qui sont aussi, compte tenu du fait que des réputations professionnelles sont en cause, des stratégies croisées de mise en accusation et de disculpation dont il semble impossible de sortir. Ces tentatives d'« instrumentalisation » de l'enquêteur par ses enquêtés ne doivent pas pour autant empêcher de dire quoi que ce soit sur les processus à l'œuvre. Au contraire, dans la mesure où ce sont justement ces conflits internes, ces luttes pour la revendication de la manière légitime d'exercer le métier de correspondant qui nous intéressent, ces manières de se présenter à l'enquêteur, de mobiliser des éléments censés mettre définitivement « hors course » les collègues contre lesquels ils se positionnent et de faire la preuve, y compris (et peut-être surtout) lorsque l'on n'a pas soi-même appartenu à aucun « camp », de sa propre distance et du fait que l'on n'est pas dupe des stratégies des uns et des autres, doivent être intégrées à l'analyse.

---

<sup>1</sup> Patrick Champagne, « L'événement comme enjeu », art. cit., p. 408.



L'objet de cette partie n'est donc pas d'apporter quelque élément que ce soit qui permettrait de trancher sur la « culpabilité » des uns et des autres. Tous les faits rapportés sont en effet largement connus des acteurs intéressés et ne contiennent aucune « révélation ». La tentation est en effet toujours forte de céder sur le terrain de l'analyse à des logiques « journalistiques », c'est-à-dire en l'occurrence d'adopter de manière privilégiée l'un des points de vue en présence. Pourtant, l'enquêteur en sciences sociales n'a ni les savoir-faire, ni les contacts, ni les contraintes (de temporalité notamment) des journalistes. S'il a d'autres atouts à faire valoir (le temps, des méthodes d'enquête spécifiques, des outils théoriques à mobiliser et une relative « virginité » dans son rapport aux enquêtés), ceux-ci en font un piètre « enquêteur » journalistique<sup>1</sup>.

S'il est important de faire un compte rendu de la dynamique des révélations, ne serait-ce que pour situer les acteurs, les enjeux et apporter un certain nombre d'éléments d'explication, ceux-ci ne doivent pas viser à rendre raison de logiques individuelles mais souligner des processus généraux (tant parmi les journalistes qu'au sein des institutions) qui ont rendu possibles (et non pas inéluctables ou nécessaires) les événements intervenus. On échappe ainsi (partiellement, car on n'est pas à l'abri de lectures qui cherchent dans ces développements ce qui n'y a pas été mis) aux logiques accusatoires et inquisitoriales, à des présentations « héroïques »<sup>2</sup> des faits valorisant les actions individuelles sans les rapporter à leurs conditions de possibilité, et au regard « enchanté » et normatif sur des pratiques, le « journalisme d'investigation », dont la reconnaissance et la consécration sociale sont récentes et particulièrement puissantes<sup>3</sup>.

Les seuls faits et paroles que l'on rapporte en les reliant à ceux qui les ont perpétrés ou tenus sont ceux qui sont publics : articles de journaux, livres ou travaux universitaires citant nommément les interlocuteurs<sup>4</sup>. D'autres événements sont relatés en préservant l'anonymat de ceux qui en font état et, quand cela est possible<sup>5</sup>, de ceux qui y prenaient part. Cependant, ces matériaux ne font pas figure de « preuves » mais, car on n'a pas toujours cherché à les

---

<sup>1</sup> Surtout, le « contre-emploi » des matériaux récoltés et notamment de la parole des enquêtés constituerait une rupture du « contrat » d'entretien dans la mesure où ceux qui ont accepté de me recevoir et de répondre à mes questions ne s'adressaient pas à un « journaliste ».

<sup>2</sup> Sur l'« illusion héroïque » qui guette l'analyse des crises : Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques, Presses de la fondation nationale des sciences politiques*, 1986, p. 79 et suivantes.

<sup>3</sup> Même si elle est contestée (Pierre Péan et Philippe Cohen, *La face cachée du Monde, op. cit.*), comme elle l'est au sein du corps de presse. Voir aussi : Jean-Marie Charon, « Le journalisme d'investigation et la recherche d'une nouvelle légitimité », *Hermès*, n° 35, 2003, pp. 137-144.

<sup>4</sup> On suppose alors que les enquêteurs avaient fait état du non-anonymat des entretiens qu'ils réalisaient.

<sup>5</sup> Il était ainsi impossible de ne pas citer les commissaires dont il est parfois question.

vérifier<sup>1</sup>, à la fois de mode de relation des événements qui permettent de situer celui qui les tient et d'éléments servant à chroniquer des processus plus généraux qui vont bien au-delà des anecdotes, vraies ou fausses, qu'on a bien voulu nous rapporter. Compte tenu de l'exiguïté du groupe en cause, l'anonymat des interlocuteurs et des personnes citées peut apparaître comme un « alibi » qui permet (à bon compte) à l'enquêteur de se dédouaner des propos qui sont tenus. Si, pour les acteurs dont il est question et les lecteurs « informés », les prises de position et l'identité de ceux qui les portent peuvent sembler transparentes, l'expérience montre que c'est fort peu le cas<sup>2</sup>. Enfin, et surtout, les jugements croisés qui sont reproduits n'ont pas pour but, comme ce pourrait légitimement être le cas dans un essai ou un livre « journalistique », de défendre un modèle professionnel particulier mais au contraire de montrer comment celui-ci est justement sujet à contestations et à remises en cause.

La crise politique n'est donc convoquée ici que comme un révélateur et un analyseur des transformations en cours au sein du corps de presse mais aussi de la Commission européenne<sup>3</sup>. En électrisant en quelque sorte ces deux institutions, cette crise a rendu plus saillants des phénomènes, des oppositions et des changements qui sont, hors période de ce type, difficiles à percevoir. Reste que ces événements ne constituent pas un « tournant » définitif dans la vie des institutions et du corps de presse. L'effet d'évidence rétrospective qu'impliquent nécessairement de telles tensions ne doit pas susciter l'aveuglement. La crise constitue en effet un moment de cristallisation de processus qui prennent leur origine bien en amont du moment où ils deviennent publics et dont il est illusoire de repérer un aboutissement en aval. Les « scandales » ayant conduit à la démission de la Commission Santer ne symbolisent pas la victoire du « journalisme d'investigation » au sein du corps de presse, pas plus qu'ils ne signifient le changement de nature de l'institution Commission ou du système

---

<sup>1</sup> Bien entendu, lorsque cela été possible, j'ai tenté de vérifier les éléments les plus factuels dont je disposais. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de récits d'événements ayant eu lieu avant que ne débute mon enquête de terrain, je n'avais aucun moyen de contrôler leur véracité. C'est pourquoi ces éléments sont toujours rapportés sous la forme d'extraits d'entretiens pour leur rendre leur statut de « récits ». Le passage au style indirect aurait nécessité soit de multiplier l'utilisation du conditionnel, soit de faire prendre à la relation des événements une tournure par trop définitive.

<sup>2</sup> Certains lecteurs de travaux publiés se trompant avec une régularité réjouissante sur les identités des personnes tenant des propos dont ils pensaient qu'ils ne laissaient aucun doute sur leurs auteurs (« *c'est bien d'Untel qu'il s'agit, non ?* »). La notoriété de certains journalistes (Jean Quatremer de *Libération* et Philippe Lemaître du *Monde*) notamment semble contribuer à une hyper-personnalisation des phénomènes et des positions alors même que leur présence respective dans les extraits d'entretien est marginale et, en tout cas, guère plus prononcée que celles de leurs soixante autres confrères.

<sup>3</sup> De la même manière, Rémi Lenoir analysait certaines évolutions du champ judiciaire en débutant par celles qui avaient affecté les chroniqueurs judiciaires : Rémi Lenoir, « Champ judiciaire et réforme de l'instruction », in Mireille Delmas-Marty (dir.), *Procès pénal et droits de l'homme*, PUF, 1992, pp. 183-219 et notamment p. 195 et suivantes.

politique de l'UE dans son ensemble<sup>1</sup>. Ou plutôt, il ne faudrait pas confondre l'effet avec la cause. Cette crise a constitué une opportunité, un terrain favorable, à l'expression de processus déjà à l'œuvre (la faible cohésion de la Commission Santer, la montée en puissance du Parlement européen et l'arrivée de journalistes présentant des profils différents) mais elle ne les a pas provoqués ou définitivement consacrés.

Elle est aussi un processus complexe<sup>2</sup> où sont intervenus des acteurs de natures différentes (politiques, fonctionnaires et journalistes) dont aucun ne peut revendiquer la paternité. Pour le dire comme Didier Georgakakis, « *la dynamique de ce scandale renvoie en effet à des stratégies relevant de situations très hétérogènes et animées par des acteurs dotés de motifs assez souvent opposés, mais qui ont trouvé dans les affaires une opportunité de peser sur les transformations institutionnelles en jeu dans l'Agenda 2000<sup>3</sup> et la réforme interne de la Commission* ». Si notre terrain conduit à porter davantage d'attention aux journalistes qu'aux autres acteurs, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille considérer (comme l'annonçait, à titre personnel, le bandeau du premier livre de Jean Nicolas<sup>4</sup>) qu'ils ont « *fait tomber la Commission* ». D'autres travaux se sont penchés sur les aspects extra-journalistiques<sup>5</sup> et ont informé l'analyse mais les pistes suivies nous auraient emmené trop loin de notre objet de recherche pour justifier des investigations secondaires. Ils permettent au moins de relativiser le rôle (souvent présenté comme déterminant) des journalistes dans cette crise.

---

<sup>1</sup> Tentation à laquelle ne résiste pas complètement un article de Renaud Dehousse (Renaud Dehousse, « 1999 : An I du parlementarisme européen », *Pouvoirs*, n°93, 2000, pp. 197-207) et la thèse, déjà citée, de Christoph Meyer (Christoph Meyer, *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, *op. cit.*).

<sup>2</sup> Pour une critique de l'« *illusion étiologique* » (cherchant des causes et des conséquences définitives et parfois uniques aux changements observés) qui peut caractériser certaines approches : Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*, p. 48 et suivantes. Comme le souligne l'auteur, il ne s'agit pas de contester qu'il y ait des causes aux crises politiques, mais « *ce qui fait problème, en revanche, il faut le redire, c'est une conception trop étriquée de la causalité : l'idée que les déterminants d'une crise puissent être identifiés par des coups de force intellectuels ou, plus naïvement encore, par des inférences statistiques, indépendamment de tout effort pour comprendre ce que "sont" les crises et pour rendre intelligible ce dont elles sont faites. Et l'idée, somme toute complémentaire, que l'explication de ce qui, à l'analyse, ne représente que certains aspects limités de la genèse d'une mobilisation emporte celle de l'ensemble du phénomène auquel cette mobilisation participe* » (p. 60).

<sup>3</sup> Réforme, alors en discussion, des modes de financement de l'UE.

<sup>4</sup> Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes*, Editions PNA, 1999.

<sup>5</sup> Notamment Didier Georgakakis (« La démission de la Commission européenne : scandale et tournant institutionnel (octobre 1998-mars 1999) », *Cultures et conflits*, 38-39, 2000, pp. 39-72), Angelina Topan (Angelina Topan, « The resignation of the Santer-Commission : the impact of "trust" and "reputation" », *European Integration online Papers*, vol. 6, n°14, 2002) et, dans une moindre mesure, John Peterson (John Peterson, « The Santer era : the European Commission in normative, historical and theoretical perspective », *art. cit.*).

Enfin, le dernier écueil qu'il faut éviter tient à la tentation, souvent forte, de faire de ces événements les conséquences inéluctables de processus tout à la fois historiques et mécaniques ou « naturels ». Comme le dit Michel Dobry<sup>1</sup>, « *cette tentation de l'histoire naturelle repose sur une croyance fondamentale assez simple. Il s'agit de l'existence de certaines régularités dans la "marche de l'histoire", l'ordonnement séquentiel de ces régularités s'offrant dès lors, à l'historien ou au sociologue, en tant que principe de déchiffrement de la réalité là où d'autres mises en ordre des faits semblent hors de portée* ». En l'occurrence, sur un mode presque « pavlovien » (stimulus/réponse), cette crise ne constituerait que la mise en branle des « devoirs » de tout journaliste lorsque lui sont soumis des faits « répréhensibles ». Outre le caractère très normatif des variables (qui n'ont jamais si bien porté leur nom) qu'il s'agit de mettre en évidence (même la « corruption » ou la « fraude » ont une histoire sociale<sup>2</sup>), c'est faire peu de cas des luttes spécifiques qui eurent lieu à cette occasion autour, justement, de la gravité des faits reprochés et de ce que les journalistes « se devaient » de faire.

La mise en récit de ces événements par laquelle s'ouvrent ces développements n'a pas, à cet égard, qu'un but descriptif. Outre que ces épisodes sont désormais lointains et nécessitent qu'on les rappelle, ils sont aussi l'occasion de repérer comment les positions de chacun au sein du corps de presse se traduisent dans des productions très différentes. À partir d'un corpus limité et à propos d'événements spécifiques, on peut alors repérer comment les propriétés de ces correspondants les conduisent à adopter telle ou telle attitude à l'égard d'informations qui leur sont communes. Plutôt, et à défaut de réaliser une véritable étude de contenu, que de procéder à un « saupoudrage » d'articles sélectionnés pour leur « exemplarité », l'étude de cette période permet de repérer les différentes formes de discours pensables à propos de l'UE et de les fonder en sociologie et non en propriétés lexicales ou stylistiques. Par ailleurs, la description aussi fine que possible de cette période permet, dans une perspective microscopique, de mettre à jour des « *processus de structuration* ». Comme le

---

<sup>1</sup> Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>2</sup> Arnold J. Heidenheimer, Michael Johnston, Victor T. Levine (eds.), *Political corruption*, *op. cit.* D'ailleurs l'UE est un excellent terrain pour observer la relativité des conceptions et la variabilité des normes en matière de corruption. Comme le soulignaient de nombreux correspondants (français notamment) les faits reprochés à Edith Cresson, s'ils pouvaient choquer des ressortissants de pays où l'exigence de probité publique et de transparence est très forte, ces pratiques sont absolument admises pour un gouvernant français (faire venir un de ses proches afin qu'il fasse office d'homme de confiance) comme le prouvent les débats récents sur la pratique de certains ministres qui font de leurs épouses leurs plus proches collaborateurs. D'ailleurs, la plupart des correspondants français considéraient que c'est ce décalage entre ce qu'Edith Cresson avait pu connaître au niveau national alors qu'elle était Premier Ministre et le niveau communautaire dont elle n'avait pas pris acte.

dit Frédéric Sawicki, « *c'est peut-être davantage comme révélatrice de processus de structuration plutôt que des structures que les méthodes microscopiques sont les plus à mêmes d'entraîner une révision de notre appréhension habituelle des phénomènes politiques. Ainsi, l'analyse approfondie de certains événements historiques (révolution, guerre, crise politique...), au moyen d'un procédé, qu'à la suite de l'historien suisse Andreas Suter, on pourrait appeler un "ralenti" [...] conduit non seulement à remettre en question les schémas causaux les plus déterministes, mais à mettre en relation la dynamique de l'événement avec l'émergence de nouvelles représentations et de nouvelles règles du jeu* »<sup>1</sup>.

Après avoir résumé à grands traits les événements de 1998-1999 et effectué un repérage des grandes tendances de la couverture de ces « scandales » dans les presses française et britannique, on analysera successivement ce que cette période révèle des transformations intervenues au sein du corps de presse depuis les années 1990 et ce qu'elle peut nous dire des logiques internes à la Commission ainsi que la manière dont elle a initié une révision des pratiques de relation avec la presse.

---

<sup>1</sup> Frédéric Sawicki, « Les politistes et le microscope », chap. cit., p. 153.

## CHAPITRE VIII - DES « SCANDALES » À LA DÉMISSION DE LA COMMISSION

Le 24 août 1998, Jean Nicolas, journaliste spécialisé dans les faits divers, fait paraître un article dans le quotidien régional belge *La Meuse-La Lanterne* sur les problèmes de fraudes et d'irrégularités au sein de la Commission européenne (« Aide humanitaire européenne : le grand déballage »). Il s'agit en fait d'informations tirées d'un rapport de l'unité anti-fraude de la Commission européenne (UCLAF) ; rapport qui n'avait pas encore été rendu public. Mis au courant par un correspondant allemand<sup>1</sup> d'une procédure judiciaire au Luxembourg (dont il est originaire) dans le cadre des malversations qui impliquent Claude Perry (gérant d'une société qui fournit en personnel la Commission sur la base de contrats de service fictifs), Jean Nicolas va prendre contact avec Perry et obtenir ainsi de nombreuses informations. Ce dernier, mis en cause judiciairement, choisit en effet à l'époque de rendre publics tous les éléments dont il dispose à propos de différents services de la Commission. Il va notamment, en attirant l'attention des journalistes sur ce cas<sup>2</sup>, permettre à Jean Quatremer, de *Libération*, d'établir que René Berthelot, dentiste de Châtellerauld et ami d'Edith Cresson, a été embauché par la Commission sur des bases fictives. Servant d'homme lige à la commissaire française, il était censé rédiger des rapports sur des questions de santé publique.

Ce membre du pool explique comment il va être mis au courant de la constitution du groupe de journalistes et la manière dont il va rencontrer Perry et se convaincre de la « gravité » des faits reprochés à Edith Cresson :

« En fait, c'est le journaliste du X, [nom du journaliste] qui m'a dit : "écoute, y a un groupe qui est en train de se constituer et est-ce que tu veux en faire partie". Et donc je dis "oui, oui pourquoi pas" et donc c'est comme ça qu'on a commencé à être ensemble. Donc ça, ça s'est fait juste après... C'était juste après que Jean Nicolas ait sorti son papier sur les liens entre Berthelot et... comment il s'appelle? La boîte là à Luxembourg... Perry voilà. Et donc le groupe s'est constitué à la suite de ça [...] Donc j'étais à un dîner, Perry était là et donc je lui ai parlé et je trouvais ça effectivement intéressant. Mais j'avais du mal... c'est là que je comprenais pas du tout : il me disait... Bon Berthelot est un pourri d'accord, je vois bien le truc mais je vois pas le lien avec Cresson. [...] Et c'est ensuite, à la suite de ça que j'ai commencé à enquêter pour voir le lien et c'est là que j'ai découvert que Berthelot travaille... avait été embauché par la Commission. [...] Parce que quand même l'autre avait l'air tellement affirmatif sur le fait que... Ce qui m'avait troublé c'est qu'il avait été affirmatif sur le côté : "Cresson est au courant que son copain dentiste a un emploi fictif" et là ça devient

---

<sup>1</sup> Hartwig Nathe, de *Focus*.

<sup>2</sup> Claude Perry avait engagé René Berthelot, un proche d'Edith Cresson.

plus gênant. Parce que si moi je sais que vous dealez de la coke par exemple, il est clair que je vais prendre mes distances [...] Donc c'était un moment assez étrange. » (entretien avec un membre du pool).

Paru dans la presse régionale belge, l'article de Jean Nicolas aurait pu passer totalement inaperçu auprès des correspondants qui ne suivent que peu cette actualité. C'est probablement la réaction immédiate d'Edith Cresson (qui publie, le 15 septembre 1998, un droit de réponse transmis à l'AFP) qui va alerter les correspondants français :

« Parce que l'affaire Cresson n'a vu le jour que grâce aux journalistes. Soit dit au passage, si Cresson avait été moins [l'adjectif est en "off"], elle aurait arrangé ça en une semaine. Parce que c'est parti de rien. En plus, c'est parti sur des accusations qui ne la concernaient même pas. Elle a réagi complètement à côté de la plaque. Les premiers trucs portaient sur ECHO, Perry-Lux et elle était pas concernée. Elle a démarré en trombe avec un droit de réponse que personne lui avait demandé. C'est ça qui a mis le feu aux poudres. Et Santer a tout fait pour qu'elle ne fasse pas ce droit de réponse, elle s'est assise dessus. Un Président qui n'arrive pas à empêcher un de ses commissaires de faire n'importe quoi, faut plus s'étonner après. » (journaliste français, presse quotidienne nationale)

Ce correspondant pour une radio française explique d'ailleurs comment lui-même fut amené à faire son premier « papier », non pas en raison de la publication de l'article de Jean Nicolas dans *La Meuse* mais d'une dépêche de l'AFP :

« Au tout début de l'affaire... le premier journal à avoir sorti cette histoire de Cresson, c'est un journal belge. C'est *la Meuse*. Et ça a fait l'objet de... moi je l'ai pas vu le journal parce que c'est vrai que *la Meuse* ne fait pas partie des quotidiens que je lis tous les jours. À tort ou à raison hein mais bon on peut pas tout lire non plus. Et l'AFP en a fait une dépêche. À partir de ce moment-là, c'était parti. [...] Moi j'en ai fait un papier. Très prudent. Plus prudent que la dépêche AFP. Mais ça a suffi. Le lendemain, j'avais son porte-parole au téléphone qui m'a tenu la langue pendant une heure pour m'expliquer que ça avait créé un traumatisme, que... Je sais pas... Je saurais pas te dire si j'ai été le seul en termes de radio à l'avoir fait le lendemain de la sortie de l'article. Enfin non, *la Meuse* a sorti son article le matin, moi je faisais un billet pour les éditions du soir. Je sais pas... je sais pas si [ma radio] a été le premier sur ça. X [station concurrente] ça m'étonnerait qu'ils l'aient sorti en papier. Je serais quand même étonné que Y [autre station concurrente] n'ait rien fait ou alors ils ont eu des consignes, j'en sais rien. Je sais pas comment ils travaillent mais en attendant moi j'ai eu le porte-parole qui disait "oui, vous vous rendez compte, la commissaire vous a entendu... euh, sa famille vous a entendu, ça a créé un choc et tout ça". Mais je dis "attendez, j'ai rien dit. J'ai seulement cité le journal belge, en disant que ça restait à prouver. Que ça n'était qu'une source". » (journaliste français, radio).

Bientôt d'autres journalistes vont emboîter le pas de Jean Nicolas. Contactés par le journaliste lui-même (qui reconnaît dans son livre avoir été dépassé par le volume

d'informations dont il disposait et sur lesquelles il n'avait aucune compétence particulière) ou par d'autres correspondants ayant déjà commencé à enquêter, un petit groupe va se former et se rencontrer régulièrement pour partager les informations que chacun aura récoltées<sup>1</sup>. D'autres commissaires seront mis en cause (Manuel Marin<sup>2</sup>, Martin Bangemann<sup>3</sup>, Monika Wulf-Mathies<sup>4</sup>, Erkki Liikanen<sup>5</sup>, Emma Bonino<sup>6</sup>, Jacques Santer<sup>7</sup>) et d'autres « affaires » (notamment à propos d'ECHO, la structure qui gère l'aide humanitaire de l'UE, les services de sécurité de la Commission ou les inspections des centrales nucléaires en Europe de l'Est) seront révélées par le groupe de journalistes qui réalise les enquêtes. Mais c'est la situation d'Edith Cresson qui va finalement s'avérer décisive. Il s'agit du seul cas où les sages chargés de rédiger un rapport sur ces questions déclareront avoir rencontré un cas avéré de favoritisme : les embauches de René Berthelot, mais également du fils de celui-ci, d'Elisabeth Schemla (ancienne journaliste du *Nouvel Observateur* et biographe de l'ancienne Premier Ministre) vont ainsi tour à tour être mises en cause. *Libération* en France, *Focus* et *ARD* en Allemagne, *Le Soir* en Belgique et le *Sunday Times* en Grande-Bretagne, vont alimenter la polémique pendant près de six mois. L'intervention du Parlement, à compter de décembre 1998, va progressivement donner un tour politique et institutionnel à la polémique. En exigeant que la Commission se soumette à un examen (par une commission des sages), et en faisant accepter par Jacques Santer que le collège se plie aux conclusions du rapport prévu pour le 15 mars 1999, le Parlement européen va conduire la Commission à la démission. Après avoir lu le rapport avant qu'il ne soit distribué à la presse, le collège des commissaires va prendre la décision de démissionner collectivement (Edith Cresson ayant toujours refusé de partir seule).

Afin de rendre compte de la dynamique de cette polémique, il faut, après en avoir rappelé les grands traits, à la fois analyser les facteurs politiques (les propriétés d'Edith

---

<sup>1</sup> Il s'agit principalement de Stephen Grey (*Sunday Times*), Udo Lielischkies (*ARD*), Hartwig Nathe (*Focus*), Jean Nicolas (*La Meuse-La Lanterne*), Didier Pavy (*Le Nouvel Observateur*) Jean Quatremer (*Libération*) et André Riche (*Le Soir*).

<sup>2</sup> Vice-Président de la Commission, chargé des relations extérieures avec les pays de la Méditerranée du Sud, du Moyen-Orient et du Proche-Orient, de l'Amérique latine et de l'Asie (sauf le Japon, la Chine, la Corée, Hong-Kong, Macao et Taïwan) et les questions d'aide au développement

<sup>3</sup> Commissaire en charge des affaires industrielles et des technologies de l'information et des télécommunications.

<sup>4</sup> Commissaire en charge des politiques régionales, des relations avec le Comité des régions et du fonds de cohésion.

<sup>5</sup> Commissaire en charge du budget, du personnel et de l'administration.

<sup>6</sup> Commissaire en charge de la pêche, de la politique des consommateurs et de l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO).

<sup>7</sup> Président de la Commission européenne.



Cresson, sa position au sein du collège et les modes de régulation qui y prévalaient) et questionner l'apparente européenité de ce « scandale ».

## **SECTION 1 – DES PREMIERS ARTICLES DANS LA PRESSE RÉGIONALE BELGE À LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE MULTINATIONAL DE JOURNALISTES « D'INVESTIGATION »**

Il est très malaisé de déterminer l'origine de révélations journalistiques. En l'espèce, on dispose néanmoins d'éléments d'information sur la manière dont un certain nombre de documents vont se retrouver entre les mains de journalistes. Le livre de Jean Nicolas notamment<sup>1</sup> retrace la manière dont il entra en contact avec Claude Perry (principal informateur des premières « révélations »). On peut ainsi mieux cerner le rôle qu'a pu jouer cet entrepreneur français installé au Luxembourg en ouvrant les dossiers de son entreprise à Jean Nicolas. Cependant, cette source n'est pas la seule des enquêtes puisque un rapport interne de l'unité anti-fraude de la Commission (l'UCLAF) va constituer la trame à partir de laquelle travailleront les journalistes qui s'emploieront à vérifier et à documenter ce qu'ils y trouvent dans les documents fournis par Claude Perry mais aussi auprès d'informateurs à l'intérieur de la Commission européenne.

### **A - Le lien avec Claude Perry**

Claude Perry dirige une entreprise de services (Perry-Lux) installée au Luxembourg et dont la principale activité est de pourvoir la Commission en personnel (les fameux emplois « sous-marins »<sup>2</sup>), en échange de quoi la Commission passe avec elle des contrats largement fictifs. Jean Nicolas le décrit comme suit : « *Perry n'était qu'une marionnette, musicien des rues à ses débuts, saltimbanque également des finances européennes... c'est justement ce*

---

<sup>1</sup> Dans un livre (Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes, op. cit.*) publié dès avril 1999 (soit quelques jours après la démission de la Commission), Jean Nicolas relate la manière dont il fut à l'origine des premiers articles concernant les cas de fraudes et de népotisme au sein de la Commission européenne.

<sup>2</sup> Sont qualifiés d'emplois « sous-marins » ceux qui permettent à la Commission européenne de pallier son manque de personnel. Les missions confiées à l'institution communautaire ayant augmenté de manière très importante depuis la relance européenne du milieu des années 80, le budget de fonctionnement de la Commission ne suffit plus à doter les services en personnel. Depuis cette période s'est institutionnalisée une pratique qui voit des personnes travaillant pour la Commission (et au sein même de ses immeubles) embauchées et rémunérées par des sociétés privées de service. Ces dernières passent avec la Commission des contrats de prestation de services fictifs et fournissent en échange l'institution en personnel.

*genre de profil qui peut conduire quelqu'un à devenir incontrôlable, quitte à se charger lui-même pour entraîner ceux qu'il croit à l'origine de sa chute, avec lui »<sup>1</sup>.*

Au mois de juillet 1998, Hartwig Nathe, journaliste de l'hebdomadaire allemand *Focus*, contacte Jean Nicolas. Il « [lui] apprend lors d'une conversation téléphonique qu'une enquête en cours au sein de la Commission européenne dans le cadre d'un détournement d'argent dans l'administration d'aide humanitaire, a abouti à la rédaction d'un rapport secret de l'UCLAF, l'unité antifraude, dont il a pu prendre connaissance [...] L'unique raison de cette manœuvre juridique au Luxembourg<sup>2</sup> [...] était le fait que la société extérieure et fournisseur de personnel "sous-marin" de la Commission, le groupe Perry<sup>3</sup>, avait son siège à Luxembourg »<sup>4</sup>.

Jean Nicolas commence alors à enquêter sur le sujet et se rend dans les locaux de la société où il rencontre Claude Perry et Hubert Onidi, fonctionnaire d'ECHO<sup>5</sup> dont la femme était salariée par Perry-Lux en échange de promesses de contrats de la Commission.

« Perry, Onidi... Le corrupteur et le corrompu. Me voilà épaulé des deux meilleurs spécialistes de l'affaire ECHO et des combines, manipulations et tricheries en général à la Commission, pour éplucher et découvrir dossiers et documents. Surtout que leur intérêt est de m'aider à découvrir des éléments à charge d'autrui alors que mon devoir est de faire la part des choses et de vérifier tout document qu'on me confie [...] ils se rendront surtout compte très rapidement que l'attaque est la meilleure défense et qu'ils n'ont rien à attendre dans l'immédiat des pouvoirs institutionnels alors que le quatrième pouvoir peut éventuellement représenter leur planche de salut [...] Et comme par définition, corrupteur et corrompu savent également souvent ce qui se passe par ailleurs et sont des spécialistes pour réunir des dossiers ou de garder des pièces permettant de porter le scandale dans le jardin du voisin, je n'en revenais pas de la multitude de petites et grandes fraudes, de dysfonctionnements et d'escroquerie, de gaspillages et de détournements qui me tombaient dessus, rien que par cette source d'information qui n'allait bien sûr pas rester la seule, loin de là »<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes*, op. cit., p.8.

<sup>2</sup> Claude Perry fait alors l'objet d'une procédure judiciaire au Luxembourg.

<sup>3</sup> L'entreprise Perry-Lux est mise en cause par le rapport de l'UCLAF à propos de quatre contrats passés avec Echo, l'office d'aide humanitaire de la Commission.

<sup>4</sup> Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes*, op. cit., p.12-13.

<sup>5</sup> ECHO est l'office d'aide humanitaire de l'UE. Créé en 1992, « L'Office exerce en conséquence les fonctions suivantes : aide humanitaire d'urgence aux populations des pays tiers ; aide alimentaire d'urgence aux pays tiers ; mobilisation des secours et équipes d'intervention ; prévention et "disaster preparedness" ; coordination, information, finances et affaires juridiques ; ». Communiqué de presse du 6 novembre 1991 annonçant la création d'ECHO.

<sup>6</sup> Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes*, op. cit., p. 13-14.

Claude Perry va donc devenir le principal informateur des premières investigations. À travers le relais que constitue Jean Nicolas, qui va, de son côté, contacter d'autres journalistes, il va mettre à disposition des journalistes un nombre très important de documents et d'informations que ceux-ci s'emploieront à vérifier. Cette volonté de « déballer » un nombre important d'affaires de mauvaise gestion au sein de la Commission tient notamment au fait que Claude Perry n'a pas réussi à contracter avec les services dont Edith Cresson avait la charge. En effet, il avait offert à René Berthelot, ami et conseiller de la commissaire, un emploi très largement fictif afin de s'assurer les faveurs de la commissaire. Cependant, il semble qu'il n'ait jamais réussi à passer de contrats avec ses services. D'autre part, au moment où débutent les affaires, la société de Claude Perry fait l'objet d'une action en justice au Luxembourg à la suite d'une enquête de l'unité antifraude de la Commission européenne. Ce dernier va donc utiliser les informations dont il dispose sur les pratiques (dont il est partie prenante) douteuses au sein de la Commission et notamment celle des « sous-marins ».

Mais c'est une enquête interne (menée par l'UCLAF) puis une procédure judiciaire qui sont à l'origine de l'affaire. Comme souvent, les « révélations » des journalistes d'investigation sont avant tout des produits dérivés d'enquêtes administratives et judiciaires qui, en passant dans les mains des journalistes, servent de base aux enquêtes<sup>1</sup>.

« Le rapport de l'UCLAF c'était sur ECHO. Et pareil, l'affaire ECHO, il y avait effectivement des fonctionnaires qui avaient fraudé. Un fonctionnaire français notamment qui avait fraudé. Mais ça ne remontait pas aux commissaires encore une fois. Donc il y avait une mauvaise gestion de ECHO et y avait un rapport de l'UCLAF qui avait fuité avant qu'il soit définitivement adopté. Et donc ça avait mis en cause, d'abord Marin parce qu'il avait été chargé de... du programme ECHO, donc le programme humanitaire et ensuite Bonino. [...] En gros, l'administration avait failli, y avait un type qui avait fraudé, qui avait mis de l'argent dans sa poche parce qu'il avait payé sa femme. Enfin c'était un type très crapuleux et tout le monde s'est emporté là-dessus et a voulu faire plonger Marin puis Bonino. Sauf qu'il y avait rien encore une fois. C'étaient vraiment des types qui fraudent. » (entretien avec un membre du pool).

Cependant, c'est le lien qui va être établi entre Edith Cresson et René Berthelot qui va permettre de faire de ce qui n'était à l'origine qu'une affaire de fraudes un « scandale » politique.

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir : Dominique Marchetti, « Les révélations du « journalisme d'investigation » », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, mars 2000, pp. 30-40.

## B - Premiers articles dans la presse française et britannique

D'une manière assez régulière, le *Sunday Times* va alimenter la chronique des scandales à la Commission en débutant dès le 2 août 1998 par un article reprenant un certain nombre d'éléments contenus dans un rapport de l'unité antifraude de la Commission européenne (« EU aid chief in fraud probe »). Dans ce premier article, il relate la suspension d'Hubert Onidi qui dirigeait le programme d'aide d'urgence en direction de l'Afrique et de l'ex-Yougoslavie : « *Le responsable français du programme d'aide d'urgence en Afrique et en ex-Yougoslavie de 400 millions de livres par an a été suspendu alors qu'une enquête de police est en cours à propos de la disparition de centaines de milliers de livres* ». L'article, relativement court, présente Hubert Onidi, ses responsabilités et le système des « sous-marins ». Stephen Grey a recueilli les réactions d'un officiel (« *Il a tout simplement disparu et personne ne peut fournir d'explication.*») et fait état des dénégations d'Hubert Onidi qu'il a joint à son domicile.

*Le Monde*, malgré son attitude de retrait par la suite, fut le premier média français à évoquer les problèmes de fraude au sein de la Commission. Le 19 septembre 1998, paraît sous le titre « La Commission européenne admet avoir versé des rémunérations irrégulières » un article de Marcel Scotto (correspondant du journal à Strasbourg) évoquant assez longuement la conférence de presse des quatre commissaires mis en cause ou intéressés au dossier (Anita Gradin, Erkki Liikanen, Manuel Marin et Emma Bonino). Le nom d'Edith Cresson (qui n'est pas impliquée dans l'affaire ECHO) n'est à aucun moment évoqué et le fonctionnaire français (Hubert Onidi) incriminé n'est pas cité. Il s'agit plutôt de rendre compte de la réaction des commissaires aux attaques d'une parlementaire allemande, Edith Müller<sup>1</sup>. À propos de la rencontre entre les commissaires et la Commission de contrôle budgétaire (COCOBU) du Parlement européen, M. Scotto écrit : « *Tout devait se passer "normalement", c'est-à-dire dans la confidentialité. Mais voilà que l'Allemande Edith Müller, du groupe des Verts, membre de la commission parlementaire, livre à la presse, mardi 15 septembre, le contenu du document et dénonce le "scandale"* », il est expliqué plus loin que « *sans doute effrayée par*

---

<sup>1</sup> Députée allemande écologiste, Edith Müller assistera à toutes les réunions des journalistes participant au « pool ». Elle aura un rôle de relais de leurs investigations auprès du Parlement européen. « *Edith Müller, alliée indispensable et politiquement plus que correcte, passionnée par son travail d'investigation, conduite par une idée de l'Europe tout à son honneur. Quel tempérament et quelle fougue ! Tout comme Rosemarie Wemheuer, autre alliée au Parlement, une femme courageuse, combative, aux allures de Colombo féminin et membre de cette association de fait pour la cause. Une cause qui s'appelle rechercher des abus, des fraudes, des détournements, des actes de corruption. [suivent les noms d'autres parlementaires], tous engagés de l'un ou de l'autre côté de la barrière et dont certains sont devenus des familiers depuis une année et demie* » écrit Jean Nicolas (*L'Europe des fraudes, op.cit.*, p. 154).

sa propre hardiesse, Edith Müller a, depuis, atténué ses attaques » et que malgré son « esclandre », « visiblement, la tendance de la grande majorité des eurodéputés est de calmer le jeu ». L'article se termine d'ailleurs sur les remarques d'Emma Bonino à propos des « amalgames » de la presse. Le ton de l'article laisse donc entendre que l'on se dirige vers un apaisement. Ce que le silence du journal dans les jours suivants ne fera que ratifier. De plus, il ne s'agit pas de « révélations » ou des résultats d'une enquête du journaliste, mais de relater une conférence de presse donnée par les commissaires puisque l'explication des faits mis en cause n'occupe que deux paragraphes sur six, les autres étant consacrés à « l'esclandre » d'Edith Müller et à la réponse des commissaires.

Les premières révélations concernant Edith Cresson remontent en France à la publication de deux articles de *Libération* les 24<sup>1</sup> et 28 septembre 1998<sup>2</sup> ; articles qui mettaient en cause les pratiques de la Commission en matière de recrutement. À l'origine de ces articles, se trouve toujours le rapport de l'UCLAF (unité anti-fraude de la Commission) sur ECHO (l'office humanitaire de la Commission) qui a donné lieu, aux mois de juillet et août 1998, à une série d'articles dans la presse belge francophone sous la plume de Jean Nicolas et, dans la presse britannique, du *Sunday Times*<sup>3</sup>. Si ces investigations visaient essentiellement Emma Bonino et Manuel Marin, c'est sur les éléments du dossier qui concernent Edith Cresson que s'est focalisé Jean Quatremer (auteur de la quasi intégralité des articles de *Libération*). En effet, si les faits révélés à propos d'ECHO concernent une mauvaise utilisation des fonds communautaires, ceux où est évoquée la commissaire française relèvent de pratiques de népotisme et de favoritisme, la commissaire étant accusée d'avoir fait embaucher des personnes de son entourage.

Jean Quatremer, interrogé par Marie Cousin<sup>4</sup>, explicite d'ailleurs la différence entre ses révélations et celles faites par Jean Nicolas :

« Un journaliste luxembourgeois, Jean Nicolas, révèle qu'un contractant extérieur de la Commission, Perry Lux, a employé fictivement un proche d'Edith Cresson dans l'espoir d'obtenir des contrats auprès de la direction générale de la recherche qui dépendait d'elle. C'est une affaire qui aurait pu s'arrêter là parce que Perry Lux n'avait aucun rapport direct

---

<sup>1</sup> « UE : rumeurs autour d'Edith Cresson », *Libération*, 24 septembre 1998.

<sup>2</sup> « La Commission de tous les soupçons », *Libération*, 28 septembre 1998.

<sup>3</sup> La presse écrite (*Focus*) et audiovisuelle (*ARD*) allemande joue également à ce moment un rôle déterminant.

<sup>4</sup> Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., p.105.

avec Cresson. J'ai donné une autre dimension à l'affaire en montrant que ce proche de l'ancien Premier Ministre, un dentiste à la retraite du nom de René Berthelot, a ensuite été embauché pendant trois ans par les services de la Commission, là aussi pour un emploi fictif ».

C'est sur cet aspect des scandales que va se concentrer Jean Quatremer et c'est également cet élément, les « pratiques népotiques » de la commissaire française, qui sera le cas le plus sévèrement critiqué par le rapport du comité des Sages. Le journaliste de *Libération* va en effet, tout en rendant compte au détour de ses articles des autres affaires, essentiellement alimenter la chronique des « scandales » concernant Edith Cresson et ce sont toutes les embauches de proches de la commissaire qui vont successivement être mises en cause.

Alors que le lien de Jean Nicolas avec Claude Perry a permis d'établir que ce dernier avait salarié René Berthelot afin d'obtenir des contrats auprès des services de la commissaire française, ce sont les embauches par les services de la commission de Berthelot et d'autres proches d'Edith Cresson qui vont véritablement constituer l'élément le plus problématique souligné par le rapport du 15 mars 1999. Ces embauches constituaient en effet un usage détourné des fonds communautaires à la demande d'une commissaire alors que le lien Perry-Berthelot n'avait débouché sur aucun contrat entre Perry-Lux et les services de la Commission chapeautés par Edith Cresson.

## **C - Les éléments contre Edith Cresson**

L'accusation porte notamment sur l'embauche de René Berthelot, ancien dentiste de Chatellerauld (ville dont Edith Cresson était maire), par la DG XII (science, recherche et développement : trois contrats sur la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 1995 au 28 février 1997). Il a ensuite été embauché par le Centre commun de recherche (CCR), autre service de la Commission, pour lequel il devait rédiger des rapports ; rapports qualifiés, après consultation par le journaliste, comme étant d'une « *pauvreté effarante* » (28 septembre 1998). D'autre part, le fils de René Berthelot aurait bénéficié d'un contrat d'auxiliaire de complaisance, de même qu'Elisabeth Schemla (ancienne journaliste au *Nouvel Observateur* et auteur d'une biographie de l'ancienne Première Ministre). À chaque fois, le journaliste précisera que « *les salaires perçus et la nature du travail fourni n'ont pu [lui] être fourni* » (28 septembre 1998). Les insinuations concernant les liens existant entre René Berthelot et Edith Cresson sont assez poussées : « *Cet homme, aujourd'hui âgé de 70 ans, dont on ne sait trop le rôle qu'il jouait*

*auprès d'elle, connaît l'ancien Premier Ministre "depuis vingt ans" [...] Il était en tous cas très proche d'Edith Cresson puisque, à Bruxelles, dit-il, il habitait dans l'appartement de cette dernière et avait libre accès à son bureau »*<sup>1</sup> (24 septembre 1998). Parallèlement à cette embauche par la Commission, René Berthelot est engagé (pour un salaire de 25 000 F<sup>2</sup> par mois) par la société dirigée par Claude Perry, société qui constitue un « sous-marin » permettant (moyennant commission) de suppléer la faiblesse du budget de fonctionnement de cette institution communautaire. Berthelot était en l'occurrence engagé par Perry (par l'entremise de Claude Willeme<sup>3</sup>, fonctionnaire de la Commission), pour faire en sorte que ce soit cette société qui soit privilégiée par les administrations sous la tutelle de Cresson (ce qu'il ne réussira pas à faire).

Le ton de ces deux articles est très incisif, mettant l'accent dès le départ sur la qualification « d'affaire ». Le premier article, du 24 septembre 1998, commence ainsi : « *Y-a-t-il une "affaire Edith Cresson" à Bruxelles ?* ». Ce premier article présente les réactions de Claude Perry à propos de René Berthelot (« *Willeme m'a expliqué qu'il allait me présenter le "gourou" de Cresson, ce qui pourrait toujours me servir* ») et de Berthelot lui-même (« *sans Edith Cresson, je n'aurais pas obtenu [ce] poste* »). L'article, assez court (2 colonnes), se termine en expliquant le début d'une procédure d'enquête menée par l'UCLAF : « *Le début d'une "opération mains propres" à la Commission ?* ».

Le second article (28 septembre 1998), plus long (il prend toute la page), reprend la thématique des affaires (« *La Commission européenne a, ces jours-ci, des airs d'écurie d'Augias. Trafics d'influence, détournements de fonds, violation des règles budgétaires, fonctionnaires corrompus : les accusations se bousculent, donnant de l'exécutif bruxellois une image peu reluisante* ») pour se terminer sur un appel à sanctionner les fautifs : « *La question, désormais, est de savoir si la Commission européenne prendra des sanctions contre ses ripoux, ce qu'elle répugne à faire par esprit de corps. Et si le Parlement européen osera, cette fois, censurer la Commission* ». L'enjeu, selon le journaliste de *Libération*, est donc, dès le début de la polémique, à la fois moral et politique puisqu'il indique que le Parlement doit exercer son droit à mettre en cause la responsabilité de la Commission.

---

<sup>1</sup> Il est à noter que sur ce point la presse britannique ira beaucoup plus loin, un article du *Guardian* insinuant qu'il s'agit de son amant (« [Brussels reels from endless scandals](#) », 25 septembre 1998).

<sup>2</sup> Soit 3811,23 euros.

<sup>3</sup> Fonctionnaire en charge des questions de sécurité à la Commission européenne. Il est accusé d'avoir, contre rétribution, permis à Claude Perry d'approcher René Berthelot et d'avoir joué les entremetteurs pour le compte de l'entrepreneur luxembourgeois.

## L'article du *Monde* du 30 septembre 1998

Pendant les onze jours suivant la publication de son premier article, *Le Monde* va rester muet sur la polémique qui occupe les colonnes de *Libération*. Ce n'est en effet que le 30 septembre que le journal fait paraître un nouvel article (« La Commission de Bruxelles face à une affaire de détournements de fonds et d'emplois fictifs »). Le statut de ce dernier mérite qu'on s'y arrête. Il est publié en dernière page du journal (traditionnellement réservée aux articles de dernière minute) et paraît non signé. D'après nos informations, le texte initial de Philippe Lemaître fut repris à Paris afin de lui donner une tonalité mettant davantage l'accent sur les « révélations » en cours car il semble que le choix originel du correspondant était plus tôt de défendre la Commission accusée. D'ailleurs l'article fait référence à Philippe Lemaître mais comme si celui-ci n'était qu'un informateur : « *Les faits sont simples, nous rapporte Philippe Lemaître, notre correspondant auprès de la Commission à Bruxelles* ».

Ce premier véritable article du *Monde* sur les « affaires » à la Commission constitue une réponse, par la rédaction, aux deux articles parus dans *Libération*. Le correspondant du journal à Bruxelles, Philippe Lemaître, était très réticent à écrire un article sur le sujet et surtout à reprendre la thématique des « affaires » que dénonce son confrère du titre concurrent.

Cette fois, le nom d'Hubert Onidi (contrairement au premier article) est cité et le cas d'Edith Cresson fait l'objet de la moitié de l'article. La seconde partie ressemble d'ailleurs à un aveu d'impuissance car c'est sur la base des enquêtes de *Libération* que le récit est fait (« *selon Libération* », « *Le scandale a été révélé mi-septembre par un journal belge, La Meuse, et Libération du 28 septembre y a consacré une enquête* », « *Libération souligne* »). Seules les réactions de la commissaire aux accusations (à propos de l'emploi de Berthelot, du fils de Onidi et d'Elisabeth Schemla) ont été ajoutées. Le 2 octobre paraissait d'ailleurs un rectificatif à propos de l'appel en une du 30 septembre : « *Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre "appel" de première page intitulé « soupçons à Bruxelles » [...] Edith Cresson n'est pas mise en cause dans une affaire de "détournements de fonds" à la Commission de Bruxelles. Comme l'indiquait notre article publié en dernière page, Mme Cresson a été citée dans des articles de presse à propos de personnes qui lui sont proches et qui ont bénéficié d'emplois auprès de la Commission* ».

Le 2 octobre, Edith Cresson publie dans *Libération* un droit de réponse où elle nie les accusations portées contre elle (particulièrement dans l'article du 28 septembre est-il précisé : l'association de son nom avec ceux qualifiés de « *ripoux* » portant, selon la commissaire, atteinte à son honneur tandis que l'article est accusé de développer un « *point de vue partisan* ») ; accusations que Jean Quatremer maintient dans une note qui suit le droit de réponse. Le 3 octobre, on apprend qu'Edith Cresson porte plainte contre le journal alors qu'est publié dans la même édition un droit de réponse d'Elisabeth Schemla<sup>1</sup> (commenté en note). D'autre part, l'Association de la Presse Internationale proteste contre les pressions subies par les journalistes enquêtant sur ces affaires. Parallèlement, la commissaire a annoncé qu'elle ne répondrait plus aux questions concernant ce sujet.

---

<sup>1</sup> Ancienne rédactrice en chef du *Nouvel Observateur*, elle fait partie de son cabinet, en charge des questions de communication.



Le 5 octobre 1998, *Le Monde* allait rendre la parole à Edith Cresson en publiant une interview de la commissaire avec Hervé Gattegno (journaliste spécialisé dans les enquêtes) et Philippe Lemaître. Cette occasion va permettre à Edith Cresson de donner des éclaircissements (après avoir précisé que les enquêtes en cours au Luxembourg concernent une période, 1993-1994, où elle n'était pas encore commissaire) sur ses relations avec René Berthelot (« un ami de vingt ans, il a passé un contrat avec M. Perry à titre privé, et je ne vois pas en quoi cela me concernait »), Claude Perry (« J'ai rencontré M. Perry peu après mon arrivée à la Commission, en janvier 1995. Il a demandé à m'être présenté, ce qui n'était pas anormal : il travaillait avec la Commission depuis vingt ans ! [...] Moi, il ne m'a jamais rien demandé »), l'embauche de René Berthelot dans ses services (« J'ai donc demandé à M. Berthelot de me renseigner sur l'état de la recherche dans plusieurs domaines liés à la santé, ou aux biotechnologies. Soyons clairs : je ne lui ai jamais demandé de faire lui-même de la recherche, contrairement à ce qu'on a essayé de faire croire »<sup>1</sup>) et celle du fils de son ami (dont elle loue les compétences) et de celui d'Onidi (« un garçon qui fait une carrière remarquable à la Commission »). Elle poursuit en insistant qu'au contraire de 17 Directions générales, ses services n'ont jamais contracté avec la société de Claude Perry, et conclut ainsi : « J'ai le sentiment que certains veulent aujourd'hui tirer à boulets rouges sur la Commission et, comme par hasard, ce sont plutôt des commissaires de gauche qui sont dans le collimateur ». L'absence de contextualisation des propos, aucun texte n'introduit ou ne conclut l'interview, mais aussi la phrase choisie pour le titre de l'article « je ne suis en aucune manière associée à cette affaire », font de ces déclarations une réponse argumentée, par journal interposé, aux articles parus dans *Libération*.

## **SECTION 2 – INSTITUTIONNALISATION ET POLITISATION DES « RÉVÉLATIONS »**

Le Parlement européen va jouer un grand rôle dans l'entretien de la polémique et dans la poursuite de sa publicisation. Les accusations publiées dans la presse vont rencontrer un écho auprès d'un certain nombre de parlementaires (notamment allemands) et de la Commission de contrôle budgétaire (COCOBU) qui vont, en « politisant » et en institutionnalisant les révélations, donner de plus en plus l'image d'une lutte inter-institutionnelle à cette polémique. L'arrivée de ce « sponsor institutionnel »<sup>2</sup>, dont certains

---

<sup>1</sup> L'ambiguïté tient à la qualification de sa fonction : « visiteur scientifique ».

<sup>2</sup> Sur l'importance de ce type d'acteurs dans la pérennisation des controverses, voir John A. Hannigan, *Environmental Sociology. A Social Constructionist perspective*, Routledge, 1995, p. 54 et suivantes.

membres<sup>1</sup> firent même partie intégrante des réunions du pool, va jouer un rôle à la fois de publicisation de la polémique mais aussi d'informateur des journalistes. Comme on va le voir, des parlementaires (essentiellement des députés allemands appartenant au groupe des Verts) furent les destinataires d'un certain nombre de fuites ou d'informations émanant directement de l'intérieur de la Commission européenne et en informèrent les membres du pool.

« Le groupe Vert était important. Il y avait une députée allemande, Edith Müller, elle était en effet membre de notre petit groupe d'enquête. Elle était là à chaque fois qu'on s'est rencontrés. Et elle avait des documents qui étaient envoyés chez elle par des sources anonymes qu'elle nous a donnés. Ou alors c'étaient d'autres membres du groupe Vert. Ils étaient importants et aussi d'autres parlementaires qui ont joué les intermédiaires parfois. »  
(entretien avec un membre du pool)

Au moment des « scandales », les parlementaires entrent dans une période de campagne pour leur réélection. Même s'il est difficile de mesurer l'impact qu'avait ce contexte sur les « motivations » des parlementaires<sup>2</sup>, ne serait-ce que parce que certains parlementaires ou groupes (le Parti socialiste européen notamment) prirent explicitement la défense de la Commission mise en cause, cet élément a sûrement joué dans le cas des parlementaires appartenant à des groupes ou des partis dont la « probité des affaires publiques » est un cheval de bataille. Néanmoins, la thèse d'une instrumentalisation de certains parlementaires par des gouvernements (allemand notamment<sup>3</sup>) paraît peu tenable. Comme l'explique ce journaliste français, excellent connaisseur de la vie politique allemande :

« Les Allemands ont un peu essayé de peser sur leurs parlementaires mais ils n'y sont pas arrivés. Ce qui est d'ailleurs dû en grande partie au fait que les parlementaires européens sont, en général, d'illustres inconnus de troisième zone. [...] Wulf-Matthies<sup>4</sup> qui était

---

<sup>1</sup> Il ne faut pas entendre ici que le Parlement européen, en tant qu'institution, va jouer ce rôle. Au contraire, pendant longtemps le groupe socialiste va soutenir la Commission et même faire voter contre une motion de censure que le Parti socialiste européen (PSE) avait lui-même déposé afin de signifier la confiance du Parlement envers le collègue (il n'existe pas de procédure de vote de confiance). Un journaliste m'indiquera même qu'une « *parlementaire Labour* » fit pression sur sa rédaction pour que ses articles ne paraissent pas. Il s'agit probablement de Pauline Green (présidente du groupe PSE) qui prit, jusqu'au 15 mars 1999, publiquement la défense de la Commission.

<sup>2</sup> Notamment en raison de modes de scrutin très différents selon les pays et qui, en France notamment, donnent un rôle plus déterminant aux Etats-majors politiques qu'à l'électorat dans la sélection (et l'élection) des parlementaires.

<sup>3</sup> L'Allemagne souhaitait en effet que sa contribution au budget communautaire soit revue à la baisse dans le cadre de l'Agenda 2000.

<sup>4</sup> Commissaire allemande.

également dans le collimateur... à peine Schroeder élu, l'a appelé pour lui demander instamment d'intervenir auprès des députés SPD à Strasbourg qui étaient devenus féroces. Schroeder a fait un tour de piste, il a répondu le lendemain à Wulf-Matthies : "je suis désolé, je n'en connais aucun". C'est ça les relations entre les capitales et le Parlement. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

L' « enrôlement », dont il est difficile de savoir dans quel sens il fonctionna, de parlementaires dans le travail du pool, sortait celui-ci du strict cadre journalistique. En quelque sorte, aux commissions d'enquêtes parlementaires, venait s'ajouter ce groupe mixte qui permettait à chacun de renforcer sa position : les informations du pool étaient utilisées lors des auditions de commissaires devant des parlementaires qui pouvaient, en retour, demander aux personnes incriminées de s'expliquer, ce qui crédibilisait considérablement les « révélations » mais permettait aussi d'en écarter certaines qui, à la lumière des explications fournies, s'avéraient fausses ou peu crédibles.

Un membre de l'entourage d'Edith Cresson, bien entendu partie prenante de l'histoire qu'il relate, souligne ainsi les liens entre journalistes et parlementaires mais également le fait que les auditions de la commissaire auprès de la COCOBU (commission de contrôle budgétaire du Parlement européen) furent parfois extrêmement violentes et étaient alimentées, à l'en croire, par des membres de la Commission elle-même :

« À chaque moment où Cresson va devant une structure publique, c'est-à-dire les commissions du Parlement européen, les commissions du contrôle budgétaire, les commissions des affaires sociales, euh, devant les groupes politiques du Parlement européen, vous avez chaque fois... donc dans la semaine qui précède, un rapport distribué, souvent sous forme anonyme d'abord, et puis donc, à partir de là, une médiatisation, et donc chaque fois on voit qu'il y a une stratégie de... montage. [...] Moi je me souviens de réunions au Parlement européen où notamment les parlementaires belges flamands avaient utilisé clairement la réunion du comité de contrôle budgétaire (en se foutant je pense complètement du dossier Cresson mais en l'utilisant comme argument électoral) et en lui criant des injures. Mais il y avait des choses qui étaient quand même assez épouvantables... quand même... le respect de la défense. À cette réunion ils avaient... ça, ça venait des services de la Commission, ils avaient distribué un dossier qui provenait de l'ordinateur central de la Commission avec des données ultra confidentielles, ils avaient distribué à tous les parlementaires les numéros de son compte en banque pour prouver que, à un moment donné, le dentiste avait le même compte en banque et pour amener à la question d'un parlementaire flamand pour dire "dîtes moi enfin ce que vous faisiez en fait vraiment avec..." pour lui faire dire en fait finalement qu'elle couchait avec... C'étaient des choses qui étaient, d'abord absurdes et... mais qui étaient... mais qui allaient quand même un petit peu loin sur la... Et tout ça se faisait avec des dizaines de caméras et un tas de journalistes surexcités et des parlementaires qui étaient surexcités. Et elle était toute seule au milieu de cette pièce et c'était, et il y avait ces flots de... dans le cas de certains gens qui arrivaient avec des flots d'injures. C'était extrêmement fort enfin je veux dire ces moments-là. »

Un triangle informationnel va donc s'installer entre les journalistes réunis en pool, certains parlementaires et des informateurs internes à la Commission européenne qui vont alimenter la chronique des « affaires » à la Commission européenne. S'il est très difficile de savoir qui, à l'intérieur de la Commission, fournissait des informations aux journalistes et aux parlementaires<sup>1</sup>, cette véritable dynamique institutionnelle qui va voir des parlementaires participer activement au travail du pool, jouer les intermédiaires pour les journalistes et, en sens inverse, pour des informateurs internes à la Commission, et utiliser l'enceinte du Parlement pour reprendre à leur compte les informations publiées dans la presse, a, à la fois, politisé et institutionnalisé la polémique. Celle-ci n'était plus alors simplement l'affaire d'une poignée de journalistes qu'il était possible de dépeindre comme « acharnés » mais devenait l'objet d'une lutte entre institutions et faisait désormais planer la menace, d'abord lointaine puis de plus en plus pressante, d'une possible démission de certains membres du collège, puis de l'équipe Santer elle-même.

Pour ce qui est de la lutte inter-institutionnelle, le refus, par le Parlement, de voter la décharge budgétaire au mois de décembre 1998, puis le vote, écarté, de plusieurs motions de censure à la mi-janvier 1999 et, enfin, la mise en place, à sa demande, d'un comité des Sages chargé de réaliser un rapport sur les dysfonctionnements internes à la Commission européenne, vont contribuer à faire prendre un tour politique à la polémique jusqu'alors limitée à la presse, avant de provoquer la démission de la Commission Santer.

## **A - L'entrée en scène du Parlement**

Le second article du *Sunday Times* n'intervient que deux mois après le premier, le 4 octobre 1998 (« EU blunder 'lost aid-fund millions' »), pour l'occasion deux collaborateurs à Paris et Strasbourg ont été mobilisés). Hubert Onidi<sup>2</sup> y apparaît en photo, probablement devant son domicile (il est en survêtement). L'article est lié à la publication d'un audit interne qui fait état de la mauvaise gestion d'ECHO : « *Le rapport cinglant des vérificateurs des comptes de la Commission européenne a mis en évidence un scandale qui entoure le programme d'aide humanitaire de l'UE et menace d'engloutir les bureaucrates qui le dirigent* ». Conformément à la ligne politique du journal, Stephen Grey a recueilli les

---

<sup>1</sup> Les enquêtés protégeant, logiquement, leurs sources. On verra cependant le rôle qu'a pu jouer, par exemple, l'entourage de Jacques Santer dans l'entretien des révélations.

<sup>2</sup> Fonctionnaire français à la tête de l'office humanitaire de la Commission européenne, dont la femme était salariée par la société de Claude Perry.

réactions de James Elles, un conservateur membre de la commission du budget du Parlement européen : « *Il est scandaleux qu'une importante somme d'argent ait disparu et que personne ne veuille en prendre la responsabilité.* ». Il explique également qu'Hubert Onidi a contacté l'UCLAF et que, selon un rapport qui a fait l'objet d'une fuite, il aurait déclaré : « *Vous ne trouverez jamais rien en ex-Yougoslavie<sup>1</sup> car les contrats sont faux* ». La réaction de la Commission est évoquée (« *Elle a admis qu'il y a eu des "irrégularités" dans les quatre contrats qui sont examinés, mais a insisté sur le fait que presque toute l'aide a atteint la cible prévue.* »). Enfin, Stephen Grey met en scène son enquête en indiquant en conclusion de l'article que « *des lettres, consultées par le Sunday Times, montrent que Karel Van Miert, le commissaire belge en charge des finances, a exprimé son inquiétude en 1994 à propos d'une "violation flagrante" des règles d'embauche des bureaucrates à Bruxelles.* ».

La semaine suivante (11 octobre 1998), un nouvel article met cette fois directement en cause Jacques Santer, accusé de tenter d'étouffer les scandales (« Santer accused of fraud cover-up »). Stephen Grey reprend à cette occasion les déclarations de Bernard Friedmann, président de la Cour des comptes, accusant Santer de « *ne pas avoir dit toute la vérité* » : « *Friedmann a indiqué que Santer a omis de mentionner que le scandale était resté non détecté pendant quatre ans parce que la Commission a omis d'informer la Cour des Comptes lorsque les irrégularités dans le programme d'aides ont été découvertes pour la première fois* ».

Le 6 octobre, c'est Jacques Santer lui-même qui doit s'exprimer sur le sujet face au Parlement européen en soulignant que les efforts de la Commission pour faire la vérité sur ces dysfonctionnements la dédouanaient et faisaient même la preuve de sa bonne volonté. D'ailleurs, en se prononçant en faveur de la création d'un office chargé de la lutte contre la fraude et la corruption, les députés européens permettraient d'étendre les enquêtes « *à toutes les autres institutions et tous les organes communautaires* »<sup>2</sup>, Parlement compris... Jean Quatremer et Nicole Gauthier (correspondante du journal à Strasbourg) remarquent d'ailleurs ironiquement que la discussion qui suivit fut des plus calmes et des plus courtoises<sup>3</sup> (à l'exception des interventions de quelques députés allemands et autrichiens). Pour expliquer les pratiques frauduleuses de la Commission, l'argumentation avancée par Jacques Santer

---

<sup>1</sup> Sur les détournements d'aide humanitaire.

<sup>2</sup> « « Mains propres » à Bruxelles », *Libération*, 7 octobre 1998

<sup>3</sup> D'autant qu'une polémique parallèle porte sur les frais de déplacement indûment perçus par les députés. Notamment dans le *Sunday Times* : « MEPs get £50.000 expenses boost », 18 octobre 1998.

renvoie au système mis en place lors de la présidence de Jacques Delors. Alors que les crédits étaient multipliés par 6, le personnel ne l'était que par 2,5. Du coup, le recours aux « sous-marins » (passer des contrats avec des sociétés privées qui fournissent du personnel en échange) s'est systématisé dans un climat « *d'impunité* ».

Le même jour dans une brève (intitulée « Edith Cresson verrouille »), on apprend que le Centre Commun de Recherche (mis en cause dans l'affaire Berthelot) qui ne bénéficiait pas de l'immunité diplomatique propre aux institutions européennes, allait modifier la procédure concernant la possibilité de perquisitionner ses locaux. Auparavant, le directeur général devait simplement être « consulté » ; Edith Cresson aurait, à la suite des articles la mettant en cause, est-il sous-entendu, demandé la réouverture de la procédure pour qu'un avis conforme du commissaire soit nécessaire.

Le 6 octobre, un nouvel article du *Monde* est consacré aux scandales à la Commission. Cependant, comme le 30 septembre, ce n'est pas le correspondant du journal auprès de l'Union européenne qui l'écrit mais Eric Le Boucher<sup>1</sup>. Alors que Jacques Santer est attendu devant le Parlement européen pour s'expliquer sur les malversations évoquées par la presse, l'article fait de nouveau un résumé des faits reprochés. Une nouvelle fois, le journaliste est contraint de travailler à partir de matériaux de seconde main et cite notamment un article de *La Meuse* et les propos de Jacques Delors (le 4 octobre au Grand Jury RTL - *Le Monde* – LCI) sur le décalage entre l'augmentation des missions et du personnel de la Commission. Le ton est cependant assez incisif puisque la phrase d'accroche est une citation du rapport du service de contrôle financier de la Commission européenne parlant d'un « *contrôle métaphysique* » des fonds d'ECHO. Des « *contrats "bidons"* » et, à la suite de Jacques Delors, des « *brebis galeuses* » sont mises en cause alors qu'il est dit que Jacques Santer « *devra s'expliquer* » sur le manque de contrôle mais aussi sur l'obstruction de certains fonctionnaires aux enquêtes parlementaires.

Le 12 octobre, les fraudes au sein d'ECHO font l'objet de la première page du *Figaro* (avec un appel en « Une » : « Les fraudes humanitaires des eurocrates ») et de l'éditorial de Charles Lambroschini qui permet à l'auteur de fustiger l'arrogance de la Commission européenne et de pointer du doigt l'ancien président socialiste de la Commission : « *La Commission de Bruxelles a l'habitude de faire la loi. Désormais elle devra aussi la respecter*

---

<sup>1</sup> Rattaché aux services économique puis international. Aujourd'hui rédacteur en chef du *Monde* 2.

[...] *La poignée d'eurocrates qui prétend contrôler les quinze Etats membres n'est contrôlée par personne [...] Mais les idéologues de la Commission ont souvent oublié l'intendance. Ce fut notamment le cas de Jacques Delors, président de la Commission pendant 10 ans* ». Comme dans l'article signé du correspondant du journal, Pierre Bocev (« Des ripoux dans la forteresse de Bruxelles »), deux arguments majeurs sont avancés pour expliquer l'apparition de ces cas de fraudes : l'arrivée des pays scandinaves souhaitant mettre fin aux « arrangements » latins et le zèle du Parlement européen qui souhaite s'affirmer alors qu'il entre en campagne électorale. La bataille inter-institutionnelle sera d'ailleurs le fil conducteur de la couverture réalisée par le correspondant du *Figaro* qui, sans disculper la Commission, insistera sur les ambitions du Parlement européen. Dans son article du 12 octobre, Pierre Bocev minimise cependant la gravité des faits reprochés à Edith Cresson (par la suite, il insistera sur ses maladroites successives et notamment le dépôt de plainte en diffamation contre *Libération*, qui, davantage que les faits incriminés, seront à l'origine, selon lui, de la crise) : « *Il y a certes, par exemple, un fonctionnaire comme le Français, Hubert Onidi, suspendu depuis, qui a extorqué à une société de consulting un contrat fictif au bénéfice de son épouse. La justice est saisie. Mais peut-on comparer son cas à celui d'un commissaire comme Edith Cresson, qui a procuré à trois de ses proches des emplois à la commission dont ses services clament haut et fort qu'ils sont bel et bien réels ?* ». Cette pratique, relève-t-il, peut choquer un scandinave mais ne saurait faire l'objet d'une action en justice. À l'occasion de la page qui est consacrée aux affaires (un article de synthèse sur les fraudes est également publié, « La grande arnaque de l'humanitaire »), *Le Figaro* réalise son seul « scoop » de la période puisqu'un journaliste (Gilles Rambourg) a réalisé à Chatellerault une interview de René Berthelot où celui-ci explique la nature de son aide à Edith Cresson lorsque celle-ci fut nommée à Bruxelles et en profite pour dénoncer une manœuvre de « *beaucoup de gens [qui] ne sont pas à leur aise et [qui] ont tout intérêt à faire diversion* ».

*Libération*, jeudi 29 octobre<sup>1</sup>, rend compte de l'audience d'Edith Cresson face à la commission de contrôle budgétaire du Parlement européen (elle s'en est pris à « *certaines organes de presse* » qui accrédiateraient l'idée que Bruxelles organise le « *favoritisme* »). On en apprend plus à cette occasion sur les salaires perçus par Berthelot : après son licenciement par Claude Perry, Edith Cresson aurait demandé à la DG XII de l'embaucher comme

---

<sup>1</sup> « Edith Cresson au rapport », *Libération*, 29 octobre 1998.

« visiteur scientifique » pour 24 400 F<sup>1</sup> par mois. À partir du 1<sup>er</sup> mars 1997, comme il ne pouvait statutairement plus être embauché par la DG XII, il signe un contrat d'un an avec le CCR (indemnité 45 375 F<sup>2</sup>, plus sa retraite française qu'il continue à percevoir 14 167 F<sup>3</sup>). L'article est également l'occasion d'un rappel des cas de Philippe Berthelot (fils de René) et d'Elisabeth Schemla. S'ajoute à ces faits déjà connus, le cas de Jean-Louis Reiffers : doyen honoraire de la faculté des sciences économiques de la Méditerranée qui a été embauché lors de la rédaction du livre blanc (1995) sur l'éducation et la formation. Il sera ensuite placé à la tête d'un groupe de réflexion sur l'éducation et la formation (pour lequel il reçoit 66 000 F<sup>4</sup> d'indemnité). En 1996, alors que les services de la commissaire lancent cinq appels d'offres, une société (Jean-Louis Reiffers Conseil) s'en voit attribuer un pour un montant de 530 000 F<sup>5</sup>, malgré les objections de l'organe de contrôle des appels d'offres à la Commission. Ici, ce que met en cause le journaliste, c'est la proximité notoire entre la commissaire et l'expert retenu et non, comme dans le cas de Berthelot, ses compétences « *incontestées* ».

Dans un article intitulé « Ces très chers euro-consultants », Pierre Bocev, le correspondant du *Figaro* à Bruxelles, va profiter d'un rapport de la Cour des comptes européenne sur l'expertise concernant les centrales nucléaires d'Europe de l'Est pour démonter le système utilisé par un certain nombre d'offices de consultance, grassement payées pour des rapports qu'elles ne rédigent pas. Ces entreprises, après avoir obtenu un contrat auprès de la Commission, sous-traitent en effet la réalisation de l'étude à des experts locaux qui perçoivent une somme quinze fois inférieure à la rétribution prévue par le contrat initial.

Le 23 novembre, *Libération*<sup>6</sup> revient sur la question du recrutement et montre du doigt de nouveaux commissaires : Monika Wulf-Mathies (commissaire chargée des politiques régionales) que *Focus* met en cause à propos d'un ami auquel elle aurait permis de décrocher un contrat lucratif. Jean Quatremer de son côté s'interroge sur le cas de Jean-Cyril Spinetta<sup>7</sup> qui a bénéficié d'un travail allégé (en tant qu'expert national détaché) « *pour raisons*

---

<sup>1</sup> Soit 3719,76 euros.

<sup>2</sup> Soit 6917,37 euros

<sup>3</sup> Soit 2159,75 euros

<sup>4</sup> Soit 10 061,64 euros

<sup>5</sup> Soit 80 797,98 euros.

<sup>6</sup> « Commission européenne : les dérapages du recrutement », *Libération*, 23 novembre 1998.

<sup>7</sup> Actuel président directeur général d'Air France.



*personnelles* » sans que sa rémunération ne varie (il perçoit son salaire français plus une indemnité par la Commission). Edith Cresson a aussi fait bénéficier son chauffeur et son garde du corps (auxquels elle a droit en tant qu'ancien Premier Ministre) de ce statut d'expert national détaché.

Le nom (et la photo, accompagnée de celle de Jacques Santer) de Claude Perry ne va apparaître dans les colonnes du *Sunday Times* que le 13 décembre 1998 (« Top Eurocrats in bribery inquiry »). Dans cet article, Stephen Grey fait état d'investigations de la police à propos d'allégations selon lesquelles « *plus de 100 hauts fonctionnaires de la Commission européenne avaient été corrompus avec de l'argent liquide, des voitures et des vacances afin de s'assurer des contrats pour un réseau de compagnies offshore basées à Luxembourg.* ». Il est donc cette fois-ci question de corruption de fonctionnaires par un Claude Perry décrit comme un « *ancien chanteur de boîte de nuit* », ou le « *Mr Fixit* » (« arrange-tout ») de la Commission. Sa source (André Hardy, un ancien associé de Claude Perry) est soutenue par les déclarations de Paul Van Buitenen<sup>1</sup> et le dossier qu'il a transmis au Parlement à propos de paiements effectués par les compagnies de Perry à des fonctionnaires européens. Il reprend les accusations de André Hardy à propos des pratiques de Claude Perry : « *La tactique était simple, il s'agissait pour Perry de s'introduire dans le cercle des officiels, de faire connaissance avec eux, de les inviter à déjeuner, de les emmener en vacances et de leur offrir des présents. Une fois ces cadeaux acceptés, la pression pouvait s'exercer.* ». Cependant, Claude Perry dément les accusations en indiquant qu'Hubert Onidi était le seul concerné et qu'André Hardy « *est devenu fou* ». Stephen Grey, analyse ensuite les conséquences possibles de ces accusations, notamment sur le vote de la décharge budgétaire par le Parlement européen qui doit intervenir dans les jours qui suivent, ainsi que les possibles démissions des commissaires incriminés et, enfin, les chances de Jacques Santer de se voir reconduit à la tête de la Commission. Une nouvelle fois, il fait appel à James Elles (parlementaire européen conservateur) pour commenter la situation et l'attitude du Parlement. Celui-ci déclare en effet que le vote de la décharge budgétaire « *est l'occasion d'envoyer un message très clair à la Commission* ».

Le 18 décembre 1998, *Libération* titre « À l'Europarlement la Commission prend une gifle » lorsque celui-ci refusa de voter (270 voix contre 225 et 23 abstentions) la décharge budgétaire pour l'exercice de 1996. De plus, un amendement évoquant (sans la nommer)

---

<sup>1</sup> Fonctionnaire hollandais de rang B, Paul Van Buitenen va mettre à profit son travail à la Commission pour monter un dossier concernant les cas d'irrégularités dans un certain nombre de programmes communautaires (ECHO et Leonardo notamment) qu'il transmettra à des parlementaires européens (cf. infra).

Edith Cresson, obtint, le même jour, une majorité plus large que le refus de la décharge (346 voix). Le commentaire met d'ailleurs en scène le conflit qui oppose désormais la Commission au Parlement : « *La meute s'enhardit toujours lorsqu'elle sent la bête blessée* », accréditant ainsi l'idée que l'on va assister à une mise à mort de l'exécutif européen.

*Le Figaro* (23 décembre 1998) profite de ce refus du Parlement de voter la décharge budgétaire pour proposer un article de bilan à la fois des scandales mais surtout du rapport de forces (et ses conséquences) entre l'institution parlementaire et la Commission. Pierre Bocev insiste ainsi sur les dangers qui pèsent sur la négociation de l'Agenda 2000 : « *tantôt feutrée, tantôt étalée au grand jour, la confrontation Commission-Parlement s'est focalisée sur l'octroi de la décharge pour le budget 1996. Ce quitus n'a été accordé, la semaine dernière, que par 225 députés alors que 270 ont voté contre [...] politiquement Jacques Santer a essuyé un revers de taille* ».

Le vote de la décharge budgétaire va intervenir dans un contexte particulier. Paul Van Buitenen, fonctionnaire de la Commission, vient de déposer au Parlement un dossier où il énumère un certain nombre de cas de mauvaise gestion des fonds communautaires. Ce vote est le premier d'une série d'échéances parlementaires (vote d'une motion de censure en janvier, menace d'une nouvelle motion en mars, auditions de commissaires, etc.) qui vont nourrir la dynamique politique de la crise.

## **B – L'apparition d'un dénonciateur public : le cas Van Buitenen**

Sanctionné par la suite (cf. infra) pour avoir diffusé des informations auxquelles il n'était pas censé avoir accès, Paul Van Buitenen écrira un livre<sup>1</sup> où il indique que son action est inspirée par sa foi chrétienne. Si les membres du « pool » considèrent que le rapport qu'il a rédigé ne comporte que peu d'éléments nouveaux, il servira de support aux attaques des parlementaires. Ceux, parmi les journalistes, qui refusèrent de donner un écho trop important aux polémiques soulignent qu'il n'est guère crédible. Il a notamment soutenu qu'on en voulait à sa vie et que des tireurs embusqués l'avaient menacé. Ce qui ne manqua pas d'attirer les sarcasmes de certains journalistes :

---

<sup>1</sup> Paul van Buitenen, *Fraudes à la Commission européenne*, Castells et Labor, 2000.

« M. Van Buitenen est normalement... relève normalement de la maison psychiatrique. J'ai vu des lettres qu'il a écrit à la Commission, à Santer à l'époque, disant qu'il était poursuivi par des gens avec un fusil. Je veux dire personne n'a jamais poursuivi Van Buitenen avec un fusil parce que sinon il serait mort. C'est vraiment...si des gens de la mafia ou des services secrets (comme il était question que Cresson avait encore la main sur les services secrets) avaient voulu, M. Van Buitenen, franchement, il aurait eu un accident depuis longtemps. Mais c'est ce type là partout...il est interviewé, il fait des livres, il est dans des comités machin dupont. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

Le 16 décembre, une brève de *Libération* apprend que la Commission a suspendu Paul Van Buitenen, le fonctionnaire qui avait, au début du mois de décembre, fourni un « rapport » aux députés verts allemands, qui mit le feu aux poudres (et que *Libération* n'avait jusqu'alors pas évoqué). C'est le 6 janvier que paraît un article développant le cas Van Buitenen (La Commission punit l'eurocrate par qui le scandale arrive). Il est officiellement suspendu pour avoir transmis des documents auxquels il n'était pas censé avoir accès : « *La Commission européenne renoue avec une pratique antique : tuer le messenger porteur de mauvaises nouvelles [...] il ne s'agit pas d'un "ripou" loin de là. Simplement, il a eu le mauvais goût de l'accuser, dans un rapport envoyé au Parlement européen, de vouloir étouffer toute une série de fraudes et d'irrégularités révélées par les médias (Libération en particulier)* ». *Le Figaro*, pour sa part, fera allusion à la suspension de Paul Van Buitenen au détour d'un article (14 janvier 1999) en la qualifiant de « geste inconsidéré ».

Alors que la Commission allait être soumise au vote de plusieurs motions de censure par le Parlement européen, Philippe Lemaître du *Monde* relate le 8 janvier 1999 (« La Commission européenne se défend des attaques portées sur la gestion des fonds communautaires ») le regain de solidarité au sein du collège et prend, dans la tonalité générale de l'article, le contre-pied de l'analyse formulée par *Libération*. Le correspondant explique ainsi que, conformément aux textes juridiques, la Commission n'a aucune intention de démissionner si un vote de défiance intervenait remportant la majorité des voix mais ne remplissant pas les conditions de majorité qualifiée (majorité et deux-tiers des suffrages exprimés) : « *S'estimant dans son droit, elle ne s'inclinera pas et restera en place si le Parlement –sans décider la censure – lui inflige un vote exprimant qu'elle n'a plus sa confiance, en accordant plus de voix à la motion que contre* ». Le journaliste reprend également l'argumentation legaliste du président de la Commission concernant la suspension, le 5 janvier, de Paul Van Buitenen pour avoir transmis aux parlementaires européens un rapport (dont le journaliste précise qu'il porte une « attention toute particulière [aux services]

de Mme Cresson ») compilant un certain nombre de dysfonctionnements et de problèmes de gestion. « A-t-il été plus sévèrement sanctionné que les fonctionnaires coupables de détournements de fond ? Le justicier va-t-il payer plus cher que les auteurs des fraudes ? Selon M. Santer, son cas a été traité selon les procédures statutaires [...] Il est pénalisé pour avoir diffusé des dossiers parfois confidentiels au mépris de la réglementation ». L'article se termine par le rappel du soutien apporté publiquement devant la presse par Jacques Santer à Edith Cresson : « Quant à Mme Cresson, les griefs portés contre elle et ses services ont, eux aussi, fait l'objet de vérifications sans que des irrégularités aient été trouvées, affirme M. Santer qui s'est félicité de l' "efficacité" de son commissaire à la recherche et à l'éducation ». Le même jour, un bref article évoque les questions « très personnelles » posées à Jacques Santer et Erkki Liikanen au sujet de leurs épouses respectives (on évoquait alors des relations commerciales entre celles-ci et la Commission).

## **C - La motion de censure**

Le 6 janvier 1999, Jacques Santer, en présentant ses vœux à la presse, reconnaît que la Commission a rencontré des « difficultés de gestion ». Pour la première fois, le Président de la Commission sort de sa réserve non seulement parce que son institution est mise à mal dans les journaux mais parce que dans les jours à venir, une motion de censure (la première, qui sera repoussée) va être déposée devant le Parlement européen. Jean Quatremer prend alors relativement la défense de Santer dans *Libération* puisqu'il apparaît comme devant gérer un problème qui date des années Delors (ce qu'il ne se prive pas d'expliquer aux journalistes).

Le 10 janvier 1999, le *Sunday Times* évoque pour sa part une autre affaire au sein de la Commission européenne qui concerne cette fois les services de sécurité (Santer aid in £50m contract probe). Un Hollandais de 63 ans, Pieter de Hann, qui dirigeait les services de sécurité de la Commission, s'est vu retirer son immunité pour son implication dans les irrégularités financières entourant la signature d'un contrat de 50 000 £ en 1992 avec Group 4 Securitas : « Un rapport interne réalisé par les enquêteurs de la Commission, consulté par le *Sunday Times*, prétend que des cadres de la filiale belge [de Group 4] se sont vus remettre des informations internes par des officiers de sécurité lors de réunions secrètes dans un café de Bruxelles, ce qui lui a permis de remporter les contrats. ». D'autre part, les liens entre les responsables de la sécurité des institutions européennes avec l'extrême-droite font l'objet d'une autre partie de l'article. Il y est question de l'infiltration, révélée par le quotidien flamand *De Morgen*, des services de Pieter de Haan par les néo-nazis belges et des liens entre

Robert Thomas (belge en charge de la sécurité des personnalités au Conseil) et un groupuscule d'extrême droite (Youth Front) qu'il aurait aidé à ouvrir un club de tir. Enfin, la suspension de Paul Van Buitenen est évoquée comme un nouvel élément nourrissant la critique de la Commission.

Le 11 janvier 1999, deux journalistes de *Libération* (Jean Quatremer et Pascal Riché) prennent la parole dans la page « Débats » pour réclamer que le Parlement européen vote la censure de la Commission<sup>1</sup>. C'est au nom de la démocratie et de l'intérêt de l'Europe que les deux journalistes interviennent pour demander qu'une forme de parlementarisme émerge au niveau communautaire : « *L'Europe, désormais puissance monétaire fédérale, a l'occasion de faire un pas supplémentaire vers son union politique [...] Ce dont souffre l'Union, c'est principalement d'un manque de légitimité démocratique [...] Les eurodéputés, en mettant fin aux souffrances [de la Commission], affirmeraient leur existence sur l'échiquier politique européen, ce qu'ils n'ont pas réussi à faire jusqu'ici, préférant se lamenter en permanence sur leur absence de pouvoir* ». On voit déjà poindre la conception du journalisme dont est porteur le journaliste de *Libération*. Même si l'on reviendra sur ce point, c'est bien d'un journalisme engagé<sup>2</sup>, défendant une certaine conception de la morale politique. Jean Quatremer explique ainsi pourquoi il a choisi de publier cette tribune et la raison de cette double signature :

« C'était un papier publié dans les pages "Rebonds" où on est libre d'écrire ce qu'on veut. Dans ce cadre, vous êtes quasiment comme un intervenant extérieur et vous n'engagez pas le journal. Ce papier a fait effectivement beaucoup de bruit au point que l'on m'en parle encore (rires). Cela m'impressionne parce que nos papiers sont souvent vite lus, vite oubliés, même par nous. Je ne dis pas qu'il n'y a pas une continuité dans notre pensée, notre analyse, mais le journaliste ne se souvient plus du détail de chacun de ses papiers et n'est pas à l'abri de contradictions... Mais celui-là, même moi je m'en souviens. C'était un véritable appel à la purge du système. Pour être honnête, au départ je ne pensais pas faire ce papier. C'est à la suite d'une conversation avec Pascal Riché, le chef du service économie de *Libé*, qui est l'un de mes amis, que l'idée est née : "pourquoi n'appellerait-on pas à la démission de la Commission Santer? Fais un papier pour Rebonds". J'ai trouvé l'idée excellente. Mais j'ai pensé qu'il fallait mieux le signer de nos deux noms afin de montrer qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une croisade menée par Jean Quatremer mais que

---

<sup>1</sup> « Vive l'eurocensure », *Libération*, 11 janvier 1999. Pascal Riché est alors journaliste au service économique de *Libération*.

<sup>2</sup> Même si, comme il le précise dans l'extrait qui suit, les journalistes qui publient dans les pages « Rebonds » interviennent au même titre que tous ceux qui y prennent la parole. L'impératif d'« objectivité » n'est, dans ce cadre, pas aussi fort.

d'autres journalistes de *Libé* étaient choqués par ce qui se passait à Bruxelles. Et hop c'est parti comme ça » (entretien avec Jean Quatremer<sup>1</sup>).

Le même jour, devant le Parlement, Jacques Santer reconnaît qu'il y a bien eu des fraudes et des irrégularités tout en refusant d'assumer une responsabilité politique. En l'absence de procédures de vote de confiance, les socialistes ont déposé une motion destinée à être rejetée pour assurer la Commission du soutien du Parlement européen (ils évoquent même alors un complot de la droite, voire de l'extrême-droite). La thèse parallèle est celle d'un complot allemand<sup>2</sup> qui serait tenté de faire traîner en longueur les négociations sur l'Agenda 2000 (réforme budgétaire de l'Union). 69 députés de différents groupes et nationalités ont, par contre, déposé une motion de censure visant véritablement à déclencher une crise politique en demandant les démissions d'Edith Cresson et de Manuel Marin. De leur côté, les parlementaires gaullistes déposent un texte pour demander la démission collective de la Commission. Puisque la majorité nécessaire (des deux tiers) semble difficile à atteindre, le simple fait qu'une forte minorité vote de telles motions affaiblirait, selon Jean Quatremer, politiquement la Commission.

Toujours ce 11 janvier 1999, *Le Figaro* publie une tribune de Nicole Fontaine (« La Commission de Bruxelles mise en cause »), vice-présidente UDF du Parlement européen. Elle y dénonce la motion de censure du groupe socialiste (une « *contorsion politique* ») qui vise en fait à renouveler sa confiance à la Commission européenne et qui « *discrédite l'institution parlementaire, parce qu'elle a pour effet de dévoyer la procédure solennelle et exceptionnelle de la censure* ». Le lendemain, Pierre Bocev (« La Commission européenne menacée de censure ») renverra dos à dos les deux institutions qui mettent en péril la réalisation de la réforme budgétaire : « *En fait, tout donne à penser qu'une fois de plus, les acteurs de ce mini drame européen jouent à se faire peur [...] Une bonne crise serait pourtant peut-être salutaire dans le climat délétère actuel où le Parlement et la Commission s'observent en chiens de faïence et se soupçonnent du pire [...] Tout au long de cette saga d'accusations rejetées et de protestations de bonne foi récusées, les offensives parlementaires ont souvent été aussi excessives que la défense de la Commission a été pusillanime et maladroite. Quelle que soit l'issue du bras de fer, elle risque de laisser un goût amer* ». Le 15 janvier (« Europe :

---

<sup>1</sup> Compte tenu de l'absence d'anonymat, cet extrait a été relu par Jean Quatremer qui en a modifié la forme (mais absolument pas le fond).

<sup>2</sup> Thèse qui recevra un écho dans *le Monde* et que, de son côté, Jean Quatremer tourne en dérision.

la Commission échappe à la censure »), Pierre Bocev raille d'ailleurs à demi-mots le nouveau recul du Parlement qui venait de refuser la censure.

Finalement, certains retireront leur motion (le Parti Populaire Européen) en demandant que soit créé un comité chargé de faire le point sur les affaires. Néanmoins, les démocrates chrétiens mais aussi les villiéristes (soutenus par le SPD et les Verts allemands) maintiendront leur motion. Le 14 janvier, la motion sera rejetée mais par une très courte majorité (293 contre 232, majorité qui n'atteint pas la majorité absolue de 314 voix). Mais il y eut en fait trois votes sur trois motions différentes : une première mettant personnellement en cause Cresson et Marin qui sera largement rejetée (357 voix contre 165), une deuxième (socialiste) demandant la création d'un comité d'experts indépendants<sup>1</sup> sera adoptée (319 voix contre 157), une dernière enfin (motion de censure villiériste) qui obtient une très grosse minorité des votes. La Commission « *sauve sa peau* »<sup>2</sup> pour 60 voix mais est de facto sous « *tutelle* » du Parlement qui s'est affirmé politiquement.

Dans une pleine page, le 14 janvier (« Poker menteur entre la Commission et le Parlement européen »), *Le Figaro* fait le point sur les scandales et publie des portraits de Jacques Santer, Edith Cresson (assez louangeur : « *Précédée d'une réputation d'autoritarisme et de franc-parler. Femme de conviction, bagarreuse, Edith Cresson n'a jamais eu sa langue dans sa poche. Elle a souvent privilégié le réalisme économique par rapport aux jeux politiques. Et se dit volontiers adepte d'un libéralisme de gauche. En quelques mois, elle devient l'un des commissaires européens les plus actifs de Bruxelles* ») et de Manuel Marin, et rappelle les faits sous la forme d'un « *drame* » dont Pierre Bocev décrit les cinq actes.

### **Défense et illustration d'Edith Cresson**

« *Commissaire atypique* », *Le Monde*, sous la plume de Philippe Lemaître, rappelle dans un article « profil » (15 janvier 1999, « Edith Cresson, la solitaire européenne ») que Jacques Santer a salué son « *efficacité* ». Suit une énumération des réalisations de son mandat. Pour expliquer le « *lynchage* » (les guillemets sont utilisés) dont elle est l'objet, le journaliste évoque ses manières d'être et d'agir qui l'ont « *marginalisée* ». Une « *personnalité bruxelloise* » indique : « *Elle n'a pas réussi à se mouler dans les habits du super-fonctionnaire que sont les commissaires* » et elle est assez mal vue par ses collègues car, indique un de ses « *proches* », « *quand elle s'ennuie dans une réunion, ça se voit* ». Ayant une vision politique de son rôle, elle aurait été déçue par le poste de commissaire et jugée par ses collègues comme une « *erreur de casting* ».

Le 20 janvier 1999, *Le Monde* reprend dans une brève la thèse avancée par Edith Cresson d'un

---

<sup>1</sup> Composé de cinq experts nommés le 27 janvier après l'accord survenu sur leur nom entre la Commission et le Parlement : un Français (Pierre Lelong), une Suédoise (Inga-Britt Ahlenius), un Espagnol (Antonio Carillo Salcedo), un Hollandais (André Middelhoek) et enfin Walter Van Gerven, un Belge.

<sup>2</sup> « Europe : la Commission échappe à la censure », *Le Figaro*, 12 janvier 1999.

complot allemand (« *Il y a eu à l'origine un complot, puis se sont greffés dessus un certain nombre d'événements et d'incidents* », elle mettait notamment en cause, le 18 janvier, un reportage de ARD<sup>1</sup>) suivie du démenti du commissaire allemand Verheugen. *Le Figaro* rappelait, le jour de la démission de la Commission (« **De déboires en expiations** »), cette thèse du complot et le correspondant du journal allait pour sa part s'en désolidariser : « *De plus en plus isolée, elle échafaude une thèse de "complot" ourdi en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Flandre. Raison de plus pour clamer qu'elle ne sera pas un "bouc émissaire" et exclure toute démission. Il n'y a sans doute aucun "complot" mystérieux. Mais il y a bel et bien un concours de circonstances qui risque de faire d'Edith Cresson une victime expiatoire, sanctionnée avec une brutalité sans commune mesure avec ce qui lui est reproché* ».

D'ailleurs, interrogé par Marie Cousin<sup>2</sup>, Philippe Lemaître revendique cette interprétation des faits :

*« Il y avait une manipulation allemande énorme, de la droite surtout, la gauche a suivi ensuite. Je trouvais au fond le cas particulier d'Edith Cresson..... je ne parle pas de son action de commissaire, son action sur le fond, c'était quand même une femme qui avait des idées ..mais je vous parle de ce bon vieux procès qui concernait Berthelot. Cette femme qui ne connaissait pas le milieu, qui n'était pas sûre d'elle, trouvait l'administration embêtante, voulait près d'elle quelqu'un quand elle se baladait... Même si c'est un pur piston, ça n'a vraiment pas beaucoup d'importance... C'est d'une hypocrisie fabuleuse, ça se passe vingt fois, cent fois, y compris dans les cabinets français [...] C'est une parodie d'honnêteté. C'est ça la politique, ça fonctionne comme ça. Il est tout à fait normal qu'un ancien Premier Ministre ait envie, non pas de se mettre de l'argent dans la poche, mais d'avoir quelqu'un près d'elle dans son cabinet. Non, c'était monté de toutes pièces et cela s'est transformé en chasse aux sorcières ».*

Cet autre journaliste français défend d'ailleurs la même analyse :

*« L'affaire de Edith Cresson par exemple, je sais pas si vous en connaissez un tout petit peu les contours,... je veux dire pour un Danois, en connaissant leur mentalité politique, penser qu'un commissaire a demandé à faire rémunérer quelqu'un qui lui sert d'homme lige qui se trouve être son ancien dentiste et venant de Châtellerauld, c'est un scandale. Pour qui sait et connaît un peu la manière dont fonctionne un Premier Ministre français qui est, surtout quand il y a pas un Président de la République de la même couleur, un peu un deus ex machina, qui peut demander sur l'heure de prendre un hélicoptère pour aller je sais pas quoi ou alors quand on a vu Mitterrand qui prenait un avion ou un hélicoptère pour aller parler à un écrivain etc. Qu'un Premier Ministre dise "moi je veux que Tartempion soit dans mon cabinet, vous vous démerdez pour le payer comme vous voulez sur les caisses noires ou n'importe quoi parce que je le connais bien, que j'ai confiance et que je sais que si je lui confiais une mission etc. de contact, d'influence il va bien la... l'accomplir", c'est quelque chose de tout à fait naturel. Alors Cresson est arrivée à Bruxelles et elle a eu la conduite de quelqu'un qui a été ministre (3 ou 4 fois) puis Premier Ministre. S'il y avait eu dans cette maison des gens (enfin pas dans cette maison ici<sup>3</sup>) mais à la Commission, des gens courageux qui aient dit "écoutez madame, c'est impossible parce que vous n'êtes pas à Matignon, vous êtes à la Commission, il faudrait que ce monsieur remplisse un formulaire de contrat, qu'il soit mis en compétition machin...", je crois que Cresson elle aurait dit "bon ben d'accord, c'est impossible, c'est impossible". Elle aurait ronchonné, elle aurait gueulé mais elle aurait dit "bon ben c'est comme ça". Là on lui dit "c'est d'accord madame, mettez une croix ici", elle met une croix ici et elle s'en préoccupe plus. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).*

<sup>1</sup> Chaîne de télévision publique allemande.

<sup>2</sup> Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., p. 98.

<sup>3</sup> L'entretien a lieu sur son lieu de travail (la confusion est en elle-même intéressante).



Une partie des correspondants, parmi les plus influents du corps de presse, étaient donc persuadés qu'on assistait à un « *mauvais procès* », voire à une « *chasse aux sorcières* » dont la commissaire française faisait les frais. On reviendra sur ces interprétations divergentes qui semblent aujourd'hui (alors que la Commission a démissionné) « *surprenantes* » mais qui étaient alors largement partagées ; elles permettent cependant d'expliquer les modes de justifications utilisés par les correspondants qui se refusèrent à mettre en cause Edith Cresson.

Le 16 janvier, à la suite du vote sur la motion de censure au Parlement, une série d'articles du *Monde* est publiée : répartition des votes, implication du score et de la création du Comité des Sages chargé de rendre un rapport sur les fraudes au sein de la Commission (par Marcel Scotto<sup>1</sup> ainsi qu'un bref article), interview de Jean-Louis Bourlanges (député européen, PPE), un article spéculant sur la succession de Jacques Santer (d'Henri de Bresson). Philippe Lemaître, pour sa part, publie un long article concernant les capacités d'action d'une institution affaiblie par le vote du Parlement. Y transparaissent clairement ses positions quant à la crise actuelle : Pauline Green (chef de file des socialistes européens qui a appelé à voter contre une motion de censure qu'elle avait déposée afin de manifester la confiance du Parlement) est présentée comme « *un des rares protagonistes qui sort grandi de ces combats douteux* », et le refus par le Parlement de voter la décharge budgétaire pour les années 1996-1997 est qualifié d' « *erreur* » que Mme Green s'est empressée de rectifier. Le ton se veut d'ailleurs optimiste quant à l'avenir de la Commission en tant qu'institution : « *Ces appuis [ceux du groupe socialiste essentiellement] confortent la position de la Commission Santer, et inclinent à penser que le rendez-vous que le Parlement a fixé en mars [date de la remise du rapport des Sages qui provoquera la démission] ne doit pas être regardé d'une manière trop préoccupante* ». En revanche, l'équipe actuelle, et notamment son Président, est présentée comme en bout de course.

À partir de février 1999, un nouveau journaliste va prendre en charge, en qualité d'envoyé spécial, la couverture des scandales impliquant la Commission. Laurent Zecchini est dès alors pressenti pour prendre la succession<sup>2</sup> d'un Philippe Lemaître proche de la retraite et dont le journal considère que son approche des faits ne correspond plus à l'image du journal. L'écart de ton entre la couverture par *Libération* et celle du *Monde* devient en effet criant alors que le Parlement européen accentue sa pression sur la Commission. Laurent Zecchini, arrivant de Washington, va donc couvrir les « *affaires* » pour le journal. Le 17 février 1999,

---

<sup>1</sup> Correspondant du journal à Strasbourg.

<sup>2</sup> A partir de cette date, Philippe Lemaître passe de fait sous l'autorité de Laurent Zecchini dont il est prévu qu'il devienne le chef du bureau que *Le Monde* entend ouvrir à Bruxelles.

celui-ci en dit plus sur les tensions au sein de la Commission. L'entourage d'Edith Cresson continue de défendre la thèse d'un « complot allemand » instrumentalisé par un certain nombre de commissaires : « *l'Allemagne, qui veut obtenir une réduction substantielle de sa contribution au budget communautaire, ne serait pas mécontente de souligner la gabegie qui entache la gestion de la Commission. De même source, on souligne que la présidence de l'exécutif communautaire, que chacun sait politiquement moribonde, se réfugie dans une fuite en avant pour tenter de redorer son blason, en donnant l'impression qu'elle veut nettoyer les écuries d'Augias, quitte à prendre le parti de ceux qui voient en Mme Cresson le bouc-émissaire commode des multiples dysfonctionnements de la Commission européenne* ». Le journaliste avance même un chiffre : onze commissaires seraient susceptibles de demander que Mme Cresson soit dessaisie pour « faute grave ». Le 5 mars, un article assez similaire viendra analyser les chances du collègue et de la commissaire française (dont le journaliste laisse entendre qu'elle n'a plus le soutien de Matignon [ce qui provoquera un démenti le 8 mars]) de terminer leurs mandats et celles de Jacques Santer de se voir reconduit à la tête de la Commission.

## **D – « La chute de la Maison Santer »<sup>1</sup>**

Un bref article du *Sunday Times* le 17 janvier 1999 (« EU chief faces writ in speech fee row ») fait état d'une information selon laquelle le commissaire Martin Bangemann s'est fait payer 35 000 F un discours devant une assemblée d'euroceptiques suisses ; discours qu'il a annulé pour raisons de santé. Un article plus éloigné de la série de scandales ayant conduit à la démission de la Commission paraît le 31 janvier (« Briton in prostitute aid scandal »). John Davies, un Britannique condamné de multiples fois, aurait en effet bénéficié de fonds européens pour créer un « *service d'aide* » aux prostituées à Szeged en Hongrie. C'est davantage la réputation de Davies (accusé de trafic d'enfants) et la disparition des fonds qui font problème que le programme en cause (services d'hygiène et de protection), qui correspond, d'après un fonctionnaire, au type de projets soutenus par la Commission.

Le 7 février 1999 (« Santer admits EU aid may go to Russian mafia »), Stephen Grey se recentre sur les scandales internes à la Commission : « *L'aide alimentaire de l'Occident à la Russie qui représente des centaines de millions de livres pourrait bien aller directement dans les mains de la mafia ou être gaspillée, a admis le président de la Commission Jacques*

---

<sup>1</sup> Expression utilisée par un journaliste français de la presse quotidienne nationale.

*Santer* ». Jacques Santer avait en fait simplement déclaré « *Nous ne pouvons pas garantir que tout arrive à bon port – que l'argent ne passera pas dans les mains de la mafia ou que la viande que nous envoyons là-bas n'est pas ré-exportée. Comment pouvons nous contrôler cela depuis Bruxelles? Dîtes le moi !* »

Ce n'est qu'à la fin février que le nom d'Edith Cresson va apparaître dans un article du correspondant du *Sunday Times* (21 février 1999, « Cresson faces humiliation in 'jobs for the boys' scandal »). Il consiste en un rappel des éléments qui alimentent les colonnes de *Libération* depuis le mois de septembre de l'année précédente. La proximité des sources britanniques est une nouvelle fois évidente puisque c'est un membre Labour du Parlement européen qui déclare : « *Il est clair qu'elle [Edith Cresson] devrait partir.* », indiquant ainsi que l'attitude du groupe socialiste, qui avait soutenu la Commission lors du vote de la motion de censure du mois de janvier, était en train de changer.

À l'approche de la remise du rapport des Sages, le *Sunday Times* revient sur les aides européennes en direction de l'ex-Yougoslavie (7 mars 1999, « EU millions go to waste in Bosnia ») : « *L'Union européenne a dépensé des millions de livres pour reconstruire des maisons détruites durant le « nettoyage ethnique » en Bosnie pour que la plupart demeurent vides parce que les propriétaires ne souhaitent pas ou ne peuvent pas revenir.* » (c'est Edith Müller, qui avait prêté main forte à Jean Nicolas et soutenu Van Buitenen, qui est citée en tant que porte-parole du Parlement sur l'ex-Yougoslavie). La veille (14 mars 1999, « Cresson hits panic button over EU cronyism probe ») de la remise du rapport des Sages, l'hebdomadaire fait état des manœuvres de la commissaire pour tenter de conserver son poste : elle aurait fait passer les CV des personnes engagées (mais sans les avoir prévenues), pour prouver qu'elles étaient qualifiées, et un dossier auprès des socialistes du Parlement accusant ses critiques (il ne cite pas Jean Nicolas, journaliste mis en cause) d'être liés à l'extrême droite. Stephen Grey cite la réaction du socialiste britannique Michael Tappin : « *Je suis étonné qu'Edith Cresson trouve approprié de tourner autour du Parlement en essayant de se justifier auprès de ses membres alors qu'il y a des preuves évidentes de mauvaise administration et de copinage* ». En fin d'article, Stephen Grey accuse l'Union européenne d'avoir financé un pédophile français pour des voyages avec des adolescents en Bosnie.

Dès le 25 février, un commissaire laissait entendre, sous couvert d'anonymat, dans *Le Figaro* (« Edith Cresson dans le collimateur ») que la tonalité du rapport des Sages allait être décisive pour l'avenir du collègue : « *Il suffira d'une mise en cause jusque-là inconnue et le Parlement est reparti pour une motion de censure* ». Edith Cresson continue cependant, au début du mois de mars, d'accréditer l'idée qu'elle est victime d'un complot tout en se targuant

de bénéficier des soutiens de Jacques Chirac et de Lionel Jospin. En revanche, le groupe socialiste au Parlement européen commence à se diviser sur le soutien qu'il convient d'accorder à la commissaire française (soutien qui a empêché que la censure ne soit votée en janvier). Michaël Tappin, pour les travaillistes anglais, a ainsi demandé devant la COCOBU qu'elle quitte son poste en présentant un dossier compilant les diverses accusations dont elle fait l'objet. La réaction de la commissaire relatée par *Le Figaro* (25 février 1999) renforçait l'idée que, même mise en cause par le rapport, elle refuserait de démissionner seule : « *Toujours aussi pugnace, Edith Cresson s'est défendue en invoquant le "vide juridique" sur certains points [...] Mais force lui est de confirmer, du bout des lèvres, qu'elle n'a pu engager René Berthelot que parce qu'il "n'y a pas de critères précis pour recruter les visiteurs scientifiques"...* ». D'ailleurs, dans ce même article, le correspondant fait état des tensions au sein du collège : « *Au sein de la Commission, la placidité affichée cache mal la tension qui monte entre les membres de l'exécutif. Malgré les dénégations officielles, certains commissaires font preuve, en privé, de ce que l'un d'eux appelle un "agacement à l'égard d'Edith Cresson qui met à l'épreuve nos réserves de patience"* ». Le jeudi 4 mars, Pierre Bocev enfoncera d'ailleurs le clou en faisant état de ce qu'il interprète comme la fin de la solidarité de Jacques Santer envers Edith Cresson (« Jacques Santer lâche Edith Cresson ») : « *Cette fois-ci, même les apparences ne sont pas sauvées [...] Jacques Santer a peu ou prou lâché l'ancien Premier Ministre [...] Aucun nom n'a été prononcé par le président de l'exécutif communautaire au cours de la conférence de presse, mais il est clair que deux personnalités sont visées [Edith Cresson et Manuel Marin]* ».

Aux premières heures du 16 mars, la Commission, suite à la remise, la veille, du rapport des cinq Sages, démissionne collectivement<sup>1</sup>, le groupe socialiste (le même qui avait soutenu la Commission lors de la première motion de censure en janvier) ayant exigé son départ : l'alternative était alors pour le collège la démission ou une censure parlementaire certaine. Le constat du comité est en effet clair, les défaillances sont structurelles puisqu'ils n'ont « *pas rencontré de cas dans lesquels un commissaire était directement et personnellement impliqué dans des activités frauduleuses* ». En revanche, concernant la responsabilité collective de la Commission, le rapport est sans appel :

---

<sup>1</sup> Une polémique parallèle se déroule qui concerne le fait que le texte du rapport auquel auraient eu accès les commissaires était très différent, dans le ton et les conclusions, de sa version finale. Les commissaires auraient donc été surpris par la mise en cause collective dont fait l'objet le collège dans les conclusions du rapport des Sages.

« La responsabilité des commissaires, ou de la Commission dans son ensemble, ne peut être une idée vague, une notion irréaliste dans la pratique. Elle doit aller de pair avec un exercice permanent de “responsabilisation”. Chacun doit se sentir comptable de ce qu'il gère. À travers les études menées par le Comité, il a été trop souvent constaté que le sens de la responsabilité est dilué dans la chaîne hiérarchique. Il devient difficile de trouver quelqu'un qui ait le moindre sentiment d'être responsable. Or ce sentiment de responsabilité est essentiel. On doit le trouver, en premier lieu, auprès des commissaires et de leur Collège. La tentation de vider la notion de responsabilité de tout contenu effectif est dangereux. Cette notion constitue la manifestation ultime de la démocratie. »<sup>1</sup>

À titre personnel, quatre commissaires sont montrés du doigt tandis que certains sont blanchis (c'est le cas de Manuel Marin) : Edith Cresson, qui est la plus fortement mise en cause, mais également Jacques Santer, Joao Pinheiro et Monika Wulf-Mathies. À propos du cas de René Berthelot, le rapport est, là aussi, très explicite :

« En conclusion, nous sommes ici confrontés à un cas certain de favoritisme. Une personne dont le profil ne correspondait pas aux différents postes sur lesquels elle a été recrutée, a néanmoins été engagée. Les prestations fournies sont manifestement insuffisantes en quantité, qualité, et pertinence. La Communauté “n'en a pas eu pour son argent”. De plus, la personne recrutée a principalement travaillé comme collaborateur personnel du commissaire, et il y a de très fortes présomptions qu'elle a souvent été employée d'une façon qui n'avait pas grande chose à voir avec les activités européennes du commissaire. Les autorités administratives compétentes ont signé les contrats et le contrôle financier a donné son visa a priori. Malgré l'absence de base légale, il semble qu'il n'y a pas eu d'hésitations de leur part. Le respect de la forme n'exonère pas de leur responsabilité ceux qui en bénéficient, qu'il s'agisse de l'employeur (Mme Cresson) ou de l'employé (M. Berthelot). Bien au contraire, s'agissant d'un de ses amis, Mme Cresson, en tant que commissaire, aurait dû exercer une vigilance accrue tout au long de cette affaire. »<sup>2</sup>

Pour *Libération*, la responsable de la démission est évidemment Edith Cresson. Le titre de première page du numéro du 16 mars 1999 est à cet égard sans équivoque : « Europe. Cresson coule la Commission ». *Le Figaro*, pour sa part, ne pouvait annoncer le 16 mars 1999 la démission de la Commission qui n'était pas encore connue au moment du bouclage. Cependant, cette actualité occupait la première page du quotidien avec une photo d'Edith Cresson, un titre (« La Commission blâmée par les sages »), un éditorial de Baudouin Bollaert (responsable de l'Europe au service étranger) et un résumé du rapport qui donnent à penser que la Commission allait devoir réagir (même si ce sont des « *démissions volontaires* » qui sont évoquées). Trois scénarios sont ainsi envisagés dans l'article de Pierre Bocev (« Edith

---

<sup>1</sup> Comité d'experts indépendants, *Premier rapport sur les allégations de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme à la Commission européenne*, 15 mars 1999, p. 146.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 130.

Cresson gravement mise en cause ») : une majorité de commissaires peut renvoyer Edith Cresson devant la Cour de justice de Luxembourg pour faute grave, la Commission peut démissionner collectivement et, enfin, Jacques Santer peut démissionner individuellement. Ce qui amène le commentaire suivant de Pierre Bocev : « *Quel que soit le cas de figure, le gâchis est garanti* ».

N'ayant pu sortir au moment de la démission de la Commission, le *Sunday Times* consacre un très long article à cet événement sous la plume de Peter Conradi<sup>1</sup> et de Stephen Grey le 21 mars 1999 (« Monument to fraud crashes »). Jacques Santer y est décrit comme « *le plus aimable et le plus inefficace dirigeant de l'histoire de la Commission* ». Le changement de statut du Parlement européen est ainsi évoqué : « *Pendant des années, le Parlement a été l'une des moins puissantes et des plus diffamées parmi les principales institutions européennes, ses membres davantage réputés pour leurs dépenses généreuses que pour leur processus législatif [...] le rapport a donné au Parlement une opportunité idéale de redorer son blason aux dépens de sa grande rivale, la Commission européenne.* ». Il insiste sur le rôle « *décisif* » qu'a joué Pauline Green dans le dénouement de la crise en déclarant au nom de son groupe (ce qui faisait basculer la majorité) : « *Nous appelons la Commission européenne à accepter ses responsabilités et à démissionner.* ». Les journalistes décrivent ainsi la scène entre les commissaires : « *Les commissaires, dont la plupart avaient regardé la conférence de presse de Green à la télévision, se sont rassemblés d'humeur sombre avant 22h30 dans leur salle de réunion du 12<sup>ème</sup> étage [...] Devant ses collègues incrédules, [Edith Cresson] a répété ses précédentes déclarations selon lesquelles toute l'affaire était le résultat d'un complot allemand. Karel Van Miert, un commissaire belge et un de ses plus féroces critiques, a quitté la pièce pour protester.* ». Un incident, très européen, est ensuite rapporté à propos d'une erreur de traduction. Le lendemain de la démission, Jacques Santer déclara en français avoir été « *complètement blanchi* » par le rapport des Sages, ce que le traducteur traduisit par « *I am whiter than white* » avant de retraduire plus tard par « *I have been exonerated* ». La suite de l'article tente de résumer les événements, en profitant de l'occasion pour critiquer la bureaucratie bruxelloise (« *Calquée plus ou moins sur le modèle de l'administration française, la Commission a longtemps été l'exemple même de l'inefficacité* »). Dans cette même livraison, Stephen Bevan en profite pour égratigner les parlementaires travaillistes au Parlement européen (« Labour MEPs in the driving seat on

---

<sup>1</sup> En charge des questions européennes au sein de la rédaction londonienne du *Sunday Times* et ancien correspondant à Bruxelles.

Brussels gravy train ») accusés de profiter outrageusement des possibilités de voyages à travers le monde qu'offre le Parlement européen.

Pour rendre compte de la dynamique de cette polémique, il faut s'intéresser non pas seulement aux journalistes et à leur production, mais aussi aux logiques institutionnelles qui sont à l'origine de ces « scandales ». Il faut à la fois faire état des luttes internes à la Commission qui vont à cette occasion trouver un terrain d'expression en dehors de l'institution mais aussi de l'attitude d'un service, celui des porte-parole, qui va se trouver confronté à une salle de presse qui ressemblait peu à celle qu'ils avaient l'habitude de côtoyer. La « collégialité », en tant que mécanisme de régulation politique interne à la Commission, va alors perdre toute sa capacité à assurer la cohésion d'une institution où les conflits ne trouvaient guère à s'exprimer que par le mécanisme des « fuites ».

### ***SECTION 3 - LE DÉLITEMENT DE LA COHÉSION INTERNE À LA COMMISSION***

Si Claude Perry est à l'origine des premiers articles parus sous la plume de Jean Nicolas, les journalistes qui mènent alors les enquêtes vont bénéficier, au fur et à mesure du développement de la polémique, de l'aide de nombreux informateurs au sein de la Commission. À la faveur de la crise, on va en effet assister à une perte de cohésion interne de la Commission<sup>1</sup>. Des porte-parole, des fonctionnaires mais aussi des membres des cabinets de certains commissaires vont fournir aux journalistes des éléments nouveaux, des documents et des pistes pour qu'ils poursuivent leurs investigations.

Dans un contexte où la Commission européenne avait pris l'habitude de s'adresser à un corps de presse assez largement favorable à la construction européenne en général et à son action en particulier, il apparaît que le collège et le service du porte-parole n'avaient pas pris acte des changements intervenus au sein de la population des correspondants. Il semble que l'inertie des pratiques de communication et des représentations de leurs interlocuteurs journalistes l'ait emporté sur la prise en compte des modifications intervenues. L'explosion

---

<sup>1</sup> En d'autres termes, il faut se départir d'une vision des institutions telles que le droit tend à les rigidifier et à les doter d'une volonté. Derrière le vocabulaire juridique, qui tend à réifier les institutions mais aussi les mécanismes politiques (la « collégialité »), se cachent en effet des acteurs très divers et des manières (multiples) d'activer les ressources qu'offrent justement les règles juridiques. La Commission, comme toutes les institutions, abrite des intérêts divergents et l'on ne saurait parler d'une stratégie particulière de « la » Commission. Il faut au contraire saisir concrètement les luttes et les rapports de force en présence. Sur ce point, voir : Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, *op. cit.* et notamment p. 30 et suivantes : « *les mobilisations ne se réalisent pas nécessairement, loin de là, autour d'enjeux, d'objectifs ou de perspectives stratégiques identiques pour tous les acteurs et segments sociaux mobilisés* » (p. 31).

démographique du corps de presse, mais aussi l'arrivée de journalistes aux profils différents, soucieux notamment de réaliser des « enquêtes » et des « coups », ont en effet singulièrement complexifié les rapports de l'institution avec la presse. La retenue habituelle, et la focalisation sur les aspects les plus techniques de l'actualité communautaire, des correspondants à Bruxelles commençait, en effet, d'être concurrencée par une approche plus « critique » de cette actualité.

## **A – Edith Cresson et le collège des commissaires**

Pour comprendre la dynamique de cette crise et notamment la multiplication des fuites en direction des journalistes, il faut non seulement souligner le rôle qu'ont pu jouer Claude Perry ou Paul Van Buitenen mais aussi prendre la mesure de ce qu'elle doit à la situation d'Edith Cresson au moment de ces révélations et, plus largement, aux systèmes de régulation interne qu'avaient mis en place Jacques Santer et son cabinet.

### ***1 – Une commissaire isolée***

Isolée à l'intérieur du collège et peu à peu coupée de « sa base »<sup>1</sup>, Edith Cresson va focaliser les griefs tant de ses pairs (un certain nombre de commissaires n'ayant jamais fait mystère de leur acrimonie personnelle à l'endroit de la commissaire française) que des services dont elle avait la charge et même de son entourage plus immédiat. Comme l'explique cet ancien membre de son cabinet, la nomination d'un nouveau directeur de cabinet et un certain nombre d'autres recrutements vont affaiblir la position de la commissaire vis-à-vis de

---

<sup>1</sup> Comme l'a montré Didier Georgakakis (« La démission de la Commission européenne : scandale et tournant institutionnel (octobre 1998 – mars 1999) », art. cit.), les réformes administratives, le « tournant managérial » imposé aux fonctionnaires européens, ont notamment contribué à désolidariser ces derniers du collège des commissaires, déplaçant du même coup la barrière du « dicible » et de « l'indicible ». Ce phénomène, que l'auteur juge général au sein de la fonction publique communautaire, était sans doute encore plus aigu dans le cas de la commissaire française. Ce journaliste, qui ne réalisa qu'un suivi des affaires en cours, relate ainsi comment c'est par le biais des syndicalistes de la Commission européenne qu'il obtint, presque par hasard, des informations : « *T'as des taupes. T'as des gens qui veulent pas forcément du bien à l'équipe en place, au sein même des directions générales, parmi les fonctionnaires... Et donc voilà. M'enfin moi pour la petite anecdote, j'ai rencontré, pour une toute autre affaire, un truc qui n'avait strictement rien à voir, j'ai rencontré des membres du syndicat, syndicat des fonctionnaires européens, et ils connaissaient très très bien Van Buitenen. Et donc ils m'ont raconté des tas de trucs en me disant "là où Van Buitenen a tort, c'est dans la forme. Parce que. Parce que il est allé un peu trop loin. Mais là où il a raison"... c'est vrai que la Commission a été très maladroite avec lui mais ils m'expliquaient que Van Buitenen était encore probablement en deçà de la réalité par rapport à ce qui se passait. J'ai pu les citer. Enfin non, je n'ai pas pu les citer en tant que tels, j'ai simplement pu traiter cette info sans dire d'où elle venait. Alors ça c'était vraiment intéressant.* » (entretien avec un journaliste français, radio).



son premier cercle. Les relations tendues qui vont s’instaurer vont peu à peu saper la solidarité traditionnelle de ces fonctionnaires :

« Sous Zerah<sup>1</sup>, elle a commencé peu à peu à vider le cabinet des gens qui connaissaient bien la maison et les a remplacés avec les gens de Paris. Elle a développé une attitude vis-à-vis de nous... je me souviens, elle nous a engueulés [...], “vous êtes tous une bande d’apatrides”. C’était à l’époque de l’affaire du Boeing où elle estimait que la Commission ne défendait pas assez les intérêts français – ou les intérêts européens – pour elle c’était la même chose. Pour elle donc, les fonctionnaires de la Commission étaient tous des vendus... on lisait le *Financial Times* etc. » (ancien membre d’un des cabinets d’Edith Cresson).

Comme l’indiquent d’ailleurs Jean Joana et Andy Smith<sup>2</sup>, « *sous son troisième et dernier chef de cabinet, le fonctionnaire français Dov Zerah, selon plusieurs interviewés, la distance entre Edith Cresson et les fonctionnaires à la tête des DG XII et XXII a plutôt été sensiblement accrue. En effet un des membres de ses premiers cabinets en conclut : “C’était un peu sa méthode : si on lui disait non, elle trouvait quelqu’un d’autre pour le faire... Ce qui veut dire aussi qu’elle s’est très rapidement brouillée avec pas mal de collègues”* ».

Ainsi, cette scène relatée par un membre de l’entourage d’Edith Cresson qui prouve qu’au sein même du « premier cercle », certains n’hésitaient pas à diffuser des informations pouvant nuire à la commissaire :

Il s’agit d’une rencontre entre un membre de l’entourage de Cresson et quatre journalistes qu’il avait invités dans son bureau. L’officiel demande à l’un des journalistes ce qu’il compte écrire sur Cresson dans les jours à venir. Celui-ci lui dit qu’il en a marre, qu’il sort un article le lendemain et qu’ensuite il arrête.

Le fonctionnaire « *oh ben, heureusement que tu arrêtes de chercher parce que le fils de Berthelot a un contrat à la DG XII, etc...* ». Une des journalistes présente part aussitôt en claquant la porte. Notre informateur la rattrape dans le couloir, elle est visiblement très énervée et lui dit : « *ce type-là veut faire tomber Cresson* ». Effectivement, le lendemain le journaliste auquel s’adressait le fonctionnaire sort un nouvel article reprenant tous les sujets évoqués par celui-ci et la polémique repart.

Son approche, très politique, du poste de commissaire va également contribuer à la brouiller avec un certain nombre d’autres commissaires<sup>3</sup> et ce, malgré un cabinet qui tentait de

---

<sup>1</sup> Dov Zerah devient le troisième et dernier chef de cabinet d’Edith Cresson en mai 1996.

<sup>2</sup> Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens, op. cit.*, p. 159-160.

<sup>3</sup> Dans son livre de souvenirs sur son passage au sein de la Commission européenne (*Le marché et le pouvoir*, Editions Racine, Bruxelles, 2000), Karel Van Miert ne cache d’ailleurs pas son inimitié pour Edith Cresson, précisant (p. 242) « *qu’elle était le seul membre de la Commission avec qui je ne m’entendais pas - ou plus exactement - avec qui je ne pouvais pas m’entendre* ». Accusée de défendre au sein du collège des positions

mettre un frein à sa propension à rendre publiques ses positions sur l'orientation politique globale de l'UE.

« Elle était têtue, elle avait des idées et même des préjugés très clairs – une vision très noire ou blanche des choses. Moi, j'essayais de lui dire que c'était pas tout à fait comme ça. [...] Sur les discours généraux, nous on a freiné autant qu'on pouvait. Il ne fallait pas parler publiquement de ses désaccords au sein du collège. Mais le portefeuille « recherche » lui a donné les occasions de parler de son approche.» (Entretien avec un ancien membre d'un cabinet d'Edith Cresson)

Jean Joana et Andy Smith<sup>1</sup> expliquent ainsi que « *tout comme [Léon Brittan], Edith Cresson est entrée à la Commission en voulant influencer sur ses orientations politiques globales et ainsi sur celles de l'Union européenne. [...] Cette posture idéologique a fait entrer Edith Cresson en conflit avec plusieurs membres du collège Santer, notamment le commissaire chargé de la politique de la concurrence, Karel Van Miert* ». Notamment, à l'occasion de deux décisions du commissaire belge condamnant la France (l'une concernant une aide de l'État et l'autre l'interdiction de la fusion Boeing McDonnell-Douglas<sup>2</sup>), Edith Cresson va directement affronter Karel Van Miert (et même l'ensemble des commissaires dans le deuxième cas puisqu'elle était la seule, au sein du collège, à défendre l'autorisation de fusion) en intervenant sur des dossiers relevant du portefeuille de ce dernier (concurrence). Lors de la crise, l'absence de solidarité de ses pairs qui lui reprocheront publiquement d'avoir, notamment, refusé de partir seule, peut, au moins partiellement, s'expliquer par ce positionnement « conflictuel » d'Edith Cresson au sein de l'institution.

Hors l'institution, Edith Cresson ne disposait par ailleurs que de peu de soutiens. Son audition par le Parlement européen lors de sa nomination avait dès le départ contribué à affaiblir sa crédibilité (déjà mise à mal par des déclarations passées) aux yeux des députés européens et d'une partie de la presse. Sa confusion publique sur le contenu du portefeuille qu'elle venait d'obtenir et le soupçon sur sa compétence en matière d'éducation et de recherche rendirent d'ailleurs le vote sur sa nomination très difficile.

« Mais les relations avec la presse étaient toujours difficiles. La presse l'attendait. Déjà, lors de son *hearing* au Parlement, ça s'est pas bien passé. Elle avait bien répondu aux questions –

---

émanant du gouvernement français et de ne pas suivre les dossiers qu'elle initiait, leur relation tendue était de notoriété publique.

<sup>1</sup> Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens, op. cit.*, p. 152.

<sup>2</sup> Jean Joana et Andy Smith, *Les commissaires européens, op. cit.*, p. 153.

notamment sur les questions attendues sur les homosexuels et les japonais (rires) jusqu'à ce qu'un parlementaire allemand l'agresse et elle a fait une confusion entre éducation et formation (c'était peut être mal traduit – les mots sont très similaires en allemand). Donc, après on a dit qu'elle ne savait même pas sur quoi elle allait travailler et [...] Plus généralement, avec les parlementaires, elle avait des relations faciles au début. Elle avait été parlementaire européenne, mais de ce fait – et c'est sans doute un défaut politique français, elle ne les prenait pas très au sérieux. Effectivement, beaucoup d'entre eux ne connaissent pas bien leurs dossiers mais – comme je ne cesse de souligner à mes collègues – ils ont un atout par rapport à nous : il sont élus !» (entretien avec un ancien membre d'un des cabinets d'Edith Cresson).

## ***2 – L'influence du leadership présidentiel de Jacques Santer<sup>1</sup>***

Le cas individuel d'Edith Cresson ne prend cependant sens que dans le contexte plus large des formes de régulations internes au collège que Jacques Santer avait privilégiées. Les caractéristiques de la présidence Santer, et notamment une approche consensuelle, cherchant au maximum à éviter qu'un vote ait lieu au sein du collège, peut également expliquer l'externalisation des conflits internes à celui-ci, et dont les « fuites » en direction de la presse ne sont qu'une des expressions. Au contraire de Jacques Delors, Jacques Santer et son cabinet vont, en effet, faire en sorte que les décisions soient prises sans qu'un vote, c'est-à-dire aussi sans la possibilité d'exprimer des divergences, ne soit nécessaire.

« Entre Delors et Santer il y a eu des différences de style et d'époque. [...] Il avait un style plus collégial qui s'adaptait à son époque. Une certaine morgue et suffisance de la Commission était ressentie dans les Etats membres. La Commission avait commencé à agacer beaucoup les Etats membres... ça je l'avais senti à la RP ...[...] En termes de gestion de la décision au sein de la Commission, ma position est qu'il faut que la collégialité soit un bouclier (je suis convaincu que la collégialité est un bouclier formidable pour la Commission) pour la Commission. C'est pour ça qu'au moment de la crise de 1999, nous avons insisté autant sur la responsabilité collective plutôt que sur la responsabilité individuelle – c'était un enjeu pour l'institution. Sinon, on aurait le Parlement qui s'en prendrait à un commissaire quand il voulait et de là ça serait fini l'autonomie politique de la Commission. » (entretien avec un ancien membre du cabinet de Jacques Santer).

La propension du président luxembourgeois à rechercher l'unanimité au sein du collège, qui rendait le vote exceptionnel<sup>1</sup>, a sans doute contribué à rendre plus difficile la

---

<sup>1</sup> On reprend ici la définition d'Andy Smith (Andy Smith, « Who governs in Brussels ? Une comparaison des configurations de leadership de Delors, Santer et Prodi », chap. cit., p. 9) du leadership comme « *un groupement de personnes constitué autour d'un individu et placé au centre d'une configuration de rapports reliant le leadership à ses interlocuteurs, qu'ils soient des alliés ou des opposants. Plus précisément, [...], la configuration est tout à la fois un ensemble de relations interdépendantes et de représentations sociales de celles-ci, un ensemble qui structure les objectifs du leadership, tout en gouvernant les comportements utilisés pour asseoir son autorité, c'est-à-dire le crédit, que l'on attribue à un leadership, de pouvoir réaliser ses objectifs* ».

résorption des conflits entre commissaires. L'attitude d'un certain nombre de cabinets lors de la crise de 1998-1999 peut ainsi se lire comme une manière de rendre publiques les dissensions qui ne trouvaient pas, lors des réunions du collège, de terrain pour s'exprimer.

Par ailleurs, Edith Cresson, ancienne Premier Ministre française, était sans doute plus difficilement « contrôlable » pour un ancien Premier Ministre luxembourgeois d'autant que le Président de la République et le Premier Ministre avaient fait savoir que la France n'accepterait pas de voir la commissaire partir seule. L'envergure politique de la commissaire fut sans doute un des éléments qui rendirent la gestion, par Jacques Santer, de la crise interne au collège beaucoup plus difficile. D'ailleurs, évoquant les raisons de la crise, cet ancien membre du cabinet de Jacques Santer ne manque pas de mettre en avant le « *facteur Cresson* » et les « *maladresses* » dont elle ou son entourage, auraient été les auteurs :

« Sur le plan de la communication, c'est sûr que la crise nous a échappé. Il ne faut pas oublier qu'en 1997 on avait eu la crise du BSE<sup>2</sup> et on a survécu. C'est peut-être pour ça qu'au début on a sous-estimé la gravité des accusations... et le facteur Cresson nuisait à notre approche. La grande erreur de Cresson, c'est qu'elle a attaqué Quatremer alors que ce qu'écrivait Quatremer était exact. Au départ, il y avait une histoire d'un certain Perry qui voulait se venger sur la Commission en distillant les informations juteuses. [...] Cresson a essayé de contre-attaquer par la justice, ce qui était une erreur. Santer a fini par craquer un peu et est devenu un peu agressif. C'est ce qui s'est passé autour du vote de la décharge budgétaire au Parlement où il a fini par leur demander de voter une motion de censure. Certains disaient que c'était une erreur mais il faut situer tout ça dans un contexte où tout se tourne contre vous. Alors, début janvier on pensait avoir commencé à remonter la pente quand Jacques Santer a fait un très bon discours sur la réforme administrative de la Commission (soulignons que c'a été une priorité de son administration depuis 1995 ! – c'était pas quelque chose qu'on a bricolé en 3 semaines). Mais c'est là où le porte-parole de Cresson a fait une grosse bourde en diffusant une note interne sur les journalistes par erreur – et tout a recommencé.... ».

Outre la situation individuelle de la commissaire française, il convient de s'intéresser aux fuites d'information comme conséquences de facteurs organisationnels caractéristiques de la Commission européenne.

---

<sup>1</sup> « *Mais sur les points B il y a un moment où il faut trancher et le cas échéant voter. Santer voulait éviter le vote... mais on a voté notamment sur les aides d'État et les nominations. Mais l'existence de la possibilité d'un vote à la majorité simple est très importante parce qu'il rend les gens raisonnables. Comme au Conseil, un président cherche toujours l'unanimité et au collège quand on risque de voter, et il y a une minorité claire, souvent les commissaires préfèrent faire noter leur réserve dans le PV de la réunion que d'aller au vote et être mis explicitement en minorité.* » (entretien avec un ancien membre du cabinet de Jacques Santer). Les « points B » sont les décisions qui font l'objet d'une discussion lors de la réunion du collège, le mercredi. Les « points A » sont, en l'absence de réaction des commissaires, présumés adoptés.

<sup>2</sup> Sigle anglais pour l'encéphalite spongiforme bovine (ESB).

## **B – L’extériorisation des conflits internes<sup>1</sup> à la Commission**

De nombreux interlocuteurs, y compris à l’intérieur de la Commission, ont mis en avant le manque de « professionnalisme » du Service du porte-parole comme l’un des éléments explicatifs de la crise. Derrière cet enjeu se cachent pourtant des phénomènes qui n’ont pas seulement à voir avec les qualités individuelles des porte-parole en cause. Plus largement, ce sont les contradictions politiques et institutionnelles dans lesquelles est prise la Commission européenne qui devinrent évidentes, à l’occasion d’événements qui rendaient caducs les principes sur lesquels étaient fondées ses relations avec la presse.

### ***1 – La crise du service du porte-parole***

L’absence de prise en compte, jusqu’à cette crise, des changements intervenus au sein du corps de presse et la permanence d’un système de relations fondé sur la confiance réciproque d’une part, et la tension, en période de crise, entre la collégialité affichée et les luttes internes au collège d’autre part, rendaient la tâche du service très difficile. La cohérence des réponses apportées à la presse, en période routinière, par les porte-parole a en effet volé en éclat à mesure que le principe de collégialité censé gouverner la Commission devenait impossible à tenir, alors que certains commissaires faisaient valoir, notamment auprès des journalistes, leur droit à ne pas être mis sur le même plan que leurs collègues mis en cause.

« Tout le monde parlait à tort et à travers et donnait son avis à tort et à travers et tout ça créait... donnait une ampleur. C’est certainement par notre, je dirais, notre manque de professionnalisme qu’on a certainement créé ça. Et ce manque de professionnalisme et surtout ce manque de collégialité à notre niveau et manque de direction. Ça c’est clair. On était livrés à nous-mêmes il faut dire. Moi j’étais désemparé mais bon... comme tous mes collègues dont les commissaires ont été attaqués, ils étaient tous aussi désemparés que moi. » (ancien porte-parole de la Commission européenne).

Les déclarations « off » de porte-parole qui visaient à ménager la position de « leur » commissaire, dans un contexte où les rapports de confiance caractéristiques des relations de la Commission avec la presse n’étaient plus de mise, ont notamment contribué à nourrir la polémique. À entendre ce journaliste, la « confusion » dans l’esprit des membres du Service du porte-parole sur la nature de leurs interlocuteurs – « confusion » entretenue par les

---

<sup>1</sup> Didier Georgeakakis (« La démission de la Commission européenne », art. cit., p. 47 et suivantes) parle lui aussi de « l’extériorisation des tensions », mais évoque essentiellement la crise qui frappait alors la fonction publique communautaire. L’auteur, notamment, ne fait pas mention des conflits qui opposaient alors certains commissaires entre eux et le collège y est présenté comme un collectif qu’il n’était déjà plus.

journalistes eux-mêmes dans la mesure où ils tendent, dans leurs relations les plus quotidiennes, à gommer les barrières professionnelles – dans une situation où les correspondants étaient amenés à sortir de leur conception traditionnelle du poste et à entrer dans la logique polémique, n’a pas peu fait pour l’entretien des « révélations » :

« Parce que... justement ils avaient plus ou moins aboli la barrière entre eux et les journalistes [...] mais, on leur racontait des choses et puis ça a fini par leur coûter cher parce qu’il y a des tas de trucs qui sont sortis dans tous les sens, avérés ou non, mais en attendant ça venait de quelque part. Ça venait pas uniquement de l’imaginaire des journalistes. Et bon à un moment donné on a oublié... on a oublié cette barrière entre l’institution et le journaliste [...] C’est que, à un moment donné, la Commission et ses porte-parole se sont oubliés, ont oublié qu’ils s’adressaient à des journalistes et au moment où il y a... Quand tout va bien, ça pose aucun problème. Quand tout va bien on dit “c’est off”. C’est off. Mais à partir du moment où ça commence à mal aller, où il commence à y avoir des révélations, les barrières... si les barrières sont abolies eh ben... » (journaliste français, radio).

Ce membre de l’entourage de Jacques Santer, tout en soulignant lui aussi l’absence de prise en compte des changements intervenus parmi les correspondants, pointe les questions récurrentes concernant la collégialité en matière de communication. Ce principe de régulation interne est en effet également supposé prévaloir dans les relations des commissaires avec l’extérieur. Cependant, les problèmes de « loyauté » des porte-parole à l’égard de l’institution, et non du commissaire dont ils dépendent, n’avaient pu être résolus par Jacques Santer.

« Les gens qui travaillent pour la Commission n’ont pas tous compris comment communiquer – il y a un vrai problème de professionnalisation de l’approche des médias. Enfin, la presse à Bruxelles n’est plus ce qu’elle était. Avant, la presse était presque l’alliée des institutions. C’était une presse qui accompagnait l’Union. Ça a totalement changé pour devenir un panier de crabes – le “so-called investigative journalism” – j’ai un autre nom pour ça mais je ne le dirai pas...[...] En 1995, notre idée était de faire un service des porte-parole où les porte-parole seraient indépendants de leur commissaire. On a perdu cette bataille, même Delors n’avait pas réussi là-dessus. Le problème est de savoir où est la loyauté d’un porte parole – au SPP ou au commissaire ? Le porte-parole reste avant tout le porte-parole du commissaire qui soigne la presse nationale.[...] De manière générale, les commissaires ont respecté la collégialité sur la communication. Il y avait juste un dérapage de Kinnock sur l’union monétaire où il disait « si ça se fait ». Il était rappelé à l’ordre publiquement. Mais chacun briefe de son côté (Brittan était un grand fan de ça). C’est ici où la collégialité n’a pas été respectée. » (membre du cabinet de Jacques Santer).

On notera la prégnance, y compris au sein de l'équipe qui prit la suite<sup>1</sup>, de l'idée que la loyauté d'un porte-parole à l'égard de la Commission, et non de la personnalité politique dont il a en charge la communication, ne dépend que des règles de recrutement des porte-parole. Cette conception, « instrumentale » si l'on veut, passe sous silence – en ne prenant en considération que la nationalité ou les règles d'embauche qui prévalent – le fait que ces tensions sont le résultat des luttes politiques qu'abrite la Commission ; luttes politiques qui, pour être euphémisées par les journalistes et largement dissimulées par les porte-parole, n'en sont pas moins parfois virulentes<sup>2</sup>. Le fait que les commissaires (du moins un certain nombre d'entre eux) « briefent » leurs presses nationales de manière préférentielle, ou qu'ils souhaitent ponctuellement faire état de leurs doutes ou de leurs oppositions, tient à la manière, politique en l'occurrence, dont ils appréhendent le poste de commissaire.

## **2 – Les « fuites »**

Au-delà du rôle qu'ont pu jouer personnellement certains porte-parole et certains commissaires, la crise politique de 1998-1999 fut aussi une période où les fuites se multiplièrent en direction des journalistes réunis en pool et de certains parlementaires. À l'absence de solidarité au sein du Service du porte-parole, se surajoutaient donc des stratégies latérales de diffusion d'informations compromettantes.

Si certains évoquent les fax reçus et les dossiers anonymes arrivant par la poste, il semble bien que, au sein de l'institution, les stratégies politiques de cabinets de commissaires concurrents vont favoriser la diffusion d'informations, contribuant même parfois à relancer la polémique. Comme l'indique ce journaliste, qui lui-même ne fit pas, à proprement parler d'investigations, ce sont les dissensions internes et la perte du contrôle de l'institution sur les porte-parole qui expliquent la diffusion d'un certain nombre d'informations.

### **« Et les fuites, elles venaient d'où en fait ?**

Je ne sais pas. Franchement je ne sais pas. Il y avait des fonctionnaires qui parlaient, ça c'est évident. Bon y a eu le fameux Van Buitenen... que la Commission a quand même été assez

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir le chapitre IX.

<sup>2</sup> Un proche de Romano Prodi insistera d'ailleurs sur le fait que les pratiques de communication ne sauraient être pensées en dehors de questions davantage liées à la régulation politique interne au collège : « *Le problème, c'est pas un problème qu'on peut résoudre au niveau de la communication, c'est toujours un problème politique, non ? Donc le problème c'est que le collège précédent c'était un groupe où trop souvent les commissaires ils jouaient les uns contre les autres et donc il n'y avait pas une collégialité* ».

maladroite de suspendre. Ce qui... déjà qu'il avait pas sa langue dans sa poche, alors si en plus de ça on le suspend ben il l'a encore moins. Il se trouve que ce type n'a pas inventé grand chose. Je veux dire, ce qu'il a sorti, manifestement c'était proche... quand même très proche de la vérité. Donc voilà. Et donc je suppose qu'il était pas le seul à parler. Donc oui les fuites viennent des DG, des directions générales et puis bon au sein même de la Commission et des services des porte-parole, il y avait... il y avait des porte-parole ou certains de leurs assistants qui avaient la langue bien pendue certainement. Et donc voilà. Voilà.

**Mais comment tu expliques qu'il y ait ces fuites alors que justement ce sont des affaires qui sont relativement anciennes<sup>1</sup> donc c'est un truc qui date. Pourquoi ça sort à ce moment là, pourquoi y a des fonctionnaires qui se mettent à... ?**

Attends, il y a eu des règlements de compte aussi. Il faut savoir que, par exemple, Cresson était extrêmement mal vue par ses collègues et... elle était bien vue par pas grand monde en fait. Van Miert, par exemple, la détestait cordialement : lui, le bosseur, l'intègre ; enfin, il a toujours voulu en tout cas donner cette image. Si ça se trouve un jour on va nous sortir des histoires sur Van Miert ; il ne supportait pas... ne supportait pas Cresson et les inimitiés créant des inimitiés... il y a eu aussi une histoire de règlements de compte et la machine infernale n'a pas pu être arrêtée à temps et puis voilà. Ils ont, à un moment donné, voulu l'arrêter et essayer de donner une image de belle unanimité, de "un pour tous, tous pour un". Mais ça n'était qu'une façade. Le ver était dans la pomme, la pomme était pourrie donc voilà. Terminé. » (entretien avec un journaliste français, audiovisuel)

Les journalistes du pool disposaient en effet de sources internes à la Commission, d'informateurs avec lesquels ils avaient établi une relation de confiance et disposés à leur fournir des explications et des documents.

« Sur l'affaire Cresson, c'était beaucoup plus simple parce que là, en réalité, il suffisait de s'adresser...on avait deux trois sources, y a des trucs à partir du moment où vous posiez la question... Simplement c'était le début de l'histoire qui était difficile. Poser les bonnes questions et là pour le reste ça suivait. » (entretien avec un membre du pool).

Comme le rappelle ce journaliste, ce type d'informations ne se trouve pas en salle de presse mais auprès de personnes avec qui le journaliste a établi un contact régulier, qui savent par expérience qu'ils peuvent lui faire confiance.

« Donc, effectivement, c'est toujours pareil, il y a des gens qui sont plus ou moins bien disposés vis-à-vis de la Commission ou pas. Et je veux dire on veut classer les gens en amis

---

<sup>1</sup> La mise en place du système des « sous-marins » remonte en fait aux présidences Delors, alors que les compétences de la Commission s'élargissaient sans que les moyens logistiques ne soient augmentés. Un certain nombre d'affaires évoquées en 1998-1999 relèvent d'une période antérieure à la Commission alors en place.



ennemis c'est quand même un peu... rudimentaire, noir et blanc<sup>1</sup>. Parce que même Quatremer il n'y a qu'à le voir il connaît tout le monde, il serre la main à tout le monde etc. Je veux dire il faut pas dire non plus qu'on ne lui donne plus d'informations. De toute façon, l'information dite confidentielle, il faut qu'il connaisse des gens personnellement, on peut pas attendre du porte-parole qu'il lui donne ça.» (journaliste français, agence de presse).

D'ailleurs, comme l'indique ce membre du pool, les principaux informateurs ne furent pas ceux qui furent les plus visibles (Paul Van Buitenen et le Parlement européen) car la publicité est contradictoire avec le principe des « fuites ».

**« Et dans ces moments-là, c'est qui vos sources, qui est-ce qui vous fournit ces documents...? »**

C'est toujours un mystère les sources des documents (rires). Mais, bon c'est clair qu'il y a beaucoup de choses qui venaient de... c'est toujours bien de donner l'impression que tout vient du Parlement parce que ça protège des gens. Mais non nous n'avons pas... y a eu... ce qu'il faut comprendre c'est qu'il y avait beaucoup d'informateurs.[...] Mais ce que je veux dire c'est que, normalement, un informateur reste anonyme et c'est pourquoi il garde sa position et... alors il garde aussi... il peut toujours avoir accès à davantage de documents. Alors, ils ont joué leur rôle, ils ont donné au public les documents. Alors la plupart des infos sont venues déjà de ces informateurs. Faut pas toujours avoir un dénonciateur public comme Van Buitenen, qui est apparu plus tard, mais tout le monde a joué son rôle et il y a beaucoup de gens qu'il faut remercier. »

Si Jean Nicolas, qui ne disposait pas du capital relationnel des autres membres du pool, a pu obtenir des informations, c'est auprès d'un informateur lui-même extérieur à l'institution (un prestataire de service en l'occurrence). Pour les autres membres du groupe de journalistes d'investigation, ce sont, au contraire, leurs réseaux d'informateurs, construits tout au long des années passées à couvrir l'UE, qui vont leur permettre de poursuivre leurs enquêtes. Reste qu'ils sont tributaires de luttes dont ils ne sont pas maîtres dans la mesure où les informations dont ils sont les destinataires constituent des réfractions, hors les murs des institutions, de luttes et de conflits internes<sup>2</sup>. Les journalistes d'investigation bénéficient en effet des stratégies d'acteurs qui souhaitent compromettre, ou dédouaner, un certain nombre de personnalités. C'est ensuite la qualité des relations avec ses sources dont bénéficie le

---

<sup>1</sup> Référence à la note interne au service du porte-parole faisant des journalistes, selon qu'ils pratiquaient ou non l'investigation, des « amis » ou des ennemis (cf. infra, le terme d' « ennemis » n'est pas employé dans la note).

<sup>2</sup> Sur des terrains différents, voir : Daniel C. Hallin, *The 'Uncensored War'*, University of California Press, 1989 et Dorine Bregman, « Le cadrage du débat public, le projet de CSG », *Réseaux*, n°75, janvier février 1996, pp. 111-133.

journaliste (confiance mutuelle) et sa réputation d'investigateur qui en font le destinataire de ce type d'informations.

« On aurait pu dire “ il est tellement dans la machine qu'il va jamais sortir un truc pareil”. Bon ça m'a pas empêché de le faire. Donc je pense que maintenant justement, c'est maintenant que je représente plus un danger pour la machine que je n'en représentais en arrivant. Et d'ailleurs c'est très marrant, j'ai une anecdote, un souvenir, c'est Bruno De Tomas qui était le porte-parole de Jacques Delors, et en 90 (c'est un ancien journaliste du *Monde*, Bruno Dethomas, maintenant, il est fonctionnaire et il représente la Commission à Varsovie) et Jacques Delors... Bruno Dethomas je lui dis, à l'époque j'étais donc à Paris, “oui, on va peut-être ouvrir un bureau à Bruxelles, qu'est-ce que tu en penses?”. Il me dit : “oui, je suis pas chaud. Tu sais je trouve que c'est pas nécessaire d'être forcément là à Bruxelles et je pense qu'il faudrait mieux, tu vois, envoyer des juniors journalistes à Bruxelles et qu'il y ait un senior journaliste dans les capitales”. Et sur le coup je me suis dit : “oui, c'est peut-être pas forcément idiot”. Et depuis, j'ai compris pourquoi il proposait cela. Effectivement, quand vous avez un type qui connaît pas bien...qui connaît pas bien la machine, jamais il ne déterrera des affaires gênantes, jamais il n'aura accès à l'information qui lui permettra de nuire à l'institution. » (entretien avec un membre du pool).

Le paradoxe n'est qu'apparent entre le fait que, pour entrer en possession d'informations susceptibles de nuire à l'institution, il faille y être particulièrement bien introduit. Le caractère extrêmement stratégique de ces fuites font de la confiance dans le journaliste auquel on remet l'information un élément déterminant. Notamment, l'auteur de la fuite doit être sûr que son anonymat sera préservé.

### ***3 - Le « jeu dangereux » de Santer et de son cabinet***

Dans les entretiens, les journalistes tout comme d'autres protagonistes de ces affaires évoquent régulièrement la stratégie du président de la Commission, Jacques Santer, et de son entourage (cabinet et porte-parole). Celui-ci, une fois « l'affaire Cresson » lancée, y aurait vu une occasion, alors qu'il escomptait encore pouvoir être reconduit à la tête de la Commission, d'apparaître comme un dirigeant soucieux de la probité de son institution. Son entourage aurait donc contribué à nourrir la critique contre Cresson afin que celle-ci démissionne seule<sup>1</sup>. Il laissera ainsi entendre que les commissaires incriminés devaient prendre leurs responsabilités, d'autres fuites, notamment dans la presse britannique, faisaient, au même moment, état d'une majorité de commissaires prêts à « lâcher » la commissaire française.

---

<sup>1</sup> Karel Van Miert (*Le marché et le pouvoir, op. cit.*, p. 248) fait d'ailleurs état, d'une part, de la volonté de la majorité des commissaires (dont il se fit le porte-parole auprès du président de la Commission) de voir Edith Cresson « mise sous tutelle » et de l'espoir, chez Jacques Santer, de voir le Comité des Sages critiquer uniquement la commissaire française, ce qui l'aurait poussé à démissionner seule.

« À l'origine, on peut estimer que certains cabinets ont voulu montrer, au début à propos de Cresson en tout cas... ont lâché des trucs pour montrer qu'après ils pouvaient nettoyer les écuries d'Augias... que la Commission Santer était une Commission agissante, "nettoyante". »(journaliste français, agence de presse)

« Bon, il faut savoir qu'il y a des gens qui ont joué aux apprentis sorciers, y compris au sein du groupe du porte-parole précédent. Donc, bon pour moi de toute façon, c'est évident qu'elle aurait dû démissionner, c'est pas ça hein. Mais comme ces choses-là ne sortent pas de manière innocente... Bon, faut voir aussi ce que c'était le groupe du porte-parole précédent. C'étaient des gens, n°1 et n°2 qui étaient luxembourgeois, qui devaient leur carrière à Santer. Donc qui ont joué un rôle, disons de..., pas trouble mais... qui n'ont pas cherché à cacher certaines choses sur Cresson disons. [...] Le départ du feu c'est le cabinet Santer qui a joué à Machiavel et qui s'est dit : on va mouiller Cresson parce qu'ils se sont aperçus qu'elle avait des trucs à se reprocher, on va faire sortir ces trucs-là et on pourra comme ça avoir l'image vertueuse d'un président qui met de l'ordre dans la maison. En gros c'était ça.[...] Et après, quand ça leur a explosé à la gueule, ils étaient trop amateurs pour calmer la chose. C'était trop tard. C'est des gens qui ont fonctionné comme le service du porte-parole a fonctionné pendant 40 ans, 30 ans : on a affaire à des amis, donc ils vont pas aller jusqu'à détruire l'institution en tant que telle ou la mettre en danger. Ce qui fait qu'un Quatremer, lui, il a pas du tout de fidélité à l'institution c'est pas... je crois qu'il est pro-européen mais il est pas... il ne se sent pas redevable, il ne se sent pas attaché à la Commission comme certains autres le sont peut-être. » (journaliste, agence de presse britannique)

L'entourage de la commissaire confirmera d'ailleurs l'impression d'avoir été « lâché », comme ce fonctionnaire qui explique : « *vous savez, c'est dur d'entendre dire, quand vous passez dans les couloirs, quelqu'un au téléphone "dis bien que Santer se désolidarise de Cresson" »*. »

Les coups répondant aux coups, les cabinets et les porte-parole des différents commissaires vont peu à peu se mettre à diffuser des informations auprès des journalistes, espérant ainsi préserver la position de leur commissaire. Peu à peu, c'est près de la moitié du collège qui va se trouver incriminée (le plus souvent à tort d'ailleurs) et la salle de presse va se transformer en un lieu où les journalistes vont quotidiennement confronter les porte-parole aux dernières révélations. C'est donc la dynamique interne de la polémique, les stratégies des différents commissaires mais également, car la Commission est sans doute avant tout une administration, de certains fonctionnaires (le cas le plus emblématique étant celui de Paul Van Buitenen) qui vont conduire aux révélations successives.

Les rapports internes rédigés par l'unité de lutte antifraude (UCLAF) de la Commission européenne vont ainsi servir de base à ceux qui, commissaires ou fonctionnaires, à l'intérieur de l'institution souhaiteront relancer ou orienter les « révélations » :

« Pfft. c'est toujours la guerre entre les institutions et entre les cabinets de la Commission. Vous devez savoir que Mme Cresson par exemple, quand elle était, quand elle a été dos au mur, elle a contre-attaqué. Elle a aussi diffusé pas mal d'infos contre les autres et les autres cabinets comme ça. Même si... il y avait beaucoup de gens qui étaient fâchés contre Jacques Santer et la façon dont ils ont essayé d'étouffer des choses importantes. Il y a un département d'audit interne qui est assez critiqué maintenant, mais ils ont fait des rapports... quelques rapports supers. Internes. Je ne sais pas si ce sont eux qui ont fait la fuite mais voilà. Leur travail est apparu entre nos mains et c'était un bon travail ce qu'ils ont fait. » (entretien avec un membre du pool).

Cet épisode de la vie de la Commission européenne et de son service du porte-parole est significatif des limites de l'approche « hégémonique » du travail des sources d'informations. Comme l'ont rappelé les critiques<sup>1</sup> de la théorie proposée par Stuart Hall et alii<sup>2</sup>, celle-ci peine notamment à rendre compte des situations de crise où la cohérence interne aux institutions est sapée par des logiques centrifuges qui conduisent des acteurs appartenant à celles-ci à « fuiter » des informations en direction des journalistes<sup>3</sup>. Le fait que des institutions (comme le Parlement européen dans la période concernée), habituellement marginales dans le travail des correspondants, se soient vues revalorisées par cette situation où les hiérarchies les mieux affirmées ne tenaient plus, est une autre limitation au pouvoir de définition dont peuvent bénéficier certaines institutions.

Pour résister aux paradigmes explicatifs de la crise dont l'apparente évidence tient lieu de pertinence, il convient d'intégrer dans l'analyse de ces événements des éléments qui permettent de ne pas faire de ce moment un scandale « évidemment » européen. Au contraire, si les révélations ont pu atteindre une échelle européenne, c'est parce que le pool de journalistes qui va les publier s'est appuyé sur des dynamiques et des mécanismes proprement nationaux. En effet, les contraintes avec lesquelles ils avaient à composer, en plus de celles,

---

<sup>1</sup> Pour une critique générale, voir : Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », art. cit. Pour des remises en cause empiriques : Philip Schlesinger et Howard Tumber, *Reporting crime : the media politics of criminal justice*, op. cit., Grégory Derville, « Le combat singulier Greenpeace - SIRPA . La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », art. cit., Daniel C. Hallin, *The 'Uncensored War'*, op. cit. et David Miller, « Official sources and 'primary definition' : the case of Northern Ireland », art. cit.

<sup>2</sup> Stuart Hall, Chas Crichton, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, Macmillan, art. cit.

<sup>3</sup> « La description générale [de la théorie de Hall et alii] ne tient pas compte des luttes entre les sources officielles pour tenter d'influer sur la présentation du sujet. Dans le cas de disputes, par exemple, entre les membres d'un même gouvernement sur une question politique importante, qui est le premier définisseur ? Peut-on dire alors – et cela irait à l'encontre de la logique du concept – qu'il n'y en a qu'un ? » : Philip Schlesinger, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », art. cit. , p. 81.

internes au corps de presse, que l'on évoquera ensuite, étaient à chaque fois propres à leurs champs journalistiques respectifs.

#### **SECTION 4 – « FAIRE SCANDALE » À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE**

Pour saisir les processus à l'œuvre dans la médiatisation de ces affaires, il faut se départir de l'évidence que semble constituer sa diffusion à l'échelle européenne. L'hypothèse « mécaniste » ou « naturelle » masque en effet les processus complexes, divers et surtout nationaux qui furent à l'œuvre durant cette période. Scandale européen, ces affaires ne pouvaient qu'être reprises dans l'ensemble des presses nationales. Or, à y regarder de plus près, les temporalités et les modalités de reprise de ces informations dans les presses française et britannique furent très différentes.

Comment expliquer, sauf à mettre en cause, comme le font certains des membres du pool, la « *fainéantise* » des autres journalistes, que la presse britannique ne se mobilisa qu'à compter du mois de décembre 1998 ? Quel intérêt pouvait trouver le correspondant de *Libération* à cette participation au pool alors qu'il s'était concentré sur le cas d'Edith Cresson et qu'il était le plus en pointe sur ces informations<sup>1</sup> ?

En réintroduisant, de manière contre-intuitive, ce que ce scandale doit aux fonctionnements des deux champs journalistiques dont dépendent les membres français et britanniques du pool, on perçoit mieux que, même lorsqu'il s'agit de réaliser des « coups » médiatiques, les logiques nationales l'emportent sur celles, européennes, qui viennent spontanément à l'esprit en présence d'un scandale « européen ». La mise en place de ce groupe de journalistes est en effet avant tout un mode de coordination qui permettait, justement, de faire coïncider temporairement les intérêts distincts de ces journalistes habituellement pris dans des logiques inconciliables.

L'ambition est donc ici de donner des éléments de compréhension d'une pratique professionnelle, la mise en commun de travaux d'enquêtes, qui pour exister au niveau national est très largement méconnue, tant les travaux savants sont muets et les journalistes très discrets sur le sujet<sup>2</sup>. Le plus souvent, les « pools » évoquent des situations où, en temps de guerre notamment, des journalistes, essentiellement audiovisuels, sont les seuls à pouvoir

---

<sup>1</sup> Ce qui signifie, concrètement, qu'il aurait fort bien pu travailler seul et refuser de partager ses informations.

<sup>2</sup> Pour un exemple de pratiques coopératives voir, à propos de « l'affaire Grégory », la description faite par Laurence Lacour (*Le bûcher des innocents*, Paris, Editions des arènes, 1998) et, dans le cadre des correspondants à l'étranger au Salvador, Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, Routledge, 1995, p.31 et suivantes. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas de mettre en commun des informations mais, dans un contexte tendu et difficile, de mutualiser les coûts et les risques.

pénétrer une zone mais sont obligés de redistribuer auprès de leurs collègues les images et les sons recueillis. Dans le cas du groupe qui se forme à Bruxelles, la mise en commun du travail ne renvoie pas à une situation imposée mais à une solution pratique aux problèmes liés à l'accès aux sources et au traitement du volume d'information dans un contexte peu concurrentiel lié au caractère plurinationnel du corps de presse. C'est aussi, alors, pour ceux qui en font partie, un moyen de mutualiser, non seulement les informations, mais aussi les risques. Sans rédactions pour les soutenir autrement que tacitement et en butte à l'incrédulité, voire à l'hostilité de leurs collègues, ce regroupement leur permettait de ne pas porter seuls le poids de cette pression collective. Contrairement aux approches qui considèrent que les différentiels de pouvoir entre groupes ne s'expliquent que par la possession ou non d'objets « non-humains », il faut avant tout prendre en compte, nous rappelle Elias, les aspects figurationnels du pouvoir qui renvoient à des différences dans le degré d'organisation des agents concernés (en l'occurrence au sein de la petite ville qu'il étudie avec Scotson) : « *Dans cette petite communauté, la supériorité de pouvoir était largement de cet ordre. Elle était basée sur un haut degré de cohésion de familles qui se connaissaient depuis deux ou trois générations. Par comparaison, les nouveaux venus étaient des étrangers, non seulement par rapport aux anciens résidents mais également les uns pour les autres. [...] L'exclusion et la stigmatisation des outsiders par les groupes établis étaient ainsi des armes puissantes utilisées par ces derniers pour maintenir leur identité, affirmer leur supériorité et maintenir ainsi les autres à leur place.* »<sup>1</sup>. Dans ces conditions, l'existence d'une structure collective comme celle du pool permettait de pallier l'isolement de ces journalistes. Le pool exerçait, pour ceux qui y participaient, une fonction de réassurance (notamment pour les rédactions, inquiètes de voir « leur » correspondant « isolé ») et de crédibilisation en assurant la reprise, même dans des presses étrangères, des révélations.

## **A – La réunion en « pool » des journalistes d'investigation**

### ***1 – Un travail de groupe***

Pendant plusieurs mois, les journalistes membres du pool vont se rencontrer, à intervalles réguliers, puis en fonction de l'actualité, dans un même restaurant. À ces

---

<sup>1</sup> Norbert Elias et John L. Scotson, *The Established and the Outsiders*, Sage, 1994, [publié pour la première fois en 1965], p. xviii. Je n'ai découvert que trop tard qu'il existait une traduction de ce livre (Norbert Elias et John L. Scotson, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Fayard, 1997). Tous ces extraits sont donc traduits personnellement.

occasions, et en présence d'une parlementaire allemande qui leur servira de relais politique<sup>1</sup>, ils vont mettre en commun leurs informations. Chacun présentait aux autres ses découvertes et les documents auxquels il avait pu avoir accès. Une règle avait été instaurée afin que chacun respecte les *deadlines* des autres. Le journaliste détenteur d'une exclusivité paraissait le premier, les autres enchaînant dès le lendemain. Peu à peu, la *deadline* fut en fait fixée au dimanche<sup>2</sup>, ce qui convenait particulièrement à un journaliste comme Stephen Grey dont le titre est dominical. *Focus*, de son côté paraît le lundi mais pouvait publier des informations dès le samedi sur son site web, et le journaliste d'ARD a également pu faire des émissions spéciales le samedi et le dimanche soir. Les journalistes de quotidiens (Jean Quatremer pour *Libération*, André Riche du *Soir* et Jean Nicolas pour *La Meuse-La Lanterne* essentiellement) pouvaient, quant à eux, reprendre ces informations dès le lundi<sup>3</sup>.

« [Quand il avait de nouvelles informations] je donnais l'information à d'autres en disant : "bon, vous vous sortez le lendemain ou le surlendemain, moi je le sors demain. Vous, vous respectez mon deadline, ma parution et après vous faites ce que vous voulez. Mais voilà tous les documents etc." » (entretien avec un membre du pool).

Compte tenu du volume d'informations à traiter (il s'agissait notamment d'épais rapports de la Cour des comptes et de l'UCLAF) et de la variété des problèmes soulevés, le partage du travail permettait à chacun de se focaliser sur les informations les plus pertinentes pour son lectorat (Jean Quatremer pour *Libération* ne publiera ainsi quasiment que des informations sur le cas d'Edith Cresson).

L'interconnaissance très forte qui caractérise le corps de presse va largement favoriser la constitution du pool. Après que Jean Nicolas a contacté Hartwig Nathe et Udo Lielishkies, le groupe va peu à peu s'étendre à d'autres nationalités sur la base des réseaux personnels dont chacun dispose dans le milieu des correspondants.

« C'est lui [Jean Nicolas] aussi en se rendant compte qu'il mettrait 20 ans à comprendre ce qui s'y passe [à la Commission], il a contacté d'abord les Allemands, car il est de culture germanophone comme Luxembourgeois, et à partir de là, ça s'est étendu à d'autres parce

---

<sup>1</sup> Edith Müller servira à la fois de porte-voix aux accusations au sein de l'enceinte parlementaire mais également, dans l'autre sens, d'informatrice en relayant auprès des journalistes les informations qui sont envoyées à certains parlementaires européens.

<sup>2</sup> Pour ne pas trop désavantager ceux qui travaillaient pour des médias non-quotidiens. Il semble que l'instauration de ce système a contribué à diminuer l'activité de Jean Quatremer au sein du groupe car il ne pouvait plus disposer d'autant d'exclusivités.

<sup>3</sup> Ces informations ont été fournies par un membre du pool.

qu'ils se sont rendus compte que les Allemands à ce moment-là n'avaient pas la capacité de pénétrer le milieu Cresson et autres, et donc ils ont mis des Français et c'est comme ça que Pavy<sup>1</sup> s'y est retrouvé je pense. [...] D'où l'importance aussi de la salle de presse : tout le monde se connaît, se voit, on se parle en permanence. C'est quand même un truc exceptionnel. » (entretien avec un membre du pool).

Le fonctionnement en pool permettait donc également aux journalistes d'activer leurs réseaux de sources souvent plus développés auprès des milieux nationaux, et ainsi de mutualiser leur capital relationnel.

« Parallèlement aux travaux d'antennes locales réquisitionnées par certains confrères à l'étranger pour vérifier des documents et pièces sur place et à la mobilité de la troupe, chacun avait ses informateurs et ses sources. La comparaison des résultats de ces recherches permettait plus d'une fois de recouper des informations, d'éviter de fastidieuses recherches supplémentaires pour contrôler et d'échapper aux pièges ou erreurs »<sup>2</sup>.

« Quand quelqu'un obtenait un nouveau document [...]... qui faisait des centaines de pages, alors il fallait quelqu'un qui... En fait, nous avons eu trop d'infos. Nous avons eu de gros rapports en permanence sur la table et il fallait bien qu'on les lise. Ça a pris... deux semaines pour trouver un paragraphe qui disait que, par exemple, les comptabilités de ECHO étaient fantastiques et... ça a été fait par les auditeurs internes qui ont dit ça, alors ça c'est... Des choses comme ça. » (entretien avec un membre du pool).

Cette mise en commun du travail et cette coordination des publications vont donner l'impression (ou du moins l'occasion de les en accuser) que ce groupe était mû par des motifs qui n'avaient pas seulement à voir avec la recherche et la publication de faits. La thèse d'un « complot » (« allemand » puis « d'extrême droite ») reprise par certains commissaires (Edith Cresson notamment) et publiée dans la presse (dans *Le Monde* par exemple sans que le journal la reprenne à son compte) est la conséquence ultime de ce mode de fonctionnement particulier. Si les faits étaient si évidemment scandaleux, pourquoi travailler ensemble ? Pourquoi seule une poignée de journalistes participait-elle à ce groupe ?

« J'ai travaillé beaucoup avec la presse... des gens de la presse anglaise, des gens de la presse allemande, etc. On s'échangeait des informations. On était un groupe de douze journalistes<sup>3</sup> à travailler sur cette affaire, on s'échangeait toutes les informations qu'on avait en notre possession évidemment. D'où la thèse du complot. Non, c'était pas un complot, c'est que

---

<sup>1</sup> Correspondant du *Nouvel Observateur*.

<sup>2</sup> Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes*, op. cit., p.16.

<sup>3</sup> Le pool va en effet compter des journalistes qui ne publieront pas le résultat de leurs enquêtes mais joueront un rôle dans la mise en relation de ses différents membres.



simplement qu'on avait affaire à des gens effectivement qui... pratiquaient l'omerta, il fallait bien, chacun : moi français, eux allemands, eux belges, eux anglais... avaient accès à des sources d'informations... auxquelles moi je n'avais pas accès. Donc, juste partage de l'information. » (entretien avec un membre du pool).

Il s'agit donc bien d'un travail collectif dans la mesure où, si chacun travaillait sur les cas de fraudes les plus pertinents pour son média et son audience, il le faisait sur une base commune remettant aux autres le résultat de ses investigations. Outre les intérêts immédiatement pratiques de ce travail de groupe, les publications simultanées d'articles avaient également, on le verra, l'intérêt de rompre l'isolement qui caractérisait le travail de la plupart de ces journalistes au sein de leurs presses nationales.

## ***2 - « On chasse tous mais on chasse pas les mêmes animaux »<sup>1</sup> : le désamorçage de la concurrence au sein du pool***

Les journalistes d'investigation sont réputés travailler seuls, compte tenu de l'approche très concurrentielle du métier qu'impliquent généralement les révélations et les enquêtes. C'est le contexte particulier d'un corps de presse plurinationnel qui explique que la mise en commun du travail que réalisèrent ces journalistes était envisageable.

Tout d'abord, les membres du groupe n'étaient pas confrontés à une concurrence intense de la part de leurs pairs. Sur les quelques 800 journalistes accrédités auprès de l'UE, ils seront les seuls à réaliser des enquêtes. L'espace pertinent pour saisir les mécanismes concurrentiels qui les concernaient est donc bien celui de ce groupe et non du corps de presse dans son ensemble. Pour autant, ils sont tous, exception faite de Jean Nicolas (qui travaille pour un groupe de presse régionale belge), des ressortissants de la « grande » presse nationale (auxquels il faut ajouter un journaliste de télévision) de leurs pays (*Libération*, *Le Nouvel Observateur*, *The Sunday Times*, *Le Soir*, *Focus* et *ARD*) mais ils se trouvent, d'un point de vue national, dans des secteurs de presse différents (quotidien/hebdomadaire, hebdomadaire/télévision). C'est le contexte européen qui rend possible une telle collaboration puisque la concurrence entre ces titres en termes de lectorat et de ventes, est nulle. Les ventes à l'étranger étant marginales, les lectorats et audiences de ces journalistes ne se recouvrent pas.

---

<sup>1</sup> Entretien avec un journaliste britannique, agence de presse.

D'un point de vue symbolique, le partage des révélations ne provoquait donc aucune déperdition des profits retirés. Au contraire, au moment de ces révélations – alors que certaines rédactions s'interrogeaient sur le bien-fondé du travail de leur correspondant puisque leurs concurrents ne publiaient rien sur le sujet ou, quand ils le faisaient, avec une tonalité et une appréciation des faits totalement différente – le fait que d'autres médias, même étrangers, publient eux aussi ces révélations était extrêmement important. Dans la mesure où ils étaient seuls (ou quasiment seuls) à écrire sur le sujet dans leurs presses nationales, ces journalistes et les titres qui les publiaient étaient également les seuls à retirer les profits symboliques au sein de l'espace de référence pertinent (le champ journalistique national) de leur travail. Les révélations qu'ils publiaient restaient donc les leurs.

Si cette collaboration était absolument nécessaire pour ceux qui y participaient, car elle permettait de faire la preuve auprès de leurs rédactions qu'ils n'étaient pas isolés, elle devait en même temps se faire sur un mode qui n'implique pas pour eux de partager des scoops avec des concurrents directs. C'est donc à la fois le cloisonnement des audiences, qui ramène les espaces de concurrence pertinents à quelques individus (qu'il s'agissait alors de ne pas faire cohabiter au sein du pool), et les différents supports pour lesquels ils travaillaient parfois (cas des Allemands et, partiellement, des Français) qui faisaient du pool une structure de coordination envisageable.

## **B – L'effet ambivalent de la concurrence et de la politisation de la presse britannique**

### ***1 – Concurrence à Bruxelles, concurrence à Londres***

La manière dont s'est construit le poste à Bruxelles a largement contribué à désamorcer la concurrence entre correspondants. La technicité des enjeux tend, en effet, à rendre les « scoops » rares et extrêmement limités dans leurs répercussions. L'introduction, par les enquêtes de 1998-1999, du « journalisme d'investigation » au sein du corps de presse, les publications répétées de « révélations » et la logique polémique auraient singulièrement dû renforcer la compétition entre journalistes. Pour autant, le rôle de la concurrence dans le développement et l'entretien de la polémique est ambivalent. Il faut, en effet, distinguer ici deux niveaux d'analyse des effets de la concurrence. Son absence entre les journalistes participant au pool permit de provoquer les reprises dans l'ensemble des presses nationales

représentées. Au sein de la presse britannique, au contraire, elle empêcha ces mêmes reprises des informations du *Sunday Times* par d'autres titres<sup>1</sup>.

L'intensité de la concurrence, si elle peut expliquer la « course aux scoops », peut aussi contribuer à atténuer la vigueur d'une polémique. La presse anglaise, qui est sans doute l'une des plus concurrentielles au monde<sup>2</sup>, propose ainsi une configuration qui freina, plutôt qu'elle n'encouragea, la publication et surtout la reprise des enquêtes et des révélations sur les scandales à la Commission européenne. Au sein d'une presse pourtant majoritairement eurosceptique, la plupart des journaux britanniques ne firent état de la crise se déroulant à Bruxelles qu'à partir des mois de décembre 1998 et surtout janvier 1999 (soit au moins trois mois après la parution des premiers articles). Jusqu'à l'apparition publique de Paul Van Buitenen en décembre 1998 et surtout au vote, finalement rejeté, de la motion de censure par le Parlement européen en janvier 1999, la presse britannique ne va que très marginalement couvrir les scandales.

Seuls deux journaux vont prendre en charge la publicisation de la polémique et sous deux formes très différentes. Le premier correspondant à reprendre les révélations faites par Jean Nicolas dans la presse régionale sera celui du *Sunday Times* (après avoir déjà publié un article sur le problème des emplois « sous-marins » dès le début du mois d'août), la déclinaison dominicale du *Times*. En cela, il constitue une exception par rapport au reste de la presse britannique qui, à l'exception du cas particulier du *Guardian*<sup>3</sup>, ne commencera à reprendre les informations des membres du pool que bien plus tard, à compter du mois de janvier 1999, en politisant très fortement la polémique et en mobilisant les schèmes classiques à l'œuvre dans le champ politique : opposition Parlement/Exécutif, clivage droite/gauche.. Ce journaliste explique la position particulière de Stephen Grey à la fois par le type de support pour lequel il travaille (un hebdomadaire dont le souci est de se différencier des quotidiens) et la ligne éditoriale, très eurosceptique, du journal :

---

<sup>1</sup> À l'exception du *Guardian* qui ne reprit d'ailleurs pas seulement les enquêtes du *Sunday Times* mais l'ensemble des révélations produites par ce groupe. Sur ce point, on renvoie à l'annexe 12.

<sup>2</sup> Sur ce point, voir, entre autres, : Bob Franklin, *Newszak and News Media*, *op. cit.*, p. 90 et suivantes. La guerre des prix (initiée en juillet 1993 par *The Sun* mais qui va s'étendre à tous les secteurs de presse) et la baisse des tirages alors que les titres s'étaient multipliés, a exacerbée la concurrence au sein de la presse écrite.

<sup>3</sup> Le *Guardian*, et ses deux journalistes (Martin Walker et Stephen Bates), ne publiera pas à proprement parler de « révélations » ou d' « exclusivités », les correspondants ne participant pas au groupe de journalistes qui enquêtent. Cependant, dans une logique plus proche du *campaigning journalism*, les deux correspondants reprendront avec une très grande régularité et dans une veine éditorialisante, les révélations faites par les membres du pool.

« Les Britanniques ont été en dessous de tout. C'est pas une presse d'investigation, la presse britannique. La presse britannique, c'est une presse d'insultes. C'est hyper différent. Je veux dire, c'est une presse d'insultes, une presse de parti-pris mais pas du tout... je veux dire, ils sortent rarement des affaires. Il y en a un qui est un peu à part de ça, c'est Stephen Grey du *Sunday Times* qui, lui, sort des affaires, qui est un enquêteur. C'est un espèce de...lui c'est un mec qui est...un espèce de chien d'enquête, je ne sais pas comment on peut appeler ça. Et le problème c'est que moi, vous voyez, c'est que je suis obligé de faire deux genres...de faire de l'investigation mais je suis obligé de faire le tout-venant. [...] C'est-à-dire que moi j'interviens à peu près... je fais de la politique monétaire, jeudi je vais à Francfort. Vous voyez c'est...Que Stephen Grey lui il ne fait que les scandales. Donc évidemment ça lui laisse un peu plus de temps. » (entretien avec un membre du pool)

### Stephen Grey

Stephen Grey est l'un des plus jeunes membres du pool. Après des études de politique économique à Oxford, il passe deux ans dans un quotidien régional (*Eastern Daily News*) où il obtient un certificat (le passage par la presse régionale étant la voie privilégiée d'entrée dans le métier au Royaume-Uni<sup>1</sup>). Il entre, après une année de piges pour plusieurs journaux nationaux, au tabloïd le *Daily Express* où il couvre les *home affairs* (ministère de l'intérieur et justice) et pratique, et acquiert le goût de, les enquêtes journalistiques. Il entre ensuite au *Sunday Times* où il continue de suivre les *home affairs* avant d'être envoyé à Dehli pour un an.

Parlant français et connaissant Bruxelles (il y a passé sept ans entre 4 et 11 ans), son nom est suggéré lors du remplacement du correspondant en place : Peter Conradi. Son goût pour les enquêtes apparaît alors comme particulièrement adapté au poste (qui ne se limite pas à l'UE mais couvre toute la politique européenne), le journal souhaitant envoyer sur place des journalistes dont on n'attend pas qu'ils se rendent tous les jours à la Commission européenne pour couvrir l'actualité institutionnelle mais plutôt qu'ils déterrent des affaires et réalisent des « coups » (entretien avec un responsable éditorial du journal à Londres)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Sur ce point, on renvoie au texte (déjà ancien) de Oliver Boyd-Barrett (« Journalism Recruitment and Training : Problems in Professionalization », in Jeremy Tunstall (ed.), *Media Sociology*, Constable, 1970, pp. 181-201). Il existait même alors un accord formel entre la *National Union of Journalists* et la *Newspaper Proprietors' Association* stipulant qu'« aucun journal national ne devait recruter de personnel qui n'ait pas une expérience de trois ans dans des publications non-nationales (deux ans pour les diplômés du supérieur), même si des exceptions sont prévues pour certains domaines d'information » (*Ibid.*, p. 186). À l'époque, le passage par la presse régionale était part intégrante de la formation des journalistes qui n'avaient, le plus souvent, pas suivi une scolarité très longue. Aujourd'hui, le niveau d'études des journalistes britanniques a considérablement augmenté (Anthony Delano, « No Sign of a Better Job : 100 years of British Journalism », art. cit., p. 267 et suivante). Cependant le passage par la presse locale reste une voie d'entrée traditionnelle de la profession (la plupart des enquêtés, quel que soit leur âge, ont eu une telle expérience).

<sup>2</sup> Le *Sunday Times* est un des représentants les plus prestigieux du journalisme d'investigation en Grande-Bretagne. Hugo De Burgh, dans son livre sur le journalisme d'investigation (Hugo de Burgh (ed.), *Investigative Journalism. Context and Practice*, Routledge, 2000), y consacre d'ailleurs une monographie. Le journal s'est forgé cette réputation grâce à la rubrique « Insight » qui est à la fois un service à part entière (avec quelques journalistes entièrement dédiés à cette tâche) et une rubrique du journal. C'est à la fois un des meilleurs exemples et le symbole du journalisme d'investigation dans la presse écrite britannique. Cette rubrique fait sa première apparition le 17 février 1963 et présente la particularité de n'être dépendante que du responsable éditorial : « *Insight* est un système de récolte d'informations et d'analyse du *Sunday Times* parallèle aux et séparé des services d'informations nationale et internationale et qui, comme eux, dépend du responsable

Découvrant (quelques semaines après son arrivée) un article dans *The European* évoquant le système des sous-marins, il va enquêter durant l'été sur ces affaires et sera l'un des premiers à publier un article sur le sujet (2 août 1998). Des confrères vont alors lui présenter les membres du pool qu'il intègre et dont il sera l'un des membres les plus actifs. Après trois ans passés à Bruxelles, il regagne Londres où il prend la tête du service *Insight*, véritable rédaction au sein de la rédaction, constituée de quatre ou cinq journalistes dont l'unique tâche est de mener des enquêtes<sup>1</sup>. Par ailleurs il écrira un document sur la fraude au sein de la Commission européenne.

Outre le fait qu'aucun commissaire anglais n'était impliqué dans les scandales, c'est bien davantage la dynamique concurrentielle qui explique ce décalage de plusieurs mois. Décembre 1998 correspond en effet à l'apparition d'un personnage qui va devenir l'acteur principal du scandale dans la presse britannique<sup>2</sup> : Paul Van Buitenen. Cette mise en cause publique constitue l'émergence d'un « *whistleblower* »<sup>3</sup> qui prend publiquement la parole pour dénoncer les pratiques qu'il juge inacceptables<sup>4</sup> et qui distribue aux parlementaires et aux journalistes des documents qu'il a recueillis alors qu'il travaillait à la Commission.

« Oui c'est vrai, ça a une importance médiatique très grande. Parce qu'ils ont eu un nom à mettre sur ceux qui dénonçaient la Commission, ce n'était plus seulement un groupe de journalistes. Et parce que, comme je l'ai dit, il y a beaucoup de concurrence entre les journalistes anglais, ils sont réticents à citer les autres journaux. À partir de ce moment-là, ils ont eu quelqu'un qu'ils pouvaient citer et puis c'est devenu une histoire très humaine : quelqu'un qui pourrait perdre son boulot, son poste de fonctionnaire, suspendu, "David et Goliath"... le "petit contre le grand" ou les grands. Alors pour... c'était beaucoup plus compréhensible pour les gens, les lecteurs. Même s'il n'a pas sorti beaucoup de faits nouveaux... tout ce qu'il a publié c'était pour une part déjà fait, sauf quelques choses... des détails sur le rapport Leonardo, même si ça avait déjà circulé anonymement avant, mais son rôle était assez important là-bas [en Grande-Bretagne]. » (entretien avec un membre du pool).

---

éditorial [*Managing Editor of News*]. *Insight* ne dispose pas d'un espace dédié et n'est pas tenu de produire un article chaque semaine. Sa force de travail a, en général, compté aux alentours de cinq journalistes expérimentés, la plupart desquels ont écrit des livres basés sur leur travail d'investigation.» (Hugo de Burgh in Hugo de Burgh (ed.), *Investigative Journalism*, op. cit., p. 286). Depuis quelques années, d'autres journaux ont mis en place des équipes similaires, notamment le *Guardian* qui, est lui aussi, un des représentants du journalisme d'investigation dans la presse écrite britannique, même si ses correspondants à Bruxelles ne participeront pas au pool.

<sup>1</sup> Le service étant en crise, il était chargé de le dynamiser. Il a, depuis, été réintégré à la rédaction, à la suite de l'échec de son passage à la tête d'*Insight*.

<sup>2</sup> Alors même qu'il sera beaucoup plus marginal dans la presse française.

<sup>3</sup> Sur ce concept, voir Mary Bernstein et James Jasper, « Les tireurs d'alarme dans les conflits technologiques », *Politix*, n°44, 1998, pp. 111-134. Ils définissent les « tireurs d'alarme » (p. 111) comme ceux « qui [portent] à la connaissance du public les problèmes internes d'une organisation et les infractions aux règles qui y ont lieu ».

<sup>4</sup> Paul Van Buitenen, *Fraudes à la Commission européenne*, Castells-Labor, 2000.

Dans le contexte journalistique britannique, il est difficilement pensable, compte tenu de la concurrence extrême qui règne dans la presse écrite, de reprendre (comme ont pu le faire un certain nombre de titres français) les révélations publiées par un autre journal. Avec l'arrivée d'un dénonciateur public qu'il devenait possible de citer sans faire référence au travail des confrères, l'ensemble des titres britanniques vont se mettre à publier les accusations du fonctionnaire de la Commission. Auparavant, ils auraient été contraints de reprendre les articles publiés par le *Sunday Times*. De la même manière, janvier 1999 constitue le moment de l'entrée en scène du Parlement européen dans la polémique. Cet acteur institutionnel, outre qu'il va permettre de recadrer la crise en des termes politiques plus classiques (une opposition Parlement/ « gouvernement »), va aussi jouer le rôle de chambre d'écho des accusations. Les parlementaires, en recevant les commissaires en audition et en les confrontant à de nombreuses accusations, devenaient eux aussi des sources qu'il était possible de citer sans faire référence aux titres concurrents. Enfin, la composition multinationale du pool permettait de reprendre les informations publiées dans des titres non-britanniques et donc non-concurrents<sup>1</sup>.

## **2 – La « fraude » : un sujet plus « Londonien » que « Bruxellois »**

Autre élément qu'il faut prendre en considération, la presse britannique est très influencée par les états-majors politiques, notamment sur les questions communautaires. Si de nombreux cas de fraudes et de mauvaise gestion communautaires y apparaissent, la plupart de ces histoires ne naissent pas à Bruxelles mais à Londres, à l'instigation de députés ou de think-tank conservateurs qui alertent la presse populaire.

« Le *Sun* est le tabloïd eurosceptique leader. Il est très important. Ils ont quelqu'un qui travaille [...] à Londres, il est vraiment... c'est un bonhomme, c'est vraiment un porte-parole des conservateurs. Parce qu'ils travaillent ensemble pour ça. Et il dépend d'eux pour ses idées parce qu'il n'est pas ici. Et puis, il n'y a pas seulement les conservateurs, il y a aussi une organisation qui s'appelle "Business for Sterling" et c'est un groupe "paravent" pour les eurosceptiques, ils combattent l'euro, ils ont beaucoup d'influence. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale de qualité).

---

<sup>1</sup> Ainsi, le *Guardian* va reprendre la plupart des informations publiées dans la presse européenne. C'est notamment l'amitié entre Hartwig Nathe (de *Focus*) et le correspondant du journal, Martin Walker, qui permet à ce dernier d'être tenu au courant du travail du pool.

Plus généralement, c'est l'ensemble de la presse eurosceptique qui dépend largement du parti conservateur pour tout un ensemble d'articles. Ce-dernier a, en effet, mis en place de véritables structures qui suivent attentivement tout ce qui émane de Bruxelles et tentent ensuite de convaincre les journalistes politiques d'écrire sur le sujet :

**« Pour ce genre de choses, ils ne vous appellent pas [à propos de papiers écrits à Londres sur des questions européennes] ?**

Oh, s'ils ont le temps, souvent... Quelque fois ça arrive. Il y a un mois, les Tories ils ont incité notre chef du service politique à écrire un article [...] parce qu'ils ont une toute petite équipe et ils épluchent tout ce qui vient d'ici en cherchant le mot "fédéralisme" ou quelque chose qui peut faire des éclats en Angleterre. Sans comprendre... ils n'ont jamais travaillé ici. Alors et puis ils ont "vendu" ce discours de Frits Bolkestein<sup>1</sup> au chef du service politique, il a écrit un article, sans m'en parler, sans parler avec Bolkestein ou son porte-parole. Rien. Et puis Bolkestein, il a écrit une lettre au journal disant que c'était pas vrai, il voulait un rectificatif et tout ça. Non, ça se passe tous les mois et ça c'est une déformation structurelle. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale de qualité).

Comme le résume très bien ce correspondant britannique, l'effet conjugué de l'intense compétition entre les titres et de la dépendance de la plupart d'entre eux vis-à-vis des états-majors politiques pour ce qui est des questions européennes, a eu pour conséquence de ne pas inciter les correspondants à se joindre au groupe<sup>2</sup>, non plus qu'à reprendre les révélations qui apparaissaient dans les différents médias impliqués dans le pool :

« Les journaux anglais n'aiment pas reprendre les histoires des autres. Il y a plus de concurrence entre les journaux anglais. Alors si c'est publié dans un rapport commun, le même jour, tout le monde va reprendre mais si un journal prend l'histoire, le deuxième n'aime pas le reprendre et je pense que les journaux français sont pas aussi... n'ont pas la même attitude. Autre chose que vous devez comprendre, c'est que la plupart des histoires eurosceptiques viennent de Londres et des journalistes politiques basés au Parlement à Londres, Westminster. Normalement, elles viennent pas d'ici. Et le travail... un peu d'enquête ici, était pas vraiment fait. » (journaliste britannique, presse hebdomadaire nationale).

Si les médias britanniques furent si lents à réagir, c'est aussi parce que les correspondants les plus influents (ce qui est le cas de celui qui s'exprime) estimaient qu'il s'agissait là d'une « histoire de fraude de plus », d'un « marronnier » éculé. C'est également

---

<sup>1</sup> Commissaire en charge de la fiscalité, de l'union douanière et du marché intérieur.

<sup>2</sup> Compte tenu de la concurrence que cela aurait introduit, l'intégration d'un autre journaliste britannique n'était d'ailleurs sans doute pas pensable.

parce qu'aucun acteur britannique n'y intervenait (mais « *un hollandais inconnu* », Paul Van Buitenen) et que, alors qu'il n'apparaissait pas clairement qu'il s'agissait d'une véritable crise politique, cette histoire ressemblait bien peu aux articles habituels sur la « fraude » communautaire ; articles qui sont en général liés à des déclarations d'hommes politiques nationaux. Au-delà des problèmes que posait, en termes concurrentiels, la manière dont se déroulaient les révélations, tout cela n'apparaissait pas, compte tenu des schèmes de perception britanniques de l'actualité communautaire, comme une « bonne histoire » :

« Parce que...(psychologie britannique)...parce que premièrement, on écrit souvent à propos de fraudes, “mismanagement”, assez souvent. À ce moment là, il y a un an, c'était pas clair que cette fois c'était différent. C'était plus... “c'est une histoire de fraudes de plus”. Ici, on a des histoires saisonnières. Y a les histoires du budget, les problèmes de pêche chaque année en décembre et il y a toujours... la “saison des fraudes”. Toujours ces histoires...Chaque année on a la Cour des comptes, qui publie encore un catalogue des catastrophes financières dans les blabla. Ok. Donc ça c'était pas, à ce moment là, septembre-octobre, c'était pas grand chose. Même le Parlement européen a dit, si ça continue, “we will force the Commission to resign”. Ah oui... ? Combien de fois on a entendu ça. Pour nous, c'était pas grand chose. Je me rappelle clairement que, avec Toby Helm du *Daily Telegraph*, en novembre-décembre, il y a un an, nous avons discuté de tout ça : “ça n'arrivera pas. C'est pas une histoire”. [...] Mais en même temps, c'était les français qui disaient : “non, c'est une bonne histoire”, les belges et les italiens. Je sais pas pourquoi, parce que peut-être les autres ont vu plus clairement que c'était quelque chose de spécial. Pour nous c'était pas une histoire jusqu'au moment où il est devenu clair que le Parlement avait le pouvoir de faire tomber la Commission. [...] Quelqu'un qui a été très important dans cette crise c'était quelqu'un qui s'appelle Van Buytenen. Pas de problème mais, dans l'optique britannique, “Hmm c'est qui ? Un britannique ?”. Si j'écrivais...si je dis à mon bureau à Londres : “ah j'ai une bonne histoire. C'est un hollandais qui s'appelle Van Buytenen qui dit qu'il y a beaucoup de fraudes blablabla”, ils disaient “ah ? c'est qui ? C'est un britannique ? Non ? Merci, mais non merci”. Peut-être que ça semble un peu bizarre mais à ce moment là, il y a un an, il y avait une histoire de fraude tous les trois mois. Tous les trois mois, il y avait quelqu'un, un parlementaire, un commissaire, n'importe qui qui disait : “on perd 6 millions de livres Sterling chaque année”. (il répond au téléphone, il m'explique qu'on vient de lui dire que Jospin avait déclaré que le bœuf écossais était bon mais pas le bœuf anglais). A cette époque, encore une fois, une histoire de fraude c'était encore la même histoire. [...] Le nuit du 16 mars, à ce moment là, évidemment c'était une histoire mais c'est vrai que nous étions plus endormis que les autres. Parce que c'est une histoire qu'on écrit souvent en Angleterre pour les eurosceptiques. C'est une histoire que les eurosceptiques donnent aux journalistes assez souvent. Tous les mois, tous les deux mois, il y a quelqu'un en Angleterre au parlement britannique, un eurosceptique qui dit aux journalistes là-bas : “oh, vous savez qu'on a perdu 6 millions blablabla”. Alors pour ça semblait pas une bonne histoire. » (journaliste britannique, agence de presse).

On le voit, si l'absence de concurrence au niveau du corps de presse a pu contribuer à la formation de ce pool, pour ce qui concerne le développement de la polémique dans la presse nationale britannique, les principes qui structurent le champ journalistique britannique,



et notamment la concurrence et la politisation exacerbées, ont eu pour effet de freiner, jusqu'à l'apparition d'un dénonciateur public, la médiatisation des scandales. Le contexte du corps de presse peut, bien entendu, expliquer partiellement cette relative atonie de la presse britannique mais c'est surtout le fait que, sur un sujet similaire, il est difficilement envisageable dans le contexte britannique de voir plusieurs journaux investir le même terrain d'investigation et, surtout, de reprendre les révélations faites dans d'autres titres. D'ailleurs, le seul journal à avoir repris les informations émanant du pool, le *Guardian*, va profiter du fait que celles-ci apparaissent simultanément dans plusieurs presses nationales et, qu'ainsi, il ne dépendait pas uniquement de celles paraissant dans le *Sunday Times*<sup>1</sup>.

« Il n'y avait que Martin Walker à prendre l'histoire au sérieux. Il n'a rien découvert mais il a... comme l'histoire des scandales... d'un point de vue médiatique il était important parce qu'il a fait un peu la campagne. Parce qu'il y a une grande différence entre un journalisme de campagne et d'enquêtes. L'un, c'est la découverte de faits nouveaux, l'autre, c'est pousser les choses : parler et reparler et reparler des mêmes choses, et ça c'est le *Guardian* qui l'a fait beaucoup et c'était important ce qu'il a fait là. » (entretien avec un membre du pool).

En raison de cette véritable « campagne » menée par le *Guardian* et particulièrement Martin Walker, la position de Stephen Grey était moins difficile que celle des deux correspondants français qui participaient au « pool ».

## **C – L'intérêt d'un pool plurinational pour les journalistes français : éviter l'effet de croisade personnelle**

Pour les correspondants qui vont constituer le pool de journalistes d'investigation, cette organisation, outre qu'elle n'était pas coûteuse en termes de concurrence, présentait de nombreux avantages. Si le volume cumulé d'articles publiés sur les « affaires » est significatif<sup>2</sup>, leur situation durant cette période n'était en effet pas confortable. À cet égard, le cas français est le plus emblématique. Pendant plusieurs semaines en effet, *Libération* fut le seul média à publier de telles révélations et même à évoquer ces affaires. Si une revue de

---

<sup>1</sup> Sur ce point, voir l'annexe 12.

<sup>2</sup> Une revue de presse demandée au service du porte-parole compte, pour la seule presse britannique, 669 pages...

presse européenne laisse l'impression d'une vaste couverture du thème, c'est plutôt l'isolement qui caractérise le travail du correspondant de *Libération*<sup>1</sup>.

Si, à partir de janvier 1999, *Le Figaro* va régulièrement faire état des derniers développements des scandales, pendant de longues semaines, notamment au début des révélations (septembre-décembre 1998), le correspondant de *Libération* va sembler très isolé au sein de la presse écrite française<sup>2</sup>. *Le Monde* va notamment, à travers son correspondant sur place Philippe Lemaître et jusqu'à l'arrivée d'un nouveau journaliste au mois de février 1999, prendre régulièrement le contre-pied des analyses de Jean Quatremer. Alors que deux articles viennent de paraître dans *Libération* révélant l'embauche de proches d'Edith Cresson par les services de la Commission (24 et 28 septembre 1998), *Le Monde* publie une interview de la commissaire où elle se défend de ces accusations. À la tribune de Jean Quatremer et de Pascal Riché appelant le Parlement européen à voter la censure de la Commission (11 janvier 1999), répondent un portrait assez flatteur de la commissaire française (15 janvier 1999) et une analyse par le correspondant du *Monde* qui laisse à entendre que le rapport des Sages, demandé par le Parlement, ne devrait pas porter à conséquence (16 janvier 1999). Si les rythmes de publications sont différents, la forme qui est donnée à celles-ci diverge également. Ainsi, sur l'ensemble des articles de la période portant sur les questions de fraude et de népotisme, seuls 5,48 % de ceux du *Monde* apparaîtront en « une » contre 24,32 % de ceux de *Libération* qui interviendront dans la séquence « événement » qui ouvre le journal<sup>3</sup>.

Surtout, c'est le silence du quotidien de référence qui va contribuer à faire apparaître Jean Quatremer comme isolé. Hormis les cas (notamment le premier article sur les accusations, le 30 septembre 1998) où ces articles sont écrits (ou ré-écrits) à Paris, le correspondant du *Monde* se refusera à envoyer des papiers sur le sujet. Faisant parti des journalistes les plus respectés sur la place de Bruxelles, ce silence n'en était que plus assourdissant.

Les publications répétées de « révélations » et, surtout, le terme politique définitif (la démission de la Commission) que prit cette crise, ne doivent dissimuler la situation qui était celle de ces journalistes, et plus particulièrement des deux membres français du pool. Dans sa très grande majorité, le corps de presse va peu se mobiliser sur ces affaires et, pour ce qui est de la presse française, nombre de médias ne feront que tardivement état de la polémique, et souvent sur un mode visant à atténuer les critiques dont étaient, selon eux, victimes la Commission et Edith Cresson. Si, pour la plupart des correspondants, c'est l'impossibilité matérielle de mener des investigations qui explique cette attitude (cf. infra), chez certains, parmi les plus anciens des correspondants, c'est un refus de rendre compte de faits jugés

---

<sup>1</sup> Sur les différentes publications d'articles dans la presse française, on renvoie au premier chapitre de cette partie.

<sup>2</sup> Sur les différentes publications d'articles, on renvoie à la première sous-partie de ce chapitre et au tableau récapitulatif en annexe (annexe 2).

<sup>3</sup> Calculs personnels. La plupart de ces articles paraîtront, comme la production habituelle des correspondants à Bruxelles, dans les pages « international » ou « étranger ». La seule autre différence majeure entre les traitements des deux quotidiens, tient en la plus forte proportion d'articles dans les pages « horizons-analyses » du *Monde* (supérieur à 15%) que dans les pages « débats » de *Libération* (inférieur à 3%).

mineurs et nuisibles à la construction communautaire ou à la France (à travers Edith Cresson) qui explique leur silence.

L'extrait qui suit souligne à la fois le déni d'importance des faits incriminés et le tort provoqué à l'Europe qu'impliquent, selon ces journalistes, de telles révélations ainsi que la stigmatisation des pratiques des journalistes d'investigation à qui il est reproché leur manque de sérieux, leur manipulation par leurs sources mais aussi la focalisation sur les aspects les moins « importants » de l'actualité communautaire.

« Je pense que les faits incriminés [...] sont des incidents relativement mineurs. Comme dit un de mes copains fonctionnaires, qui n'aurait même pas constitué chez nous un paragraphe, n'aurait pas été dignes de figurer dans un rapport de la Cour des comptes. La deuxième chose, c'est que le Parlement est, c'est vrai, dans son rôle pour dénoncer ça, s'efforcer qu'il n'y ait pas une dérive et d'y mettre fin. Mais qui là, en l'occurrence, a largement tiré profit de la situation pour marquer des points par rapport à la Commission [...] c'est toujours une mauvaise affaire pour l'Europe, la démission de la Commission. La Commission, c'est le moteur de l'Europe, c'est l'institution d'où vient l'énergie, d'où vient la création. [...] C'est très particulier ça. La polémique... un pays s'est déchaîné, ce sont les Allemands avec des excès vraiment monumentaux, déchaînés [...] Et puis il y a eu un journal belge et un journal français [...] La presse latine : les Espagnols, les Italiens, les Portugais ont regardé ça avec stupéfaction, avec étonnement. Ils ont suivi bien entendu mais sans beaucoup de sympathie pour ce lynchage, en tous les cas celui de Cresson. [...] Moi je crois que dans le cas de [*Libération*]... C'est beaucoup, c'est le souci de faire du journalisme européen un journalisme d'investigation. C'est... [...] Alors ils ont fait parler d'eux sur des occasions comme ça mais enfin le suivi... dans le cas de *Libé* c'est peut être un peu moins parodique mais... *Libé* suit quand même sérieusement les sujets, ce qu'est pas le cas du *Soir* [...] Moi je me suis battu au sein [de mon journal] et quelque fois alors là avec des tensions, pour limiter... pour vraiment encadrer ça avec beaucoup de prudence. Et pas tomber dans... » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

D'une manière générale, et c'est une critique récurrente à l'endroit des « journalistes d'investigation »<sup>1</sup>, de nombreux correspondants français critiquèrent les membres du pool en soulignant que les « révélations » qu'ils publiaient étaient le résultat de « manipulations » par des sources « intéressées ». Parce que les informations leur parvenaient « *sur leur fax* » ou leur étaient données « *clés en main* » par l'entourage de commissaires, ces journalistes se prêtaient, selon ces correspondants, aux stratégies politiques de quelques-uns et pratiquaient un « *journalisme d'agitation* » bien plus que « *d'investigation* ».

**« On ne dit pas que le cuisinier est un chef quand la caille tombe toute rôtie dans l'assiette »<sup>2</sup>**

---

<sup>1</sup> Dominique Marchetti, « Les révélations du “journalisme d'investigation” », art. cit.

<sup>2</sup> Entretien avec un journaliste français, audiovisuel.

« Ce sont des informateurs qui, à un moment donné, ont envie soit de jouer les pyromanes soit ce sont des étouffeurs d'affaires à travers d'autres affaires.[...] Et si le cabinet Santer donne plein de choses, de manière...en racontant des histoires clés en main, ou des anecdotes clés en main ou en divulguant dans des conversations à trois ou quatre, jamais à deux parce que sinon ça serait identifié, mais à trois ou quatre ou en réunion de commission etc. Vous avez de la matière pour écrire et intéresser vos lecteurs, d'abord votre rédaction et vos lecteurs ensuite. [...] Je ne crois pas dans cette affaire au journalisme d'investigation, je crois au journalisme d'agitation.[...] Il y a toujours dans les crises des gens qui manipulent, des gens qui ont intérêt soit à éteindre soit à souffler sur l'incendie. C'est toujours pareil... Ça peut être très divers.[...] Alors manipulé encore une fois, c'est pas... c'est pas quelque chose que je dis contre les gens qui ont écrit. Mais écrire que les gens sont manipulés, c'eut été une évidence parce que personne ne vous donne de l'information gratuitement. On vous donne de l'information pour faire parler de ceux qui la donnent. On vous donne de l'information pour se mettre en valeur pour plus tard, pour se faire un copain. On donne de l'information par vanité. On donne de l'information avec un souci d'orienter un débat interne en mettant sur la place publique par voie interposée ce qu'on voudrait voir respecter ou retenir ou au contraire évoluer. Je veux dire il y a toujours un dessein derrière dans la transmission d'informations. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

« Alors c'est vrai que payer un type qui a un poste de visiteur scientifique (bon alors il l'a pas fait mais...) 25 000 francs ou même 30 000 francs, c'est pas terrible. Une secrétaire gagne quoi ? Parce qu'elle est bilingue ou trilingue elle gagne 180 000 francs ou quelque chose comme ça. Je veux dire alors bien entendu quand on donne ça en France, ce sont des chiffres qui disent "bon dieu c'est un scandale". Mais personne...Ceci dit, on s'est intéressé à ça et il fallait s'y intéresser mais personne ne s'intéresse à cette affaire d'ECHO où il y a je sais pas combien de millions d'euros qui ont disparu dans l'aide alimentaire. Un de ceux qui a quand même été, non pas accusé enfin qui a été accusé, qui a été blanchi dans des conditions qu'il faudrait quand même regarder parce que ceux qui l'ont blanchi c'est l'ancienne Commission, trois commissaires qui partaient, qui ne revenaient plus et qui avaient certainement pas intérêt à ce que ce type mette sur la place publique des choses gênantes pour eux, qui est Gomez-Reino, l'Espagnol de chez Marin. Bon, il a été blanchi par le conseil disciplinaire, ça n'a pas fait vraiment d'articles dans la presse, il est nommé, autant que je sois informé, ambassadeur en Argentine... Voilà. Je veux dire, s'il a signé, il a signé. Mais ça on s'y intéresse pas. Donc c'est pour ça que l'affaire de la crise a été largement manipulée, que des gens ont fait attention... ce pauvre Quatremer a fait attention mais Quatremer me disait lui-même que des informations lui venaient sur son fax. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Le danger, dans une telle situation était que ces enquêtes apparaissent comme une « croisade personnelle » d'un journaliste isolé au milieu de confrères incrédules<sup>1</sup>. Ce phénomène était d'autant plus fort qu'au sein des rédactions les affaires évoquées, et notamment leur gravité apparaissaient comme très difficiles à évaluer. Comme le dit un responsable éditorial à Londres, qui connaît pourtant bien les affaires communautaires pour avoir été correspondant à Bruxelles, il « était souvent difficile de juger de la signification de tous les retournements de situation dans ces histoires ».

---

<sup>1</sup> Situation moins préjudiciable pour les journalistes britanniques dans la mesure où l'euroscpticisme y est normal et admis.

Dans la situation française, où, à la différence de la Grande-Bretagne, aucun journaliste n'est envoyé à Bruxelles avec un « agenda », la situation des journalistes était plus problématique dans la mesure où ils apparaissaient très isolés :

« C'est vrai que, n'étant pas dans l'enquête, moi j'ai eu à plusieurs reprises effectivement le réflexe de lui dire "est-ce que t'en fais pas trop?". Ça me paraissait quand même très périphérique cette histoire de dentiste, frais de fonction, bon... Ça m'amusait au départ mais bon c'est vrai que ce que j'ai sous-estimé nettement c'est effectivement les conséquences finales que ça pourrait avoir. Et c'est vrai que par moment je me disais "mais pourquoi est-ce qu'il s'acharne sur cette histoire? Ça va déboucher sur un cul de sac." Parce que c'est vrai qu'il avait eu déjà précédemment des histoires de casseroles qui s'étaient terminées sur rien du tout. [...] c'est vrai que ni moi ni [le] chef du service étranger n'avons pensé que cette affaire Cresson était l'affaire du siècle. Pendant un bout de temps, effectivement, on pouvait se demander si c'était pas de l'acharnement parce que c'est vrai on voyait que *Le Monde* ne ré-embroyait absolument pas, les papiers de Lemaître restaient... soit il parlait pas du truc, soit il défendait Cresson. Les chroniques... ce qu'on entendait sur *France-Inter* c'était hallucinant alors là... par contre... lèche-botte de la Commission épouvantable. Donc c'est vrai qu'en France il n'y avait pas une réceptivité, au départ, phénoménale au sujet. [...] [Lorsque Santer s'est personnellement impliqué et que le Parlement a accentué sa pression en réclamant la création d'un comité des Sages] Bon là on a senti que la mayonnaise prenait et que ça pouvait... ça pouvait mal tourner quoi. Mal tourner pour eux (rires). » (journaliste français, membre d'un service international)

Peu intéressées par l'actualité communautaire, les rédactions sont en effet jugées par les correspondants comme assez peu compétentes en la matière. Il leur était alors bien difficile, d'autant qu'elles ne disposaient d'aucun contrepoint au sein de la presse nationale, d'évaluer la production de leur correspondant. En participant à un groupe de journalistes enquêteurs, ces correspondants atténuent donc leur isolement et pouvaient faire la preuve, même s'il s'agissait d'articles parus dans d'autres presses nationales, du fait qu'ils n'étaient pas les seuls à écrire sur ces affaires.

« Moi, c'était étonnant ce qu'on m'a dit en France parce que, pendant trois mois, j'ai vraiment été seul dans la presse française à écrire sur ces affaires. Le seul, le seul, le seul. Il y avait des gens qui m'ont téléphoné de Paris en disant : "au bout d'un moment on commençait à se demander. On se disait que t'étais dingue que t'avais péti une durite et heureusement qu'on lisait la presse anglaise ou allemande parce qu'on s'apercevait qu'effectivement qu'il y avait une affaire à Bruxelles". Parce que la presse française, c'était l'omerta absolue : "N'en parlons pas". » (entretien avec un membre du pool).

L'appartenance de la plupart de ces journalistes aux titres les plus prestigieux de leur presse nationale crédibilisait cependant leur action auprès de leurs sources et de leurs rédactions. Le fait que des journaux comme *Focus*, le *Sunday Times* ou, dans une moindre

mesure, *The Guardian* participent à ce pool ou donnent un écho aux révélations de ce dernier, rendait peu défendables les attaques présentant ces journalistes comme manipulés, attirés par le sensationnalisme et incompetents. D'autre part, en élargissant la diffusion de ces informations à plusieurs pays, cette collaboration faisait de ces révélations un scandale à l'échelle européenne.

« L'intérêt de travailler à plusieurs, oui c'est de pouvoir se dire qu'on n'est pas complètement dingue. Ça crédibilise votre travail, ouais ça c'est un élément important. Parce que ça, ça fait partie aussi de la force de frappe de la presse à Bruxelles. C'est-à-dire que quand vous balancez une information, si l'information elle paraît en même temps dans cinq journaux européens, vous tuez quelqu'un. Je veux dire c'est une force de frappe terrifiante. [...] Moi c'est un truc auquel je pense toujours. » (entretien avec un membre du pool).

La fonction de réassurance qu'assurent en général les reprises, ou le fait que d'autres médias « embrayent » à la suite d'un journaliste, était donc assurée par le pool. En faisant cohabiter, sans que les participants ne perdent le bénéfice de leurs « révélations », des journalistes de plusieurs pays, le pool organisait aussi la diffusion européenne des « scandales ». Ces mécanismes qui sont en général assurés par le simple fonctionnement du champ journalistique devaient en effet, en l'absence d'un tel espace de relations et d'interdépendances, être quasi formellement mis en place.

## **D - Les reprises par le *Financial Times* : la crédibilisation du travail du pool**

Comme souvent dans les cas de révélations de scandales, ces journalistes vont bénéficier du phénomène de reprise par d'autres titres qui, s'ils ne réalisent pas d'enquêtes, vont faire état des derniers développements des affaires. On peut citer en France le cas du *Figaro* dont le correspondant n'appartiendra pas au pool mais fera à chaque fois (et dès le début) un compte rendu des révélations, des réactions qu'elles suscitent et publiera régulièrement des articles de synthèse sur les faits incriminés. Dans la presse britannique, le *Guardian* a également, on l'a dit, joué ce rôle, de manière néanmoins plus active que le *Figaro*. Peu nombreuses, et surtout tardives, ces reprises ne suffisaient pas à asseoir la crédibilité du pool.

De ce point de vue, l'attitude adoptée par le *Financial Times* fut un élément déterminant dans la pérennisation du scandale et la poursuite des révélations. Occupant une position privilégiée au sein du monde communautaire, ce journal va en effet légitimer et

crédibiliser les informations révélées. Extrêmement lu au sein du monde politique européen, le *Financial Times* fait même figure de « journal officiel » de la Commission. Parfois critiqué par les journalistes qui lui reprochent d'être un « journal interne » extrêmement dépendant de ses sources, le titre britannique n'en reste pas moins une référence en matière d'information communautaire. Dans ces conditions, la reprise des informations révélées par les journalistes d'investigation par le *Financial Times* permet rapidement de rendre crédible leur travail, notamment auprès des rédactions londoniennes<sup>1</sup> mais aussi, en interne, au sein du corps de presse. Il semble même que les « reprises » du *Financial Times* aient provoqué des demandes de certaines rédactions envers leurs correspondants. Un peu à la manière du phénomène décrit, à propos du *New York Times*, par Mark Pedelty<sup>2</sup>, il semble qu'il existe un « syndrome » du *Financial Times* et, qu'aussi longtemps que ce dernier n'a pas repris une information, celle-ci « n'existe pas »<sup>3</sup>. Pour faire en sorte que leurs « révélations » « existent », certains membres du pool n'hésiteront d'ailleurs pas à contacter des représentants du journal qu'ils connaissent pour les convaincre de la gravité des faits incriminés et de la nécessité pour le *Financial Times* d'en faire état.

« Au départ, moi je me rappelle le *Financial Times*, ils ont eu...je crois que leur premier papier sur les affaires c'est trois semaines après mes premiers papiers. Très tardivement et moi je sais comment ça s'est passé parce que j'ai rencontré l'ancien chef du bureau ici, qui s'appelle Lionel Barber, qui est un de mes copains, qui est maintenant *chief editor* à Londres, il était revenu ici pour faire son pot d'adieu et je lui ai dit : «Lionel, vous déconnez là... Peter Norman<sup>4</sup> ne se rend pas compte que c'est une vraie affaire qui va déboucher sur la démission de la Commission». [...] Je lui ai dit : «à ta place j'enquêterais, je suivrais au moins». Il a dit : «tu as raison, j'ai lu tes papiers et ça m'inquiète». Et donc à partir de ce moment, il est rentré là-bas, comme il est rédacteur en chef, hop il a donné l'ordre et y a eu le premier papier dans le *Financial Times*, ils ont commencé à suivre. » (entretien avec un membre du pool).

« Mon papier sortait un lundi, donc le dimanche soir j'appelle Barber<sup>5</sup> et je lui dis : «écoute voilà je vais t'amener tous les documents sur l'histoire qui sort demain». Il me dit «ouah je suis preneur» et tout ça. Je lui dis : «Voilà tout est classé, machin», je lui ai apporté le

<sup>1</sup> Entretien avec un journaliste britannique à Londres.

<sup>2</sup> Mark Pedelty, *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, Routledge, 1995, p. 72 et suivantes.

<sup>3</sup> Un correspondant au Salvador déclare à Mark Pedelty (*op. cit.*, p. 73) : « *Le Times* a l'attitude qui veut que si nous n'y étions pas, ça n'est jamais arrivé ». *Le Monde* a d'ailleurs sensiblement la même influence sur le champ journalistique français. Sur ce point voir : Dominique Marchetti, *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, *op. cit.*, 2eme partie, chapitre 1.

<sup>4</sup> Chef du bureau du *Financial Times* à Bruxelles.

<sup>5</sup> Ancien directeur du bureau du *Financial Times* à Bruxelles, aujourd'hui responsable éditorial du journal à Londres.

dossier à son bureau. Donc, le lendemain effectivement j'étais le seul à l'avoir mais le mardi c'était en une du *FT* et eux ils avaient leurs propres... il citait mon journal mais comme ils avaient les documents, ils pouvaient citer les documents qu'ils avaient et "le *FT* s'est procuré les documents...". Donc le lendemain, mon travail était crédibilisé par le *FT*. Boum ! Alors là c'était parti. C'est la bible donc...» (entretien avec un membre du pool).

Parce qu'il est la « bible » de l'information communautaire, la reprise, par le *Financial Times*, des informations diffusées par les membres du pool, rendait beaucoup plus difficile le déni d'importance des faits révélés. L'importance « objective » des faits reprochés s'effaçait alors derrière celle que lui donnait son apparition dans les colonnes du titre qui apparaissait comme le plus « crédible » et « pointu » sur l'actualité communautaire.

Ces phénomènes de coopération et de mutualisation entre collègues de presses nationales différentes, et d'activation des mécanismes de la reprise, y compris par le titre le plus influent de Bruxelles, permirent au travail des journalistes d'investigation de changer d'échelle et de faire de ces révélations un véritable scandale « européen ».

« On s'est seulement échangés de l'info parce que les enquêtes qu'on a fait ce sont des enquêtes énormes, avec des liens partout en Europe et c'est beaucoup trop cher pour un journal de faire ça seul. On trouve dans tous les grands scandales maintenant sur lesquels on a fait des enquêtes : les affaires de Kohl, de Chirac, de Elf-Aquitaine tout ça, il y a toujours maintenant des réseaux de journalistes qui travaillent ensemble, qui dépassent les limites de leurs journaux. [...] si on sort l'histoire dans trois ou quatre pays à la fois, on aura beaucoup plus... mille fois plus de réactions que si on sort dans 10 journaux dans un seul pays une histoire. Et ça, c'est lié à la manière dont s'organisent les médias en Europe... » (entretien avec un membre du pool)

La situation qui était celle de ces correspondants est en effet duale. Alors qu'à Bruxelles, leur collaboration et leur petit nombre les rendaient suspects d'être mus par des motifs politiques ou d'intérêts, ce sont ces deux mêmes caractéristiques qui leur permirent de faire de ces affaires un véritable scandale européen. De l'étroitesse du groupe dépendait, paradoxalement, l'envergure des « révélations », qui apparaissaient quasi simultanément dans plusieurs presses nationales, démultipliant ainsi les réactions (des parlementaires européens qui demandaient des comptes, des gouvernements, des journalistes eux-mêmes en salle de presse), et l'ampleur de la crise. La collaboration n'était en effet possible qu'à la condition qu'elle se fasse au sein d'un rassemblement restreint (il était difficile de faire se côtoyer deux journalistes immédiatement concurrents).

Non pas que cette collaboration soit le signe de l'émergence d'un espace public européen, car les audiences des productions de ces différents correspondants ne lisaient



assurément pas les mêmes choses (dans la presse française, c'est ainsi essentiellement le cas d'Edith Cresson qui sera évoqué), elle est davantage un exemple de publicisation d'un scandale à l'échelle européenne. Le fait que ce pool se soit mis en place est même le signe que, compte tenu des logiques très distinctes selon lesquelles travaillent ces journalistes, il a fallu qu'un mécanisme presque formel de coordination se mette en place pour que le scandale devienne européen. Le pool servait à organiser, momentanément et selon des logiques distinctes, l'intersection de presses nationales qui, la plupart du temps à Bruxelles, ne font que se côtoyer.

Crise politique, cette période est aussi celle d'une intense lutte symbolique interne au corps de presse. Parallèlement aux « affaires » qui secouent la Commission européenne, ce sont d'autres scandales, spécifiques au groupe cette fois, qui vont agiter le petit monde des accrédités.

## CHAPITRE IX - LA LUTTE SYMBOLIQUE INTERNE AU CORPS DE PRESSE

La situation au sein du corps de presse, lorsque débutent les « affaires », est celle d'une emprise des correspondants les plus anciens sur le groupe professionnel. De par leur longévité dans le poste et la parfaite adéquation de leurs compétences (expertise, sources de très haut niveau) avec le modèle professionnel dominant, ces journalistes sont en position de force au sein du groupe des accrédités. Cette domination historique d'un type de couverture particulier de l'UE va se trouver mise à mal par ces quelques journalistes qui vont mettre en avant des compétences différentes (capacité à réaliser des « coups », posture critique, identification au modèle du « journalisme d'investigation ») ; des compétences qui sont davantage en phase avec les normes professionnelles en vigueur dans leurs champs journalistiques nationaux.

Le « coup de force » symbolique que vont réussir ces correspondants ne tient pas tant à un hypothétique renversement des hiérarchies internes au corps de presse en leur faveur, qu'au fait qu'ils vont faire apparaître comme « daté » et « anormal » ce qui auparavant passait justement pour la norme. C'est en effet un des traits communs à toutes les révolutions symboliques que « *celui qui veut faire une révolution [...] lance des anathèmes mais au nom d'une définition plus pure, plus authentique de ce au nom de quoi les dominants dominent* »<sup>1</sup>. La mise en évidence de la forme d'arbitraire que constituait ce *journalisme d'institution* qui imprégnait les pratiques de l'ensemble des correspondants<sup>2</sup> est la véritable révolution conceptuelle que vont réussir ces journalistes. Ce qui passait pour « admis », « conforme » et, pour tout dire, comme la seule manière dont les choses devaient se faire est soudainement apparu comme une *convention* d'autant moins légitime qu'elle n'était plus synchrone avec les évolutions qu'avait connues le champ journalistique français (car ce furent essentiellement des journalistes français qui passèrent soudainement du statut d'« institutions » à celui de « dinosaures »).

Ce faisant, ils vont inventer et légitimer une nouvelle position, une alternative à la couverture institutionnelle de leurs prédécesseurs : celle d'un journalisme plus « critique », plus « politique » où il s'agit désormais de faire des « coups » en publiant à l'occasion (car l'actualité communautaire ne s'y prête pas toujours) des « révélations ». À cet égard, il y a

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu « Haute couture et haute culture », *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1984, p. 199.

<sup>2</sup> De manière moins marquée, on l'a dit, chez les correspondants britanniques.

bien un « avant » et un « après » la démission de cette Commission, au sens où le discrédit qui a touché les membres les plus anciens et les plus influents du corps de presse a introduit une césure dans le temps spécifique de ce groupe social. En cela, les membres les plus légitimes (ceux qui peuvent se prévaloir d'autre chose que d'avoir fait partie de ce groupe qui publia des révélations) du pool ont *fait date* dans l'histoire du corps de presse. Car, comme le dit Pierre Bourdieu, « faire date, c'est inséparablement faire exister une nouvelle position *au-delà des positions établies*, en avant de ces positions, en avant-garde, et, en introduisant la différence, produire le temps »<sup>1</sup>.

Cela ne signifie pas pour autant que les pratiques de l'ensemble des correspondants ont changé depuis cette période. C'est davantage au niveau des représentations dominantes du poste, et plus largement de l'actualité communautaire, que des pratiques que s'est effectuée cette évolution. L'actualité communautaire reste avant tout une actualité institutionnelle et technique. Cependant, il est désormais difficilement défendable pour les correspondants d'évacuer *a priori* certaines manières d'aborder l'actualité communautaire. Notamment, une conception plus « politique » - au sens où les rapports de force et les luttes internes aux institutions font désormais l'objet d'une attention plus grande – et plus critique du fonctionnement de l'UE s'est désormais imposée<sup>2</sup> comme possible et même souhaitable au sein des rédactions, mais aussi parmi les nouveaux arrivants. Les « modèles » et les « références » ont, en ce sens, changé, et le magistère qu'exerçait auprès des plus jeunes le groupe des « pionniers » du poste s'est trouvé dévalué, au profit de celui des « frondeurs » de 1998-1999.

Il faut aussi rappeler que ce renversement des hiérarchies est plus sensible dans le camp français que parmi les journalistes britanniques. Là-aussi, comme dans l'ensemble de l'étude du corps de presse, il faut saisir ce qui relève du corps de presse et ce qui reste lié à des logiques davantage nationales. Dans la mesure où l'histoire de l'institutionnalisation d'une conception du poste historiquement située est davantage française que britannique, et parce que cette norme « locale » (au sens où elle concerne le corps de presse à Bruxelles) structurait plus fortement le travail des correspondants français que celui des britanniques (qui, eux, doivent composer avec celle, plus prégnante dans leur cas, de *domestication*), ce renversement des valeurs a beaucoup plus concerné la presse française. Ce phénomène a également à voir - mais c'est en l'espèce inséparable puisque l'influence d'un correspondant

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art*, Seuil, 1998 (1ère édition, 1992), p.261.

<sup>2</sup> En témoigne la diversification de la couverture de l'actualité communautaire par *Le Monde*.

tient pour une large part au temps qu'il peut passer au sein du corps de presse - avec des facteurs organisationnels. Les deux correspondants britanniques qui participèrent aux « révélations » ont en effet depuis, avec des fortunes diverses<sup>1</sup>, quitté Bruxelles. Cette tradition de *turn-over* qui fait que les correspondants britanniques *font* beaucoup plus *avec* les règles qui régissent le corps de presse qu'ils ne contribuent à les *faire*, cette distance à la norme qu'implique leur très grande dépendance à l'égard de l'espace national, ont pour effet de les rendre plus extérieurs à ce qui se joue à l'intérieur du corps de presse. Ils ne sont pas pour autant indifférents à la modification du fonctionnement de ce qui devient, un temps, leur groupe professionnel. Au contraire, cette moindre pesanteur de l'institutionnel et du technique qui constitue largement un handicap par rapport à ce qu'on attend d'eux à Londres, ne peut que convenir à ces correspondants et surtout à leurs rédactions. On verra notamment que cette distance par rapport à la définition « locale » du poste est apparue, de manière très symptomatique, lorsque Romano Prodi tentera de réformer les relations de la Commission avec la presse. Alors que la plupart des accrédités (par l'entremise de l'API) se révoltèrent contre ce qu'ils considéraient comme une remise en cause de leurs conditions de travail, les correspondants britanniques n'y virent rien que de très normal dans la mesure où l'institution s'alignait désormais sur les pratiques nationales.

### ***SECTION I – UN RASSEMBLEMENT D' « OUTSIDERS<sup>2</sup> »***

Entre les mois de juillet 1998 et de mars 1999, une poignée de journalistes vont se coordonner et travailler ensemble pour la publication de révélations sur les méthodes de gestion au sein de l'institution communautaire. Ressortissants, pour la plupart, de titres prestigieux de leurs presses nationales, ces journalistes présentent des profils extrêmement divers et, sauf à se rabattre sur une description quasi indigène de leur pratique<sup>3</sup>, on peine à analyser ce phénomène. En l'absence de champ journalistique européen, dans la mesure où ces journalistes restent avant tout tributaires des mécanismes de régulation de leurs champs

---

<sup>1</sup> Stephen Grey, du *Sunday Times*, ayant pris la tête du service d'investigation de son journal, alors que Martin Walker a été congédié du *Guardian* pour avoir rédigé de fausses notes de frais.

<sup>2</sup> On reprend ici les catégories proposées par Norbert Elias et John L. Scotson, *The Established and the Outsiders*, *op. cit.*

<sup>3</sup> C'est-à-dire aux éléments dont on dispose sur ces quelques journalistes (obtenus lors d'entretiens avec un certain nombre d'entre eux) sans prendre en compte l'ensemble du corps de presse. Outre que ce serait se limiter à une dimension microsociologique éminemment restrictive, un tel parti-pris ne permettrait pas la prise en compte d'éléments qui ne relèvent pas du groupe mais des structures d'interdépendances dans lesquelles il évolue.

journalistiques nationaux, l'émergence de ce type de pratiques au sein d'un corps de presse qui compte plus de 800 journalistes (c'est dire s'il s'agit d'une forme de journalisme éminemment minoritaire), semble devoir se contenter d'explications en termes de hasard (la rencontre, à un moment donné, de trajectoires professionnelles disparates) ou, au contraire, d'inévitabilité (compte tenu de la qualité des faits incriminés et des « devoirs » de tout journaliste, ces pratiques ne refléteraient somme toute que les conditions normales d'exercice du journalisme).

Pour autant, et si le journalisme d'investigation reste une pratique marginale, ce « pool »<sup>1</sup> de journalistes qui se forme à Bruxelles présente des caractères originaux qu'il convient d'expliquer. Le caractère plurinationnel de ce groupe, le contexte particulier que constitue le niveau communautaire pour l'exercice du métier de journaliste (peu de concurrence, poids de l'information institutionnelle), la tradition d'une couverture de l'Union européenne caractérisée par sa technicité sont autant de variables qu'il convient alors de prendre en compte. Sauf à postuler que, jusqu'à ces révélations (précédées il est vrai par celles concernant l'attitude de la Commission européenne lors de la « première » crise de la vache folle<sup>2</sup>), l'obnubilation historique des correspondants auprès de l'Union européenne pour les aspects les plus techniques de cette actualité constituait une anomalie (pratique pourtant partagée par l'immense majorité d'entre-eux), l'émergence de journalistes pratiquant l'investigation et se regroupant en un pool doit être envisagée dans sa relation à ce qui a longtemps été la pratique journalistique dominante à Bruxelles.

En effet, le quotidien de l'actualité communautaire offre une image apaisée, peu secouée par les crises. L'hypothèse mécaniste, qui voudrait qu'à la gravité des faits incriminés réponde une mise en cause par les médias, se trouve en l'occurrence largement invalidée puisque les faits mis en cause sont relativement anciens (la Commission précédente). Il a fallu que des changements interviennent, à la fois au sein des institutions mais aussi du corps de presse, pour qu'advienne cette crise politique sans précédent. Si la première série d'évolutions a trait, à la fois, à la modification des rapports de force entre et au sein des institutions<sup>3</sup>, la seconde est celle qui retiendra notre attention. Il faut en effet rapporter ces phénomènes aux propriétés sociales de ceux qui remettent alors en cause le journalisme d'institution. C'est-à-

---

<sup>1</sup> On reprend ici la dénomination retenue par les journalistes eux-mêmes.

<sup>2</sup> Rod Brooks, « Newspapers and national identity : the BSE/CJD crisis and the British press », *Media Culture and Society*, Vol. 21, n°2, pp. 247-263. On trouvera également des présentations de différents scandales ayant précédé la crise étudiée ici dans la thèse de Christoph Meyer : *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, op. cit., pp.106-130.

<sup>3</sup> Voir le chapitre VIII.

dire qu'il convient d'articuler ces profils aux dynamiques internes au groupe professionnel, sous peine de donner une vie propre au corps de presse (qui serait alors quasiment doué de « volonté ») ou, au contraire, de faire de ces quelques journalistes des « héros » de la cause journalistique en butte aux résistances des plus anciens. Pour cela, il faut saisir tout ce que le travail de ces correspondants doit aux mécanismes et aux évolutions de leurs champs journalistiques respectifs. La formation du pool est aussi, en effet, la rencontre de trajectoires professionnelles qui poussent ses membres à défendre, au nom du « professionnalisme », une nouvelle conception du poste de correspondant auprès des institutions européennes.

Le discours de l'évidence (« tout journaliste se doit d'enquêter ») que tiennent les membres du pool à propos de leur participation à ces « révélations », dissimule les conditions qui l'ont rendu possible et souhaitable. La plupart des correspondants ne pouvaient pas, en raison d'un statut précaire ou de rédactions qui ne souhaitent pas les voir abandonner l'« institutionnel », envisager d'en faire partie. Par ailleurs, il convient de penser ces deux groupes dans la relation qu'ils entretiennent l'un avec l'autre. On est, en effet, en présence de discours croisés (sur la « jeunesse » de ces membres du pool ou, a contrario, sur la « pente naturelle » des journalistes d'institution) qui, en s'en remettant à la « nature », tendent à obscurcir les mécanismes sociaux à l'œuvre.

Si les membres du pool sont de nouveaux entrants du corps de presse, l'explication de leurs pratiques par leur « jeunesse » ne tient pas et c'est davantage une analyse en termes de trajectoires mais aussi de contraintes pesant sur l'exercice du métier de journaliste à Bruxelles qu'il convient de mener. On va voir que, malgré une disparité de parcours, ils présentent des caractéristiques communes et notamment une position spécifique à l'intérieur du corps de presse.

## **A – Les conditions de possibilité de la participation au pool**

La participation au groupe de journalistes d'investigation ne tient pas qu'aux trajectoires et propriétés individuelles de ces journalistes. Pour la plupart des correspondants à Bruxelles, les conditions matérielles de réalisation de telles enquêtes ne sont tout simplement pas réunies. En effet, la plupart des rédactions attendent de leurs correspondants une couverture qui ne laisse guère la possibilité de consacrer le temps nécessaire à de telles investigations.

## *1 – « Avoir les reins solides »*

Ce que tend à dissimuler l'idéologie professionnelle dominante – qui fait du journalisme d' « enquête » un synonyme du journalisme tout court –, ce sont les conditions inséparablement économiques et statutaires qui constituent un obstacle difficilement franchissable pour la plupart des journalistes. Isolés et économiquement démunis, les pigistes tendent, et ce n'est que très logique, à privilégier une pratique où ils pourront multiplier les papiers ou les « pièces » (pour reprendre le lexique radiophonique) et qui, parce qu'ils sont dans une position fragile, les tiendra à l'abri des « représailles » des sources et des confrères. Économiquement dépendants de l'information qu'on leur fournit, il leur est très difficile de s'aliéner leurs contacts en publiant des informations pouvant leur nuire<sup>1</sup>. Rémunérés à la pièce, les frais engendrés par ces recherches ne sont pas remboursés et les articles qu'ils écrivent, qu'il s'agisse d'investigations coûteuses (en temps et en argent) ou d'un article plus institutionnel reprenant assez largement les dossiers de presse, sont rémunérés à la même hauteur<sup>2</sup>.

Le témoignage qui suit montre bien comment la situation de pigiste multi-supports fragilise la position du journaliste : peu reconnu et ne pouvant compter sur le soutien d'une rédaction, les contraintes plus directement économiques qui pèsent sur son travail font des enquêtes une pratique difficilement envisageable. Elle l'est d'autant moins, d'ailleurs, que l'actualité de l'UE est foisonnante et offre des possibilités de papier tous les jours. Enfin, publier des « révélations » suppose aussi de pouvoir compter sur le soutien d'une rédaction et ne pas craindre de se « griller » auprès de sources dont on dépend (« *il faut avoir les reins assez solides* »).

« À partir de là, c'est vrai que moi je n'ai pas enquêté sur les affaires. Parce que pour A [nom d'un quotidien national] de toute façon, c'est Louis qui faisait, là-dessus je n'ai pas été associée et je n'ai pas cherché à l'être. Bon, la B [agence de presse spécialisée], c'est vrai que ce n'est pas sur ce type d'actualité, bon on suit évidemment, on a rendu compte des événements, et bien sûr de la démission, mais c'est vrai qu'il y a pas eu un travail d'investigation sur ça. Pour C [quotidien régional], c'est vrai que je ne l'ai pas fait. D'abord parce que je pense que c'est...que quand vous sortez des choses comme ça il faut avoir les reins assez solides. Je le disais aussi tout à l'heure, des journalistes qui ont fait ce travail ont été extrêmement critiqués. Ça a divisé la salle de presse, ça a divisé la Commission et ils ont

---

<sup>1</sup> On parle ici de ceux qui sont correspondants auprès de l'UE. Jean Nicolas, au contraire, parce qu'il n'était pas correspondant et parce qu'il était pigiste, a pu faire de ces enquêtes un sujet à « vendre » aux différents titres auxquels il collaborait.

<sup>2</sup> Sur ces questions, voir notamment Alain Accardo (dir.), *Journalistes précaires*, Bordeaux, Le Mascaret, 1998, et Gilles Balbastre, « Une information précaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132, 2000.

fait l'objet de... menaces, c'est peut-être un peu fort et encore pour certains, de menaces non pas physiques mais morales. Et ensuite, c'est vrai que enquêter demande énormément de temps et que quand vous êtes payé à la pige et au papier, tout le travail d'enquête que vous faites, c'est pas payé et ça devient plus difficile de passer des heures et des semaines sur un dossier comme celui-ci. » (journaliste pigiste pour plusieurs médias).

Pour d'autres encore, comme ce journaliste qui ne couvre pas uniquement l'UE, c'est le fait de n'être pas suffisamment introduits dans les milieux communautaires qui explique qu'ils n'aient guère pu (ni même cherché à) enquêter. C'est aussi une méfiance à l'égard à la fois de la « *religion du scoop* » et des conséquences de telles publications :

« Bah ça tient au fait que je ne suis pas... je suis pas intégré dans la Commission comme, comme... enfin un train de retard, tout est relatif hein. C'est-à-dire que je n'ai pas sorti de scoop, en ça j'ai un train de retard. Mais... j'étais toujours... enfin j'étais... Il y a aucune radio qui ait sorti de scoops sur cette affaire et les journalistes en pointe, y en avait pas des masses non plus. Ça tient au fait que moi j'avais pas en ligne directe les contacts que Quatremer et Riche pouvaient avoir. Et quand eux sortaient des choses, y avait très facilement moyen de vérifier ce qu'ils sortaient. Ça c'était pas un problème. Donc c'est vrai qu'on n'a pas sorti de "scoop" à proprement parler mais je me méfie très fort de cette religion du scoop. Surtout dans des affaires comme celles-là. Quand tu sors des scoops dans des affaires comme celle-là, tu es tout le t... tu es très vite "suspect de...". » (entretien avec un journaliste français, radio)

Le type de travail que réaliseront les membres du pool concerne donc des journalistes bénéficiant d'un statut qui les mette à l'abri de la précarité et qui avaient l'aval de leurs rédactions pour délaissier (provisoirement) ce qui fait le quotidien du travail d'un correspondant à Bruxelles.

## 2 – « *Abandonner le reste* »

Pratiquer le journalisme d'investigation, dans le contexte de technicité et d'abondance de l'information qui caractérise Bruxelles, suppose en effet que les rédactions ratifient le choix de leur correspondant de consacrer du temps à des enquêtes, c'est-à-dire qu'elles acceptent que leur journaliste ne suive pas d'aussi près l'actualité institutionnelle que la plupart de leurs concurrents. Souvent seuls pour couvrir l'ensemble de l'actualité communautaire, ces journalistes doivent en effet, quasi mécaniquement, faire le choix de ne pas suivre l'ensemble des briefings destinés à la presse, de ne pas se procurer tous les documents, etc.



« C'est pas seulement une question de faire corps avec l'institution, c'est une question de partage de temps. Est-ce qu'on peut se permettre de ne faire que ça ? C'est un choix rédactionnel que fait la rédaction centrale, c'est pas le correspondant. Par exemple, l'hebdomadaire allemand *Focus* a fait ce choix. C'est plus facile pour un hebdo qui de toute façon ne couvre pas systématiquement, et toutes les semaines, l'actualité banale européenne. C'était plus difficile pour *Libé*, et ils ont fait le choix et Quatremer a fait pendant des mois que la vache folle. Bon tout en ayant quelqu'un derrière lui qui faisait aussi les papiers. Moi j'ai suivi la vache folle mais en prenant le second wagon du train parce que je n'avais absolument pas le temps, ni le droit, d'abandonner le reste. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Pour suppléer à cette faiblesse des effectifs, certains journaux, comme *Libération*, adjoignent ainsi à leur correspondant un *stringer* occasionnel qui pallie aux absences ou au manque de disponibilité de leur correspondant titulaire. D'autres, en envoyant deux journalistes, permettent un partage des tâches qui libère un des journalistes du suivi quotidien de la vie des institutions (cas du *Guardian*). D'autres, enfin, ne sont pas intéressés par une couverture institutionnelle et ne réclament pas à leur correspondant de suivre ce type d'actualité. C'est notamment le cas du *Sunday Times* qui demande explicitement à ses correspondants de se préoccuper avant tout de réaliser des investigations parce qu'il s'agit de l'image de marque du journal<sup>1</sup>, mais également parce qu'en tant qu'hebdomadaire, le journal ne souhaite pas répéter ce que la presse quotidienne a expliqué durant la semaine (ce dernier élément pouvant également caractériser le *Nouvel Observateur*).

## **B - Des outsiders**

Les membres du pool se caractérisent tout d'abord par leur extériorité au corps de presse. Cette extériorité peut être objective, comme dans le cas de Jean Nicolas qui n'appartient pas à cette communauté symbolisée par la détention de l'accréditation, mais elle est avant tout subjective pour la plupart des membres du groupe. Tous, à l'exception de Jean Nicolas, sont en effet accrédités et, comme leurs collègues dont ils critiquent les pratiques, suivent l'actualité institutionnelle de l'UE. C'est donc avant tout parce qu'ils se positionnent, selon des logiques qui renvoient à leurs trajectoires biographiques et professionnelles, en opposition au modèle professionnel qu'incarnent les membres les plus anciens et les plus reconnus du corps de presse, qu'ils peuvent être qualifiés d'extérieurs.

---

<sup>1</sup> Dans le livre qu'il dirige, Hugo de Burgh (*Investigative Journalism. Context and Practice, op. cit.*) consacre un chapitre à la manière dont l'hebdomadaire britannique s'est forgé cette réputation de journal à enquêtes.

Cela vaut en l'occurrence également pour Stephen Grey, même si ce n'est pas par rapport aux mêmes journalistes qu'il se positionne. En choisissant d'écrire, depuis Bruxelles, sur des cas de fraudes, il s'oppose à une tradition bien établie qui veut que ce type d'articles soit avant tout le fait de journalistes nationaux qui mettent à contribution le parti conservateur ou des lobbies anti-européens pour publier sur le sujet<sup>1</sup>. Les correspondants britanniques sont davantage contraints par l'obligation de « nationaliser » leur point de vue sur l'actualité communautaire. Peu d'entre eux écrivent sur des cas de fraudes et de malversations même s'il s'agit d'un thème classique de la presse eurosceptique<sup>2</sup>. En ce sens, sa participation au pool et la manière dont il envisage le poste le rendent très « extérieur » aux logiques de ses collègues britanniques. Néanmoins, dans son cas, il ne s'agit pas d'une remise en cause de la norme qui domine les pratiques du corps de presse, dans la mesure où celle-ci n'est pas centrale dans la production des journalistes britanniques.

Cependant, cette extériorité n'est pas que rhétorique. Elle est aussi liée à leurs profils particuliers qui en font des acteurs aux propriétés distinctes de celles de leurs aînés. Leur apprentissage différent du métier les a conduits à développer des compétences et des attentes éloignées de celles des « grands anciens » du corps de presse et davantage liées à un modèle de « professionnalisme » qui met l'accent sur une posture critique et la pratique d'un « journalisme d'enquête ». Alors que les membres les plus influents du corps de presse fondent leur situation privilégiée sur un capital relationnel et une connaissance très approfondie des dossiers techniques accumulés sur une période de temps très longue, ces nouveaux entrants sont dépourvus de ce type de ressources. En mettant en avant les caractéristiques qui sont les leurs (distance, posture critique, « professionnalisme », « devoir » d'investigation<sup>3</sup>), ils remettent en même temps en cause celles des « dinosaures » en les dévaluant au nom du « professionnalisme » et de la « déontologie ».

La lutte qui opposa, à l'occasion de ces polémiques, ces journalistes aux membres les plus anciens du corps de presse, beaucoup plus qu'un simple affrontement d'ambitions, était avant tout symbolique et portait sur la définition de ce que devait être le « bon » correspondant. Ce sont bien deux conceptions du métier qui s'affrontèrent, davantage que des

---

<sup>1</sup> Sur cette question, on renvoie notamment à la fin du premier chapitre de cette partie.

<sup>2</sup> Notamment tabloïd. Celle-ci n'ayant pas de correspondant à Bruxelles, ce sont bien entendu des journalistes politiques à Londres qui écrivent ces papiers.

<sup>3</sup> Jean Quatremer déclare à Ingrid Melander : « *Le journalisme qui ne joue pas un rôle de contre-pouvoir est un journalisme de merde* » (Ingrid Melander, *La démission de la Commission européenne, une affaire politico-médiatique*, Rapport pour le DESS Entreprises et collectivités locales dans l'Europe communautaire, 1999, p. 18).

individus mus par une concurrence qui, à Bruxelles, n'existe pas ou peu. Sauf à substantier des phénomènes sociaux (ces journalistes critiquent les plus chevronnés des correspondants parce qu'ils sont jeunes), on ne peut comprendre les fondements de cette opposition sans les rapporter à la relation qu'entretiennent ces correspondants à la norme qui dominait alors le corps de presse (et à ceux qui l'incarnent alors). Compte tenu de leurs profils et de leurs trajectoires, ce qui était admis et considéré comme naturel et normal leur apparaissait au contraire comme une contrainte<sup>1</sup>, une pesanteur dont bénéficiaient des journalistes qui « *ne sont même pas journalistes en fait* »<sup>2</sup>.

### ***1- Le cas Nicolas : le « fouille merde »<sup>3</sup> par excellence***

Un des journalistes du pool constitue, compte tenu de ses caractéristiques, un cas à part. Jean Nicolas incarne en effet l'outsider intégral de ce groupe : il n'est pas correspondant auprès des institutions européennes, il travaille pour un journal régional belge et participe de ces révélations du fait du lien particulier qu'il a réussi à nouer avec un informateur<sup>4</sup>. Sa pratique personnelle d'un journalisme sulfureux, ses liens non conventionnels avec ses sources feront de lui l'objet de toutes les dénonciations de la part des personnes mises en cause, mais pousseront également, après une période où les autres journalistes se solidariseront de ses problèmes, les autres membres du pool à s'en détacher. C'est d'ailleurs son statut d'outsider complet au corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne qui en fait l'un des protagonistes les plus actifs du groupe.

« C'est un chien de guerre. C'est un type qui va mettre son nez dans la merde et il va mettre son nez dans les endroits où on n'a pas forcément envie d'aller.[...] En gros, il y va et il étale toutes les ordures qu'il trouve. Or, nous, comme journalistes d'un journal qui se respecte, évidemment toutes les ordures ne valent pas publication. Je veux dire y a des trucs qui n'ont strictement aucun intérêt et puis qui ne sont pas vérifiés, pas vérifiables etc. Mais lui, comme il est pigiste, il fait vraiment feu de tout bois et donc il publie des infos qu'auraient

---

<sup>1</sup> La couverture experte de l'actualité institutionnelle étant requalifiée en mode de suivi « chiant », les journalistes seraient trop pris dans des formes de « connivences » inacceptables, etc.

<sup>2</sup> Entretien avec un des membres du pool.

<sup>3</sup> Traduction approximative du terme américain de « muckraker ».

<sup>4</sup> A certains égards, sa position rappelle celles de Bob Woodward et Carl Bernstein qui révélèrent l'affaire du Watergate tout en ne faisant pas partie du corps de presse de Washington et en profitant d'une source privilégiée au sein de la Maison Blanche (Carl Bernstein et Bob Woodward, *Les fous du président*, Robert Laffont, 1974). Il ne s'agit pas, bien entendu, de faire de Jean Nicolas un équivalent européen des deux célèbres journalistes américains (son rôle fut plus limité qu'il ne tend à le reconnaître). Cependant, on ne peut manquer de remarquer l'homologie de position qui existe entre les deux reporters à l'origine du « Watergate » et le journaliste luxembourgeois.

jamais dû sortir de la poubelle où il est allé les trouver. » (entretien avec un membre du pool).

N'étant pas pris dans les relations qui unissent les journalistes accrédités entre eux mais aussi avec le milieu communautaire, il voit dans ces révélations l'occasion de s'attaquer à des sujets concernant les institutions européennes.

### Jean Nicolas

Journaliste de faits divers pour les journaux du groupe de presse régionale belge Sud Presse, Jean Nicolas a 47 ans au moment où il mène ses enquêtes sur la Commission européenne. Il a notamment auparavant publié deux livres (une quinzaine en tout) : un sur les affaires de pédophilie en Belgique (*Les pédophiles sont parmi nous*, 1997) et un autre sur les protections judiciaires dont bénéficieraient les milieux politiques belges (*Les Protectors*, 1998). Il ne fait donc pas partie du corps de presse accrédité auprès des institutions. Il est diplômé du Centre de Formation des Journalistes (promotion 1974) et déclare sur son site (<http://www.investigateur.ms>) avoir travaillé pour l'ORTF, RTL, Europe 1, Le Républicain Lorrain et contribué à de nombreux titres de la presse européenne. Licencié par le groupe Sud-Presse le 23 mars 1999 (soit une semaine après la démission de la Commission), il est aujourd'hui journaliste indépendant. Son licenciement est justifié par Michel Fromont (administrateur délégué du groupe Rossel qui édite *La Meuse*) en raison d'« un certain nombre d'informations convergentes qui risquent à très court terme, de mettre en péril, à tort ou à raison, la réputation de nos journaux » (cité dans *Libération* du 29 mars 1999, « Le tombeur de Cresson remercié »). En l'occurrence, il s'agissait de sa possible inculpation pour recel de documents volés lorsqu'il enquêtait sur l'affaire Dutroux (faits pour lesquels il reconnaissait avoir été arrêté et perquisitionné). D'autre part, ses relations avec ses sources semblaient problématiques (comme elles le furent lors de la période étudiée). Lorsqu'il enquêtait sur les réseaux de prostitution en Belgique, il devint ami avec un certain nombre de souteneurs. D'après Michel Chemin, auteur de l'article de *Libération*, il a « peut-être poussé le bouchon un peu loin [...] allant jusqu'à remplacer le patron d'un bar louche pendant deux jours ».

À propos des scandales à la Commission européenne, il publiera deux livres (*L'Europe des fraudes* et *L'Europe des fraudes II*<sup>1</sup>). Le premier relate les conditions dans lesquelles il est rentré en contact avec Claude Perry et retrace les divers dossiers qui aboutirent, le 16 mars 1999, à la démission de la Commission. Le second, s'il reprend un certain nombre de faits relatifs à cette période, se présente plutôt comme une continuation de ses investigations sur l'Union européenne mais aussi comme un règlement de compte dirigé contre un certain nombre de confrères de la presse belge (un des chapitres s'intitulant « À mort André Riche »<sup>2</sup> [journaliste du *Soir*]). Après s'être solidarisé de son sort lors de son licenciement par le groupe Sud-Presse, un certain nombre de journalistes prendront leurs distances avec lui à partir du moment où il commencera à publier un hebdomadaire (*L'investigateur*), dont un certain nombre de thématiques paraissent à leurs yeux sulfureuses (son slogan était « *L'hebdo qui publie ce que les autres n'osent pas* », puis « *L'hebdo qui ose tout dire et tout publier* »).

<sup>1</sup> Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes*, op. cit. et *L'Europe des fraudes II*, Editions PNA, 1999.

<sup>2</sup> Il reprochait notamment au journaliste du *Soir* de n'avoir publié que des « révélations » minimales et d'avoir ensuite prétexté des raisons de santé pour arrêter d'enquêter. On verra qu'il s'en est plus tard également pris à Jean Quatremer accusé de s'accaparer indûment une gloire qui lui revient.

Spécialisé dans les scandales sexuels et politico-mafieux en Belgique, au Luxembourg, en France et au niveau de l'Union européenne, *L'investigateur* publiait notamment une liste de francs-maçons et a fait l'objet d'une plainte de l'antenne belge de la Ligue des droits de l'Homme lorsque le journal se proposait de publier une liste de 50 personnes soupçonnées de pédophilie. Cet exemplaire sera interdit de diffusion en Belgique, par décision du 9 août 2000 du tribunal de première instance de Namur. Un communiqué de Reporters sans Frontières du premier mars 2002 protestait contre la saisie du matériel informatique de Jean Nicolas par la police. Le communiqué indiquait également que le journaliste était assigné en justice pour « diffamation » par le roi Albert II de Belgique. Il est également sous le coup d'un mandat d'arrêt de la police belge pour avoir volé puis proposé à la vente un dossier d'instruction de l'affaire Dutroux.

Le site du *Nouvel Observateur* proposait une interview du journaliste à la suite de son « scoop » (repris<sup>1</sup>, sans référence, par *Le Monde*) à propos de l'arrestation des assassins présumés de François Santoni. Il s'expliquait alors sur ses méthodes d'enquête : « *je suis un adepte de l'infiltration. J'essaye d'aller au plus près des vraies sources, officielles, policières ou criminelles. Un journaliste doit être capable de donner de sa personne pour récupérer une information de première main. Mais cela demande du temps pour connaître le milieu sur lequel on travaille, gagner sa confiance puis la garder [...] Ce qui est amusant, c'est qu'une autre source d'information du journal très importante vient de collaborateurs français bénévoles. Ce sont des journalistes, pratiquement tous salariés de journaux souvent très connus, et qui se trouvent dans l'impossibilité de publier sur certains sujets en raison de pressions éditoriales ou autres. Je reçois ainsi régulièrement de leur part, des papiers « clefs en main », qu'ils ne signent pas* ». On apprenait aussi au passage qu'il estimait avoir été « descendu » par *Libération* à propos de ses révélations sur la Commission européenne. Il développait d'ailleurs ce thème sur son site sous le titre : « *Les mensonges effrontés de Jean Quatremer ("Libération")* ». Il y reproche notamment au journaliste de *Libération* d'avoir écrit dans un article qu'« *en septembre 1998, Libération avait révélé que l'ancien Premier Ministre socialiste avait fait embaucher dans les services de la Commission plusieurs de ses proches pour des emplois fictifs* » alors qu'il considère avoir été le premier à faire des révélations à ce sujet. Plus exactement, il reproche à Jean Quatremer d'avoir, lors d'une conférence de presse au début du mois de septembre 1998 soit avant que *Libération* ne publie ses premiers articles (à la fin du mois de septembre), qualifié les informations publiées par Jean Nicolas, Hartwig Nathe (*Focus*) et Udo Lielishkies (*ARD*) de « *prétendues révélations* ».

Les membres du pool rencontrés, tout en reconnaissant son rôle au début des « affaires », préciseront que, par la suite, son influence fut beaucoup plus limitée. Un des journalistes m'expliquera ainsi qu'il était « *le maillon faible de la chaîne* », un « *personnage peu recommandable* », qui a « *pété les plombs et dit partout qu'il a fait tomber la Commission* ». L'entourage d'Edith Cresson s'est d'ailleurs attaqué à lui parce que c'était le plus contestable. Alors que pour lui, « *tout ce qu'il a fait c'est de faire le lien entre Perry-Lux et le dentiste de Cresson* ». Un autre membre du pool indiquera : « *vous devez faire attention avec lui parce qu'il est très... il pense que c'est grâce à lui tout ce qui est apparu et que tout est venu de lui et voilà... C'est toujours son interprétation [...] Jean Nicolas il est comme un... lui il a toujours beaucoup d'infos et il a toujours eu beaucoup d'infos, son problème était de voir l'enjeu qu'il y avait là-dedans et c'est pourquoi c'était une interaction entre les journalistes plus, je dois dire, un peu plus expérimentés des scandales etc. qui ont dit : "voilà, ça c'est important, ça c'est pas grand chose".* ».

<sup>1</sup> *Le Monde* du 4 octobre 2002.

Sa position extérieure au corps de presse et plus généralement au monde politique et social communautaire font qu'il ne peut prétendre aux gratifications – et notamment la reconnaissance et le prestige internes au milieu communautaire – dont bénéficient les correspondants à Bruxelles et qui peuvent constituer un frein à la réalisation d'enquêtes. En investissant sa propre pratique « révélatrice » sur les sujets communautaires, il accédait en revanche à des sujets journalistiques beaucoup plus valorisés au sein de la profession que ceux relevant des faits-divers.

## **2- La « distance »**

Au-delà du cas individuel de Jean Nicolas, les membres de ce pool se vivent comme ne faisant pas partie du petit monde communautaire alors même que, formellement, ils ne diffèrent guère de leurs collègues (ils sont accrédités, ils travaillent pour des médias aux caractéristiques similaires, etc.). Dès leur arrivée, ils se sont positionnés en butte aux règles implicites (l'interconnaissance poussée, l'accord implicite sur ce qui est « important » et ce qui ne l'est pas, etc.) régissant le corps de presse qu'ils considèrent comme autant de compromissions et de manquements à la « déontologie ». Cette attitude se manifeste notamment par une relation plus distanciée aux sources et dans une présence épisodique au briefing quotidien de la Commission européenne ; cette présence moindre à ce qui constitue le symbole des relations de travail entre les institutions et les journalistes favorise (et rend possible) en retour une attitude plus agressive à l'égard des porte-parole. Comme l'explique cette journaliste à propos d'un des membres du pool, l'attitude de ces correspondants tranche avec les habitudes du corps de presse.

« C'est vrai que lui cherche moins à faire un traitement exhaustif de l'actualité. C'est-à-dire qu'il part du principe que certaines choses peuvent être traitées par les dépêches : les dossiers plus techniques ou les choses de l'actualité quotidienne. Son but à lui c'était d'apporter vraiment une valeur ajoutée et à partir de là, il passe beaucoup de temps à parler. C'est-à-dire que ce que certains considèrent parfois comme un peu...qu'on le voit peu, qu'il est pas toujours là, qu'il perd beaucoup de temps qu'il vaque à droite et à gauche, qu'il parle avec les gens etc. Finalement c'est son mode de travail à lui. C'est-à-dire que moi je l'ai vu fonctionner comme ça un jour. [...] C'était au Parlement je crois pendant les auditions. C'est vrai qu'il [le téléphone sonne] donnait l'impression de papillonner à droite et à gauche mais c'est vrai qu'il parle à beaucoup, beaucoup avec les gens. Il parle avec les gens, il regarde, il écoute. C'est vrai qu'il considère comme faisant partie à part entière de son travail cette façon d'être, je vous dis, à l'écoute de tout. Et finalement il s'imprègne, c'est ce qu'il m'avait dit, en fait il s'imprègne toute la journée de ce qui se passe, de l'humeur des gens et il essaye un petit peu de sentir... d'où vient le vent. Et à partir de là, il se met à écrire assez tard et assez rapidement d'ailleurs en s'étant imprégné de tout ça. C'est vrai

qu'il vient régulièrement au briefing de la Commission mais pas de manière quotidienne euh...vous le voyez parfois ou on le voit pas pendant un jour, deux jours, trois jours et... Donc c'est vrai qu'il a une présence dans les institutions moins visible que [nom d'un correspondant plus ancien].» (journaliste française, pigiste multi-support)

D'ailleurs cette distance affichée à l'égard des sources communautaires dans les interactions formelles et officielles est aussi, et peut-être avant tout, la conséquence de la position qu'occupent ces journalistes, à qui on a demandé de mener des enquêtes ou qui ont fait ratifier par leurs rédactions leur choix de réaliser des enquêtes et des « coups » journalistiques et de délaisser partiellement la quotidienneté communautaire.

« Ils [la rédaction] se rendent compte effectivement que de moins en moins l'Europe est une question qui relève du technocratique, qui relève d'un traitement, je dirais, comme a fait *Le Monde* pendant 35 ans. [...] L'Europe peut être amusante, c'est un traitement journalistique amusant. [...] c'est montrer que l'Europe, le traitement de l'Europe n'est pas techno, n'est pas forcément techno. Et qu'on peut faire des enquêtes, qu'on peut faire des révélations, qu'on peut faire des scoops, qu'on peut faire des coups, qu'on peut créer l'événement et ça c'est quelque chose qui n'était pas vrai il y a cinq ans. Il y a cinq ans, on avait l'impression qu'il n'y avait que la politique agricole commune, ce qui, honnêtement, est horriblement chiant et moins j'écris là-dessus, mieux je me porte. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

Ils revendiquent donc une « distance » à l'égard de leurs sources et une séparation entre la sphère professionnelle et la sphère privée ; frontière dont on a vu qu'elle était extrêmement poreuse à Bruxelles :

« Enfin moi bon, il faut reconnaître, moi je n'ai jamais été dans les dîners en ville, je n'aime pas les dîners en ville, je n'ai jamais participé à l'ensemble de ces coteries : j'aime pas ça, donc personnellement je suis pas à l'aise. Moi mes soirées je les réserve à ma femme, mes enfants, mes amis et à boire des bons coups. Je considère qu'on a chacun droit à sa vie et donc j'ai jamais participé à ce...à cet espèce de mélange des genres. Je considère que le soir, dîner avec un fonctionnaire ça doit être absolument exceptionnel : si on peut pas le voir autrement. Un fonctionnaire, un commissaire, un diplomate. Enfin vous mettez sous ce mot tout ce petit monde là. Je veux dire qu'il y a des périodes de travail, y a des périodes privées et ça n'est pas la même chose. » (entretien avec un membre du pool).

Cette distance est aussi vécue comme une distance sociale entre leur propre statut (« on est de la classe moyenne ») et celui de leurs sources (« eux, c'est la top classe »). La conversion d'un principe professionnel en constat économique et social permet alors de fonder en substance un « professionnalisme » dont on sait qu'il est avant tout caractérisé par

le flou<sup>1</sup>. Elle permet aussi de faire de la posture critique (« toujours penser mal ») une posture morale (« on n'est pas du même monde », « on n'est pas copain avec ces gens-là ») et presque politique (« on représente l'opinion publique »).

« Refuser les dîners en ville. Ça c'est la base (rires). Refuser le tutoiement autant que faire se peut. La distance. La distance [il insiste]. On n'est pas copain avec ces gens-là. On n'est pas du même monde. On sera jamais du même monde. On gagnera jamais autant d'argent qu'eux. On n'aura pas leur garantie d'emploi. Donc pas oublier ce qu'on est : peu de chose (rires). On représente l'opinion publique mais on n'est pas plus...on est de la classe moyenne. Eux c'est la top classe. Donc pas confondre. Deuxièmement : toujours penser mal. Si quelqu'un vous dit que tout va bien, c'est qu'il faut dire que tout va mal. » (entretien avec un membre du pool).

Cependant, cette distance ne s'applique qu'aux interactions avec les représentants officiels des institutions puisque ces journalistes bénéficient de contacts avec des sources « en interne » avec lesquelles ils ont réussi à nouer des relations de confiance. C'est donc avant tout à l'égard des institutions incarnées par leurs représentants habilités à parler aux journalistes et de l'information « institutionnelle » et « officielle » que s'exerce cette mise à distance.

Autorisés par leurs rédactions à ne pas réaliser une couverture uniquement institutionnelle de l'UE, ils peuvent d'autant mieux afficher leur distance à l'égard des sources officielles qu'ils n'ont pas besoin d'y cultiver le type de relations qu'implique une couverture exclusivement experte de l'Union européenne. En l'occurrence, c'est le choix de publier des informations, alors que les collègues n'en font rien, qui entraîne la reconnaissance par le groupe de son statut de « journaliste d'investigation ». Hormis le cas particulier de Stephen Grey, ces journalistes ne sont pas, à proprement parler, des « journalistes d'investigation ». La majeure partie de leur temps reste en effet occupée par la couverture institutionnelle de l'UE. Cependant, c'est en défendant une conception avant tout morale du « rôle » du journaliste qu'ils font correspondre travail journalistique et obligation d'enquêter (cf. infra).

« La plupart des histoires à Bruxelles sont déjà là, à attendre d'être publiées. Le problème c'est que les scoops ce sont des scoops d'interprétation surtout. Des gens qui regardent les

---

<sup>1</sup> Sur les engagements, très différenciés, des journalistes à l'égard de ce qui constitue leur « professionnalisme », voir : Denis Ruellan, *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, 1997 et *Le professionnalisme du flou*, Presses universitaires de Grenoble, 1993.



choses en pensant que ça peut être intéressant pour leurs lecteurs. [...] tous les scandales sont parmi nous. Vous descendez la rue Belliard, vous voyez le Parlement européen, ça prend pas beaucoup de temps pour réaliser les millions qui ont été dépensés pour construire ce bâtiment et puis poser quelques questions. Alors... mais le problème c'est que si vous habitez ici trop longtemps, vous voyez l'arbre mais vous voyez pas la forêt qui est là. » (entretien avec un membre du pool).

Au-delà des distances qu'affichent ces journalistes à l'égard du « petit monde » de Bruxelles, c'est aussi souvent leur statut qui permet et rend plus facile une approche distanciée des sources communautaires. Ce sont surtout leurs parcours et leurs trajectoires, très différents de ceux des « pionniers », qui en font des acteurs particulièrement disposés à contester la tradition du poste.

## **C – Dispositions et conceptions du poste à Bruxelles**

Au moment où débutent ces révélations (août-septembre 1998), les journalistes qui composeront le pool de journalistes d'investigations sont, comparés à leurs collègues les plus influents du corps de presse, arrivés à Bruxelles depuis moins longtemps, voire dans le cas de Stephen Grey (correspondant du *Sunday Times*) depuis quelques semaines. Pour autant, ils ne sont pas plus jeunes que les journalistes présents depuis 30 ans ne l'étaient à leur arrivée.

### ***1- Une question de génération ?***

Cette remarque invite à reconsidérer la variable générationnelle<sup>1</sup> et à analyser en quoi une conception de l'âge en termes de trajectoires ou de carrières paraît plus pertinente. L'interprétation « indigène » dominante de cette attitude nouvelle d'un certain nombre de journalistes renvoie, en effet, à l'âge de ces nouveaux entrants. Plus jeunes, ils seraient « naturellement » davantage portés à la critique et à l'agressivité. Pris dans une forme renouvelée de « crise d'adolescence », ces journalistes seraient tentés de refuser l'identification aux modèles de leurs aînés et, en quelque sorte, se poseraient en s'opposant. Les remarques parfois compatissantes faites à leur endroit par un certain nombre des journalistes les plus anciens entrent bien dans ce type d'analyse. A contrario, les journalistes

---

<sup>1</sup> Sur ce point on renvoie au chapitre V. Comme dans les développements précédents, on conçoit davantage la « génération » en termes de trajectoires rencontrant des circonstances historiques particulières que d'âges de la vie qui seraient marqués par des caractéristiques spécifiques.

les plus anciens (les « *dinosaures* », les « *cartes vermeil* ») seraient les représentants d'un « *autre âge* » et se seraient laissés « *encroûter* » par un milieu « *confortable* ».

En décrivant l'attitude des nouveaux correspondants (plus agressive, davantage à la recherche de scoops et de scandales), ce journaliste laisse entrevoir par contraste la manière dont lui-même envisage son métier :

« Parce que les gens qui sont dans la salle de presse aujourd'hui sont jeunes, comme nous le fûmes jadis, ils sont jeunes avec la mentalité qu'est celle d'aujourd'hui. Qu'est celle d'être peut-être plus effronté, moins respectueux, moins soucieux [...] plus soucieux de la démocratie dans l'information : vouloir informer le citoyen. Donc avec tout ce que ça signifie : on s'intéresse plus aux...on s'intéresse plus à la fraude, on s'intéresse plus à la mauvaise conduite, on s'intéresse plus à des sujets qui touchent le citoyen. Alors qu'avant on était...je me considère toujours comme un faux eurocrate sans le salaire. Parce que c'est vrai que ce qui m'intéresse beaucoup plus (peut-être par formation hein) c'est d'apprendre...de lire les dossiers, de les tripoter, de voir ce qu'il y a dedans, leurs implications économiques...Je ne dis pas que les autres ne le font pas et qu'ils sont...qu'ils sont des rigolos. Je ne veux pas dire ça mais la nouvelle mentalité des jeunes (vous n'avez sûrement pas vous, à votre âge, la même mentalité que moi) j'ai un garçon qui a 24 ans je vois bien la façon dont il réagit par rapport à moi ou à mes amis. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

Si ces journalistes se « posent » effectivement en « s'opposant », cela tient moins à leur *âge biologique*<sup>1</sup> qu'au moment de leur vie professionnelle auquel correspond leur arrivée au sein du corps de presse, c'est-à-dire à leur *âge journalistique*<sup>2</sup>. Les deux conceptions du poste en présence sont surtout deux types de trajectoires qui s'opposent. Alors que les uns sont devenus journalistes en arrivant à Bruxelles, les autres sont entrés dans le poste avec une expérience antérieure (souvent valorisante) du journalisme. Si l'on raisonne en termes de trajectoires biographiques, on échappe aux jugements qui tendent à ramener les attitudes de chacun à des problématiques internes à la profession. Le thème de la « connivence » notamment est fréquemment évoqué pour expliquer la « retenue » des journalistes les plus anciens de la salle de presse, tandis que c'est « l'inexpérience » qui rendrait les

---

<sup>1</sup> Comme le rappelle Pierre Bourdieu, « *la jeunesse et la vieillesse ne sont pas des données mais sont construites socialement, dans la lutte entre les jeunes et les vieux [...] le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué d'intérêts communs, et de rapporter des intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente* » : Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, op. cit., pp. 144-145.

<sup>2</sup> On emprunte ici la distinction qu'opère Pierre Bourdieu à propos des peintres entre leur « *âge biologique* » et leur « *âge artistique* » (Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art*, Seuil, 1998 (1<sup>ère</sup> édition, 1992), p. 249). Elle permet de distinguer les membres du pool de ceux qui perpétuent une tradition de la couverture de l'UE, née dans les années soixante, et ressemblent à cet égard à ceux qu'il qualifie de « *continueurs académiques* », « *sortes de fossiles d'un autre âge, ces peintres qui font dans le présent ce que faisait l'avant-garde du passé [...] font un art qui n'est pas, si l'on peut dire, de leur âge* » (p.250).

correspondants arrivés plus tard plus susceptibles d' « emballement » et d'être « manipulés » par des sources « intéressées ».

La grande proximité des sources, les amitiés nouées au sein de l'administration communautaire peuvent signifier la grande qualité des réseaux d'informateurs et la maîtrise de dossiers complexes. Elle peuvent également donner prise à une dénonciation qui voit dans cette interconnaissance le fondement de la « connivence ». D'où le tiraillement, dont ne peuvent guère sortir les enquêtés, entre des pratiques qui sont à la fois les garantes d'une forme d'excellence professionnelle (avoir les meilleures sources) et mobiles de contestation de celle-ci selon la manière dont est envisagé le poste à Bruxelles.

« Oui oui, [nom d'un correspondant présent depuis longtemps à Bruxelles] est une véritable mémoire je veux dire et il a une expérience et donc des contacts qui sont tout à fait irremplaçables. C'est vrai. [...] l'idée c'est que, et ça devrait être une règle de base de cette profession, c'est qu'il ne faut pas laisser quelqu'un trop longtemps en poste. C'est pas une bonne chose. Parce que il y a un phénomène naturel quand on est là depuis très longtemps, y a une espèce de tendance à ressembler un peu à son entourage. C'est-à-dire qu'on est, presque par phénomène de capillarité, on est trop proche de ses sources et on peut pas travailler pendant des années sans avoir des relations très... amicales avec les uns les autres. C'est bien je veux dire mais y a un danger, il y a un danger et je veux dire c'est effectivement d'être... de souffrir d'un manque de recul pour... et je pense qu'un journaliste doit bouger le plus possible. En même temps (c'est pour ça que c'est pas simple), c'est que a contrario, ici on met beaucoup de temps à comprendre les dossiers, les phénomènes, les structures de pouvoir et il faut être là depuis longtemps pour avoir accès à des informations que la masse des je sais pas combien de centaines de journalistes ici ne peuvent pas avoir je veux dire. On en a eu des exemples très récents là. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

Si l'on fait de l'âge la variable déterminante de l'explication des pratiques et de leur renouvellement (ce que font couramment les acteurs impliqués), deux modes de justification apparaissent qui sont également faux dans la mesure où ils naturalisent ce qui relève avant tout de trajectoires biographiques. En un mot, ils confondent le biographique et le biologique. D'un côté, on aurait des journalistes qui, parce que « jeunes », sont « évidemment » davantage portés à critiquer les institutions qui incarnent « l'autorité ». De l'autre, la proposition ne s'inverse pas mais ce sont des caractères innés (« *on a ça dans la peau* ») qui font que « *des gens sont les petits rapporteurs* ».

« D'abord parce que je me suis rendu compte d'une chose, c'est que la connivence vous avez ça dans la peau ou vous ne l'avez pas. C'est-à-dire : on ne devient pas rebelle en quelque sorte (rires), entre guillemets hein. C'est de l'humour. Joke. Je précise, non parce que si vous mettez ça dans ma bouche tel que... précisez : “dit-il avec un sourire” (rires).

Entendons-nous bien. Donc je pense qu'il y a des gens qui sont nés pour ça, faits pour ça. Donc des gens qui n'ont jamais été des révoltés et donc des gens qui sont, ce que j'appelle, les petits rapporteurs. Les gens qui cherchent à éviter le conflit, qui ne sont pas vraiment journalistes d'ailleurs. » (entretien avec un membre du pool).

Lorsque le poste de correspondant auprès de l'UE est considéré comme une spécialité journalistique où la capacité à interpréter une actualité technique est primordiale, l'interconnaissance avec les sources, voire l'intimité avec celles-ci, constitue l'assurance d'être le premier et le mieux informé sur ce type de questions. Ces pratiques sont d'autant plus admises qu'à cette conception du poste est attachée la nécessité d'une présence très longue à Bruxelles. Lorsqu'il est envisagé comme le suivi d'institutions politiques que le journaliste se doit de soumettre au regard critique, quitte à leur nuire, et où la capacité à réaliser des « coups » est le critère décisif, c'est alors la « distance » qui est valorisée. Mais ces conceptions divergentes ne « flottent » pas dans l'air et il faut les articuler aux propriétés de ceux qui les portent. Outre que le caractère largement mécanique de la variable de l'âge semble extrêmement contestable, l'explication des pratiques par la « jeunesse » apparaît davantage comme un mode d'argumentation permettant à ceux qui la tiennent de mettre en avant leur « expérience », leur « compétence » et leur capacité à refuser de « s'emballer » pour des sujets qui leur apparaissent comme secondaires, mineurs, voire sans objet. C'est-à-dire de laisser entendre que ces journalistes sont victimes de leur jeunesse et que leur attitude critique est vouée à s'atténuer voire à disparaître au fur et à mesure qu'ils gagneront en expérience<sup>1</sup>. Outre sa dimension largement rhétorique, l'argument de l'âge paraît extrêmement spécieux. Tout d'abord, les journalistes en cause, s'ils sont effectivement plus jeunes que les plus anciens du corps de presse, ont, pour bon nombre d'entre eux, plus de quarante ans et sont donc dans la deuxième moitié de leur vie de journaliste. D'autre part, parmi les très nombreux jeunes journalistes du corps de presse, aucun, pour des raisons qui tiennent le plus souvent à leur situation précaire, n'a fait partie du groupe des journalistes d'investigation. Enfin, ceux qui, aujourd'hui, mettent en avant cette hypothèse de la jeunesse débutèrent à Bruxelles bien plus jeunes<sup>2</sup> que ceux à qui ils appliquent cette variable explicative. Or, ils ne développèrent à aucun moment le même type d'attitude.

Pour saisir ce que doit ce positionnement « conflictuel » au sein du corps de presse à la relation qu'entretiennent ces journalistes à ses représentants les plus « typiques », il faut donc

---

<sup>1</sup> Sur ce point on renvoie au chapitre V.

<sup>2</sup> Philippe Lemaître (*Le Monde*), Marc Paoloni (*La Tribune*) et Jacques Docquier (*Les Echos*) avaient tous moins de trente ans lorsqu'ils arrivèrent à Bruxelles.

articuler la représentation qu'ont ces correspondants de ce que doit être la correspondance à Bruxelles à leurs dispositions, et notamment aux types de trajectoires qu'ils ont connu avant de commencer à couvrir l'UE.

## 2 – De « vrais » journalistes

Si l'on doit parler de génération, c'est avant tout pour qualifier le type de trajectoires qu'ont connu ces journalistes avant d'arriver à Bruxelles, c'est-à-dire des modes de socialisation au (et d'apprentissage du) métier de journaliste qui diffèrent de ceux de leurs confrères en poste depuis très longtemps. En effet, si l'on considère les trajectoires individuelles, les membres du pool arrivèrent dans le poste beaucoup plus âgés que leurs aînés qui débutaient bien souvent leur carrière de journaliste à Bruxelles. Plus jeunes biologiquement, ils sont de fait plus âgés en termes de carrière. Comme on va le voir, les entrants les plus récents du corps de presse ne vinrent pas à Bruxelles par vocation européenne mais au gré de hasards biographiques ou par obligation. Ils ont donc une expérience de journaliste antérieure à celle de correspondant auprès de l'Union européenne, et ont développé, par rapport au métier, des attentes largement différentes de ceux qui vinrent à Bruxelles sur la base de leur intérêt pour les questions européennes et parfois même sans l'idée d'y devenir journaliste<sup>1</sup>. Les trajectoires antérieures à leur arrivée à Bruxelles des journalistes français et britanniques ayant participé à ce pool sont à cet égard significatives. Jean Quatremer était journaliste à *Libération*, spécialisé sur les questions d'immigration. Didier Pavy a été rédacteur en chef de *Challenges*, après des piges dans les titres du pôle intellectuel de la presse écrite (*Le Monde*, *Télérama*). Stephen Grey était journaliste d'investigation au *Daily Express* puis au *Sunday Times* pour lesquels il couvrait les *Home affairs*.

### Jean Quatremer

Né en 1957, Jean Quatremer, correspondant de *Libération* auprès de l'Union européenne, a une formation de juriste. Il est en effet titulaire d'un DEA de droit international et de droit du commerce international (avec une option droit européen). Il a également entamé une thèse de droit portant sur la législation concernant les étrangers, qu'il a par la suite abandonnée. Entre 1982 et 1986, il enseigne le droit dans les universités de Paris X et Paris II et entre dans un cabinet d'avocat qui travaille auprès du Conseil d'État et de la Cour de Cassation.

---

<sup>1</sup> Il faut ajouter qu'à la différence de nombre de leurs collègues du corps de presse, ils n'ont pas, non plus, des profils de correspondants à l'étranger.

Cependant, son entrée dans le journalisme va se réaliser par une autre voie, militante cette fois. Membre de la CIMADE<sup>1</sup>, qui défend les droits des immigrés et des demandeurs d'asile, il fait profiter l'association de ses compétences juridiques. En 1984, lors d'une conférence de presse sur le droit des étrangers en provenance de la CEE, il fait la connaissance d'une journaliste de *Libération* qui va régulièrement le solliciter. Peu à peu, il collabore au journal (en co-signant puis en signant seul des papiers sur les questions d'immigration) et, en janvier 1986, il intègre la rédaction de *Libération* où il est chargé de la rubrique immigration et droits de l'homme. S'il n'est embauché définitivement qu'en mars 1989, il délaisse, dès 1986, toutes ses activités juridiques et se consacre exclusivement au journalisme. Il dispose d'ailleurs, dès la mi 1986, d'un bureau et fait figure de « pigiste permanent ». Il profite à l'époque d'un mouvement de « professionnalisation » qui conduit *Libération* à doter sa rédaction de « spécialistes » au nombre desquels il compte, du fait de ses compétences de juriste. Parallèlement à son embauche et jusqu'en 1992, il devient membre du conseil de surveillance du journal.

En décembre 1990, il devient, là aussi parce que sa formation l'a initié aux questions communautaires, le chef du service du « Cahier Europe » du quotidien. Ce supplément de huit pages (aujourd'hui disparu), encarté dans *Libération* tous les vendredis et fondé par François Féron, constituait, avant même que le journal n'ait de correspondant à Bruxelles, la première tentative du quotidien pour rendre compte de la construction européenne. À la fin de l'année 1991, alors qu'il est en conflit avec une partie de la rédaction, il suggère et obtient la création d'un poste de correspondant à Bruxelles ; poste dont il devient le premier et, pour l'instant, le seul titulaire.

(Sources : Biographies de la presse, 2001 ; informations personnelles).

### **Didier Pavy**

Diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille (43<sup>ème</sup> promotion, 1969), après deux années universitaires à Lyon (études de lettres et préparation à Science-po), Didier Pavy débute sa carrière au début des années 1970. Pendant cette décennie, il va mener une carrière de pigiste au sein des titres du pôle intellectuel : il collabore de manière régulière à *Télérama* et plus épisodiquement au *Monde*. Il passera ensuite sept ans dans la presse économique durant les années 80 pour *Les Echos* et le mensuel *Dynaster* (qui deviendra *Enjeux-Les Echos*). Claude Perdriel lui demande ensuite de devenir le rédacteur en chef de *Challenges* le mensuel économique de son groupe.

Au début des années 1990, il convainc, malgré son scepticisme, Perdriel d'ouvrir un poste de correspondant à Bruxelles qu'il inaugure. Initialement envoyé comme correspondant de *Challenges*, il devient de fait le correspondant de l'ensemble du groupe et rentre donc, « par la porte de derrière », comme il le précise, au *Nouvel Observateur*. Dans le récit qu'il fait de son désir de venir à Bruxelles, se mêlent des considérations personnelles qui

<sup>1</sup> « La Cimade est une association œcuménique créée en 1939 pour venir en aide aux personnes déplacées et regroupées dans les camps du sud de la France. Durant la seconde guerre mondiale, elle a participé activement à la résistance contre le nazisme et au sauvetage des Juifs. Après la guerre, elle a œuvré pour la réconciliation France-Allemagne, puis pour l'indépendance et le développement des anciennes colonies, et en particulier de l'Algérie. Historiquement liée aux mouvements de jeunesse protestants, la Cimade travaille aujourd'hui en collaboration avec d'autres organismes catholiques, orthodoxes et laïcs au service des réfugiés, des étrangers en France, et au développement solidaire des pays de l'Est et du Sud. ». Description fournie par le site de l'association ([www.cimade.org](http://www.cimade.org)).

le poussent à souhaiter s'installer dans la capitale belge et un contexte historique où, dans la foulée de la signature du Traité de Maastricht, la pertinence du poste se trouve renforcée. Il précise également que l'actualité belge des années qui vont suivre, et notamment les affaires de pédophilie, va contribuer à ne pas faire regretter à son employeur de l'avoir laissé partir.

Membre du pool de journalistes d'investigation dès le départ (il est rentré de manière anticipée durant l'été 1998 à Bruxelles pour terminer un livre<sup>1</sup>), il ne publiera que peu d'articles pour des raisons liées à la frilosité de la rédaction (voir infra).

Leur entrée dans le poste ne renvoie, en effet, pas à la même logique que celle de ceux qui en furent les « pionniers ». Elle passe avant tout par la prise en compte de l'importance grandissante de l'Union européenne dans la vie des Etats membres et le souhait de poursuivre au niveau communautaire une carrière entamée nationalement. Leur liberté relative pour « définir le poste » tel qu'ils l'entendaient va leur permettre de promouvoir une conception de celui-ci plus conforme à leurs dispositions mais aussi plus en phase avec les évolutions du journalisme :

« La définition de mon poste, elle n'a même jamais été véritablement discutée. Mais ça c'est l'avantage aussi d'arriver dans un poste neuf. C'est que le poste, vous lui donnez la nature que vous voulez. À la limite, personne n'aurait imaginé honnêtement qu'il y avait une nature, qu'il y avait matière à investigation. Personne n'imaginait cela. Je veux dire quand on voit le traitement...Regardez le traitement de l'Europe dans les autres journaux depuis vingt ans, c'est quand même un traitement extrêmement institutionnel et technocratique. Je veux dire c'est une réalité. Je veux dire que les choses ont beaucoup changé mais c'est vrai que...mais parce que (ce que je vous disais au point de départ) s'il y a bien une chose que j'ai pu apporter à Bruxelles, c'est cet élément-là, mon investigation.[...] D'où cette image assez ennuyeuse dans l'opinion publique. Maintenant on sait que c'est pas ennuyeux l'Europe, tout le monde se marre. Et le dentiste de Cresson a sans doute plus fait pour l'Europe que 50 ans d'articles sur la politique agricole commune. » (entretien avec un membre du pool).

Comme le soulignent ces deux journalistes, ils se considèrent comme « *d'abord et avant tout journaliste(s)* » et, parce qu'ils jugent que l'actualité communautaire est « *ennuyeuse* » et « *pas très intéressante* » et que les correspondants « *ressemblent à des animaux d'un jardin zoologique* » attendant d'être « *nourris* » par les institutions, souhaitent « *regarder à côté* », « *être un poil à gratter* » et « *faire mieux* » :

---

<sup>1</sup> Didier Pavy, *Les Belges*, Grasset, 1999.

« Et donc, moi je vois bien que lorsque je suis arrivé ici, quoique européen, moi je suis d'abord et avant tout journaliste. Donc si je dois révéler quelque chose qui tue l'idée européenne, ça m'est complètement indifférent. C'est-à-dire que moi je fais mon métier, c'est la recherche de faits et je suis pas là pour plaire et pour complaire. Je suis pas là pour être aimé des fonctionnaires et des diplomates. Je veux dire que un journaliste aimé des fonctionnaires et des diplomates, c'est légèrement inquiétant. Moi quand on me dit "j'ai adoré votre papier", quand un fonctionnaire me dit ça, je commence à me dire "ouh la, y a un problème quelque part. C'est hé hé... Là je me suis fait avoir quelque part". C'est plutôt ce genre de questions. C'est-à-dire qu'il ne faut pas roucouler à partir du moment où on aime bien vos papiers. C'est plutôt inquiétant. On doit être un poil à gratter. » (entretien avec un membre du pool).

**« Et quand vous avez commencé à travailler ici, vos premières impressions, ça a été quoi par rapport au travail, par rapport aux collègues, par rapport aux sources ?**

(profonde inspiration). J'ai pensé que, en fait... d'abord l'impression c'était que l'actualité ici était très ennuyeuse, que c'était pas très intéressant. Que c'était surtout une histoire de business et que tous les journalistes ressemblaient à des animaux au jardin zoologique qui attendent leur repas chaque midi et reprennent les histoires qui leur sont données par les services de la Commission puis mettent un commentaire assez national. Ça c'est deux impressions : premièrement qu'ils sont "nourris" par la Commission pour leurs papiers ; deuxièmement qu'ils jouaient dans des groupes très nationaux et que, même si l'actualité n'était pas très intéressante... tout le monde était très occupé, donc ils n'avaient pas le temps de faire des enquêtes plus approfondies et de regarder à côté et plus... de faire mieux. » (entretien avec un membre du pool).

Ayant occupé des positions valorisées dans le champ journalistique national (par le titre auquel ils appartenaient et/ou les fonctions qu'ils occupaient), ces journalistes ont développé des attentes différentes par rapport au poste qu'ils s'apprêtaient à investir. Alors que les membres historiques du corps de presse vinrent souvent à Bruxelles pour accompagner l'aventure politique européenne et participèrent à l'invention du poste, cette nouvelle génération de correspondants est arrivée auprès des institutions de l'UE avant tout comme journalistes. De plus, certains de ces journalistes (Stephen Grey notamment) ont auparavant connu une expérience de journaliste d'investigation et ces compétences s'avèrent décisives lorsqu'ils furent retenus pour occuper le poste<sup>1</sup>. Car le dernier élément différenciant ces nouveaux correspondants de leurs aînés tient aux configurations de certaines presses nationales absentes au début de la construction communautaire.

Comme l'explique ce journaliste, c'est sans doute également une conception plus « politique » de l'Union européenne, liée à son changement de nature (approfondissement, extension des compétences, précédentes polémiques, ...), dont ils sont les porteurs.

---

<sup>1</sup> Entretien avec un responsable de la rédaction du *Sunday Times*.



« Lui, il est en poste depuis trois quatre ans<sup>1</sup>, il y en a d'autres qui sont en poste depuis 20 ans et qui connaissent les fonctionnaires, et qui n'ont pas la même approche. Ils sont plus, j'allais dire, eux-mêmes fonctionnarisés, ils comprennent comment ça fonctionne de l'intérieur. Quatremer est arrivé là-dedans en voulant tout... en y allant un peu fort et d'ailleurs il s'est peut-être dit qu'il y était allé un peu fort.

**Donc vous pensez que c'est lié au fait qu'il soit là depuis moins longtemps ou est-ce qu'il y a un changement dans la manière de parler de l'Europe communautaire ?**

Moi je trouve que les journalistes devraient, comme les Anglais, bouger plus parce que vous savez, quand on vit là-dedans pendant trente ans, on prend des réflexes... on connaît trop, on connaît trop les gens. » (entretien avec une journaliste française, presse quotidienne nationale)

« Les gens qui venaient pour un tour normal de 3 à 4, maximum 5 ans, avaient des relations normales, correctes. Et ensuite, la vache folle [...] a créé un nouveau type de couverture, surtout d'ailleurs dans la presse britannique et encore plus allemande, y a eu des gens qui, à partir de là, n'ont fait que rechercher la merde. En laissant tomber toute couverture de l'actualité institutionnelle : élargissement, Agenda 2000... Tout ça n'avait plus aucun intérêt et ils ont mis toute leur énergie dans c't histoire. Et ça, ça n'existait pas avant. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale)

Comme on l'a vu précédemment, certaines presses, britannique notamment, ont un « agenda » concernant l'UE. L'arrivée de correspondants parfois explicitement chargés par leurs journaux de « *rechercher la merde* » a modifié l'économie interne du corps de presse. L'arrivée massive, à compter de l'adhésion de la Grande Bretagne à l'UE en 1973, de la presse britannique dans les travées de la salle de presse a elle aussi contribué à modifier la donne. L'extrême politisation de la presse britannique en général, et sur ce sujet en particulier, entraîne en effet pour ces journalistes des logiques très différentes de celles qui pèsent sur des correspondants de presses nationales où l'UE ne fait plus débat.

Ces journalistes, porteurs de dispositions spécifiques et distinctes de celles de leurs aînés, vont trouver dans cette crise une occasion d'accorder leurs représentations à leur pratique et le feront sur le mode d'un « retour à la normale », le poste à Bruxelles devenant ce qu'il aurait toujours dû être, c'est-à-dire qu'ils y projettent leurs propres trajectoires et attentes, qu'ils naturalisent en les identifiant à la « normalité »<sup>2</sup>. Cette naturalisation n'est

---

<sup>1</sup> Depuis six ans en fait au moment de l'interview.

<sup>2</sup> Cette croyance, qui s'oppose en l'espèce à la « manipulation » dont on les accuse, en ce qu'ils incarneraient le « vrai » journalisme est bien entendu « sincère » et non le fruit, comme le laisserait penser une interprétation étroite en termes d'« intérêt », d'un calcul stratégique : « *La "sincérité" (qui est une des conditions de l'efficacité symbolique) n'est possible – et effective – que dans le cas d'un accord parfait, immédiat, entre les*

possible que parce que la conception du poste et de l'actualité communautaire qu'ils mettent en avant est synchrone avec les changements intervenus au sein du champ journalistique national.

---

*attentes inscrites dans la position occupée et les dispositions de l'occupant » : Pierre Bourdieu, Les règles de l'art, op. cit., p. 275.*

## **SECTION 2 – (RE)MISES EN CAUSE ET RETOURNEMENT DU STIGMATE**

Comme on l'a vu, cette participation au pool et la publication de « révélations » furent aussi une remise en cause de certains des correspondants les plus respectés du corps de presse. En effet, au-delà de la médiatisation de scandales, cette période fut celle d'une intense lutte symbolique entre journalistes. Derrière une double revendication (ces « affaires » sont *vraiment* « scandaleuses » et les journalistes qui les médiatisent sont non seulement dans leur « bon droit » mais ne font que leur « devoir »), ce sont à la fois des personnes qui sont en cause (celles que l'on stigmatise ou, au contraire, qui apparaissent comme les « vainqueurs » de cette lutte) et des manières de concevoir le poste à Bruxelles.

En disqualifiant, au propre comme au figuré, les « vétérans » du poste, ceux qui participent au pool dévaluent aussi les ressources qui étaient celles de ces « pionniers » et, dans un même mouvement, valorisent fortement celles qui sont les leurs. Parallèlement à cet investissement dans la pratique de l'investigation et, inversement, à cette retenue de certains correspondants, se trouvent en effet des stratégies de « subversion » ou, au contraire, de « conservation » de la norme professionnelle du corps de presse. Ce qui se joue dans cette lutte c'est, à la fois, et inséparablement, la hiérarchie des positions internes au corps de presse et la redistribution des caractéristiques et des ressources attachées au poste. C'est-à-dire aussi une réécriture (partielle et contestée) – au sens où une nouvelle « lecture » d'un personnage traditionnel peut modifier ce qu'on attend de celui qui va l'incarner – du rôle de correspondant auprès de l'Union européenne ou, tout du moins, des manières légitimes de l'interpréter.

### **A - Les procès en journalisme contre les membres du pool**

Chronologiquement, la lutte symbolique entre les membres du pool et les tenants de la tradition du poste va d'abord prendre la forme d'une défense par les seconds de leur propre pratique face à ce qu'ils perçoivent comme une vision outrée des événements par les premiers. Cette mise en cause des membres du pool prit, en l'occurrence, l'aspect d'une mise en doute de la « pureté » de leurs motivations. Comme on l'a dit, la première réaction des membres les plus anciens du corps de presse, et sans doute l'une des plus efficaces, fut d'abord de minimiser, sur la base de la légitimité qui est la leur à décider ce qui est, au niveau communautaire, « important », la profondeur de la crise et l'ampleur des révélations. Experts de la chose communautaire, leur compétence semblait assurer que s'ils ne prenaient pas la

peine de relayer ces « affaires » c'est qu'il n'y avait là qu'une « *tempête dans un verre d'eau* » et qu'il convenait mieux de se recentrer sur les questions essentielles de l'UE (à l'époque les négociations en cours, dites « agenda 2000 », de la réforme du financement de la Politique agricole commune). En effet, « *contre les stratégies de subversion de l'avant-garde, les détenteurs de la légitimité, c'est-à-dire les occupants de la position dominante, tiendront toujours le discours vague et pompeux du "cela-va-de-soi" ineffable : comme les dominants dans le champ des rapports entre les classes, ils ont des stratégies conservatrices, défensives, qui peuvent rester silencieuses, tacites puisqu'ils ont simplement à être ce qu'ils sont pour être ce qu'il faut être* »<sup>1</sup>. Cependant, à cette sorte de « stratégie du silence » vont rapidement se substituer de véritables échanges de « coups » symboliques mais aussi plus directs<sup>2</sup>, visant à déstabiliser les membres du pool. L'engagement dont vont faire preuve certains des « aînés » dans la polémique interne au corps de presse tient notamment, on le verra, au fait qu'ils vont, pour certains d'entre eux, perdre le soutien de leurs propres rédactions qui vont leur demander de ne plus s'en tenir à cette attitude minimaliste.

### ***1 – La mise sous tension du corps de presse***

Lors de la crise, cette fracture qui traversa le corps de presse conduisit à de fortes tensions. Les journalistes d'investigation furent pris à partie par leurs collègues en salle de presse, ces derniers leur reprochant de nuire à l'institution communautaire et à une commissaire française.

« Moi je sais que j'ai comme ça, peut-être de façon un peu...un peu brutale parce qu'on finissait par être stressés, agacés par toute cette pression qui était faite sur nous, [...] j'ai reproché à certains confrères français d'écrire des papiers qui étaient de la pure copie de ce qu'on leur avait dit à la Commission, sans avoir fait la moindre enquête. Et que, à l'inverse, ils ont pu me reprocher ou reprocher à d'autres d'être je sais pas quoi des fouilleurs de

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, « Haute couture et haute culture », chap. cit., p. 199.

<sup>2</sup> Lors du premier séjour à Bruxelles (juin 1999), la vigueur de la polémique s'était déjà atténuée mais les témoignages d'acteurs (comme cet ancien porte-parole qui me proposa de me montrer les enregistrements vidéos des conférences de presse de l'époque) soulignent tous qu'au sein même de la salle de presse les échanges étaient parfois vifs entre porte-parole et journalistes mais aussi entre journalistes. « *Ben des tensions entre les journalistes... on va dire... c'est très schématique... Il y avait quand même des journalistes pro et anti Commission. Clairement. Y a des journalistes anti Commission et qui ont joué à fond la carte : "on enquête très fort sur les scandales et on va très loin". C'était par exemple le cas de Jean Quatremer de Libé, le cas d'un certain nombre de journalistes belges. Et il y avaient ceux qui étaient beaucoup plus modérés et beaucoup plus réticents à chercher des poux dans la tête de la Commission. Pas par compromission mais peut-être que parce que plus proches de la Commission, ils avaient peut-être un peu plus de mal à aller chercher les affaires. C'était notamment le cas de Philippe Lemaître et de gens comme ça qui sont là depuis beaucoup plus longtemps. Et donc il y a eu des tensions.* » (journaliste français, radio)

poubelles, des fouilles-merde quoi bon. Bon là il y a eu une tension au sein de la salle de presse qui était assez forte quoi. [...] Mais bon voilà. Donc, au début on était pas très nombreux, beaucoup de gens, même dans la salle de presse, nous reprochaient d'en vouloir à cette Commission, de lui chercher des poux dans la tête pour des raisons plus ou moins obscures. [...] On a prêté à certains d'entre nous d'être manipulés par... de l'extrême-droite, Mme Cresson a même vu dans le travail de certains journalistes, dont j'étais, le résultat d'une manipulation. Ouais c'est ça je sais pas quoi, d'extrême droite, antisémite... Enfin bon on a tout entendu quoi et c'était totalement délirant et... les premiers... les connivences dont je parlais tout à l'heure ont fait que un certain nombre de journalistes ont publié des articles qui allaient complètement à l'encontre de ce que les journalistes qui faisaient vraiment de l'enquête publiaient. Alors c'est là qu'on a pu voir qu'il y avait des journalistes qui enquêtaient vraiment et d'autres qui n'enquêtaient pas. Le clivage là s'est... s'est révélé de façon extrêmement forte.» (entretien avec un membre du pool).

« Cresson ? Là ça a été un déchaînement hystérique tant, effectivement, de Cresson, son cabinet etc. que de la presse française. Je veux dire c'était hallucinant. Je me suis fait insulter par [suivent les noms des journalistes en cause] par cette vieille salle de presse. Ceux que j'appelle les vieux, les « cartes vermeil », moi je les surnomme comme ça, donc, euh, c'est extrêmement simple. Et par d'autres gens de la salle de presse qui ne comprenaient pas ce que je faisais. [...] eh oui donc dans cette salle de presse c'était absolument étonnant je veux dire de voir des journalistes prendre partie pour un commissaire et c'était sur le thème...on m'a sorti des trucs genre : “mais c'est l'anti-France”. Ah, à l'aide ! Parce que...c'est la connivence encore une fois : ça ne se fait pas de dénoncer et là véritablement se faire...je pense se faire prendre à partie de cette façon-là, des pressions que j'ai pu subir à ce moment-là – moi ça me gêne pas de vivre dans un univers où les gens vous crachent à la figure, honnêtement au contraire, ça me donne plus d'énergie pour agir –, mais c'est assez impressionnant et ça montre pourquoi aussi les gens renoncent souvent à penser mal. Parce que penser mal, c'est s'exposer à la haine de l'autre. Or, tout ça c'est un petit milieu comme je vous le disais au point de départ et donc il faut pas se faire mal voir. Vous voyez : c'est le danger des petits milieux. » (entretien avec un membre du pool)

Outre les tensions immédiatement visibles et palpables en salle de presse, les reprises par un certain nombre de correspondants, d'accusations émanant des cabinets de commissaires à l'encontre de membres du pool vont contribuer à les isoler, puis à provoquer leur réaction.

« C'était la guerre à ce moment-là. C'était une guerre totale. Parce que eux avaient décidé de protéger Cresson. C'était ça la réalité. La presse française avait pris fait et cause pour Edith Cresson. [...] Et moi je trouve ça assez dramatique. D'abord parce qu'ils étaient discrédités eux-mêmes et le problème c'est que vous avez une force de frappe comme ça contre vous... » (entretien avec un membre du pool).

Ce dont peine à rendre compte cette thématique de la connivence et de la défense d'Edith Cresson (du fait de sa proximité de certains correspondants français), c'est que ces journalistes avaient beaucoup plus à perdre dans cette crise qu'une commissaire française. Ce

qui s’y jouait, pour eux, c’est aussi une certaine façon d’être correspondant à Bruxelles, la leur, et ce qui était remis en cause c’était également ce qui faisait d’eux les meilleurs représentants du poste.

C’est notamment en donnant un écho aux accusations qui émanaient de l’entourage d’Edith Cresson à propos de certains membres du groupe qu’ils vont tenter de préserver leurs positions au sein du corps de presse ; positions que mettait à mal l’action du pool.

## ***2 – La mise en cause des membres du pool***

Edith Cresson et son entourage vont tenter de mettre fin aux publications d’articles par des voies judiciaires (plainte d’Edith Cresson contre Jean Quatremer et Didier Pavy), des droits de réponse mettant en doute la crédibilité de ces journalistes<sup>1</sup>, mais aussi en utilisant tous les relais nationaux dont ils pouvaient bénéficier.

Il semble, de plus, que la commissaire ait profité de relais<sup>2</sup> auprès de la rédaction du *Nouvel Observateur* dès avant que le premier article de Didier Pavy ne paraisse<sup>3</sup>. Début septembre, le journaliste du *Nouvel Observateur* reçoit, par l’intermédiaire de sa rédaction, le droit de réponse (avant qu’il ne soit publié dans *La Lanterne*) d’Edith Cresson à l’article de Jean Nicolas<sup>4</sup> ; droit de réponse qui précise : « *Je me réserve le droit de porter plainte par la voie judiciaire contre tous ceux qui sont à l’origine de ces ragots et contre tous ceux qui les relaient* ». Sans cette intervention directe de la rédaction, c’est le *Nouvel Observateur* et non

---

<sup>1</sup> Edith Cresson publiera un droit de réponse à la suite d’un article de Jean Quatremer puis intentera, sans succès, une action en justice contre le journaliste de *Libération* et son confrère du *Nouvel Observateur*.

<sup>2</sup> Comme l’explique Jean Quatremer dans le mémoire de Marie Cousin, cette « activation » des « réseaux » de la commissaire au sein de la presse française, eut également des conséquences sur l’attitude de sa propre rédaction car Laurent Joffrin venait de quitter le *Nouvel Observateur* pour *Libération* : « *Sur Cresson c’était un peu différent parce qu’elle a activé ses réseaux. Il faut dire que je n’ai pas fait dans le détail en montrant que beaucoup de ses amis avaient bénéficié d’emplois plus ou moins réels, que ce soit l’actuel patron d’Air France, Spinetta, ou l’ex-journaliste Elisabeth Schemla, une ancienne du Nouvel Obs. Le problème est que je touchais des gens réputés intouchables et que j’ai mis les pieds dans des intrigues très parisiennes. Ainsi, Schemla était fâchée avec Laurent Joffrin, qui venait de quitter le Nouvel Observateur pour revenir à Libération. Elle a immédiatement imaginé et fait savoir que Joffrin la poursuivait de sa haine ... Résultat, ma rédaction est devenue très méfiante : “mais tu es sûr de ton coup, tu as bien vérifié, ne te trompe pas” sous-entendu si tu te trompes, tu sautes. C’est le genre de chose qui ferait douter n’importe qui. Je peux vous dire que je relisais plusieurs fois mes papiers* » : Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l’Union européenne*, op. cit., pp. 106-107.

<sup>3</sup> Prévu pour le mois de septembre, il ne paraîtra pas.

<sup>4</sup> Ingrid Melander, *La démission de la Commission européenne, une affaire politico-médiatique*, op. cit., pp. 21-22. D’après Ingrid Melander, Edith Cresson aurait profité d’une interview avec Bernard Guetta, au début du mois de septembre, à propos d’un livre qu’elle publiait, pour faire passer ce droit de réponse.

*Libération* qui aurait publié le « scoop » concernant Edith Cresson et l'embauche de son ami dentiste.

« Et en fait Pavy, lui, n'avait pas pu écrire pour le *Nouvel Obs* cette histoire. Il avait été censuré par le *Nouvel Obs*. Si le *Nouvel Obs* ne l'avait pas censuré, c'est lui qui aurait sorti le scoop. Ça, il faut le dire. Grosse connerie du *Nouvel Obs*. Grosse, grosse connerie. Ça, ça prouve que la censure ça ne sert strictement à rien. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

Alors que le *Nouvel Observateur* avait fait paraître, le 29 octobre 1998, un article sur Edith Cresson et les largesses dont elle était soupçonnée d'avoir fait bénéficier ses proches, *Le Monde* (7 novembre 1998) révélait que Jean Daniel avait permis à Elisabeth Schemla, ancienne journaliste de l'hebdomadaire, de s'expliquer devant la conférence de rédaction de l'hebdomadaire. La société des rédacteurs s'en était alors offusquée, évoquant le « *profond malaise de la rédaction* » et indiquant que cette audition « *devait se dérouler selon des modalités très précises et en aucun cas se transformer en débat public sur un article et son auteur.* » Le texte précisait notamment qu'il n'était pas question de laisser paraître un rectificatif mais qu'un droit de réponse pouvait être accordé s'il était suivi d'un commentaire du journaliste. Pour autant, et alors qu'il fut sans doute le premier journaliste français à être mis au courant de ces informations, Didier Pavy ne publiera quasiment aucun article sur le sujet en raison de la prudence d'une rédaction qui concevait mal de s'en prendre à une ancienne Première Ministre socialiste.

Plus largement, la Commission, à travers sa porte-parole, et plus singulièrement Edith Cresson et son entourage vont tenter de décrédibiliser les journalistes du pool. Jean Nicolas fut ainsi accusé d'être lié aux milieux d'extrême-droite par Edith Cresson qui tenta de « retourner » des journalistes en les rencontrant personnellement (Martin Walker du *Guardian* et Hartwig Nathe de *Focus*) et en leur soumettant un dossier réalisé sur le journaliste. Outre les réactions publiées par Nathe dans *Focus*, l'Association de la presse internationale protesta également en parlant « *d'attaques* » et de « *tentatives d'intimidation* » à l'encontre des journalistes d'investigation.

Par ailleurs, Jean Quatremer annonce, le 16 décembre, que l'institution a fait passer à des « *journalistes amis* » des documents ternissant l'image d'un journaliste luxembourgeois (Jean Nicolas<sup>1</sup>). Le journaliste en profita pour contrer par avance les arguments opposés aux journalistes d'investigation : « *Sous entendu : qui nous dit que tous les journalistes travaillent*

---

<sup>1</sup> Il y est notamment accusé de collusion avec des groupes d'extrême-droite.

sur ces affaires n'ont pas, eux-mêmes, des choses à se reprocher ? Et, dans ce cas, que valent ces informations ? La Commission explique, à qui veut l'entendre, qu'elle serait l'objet d'un « complot d'extrême droite » ». Eléments qui firent l'objet d'au moins un article dans *Le Monde*...<sup>1</sup>

Deuxième accusation : Jean Nicolas a réalisé pour Perry-Lux, au mois de juillet 1998 (moment où il entre en contact avec Claude Perry et reçoit les premières informations), une étude des médias européens. Même si Jean Nicolas note<sup>2</sup> qu'il s'agissait d'un « travail fastidieux répertoriant les média des quinze pays composant la Communauté européenne (sic), très documenté et exclusivement administratif qui me permit d'entrer en relations avec Claude Perry et de gagner sa confiance », il existait bel et bien une relation commerciale entre le journaliste et sa source principale. Le 19 décembre 1998 en effet, une brève indique dans *Le Monde* que les investigations en cours de l'UCLAF « apportent peut-être un éclairage nouveau sur les affaires d'irrégularités et de détournements de fonds qui empoisonnent l'ambiance de l'institution bruxelloise depuis l'été. » Il s'agissait, en effet, de la découverte d'une facture adressée par Jean Nicolas au Groupe Perry portant sur une valeur de 44 344 F<sup>3</sup>. Précisant que Claude Perry n'avait pas réussi à contracter avec les services dirigés par Edith Cresson, le journal concluait : « Au plus haut niveau de la Commission, on ne semble pas douter que M. Perry a cherché, pour se rétablir, à engager contre elle une campagne d'intimidation et que le journaliste s'est prêté à l'opération. » D'après les témoignages des acteurs de la polémique, il semble que le plus « haut niveau de la Commission » renvoyait de fait à l'entourage immédiat d'Edith Cresson. Dix jours plus tard, le journal faisait paraître une lettre de Jean Nicolas (en rubrique correspondance et non « droit de réponse ») dans laquelle celui-ci expliquait la nature de son travail pour Claude Perry (une étude média) et terminait par une phrase en forme de message personnel : « Contrairement à d'autres journalistes qui effectuent des travaux pour la Commission, ce travail on ne peut plus légal et moralement irréprochable m'a permis de faire aboutir une investigation unanimement appréciée, sauf par la Commission. »<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> « Un 'complot allemand' ? », 20 janvier 1999.

<sup>2</sup> Jean Nicolas, *L'Europe des fraudes*, op. cit., p. 23.

<sup>3</sup> 6760,20 euros.

<sup>4</sup> Le 23 décembre, *Le Figaro*, pour sa part, allait rendre compte de ces attaques contre Jean Nicolas et refuser de reprendre à son compte ces accusations (« signe de l'ambiance délétère, les insinuations font leur apparition [suit un exposé des faits reprochés à J. Nicolas] Le sous-entendu est clair : avec un tel employeur, l'employé ne peut guère être crédible, et l'ancien Premier Ministre français est blanchi [...] La coïncidence est troublante. Mais il est difficile d'assimiler des indications effectivement déconcertantes à des preuves »).



Il n'est pas innocent que ce soit le membre du pool qui dispose du moins de légitimité au sein du corps de presse, mais aussi des institutions, qui ait été pris à partie. Comme le souligne Norbert Elias, ce sont toujours les membres les plus contestables des groupes dominés (et les membres les plus emblématiques du groupe dominant) qui sont tenus pour les représentants du groupe dans son ensemble : « *Un groupe établi tend à attribuer à son groupe d'outsiders dans son ensemble les "mauvaises" caractéristiques de la fraction la "pire" – de sa minorité anomique – de ce groupe. En revanche, l'image de soi du groupe établi tend à être modelée par sa fraction la plus "exemplaire", la plus nomique ou celle qui définit les normes, sur la minorité de ses "meilleurs" membres.* »<sup>1</sup>. Implicitement, les accusations portées à l'endroit de Jean Nicolas laissaient entendre que c'était la crédibilité de l'ensemble des membres du pool qui était en cause.

Pris à partie, les membres du pool vont réagir et contre-attaquer en profitant d'un certain nombre d'événements pour pointer les manquements à la « déontologie » observables au sein du groupe des correspondants.

## **B – L'importation de principes de légitimité nationaux dans le système local**

### ***1 – La dénonciation des pratiques locales dans les presses nationales***

Les articles que vont publier les journalistes appartenant au pool (Jean Quatremer et Martin Walker dans des pages ou des médias spécialisés sur les questions propres à leurs champs respectifs et Hartwig Nathe dans le bulletin interne de l'association de la presse internationale) constituent une réponse aux attaques dont ils étaient, ou se sentaient, victimes de la part d'un certain nombre de membres du corps de presse. Celles-ci s'étaient essentiellement concentrées sur Jean Nicolas parce qu'il était celui qui disposait du moins de ressources pertinentes et du moins de légitimité au sein du groupe professionnel des correspondants. En donnant un écho aux accusations émanant de la Commission à propos de Jean Nicolas, un certain nombre de journalistes vont donner aux membres du pool l'impression qu'ils souhaitent assimiler les pratiques, réputées douteuses, de Jean Nicolas à celles de ceux qui travaillent avec lui. Ce sont notamment des articles publiés dans *Le Monde* et *Les Echos* qui vont provoquer la réaction de Jean Quatremer. Cité dans le mémoire de

---

<sup>1</sup> Norbert Elias et John L. Scotson, *The Established and the Outsiders*, op.cit., p. xix.

Marie Cousin<sup>1</sup>, il ne cache d'ailleurs pas que ses articles sur les pratiques du corps de presse et des institutions constituaient des repréailles à l'égard des insinuations faites par un certain nombre de journalistes à l'encontre de Jean Nicolas et, partant, de tous les membres du pool.

« Il y a eu des papiers de Lemaître et de Docquier dans *les Echos* dans lequel ils disaient que Jean Nicolas avait été payé par le type qui avait des contrats avec la Commission pour se venger de Cresson. Ils avaient laissé entendre que tous les autres journalistes qui avaient écrit sur cette histoire avaient été payés aussi<sup>2</sup>. Quand j'ai lu ça... Le journal m'a appelé au moment de la parution du *Monde*, l'après-midi même, en me demandant de quoi il s'agissait et si j'avais "le fond de la culotte propre".

J'ai répondu que j'allais démontrer que cette histoire n'était pas vraie. Il a fallu que j'enquête. Puisqu'ils me cherchaient sur le thème de la moralité, on allait voir qui avait "le fond de la culotte le plus propre" parce que quand on "grimpe aux arbres", on a vraiment intérêt à avoir "le fond de la culotte propre". Je suis donc allé voir Lemaître et je lui ai dit que ce qu'il avait fait n'était pas correct et que j'allais démontrer que sur le thème des valeurs morales, je n'avais rien à me reprocher.

C'est là que j'ai sorti mon papier sur les journalistes achetés. C'était un grand papier. En fait une partie des journalistes français avaient été invités. C'était en novembre 98, je crois. En fait, la Commission a un budget communication et ils invitent régulièrement des journalistes tous frais payés. Donc, j'ai appris que la Commission organisait un voyage à Dakar, tous frais payés pour les journalistes, ce que nous on refuse à *Libé* ; vous savez qu'on a une charte interne spéciale pour ça. On paye tout. On y va parce qu'il n'y a pas de raison qu'on soit exclu des grands groupes ministériels mais on paye tout.

J'apprends que Philippe Lemaître avait demandé de bénéficier d'un billet pour sa femme en plus, etc... et puis, le coup des études payées à des journalistes. Toutes choses qu'on m'a proposées et que j'ai refusées. Parce qu'on m'en a proposé, ce à quoi je m'attendais un peu. Bref, le jour où ils s'envolaient pour Dakar, il y avait une pleine page de *Libé*. Imaginez-les installés dans l'avion en train d'ouvrir *Libé* et tombant sur cet article (rires).

La guerre a été déclenchée extrêmement violemment. Tout le milieu était entièrement gangrené, pourri ; les dîners en ville, les copains, les mariages entre journalistes et fonctionnaires qui grimpent dans la hiérarchie, les journalistes qui ne peuvent plus écrire ce qu'ils veulent parce que sinon ça met le conjoint en mauvaise position... Quand on est journaliste, on ne fréquente pas n'importe qui, c'est aussi simple que ça et en France, on oublie un peu trop souvent les liens coupables avec le monde politique. Ce jour-là, on est mort. On est ami avec personne dans ce métier.

Ils ne m'ont pas pardonné ce papier. Même à Paris. Parce que la complaisance est chose courante dans ce métier et qu'il ne faut pas la dénoncer. Certains le font comme Serge Halimi et les gens du *Monde Diplomatique*; moi, de manière un peu moins virulente... mais si vous crachez dans la soupe, ils n'aiment pas. Et je peux vous dire qu'à ce moment-là, j'arrivais dans la salle de presse et personne ne me parlait.

Et puis vous savez, Philippe est une personne éminemment sympathique, tout le monde l'adore. C'est un bon camarade et je l'ai vraiment brisé par rapport à sa rédaction et par rapport à ceux qui étaient clean. Ce n'est pas correct mais c'est un combat qui dépasse largement les sentiments

---

<sup>1</sup> Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses*, op. cit., pp. 82-83.

<sup>2</sup> Il s'agissait notamment de l'article du *Monde* du 19 décembre 1998 (cf. supra).

personnels et la personne de Philippe Lemaître. En toute innocence... il m'a dit qu'il ne s'était pas rendu compte que ça pouvait être interprété comme ça. »

Par ailleurs, les diverses actions entreprises par la Commission pour tenter de reprendre la main sur la communication de l'institution vont se retourner contre leurs initiateurs, mais aussi contre ceux dont ils pensaient pouvoir attendre le soutien. Le 27 janvier, « *un acte manqué formidable* »<sup>1</sup> fait tomber entre les mains d'un journaliste (qui s'empresse d'en avertir ses collègues) une note interne au service du porte-parole de la commission (rédigée par le porte-parole d'Edith Cresson) concernant les relations qu'il convient d'entretenir avec les journalistes. Aussitôt (30-31 janvier 1999), Jean Quatremer en fait état dans les pages « Médias » de *Libération* (« Bruxelles rêve de dicter l'info »). Les journalistes qualifiés « *d'investigation* » sont assimilés à des ennemis, par contraste avec les « *amis* » que compte encore la Commission au sein de la salle de presse.

### **La note du SPP**

*« Il n'est pas exact de dire que les journalistes ont changé en profondeur. Il existe certes une « prise en mains » de la salle de presse par des journalistes d'investigation. Mais il est faux de dire que nous n'avons plus d'amis. Au contraire : beaucoup de journalistes avouent leur perplexité devant ce qui arrive ; beaucoup désapprouvent - parfois ouvertement - l'outrance de leurs collègues. J'ai vu des journalistes interpeler ouvertement un de leurs collègues. C'est la raison pour laquelle, au lieu de développer une méfiance généralisée face à la presse, nous devons utiliser nos alliés potentiels pour rétablir un équilibre entre journalistes de fond et d'investigation »*<sup>2</sup>.

Cette note avait été produite à la suite d'une demande de la chef du service (Martine Reicherts) qui avait demandé à tous les porte-parole de mettre sur papier leur analyse de la situation et les mesures qu'ils préconisaient pour sortir de cette crise<sup>3</sup>. L'auteur, de cette note, Jimmy Jamar, porte-parole d'Edith Cresson, avait donc répondu à l'invitation de sa chef de service qui avait précisé qu'elle ne voulait pas de « langue de bois ». Une fois la note divulguée à la presse, il offrira sa démission à sa commissaire et à ses chefs de service qui la refuseront.

*« Je crois que la Commission s'est rendue compte ce jour-là qu'elle avait en face d'elle une salle de presse qui n'était pas tout à fait acquise à sa cause. Dans une note, restée célèbre puisqu'elle était sortie dans un journal, c'est vrai qu'un porte-parole parlait des "journalistes amis". C'est vrai que pendant longtemps, la Commission a eu le sentiment que les journalistes étaient là d'abord pour rendre compte de ce qu'elle faisait et non pas pour avoir une vision*

---

<sup>1</sup> Certains enquêtés laissèrent entendre que la diffusion de ce document interne à l'extérieur du service du porte-parole faisait partie d'une stratégie de déstabilisation d'Edith Cresson et de son porte-parole. S'il est impossible d'écarter cette possibilité, dans les documents que j'ai moi-même récoltés lors de mes séjours à Bruxelles se trouvait un document interne du même service, qui retraçait le synopsis d'une conférence de presse telle qu'elle avait été préparée le matin même (Cf. annexe 9). Dans la mesure où il y est fait référence à des faits qui pourraient être amenés en salle de presse lors des questions (notamment à propos de la commissaire Viviane Redding et un certain nombre d'accusations circulant sur elle et son mari au Luxembourg), il est lui-même relativement embarrassant.

<sup>2</sup> Document fourni par un journaliste (voir annexe 6)

<sup>3</sup> Entretien avec un porte-parole de la Commission Santer.

*critique de tout ce qu'elle faisait. Donc c'est vrai que tout d'un coup, il y a eu cette prise de conscience. Elle l'avait vu déjà un petit peu pendant la crise de la vache folle mais comme les choses en étaient un peu restées là, ça n'avait pas du tout eu le même effet. Et donc, c'est vrai que là, elle se rend compte aujourd'hui qu'elle a en face d'elle une salle de presse très, très nombreuse, avec des pays extrêmement différents. C'est vrai que les élargissements successifs amènent beaucoup de monde et beaucoup de nationalités en salle de presse et donc elle doit faire face à des demandes et des attitudes extrêmement variées et différentes. Donc, elle a... La Commission Santer a mis du temps, ça, à le comprendre. Elle s'y est prise un peu tard et finalement elle n'a pas pu vraiment gérer et changer ses méthodes de travail. Ils ont essayé de réfléchir mais c'était un peu trop tard.* » (entretien avec une journaliste, pigiste pour plusieurs médias).

Etant donnée la situation, il est recommandé de geler une partie de l'information qui pourrait, mise entre de mauvaises mains, se retourner contre l'institution. Jean Quatremer profite de l'article pour évoquer le milieu journalistique bruxellois, la connivence, les amitiés nouées avec des membres de la Commission. Evoquant le nombre grandissant de journalistes, Jean Quatremer parle de « *ce véritable déferlement [qui] a amené à Bruxelles des journalistes pour lesquels l'Union n'est pas un sujet de passion comme pour les "grands anciens" parfois présents depuis plus de trente ans, mais un objet d'observation [...] Les "amis" devenant moins nombreux, la Commission s'est retrouvée soumise au traitement habituellement réservé aux gouvernements nationaux [...] L'exécutif européen, faute de s'être préparé à cette mutation, hurle maladroitement au "complot anti-européen" et à la manipulation, menace de représailles les journalistes "ennemis", cherche à contrôler l'information. L'adaptation est toujours douloureuse* ». De son côté, *Le Figaro* a publié, dès le 28 janvier, un article sur le sujet (« Nouveau couac à la Commission européenne ») où le correspondant prenait position à son propos : « *Qu'il faille, comme le dit la note, "restaurer l'image de marque de l'institution" est certain. Mais que les considérations tactiques, évoquées dans un langage aussi cru, aient été mises sur papier illustre l'ambiance de forteresse assiégée qui règne* ». Pierre Bocev cite par ailleurs les réactions de Martine Reicherts (porte-parole de la Commission) à son sujet : « *Martine Reicherts a tenté de minimiser l'incident. La note "que je n'avais pas encore lue" au moment où l'affaire a éclaté, explique-t-elle, comporte des "réflexions personnelles" d'un membre de son service. Elle fait partie d'un "processus de brainstorming" et ne constitue "en aucun cas le reflet d'une orientation politique"* ».

Cette note allait donner des arguments au pool d'investigateurs pour stigmatiser les pratiques jusqu'alors en vigueur entre les journalistes et la Commission européenne. Outre les enquêtes qu'ils publiaient, ils vont profiter de cette période pour pointer les manquements à la déontologie d'un certain nombre de leurs confrères en dénonçant la « connivence » entre ceux-ci et l'institution communautaire (ce que la fameuse note avait déjà permis de mettre en

évidence) mais aussi en révélant les liens financiers les unissant. Le 6 février, Jean Quatremer reprend l'offensive à propos des relations ambiguës entre certains journalistes accrédités et la commission en mettant en évidence les « voyages toute presse payée ». Ainsi, le jour de la parution de l'article, 34 journalistes accrédités suivaient une réunion entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique signataires des accords de Lomé. Le vol était payé et les journalistes disposaient également d'une enveloppe de 551 F<sup>1</sup> par jour pour subvenir à leurs besoins. Le Parlement, précisait le journaliste, aurait des pratiques similaires en invitant des journalistes dans des pays lointains « *généralement dotés de plages de rêve* ». Les pays présidant l'Union et ceux qui sont candidats à l'adhésion feraient d'ailleurs de même. Ces anecdotes étaient alors l'occasion pour Jean Quatremer de mettre en scène sa propre vertu et celle de son journal, présenté comme le seul, avec Reuters et les journaux américains, à refuser ces cadeaux et de s'interroger ingénument : « *est-il sain que les journalistes bénéficient ainsi de largesses d'institutions qu'ils sont censés pouvoir librement critiquer ?* ». Au-delà de ces voyages, ce sont des pratiques encore plus douteuses (où les journalistes contractent avec les institutions pour réaliser des études ou réalisent des « ménages » pour leur compte) qui étaient évoqués.

Comme l'explique ce journaliste, l'invitation de journalistes à l'étranger est une pratique courante et admise et ne constitue pas un acte de corruption. Cependant, tout en revenant sur le cas précis évoqué par Jean Quatremer dans son article, et en expliquant les raisons pour lesquelles son média a accepté de se voir payer le trajet, il évoque aussi des faits similaires où le bien-fondé de l'invitation semble plus problématique.

« Alors, finalement, cette note qui a été c'est vrai... qui a déclenché l'ire de tout le monde a été que : ils avaient des amis, qu'il fallait exploiter les amis. Ça a provoqué également des articles vengeurs sur les gens qui acceptaient d'être invités, entre guillemets, par la Commission. Alors l'histoire des invitations, faut être clair. Les invitations : y a invitation et invitation. Par exemple nous X [nom du média], on nous a payé le trajet pour la réunion UE/ACP à Dakar. Je veux dire si on n'avait pas été... si on n'avait pas payé le trajet, notre correspondant là-bas aurait fait dix lignes dessus. Maintenant, il y a d'autres invitations. Y a des invitations au fond qui sont des voyages où y a plus de tourisme que de boulot. Ça il faut voir hein. C'est chaque journal qui voit lui-même. La présidence finlandaise invite maintenant 50 journalistes, ils y vont ces 50 journalistes. Donc c'est pas pour ça qu'après tout le monde va écrire « la Finlande : tout le monde il est beau tout le monde il est gentil ». (journaliste, agence de presse internationale)

---

<sup>1</sup> 84 euros.

Ces articles, publiés dans les pages consacrées à l'actualité des médias, constituent en quelque sorte un appel aux mécanismes de régulation du champ journalistique national dans une situation où les journalistes d'investigation se trouvaient pris à partie, à Bruxelles, par certains de leurs collègues. Dans un même ordre d'idée, Martin Walker (*Guardian*) publiera, dans *Index on Censorship*<sup>1</sup> (« Brussels spouts », n°5, septembre 1998), un article sur les sources communautaires où il évoquait aussi les problèmes rencontrés par ses collègues de *Focus*.

« Par comparaison, lorsque je suis arrivé à Bruxelles en provenance de Washington en 1997, j'ai pensé un moment que j'étais de nouveau dans le Moscou de l'époque soviétique. Il y avait un centre de presse au sous-sol de l'immeuble de la Commission avec des installations de traduction et un petit bar adjacent où tous les bavardages prenaient place après le briefing de midi quotidien.

Il y avait une salle de travail, des toilettes propres et des piles de communiqués de presse fournis quotidiennement par le service de presse de la Commission européenne. Tous les mercredi, lorsque les 20 commissaires tenaient leur rencontre hebdomadaire – et chacun (chacune) dispose de son propre porte-parole avec un porte-feuille à gérer – ils fournissaient même gratuitement du café au bar et les sandwiches coûtaient environ le tiers du prix que vous auriez payé à l'extérieur.

De l'autre côté de la route, dans l'immeuble du Conseil des Ministres, ou en bas de la rue, dans le splendide nouveau centre bruxellois du Parlement européen, on trouvait exactement les mêmes conférences de presse, porte-parole, bars, salles de réunions, téléphones et tout le confort matériel. Lors des premiers jours, cela ressemblait au paradis journalistique après l'enfer de la Maison Blanche. Mais lorsqu'on lit les documents des porte-parole et qu'on assiste aux briefings quotidiens de la Commission, et à chacune des 15 conférences de presse nationales après chaque réunion du Conseil, une nouvelle règle du journalisme international commence à s'imposer : plus le confort est grand, moins ils ont de choses à dire. Mieux ils vous traitent, plus ils ont de choses à cacher. [...]

Il s'agit ainsi d'une ville où l'habituel équilibre des pouvoirs entre dirigeants et dirigés dans une démocratie ne tient pas. Mes collègues du magazine *Focus* sont bien placés pour savoir les dangers du journalisme d'investigation au sein d'une bureaucratie élitaires telle que celle de la Commission qui ne considère pas qu'on puisse la questionner et se police elle-même. La situation est encore aggravée par les 15 gouvernements nationaux qui ne voient pas le Conseil comme une institution européenne car, compte tenu de la faiblesse délibérée du Parlement, il n'y a pas de réel lieu d'expression de l'opinion européenne pour le tenir sous son contrôle. Essentiellement préoccupés par l'audience nationale de retour chez eux, ils offrent, de manière compréhensible, un répertoire nationaliste qui va de l'intérêt égoïste le plus brut au chauvinisme. »

---

<sup>1</sup> Publication spécialisée sur les problèmes de démocratie dans l'information. Ce même numéro abritait d'ailleurs six pages barrées d'un « *censored* » en lieu et place d'un article sur les problèmes de fraudes au sein de la Commission qu'une poursuite judiciaire empêchait au journal de publier (alors même qu'il est soutenu financièrement par la Commission européenne).

En dénonçant les pratiques de leurs collègues et des institutions dans une rubrique ou un journal dont on peut imaginer qu'ils sont très lus par les journalistes nationaux, ces correspondants mettaient en cause l'ensemble du système de production de l'information communautaire. La dénonciation de la « connivence » et l'appel au « professionnalisme » constituaient, en effet, une manière, pour ces journalistes isolés dans leur lieu d'exercice, de rechercher, auprès des collègues nationaux, le soutien et la ratification de leur propre pratique comme étant la seule acceptable et souhaitable. Ils allaient donc chercher auprès du champ journalistique national une légitimation de leurs propres méthodes et projet journalistique mais aussi les gratifications (celles qui accompagnent la reconnaissance par les pairs du statut de « journaliste d'investigation ») dont ils ne bénéficiaient pas localement.

Faire appel au « professionnalisme » des collègues nationaux, c'est-à-dire mobiliser à distance des soutiens, tacites, qui manquent localement, n'est pas sans risque. En effet, s'ils ne peuvent publiquement dénoncer qu'un collègue « *crache dans la soupe* » en « *balançant ses petits camarades* » sous peine de sembler contredire ce qui fonde leur légitimité (« indépendance » des pouvoirs, « indépendance » économique, « indépendance » intellectuelle, etc.), les pairs peuvent, à l'intérieur de la profession, critiquer l'attitude de ceux qui en appellent à la « déontologie »<sup>1</sup>.

« Quand vous balancez un truc pareil, ça fait un mal de chien. Le gain [...] en termes de notoriété, c'est moins 50, c'est le mec qui crache dans la soupe, c'est le mec qui balance ses petits camarades. Enquêter sur les milieux journalistiques, il n'y a rien de pire. [...] Taper sur ses petits camarades, c'est dramatique. Vous apparaissez comme un type irresponsable et incontrôlable et donc ça ça vous... d'un point de vue carrière c'est très mauvais. » (entretien avec un membre du pool).

Parallèlement à ces entreprises de légitimation, les membres du pool vont également défendre leur conception du poste en interne. La tribune publiée par Hartwig Nathe (lui-même membre du pool) dans le journal de l'association qui défend les intérêts des correspondants (Association de la Presse internationale, API) est, à cet égard, éloquente<sup>2</sup>. Sorte de message adressé à l'ensemble du corps de presse, elle constitue une tentative de légitimer, en interne, c'est-à-dire aux yeux des collègues les plus immédiats, le travail du groupe :

---

<sup>1</sup> Ce qui constitue une forme d'infraction aux règles non-écrites du métier (« ne pas critiquer ses confrères »).

<sup>2</sup> Voir l'annexe 11 pour l'intégralité du texte d'Hartwig Nathe et un aperçu des positions défendues par l'API.

« Jusqu'au début des années 1990, le journalisme d'investigation était une espèce inconnue à Bruxelles. La majeure partie du corps de presse, moi y compris, se voyait comme combattant du même côté que la Commission pour construire notre Europe commune [...]. Il y a quelques années, des journalistes, à qui les responsables éditoriaux ont donné du temps et de l'argent, commencèrent à creuser plus profond et à regarder au-delà des conférences de presse quotidiennes, des déclarations et des briefings dits de "background." Loin du journalisme dominant, une nouvelle vérité a commencé à voir le jour »<sup>1</sup>.

La parution de cet article, dans un bulletin lu par une grande partie de la communauté journalistique à Bruxelles, permettait de faire appel au professionnalisme des confrères. L'API, qui prendra publiquement la défense des journalistes mis en cause par la Commission, permettra également, toujours au nom du professionnalisme, de se prévaloir du soutien de l'instance de défense des intérêts professionnels.

## ***2- La remise en cause des positions de pouvoir au sein du corps de presse***

Les nombreux changements intervenus, à la fois au sein du corps de presse mais aussi dans le système institutionnel et politique de l'Union européenne, ont modifié et altéré la capacité des membres les plus anciens du groupe à maintenir leur pouvoir de définition de la forme légitime d'exercice du métier de journaliste à Bruxelles. Cependant, cette donne modifiée n'est apparue qu'à l'occasion d'une crise qui portait à la fois sur le système institutionnel et politique et, en interne, sur le corps de presse lui-même<sup>2</sup>. Les articles publiés pour défendre, tout à la fois, leur position au sein du corps de presse et la Commission européenne accusée constituent, en quelque sorte, l'une des dernières expressions du pouvoir qu'exerçaient ces vétérans du groupe. Même conscients des changements intervenus – conscience qui apparaît particulièrement dans la référence récurrente à un « âge d'or » de l'exercice de leur métier –, ils actionnèrent des mécanismes visant à défendre leurs positions.

---

<sup>1</sup> Hartwig Nathe, « Brussels needs its muck-rakers », *La lettre de l'API*, 2, 1999. C'est nous qui traduisons. L'expression *muck-rakers* est née aux Etats-Unis pour désigner les journalistes d'investigation.

<sup>2</sup> Processus qu'avait déjà mis en évidence Norbert Elias : « *Un groupe peut effectivement stigmatiser un autre groupe seulement aussi longtemps qu'il est bien établi dans ses positions de pouvoir d'où le groupe stigmatisé est exclu. Aussi longtemps que c'est le cas, on peut faire en sorte que le stigmate de la disgrâce collective demeure [...] En conséquence, le pouvoir de stigmatiser diminue et peut même se retourner contre soi lorsque le groupe n'est plus capable de maintenir sa monopolisation des principales ressources de pouvoir disponibles dans la société et d'exclure les autres groupes interdépendants – les anciens outsiders – de la participation à ces ressources. Aussitôt que les disparités de pouvoir ou, en d'autres termes, l'inégalité dans l'équilibre des forces, diminue, l'ancien groupe d'outsiders tend, pour sa part, à riposter.* » : Norbert Elias et John L. Scotson, *The Established and the Outsiders*, op.cit., pp. xx-xxi.



Cependant, dans ce contexte particulier où étaient remis en cause à la fois l'organisation des pouvoirs au sein du système politique européen – organisation qu'ils ratifiaient et sur laquelle reposaient leurs propres ressources – et la manière dont les correspondants les plus anciens ont exercé leur métier pendant trente ans, leur attitude apparut largement décalée au sein du corps de presse, dépassée ou hors-sujet par rapport au nouveau contexte dans lequel elle s'exprimait. L'échelle du scandale, sa diffusion dans de nombreux pays et les mécanismes de reprise, dont bénéficièrent les membres du pool de la part des titres les plus influents à Bruxelles, rendirent caduques les accusations – par référence aux canons professionnels ordinaires – à l'encontre de son membre le plus vulnérable (Jean Nicolas). Dans le même temps, les motifs traditionnels de déqualification de la nature scandaleuse des faits rapportés – au premier chef desquels, l'acharnement de la presse eurosceptique – ne pouvaient être invoqués puisque seul le *Sunday Times* appartient à cette catégorie.

On assistait donc à un jeu de définitions croisées, qui passe avant tout par la dénonciation des pratiques des autres, de ce que doit être un journaliste correspondant auprès de l'Union européenne ; tractations où se joue la définition légitime du poste de correspondant et des pratiques qui lui sont attachées. Les journalistes d'institution refusent à leurs collègues appartenant au pool leur statut de « journaliste d'investigation » en soulignant que leur travail d'enquêteur est très limité et qu'ils sont essentiellement les destinataires de fuites. À l'inverse, les journalistes d'investigation dénoncent chez leurs aînés leur trop grande proximité avec la haute fonction publique communautaire, leur approche trop peu distanciée d'une actualité dont ils les accusent d'être partie prenante. En requalifiant leur couverture experte de l'Union en relation « chiante », « trop technique » des aspects les moins passionnants de la politique européenne et où l'essentiel du travail du correspondant se bornerait à recopier les communiqués de la Commission européenne, ils dévaluent la pratique des journalistes d'institution en faisant appel à la définition légitime et dominante du travail de journaliste telle qu'elle prévaut au sein de la profession<sup>1</sup>. Ainsi, ce journaliste français qui, interrogé sur sa propre pratique, refuse à ceux qui ne conçoivent pas de mener des enquêtes journalistiques, la qualité même de journaliste :

---

<sup>1</sup> « Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de lutter contre ceux qui font du journalisme en "amateurs" mais de contester certains professionnels [...] qui sont censés menacer l'honneur de la profession. [...] Les promoteurs du journalisme d'enquête défendent une conception plus professionnelle et plus autonome du métier, c'est-à-dire, au moins à leurs yeux, plus subversive et plus morale. Le fait d'accoler au mot journalisme non plus un secteur d'activités (politique, scientifique, judiciaire, etc.) ou bien même un média (radio, télévision, presse écrite), mais une méthode de travail en témoigne. » : Dominique Marchetti, « Le journalisme d'investigation : genèse et consécration d'une spécialité journalistique » in Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud (dir.), *Juger la politique*, Presses Universitaires de Rennes, 2002, pp. 167-191, p. 187.

« Des enquêtes d'investigation c'est un pléonasme (rires). Tout journaliste est censé faire des enquêtes. C'est je veux dire... c'est... je sais pas ce que c'est le métier de journ... quelqu'un qui exercera le métier de journaliste et qui fera pas d'enquêtes, pour moi ce n'est pas un journaliste. C'est comme si c'était un plombier qui réparerait jamais les fuites d'eau quoi (rires).[...] Mais, mais si vous voulez, pour moi, la notion d'investigation... dire, parler de journalisme d'investigation, je crois que tous les journalistes font de l'investigation. Ou alors ça veut dire qu'il y a deux catégories de journalistes, il y a ceux qui en font et ceux qui n'en font pas et à ce moment-là, ceux qui n'en font pas ne sont pas des journalistes.

### **Et est-ce qu'il y en a à Bruxelles qui ne sont pas des journalistes ?**

J'ai bien peur que oui. Mais je ne dis pas ça avec le... le désir de faire partie d'une élite. Je dis ça parce que ça me navre de voir qu'il y a une certaine partie de la population de journalistes en poste à Bruxelles qui, à mon sens, ne fait pas suffisamment d'enquêtes, et reproduit un peu trop fidèlement l'information telle qu'elle émane des institutions.» (entretien avec un membre du pool).

Ce sont en fait deux types de compétences ou de ressources qui sont mis en avant. Les journalistes les plus anciens fondent leur légitimité sur un capital relationnel d'une exceptionnelle richesse mais qui suppose une très longue présence à Bruxelles. Les membres du pool, au contraire, mettent en avant leur « professionnalisme », leurs propriétés plus proprement journalistiques, qu'ils ont accumulées au niveau national et souhaitent réinvestir à Bruxelles. Ces journalistes, malgré des profils et des logiques de travail différents, ont en effet en commun cette redéfinition du poste à Bruxelles, ce rejet des contraintes liées à la tradition du poste. Cette nouvelle définition de ce que devrait être le travail de journaliste à Bruxelles, en rencontrant leurs propres aspirations, va devenir, à l'occasion de ces affaires, un mode de justification et de légitimation de leur pratique et le principe de la solidarité entre membres du pool (sentiment d'être dans « son bon droit » qui n'est jamais aussi effectif en matière de journalisme d'investigation que durant les périodes de crise ; hors ces périodes, il peut en effet être reproché à certains d'entre eux de n'être pas performants, de manquer de capacité d'analyse, de ne pas avoir accès aux sources de haut niveau, etc.). Ces journalistes étaient donc en position de force vis-à-vis de leurs collègues à Bruxelles, qui ne pouvaient guère justifier leur attentisme et se trouvèrent montrés du doigt. Ils profitèrent ainsi de cette crise pour mettre à mal la légitimité d'un journalisme expert en rendant public que sa contrepartie est une « connivence » injustifiable au regard des canons éthiques de la profession<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Si la situation qu'analysent Norbert Elias et John L. Scotson est caractérisée par une inertie à court terme, Elias indique que la dynamique des relations entre groupes peut changer et que l'attraction qu'exerce celui des « established » peut diminuer lorsque « l'estime de soi gratifiante, la croyance dans le charisme spécial du

La rédaction du *Monde* se montra particulièrement mal à l'aise dans cette affaire où le journal n'apparut pas en pointe. Compte tenu du renouveau de la ligne rédactionnelle imposée par la nouvelle équipe de direction au milieu des années 90<sup>1</sup>, la couverture institutionnelle du correspondant du journal en poste depuis plus de 35 ans, si elle s'avérait particulièrement conforme à la tradition du *Monde* jusqu'à ces changements, constituait, en 1998, une « anomalie ».

En effet, la synonymie établie par les membres français du pool entre « journalisme » et « journalisme d'investigation » est très semblable à la conception du métier que défend Edwy Plenel (directeur de la rédaction du *Monde*) dans chacun de ses livres :

« Nous ne pouvons plus faire comme s'il suffisait de prendre le monde tel qu'il s'offre à nous : pour le rendre intelligible, il nous faut aussi visiter son arrière-cour, ses cuisines et ses coulisses, ses ombres et ses recoins. [...] Le journalisme est face à ce défi. S'il y renonce, il sera emporté, si ce n'est déjà fait, dans le discrédit qui ébranle sournoisement les pouvoirs. S'il l'assume, il entre en conflit avec les règles établies de protection des secrets – des institutions, des individus, des réputations, etc. »<sup>2</sup>.

D'ailleurs, Edwy Plenel voit dans les « affaires » le symbole d'un journalisme qui refuserait de se laisser dominer par la communication et les pouvoirs. Elles « *disent ce que les pouvoirs cachent ou ne veulent pas voir. En bousculant et dérangeant, elles contraignent à la réflexion citoyenne, nourrissent le débat public, suggèrent des remises en cause. En interpellant ceux qui nous gouvernent ou nous dirigent, elles obligent à sortir du cadre imposé par le règne de la communication où les pouvoirs maîtrisent questions et réponses, informations et commentaires* »<sup>3</sup>. La presse française, « *envahie par un journalisme de compte rendu, d'entretien et de commentaire, d'interview et de glose* »,<sup>4</sup> ne trouverait donc son salut que dans l'« investigation ». D'où, aussi, une redéfinition, des « devoirs » du journaliste : « *Notre fonction première n'est pas de rassurer les esprits et d'apaiser les consciences mais au contraire d'éveiller et de stimuler* »<sup>5</sup>.

---

*groupe anciennement puissant s'évanouit en même temps que leur grande supériorité de pouvoir s'amenuise.* » : Norbert Elias et John L. Scotson, *The Established and the Outsiders*, *op.cit.*, p. xlv.

<sup>1</sup> Patrick Champagne, « Le médiateur entre deux *Monde* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132, 2000, pp. 8-29.

<sup>2</sup> Edwy Plenel, *Un temps de chien*, Stock, 1994, p. 157.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 86.

On comprend mieux alors la distance qui séparait le correspondant du *Monde* de celui qui dirige sa rédaction. Ce n'est pourtant qu'à la faveur de cette crise que celle-ci apparut criante alors que le principal concurrent (*Libération*) multipliait les « coups » et les « scoops » et écornait au passage les « grands anciens » du corps de presse. Le caractère peu stratégique de l'information communautaire dans la lutte entre ces deux quotidiens a contribué à faire passer inaperçu le décalage existant entre le correspondant du *Monde* à Bruxelles – un représentant de « l'ancien *Monde* » si l'on veut<sup>1</sup> – et la nouvelle ligne éditoriale. Alors que le correspondant de *Libération* se positionnait sur le terrain des enquêtes et des révélations – c'est-à-dire celui où *Le Monde* entend lui-même s'affirmer comme la référence –, le refus, par le correspondant, de prendre une part active à ces révélations, symbolisé par le premier article publié par le quotidien sur les affaires – papier paru non signé car ré-écrit depuis Paris – mettait en évidence ce hiatus. Le refus du correspondant du *Monde* (et de bien d'autres correspondants d'ailleurs) ne tient pas tant – comme le donnerait à croire les explications internes en termes de « connivence » - aux amitiés nouées par le journaliste avec certains des membres de la Commission qu'au modèle d'excellence professionnelle auquel il se réfère et qu'il incarne aux yeux de nombre de ses collègues. Publier des révélations sur les cas de fraudes et de mauvaise gestion au sein de la Commission serait en effet apparu au journaliste comme une erreur - et presque une faute - tant il considère qu'il ne s'agissait pas là de son travail et que les faits incriminés lui semblaient bénins. Pour ses collègues, il se serait agi d'une « erreur de casting » au regard de ce qu'incarne et représente, au sein du corps de presse, ce journaliste. Sa participation aux révélations n'était en effet pas « pensable » à la fois pour lui-même mais aussi pour ceux qu'il côtoie tous les jours.

La retraite de Philippe Lemaître, intervenue à l'été 2001, a permis au *Monde* de résoudre ce décalage. Depuis, le journal a ouvert à Bruxelles un véritable bureau et créé en janvier 2002 une page consacrée à l'Union européenne, signe que le journal entend désormais concurrencer *Libération* sur le terrain de la définition de l'actualité européenne.

Au terme de ces événements, alors que le service du porte-parole avait semblé perdre toute maîtrise sur une salle de presse elle-même profondément malmenée, les adaptations et les ajustements semblaient inévitables aux acteurs. Le nouveau Président de la Commission prit acte de la perte de maîtrise de la Commission et tenta, sans grand succès, de mettre en place des stratégies et des procédures visant à assurer la cohérence du message de l'institution

---

<sup>1</sup> Expression empruntée à Patrick Champagne : Patrick Champagne, « Le médiateur entre deux *Monde* », art. cit.

et à empêcher que les intérêts individuels des commissaires ne l'emportent sur celui de la Commission. Ces réformes sont révélatrices de l'importance de la « collégialité » comme outil de régulation des rapports de force internes à la Commission et comme discours justificateur en direction des autres acteurs ou institutions. En retour, l'échec de cette réforme est significatif, une nouvelle fois, des contradictions d'une institution qui, faute de légitimité politique, ne peut guère s'abstraire de logiques qui, lorsqu'elle souhaite mettre en avant un « message politique » quotidien, la cantonnent à un registre extrêmement désincarné et vague et, pour les correspondants, « sans intérêt ». En même temps, l'échec relatif de ces réformes est significatif de l'inertie propre à un groupe aux pratiques fortement institutionnalisées.

### ***SECTION 3 – LA TENTATIVE DE RÉFORME DES RELATIONS DE LA COMMISSION AVEC LA PRESSE***

La démission de la commission Santer et son attribution, à tort ou à raison, aux « campagnes de presse » vont remettre en cause la stabilité et le caractère rituel de la communication de la Commission. La croyance dans le pouvoir de la presse et la conviction que celle-ci est à l'origine du départ précipité de son prédécesseur ont sans doute fait germer dans l'esprit de Romano Prodi l'idée que les rapports entretenus entre la Commission et la presse devaient changer. C'est également au nom de la « transparence », notion particulièrement vague<sup>1</sup> mais ayant des effets d'affichage politique importants, que le nouveau président va entreprendre une réforme de la stratégie d'information et de communication de son institution. Dans son discours du 14 septembre 1999 devant le Parlement européen, Romano Prodi déclarait ainsi : « *La Commission entend devenir plus ouverte. Le moment de la transparence est venu ! Je veux que l'Europe ne se fasse plus derrière des portes closes et qu'elle soit exposée aux regards du public. Je veux que les gens puissent regarder par-dessus mon épaule et vérifier que la Commission s'occupe des questions qui les préoccupent le plus. J'entends poursuivre comme j'ai commencé. Chaque fois que ce sera possible, la nouvelle Commission s'efforcera d'égaliser les meilleures pratiques européennes.[...] Et la nouvelle Commission fera des efforts beaucoup plus grands pour communiquer correctement avec les citoyens de l'Europe, en leur donnant libre accès à*

---

<sup>1</sup> Andy Smith, « Une information sans effets ? Un exemple de l'agenda des commissaires européens », *Communication à la table ronde « Les effets d'information »*, Congrès de l'AFSP, Rennes, 28 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 1999.

*l'information. La santé démocratique et l'obligation de rendre compte de l'Union européenne exigent en effet la transparence ».*

On ne s'attardera pas sur la refonte du service du porte-parole désormais dénommé « service de presse et de communication », on retiendra surtout ce qui eut trait au rendez-vous de midi et aux modalités du renouvellement total du service. Cette réforme fut en effet l'occasion d'une crise entre le nouveau service et un certain nombre de journalistes, au nombre desquels les français furent les plus actifs, tandis que les anglo-saxons, plus habitués au système du lobby<sup>1</sup> et plus critiques à l'égard de la « culture du off », restèrent particulièrement discrets. Elle est à ce titre révélatrice des attentes, distinctes, des journalistes, et donc des relations qu'ils entretiennent, et comptaient continuer à entretenir, avec cette institution.

Au point de vue formel, le dispositif scénique fut modifié. À la place de la traditionnelle table, derrière laquelle s'installaient les porte-parole, furent installés deux pupitres<sup>2</sup> : l'un étant réservé au porte-parole ou, en son absence, à son assistant ; l'autre étant destiné aux porte-parole chargés de répondre à des questions de la salle ou de communiquer sur un point précis. Si cette modification de la mise en scène peut sembler anecdotique, elle constitua le symptôme le plus apparent pour les journalistes du tournant « anglo-saxon »<sup>3</sup> du nouveau service : « *ils se croient à Washington* » a-t-on ainsi pu entendre. D'ailleurs, la Commission n'avait-elle pas demandé conseil au bureau de la BBC à Bruxelles, mais aussi à Allastair Campbell, le « *spin-doctor* » attitré de Tony Blair ? Tous ces signes concordaient, selon les Français, et permettaient d'affirmer que le Président Prodi et son porte-parole donnaient dans l'anglophilie. Cette accusation fut d'autant plus forte qu'elle était, on le verra, renforcée par la discrétion des correspondants britanniques lorsque le corps de presse, à travers son association, allait se mobiliser contre la réforme.

En révisant ses pratiques de communication, le nouveau service du porte-parole va chercher à rationaliser et à professionnaliser son rapport avec le corps de presse. Partant du

---

<sup>1</sup> Sur ce sujet : Nicholas Jones, *Soundbites and spindoctors*, Cassell, 1995, Jeremy Tunstall, *The Westminster Lobby Correspondents. A sociological study of national political journalism*, Routledge et Kegan Paul, 1970, Franck Esser, Carsten Reinemann et David Fan, « Spin Doctoring in British and German Election Campaigns », *European Journal of Communication*, juin 2000, pp. 209-239 et Dennis Kavanagh, « Les politiciens face aux médias », *Pouvoirs*, n°93, 2000, pp. 161-175.

<sup>2</sup> Un journaliste allait d'ailleurs évoquer ironiquement la disparition de la table : « *j'ai bien noté que le nombre de porte-parole a augmenté, j'ai pris note de vos déclarations sur le on et le off, est-ce que ça préfigure le retour de la table ?* ». Réponse de Ricardo Levi dans un sourire : « *non, on est attaché aux pupitres* » ([notes du 6 décembre 1999]).

<sup>3</sup> Sur la question plus générale de l'« anglo-saxonnisation » de l'UE : Anand Menon, « Triomphant malgré lui ? Le Royaume-Uni et l'émergence d'une Europe anglo-saxonne », *Pouvoirs*, n°93, 2000, pp. 177-193.

constat que l'ancienne formule reposant sur la confiance mutuelle et la proximité sociale et intellectuelle était devenue obsolète, Ricardo Levi (chef du service de presse et de communication) et son équipe tentèrent de maîtriser et de canaliser la communication de la Commission européenne. Cette réforme toucha en particulier le *midday briefing* dont la teneur et le statut furent modifiés.

## **A - La reprise en main du Service du porte-parole**

La première réforme que va introduire la nouvelle équipe concerne le recrutement des nouveaux porte-parole. En effet, l'ensemble de l'ancienne équipe fut remercié (même si quelques-uns gagneront finalement le nouveau service) sans même que des « points de chute » ne leur soient trouvés<sup>1</sup>. Les anciens porte-parole furent groupés dans un immeuble, charge à eux de se trouver une nouvelle fonction<sup>2</sup>.

« C'était très dur pour tout le monde je veux dire. La première mesure prise et même avant le... l'entrée en fonction du nouveau service a été de dire "tout le monde à la porte". Donc on n'en a repris aucun. Ce qui à mon avis était une grande erreur parce que je ne pense pas que les relations...au contraire je dirais... quand je vois les journalistes en rue ou que je parle avec eux, il y a une certaine (rire) nostalgie de l'équipe précédente. Attendez cette manière de dire... c'est quoi comme manipulation aussi de dire "on prend plus de journalistes ou on prend plus... on prend que des fonctionnaires et on va imposer aux commissaires leur porte-parole". Qu'est-ce que ça veut dire ça ? C'est aberrant enfin je veux dire. C'est complètement ridicule. Et les journalistes se sentent très mal à l'aise avec la situation actuelle. Parce que, là, y a clairement un contrôle de l'information. Peut-être que nous on parlait à tort et à travers, qu'on disait n'importe quoi mais en tout cas, l'information circulait. Je veux dire il y avait jamais... on a parlé je veux dire. C'était très ouvert. Maintenant c'est quand même beaucoup plus dirigé et je pense que c'était extrêmement dur de s'en prendre à nous. Alors qu'on a essayé simplement les uns et les autres, dans des conditions extrêmement difficiles, de faire notre boulot, malgré tout. Et depuis trois mois, vous avez ici une dizaine de porte-parole, tous des professionnels hein, des bons et des moins bons mais qui sont à ne strictement rien faire. On a strictement rien à faire et c'est un peu dur mais c'est un peu ça la vie aussi je veux dire. Vous faites des expériences un peu différentes. On ne se sent pas.... En ce qui me concerne disons... la fin de la période a été très difficile aussi. Parce que pour chercher un emploi ça a été difficile. » (entretien avec un ancien porte-parole)

---

<sup>1</sup> Ce qui choquait de nombreux journalistes à l'époque.

<sup>2</sup> Certains entretiens avec des porte-parole de la Commission Santer eurent lieu durant cette période étrange où l'on pouvait trouver la plupart des membres de l'équipe, désœuvrés et désespérant de se trouver un nouveau poste.

Plusieurs réformes du service du porte-parole furent ensuite envisagées. Toutes avaient pour but de s'assurer de la loyauté des nouveaux porte-parole à l'égard de l'institution et non des commissaires dont ils allaient dépendre. La première idée, qui ne put être mise en place, était ainsi de ne plus mettre automatiquement un porte-parole à la disposition des commissaires. Des regroupements thématiques seraient effectués et une équipe « resserrée » officierait. Ainsi, en mettant un terme à la logique d'un « porte-parole par commissaire » et en distendant les liens personnels qu'implique nécessairement la spécialisation sur le domaine de compétence d'un membre du collège, le SPP redeviendrait un service de la Commission et non plus un groupe de membres officieux des cabinets des commissaires.

« Donc c'est vrai que là une des priorités de Prodi, là en arrivant, était vraiment la gestion de la salle de presse. Sachant que ça reste très difficile parce que [...] l'idée de Prodi était de resserrer l'équipe. Donc de ne plus avoir, comme c'était le cas jusqu'à présent, un porte-parole par commissaire, qui était souvent le porte-parole du commissaire plutôt qu'un porte-parole de l'institution. Et d'avoir en fait une équipe réduite de porte-parole amenés à travailler sur plusieurs dossiers. Et, en fait, il a dû faire marche arrière là-dessus [...] C'est vrai qu'il a essayé de réduire son équipe, il n'y est pas arrivé et finalement on revient aujourd'hui à un système assez traditionnel avec des...un porte-parole par dossier. Sachant qu'ils essayent quand même de présenter ça plus justement comme porte-parole sur un dossier que porte-parole d'un commissaire. Donc l'état d'esprit change un petit peu.» (journaliste française, pigiste multi-supports).

Devant le refus de la plupart des commissaires d'être privés d'un porte-parole individuel, cette réforme ne put être mise en place. Néanmoins, d'autres changements organisationnels furent apportés qui tentaient eux-aussi de modifier la relation des porte-parole aux commissaires. La priorité du recrutement alla à des fonctionnaires. Auparavant, il était très courant que les porte-parole soient d'anciens journalistes ou des chargés de mission. Le souhait de voir la « *loyauté envers l'institution* »<sup>1</sup> et la « *compétence technique* » dominer, passait donc par une politique de recrutement spécifique :

« On a décidé, [...] que l'équipe devait en principe être constituée de fonctionnaires internes de la maison parce que c'était nécessaire de conserver l'absolue compétence technique parce que la communication est largement une communication technique. Alors on a lancé une procédure de sélection très large au sein de la Commission. On a interviewé plus de 100 personnes pour arriver... On a lancé en effet un appel d'offres interne à la maison. On est arrivé à une première sélection, on a interviewé quelque chose comme une centaine de personnes et puis on est arrivé avec plus ou moins 50 d'entre eux à une épreuve télévisée, écrite, orale avec une société externe de professionnels de la communication qui

---

<sup>1</sup> Entretien avec un porte-parole.



nous a aidés. Et de ça, on est arrivé à un nombre définitif d'une vingtaine de fonctionnaires qui ont été choisis comme porte-parole. » (membre de l'entourage de Romano Prodi).

Comme l'explique Gilles Gantelet<sup>1</sup> à Marie Cousin, il s'agissait, dans l'esprit de Romano Prodi et de Ricardo Levi (qui dirigea la première équipe de porte-parole), de faire en sorte que les membres du nouveau service (qui devenait au passage une Direction générale) dépendent beaucoup plus de l'institution (la « *Maison* ») que de leurs commissaires<sup>2</sup>. Le nouveau président souhaitait s'assurer ainsi qu'en cas de crise comparable à celle de 1998-1999, les porte-parole, en tant que fonctionnaires, s'évertueraient à défendre l'institution davantage que leurs commissaires.

« Avant, beaucoup de commissaires venaient avec leurs propres équipes. Je suis politique en Italie ou en Allemagne. Je suis nommé ici, je viens avec mon porte-parole dont la loyauté est forcément plus liée à la personne du commissaire qu'à l'institution et dont, de surcroît, s'il n'est pas fonctionnaire et qu'il est lié à un contrat de travail, la loyauté est d'autant plus forte qu'il faut qu'il se recase après. Evidemment, il va défendre à fond son commissaire parce que c'est son commissaire qui va lui trouver un boulot, pas l'institution. [...] Ça, Prodi voulait l'éviter. Il voulait avoir des gens beaucoup plus liés à la Maison. En plus, il voulait des juniors ou en tout cas, des gens moins marqués même si ça n'a pas été dit explicitement. Eux aussi pour des raisons de carrière, ils n'allaient pas forcément prendre des risques pour défendre à fond [leur commissaire] en cas de crise. »<sup>3</sup>

Qui plus est, une autre règle de recrutement fut imposée aux commissaires qui devaient désormais recruter un porte-parole qui ne soit pas de leur nationalité. Ce changement allait poser des problèmes inextricables pour certains commissaires. Ainsi, Poul Nielson (commissaire danois pour le développement et l'aide humanitaire), qui souhaitait pouvoir converser dans sa langue natale avec son porte-parole, devait trouver un porte-parole parlant parfaitement danois (tout en ne l'étant pas) mais aussi anglais et français et ayant des compétences en matière de relations avec la presse. Au début du mois de décembre 1999, soit trois mois après que le nouveau collègue ait pris ses fonctions, le commissaire Nielson n'avait

---

<sup>1</sup> Porte-parole de la Commissaire De Palacio dans l'actuelle Commission.

<sup>2</sup> On peut noter au passage que Romano Prodi ne s'appliquait pas à lui-même la règle qu'il imposait aux autres membres du collège, puisqu'il fit venir Ricardo Levi : ancien journaliste (au *Corriere della Sera* puis à *24 ora*), il devint son porte-parole lorsque Romano Prodi devint Premier Ministre en Italie. Lorsque ce dernier devint Président de la Commission, il emmena Ricardo Levi « *dans ses bagages* » (comme le dit un correspondant). Très critiqué par les correspondants qui jugeaient qu'il ne connaissait rien aux affaires européennes, il devra quitter la tête du service pour prendre celle de la cellule de prospective de la Commission.

<sup>3</sup> Extrait d'entretien cité dans Marie Cousin, *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, op. cit., p. 109.

toujours pas trouvé de porte-parole, ce qui provoquait, à l'approche d'échéances importantes, l'agacement des journalistes spécialisés sur ces questions.

**[notes du 5 novembre 1999]** À la fin du « midday briefing », un dernier journaliste prend la parole et s'inquiète, en se moquant ouvertement de Ricardo Levi, du fait qu'il n'y a toujours pas de porte-parole pour le développement. « *C'est pour quand ? Avant le Conseil Développement ? Avant Lomé 4 ?* », « *Parce qu'il y a plein de choses sur le développement en ce moment et on n'a personne pour nous en parler... Je sais que ce n'est pas une priorité de la nouvelle Commission mais quand même...* ». Ricardo Levi s'empresse bien sûr de démentir.

**[notes du 9 novembre 1999]** Le même journaliste que le 5 novembre (toujours en fin de briefing) : « *Je voulais savoir si vous aviez un porte-parole pour le Développement ? Je vous le demanderai tous les jours parce que le Conseil approche [jeudi]... je voudrais pousser un coup de gueule... je voudrais pouvoir travailler... pouvez-vous m'assurer qu'un briefing technique sera organisé cette semaine [sur un accord avec l'Afrique du Sud en cours de négociation]* ».

**[notes du 9 décembre 1999]** Bar de presse de la Commission : une journaliste de télévision française se plaint de l'info sur les négociations UE/ACP [Afrique-Caraïbes-Pacifique] : « *Il est 11H15 et on n'a pas une info. Il n'y en a pas un qui peut te renseigner... Tout ça parce que Nielson veut un danois et l'autre [Prodi] ne veut pas... En 15 ans j'ai jamais vu un merdier pareil... C'est le chaos total... c'est un bouge... je ne sais pas comment je vais écrire mon papier* ». Son interlocuteur : « *calme-toi avant d'écrire ton papier* ».

La deuxième réforme, au-delà des seules règles de recrutement, fut de couper physiquement les porte-parole de leurs commissaires. L'idée principale était alors de rappeler que, contrairement aux habitudes qui avaient été prises, le porte-parole appartenait à un service dépendant de la Présidence de la Commission et ne devait pas être un membre supplémentaire du cabinet du commissaire. Alors qu'auparavant les commissaires et leurs cabinets étaient installés au Breydel (immeuble de la Présidence), c'est-à-dire là où était situé le service du porte-parole, ils furent contraints de gagner les immeubles où sont installés les services (Directions générales) dont ils ont la charge.

« Le problème majeur c'était qu'on avait l'impression que le service de presse ne permettait pas, comme il était organisé auparavant, à la Commission de s'exprimer avec une voix unique. Parce que les porte-parole des divers commissaires étaient largement des porte-paroles personnels de leur propre commissaire et il n'y avait [pas] (pour dire le moins) de coordination entre eux et il y avait [...] des informations en concurrence entre les commissaires qui cherchaient, les uns au cou des autres, à gagner la scène. Alors le problème c'était d'arriver à une communication cohérente et univoque de la part de la Commission. Alors on a... la décision majeure a été de constituer un service de presse unique avec tous les porte-parole qui dépendaient directement du porte-parole de la Commission, et ça accompagné aussi bien de la décision qui avait été prise d'éloigner les commissaires du palais Breydel pour qu'ils puissent travailler aux côtés de leurs propres services. Et donc cette Commission, la décision a été prise de garder le service tout entier de presse et de communication ici au Breydel. En gardant ainsi tous les fonctionnaires qui

travaillaient comme, si on veut, porte-parole des directions générales ici dans le Breydel. Avec un choix de porte-parole des divers... des diverses directions générales qui a été confié au porte-parole de la Commission (il s'excuse et répond à un coup de fil sur son portable) et avec en plus la décision d'avoir des porte-parole de nationalité différente du commissaire avec lequel ils étaient destinés à travailler. Pour éviter que le porte-parole puisse devenir un membre supplémentaire du cabinet et répondre à des logiques politiques ou bien nationales du commissaire. Tandis que, en effet, on voulait garder la cohérence du message. » (membre de l'entourage de Romano Prodi).

Si ces nouvelles règles de recrutement faisaient débat parmi les journalistes, qui jugeaient (cf. infra) que choisir des fonctionnaires pour assurer les fonctions de porte-parole n'était pas judicieux et se faisait au détriment de la qualité de l'information, certains commissaires admirent mal de ne plus avoir un porte-parole parfaitement loyal à leur égard et qui puisse également leur servir d'intermédiaire avec leur presse nationale. Comme l'explique ce membre de l'entourage de Romano Prodi, le but explicite de cette réforme était d'obliger les commissaires à travailler avec un service (celui du porte-parole) et non plus uniquement avec leur porte-parole individuel, mais aussi d'imposer une séparation de fait entre leur « *vie* » de commissaire et leur « *vie* » d'hommes (et de femmes) politiques.

**« Mais du côté des commissaires... est-ce que les commissaires... finalement la vision de la collégialité souhaitée par Prodi a été... ?**

Oui, ils ont... Je ne peux pas cacher qu'il y a eu quelques difficultés à vendre [la réforme] à tous les commissaires parce qu'ils ne pouvaient pas communiquer à travers leur propre porte-parole personnel, individuel, politique et national mais qu'ils devaient se servir du service de la Commission. Mais c'était pour leur dire que le service que ce que, nous, comme service général, nous pouvons leur donner va être toujours mieux que ce qu'un porte-parole individuel, isolé peut offrir. Mais maintenant ils sont arrivés, je dirais, à apprécier cette organisation et je crois que de ce point de vue, la réorganisation a été un succès. Et la qualité personnelle, individuelle en plus des porte-parole individuels qu'on a choisi est très haute. La seule concession, mais c'était tout à fait naturel, qu'on avait fait aux commissaires c'était de dire que s'il y a un problème de chimie personnelle entre vous et la personne qu'on vous a destinée, on va le résoudre. Et on a eu un ou deux cas où ça n'allait pas. Bon on a changé.

**Est-ce que ça veut dire... juste un point détaillé... que pour les commissaires qui ont un porte-parole qui ne partagent pas leur nationalité et peut-être ne parlent même pas leur langue, que lorsqu'ils rentrent chez eux, ils utilisent d'autres staffs techniques pour les appuyer ?**

Oh bien, s'ils vont chez eux le dimanche, ils participent à la vie politique nationale, c'est à eux de se débrouiller. C'est pas le service de presse qui leur donne le porte-parole de la Commission pour une activité politique nationale (qui est tout à fait légitime parce qu'ils

sont en plein droit de rester des femmes et des hommes politiques, des politiciens). Mais ça, c'est une autre partie de leur vie. » (membre de l'entourage de Romano Prodi).

C'est donc une vision collégiale stricte (les commissaires ne travaillent et ne décident que collectivement, il n'y a donc pas de raison que leur communication soit individualisée) que tentèrent de mettre en œuvre Romano Prodi et son équipe en matière de relations avec la presse. Cependant, au-delà de cette remise en cause de l'organisation du service, c'est l'ensemble des pratiques de la salle de presse qui furent reconsidérées.

## **B - « Un événement par jour »**

La manière dont la Commission envisage sa rencontre quotidienne avec les correspondants a initialement, à l'instigation du nouveau Président et de son porte-parole, fait l'objet d'une redéfinition. Afin de canaliser les demandes, extrêmement diverses, de la salle de presse, une nouvelle « doctrine », que les correspondants eurent tôt fait de qualifier de « *un événement par jour* », plus « *pro-active* », fut mise en place. Il s'agissait notamment de promouvoir quotidiennement ce que Harvey Molotch et Marilyn Lester qualifient d'« *événements de routine* »<sup>1</sup>, afin de tenter de fixer explicitement un agenda aux journalistes et ne plus être à la merci de leurs préoccupations disjointes. En allant au-devant de leurs besoins, en leur proposant chaque jour une « *histoire* », le service et celui qui le dirigeait pensaient se mettre à l'abri d'une assistance jugée difficile à contrôler :

« Non, la doctrine, ça vient largement de la façon dont on est organisé. C'est-à-dire on a... on avait, tous les matins à 10 heures, une réunion de coordination à laquelle les divers porte-parole arrivaient après avoir déjà rencontré les cabinets et les commissaires des divers DG. Alors dans cette réunion on avait d'un côté les informations de la presse et ce qui était les questions qui probablement pouvaient arriver de la salle de presse. De notre côté, on avait déjà l'information de l'intérieur de la maison, et puis la tentative c'était d'avoir un programme qui nous amenait, le jour le jour, à programmer des événements médiatiques ou bien, si vous voulez, des conférences de presse, des points de presse particuliers avec des spécialistes dans la maison pour être nous-mêmes dans la position, si vous voulez, de diriger un peu le débat avec les journalistes au "rendez-vous de midi". Parce que vous savez qu'il y a ici ce "rendez-vous" tout à fait particulier qui est le "rendez-vous de midi" qui, s'il n'est pas bien géré, vous met vous, service de presse de la Commission, dans une position inconfortable où vous êtes soumis à une espèce de fusillade de questions que vous n'êtes... Alors il faut prendre l'initiative, le jour le jour, d'apporter quelques hypothèses de travail ou

---

<sup>1</sup> Harvey Molotch et Marilyn Lester, « Informer : une conduite délibérée, de l'usage stratégique des événements », *Réseaux* n°75, janvier-février 1996, pp. 23-41.

d'information sur le travail de la Commission pour offrir aux journalistes...» (membre de l'entourage de Romano Prodi)

Comme le dit un correspondant français de la presse quotidienne nationale, « *sous Prodi on sent [...] qu'on est passé d'une ère du bavardage aimable qui permet d'informer, à la diffusion de messages.* ». Beaucoup y virent un effet d'un tournant « anglo-saxon » et l'influence des pratiques de communication à Washington où l'équipe de Bill Clinton avait instauré un tel système.

« D'abord parce que la réforme du service du porte-parole était une réforme très pro-britannique. Y a aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, dans le monde anglo-saxon de la communication, ce qu'on appelle les *spindoctors*. Et bon par exemple le porte-parole de Blair, Alastair Campbell, est venu à Bruxelles pour aider à la formation du nouveau groupe de communication de Prodi. C'est Clinton qui a inventé ce truc-là. Afin, pendant sa campagne de 92, d'éviter d'être soumis à des questions on sait pas d'où ça vient, on sait pas où on tombe, il faut nourrir les journalistes. Il faut leur donner une grosse histoire chaque jour. Comme ça ils pensent pas à autre chose. C'est ça le principe. Et c'est un peu ce que la nouvelle Commission a essayé de faire ici. Donc en gros Levi, qu'est le porte-parole en chef, descendait en disant "voilà, le président Prodi aujourd'hui a écrit à Clinton pour lui dire ça va pas sur l'OMC". Genre.[...] Ce que le nouveau groupe de communication n'avait pas compris en imposant une politique de "un événement par jour" qu'on vend aux journalistes c'est que ça marche pas. C'est qu'il n'y a pas un événement unique qui intéresse quinze nationalités le même jour. Il y a des choses qui se passent, ce qu'ils choisissent comme événement du jour n'est pas souvent celui qui intéresse le plus les gens. » (journaliste, agence de presse britannique)

Ayant à s'adresser à une salle de presse qui comporte non seulement la presse des quinze Etats-membres mais également des journalistes venant de la terre entière, cette politique d' « un événement par jour » va très vite échouer. Compte tenu des intérêts et des attentes extrêmement divers, il semble impossible de proposer un sujet qui soit pertinent pour l'ensemble de la salle de presse. La situation est en effet bien différente de celle que l'on retrouve au niveau national. Il est possible, lorsque l'on s'adresse à une presse nationale, de faire des phénomènes de reprise et de l'homogénéité de la hiérarchisation de l'information, de mettre chaque jour en avant un événement particulier, mais l'exercice ne peut être reconduit lorsque l'on s'adresse au moins à 15 presses nationales ayant des priorités et des agendas à chaque fois spécifiques.

[notes du 28 octobre 1999] : Le briefing commence par « *une réaction aux événements choquants en Arménie* ». Commentaire d'un journaliste d'agence français à côté de moi : « *on s'en fout* ». Puis, à l'adresse de ses collègues : « *Vous n'avez pas encore compris qu'ici y a rien. Ils sont mauvais, c'est tout. Le grand officier de presse, il se contente de reproduire le discours de Prodi* ».

[notes du 8 novembre 1999] : Levi revient sur un discours de Prodi sur la drogue (beaucoup de journalistes quittent la salle). Réaction immédiate d'un journaliste français de la presse quotidienne nationale : « *Je suis en train de me demander si cette paraphrase de discours présidentiel n'est pas une conséquence de la télévision* », « *Pourquoi [prénom du journaliste]?* » et Levi de préciser que Prodi n'avait pas de texte écrit (donc il ne s'agit pas d'une paraphrase) et que c'est pour ça qu'il l'évoque. À la sortie de la salle de presse, le journaliste continuera, en petit comité, à pester contre cette pratique.

À cette volonté de « vendre » chaque jour à la salle de presse un sujet censé intéresser l'ensemble des correspondants, allait s'ajouter, en surimpression, la généralisation de la pratique du « on the record » à l'ensemble de la durée du briefing.

## **C – Variations autour du régime du « off the record »**

C'est, en effet, une autre modification qui allait définitivement dégrader les relations entre une partie de la salle de presse et le service du porte-parole. Conformément à sa volonté de « transparence », la nouvelle Commission a ainsi décidé de diffuser ce rendez-vous de midi à la fois sur *Europe by Satellite* (chaîne qui produit les images « institutionnelles » de l'Union européenne) mais également sur Internet. Ce changement qui, une nouvelle fois, pouvait sembler anodin, modifiait cependant profondément la nature de cette rencontre entre l'institution et les journalistes. Notamment, en plaçant de fait les porte-parole dans une situation beaucoup plus « officielle » qu'elle ne l'était lorsqu'il s'agissait simplement de s'exprimer devant un auditoire réduit aux correspondants, cette réforme, apparemment technique, était aussi un outil de contrôle de leur discours.

### ***1 – La remise en cause du « off »***

« Tout ça s'est fait derrière le dos des journalistes. C'est-à-dire qu'en fait, les journalistes n'ont pas été informés, notamment l'API, qui est l'association de la presse internationale ici, n'a pas été informée de la, entre guillemets, dérive de la retransmission des briefings. C'est-à-dire qu'en fait, au départ il y avait aucune retransmission, puis ils ont commencé à retransmettre sur *EbS* uniquement les cinq premières minutes où on commentait les IP<sup>1</sup>. Et puis un beau jour, on s'est rendu compte, un peu par hasard...Effectivement, c'est Jean Quatremer qui s'en est rendu compte<sup>2</sup>...que l'ensemble, l'intégralité du briefing était

---

<sup>1</sup> Informations Presse.

<sup>2</sup> C'est une lectrice de *Libération* qui, en envoyant un e-mail à Jean Quatremer lui indiquant qu'elle l'avait vu à la télévision (*EbS* étant diffusée par satellite), alertera le journaliste qui préviendra aussitôt ses collègues et l'Association de la Presse Internationale.

retransmis sur *EbS*. À partir de là, ça pose un...différents problèmes. Ça pose un problème de droit à l'image, bon mais ça je vous laisserai développer avec Jean à mon avis. Parce que lui travaille sur la question des problèmes juridiques précis que ça pose. Moi je ne suis pas en mesure aujourd'hui de les analyser. Et ça pose aussi un problème de traitement de l'actualité. C'est-à-dire que si vous avez une retransmission intégrale et dans le monde entier de votre briefing, il est évident que les porte-parole qui parlent et qui s'expriment à la tribune auront une position extrêmement stricte sur le sujet qu'ils développent. Ils ne pourront pas ou refuseront de faire ce qu'on appelle du "off" ou du "background", de donner des informations qui ne sont pas des informations officielles de l'institution pour permettre aux journalistes de disposer d'informations plus précises. Et parfois, par exemple si on parle en termes de concurrence, plus critiques éventuellement sur certains Etats-membres. Donc aujourd'hui la ligne présentée en salle de presse est une ligne officielle. [...] autrefois (autrefois ça fait vraiment...enfin bref) c'est vrai qu'il y a encore quelques années, on arrivait encore à obtenir des informations, encore une fois, des vraies informations "background" sur les dossiers. Je pense notamment à l'ancien porte-parole de Karel Van Miert, qui s'appelait Willy Helin, qui donc travaillait sur la concurrence et qui régulièrement sur un dossier commençait par dire trois choses en trois minutes en disant "voilà, voilà, voilà" et qui au bout de trois minutes disait "Ecoutez, maintenant off, vous ne me citez pas" et c'est vrai qu'il disait énormément de choses en salle de presse. Sachant aussi que lui était un excellent porte-parole, que tous les porte-parole n'étaient pas comme ça et que certains porte-parole n'ont jamais rien dit d'intéressant en salle de presse, même avant. Donc faut pas non plus idéaliser l'ancien temps et dénigrer à tout prix le nouveau. Donc je pense aussi qu'il ne faut pas se leurrer, et que, de toute façon, en salle de presse ce n'est pas toujours le meilleur endroit pour obtenir des informations. Mais ce qui est sûr en tous cas, c'est qu'aujourd'hui les porte-parole hésitent énormément à dévier de leur ligne politique. [...] Mais le problème, c'est vrai que dès qu'on commence, que le journaliste commence à poser des questions un peu délicates, dévie un peu plus de la ligne officielle ou de ce qui avait été préparé, ce sur quoi les porte-parole avaient été habilités à parler, là c'est forcément une plus grande hésitation à intervenir. Je pense qu'aujourd'hui un porte-parole dira plus facilement qu'il ne sait pas ou qu'il ne peut pas répondre qu'avant, dans la mesure où il n'est pas briefé. Quand je dis briefé, qu'il n'a pas la ligne officielle de la Commission puisqu'il engage forcément l'institution dans la mesure où c'est retransmis.» (entretien avec une journaliste française, presse quotidienne régionale)

D'un rendez-vous « familial », « informel » et donc basé sur la pratique du « off the record », on passait à une rencontre où ne serait plus diffusée que de l'information officielle (« on » donc)<sup>1</sup>. En effet, la retransmission de ce rendez-vous de midi par un canal (Internet) accessible à tous (même si l'on peut douter que l'audience fut forte) interdisait la pratique du « off », c'est-à-dire l'énonciation de commentaires officieux, non-attribuables mais permettant aux journalistes de mettre en perspective leurs articles, sans citer (ou de manière très allusive) leurs sources, en dépassant la simple reprise de la position officielle.

---

<sup>1</sup> Sur cette distinction voir Jean Baptiste Legavre, « Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination », chap. cit.

« [si la transmission n'avait pas impliqué la disparition du « off »] Personne n'aurait rien dit : “oui, bon, alors on est transmis à la télévision et alors ? Ah y a plus de off, ah ça c'est embêtant”. Mais ça, ils s'en seraient aperçus dans 6 mois au moment où les premières grosses affaires de concurrence vont tomber dessus et le type dira : “non, non je ne peux rien dire sur telle affaire de concurrence parce que nous sommes retransmis dans les cabinets d'avocats” qui eux sont prêts à dire : “ah là il a dit quelque chose qui fait que...euh...je vais pouvoir aller devant la Cour de justice”. » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

C'est ce point qui fit particulièrement problème puisque *Libération* y consacra même un article le 21 octobre 1999. L'Association de la Presse Internationale (API) réagit elle aussi en provoquant une réunion le 22 octobre 1999 avec des membres du service du porte parole ; réunion qui se solda par un échec, le porte-parole refusant de revenir sur sa décision après que les représentants de l'association eurent exposé leurs vues. Dans son bulletin interne, celle-ci indique que de « *l'avis de la majorité [de la délégation] l'attitude actuelle de la Commission est toutefois apte à augmenter les tensions avec le corps de presse de Bruxelles. Il a été expliqué à Monsieur Levi que contrairement à ses vues, le maintien de la ligne actuelle dans la présentation du briefing de midi serait considéré comme une façon de limiter plutôt que d'améliorer le flux de l'information, le briefing ne pouvant être considéré comme un élément d'information effectif que si à tout moment un recours à l'information off est possible. Le fait que dans la mesure du possible l'information donnée doit être “on” ne peut rien changer à cela* »<sup>1</sup>.

Comme dans les notes qui suivent, la disparition du « off », notamment lorsque les informations en cause portent sur des sujets sensibles (la « crise du bœuf »), mit les porte-parole dans une situation où ils ne pouvaient plus satisfaire les demandes des journalistes. Le plus souvent, ils devaient se contenter de les renvoyer à des documents disponibles sur Internet ou ils les invitaient à les contacter « en bilatéral » dans leur bureau à la suite du briefing :

[notes du 17 novembre 2000]

---

<sup>1</sup> La lettre de l'API, n°6. Voir annexe 11.



Durant le briefing de la Commission, la porte-parole de David Byrne<sup>1</sup> intervient sur la question des mesures prises concernant l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB).

La Commission a « *contrôlé les contrôleurs* » en matière de test ESB. Visiblement, il y a des problèmes dans différents pays, mais Byrne, devant le Parlement européen, a refusé de citer ceux qui sont en cause. En plus, le contexte est celui d'une plainte au pénal de deux familles de victimes françaises<sup>2</sup> contre la Commission et le gouvernement français. Byrne a envoyé une lettre aux ministres de l'agriculture pour que les contrôles soient améliorés. La question est de savoir si cette lettre a pour but de se couvrir en cas d'actions judiciaires.

Un jeune journaliste espagnol assis à côté de Louis a demandé (dans un français maladroit) quels sont les pays dont les contrôles sont jugés insuffisants. Beate (porte-parole de David Byrne) l'a renvoyé aux rapports d'experts qui sont disponibles « *sur Internet* », « *à vous d'aller les voir* ».

Louis bondit de son siège et prend la parole « *c'est pas sa question...Ce qu'il veut dire c'est qu'on va pas se taper des milliers de pages de rapports vétérinaires. Tu nous excuses. Ce qu'il veut c'est que l'homme politique, pas le technicien, dise qu'il y a des déficiences dans tel ou tel pays* ».

Mise sur le reculoir, elle cite la France et l'Espagne. Réaction de Louis : « *ça c'est une réponse* ».

Fin des questions sur l'ESB. La plupart des journalistes s'en vont.

#### **[notes du 5 novembre 1999]**

Un porte-parole annonce la réunion Ecofin<sup>3</sup> sur un plan purement formel (l'heure de début, de fin, quand aura lieu la conférence de presse). Réaction de Michel : « *c'est ça l'info?...c'est incroyable...moi je viens plus* ». D'autres journalistes, alors qu'un de leurs collègues a demandé quels budgets nationaux seraient examinés et que le porte-parole répond évasivement, discutent entre eux : « *Ils jouent à cache-cache* », « *alors que c'était dans la note de background* ». En effet, c'est seulement lorsque la question est posée qu'ils répondent à la question. Le journaliste (belge) qui a posé une question vient parler aux français : « *c'est confidentiel, il se fout de ma gueule* ».

Devant le blocage de la situation, l'API convoque alors la première assemblée générale de son histoire afin d'obtenir un mandat de ses membres pour aller discuter avec le porte-parole.

#### **L'assemblée extraordinaire de l'API (25 novembre 1999).**

<sup>1</sup> Commissaire en charge de la protection des consommateurs.

<sup>2</sup> Ce qu'a évoqué, en début de briefing, un journaliste d'une agence de presse britannique.

<sup>3</sup> Qui rassemble les ministres de l'économie et des finances.

Assemblée générale exceptionnelle de l'API à propos des problèmes rencontrés avec le nouveau service de presse et de communication.

IPC, 5<sup>ème</sup> étage, salle de presse n°1.

50 places assises. Il y aura en tout une soixantaine de journalistes.

Cette réunion est d'importance car il s'agit de la première depuis que l'association existe, signe que la crise est réelle et profonde. Au cours de la discussion, deux problèmes vont émerger : le premier concerne l'introduction d'un système de retransmission du briefing via EbS et Internet (ce qui a pour effet de faire du briefing une rencontre « officielle » où tous les propos seront, de fait, « on »), et un problème plus général concernant l'erreur faite par la nouvelle équipe dirigée par Ricardo Levi à propos de la stratégie à adopter dans les relations avec les journalistes.

Un responsable prend la parole et indique qu'EbS n'est que la partie émergée du problème : « *le service de presse tente par tous les moyens de nous fournir de l'information prédigérée... le " on " n'est pas directement utilisable* ». Il propose que 30 minutes du briefing soient réservées aux annonces « on ». Ce à quoi un journaliste répond que « *c'est trop long, ils ont rien à dire* ». Il poursuit en donnant des exemples de dysfonctionnements, tout en signalant que ce n'est absolument pas limitatif : « *le malaise dans la salle de presse est lié avec tout ce qui ne va pas dans ce service de presse et de communication* ».

Pour un journaliste anglo-saxon, l'introduction d'EbS a fait que « *le produit du briefing a été réduit dans la même proportion* » [que l'augmentation de sa diffusion].

Un journaliste de la radio-télévision allemande indique qu'il n'assiste pas à tous les briefings et qu'il utilise la retransmission Internet. Il fait une proposition inspirée de ce qui se passe auprès du gouvernement allemand où les questions sont divisées en trois catégories : libre information, information restreinte, du off qui ne peut même pas être utilisé pour écrire. La régulation se fait techniquement : le chef de la conférence de presse bloque le son automatiquement. Il indique que cela fonctionne depuis 10 ans et que, pour Internet, il suffirait de mettre un code (celui de la carte de presse par exemple). « *Pour nous qui ne pouvons pas toujours assister à la conférence de presse, Internet c'est formidable* ». Un journaliste français évoquera cependant la différence avec la situation en Allemagne où ce sont les journalistes qui invitent les hommes politiques à venir leur parler : « *Si on invite les gens, on peut couper... Là on va chez eux* ». Un journaliste américain indiquera par la suite qu'à la Maison Blanche existe un système de double briefing : l'un « on », l'autre « off ».

Deux journalistes français insistent pour que les représentants indiquent que les journalistes refusent les « contrechamps » où l'on voit les journalistes, l'un d'eux souhaite aussi que l'on installe une lumière « on air ».

Un journaliste allemand poursuit et lance le thème plus général d'un service qui confond communication (dont les journalistes n'ont que faire) et rôle d'un service de presse en disant qu'« *on peut quand même exiger que le service de presse sache comment travaillent les journalistes* ». Comme le résume un journaliste français : « *il se comporte comme un service de communication et pas comme un service de presse* ». Les journalistes mettent alors en doute la compétence des membres du nouveau service : « *le problème, il est dans les têtes... ils ont appris il y a trois semaines ce qu'était le off* ».

Un journaliste irlandais continue « *ils ne comprennent pas comment les journalistes travaillent* » et revient sur un briefing où « *il n'y avait absolument rien* », ajoutant que le problème est « *qu'ils ne savent toujours pas jusqu'où ils peuvent aller* ». Un journaliste

américain « *ils sont venus au poste de porte-parole comme des fonctionnaires* » et prend l'exemple d'un porte-parole qui « *croit encore qu'il travaille en tant que négociateur européen* ». Il se demande s'ils ne devraient pas « *s'asseoir avec eux et leur expliquer comment les médias fonctionnent* ». Un journaliste allemand propose un argument à leur opposer : « *nous les journalistes, on aura toujours nos infos, on l'aura de la petite secrétaire mais on l'aura* » : ce serait plutôt leur rendre service. Un des problèmes majeurs évoqué par les journalistes concerne en effet la plus-value que représente désormais le fait d'assister au briefing. En salle de presse, comme le dit l'un d'eux : « *Je me vois seulement confirmer ce que je sais déjà* » et un journaliste suisse de surenchérir « *ils nous prennent pour des cons, ils croient qu'on sait pas* ».

Celui qui dirigeait les débats retient la proposition inspirée de l'Allemagne, « *sinon c'est la grève* », puis tente de faire la synthèse : amateurisme, incompetence et au bout du compte, moins d'infos. C'est-à-dire « *un rejet de la méthode et du fond* ».

La généralisation du « on » et surtout l'impossibilité technique qu'il y avait désormais à passer d'un registre officiel à un registre confidentiel ou de « background » ont profondément modifié la teneur du « midday briefing ». Même dans le cas de briefings techniques qui sont toujours placés sous le régime du « off », l'incertitude dans laquelle la diffusion place les porte-parole les incite à être très prudents dans leurs déclarations et à vérifier que les caméras ne fonctionnent pas :

[notes du 27 octobre 1999]

« Incident » intéressant lors d'un briefing *ad hoc* sur les entretiens Clinton-Prodi avant la réunion prévue à l'OMC : avant de commencer, le porte-parole s'interrompt, sort de la salle et revient immédiatement en disant « *je voulais vérifier que les caméras étaient bien éteintes* » (les briefings sont retransmis dans la salle attenante qui reprend les images EbS) : il s'agit donc d'une conférence « off ».

Ce qui auparavant pouvait se dire sous le sceau de la confidentialité ne pouvait plus dès lors se dire du tout. Sous la pression des correspondants et de l'API, la Commission européenne va revenir sur la règle du « on the record » généralisé et mettre un terme provisoire à la diffusion du briefing sur EbS.

[notes du 2 décembre 1999]

Briefing de midi.

Levi arrive et commence en disant : « *Je voudrais demander à notre technicien d'éteindre EbS et Internet car j'ai quelques informations off à vous transmettre...Je veux m'assurer que nous sommes coupés du monde, que nous sommes entre nous* ».

« *J'ai décidé qu'à l'avantage de tous, il était préférable que nous ayons une ligne d'informations privilégiée* » : tous les briefings seront désormais en « off », hormis les conférences de presse des commissaires.

« *Je privilégie l'information directe, de vous à moi, de nous à vous...dans un climat plus confidentielisé, plus informel* ».

Il y aura la possibilité pour les télévisions d'obtenir des extraits s'il s'agit d'informations « on ».

Henri : « *c'est bien non ?* », en regardant son collègue d'une agence de presse.

Applaudissements nourris à la fin du speech de Levi.

En sortant du briefing, un journaliste belge trébuche en remontant une travée, un Français s'esclaffe « *c'est un attentat* ». Réaction de Ricardo Levi : « *Don't worry, it's off the record* ».

Cependant, après quelque temps, la diffusion va reprendre mais, cette fois-ci, le « on the record » ne sera plus généralisé et les porte-parole (ou les journalistes) auront la possibilité de réclamer que la retransmission soit interrompue (un lampion « off air » a d'ailleurs été installé).

## ***2 – Le retrait britannique dans la controverse du « off »***

Une nouvelle fois, le regard comparatif permet de ne pas faire des critiques de cette réforme du régime du « on the record » un processus général. Compte tenu des conventions d'écriture journalistique qui font de la citation précise des sources des paroles reprises une obligation très forte, mais aussi des débats internes à la profession en Grande-Bretagne, le fait que les paroles tenues en briefing soient désormais attribuables ne gênait guère les journalistes britanniques<sup>1</sup>. Certains, au contraire, trouvaient que cette évolution était très normale et saine.

« C'est vrai que les Anglais, contrairement aux Français, les Français peuvent avoir des sources à la con : genre des “sources concordantes”, des “observateurs qui observent” etc. Ça, en anglais, ça ne marche pas du tout. Il faut des sources, si possible nommées. Donc il nous faut “M. Ricardo Levi, porte-parole de la Commission dit que”, “Mme Beate Milner, porte-parole de Byrne a déclaré que”, nommément. Ça c'est un truc que les Français utilisent très peu. À la limite, ça leur suffit de dire “un porte-parole de la Commission”. Il faut aussi pouvoir dire “les sources de la Commission” “Commission's sources”, ou des sources diplomatiques. Les Français c'est beaucoup plus... beaucoup plus latin, plus vague, “dans les couloirs de” etc. Donc les Anglais sont, à raison je trouve, satisfaits de la présentation et des règles professionnelles qui sont en vigueur. » (journaliste français travaillant pour un média britannique).

---

<sup>1</sup> Des journalistes français, présents à l'assemblée extraordinaire de l'API, s'inquiétaient d'ailleurs que très peu de correspondants britanniques aient fait le déplacement (aucun de la presse quotidienne nationale). L'un d'eux soulignait que le *Financial Times* avait fait savoir qu'il soutenait l'action de l'API. On peut objecter que le *Financial Times* est sans doute le titre qui est le moins pris dans les contraintes liées aux modes de fonctionnement de la presse britannique.

**« Mais, pour vous, pour écrire un article, c'est très important d'avoir de l'information attribuable ou des déclarations attribuables ou est-ce que vous pouvez faire un article sans déclarations attribuées ?**

Nous avons tendance à utiliser les citations directes plus que ne le font les médias français. Nous faisons la comparaison avec les médias américains où tout doit être très... vous savez... tout... enfin pas tout mais la grande majorité du matériau doit être attribuée d'une manière ou d'une autre... Mais il nous faut quelque chose... vous devez avoir des paroles pour illustrer ce que vous dites. C'est une sorte... un genre de preuve. Ça doit s'ancrer dans les faits. Donc nous utilisons... le matériau a besoin de citations qui sont "on the record" plus que les journaux français. En fait, les articles [dans les médias français] sont plus discursifs parfois, plus... souvent de plus "haute volée" et intellectuels. » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

C'est surtout la réforme du *Lobby system* dans les années 80, réclamée par les journalistes qui ne souhaitent plus que le porte-parole de Margaret Thatcher « briefe » « off the record » une poignée de journalistes politiques soigneusement sélectionnés, qui faisait apparaître cette réforme des pratiques de la Commission européenne comme souhaitable :

« Il y a eu un débat en Angleterre, particulièrement dans les années 80. C'était très différent auparavant. Nous avons un système appelé le "Lobby system" où les briefings par l'officier de presse du Premier Ministre étaient "off the record", ils ne pouvaient pas, au départ, être attribués à quelqu'un sauf parfois aux "sources de Whitehall". Ce qui ne signifie rien pour le public. Donc, l'information émergeait de cette petite coterie, il y avait à peu près 50 journalistes qui y étaient admis... Donc c'est très sélectif. Donc ils produisaient beaucoup de matériau mais ils ne pouvaient pas l'attribuer et les lecteurs ou les téléspectateurs ne pouvaient pas savoir d'où ça venait. [Il poursuit en expliquant que la crise a éclaté lorsque Bernard Ingham, porte-parole de Margaret Thatcher, évoqua, « off the record », le fait qu'un ministre allait probablement être congédié]. Mais ça avait été annoncé "off the record". C'est ça qui a provoqué un débat sanglant dans les médias britanniques à propos de l'ouverture et de la transparence. Une des conséquences a été que mon média (même si je n'y travaillais pas à l'époque) a boycotté le Lobby avec d'autres journaux. Et le système a été réformé. [...] C'était difficile pour nous... nous ne pouvions pas nous opposer à ce que le système [à Bruxelles] soit davantage ouvert et rendu plus transparent. Parce que... le fait que ces briefings soient "on the record", que tout le monde puisse les voir, la plupart des Britanniques pensent que c'est quelque chose de positif. Ça veut dire qu'il n'y a pas de... nous sommes particulièrement préoccupés dans notre culture politique par la question des "spin doctors", la distorsion du message, la manipulation des médias par les politiciens et les porte-parole. [...] Les médias britanniques font du "off" sur une base bilatérale... Ce serait vraiment exceptionnel d'avoir ce type de grand briefing... 200 journalistes... "off the record". Parce que, presque par définition, la source de cette information va finir par apparaître. [...] » (journaliste britannique, presse quotidienne nationale).

Cette retenue des Britanniques, voire même leur soutien à cette réforme du régime du « off », a été interprété par les journalistes français comme une preuve de plus qu'on assistait

à un « tournant anglo-saxon » de la communication de la Commission. Outre le fait que ces engagements très différents à propos d'une réforme qui n'est pas que technique est le signe d'une distance plus ou moins grande à l'égard de la norme professionnelle du corps de presse qui est nationalement située (en fonction du type d'informations dont ont besoin ces correspondants pour faire correctement leur travail), elle est également un indice, dans la mesure où l'API<sup>1</sup> se mobilisa à ce sujet, de la prégnance de ce modèle professionnel bien au-delà du groupe français. L'information de « background » est en effet typique de ce qui nourrit les analyses « informées » des journalistes d'institution. La capacité à « mettre en perspective », à « expliquer » tient pour beaucoup à ces éclairages officieux que pouvaient jusqu'alors fournir les porte-parole en salle de presse. Au contraire, l'obligation quasi professionnelle de citer précisément ses sources et la manière spécifique dont les correspondants britanniques couvrent l'UE font du régime du « off » une pratique peu adaptée à des journalistes qui doivent pouvoir dire explicitement qui tient telle ou telle position.

Le caractère extrêmement convenu de ce que les conseillers en communication politique souhaitaient voir devenir l'« histoire du jour » du corps de presse (les réactions de l'institution aux grands événements internationaux, les rencontres du Président avec d'autres dirigeants ou ses discours sur les « questions de société ») tient pour beaucoup à la définition extrêmement étroite de ce sur quoi la Commission est légitime à s'exprimer. Ne pouvant guère s'écarter d'un discours « lénifiant », sauf à s'exposer à l'opposition des Etats membres ou - selon les sujets - de groupes d'Etats membres et à apparaître comme une institution idéologiquement située voire partisane – c'est-à-dire à voir sa nature politique explicitement reconnue et, éventuellement, combattue - la Commission européenne a échoué dans sa tentative de canaliser l'information en salle de presse.

Cependant, cet échec ne doit pas qu'aux contraintes qui pèsent sur cette institution. En effet, les mêmes discours et prises de position, s'ils étaient tenus au niveau national, seraient susceptibles de faire l'« ouverture » du journal télévisé, seraient abondamment commentés par les éditorialistes et, quoiqu'il en soit, seraient repris par les journalistes politiques<sup>2</sup>. Ce qui fait de ces informations une pratique « décalée », « hors-sujet », c'est bien la représentation stabilisée chez les correspondants de cette institution. Considérée comme essentiellement

---

<sup>1</sup> Et, au sein de l'association ou à l'occasion d'incidents lors de briefings, des journalistes d'origines très différentes.

<sup>2</sup> D'ailleurs les correspondants reprochaient au nouveau Président de se « croire toujours Premier Ministre » (journaliste français, presse quotidienne nationale).

technique – ce qui, compte tenu de la représentation très prégnante parmi les correspondants d'un journalisme lui-même expert, ne signifie pas une institution subalterne mais au contraire centrale – la Commission, en empruntant aux registres qui sont ceux des institutions légitimement politiques (c'est-à-dire reconnues comme telles et habilitées à l'être), sortait de fait des schèmes d'interprétation de l'actualité communautaire qui dominent le corps de presse. N'étant pas politique, ce qu'elle pouvait dire (même maladroitement) de politique ne pouvait qu'être « *d'aucun intérêt* ».

\*\*\*

Au terme de ces développements, il est nécessaire de s'interroger sur ce que ces événements ont changé dans la manière dont fonctionne désormais le corps de presse. S'il ne faut en effet pas surestimer l'impact de cette lutte symbolique, il convient néanmoins de souligner l'évolution, peu spectaculaire mais néanmoins effective, qui a affecté ce groupe professionnel. L'inertie qui caractérise le corps de presse, interdit en effet de parler de révolution des pratiques dans la mesure où le poste s'inscrit à la fois dans une trajectoire historique de la correspondance à Bruxelles dont les inflexions sont extrêmement lentes car on touche là aux représentations institutionnalisées (au sein du groupe, des sources, mais aussi des rédactions) et dans un réseau d'interdépendances qui mettent en relation des acteurs et des processus de nature diverse. De la même manière, il était impossible pour les institutions de marginaliser les membres du pool parce qu'ils représentaient, pour la plupart d'entre eux, des titres majeurs de leurs presses nationales et, surtout, parce qu'ils étaient désormais légitimes au sein du corps de presse. Ainsi lorsque j'ai demandé à l'un si sa participation aux enquêtes a rendu son travail plus difficile :

« Mais non, c'est ça qu'est fantastique, c'est une maison de verre. Alors c'est vrai que je suis fâché avec plein de monde. Mais avec des cons. Je suis fâché avec les cons, ça a fait le vide autour de moi. Donc ça c'est bien, ça débarrasse le plancher. Mais bien au contraire, des gens sont ravis, parce que beaucoup de gens considèrent que j'ai fait [...] Personne ne m'a jamais rien reproché. [...] [des personnes mises en cause] considèrent, allez leur poser la question, que j'ai bien fait mon travail. Parce que je n'ai jamais été...je n'ai jamais dérapé dans mes papiers. Jamais, jamais, jamais, jamais. [...] Aucun papier d'insultes, aucun papier d'indignation, juste des faits. Je racontais des faits. Basta. C'est tout et ça a purgé la Commission effectivement et ça l'a aidé à rebondir. Mais c'est vrai que les gens...ces gens-là continuent à me parler, bien au contraire et ont une confiance totale en moi. Alors ça serait plutôt l'effet inverse, c'est à dire que simplement ça a vidé les cons et donc des sources pas fiables etc. et maintenant...simplement j'ai des rapports plus tendus avec les gens de la salle de presse. Ça c'est vrai. » (entretien avec un membre du pool).

Si les hiérarchies internes au corps de presse, les manières légitimes d'envisager le poste de correspondant et les pratiques des sources ont évolué, ces changements n'impliquent pas mécaniquement que l'information sur l'UE ait été totalement bouleversée. Ces évolutions ne touchent pas, par ailleurs, au même degré les différents groupes nationaux de correspondants qui sont plus ou moins dépendants des modes de production, locaux, de l'actualité communautaire.

### **Les contradictions d'un correspondant de la presse eurosceptique.**

Ce correspondant d'un titre de la presse quotidienne nationale de qualité est arrivé après la démission de la Commission Santer. Il aurait souhaité profiter de ce précédent pour imposer une couverture plus « politique » (au sens d'une prise en compte de la spécificité du niveau communautaire) et où il y aurait la place pour « l'investigation ». Seul correspondant de son journal, il a beaucoup de peine à satisfaire les demandes de sa rédaction (très eurosceptique). L'obligation qu'il y a pour lui de suivre, à la fois, l'actualité institutionnelle rend très difficile la réalisation d'enquêtes ou même de couvrir l'UE d'une manière qui soit conforme à la ligne politique de son titre. Débordé et pris dans la routine des interactions avec les sources institutionnelles, il lui est très difficile de « *faire tous les articles quotidiens et puis, en même temps, de détruire l'Union européenne* »

*« [L'actualité de l'UE pour la presse britannique] c'est une extension de la politique interne de Grande-Bretagne. Et ça je n'aime pas.*

***C'est à dire que vous... enfin qu'est-ce que ça veut dire ? Que vous voulez plus que ce soit une extension de la politique intérieure de la Grande-Bretagne mais c'est à dire faire un journalisme...***

*Moi je voudrais étudier l'Europe comme quelque chose de pur, comme de l'anthropologie pure et je n'ai jamais l'occasion de faire ça. Ils veulent toujours que ce soit une réfraction de la politique britannique et... je perds la plupart de mon temps en faisant des choses qui n'ont rien à voir vraiment avec ça... c'est le problème. Il y a beaucoup de choses que je voudrais faire ici. Je n'ai pas l'opportunité de vraiment... de poursuivre parce que... il y a des choses qui se passent ici qui sont très, très importantes. Et si je fais des propositions au journal ils... les gens disent : "oh ça c'est ennuyeux, c'est pas intéressant". Mais dès qu'il y a un anglais dedans ou qu'il y a quelque chose de britannique ou si ça correspond au stéréotype : "oh ! oui oui c'est important". C'est une grande frustration.*

***Et est-ce que... et qu'est-ce qu'il faudrait pour que ce soit possible... alors que les rédactions acceptent ce genre d'articles et... ?***

*Bah, il faut changer [toute cette organisation] et il faudrait une vingtaine de personnes (rires).*

***Et est-ce que ça suppose pas aussi, vous me le disiez en venant, d'avoir au moins deux journalistes ?***

*Oui s'il y avait un autre journaliste, je pourrais faire beaucoup d'autres choses. Parce qu'il y aurait quelqu'un pour faire le boulot quotidien et moi je ferais... je pourrais aller plus loin.*

***Et le journal ne veut pas ?***

*Nous avons parlé de ça et on n'a pas pris la décision encore. Mais c'est cher.*



*[...] Donc c'est ce que vous disiez, l'idéal c'est d'avoir plusieurs correspondants et d'en avoir au moins un qui est là plus longtemps ?*

*On doit diviser, on doit avoir un correspondant qui est neutre politiquement. Qui a... qui noue des amitiés avec les porte-parole et les fonctionnaires de la Commission, qui fait des articles tout à fait "normaux" et qui peut entretenir les bonnes relations avec les fonctionnaires. Et puis pour les investigations et tout ça, toutes les autres choses, il faut avoir un autre qui... n'a pas besoin de de... cultiver des amitiés avec les... tous les fonctionnaires pour faire son boulot quotidien. C'est ça.*

**Et...**

*Et vous savez, par exemple, si on prend par exemple toutes les investigations importantes : Watergate, ce n'était pas fait par... le corps de presse de la Maison Blanche. C'était fait par deux personnes qui étaient complètement exclues du club. Des jeunes qui travaillaient pour le "metro desk" du Washington Post. Ils n'avaient pas de contact avec ces gens-là. Parce que le corps de presse de la Maison Blanche, ils étaient déjà brûlés complètement, finis. Ils avaient tellement d'amitiés avec les gens dans des positions de pouvoir qu'ils ne pouvaient pas faire ça. Et c'est la même chose ici. Mais on demande aux Anglais de faire les deux choses à la fois. C'est-à-dire de faire tous les articles quotidiens et puis en même temps de détruire l'Union européenne (rires). » (entretien avec un journaliste britannique, presse quotidienne de qualité).*

Le fait, notamment, que bien des nationalités (les correspondants originaires des pays tiers notamment) représentées ne furent que très marginalement impliquées dans cette lutte (comme dans ses effets) et que certains des protagonistes<sup>1</sup> n'appartiennent plus à ce corps de presse, sont autant d'éléments qui viennent rappeler que les changements au sein d'un tel groupe, pour réels et durables qu'ils soient, sont lents, complexes et difficiles à maîtriser par quiconque. En délégitimant une approche de l'actualité communautaire qui l'envisageait, à l'exclusive de toute autre perspective, comme une matière experte et institutionnelle, les « frondeurs » de 1998-1999 et ceux qui prirent leur suite, n'ont pas substitué des pratiques totalement inédites. Le « poids de l'institutionnel », comme le qualifient les correspondants pour parler des pratiques et des représentations institutionnalisées tant du côté des sources que des accrédités, reste déterminant dans leur travail quotidien. Les correspondants viennent toujours aussi nombreux assister au « rendez-vous de midi » de la Commission et les dossiers restent « désespérément » techniques. Néanmoins, cet épisode de la vie du corps de presse a contribué à faire exister – au sens où d'autres journalistes peuvent désormais légitimement s'en revendiquer – une nouvelle position au sein du groupe.

---

<sup>1</sup> Les journalistes britanniques les plus impliqués (Stephen Grey et Martin Walker) ont en effet quitté Bruxelles. Du côté français, Philippe Lemaître est désormais à la retraite.

« Voilà, donc je pense effectivement que tout ça a tué une certaine forme de journalisme. C'est-à-dire que là, clairement, une génération est partie à la retraite. C'est un peu dur ce que je dis mais c'est la vérité [il sort quelques secondes pour vérifier l'heure, une conférence de presse de Glavany est prévue dans l'après-midi]. Je pense qu'effectivement là y a toute une génération qui a été...qui brutalement a fait son âge [...]. Non mais c'est ça : c'est l'enthousiasme, la mauvaise pensée, toujours le type qui cherche la bête là où il faut pas la chercher quoi. Donc l'âge ne fait rien à l'affaire. Vous connaissez la chanson de Brassens. Et donc mais je pense que ça a tué une certaine forme de journalisme européen je dirais un peu : je recopie l'IP de la Commission quoi. Ça je crois que c'est terminé. Tant mieux. » (entretien avec un journaliste français, presse quotidienne nationale).

Le recul manque pour mesurer tous les effets de cette lutte. Néanmoins, certains indices concrets, comme le renouvellement éditorial du *Monde* à propos de l'UE<sup>1</sup>, montrent que l'inflexion est réelle. Dans la mesure où elle touche aussi aux représentations sociales (au premier rang desquelles, celles qui dominent au sein des rédactions) ce processus reste contraint par l'historicité du poste. Les correspondants, pour être « reconnus », demeurent des spécialistes de la chose communautaire et, si certains (qu'on le leur demande ou qu'ils considèrent que c'est là que se joue l'essentiel de leur excellence professionnelle) s'inscrivent toujours dans le sillage du *journalisme d'institution*, il est néanmoins devenu possible (et même souhaitable<sup>2</sup> pour de nombreuses rédactions) d'adjoindre à cette spécialisation une dimension « critique » et d'importer, à Bruxelles, certains des intérêts et des pratiques du journalisme politique.

---

<sup>1</sup> *Le Figaro* a, pour sa part, envoyé deux correspondants et a pris une place importante dans la publicisation des scandales liés à Eurostat.

<sup>2</sup> Ce qui est le signe le plus certain du changement.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

On aimerait conclure ce travail par une réflexion autour de la question de l'« étrangeté » communautaire et prolonger les analyses par quelques réflexions plus normatives. Evoquer l'« étrangeté » communautaire, c'est souligner comment ce système politique vient bouleverser les univers mentaux et les représentations et, en proposant des formes originales, et parfois inédites, d'arrangements et de pratiques, pose problème aux journalistes mais aussi aux politistes. Comme l'indique Philippe Schmitter<sup>1</sup>, il est en effet fort probable que « *la formation de l'Europe ne sera pas la " réédition " des processus politiques qui ont fait de l'Etat national l'institution prédominante en Europe - et par la suite dans le monde* ». Cette originalité ne va pas sans poser problème car elle rend difficile la légitimation d'un tel système : « *Le fait que le public continue de demeurer national (ou infra-national), d'avoir peu ou pas d'identification avec l'Europe en tant que telle, et ait tendance à considérer la politique de la CE/UE comme étant éloignée et opaque jette une ombre immense sur le processus tout entier. C'est une chose d'imaginer un compromis avec lequel les gouvernements membres et les intérêts qui leur sont associés pourraient vivre ; c'en est une autre d'imaginer un arrangement que les citoyens individuels et les groupes sociaux ne possédant pas d'accès spécial accepteraient comme légitime sur le long terme* »<sup>2</sup>. Le problème de la littérature politiste sur l'Union européenne est de trop souvent s'arrêter à ce niveau de l'analyse : prendre acte des problèmes de légitimité sans en faire pour autant un objet d'étude.

Si la construction européenne a eu une influence décisive sur les systèmes de représentations dans plusieurs univers sociaux, on pense notamment à l'économie et au droit, elle a également pesé sur la réflexion en science politique. Considérée comme une construction politique radicalement neuve<sup>3</sup>, l'UE a initié des travaux et des montages

---

<sup>1</sup> Philippe C. Schmitter, « Quelques alternatives pour le futur système politique européen et leurs implications pour les politiques publiques européennes », in Yves Mény, Pierre Muller et Jean-Louis Quermonne (dirs.), *Politiques publiques en Europe*, L'Harmattan, 1995, pp. 27-47.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Critiquant, à juste titre, les approches uniquement basées sur une analogie avec les institutions nationales (et fondées sur l'hypothèse d'une convergence vers une démocratie parlementaire), Majone (Giandomenico Majone, « The Regulatory State and its Legitimacy Problem », *West European Politics*, Vol. 22, n°1, janvier 1999, pp. 1-24, p. 19) poursuit : « *Ainsi, les standards de légitimité et de contrôle [accountability], développés historiquement pour contrôler un Etat omniscient avec des pouvoirs virtuellement illimités de prélever l'impôt et de dépenser, ne peut pas être directement appliqué à un système aux compétences et aux ressources limitées tel que celui de l'UE* ». Outre la vision caricaturée de l'Etat (réduit à un percepteur et à un organe de dépenses), c'est la conception purement instrumentale de la légitimité qui pose problème. D'ailleurs, la « solution » préconisée par Majone pour résoudre le problème de légitimité que connaît l'UE ne l'est pas moins : la création d'agences indépendantes qui, du fait de leur éloignement des « pressions » électorales, seront mieux à

théoriques qui ont souvent pris le parti de redéfinir, voire d'écarter, certains objets et intérêts traditionnels de la discipline. La floraison de nouveaux concepts qui, bien souvent, redimensionnent des interrogations traditionnelles de la science et de la théorie politiques (on pense notamment à la « démocratie » et aux problématiques de la « légitimité » politique<sup>1</sup>) aux dimensions de ce « nouvel » objet et tente de lui faire correspondre des théorisations *ad hoc* est l'un des effets des remises en cause qu'a suscité la caractérisation de ce système politique. Le dilemme du « radicalement nouveau » ou du « toujours là » qui traverse la réflexion sur l'UE, se trouve tout entier résumé dans l'histoire d'une sous-discipline qui a développé un corpus théorique et empirique qui « parle » si peu au reste de la discipline. Il ne s'agit ni de dire que l'UE n'appelle aucun renouvellement théorique, ni de considérer, en faisant le plus souvent l'économie de la question même, qu'à nouvel objet, nouveaux départs intellectuels. Simplement, en faisant l'impasse sur l'investissement des questionnements et des outils théoriques traditionnels de la sociologie politique, l'étude de l'UE s'est aussi coupée d'un certain nombre d'aperçus qui viennent tempérer la radicalité de l'hypothèse de la « table rase ». A contrario, le très faible investissement de la sociologie politique sur ce terrain a contribué à la persistance d'un vide empirique et théorique qui a éloigné l'étude de l'UE du reste du monde académique. Or, à l'examen, l'UE est un formidable terrain pour investir, tester, complexifier voire réviser les résultats les mieux affirmés de la sociologie politique. Concernant l'étude du personnel politique, les frontières du « politique », les attitudes et les comportements politiques<sup>2</sup> mais aussi les partis<sup>3</sup> et les modes contemporains de gouvernement (et notamment leur internationalisation<sup>4</sup>), par exemple. Dans tous ces domaines, le terrain communautaire constitue un excellent révélateur de phénomènes politiques originaux comme il l'est pour l'étude du journalisme et des journalistes.

---

même de produire des décisions de bonne qualité et d'en assurer la continuité. La légitimité de leur action étant censée se fonder sur le fait qu'elles seraient obligées de motiver leurs décisions.

<sup>1</sup> Constructions théoriques qui sont parfois extraordinairement normatives, considérant, par exemple, que l'« efficacité » de l'UE la dispense des ressorts traditionnels de la légitimité (Giandomenico Majone, « The Regulatory State and its Legitimacy Problem », art. cit.) ou que la capacité de la Commission européenne à rassembler, dans ses processus de décision, une variété importante d'acteurs assure le caractère « démocratique » (la démocratie ne serait-elle alors qu'« associative ») de la décision (Sabine Saurruger, « Représentation des intérêts ou représentation politique ? Les groupes d'intérêt dans le système politique de l'Union », communication citée).

<sup>2</sup> On pense ici, par exemple, à la relation très particulière qu'entretient le groupe des agriculteurs à l'égard d'un système institutionnel et politique dont ils dépendent largement.

<sup>3</sup> On ne sait ainsi quasiment rien du travail partisan à propos de l'UE en France.

<sup>4</sup> L'importance, au niveau européen, des concertations entre plusieurs gouvernements, comment s'organisent les « transferts » intellectuels et de technologies politiques et administratives entre pays, sont ainsi singulièrement méconnus. Notamment parce que le Conseil des ministres est une institution bien moins étudiée que ne l'est la Commission européenne.

De ce point de vue (celui des formes contemporaines du journalisme) ce corps de presse constitue également une excellente occasion, non seulement de comparaison, mais aussi d'étude de l'invention d'une nouvelle spécialité journalistique, dans un contexte qui doit tant, à la fois, aux niveaux nationaux et à l'élaboration d'une tradition et d'un poste spécifiques. À cet égard, il suscite aussi des interrogations à propos d'autres groupes internationaux de journalistes, comme le corps de presse de Washington, celui des Nations-Unies mais aussi, au sein du groupe des accrédités, sur ce que signifie couvrir l'UE comme un système politique « étranger » (c'est-à-dire comment s'élabore l'image internationale de l'UE et du continent européen produite par ces médias de pays tiers).

Etudier les correspondants auprès de l'UE, c'est aussi étudier un groupe particulier qui travaille au contact permanent des institutions communautaires ; un groupe qui, s'il ne participe pas directement aux processus politiques, les suit avec une attention extrême ; un groupe enfin, dont dépendent l'interprétation et la connaissance des événements pour tous ceux qui n'en font pas l'expérience directe ou, au contraire (car ce sont certainement les lecteurs les plus attentifs de ces productions journalistiques), qui, eux aussi, évoluent à l'intérieur (ou à la lisière) de ce système politique qui est aussi, pour beaucoup, un milieu professionnel.

Par conséquent, analyser les processus par lesquels les accrédités parviennent à faire sens des processus politiques communautaires et comment ces mécanismes, eux-mêmes, ont une influence déterminante sur ce qu'ils tiendront pour « important », constitue une entrée sur des phénomènes plus larges dans leurs implications. À titre purement prospectif, on peut se demander jusqu'à quel point le fait que deux institutions (la Commission européenne et le Conseil des ministres) occupent l'essentiel du temps des accrédités et sont devenus, en conséquence, les acteurs qui dominent la scène communautaire – à l'exclusion quasi totale de tous les autres – dans le « rendu » journalistique de l'UE, n'a pas eu de conséquences sur les manières dominantes d'appréhender l'UE en science politique. En effet, pour ceux des chercheurs qui n'ont qu'un contact « à éclipses » avec le terrain communautaire ou qui, parce qu'immergés dans leur terrain (souvent limité à une DG particulière), s'en remettent à la presse (y compris la mieux informée) pour se faire une idée du « tableau d'ensemble », la production de ces correspondants constitue souvent un matériau complémentaire ou préliminaire de la recherche.

Pour quitter le terrain des suppositions, les mécanismes que l'on étudie *à propos* des correspondants, et qui tiennent à des phénomènes aussi fondamentaux pour l'étude des institutions politiques que la légitimation (comment une institution ou un acteur parvient à

faire reconnaître son droit à exercer une autorité politique), l'institutionnalisation de représentations dominantes de la réalité politique (à commencer par la discrimination première entre ce qui l'est et ne l'est pas), la socialisation politique qui est liée aux deux premières dimensions, sont des mécanismes dont les principes peuvent être étudiés sur d'autres terrains et auprès d'autres acteurs (fonctionnaires, lobbyistes ou membres du personnel politique, que celui-ci soit communautaire ou national). Si, comme on le pense, ce groupe de journalistes constitue le premier, et l'un des seuls, public de l'UE, alors l'étude de son fonctionnement ouvre sur d'autres réflexions.

En termes d'« espace public » tout d'abord. L'approche dominante de l'« espace public européen » reprend, sans jamais les interroger, les découpages géopolitiques produits des processus politiques et institutionnels d'élargissement et fait correspondre, sans aucune décision méthodologique, les frontières de cet « espace public » avec celles de l'UE. En substituant à celle-ci une conception davantage sociologique (en termes de groupes sociaux concernés), l'image de l'opinion publique « mobilisée », dont font partie les correspondants, semble plus réaliste et d'une valeur heuristique qui permet de se départir d'analyses qui font la part belle à un « sens de l'histoire » (l'espace public européen est à venir) et de considérations normatives sur la supposée « méconnaissance » du « public ».

En termes de « politisation » ensuite. Puisque, en étudiant comment s'est imposée une conception historiquement située du poste à Bruxelles qui se refusait, épousant en cela les systèmes de représentations qui caractérisent fonctionnaires et acteurs politiques communautaires, à constituer politiquement (et à faire exister comme telle) l'actualité de l'UE dans leur champ professionnel (en en faisant une actualité « politique » à laquelle il convenait d'appliquer les schèmes d'interprétations généralement réservés au politique), l'histoire de ce corps de presse et de son institutionnalisation offre quelques perspectives de réflexion sur la nature « technocratique » de l'UE. Non pas pour estimer que ces institutions ne le sont pas, mais pour souligner ce que ce registre de légitimation de l'action publique doit, aussi, à l'action de ces journalistes. Lorsqu'on se penche sur l'histoire des relations des institutions communautaires avec la presse, on s'aperçoit que les modes de présentation publique de son action (guidée par la rationalité experte) n'est pas celle des ambitions de départ, beaucoup plus explicitement politiques. Ce qui apparaît aujourd'hui comme allant de soi et, pour tout dire, « naturel » est le produit d'une histoire sociale et politique au terme de laquelle se sont stabilisés des rapports de force et des distributions de registres de discours légitimes qui, en imprégnant les systèmes de représentations des correspondants et des acteurs

communautaires, contribuent à définir les images sociales de ces institutions et de ce système politique dans son ensemble.

En ayant affaire à des institutions qui fonctionnent, dans leurs rapports avec la presse, sur des modes très distincts du niveau national et qui, dans le cas de la Commission, oscillent entre différents registres de discours, l'actualité communautaire est aussi l'occasion de s'interroger sur le rapport au politique des journalistes. En cela, l'étude du corps de presse, et notamment de son histoire, est l'occasion de questionner les représentations du « politique » les plus dominantes au sein de la profession, les manières dont elles se sont imposées et dont elles sont si peu remises en cause. En reléguant l'Union européenne hors du champ du politique, du moins en lui refusant le caractère d'un système politique autonome, les journalistes et les médias qui les emploient ont assurément contribué (mais il ne pouvait guère en être autrement) à stabiliser les représentations d'institutions « technocratiques » dont il semble impossible, pour les « profanes », de comprendre les logiques et les motivations. Le « rendu » journalistique du fonctionnement du système politique de l'UE contribue, en effet, à en obscurcir la nature. Non pas que l'UE soit un système politique *a priori* légitime et que la manière dont les journalistes en rendent compte soit responsable, en vrac, de l'abstention aux élections européennes, de la méconnaissance de ces institutions, etc., mais il est nettement plus « politique » que ne le donne à croire la seule consultation de la presse à son sujet. L'incroyable intensité de la vie politique communautaire est en effet difficilement pensable de l'« extérieur » et, là aussi, ce décalage entre ceux qui « connaissent » cette réalité pour y (et en) vivre et tous ceux qui ne peuvent seulement la soupçonner, contribue sans doute à nourrir des formes de renoncement, qu'il est trop facile d'écarter comme infondées, à l'égard d'un jeu politique qui semble, à la plupart des européens, se faire « derrière leur dos »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Comme le note Marc Abélès (En attente d'Europe, Questions de politique, Hachette, 1996, p. 109) : « *Si l'Europe tend aujourd'hui à devenir partie intégrante de notre vie quotidienne, si elle revient régulièrement comme thème de débat politique à usage national, son fonctionnement interne, les pratiques politiques communautaires et les enjeux qui s'y rattachent demeurent lointains et opaques pour des citoyens qui en sont le public, plutôt que l'opinion publique* ».





## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES, THÈSES ET MÉMOIRES UNIVERSITAIRES

- ABÉLÈS (Marc), *En attente d'Europe*, Questions de politique, Hachette, 1996.
- ABÉLÈS (Marc), *La vie quotidienne au Parlement européen*, Hachette, 1992.
- ACCARDO (Alain) (dir.), *Journalistes précaires*, Le Mascaret, 1998.
- ALEXANDRE-COLLIER (Agnès), *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, Editions du Temps, 2002.
- ANDERSON (Alison), *Media, culture and the environment*, UCL Press, 1997.
- ANDERSON (Benedict), *L'imaginaire national. Essai sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La découverte, 1996.
- ANDERSON (Peter J.) et WEYMOUTH (Tony), *Insulting the public ? The British Press and the European Union*, Longman, 1999.
- ANDRIEU (Claire), LE BÉGUEC (Gilles), TARTAKOWSKY (Danielle) (dirs.), *Associations et champ politique. La loi 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, 2001.
- AWAD (Gloria), *Du sensationnel. Place de l'événementiel dans le journalisme de masse ;* L'Harmattan, Logiques sociales, 1995.
- BAETEN (Guy), *The Leopold Quartier*, URSPIC (Urban development and social polarisation in the city), IFRESI, Lille, 2002, (<http://www.ifresi.univ-lille1.fr/PagesHTML/URSPIC/Raphtml/Brussels/Brussels.htm>).
- BAETEN (Guy), *Urban regeneration and social exclusion in Brussels*, , URSPIC (Urban development and social polarisation in the city), IFRESI, Lille, 2002, (<http://www.ifresi.univ-lille1.fr/PagesHTML/URSPIC/Raphtml/Brussels/Brussels2.htm>).
- BAKER (David) et SEAWRIGHT (David) (eds.), *Britain for and against Europe. British Politics and the Question of European Integration*, Clarendon Press Oxford, 1998.
- BALME (Richard), CHABANET (Didier) et WRIGHT (Vincent) (dirs.), *L'action collective en Europe*, Presses de Science Po, 2002.
- BASTIN (Gilles), *Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail*, Mémoire de DEA de sociologie, Lille, septembre 1999.
- BEAUD (Stéphane) et WEBER (Florence), *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997.

BEAUJEU-GARNIER (Jacqueline) et DÉZERT (Bernard) (dirs), *La grande ville : enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle*, PUF, 1991.

BECKER (Howard S.), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985.

BERGER (Peter) et LUCKMANN (Thomas), *La construction sociale de la réalité*, Méridiens-Klincksiek, 1989.

BERNSTEIN (Carl) et WOODWARD (Bob), *Les fous du président*, Robert Laffont, 1974.

BITSCH (Marie-Thérèse), LOTH (Wilfried) et POIDEVIN (Raymond), *Institutions européennes et identités européennes*, Bruylant, 1998.

BLONDIAUX (Loïc), *La fabrique de l'opinion*, Seuil, 1998.

BLUMLER (Jay G.) et GUREVITCH (Michael), *The Crisis of Public Communication*, Routledge, 1995.

BOLTANSKI (Luc), *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Editions de Minuit, 1982.

BOURDIEU (Pierre) et PASSERON (Jean Claude), *Les Héritiers . Les étudiants et la culture*, Minuit, 1964.

BOURDIEU (Pierre), *La distinction*, Editions de minuit, 1979.

BOURDIEU (Pierre), *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, 1984.

BOURDIEU (Pierre), *Homo Academicus*, Editions de Minuit, 1984.

BOURDIEU (Pierre), *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Editions de Minuit 1989.

BOURDIEU (Pierre) avec WACQUANT (Loïc) , *Réponses*, Seuil, 1992.

BOURDIEU (Pierre), *Sur la télévision*, Liber, 1996.

BOURDIEU (Pierre), *Les règles de l'art*, Seuil, 1998 (1<sup>ère</sup> édition, 1992).

BOURDON (Jérôme) et FRODON (Jean-Michel), *Le journaliste critique de télévision*, De Boeck, 2003.

BRÉCHON (Pierre) et CAUTRÈS (Bruno) (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998.

BRIQUET (Jean-Louis) et GARRAUD (Philippe) (dirs.), *Juger la politique*, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

BRUN (Jacques) et RHEIN (Catherine) (eds.), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, 1994.

- DE BURGH (Hugo) (ed.), *Investigative Journalism. Context and Practice*, Routledge, 2000.
- CAFRUNY (Alan W.) et LANKOWSKI (Carl) (eds.), *Europe's Ambiguous Unity*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 1997.
- CALHOUN (Craig) (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, MIT Press, 1993.
- CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2000*, Presses de Science Po, 2000.
- CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2001*, Presses de Science Po, 2001.
- CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po, 2002.
- CHALABY (Jean K.), *The invention of journalism*, Mac Millan, 1998.
- CHALVON-DEMERSAY (Sabine), *Le triangle du XIVème. Des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988.
- CHAMPAGNE (Patrick), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Editions de Minuit, 1990.
- CHAMPAGNE (Patrick), *L'héritage refusé*, Points Seuil, 2002.
- CHAPOULIE (Jean-Michel), *Les Professeurs de l'enseignement secondaire : un métier de classe moyenne*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1987.
- CHAPOULIE (Jean-Michel), *La tradition sociologique de Chicago : 1892-1961*, Seuil, 2001.
- CHARLE (Christophe), *Les intellectuels en Europe*, Points Seuil Histoire, 2001.
- CHARON (Jean-Marie), *Cartes de Presse. Enquête sur les journalistes*, Stock, 1993.
- CHARON (Jean-Marie), *La presse magazine*, La Découverte, 1999.
- COHEN (Antonin), *Histoire d'un groupe dans l'institution d'une « communauté » européenne (1940-1950)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Paris I, septembre 1999.
- COINTAT (Michel), *Les couloirs de l'Europe*, L'Harmattan, 2001.
- COLLOVALD (Annie), *Jacques Chirac et le gaullisme : biographie d'un héritier à histoires*, Belin, 1999.
- COOK (Timothy E.), *Governing with the news. The news media as a political institution*, The university of Chicago Press, 1998.

COSTA (Olivier), *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.

COUSIN (Marie), *Le jeu des liaisons dangereuses. Des stratégies de coopérations et de distinctions des correspondants français auprès de l'Union européenne*, Mémoire de DEA de sciences politiques, Université de Lille II, Septembre 2001.

CURANN (James) et SEATON (Jean), *Power without Responsibility*, Routledge, 5ème édition, 1997.

DACHEUX (Eric), *Les stratégies de communication persuasive dans l'Union européenne*, L'Harmattan, Logiques sociales, 1994.

DAHLGREN (Peter) et SPARKS (Colin) (ed.), *Communication and citizenship. Journalism and the public sphere*, Routledge, 1991.

D'ARCY (François) et ROUBAN (Luc) (dirs.), *De la Vème République à l'Europe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996.

DARRAS (Eric), *L'institution d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine de télévision*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris II Panthéon-Assas, janvier 1998.

DASSETTO (Felice) et DUMOULIN (Michel), *Naissance et développement de l'information européenne*, Euroclio, Peter Lang, Berne, 1993.

DAVIS (Aeron), *Public relations democracy*, Manchester University Press, 2002.

DEACON (David) et GOLDING (Peter), *Taxation and Representation. The media, political communication and the poll tax*, John Libbey, 1994.

DE LA HAYE (Yves), *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, La pensée sauvage, Grenoble, 1985.

DE LANGE (William), *A History of Japanese Journalism*, Japan Library, 1998.

DELANO (Anthony) et HENNINGHAM (John), *The News Breed*, The London Institute, 1995.

DE LA SERRE (Françoise), *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, 1987.

DELLA PORTA (Donatella) et MÉNY (Yves) (dirs.), *Démocratie et corruption en Europe*, La Découverte, 1995.

DELOYE (Yves), HAROCHE (Claudine) et IHL (Olivier) (dirs.), *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, L'Harmattan, 1996.

DELPORTE (Christian), *Les journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Seuil, 1999.

DELPORTE (Christian) (dir.), *Médias et villes XVIIIe-XXe siècle*, Publication de l'Université François Rabelais, Tours, 1999.

DELPORTE (Christian), PALMER (Michael) et RUELLAN (Denis) (eds), *Presse à scandale, scandale de presse*, L'Harmattan, 2001.

DELWIT (Pascal), DE WAELE (Jean-Michel) et MAGNETTE (Paul) (dirs.), *A quoi sert le Parlement européen ?*, Editions Complexe, 1999.

DE SWAAN (Abram), *Words of the World*, Polity, 2001.

DEVILLARD (Valérie), LAFOSSE (Marie-Françoise), LETEINTURIER (Christine) et RIEFFEL (Rémy), *Les journalistes français à l'aube de l'an 2000*, Editions Panthéon-Assas, 2001.

DOBRY (Michel), *Sociologie des crises politiques*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1986.

DOUGLAS (Mary), *Comment pensent les institutions ?*, La Découverte, 1999.

DRUMOND (Phillip), PATERSON (Richard) et WILLIS (Janet) (Eds.), *National Identity and Europe*, BFI Publishing, 1993.

DUBAR (Claude) et TRIPIER (Pierre), *Sociologie des professions*, Armand Colin, 1998.

DUBAR (Claude), *La socialisation*, Armand Colin, 2000, 3<sup>ème</sup> édition.

DUBOIS (Vincent) et DULONG (Delphine) (dirs.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999.

DUMONT (Georges-Henri), *Histoire de Bruxelles. Biographie d'une capitale*, Le Cri, 1999.

EDELMAN (Murray), *Pièces et règles du jeu politique*, Seuil, 1991.

ELIAS (Norbert), *Qu'est-ce que la Sociologie ?*, Editions de l'Aube, 1991.

ELIAS (Norbert) et SCOTSON (John L.), *The Established and the Outsiders*, Sage, 1994 [publié pour la première fois en 1965].

ELIAS (Norbert) et SCOTSON (John L.), *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Fayard, 1997.

ERICSON (Richard V.), BARANEK (Patricia M.), et CHAN (Janet B.L.), *Negotiating Control : a Study of News Sources*, Open University Press, 1989.

FAVELL (Adrian), *Free Movers in Brussels. A Report on the Participation and Integration of European Professionals in the City*, IPSOM Working Paper, Rapport financé par le programme « Research in Brussels » de la Région Bruxelles-Capitale, novembre 2001.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS DE JOURNAUX, *World press trends*, 1996.

- FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉDITEURS DE JOURNAUX, *World press trends*, 2001.
- FERENCZI (Thomas), *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXème siècle*, Plon, 1993.
- FERGUSSON (Marjorie) (ed.), *Public communication : the new imperatives*, Sage, 1990.
- FERRY (Jean-Marc), *La question de l'Etat européen*, Paris, Gallimard, 2000.
- FILLIEULE (Olivier), *Stratégies de la rue*, Presses de Science Po, 1997.
- FOOTE WHYTE (William), *Street Corner Society*, La Découverte, 1995 (première édition en 1943).
- FORET (François), *L'Europe en représentations. Eléments pour une analyse de la politique symbolique de l'Union européenne*, Thèse de doctorat de science politique, Université de Paris I, juin 2001.
- FRANÇOIS (Bastien) et NEVEU (Erik) (dirs.), *Espaces publics mosaïques*, Presses Universitaires de Rennes, 1999.
- FRANKLIN (Bob), *Newszak and News Media*, Arnold, 1997.
- FRANKLIN (Bob) (ed.), *Social Policy, the Media and Misrepresentation*, Routledge, 1999.
- GANS (Herbert J.), *Deciding What's News*, Constable, 1979.
- GAXIE (Daniel), *Le cens caché*, Seuil, 1978.
- GEORGAKAKIS (Didier), (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002.
- GEORGE (Stephen), *An Awkward Partner : Britain in the European Community*, Oxford University Press, 1998.
- GERBET (Pierre), *La construction de l'Europe*, Editions de l'Imprimerie nationale, nouvelle édition, 1999.
- GERBET (Pierre), *La France et l'intégration européenne*, Euroclio, Peter Lang, 1995.
- GITLIN (Todd), *The Whole World is Watching : Mass Media and the Making and the Unmaking of the New Left*, Univeristy of California Press, 1980.
- GLASGOW MEDIA GROUP, *Bad News*, Routledge et Kegan Paul, 1976.
- GLASGOW MEDIA GROUP, *More Bad News*, Routledge et Kegan Paul, 1980.
- GOFFMAN (Erving), *Les cadres de l'expérience*, Editions de Minuit, 1974.

GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Editions de Minuit, 1987.

GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne 2. Les relations en public*, Editions de Minuit, 1990.

GOFFMAN (Erving), *Les rites d'interaction*, Editions de Minuit, 1993.

GOVAERT (Serge), *Bruxelles en capitales 1958-2000. De l'expo à l'euro*, De Boeck Université, 2000.

GRAFMEYER (Yves) et JOSEPH (Isaac) (ed.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1984.

GRAFMEYER (Yves) *Sociologie urbaine*, Coll. 128, Nathan Université, 1994.

GRANT (Charles), *Delors. Architecte de l'Europe*, Georg Editeur, 1995.

GRAWITZ (Madeleine) et LECA (Jean) (dir.), *Traité de science politique. L'action politique*, Presses Universitaires de France, 1985.

GUSFIELD (Joseph R.), *The Culture Of Public Problems : drinking-driving and the symbolic order*, The University of Chicago Press, 1981.

HABERMAS (Jürgen), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1978. Édition originale en langue allemande: *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, éditions Hermann Luchterhand Verlag, 1962.

HABERT (Philippe), PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (eds.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Département d'études électorales du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993.

HABIYAMBERE (Gaspard), *Le journalisme et l'information sur le Parlement européen : contraintes nationales et institutionnelles*, Mémoire de DEA, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, Septembre 1999.

HADJIMICHALIS (Costis) et SADLER (David) (eds.), *Europe at the Margins. New Mosaics of Inequality*, Wiley, 1995.

HAEGEL (Florence), *Un maire à Paris*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.

HALLIN (Daniel C.), *The 'Uncensored War'*, University of California Press, 1989.

HALL (Stuart), CRICHTER (Chas), JEFFERSON (Tony), CLARKE (John) et ROBERTS (Brian), *Policing the Crisis. Mugging, the state, and Law and Order*, Macmillan, 1978.

HAUMONT (Nicole) (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996, 219p.

HEIDENHEIMER (Arnold J.), JOHNSTON (Michael), LEVINE (Victor T.) (eds.), *Political corruption*, Transaction publishers, 1989.

HESS (Stephen), *The Washington Reporters*, Brookings Institution Press, 1981.

HESS (Stephen), *The Government/Press Connection. Press Officers and their Offices*, Brookings Institution Press, 1984.

HESS (Stephen), *International News and Foreign Correspondents*, Brookings Institution Press, 1996.

HJARVARD (Stig) (ed.), *News in a Globalized Society*, Nordicom, 2001.

HUGHES (Everett C.), *Le regard sociologique*, Editions de l'EHESS, 1996.

IMIG (Doug) et TARROW (Sydney) (dirs.), *Contentious Europeans : Protest and Politics in an Integrating Europe*, Boulder, Rowman and Littlefield Press, 2001.

INSTITUT FRANÇAIS DE PRESSE, *Les Journalistes français en 1990 : radiographie d'une profession*, La documentation française, 1991.

JOANA (Jean) et SMITH (Andy), *Les commissaires européens*, Presses de Science Po, 2002.

JOHNSTON (John W. C.), SLAWSKI (E.J.) et BOWMAN (W.W.), *The News People*, University of Illinois Press, 1976.

JONES (Nicholas), *Soundbites and spindoctors*, Cassell, 1995.

KUHN (Raymond) et NEVEU (Erik) (eds.), *Political Journalism*, Routledge, 2002.

LACOUR (Laurence), *Le bûcher des innocents*, Editions des arènes, 1998.

LACROIX (Bernard) et LAGROYE (Jacques) (dirs.), *Le Président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Presses de la FNSP, 1992.

LAGER (Carole), *L'Europe en quête de ses symboles*, Euroclio, Peter Lang, 1995.

LAGROYE (Jacques), *Sociologie politique*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 1993 (deuxième édition).

LASCOUMES (Pierre), *Elites irrégulières : essai sur la délinquance d'affaires*, Gallimard, 1997.

LASCOUMES (Pierre), *Corruptions*, Presses de Science Po, 1999.

DE LA SERRE (Françoise), *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, 1987, 223p.

LE BOHEC (Jacques), *Les Rapports presse-politique : mise au point d'une typologie "idéale"*, L'Harmattan, 1997.



- LE FLOCH (Patrick) et SONNAC (Nathalie), *Economie de la presse*, La Découverte, 2000.
- LEGAVRE (Jean Baptiste), *Conseiller en communication politique : l'institutionnalisation d'un rôle*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Paris I, 1993.
- LEHMAN (Bernard), *L'orchestre dans tous ses éclats*, La Découverte, 2002.
- LEMIEUX (Cyril), *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Métailié, 2000.
- LEPOUTRE (David), *Cœur de banlieue*, Poches Odile Jacob, 2001.
- LEQUESNE (Christian), *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993.
- LEROUX (Pierre), *Le journalisme en représentation. Stratégies identitaires et contraintes de visibilité du journalisme télévisuel*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Rennes I, 1996.
- LE TORREC (Virginie) et GARCIA (Guillaume) (dirs.), *L'Union européenne et les médias*, L'Harmattan, Cahiers Politiques, 2003
- LÉVÊQUE (Sandrine), *La construction journalistique d'une catégorie du débat public*, Thèse pour le doctorat de science politique, Paris I, janvier 1996.
- LE WITA (Béatrix), *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988.
- MAGNETTE (Paul), *L'Europe, l'Etat et la démocratie*, Editions Complexe, 2000.
- MANGENOT (Michel), *Une saillance relative. Les questions européennes dans la campagne présidentielle de 1995*, Mémoire pour le DEA de science politique, Université Robert Schuman-Institut d'études politiques de Strasbourg, novembre 1995.
- MCCARGO (Duncan), *Politics and the press in Thailand : media machinations*, Routledge, 2000.
- MCLAUGHLIN (Greg), *The War correspondent*, Pluto Press, 2002.
- MAIHOFFER (W.) (ed.), *Noi si mura*, De Gruyter, 1986.
- MANNHEIM (Karl), *Le problème des générations*, Nathan, 1990.
- MARCHETTI (Dominique), *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90*, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole des Hautes études en sciences sociales, 1997.
- MARCHETTI (Dominique) et RUELLAN (Denis), *Devenir journalistes*, La Documentation française, 2001.

- MARTIN (Marc) (dir.), *Histoire et médias*, Albin Michel, 1991.
- MARTIN (Marc), *Médias et journalistes de la République*, 1997, Odile Jacob.
- MELANDER (Ingrid), *La démission de la Commission européenne, une affaire politico-médiatique*, Rapport pour le DESS Entreprises et collectivités locales dans l'Europe communautaire, 1999.
- MÉNY (Yves), *La Corruption de la République*, Armand Fayard, 1992.
- MÉNY (Yves), MULLER (Pierre) et QUERMONNE (Jean-Louis) (dirs.), *Politiques publiques en Europe*, L'Harmattan, Logiques Politiques, 1995.
- MEYER (Christoph), *Towards a European Public Sphere ? The European Commission, The Media and Political Accountability*, PhD Dissertation, History Faculty, University of Cambridge, 2000.
- NAY (Olivier), *La région : une institution*, L'Harmattan, 1997.
- NEUMAN (W. Russel), JUST (Marion R.) et CRIGLER (Ann N.), *Common Knowledge. News and the Construction of Political Meaning*, the University of Chicago Press, 1992.
- NEVEU (Erik), *Une Société de communication*, Montchrestien. 1997.
- NEVEU (Erik), *Sociologie du journalisme*, La Découverte, 2001.
- NORA (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire II. La Nation. Tome 2*, 1986.
- NORA (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire III Les France. Tome 1*, Gallimard, 1992.
- NUGENT (Neil) (ed.), *At the Heart of Union. Studies of the European Commission*, Londres, MacMillan, 2000.
- OFFERLÉ (Michel), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, 1994.
- OLIVI (Bino), *L'Europe difficile*, Gallimard, Folio Histoire, nouvelle édition, 2001.
- PADIOLEAU (Jean Gustave), « *Le Monde* » et le « *Washington Post* », Presses Universitaires de France, 1985.
- PAGE (Edward), *People who run Europe*, Clarendon, 1997.
- PEDELTY (Mark), *War Stories : The Culture of Foreign Correspondents*, Routledge, 1995.
- PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (eds.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Science-Po, 1995.
- PINÇON (Michel) et PINÇON-CHARLOT (Monique), *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989.

PINÇON (Michel) et PINÇON-CHARLOT (Monique), *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Payot, 1992.

POIDEVIN (Raymond), *Histoire des débuts de la construction européenne mars 1948-mai 1950*, Bruylant, 1986.

PROTESS (David L.), LOMAX COOK (Fay), DOPPELT (Jack C.), ETTERNA (James S.), GORDON (Margaret T.), LEFF (Donna R.), MILLER (Peter), *The Journalism of Outrage. Investigative Reporting and Agenda Building in America*, Guilford Press, 1991.

DU RÉAU (Elisabeth) (dir.), *Europe des Elites ? Europe des peuples ?*, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1998.

RIEFFEL (Rémy), *L'élite des journalistes*, Presses Universitaires de France, 1984.

RIEFFEL (Rémy), *La tribu des clercs*, Calmann-Lévy, 1993.

RIVIÈRE (Claude), *Les rites profanes*, Presses Universitaires de France, 1995.

ROSS (Georges), *Jacques Delors and European integration*, Polity Press, 1995.

ROSTEN (Léon C.), *The Washington Correspondents*, Harcourt, Brace, 1937

ROUCAUTE (Yves), *Splendeurs et misères des journalistes*, Calmann-Lévy, 1991.

ROUSSEL (Violaine), *Affaires de juges : les magistrats dans les scandales politiques en France*, La Découverte, 2002.

RUELLAN (Denis), *Le professionnalisme du flou*, Réseaux, n°51, janvier-février 1992.

RUELLAN (Denis), *Le professionnalisme du flou*, Presses Universitaires de Grenoble, 1993.

RUELLAN (Denis), *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses Universitaires de Rennes, 1997.

RUFFIN (François), *Les petits soldats du journalisme*, Les Arènes, 2003

SAINDERICHIN (Pierre), *De Gaulle et Le Monde*, Le Monde Editions, 1990.

SASSEN (Saskia), *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, 1991.

SCHICKEL (Caroline), *Les journalistes accrédités auprès de l'Union européenne*, Mémoire DEA d'Etudes politiques sur la construction de l'Europe politique et culturelle, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, 1995.

SCHICKEL (Caroline), *L'Agence Europe, une agence d'information européenne*, note d'étude, Institut d'études politiques de Strasbourg, 1995.

SCHLESINGER (Philip), *Putting Reality Together : BBC news*, Routledge, 1987 [publié pour la première fois en 1978].

SCHLESINGER (Philip), *Media, State and Nation*, Sage, 1991.

SCHLESINGER (Philip), et TUMBER (Howard), *Reporting crime : the media politics of criminal justice*, Clarendon, 1994.

SCHNAPPER (Pauline), *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, Presses de Science Po, 2000.

SCHUDSON (Michael), *The Power of News*, Harvard University Press, 1995.

SERGEANT (Jean-Claude) (dir.), *Visages de la presse britannique*, Presses Universitaires de Nancy, 1987.

SERRES (Hervé), *Etude de la construction européenne à travers le journal Le Monde : 1950-1962*, Mémoire de maîtrise en sciences historiques, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1998.

SIGAL (Léon V.), *Reporters and officials : the organization and politics of newsmaking*, Lexington Books, 1973.

SHORE (Cris), *Building Europe. The Cultural Politics of European Integration*, Routledge, 2000.

SIMMEL (Georg), *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, Presses Universitaires de France, 1999.

SMITH (Andy) et SORBETS (Claude) (dirs.), *Le leadership politique et le territoire*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, (à paraître).

STEVENS (Anne et Handley), *Brussels Bureaucrats? The Administration of the European Union*, Basingtoke, Palgrave, 2001.

TARRIUS (Alain), *Les nouveaux cosmopolitismes*, Editions de l'Aube, 2000.

THIESSE (Anne-Marie), *La création des identités nationales*, Seuil, L'univers historique, 1999.

TUMBER (Howard), *News : a Reader*, Oxford University Press, 1999.

TUNSTALL (Jeremy), *The Westminster Lobby Correspondents. A sociological study of national political journalism*, Routledge et Kegan Paul, 1970.

TUNSTALL (Jeremy) (ed.), *Media Sociology*, Constable, 1970.

TUNSTALL (Jeremy), *Journalists at Work*, Constable Sage, 1971.

TUNSTALL (Jeremy) et PALMER (Michael), *Media Moguls*, Routledge, 1993.

TUNSTALL (Jeremy), *Newspaper power*, Clarendon Press, 1996.

TUNSTALL (Jeremy), (ed.), *Media occupations and professions. A Reader*, Oxford University Press, 2001.

VANDEN BOSSCHE (A.M.), *L'implantation des bureaux en Région bruxelloise*, Ministère de la Région bruxelloise, Administration de l'urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Bruxelles, 1988.

VERON (Eliseo), *Construire l'événement, les médias et l'accident de three mile island*; Editions de Minuit, 1981.

WAGNER (Anne-Catherine), *Les nouvelles élites de la mondialisation*, Presses Universitaires de France, 1998.

WEAVER (David) et WILHOIT (G.C.), *The American Journalist ; a Portrait of US News People and Their Work*, Indiana University Press, 1991 (seconde édition).

WEAVER (David H.) (ed.), *The Global Journalist*, Hampton Press, 1998.

## ARTICLES ET CHAPITRES DANS DES OUVRAGES ET DES REVUES UNIVERSITAIRES

ABÉLÈS (Marc), « A la recherche d'un espace public communautaire », *Pouvoirs*, n°69, avril 1994, pp. 117-130.

ABÉLÈS (Marc) et BELLIER (Irène), « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°3, juin 1996, pp. 431-455.

ALDRIDGE (Meryl), « Les journalistes au Royaume-Uni : « l'exceptionnalisme » britannique », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 155-164.

ANDERSON (Alison), « Source strategies and the communication of environmental affairs », *Media Culture and Society*, Vol.13, 1991, pp. 459-476.

ANGLADE (Sandrine), « Des journalistes au théâtre. Identité professionnelle et espace parisien (1880-1930) », in DELPORTE (Christian) (dir.), *Médias et villes XVIIIe-XXe siècles*, Publication de l'Université François Rabelais, Tours, 1999, pp. 137-151.

BACHIR (Myriam), « L'entretien en actes », in CURAPP, *Les méthodes au concret*, Presses Universitaires de France, 2000.

BADIE (Bertrand), « Comment se construit un espace public européen », in CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2000*, Presses de Sciences Po, 2000, pp.13-16.

BAETEN (Guy), « The europeanization of Brussels and the urbanization of 'Europe' », *European Urban and Regional Studies*, 2001, vol. 8, n°2, pp. 117-130.

BAISNÉE (Olivier) et MARCHETTI (Dominique), « Euronews, un laboratoire de la production de l'information « européenne » », *Cultures et Conflits*, n° 38-39, décembre 2000, pp.121-152.

BALBASTRE (Gilles), « Une information précaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, Mars 2000, pp.76-85.

BALME (Richard), CHABANET (Didier), « Action collective et gouvernance européenne », in BALME (Richard), CHABANET (Didier) et WRIGHT (Vincent) (dirs.), *L'action collective en Europe*, Presses de Science Po, 2002, pp. 21-120

BASTIN (Gilles), « Bruxelles, correspondance. Géographie économique de l'information européenne à Bruxelles », in *Bruxelles, l'Européenne. Regards croisés sur une région capitale*, Tempora-UCL, 2001, pp. 161-172.

BASTIN (Gilles), « Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement d'un monde de travail », in GEORGAKAKIS (Didier) (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pp. 169-194.

BEAUD (Stéphane), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique » », *Politix*, n°35, 1996, pp. 226-257.

BEAUDOIN (Christopher E.) et THORSON (Esther), « *LA Times* Offered as Model For Foreign News Coverage », *Newspaper Research Journal*, Vol. 22, n°2, hiver 2001, pp. 80-93.

BECKER (Howard S.), « Quelques ficelles du métier », *Sociétés contemporaines*, n°40, 2000, pp. 151-164.

BELLIER (Irène), « Le lieu du politique, l'usage du technocrate. “Hybridation” à la Commission européenne » in DUBOIS (Vincent) et DULONG (Delphine) (dirs.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999, pp. 233-253.

BENSON (Rodney), « La logique du profit dans les médias américains », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, mars 2000, pp.107-115

BERNSTEIN (Mary) et JASPER (James), « Les tireurs d'alarme dans les conflits technologiques », *Politix*, n°44, 1998, pp.111-134.

BLIN (Frédéric), « Les secrétaires de rédactions et les éditeurs de *Libération*. Des journalistes spécialisés dans le journal », *Réseaux*, vol. 20, n°111, pp. 163-190.

BOURDIEU (Pierre), « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°89, 1991, pp. 3-46.

BOURDIEU (Pierre), « Esprits d'Etat », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°96-97, mars 1993, pp. 49-62.

BOURDIEU (Pierre), « L'emprise du journalisme », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°101/102, mars 1994, pp. 3-9.

BOURDIEU (Pierre), DE SWAAN (Abram), HAGÈGE (Claude), FUMAROLI (Marc) et WALLERSTEIN (Immanuel), « Quelles langues pour une Europe démocratique? », *Raisons politiques*, n°2, mai 2001, pp. 41-64.

BOURDON (Jérôme), « Une communauté inimaginable : L'Europe et ses politiques de l'image », *Mots*, n°67, décembre 2001, pp.150-167.

BOYD-BARRET (Oliver), « Journalism Recruitment and Training: Problems in Professionalization », in TUNSTALL (Jeremy) (ed.), *Media Sociology*, Constable, 1970, pp. 181-201

BOYD-BARRET (Oliver) et RATANEN (Terhi), « News Agency Foreign Correspondents », in TUNSTALL (Jeremy) (ed.), *Media occupations and professions. A Reader*, Oxford University Press, 2001, pp. 127-143.

BOYD-BARRET (Oliver) et RATANEN (Terhi), « European national news agencies. The End of an era or a new beginning », *Journalism*, Vol. 1, n°1, 2000, pp. 86-105.

BRÉCHON (Pierre), CAUTRÈS (Bruno) et DENNI (Bernard), « L'évolution des attitudes à l'égard de l'Europe », in PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (eds.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Science Po, 1995, pp. 153-180.

BRÉCHON (Pierre) et DERVILLE (Grégory), « Politisation et exposition à l'information », in Pierre Bréchon et Bruno Cautrès (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp. 175-192.

BREGMAN (Dorine), « Le cadrage du débat public, le projet de CSG », *Réseaux*, n°75, janvier-février 1996, pp. 111-133.

BRIQUET (Jean-Louis), « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, n°28, décembre 1994, pp. 16-26.

BRIQUET (Jean-Louis), « Des amitiés paradoxales. Echanges intéressés et morale du désintéressement dans les relations de clientèle », *Politix*, n°45, 1999, pp. 7-19.

BROOKS (Rod), « Newspapers and national identity : the BSE/CJD crisis and the British press », *Media Culture and Society*, Vol. 21, n°2, pp. 247-263.

BRUN (Jacques), « Essai critique sur la notion de ségrégation et son usage en géographie urbaine », in BRUN (Jacques) et RHEIN (Catherine) (eds.), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, 1994, pp. 21-58.

BURGESS (Jacquelin), HARRISSON (Carolyn) and MAITENY (Paul), « Contested meanings : the consumption of news about nature conservation », *Media, Culture and Society*, Vol.13, 1991, pp. 499-519.

CABROL (Karine), « Les partis politiques britanniques et l'intégration européenne », *Politique européenne*, n°6, 2002, pp. 5-17,

CAUTRÈS (Bruno), « Les attitudes vis à vis de l'Europe », in BRÉCHON (Pierre) et CAUTRÈS (Bruno) (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp. 91-114.

CAUTRÈS (Bruno), « Quelques grands indicateurs de soutien à l'Europe : bénéfice et satisfaction vis-à-vis de l'appartenance de son pays à l'Union européenne », *L'opinion européenne 2000*, in CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), Presses de Science Po, 2000.

CAYROL (Roland), « L'univers sociopolitique des électeurs européens », in PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (eds.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Science-Po, 1995, pp. 181-202.

CHABANET (Didier), « « Chômeurs de tous les pays, unissez-vous ! » », in CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po, 2002, pp. 131-152.



CHALABY (Jean K.), « Journalism as an Anglo-American Invention. A Comparison of the Development of French and Anglo-American Journalism, 1830s-1920s », *European Journal of Communication*, Vol. 11 n°3, septembre 1996, pp. 302-326.

CHALABY (Jean K.), « Transnational Television in Europe. The Role of Pan-European Channels », *European journal of communication*, vol. 17, n°2, 2002, pp. 183-203.

CHAMPAGNE (Patrick) avec MARCHETTI (Dominique), « L'information médicale sous contrainte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°101-102, 1994, pp. 40-62.

CHAMPAGNE (Patrick), « Le médiateur entre deux Monde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°131-132, mars 2000, pp. 8-29.

CHAMPAGNE (Patrick), « L'événement comme enjeu », *Réseaux*, n°100, vol. 18, mai 2000, pp. 403-426.

CHAPOULIE (Jean-Michel), « Le travail de terrain et l'observation », *Sociétés Contemporaines*, n°40, 2000, pp. 5-28.

CHARLE (Christophe), « Situation spatiale et position sociale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°13, février 1977, pp. 45-59.

CHARON (Jean-Marie), « Le journalisme d'investigation et la recherche d'une nouvelle légitimité », *Hermès*, n° 35, 2003, pp. 137-144.

CHRISTIANSEN (Thomas), « Relations between the European Commission and the Council Secrétariat : the Administrative Complex of European Governance », *Politique européenne*, n°5, automne 2001, pp.11-26

CINI (Michelle), « La Commission européenne : lieu d'émergence de cultures administratives. L'exemple de la DG IV et de la DG XI », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°3, juin 1996, pp. 457-472

COHEN (Antonin), « Le Plan Schuman de Paul Reuter. Entre communauté nationale et fédération européenne », *Revue française de science politique*, vol. 48, n°5, octobre 1998, pp. 645-663.

COHEN (Antonin), « La conception du pouvoir politique dans le Plan Schuman. Paul Reuter et l'apolitisme technocratique », *Contribution aux journées d'études : La question technocratique*, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, 13-14 novembre 1997.

COLLINS (Richard), « Supper with the devil - a case study in private/public collaboration in broadcasting : the genesis of Eurosport », *Media, Culture and Society*, Vol. 20, n°4, 1998, pp. 653-663.

CONRAD (Yves), « De l'agence de presse au courtier en information. Le rôle des agences de presse dans la diffusion de l'information européenne », in DASSETTO (Felice) et DUMOULIN (Michel) (dirs.), *Naissance et développement de l'information européenne*, Euroclio, Peter Lang, 1994, pp. 119-132

CONSOLI (Lorenzo), « Comment la Commission européenne communique », *Limes*, n°4, 1997, pp.127-135.

DARRAS (Eric), « Le “pouvoir médiocratique ?” - Les logiques du recrutement des invités politiques à la télévision », *Politix*, n° 31, juillet 1995, pp. 183-198.

DAVIS (Aeron), « Public relations, news production and changing patterns of source access in the British national media », *Media Culture and Society*, Vol. 22, 2000, pp. 39-59.

DEHOUSSE (Renaud), « 1999 : An I du parlementarisme européen », *Pouvoirs*, n°93, 2000, pp. 197-207

DELANO (Anthony), « No Sign of a Better Job : 100 years of British Journalism », *Journalism Studies*, Vol. 1, n°2, 2000, pp. 261-272.

DELWIT (Pascal), « Des élections sans électeurs ? Causes et conséquences de l'abstention aux élections européennes de juin 1999 », *Les Cahiers du Cevipol*, vol. 99, n°3, 1999.

DENNI (Bernard), « Du référendum du 20 septembre 1992 sur l'union européenne aux élections législatives de mars 1993 », in HABERT (Philippe), PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (eds.), *Le vote sanction. Les élections législatives des 21 et 28 mars 1993*, Département d'études électorales du Figaro et Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, pp. 91-110.

DERVILLE (Grégory), « Le combat singulier Greenpeace - SIRPA . La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, octobre 1997, vol.5., n°47, pp. 589-629.

DESBROUSSES (Hélène) et PELOILLE (Bernard), « « Parlez moi d'Europe » », *Mots*, n°34, mars 1993, pp. 39-57.

DE SWAAN (Abram), « Pour une sociologie de la société transnationale », *Revue de synthèse*, 4<sup>e</sup> S., n°1, janvier-mars 1998, pp. 89-111.

DEUZE (Mark), « National News Cultures : A Comparison of Dutch, German, British, Australian, and U.S. Journalists », *Journalism and Mass Communication Quarterly*, vol. 79, n°1, printemps 2002, pp. 131-149.

DE VREESE (Claes), « 'Europe' in the News. A Cross-National Comparative Study of the News Coverage of Key EU Events », *European Union Politics*, Vol. 2, n°3, pp. 283-307.

DUBAR (Claude), « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés Contemporaines*, n°29, janvier 1998, pp. 73-85.

DUCHESNE (Sophie) et FROGNIER (André-Paul), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°4, août 2002, pp. 355-373.

DUVAL (Julien), « Concessions et conversions à l'économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000, n°131-132, pp. 56-75.

« Entretiens avec des journalistes », *Mots*, n°37, Décembre 1993, pp. 87-105.

ESSER (Franck), « Editorial Structures and Work Principles in British and German Newsrooms », *European Journal of Communication*, Vol. 13, n°3, 1998, pp. 375-405.

ESSER (Franck), « 'Tabloidization' of news. A Comparative Analysis of Anglo-American and German Press Journalism », *European Journal of Communication*, Vol. 14, n°3, Septembre 1999, pp. 291-324.

ESSER (Franck), REINEMANN (Carsten) et FAN (David), « Spin Doctoring in British and German Election Campaigns », *European Journal of Communication*, juin 2000, vol. 17, n°2, pp. 209-239.

FAVRE (Pierre) et OFFERLÉ (Michel), « Connaissances politiques, compétence politique ? enquête sur les performances cognitives des étudiants français », *Revue française de Science politique*, vol. 52, n°2-3, avril-juin 2002, pp. 201-232.

FAURE (Alain), POLLET (Gilles) et WARIN (Philippe), *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, 1995.

FLIGSTEIN (Neil), « The Process of Europeanization », *Politique européenne*, n°1, avril 2000, pp. 25-42.

FORET (François), « Dire l'Europe : Les brochures grand public de la Commission : entre rhétoriques politique et bureaucratique », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp.77-95.

FORET (François), *Le protocole européen ou la mise en forme d'un ordre politique inachevé*, communication au VIIème congrès de l'AFSP, Table Ronde "L'institutionnalisation de l'Europe", Lille, septembre 2002.

FRANCQ (Bernard) et LELOUP (Xavier), « Bruxelles riche, Bruxelles pauvre », *Les annales de la recherche urbaine*, n°93, mars 2003, pp. 7-14

FUBINI (Federico), « Babel à Bruxelles : géopolitique des conférences de presse », *Limes*, n°4, 1997, pp.113-125.

GALL (Gregor), « The return of the National Union of Journalists to the provincial newspaper industry in Britain? », *Media, culture and Society*, vol.24, n°5, 2002, pp. 673-692.

GARRAUD (Philippe), « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'Année sociologique*, 1990, vol. 40, pp. 17-41.

GARRIGOU (Alain), « Le président à l'épreuve du scandale. Déstabilisation apparente et consolidation fonctionnelle », in LACROIX (Bernard) et LAGROYE (Jacques) (dirs.), *Le président de la république. Usages et genèses d'une institution*, Presses de la FNSP, 1992, pp. 281-301.

GARRIGOU (Alain), « Le 'boss', la machine et le scandale. La chute de la maison Médecin' », *Politix*, 1992, n°17, pp. 7-35.

GALTUNG (Johan) et HOLMBOE RUGE (Mari), « The structure of foreign news », *Journal of International Peace Research*, n°1, 1965, pp. 64-90 reproduit in Jeremy Tunstall (ed.), *Media Sociology*, 1970, pp. 259-298.

GANS (Herbert J.), « What can Journalists Actually Do for American Democracy ? », *Press/Politics*, vol. 3, n°4, 1998, pp. 6-12.

GAVIN (Neil T.), « Imagining Europe : political identity and British television coverage of European economy », *British Journal of Politics and International Relations*, Vol.2, n°3, octobre 2000, pp. 352-373.

GAVIN (Neil T.), « British journalists in the spotlight », *Journalism*, Vol. 2, n°3, 2001, pp. 299-314.

GAXIE (Daniel), « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, vol.52, n°2-3, avril-juin 2002, pp.145-178.

GEORGAKAKIS (Didier), « Juger la Commission européenne : scandale et tournant institutionnel (oct.1998-mars 1999) », *Communication pour la table Ronde n°2 « Juger la politique »*, Congrès de l'AFSP, Rennes, sept-oct 1999.

GEORGAKAKIS (Didier), « Les réalités d'un mythe. Figure de l'eurocrate et institutionnalisation de l'Europe politique », in DUBOIS (Vincent) et DULONG (Delphine) (dirs.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999, pp. 109-128.

GEORGAKAKIS (Didier), « La démission de la commission européenne : scandale et tournant institutionnel (octobre 1998 – mars 1999) », *Cultures et Conflits*, n°38-39, été-automne 2000, pp. 39-72.

GEORGAKAKIS (Didier), « L'Europe sur le métier : pour une sociologie politique de la construction européenne », in GEORGAKAKIS (Didier), (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pp. 9-32.

GEORGAKAKIS (Didier), « Une mobilisation formatrice : les eurofonctionnaires contre la réforme du statut (printemps 1998) », GEORGAKAKIS (Didier), (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pp. 55-84.

GERSTLÉ (Jacques), « La dynamique nationale d'une campagne européenne », in PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (eds.), *Le vote des douze. Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Science Po, 1995, pp. 203-228.

GIEBER (Walter), « News is what Newspapermen Make it », in DEXTER (Lewis A.) et WHITE (David M.), *People, society, and Mass Communications*, MacMillan, 1964. Cité dans TUMBER (Howard), *News : A Reader*, Oxford University Press, 1999.

GIFREU (Josep), « Linguistic order and spaces of communication in post-Maastricht Europe », *Media, Culture and Society*, Vol.18, 1996, pp. 127-139.

GIRARD (Alain), « L'union de l'Europe et l'opinion publique », in *Quelle Europe ?*, Recherches et Débats du centre catholique des intellectuels français, cahier n°22, Librairie Arthème Fayard, février 1958, pp.160-196.

GOBIN (Corinne), « Le discours programmatique de l'Union européenne. D'une privatisation de l'économie à une privatisation du politique », *Sciences de la société*, n°55, février 2002, pp.157-169.

GOLDING (Peter), « Political Communication and Citizenship : The Media and Democracy in an Inegalitarian Social Order », in FERGUSSON (Margorie), *Public communication : the new imperatives*, SAGE, 1990, pp. 84-100.

GRAFMEYER (Yves) « Regards sociologiques sur la ségrégation », in BRUN (Jacques) et RHEIN (Catherine) (eds.), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, 1994, pp. 85-118.

GUICHAOUA (Elisabeth), « Jean Monnet, l'information et l'opinion publique », in Elisabeth du Réau (dir.), *Europe des Elites ? Europe des peuples ?*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998, pp. 317-338.

GUIRAUDON (Virginie), « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche », *Cultures et conflits*, n°38-39, 2000, pp.7-37.

HAAS (Peter M.), « Introduction : epistemic communities and international policy coordination », *International Organisation*, Vol. 46, n°1, hiver 1992, pp. 1-35.

HAEGEL (Florence), « Des journalistes pris dans leurs sources. Les accrédités de l'Hôtel de Ville de Paris », *Politix*, n°19, 1992, pp.102-119.

HALL (Peter) et TAYLOR (Rosemary), « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3-4, 1997, pp. 469-496

HANNERZ (Ulf), « Reporting from Jerusalem », *Cultural Anthropology*, vol. 13, n°4, 1998, pp. 548-574.

HANNERZ (Ulf), « Dateline Tokyo : Telling the World about Japan », in Brian Moeran (ed.), *Asian Media Productions*, Curzon Press, 2001.

HANNERZ (Ulf), « Among the Foreign Correspondents : Reflections on Anthropological Styles and Audiences », *Ethnos*, n°67, 2002, pp. 57-74.

HANSEN (Anders), « The Media and the Social Construction of the environment », *Media Culture and Society*, vol. 13, 1991, pp. 443-458.

HASSENTEUFEL (Patrick), « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », in *Les méthodes au concret*, CURAPP, PUF, 2000, pp. 105-124.

HENRY (Odile), « La construction d'un monde à part. Processus de socialisation dans les grands cabinets de conseil », *Politix*, n°39, pp.155-177.

HILGARTNER (Stephen) et BOSK (Charles L.), « The Rise and Fall of Social Problems : A Public Arenas Model », *American Journal of Sociology*, vol. 94, n°1, juillet 1990, pp. 53-78 [publié pour la première fois en 1988].

HJARVARD (Stig), « Pan-European Television News : Towards A European Political Public Sphere ? », in DRUMOND (Phillip), PATERSON (Richard) et WILLIS (Janet) (eds.), *National Identity and Europe*, BFI Publishing, 1993, pp.71-94.

HJARVARD (Stig), « News Media and the Globalization of the Public Sphere », in Stig Hjarvard (ed.), *News in a Globalized Society*, Nordicom, 2001, pp. 17-39.

HOLBERT (R. Lance) et ZUBNIC (Stephen J.), « A comparative analysis : Objective and public journalism techniques », *Newspaper Research Journal*, Vol. 21, n°4, automne 2000, pp. 50-67.

HOOGE (Liesbet), « Images of europe : Orientations to European Integration among Senior Officials of the Commission », *British Journal of Political Science*, Vol. 29, n°2, avril 1999, pp. 345-368.

HUBÉ (Nicolas), « L'Union européenne à la « Une » : un cadrage difficile d'une actualité peu visible. Regard comparé sur la presse française et allemande », in Virginie Le Torrec et Guillaume Garcia (dirs.), *L'Union européenne et les médias*, L'Harmattan, Cahiers Politiques, 2003, pp. 67-90.

IHL (Olivier), « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, vol.52, n°2-3, avril-juin 2002, pp. 125-144

JUHEM (Philippe), « Alternances politiques et transformations du champ de l'information en France après 1981 », *Politix*, vol. 14, n°56, 2001, pp. 185-208.

KAVANAGH (Dennis), « Les politiciens face aux médias », *Pouvoirs*, n°93, 2000, pp.161-175.

KEPPLINGER (Hans Mathias) et HABERMEIER (Johanna), « The Impact of Key Events on the Presentation of Reality », *European Journal of Communication*, Vol. 10, n°3, 1995, pp. 371-390.

KESTELOOT (Christian), « The Creation of Socio-spatial Marginalisation in Brussels : Tale of Flexibility, Geographical Competition and Guest-worker Neighbourhoods », in HADJIMICHALIS (Costis) et SADLER (David) (eds.), *Europe at the Margins. New Mosaics of Inequality*, Wiley, 1995, pp. 69-86.

KESTELOOT (Christian) et CORTIE (Cees), « Housing Turks and Moroccans in Brussels and Amsterdam : the Difference between Private and Public Markets », *Urban Studies*, Vol. 35, n° 10, 1998, pp. 1835-1853.

KOHLER-KOCH (Beate), « Framing : the bottleneck of constructing legitimate institutions », *Journal of European Public Policy*, vol. 7, n°4, octobre 2000, pp. 513-531.

KOOPMANS (Ruud), NEIDHARDT (Friedhelm) et PFETSCH (Barbara), *Conditions for the Constitution of a European Public Sphere*, communication à l'Euroconférence "Democracy Beyond the Nation-State" Athènes, 5-7 Octobre 2000.

KOSICKY (Gerald M.), « Problems and Opportunities in Agenda-Setting Research », *Journal of Communication*, vol.43 (n°2), printemps 1993, pp 115-116.

KRAUS (Peter A.), « Political unity and linguistic diversity in Europe », *Archives européennes de sociologie*, vol. 41, n°1, 2000, pp. 138-163.

KUHN (Raymond), « The first Blair government and political journalism », in KUHN (Raymond) et NEVEU (Erik) (eds.), *Political Journalism*, Routledge, 2002, pp.47-68.

LACROIX (Bernard) et LAGROYE (Jacques), « Introduction », in LACROIX (Bernard) et LAGROYE (Jacques) (dirs.), *Le président de la république. Usages et genèses d'une institution*, Presses de la FNSP, 1992.

LAGNEAU (Eric) et LEFÉBURE (Pierre), « La spirale de Vilvorde : médiatisation et politisation de la protestation », *Cahier n°22 du CEVIPOF*, janvier 1999.

LAGNEAU (Eric) et LEFÉBURE (Pierre), « Mobilisation sociale et agenda européen. L'hypothèse d'une reconfiguration après l'épisode de Vilvorde », *Communication au séminaire international CNRS-Université de Lille 2 'faut-il compter sur l'Europe'*, Lille 19-20 novembre 1999.

LAGNEAU (Eric), « Le style agencier et ses déclinaisons thématiques. L'exemple des journalistes de l'Agence France Presse », *Réseaux*, vol. 20, n°111, 2002, pp. 57-100.

LAGNEAU (Eric), « Agencier à l'AFP : l'éthique du métier menacée », *Hermès*, n°35, 2003, pp. 109-118.

LAGROYE (Jacques), « La légitimation », in GRAVITZ (Madeleine) et LECA (Jean) (dirs.), *Traité de Science Politique*, Tome 1, Presses Universitaires de France, 1985, pp. 395-467.

LAGROYE (Jacques), « Etre du métier », *Politix*, n°28, décembre 1994, pp. 5-15.

LAGROYE (Jacques), « Préface » in NAY (Olivier), *La région une institution*, L'Harmattan, 1997, 377p.

LAGROYE (Jacques), « On ne subit pas son rôle », entretien avec Brigitte Gaïti et Frédéric Sawicki, *Politix*, n°38, 1997, pp.7-17.

LECOQ (Anne-Marie), « La symbolique de l'Etat. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », in NORA (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire II. La Nation. Tome 2*, 1986, pp.145-192.

LATOUR (Bruno) et FABBRI (Paolo), « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°13, février 1977, pp. 81-95.

LEFÉBURE (Pierre) et LAGNEAU (Eric), « La difficile promotion de l'Europe sociale », in GEORGAKAKIS (Didier) (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pp.195-216.

LEFÉBURE (Pierre), « Euro-manifs, contre-sommets et marches européennes », in CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po., 2002, pp. 109-130.

LEGAVRE (Jean Baptiste), « Off the record. Mode d'emploi d'un instrument de coordination », *Politix*, n°19, 1992, pp 135-157.

LEMIEUX (Cyril), « Une critique sans raison ? L'approche bourdieusienne des médias et ses limites », in LAHIRE (Bernard) (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, La Découverte, 1999, pp. 205-228.

LENOIR (Rémi), « Champ judiciaire et réforme de l'instruction », in DELMAS-MARTY (Mireille) (dir.), *Procès pénal et droits de l'homme*, PUF, 1992, pp. 183-219.

LEQUESNE (Christian) et SMITH (Andy), « Union européenne et science politique : où en est le débat théorique ? », *Cultures et conflits*, n° 28, hiver 1997, pp.7-38.

LE TORREC (Virginie) et alii, « Framing Europe : News coverage and legitimacy of the European Union in five countries », Communication à la European Community Studies Association Seventh Biennial International Conference, Madison, Wisconsin, 31 mai-2 juin 2001.

LE TORREC (Virginie) et GARCIA (Guillaume), « Le cadrage médiatique de l'UE : Exploration comparée des mécanismes du frame-setting et du frame-sharing », in LE TORREC (Virginie) et GARCIA (Guillaume), (dirs.), *L'Union européenne et les médias*, L'Harmattan, Cahiers Politiques, 2003, pp. 126-127.

LÉVÊQUE (Sandrine), « La conférence de presse. Les transactions entre syndicalistes et journalistes sociaux », *Politix*, n°19, 1992, pp. 120-134.

LUDLOW (Piers), « Frustrated Ambitions. The European Commission and the Formation of a European Identity, 1958-1967 », in BITSCH (Marie-Thérèse), LOTH (Wilfried) et POIDEVIN (Raymond), *Institutions européennes et identités européennes*, Bruylant, 1998, pp. 307-326.

MACHILL (Marcel), « Euronews : the first European news channel as a case study for media industry development in Europe and for spectra of transnational journalism research », *Media Culture and Society*, Vol. 20, n°3, 1998, pp 427-450.

MAJONE (Giandomenico), « The Regulatory State and its Legitimacy Problem », *West European Politics*, Vol. 22, n°1, janvier 1999, pp. 1-24.

MCCARGO (Duncan), « Political journalists and their sources in Thailand », in KUHN (Raymond) et NEVEU (Erik) (eds.), *Political Journalism*, Routledge, 2002, pp. 92-107.



MCKENZIE (Roderick D.), « L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine », in GRAFMEYER (Yves) et JOSEPH (Isaac) (eds.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1984, pp. 149-166

MC MANE (Aralynn Abare), « Vers un profil du journalisme « occidental » : analyse empirique et comparative des gens de presse en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Etats-Unis », *Réseaux*, n°51, 1992.

MC MANE (Aralynn Abare), « The French Journalist », in David H. Weaver (ed.), *The Global Journalist*, Hampton Press, 1998, pp. 191-212.

MACMULLEN (Andrew), « European Commissioners : National Routes to a European Elite », in Neil Nugent (ed.), *At the Heart of Union. Studies of the European Commission*, Londres, MacMillan, 2000, pp. 28-50.

MACMULLEN (Andrew), « Joining the European executive : career trajectories of European commissioners », Communication aux joint sessions of Workshop de l'ECPR, Grenoble 6-11 avril 2001.

MAJONE (Giandomenico), « The Regulatory State and its Legitimacy Problem », *West European Politics*, Vol. 22, n°1, janvier 1999, pp. 1-24.

MANGENOT (Michel), « L'affirmation du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne : les transformations du rôle d'une institution non codifiée », table ronde n°5 dirigée par Renaud Dehousse et Yves Surel, *L'institutionnalisation de l'Europe*, VIIe Congrès de l'Association française de science politique, Lille, 19-20 septembre 2002.

MANIGAND (Christine) et DULPHY (Anne), « L'opinion publique française face à l'unification européenne », in DU RÉAU (Elisabeth) (dir.), *Europe des Elites ? Europe des peuples ?*, Presses de la Sorbonne nouvelle, 1998, pp. 303-316.

MARCHETTI (Dominique), « Les révélations du « journalisme d'investigation » », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, mars 2000, pp. 30-40.

MARCHETTI (Dominique), « Le journalisme d'investigation: genèse et consécration d'une spécialité journalistique » in Jean-Louis Briquet et Philippe Garraud (dir.), *Juger la politique*, Presses Universitaires de Rennes, 2002, pp. 167-191.

MARCHETTI (Dominique), « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, vol. 20, 2002, n°111, pp. 21-56.

MARCHETTI (Dominique) et BAISNÉE (Olivier), « L'économie de l'information en continu. A propos des conditions de production dans les chaînes d'information en général et à Euronews en particulier », *Réseaux*, Vol. 20, n°114, 2002, pp.181-214.

MARCHETTI (Dominique), « L'internationale des images », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, décembre 2002, pp. 71-83.

MAZEY (Sonia), RICHARDSON (Jeremy J.), « La Commission européenne : une bourse pour les idées et les intérêts », *Revue française de science politique*, Vol.46, n°3, juin 1996, pp.409-427.

MÉRENNE-SCHOUMAKER (Bernadette), « Un problème métropolitain majeur : l'intégration des bureaux dans les espaces urbains. Le cas de Bruxelles », in BEAUJEU-GARNIER (Jacqueline) et DÉZERT (Bernard) (dirs), *La grande ville : enjeu du XXIe siècle*, PUF, 1991, pp. 363-377.

MENON (Anand), « Triomphant malgré lui ? Le Royaume-Uni et l'émergence d'une Europe anglo-saxonne », *Pouvoirs*, n°93, 2000, pp.177-193.

MENON (Anand), « L'administration française à Bruxelles », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°5, octobre 2001, pp. 763-786.

MEYER (Christoph), « Political Legitimacy and the Invisibility of Politics : Exploring the European Union's Communication Deficit », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 37, n°4, décembre 1999, pp. 617-639.

MICHEL (Hélène), « Le droit comme registre d'européisation d'un groupe d'intérêt », *Politique européenne*, n°6, printemps 2002, pp. 19-42.

MILLER (David), « Official sources and 'primary definition' : the case of Northern Ireland », *Media Culture and Society*, Vol. 15 n°3, juillet 1993, pp. 385-406

MISSIKA (Jean-Louis) et BREGMAN (Dorine), « La campagne : la sélection des controverses politiques », in DUPOIRIER (Elisabeth) et GRUNBERG (Gérard), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, PUF, 1986, pp. 97-116.

MOLOTCH (Harvey) et LESTER (Marilyn), « Informer : une conduite délibérée, de l'usage stratégique des événements », *Réseaux*, n°75, janvier-février 1996, pp. 23-41.

MORAVCSIK (Andrew), « Preferences and power in the european Community : a liberal intergovernmentalist approach », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 31, n°4, Décembre 1993, pp. 473-524.

MORGAN (David), « British Media and European Union News. The Brussels News Beat and its Problems », *European Journal of Communication*, 1995, Vol. 10, n°3, pp. 321-343.

MULLER (Pierre), « Entre le local et l'Europe la crise du modèle français de politiques publiques », *Revue française de science politique*, Vol 42 (n°2), Avril 1992, pp. 275-289.

MULLER (Pierre), « L'européanisation des politiques publiques », *Politiques et management public*, Vol. 15, n°1, mars 1997.

NANZ (Patrizia), « Les voix multiples de l'Europe. Une idée interdiscursive de la sphère publique », *Raisons politiques*, n°10, 2003, pp. 69-85.

NAY (Olivier), « L'institutionnalisation de la région comme apprentissage des rôles », *Politix*, n°38, 1997, pp.18-46.

NEGRINE (Ralph), « Parliaments and the Media. A Changing Relationship », *European Journal of Communication*, septembre 1999, Vol. 14, n°3, pp. 325-352.

NEVEU (Erik), « Pages “politique” », *Mots*, n°37, décembre 1993, pp. 6-28.

NEVEU (Erik), « Media and politics in French political science », *European journal of political research*, Vol. 33, n°4, juin 1998, pp. 439-458.

NEVEU (Erik), « L'Europe comme « communauté inimaginable »? L'échec du magazine français « L'Européen », (Mars-Juillet 1998) », in MARCHETTI (Dominique) (dir.), *Dire L'Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

NEVEU (Erik) et KUHN (Raymond), « Political journalism. Mapping the terrain », in NEVEU (Erik) et KUHN (Raymond), *Political Journalism*, Routledge, 2002, pp.1-21.

NORA (Pierre), « La génération », in NORA (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire III Les France. Tome 1*, Gallimard, 1992, pp. 931-971

PADIOLEAU (Jean Gustave), « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n°3, 1976, pp. 256-282.

PADIOLEAU (Jean Gustave), « Un schéma d'analyse des entreprises de presse », in MAIHOFFER (W.) (ed.), *Noi si mura*, De Gruyter, 1986, pp. 131-157.

PALMER (Michael), « Les agences d'information en France et en Grande-Bretagne : Quelques éléments de comparaison », in SERGEANT (Jean-Claude) (dir.), *Visages de la presse britannique*, Presses Universitaires de Nancy, 1987, pp.117-127.

PARK (Robert Ezra), « La ville comme laboratoire social » in GRAFMEYER (Yves) et JOSEPH (Isaac) (eds.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1984, 377p., pp.167-183

PARK (Robert Ezra), « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in GRAFMEYER (Yves) et JOSEPH (Isaac) (eds.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, 1984, pp. 83-130

PASQUIER (Romain), « Quand l'Europe frappe à la porte des régions. Européanisation et mobilisations régionales en France et en Espagne », *Politique européenne*, n°7, 2002, p. 159-177

PERCHERON (Annick), « La socialisation politique », in GRAWITZ (Madeleine) et LECA (Jean) (dirs.), *traité de science politique. L'action politique*, Presses universitaires de France, 1985, pp.165-236.

PÉREZ-DIAZ (Victor), « La Cité européenne », *Critique internationale*, n°1, 1998, pp. 101-126.

PERRINEAU (Pascal), « L'élection européenne au miroir de l'hexagone. Les résultats de l'élection européenne en France », in PERRINEAU (Pascal) et YSMAL (Colette) (eds.), *Le vote*

des douze. *Les élections européennes de juin 1994*, Département d'études politiques du Figaro et Presses de Science Po, 1995, pp. 229-260.

PERRINEAU (Pascal), « L'enjeu européen, révélateur de la mutation des clivages politiques dans les années 1990 », in D'ARCY (François) et ROUBAN (Luc) (dirs.), *De la Vème République à l'Europe*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996, pp. 45-59.

PETERS (Guy), « Agenda-setting in the European Community », *Journal of European Public Policy*, vol. 1, n°1, juin 1994, pp. 9-26.

PETERSON (John), « The Santer era : the European Commission in normative, historical and theoretical perspective », *Journal of European public policy*, Vol.6, n°1, Mars 1999, pp. 46-65.

PHALET (Karen) et SWYNGEDOUW (Marc), « National identities and representations of citizenship. A comparison of Turks, Morrocans and working-class Belgians in Brussels », *Ethnicities*, Vol. 2, n°1, pp. 5-30.

PIERRU (Frédéric), « La Fabrique des palmarès », in LEGAVRE (Jean-Baptiste), *La presse écrite : un objet délaissé*, L'Harmattan, 2003 (à paraître).

PILLAI (Poonam) et KLINE (Susan L.), « Tracking the nation : discourses of internationalism and transnational agricultural corporations », *Media, Culture & Society*, vol. 20, 1998, pp. 593-608.

PINÇON-CHARLOT (Monique), « Fragmentations sociales et fragmentations spatiales dans la grande bourgeoisie parisienne », in Nicole Haumont (ed.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996, pp. 101-108

PINOL (Jean-Luc), « Les historiens et les phénomènes de ségrégation », in BRUN (Jacques) et RHEIN (Catherine) (eds.), *La ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, 1994, pp. 59-72.

POLO (Jean-François), « La Commission européenne : une administration politique », communication dans l'atelier 'la Commission européenne une administration politique ?' (Eve Fouilleux et Cécile Robert [dirs.]), 6<sup>ème</sup> congrès de l'Association Française de Science Politique, Rennes, 28 septembre-1<sup>er</sup> octobre 1999.

POLO (Jean-François), « La relance de la politique audiovisuelle européenne : Les ressources politiques et administratives de la DG X », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 5-18.

POMMIER (Edouard), « Versailles, l'image du souverain », in NORA (Pierre) (dir.), *Les lieux de mémoire II. La Nation. Tome 2*, 1986, p.193-

RABIER (Jacques-René), « « Euro-baromètre » : un enfant qui a bien grandi », in BRÉCHON (Pierre) et CAUTRÈS (Bruno) (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp.17-22.

REYNIÉ (Dominique), « L'Eurobaromètre et la recherche en science politique », in BRÉCHON (Pierre) et CAUTRÈS (Bruno) (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp. 41-52.

REYNIÉ (Dominique), « Scepticisme populaire et enthousiasme d'élite. Les Français face à l'euro », in CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2001*, Presses de Science Po, 2001.

RICHARD-ZAPPELLA (Jeanine), « Identité européenne et stéréotypes nationaux dans un sondage d'opinion « transfrontières » », *Mots*, n°34, mars 1993, pp. 25-37.

RIEFFEL (Rémy), « Les relations des journalistes et du pouvoir dans la presse écrite et audiovisuelle nationale de 1960 à 1985 », in MARTIN (Marc) (dir.), *Histoire et médias*, Albin Michel, 1991, pp. 251-265.

RIEFFEL (Rémy), « Journalistes et intellectuels : une nouvelle configuration culturelle ? », *Réseaux*, n°51, 1992.

RIUTORT (Philippe), « L'information en matière de religion. Une spécialisation moralement fondée ? », *Réseaux*, vol. 20, n°111, pp. 131-161.

ROBERT (Cécile), « La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l'air ? », *Pôle Sud*, n°15, 2001, pp. 61-76.

ROBERTSON (Alexa), *Telling Europe. Narrative analysis and television news stories about Europe*, Communication pour les ECPR joint sessions of workshops, Copenhague, 26-31 mars 1999.

ROY (Donald), « Deux formes de freinages dans un atelier », *Sociétés contemporaines*, n°40, 2000, pp.29-56.

RUCHT (Dieter), « The EU as a Target of Political Mobilisation : is there a Europeanisation of Conflict », in BALME (Richard), CHABANET (Didier) et WRIGHT (Vincent) (dirs.), *L'action collective en Europe*, Presses de Science Po, 2002, pp. 163-194.

SABELI (Fabrizio), « Le rite d'institution, résistance et domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, juin 1982, pp.64-69

SAPIERA (Eugenia), *Journalists as political actors. The case of the resignation of the Santer Commission*, Communication aux ECPR joint sessions of workshops (14-19 avril 2000) Copenhague. Workshop n°17 'New Trends in political journalism'.

SAPIERA (Eugenia), « EU Correspondents in Brussels. Between Europe and the Nation-State », Conference Paper (EUR/64) for the Conference on 'Europeanisation and Multiple Identities', European University Institute, Florence, 9-10 juin 2000.

SAURRUGER (Sabine), « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°4, août 2002, pp.375-401.

SAURRUGER (Sabine), « Représentation des intérêts ou représentation politique ? Les groupes d'intérêt dans le système politique de l'Union », communication au VIIème congrès de l'AFSP, Table Ronde "L'institutionnalisation de l'Europe", Lille, Septembre 2002.

SAWICKI (Frédéric), « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, n°2, 1988, pp.13-27.

SAWICKI (Frédéric), « Les politistes et le microscope », in CURAPP, *Les méthodes au concret*, PUF, 2000, pp. 143-164.

SCHEUFELE (Dietram A.), « Framing as a theory of Media Effects », *Journal of Communication*, Hiver 1999, Vol.49, n°1, pp. 103-122.

SCHLESINGER (Philip), « Wishful Thinking : Cultural politics, Media, and Collective Identities in Europe », *Journal of Communication*, n°43, vol. 2, 1991, pp. 6-17.

SCHLESINGER (Philip), « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n°51, janvier-février 1992, pp. 75-98. [première publication en 1990 in Margorie Fergusson, *Public communication : the new imperatives*, SAGE, 1990]

SCHLESINGER (Philip), « Europe's Contradictory Communicative Space », *Daedalus*, n°123, 1994, pp.25-52.

SCHLESINGER (Philip), « From cultural defence to political culture : media, politics and collective identity in the European Union », *Media Culture and society*, 1997, Vol. 19, pp. 369-391.

SCHMITT (Hermann) et THOMASSEN (Jacques), « Electeurs, élites et élections au Parlement européen », in BRÉCHON (Pierre) et CAUTRÈS (Bruno) (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp. 131-158.

SCHMITTER (Philippe C.), « Quelques alternatives pour le futur système politique européen et leurs implications pour les politiques publiques européennes », in MÉNY (Yves), MULLER (Pierre) et QUERMONNE (Jean-Louis) (dirs.), *Politiques publiques en Europe*, L'Harmattan, Logiques Politiques, 1995, pp. 27-47.

SCHNABEL (Virginie), « Elites européennes en formation. Les étudiants du « Collège de Bruges » et leurs études », *Politix*, n°43, 1998, pp.33-52.

SCHNABEL (Virginie), « La « mafia de Bruges » : mythes et réalités du networking européen », in GEORGAKAKIS (Didier) (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses universitaires de Strasbourg, 2002, pp. 243-270.

SCHROEDER (Michael), « L'internationalisation de la presse magazine. L'obstacle de la culture », *Mediaspouvoirs*, n°27, juillet-septembre 1992, pp. 5-13.

SCHUDSON (Michael), « The sociology of news production », *Media, Culture and Society*, vol.11, 1989, pp.263-282.

SCHUDSON (Michael), « Was There Ever a Public Sphere ? », in CALHOUN (Craig) (dir.), *Habermas and the Public Sphere*, MIT Press, 1993, pp. 143-163.

SCHUDSON (Michael), avec KING (Elliot), « Le mythe de la popularité de Ronald Reagan », *Politix*, n°37, 1997, pp. 97-116.

SEMETKO (Holli A.) et VALKENBURG (Patti M.), « Framing European Politics : A Content Analysis of Press and Television News », *Journal of Communication*, Printemps 2000, vol. 50, n°2, pp.93-109.

SEMETKO (Holli A.), DE VREESE (Claes H.) et PETER (Jochen), « Europeanised Politics – Europeanised Media ? European Integration and Political Communication », *West European Politics*, vol. 23, n°4, octobre 2000, pp. 121-141.

SIRACUSA (Jacques), « Le montage de l'information télévisée », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°131-132, mars 2000, pp. 92-106

SLAATTA (Tore), « Transnational Politics and News Production », in HJARVARD (Stig) (ed.), *News in a Globalized Society*, Nordicom, 2001, p. 143 et suivantes.

SMITH (Andy), « Des élites sans territoires : les commissaires européens », *Pôle sud*, n°7, novembre 1997.

SMITH (Andy), « La Commission et le « peuple ». L'exemple d'usages politiques des Eurobaromètres », in BRÉCHON (Pierre) et CAUTRÈS (Bruno) (dirs.), *Les enquêtes eurobaromètres*, L'Harmattan, 1998, pp. 53-70.

SMITH (Andy), « L' "espace public européen" : une vue trop aérienne », *Critique internationale*, n°2, hiver 1999, pp. 169-180.

SMITH (Andy), « Institutions et intégration européenne », in CURAPP, *Les méthodes au concret*, PUF, 2000, pp. 229-252.

SMITH (Andy), « Commissaire européen, un homme politique sans métier ? », in GEORGAKAKIS (Didier) (dir.), *Les métiers de l'Europe politique*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, pp. 35-54.

SMITH (Andy), *Une information sans effets ? Un exemple de l'agenda des commissaires européens*, Communication à la table ronde « Les effets d'information », Congrès de l'AFSP, Rennes, 28 septembre – 1<sup>er</sup> octobre 1999.

SMITH (Andy), « Who governs in Brussels ? Une comparaison des configurations de leadership de Delors, Santer et Prodi », in SMITH (Andy) et SORBETS (Claude) (dirs.), *Le leadership politique et le territoire*, Presses Universitaires de Rennes, 2003, (à paraître).

TARROW (Sydney), « The Europeanisation of Conflict : Reflections from a Social Movement Perspective », *West European Politics*, vol. 18, n°2, 1995, pp. 223-251.

TARROW (Sydney) et IMIG (Doug), « La contestation politique dans l'Europe en formation », in BALME (Richard), CHABANET (Didier) et WRIGHT (Vincent) (dirs.), *L'action collective en Europe*, Presses de Science Po, 2002, pp. 195-223

TOPAN (Angelina), « The resignation of the Santer-Commission : the impact of "trust" and "reputation" », *European Integration online Papers*, vol. 6, n°14, 2002.

TUCHMAN (Gaye), « Objectivity as Strategic Ritual : An Examination of Newsmen Notions of Objectivity », *American Journal of Sociology*, vol. 77, n°4, 1972, pp. 660-679.

TULLOCH (John), « Policing the public sphere. The British machinery of news management », *Media Culture and Society*, Vol. 15 n°3, juillet 1993, pp. 363-384

TUMBER (Howard), « 'Selling scandal': business and the media », *Media Culture and Society*, Vol. 15 n°3, juillet 1993, pp. 345-361.

TUMBER (Howard), « Marketing Maastricht : the EU and news management », *Media Culture and Society*, Vol. 17, 1995, pp. 511-519.

WEISBEIN (Julien), « L'eupéanisation des associations françaises », in ANDRIEU (Claire), LE BÉGUEC (Gilles), TARTAKOWSKY (Danielle) (dirs.), *Associations et champ politique. La loi 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 659-670.

WEISBEIN (Julien), « La question de l'espace public européen », in CAUTRÈS (Bruno) et REYNIÉ (Dominique) (dirs.), *L'opinion européenne 2002*, Presses de Science Po, 2002, pp. 91-108.

WEISBEIN (Julien), « Le militant et l'expert. Les associations civiques face au système politique européen », *Politique européenne*, n°4, printemps 2001, pp. 105-118.

WHITMEYER (Joseph M.), « Elites and popular nationalism », *British Journal of Sociology*, Vol. 53, n°3, septembre 2002, pp. 321-337.

WILKES (Georges) et WRING (Dominic), « The British Press and European Integration 1948-1996 », in BAKER (D.) et SEAWRIGHT (D.) (eds.), *Britain For and Against Europe : British Politics and the Question of European Integration*, Clarendon Press, 1998, pp. 185-205

WILLMOTT (Peter), « Ségrégation et "entre soi" en Grande Bretagne », in Nicole Haumont (éd.), *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, L'Harmattan, 1996, pp. 67-72.

WILTERDINK (Nico), « The European Ideal », *Archives européennes de sociologie*, XXXIV, 1993, pp. 119-136.

WINSTON (Brian), « Towards Tabloidization ? Glasgow revisited, 1975-2001 », *Journalism Studies*, Vol. 3, n°1, 2002, pp. 5-20.

WOLTON (Dominique), « L'Europe aux risques de la communication », *Médiaspouvoirs*, n°33, 1<sup>er</sup> trimestre 1994, pp. 63-123.



WOOD (Pia Christina), « French Political Party Opposition to European Integration, 1981-1996 : Myth or Reality », in CAFRUNY (Alan W.) et LANKOWSKI (Carl) (eds.), *Europe's Ambiguous Unity*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, 1997, pp.131-154.

## OUVRAGES ET ARTICLES DE JOURNALISTES

BRIGOULEIX (Bernard), *CEE. Voyage en Eurocratie*, Alain Moreau, 1986.

BUCHAN (David), *Europe. L'étrange superpuissance*, Editions Apogée, 1993.

CHAILLOU (Alain), *La lésion étrangère*, Alias etc., 2002.

DE LA GUÉRIVIÈRE (Jean), *Voyage à l'intérieur de l'eurocratie*, Le Monde Editions, 1992.

DE L'ECOTAIS (Yann), *Naissance d'une nation*, Grasset, 1990.

EVANS-PRITCHARD (Ambrose), *The secret life of Bill Clinton*, Regnery, 1997.

FRALON (José-Alain), *Mariage blanc place rouge*, Jean-Claude Lattès, 1984.

GUÉGUEN (Daniel), *L'Europe à Contre-Sens*, Apogée, 1996.

GUISNEL (Jean), *Libération. La biographie*, La Découverte, 1999.

HANSON (Christopher), « The other Washington », *Columbia Journalism Review*, septembre-octobre 2002.

NICOLAS (Jean), *L'Europe des fraudes*, Editions PNA, 1999.

NICOLAS (Jean), *L'Europe des fraudes II*, Editions PNA, 1999.

PAVY (Didier), *Les Belges*, Grasset, 1999.

PETERS (Charles), « Eternal Washington. To Get the Real Stories, Know the Real City », *Columbia Journalism Review*, septembre-octobre 2002, pp. 60-62

YOUNG (Hugo), *This Blessed Spot. Britain and Europe from Churchill to Blair*, Papermac et Macmillan, 1998.

## OUVRAGES ET TÉMOIGNAGES D'ACTEURS COMMUNAUTAIRES

BOEGNER (Jean-Marc), *Le Marché commun de six à neuf*, Armand Colin, 1974.

COLLOWALD (Paul), « La « Trajectoire » Strasbourg - Luxembourg – Bruxelles », in DASSETTO (Felice) et DUMOULIN (Michel), *Naissance et développement de l'information européenne*, Euroclio, Peter Lang, 1993, pp. 33-48

COLLOWALD (Paul), *Plaquette-hommage*, 1994

MONNET (Jean), *Mémoires*, Fayard, édition de poche, 1976.

RABIER (Jacques-René), *Les origines de la politique d'information européenne (1953-1973)*, conférence à La Sapienza, Rome, 19-20 février 1999, document multigraphié.

RABIER (Jacques-René), « La naissance d'une politique d'information sur la Communauté européenne (1952-1967) », in DASSETTO (Felice) et DUMOULIN (Michel) (dirs.), *Naissance et développement de l'information européenne*, Euroclio, Peter Lang, 1993, pp. 21-32.

VAN BUITENEN (Paul), *Fraudes à la Commission européenne*, Castells et Labor, 2000.

VAN MIERT (Karel), *Le marché et le pouvoir*, Editions Racine, Bruxelles, 2000

## RAPPORTS ET OUVRAGES DIVERS

Bibliographies de la presse, 2001

Bibliographies de l'audiovisuel, 2001

COMMISSION EUROPÉENNE, *Un nouveau cadre de coopération pour les activités concernant la politique d'information et de communication de l'Union européenne*, Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social, au Comité des régions, COM(2001)354, 27 juin 2001.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Bienvenue à la Commission européenne. Guide pratique pour journalistes*, Service du porte-parole, 1998.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Rapport général 1997*, Activités de presse

COMMISSION EUROPÉENNE, *Comparative Study of the Remuneration of Officials of the European Institutions*, (99/12/IX.D1), avril 2000

DUMARTIN (Sylvie) et MAILLARD (Céline), « Le lectorat de la presse d'information générale », *INSEE Première*, n°753, décembre 2000.

European Voice, *Reader Profile and Circulation data*, 2000.

*European voice subscriber study*, Total Press Search, 1997.

FRIENDS OF EUROPE, *Getting the message across*, 2001.

GUIDE VERT, *Bruxelles*, Michelin Editions des voyages, 2000.

IPSOS, *La France des cadres actifs 2001*, Communiqué de presse, 26 juin 2001.

IRIS CONSULTING, *L'impact socio-économique des institutions européennes et internationales dans la région Bruxelles-Capitale (Résumé)*, document multigraphié, 1998.

LEBESSIS (Notis) et PATERSON (John), *Accroître l'efficacité et la légitimité de la gouvernance de l'Union européenne*, Document de travail de la cellule de prospective de la Commission européenne, CdP(99) 750, 21-22 mai 1999.

PEX (Peter) (rapporteur), *Rapport sur la politique d'information et de communication dans l'Union européenne*, Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias, PE 225.022, A4-0115/98, 5 mai 1998.

*Presse Actualités* (n°43, juin, juillet 1968)

Projet de plan régional de développement,  
<http://www.prd.irisnet.be/Fr/constat/constat02.htm>

Conférence de presse 2/03/99. *Présentation du rapport sur l'état de la pauvreté 1998*. L'annuaire 1998, Région Bruxelles-Capitale, document multigraphié

Sondage réalisé auprès des fonctionnaires européens ([www.blbe.irisnet.be/europe/sondage](http://www.blbe.irisnet.be/europe/sondage)).

Documents d'archives cités :

ECHA., CEAB 2, N°. 27796/1, 1963/4. COM(63) 242, *Mémoire sur la politique des Communautés en matière d'information à l'attention des Conseils*, 26/06/1963.

Ministère des Affaires étrangères, Paris. Série DE-CE 1961-6, Bte. 402, *Aide mémoire*, 17/01/1966.

CMA. Procès-Verbal de la session extraordinaire du Conseil de la Communauté Economique Européenne tenue à Luxembourg, les lundi 17, mardi 18, vendredi 27 et samedi 28 janvier 1966.

Note du 16 mars 1966 (doc 399.80), signée H.B.

ECHA. CEAB 2, N°2174, 1962, *L'Opinion Publique et l'Europe des Six*.

*Lettre de l'Union de la presse étrangère en Belgique à ses membres*, Secrétariat Général de l'Union de la presse étrangère en Belgique, Henry Schavoir, Bruxelles, 20 juin 1975.

*Procès verbal de l'assemblée générale de l'Union de la presse étrangère en Belgique*, 27 juin 1975.

*Bijlage tot het Belgisch Staatblad van 20 november 1975*, 20 novembre 1975.

*Procès verbal de la 278<sup>ème</sup> séance de la Haute Autorité [de la CECA] - 20/07/1955 - pt. 15 pour la première procédure d'accréditation et CEAB 13 n°69, Liste des journalistes actuellement membres de l'Association [des journalistes accrédités auprès de la CECA]*, 27/02/1956.

CEAB 13 n°68, *Rapport d'activité du service d'information août 1954-février 1955*, 18/02/1955.

*Journal officiel des Communautés européennes*, 13 juillet 1967, n°152



## LISTE DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Evolution démographique du corps de presse (1955-1999).</i> .....	113
<i>Figure 2 : Comparaison du corps de presse et des professions journalistiques en France et en Grande-Bretagne.</i> .....	128
<i>Figure 3 : Comparaison de la population des correspondants français et britanniques et des groupes professionnels nationaux : âge et sex ratio.</i> .....	129
<i>Figure 4 : Populations comparées des correspondants à l'étranger américains et du corps de presse.</i> .....	132
<i>Figure 5 : Répartition des correspondants des pays tiers et candidats (année 2000).</i> .....	140
<i>Figure 6 : Répartition des correspondants par pays membre (année 2000).</i> .....	144
<i>Figure 7 : Parts respectives des différents pays membres dans le corps de presse.</i> .....	145
<i>Figure 8 : Nombre moyen de correspondants par média représenté.</i> .....	146
<i>Figure 9 : Nombre de correspondants et taux de pénétration de la presse écrite.</i> .....	148
<i>Figure 10 : Types de médias et actualité communautaire.</i> .....	163
<i>Figure 11 : Parts respectives des secteurs de médias (France, Grande-Bretagne).</i> .....	164
<i>Figure 12 : Comparaison des secteurs d'emploi journalistique par nationalité au niveau national et au sein du corps de presse.</i> .....	165
<i>Figure 13 : Audiovisuel français, répartition des effectifs.</i> .....	168
<i>Figure 14 : Répartition des effectifs dans la presse écrite.</i> .....	169
<i>Figure 15 : Principales populations étrangères à Bruxelles.</i> .....	200
<i>Figure 16 : Pratiques d'habitation des correspondants français et britanniques.</i> .....	211
<i>Figure 17 : Implantation des bureaux des correspondants français et britanniques (2000).</i>	223

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Note méthodologique sur l'utilisation des données de l'étude d'Anthony Delano et John Henningham

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des principaux articles de la polémique

Annexe 3 : La Grande-Bretagne et la question européenne

Annexe 4 : Fréquentation moyenne des sessions parlementaires à Strasbourg par les journalistes (années 1950-1990)

Annexe 5 : L'« acte militant » du *Monde* et ses conditions de possibilité

Annexe 6 : La note du SPP

Annexe 7 : Un palmarès des commissaires de *l'Expansion*

Annexe 8 : Le « plus grand corps de presse du monde »

Annexe 9 : Document interne au Service du porte-parole

Annexe 10 : La presse populaire britannique et l'UE (*News of the World* du 25 juin 2000)

Annexe 11 : L'Association de la Presse Internationale et les « affaires »

Annexe 12 : La campagne du *Guardian*



## **Annexe 1 : Note méthodologique sur l'utilisation des données de l'étude d'Anthony Delano et de John Henningham**

En l'absence de carte professionnelle, le nombre de journalistes britanniques est difficile à évaluer. Si les auteurs arrivent à un chiffre estimé de 15 175 journalistes (après enquête auprès des différentes entreprises de presse), c'est au terme d'une définition extrêmement restrictive de la profession<sup>1</sup>. L'étude ayant été réalisée à des fins de comparaison avec les cas américain et australien, les auteurs ont repris la définition retenue par Weaver et Wilhoit<sup>2</sup> pour circonscrire leur population à « *la force de travail employée à plein temps, responsable du contenu informationnel des communications de masse en langue anglaise* ». De plus, ils durent reprendre la définition américaine du « contenu informationnel » et limitèrent l'enquête aux « *employés de journaux quotidiens ou hebdomadaires, les rédactions des radios et télévisions et les agences de presse généralistes au sein du territoire "ayant des responsabilités éditoriales pour la préparation ou la transmission d'actualité ou autres informations – tous les reporters à plein temps, les "writers", correspondants, éditorialistes, "newsmen" et rédacteurs"* ». Ils durent cependant adapter leur méthodologie au cas britannique et incorporer les pigistes, les responsables de l'illustration, les opérateurs graphiques et les producteurs d'informations télévisées. Dans ces conditions, l'échantillon exclut un nombre très important de journalistes travaillant pour des magazines, des mensuels ou des publications spécialisées (y compris *the Economist* mais pas *The European* comme l'admettent les auteurs). C'est donc une définition extrêmement « légitimiste » que celle de cette étude : la PQN, PHN (*Sunday newspapers*), PQR, PHR, les télévisions nationales et locales et les agences de presse (nationales et internationales).

Par conséquent, cet échantillon est difficilement comparable à celui que rend possible le fichier de la carte professionnelle sauf à retravailler la base de données en fonction de ces critères. On a néanmoins fait le choix dans la description du corps de presse de mobiliser ces données, tout en ne les comparant pas à celles venant de la France, car ce sont les seules disponibles auxquelles nous avons eu accès (après avoir contacté la *National Union of Journalists*). En retenant les critères de cette étude, la population pertinente des correspondants britanniques passe, pour l'année 2000, de 93 journalistes à 62. Ne disposant

---

<sup>1</sup> Anthony Delano et John Henningham, *The News Breed*, *op. cit.*, p. 26 et suivantes.

<sup>2</sup> David Weaver et G.C. Wilhoit, *The American Journalist; a Portrait of US News People and Their Work*, seconde édition, Indiana University Press, 1991. Auteurs qui eux mêmes reprenaient la définition de John W. C. Johnston, E.J. Slawski et W.W. Bowman, *The News People*, University of Illinois Press, 1976.

pas des informations personnalisées permettant d'exclure ce tiers de correspondants ne remplissant pas les critères de l'échantillon de comparaison, on en est donc réduit à faire état de cet écart et des déformations qu'il introduit probablement.

Lorsque l'on évoque par contre, la structuration du marché du travail des correspondants britanniques, c'est cet échantillon réduit qui sera retenu car puisque l'annuaire des journalistes accrédités informe sur le média employeur du journaliste, il était possible d'exclure ceux ne correspondant pas à l'échantillon.

## **Annexe 2 : Tableau récapitulatif des principaux articles de la polémique**

	<i>Sunday Times</i>	<i>Libération</i>	<i>Le Monde</i>	Autres titres
Août-Septembre 1998 : les premières révélations.	« <u>EU aid chief in fraud probe</u> », 2 août 1998			
				« <u>Aide humanitaire européenne : le grand déballage</u> », <i>La Meuse-La Lanterne</i> , 24 août 1998. Article de Jean Nicolas.
			« <u>La Commission européenne admet avoir versé des rémunérations irrégulières</u> », 19 septembre 1998	
		« <u>UE : rumeurs autour d'Edith Cresson</u> », <i>Libération</i> , 24 septembre 1998.		
		<u>La Commission de tous les soupçons</u> , <i>Libération</i> , 28 septembre 1998.		
Octobre 1998 – Janvier 1999 : la multiplication des affaires			« <u>La Commission de Bruxelles face à une affaire de détournements de fonds et d'emplois fictifs</u> », 30 septembre 1998. Article publié en dernière page, sans signature. Le papier envoyé par le Philippe Lemaître a été tellement remanié qu'il refuse de le signer.	

	« <u>EU blunder 'lost aid-fund millions'</u> », 2 octobre 1998			
			« <i>je ne suis en aucune manière associée à cette affaire</i> », interview d'Edith Cresson par Philippe Lemaître et Hervé Gattegno, 5 octobre 1998	
	« <u>Santer accused of fraud cover-up</u> », 11 octobre 1998			
				<u>Des ripoux dans la forteresse de Bruxelles</u> », <i>Le Figaro</i> , 12 octobre 1998
		« <u>Edith Cresson au rapport</u> », 29 octobre 1998.		
		« <u>Commission européenne : les dérapages du recrutement</u> », 23 novembre 1998		
	« <u>Top Eurocrats in bribery inquiry</u> », 13 décembre 1998			
Janvier mars 1999 : le conflit inter-institutionnel			« <u>La Commission européenne se défend des attaques portées sur la gestion des fonds communautaires</u> », 8 janvier 1999	

		« <u>Vive l'eurocensure</u> », 11 janvier 1999. Tribune dans les pages « Rebonds » où Jean Quatremer et Pascal Riché appellent le Parlement à prendre ses responsabilités et à voter la censure de la Commission.		
			« <u>Edith Cresson, la solitaire européenne</u> », 15 janvier 1999. Portrait d'Edith Cresson par Philippe Lemaître.	
			<i>« Ces appuis [ceux du groupe socialiste essentiellement] confortent la position de la Commission Santer, et inclinent à penser que le rendez-vous que le Parlement a fixé en mars [date de la remise du rapport des Sages qui provoquera la démission] ne doit pas être regardé d'une manière trop préoccupante »</i> , 16 janvier 1999.	
			Février 1999 : arrivée de Laurent Zecchini à Bruxelles pour suivre, notamment, les « affaires ».	
<b>16 mars 1999 : Démission du collège des commissaires.</b>				

### Annexe 3 : La Grande-Bretagne et la question européenne

Dans son ouvrage, Agnès Alexandre-Collier<sup>1</sup> indique que « l'enjeu européen a joué un rôle fondamental dans le débat national, dépassant les clivages traditionnels qui définissent les grandes familles politiques britanniques au point d'aboutir, selon les périodes, à une recomposition radicale du système politique » et de conclure l'introduction de son ouvrage en soulignant que « *D'une simple question marginale, l'Europe est finalement devenue, dans le débat politique britannique, l'enjeu politique le plus important et, également, le plus dévastateur de ces dernières années* ». La question européenne aura, en effet, dans la dernière décennie provoqué la démission de Margaret Thatcher mais également largement la défaite conservatrice lors des élections générales de 1997.

Pendant les premières heures de la construction européenne, celle-ci est longtemps apparue étrangère à la vie politique britannique<sup>2</sup>. Si Churchill à l'occasion d'un discours le 19 septembre 1946 se prononça en faveur d'une « Europe unie » seize ans après avoir défendu l'idée d'« Etats-Unis d'Europe »<sup>3</sup> et si le parti conservateur pouvait passer, à l'époque, pour le parti de l'Europe, cette ambition semblait réservée aux nations « continentales » et ne pas concerner une Grande-Bretagne attachée à l'Empire et à sa « relation spéciale » avec les Etats-Unis. Le parti travailliste, pour sa part, voyait dans le projet CECA (qui fut proposé à la Grande-Bretagne sous le gouvernement d'Ernest Bevin) une construction contraire aux idéaux socialistes, patriotiques et internationalistes<sup>4</sup> qu'il promouvait. Le refus du gouvernement travailliste de participer à la CECA ne fut pas remis en cause par Churchill lorsque celui-ci revint au pouvoir en 1951 de même que le gouvernement conservateur refusa de s'associer au projet de Communauté européenne de défense soumis par le président du Conseil René Pleven en octobre 1950. Cette extériorité aux négociations européennes se manifesta de manière encore plus flagrante lors de la conférence de Messine le 1<sup>er</sup> juin 1955 lorsque le

---

<sup>1</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, Editions du Temps, 2002, pp. 9-10. Cet ouvrage fournit la trame de cette annexe. D'autres lectures, l'ont enrichi : Pauline Schnapper, *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, Presses de Science Po, 2000, 218p. Françoise de La Serre, *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, 1987. D. Baker et D. Seawright (eds.), *Britain For and Against Europe : British Politics and the Question of European Integration*, Clarendon Press, 1998. Hugo Young, *This Blessed Spot. Britain and Europe from Churchill to Blair*, Papermac et Macmillan, 1998, Stephen George, *An Awkward Partner : Britain in the European Community*, Oxford University Press, 1998.

<sup>2</sup> Agnès Alexandre-Collier (*op. cit.*, p. 11) notant que « le débat sur la construction européenne fut perçu comme un enjeu de pacification propre aux nations continentales et en ce sens, très éloigné des préoccupations britanniques ».

<sup>3</sup> *Saturday Evening Post*, 15 février 1930. Cité dans Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, *op.cit.*, p.17.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.15.

gouvernement britannique ne dépêcha, pour suivre la réunion, que le sous-secrétaire d'Etat au Commerce<sup>1</sup> siégeant au rang d'observateur au milieu des ministres des Affaires étrangères concernés. La préférence impériale et la perte de souveraineté nationale qu'impliquerait la signature du traité de Rome<sup>2</sup> incitèrent le gouvernement à ne pas s'associer au Marché commun et à promouvoir l'Association européenne de libre-échange<sup>3</sup>.

C'est sous l'impulsion du Premier ministre conservateur Harold MacMillan, que la première candidature britannique fut posée à l'adhésion au Marché Commun le 31 juillet 1961<sup>4</sup> ; candidature à laquelle De Gaulle opposait son veto le 14 janvier 1963. Au sein du camp travailliste, la majorité était opposée à la construction européenne du moins telle qu'elle était en train de se faire. Stephen George<sup>5</sup> rappelant que, hormis pour une minorité à la droite du parti, la Communauté restait un « *club capitaliste, catholique et conservateur* ». Revenu au pouvoir en 1964, Harold Wilson<sup>6</sup> inscrit cependant dans le manifeste électoral de 1966 le renouveau de la candidature britannique. Cette nouvelle candidature, qui intervint en 1967<sup>7</sup>, fut à nouveau rejetée par De Gaulle le 27 novembre 1967 alors que la livre sterling venait d'être dévaluée.

A la faveur de la crise économique qui frappait le pays dans le contexte de renchérissement du pétrole, de l'affaiblissement des liens avec les Etats-Unis et le Commonwealth et surtout le départ du pouvoir du Général de Gaulle en 1969, le renouvellement de la demande d'adhésion britannique<sup>8</sup> et son acceptation ont été favorisés. Le

---

<sup>1</sup> Russell Bretherton.

<sup>2</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p.22.

<sup>3</sup> Traité de Stockholm du 20 novembre 1959 qui associe l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, la Grande-Bretagne, la Suisse et la Suède et propose un espace de libre-échange en lieu et place de l'union douanière du Marché commun ; union douanière qui entraine en contradiction avec le fonctionnement du Commonwealth.

<sup>4</sup> Hugo Young, Hugo Young, *This Blessed Spot. Britain and Europe from Churchill to Blair*, op. cit., pp. 142-143, note cependant qu'au sein du parti conservateur une opposition composée d'une trentaine de députés s'était constituée pour s'opposer à cette candidature.

<sup>5</sup> Stephen George, Stephen George, *An Awkward Partner : Britain in the European Community*, op. cit., p. 36.

<sup>6</sup> Sous l'influence (d'après Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op.cit., p.27) de son ministre, très pro-européen, des Affaires étrangères George Brown.

<sup>7</sup> Avec, cette fois-ci, un manifeste anti-européen déposé, le 5 mai 1967, par 74 députés travaillistes et où l'on pouvait lire que la CEE était « *contre la planification socialiste [et] constituait un frein à la coopération économique avec l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient et l'Afrique* » (cité dans Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op.cit., p.30).

<sup>8</sup> On peut douter de la validité des arguments qui soulignent la victoire du légendaire « pragmatisme » britannique sur les « réticences traditionnelles » (Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p.32). Outre qu'ils tendent à verser dans le culturalisme, ils associent systématiquement la construction européenne à la « modernité », non moins systématiquement opposée aux « traditions » qui auraient tenu (pendant trop longtemps) la Grande-Bretagne à l'écart de la construction européenne. Les



retour des conservateurs au pouvoir, en 1970, sous le *premiership* du très européen Edward Heath, n'empêcha pas un débat très tranché à la Chambre des Communes où le principe de l'adhésion ne fut acquis que par 356 voix contre 244 et 24 abstentions. Le retour du parti travailliste dans l'opposition, provoqua une radicalisation de la position travailliste à l'encontre de l'Europe, Harold Wilson s'inquiétant de l'arrivée de travailleurs étrangers « briseurs de grèves »<sup>1</sup>. Le parti était d'ailleurs profondément divisé entre sa gauche (très anti-européenne) et sa droite plus réformiste et plus encline à soutenir une adhésion qui devenait effective le 1<sup>er</sup> janvier 1973.

« Pendant près de trente ans, l'Europe a joué un rôle négligeable dans le débat politique britannique sans pour autant susciter l'indifférence et le mépris. Tant que la perspective de l'adhésion au Marché commun était lointaine, l'enjeu européen est resté cantonné au domaine des relations internationales qui semblait n'intéresser que les hommes politiques. Toutefois, à mesure que ce projet est devenu accessible, l'Europe a su trouver sa place dans le débat national, en devenant un enjeu important mais non primordial, en tout cas hybride, à mi-chemin entre la politique étrangère et la politique intérieure de la Grande-Bretagne »<sup>2</sup>.

Le parti travailliste restait majoritairement opposé à l'adhésion. Arrivé au pouvoir, Harold Wilson convoqua un référendum qui aurait pour conséquence, en cas de vote positif, de faire taire les dissensions internes au parti. La campagne pour le référendum révéla clairement les lignes de fracture mais aussi le déséquilibre financier qui existait entre les soutiens d'un « oui » (qui reçurent de nombreuses souscriptions d'industriels) et ceux du « non » (qui durent avant tout se contenter de la somme allouée par le gouvernement à chacune d'elle<sup>3</sup>. Qui plus est le camp du « oui » pouvait, à l'époque, compter avec un soutien très majoritaire au sein de la presse. Même le *Daily Express*, qui avait à l'époque milité contre le Marché Commun, se rangea du côté des partisans du « oui »<sup>4</sup>. Le résultat du référendum fut très favorable au camp du « oui » qui remporta 67,2% des voix contre 38,2% pour le « non ». Dès cette époque, la campagne du référendum souligne que la question européenne transcende

---

jugements de valeur n'étant jamais loin dans de nombreux travaux sur l'Union européenne (et peut-être encore davantage lorsque ces travaux évoquent le rôle de la presse) on préférera s'en tenir aux éléments les plus assurés par les travaux historiques.

<sup>1</sup> Hugo Young, *This Blessed Spot*, *op. cit.*, pp. 272-273.

<sup>2</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>3</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, *op. cit.*, p.42 et suivantes.

<sup>4</sup> Seuls les journaux proche du parti communiste (*Tribune* et le *Morning Star*) ainsi que des journalistes isolés de *The Spectator* et du *New Stateman* apportèrent leur soutien au camp du « non » (Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, *op. cit.*, p.47).

les clivages partisans et que, si c'est le parti travailliste qui comporte le plus d'opposants, des membres du parti conservateur se sont joints à eux lors du référendum. C'est déjà autour de conceptions divergentes sur deux thèmes que se cristallise la question européenne et que se divisent les deux partis : la politique économique et la souveraineté nationale<sup>1</sup>. Les uns reprochant le coût de l'adhésion mais aussi la limitation de la marge de manoeuvre économique qu'impliquait l'adhésion ainsi que la perte de souveraineté. Les autres (conservateurs ou travaillistes de tendance sociale-démocrate) acceptant la limitation de souveraineté dans la mesure où elle permettait l'établissement de l'économie de marché et favorisait la croissance et l'emploi.

L'arrivée de Margaret Thatcher à la tête du gouvernement, en 1979, ne va pas se manifester par une nouvelle politique européenne du parti conservateur qui passe toujours à l'époque pour être le « parti de l'Europe ». Néanmoins, la Première Ministre va contribuer, dans un premier temps, à radicaliser, en passant outre les divisions internes à son parti, la position de son gouvernement en matière de politique économique. Alors qu'à l'époque les Tories se divisent entre « modérés » (*wets*) et ultra (*dries*)<sup>2</sup>, c'est la ligne « dure » qui l'emporte avec l'arrivée de Margaret Thatcher au pouvoir et le progressif évincement des modérés du gouvernement. Cependant, les divergence internes sur la politique économique vont rapidement se convertir en visions opposées de l'intégration européenne. Au sein du parti travailliste, la défaite électorale de mai 1979 va provoquer un renforcement de l'opposition à l'intégration européenne avec l'arrivée de Michael Foot à la tête du parti qui ratifie la montée en puissance de l'aile gauche des travaillistes. Ainsi, le manifeste électoral travailliste de 1983 promettait le retrait du pays de la Communauté européenne. Dès le sommet de Strasbourg en 1979, la Première Ministre réclame la renégociation de la contribution britannique au budget communautaire et la limitation de la dépense publique européenne. En juin 1984, le sommet de Fontainebleau accède à la demande britannique et la presse conservatrice salue le compromis obtenu en en faisant une victoire personnelle de « Maggie »<sup>3</sup>. Pour autant, Margaret Thatcher va signer l'Acte Unique européen de 1986 et le faire accepter par une très large majorité des députés conservateurs. Agnès Alexandre-Collier

---

<sup>1</sup> Souvent assimilée à la souveraineté parlementaire de Westminster que limitait l'adhésion au Marché Commun.

<sup>2</sup> « [Les *wets*] sont opposés à une réduction des dépenses publiques et surtout très favorables à l'intégration politique, sociale et monétaire européenne. A l'inverse, les *dries* sont ultra-libéraux, favorables à la libre entreprise, au libre échange. Ils soutiennent l'Europe en tant que vaste marché commun mais restent fermement opposés à l'idée d'une union politique et monétaire qui viserait à terme l'instauration d'une monnaie unique » (Agnès Alexandre Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op.cit., p.53).

<sup>3</sup> Le *Daily Express* titre alors « *Europe United, Maggie Wins A New Deal for Britain* » (27/06/1984) et le *Daily Mail*, « *Maggie Home with a Bargain* » (27/06/1984). Cités dans Agnès Alexandre-Collier, op. cit., p. 57.

note cependant que ce vote « *soulignait peut-être plus l'autorité du Premier Ministre que la faiblesse des opinions anti-européennes au sein du parti conservateur* »<sup>1</sup>.

La nouvelle défaite électorale des travaillistes en 1983 et l'arrivée de Neil Kinnock à la tête des travaillistes en octobre 1983, va amorcer la remise en question de la position du parti sur la question européenne. Kinnock va se rallier à l'idée de l'adhésion et le manifeste électoral pour les élections européennes de 1984 va atténuer l'opposition traditionnelle du parti à l'Europe tout en restant critique à l'égard d'une construction toujours envisagée comme d'inspiration capitaliste. La conversion européenne du parti travailliste va correspondre à une remise en cause plus générale des options de politique économique du parti qui va progressivement, entre le milieu et la fin des années 1980, accepter l'économie de marché et une politique monétaire et fiscale orthodoxe.

L'arrivée de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne va accélérer la conversion travailliste à l'Europe et radicaliser l'hostilité conservatrice en promouvant l'idée d'une Europe sociale. Le discours qu'il prononce le 8 septembre 1988 devant la *Trades Union Congress* à Bournemouth et la rédaction, par la Commission, d'une Charte sociale des travailleurs en mai 1989, en provoquant l'hostilité des conservateurs va encore favoriser la sympathie travailliste à l'égard du Président de la Commission européenne. A la fin des années 1980, le parti travailliste emmené par Neil Kinnock et Michael Smith se prononce en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Système monétaire européen et les derniers opposants à la construction européenne (comme Bryan Gould, porte-parole chargé de l'industrie) sont évincés des postes de direction du parti.

De son côté, Margaret Thatcher, notamment lors du congrès du parti conservateur en octobre 1988, va directement s'en prendre au « socialisme » que lui semblent défendre la Commission européenne et son Président : « *Nous n'avons pas travaillé pendant toutes ces années à libérer la Grande-Bretagne de la paralysie du socialisme pour voir celui-ci revenir en rampant par la porte du contrôle central et de la bureaucratie bruxelloise* »<sup>2</sup>. Le 20 septembre 1988, la Première Ministre britannique prononce son célèbre discours de Bruges considéré comme l'acte de naissance de la vision thatchérienne de l'Europe mais également point de départ de l'institutionnalisation de l'euroscpticisme au sein du parti conservateur

---

<sup>1</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p. 59.

<sup>2</sup> *The Independent*, 15 octobre 1988. Cité par Stephen George, *An Awkward Partner*, op. cit., p. 194.

avec la création du *Bruges group*<sup>1</sup>. Elle y insiste sur l'indépendance nationale, le lien que doit entretenir l'Europe avec l'OTAN et le monde anglo-saxon, le modèle économique que représente la Grande-Bretagne pour le reste de la Communauté et y critique fermement toute tentation fédéraliste. Si elle accepte, sous la pression de John Major (alors Chancelier de l'Echiquier), l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Système monétaire européen, le 8 octobre 1990, la vision très eurosceptique de Margaret Thatcher va provoquer de multiples crises internes au gouvernement et de nombreux ministres ne se retrouvant pas dans les options de la Première Ministre seront contraints à la démission (Michael Heseltine, Leon Brittan, Nigel Lawson, Geoffrey Howe et Nicholas Ridley). Devant l'isolement, largement lié à ses positions sur l'Europe, Margaret Thatcher est contrainte à la démission en novembre 1990 et remplacée par John Major.

Cependant, ce n'est qu'après le départ du gouvernement de Margaret Thatcher et à l'occasion de la ratification du Traité de Maastricht que la polarisation du champ politique britannique autour des questions européennes va se réaliser. En bouleversant les clivages partisans, la question européenne va, pour un temps, remettre en cause le bipartisme traditionnel britannique. Comme l'indique Agnès Alexandre-Collier, « *au bipartisme traditionnel qui caractérise le système politique britannique se superposera une nouvelle polarisation de l'opinion britannique, en deux groupes d'attitudes distincts vis-à-vis de l'intégration européenne, créant une tension extrême qui plongera le pays dans une crise politique sans précédent* »<sup>2</sup>. Si, à partir de 1993, le bipartisme reprendra ses droits, le champ politique continuera de s'organiser autour de l'enjeu européen avec une situation à fronts renversés de celle qui avait prévalu jusque dans les années 1980, où le parti travailliste est désormais identifié au camp pro-européen alors que les conservateurs représentent le parti eurosceptique.

La ratification du traité de Maastricht va se révéler particulièrement laborieuse. Au terme des quinze mois que dura la ratification, « *le gouvernement de John Major put survivre à cette ratification, non pas parce qu'il sut apaiser la rébellion interne de ces députés, malgré les mesures disciplinaires imposées par les chefs de file du parti (whips) mais parce que la plupart des partis d'opposition, peut-être conscients de la supériorité de l'intérêt national sur*

---

<sup>1</sup> Au sein du Parlement, même *the Friends of the Bruges Group* est créé qui offre une représentation aux partisans de la vision thatchérienne de l'Europe (cité dans Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p.66).

<sup>2</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p. 70.

*les conflits entre les partis apportèrent leur soutien au projet de loi dans sa globalité* »<sup>1</sup>. Si l'on comprend mal pourquoi l'auteur refuse aux eurosceptiques le droit de défendre eux aussi l'intérêt national, il reste que cette procédure de ratification va profondément électriser l'ensemble du champ politique britannique et provoquer des rapprochements et des alliances sur la base de l'engagement pour ou contre la ratification et non en fonction des appartenances partisans. Le non danois à la ratification du même traité le 3 juin 1992 et la sortie de la livre sterling du SME le 17 septembre 1992, vécue comme un véritable affront national, vont singulièrement compliquer la tâche du gouvernement et le 4 novembre 1992, ce n'est que par trois voix d'avance que la Chambre des Communes approuve la poursuite de la procédure de ratification. 210 heures de débats parlementaires, le dépôt de centaines d'amendements, la mise en minorité le 8 mars 1993 du gouvernement à la suite d'une alliance entre travaillistes, libéraux-démocrates et 26 conservateurs. C'est finalement la décision de John Major, de provoquer un vote de confiance le 23 juillet 1993, remporté 329 voix contre 299, puis l'intervention de la *speaker* de la Chambre des Communes (Betty Boothroyd) pour départager la Chambre (317 voix pour et 317 voix sur un amendement travailliste pour lequel les députés conservateurs eurosceptiques, refusant de se plier à la discipline du parti, avait décidé de voter) qui permit à la procédure de ratification de passer l'obstacle parlementaire.

Cette procédure permit au camp des eurosceptiques de compter ses membres qui provenaient des deux bords de l'échiquier politique<sup>2</sup> : une quarantaine de députés conservateurs, quelques députés travaillistes opposants de la première heure, un libéral-démocrate et la majeure partie des unionistes de l'Ulster. La cohésion de cet attelage hétéroclite se réalisait autour de thèmes communs : la défense de la souveraineté nationale<sup>3</sup> face à la tentation fédérale<sup>4</sup>, la défense de la démocratie c'est-à-dire notamment la primauté du Parlement national et la critique de l'absence de responsabilité politique des institutions

---

<sup>1</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p. 77.

<sup>2</sup> Et qui, s'ils s'organisaient selon des groupes partisans (*Common Market League* et *The European Reform Group* pour les conservateurs et le *Labour Euro-Safeguards Group* pour les travaillistes) se réunissaient également au sein de groupes communs : *The Campaign for a British Referendum*, *Maastricht Referendum Campaign*, *Campaign for an Independent Britain*, *European Research Group* et la *European Foundation*. Pour une présentation de ces groupes voir : Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p.98 et suivantes.

<sup>3</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p.81-82 : « Pour les eurosceptiques, l'affirmation de la souveraineté nationale passe par le « contournement » du concept de nation, c'est à dire l'identification de ses symboles et la désignation de ses ennemis ».

<sup>4</sup> L'interprétation eurosceptique du concept de fédéralisme, se distingue très fortement de ce que l'on entend généralement par ce terme en droit public. De manière générale, elle renvoie à la création d'un « *federal super-state* » c'est à dire à une hyper-centralisation du pouvoir.

communautaires et la promotion d'une « Europe des patries », alternative au modèle communautaire, voire le retrait pur et simple de la Grande-Bretagne de l'Union européenne.

Cependant l'opposition eurosceptique entreprenait également le terrain économique<sup>1</sup>. Cette fois cependant, c'est sur la base d'arguments totalement opposés que les eurosceptiques de tous bords remettent en cause l'acceptation du traité de Maastricht. Du côté conservateur, et dans la droite ligne des principes fixés par Margaret Thatcher, on condamne l'Europe sociale (qu'il s'agisse du volet social du traité ou de la politique agricole commune), le « socialisme » que porterait en germe celle-ci et on promeut une Europe limitée au marché commun et défendant, strictement et uniquement, les principes du libre-échange. Enfin, la « relation spéciale » qu'entretient la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis ne devrait pas s'effacer devant une hypothétique Politique étrangère et de sécurité commune.

Au contraire, la critique de gauche du traité, et plus généralement du processus d'intégration, mettait en cause le libéralisme économique de l'Europe, le fait que l'Europe s'est construite dans le but d'empêcher l'émergence d'une Europe véritablement socialiste et notamment de son volet social, jugé inefficace.

A la suite de la ratification, la contestation de la position du gouvernement sur les questions européennes était devenue trop forte pour être maintenue. A partir du milieu des années 90, le bipartisme allait donc reprendre ses droits à la faveur d'un réalignement des partis le long de la ligne de fracture fondamentale que constituait désormais l'Union européenne. Le parti conservateur prenait définitivement un virage eurosceptique tandis que le Labour, à la faveur de l'arrivée à sa tête de Tony Blair (remplaçant John Smith disparu brutalement) et du virage idéologique qu'il allait lui faire connaître, devenait le parti défendant, avec des réserves fortes, le projet d'intégration européenne.

L'ampleur de la défaite conservatrice lors de l'élection européenne de 1994 (où ils ne remportèrent que 18 sièges sur 84 possibles) et l'activisme des députés conservateurs les plus eurosceptiques à la Chambre des Communes, contraignit John Major à poser une fois de plus la question de confiance le 16 novembre 1994. Ce n'est que le 22 juin 1995, jugeant la situation intenable, que Major démissionna de son poste de Premier Ministre permettant ainsi aux plus eurosceptiques du parti d'en prendre le contrôle. Si John Major fut, sans surprise, reconduit à la tête du gouvernement (son adversaire eurosceptique John Redwood n'obtenant que 89 voix contre 218 à Major) la crise de la vache folle qui intervint en 1996 ne fit que renforcer la position des eurosceptiques au sein du parti. Le recentrage du Labour sous

---

<sup>1</sup> On trouvera un résumé de l'argumentaire économique des deux composantes du mouvement eurosceptique dans Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, *op. cit.*, p. 88 et suivantes.

l'impulsion de Tony Blair (élu le 21 juin 1994) et sa discrétion sur les questions européennes (il préféra se concentrer sur les problèmes internes), le discrédit qui entourait John Major et son gouvernement de plus en plus contesté par sa base partisane<sup>1</sup>, aboutirent à la défaite électorale de 1997.

Le résultat des élections fut sans appel : 419 sièges pour le Labour (44,4% des voix) et 165 pour les Tories (31,4% des voix). Sachant l'opinion très divisée sur le sujet européen, Tony Blair fit preuve d'une grande prudence à l'égard du thème, à la fois durant la campagne et depuis qu'il est au gouvernement. Si le principe de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la monnaie unique est acquis dans le principe, le gouvernement Blair l'a conditionné à des critères économiques que devra remplir le pays pour s'y joindre. De son côté, le parti conservateur confirma l'option eurosceptique par les élections successives à sa tête de William Hague en 1997 puis surtout de Iain Duncan Smith en 2001 (alors opposé à Kenneth Clarke présenté comme l'un des pro-européens du parti). Comme l'explique Agnès Alexandre-Collier<sup>2</sup> à propos de la situation politique britannique en 2001, « *L'enjeu européen a donc permis de redéfinir le statut de ces partis selon la logique bipartisane, et a aidé notamment le parti conservateur, qui ne parvenait plus à se distinguer clairement sur les enjeux économiques et sociaux, à se reconstruire une identité d'opposition parlementaire* ».

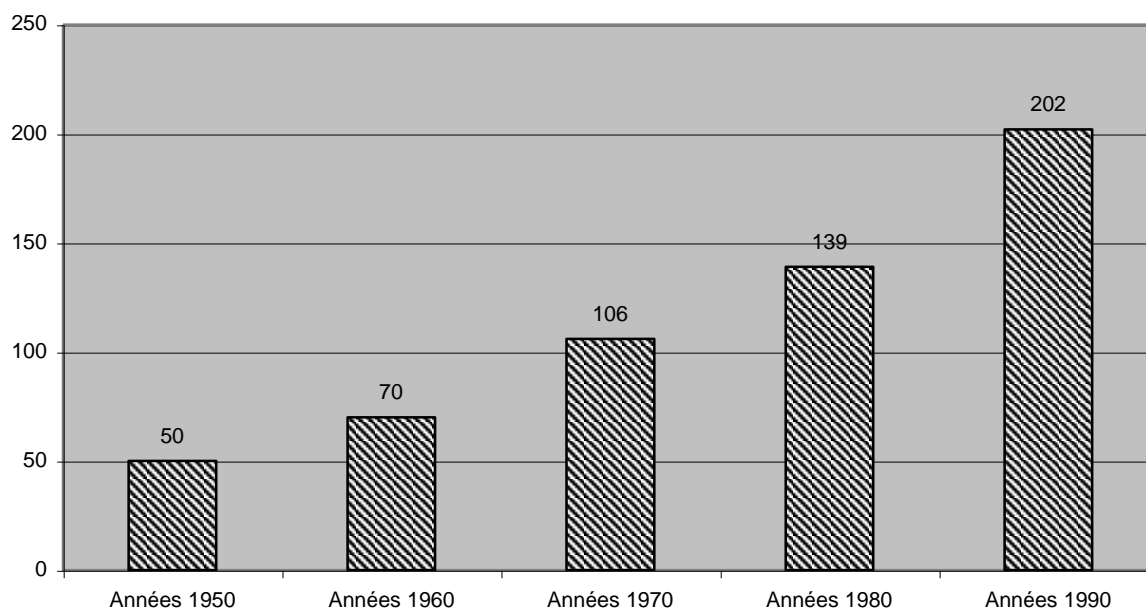
---

<sup>1</sup> Contestation notamment entretenue par la presse dont certains titres (comme le *Daily Mail*) invitèrent leurs lecteurs à voter pour les candidats ayant expressément revendiqué leur opposition à l'UE.

<sup>2</sup> Agnès Alexandre-Collier, *La Grande-Bretagne eurosceptique ?*, op. cit., p.149.

## Annexe 4 : Fréquentation moyenne des sessions parlementaires à Strasbourg par les journalistes (années 1950-1990)

Fréquentation moyenne de journalistes aux sessions de Strasbourg



Source : Press Presence (average per year), Direction de la presse, DG III, PE, 1995 cité dans Gaspard Habiyambere, *Le journalisme et l'information sur le Parlement européen*, Mémoire de DEA, IEP de Strasbourg, septembre 1999.



## Annexe 5 : L' « acte militant » du Monde et ses conditions de possibilité

Créée en janvier 2002, la page « Union européenne » est le principal élément de renouvellement éditorial mis en avant par la direction du journal lors du lancement de la nouvelle formule. François Bonnet (chef de la séquence « international ») expliquait, au moment du lancement de cette rubrique, que « *les affaires européennes nécessitent un traitement spécifique dans un espace rédactionnel qui trouvera chaque jour sa place à la fin de la séquence « International » juste avant la séquence France* »<sup>1</sup>. Ce choix de placer la nouvelle page à l'intersection de l'actualité étrangère et de l'actualité nationale est donc clairement présenté comme une reconnaissance du caractère « *spécifique* » de l'actualité communautaire. D'ailleurs François Bonnet, alors même qu'il dirige le service de la politique étrangère, assigne à la rubrique (et au bureau de Bruxelles) des objectifs qui l'éloignent un peu plus de la logique de la correspondance à l'étranger : « *En disséquant le fonctionnement de ces nouveaux lieux de pouvoir, Le Monde se propose d'assurer un suivi de la vie européenne comparable à celui de la vie politique française* ».

En créant à Bruxelles un véritable bureau<sup>2</sup>, *Le Monde* a pu organiser une répartition des tâches : Arnaud Leparmentier en est le chef de bureau, Laurent Zecchini traite davantage les questions diplomatiques, Rafaëlle Rivais le Parlement et Jean-Pierre Stroobants la Belgique mais aussi le suivi de certaines controverses européennes. Avec l'arrivée d'un quatrième journaliste<sup>3</sup>, le bureau de Bruxelles dépassait pour la première fois, en termes d'effectifs, le nombre de correspondants aux Etats-Unis (trois<sup>4</sup>) et devenait ainsi le principal poste à l'étranger du journal. Cependant, cette page dédiée à l'actualité européenne ne se limite pas à la production des seuls correspondants à Bruxelles. Sont en effet mobilisés les divers correspondants du quotidien sur le continent qui sont chargés de mettre en perspective l'actualité européenne à partir du pays membre ou candidat où ils sont établis. C'est donc une actualité européenne définie au sens large que met en scène cette nouvelle page. Au-delà de l'actualité de l'UE entendue comme système institutionnel, ce sont également des informations en provenance de la zone géographique de l'UE (pays membres et candidats) et

---

<sup>1</sup> « *L'Europe au quotidien* », *Le Monde*, Supplément « *Le Monde* » 2002, 14 janvier 2002.

<sup>2</sup> Qui passa également par l'investissement dans de nouveaux locaux, Boulevard Archimède, dans un immeuble également occupé par l'*Agence France Presse* qui donne directement sur le Berlaymont.

<sup>3</sup> En janvier 2003, Thomas Ferenczi a rejoint le bureau de Bruxelles portant ainsi l'effectif à cinq journalistes.

<sup>4</sup> Deux à New York et un à Washington.

des problèmes bilatéraux ayant des répercussions européennes (l'avenir du « couple franco-allemand » en étant un exemple typique) qui y sont publiées.

Pour autant, le « cordon ombilical » d'avec le service étranger n'a pas été coupé. Les journalistes du bureau de Bruxelles restent sous la responsabilité hiérarchique du responsable de la séquence « international ». D'ailleurs, plusieurs journalistes (collaborateurs du *Monde* ou pas) firent état avant le (et au moment du) lancement de la page « Union européenne » des tensions auxquelles il avait donné lieu. Ce journaliste explique d'ailleurs qu'à l'intérieur même du journal, des opinions divergentes existaient : « *Moi j'étais contre... Parce que je pense en référence à la page Régions, moi ça me donne pas envie de la lire, ça me tombe des mains. Je me disais ça va être pareil, un bloc sur l'Europe. c'est pas que l'Europe soit ennuyeuse, mais je trouvais beaucoup mieux de mettre... J'aurais préféré qu'il y ait une pression forte de la direction pour que tous les services... Par exemple la culture, il y a un tas de choses dans la page culturelle, l'économie... mais ça n'aurait pas vraiment posé de problèmes pour l'économie et les affaires internationales ou la page entreprises. Mais pour le reste oui. Pour qu'il y ait plus une pression de la direction pour qu'il y ait plus d'Europe, systématiquement plus d'Europe... Mais c'est vrai que, déjà, une page comme ça c'est pas facile parce qu'il faut que le pilote de la page qui est Leparmentier ici avec Bonnet à Paris, Bonnet et Bresson,... fasse travailler, remplisse tous les jours. Le bureau de Bruxelles et les gens qui à Paris font ça, les gens qui dans les capitales sont invités à écrire là-dessus... C'est pas évident. Et le faire au niveau du journal, c'est encore plus compliqué* »<sup>1</sup>. D'autres au contraire, considéraient qu'il s'agissait là d'un « acte militant » de la part du journal dans la mesure où il s'agissait de faire prévaloir le choix du journal d'accorder une place importante à cette actualité sur des principes professionnels qui ont tendance à défavoriser l'information sur l'UE : « *Je veux dire, donner plus de place à l'Europe dans les pages du Monde c'est presque un acte militant, en quelque sorte sur le plan de la conception de l'importance de l'Europe... Bon. Donc ça suppose que, parfois, il y a pas de sujets qui soient très forts sur le plan européen, en tous cas en concurrence avec ce qui se passe au Proche-Orient ou dans les élections américaines, mais qu'on donne quand même de la place parce qu'on estime que c'est des problématiques qui sont en train de monter mais elles ne s'imposent pas, si on soupèse l'information en termes d'actu pure. Voilà, mais dans les choix qui sont faits tous les jours par la direction du service international, comme chaque direction de service, elle est*

---

<sup>1</sup> Entretien avec un journaliste français.

*guidée par le poids de l'actualité. Par cette espèce d'impérialisme de l'information rapide et qui s'impose.* »<sup>1</sup>.

Remettant en cause la « *culture très compartimentée* »<sup>2</sup> du journal, cette création posait en effet le problème de l'autonomie du bureau de Bruxelles par rapport à la rédaction et plus spécifiquement au service étranger. L'idée qu'un bureau extérieur à la rédaction puisse avoir une responsabilité éditoriale et notamment organiser la page en commandant des articles au réseau de correspondants du quotidien en Europe mettait en effet à mal les hiérarchies internes au journal. En amputant le service international, d'une grande partie de sa matière et en court-circuitant de fait les hiérarchies et les chaînes décisionnelles, la création de la page et l'ouverture d'un bureau européen conséquent bouleversait l'organisation interne du *Monde*. Comme l'expliquait un journaliste, avant le lancement de la nouvelle page : « *il y a encore des pesanteurs importantes. Et puis il y a aussi une volonté traditionnelle et historique de l'international de conserver la mainmise sur l'information internationale, donc européenne. Euh... en même temps, il faut que les gens qui travaillent pour l'Europe soient rattachés à un service. Moi je rêverais effectivement qu'il y ait une entité Union européenne et donc un espèce de service au sein des services. Mais on n'en est pas là. On n'en est pas là.* ». C'est donc une solution de compromis qui a finalement été retenue. La page « Union européenne » restant sous l'autorité du service étranger en liaison avec le journaliste (Henri de Bresson) chargé de suivre les affaires européennes à Paris. L'histoire de cette création est finalement significative de tous les problèmes que pose l'actualité communautaire aux rédactions. Son statut ambigu (ni national, ni étranger ; ni généraliste, ni spécialisé) malmène le rubriquage et l'organigramme des journaux tels qu'ils se sont historiquement imposés<sup>3</sup>. Elle est aussi significative du fait que, contrairement à ce que donne à penser le discours que tient le quotidien sur lui-même, cette création doit aussi être évaluée en termes de pertinence économique et éditoriale.

Afin de saisir la décision du *Monde* de donner une place plus importante à la couverture de l'actualité communautaire, il convient de mettre la création de la page Union européenne en perspective. Alors que l'on a dit que les médias les plus impliqués dans l'attraction d'un public aussi large que possible s'étaient largement détournés de celle-ci, la pertinence d'une stratégie éditoriale qui choisit d'institutionnaliser une actualité réputée

---

<sup>1</sup> Entretien avec un journaliste français.

<sup>2</sup> Entretien avec un journaliste français.

<sup>3</sup> Une nouvelle fois, on renvoie à la thèse de Sandrine Lévêque pour un exemple d'invention d'une spécialité journalistique : Sandrine Lévêque, *La construction journalistique d'une catégorie du débat public*, op.cit.

« difficile » et « austère » ne se comprend que si on la replace dans le contexte du lectorat concerné. La rationalité économique et éditoriale de ce choix, vient, non pas contredire mais équilibrer le discours du quotidien et de certains de ses journalistes sur son caractère militant.

D'ailleurs, dans un courrier<sup>1</sup> envoyé à un responsable éditorial, un journaliste d'un autre journal terminait son plaidoyer pour une place plus importante de l'actualité communautaire par une « remarque » censée aller droit au cœur des stratégies éditoriales : « *le traitement de l'information européenne est une question qui appelle une réponse simple. Des moyens, encore des moyens toujours des moyens. Cela passe par un renforcement du poste de Bruxelles, par la création d'un pool « Europe » à Paris et la création d'un espace propre à l'actualité européenne. Une fois ces moyens décidés et planifiés, il sera temps de s'interroger sur le mode de traitement, sur les angles. Ou alors il faut clairement renoncer à couvrir une partie de l'actualité, l'assumer et se contenter d'une présence de témoignage sur les questions européennes. Une remarque : tous les journaux ayant accru leur couverture européenne ont accru leur tirage ou maintenu leur diffusion* ».

Il convient donc de resituer la décision du *Monde* dans le contexte de son lectorat dont on verra qu'il présente une structure sociale très spécifique (notamment compte tenu du fait de la très forte présence des cadres en son sein) et des attitudes de celui-ci par rapport à l'Union européenne.

### **Un lectorat sur mesure**

Très peu lue (trois français sur quatre ne lisent jamais de quotidien national<sup>2</sup>), la presse quotidienne nationale s'appuie sur une structure sociale de lectorat très marquée. « *Le niveau d'étude est le facteur le plus lié à la lecture de la presse nationale, qu'elle soit quotidienne ou hebdomadaire. Près d'un tiers des diplômés du supérieur (diplôme supérieur à bac+2) lisent au moins deux fois par semaine des quotidiens nationaux alors qu'ils ne sont que 5% parmi les sans diplôme* »<sup>3</sup>. Proportion qui s'inverse pour la lecture de la presse régionale (71% des titulaires d'un CAP ou d'un BEP lisent la presse régionale contre 48% des plus diplômés) mais qui est fortement liée à des effets de concentration géographique des plus diplômés.

---

<sup>1</sup> Courrier fourni par son auteur.

<sup>2</sup> Alors que deux personnes sur trois sont des lecteurs, au moins occasionnels, de la presse quotidienne régionale.

<sup>3</sup> Sylvie Dumartin et Céline Maillard, « Le lectorat de la presse d'information générale », *INSEE Première*, n°753, Décembre 2000, p.1

	<b>Ne lisant jamais la PQN (%)</b>
<b>Aucun diplôme</b>	87
<b>CEP ou BEPC</b>	79
<b>CAP, BEP</b>	77
<b>Baccalauréat</b>	63
<b>Bac +2</b>	56
<b>Supérieur à bac + 2</b>	38

Les cadres et les professions intermédiaires (qui ne représentent qu'un quart de la population française) « *représentent près de la moitié du lectorat des quotidiens nationaux et un tiers du lectorat des magazines [...] Ces deux médias rallient donc un lectorat fortement marqué socialement, en termes de profession, mais aussi de modes de vie, de bagage culturel et éducatif, de traditions familiales* »<sup>1</sup>. La population cadre, d'autant plus qu'elle constitue un atout considérable en termes de recettes publicitaires, est donc largement sur-représentée au sein du lectorat de la presse quotidienne nationale.

Ce fait bien connu ne prend sens, eu égard à la décision qui nous intéresse, que par rapport à d'autres éléments qui relèvent des centres d'intérêt de cette population particulière mais aussi de la place du *Monde* dans les choix de lecture de ce groupe social.

Une autre étude<sup>2</sup> permet de cerner l'intérêt que peut avoir la population des cadres français pour les questions internationales. C'est-à-dire également pour l'information communautaire. 44% des cadres se déclarent ainsi intéressés par la politique internationale (qui arrive en cinquième position derrière le sport, les voyages, la politique intérieure et les spectacles)<sup>3</sup>. Parmi ceux-ci, 50% déclarent utiliser la presse quotidienne nationale pour s'en informer (loin devant la presse quotidienne régionale [24%] et la presse d'actualité générale [36%]). Seule la politique intérieure recueille un pourcentage supérieur. Restent que ce sont la télévision et la radio qui demeurent les médias les plus utilisés pour s'informer sur la politique internationale (respectivement 69 et 65%).

En matière de presse écrite, donc, la PQN est, pour ce qui est de l'information sur la politique internationale (mais aussi la politique intérieure et l'économie), en position dominante par rapport à la population des cadres.

<sup>1</sup> Sylvie Dumartin et Céline Maillard, « Le lectorat de la presse d'information générale », *op. cit.*, p.2.

<sup>2</sup> IPSOS, *La France des cadres actifs 2001*, Communiqué de presse, 26 juin 2001.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 16.

Si l'on s'intéresse maintenant à la presse quotidienne en général et au quotidien *Le Monde* en particulier, la pertinence, pour le quotidien, d'une couverture accrue des questions communautaires devient encore plus évidente. Ainsi, le taux de pénétration du couplage *Le Monde-Le Figaro-Libération-Les Echos-Le Journal du Dimanche* atteint 27,1% en 2001 pour l'ensemble des cadres<sup>1</sup>. Mais il va croissant au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie interne du groupe des cadres. On passe à 32,1% pour les cadres supérieurs et à 37,4% pour les « *décideurs influents* ».

Au sein même des quatre titres quotidiens, c'est *Le Monde* qui arrive en tête avec un taux de pénétration de 12,7%<sup>2</sup> (contre 7,4% au *Figaro* et 6,5% à *Libération*). On passe respectivement à 16,7% et à 16,9% pour les cadres supérieurs et les « *décideurs influents* ». Seuls *Les Echos* viennent concurrencer *Le Monde* au fur et à mesure que l'on atteint les catégories supérieures de la population des cadres. Si son taux de pénétration n'est que de 10,8% pour l'ensemble des cadres, il passe en effet à 13,4% pour les cadres supérieurs et à 18,4% pour les « *décideurs influents* ». Cependant, seuls 6% des cadres déclarent s'informer sur la politique internationale au travers de la presse économique généraliste<sup>3</sup>.

Pour ce qui est de la presse écrite et des sources d'information privilégiées par les cadres pour s'informer sur les questions internationales, *Le Monde* se trouve donc en situation dominante par rapport à ses concurrents les plus directs (*Le Figaro* et *Libération*). La section internationale prend donc une dimension stratégique dans le positionnement du titre. Cette décision de créer une page spécifiquement consacrée à l'Union européenne intervient donc dans un contexte où une part non négligeable du lectorat montre un intérêt prononcé pour les aspects internationaux de l'actualité et place *Le Monde* parmi ses sources privilégiées pour s'en informer. Compte tenu du statut mal défini de l'actualité communautaire, il convient de spécifier le rapport qu'entretient le groupe des cadres aux questions européennes.

### **Propriétés sociales et soutien à l'Union européenne**

L'un des éléments les mieux documentés concernant les attitudes à l'égard de la construction européenne est que « *Plus on appartient à des catégories favorisées, plus on adhère à la construction européenne [...]Le fait d'être favorisé en termes de niveau culturel,*

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.16.

de revenus ou de position sociale aboutit dans presque tous les pays à une orientation plus favorable à la construction européenne »<sup>1</sup>. L'écart de 23% entre le nombre de travailleurs manuels et celui de cadres supérieurs manifestant, et ce pour l'ensemble des pays membres, leur soutien à la construction européenne est, à cet égard, très significatif.

**Pourcentage selon les groupes sociaux d'approbation de la phrase : « L'appartenance à l'Union européenne est une bonne chose »<sup>2</sup>.**

(Ensemble des pays membres)

	1984	1989	1993	1999
<b>Cadres supérieurs</b>	72%	78%	71%	65%
<b>Travailleurs manuels</b>	48%	57%	55%	42%

De la même manière, et toujours au niveau européen, la durée des études apparaît comme un discriminant majeur pour ce qui est du soutien à l'UE.

**Age de fin d'étude et soutien à l'UE : Pourcentage selon les groupes sociaux d'approbation de la phrase : « L'appartenance à l'Union européenne est une bonne chose »**

	1984	1989	1993	1999
<b>15 ans et moins</b>	49%	58%	51%	40%
<b>16-19 ans</b>	55%	64%	59%	45%
<b>20 ans et plus</b>	70%	81%	73%	64%
<b>Encore aux études</b>	64%	74%	70%	58%

Le soutien apporté à l'Union européenne est donc très fortement marqué par les propriétés sociales des répondants. Si l'on passe cette fois-ci du niveau européen au cas français, cette tendance est confirmée dans la mesure où ce sont parmi les populations ayant

<sup>1</sup> Bruno Cautrès, « Quelques grands indicateurs de soutien à l'Europe : bénéfice et satisfaction vis-à-vis de l'appartenance de son pays à l'Union européenne », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2000, op. cit.*, p. 216.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 218.

connu les parcours scolaires les plus longs que l'on trouve la plus forte proportion de personnes exprimant une opinion favorable quant à la construction européenne. On retrouve sensiblement la même distribution des opinions favorables lorsque l'on prend en compte le niveau de revenus. Notamment, alors que les pourcentages renvoyant à la note d'échelle comparativement la moins favorable à l'UE sont sensiblement identiques (aux alentours de 20% quelque soit le niveau d'études ou de revenus), c'est la proportion des opinions les plus favorables qui varie très fortement : on passe de 11% à 41% du plus bas au plus haut niveau d'études et de 20% à 47% du plus bas au plus haut niveau de revenus.

### Le cas français

#### Opinions les plus favorables à la construction européenne (échelle de 1 à 4)<sup>1</sup>

	Notes d'échelle		Total
	3	4	
Age de fin d'études			
15 ans et en deçà	20%	11%	31%
Entre 16 et 19 ans	21%	22%	43%
20 ans et au-delà	23%	43%	66%
En cours d'études	27%	41%	68%
Revenus			
Assez bas	26%	20%	46%
Bas	20%	28%	48%
Hauts	20%	27%	47%
Assez hauts	22%	47%	69%

Le constat que posait Bruno Cautrès par rapport à la population européenne dans son ensemble se trouve donc confirmé dans le cas français et Dominique Reynié peut écrire, à propos du problème spécifique de la monnaie unique que « *Face à l'euro comme face à la construction européenne, l'enthousiasme des élites sociales contraste fortement avec une certaine perplexité populaire [...]* En termes d'opinion, la situation des Français face à

<sup>1</sup> Bruno Cautrès, « Les attitudes vis-à-vis de l'Europe en France », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2000, op. cit.*, p.111.



*l'euro ressemble à la situation des Français face à l'Europe : l'adhésion est d'autant plus forte que le groupe social d'appartenance est plus élevé, que le niveau d'études est plus élevé, etc. »<sup>1</sup>.*

Commentant l'enquête EuroPQN, le quotidien, dans un supplément, indiquait : « Comparés à la population résidant en France âgée de quinze ans et plus, les lecteurs du Monde se recrutent en particulier parmi le public des décideurs : 39% de ses lecteurs appartiennent à un foyer dont le chef de famille est un cadre supérieur (contre 16% dans l'ensemble de la population). Près d'un lecteur sur quatre est lui-même un cadre supérieur. Un niveau d'instruction et la jeunesse caractérisent aussi les lecteurs du Monde : 66% d'entre eux ont fait des études supérieures (contre 26% dans l'ensemble de la population) ; 33% ont moins de trente-cinq ans. Le Monde est le premier quotidien national auprès des enseignants, avec plus de 150 000 lecteurs, et auprès des étudiants, avec 310 000 lecteurs »<sup>2</sup>.

La structure sociale du lectorat du *Monde* épouse donc très bien les contours de la population de ceux qui sont les plus intéressés par (et les plus partisans de) l'Europe. D'ailleurs, ces éléments de morphologie du lectorat vont au-delà de la seule population des cadres nationaux. D'après une étude commandée par l'*International Herald Tribune*<sup>3</sup> et portant sur une population de « décideurs » (représentants de grandes entreprises, du corps diplomatique et des organisations internationales, de la Commission et du Parlement européens, des cabinets ministériels, etc.) *Le Monde* arrivait en seconde position des quotidiens les plus lus avec un taux de pénétration de 26%, juste derrière le *Financial Times*<sup>4</sup> (32%) mais loin devant le seul autre quotidien français cité, *Le Figaro* (14%). Qu'on se place au niveau national ou européen, la création d'une page « Union européenne » dans *Le Monde* apparaissait donc particulièrement pertinente à la fois par rapport à ses concurrents nationaux immédiats, mais aussi dans une stratégie visant à rivaliser avec le *Financial Times* auprès des élites européennes.

En bouleversant les structures organisationnelles du quotidien, cette création constituait un vrai défi pour *Le Monde*. Cependant, l'acceptation des coûts de cette réorganisation et des tensions qui lui étaient liées ne peut se comprendre qu'au regard

---

<sup>1</sup> Dominique Reynié, « Scepticisme populaire et enthousiasme d'élite. Les Français face à l'euro », in Bruno Cautrès et Dominique Reynié (dirs.), *L'opinion européenne 2001*, Presses de Science Po, 2001, p. 238.

<sup>2</sup> « *Le style du Monde* », 2002, p. 29.

<sup>3</sup> « *Le Monde* », deuxième quotidien le plus lu des décideurs en Europe », *Le Monde*, 16 novembre 2000.

<sup>4</sup> On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que le positionnement du quotidien britannique renvoie sensiblement aux mêmes logiques bien qu'il soit, en l'espèce, encore plus orienté vers un marché qui dépasse les frontières nationales.

d'éléments qui permettent d'expliquer la stratégie éditoriale du quotidien en ne la limitant pas au discours sur l' « engagement » européen du journal.

Les caractéristiques que l'on vient d'évoquer et qui sont attachées au poste de Bruxelles ne prennent sens qu'au regard d'autres éléments qui viennent les actualiser et les insérer dans un réseau de contraintes relevant notamment du statut de la question européenne dans la vie politique de chaque Etat. La dynamique qui associe ce statut de l'UE dans le débat national et les modes de structuration des champs journalistiques viennent alors encadrer l'éventail des modes de traitement possibles de cette actualité par les correspondants. Parce qu'ils viennent largement définir ce qui apparaît souhaitable aux rédactions, ces éléments limitent fortement l'horizon des possibles journalistiques à Bruxelles.

## **Annexe 6 : La note du SPP**





**Annexe 7 : Un palmarès des commissaires de *L'Expansion* (17mars 1999)**









**Annexe 8 : Le « plus grand corps de presse du monde »**

**(Annonce parue dans *European Voice*, 14-20 juin 2001)**

## **Annexe 9 : Document interne au Service du porte-parole**

**Annexe 10 : La presse populaire britannique et l'UE (*News of the World* du 25 juin 2000)**





**Annexe 11 : L'Association de la presse internationale et les « affaires »**  
**(extraits de la *Lettre de l'API* 6/99 et 2/98)**

















## Annexe 12 : La campagne du *Guardian*

Parallèlement à l'activisme de Stephen Grey, d'autres journalistes britanniques vont contribuer à l'amplification des révélations, non en menant eux-mêmes des enquêtes mais en reprenant systématiquement toutes les informations publiées sur le sujet et en éditorialisant leurs articles (analyse des enjeux de pouvoirs, prédictions, etc.). Ce fut notamment le cas du *Guardian* dont le correspondant (Martin Walker) réalisa une véritable « campagne » concernant ces affaires.

### **Martin Walker.**

Après des études d'histoire et de relations internationales à Oxford puis Harvard, Martin Walker entre au *Guardian* en 1972. Il va notamment y mener une carrière de correspondant à l'étranger, occupant tour à tour les postes les plus prestigieux qu'offre ce type de trajectoire. Il sera ainsi chef du bureau de Moscou (1983-1988), puis de Washington (1989-1997), avant d'arriver à Bruxelles en 1997 en tant que responsable des questions européennes ("*Europe editor*") au sein du journal.

C'est d'ailleurs en retrouvant un de ses anciens confrères connu à Moscou (Hartwig Nathe de *Focus*) qu'il va très vite être mis au courant des travaux du pool ; pool dont il ne fera lui-même jamais partie. Estimant, grâce à ses contacts au sein du Parlement européen, qu'il s'agit là de faits susceptibles de faire tomber la Commission européenne<sup>1</sup>, il va profiter de son statut de correspondant expérimenté et de sa réputation au sein du journal (il a remporté le prix du reporter britannique de l'année) pour forcer la main à une rédaction d'abord sceptique.

Depuis, il a été licencié de son journal pour avoir rédigé de fausses notes de frais, et poursuit une carrière de journaliste à Washington parallèlement à une carrière académique (il est membre du World Policy Institute à la New School à New York et du Woodrow Wilson International Center for Scholars à Washington). Il a également publié de nombreux livres sur la politique internationale et américaine.

Ce « *campaigning journalism* » provenant d'un titre traditionnellement à gauche et favorable à l'Union européenne permettait notamment au journaliste du *Sunday Times* (journal proche des conservateurs et eurosceptique), et à ceux qui collaboraient avec lui au sein du pool, de ne pas se voir accusés d'être simplement mus par des motifs politiques.

Il permettait aussi, au sein d'une presse qui ne s'intéressa véritablement à l'affaire qu'à partir de la motion de censure du Parlement européen à l'encontre de la Commission (janvier 1999), de produire un flux régulier d'informations sur les scandales au sein de la Commission (publiant au passage de nombreuses informations qui s'avérèrent fausses) et

---

<sup>1</sup> Ses contacts lui assurant que l'attitude à venir du Parlement pourrait conduire à une censure de la Commission.

d'établir ainsi, au sein de la presse britannique, une sorte de « bruit de fond » à propos des cas de fraudes et de népotisme.

### **La campagne du *Guardian***

Le *Guardian*, journal de tradition travailliste et plutôt favorable à l'Europe, va constituer l'autre protagoniste de la polémique dans la presse britannique. Si les deux journalistes du quotidien à Bruxelles (Martin Walker et Stephen Bates) ne vont, à aucun moment, faire partie du pool, ils vont publier de très nombreux articles sur les affaires (plus d'une trentaine en tout). Sans que ses correspondants ne réalisent aucune enquête, le *Guardian* va amplifier les révélations qui se limitaient jusqu'alors dans la presse britannique au *Sunday Times*. Ce sont essentiellement des papiers éditorialisant sur la situation qui, en reprenant les révélations faites ailleurs, vont permettre à la polémique d'occuper une place que les seules parutions du *Sunday Times* n'auraient pu assurer. C'est surtout la mise en scène politique (en dramatisant un certain nombre d'événements, comme les votes de la décharge budgétaire en décembre et des motions de censure en janvier) qui caractérise la couverture du *Guardian*.

Mis au courant du travail du pool par un collègue allemand qu'il a connu à Moscou (Hartwig Nathe de *Focus*), Martin Walker est celui qui va faire en sorte que la direction du *Guardian* prenne en considération ces affaires. Usant de son autorité au sein du journal (c'est un « *senior journalist* », il est responsable de l'Europe au sein du journal, il a été récompensé par ses pairs par le prix du reporter britannique de l'année), il va alimenter la polémique alors même que les autres titres de la presse quotidienne britannique, y compris les titres eurosceptiques, restent étonnamment muets sur le sujet.

Les parutions du *Guardian* sur les scandales de fraude et de népotisme au sein de la Commission européenne vont débiter en même temps que *Libération*, soit à la fin du mois de septembre 1998. Dès le départ, Martin Walker va focaliser son attention sur le Parlement et son attitude à venir. Ce premier article (« Brussels reels from endless scandals », 25 septembre 1998) fait ainsi état de la « menace » que fait peser le Parlement sur la Commission européenne à propos du vote de la décharge budgétaire. Ce refus d'accorder à la Commission européenne, dans ce climat de révélations à répétition, son quitus budgétaire pour l'année 1997 permet au journaliste de dramatiser et de politiser ce qui n'est pourtant qu'un acte symbolique sans grande conséquence. Au passage, il fait état des nombreux dérapages du porte-parole d'Edith Cresson lors d'une conférence de presse où avait été évoqué le statut de René Berthelot auprès de l'ancienne Première Ministre (amant ou/et astrologue).

Le deuxième article consacré aux scandales, publié le 5 octobre 1998, contient des « révélations » conjointes du *Guardian* et de *Focus* sur la base du rapport de l'UCLAF sur ECHO. C'est notamment la remarque de l'unité anti-fraude sur le « *contrôle métaphysique des dépenses* » qui est soulignée. Ce second article est également l'occasion pour le journaliste de faire état de l'ambiance en salle de presse et d'insister sur la tension actuelle entre la Commission et « *le corps de presse habituellement europhile* ». Au passage, il signale un numéro d'*Index on Censorship* (où il contribue lui-même) dans lequel paraissent 6 pages barrées d'un « censuré » alors qu'un journaliste allemand prévoyait d'y publier un long article sur la corruption au sein de la Commission. La Commission (partenaire de la publication pourtant) avait menacé le journal de poursuites judiciaires; ce-dernier avait donc dû renoncer à la publication de l'article. D'une manière générale, il fait état des menaces et de la pression qui est mise sur les journalistes participant aux enquêtes.

L'article qui suit (« EU officials go unpunished for fraud », 7 octobre 1998) constitue une liste d'affaires « croustillantes » actuellement étudiées à Bruxelles : 130 000£ détournées par un fonctionnaire grec pour spéculer en bourse ou 900 000£ de subventions à une affaire de coccinelles utilisées pour la teinture du Campari qui auraient disparu. En tout, relate le



journaliste s'appuyant sur le rapport de la cour des comptes, ce seraient 10% des 40 milliards de livres de budget qui seraient entachés d'irrégularités.

Durant le mois de décembre, le journal et ses correspondants vont très largement contribuer à scénariser le déroulement de la polémique. La procédure banale, et sans grande conséquence institutionnelle, de vote de la décharge budgétaire va ainsi devenir une échéance présentée comme déterminante. La remise, au début du mois, d'un rapport écrit par Paul Van Buitenen fait ainsi dire aux deux journalistes que la décharge devrait être refusée par le Parlement ce qui, selon eux, équivaldrait à une motion de censure ou, à tout le moins, à un désaveu impliquant qu'aucun membre du collège actuel ne serait repris dans le prochain. Le 18 décembre, une fois la décharge budgétaire refusée, les deux correspondants parlent « *d'un affrontement de pouvoir historique* » et indiquent que l'affrontement est en train de se politiser selon des lignes traditionnelles de l'échiquier politique (les commissaires socialistes Marin et Cresson seraient victimes d'un complot de la droite, voire de l'extrême-droite).

C'est ensuite l'annonce de la séance parlementaire du 15 janvier 1999 qui va retenir l'attention des deux journalistes. Ils vont en effet mettre l'accent sur les motions de censure qui sont annoncées à cette occasion. S'il existe peu de suspense quant à l'issue du vote dans la mesure où le groupe socialiste a d'ores et déjà annoncé qu'il ne la voterait pas, les journalistes du *Guardian* vont faire état de rumeurs annonçant que celle-ci pourrait être effective dans les cas, jugés les plus graves, de Manuel Marin et d'Edith Cresson (8 janvier 1999). Durant la semaine précédant le vote, le *Guardian* va publier au moins un papier par jour mettant à chaque fois l'accent sur le caractère historique de ce qui est en train de se passer : selon un sondage réalisé par le journaliste, 366 députés (soit la majorité simple) seraient prêts à voter la censure contre Cresson et Marin. La Commission européenne est ainsi présentée comme une institution « *à genoux* » (14 janvier 1999) et, dans la même livraison, un article-éditorial de Martin Walker s'intitule « *The Commission's 40 years reign ended this week* ».

De nombreux cas supposés de fraudes vont encore être évoqués malgré l'échec de la censure. Ainsi, le lendemain du vote (« Wives on payroll in Brussels », 16/01/99), ce sont les épouses des commissaires Pinheiro, Marin et Liikanen qui sont suspectées d'avoir bénéficié d'embauches fictives ou de contrats de complaisance. Cependant, c'est le second article de la même livraison qui présente un intérêt particulier. Martin Walker y défend en effet la couverture qu'effectue le journal alors que la plupart des titres de la presse quotidienne n'ont pour l'instant guère manifesté d'enthousiasme. Si le journal suit aussi consciencieusement ces affaires c'est, explique le journaliste, parce qu'il ne s'agit pas là de cas de fraude européenne « ordinaires » auxquels les Britanniques sont habitués, mais d'une véritable crise politique qui fait apparaître le système politique européen sous un jour qui le rapproche de ce que connaissent les Britanniques en matière de vie politique. Le conflit va d'ailleurs s'installer dans un clivage gauche/droite traditionnel dans la mesure où les députés européens travaillistes continuent de soutenir les commissaires socialistes alors que les conservateurs appellent à la censure. Finalement, c'est la décision de Pauline Green (qui présidait le groupe du Parti socialiste européen au Parlement) de ne plus, au vu des conclusions du rapport des Sages, soutenir la Commission, qui va provoquer le départ du collège qui anticipait ainsi sa censure à venir.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>CHAPITRE INTRODUCTIF</b>	<b>10</b>
<i>Une perspective de sociologie du politique et du journalisme</i>	12
Une identité floue et problématique	12
Le corps de presse de l'UE et l'étude des transformations contemporaines du journalisme	16
<i>Le parti-pris théorique</i>	20
La sociologie politique et l'UE	21
Quel « espace public » européen ?	24
Le corps de presse comme institution, le poste de correspondant comme rôle	30
<i>L'enquête de terrain et sa restitution</i>	38
<i>La démarche comparative dans l'enquête de terrain</i>	46
Pourquoi comparer ?	47
Comment comparer ?	51
Le statut de la comparaison	54
<i>Du corps de presse aux presses nationales, et retour</i>	57
L'institutionnalisation d'un corps de presse	57
Le poids des pratiques et des représentations institutionnalisées	60
Crise politique et lutte symbolique	65
<b>PARTIE I : LE CORPS DE PRESSE COMME INSTITUTION</b>	<b>70</b>
<b>CHAPITRE I - HISTOIRE ET PRÉ-HISTOIRE DU CORPS DE PRESSE</b>	<b>79</b>
<i>Section 1 - La communication des institutions européennes : origines et enjeux</i>	81
A - Des « pionniers » au service d'un projet politique	82
B - La mise en place des instruments de communication et de relations avec la presse : 1953-1967	87
1 - Les premiers attachés de presse	87

2 - Mise en place et division des services de porte-parole	89
C - Les débats autour de l'autonomie de la communication des institutions européennes	91
D – Des institutions politiquement faibles et leur difficulté à exister dans les médias	96
<i>Section 2 - Premiers correspondants et début de structuration des relations avec la presse</i>	<i>99</i>
A – Faire de Bruxelles une « place d'information »	100
1 - La création de l'Association de la Presse internationale : délimitation, représentation et défense des intérêts du groupe des correspondants	102
2 - La mise en place d'une procédure d'accréditation et des premiers instruments de relation avec la presse	105
B – La progressive institutionnalisation de l'actualité européenne	107
1 - Emanuele Gazzo : pionnier du corps de presse	109
2 – La montée en puissance du corps de presse	112
CHAPITRE II- LE POSTE ET SES TITULAIRES : PROPRIÉTÉS, HIÉRARCHIES ET FRONTIÈRES INTERNES	125
<i>Section 1 – Éléments de sociographie du corps de presse en 2000</i>	<i>126</i>
A - Les profils des correspondants : nombre, âge, durée des carrières et répartition sexuelle	127
1 – Quelques caractéristiques des correspondants auprès de l'UE	128
2 - Une population de correspondants à l'étranger ?	131
B - Les frontières internes au groupe	134
1 - La géopolitique du corps de presse	135
2 - Correspondants des pays tiers et candidats	141
3 - Les correspondants des pays membres	144
4 - La place du Financial Times dans la « galaxie » des titres	148
<i>Section 2 – Les journalistes français et britanniques au sein du corps de presse</i>	<i>154</i>
A – Secteurs de presse et actualité communautaire : premiers repérages	157

1- Les correspondants par grande familles de médias	162
2 – Présents et absents du corps de presse	165
B – Une actualité « invendable » : médias de grande diffusion et actualité communautaire	173
1- La désaffection de l’audiovisuel français pour l’information internationale en général et communautaire en particulier	174
2- La presse hebdomadaire française	181
3 – La presse populaire britannique	182
CHAPITRE III - LES JOURNALISTES AU MILIEU DU « PEUPLE EUROPÉEN »	186
<i>Section 1 - La « bruxellisation » de l’Europe</i>	197
A - L’installation des institutions européennes à Bruxelles	197
B - L’impact de l’installation des institutions européennes sur la ville	200
1 - La mutation urbaine de Bruxelles	200
2 - L’installation d’une élite européenne à Bruxelles	204
<i>Section 2 - Les journalistes dans Bruxelles</i>	210
A - L’exiguïté sociale : les résidences privées des journalistes	210
B - Géographie de l’entre-soi : le triangle institutionnel et le quartier européen	216
1- Un quartier-institution	217
2 – Un quartier-rédaction	221
<i>Section 3 - L’interpénétration des mondes journalistique et politico-administratif</i>	226
A – La porosité des frontières entre mondes sociaux	226
B - Sphère professionnelle, sphère privée	228
C - Un système spécifique de valeurs et de croyances ?	231
CHAPITRE IV – LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE COMME SOCIALISATION POLITIQUE	237
<i>Section 1 – Socialisation et culture professionnelles</i>	239
A - En être ou pas	241
B - L’apaisement des relations professionnelles	243
	725

<i>Section 2 – La socialisation à la polity européenne</i>	250
A – L’ « exotisme » du fonctionnement de la <i>polity</i> européenne	250
B – Apprentissage et décodage	255
<i>Section 3 – Le rôle des journalistes dans le fonctionnement du système politique communautaire</i>	261
A - Le premier public de l'Union européenne	263
B - Figuration d'une « opinion publique européenne »	269
<b>PARTIE II – L’ESPACE DES POSSIBLES JOURNALISTIQUES A BRUXELLES</b>	<b>278</b>
CHAPITRE V – LE POSTE COMME TRADITION	289
<i>Section 1 - Des inconnus qui « comptent » : la constitution des personnalités historiques du corps de presse</i>	298
A- Des parcours « européens »	299
1 – La longévité comme ressource	300
2 - Les raisons de la durée	302
B - Les débuts des « vétérans » du corps de presse : des médias spécialisés à la « grande presse »	305
1- La presse spécialisée : vivier et sas d'entrée	306
2 - Une expérience de jeunesse	309
C – L’insertion des vétérans du corps de presse dans les réseaux sociaux communautaires : la culture des bonnes sources	315
<i>Section 2 - Le journalisme d’institution comme norme professionnelle</i>	318
A – De « faux eurocrates sans le salaire »	319
B – Une prédilection pour les sujets « sérieux »	322
<i>Section 3 - Une définition du « politique » en commun</i>	329
A – Les cadres de l’entendement du politique communautaire	330
B – Une communauté épistémique	336

CHAPITRE VI – LE SYSTÈME POLITIQUE COMMUNAUTAIRE COMME MILIEU DE SOURCES D’INFORMATION	341
<i>Section 1 – Le trop-plein d’informations</i>	348
A – La concurrence entre sources d’information	349
B - La montagne de papier et son ombre portée	353
<i>Section 2 – La centralité de la commission européenne dans la production de l’actualité communautaire</i>	364
A - L’organisation du Service du porte-parole	365
B – La Commission européenne : centre de gravité du corps de presse	370
1 - Les journalistes dans l’institution	371
2 - La « grand messe de midi » : moment et lieu de définition de l’ « actualité communautaire »	373
3 - L’utilité du briefing	376
B - Culture du « off » et déni du politique et du conflit	381
<i>Section 3 - La difficile maîtrise du message gouvernemental au sein du Conseil des ministres</i>	392
A – Le Conseil comme enceinte de négociation	393
1 – La double nature du Conseil	395
2 - Le rôle de la présidence et du secrétariat du Conseil	397
B – Les « sources gouvernementales »	400
2 - Le Conseil : une enceinte inter-gouvernementale « ouverte »	408
3 – Les ministres face aux correspondants	413
CHAPITRE VII – L’INSERTION DE L’ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE DANS LES PRESSES NATIONALES	423
<i>Section 1 – Les rédactions face à l’actualité communautaire</i>	426
A – Les médias nationaux et la « spécificité communautaire »	427
B - La question du rubriquage : la réticence à institutionnaliser et à autonomiser l’actualité communautaire	432
	727

<i>Section 2 – Les matrices nationales d’interprétation de l’actualité communautaire</i>	438
A – Les configurations nationales des champs journalistiques et politiques	441
B – Des absents omniprésents	446
C – Les correspondants français : vendre l’invendable	451
1 - « C’est chiant »	453
2 – Un bon vendeur	457
D – Les logiques de nationalisation et de politisation de l’actualité communautaire dans la presse britannique	461
1- L’actualité communautaire au rythme de Westminster	464
2 – Le poste de Bruxelles au service d’une politique éditoriale : parcours d’un « Prodi-Killer »	468
3 – L’ « oracle » des correspondants britanniques	471
<b>PARTIE III - LA CRISE DE 1998-1999 COMME « ÉVÈNEMENT ANALYSEUR »</b>	<b>480</b>
CHAPITRE VIII – DES « SCANDALES » À LA DÉMISSION DE LA COMMISSION	494
<i>Section 1 – Des premiers articles dans la presse régionale belge à la mise en place d’un groupe multinational de journalistes « d’investigation »</i>	497
A - Le lien avec Claude Perry	497
B - Premiers articles dans la presse française et britannique	500
C - Les éléments contre Edith Cresson	502
<i>Section 2 – Institutionnalisation et politisation des « révélations »</i>	505
A - L’entrée en scène du Parlement	508
B – L’apparition d’un dénonciateur public : le cas Van Buitenen	514
C - La motion de censure	516
D – « La chute de la Maison Santer »	522
<i>Section 3 - Le délitement de la cohésion interne à la Commission</i>	527
A – Edith Cresson et le collège des commissaires	528
1 – Une commissaire isolée	528
	728



2 – L'influence du leadership présidentiel de Jacques Santer	531
B – L'extériorisation des conflits internes à la Commission	533
1 – La crise du service du porte-parole	533
2 – Les « fuites »	535
3 - Le « jeu dangereux » de Santer et de son cabinet	538
<i>Section 4 – « Faire scandale » à l'échelle européenne</i>	<i>541</i>
A – La réunion en « pool » des journalistes d'investigation	542
1 – Un travail de groupe	542
2 - « On chasse tous mais on chasse pas les mêmes animaux » : le désamorçage de la concurrence au sein du pool	545
B – L'effet ambivalent de la concurrence et de la politisation de la presse britannique	546
1 – Concurrence à Bruxelles, concurrence à Londres	546
2 – La « fraude » : un sujet plus « Londonien » que « Bruxellois »	550
C – L'intérêt d'un pool plurinational pour les journalistes français : éviter l'effet de croisade personnelle	553
D - Les reprises par le <i>Financial Times</i> : la crédibilisation du travail du pool	558
CHAPITRE IX – LA LUTTE SYMBOLIQUE INTERNE AU CORPS DE PRESSE	562
<i>Section 1 – Un rassemblement d' « outsiders »</i>	<i>564</i>
A – Les conditions de possibilité de la participation au pool	566
1 – « Avoir les reins solides »	567
2 – « Abandonner le reste »	568
B - Des outsiders	569
1- Le cas Nicolas : le « fouille merde » par excellence	571
2- La « distance »	574
C – Dispositions et conceptions du poste à Bruxelles	577
1- Une question de génération ?	577
2 – De « vrais » journalistes	581
	729

<i>Section 2 – (Re)mises en cause et retournement du stigmat</i>	587
A - Les procès en journalisme contre les membres du pool	587
1 – La mise sous tension du corps de presse	588
2 – La mise en cause des membres du pool	590
B – L’importation de principes de légitimité nationaux dans le système local	593
1 – La dénonciation des pratiques locales dans les presses nationales	593
2- La remise en cause des positions de pouvoir au sein du corps de presse	600
<i>Section 3 – La tentative de réforme des relations de la Commission avec la presse</i>	605
A - La reprise en main du Service du porte-parole	607
B - « Un événement par jour »	612
C – Variations autour du régime du « off the record »	614
1 – La remise en cause du « off »	614
2 – Le retrait britannique dans la controverse du « off »	620
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>627</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>633</b>
<b>LISTE DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>671</b>
<b>LISTE DES ANNEXES</b>	<b>672</b>
Annexe 1 : Note méthodologique sur l'utilisation des données de l'étude d'Anthony Delano et de John Henningham	673
Annexe 2 : Tableau récapitulatif des principaux articles de la polémique	675
Annexe 3 : La Grande-Bretagne et la question européenne	679
Annexe 4 : Fréquentation moyenne des sessions parlementaires à Strasbourg par les journalistes (années 1950-1990)	688
Annexe 5 : L’ « acte militant » du Monde et ses conditions de possibilité	689
Annexe 6 : La note du SPP	699
Annexe 7 : Un palmarès des commissaires de <i>L'Expansion</i> (17mars 1999)	702
	730

Annexe 8 : Le « plus grand corps de presse du monde »	706
(Annonce parue dans <i>European Voice</i> , 14-20 juin 2001)	706
Annexe 9 : Document interne au Service du porte-parole	707
Annexe 10 : La presse populaire britannique et l'UE ( <i>News of the World</i> du 25 juin 2000)	708
Annexe 11 : L'Association de la presse internationale et les « affaires » (extraits de la <i>Lettre de l'API</i> 6/99 et 2/98)	711
Annexe 12 : La campagne du <i>Guardian</i>	719
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>723</b>